

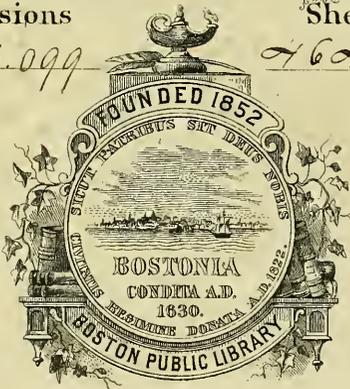


Accessions

433.099

Shelf No.

7640.65



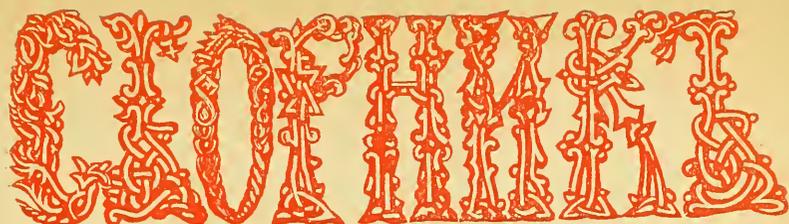
Received

May 27, 1889







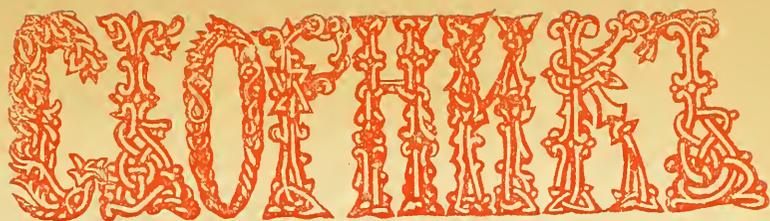


ИМПЕРАТОРСКАГО
РУССКАГО ИСТОРИЧЕСКАГО
ОБЩЕСТВА





Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Boston Public Library



ИМПЕРАТОРСКАГО
РУССКАГО ИСТОРИЧЕСКАГО
ОБЩЕСТВА

ТОМЪ ПЯТДЕСАТЪ ЧЕТВЕРТЫЙ.

С. ПЕТЕРБУРГЪ.

1886

Печатано по распоряженію Совѣта Императорскаго Русскаго Историческаго
Общества, подъ наблюденіемъ Предсѣдателя А. А. Полсецова.

Типографія И. Н. Скороходова (Надеждинская, № 39).

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

D'HISTOIRE DE RUSSIE.

V O L. LIV.



St.-PÉTERSBOURG.

1887.

LE DUC DE

RICHELIEU.

CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS.

1766—1822.

Publiés par M. Polovtsoff, Président de la Société Impériale d'Histoire
de Russie.



St.-PÉTERSBOURG.

1887.

MSA

433.099

May 27. 1889

Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie du Plessis Richelieu, duc de Richelieu, était le cinquième duc de ce nom.

Le fondateur de la maison ducale de Richelieu, le grand cardinal Armand du Plessis Richelieu, né en 1585, descendait d'une ancienne famille noble du Poitou dont les origines remontent au XIII-ème siècle. Le Roi Louis XIII érigea en sa faveur en duché-pairie sa terre de Richelieu, déclarée transmissible à ses héritiers mâles et femelles. Le cardinal mourut en 1642 léguant son nom, ses biens et ses armes par testament à Armand-Jean, petit-fils de sa soeur Françoise du Plessis et de René de Vignerot, seigneur de Pont-Courlay. Le fils d'Armand-Jean fut le maréchal de Richelieu, célèbre autant par ses aventures galantes que par ses exploits militaires. Du mariage de son fils Joseph, lequel du vivant de son père portait le nom de duc de Fronsac, avec M-elle de Hautefort naquit à Bordeaux, le 25 Septembre 1766, Armand-Emmanuel qui reçut à sa naissance le titre de comte de Chinon, également héréditaire dans la famille de Richelieu *).

Le jeune Armand-Emmanuel fut élevé dans la maison paternelle sous la surveillance de ses tantes M-mes de Nesler et de Rastigat par les soins d'un habile précepteur, l'abbé Labdan, devenu plus tard gouverneur du duc d'Enghien. A l'âge de quatorze ans il fréquenta les cours du collège du Plessis, fondé par son illustre aïeul et il venait d'atteindre sa seizième année quand il épousa M-elle Rosalie-Sabine de Rochechouart. Immédiatement après son mariage, il entreprit un long et instructif voyage à

*) Les comtes de Langeron et de Lainé, dans leurs notices biographiques sur Richelieu (N^o 2 et 4 de ce volume), le font naître à Paris. Par contre, nous lisons sur une médaille frappée en son honneur en France, peu de temps après sa mort, l'inscription: «né à Bordeaux l'an 1766».

travers l'Europe. Accompagné de son précepteur, il visita l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas et, de retour à Paris en 1784, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment des Dragons de la Reine.

En 1787 la guerre ayant éclaté entre la Russie et la Porte, le comte de Chinon voulut s'y façonner au métier des armes et demanda au Roi la permission de prendre du service en Russie, ce qui lui fut refusé. Insensible aux séductions de la cour de Versailles, fuyant l'existence désordonnée et oisive que l'on y menait, il fit à deux reprises le voyage de Vienne où Joseph II le reçut avec distinction et où il se lia d'amitié avec le jeune prince Charles de Ligne, fils du maréchal autrichien de ce nom. L'année 1788 vit mourir son grand-père. Son père, prenant à cette occasion le titre de duc de Richelieu lui passa celui de duc de Fronsac.

Les événements de 1789 obligèrent Fronsac à quitter la Cour et à se rendre à son régiment qui tenait garnison à Sedan. De là il entreprit un nouveau voyage à l'étranger. Après avoir assisté à Francfort au sacre de Léopold II qui venait d'être élu empereur d'Allemagne, il arriva vers la fin d'octobre à Vienne. C'est là qu'un jour, dinant avec quelques amis chez le Prince de Ligne, il apprit d'un courrier arrivé du quartier-général russe que le Prince Potemkine se proposait de terminer la campagne par une attaque sur Ismaïl. L'idée vint aux jeunes gens de prendre part à cette expédition. Trois d'entre eux, Fronsac, Charles de Ligne et le comte de Langeron partirent aussitôt pour Bender où se trouvait alors le général en chef russe. Potemkine leur fit un accueil des plus gracieux et les dirigea sur Ismaïl que ses troupes assiégeaient déjà. Ils furent tous les trois adjoints au détachement commandé par le contre-amiral Ribas et le jour de l'assaut ils se couvrirent de gloire sous les yeux mêmes de Souvoroff. Charles de Ligne qui avait dirigé la construction des batteries fut décoré de l'ordre militaire de St. Georges de la 3^{ème} classe. Fronsac qui avait marché à l'assaut dans les rangs des colonnes d'attaque et qui en revint avec une légère blessure reçut la croix du même ordre de la 4^{ème} classe et une épée d'honneur. Quelques mois plus tard, l'Impératrice Catherine II écrivait à son confident intime l'encyclopédiste Grimm: «Il n'y a qu'une voix sur le duc de Richelieu d'à présent. Puisse-t-il jouer le rôle

du cardinal de ce nom un jour en France, sans cependant en avoir les défauts. J'aime les gens de mérite et à ce titre je lui veux tout plein de bien sans le connaître. Je lui ai écrit une belle lettre chevaleresque en lui envoyant la croix de St. Georges et en dépit de l'Assemblée nationale, je veux qu'il reste duc de Richelieu et qu'il aide à rétablir la Monarchie» *).

Cette prédiction de l'Impératrice ne devait se réaliser que bien des années après. Revenu en France, le jeune duc qui après la mort de son père survenue en 1791, avait pris le nom de Richelieu, entra dans l'exercice de ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre du Roi. Il était de service le jour de la fuite de Varennes et c'est lui que l'infortuné couple royal envoya en mission secrète à Vienne peu de temps après l'arrestation et l'internement au Temple. Toutefois il partit non en émigré, mais muni d'un passeport en règle délivré par le ministère, en vertu d'une décision de l'Assemblée nationale. On invoqua comme prétexte de son départ l'obligation pour lui de s'acquitter des engagements qu'il aurait pris vis-à-vis du gouvernement russe, à la condition qu'il rentrerait en France aussitôt la guerre terminée et sur l'intention exprimée par lui «que les connaissances militaires qu'il y acquerra le mettent» — ainsi qu'il était expressément dit dans le procès verbal de l'assemblée, — «à portée de concourir un jour à la gloire de sa patrie» **).

Catherine II approuva le parti pris par Richelieu de quitter la France pendant la tourmente révolutionnaire. Nous lisons à ce sujet dans une de ses lettres à Grimm: «Il fait bien en restant avec les Princes et de me servir en relevant la monarchie française» ***). Encouragé par ce témoignage de la bienveillance de l'Impératrice, Richelieu se rendit de Vienne à Saint-Petersbourg et il y fut présenté à Sa Majesté par son ami et ancien compagnon d'armes, le prince de Nassau-Siegen. Catherine lui fit un aimable accueil et lui accorda ses petites entrées aux soirées intimes de l'Hermitage. Il passa au service militaire russe

*) Catherine II, à Grimm, le 13 Mai 1791. (Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie, XXIII, p. 522).

**) Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée nationale du 1 Août 1791 (N° 6 de ce Volume, p. 198).

***) Catherine II à Grimm les 12 et 13 Septembre 1791 (Même recueil XXIII p. 201).

avec le grade de colonel et rejoignit ensuite l'armée de Condé dans les rangs de laquelle il fit la campagne de 1792. L'issue de cette campagne si fatale aux coalisés le ramena à Saint-Pétersbourg. Là il élabora un plan de colonies militaires que devaient former les émigrés français dans le Midi de la Russie. Ce plan ayant été approuvé par l'Impératrice, il le porta aux Princes, à Coblenz, ainsi qu'une somme de 60,000 ducats, à titre de subside. Il ne parvint pourtant pas à le mettre à exécution, les hostilités ayant recommencé sur le Rhin. Lui-même, tout en restant au service de la Russie, fit avec les Autrichiens les campagnes de 1793 et 1794 et ce n'est qu'en 1795, après la conclusion de la paix de Bâle qu'il retourna à Saint-Pétersbourg, dans l'espoir d'y obtenir un commandement dans l'armée russe.

Cette fois-ci Richelieu ne retrouva plus à la Cour de Catherine les égards et la bienveillance qui l'y avaient accueilli lors de sa première apparition. L'Impératrice se montrait déjà importunée et lassée des prétentions des émigrés et ne croyait plus au triomphe de leur cause. Néanmoins elle exauça le vœu du duc en le nommant, sur la présentation du maréchal Roumiantzoff commandant du régiment des Cuirassiers de l'Ordre Militaire cantonné aux environs de Doubno, en Volhynie.

Richelieu y passa les deux dernières années du règne de la grande Impératrice. Peu de jours après l'avènement de son successeur il fut promu au grade de général-major et appelé à commander les Cuirassiers de la Garde de Sa Majesté, en garnison à Tsarskoïé-Sélo. Mais il ne jouit pas longtemps de la faveur du nouveau souverain. Pour une légère infraction aux réglemens récemment introduits dans l'armée, Paul lui retira son régiment et bien qu'il l'eût dédommagé plus tard en le nommant lieutenant-général il ne lui donna plus aucun emploi.

Au moment où Alexandre I-er succédait à son père sur le trône de Russie, l'ordre politique et social était déjà rétabli en France par la puissante initiative du général Bonaparte. Richelieu voulut en profiter pour rentrer dans sa patrie. Grâce à l'intervention de l'ambassade de Russie il obtint l'autorisation de revenir à Paris. Il y arriva en Janvier 1802, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il lui serait difficile de vivre paisiblement en France sans entrer au service du Premier Consul. Cette éventualité répugnant à ses principes, il écrivit à l'Empereur Ale-

xandre pour le prier de le reprendre à son service. «Vous connaissez mes sentiments et mon estime pour vous», lui répondit Sa Majesté, «et vous pouvez juger par là combien je serais content de vous voir à Pétersbourg et de vous avoir au service de la Russie auquel vous pouvez être si utile. Dans les premiers jours de 1803 le duc Emmanuel Ossipovitch de Richelieu — car c'est ainsi qu'on l'appelait dans le style officiel russe, — fut nommé gouverneur de la ville d'Odessa.

Cette nomination ouvre une ère nouvelle dans la vie du duc de Richelieu ainsi que dans l'histoire de la Russie méridionale.

Revêtu de pouvoirs étendus, Richelieu reçut l'autorisation d'en référer directement à l'Empereur pour toutes les mesures qui dépassaient les limites de sa compétence. Il justifia la confiance d'Alexandre en s'acquittant de ses importantes fonctions avec une intelligence merveilleuse, un zèle ardent et un succès toujours croissant. Dans le court espace de onze années, Odessa qui, à ses débuts, n'était qu'une misérable bourgade, devint grâce à ses soins, une cité vaste et prospère, le centre de la vie industrielle, commerciale et intellectuelle du Midi de la Russie.

On jugera du peu de développement de cette ville, au moment où le nouveau gouverneur entra en fonctions, par le fait qu'il dut y faire venir de Cherson un serrurier, un menuisier et un boulanger accompagnés de plusieurs apprentis, ces métiers n'y ayant été jusqu'à-là exercés par personne. Son premier soin fut d'obtenir des crédits extraordinaires pour entreprendre sur une vaste échelle les travaux du port et de ses dépendances. De notables privilèges furent accordés au commerce maritime et dès la première année le nombre des arrivages par mer monta à 600 bâtiments. Ce chiffre alla toujours s'augmentant dans les années suivantes, malgré les conditions défavorables que créait au commerce de la mer Noire la guerre qui en 1805 éclata entre la Russie et la Porte et qui dura jusqu'en 1812. Un grand nombre de négociants étrangers, pour la plupart français, attirés par le nom illustre de Richelieu, vinrent ouvrir des comptoirs à Odessa et s'y établir eux-mêmes. Ce fut pour la ville une source nouvelle et abondante de richesse et de prospérité.

A mesure que croissait l'importance commerciale de cette métropole du Midi, elle s'embellissait à vue d'oeil, toujours grâce

aux soins incessants de son gouverneur qui faisait tracer des rues, décorer les places publiques, élever de nombreux édifices. La sollicitude du duc ne se bornait pas d'ailleurs aux besoins matériels de ses administrés. Il travaillait sans relâche à satisfaire aussi leurs besoins moraux, en construisant des églises, en multipliant les établissements d'éducation et de bienfaisance, en fondant un théâtre et une école de chant.

Les résultats prodigieux obtenus par Richelieu à Odessa déterminèrent bientôt l'Empereur Alexandre à élargir le cercle de ses attributions. Dès l'année 1805, il le nomma gouverneur militaire de Cherson et confia à son administration le vaste pays compris entre le Dniester et le Kouban, en d'autres termes, la totalité des provinces de Cherson, de Ekaterinoslaw et de la Tauride.

A partir de cette époque l'action de Richelieu rayonna sur tout le Midi, se montrant partout salutaire et féconde. Il favorisait dans ces parages l'établissement de nombreuses colonies étrangères, qui ne tardèrent pas à transformer la steppe aride en un terrain cultivé et rémunérateur. Sous ses auspices, l'agriculture et en particulier l'élevage des brebis, prit un essor vaste et rapide. D'un autre côté, il encourageait les populations nomades des Nogais et autres indigènes d'origine tartare à changer de mode d'existence et peuplait de cosaques la ligne du Kouban, base future des opérations militaires au Caucase, première étape vers la conquête de cette contrée. En Crimée, il plantait, d'une main, les cepes de vigne qu'il faisait venir de France, et recueillait de l'autre les précieux débris de l'art hellénique.

Il prit une part active aux opérations de la campagne de Turquie et en 1806 il entra en Moldavie à la tête de la 13^{ème} division. Palanka, Akkermann et Kilia furent occupés par ses troupes, mais pris par une fièvre violente il dut bientôt passer le commandement au comte de Langeron. Lorsque l'année suivante on conçut le projet d'une expédition maritime dans le Bosphore, c'est Richelieu qui fut chargé de la préparer, de concert avec un autre français, le marquis de Traversay, commandant de l'escadre de la mer Noire. L'un et l'autre s'accordèrent à déconseiller l'entreprise qu'ils trouvaient trop hasardée, en objectant qu'ils ne fallait pas risquer sur une chance aussi aléatoire «l'honneur et

la gloire de la Russie *)». Le même projet fut pourtant repris en 1812 et le duc de Richelieu — désigné pour commander les trois divisions qui devaient, selon l'expression de l'Empereur Alexandre, «frapper un grand coup sous les murs de Constantinople» **). L'expédition n'eut pas lieu, la paix de Bucarest ayant, sur ces entrefaites, mis fin à la guerre russo-turque.

L'attitude de Richelieu pendant la crise de 1812 a été en tout point correcte, digne de son noble caractère. Il sut avec un tact admirable concilier ses sentiments de français avec ses devoirs envers le Souverain et le pays qu'il servait. Il s'inscrivit pour une somme de 40,000 roubles qui constituait toute sa fortune, en tête de la liste des dons volontaires offerts par la population de la Nouvelle Russie pour les besoins de la défense nationale, mais il ne porta pas les armes contre la France. Il avait d'ailleurs dans ce même moment à lutter contre un autre ennemi: la peste qui venait d'éclater à Odessa et qui dans l'espace de six mois, d'Août 1812 à Février 1813, y exerça de terribles ravages. Pendant plus de six semaines la ville fut entièrement isolée par un cordon sanitaire, tout rassemblement était sévèrement interdit, les tribunaux, la bourse, les boutiques, les théâtres, les restaurants, les bains publics, les écoles, les églises même — fermées, les habitants n'osaient plus s'aventurer en dehors de leurs maisons. Les médecins, assistés de commissaires spéciaux, visitaient les malades et venaient faire leur rapport au gouverneur-général qui, payant de sa personne, veillait lui-même à l'exécution des mesures ordonnées par lui pour combattre l'épidémie. Elle s'apaisa peu à peu et cessa complètement à l'approche du printemps. Le nombre de ses victimes n'en fut pas moins considérable. Il s'élevait au chiffre de 2,556 personnes représentant le dixième de la totalité de la population d'Odessa à cette époque.

La lutte que Richelieu avait si vaillamment soutenue contre le fléau dévastateur à été son dernier exploit au service du pays confié à ses soins et qui était devenu si cher à son cœur. Les grands événements accomplis en Europe en 1813 et 1814 durent nécessairement réagir sur sa position. Dès qu'il apprit la chute de Napoléon et le rétablissement des Bourbons en France, il écri-

*) Le Marquis de Traversay à l'Amiral Tchitchagoff, le 27 Février 1807.

***) L'Empereur Alexandre à Koutousoff, le 28 Février 1812.

pu me convaincre par moi-même de toute l'étendue des services que vous avez rendus au pays naguère confié à votre sollicitude, m'a semblé offrir à cet égard l'occasion la plus convenable, malgré la position où vous a placé aujourd'hui la confiance de votre souverain et de votre patrie» *).

L'action de Richelieu, premier ministre du Roi Louis XVIII est intimement liée à l'histoire de la France et de l'Europe pendant l'époque de la Restauration. Son principal mérite a été d'avancer le terme de la libération du territoire et de faire reprendre à la France au congrès d'Aix-la-Chapelle la place qui lui revenait de droit dans le concert européen. Son système de politique extérieure reposait tout entier sur une entente étroite et sincère avec la Russie, fort impopulaire alors dans le parti libéral. Ce dernier accusait le duc de s'être inféodé au cabinet de Saint-Pétersbourg au point de lui sacrifier les intérêts et la dignité de la France. Indigné de ce soupçon, las et désenchanté, Richelieu donna sa démission presque au moment même où les troupes alliées évacuaient le territoire national. Louis XVIII qui peu de temps auparavant lui avait conféré l'ordre du Saint-Esprit, lui conserva le titre de Ministre d'Etat et le nomma grand veneur de sa cour.

«Rendu à la vie privée, Sire», — s'empessa-t-il d'écrire à l'Empereur Alexandre, — «je tourne naturellement mes regards vers les lieux où j'ai trouvé pendant si longtemps un asile honorable. Sans renoncer à la France, j'ai un extrême désir d'aller visiter les bords de la mer Noire. J'ose en demander la permission à Votre Majesté et si Elle daigne me l'accorder, peut-être dès l'été prochain pourrai-je exécuter ce projet si cher à mon coeur» **). La réponse de l'Empereur ne se fit pas attendre. En accordant l'autorisation demandée, Sa Majesté se plut à exprimer l'espoir de revoir le duc à l'occasion de son voyage ***). Mais le voyage n'eut pas lieu, les événements ayant bientôt ramené Richelieu à la tête du ministère. Il ne s'y maintint toute-

*) L'Empereur Alexandre au duc de Richelieu, le 13 Juin 1818 (N^o 183 de ce volume).

**) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre, le 23 Décembre 1818 (N^o 191 de ce volume).

***) L'Empereur Alexandre au duc de Richelieu, le 6 Février 1819 (N^o 193 de ce volume).

fois que jusqu'à la fin de 1821, obligé de se retirer de nouveau devant les défiances que sa politique extérieure inspirait à l'opposition libérale.

Il épancha son âme dans une lettre à un fidèle ami, M. Sicard, négociant français établi à Odessa: «J'ai le projet d'aller vous voir l'été prochain. Je ne le puis pas plus tôt parce que l'on ne manquerait pas de dire que je viens vendre à la Russie les secrets de la France, comme on m'accusait de lui vendre ses intérêts, car il faut que vous sachiez que pendant que chez vous on nous reproche d'être trop anglais, ici j'ai été accusé, par ceux qui se font mes ennemis, de trahir la France en faveur de la Russie. Je dois donc rester quelques mois à Paris, avant de songer à entreprendre aucun voyage, mais vers le printemps je compte me mettre en route pour Vienne et de là gagner les bords de la mer Noire» *). Cette fois-ci encore il ne put réaliser ce vœu si cher. La mort le surprit au milieu de ses préparatifs de départ. Il succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante le 16 Mai 1822.

Le plus bel hommage à la mémoire de l'illustre défunt est contenu dans les paroles suivantes adressées par l'Empereur Alexandre au comte de La Ferronnays, ambassadeur de France à sa cour: «Je pleure le duc de Richelieu comme le seul ami qui m'ait fait entendre la vérité. C'était le modèle de l'honneur et de la loyauté. Les services qu'il m'a rendus éternisent en Russie la reconnaissance de tout ce qui est honnête. Je le regrette pour le Roi, qui ne trouvera dans aucun autre un dévouement aussi désintéressé; je le regrette pour la France, où il fut mal apprécié, et à laquelle cependant il a rendu et devait rendre encore de si grands services».

Tel a été en effet ce digne héritier du grand nom de Richelieu; sa mémoire doit être aussi chère à son pays natal qu'à sa patrie d'adoption. Et pourtant le rôle qu'il a été appelé à jouer dans l'histoire de deux grands pays n'est pas encore apprécié à sa valeur et il n'existe pas de biographie de lui, digne de son nom et de son oeuvre. Les données éparses dans différents ouvrages historiques ne sont ni complètes, ni exactes, et ne donnent qu'une idée très-imparfaite de ses glorieux travaux qui méritent une étude spéciale et approfondie.

*) Le duc de Richelieu à M. Sicard, le 22 Janvier 1822 (N° 252 de ce volume).

1) Note de la duchesse de Richelieu sur le duc de Richelieu.

A MONSIEUR LE COMTE LAINÉ, PAIR DE FRANCE.

10 novembre 1824.

Je vous envoie, Monsieur, les notes que j'ai pu recueillir. Les lettres qu'il m'écrivait en 1791 donnent assez la preuve de sa mission à l'armée de Condé et auprès du cabinet de Vienne. Les époques de son départ et les événements de sa vie sont assurés par ses lettres. Cette recherche m'a fait du bien et du mal en me reportant à un temps de ma vie où je pouvais, malgré tout mon malheur, alors me croire encore heureuse. La lettre de mon pauvre neveu, que vous avez désirée, peint bien le caractère de celui que nous pleurons. Il serait doux pour mon cœur qu'elle pût être insérée en note dans la vie de M. de Richelieu, ainsi que celle qu'il m'écrivit au moment de la perte de ce brave et malheureux jeune homme. Ce serait une manière de perpétuer le souvenir de la gloire de mon pauvre neveu. Si je retrouvais encore quelques faits intéressants dans mes papiers je vous les enverrais. Je ne vous ai donné aucun détail sur Odessa, autre que la copie d'un écrit qu'il m'avait fait lire. M. l'abbé Nicole et M. de Castelnau vous donneront des notes précises et beaucoup de faits importants. Je me suis bornée au temps de sa vie moins connu. Je désire bien que vous puissiez bientôt commencer ce premier ouvrage dont l'objet est si digne de votre éloquente plume.

Je me suis occupée de recueillir aussi, Monsieur, les graines que vous désirez; elles ne pourront être mûres et bonnes à semer que vers les premiers jours d'avril au plus tôt. Je vous enverrai les premières écossées.

Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments fondés sur une base inaltérable: nos regrets communs et éternels.

Ma mère me charge de la rappeler à l'honneur de votre souvenir.

Rochechouart, duchesse de Richelieu.

Je n'ai pas eu le temps de recopier toutes les notes, mais je mets mon amour-propre de côté, mais jamais mon cœur; vous serez donc indulgent.

M. de Richelieu avait eu un frère aîné qui mourut fort jeune. Sa mère, mademoiselle d'Hautefort, lui fut enlevée, lorsqu'il n'était encore qu'enfant, par une maladie de poitrine. Mesdames de Nesler, de Rastiguat, les sœurs de sa mère, le soignèrent dans ses jeunes ans. La duchesse d'Aiguillon, sa grande-tante, mère du ministre, fit le bon choix de M. l'abbé Labdan (M. l'abbé Labdan par la brillante éducation qu'il avait faite de M. de Richelieu eut l'honneur de faire celle de M. le duc d'Enghien. Son attachement pour ce malheureux prince lui fit perdre la tête et causa la mort en apprenant son affreux assassinat) pour son précepteur. Ce bon mentor se fit aimer d'une manière touchante de son élève, il ne le quitta pas depuis l'âge de sept ans, il le suivit même au collège Du Plessis, où dès l'âge de quatorze ans il était distingué par ses études. A la fin de 1781 madame de Beringhau, sa grande tante, amie de mon père, arrangea son mariage avec moi; il n'avait que 15 ans. Ce fut le 4 de mai 1782 que j'eus le bonheur d'unir ma destinée à cet *homme unique*. Il avait alors cinquante mille livres de rentes et cinq cent mille après la mort de M. le maréchal de Richelieu, âgé de 84 ans, et de M. le duc de Fronsac son père et grand-père. Ce fut pour son mariage que les substitutions des duchés de Richelieu et de Fronsac ont été renouvelées. Au mois d'août il partit avec son mentor pour faire le voyage de la France, de l'Italie, de la Suisse, de la Hollande et d'une grande partie de l'Allemagne. Il passa quelque temps à Vienne, où il laissa dès lors une réputation surprenante pour son âge. Ce fut le jour des Rois 1784 qu'il revint à Paris recueillir le fruit de ses voyages, dont il conserva toujours le goût et celui des langues et de l'instruction. Il entra à la fin de cette année sous-lieutenant au régiment des dragons de la Reine. Il resta dans ce régiment jusqu'à la fin de 1789. Ce fut à cette époque, qu'étant avec un détachement, il apaisa une émeute à Compiègne et sauva la vie à plusieurs personnes. L'an 1785, M. de Richelieu avait eu la survivance de la place de premier gentilhomme de la chambre, son grand-père ne pouvant plus l'exercer à cause de son grand âge, et les infirmités de M. le duc de Fronsac son père furent le motif pour accorder une place aussi honorable à un jeune homme de 19 ans. M. de Richelieu, qui n'avait dès lors que la seule ambition de se distinguer par lui-même, ne sentit que la gêne de

cette faveur, qui mettait des obstacles à son vif désir de faire la guerre. Il en forma le projet aussitôt qu'il sut la déclaration de guerre entre les Russes et les Turcs. Il en demanda la permission au Roi. Elle lui fut refusée vers la fin de l'été de 1787. Après avoir été à son régiment, il partit pour Vienne, il y eut de nouveaux succès et s'y fit de vrais amis; il y retourna l'année d'ensuite et n'était point en France au mois d'août 1788 à la mort de M. le maréchal de Richelieu, qui lui prouva son attachement paternel, en le faisant son légataire universel. Il l'aimait beaucoup et avait pressenti que son petit-fils serait distingué et illustrerait encore plus la famille. L'an 1789 M. de Richelieu, au 5 et 6 d'octobre, vint par des détours à pied de Paris à Versailles pour devancer l'infâme troupe de femmes et de garde nationale et prévenir le Roi de cette affreuse arrivée, qui en était instruit et hésitait sur le parti, qu'il devait prendre. M. de Richelieu fut de l'avis que le Roi se mit à la tête de ses gardes du corps et se retirât à Rambouillet. Malgré que M. de Richelieu dans tous les commencements de la révolution désirât la réforme des abus, et ce rêve des belles âmes, *le bonheur du peuple*, ces sentiments n'altérèrent jamais l'amour de son Roi; il entra à la fin de cette année capitaine au régiment de hussards Estherhazy. A la fin d'avril 1790, j'eus la douleur de perdre ma sœur, la duchesse de Piennes. C'est alors où M. de Richelieu me montra toute la bonté et la sensibilité de son cœur. Il fut cependant obligé de me quitter à la fin de l'été pour aller à son régiment en garnison à Sedan. C'est de là qu'il partit au mois de septembre pour le couronnement de l'Empereur d'Allemagne, et qu'il se rendit à Vienne. Son ami le prince Charles de Ligne aussi brave que lui s'y trouvait dans le temps où l'on parlait du siège qui allait se faire à Ismaël. Le prince Charles et lui partirent et firent le voyage le plus prompt et le plus pénible pour arriver à temps pour ce fameux assaut. Je ne détaille pas cette époque de sa vie, nous en avons heureusement conservé un écrit de lui-même. Je regrette seulement la lettre, qu'il m'écrivit à bord de la flottille russe après l'assaut. Ce fut à la fin de 91 qu'il revint de cette fameuse campagne. Son père était mort très-peu de temps auparavant. Il se trouva donc à 24 ans possesseur de sa grande fortune, mais son extrême délicatesse lui imposa la loi de n'en jouir qu'après que les dettes très-considérables de son père seraient payées. A cette époque il resta près du Roi, après avoir fait un voyage purement de plaisir en Angleterre. Voici un fragment de la lettre, qu'il m'écrivit le 30 avril 1791 à Paris:

«Vous savez sans doute, chère amie, les détails de ce qui s'est passé ici et des démissions de M-rs de Villequier et de Duran. Vous avez su

probablement aussi que le Roi m'avait désigné pour les remplacer; cette agréable nouvelle m'a été donnée à Londres par ces messieurs, et malgré les réflexions infiniment désagréables, qu'a fait naître en foule la résolution que j'allais prendre, j'ai obéi à la voix du devoir et je suis parti sur-le-champ. Arrivé ici, je suis allé chez le Roi et lui ayant demandé ses ordres sur la conduite ultérieure que j'avais à tenir, il m'a ordonné de ne pas m'établir aux Tuileries, mais d'y venir de temps en temps, jusqu'à ce que l'arrangement de sa maison eût été définitivement arrêté. J'espère que d'après cela il me sera possible d'aller passer quelques jours à Courteille, mais je ne veux pas encore y penser puisque la fermentation est encore extrême dans Paris. Hier, trois officiers de la garde nationale ont manqué être pendus dans les Tuileries. L'un d'eux avait déjà la corde au col et vraisemblablement d'ici à peu de jours nous aurons quelques nouvelles convulsions violentes. Je vous assure, qu'il m'a fallu plus de courage et de dévouement pour me décider à revenir, qu'il n'en aurait fallu à un poltron pour monter à l'assaut d'Ismaël; toutes mes affections sont froissées et tous mes projets renversés, et il n'y a pas le moindre dédommagement.»

Il m'écrivait le 3 mai 1791:

«..... Je ne puis accepter l'offre que vous me faites de venir me trouver, pour des raisons puissantes et que je vous dirai la semaine prochaine..... J'ai reçu au reste la nouvelle que l'Impératrice daigne me conférer l'ordre de St. Georges et de plus une épée d'or, grâce, à laquelle j'étais loin de m'attendre et qui, jointe à l'autre, surpasse de beaucoup tout ce que je pouvais espérer et même ce que j'ai pu mériter».....

Au départ du Roi pour Varennes, il était de service près de lui et fut fort affligé de n'avoir pas été mis dans ce secret. Peut-être qu'un serviteur si dévoué, si fidèle, si brave aurait empêché ce retour funeste. Ce fut un valet de pied du Roi qui lui apprit ce triste départ et sans pouvoir indiquer de quel côté cette malheureuse famille royale avait dirigé leurs pas. Il vint à Courteille (aussitôt nous vîmes dans ses traits qu'il y avait un grand événement à Paris) navré de douleur de n'avoir pas été trouvé digne de cette confiance que son attachement avait droit d'exiger. Mais le malheur de cette infortunée famille le rappelle dès le lendemain près d'elle. Aussitôt qu'il apprit l'arrestation, il repartit pour Paris. C'est à cette époque funeste pour tous les bons serviteurs du Roi que je perdis mon malheureux père, qui eut le sang tourné de cet événement et qui succomba en quatre jours, le 6 juillet 1791, accablé de douleur aussi depuis un an par la mort de ma soeur. M. de Richelieu fut aussi bon, aussi sensible pour moi comme lors de mon premier malheur. Mais il fut obligé de quitter la France peu de

temps après. Pour ne pas être regardé comme émigré, il ne partit qu'après avoir eu la permission du Roi et d'après un décret de l'Assemblée Constituante. Voici ce qu'il m'écrivait le 6 août de Dibourg:

«Je suis arrivé ici fort heureusement; on m'a peu, ou point tracassé, grâce à la copie du décret de l'Assemblée Nationale que j'avais eu soin d'emporter. Le sentiment de plaisir que j'ai éprouvé en me trouvant hors de France, a été mêlé d'amertume en pensant aux maux dont il fallait que fût accablé mon pays, puisqu'on ressentait tant de joie d'en sortir.....

«Je ne suis pas encore décidé sur la route que je dois tenir; écrivez-moi toujours à Francfort, poste restante.»

Une autre lettre du 24 août 1791 de Dibourg:

«Je reviens d'une course que j'ai faite pour accompagner M^{me} de Richelieu jusqu'à moitié chemin de Chaufontaine, où elle va prendre les eaux; je me mets demain en route pour Vienne; ce n'est pas pour mon plaisir que j'y vais, mais pour une affaire très-importante. Je n'y resterai que le temps nécessaire pour la terminer. L'infidélité de la poste m'empêche de pouvoir vous en dire davantage, malgré tout le plaisir que j'aurais de vous avoir pour confidente de tous mes projets, mais je ne puis avoir la même confiance pour les municipalités et les comités de recherches et les directoires».

Dans une autre lettre datée de Vienne il dit:

«Si vous voulez savoir des détails sur l'affaire, qui m'a amené ici, je vous dirai que je ne suis pas déterminé à la finir dans ce moment et que j'ai remis au printemps prochain *) à prendre sur cela mon parti définitif. Voilà tout ce que je puis dire. Je vous assure d'ailleurs que tout cela n'a aucun rapport avec la révolution et la contre-révolution. Je ne vois dans tout cela aucun sujet de vous affliger, excepté de mon absence, qui, comme vous savez, est indispensable, car vous pouvez penser que je ne retournerai plus en France que comme étranger, et voyageant, encore Dieu sait quand. Nous avons eu depuis trois ou quatre jours les nouvelles de l'acceptation du Roi qui, comme vous dites, y a mis beaucoup de grâce; on ne saurait voir un prince plus élément».....

Il est facile de voir par ces lettres qu'il était chargé d'une mission importante pour le cabinet de Vienne. Etant encore sur la frontière, ses gens d'affaires lui proposèrent de revenir pour toucher un million de la succession de son père, qui l'aurait mis à l'abri de tous les événements; il répondit avec sa délicatesse accoutumée qu'il préférerait que les dettes de son

*) Je crois qu'il veut parler du cabinet de Vienne. ►

père fussent payées avant de rien toucher. Lors de la campagne de 1792 *), il revint de Russie chargé par l'Impératrice de porter des secours à l'armée de Condé, où il serait d'abord comme volontaire. M. le prince de Condé lui donna, l'an 1793, le régiment de la Couronne à commander; il ne quitta l'armée qu'au moment du licenciement et fut au moment d'aller dans la Vendée comptant sur des secours de la Russie. Il paraît que l'Angleterre s'y opposa; il retourna alors en Russie, où il eut un régiment. La mort de l'Impératrice fut un grand malheur pour lui. Paul Premier, pendant les premiers temps de son règne, le traita avec beaucoup de bonté, mais il éprouva le sort de bien des personnes: ce Prince plus que capricieux ne le traitait plus de même, M. de Richelieu, n'écoutant que sa noble fierté, donna sa démission à l'Empereur, quitta la Russie et vint en Pologne, où il resta plusieurs mois n'ayant alors aucunes ressources pour vivre. Il ne dépensait que trente sols par jour. Je reçus à cette époque une lettre de lui qui m'annonçait sa triste situation et me témoignant que le *nec plus ultra* de son ambition serait de recueillir de son immense fortune mille écus de rentes. Quelle douleur j'éprouvai de ne pouvoir même pas sur ma dot les lui assurer. Ses biens étaient vendus en partie et la nation s'était emparée de tout le reste. Je sortais de prison et le bien de ma mère était sous le séquestre. J'éprouvai une grande peine de ne pouvoir, en réunissant les débris de sa fortune et de la mienne, lui assurer cette modique somme.

La mort de Paul Premier lui rendit une nouvelle existence. Il retourna à Pétersbourg, où il retrouva toute la bienveillance et même l'amitié d'Alexandre. Il reprit du service en Russie et y fut fait lieutenant-général. Il avait ce grade lorsqu'il revint en France en 1802. Il avait fait bien des démarches pour obtenir sa radiation. Il n'avait consenti à sa rentrée qu'à cette condition. Maret et Fouché me la montrèrent signée du Premier Consul. Je ne pouvais donc pas imaginer que nous éprouverions tant de peine pour qu'elle nous fût remise, d'autant plus que Fouché me dit qu'aussitôt l'arrivée de M. de Richelieu elle lui serait donnée en remplissant les formalités d'usage. J'écrivis donc à M. de Richelieu à Vienne qu'il pouvait arriver, que sa radiation était signée. Il eut l'avis à l'instant, et le 2 de janvier 1802, à dix heures du matin, revenant de la messe, j'aperçus une voiture allemande qui traversait ma rue; mon cœur me dit bien vite que c'était lui. Il arrive plus tôt que moi dans notre maison et ce fut lui qui m'y reçut. Les tambours, les poissardes vinrent aussitôt le féliciter de son retour. Je ne crois pas que tous les émigrés aient été aussi fêtés, mais à peine

*) C'est un officier de l'armée de Condé de qui je tiens ce détail.

avons-nous joui de nous revoir, dès le même jour il fallut qu'il allât à l'hôtel de ville y inscrire son nom. Cet acte de soumission lui fut odieux et surtout quand on lui refusa de lui remettre sa radiation, comme on l'avait promis. Il ne lui fut pas permis de porter son uniforme ni ses ordres étrangers.

Cinq mois s'écoulèrent sans qu'il fût possible de l'obtenir. Il est vrai que M. de Richelieu ne voulut faire aucune démarche. Seulement, quinze jours avant son départ, il me permit d'aller à la Malmaison pour me plaindre de la mauvaise foi que l'on avait mise, en l'assurant qu'aussitôt son arrivée sa radiation lui serait remise. Madame Bonaparte m'en témoigna son étonnement et me promit que le lendemain au plus tard elle me l'enverrait; elle sonna aussitôt et demanda si elle pouvait parler à Bonaparte; on lui dit qu'il était au conseil. Elle m'assura de nouveau de sa promesse et je partis fort satisfaite de mon ambassade. Je revins triomphante en rendre compte à M. de Richelieu qui fut moins crédule que moi; effectivement, c'est en vain que nous attendîmes le lendemain l'estafette si fort assurée. M. de Richelieu prit la résolution de faire une dernière tentative: ne pouvant ni ne voulant accepter la loi d'amnistie, il écrivit une lettre fort noble à Bonaparte qu'il fit remettre par le général d'Hilliers. Elle resta sans réponse. Les amis de M. de Richelieu ne purent jamais en obtenir de M. de Talleyrand qui aurait désiré qu'il acceptât l'amnistie ou du service. Je crois même qu'il sonda sur cet objet les amis de M. de Richelieu, mais il n'hésita jamais sur le parti qu'il devait prendre. La ligne de l'honneur était toujours la sienne, aucun sacrifice ne lui coûtait pour la suivre. Il abandonna donc pour une seconde fois sa famille, ses amis et sa fortune, pour aller en chercher une à la pointe de son épée. Sa belle-mère et moi nous nous trouvions par son départ perdant tout espoir de retrouver la nôtre, mais électrisées par son noble caractère, nous préférions notre ruine à lui faire perdre un rayon de sa gloire. Ce fut le 7 mai 1802, qu'il repartit avec mon malheureux neveu Ernest d'Aumont qu'il regarda comme son fils jusqu'à sa funeste fin et le comte Charles de Rastiguat, son cousin. Il passa par Vienne et y resta jusqu'au 12 septembre qu'il partit pour Pétersbourg. Il fut reçu par l'Empereur avec la plus grande bonté, qui peu de temps après lui donna une petite terre en Courlande qui rapportait 12,000 francs de rentes. M. de Richelieu aussitôt écrivit à sa belle-mère et à moi qu'il nous priait d'en accepter le revenu; qu'il était juste qu'étant cause de notre ruine par son départ, qu'il voulût adoucir notre position et qu'il n'était nullement en peine de son existence. Ce trait de bonté fait du bien à se rappeler et mérite de tenir une petite place dans son histoire. Peu

de temps après ce bienfait, l'Empereur Alexandre envoya une estafette à Bonaparte pour demander la radiation de M. de Richelieu et même ses bois. A cette époque Bonaparte voulait être bien avec la Russie. Peu de moments après l'arrivée de ce courrier, nous sûmes par l'ambassadeur de Russie que M. de Talleyrand avait des lettres pour nous et en même temps une d'Alexandre lui-même à Bonaparte pour obtenir cette radiation qui m'avait été accordée et que sans l'Empereur de Russie nous n'aurions sûrement pas eue. Il était donc de devoir ce bonheur à cet auguste bienfaiteur et d'être délivré de la reconnaissance envers l'usurpateur. Ce fut dans ce temps que M. de Richelieu m'envoya la procuration générale et minutée pour gérer ses affaires, en me recommandant les créanciers de son père dont il était plus occupé que de lui-même. «S'il ne me reste rien», me mandait-il, «eh bien je pourrai marcher la tête haute et ce que j'aurai je ne le devrai qu'à moi».

L'Empereur Alexandre lui donna le choix d'un commandement militaire ou le gouvernement d'Odessa. Il le préféra alors, voulant éviter de servir contre la France. Ce fut le 12 Ventôse de l'année 1803 qu'il partit de Pétersbourg pour Odessa. Il y resta environ un an sans aller à Pétersbourg, où il retourna pour demander à l'Empereur des avantages immenses pour cette ville qui déjà se ressentait de son heureuse influence; il y était déjà adoré, aussi à plus de vingt lieues une foule du peuple de la ville et des villages voisins allèrent à sa rencontre.

Le 18 (3) août 1804, d'Odessa, il m'écrivait:

«L'Empereur vient de m'envoyer la Plaque de l'Ordre de St.-Wladimir qui est un ordre de mérite très-beau et très-distingué, dont il n'a donné que trois depuis qu'il est sur le trône; il l'a accompagné d'une lettre charmante. Je n'ai jamais été fort sensible aux rubans, mais j'ai été bien touché d'une marque de satisfaction de la part d'un prince que j'aime et sers de cœur et d'âme.

«Il faudra, ma chère amie, que vous m'envoyiez des graines de fleurs et d'arbustes de Courteille. Je serai charmé de les ressemer ici; je voudrais, si Ernest me revient, que nous fassions un petit monument à votre excellente grand'mère dans le jardin que je crée et nous sèmerions autour des graines des fleurs et des arbustes qu'elle aimait et soignait....»

M. de Richelieu, lors de l'entrée de l'armée française en Russie, était resté avec un corps d'armée dans son gouvernement sans prendre part à la guerre contre la France. M-rs de Castelnau et l'abbé Nicole peuvent donner tous les détails de sa belle conduite pendant l'affreuse peste de 1812. M. l'abbé Nicole m'en a raconté des traits qui font encore mieux

connaître cette âme si belle, si religieuse et si charitable. Ce fléau dura plus de six mois et ce n'est que par la vigilance, la fermeté et le dévouement du gouverneur d'Odessa et de la Nouvelle Russie qu'il se termina aussi vite.

M. de Richelieu avait désiré accompagner l'Empereur Alexandre lors de son entrée en France. Ce prince me dit à moi-même, lorsqu'il me fit l'honneur de venir me voir le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris:

«Votre mari m'en veut un peu de ne pas l'avoir mené avec moi; si j'eusse prévu que cette campagne eût une aussi heureuse issue, il serait ici, mais je vous l'enverrai bientôt».

Cet excellent prince resta près de trois quarts d'heure dans sa visite, à laquelle je fus d'autant plus sensible que je devais cet honneur à son attachement pour M. de Richelieu. Ce fut au mois de décembre 1814 qu'il revint à Paris. Il était chargé par l'Empereur de négocier le mariage de sa soeur avec M. le duc de Berry. La différence de religion fut la raison qui empêcha cette alliance.

2) Notice

SUR LES PREMIÈRES ANNÉES DE MONSIEUR LE DUC DE RICHELIEU ET SUR SA VIE MILITAIRE JUSQU'À SA NOMINATION A LA PLACE DE CHEF DE LA VILLE D'ODESSA.

PAR LE COMTE DE LANGERON.

Odessa, 1 (13) janvier 1825.

Armand Emmanuel Sophie Septimanie duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, ensuite grand veneur, ministre des Affaires Etrangères et président du Conseil des Ministres;

Lieutenant-général au service de Russie, gouverneur militaire des trois gouvernements de la Nouvelle Russie, chef de la ville d'Odessa, des cosaques de la mer Noire et de ceux du Boug;

Chevalier des ordres de St. André, St. Louis, etc. etc. etc. etc...
fils du duc de Fronsac (fils du maréchal de Richelieu) et de M^{lle} de Hautefort, est né à Paris, le 25 septembre 1766.

Le duc de Richelieu, dont l'étonnante ressemblance avec son grand-père frappait tous ceux qui avaient connu le maréchal dans sa jeunesse, était d'une taille élevée et élancée, fort maigre, un peu voûté. A l'âge de

15 ans, sa figure était charmante et elle resta agréable jusqu'à la fin de sa vie. Ce qui en faisait le principal ornement étaient deux grands yeux noirs pleins de feu qui donnaient à sa physionomie une expression, en même temps spirituelle et piquante; il avait le teint fort brun, les cheveux crépus et très noirs; ils blanchirent de bonne heure.

Il fit, à l'âge de 8 ans, ses premières études dans le collège Du Plessis (fondation de sa famille). Cette maison d'éducation était alors et avait toujours été distinguée par la pureté et la sévérité de ses principes et l'excellente direction de l'instruction. M. de Richelieu en fut un des élèves les plus distingués; il y puisa le goût des sciences utiles, des connaissances solides et y acquit les qualités rares et précieuses qu'il porta ensuite dans le monde.

Le caractère de M. de Richelieu s'annonça dès sa jeunesse, par une sévérité de moeurs et même par une espèce de raideur qu'on n'eût pas dû soupçonner dans un jeune homme, qui en trouvait peu d'exemples dans ceux qui l'entouraient et même dans ceux qui lui touchaient de plus près.

Confié à sa sortie du collège aux soins d'un respectable ecclésiastique, l'abbé Labdan, qui depuis a présidé à l'éducation du malheureux duc d'Enghien et est mort, l'esprit égaré, de douleur du lâche assassinat qui termina les jours de ce jeune prince.

Cet instituteur honnête et éclairé sut profiter de toutes les dispositions heureuses qu'il trouva dans le cœur de son premier élève, pour en faire un modèle de toutes les vertus, et s'attacha surtout à lui inculquer ces sentiments d'une piété raisonnable et sans jactance dont l'absence et l'oubli ont causé tous les malheurs du siècle.

M. de Richelieu, né avec un esprit plus solide que brillant et peu fait pour la frivolité de la société de son temps, y portait une réserve, disons même, un embarras, et quelquefois un air de pédanterie dont les causes étaient trop respectables pour qu'on osât en plaisanter: sa vertu en imposait même aux jeunes gens de son âge qui l'estimaient en s'éloignant de lui; il n'était pas à leur hauteur et se trouvait déplacé avec eux; il était timide et embarrassé avec les femmes; cette timidité n'était pas un héritage de famille, cependant dans une société intime et avec des personnes qu'il avait l'habitude de voir et sur l'amitié desquelles il pouvait compter, M. de Richelieu se livrait souvent à une gaieté vive et même quelquefois bruyante, mais l'arrivée d'un personnage moins connu de lui le rendait à sa circonspection habituelle.

Il se jugeait quelquefois sévèrement, il jugeait de même les autres,

et cependant (car les caractères se composent de contrastes) il se livrait souvent avec trop d'abandon à des personnes qui étaient loin de mériter sa confiance; son âme noble et pure ne pouvait soupçonner dans les autres l'astuce ou la perfidie dont lui-même était incapable. C'étaient des défauts sans doute et des défauts fâcheux pour lui et pour les autres, et dont l'influence s'est fait sentir dans les éminents emplois, où il a été appelé; mais heureux encore celui chez qui de pareils défauts proviennent de pareilles causes!

Doué d'une mémoire extraordinaire et d'un esprit froid, rassis et apte à recevoir et à conserver tous les genres d'instruction, qu'il était si empressé d'acquérir et d'augmenter, M. de Richelieu sortit des mains de son instituteur avec beaucoup de connaissances qu'il ne cessa point de cultiver lorsqu'il entra dans un monde alors léger, peu moral, et dont les principes et les exemples étaient dangereux pour un jeune homme; mais dont il ne partagea ni les vices déguisés, ni les brillantes erreurs; il n'y ambitionna pas la célébrité de la jeunesse de son grand-père. M. de Richelieu, loin de partager ce froid et coupable égoïsme qui a caractérisé le XVIII^m^e siècle, portait peut-être même jusqu'à l'extrême la complète abnégation de soi-même et de son intérêt; jamais il ne se comptait pour rien, jamais il ne calculait ses propres avantages, lorsqu'il était question du bien général ou du bonheur d'une autre personne. On n'avait point vu encore avant lui un désintéressement plus entier, plus noble et plus pur.

Marié jeune, trop jeune peut-être (il n'avait pas 17 ans), avec M^{lle} de Rochechouart, le 4 mai 1782, le jour même de la célébration de cet hymen, il partit pour voyager dans la plus grande partie de l'Europe.

Il parcourut l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et la Pologne.

Ces voyages, qui alors étaient à la mode et qui pour quelques jeunes Français ne devinrent qu'une occasion de plus d'étaler leurs ridicules et de choquer par leur fatuité, furent pour M. de Richelieu une source d'instructions nouvelles et un moyen de se former en fréquentant les hommes d'état, les hommes de lettres et en se faisant admettre dans l'intimité des gens respectables plus âgés que lui, société qu'il a constamment préférée à toute autre et où il a toujours eu des succès.

L'Empereur Joseph II, quoiqu'il ne fût pas très-indulgent et surtout pour les Français, dont le ton et les manières ne lui plaisaient pas, sut apprécier M. de Richelieu, le traita avec une grande distinction et même avec un intérêt qu'il accordait rarement.

Parmi les personnages remarquables dont M. de Richelieu obtint aussi l'estime et l'amitié, on doit nommer d'abord le prince de Ligne, l'homme le plus aimable et le plus brillant du siècle, qui a fait jusques à l'âge de 80 ans le charme de tous ceux qui l'ont approché et le désespoir de tous ceux qui ont voulu l'imiter, et qui sous un vernis de frivolité cachait les connaissances les plus étendues et les qualités les plus estimables; il obtint son amitié et l'estime du prince de Kaunitz et du maréchal de Lascey.

Indépendamment des avantages personnels qui distinguaient M. de Richelieu et qui commandaient la vénération et l'attachement, les étrangers ajoutaient à la bienveillance qu'il leur inspirait et qui était très naturelle, celle qui naissait de l'étonnement de voir un Français aussi jeune montrer une modestie, une réserve et un aplomb au-dessus de son âge et dont ses compatriotes ne donnaient pas toujours des exemples; on jouissait aussi dans les pays étrangers de lui en voir parler les langues avec une grande perfection; c'était encore un des talents de M. de Richelieu: il s'exprimait également bien en cinq langues, et cette facilité qu'il dut à sa mémoire et à son application est toujours, lorsqu'on parcourt l'Europe, un grand moyen de bien connaître, de bien juger le monde, où l'on se trouve, et d'en être bien accueilli.

On doit encore faire remarquer une des qualités de M. de Richelieu qu'il devait à une tête froide et à un esprit orné par des connaissances appuyées sur de bonnes bases: il pouvait écrire tout de suite, et sur le sujet le plus abstrait, plusieurs pages sans avoir besoin d'y changer ensuite un seul mot; son style était serré, concis, fort d'idées, plus profond qu'élégant, et sa conversation ressemblait à son style.

Le terme des voyages de M. de Richelieu le rapprocha de sa patrie, il était entré au service militaire le..... (fin 1784) comme sous-lieutenant dans le régiment de la Reine, dragons, et en 1789 il fut fait major en second du régiment d'Estherhazy, hussards.

Après son retour à Paris, M. de Richelieu y vécut quelque temps étranger à la société de cette capitale, où cependant sa naissance l'appelait, et à celle de Versailles dont son caractère et son goût l'éloignaient et où l'attachait, malgré lui, une des premières charges de la Cour. Peu après son retour en France, éclata cette monstrueuse et immense révolution qui devait donner au monde épouvanté le spectacle de tous les crimes et de

tous les genres d'atrocités et de bassesses; les dangers que courait le roi rapprochèrent de lui M. de Richelieu; il vit son devoir dans son assiduité près d'un monarque, vertueux comme lui, et alors si malheureux! Versailles offrait des périls sans cesse renaissants, la famille royale avait besoin de secours et de consolations, Versailles était devenu le séjour de M. de Richelieu.

Le matin de l'affreuse journée du 5 octobre, M. de Richelieu se trouvait à Paris, où cependant il ne venait que rarement et pour peu de temps; il sut bientôt le sujet qui conduisait à Versailles les immenses rassemblements de ces hideux et féroces rebelles, la honte et l'effroi de l'humanité: le Roi allait périr, tout ce qui l'entourait, devait partager son sort. M. de Richelieu part à pied de Paris; la route de Sèvres était obstruée par les infernales légions de tous ces monstres forcenés qui couraient aux assassinats et y entraînaient leurs chefs; il prend le chemin de Meudon, il court, il vole et vient se ranger aux pieds de son Souverain avec les défenseurs du trône.

Mais bientôt la captivité du Roi le sépara de ses serviteurs les plus zélés. Louis XVI livré à ses bourreaux, entouré de ministres pervers et sortis pour la plupart des derniers rangs de la populace, menacé par des assassins qui proscrivaient publiquement sa tête, Louis XVI, enfin peut-être trop indifférent sur sa vie, trop résigné à son sort et faisant plutôt admirer les vertus d'un martyr que celles d'un roi, exigea du dévouement de ses amis et de ses défenseurs le sacrifice le plus entier et le plus douloureux qu'il pût leur imposer, — il les força de s'éloigner.

M. de Richelieu vint à Vienne—c'était la ville qu'il affectionnait le plus, l'estimable bonhomie de la société et le ton sentencieux et froid des Allemands convenaient à son esprit.

Il s'y trouvait au mois d'octobre 1790; un hasard qui influa sur le reste de sa vie, qui lui fit embrasser une nouvelle carrière et trouver une nouvelle patrie, vint l'arracher de Vienne et le jeta en Russie.

Le comte de Langeron, colonel au service de France, avait, avec la permission du Roi, été servir comme volontaire dans l'armée russe.

Il avait fait au commencement de cette année une campagne en Fin-

lande contre la Suède et après la conclusion de la paix avec cette puissance, il était venu en Bessarabie avec l'intention de faire la campagne qui allait s'ouvrir contre les Turcs; mais les dangers qu'offrait la santé de sa femme l'avaient forcé de quitter l'armée et le ramenaient en France; il apprit en chemin la mort de son épouse, aucune raison ne l'appelait plus en France, il s'arrêta à Vienne et y tomba dangereusement malade.

Les soins touchants que lui prodigua M. de Richelieu adoucirent sa douleur, contribuèrent à sa convalescence et furent le fondement de cette amitié chevaleresque qui les unit constamment, dont M. de Langeron s'honore encore, qui a duré plus de 30 ans sans aucune altération et qui les a fait nommer les chevaliers du Cygne.

L'armée russe, pendant l'absence de M. de Langeron, avait attaqué, et pris Kilia; on croyait la campagne finie, et elle devait l'être effectivement, mais l'audace des entreprises de l'amiral Ribas, la prise rapide de Tulschy, celle d'Jzatchy firent juger qu'un essai sur Ismaël, le boulevard des possessions des Turcs dans cette partie de leur empire et la seule forteresse qui leur restât, dans la Bessarabie, pourrait réussir et accélérer la conclusion de la paix que l'on désirait; on soupçonna donc qu'on pourrait faire le siège de cette forteresse.

Un courrier russe, arrivé à Vienne, vint remettre une lettre du prince Potemkin, chef de l'armée russe, au prince de Ligne chez qui M. de Richelieu et M. de Langeron se trouvaient alors; ce dernier qui devait partir le lendemain pour retourner en Bessarabie questionna le courrier, qui donna comme une certitude ce qui à l'armée n'était encore qu'un doute: il annonça comme assurés le siège et la prise d'Ismaël.

A cette nouvelle (cependant un peu prématurée) le jeune Richelieu regarde le fils du prince de Ligne, le prince Charles, colonel dans l'armée autrichienne déjà connu par sa bravoure et par des faits d'armes illustres à la guerre; comme il l'était dans la société par ses qualités aimables et estimables; le prince Charles le regarde aussi; ils se devinent: leurs âmes étaient faites pour s'entendre; «allons-y», s'écrie le jeune Richelieu; «lâche qui s'en dédie» répliqua Charles, et le départ est décidé.

Le cœur paternel du prince de Ligne en souffrit, mais il s'agissait de gloire; à l'âge de son fils, il eut fait comme lui; il pleura, mais il l'encouragea à partir

Les trois jeunes guerriers s'embarquèrent dans de mauvaises chaises de poste découvertes et courant jour et nuit en automne, par un temps obscur, froid et pluvieux, ils arrivèrent en 9 jours à Bender, où se trouvait alors le prince Potemkin.

Ce satrape si grand par son génie, si petit par sa faiblesse, si gigantesque dans ses projets, si ridicule dans ses manies, reçut le prince de Ligne comme le fils d'un ancien ami et M. de Richelieu comme le méritait son nom et sa réputation. Bientôt après leur arrivée il les fit partir avec M. de Langeron pour le Danube, où tous les trois furent destinés à servir sur la flottille, sous les ordres de l'amiral Ribas.

La prise d'Ismaël à jamais célèbre dans les annales de la guerre fut précédée par plusieurs combats de la flottille sur le Danube; ce fut dans ces engagements, dont plusieurs furent très-chauds, que M. de Richelieu fit ses premières armes et montra l'assurance d'un vieux héros et le courage froid et en même temps brillant qui distinguait son grand-père; il était avec des Russes, ils se connaissaient en valeur et leurs vieux soldats admirèrent celle du jeune étranger.

Enfin arriva le jour de cet assaut mémorable qui n'a jamais eu d'exemple et n'en aura peut-être jamais, assaut dans lequel on vit 23,000 Russes commandés par ce Souvorow, sous lequel ils ont toujours été invincibles, forcer 40,000 Turcs derrière une enceinte très-élevée et précédée par un fossé profond de plusieurs toises. Cette disproportion étonnante entre les vainqueurs et les vaincus fut encore augmentée par les chances inévitables dans un assaut: 3,000 zaporogues ne parvinrent pas jusqu'à la ville, 6,000 soldats périrent en l'escaladant, et alors aucun des défenseurs d'Ismaël n'avait perdu la vie, de sorte que l'on peut dire que 40,000 Turcs furent détruits dans de forts retranchements par 14,000 Russes. Cependant on connaît la bravoure individuelle des osmanlis, je dirai même que jamais elle ne parut avec plus d'éclat que dans cet assaut, où toutes les victimes défendirent leur vie avec l'acharnement du désespoir et ne tombèrent que percés de plusieurs coups.

Mais laissons M. de Richelieu peindre, avec sa modestie ordinaire et avec la vérité qui a toujours dicté ses écrits, la part qu'il prit à cet assaut où il mérite par son sang-froid et son intrépidité les éloges qui lui furent, accordés par l'armée russe et que personne ne lui contesta.

«Nous passâmes à une heure du matin sur la rive gauche du Danube, où nous trouvâmes les troupes qui devaient composer notre colonne (cette colonne était sous les ordres du brigadier Hercule Marcow); elles consistaient en 5 bataillons d'infanterie, faisant à peu près 3,000 hommes, et, 1,000 cosaques zaporogues qui devaient faire notre avant-garde, mais qui ne débarquèrent pas.

«L'embarquement des troupes se fit avec ordre; elles furent distribuées sur des chaloupes et des bateaux plats que l'on fit haler le long du rivage.

«La première colonne de terre composée de 200 hommes du régiment d'Apschéron et de 2,000 grenadiers du régiment de Fanagory, dont le comte Souvorow était chef, devait agir de concert avec nous, et lors de notre débarquement vis-à-vis la batterie située à la gauche du bastion de pierre, elle devait escalader le retranchement qui joignait ce bastion au Danube et chercher à s'emparer du bastion même en le tournant.

«Au signal, donné par une fusée, nous nous mîmes en marche de concert; on ne peut se représenter un spectacle plus imposant et majestueux que celui qui s'offrit alors à nos yeux: la nuit était très-obscur, un brouillard épais ne nous permettait pas de distinguer autre chose que le feu de notre artillerie; ce feu, partant de la rive droite du Danube et des bâtiments de la flottille, se réfléchissait dans les eaux et offrait le coup d'œil le plus extraordinaire.

«A peine avions-nous parcouru quelques toises que le brouillard commença à se dissiper, et les Turcs qui n'avaient pas tiré pendant toute la nuit s'apercevant de notre mouvement (tous les Turcs étaient à leur poste; ils avaient été prévenus du moment de l'assaut par un déserteur qui fut trouvé enfermé dans un cachot et fut tué par ses camarades) commencèrent de leur côté un feu très-vif qui acheva d'embraser l'horizon; un moment après, lorsque nous nous approchâmes de la ville, le feu de la mousqueterie commença dans toute l'étendue du rempart; ce fut alors que la ville parut à nos yeux comme un volcan; un cri universel de «allah!» vint encore rendre plus imposant ce moment dont rien ne peut donner d'idée!

«Nous avançons cependant toujours au milieu de ce feu épouvantable; les décharges de mousqueterie étaient si multipliées et se succédaient si rapidement, que je puis assurer n'avoir jamais vu dans des manœuvres de paix un feu de file aussi nourri et aussi soutenu.

«Nous abordâmes au rivage où l'on ne pouvait débarquer que dans un endroit très-étroit (la plage étant embarrassée par les débris des bâtiments de la flottille turque coulée à fond pendant le siège).

«En abordant, le prince Charles de Ligne, qui se tenait à l'extrémité

de la chaloupe pour pouvoir sauter à terre le premier, reçut une balle de fusil dans le genou gauche; le coup le renversa; un sergent d'ordonnance et moi le relevâmes et, son courage l'emportant sur la douleur qu'il ressentait, il sauta à terre à travers une grêle de balles et de mitraille qui parlaient du bastion de pierre dont nous n'étions pas à plus de vingt pas.

« Nous fîmes descendre promptement les 40 chasseurs qui montaient notre chaloupe, et nous restâmes quelques minutes à attendre que le reste de nos gens pût débarquer; ce moment fut très-chaud et nous coûta beaucoup de monde.

« Les Turcs, dès qu'ils s'aperçurent de notre débarquement, abandonnèrent la batterie qui était vis-à-vis de nous et s'enfermèrent dans le bastion de pierre; ce fut un grand bonheur pour nous, car si l'obscurité ne les eût pas empêchés de découvrir notre petit nombre, ils nous auraient infailliblement rejetés dans le Danube, où nous aurions tous périés, nos chaloupes s'étant retirées.

« Lorsque nos bataillons furent débarqués (ce qui demanda un peu de temps) on les fit mettre en colonne, et le mouvement se fit avec plus d'ordre que l'on n'aurait pu l'espérer de la situation où nous nous trouvions. M. de Richelieu ne connaissait pas encore la discipline admirable de l'armée russe et la subordination et la rare intrépidité de ses soldats.

« En même temps la première colonne escaladait le retranchement et la palissade, non sans une grande perte que lui causait ainsi qu'à nous le feu du bastion de pierre. Le prince Lobanow, colonel du régiment d'Apschéron, qui commandait les 200 enfants perdus de son régiment en perdit 180, et eut le corps traversé d'une balle; il est maintenant général en chef, chevalier de St. André et ministre de la justice. Nous fûmes très-utiles à cette colonne: notre présence et notre secours encouragèrent les grenadiers de Fanagory qui, après être entrés dans la ville, se joignirent à nous.

« Pendant le temps que nous restâmes le long de la plage et que nous marchâmes pour nous réunir à la première colonne, nous eûmes au delà de la moitié de nos officiers tués ou blessés; M. de Richelieu reçut alors une balle qui traversa son bonnet, coupa quelques cheveux et lui effleura la tête. Le rivage était jonché de morts; le brigadier Markow vint à nous dans ce moment et voyant que le prince de Ligne ne pouvait plus se soutenir qu'à l'aide de deux hommes, et que même avec ce secours il lui était impossible d'avancer dans un terrain fangeux et plein de débris de maisons, il l'engagea à retourner à bord d'un vaisseau pour se faire panser, et lui-même alors reçut une balle qui lui fracassa le pied; je les fis embar-

quer tous les deux dans le seul bateau qui restait encore près du rivage et je retournai à la tête de la colonne.

«Le prince de Ligne désespéré que sa blessure le mît hors d'état de rester jusqu'à la fin de ce mémorable assaut, où il se promettait de se couvrir de gloire, versait des larmes de douleur et de colère; moi-même je me trouvai alors dans une situation bien pénible: j'avais désiré d'accompagner le prince de Ligne, bien sûr qu'avec lui je faisais tout ce qu'on pourrait faire de mieux, et alors je me trouvais isolé, incertain de ma position et combattant avec des gens dont je n'entendais pas la langue.

«Nous fûmes enfin tirés du poste désagréable où nous nous trouvions; un officier du régiment de grenadiers de la mer Noire, qui faisait partie de notre colonne, vint à nous pour nous engager à soutenir son bataillon qui, s'étant déjà fort avancé, était au moment d'être accablé par les ennemis; nous nous portâmes en avant après avoir passé la batterie et le retranchement qui l'entourait, nous fûmes engagés dans des rues étroites et entre des masures, où il nous fut impossible de conserver l'ordre que nous avions gardé jusqu'alors; ne voyant pas celui qui avait pris le commandement de notre colonne, et ignorant, où je devais porter mes pas, je m'aperçus que du côté du rempart à ma gauche on faisait un feu très vif, que je jugeai être celui de la seconde colonne, commandée par le général-major Lascy; je me dirigeai de ce côté, et appelant (autant que je le pouvais) tous les chasseurs qui se trouvaient auprès de moi, je parvins avec eux au pied intérieur du rempart sur lequel j'aperçus plusieurs de nos soldats; je ne m'étais pas trompé dans mon calcul: c'était en effet la colonne du général Lascy, qui parvenait au sommet du rempart. Les Turcs, logés dans le bastion le plus proche, faisaient sur cette colonne un feu très vif de canon et de mousqueterie. Je gravis avec les gens qui m'avaient suivi le talus intérieur du rempart et je rencontrai le général Lascy. Le général Lascy ne connaissait point M. de Richelieu, il le vit à la tête des chasseurs, les animant par son exemple; il lui parla russe; M. de Richelieu lui répondit en allemand; à la manière dont il le parlait, le général le prit pour un Livonien et l'employa utilement pendant tout le temps que dura l'assaut sans savoir qui il était; la valeur et l'intelligence que M. de Richelieu fit paraître engagèrent le général Lascy à le faire chercher dans l'armée le lendemain de l'assaut pour le recommander particulièrement; il y eut même à son sujet un ordre du jour. Personne ne se présenta et le général eut ignoré celui qui l'avait si bien secondé, si un hasard ne lui eut pas fait rencontrer M. de Richelieu deux jours après; lorsqu'il apprit son nom, il voulut le présenter lui-même à Souvorow et le cita dans

sa relation avec les plus grands éloges. Ce fut une véritable satisfaction pour moi de me réunir à un général aussi distingué, et qui montra dans cette occasion qu'il n'avait pas usurpé sa réputation.

«Nos soldats avaient commencé à riposter au feu des Turcs et ce feu était cause que nous avançons très-lentement; les Turcs à couvert derrière leurs traverses nous faisaient essayer beaucoup de pertes; en vain le général Lascy et tous les officiers dont la conduite était au-dessus de tout éloge employèrent les menaces et même les prières pour faire cesser ce feu inutile et dangereux, ils n'y réussirent que difficilement: pendant longtemps nos soldats ne se servirent de la baïonnette que contre le peu des Turcs qui, par un excès de bravoure ou de désespoir, venaient se précipiter sur nous et y trouvaient une mort certaine. Le rempart était partout coupé par des traverses qui se renouvelaient tous les cinquante pas, et lorsqu'à force de peine nous avions chassé les Turcs [de l'une ils se retiraient derrière l'autre et s'y défendaient avec le même acharnement.

«Après avoir emporté celle qui se trouve au-dessus de la porte de Khotim, nos soldats éprouvèrent un moment d'effroi qui pensa nous devenir funeste; quelques-uns de ceux qui étaient les plus avancés, ayant été sabrés par les Turcs qui firent entendre un cri spontané de «allah!» et s'avancèrent sur nous, la terreur se répandit parmi nos gens, et ils reculèrent de près de 50 pas; mais bientôt ils se ranimèrent et, s'avancant de nouveau, remarchèrent en avant et mirent dans ce mouvement une telle vigueur, que nous fûmes bientôt maîtres du bastion dont la traverse attaquée nous défendait l'entrée.

«Comme alors nos cartouches commençaient à s'épuiser, que le courage des Russes augmentait en raison des obstacles qu'ils surmontaient et que celui des Turcs s'abattait dans une proportion semblable, le succès devenait à chaque instant plus probable; cependant nous commencions à être fatigués de la longueur d'un pareil combat.

«Nous aurions dû être tirés plus tôt d'inquiétude, mais la troisième colonne, commandée par le général Meknopp, avait trouvé beaucoup plus de résistance que celle du général Lascy, et quoique l'espace, qu'elle eût à parcourir pour se réunir à nous, fût beaucoup moindre que celui que nous avions parcouru jusqu'à ce moment, le temps, qu'elle avait perdu par l'opposition qu'elle avait rencontrée dans l'escalade, l'avait retardée, et au lieu de nous épargner la moitié du chemin en venant se réunir à nous, il nous avait fallu le faire presque en totalité puisque l'endroit où nous nous rejoignîmes n'était pas à plus de 100 toises de celui où son attaque avait eu lieu.

«Cette colonne avait beaucoup souffert et son chef avait été blessé à

mort. En approchant du grand bastion qui se trouve entre les portes de Khotim et de Bender, nous éprouvâmes de nouveau une résistance très-vigoureuse. Dans ce moment, M. de Richelieu reçut encore une balle qui lui déchira sa tunique sans le blesser. Les Turcs entassés en foule dans ce bastion en défendaient l'entrée avec fureur; les soldats russes, rassemblés de tous les côtés, formaient un cercle éloigné de quarante à cinquante pas de leurs ennemis; ils avançaient de 4 à 5 pas la baïonnette en avant et ensuite reprenaient leurs places et paraissaient incertains. Le silence des deux partis et la fière contenance des individus formaient le plus imposant spectacle; on resta plus d'un quart d'heure dans cette position.

«C'était dans ce bastion qu'était le séraskir; sa tente y était établie et l'intérieur était rempli d'habitations souterraines destinées à loger une partie de la garnison; il s'y trouvait aussi un assez grand nombre de femmes.

«Le séraskir était un homme d'un grand courage; le sabre dans une main, un pistolet dans l'autre, il se tenait à la tête de ses gens et était entouré par ses musiciens qui, chose étonnante, faisaient entendre le son de leurs instruments: il semblait nous braver et nous attendre. Un Anglais, nommé Fot, officier de marine qui était venu à l'assaut comme volontaire, se précipita sur le séraskir dans l'intention de le faire prisonnier, mais le Turc le tua d'un coup de pistolet; ce moment fut le signal qui détermina les Russes à se jeter sur l'ennemi: un cri général de victoire se fit entendre de toutes parts et les Turcs n'opposèrent plus de résistance; nous entrâmes alors dans le bastion avec la violence d'un torrent qui rompt ses digues.

«Il y avait dans ce bastion 3 à 4,000 Turcs dont aucun n'échappa. Quoiqu'ils fussent au moins en aussi grand nombre que ceux qui les attaquaient, l'idée ne leur vint pas de se défendre, soit que se voyant pris de tous les côtés, ils crurent la résistance inutile, soit que leur courage étant énérvé par un combat aussi long, ils se convainquirent que leur heure était venue et lorsque cette opinion s'empara d'eux, ils se livrèrent à la mort avec une complète résignation. Dans une maison placée près de ce bastion, on trouva un jeune sultan de la famille Gueray, âgé de 14 ans, qui, assis sur des coussins, fumait tranquillement sa pipe sans s'inquiéter de ce qui se passait autour de lui; je ne puis concevoir par quel heureux hasard il échappa à la proscription qui enveloppa ses quatre oncles, le séraskir et tous les pachas à l'exception d'un seul. On envoya ce jeune enfant à Pétersbourg, où l'Impératrice Catherine le fit traiter avec distinction.

«Ce massacre fut le dernier acte de cette sanglante tragédie, dont aucune description ne peut rendre l'horreur ni peindre le danger».

Au milieu de ce carnage une jeune fille de huit ans, très richement habillée, se jette aux pieds de M. de Richelieu qui ne la garantit qu'avec peine des baïonnettes et des piques qui venaient la chercher jusque dans ses bras; cette charmante enfant caressait son libérateur qui rendit grâce au hasard heureux qui avait conduit cette infortunée auprès de lui. Après la prise du bastion, il retourna avec elle auprès du bastion de pierre, où il trouva le colonel Emmanuel Ribas, frère de l'amiral, qui parlementait avec 700 Turcs enfermés dans ce bastion; lorsque ces malheureux eurent aperçu cette jeune fille, ils poussèrent des cris affreux et demandèrent qu'on la leur rendit; l'intérêt qu'ils y prenaient prouvait la distinction de la naissance de cet enfant; M. de Richelieu se refusa longtemps à la remettre entre leurs mains et ne s'y détermina que d'après la parole que lui donna le colonel Ribas qu'elle lui serait remise le lendemain; mais ni l'un ni l'autre n'ont jamais pu la retrouver.

Après la prise d'Ismaël, pour laquelle M. de Richelieu reçut de l'Impératrice Catherine la croix de St. Georges de la 4-ème classe et une épée d'or avec l'inscription: *à la bravoure*, il revint à Iassy, où le prince Potemkin avait transporté son quartier général et, après y avoir passé quelque temps, il vint à Vienne et dans l'hiver alla à St.-Pétersbourg, où le conduisit le prince de Nassau, amiral au service de Russie, vainqueur des Turcs de la mer Noire en 1788 et des Suédois de la Baltique en 1789, mais qui en 1790 avait payé bien cher ses premiers succès par la sanglante défaite de Rochensalm, où le Roi de Suède Gustave III avait détruit la flottille russe que M. de Nassau commandait.

Cet homme le plus extraordinaire, le plus brillant des aventuriers, dont l'intrépidité égalait celle de Charles XII, mais dont les talents n'égalèrent pas l'intrépidité, présenta M. de Richelieu à l'Impératrice; elle le reçut avec une distinction qui tenait peut-être autant au petit orgueil de voir son uniforme porté par le petit-neveu du cardinal de Richelieu qu'aux services qu'il avait rendus; elle le fit colonel (il n'était que major au service de France); il fut reçu dans son intimité, dans ses petites réunions de permitage, où elle aimait à se délasser du poids de la représentation. Peu de personnes étaient admises dans ce sanctuaire et jamais l'on y avait vu quelqu'un du grade ni de l'âge de M. de Richelieu.

M. de Richelieu revint à Vienne au printemps; il y passa l'hiver de

1791 à 1792; il alla de nouveau à Pétersbourg, d'où l'Impératrice l'envoya porter à M. le prince de Condé 60,000 ducats d'or destinés à l'entretien du corps d'émigrés qu'il avait rassemblé dans le Brisgau; il fit la campagne insignifiante de 1792 avec ce corps joint à un corps autrichien sous les ordres du prince Antoine Estherhazy.

Après cette campagne, il revint encore à Vienne et, en 1793, lui et M. de Langeron furent attachés comme officiers russes à l'état-major de la grande armée autrichienne destinée à agir dans les Pays-Bas contre les républicains français; ils furent de plus chargés de rendre compte des événements de la guerre à l'Impératrice Catherine par l'intermédiaire de M. le comte Estherhazy à qui les princes français avaient confié près d'elle leurs intérêts. M. d'Estherhazy était l'ancien colonel de M. de Richelieu.

M. de Richelieu fit à l'armée autrichienne en France, dans les Pays-Bas et sur le Rhin les campagnes de 1793 et 1794.

Ces deux campagnes qui ne se terminèrent pas heureusement pour l'Autriche furent célèbres par beaucoup d'événements, par de grands succès et par de grands revers.

M. de Richelieu à qui il ne manquait que d'appliquer la pratique à la théorie de l'art militaire, dont il avait fait une étude approfondie, put aisément dans le cours de ces deux années s'instruire également par les belles opérations qu'il vit entreprendre et exécuter et par les fautes qu'il vit commettre.

Il assista aux sièges de Valenciennes, de Condé, de Quesnoy, de Dunkerque, de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Tourcoing, de Tournay, de Fleurus, aux combats du camp de César, de Giffeld, de Lesscrinkonke, de Rosentalt etc. etc.

Il se trouvait partout, où il pouvait acquérir de la gloire et de l'instruction; souvent à l'avant-garde et aux avant-postes, lorsqu'ils étaient engagés; attaché dans les sièges au corps du génie, se trouvant dans les batailles auprès des généraux les plus exposés, on le vit charger avec l'intrépide régiment de la *Foux*, avec les hussards de *Barco* et marcher avec les grenadiers à l'assaut du chemin couvert de Valenciennes.

Les volontaires ont leurs places marquées au quartier général, et dans les combats auprès des généraux en chef; mais souvent la nécessité de mieux voir et de donner des ordres enchaîne la bravoure des chefs, loin des endroits les plus exposés; et c'était à ces endroits, où la valeur brillait d'un plus grand éclat, que M. de Richelieu croyait devoir se trouver.

Son zèle constant, son activité prodigieuse, sa brillante valeur lui méritèrent dans l'armée autrichienne la même considération qu'il avait obtenue dans l'armée russe; particulièrement distingué par les généraux: prince de Cobourg, comte Ferraris, comte Clerfait, prince de Valdec, prince Hohenlohe, comte de Bellegarde etc., ami et compagnon d'armes des jeunes officiers les plus connus par leur bravoure et leurs talents: le prince Charles Schvarzenberg, le comte Merfeldt, le comte Guélay, le comte François de Drischtein, Ducabianchy, Orlandini etc...—il mérita et obtint l'estime de tous ceux dont elle était à ambitionner et il fit partout honneur à son nom et à son ancienne patrie.

En octobre 1794 l'armée autrichienne, forcée par une suite de revers d'abandonner les Pays-Bas et la Meuse, se retira derrière le Rhin; cette retraite mit fin à la campagne. M. de Richelieu revint passer l'hiver à Vienne et au printemps il partit pour la Russie avec le comte de Langeron; leur destin les y appelait alors impérieusement; les malheurs intérieurs de leur patrie joints à ses succès extérieurs leur en interdisaient l'entrée pour longtemps; l'armée russe devait être leur refuge et ils ne pouvaient en trouver un plus honorable. En allant à Pétersbourg, ils passèrent à Tarchan chez le vieux maréchal Roumianzow, le héros de la guerre de 1770 contre les Turcs, le vainqueur de Kahoul, homme d'un esprit supérieur, d'un grand talent, mais d'un caractère dur et bizarre, chef exact et sévère, mais plutôt calculateur qu'audacieux et plus habile général qu'impétueux soldat.

Il sut apprécier M. de Richelieu et lui proposa la place de colonel en second de son régiment de cuirassiers de l'ordre de Saint-Georges.

Il nomma M. de Langeron à celle de vice-colonel de son régiment de la Petite Russie, grenadiers; ils arrivèrent à Pétersbourg munis d'une lettre de recommandation qui était un ordre pour le ministre de la guerre.

Ils ne trouvèrent plus à la Cour de Russie les mêmes prévenances qu'à leur début. M. de Richelieu ne fut plus admis aux sociétés de l'ermitage; la Cour des Bourbons et celle de la noblesse française étaient perdues, et on les expédia assez sèchement à leurs régiments, où ils allaient alors plutôt par nécessité que par attrait.

Ces deux régiments étaient cantonnés près de Dubno en Volhynie; on venait d'occuper cette province d'après les frontières convenues dans le second partage de la Pologne. Les Polonais, désespérés et peu disposés à

se soumettre autrement que par la force au nouveau joug qu'on leur destinait, devaient être ménagés et les Russes n'en sentaient pas assez l'obligation, imposée cependant également par la pitié et par la prudence. M. de Richelieu, quoique revêtu d'un uniforme qui ne pouvait plaire aux Polonais, sut par son humanité, par sa loyauté et par la réserve de sa conduite adoucir les malheurs et acquérir parmi eux des amis.

En 1797, M. de Richelieu, obtint par son rang d'ancienneté le grade de général-major et le régiment des cuirassiers de l'Empereur; cette grâce (si c'en était une alors) fut pour lui la source de trois ans de désagréments. Paul I-er détestait ce régiment qu'il croyait avoir été rempli des espions dont sa mère l'entourait. Soupçon peu fondé, mais que l'on ne pouvait détruire dans l'esprit de ce prince. M. de Richelieu, quoique assurément fort innocent de ce qui avait pu se passer dans ce régiment avant même qu'il le connût, partagea l'animadversion que l'Empereur lui portait; il fut cependant avancé au grade de lieutenant-général en 1799.

Il avait encore un autre tort aux yeux de Paul I-er; il était militaire, mais il n'était pas caporal, et il fallait l'être avec lui; son régiment dont il mérita bientôt le dévouement et la confiance l'eût suivi avec abandon dans les rangs des ennemis, mais il n'était pas très-avancé dans la science profonde de la parade; cantonné à Tzarskoë-Sélo près de Pétersbourg, il était de toutes les manoeuvres qui avaient lieu plusieurs fois à Gatchina; à chaque manoeuvre une faute même légère enflammait la fureur de Paul et M. de Richelieu réprimandé, grondé sans cesse, chassé du service, repris, rechassé encore, après avoir épuisé toutes les disgrâces, quitta enfin un poste si désagréable, renonça au service de Russie et vint se fixer à Vienne, où il trouva des consolations dans le sein de l'amitié et où il vécut quelque temps sans emploi, sans occupations, mais tranquille, heureux et ne regrettant rien.

Pendant tout le temps du règne de Paul, M. de Richelieu n'eut un moment d'intervalle aux dégoûts dont il était abreuvé, que lorsqu'il marcha avec son régiment en Lithuanie et resta quelque temps cantonné près de Vilna pour une guerre contre la Prusse aussi subitement abandonnée qu'elle avait été légèrement projetée.

Après l'avènement de Napoléon au Consulat ou plutôt déjà au suprême pouvoir et le rapprochement entre la Russie et la France, qui fut le résultat du changement de gouvernement de cette dernière puissance, M. de Richelieu alla faire un voyage à Paris.

On pouvait croire que le désir, bien légitime assurément, de retirer quelques débris de l'ancienne fortune de sa famille était la cause de ce voyage qui pouvait lui offrir encore alors beaucoup de désagréments et même quelque danger; mais ce n'était pas le motif qui guidait M. de Richelieu: il en avait un autre plus noble, plus digne de lui.

La succession de son père était immense, mais grevée de dettes qui devaient en absorber la plus grande partie; le sort des créanciers était incertain si M. de Richelieu ne venait pas lui-même réclamer sa fortune, en recevoir une partie et l'abandonner à ces mêmes créanciers; il le fit et ne se réserva rien. Il assura le sort de ses deux soeurs qu'il chérissait et qui étaient si dignes de l'avoir pour frère; il satisfit à toutes les créances et à toutes les justes prétentions de ceux dont ses ancêtres étaient débiteurs et lui seul trouva très-simple une conduite aussi admirable qui étonna tous ceux que la révolution n'avait pas accoutumés à voir faire de pareils sacrifices.

Le Grand Duc Alexandre avait constamment accordé à M. de Richelieu un intérêt, disons même une amitié, qui les honorait également tous les deux. Pendant le séjour de M. de Richelieu à Pétersbourg et à Tzarskoë-Sélo, il l'avait admis (autant que cela lui était encore possible) dans son intérieur; souvent il lui confia ses chagrins, ses inquiétudes; sa confiance ne pouvait être mieux placée.

Dès qu'il fut monté sur le trône en 1801, il le rappela de Vienne et bientôt après lui confia l'administration de la ville naissante d'Odessa. Cette destination fit parcourir à M. de Richelieu une nouvelle carrière.

3) Notice

SUR ONZE ANNÉES DE LA VIE DU DUC DE RICHELIEU à ODESSA POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE SA VIE.

PAR CH. SICARD, CONSEILLER DE COMMERCE ET CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES, 1827.

Cette notice fut remise à la famille de M. le duc de Richelieu accompagnée de la lettre suivante du comte de Nesselrode au comte Pozzo di Borgo:

St.-Pétersbourg, le 8 mars 1828.

La famille de feu M. le duc de Richelieu s'est adressée à M. Sicard

à Odessa pour obtenir par son entremise des détails de la vie de cet homme d'état pendant son séjour en Russie.

M. Sicard s'y est prêté avec empressement, et après avoir recueilli toutes les notions qui étaient à sa portée et qui peuvent répandre quelque jour sur l'histoire de la vie du duc, il les a soumises au Ministère Impérial pour que celui-ci puisse les envoyer à Paris s'il n'y trouve par d'inconvénient.

J'ai parcouru ces notions avec un véritable intérêt, et ne pouvant qu'approuver l'esprit dans lequel elles ont été recueillies je me fais un devoir de les transmettre à V. E. en vous priant, M. le Comte, de vouloir bien les communiquer, de la part de M. Sicard, à la famille de feu le duc de Richelieu.

Recevez, etc...

AVANT-PROPOS.

Je vis depuis 22 ans à Odessa; j'y arrivai en 1804, une année après que M. le duc de Richelieu en avait été fait gouverneur. J'ai eu l'honneur et le bonheur de vivre beaucoup avec lui, j'oserais dire même dans son intimité, malgré toute la distance que son nom, son rang, et tant d'autres supériorités qu'il avait sur moi mettaient naturellement entre nous.

L'estime, ce sentiment qui était la base nécessaire de ses affections, fut mon premier et seul titre auprès de lui dans le principe; il s'accrut avec le temps de beaucoup d'indulgence, de bienveillance et de confiance qu'il m'a continuées jusqu'à sa mort.

Pair de France, ministre ou président du Conseil, au milieu de ses grandes et nombreuses occupations, il voulait bien penser à moi, m'écrire, et toujours avec épanchement et bonté; je m'en honorerai toute la vie, sans avoir la prétention de m'en faire un mérite personnel; c'est à lui essentiellement, à sa belle âme et à son bon cœur, qu'appartient le mérite de ne pas avoir oublié un homme obscur, qui n'avait à lui offrir qu'un attachement bien pur, il est vrai, mais entièrement stérile. Je ne fus pas le seul heureux sous ce rapport, car il n'oublia aucun de ceux qu'il avait affectionnés. Il conserva dans sa pensée et dans son cœur les hommes, les pays qu'il avait administrés pendant 11 ans et jusqu'aux arbres qu'il avait plantés dans nos steppes désertes. Toujours animé du désir et du besoin de faire le bien à tous, il ne se reposait jamais sur la satisfaction de l'avoir opéré, mais il voulait en faire encore; ce fut sa passion. Il n'y

avait que la raison d'état et le calme d'administrateur, qui pussent modérer l'élan de son âme vers ce but unique de sa vie; cette tension permanente vers ce seul et grand objet le portait à un travail assidu et à des études suivies, en administration, en économie politique et statistique. Sa conversation en était nourrie; il parlait volontiers haute politique, institutions et administration, saisissait avidement, discutait, comparait toutes les idées et les faits qu'il trouvait applicables à son administration dont il parlait souvent en termes généraux, toujours d'abondance, avec plaisir et intérêt, s'applaudissant peu personnellement de ses grands et nombreux succès qu'il attribuait plutôt à la sollicitude du gouvernement ou à la marche naturelle des choses *), avouant avec candeur et dignité, exagérant même les erreurs qui avaient pu lui échapper dans l'étendue de cette administration, encore plus expansif dans son intérieur, il se livrait avec tout l'abandon qu'inspire la pureté de la conscience et des intentions.

C'est dans ces conversations que j'ai pu connaître et apprécier les pensées, les principes et les connaissances justes et étendues de M. le duc de Richelieu sur toutes ces matières, tandis que j'en voyais et ressentais les effets de fait, comme administré; c'est dans le cours de mes relations personnelles et par ma correspondance avec lui, que j'ai appris également à connaître et apprécier dans toute leur étendue son âme et son cœur, ses sentiments nobles et élevés, ce caractère antique, vrai type de l'honneur et de la vertu; un homme enfin qui par le plus heureux assemblage de vertus et de talents, de grandes et belles qualités, fut à la fois honnête homme par excellence, homme d'état distingué, bienveillant et infatigable; homme privé aimant et aimable, spirituel, simple et modeste, qu'une mort précipitée, sa modestie et les passions ont fait trop peu connaître et apprécier, mais auquel le temps et la justice assigneront bientôt le rang distingué qu'il a mérité **).

*) Il m'écrivait de Paris en janvier 1815: «J'ai à répondre à deux lettres de vous qui m'ont fait beaucoup de plaisir, mon cher ami; la première contenant votre travail sur les sommes entrées par la quarantaine d'Odessa. Ce tableau est vraiment satisfaisant et sans se donner le mérite d'un succès qui tient de la nature des choses, il est toujours agréable que cela se soit passé sous mon administration».

**) Déjà une voix auguste a fait entendre les paroles suivantes: «Je pleure le duc de Richelieu comme le seul ami qui m'ait fait entendre la vérité; c'était le modèle de l'honneur et de la loyauté. Les services qu'il nous a rendus éterniseront en Russie la reconnaissance de tout ce qui est honnête. Je le regrette pour le Roi qui ne trouvera dans aucun autre un désintéressement aussi désintéressé; je le regrette pour la France, où il fut mal apprécié et à laquelle cependant il a rendu et devait rendre encore de si grands services».

Je peux donc écrire une partie de la vie du duc de Richelieu avec quelque connaissance de cause, et ce titre suppléera, j'espère, à l'insuffisance de mes moyens littéraires. Mon profond attachement pour lui ne doit faire suspecter ni ma véracité, ni mon impartialité; je le connaissais trop ennemi de la flatterie, il écartait trop la louange même pendant sa vie, pour que je veuille le flatter ou le louer après sa mort. Je dois être vrai et je le serai, ne serait-ce que par respect pour sa mémoire; d'ailleurs je suis intimement convaincu que la vérité seule sera toujours sa plus belle apologie. S'il était encore en vie, il me défendrait même de la faire valoir à son avantage comme il le fit lorsque je publiai mes lettres sur Odessa en 1814, où il ne me permit pas de le nommer.

Pierre le Grand avait pressenti les destinées de la mer Noire sous l'empire de Russie; Catherine II les dévoila par ses victoires et ses acquisitions sur les Turcs; il était réservé à l'Empereur Alexandre de les accomplir. Les plaines immenses de la Russie Méridionale venaient de s'agrandir du Boug au Dniester. Un sol vierge et des plus fertiles ne demandait que des bras pour produire et un débouché pour ses productions. Déjà le traité de Kainardjii en 1774 et la convention explicative de 1779, en stipulant pour les bâtimens russes faculté de naviguer librement dans la mer Noire par les Dardanelles, l'avaient affranchie de la domination exclusive des Turcs; il ne restait plus qu'à étendre cette faculté aux autres pavillons européens, et à leur offrir un port sur les côtes septentrionales pour les mettre en relation avec la Russie.

La ville de Kherson, située sur la rive droite du Dniester et à 17 lieues de son embouchure, avait été d'abord fondée à cet effet; mais c'était une position de nécessité, soumise à beaucoup d'inconvénients, qui ne pouvait faire atteindre à cette ville, et remplir encore moins le grand but qu'on se proposait; aussi dès que la Russie eut acquis sur les Turcs le pays qui s'étend du Boug au Dniester, elle fonda Odessa au fond de la baie, dite Kodja-Bey, en 1793. Ce nouvel établissement languit par différentes causes jusqu'à l'avènement au trône de l'Empereur Alexandre I *).

Alors l'importance et la destination d'Odessa furent justement appréciées dans toute leur étendue; l'on sentit et avec raison qu'il ne s'agissait

*) Le revenu de la douane d'Odessa (Kodja-bey alors) pour l'année 1795 fut d'une 30 de roubles; il s'est élevé en 1826 à près de 4 millions.

pas de fonder Odessa uniquement pour avoir une ville de plus dans l'empire, mais pour en faire l'anneau de communication entre la Russie méridionale ainsi que les provinces y affluant et toute l'Europe; qu'il fallait exciter à la production par un point d'écoulement, et animer ce point par la reproduction, ou en d'autres termes, qu'il fallait exciter, encourager, développer l'agriculture et l'industrie, à peine naissantes en ces contrées, en accroître et y appeler la population par le commerce, et développer, agrandir ce commerce à son tour par des encouragements et l'accroissement successif de l'agriculture et de l'industrie.

Telle fut la haute destination primitive d'Odessa, tel fut l'important problème dont l'Empereur confia la solution à M. le duc de Richelieu en le nommant, dans l'année 1803, gouverneur d'Odessa. Ce choix fut d'abord suggéré sans doute par la confiance et l'estime personnelles dont le Souverain honorait le duc de Richelieu. Ce choix devait avoir la plus grande influence sur les destinées futures de la Russie Méridionale, qui vaste, mais inculte, fertile, mais sans bras, forte de jeunesse, mais dans l'inertie, avait besoin d'un foyer, d'où partiraient les rayons vivificateurs, seuls capables de lui imprimer le mouvement. Ce choix fut donc en même temps dicté par la haute opinion qu'on avait des talents et de l'activité du duc, de son zèle, et de son amour pour le bien; il fut jugé digne en un mot de comprendre et de réaliser les hautes conceptions du Souverain. Les résultats ont prouvé qu'il avait été bien jugé. Le duc arriva à Odessa au commencement de 1803 (³/₁₅ mars); cette ville, ou plutôt bourgade alors, n'avait pas de chef supérieur sur le lieu, elle était administrée, comme les autres petites villes, par sa municipalité et la police locale, sous les ordres des autorités supérieures qui siégeaient à Kherson, chef-lieu du gouvernement; (on sait que la Russie est divisée en provinces qu'on appelle gouvernements qui prennent le nom de la ville où siège l'autorité de la province). Son revenu municipal était à peu près nul, malgré la concession du 25% sur le produit de sa douane que lui avait accordé l'Impératrice Catherine puisque ce produit même était presque nul. Sa population était de 4 à 5 mille âmes en Russes, Polonais, Grecs, Arméniens, Juifs et quelques restes de Turcs et de Tartares. On n'y comptait que quelques individus étrangers de nations européennes. Pareille réunion dans un pays arraché à peine aux Tartares, composée de gens si différents de nations, de langage, de religion, de mœurs et d'usages, qui ne connaissaient encore ni commerce, ni relations commerciales maritimes, ne pouvait former qu'un ensemble entièrement hétérogène sous tous les rapports. Quelques toises de jetée commencée pour abriter un petit coin de la rade, un bureau de douane et de

quarantaine, établis et resserrés sur le bord de la mer sous de petits hangars en bois, ou de mauvaises bâtisses, étaient les seuls établissements pour le commerce. Deux cabanes couvertes en chaume servant d'églises et quelques casernes composaient tous les établissements publics; des huttes couvertes en terre ou en paille pour maisons, éparses ça et là sur l'alignement des rues, où croissait l'herbe, formaient ou plutôt indiquaient la ville.

Lorsque le duc y arriva, il se trouva à peine une maison passable composée d'un rez-de-chaussée à cinq chambres avec quelques petites attéances, où il établit son logement, ses chancelleries, ses aides-de-camp et ses employés, logement qu'il n'a jamais voulu quitter depuis, mais il n'y eut alors pour tout meubles que quelques tables ordinaires et des bancs en planches pour s'asseoir.

Les habitants suffisamment pourvus des objets de première nécessité pour la vie animale, manquaient totalement de légumes et de fruits inconnus alors dans les environs de la ville, incultes et déserts à 40 lieues à la ronde. Point d'eau en ville, presque point de puits, une source de quelques verstes fournissait aux besoins; point de bois de chauffage ni de construction que celui que pouvait descendre le Dnieper par Kherson; peu de carrières de pierres connues.

Tels étaient Odessa et ses environs lorsque M. le duc de Richelieu vint en prendre le commandement; c'est avec ces éléments de localité qu'un jeune seigneur français, qui n'avait jusqu'alors vécu que dans les cours ou dans les camps, accepta avec courage et confiance la tâche importante et difficile qui lui était confiée, ce dont il connaissait très-bien toute l'étendue et les difficultés. Mais fort de soi-même et fort surtout de la confiance personnelle du Souverain pour lui et de la conviction qu'en avait le duc, il se livra, avec toute l'ardeur de son caractère et de sa conscience pour le bien, à l'exécution. Dès le premier moment, avant et plus que personne il prévint toute l'étendue du succès.

J'ai dit que la ville n'avait presque point de revenus et que tous les établissements étaient à faire. Le duc de Richelieu obtint d'abord du gouvernement 200,000 roubles en prêt pour les premiers besoins, et ensuite le produit de la ferme de l'eau-de-vie pour être affecté aux revenus annuels de la ville; il en régularisa les rentrées, l'emploi et la comptabilité; à cet effet un comité d'administration qui n'avait été qu'installé, mais non encore organisé en forme, le fut par lui; il s'en constitua le président; les membres furent choisis parmi les chefs des administrations; le maire et deux habitants des plus notables en firent partie.

Ce comité percevait les revenus, en tenait la comptabilité, décidait et

exécutait les constructions publiques et municipales, qui moyennant les concessions du gouvernement pour l'accroissement de son revenu étaient toutes à sa charge.

L'on travailla d'abord avec activité, comme au plus essentiel et au plus pressant, aux jetées pour le port en pratique et pour celui de la quarantaine, où devaient aboutir: dans l'un les bâtiments qui descendaient le Dnieper ou viendraient des autres ports de la mer Noire et d'Azof, avec les productions du pays; dans l'autre, tous les bâtiments de l'étranger qui touchant tous à Constantinople étaient tous soumis à quarantaine.

Le duc régularisa et améliora l'organisation de celle-ci, son administration et ses localités; on construisit à la hâte quelques magasins élevés pour les marchandises; l'enceinte de la quarantaine fut tracée et fermée d'une muraille; toutes les administrations civiles et commerciales de la ville subirent dès l'arrivée du duc cette double impulsion, et dans moins de 6 mois, Odessa fut installée et organisée sinon complètement et parfaitement au moins régulièrement et de manière à pouvoir marcher vers son accroissement.

Bientôt le caractère affable du duc, ses vertus et ses qualités, son zèle, son assiduité et son dévouement pour le bien public et le bien individuel des habitants d'Odessa furent connus et appréciés; l'on ne pressentait pas comme lui l'élan du pays vers l'accroissement, mais on désirait, on aimait à venir s'établir et vivre sous l'administration de ce chef qui donnait des avantages réels pour le moment et des espérances (encore vagues, il est vrai) pour l'avenir, mais toujours séduisantes. Aussi la population d'Odessa augmentait à vue d'œil: des commerçants et d'autres venaient s'y établir de tous les points de l'intérieur, et à la fin de 1804 l'on y comptait déjà près de 8,000 âmes. Les circonstances générales de l'Europe vinrent coopérer alors avec l'administration du duc de Richelieu en faveur de la Russie. Le traité d'Amiens avait donné la paix pour un moment; cette paix rompue, la neutralité maritime fut respectée encore quelque temps par les belligérants, et presque tous les pavillons de l'Europe avaient obtenu de la Porte à l'instar des Russes la faculté d'entrer et de naviguer dans la mer Noire.

Le commerce de la Méditerranée après une si longue interruption dirigea pour essai une bonne partie de ses opérations sur les côtes de la mer Noire, et le nom du duc de Richelieu, pour le moins autant que la marche des choses, valut à Odessa 536 bâtiments sur les 900 qui entrèrent en 1803 dans la mer Noire (note 1).

• Le commerce étranger trouva alors Odessa bien pauvre, sans doute, en

moyens commerciaux et autres; un pays et des gens qui s'ouvraient à peine au commerce, des administrations, des établissements entièrement neufs, point de productions dans les environs à 30 ou 40 lieues à la ronde, point de relations commerciales encore avec l'intérieur du pays, où Odessa n'était guère plus connu que dans l'étranger. Il n'y avait que des blés fournis à la hâte par les provinces les plus voisines, mais le commerce qui a si bien le sentiment et l'instinct de ses avantages en découvrit parfaitement la source et l'accroissement successif. Aussi, malgré la guerre qui en 1803 éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, malgré les circonstances politiques qui devinrent successivement plus défavorables à la navigation des neutres, le commerce d'Odessa avec l'étranger, en conséquence avec l'intérieur, prit jusqu'en 1806 un accroissement très-rapide, et conséquemment encore l'agriculture et l'industrie des provinces environnantes reçurent la même impulsion.

Le duc de Richelieu avait dans cet intervalle agrandi le port, commencé la construction d'une nouvelle quarantaine, plus vaste, mieux située, que la première, pour la santé publique et les facilités du commerce. Une belle église cathédrale russe se bâtissait, une autre également pour le rit romain. Gymnase, hôpital, théâtre et autres établissements, tout s'élevait et s'organisait rapidement toujours avec le seul revenu de la ville qui s'accroissait, il est vrai, en raison de sa population et de son commerce.

Le duc de Richelieu présidait à tout, dirigeait tout de sa personne encore plus que de son pouvoir; dans ses moments libres, il parcourait la ville et le port, inspectant les travaux, et comme Idoménée donnant partout les ordres lui-même, faisant avancer les ouvrages avec une incroyable diligence; il visitait les étrangers en quarantaine, s'informant de leurs vues, de leurs besoins, les engageant et les encourageant à revenir ou à se fixer à Odessa. En ville, il connaissait personnellement tous les négociants, de quelque nation qu'ils fussent, les rencontrait ou visitait leurs magasins, parlait et s'informait de leur commerce, de leurs succès ou contrariétés, de leurs désirs et de leurs besoins (note 2).

Les propriétaires des provinces voisines, qui déjà voyaient doubler et tripler la valeur de leurs terres, ceux de nos environs, qui en avaient déjà un produit inattendu, venaient à Odessa où le duc les accueillait avec distinction et bienveillance, s'entretenant avec eux de la propriété avec la même sollicitude que du commerce. On le voyait souvent s'arrêter dans les rues avec des paysans et des gens des basses classes, parler de leur situation et leur donner conseil ou secours. Aussi propriétaire et commerçant, nationaux et étrangers de toutes les classes et de tous les pays affluaient

à Odessa. Le duc répandait avec une vraie paternité les bienfaits soutenus du gouvernement qu'il embellissait et augmentait de tout ce que l'affabilité, la bonté de son caractère et son administration affectueuse pouvait y ajouter.

«Déjà la réputation du gouvernement doux d'Idoménee attire en foule de tous côtés des peuples qui viennent s'incorporer au sien et chercher leur bonheur sous une aimable domination. Déjà ces campagnes si longtemps couvertes de ronces et d'épines promettent de riches moissons et des fruits jusqu'alors inconnus. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue et prépare ses richesses pour récompenser le laboureur». (Télémaque. L. 13).

Et en effet, outre les négociants, les fabricants et les artisans qu'attirait le commerce, des colonies de Bulgares, de Slaves et d'Allemands venaient s'établir dans les environs de la ville; le gouvernement leur accordait des secours et des facilités, mais son plus grand bienfait était de les placer sous l'administration du duc, qui attentif à leurs besoins, au bien qu'ils devaient apporter au pays et en recevoir, plaçait les artisans dans un quartier de la ville, où il avait fait construire des maisons exprès et distribuait les cultivateurs dans les campagnes et villages de chaque section respective, affectant à chacun les avances, que le gouvernement leur accordait et s'assurant de leurs succès par des inspections fréquentes.

Trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis sa nomination, que le duc de Richelieu avait rempli et surpassé l'attente du gouvernement. En 1805 Odessa était déjà une ville; 643 bâtiments arrivaient de l'étranger dans son port, et le commerce d'Odessa mettait en valeur et même en grand rapport la propriété qui n'en avait pas eu jusqu'alors. Par lui la nouvelle Russie se peuplait, se défrichait, se civilisait, et à son tour elle alimentait, développait et étendait le gouvernement d'Odessa. Tous les efforts, toute la sollicitude du gouvernement tendaient en dernière analyse au résultat final de toute bonne économie politique: produire et reproduire successivement toujours plus; mais la première condition pour atteindre ce résultat est d'écouler la production, et le duc de Richelieu qui en était pénétré employait tous ses moyens et ses efforts pour remplir cette condition, en encourageant le commerce d'Odessa et en lui donnant toute l'extension possible; convaincu que la prospérité commerciale de cette ville était liée nécessairement à la prospérité de la Russie Méridionale, qu'il y avait entre elle progression croissante de causes et d'effets respectifs à leur grand avantage commun, le duc de Richelieu ne séparait jamais dans sa pensée l'une de l'autre. Il aimait, favorisait, encourageait Odessa pour la Russie Méridionale et celle-ci pour Odessa. Il se vouait de toutes ses forces à leur

prospérité commune pour le bien général de l'empire. Tel était son système, tels étaient les principes de son administration, puisés autant dans ses connaissances étendues et solides en économie politique et en administration que dans son cœur, toujours plein et animé du désir de faire le bien le plus grand et le plus étendu possible.

Il est vrai que les effets de ce système et de cette sollicitude devaient être bien plus visibles et bien plus prompts à Odessa que dans toute la contrée, parce que la ville n'était qu'un point, où les institutions, les établissements et les moyens de commerce devaient nécessairement être réunis et concentrés pour pouvoir vibrer avec force le mouvement sur toute la contrée et dans un rayon qui s'étendait chaque jour davantage, car déjà le commerce d'Odessa en importation et exportation allait jusqu'à Moscou, et toute la Pologne russe qui avait quadruplé la quantité de ses produits et n'avait qu'Odessa pour débouché.

D'ailleurs c'était à Odessa qu'aboutissaient tous les étrangers avec leurs capitaux et leur industrie. Les bénéfices du commerce commençaient à y répandre le goût de l'aisance. On se fixait et chacun cherchait à s'établir plus ou moins à sa manière. Le comité de la ville donnait du terrain gratis pour bâtir des maisons et des magasins et l'on construisait plus ou moins, condition obligée pour pouvoir acquérir la propriété du terrain. Comme les environs étaient incultes, le duc de Richelieu affecta sur le territoire de la ville 25 déciatines de terre (à peu près 75 arpents de France) à chaque propriétaire de maison déjà bâtie, qui les recevait gratis à sa demande, mais avec la condition d'y planter au moins 300 arbres dans 2 ans, ce qui fit établir de petites maisons de campagne et des vergers autour de la ville. Pour arriver à Odessa, de l'intérieur, l'on traversait des steppes de 30 à 40 lieues et des petites villes où les établissements, les améliorations et les progrès ne pouvaient être aussi rapides ni aussi frappants qu'à Odessa, qui était un point central; et ceux qui ne connaissaient, ou ne comprenaient pas l'ensemble de son administration et des choses, s'expliquaient l'étonnante prospérité et l'accroissement d'Odessa par un sentiment de prédilection exclusive du duc pour cette ville, ce qui a fait dire à quelques personnes que le duc était essentiellement odessois. Autant dire que Pierre le Grand était essentiellement pétersbourgeois.

Mais j'ose l'affirmer ici, d'après ce qu'on a déjà vu, ces personnes n'ont compris ni Odessa ni le duc de Richelieu, et je le prouverai complètement dans le cours de cette notice.

Le gouvernement ne partageait sans doute pas cette opinion; il était convaincu au contraire que le bien général de l'empire était la seule et

grande pensée du duc, que la prospérité de la Nouvelle Russie était liée désormais à celle d'Odessa, qu'elle en était même dépendante; que ces deux points, ces deux objets si importants étaient nécessairement liés l'un à l'autre et devaient marcher en corrélation intime vers le même but pour se prêter appui et développement mutuel; qu'il fallait enfin achever l'identité d'Odessa avec la Russie Méridionale par l'unité de pensée, d'administration et d'exécution. A cet effet, M. le duc de Richelieu fut nommé en 1805 gouverneur militaire et civil des gouvernements de Kherson, d'Ekaterinoslaw et de Tauride (ou Crimée) avec des attributions et des pouvoirs très-étendus; il fut chargé en même temps de l'inspection des troupes cantonnées dans ces contrées, du commandement des cosaques du Bong et de ceux de la mer Noire; et dès lors son administration s'étendit du Kouban au Dniester, pays presque aussi grand que la France, tout à fait neuf, et où, comme à Odessa, gens et choses tout était à créer et à former.

Cette nouvelle tâche était immense; le duc l'embrassa avec le même courage que la fondation d'Odessa, toujours fort de la confiance de son Souverain, de la sollicitude paternelle de son gouvernement, comme de son zèle, et de ses moyens personnels. Il me serait impossible d'entrer ici dans les détails de son administration des trois gouvernements, je ne pourrais le suivre exactement dans l'organisation ou le redressement de l'ordre judiciaire et des administrations municipales, dans l'établissement, ou amélioration des voies de communication par terre et par eau. Je ne pourrais dire comment il créait et régularisait les perceptions pour le fisc, fondait les établissements publics analogues aux localités et à leurs besoins, déterminait et fixait les charges et les droits des propriétaires et de la propriété encore vagues dans un pays, où la propriété elle-même était encore indéterminée. Je ne pourrais expliquer en détail comment sous son administration les villes de Rostow sur le Don, de Taganrog sur la mer d'Azof, d'Ekaterinoslaw, de Tiraspol, et d'Elisabeth, de Kherson et tant d'autres secondaires, prospéraient et s'accroissaient si rapidement; comment, en un mot, il put si promptement et tout à la fois, imprimer à cette immense contrée, composée de tant de pays, de choses, et d'hommes différents un mouvement uniforme et si rapide vers la prospérité. Antérieurement à sa nomination de gouverneur-général, déjà le duc avait été chargé de la direction et de l'inspection générale des colonies fondées et disséminées en petits villages dans les trois gouvernements, sur des lieux choisis et appropriés par lui à leurs établissements d'agriculture et qui occupaient en tout environ 300,000 déciatines de terre en 123 villages formant ensemble une population totale de 36,000 âmes composée de Russes de l'intérieur parmi

lesquels une partie, de mœurs et de religion tout à fait différents de la masse de la nation, connue sous le nom de doukoborzy *), de Bulgares, d'Allemands, memnonistes, de Grecs et autres et de Juifs. Ces colonies, qui s'établissaient successivement, étaient soumises à une administration particulière; il fallait leur assigner le terrain, leur fournir plus ou moins suivant le temps et les conditions, des avances, des instruments aratoires et des bestiaux, leur faire construire des maisons, organiser la communauté de chaque village, exciter et diriger leurs travaux, établir mode et ordre de comptabilité avec eux pour pouvoir rentrer successivement dans les avances que leur faisait la couronne, fonder, en un mot, un petit corps à part dans l'état pour l'amener insensiblement à en faire partie intégrante sans les inconvénients d'une fusion trop prompte.

Le duc organisa et dirigea cette branche compliquée et si difficile de son administration comme toutes les autres; c'est-à-dire avec cette bonté, sollicitude et simplicité de formes qui étaient les pivots, où sa tête et son cœur rattachaient son système général d'administration, et comme les autres, cette branche prospéra rapidement. «Aussi», dit avec vérité M. le colonel Stempkowsky dans sa notice sur les travaux administratifs du duc de Richelieu, «ces bons Wurtembergeois et Alsaciens dont les environs d'Odessa furent peuplés ne regardaient M. le duc de Richelieu que comme leur père». Il visitait souvent les colons, s'arrêtait dans leurs villages, parlant à tous leur langue, s'informant de leurs besoins, pour y satisfaire, et tous recouraient à lui, et espéraient en lui comme en un père.

La guerre qui survint à la fin de l'année 1806 entre la Russie et la Turquie surprit le duc au milieu de ses importants travaux. Déjà les événements politiques étaient devenus plus défavorables à la navigation des neutres, et le port d'Odessa n'avait eu que 279 bâtiments pendant cette année, ce qui avait ralenti l'élan de son commerce.

L'armée russe entra en Bessarabie; le duc de Richelieu eut le commandement d'une division, et l'ordre de s'emparer d'abord de la forteresse d'Akkerman, sur la rive droite du Dniester, près de son embouchure, et de se porter ensuite en avant. Cette opération de l'aile gauche était essentielle; le duc passa le fleuve, cerna rapidement la forteresse, et en parlementant avec le pacha, le fit capituler. Sa division se porta de suite en avant, s'empara de Kilia sur le Danube, et s'avança sur Ismaël. Le duc espérait se rendre bientôt maître de cette forteresse importante par un assaut qu'il désirait

*) Qui signifie esprits combattants, esprits forts.

lorsqu'il tomba malade. Il dut quitter alors le commandement de sa division et retourna à Odessa (note 3).

Les opérations de l'armée de Moldavie, ne marchant pas, lors de son rétablissement, avec toute la rapidité qu'il aurait désirée, le duc retourna exclusivement à ses fonctions de gouverneur. La rigueur de l'hiver et les circonstances avaient interrompu la navigation de la mer Noire; la belle saison et un armistice permirent de la rouvrir en septembre 1807, et quoique la guerre recommençât avec la Porte bientôt après, les relations commerciales entre Odessa et secondairement entre tous les ports russes de la mer Noire et de la mer d'Azof avec Constantinople ne furent plus interrompues.

Ces relations commerciales ainsi maintenues, respectées et suivies avec la Turquie, nonobstant l'état de guerre, offraient une circonstance peut-être unique qu'on ne doit sans doute en dernière analyse qu'à la magnanimité du gouvernement russe, mais éveillée, et soutenue par le duc de Richelieu, qui prévoyant les fatales conséquences qu'aurait pour toute la contrée l'interruption totale de ces relations pour une longue durée, sut les présenter dans toute leur étendue, combattre et surmonter les oppositions impo-
santes qu'il rencontra.

Il était naturel sans doute que l'état de guerre amenât l'interruption de toute communication commerciale des ports russes avec Constantinople. Ni le commerce qui en aurait le plus souffert directement, ni la propriété qui, faute d'écoulement pour ses produits, aurait perdu ses moyens de reproduction, n'aurait même pensé à réclamer contre cette interruption, conforme aux idées et à la marche établie des choses. Mais le duc y pensa; il était dans son caractère, et dans ses principes, il était digne de lui, en un mot, de prévoir et de neutraliser, au moins en partie, les conséquences ordinaires de la guerre, en combinant un moyen qui ne nuirait en rien à ses résultats militaires et politiques. Il était digne du gouvernement russe, en adhérant aux idées du duc, de donner un grand exemple de modération, malheureusement trop peu suivi, et une preuve éclatante de sa sollicitude éclairée pour ses sujets. Les Turcs en furent frappés et l'imitèrent de leur côté, avec certaines restrictions, il est vrai. C'est ainsi que tandis que les soldats russes et turcs se battaient sur le Danube, les négociants russes et turcs commerçaient tranquillement dans tous les ports de la mer Noire, où arrivaient en 1802 (à Odessa seulement) 399 bâtiments de Constantinople, port ennemi sans pavillon russe, turc et neutres, et c'est ainsi qu'Odessa et tous les autres ports de la Russie Méridionale et toute la contrée furent sauvés de la marche rétrograde, de l'état de lan-

gueur et de décadence, où les aurait inévitablement jetés l'interruption totale de tout commerce étranger pendant le long intervalle de guerre qui se prolongea, à deux armistices près, depuis la fin de 1806 jusqu'en 1812! Cinq années ainsi passées dans une stagnation complète auraient arrêté tout développement, et entraîné un dépérissement de la contrée, paralysé et détruit même tout le commerce d'Odessa et des autres villes maritimes, qui alors n'auraient plus été à même de profiter des circonstances favorables que leur ouvrirent les événements au rétablissement de la paix générale.

C'est ainsi que les choses comme les hommes dépendent souvent d'une seule pensée de ceux qui dirigent leurs destinées.

Que si, pour atténuer le mérite de cette grande et belle pensée du duc, on objectait qu'elle n'émanait que de sa prédilection pour Odessa et la contrée, je citerai un fait qui prouvera le contraire.

Au mois de mars 1810, il fut informé que Constantinople était faiblement approvisionné, que le pain y était cher et très-mauvais; or Constantinople depuis l'occupation de la Moldavie par l'armée russe avait coutume de ne recevoir ses approvisionnements que par les ports russes et croyant que le manque ou la cherté du pain, pourrait amener les Turcs à une paix avec la Russie que le duc désirait ardemment, dans son système de politique personnel, il ne balança pas, et par un coup d'autorité même au delà de ses pouvoirs, il prohiba de suite l'exportation du blé d'Odessa pour la Turquie, en rendant compte par un courrier au gouvernement de la mesure tranchante qu'il venait de prendre et de ses motifs. Il fut approuvé, la prohibition confirmée et le commerce d'Odessa, dont le fond était alors l'exportation des blés, tomba dans l'inaction, mais un an après, voyant que l'Égypte, le golfe de Volo et autres lieux avaient dévié leurs blés vers Constantinople, qui par ces nouvelles voies ne souffrait nullement dans ses approvisionnements, tandis que la production russe chôrait, et que les résultats que le duc avait espérés de la prohibition ne se présentaient pas, il se rendit en personne à Pétersbourg pour solliciter du gouvernement le rétablissement de l'exportation des blés en avouant, avec sa candeur ordinaire, que le résultat ne répondait nullement à son attente et que dès lors la prohibition devenait sans objet et en pure perte pour la Russie.

L'on avait abondé dans son sens; il eut de fortes difficultés à combattre, mais il l'emporta; l'exportation des blés fut de nouveau permise, et le duc en donna la nouvelle aux autorités d'Odessa par un courrier, qui arriva le 31 mai 1811, et auquel il avait recommandé dès qu'il aurait donné ses dépêches, de se porter en personne à la Bourse, pour répandre lui-même la nouvelle qu'il venait d'apporter, de peur qu'on n'en fit un se-

cret de quelques heures pour des spéculations personnelles. Par ce fait en faveur duquel j'ai anticipé sur les événements, on voit bien évidemment que le duc ne balançait pas à sacrifier les intérêts d'Odessa et des environs, pour peu qu'ils se trouvassent ou qu'il les crût en opposition avec l'intérêt général de l'empire. Je retourne à l'année 1807.

La guerre venait d'éclater entre la Russie et la France. Le gouvernement avait dû prendre des mesures de police relativement aux sujets français directs et indirects; ils furent soumis à surveillance et cautionnement de leur conduite, ou à prendre leurs passeports. Ce cautionnement assez considérable était à peu près impossible à fournir en pareille circonstance, et environ mille individus de ces catégories devaient incessamment se retirer d'Odessa. Les passeports avaient déjà été délivrés en partie par une commission ad hoc. Le duc sentit tous les désavantages qu'un vide aussi rapide et marquant causerait à Odessa et à la contrée sous le rapport commercial; il savait très-bien que l'étranger commerçant apporte toujours des avantages réels au pays où il vient s'établir, ne serait-ce que par son industrie personnelle, et les relations qu'il cherche toujours à établir entre le pays qu'il vient de quitter et qu'il connaît déjà parfaitement, avec celui qu'il adopte et qu'il étudie, pour l'exploiter à l'avantage réciproque. Il savait que les étrangers étaient les seuls agents du commerce extérieur indispensables à toute la contrée, et se constitua pour prévenir les inconvénients de leur départ, caution morale de tous, en disant qu'il ferait la police lui-même, et qu'il espérait que des gens qu'il obligeait aussi éminemment dans cette occasion ne le compromettraient pas. Ses espérances furent justifiées: pas un individu ne sortit de la ligne de ses devoirs et Odessa conserva sa colonie en entier. Ce qui la mit à même de pouvoir accueillir et exploiter à l'avantage individuel et du pays en général non-seulement la continuation du commerce de la Russie avec la Turquie, mais encore une nouvelle branche qui se présenta alors inopinément, en résultat de la position forcée, où se trouvait placé le commerce du continent avec la Turquie par la guerre maritime qui ne reconnaissait plus la neutralité d'aucun pavillon.

Dans l'année 1808, le continent ayant un impérieux besoin des articles de la Turquie et ne pouvant les recevoir par mer, fit diriger ses achats, faits à Smyrne et ailleurs, en coton surtout, par terre le long de l'Asie jusque sur la mer de Marbre à Artuki, d'où une partie, traversant cette petite mer sur des bateaux, venait aboutir à Rodosto sur la rive opposée, d'où elle était acheminée par terre à Vienne, en traversant la Turquie européenne. Une autre partie était chargée dans la mer de Marbre sur des bâtiments européens qui la portaient directement à Odessa, d'où elle

était acheminée à travers la Pologne russe et l'Autriche à son ultérieure destination, qui était la France pour la majeure partie de ces marchandises. Le gouvernement russe qui dès le principe avait pressenti les avantages de la position d'Odessa, par son ukase du 5 mai 1804, avait déjà permis le transit des marchandises étrangères par cette ville, mais ces dispositions se trouvaient insuffisantes et incomplètes pour le transit considérable qui s'établit tout d'un coup en 1808, car il arriva dans le courant de cette année 33,131 balles de coton en laine, beaucoup de cotons filés et autres articles pour la valeur totale approximative de R. 10.787,320. (Voyez lettres sur Odessa, page 75 pour les détails). Or les dispositions réglementaires étaient insuffisantes, le local de la quarantaine encore plus, tout jusqu'au personnel de l'administration commerciale était trop rétréci, ou peu adapté à cette masse inattendue d'affaires; il fallait cependant l'accueillir, l'exploiter et l'encourager pour en profiter d'abord et pour qu'elle ne se déviât pas du pays ensuite; or c'était en quoi excellait et excella le duc; son coup d'œil administratif lui suggérait toujours à la minute les moyens les plus prompts et les plus simples pour tout faire et tout encourager. Son caractère décidé et résolu ne lui faisait jamais craindre une responsabilité personnelle, quand il s'agissait d'un parti diété par sa conviction pour le bien public: la confiance suprême dont il se sentait entouré, tous ces moyens qu'il savait si bien employer et diriger vers le bien lui eurent bientôt suggéré les mesures administratives à prendre dans cette occasion; il fit construire de suite un nouveau local temporaire de quarantaine, il ordonna les dispositions réglementaires, pour suppléer à l'insuffisance de celles qui existaient, augmentant le personnel de l'administration, et enfin le transit de 1808 fut un instant accueilli, établi, encouragé, on peut dire pour lui seul, malgré l'insuffisance des localités, des règlements et des autres voies et moyens commerciaux; tout fut régularisé ensuite par l'ukase du 26 octobre 1808. Mais à cette époque le transit avait déjà répandu à Odessa et dans l'intérieur un bénéfice réel de près de 2 millions de francs, par le passage d'environ 300 mille pouds pesant de marchandises, et l'on avait l'espoir fondé de le voir non-seulement continuer, mais que la partie des marchandises qui avaient pris une autre voie se dévierait subséquemment sur celle d'Odessa. Quelque temps après l'Allemagne, la France et l'Italie, ne pouvant expédier à Constantinople par mer, dirigèrent aussi à Odessa les marchandises qu'elles destinaient pour Constantinople, mais l'on n'était pas préparé non plus à cette nouvelle branche et ce fut le duc aussi qui prit sur soi les mesures nécessaires pour l'accueillir et l'installer, soit en faisant arriver ces marchandises directement à Odessa, ou à travers la Bessarabie

à Akkerman, d'où elles étaient expédiées à Odessa par le Dniester et la mer Noire. Cet élan du commerce d'Odessa donna l'idée d'établir des chambres d'assurances maritimes dans cette ville par action; il n'existe de ces établissements nulle part en Russie pas même à Pétersbourg. Le duc accueillit ce projet, procura lui-même des actionnaires parmi les seigneurs, les négociants étant insuffisants, abrégéa toutes les formes et formalités d'un établissement par action et des chambres d'assurance furent installées rapidement à Odessa; elles ont donné pour 150 à 200 mille roubles de bénéfice par an dans les années subséquentes, et se sont éteintes ensuite. Le transit éprouva bientôt le même sort, par suite de la marche générale des choses, et notamment par un arrêté du gouvernement français en 1810 qui voulait approprier aux provinces Illyriques qu'il dominait les bénéfices de ce transit, et surchargea de droits les marchandises qui entreraient en France par Strasbourg, par opposition à celles qui entreraient par l'Italie; ce qui leur fit prendre cette dernière voie de préférence.

Le commerce de Koslow en Crimée, et de Taganrog dans la mer d'Azof suivaient, sous l'influence et l'administration générale du duc, les progrès et l'extension du commerce d'Odessa, autant que le permettaient leurs localités respectives. Taganrog seul exportait en 1808 1.300,000 pouds pesant en marchandises de Russie, et tous ces succès, tous ces prodiges, on peut le dire, s'effectuaient dans un pays inculte, inhabité, inconnu pour ainsi dire cinq années auparavant, actuellement en guerre avec la Turquie et la France, et dans un moment où tout le commerce de l'Europe était en stagnation.

Aussi la Russie Méridionale suivait en défrichement, agriculture et population, les progrès des villes maritimes; des villages s'élevaient en nombre sur les steppes; des établissements de mérinos pour l'amélioration des laines se formaient, l'élevé des bestiaux se perfectionnait, le nombre s'en augmentait à vue d'œil; la petite propriété de quelques arpents de terre presque inconnue en Russie, ce qui n'est pas la moins précieuse pour l'état, se créait surtout dans les environs d'Odessa, où l'on voyait une infinité de cabanes éparses çà et là servant d'habitation à des familles de paysans devenus propriétaires. Les colonies allemandes et bulgares surtout fournissaient déjà non-seulement les légumes, fruits, beurre frais et autres objets nécessaires à la consommation de la ville, mais au commerce des quantités considérables de blé et de bestiaux. La vigne croissait déjà sur la monotone steppe, quelques plantations l'ombrageaient, les rues de la ville, et les environs étaient plantés de peupliers et d'acacias (note 4); des villes à peine tracées ou indiquées dans l'intérieur du pays s'organisaient, s'agrandissaient.

Kherson qui depuis le règne de Catherine II était en décadence se relevait par les secours et les privilèges que le duc de Richelieu avait obtenus pour elle.

Il assainissait son climat en faisant construire un quai le long du Dnieper qui mettait la ville à l'abri des inondations stagnantes et de leurs émanations malsaines. Les relations commerciales d'Odessa, et autres ports de mer, s'étendaient et se consolidaient de plus en plus avec l'intérieur, jusqu'à Moscou. Le capital mercantile et foncier s'agrandissait rapidement, les terres doubleraient de prix, l'administration et les particuliers bâtaient à l'envi dans Odessa surtout. Son gymnase pour les jeunes gens, un pensionnat pour les demoiselles, objets de la sollicitude particulière du duc, étaient fondés, organisés et en pleine activité. Plus de 150 élèves y étaient déjà admis, étonnés de recevoir une éducation complète là, où quelques années auparavant erraient encore les hordes de Tartares nomades. Le port, la quarantaine, un hôpital, un jardin public, un théâtre, en un mot tous les établissements publics d'une grande ville de commerce s'achevaient; les tribunaux et les administrations recevaient dans leurs formes, leur marche et leurs fonctions l'impulsion du duc, et marchaient à l'envi vers son grand but de créer, faciliter et encourager. Le tribunal de commerce, institution qui n'était pas connue en Russie, et incompatible, sous quelques rapports, avec la hiérarchie judiciaire du pays, avait été créé à Odessa à la demande du duc; il le fut ultérieurement à Taganrog et à Caffa, sur les bases (pour le fonds et la forme) qu'il avait présentées. Tout, en un mot, dans cette vaste création s'animait et marchait par l'impulsion personnelle du duc; et l'on serait dans l'erreur si l'on croyait qu'Odessa, centre et foyer nécessaire de cette création, absorbait essentiellement son activité et ses conceptions: il les portait au contraire sur tous les points de ses gouvernements, il les parcourait fréquemment; ses absences d'Odessa duraient quelquefois trois mois entiers.

En 1807, il enlevait aux Turcs la place importante d'Anapa, située au pied du Caucase, il châtiât et réprimait de temps à autre les brigandages des Circassiens sur le Kouban par des expéditions militaires qu'il faisait dans leurs montagnes inaccessibles. Là il leur imposait soumission d'une main par la force militaire et de l'autre leur offrait l'olivier de la paix, du commerce et de la civilisation. A cet effet, il accueillit l'idée d'établir des relations commerciales entre la Russie et ces peuplades, fonder divers marchés d'échanges à Anapa et à Sondjouk-Kalé, où elles troquaient leurs productions contre du sel essentiellement, article dont ils manquaient tout à fait, fit avancer par les salines de la Couronne des quantités de sel

aux négociants qui voulaient entreprendre ce commerce naissant. Il pensa aussi à exploiter au bénéfice de la Russie, et pour ses constructions navales, les forêts de ces montagnes, sollicita et provoqua des essais, sur les qualités des bois, et jeta aussi les premiers fondements d'un système de commerce et de conciliation avec ces peuplades que le gouvernement a suivi depuis, et tend à développer de plus en plus. Il avait lié connaissance et pour ainsi dire amitié personnelle avec les chefs circassiens les plus marquants, il sut les engager jusqu'à lui confier quelques-uns de leurs enfants pour les faire élever au gymnase d'Odessa, d'où l'on a vu ainsi trois jeunes gens sortir du milieu des hordes sauvages de la Circassie, parler les langues de l'Europe et initiés à notre éducation. Le duc espérait avec raison, qu'en élevant ainsi successivement une quantité de jeunes gens circassiens, et les renvoyant après dans leur pays, ils y introduiraient insensiblement la civilisation, et par elle consoliderait des relations amicales et commerciales avec la Russie. Passant des Circassiens aux Tartares de Crimée, reste des anciens dominateurs, maintenant épars sur la presqu'île, le duc les administrait, les choyait pour ainsi dire avec une bonté particulière, combattait leur apathie naturelle, les excitait à l'agriculture et aux transactions avec les autres classes d'habitants, travaillait à régulariser l'endroit et les limites de leurs propriétés territoriales respectives qui, indéterminées sous leur précédent gouvernement, donnaient lieu à des incertitudes et contestations sans fin. Aussi des Tartares, des musulmans, accoutumés, conduits par leur religion et leur éducation à mépriser tout ce qui n'est pas eux et d'eux-mêmes, gens et choses, respectaient et chérissaient le duc de Richelieu en chef et en père; aussi dans une circonstance, où des mesures de prévoyance avaient suggéré d'enlever momentanément les chevaux à ces Tartares, le duc fort de sa résolution si elle devenait nécessaire, et de son ascendant personnel sur eux, déclina cette mesure comme inutile, les rassembla, leur tint un langage sévère et imposant, leur fit sentir leur devoir de soumission pleine et entière en cette occasion plus qu'en toute autre, leur parla de sa confiance personnelle en l'homme qui saurait l'apprécier si elle était justifiée, ou la venger si elle était trahie, et les Tartares de Crimée ne donnèrent que des preuves du plus parfait dévouement. Non loin de là, sur les Molochnia-vodi, justement dans les mêmes lieux, où erraient il y a plus de vingt siècles les Scythes nomades, erraient aussi en 1808 les Tartares nogais, faibles restes d'une ancienne peuplade asiatique et décroissante, au milieu d'une population naissante composée de diverses nations européennes. Ces Tartares, comme les Scythes leurs devanciers, vivaient au milieu de leurs troupeaux, erraient

avec eux dans ces steppes pour trouver des pâturages nouveaux, et n'ayant pour demeure que leurs tentes qu'ils transportaient sur des chariots; se trouvant ainsi placés par les localités sous l'administration directe du duc de Richelieu, ces Tartares appelèrent aussi sa sollicitude. Leur manière de vivre, leur isolement dans ces vastes steppes, les plaçaient pour ainsi dire hors des lieux et des relations sociales; la première idée du duc fut de les y ramener par des moyens indirects de persuasion et de douceur; il leur donna pour inspecteur et chef direct un Français, M. le comte de Maisons, qui fit d'abord le nomade avec eux en les dirigeant insensiblement vers des idées d'agriculture, et de stabilité qui amenaient nécessairement le goût, le désir et l'amour de la propriété personnelle. Le duc les visitait, fortifiait et développait en eux ces premiers éléments par ses insinuations et son influence personnelles. Pour y donner plus d'effet il fit construire une mosquée au milieu d'une vallée, où les nomades attirés par un sentiment religieux vinrent bientôt se camper. Quelques-uns essayèrent d'y bâtir des cabanes; ils furent plus particulièrement protégés et encouragés par le duc, ce qui entraîna les autres; les cabanes se multiplièrent, quelques-unes se changèrent en maisons, plusieurs villages s'établirent; il fonda le petit port d'Jenitchy pour leur exportation à Théodosie, construisit leur petite ville capitale sous le nom de Nogaïsk, et c'est ainsi que dans peu d'années la dernière horde nomade de l'Europe se transforma en agriculteurs, par la persuasion, et l'on peut dire essentiellement par déférence de ces nomades pour le duc de Richelieu.

Sur le bord oriental de la mer d'Azof le long de la rive droite du Kouban, l'ancien Hypanis ou le Vardanes de Ptolémée, sont établis les cosaques, dits de la mer Noire. Ces cosaques, restes des zaporogues réduits par Catherine II furent transportés sous son règne des bords du Dnieper, sur ceux du Kouban qu'ils occupent depuis l'embouchure de la Saba jusqu'au Bosphore. On leur distribua des terres, et ils furent organisés en colonies militaires pour exploiter le pays et repousser les incursions permanentes des Circassiens. Ils formaient une milice irrégulière de 21 régiments dont le tiers en activité gardait le pays, et le reste se livrait à l'agriculture, à l'administration des bestiaux et de la pêche, si productive dans les eaux du Bosphore et à l'embouchure du Kouban. Cette colonie doublement intéressante sous le rapport militaire et agricole fut mise également sous l'administration du duc de Richelieu dès l'année 1805; elle était alors d'environ 40 mille âmes. On sait que les cosaques zaporogues, dont elle provenait, étaient une peuplade indépendante formée en association militaire qui ne vivait guère que de guerres et de brigandages sur les bords du Dnieper alternativement pour

ou contre les Tartares, et leurs autres voisins. Le célibat était une base de leurs institutions, ils ne se recrutèrent que par les aventuriers qui venaient s'incorporer à eux, par les prisonniers et les enfants qu'ils enlevaient dans leurs expéditions; leurs chefs militaires les dirigeaient et les administraient. Réduits à un très-petit nombre par les guerres et la nature même de leur institution, soumis par la Russie, transportés et organisés sur le Kouban, leurs mœurs et leur existence politique prirent sans doute un caractère plus analogue à leur nouvel état, mais le fond restait encore. Des échappés de toutes les classes venaient encore s'enrôler parmi eux, et quoiqu'ils eussent contracté quelques mariages leur prédilection pour le célibat prédominait toujours en eux; la plupart y tenait encore par une espèce de religion. Dès lors leur population restait sans accroissement et leur nombre était matériellement insuffisant pour atteindre le but de la colonisation: réprimer les Circassiens et cultiver. Leur administration intérieure, toujours confiée directement à leurs propres chefs militaires, était nécessairement mal dirigée, les revenus de la colonie mal perçus, mal employés et en partie dilapidés; le pays, peu ou mal exploité, faiblement défendu, au point que le gouvernement était obligé d'entretenir à grands frais des troupes régulières sur la frontière pour la défendre contre les Circassiens, auxquels les cosaques n'imposaient nullement. La colonie ne possédait d'ailleurs en elle aucune institution ni établissement qui pût l'amener à des améliorations fondamentales, ne présentait qu'une masse informe, sans consistance réelle pour le moment, et sans motifs à espérance de mieux pour l'avenir. Les revenus qui entraient alors dans la caisse de l'administration n'étaient que de 30,000 roubles par an; ce qui ne pouvait plus suffire à ses dépenses et motivait des instantes demandes de secours au gouvernement en argent et en fournitures, quoiqu'il dépensât déjà beaucoup pour l'entretien des troupes régulières.

L'instruction et la partie morale de cette colonie tant pour les individus que pour la masse était analogue à son origine encore récente, à sa nature et à sa destination. L'on peut s'en faire une idée sans qu'on entre ici en détail à ce sujet. Les localités sur une étendue immense étaient à l'aurore de la civilisation comme les habitants; les ouvrages même de fortification n'étaient pas plus avancés. Ils se composèrent de quelques redoutes isolées, posées et construites sans art, sur la ligne frontière, revêtues d'une espèce de claie en bois que les Circassiens incendiaient à volonté en y lançant des mèches allumées au bout de leurs flèches.

Le duc de Richelieu, en prenant le commandement de cette colonie, saisit au premier coup d'œil son double but, ses imperfections de principes

et de faits, et toujours créateur, il sentit qu'il devait à cette fin tout fondre et réorganiser, au physique et au moral, changer rapidement, en un mot les hommes et les choses pour les former à sa manière: tâche immense et impossible à remplir, au moins en si peu de temps, pour tout autre qui n'aurait pas su, comme lui, toujours allier le génie de la conception à tous les détails qui en dépendent; la douceur et la simplicité des formes, à la persévérance et à une volonté bien décidée pour l'exécution; la persuasion du bienfaiteur et de l'ami, au commandement du chef.

Sa première démarche fut de solliciter pour les cosaques de la mer Noire, l'incorporation de 25,000 colons pris parmi des individus de la Petite Russie qui naguères étaient cosaques eux-mêmes, qui acceptaient cette mutation; ceux-ci nommèrent en effet des députés, qui vinrent sur les lieux, et contents des terres qu'on leur assigna, ils consentirent à être incorporés dans les cosaques de la mer Noire avec lesquels ils avaient analogie de mœurs et de caractère.

Passant à l'administration intérieure, et au revenu public de la colonie, qu'il avait étudiés en détail, le duc trouva naturellement opposition ou au moins mauvaise volonté et mécontentement dans ceux qui avant lui dirigeaient tout à leur gré, sans responsabilité; mais sans s'arrêter à ces entraves qu'il trouvait toujours naturelles, en trouvant naturel aussi, suivant ses expressions, de ne pas s'y arrêter, il leur fit comprendre qu'étant essentiellement militaires, ils ne pouvaient suffire eux-mêmes à la régie en détail des revenus, et qu'il était bien plus convenable et régulier de donner toutes les perceptions en ferme. C'était attaquer le fond de l'institution qui accordait à la communauté faculté exclusive de percevoir et d'administrer ses revenus. Aussi le duc s'appuya de la confirmation du Sénat, et pour avoir des enchérisseurs dans un pays encore si peu connu, et nullement organisé pour ces sortes d'entreprises, il proposa la ferme pour la durée de quatre années consécutives; mais ne pouvant surveiller par soi-même le moment de l'adjudication qui se faisait sur les lieux, il envoya un de ses propres employés de confiance sur la surveillance duquel cette adjudication donna pour les quatre premières années 900,000 roubles; pour les quatre secondes, 1.200,000; c'est-à-dire 525,000 de revenu moyen pour chaque année au lieu de 50 mille que la caisse publique recevait précédemment. Il est juste de faire observer ici, que cette énorme augmentation de revenu, ne provenait pas uniquement du nouveau mode et de la régularité de perception, mais aussi de l'accroissement et prospérité successifs de la colonie. C'est ainsi que les fermes ont été portées depuis à 1.600,000. Les dépenses de la colonie étaient comme les revenus à la merci des chefs, par con-

cession faite à la communauté, mais le duc pour régulariser aussi cet objet, sut par cet ascendant que sa sollicitude et ses bienfaits déjà visibles en résultat lui avaient acquis sur eux, sut, dis-je, amener la décision qu'on procéderait dorénavant aux dépenses par des places et des devis faits, dressés et approuvés préalablement en forme; ce qui rencontra aussi bien des obstacles, mais il fut passé outre. La réorganisation et les améliorations militaires marchaient en même temps que celles de l'administration intérieure. Le comte Louis de Rochechouart, officier de l'état-major, envoyé et établi chez les cosaques par le duc, construisit sur toute la ligne frontière plus de trente redoutes placées et faites dans les règles de l'art; il répandait parmi les cosaques des idées d'évolutions et de tenue militaire régulières; le duc envoyait de leurs officiers à Pétersbourg pour s'instruire et retourner au milieu des leurs propager cette instruction, il réorganisait 10 régiments de cavalerie, autant d'infanterie, et formait une artillerie volante et de position.

Au moyen de l'augmentation des revenus de la colonie, le duc y fonda un hôpital sous sa surveillance spéciale, établit un haras pour l'amélioration des chevaux et un troupeau de mérinos pour des laines, et une fabrique de draps pour uniformes. Il fit perfectionner et agrandir une petite école paroissiale qui existait déjà pour que les enfants des officiers et soldats pussent recevoir une éducation convenable à leur état. Le gouvernement fut allégé des fournitures considérables qu'il faisait en vivres et en fourrages et qui furent prises dès lors sur les fonds de la colonie.

Pour introduire l'émulation et le point d'honneur parmi ces cosaques naguère encore zaporogues, le duc sollicita pour eux l'honneur de fournir un escadron pour la Garde Impériale ce qui fut accordé, et l'escadron formé et rendu à Pétersbourg fut reçu dans cette garde distinguée parmi les plus belles de l'Europe. Les officiers de l'escadron de la garde étaient enviés par leurs camarades, ils furent alternativement remplacés et ceux qui revenaient de cette grande et belle école d'instruction, de tenue et de discipline militaire en répandirent les principes et la pratique dans les régiments de la colonie déjà améliorés sous tous les rapports et dont les cosaques, à l'insinuation du duc, avaient quitté leurs vêtements ordinaires pour se parer à leurs propres frais d'un uniforme régulier; 4 ou 5 ans s'étaient à peine écoulés depuis que le duc avait pris le commandement de la colonie, que déjà elle était naturellement changée dans son organisation militaire et civile. La justice y était administrée avec ordre et régularité, les mœurs et le caractère des individus étaient changés, les vieux les corrigeaient, les jeunes en acquéraient d'une toute autre nature, les mariages se multipliaient;

tous les abus, les intrigues et les arbitraires qui présidaient précédemment à la nomination des officiers étaient réprimés. La ville d'Ekaterinodar, chef-lieu de cette colonie, s'élevait et s'agrandissait avec elle. La propriété personnelle était devenue établie et consolidée parmi des gens qui naguère n'en reconnaissaient point ni pour eux ni pour les autres. Elle répandait le goût du travail et avec le désir de jouir et d'acquérir se fortifiait naturellement le désir de conserver. Dès lors les cosaques, devenus soldats propriétaires, n'en repoussaient qu'avec plus de courage et de résolution les agressions des Circassiens. Ils n'étaient déjà plus cette milice irrégulière, mal vêtue, mal armée et indisciplinée, sans ordre ni tenue, ni exercice ni esprit militaire, mais des troupes légères qui se montraient sur le Kouban, comme elles se sont montrées ailleurs, au péril de toute autre, outre leurs avantages personnels; aussi les Circassiens, qui auparavant les craignaient si peu, n'osaient plus se montrer, que dans de petites incursions clandestines, dans des embuscades à leur manière où ils étaient battus, écrasés dès qu'ils étaient découverts. Aussi le gouvernement avait déjà pu retirer de ce point les troupes régulières qu'il était forcé d'y cantonner auparavant, ce qui lui occasionnait non-seulement de grandes dépenses mais encore une perte extraordinaire d'hommes, par leur séjour au milieu d'un terrain marécageux, et sous un climat malsain qui occasionnent beaucoup de morts parmi ceux qui n'y sont pas accoutumés.

C'est ainsi que le duc de Richelieu dans un si court espace de temps refondait de fond en comble comme administrateur une colonie de 40,000 âmes, la créait de nouveau, l'augmentait, la formait par l'agriculture et la civilisation; comme général il faisait des soldats doublement précieux pour l'état, il les conduisait dans des expéditions militaires qu'il faisait contre les Circassiens, toutes les fois que l'audace de ces peuplades hardies et rusées les avait portées à venir tenter des coups de main sur les terres des cosaques. Le duc passait alors le Kouban, châtiât les agresseurs, leur offrait après, toujours paix, commerce et bon voisinage, et rentrait dans ses lignes pour se livrer de nouveau, à ses paisibles travaux administratifs. Les vieux cosaques qui dans le principe avaient été plus ou moins choqués de leur réorganisation et des institutions que le duc introduisait chez eux ne pouvaient plus se dissimuler tous les avantages que la communauté et les individus en retiraient directement, et s'attachaient de plus en plus à leur chef comme à ses créations. Les jeunes cosaques qui tenaient bien moins à l'ancien ordre de choses, étaient entièrement voués au nouveau; ils se voyaient dans un tout autre état politique, militaire et personnel, que l'avaient été leurs pères. Ils voyaient le duc souvent au milieu d'eux, vivre avec

eux en ami, autant en gouverneur qu'en général, et tous leurs sentiments lui étaient dévoués. Il en eut entre autres une preuve bien éclatante en septembre 1809. Le duc se trouvait dans le moment à Anapa; quelques princes circassiens réunis ne voulant pas, suivant leur caractère défiant, se rendre à la ville lui firent demander une entrevue sur un tertre à trois quarts de lieue de là. On fit observer au duc combien il y avait de danger pour sa personne de se rendre au milieu de ces gens dont la ruse et la perfidie sont connues. On lui cita même l'exemple du malheureux général Tzizianoff assassiné en pareille occurrence par les Persans; le duc n'en tint compte: il attachait trop de prix à pacifier autant que possible les peuplades du Caucase pour laisser échapper une occasion de travailler à son but. Il se rendit donc au lieu désigné, eut une entrevue de deux heures avec les princes circassiens, traita amplement de leurs relations avec la Russie, et pour donner suite à cette conférence, il leur assigna un nouveau rendez-vous dans cinq jours à son retour d'Ekaterinodar, capitale des cosaques, où il devait se rendre pour affaires, et après cette conférence il retourna à Anapa, où l'on était déjà beaucoup en peine pour lui.

Il en partit pour se rendre à Ekaterinodar. Une tempête l'empêcha de passer le Kouban; vers le soir il fut obligé de passer la nuit sur la rive déserte et sous un petit bateau renversé dont on fit un abri contre l'orage.

Un courrier, venant d'Odessa avec des papiers importants, l'atteignit le lendemain à Taman; il voulut les expédier et son arrivée à Ekaterinodar en fut retardée d'un jour. Une inspection et des affaires imprévues le retardèrent dans cette ville encore quelques heures de plus qu'il n'avait calculé. C'était une espèce de contre-temps pour lui dont les moments étaient toujours comptés, dans ses tournées, pour pouvoir suffire à tout. Dans cet intervalle quelques princes circassiens se reprochaient de ne s'être pas saisis de sa personne dans l'entrevue; d'autres objectaient que c'eût été trop s'exposer au ressentiment de la garnison d'Anapa, qui serait tombée sur eux trop précipitamment; mais tous s'accordèrent sur le projet d'enlever le duc à son retour, dont il avait exactement indiqué le moment; en conséquence ils prennent 300 hommes d'élite, commandés par le plus déterminé d'entre eux, passent le Kouban clandestinement, s'embusquent dans les roseaux et les marais, dont ils connaissent tous les détours pour tomber à l'improviste sur le duc et son escorte lorsqu'il reviendrait d'Ekaterinodar, par le chemin qui longe le Kouban. Ils étaient ainsi placés dès le quatrième jour; heureusement les affaires ayant retardé le duc, il ne pu arriver en partant d'Ekaterinodar à la redoute, où il devait coucher et au-

près de laquelle s'était placée l'embuscade circassienne. Il dut passer la nuit à trente verstes plus en arrière; ce qui déconcerta les Circassiens qui avaient compté que le duc passant la nuit près de leurs embuscades ils pourraient le surprendre et l'enlever.

Le jour suivant, il continua sa route; un cosaque le précédait pour faire préparer les chevaux et l'escorte qu'il renouvelait à chaque redoute. Les Circassiens embusqués veulent s'emparer du cosaque pour avoir des informations exactes sur le passage du duc. Le cosaque heureusement s'échappe, donne l'alarme; le duc arrivait au poste militaire qui devait renouveler l'escorte; les cosaques le voyant gravement compromis, ils se trouvaient réunis une centaine, excités, animés par le péril imminent de leur chef et par leur amour pour lui, s'élancent sur les 300 Circassiens, avec fureur, le combat s'engage et les Circassiens sont mis en fuite avec perte de leur chef qui tombe d'un coup de fouet, que le chef des cosaques lui assène sur la tête. Il y eut quelques prisonniers qui racontèrent tous les détails du complot et dirent que le plan était de tuer toute la suite du duc, de ne conserver que lui en vie; des chevaux étaient préparés pour l'entraîner rapidement dans leurs montagnes et ils auraient alors demandé pour sa rançon cession de toutes les terres des cosaques, et la forteresse d'Anapa. Le rendez-vous convenu avec les Circassiens n'eut plus lieu naturellement, et le duc convint alors combien il s'était exposé avec de pareilles gens en se rendant au précédent. Il put se convaincre à cette occasion aussi du bien sincère attachement que les cosaques avaient pour lui, et il y fut très-sensible; il citait ce fait avec plaisir et sensibilité avouant qu'il ne devait son salut qu'au dévouement des cosaques qui leur avait inspiré un courage et une résolution aussi rapide qu'extraordinaires.

Le bruit du danger que le duc avait couru le devança à Odessa, où il fut bientôt rendu et reçu avec surcroît de ce contentement et de cette joie du cœur que répandait toujours son retour; on était pleinement satisfait, et comme plus à son aise, quand il était là; sur 30,000 âmes il n'y avait pas un habitant de quelque nation ou rang qu'il fût qui ne prît part à cet état de contentement et d'aise général. On se demandait toujours des nouvelles du retour du duc; des centaines de personnes allaient à sa rencontre pour le voir, et le saluer seulement un moment plus tôt; on se rendait aux promenades publiques pour le rencontrer, mais on savait que là il abordait tout le monde ou saluait au moins (note 5) avec ce ton et ses manières toujours si nobles et si affectueuses qu'il avait le don de savoir si heureusement allier (note 6).

Les circonstances commençaient à devenir pénibles pour le commerce

d'Odessa; le système continental s'y faisait sentir par des mesures indirectes plus ou moins prohibitives. Les Turcs, comme je l'ai dit, n'avaient pas correspondu franchement et pleinement à la tolérance et à la condescendance de la Russie pour la continuation des relations commerciales. Ils devenaient plus difficiles pour l'entrée des bâtimens neutres dans la mer Noire, qui presque tous devaient déjà payer des sommes plus ou moins fortes aux employés de la Porte pour obtenir le passage à travers le Bosphore.

Ces difficultés faisaient que le commerce se cotisait quelquefois pour obtenir le passage de plusieurs bâtimens à la fois; il arriva ainsi à Odessa un convoi assez considérable; mais il y trouva une disposition ministérielle qui ordonnait que tout bâtiment, même ami, qui viendrait d'un port ennemi, serait confisqué avec sa cargaison. La loi, quoique donnée dans un sens général et étranger au commerce de la Turquie, frappait cependant le convoi: il s'agissait de près d'un million de marchandises, qui encouraient la confiscation. Le commerce d'Odessa recourut au duc; il fut décidé qu'on enverrait de suite des députés à Pétersbourg pour solliciter à l'appui de ses représentations; mais il sut que l'on avait la folie de croire à de faux frais pour réussir et qu'on se cotisait en conséquence; il en fut fâché. «Non», dit-il, «je n'associerai pas mon intervention à de telles pensées, je ne co-opérerai pas avec de tels moyens; voilà comme on est, s'il n'y avait pas de gens qui achètent dans le monde, il n'y en aurait pas de ceux qui se vendent. Plus de députés, j'agirai tout seul». Et en effet il expédia tout de suite un courrier. Mais le ministre du commerce était en Finlande; sa résolution n'arriva pas en Finlande comme le duc l'avait espéré. Les bâtimens restaient chargés dans le port, les marchandises se détérioraient, le duc donna ordre de les délivrer; quelqu'un lui objecta qu'il s'agissait de 800 mille roubles au moins dont il prenait la responsabilité. «Ah!» dit-il, «s'il s'agissait de 8,000, peut être la craindrais-je, car peut-être je les possède; mais pour 800 mille, non; d'ailleurs l'Empereur est bon et juste, il m'approuvera»; comme en effet il l'approuva plus tard; mais le commerce d'Odessa fut sauvé des graves conséquences du retard. Le duc fut plus difficile et peut-être trop sévère dans une circonstance qui survint bientôt après, et où sa conduite prouva encore une fois, qu'il ne transigeait jamais entre les avantages de localité et ce qu'il croyait ceux de l'empire. Les Turcs pour accorder l'entrée dans la mer Noire à divers bâtimens, la plupart des 7 îles alors sous pavillon français leur avaient dicté la condition de charger des poudres et autres munitions de guerre pour eux, et de toucher sur la côte des Abazes pour les y déposer en se rendant à Odessa.

Ces bâtimens l'acceptèrent et partirent; ils étaient sur la côte pour

mettre leurs munitions à terre, lorsque des frégates russes en croisière les capturèrent; ils furent conduits en Crimée; on recourut à l'intervention du duc pour revendiquer les marchandises et les bâtiments; il fut indigné de la conduite des capitaines, qui était sans doute blâmable, mais excusable peut-être dans leur position qui ne leur laissait que cette voie pour se sauver, eux et leurs bâtiments de l'inaction, où les retenaient les Turcs à Constantinople; d'ailleurs il n'y avait pas déclaration de blocus pour les côtes des Abazes; les munitions transportées étaient de peu d'importance; en droit strict les capitaines pouvaient être absous. On le représenta au duc, en le suppliant d'intervenir en leur faveur, mais il ne voulut jamais y consentir, et contribua au contraire à faire déclarer les bâtiments bonne prise; les marchandises seules furent rendues aux propriétaires après détérioration et frais.

Les opérations militaires sur le Danube se compliquaient; les Turcs devenaient plus obstinés par la marche générale des choses qui faisait pressentir la guerre de 1812 avec la France. Ils se renforçaient sur les côtes de l'Anatolie vers les Abazes, excitaient les Circassiens contre la Russie, et cherchaient à leur fournir des munitions de guerre par les moyens indirects que je viens d'indiquer; des considérations purement mercantiles, une jurisprudence rigoureuse, auraient peut-être fait absoudre les capitaines qui avaient coopéré, quoique sans intentions hostiles, aux mesures des Turcs; mais le duc jugea la chose et en embrassa les conséquences en homme d'état. Il ne vit alors que des coupables dans les capitaines, et pour couper court à toute autre entreprise de pareille nature il fut inexorable, au risque de porter les Turcs à fermer absolument le Bosphore à toute expédition commerciale pour la mer Noire, quoiqu'il y tint d'ailleurs beaucoup comme gouverneur général de toutes les côtes sur cette mer (note 7). Les Turcs devinrent en effet plus difficiles. Les concussions étaient organisées par leurs employés pour obtenir l'entrée des bâtiments dans la mer Noire; mais le commerce en était dédommagé d'un autre côté par les relations indirectes que le commerce anglais dirigeait de Smyrne et de Constantinople dans la mer Noire, par la consommation croissante des articles d'importation en raison de l'augmentation de population et d'aisance dans la contrée, par celle de l'armée russe en Moldavie et en Valachie, et de ces deux provinces qui s'approvisionnaient à Odessa, et enfin par le commerce d'exportation, non-seulement en blé, beurre, suif, caviars et autres articles ordinaires de Russie pour la Turquie, mais encore par les autres articles en fer, verrerie, acier, ferrements et autres que la Russie recevait précédemment des autres états de l'Europe et dont la guerre maritime ne permettait pas maintenant l'exportation de ces états.

La prospérité commerciale d'Odessa et des autres ports de la mer Noire, les progrès de l'agriculture, l'augmentation de population et d'industrie, la prospérité générale, le bonheur croissant en un mot de toute la contrée, étaient d'autant plus sentis et appréciés à cette époque que l'Europe entière était courbée sous le poids accablant des guerres renaissantes, des bouleversements, des agressions, et enfin de toutes les tourmentes politiques et commerciales. Un grand dénouement approchait: les deux colosses de l'Europe s'ébraulaient déjà; ils marchaient pour se rencontrer, et de leur choc terrible allait jaillir l'affranchissement ou l'asservissement complet de l'Europe. Le duc avait prévu cette guerre depuis longtemps; il allait partir en 1812 pour l'armée et venait de faire une tournée dans ses gouvernements qui pouvait être la dernière. Cette idée, cette séparation et les circonstances du temps serraient tous les cœurs de la Russie Méridionale, lorsque la peste vint fondre sur Odessa. Ce funeste événement lui conserva le duc, non plus pour répandre sur elle comme jusqu'alors tous les biens, non plus pour être auteur et témoin heureux des jours de paix, de prospérité et de bonheur qu'il avait tissés pour ses fortunés habitants; mais pour les protéger, les consoler et les soutenir dans les jours de deuil et de malheur qui allaient les accabler.

La peste qui depuis l'expédition des Français en Egypte ne s'était plus montrée à Constantinople ni dans la Turquie asiatique (ce qui est digne de remarque), y reparut en 1811. Elle faisait des ravages à Constantinople et dans toute la Turquie d'Europe. En 1812, elle s'était déjà montrée à Théodosie. La quarantaine d'Odessa n'avait pas vu un seul accident dans son enceinte, quoiqu'il y eût de l'activité dans la navigation entre Constantinople et Odessa; pendant le mois d'août, il y eut un surcroît de mortalité en ville; quelques personnes périrent assez subitement. Le duc était en Crimée; de retour vers la fin de ce mois, il fut instruit de cette mortalité, ordonna des enquêtes; le mot *peste* fut prononcé, il retentit dans ses entrailles paternelles et les mesures sanitaires commencèrent. La ville fut divisée en 12 arrondissements, chacun sous l'inspection immédiate d'un des habitants de confiance, assisté d'un médecin. Ces 12 commissaires, le commandant militaire, le chef de la police, les médecins et quelques employés furent les membres d'un comité composé par le duc et dont il prit la présidence. Ce comité s'assembla le 21 du mois d'août pour la première fois; les enquêtes qui venaient d'être faites en ville et dans les environs jusqu'à 30 et 40 verstes à la ronde, alors peuplés de plusieurs villages et de métairies isolées furent soumises au comité. Il en résulta qu'il existait dans toute cette étendue surcroît de mortalité ordinaire

et une maladie que l'on pouvait croire plus ou moins contagieuse. Mais les médecins furent divisés sur la nature et le nom de cette maladie; quelques-uns en contestaient même le caractère contagieux. Le docteur Capelle fut le seul qui y reconnut effectivement les symptômes de la peste et la qualifia de telle.

Cette opinion isolée pouvait être hasardée, on l'adopta cependant pour plus de prudence, et le duc annonça de suite au comité l'ordre qu'il allait donner de fermer la ville et de couper toute communication au dehors. Ce fut sa première idée; il avait sans doute le droit et le pouvoir de donner et de faire exécuter cet ordre; il y a des personnes qui ont prétendu que la circonstance lui en faisait un devoir impérieux, et lui ont reproché d'y avoir manqué. Il est certain que fermer la ville à l'instant, l'entourer d'une double ligne de troupes, sans égard aux circonstances sous lesquelles se présentait la maladie, pouvait paraître très-régulier au premier coup d'œil, et mettre le chef hors de tout reproche de forme. C'était surtout le plus facile; car en administration les moyens extrêmes et tranchants, dont on défie gratuitement toutes les conséquences, sont toujours plus aisés à trouver que des moyens mesurés et combinés pour arriver au but avec le moins de mal possible. Mais le duc mettant de côté tout calcul personnel, et considérant que la maladie quelque nom qu'on lui donnât, était d'après tous les rapports d'office bien moins répandue en ville que dans les environs et jusqu'à 30 ou 40 verstes, qu'enfermer et isoler la peste était la première, la plus importante de toutes les mesures pour préserver l'empire du fléau; mais que fermer la ville ne conduisait nullement à ce résultat, puisque la peste en était déjà bien loin; que ce ne serait donc qu'une fausse mesure, en tous les cas incomplète et qui absorberait tous les faibles moyens qu'il avait en ce moment à sa disposition, car entre autres il manquait de troupes; qu'il valait bien mieux porter tous ses moyens de répression, et d'administration, au delà du point le plus éloigné, où s'était montrée la maladie, et en conséquence il porta ses lignes d'isolement et de quarantaine sur le Boug, d'un côté, sur le Dniester de l'autre, en les réunissant à 100 verstes d'Odessa, suivant les localités, plus ou moins à cette distance. Cette première mesure paraît autant qu'on pouvait en attendre au plus grand de tous les malheurs, l'introduction de la peste dans l'intérieur. Le duc concerta ensuite avec le comité les mesures à prendre pour l'intérieur de la ville et de ses environs. Tronquer tout à coup toute communication intérieure et au dehors, couper court à toutes les relations entre une population de plus de 40 mille âmes, suspendre, toutes les actions de la vie, et les arrêter où l'on les trouvait, arrêter les approvisionnements pour la

ville, les transactions commerciales, les paiements, le chargement et le déchargement des navires, suspendre en un mot, l'existence civile, comme l'on fit après, ne pouvait être ni pensé, ni exécuté au premier moment, et d'autant plus qu'on n'était pas encore positivement fixé sur la nature et la qualification de la maladie. D'ailleurs la vie civile a aussi ses organes vitaux dont on ne peut tout à coup arrêter les fonctions, sans détruire les sujets. On se borna donc pour le moment à ralentir insensiblement les communications, à les surveiller particulièrement pour en apercevoir toutes les conséquences et les prévenir, ou y remédier; mais tous les lieux publics, qui n'étaient pas d'utilité urgente, furent fermés; les deux instituts pour l'éducation des filles et des garçons furent mis en quarantaine. Chaque commissaire inspectait son arrondissement deux fois par jour et rendait compte au comité, qui s'assemblait tous les matins sur une place publique en plein air pour éviter le contact entre les personnes qui le composaient, de tous les accidents de maladie et de mort dans son quartier. L'hôpital fut organisé pour recevoir tous les nouveaux malades à part; on le leur affecta bientôt exclusivement; les malades qui en avaient les moyens restaient chez eux, mais la maison était cernée, et au premier symptôme mise sous quarantaine. La maladie faisant des progrès, les plus incrédules ne doutèrent plus de la peste; on devint plus rigoureux, les communications avec le dedans et le dehors furent plus limitées: on ne sortait des maisons pour vaquer aux affaires qu'au moyen d'un billet de sortie délivré pour toute une famille, et dont un seul individu pouvait faire usage: tous ceux qui étaient dehors sans billet encouraient punition. On assigna pour les habitants de la campagne qui apportaient des approvisionnements un seul lieu de marché, où ils pourraient se rendre exclusivement pour vendre leurs denrées, et s'approvisionner à leur tour des articles de la ville; ce marché était surveillé spécialement par des commissaires. La faible garnison d'Odessa fut reléguée dans ses casernes; 300 cosaques qui furent affectés au service de la police, furent campés hors de la ville, pour éviter les communications. L'hiver approchait; il fallait assurer les approvisionnements pour toute la ville, en farine, viande, bois de chauffage, fourrages et autres objets pendant quelques mois; tous ces articles ne pouvaient venir que du dehors; il en fallait des quantités immenses; la population pouvait non-seulement en manquer mais encore être à la merci pour les prix de ceux qui en avaient des dépôts préparés par hasard ou par spéculation, ou qui pouvaient parvenir à en former. Le duc pour parer à ce double inconvénient forma une commission d'approvisionnements qui se pourvoirait avec les deniers de la ville de tous ces objets en suffisante quantité pour pouvoir suppléer au man-

que en cas de besoin et être en mesure de combattre le monopole en ouvrant ses magasins moyennant des prix modérés, dès que ceux des spéculateurs seraient trop élevés.

Les mêmes mesures sanitaires s'exécutaient plus ou moins dans les villages et les campagnes des environs de la ville. Les quarantaines sur le Boug, le Dniester et la ligne intermédiaire étaient rigoureusement organisées. Ceux qui voulaient aller d'Odessa dans l'intérieur, y passaient 40 jours, et ce séjour au milieu de la steppe presque à découvert, avec toutes les incommodités et les privations inséparables de pareils établissements formés à la hâte, joints aux difficultés qu'on mettait à Odessa pour délivrer des passeports, limitaient beaucoup le nombre des partants. Cependant la maladie redoublait ses ravages en ville, le nombre des morts et des malades devenait tous les jours plus considérable; les transactions commerciales se ralentissaient. On avait échappé aux conséquences graves d'y couper court. Le sentiment du danger des communications se répandait surtout parmi la classe un peu éclairée; le peuple seul ignorant et incrédule était intraitable sur ce point. Les localités ne se prêtaient guère à des demi-mesures; le peuple les éludait plus ou moins et la mort le frappait impitoyablement sur tous les points de la ville et des environs. Au milieu de cette désolation, la quarantaine du port seule était exempte des atteintes du fléau; il y avait cependant près de 1,500 hommes en équipages de bâtiments stationnés dans le port. Il fallut la garantir elle-même de tout contact de la ville, et puisque ni avant ni pendant la peste d'Odessa aucun accident n'a jamais eu lieu dans l'enceinte de la quarantaine et du port, il faut bien avouer, que sinon toutes les preuves, au moins toutes les probabilités font que la peste n'a pas été introduite en ville par, ou à travers, cette quarantaine.

L'intensité de la contagion s'accroissant et se répandant ainsi de plus en plus, il fallait en venir à des mesures décisives; nous étions vers la fin de novembre le duc adopta la quarantaine générale.

Ce mot est bientôt dit; l'idée donnée paraît simple et naturelle, comme la chose quand elle est faite; mais l'exécution offrait cependant des difficultés aussi nombreuses que compliquées.

Empêcher dans une ville de quarante mille âmes tout point de contact d'une maison, d'une famille à une autre, pour prévenir toute nouvelle contagion, et connaître conséquemment au juste tous les points de la ville, où était la peste, pour les assainir, tel était l'idée et le but principal de la quarantaine générale. Pour l'exécuter il s'agissait de contenir plus de 40 mille individus chacun dans sa maison pendant un mois au moins, as-

surer leur subsistance, et la leur distribuer chez eux avec les précautions nécessaires pour qu'il n'y eût pas de contact entre les habitants et les employés aux fournitures et distributions; suspendre l'exercice de la justice, tous les actes, transactions, droits et devoirs de la vie civile en garantissant pour l'avenir cependant la suite et les effets du passé.

La classe indigente qui n'avait ni provisions ni moyen de payer les distributions offrit la première difficulté d'exécution.

Les commissaires des quartiers dressèrent une liste; on fit le compte de ce dont chaque individu pouvait avoir rigoureusement besoin pour acquitter la nourriture qu'on distribuerait, et on leur en délivra le montant anticipé à chaque semaine.

Tous les paiements furent suspendus; les contrats et obligations à payer furent déclarés également en suspension dès ce jour, pour ne continuer et reprendre leur cours qu'à dater du jour, où les relations seraient réouvertes. Il fut ordonné sous des peines très-sévères à tout individu de paraître dans la rue et même sur le seuil de la porte de sa maison; des patrouilles de cosaques à cheval et les commissaires des quartiers parcouraient les rues pour assurer l'exécution de cette mesure. Les commissaires alliant à leur emploi de rigueur un mandat de cette bienveillance paternelle qui présidait à toutes les mesures du duc, allaient par des obligeances affectueuses au devant des besoins et même des désirs des habitants de leur quartier autant qu'on pouvait les concilier avec la stricte exécution de la quarantaine générale. C'est ainsi qu'ils recevaient eux-mêmes, sans précautions établies, les lettres des habitants pour la poste, et leur distribuaient celles qu'ils y prenaient; qu'ils achetaient dans les magasins les petits objets d'agrément que le quartier pouvait désirer; qu'ils dirigeaient et présidaient aux distributions des vivres qui se faisaient deux fois par semaine en pain, viande et autres articles de première nécessité à prix établi, et au moyen des fournisseurs affectés à chaque quartier, que le commissaire rassemblait et réaccompagnaient chacun chez soi après la distribution. Un incendie aurait pu renverser tout le système, en appelant toute la population au secours; on organisa un corps de 200 hommes réunis en un seul lieu, qui devrait seul se porter au secours; toutes les mesures enfin furent prises et coordonnées pour assurer en tout cas, la mesure d'isolement général, qui commença le 22 novembre 1812.

Alors Odessa présenta l'aspect le plus morne et le plus douloureux: ses immenses rues désertes, les portes des maisons fermées n'offraient plus que l'image de la désolation silencieuse; des patronilles en tout sens, quelques employés et les chariots, qui transportaient des morts ou des mou-

rants étaient les seuls qui parcouraient cette ville naguères si animée par une population nombreuse et active.

Le duc, réduit à cette triste mesure, l'exécution de tous ses moyens, dévorant en silence ses cuisants chagrins, entra un jour dans la cour de la maison d'un commissaire; on s'empressa au devant de lui; «Ah!» dit-il, en s'asseyant sur une pierre, «je ne puis y tenir mon cœur se fend, de devoir employer toute mon autorité à rendre désertes ces rues, quand j'ai travaillé pendant dix ans à les peupler et à les animer».

Il n'en fut pas moins très-sévère: des infractions furent très-rigoureusement punies. Les premiers résultats de la quarantaine générale furent, ainsi qu'on l'avait prévu, d'augmenter les accidents de la peste dans les premiers jours, parce qu'on avait dû nécessairement devenir préalablement plus facile sur les communications pour permettre quelques approvisionnements, mais au douzième jour il n'y eut plus de maisons nouvellement infectées; alors on commença à connaître positivement celles où résidait la maladie, on en retira les habitants pour les mettre dans de grands hangars, où chaque famille subdivisée en malades ou suspects avait une chambre séparée. On purifia les habits et les maisons, et par ces mesures l'on parvint à concentrer la maladie dans les lieux isolés ou à l'y détruire.

Je n'écris pas ici l'histoire de cette fatale peste, je n'en continuerai donc pas tous les détails; malgré toutes les précautions elle s'étendit au delà du grand cordon extérieur.

Le duc se porta sur les lieux et se rendit également maître de la maladie comme à Odessa qui en était déjà délivrée; les affaires se rétablirent peu à peu; mais elle eut à supporter de grandes pertes en tous genres aggravées encore par l'incendie de Moscou; je ne pourrais dire tout ce que le duc eut à souffrir pendant toute cette période de malheurs. En homme éminemment bon et sensible, il souffrait des malheurs de l'humanité; en chef créateur et administrateur de la contrée, il souffrait de tous les maux qui fondaient sur elle. En homme d'état qui embrassait le grand ensemble des choses, il voyait avec douleur le fougueux ennemi s'élançant jusque dans le cœur de l'empire, il déplorait tous les malheurs qui en résultaient; mais il ne désespéra jamais, et bien au contraire. Le duc entendait parfaitement la grande guerre: il avait parcouru, étudié dans sa jeunesse, les grands champs de bataille de toute l'Europe; l'histoire, les opérations, les localités des guerres modernes lui étaient familières; il avait étudié particulièrement les campagnes de Frédéric II; sa mémoire extrêmement fraîche et heureuse lui en représentait tous les détails, il en parlait comme de

choses de la veille. Une position, une manœuvre, un mouvement rapide d'une armée le faisait souvent prononcer sur le sort ultérieur d'une campagne, et il prononça presque toujours juste, quoique ses opinions ne fussent pas subjuguées comme tant d'autres, par l'ascendant de l'homme d'alors, au génie duquel il rendait d'ailleurs justice avec impartialité, en déplorant toujours le triste usage qu'il en faisait; aussi dès qu'il eut pénétré en Russie, le duc ne cessa de dire: «Persévérance à nous, et dès lors malheur à lui». Après la bataille de la Moskowa, le duc dit ces propres paroles:

«Il va entrer dans Moscou et alors, s'il n'est pas plus qu'un homme il est perdu, et, s'il est plus, il faudra bien s'en consoler; mais c'est encore à prouver. Pauvres Français! Où vous a-t-il conduits dans l'égarément de son ambition, dans l'exaltation et le délire de sa présomption»? On sait le dénouement.

Cependant la peste était entièrement éteinte dans toute la contrée; le duc en voulut extirper les derniers miasmes qui pouvaient se trouver dans des effets cachés ou enterrés par les propriétaires, qui, suspects ou atteints de la contagion, auraient craint de les perdre ou de les détériorer, en les délivrant pour l'épuration de la quarantaine. Cette opération était délicate, difficile et de la dernière importance. Il fallait obtenir des révélations consciencieuses sur ces effets, et le duc comprit très-bien que l'autorité et la force ne pouvaient pas toujours atteindre la conscience; il eut recours à la religion: un prêtre, l'évangile à la main, exhortait et faisait jurer, en présence du duc, les gens suspects, sur l'existence de ces effets. La persuasion, l'ascendant du duc, sa parole de ménager ou de payer la valeur des objets déclarés, si l'on était sincère, ou de punir sévèrement en cas contraire, entraînaient toutes les révélations; on épura une partie de ces effets, on en brûla d'autres, en remboursant la valeur, et tout fut fini à Odessa.

Mais quelques accidents de peste venaient de se manifester à Balta, ville située à 180 verstes hors des gouvernements du duc; plus de 400 Juifs étaient venus de cette ville à Odessa dans le courant d'une semaine, ce qui jeta la ville dans de nouvelles inquiétudes, et dans des dangers réels. Le duc ne perdit pas un moment, il fit enlever dans quelques heures tous ces Juifs avec tous leurs effets, et les campa hors de la ville, en les isolant sous bonne surveillance, et pourvoyant à leurs besoins. Les mesures de quarantaine furent remises en vigueur, il se montra en effet quelques accidents de peste dans le camp juif, mais la ville en fut libre, grâce à l'enlèvement, et le fléau fut enfin éteint et extirpé.

Les événements avaient amené la conclusion de la paix avec la Porte, et conséquemment le rétablissement complet des relations commerciales avec

la Turquie. Toute la contrée reprit vigueur et activité. Le duc s'occupa alors du plan de réorganisation des quarantaines de terre et de mer, et adopta l'idée de la franchise du port d'Odessa comme un moyen de prévenir l'introduction de la peste en ôtant tout motif à tenter la contrebande puisque dès lors l'introduction de tous les articles du commerce serait permise, sans droits ni formalités. Telle fut l'idée fondamentale sur laquelle il basa la franchise du port d'Odessa, qu'il appuya ensuite de toute son influence, alors que les circonstances l'avaient déjà éloigné de ses gouvernements, sans les éloigner jamais de sa pensée et de sa sollicitude. Les événements militaires et politiques marchaient en Europe avec tant de rapidité que l'imagination pouvait à peine les suivre. Des résultats brillants se présentaient de toutes parts, ils paraient pour le présent et pour la postérité les noms de ceux qui y prenaient la moindre part. On ne peut pas douter que le duc qui aurait pu y briller aussi n'eût quelque regret d'en être éloigné, par les soins particuliers qu'exigeaient impérieusement ses gouvernements dans les circonstances difficiles et graves où ils avaient été. Mais il ne s'en plaignit jamais; des désirs furent tout ce qu'il exprima, en se résignant à l'impossibilité de les voir réaliser. Il avait donné toutes ses pensées, ses peines, ses soins, ses lumières et ses affections à ses administrés. Pendant dix ans consécutifs il leur fit sans se plaindre le sacrifice de son amour-propre; il réprima en silence l'élan qui l'entraînait si naturellement au milieu des grands événements, où sa présence et son nom devaient figurer avec éclat.

La légitimité avait triomphé: la France fut rendue à ses rois; le duc voulut jouir personnellement du bonheur de son pays, et revoir les siens qu'il affectionnait si tendrement; il n'éprouva et ne suivit en cela que l'impulsion du cœur. Tout autre motif fut étranger à son voyage en France, sa modestie ne lui laissait pas même entrevoir la probabilité qu'il pût y rester, parce qu'il était bien décidé à ne pas y rester sans être utile. Il obtint un congé. Toute la contrée, en respectant les motifs du duc, en prenant le plus vif intérêt à l'accomplissement de ses désirs, fut dans l'affliction au premier bruit de son départ; on craignait de le perdre pour toujours. Le jour de son départ fut un jour de deuil pour la ville d'Odessa; une grande partie de la population l'accompagna hors de la ville, en le comblant de bénédictions et de vœux, et plus de 200 personnes le suivirent jusqu'à la première station de poste, où l'on avait apprêté le repas d'adieu. Le duc était profondément touché et affecté comme toutes les personnes de cette réunion. On tâcha de se contraindre pour ne pas trop l'affliger; mais l'expression de la tristesse se répandait involontairement: on commençait à

articuler le fatal pressentiment qu'il ne reviendrait plus. Enfin on allait s'épancher, le duc pria qu'on le laissât partir; on voulut porter sa santé et un toast à son heureux voyage et à son retour. Les cris d'hourra retentirent sur la steppe, où l'on était assemblé; mais bientôt ils furent étouffés par des sanglots; le sentiment de douleur avait prévalu, et on s'élança pour ainsi dire sur le duc qui allait monter en voiture. C'était à qui pourrait l'embrasser, le presser, lui baiser la main, les pans de son habit; chacun lui exprimait sa douleur, ses vœux, ses adieux à sa manière; il était entouré, pressé par la foule, et lui-même fondait en larmes. « Mes amis épargnez-moi, arrachez-moi à une autre scène » dit-il et quelques personnes le portèrent en voiture; il partit et le fatal pressentiment s'est doublement réalisé: on ne l'a plus revu, cet homme toujours si justement estimé, respecté, chéri, adoré, malgré les qualités qui distinguent ses successeurs, cet homme dont le souvenir est dans tous les cœurs, dont le nom se répand encore de bouche en bouche dans toute la contrée, et qu'on invoque encore en toute occasion; grands et petits, riches et pauvres le regrettent toujours; dans le bonheur comme dans les contrariétés quelquefois inséparables même du meilleur état des choses, on se dit encore si le pauvre duc était ici, comme il serait content de voir son ouvrage accru et porté à ce point.

Il partit le 26 septembre 1814 après avoir administré Odessa pendant onze ans; les trois gouvernements et accessoires pendant près de neuf. Le premier mérite du duc de Richelieu fut de saisir et de comprendre les hautes conceptions, les vues bienfaisantes et paternelles de l'Empereur, de pénétrer toute la grandeur de son âme et la bonté de son cœur, de connaître toute l'étendue de sa justice, de sa magnanimité et d'y compter en toute occasion. Il eut le bonheur et le mérite d'inspirer à ce Souverain, confiance en ses talents, en ses qualités et en son caractère, et bienveillance pour sa personne. Il lui avait inspiré la conviction qu'il ne pouvait jamais tomber en erreur par aucune espèce d'entraînement personnel, et que ses erreurs mêmes, s'il en commettait, porteraient toujours l'empreinte de la loyauté, de l'honneur, de l'élévation de son caractère et de son amour pour le bien.

Avec des éléments aussi puissants et aussi honorables, il était facile au duc de Richelieu de les fortifier par des éléments secondaires. Ses relations personnelles, l'estime et la considération générales dont il jouissait, ses nombreux amis, sa personne et son nom enfin, tout réunissait autour de lui une masse de moyens positifs et moraux pour aider et favoriser son administration. Il est juste d'avouer qu'autant par ses motifs, que par connaissance de cause, par amour et par inspiration pour le bien public, le

duc trouva dans la personne et dans l'action des ministres, confiance, adhésion prévenante et abandon pour ainsi dire dans son administration.

Le duc de Richelieu rattacha le fond de cette administration à des principes généraux, simples et clairs, puisés sans doute dans les sciences économiques qu'il avait étudiées, et dont il s'occupait toujours, mais qu'il modifiait et appliquait aux gens, aux choses et aux localités avec une sagacité et une simplicité qui voilaient pour ainsi dire l'action de son administration; tout se faisait comme de soi-même. C'était un grand fleuve, majestueux et tranquille qui roulait doucement ses ondes et fertilisait les champs sans inondations, ni digues, sans qu'on aperçût même la main de l'ingénieur habile, qui en avait creusé le lit et en dirigeait le cours.

«Ne réglons pas trop», disait le duc, «dès le commencement nous sommes sur un terrain neuf dont la pente ne nous est pas encore connue, le temps nous l'indiquera et nous la suivrons». Le laisser faire et laisser passer sans préjudice du tiers était aussi un de ses principes, mais d'un autre côté il prétendait à des améliorations successives. Une colonie naissante composée de tant d'éléments hétérogènes ne pouvait, dans les premiers temps, faire un ensemble bien lié. Le duc travaillait à en former le ciment. «Nous en sommes», disait-il, «à la marche inverse de la société déjà établie et consolidée; celle-ci peut rester stationnaire, et même se détériorer sans dissolution évidente, mais nous, nous devons marcher sine qua non, à prospérité et améliorations croissantes en tous genres!» Mais il ne voulait pas pour cela jeter en un seul jour, dans le même creuset, le Russe, le Français, l'Anglais et tant d'autres individus de vingt nations différentes, les faire tous passer à travers le même moule dans un moment, mais les y amener insensiblement. Il considérait l'agriculture, l'éducation des bestiaux et l'amélioration des races, comme la base essentielle de la prospérité du pays. Il s'intéressait beaucoup au perfectionnement des qualités de nos blés, et à ce que nos expéditions se fissent en qualités choisies et bien conditionnées. Il entrait quelquefois dans les magasins, examinait les blés et faisait ses compliments ou ses doléances aux négociants, suivant ce qu'il les trouvait. «Prenez garde», disait-il, «on ne sera pas content à l'étranger, et vous ferez du tort à vous-mêmes et à nous». Mais, d'ailleurs ce n'était qu'une observation d'ami considérant l'impulsion de l'intérêt personnel, comme la seule qui doit agir sur ce point. Il encourageait et excitait les opérations en autres articles que le blé; il en sentait la nécessité pour varier nos productions et notre commerce; aussi protégea-t-il de tous ses moyens les établissements de moutons de races fines, pour l'amélioration des laines. Il allait les visiter, en suivait les progrès et en demandait les détails aux

propriétaires avec le plus grand intérêt. La culture du mûrier, et de la vigne surtout eut part à ses encouragements. Il considérait cette dernière comme très-importante et fut le premier à pressentir tous les développements dont elle était susceptible. La suite a réalisé ce que beaucoup de personnes ne croyaient qu'une exagération de sa part sur ce point; il favorisa le projet qu'on eut d'introduire la culture du colza et facilita des essais qui n'eurent pas de succès. Mais ses principes étaient de ne jamais accorder des monopoles, des privilèges ni même de trop grands avantages secondaires à titre d'encouragement, convaincu, comme il le disait, que la liberté de faire en économie politique est le plus précieux de tous les avantages en faveur de ce que l'on veut entreprendre; aussi intervenait-il rarement de son autorité ou de ses moyens publics, et se bornait presque toujours à son influence personnelle pour exciter et encourager. C'était en effet un grand mobile pour ses administrés que de concevoir et exécuter quelque chose qui pût mériter l'attention et l'approbation du duc; il la témoignait alors avec tant de bienveillance et d'affection que l'on en était enchanté.

Le duc, disciple de Sully, un de ses guides favoris, pensait peu à l'industrie manufacturière, excepté en objets de première nécessité pour l'état et pour l'individu, et persuadé que les immenses terres encore incultes de ses gouvernements sollicitaient l'emploi des bras avant tout.

Produire dans nos moyens naturels et exporter pour reproduire, en progression croissante, était le fond de ses vœux pour le pays. «Vous verrez», disait-il, «que le reste viendra de soi-même en son temps»; mais puisqu'il faut exporter la production pour pouvoir reproduire, conséquent à ses principes, le duc accueillait, protégeait, encourageait, facilitait particulièrement le commerce, seul agent d'exportation, et étendait cette bienveillante sollicitude jusque sur la personne des commerçants.

Un négociant russe venait de la Sibérie pour établir à Odessa des relations de commerce; le duc l'accueillait, l'invitait chez lui, l'engageait à lui parler confidentiellement de ses projets, de ses désirs, lui promettait assistance et appui personnel. Les négociants étrangers de quelque nation qu'ils fussent étaient également accueillis; tous ceux qui le désiraient lui étaient présentés; il allait même au devant d'eux, quelquefois en demandant de les connaître. «J'espère que vous serez des nôtres», leur disait-il souvent, «et que vous ferez de bonnes affaires pour vous et pour nous; vous ne rencontrerez ici ni embarras, ni difficultés; en cas contraire adressez-vous à moi, je vous assure justice et protection» (note 8). Doué de beaucoup d'esprit et de justesse dans le jugement, parlant parfaitement bien les principales langues de l'Europe, ayant infiniment lu, et lisant toujours

ce qui le tenait au courant de l'état actuel des choses politiques et commerciales, ayant beaucoup voyagé, le duc s'entretenait avec tous les étrangers, en leur propre langue des affaires de leur pays en toute connaissance de cause. C'était comme si chacun d'eux eût trouvé en lui un compatriote et un ami. On sait que l'impulsion et le caractère des chefs se répandent naturellement sur les subalternes; aussi l'administration et le personnel des employés abondaient dans le sens de bienveillance générale du duc. Dans un empire immense comme la Russie, il est toujours difficile que le législateur puisse ramener des localités si différentes à l'unisson de sa pensée, surtout pour les lois réglementaires. Une disposition de douane, par exemple, pourra difficilement convenir également à Pétersbourg, ville achevée sous tous les rapports, et à Odessa, ville naissante; les mêmes principes, les mêmes vues d'économie politique ou d'administration commerciale ne peuvent pas être également applicables à la Baltique, à la mer Caspienne ou à la mer Noire; et c'est pourquoi il existe aussi des tarifs, des règlements ou au moins des modifications adaptées spécialement à ces localités, aussi différentes qu'éloignées les unes des autres. Mais on ne peut pas non plus dans l'éloignement, connaître, saisir, calculer et apprécier jusqu'aux nuances de ces différences, ce qui est cependant essentiel; or le duc était là sur les lieux, toujours fort de pouvoir, de sagacité et de sollicitude pour modifier ou suspendre ce qu'il ne croyait pas adapté et en solliciter le redressement ou le remplacement par d'autres mesures. Il tenait au principe que l'idée première et fondamentale était le développement et la prospérité de la contrée; conséquemment lui, chef local, entouré de la confiance et des pouvoirs du Souverain pour réaliser cette idée première, devait dans l'occasion y sacrifier toutes les considérations secondaires et personnelles. «Je ne dois pas hésiter», disait-il, «à me constituer responsable s'il le faut pour un accessoire, ou pour la forme, plutôt que de compromettre le fond» et l'on rendit toujours hommage à tout ce que ce principe avait de justesse et d'avantage pour le pays, de grand et de noble de la part du duc, car il fut toujours approuvé et souvent applaudi.

C'est de ces moyens, de ces principes et de leurs conséquences, du caractère et des talents du duc de Richelieu que découla toute son administration, dans son vaste ensemble comme dans toutes ses ramifications. Elle fut toute entière sollicitude éclairée et affectueuse, création, encouragement, facilité, développement, c'était le *crescite et multiplicata* du Créateur, et tout, sous elle et par elle, s'accrut et multiplia en effet, avec une rapidité et un accroissement dont on ne trouve point d'exemple, surtout si l'on veut avoir égard aux temps et aux lieux.

Sur les bords déserts et orageux de la mer inhospitalière des anciens, de cette mer Noire que les modernes connaissaient encore si peu, se fonde une ville pour mettre la Russie Méridionale en communication maritime avec l'Europe. Le pays est immense, mais dépeuplé; quelques hordes nomades l'occupaient naguère tout entier. Le sol est fertile, mais inculte; il attend les bras et les capitaux pour produire, le commerce, pour écouler ses productions; quelques germes, quelques éléments de création ont été épars, il est vrai, sur cette vaste surface, mais ils languissent sans vie et déjà le pays prend une marche rétrograde. Le duc de Richelieu arrive, nourri des conceptions de son Souverain, riche de sa confiance, muni de pouvoirs, et appuyé par son ministère, et à sa voix tout s'anime, sa pensée imprime le mouvement, l'accélère et l'étend sur tout ce qu'elle embrasse. La population accourt de toutes parts, elle est accueillie, établie, organisée, administrée avec bonté, sagesse et intelligence; le travail est excité, encouragé, protégé. Chacun jouira tranquillement du fruit entier de ses labeurs, les champs se défrichent. Cette terre, morte pour ainsi dire depuis des siècles et peut-être depuis la création, ouvre son sein à la charrue, et il en jaillit des flots de produits. Le commerce est déjà là pour les répandre dans les pays lointains, et inspirer de nouveaux goûts, de nouveaux désirs au producteur pour les satisfaire, et lui procurer aussi mille jouissances par des échanges, en lui donnant les moyens de reproduire. Le capital agricole se crée et s'accroît avec le capital mercantile; ils se prêtent création, secours et accroissement mutuels. La mer Noire est parcourue dans toutes les saisons par des convois nombreux; le navigateur l'étudie, la connaît et en brave les dangers en reconnaissant d'ailleurs qu'ils ont été exagérés par l'inexpérience. La renommée a déjà porté au loin le nom du duc de Richelieu, et de tous les points de la vieille Europe des étrangers de toutes classes viennent peupler le pays, où ils sont sûrs de trouver accueil, protection, sécurité et prospérité pour leur travail et pour leurs capitaux. Bientôt ils prospérèrent avec leur patrie adoptive qui les adopte à son tour et les compte parmi ses enfants. Les villes commencées s'agrandissent, de nouvelles s'élèvent bientôt; la terre du nomade est soumise aux lois de l'agriculture et aux beaux-arts, qui assurent et embellissent l'existence. Les riches pâturages de la steppe ne sont plus foulés par les troupeaux errants et sauvages du Tartare, mais nourrissent et multiplient les mérinos dont la précieuse toison enrichit le berger et le fabricant. Des troupeaux de bœufs s'apprêtent à recevoir le joug de la charrue; l'étalon arabe bondit au milieu des haras sauvages pour en perfectionner la race.

Le Tartare nogais quitte sa vie errante pour se fixer à côté du colon

memnoniste ou grec. Le Tartare de la Crimée abjure en quelque manière l'exclusion et l'isolement que lui dicte le Coran; le cosaque de la mer Noire a oublié les rapines militaires, abandonné les mœurs dures et sauvages de son père encore zaporogue, pour se soumettre à l'ordre et à la discipline militaires et à une administration régulière et prospère. Son courage est dirigé par la tactique; ses expéditions contre le Circassien, son ennemi naturel, sont calculées, et désormais toujours heureuses. Il est à la fois soldat régulier et citoyen, propriétaire agriculteur, pasteur, manufacturier, commerçant pour exploiter le pays qu'il occupe exclusivement avec les siens, et dont les ressources naissent et se développent par l'impulsion du chef. Le Circassien même, cet homme qu'on peut dire encore primitif, éprouve aussi l'influence bienfaisante du voisinage de ce chef quoique parfois ennemi qui le châtie. C'est par lui que le Circassien a connu les traités et le commerce du troc, avec ceux qui ne faisaient jadis qu'un échange permanent d'hostilités avec lui. Il a confié ses enfants à la foi du duc pour les former à la civilisation européenne. Des accents russes, français, allemands ont retenti par eux dans les vallées du Caucase pour la première fois. Elles ont vu comment on pouvait rendre la pensée et les choses par la plume et le pinceau. C'est ainsi que les sciences, les arts de l'Europe, les beautés et les prodiges de la civilisation ont été pressentis au milieu d'un des plus antiques berceaux de l'ignorance et de la barbarie. D'un autre côté, sur des rivages déjà civilisés, le commerce a répandu l'activité, l'aisance, la richesse, et des jouissances inconnues et d'autant plus savourées. Les terres ont décuplé de valeur (note 9); des villages, des plantations, de belles habitations coupent l'antique monotonie de la steppe, l'œil ne s'égaré plus dans l'immensité; il se repose alternativement sur des oasis formées par vingt peuplades différentes. La tranquillité, l'abondance et le bonheur, la perspective d'un avenir encore plus heureux attachent de plus en plus ces fortunés habitants au pays, à ses lois, à son administration douce et féconde comme la rosée du ciel. Un sentiment de bienveillance générale préside à toutes les relations; la confiance, le crédit, la morale naissent et se propagent de soi-même, tant il est facile et naturel d'être bon et soumis lorsque l'on est heureux. Au milieu de cet élan, de cette prospérité universelle, le duc de Richelieu vivait comme un père, heureux et satisfait du bonheur de ses enfants, toujours occupé d'augmenter leur bien-être, mais il faut le dire pour l'honneur de ses enfants, comblé de toutes les bénédictions que son âme sensible savourait avec délices. Dans combien de temps, dans quelles circonstances le duc a-t-il pu penser à exécuter ces entreprises et à obtenir ces étonnants résultats, l'on peut dire

ces prodiges? Dans le court espace de onze années! Alors qu'une guerre maritime fermait presque entièrement toute navigation lointaine, et qu'une guerre de six années avec la Turquie pouvait couper toute communication maritime à ses gouvernements. Tandis que la peste et les mesures de quarantaine arrêtaient, comprimaient tout dans le pays pendant près de 18 mois, et que l'invasion de Moscou aggravait encore ces malheurs! Mais cet homme avait donc des moyens extraordinaires, un levier bien puissant en son pouvoir pour opérer tant de choses en si peu de temps et en pareils lieux? Oui sans doute, il reçut ce levier du Souverain, mais le duc en trouva le point d'appui et la force motrice dans sa tête et dans son cœur, si heureusement en parfaite harmonie, et en effet, tout émana de ces deux principes; sa pensée simple comme tout ce qui est grand et parfait n'avait pas même besoin de moyens d'exécution coercitifs, ni compliqués, ni nombreux. Chaque administration spéciale avait son organisation et ses employés d'après les lois et les formes du pays.

Deux aides-de-camp, trois officiers de l'état-major général et deux officiers du génie composaient son état-major. Sa chancellerie, où tout aboutissait, était composée de trois et quelquefois de quatre chefs de division secondés chacun par deux ou trois écrivains; c'est avec cette chancellerie, qui ne coûtait pas 15 mille roubles par an à l'état, que le duc de Richelieu administrait ses trois gouvernements, les colonies, les Tartares, les cosaques de la mer Noire et ceux du Boug; qu'il dirigeait les approvisionnements de l'armée en Moldavie pendant la guerre et constamment ceux des troupes sur les côtes d'Asie. Inspecteur général de toutes les troupes cantonnées dans ses gouvernements et dont le nombre s'est élevé jusqu'à 40 mille hommes, chef direct d'une division militaire en garnison permanente à Odessa ou dans les environs, chargé de trois dépôts de recrues, et d'une infinité d'autres établissements secondaires tant civils que militaires, c'était avec cette même chancellerie que le duc faisait toutes les expéditions sous sa présidence immédiate, et il y avait pour la ville d'Odessa le comité spécial qui présidait à toutes les constructions. La manière d'être et de vivre du duc, tant dans ses fonctions que dans son intérieur, était simple, douce, tranquille, économique comme son administration. Il ouvrait lui-même tous les paquets de la poste, recevait toutes les suppliques, apostillait les décisions, minutait de sa propre main les papiers d'importance, dictait ou indiquait ses ordres, lisait, et signait ou renvoyait (et quelquefois très-sévèrement) les expéditions qui lui étaient présentées; doué d'une très-grande facilité pour le travail, il écrivait tout et d'abondance sans brouillon, n'importe que ce fût en russe, français, allemand ou anglais, et presque tou-

jours en fredonnant ou chantant à pleine voix, appuyé sur une très-petite table ronde, où son coude n'avait pas l'espace suffisant pour pouvoir se poser; il travaillait régulièrement ainsi 8 à 10 heures par jour, rarement après dîner, excepté dans les longues soirées d'hiver, et le reste de son temps était consacré à ses occupations du dehors, à la promenade, à ses inspections, à la lecture, à la culture d'un petit terrain qu'il avait, à la société et aux amusements publics, où il paraissait toujours, autant par goût que par calcul pour les animer et les encourager.

Dans ses audiences publiques il lisait peu les suppliques, mais en parlait beaucoup avec ceux qui les donnaient, et surtout si c'étaient des gens ordinaires. «Les avocats», disait-il, «auront embrouillé, compliqué l'affaire; ceux-ci me la raconteront au juste»; et il en saisissait toujours le fond avec promptitude et sagacité. Souvent il la discutait avec les plaignants, et pour peu qu'il aperçût de mauvaise foi, ou même d'exagération, il s'en expliquait avec toute la chaleur et la vivacité de son caractère; cette vivacité en imposait beaucoup et surtout aux employés. On appelait quelquefois au second moment du premier qui avait produit l'éclat, et l'on était toujours sûr d'en avoir justice. Elle était rendue d'abondance et d'effusion par le duc lui-même, pour peu qu'il y eût cause, mais le premier moment n'en était pas moins redouté pour fautes ou négligences connues et même légères. Des personnes ont prétendu que bien au contraire le duc était faible et trop indulgent pour les employés; mais elles n'ont pas réfléchi, que tout était coordonné à son système. Une administration affectueuse ne comportait pas une sévérité aveugle et routinière avec les employés (note 10).

Il était tout naturel au contraire de leur laisser latitude dans leurs fonctions jusqu'à un certain point, de les traiter personnellement avec estime et bonté, sans trop compasser la hiérarchie des rangs lorsqu'ils se conduisaient à la satisfaction du chef. C'était d'ailleurs un moyen que le duc employait pour inspirer à ses employés l'estime de soi-même, l'émulation et le point d'honneur; mais si quelqu'un se trouvait au delà de ces limites, il était traité sévèrement; cette manière assez neuve était déjà tellement appréciée que l'on ambitionnait de servir sous les ordres du duc, et que son estime, sa confiance et son approbation servaient de récompense. On s'en glorifie encore et c'est un grand pas vers les mœurs.

Lorsque le duc sortait, il était toujours à pied, à cheval ou en droshki sans suite, comme le plus simple particulier; on ne l'a jamais vu en voiture fermée dans Odessa, même par les plus mauvais temps. Il visitait tous les travaux, s'arrêtait partout avec tout le monde, jusqu'avec la plus basse classe, s'informait de tout, et savait tout par ce moyen (note 11).

Il présidait de temps à autre et alternativement tous les tribunaux et les administrations, y passait des heures entières, en faisant suivre le cours des affaires en sa présence.

On pourrait croire qu'avec des occupations aussi vastes, aussi variées, et aussi soigneusement suivies, il ne restait pas un moment de libre au duc pour son intérieur ou pour ses délassements; et cependant ce serait une erreur, car le duc était de tous les amusements, de toutes les réunions, de tous les spectacles; il se promenait beaucoup à cheval dans les environs, parcourait tous les établissements agricoles, connaissait tous les propriétaires, parlait avec eux plantations, agriculture, etc... Il avait lui-même une petite campagne qu'il dirigeait, soignait, pour ainsi dire, de ses propres mains; il ne refusait jamais une invitation pour les soirées, assistait à tous les bals publics et particuliers, s'amusait de tous les jeux de société, y prenait part, comme tout autre, avait tous les jours à dîner une vingtaine de convives, tous les soirs une petite société intime, une grande société par semaine en hiver, faisait exercer lui-même les troupes de sa division deux ou trois fois par semaine. Les dimanches il avait grande réception de toutes les autorités; tous les habitants qui le désiraient se rendaient chez lui de bonne heure le matin; c'était comme une réunion de famille; le duc la quittait pour faire défiler la parade, et conduisait ordinairement la grande garde jusqu'au corps de garde. Il se rendait de là au gymnase des jeunes gens, recevait le rapport de conduite des élèves pendant la semaine, prenait avec lui les deux qui s'étaient le plus distingués, les conduisait à la messe, de là en visite ou à la promenade, ensuite à son dîner, les amusait, les choyait, les caressait ainsi toute la journée, pour récompense de leur bonne conduite, et les reconduisait lui-même toujours très-exactement à l'heure fixée au gymnase pour recommencer le dimanche suivant en faveur des deux qui l'auraient mérité dans le courant de la semaine. Ce qui était pour ces élèves un grand mobile d'émulation, eux et leurs parents considéraient ce dimanche, ainsi passé avec le duc, comme le plus beau témoignage en leur faveur. A toutes ces occupations que le duc ne remplissait que comme des amusements, souvent avec une gaieté ouverte, toujours avec la satisfaction et l'effusion de l'âme et du cœur, le duc ajoutait des occupations personnelles: il rédigeait chaque année un mémoire statistique sur ses gouvernements, avait une correspondance personnelle très-étendue, qu'il tenait toute entière de sa propre main; jamais il n'eut un secrétaire particulier. Il lisait toutes les gazettes, tous les ouvrages périodiques et de circonstances qui lui parvenaient. La lecture était

une vraie passion pour lui, il dévorait les livres et enfin Virgile et Cicéron étaient toujours sur sa table de nuit pour ressource.

Lorsque le cœur et l'âme sont nourris et absorbés à ce point, le corps ne peut occuper que bien secondairement, et le duc s'en occupait fort peu en effet. Sa tenue était très-propre mais simple, toujours en habit d'uniforme; sa toilette faite en se levant; son luxe était en gants et eaux de senteur. Il mettait une espèce de coquetterie à soigner ses mains.

Sans plus une obole de son patrimoine, il n'avait pour vivre que les appointements de sa place et de son rang, auxquels l'Empereur avait ajouté par faveur pour suppléer à leur exigüité; ce qui avait fait successivement au duc un revenu annuel de 15 à 25 mille roubles. Moyennant cette somme qu'il trouvait plus que suffisante, le duc subvenait à toutes les dépenses de sa maison et de sa personne. Sa table était servie en conséquence, les meubles des cinq chambres de sa maison étaient des plus ordinaires; un canapé, placé dans son cabinet de travail sur lequel on étendait des draps de lit le soir, lui servait de lit; et satisfait, heureux au milieu de cette médiocrité, le duc ne s'en apercevait quelquefois, que lorsqu'il ne pouvait pas donner quand ou autant qu'il aurait désiré. Alors il en avait de l'humeur; dans tout autre circonstance, c'est tout au plus s'il en plaisantait parfois (note 12). Tel fut cet homme, telle fut son administration. En Russie comme en France, comme partout, où il fut connu, il inspira, commanda respect, estime, attachement, dévouement pour sa personne. Heureux sous ce rapport autant qu'on puisse l'être, jamais on ne lui fit un tort de ses erreurs, et toujours, s'il en commit, elles furent attribuées à l'imperfection humaine. Mais des personnes qui ne le comprirent pas toujours ou qui le jugèrent légèrement lui ont reproché d'être trop Odessois. J'ai déjà répondu par des faits et je pourrais invoquer en défense le témoignage de ses administrés hors d'Odessa. Ils n'ont certainement jamais pensé que le duc eût une prédilection exclusive pour cette ville à leur détriment. On a dit qu'il était quelquefois trop bon, synonyme de faible, et conséquemment influencé par ses alentours. Quelque haute et juste idée qu'on eût du duc de Richelieu on ne peut sans doute pas prétendre qu'il était parfait; car il était homme, et des imperfections de caractère, qui ne seraient que la conséquence de trop de bonté, seraient sans doute excusables; mais ceux qui l'ont connu de près savent que quelquefois il céda sur des choses où l'on mettait de l'importance, tandis que son caractère et ses idées élevées n'y en mettaient pas. «S'il y a des choses que j'ai l'air de vouloir, et dont je ne me soucie nullement», disait-il un jour à quelqu'un, «sachez que, quand je veux, je veux bien et il

faut que cela soit!» D'autres fois la condescendance de sa part ne provenait que de sa modestie; dévoré du désir de faire le bien, craignant peut-être un peu trop de ne pas y parvenir par soi-même aussi parfaitement qu'il le voulait, il se défiait alors de ses propres pensées, adoptait celles des autres. Mais comme il avouait sa déférence, les conséquences imposaient une responsabilité rigoureuse dont il demandait compte aux autres et à soi-même (note 13). Mais il n'avait pas de faiblesse de caractère, celui qui, colonel dans un pays étranger, disait: «Je quitte demain, plutôt simple dragon dans l'armée de Condé qu'un seul manque d'égards». Celui qui vingt fois a dit et écrit dans vingt occasions: «Telle chose que je crois indispensable pour le bien, ou mon congé». Non il n'était pas faible, il ne le pouvait être celui en qui circulaient toute l'exaltation et le feu de l'honneur français, celui qu'animaient l'énergie et la force de la vertu, l'élévation et la noblesse des sentiments; celui enfin qui possédait à tant de titres l'estime de soi-même. D'autres ont prétendu qu'il avait été trop resserré dans ses vues, et dans ses établissements administratifs. Ils auraient voulu des palais au lieu de maisons, des ponts en pierre de taille au lieu d'un bac ou d'un pont de bateaux, des temples superbes au lieu d'églises, un théâtre plus vaste, des parcs au lieu d'un jardin public; des rues, des places, de l'architecture, des promenades comme à Pétersbourg, à Londres ou à Paris; et tandis que les uns font le reproche de prédilection pour Odessa, les autres relèvent qu'elle manquait de pavés, de fontaines et d'autres établissements ou embellissements. Il est vrai que cette ville comme tout le pays laissait encore à désirer lors du départ du duc; mais il avait reçu des steppes presque aussi nues que la nature les avait faites, et si onze années après, il laissait des villes, un pays immense, susceptibles d'objections, plus ou moins fondées, c'était déjà un miracle d'opéré. Nous l'avons vu, sa pensée avait tout embrassé; dans cette immense contrée il y a tout formé, gens et choses; il y a créé des milliards seulement par l'augmentation successive de la valeur de la terre, car une déciatine même de superficie égale à $1\frac{1}{2}$ hectare environ, qui se vendait, en 1804, à 80 et 90 copecks, a été payée successivement à raison de 5, 6, 10 et 12 roubles ultérieurement. Il n'a pas pu tout pousser à la perfection, il n'y a pas de doute, mais qu'on se reporte à l'origine des choses et l'on verra alors, que le duc aurait plutôt encouru le reproche de trop faire et trop en grand, si les développements ultérieurs du pays n'avaient justifié l'idée qu'il en avait avancée (note 14). Qu'on remonte aux éléments, et alors on appréciera toute l'immensité des premiers résultats. Une immense carrière reste encore

à parcourir, il est vrai; gloire et reconnaissance à celui qui l'a ouverte et tracée et s'y est lancé si loin. Honneur à ceux qui la rempliront.

Je pourrais continuer cette esquisse, y ajouter encore mille traits, mais je m'arrête..... pour que l'histoire ne prenne pas la teinte de l'apologie aux yeux de ceux qui n'ont pas connu sur les lieux le duc et son administration.

Je n'ai pas à le craindre sans doute d'aucun des deux millions d'individus, qui pendant onze années furent administrés par lui: ils me reprocheront plutôt d'avoir trop faiblement et incomplètement tracé tout ce qu'il pensa et opéra pour eux. J'eus le bonheur d'y participer, je suis au milieu d'eux, j'invoque leur témoignage, je puis le défier; pas une seule voix ne s'élèvera contre ce que j'ai avancé, toutes se réuniront à la mienne, et l'épanchement pur et vrai de la reconnaissance publique, depuis le Kouban jusqu'au Dniester, attestera la vérité de mon faible hommage.

La mémoire du duc de Richelieu toute entière est dans les cœurs de tous ses administrés; ses bienfaits, ses vertus, ses grandes et belles qualités seront à jamais dans leur souvenir. Ils vont le perpétuer en le transmettant à leurs descendants par un monument que la magnanimité du Souverain, le don volontaire du riche et du pauvre, du grand et du petit, élèvent sur les bords de la mer Noire, à la gloire de celui qui remplit si dignement la haute mission d'y appeler l'agriculture, les mœurs, le commerce et les arts.

N O T E S.

1) J'étais à cette époque à Marseille; on y parlait à peine d'Odessa, sans avoir nulle idée de la ville ni du pays, et conséquemment de son commerce; et je vis décider trois ou quatre expéditions pour Odessa, sur ce que le jeune duc de Richelieu, comme on l'appelait alors, en était gouverneur. Ce fut sous les mêmes auspices que je me décidai aussi moi-même à y venir pour quelques mois, et que je m'y suis ensuite fixé. C'est en un mot l'histoire de presque tous les étrangers maintenant établis à Odessa.

2) Le duc avait trop et trop rapidement fait à Odessa pour pouvoir être compris de suite; aussi quelques habitants se plaignirent en forme contre lui de ce qu'il employait, à ce qu'ils croyaient, à des inutilités les revenus de la ville, et l'on peut juger comment ils furent écoutés. J'eus

l'honneur de l'accompagner une fois dans une de ses courses en ville; c'était en 1805; le duc entra dans quelques magasins de marchands et parla avec eux. Il se trouva qu'un de ces magasins appartenait à un des principaux plaignants contre lui, et le duc s'y arrêta plus qu'à un autre, demanda au propriétaire quelque chose à boire, et me dit en sortant: «Puisque j'ai rencontré cet homme, j'ai tâché de lui faire voir que je ne lui en voulais pas pour sa plainte contre moi».

3) Je vis alors le pacha d'Akermann, dans une réunion chez M. le duc de Richelieu, où était aussi le drogman du duc qui avait traité de la capitulation d'Akermann, avec le pacha; celui-ci le voyant dit à quelqu'un qui parlait le turc avec lui: «Dites à votre pacha qu'il me fasse le plaisir de faire couper la tête à cet homme car il me déplaît», et le duc lui ayant fait répondre qu'il ne pouvait en aucune manière se permettre cette politesse pour le pacha, le Turc fut tout étonné de ce qu'un gouverneur général avait des pouvoirs si limités.

4) Le duc aimait beaucoup les arbres, et ce goût personnel a infiniment contribué à leur propagation dans nos environs à laquelle il travaillait d'ailleurs directement, car il faisait venir à ses frais des graines d'acacias de Vienne, et les distribuait lui-même à qui en désirait, en engageant et priant de semer et planter. D'après l'opinion généralement répandue, et que l'aspect du pays justifiait, les arbres ne pouvaient y prospérer; mais beaucoup de gens semaient et plantaient pour faire plaisir au duc, parce qu'il l'observait et remerciait. Un habitant avait devant la porte de sa maison deux jeunes acacias qui souffraient de la sécheresse. Le duc passe, l'observe, entre dans la maison et dit au propriétaire: «Je vous en prie, donnez un peu d'eau à ces arbres; ils vont se dessécher, vous me ferez plaisir, ou si vous ne voulez pas le faire, permettez que je les fasse arroser moi-même». Un fruit obtenu de nos plantations l'enchantait, il s'en emparait, le montrait pour prouver le succès; quelqu'un lui apporta un jour un petit panier de fruits en présent; il prit un fruit et remercia pour le reste. «C'est dommage», dit-il après, «que ces beaux fruits me soient échappés et que j'aie fait peut-être de la peine, mais il fallait bien refuser aujourd'hui, sans quoi cet homme m'aurait apporté demain un dindon».

5) Le duc avait la vue courte et quelquefois voyant dans les rues des dames qu'il ne pouvait pas bien distinguer, il disait à ceux qui étaient avec lui: «Vous y voyez mieux que moi, dois-je saluer»? En passant devant le club, où il y avait souvent du monde sur le balcon, il saluait toujours, et même quand il n'y avait personne, ne pouvant pas trop distinguer.

6) Le duc était bienveillant, affable et affectueux dans ses manières comme par principes. Il n'aimait ni la cérémonie ni les compliments. On l'a vu dans des soirées chez lui, où l'on soupait, debout verser lui-même du vin de champagne à de simples jeunes gens, aux premiers comme aux derniers de la société, s'arrêter et converser indistinctement avec tout le monde dans les lieux publics, sans embarras ni gêne pour les autres. Il vivait amicalement avec quelques personnes qu'il recevait en petite société intime tous les soirs; mais certainement plus on le connaissait de près, mieux on en était accueilli, et plus il imposait. Il était lui-même si poli, si prévenant, si affectueux et de si bon ton, avec des manières si distinguées que chacun se rapprochait tant qu'il pouvait de cette tenue. Aussi dans sa plus grande intimité, il restait toujours le duc de Richelieu pour ceux qu'il en honorait, tant il imposait sans s'en douter respect et considération.

7) Le duc si éminemment bon et affectueux dans son administration, était quelquefois très-sévère par principe, et précisément, disait-il, pour ne pas l'être trop souvent; il aimait et voulait tranquillité absolue et décence dans les lieux publics et n'aimait pas à y voir l'action directe de la police. Mais aussi n'était-il que plus sévère à la faire lui-même comme il disait. Un soir de bal au casino, il survint une rixe dans une salle de dépendance, où prirent part le comte A., le fils du consul de France, et un négociant. Le duc entrant un moment après en était déjà instruit; il prit des informations plus détaillées et fit dire au négociant de ne pas paraître au casino de six mois, au fils du consul de garder les arrêts chez lui pendant un mois, au comte A., qui ne tenait en aucune manière au pays, et n'avait pas une conduite très-régulière d'ailleurs, de partir pour l'étranger dans les 24 heures. On objecta au duc que des motifs concluants ne le permettaient pas: «Qu'il parte pour Moscou». Mais il n'a pas de moyens pour faire la route. «Je lui donne 25 louis et qu'il parte».

Le duc craignait les conséquences des jeux de hasard particuliers pour une ville de commerce naissante, et ne voulait pas les tolérer, surtout en grand. Une réunion de cinq ou six personnes qui ne tint compte de ses admonitions amicales fut dissoute et éparpillée en un moment par des mesures très-douces sans doute, mais décisives.

C'est ainsi que le caractère de bonté du duc, sagement allié avec trois ou quatre coups d'autorité dans l'espace de dix ans, ont toujours maintenu la police, la tranquillité et la décence au milieu d'une population de 30 à 40 mille âmes de vingt nations différentes. On craignait l'autorité du duc sans doute, mais la crainte qui prédominait avant tout et surtout

et chez tous, était de lui faire de la peine parce qu'il était réellement affligé toutes les fois qu'il devait être rigoureux.

8) Le duc non content d'accueillir si affectueusement chez lui, visitait quelquefois les arrivants en quarantaine; il parcourait le port en chaloupe, s'entretenait avec les capitaines des bâtimens, parlait avec eux de commerce et de navigation. Ce fut dans une de ces courses qu'il aperçut à bord d'un bâtiment français un cadet de marine de 8 à 10 ans, qui l'intéressa. Le duc s'en informa au capitaine, et apprenant que cet enfant était orphelin, «Veux-tu venir avec moi?, lui dit-il. «Oui», répond l'enfant; s'adressant alors au capitaine: «Pourriez-vous me le donner?» lui dit le duc. «Il est à vos ordres.—Eh bien mettez-le à terre, je m'en charge». L'enfant fut reçu auprès du duc, qui sans trop penser à son avenir le garda quelques jours. «Mais bientôt la conscience», disait-il, «parla; je réfléchis que cet enfant pouvait avec le temps devenir officier, et que j'avais contracté l'obligation morale de ne pas empirer son avenir possible». Il se décida de suite à le mettre en pension pour faire soigner son éducation, et le traita toujours depuis en enfant d'adoption. Il lui a ensuite assuré un sort et ouvert une carrière honorable. Lorsque j'étais en quarantaine, à mon arrivée à Odessa, je vis un officier général venir à moi tout seul, s'informer de ma santé, et du but de mon voyage. Il me demanda des nouvelles commerciales de Marseille, des dispositions de cette place pour le commerce de la mer Noire, et m'offrit ses services en m'engageant à l'aller voir à mon entrée en ville. C'était le duc de Richelieu.

9) L'on a vu dans les environs d'Odessa des terres qui avaient été achetées à raison d'un rouble la déciatine, être affermées en partie à dix roubles par an la déciatine. D'autres ont été vendues 25 roubles, et encore aujourd'hui, où l'exportation des produits est réduite, des terres, qui ont été achetées à raison d'un rouble par déciatine, sont payées 8 et 10. Cette progression de la valeur des terres est bien au-dessus de celle qui existe dans les États-Unis d'Amérique.

10) Le duc ne mettait les employés sous jugement que pour des cas très-graves; mais arrêtait l'avancement, les récompenses de service, réprimandait sévèrement en public et en particulier. Dans l'occasion il penchait autant à corriger qu'à punir. Il disait à tel employé dont il suspectait la délicatesse et qui sollicitait quelque distinction en récompense de ses services: «Mais on ne peut pas tout avoir; les honneurs et l'argent ne peuvent pas à la fois résulter de votre emploi; voyez, moi qui en ai un plus élevé, j'ai des croix mais pas un sol; choisissez, mais pensez-y bien, car je ne me bornerai pas toujours aux épigrammes».

Il faisait exercer une fois un régiment, les manœuvres ne réussirent pas à sa manière, qui était très-sévère sur ce point; il dit au colonel à haute voix: «Faites rentrer à la caserne, vous n'êtes que de bons bourgeois d'Odessa» et il le quitta. Le colonel fut le soir s'excuser sur la fatalité qui l'avait poursuivi ce jour-là, et supplia le duc de faire exercer de nouveau le lendemain. «Je vous donne trois jours», dit le duc, et il fut en effet plus satisfait. Un régiment de cavalerie arriva à Odessa, le duc veut le faire exercer quelques jours après; il avait beaucoup servi dans cette arme, et la connaissant à fond, au premier coup d'œil il s'aperçoit que beaucoup de chevaux ne sont pas ferrés. Il en fait l'observation au général-major, chef de ce régiment. «Mais», dit celui-ci, «ce n'est pas très-rigoureusement nécessaire, les Persans ne ferrent jamais». — «Nous ne sommes ni Persans, ni Turcs», répliqua le duc, «mais Russes; faites telle manœuvre et vous allez voir». L'on était sur un gazon; il y eut des glissades, des chutes et les chevaux furent ferrés le lendemain.

11) Un lieutenant-colonel en retraite recevait une pension de la caisse de Térésopol; le payeur lui faisait éprouver des difficultés à chaque paiement afin de retenir quelque chose sur la somme; l'officier, qui n'avait que sa pension pour subsister, en fit ses plaintes au duc, qui mit fin à ce désordre, fit fortement réprimander le payeur, et lui fit signifier qu'il serait privé de sa place, si pareille chose se renouvelait. Quelque temps après le duc fit un voyage à Térésopol, et parmi les autres employés on lui présenta le payeur. Le duc s'approcha de lui, et lui dit: «Monsieur, je suis bien aise de vous connaître, vous êtes celui qui ne donniez pas d'argent sans argent». Ces paroles dites devant tout le monde influèrent beaucoup sur cet employé et l'on n'entendit plus se plaindre de lui.

12) En 1810, l'école militaire pour les enfants de soldats de Kherson était composée d'environ 700 individus. A chaque visite que le duc faisait à cette école, on la lui présentait dans un ordre parfait, mais cet ordre n'existait que pendant son séjour à Kherson. Pendant le reste du temps ces pauvres enfants étaient entretenus d'une toute autre manière. Le duc l'apprend indirectement, et le même jour il part d'Odessa tout seul, sans dire à qui que ce soit où il allait. Le même soir il arrive à Kherson et descend droit à l'école, où il a la douleur de se convaincre que les rapports qu'on lui avait faits étaient justes; il destitue sur-le-champ les employés qui la dirigeaient, la confie aux soins d'un officier dont il connaissait le zèle et l'intégrité (M. le colonel Minveu), et retourne le lendemain même à Odessa.

J'allais voir un jour le duc à sa campagne, où il se rendait habituel-

lement vers le soir dans la belle saison. On me dit qu'il se promenait dans les environs, et je le trouve assis, fumant sa pipe, sur une pierre, auprès d'une maison de Juifs, parlant avec le maître et deux ou trois paysans. «Je remplis, me dit-il, un devoir de bon voisinage en visitant mes voisins, vous ne sauriez croire toutes les choses de fait que j'apprends de ces bonnes gens».

Le duc ne fit jamais une dette, ne pensa jamais à emprunter de personne à Odessa malgré sa pauvreté. Quand on parlait de gêne, du manque d'argent en commerce, il disait quelquefois en riant: «Mais envoyez chez moi, ma caisse vous est ouverte, il y aura probablement 50 roubles à votre disposition». Il faut avouer qu'il y avait aussi insouciance ou au moins trop de facilité de sa part en fait d'argent. S'il avait par hasard quelque petite somme, il donnait ou prêtait au premier qui lui demandait et même sans titre; quelqu'un le pria de lui prêter 4 mille roubles pour un an en lui offrant comme de raison une obligation en forme. «Puisque j'ai l'argent», dit le duc, «je vous le prête, et vous prie de me le rendre parce que je suis pauvre; mais un titre en forme est inutile si vous voulez me payer, et si vous ne le voulez pas, ce ne serait pas moi qui vous y forcerait».

Quelqu'un lui devait de longue date environ 40 mille roubles; c'était comme il disait tout ce qu'il possédait dans le monde; son débiteur se trouvant à Vienne, il demanda un congé de deux mois, pour s'y rendre auprès de lui, et tâcher de régler cette créance, ou au moins en avoir un titre. L'Empereur lui refusa le congé et lui assigna les 40 mille roubles sur le gouvernement; cette somme y était encore intacte lors de la dernière guerre avec la France, et le duc en fit un don patriotique dans une assemblée, où il harangua ses administrés pour les engager à subvenir volontairement aux besoins du moment.

13) «Ce n'est pas vous, M. le duc, qui avez voulu telle mesure», dont il regrettait les résultats, lui disait-on un jour; «c'est le comité qui vous l'a suggérée».—«Tant pis pour lui et tant pis pour moi qui l'ai adoptée», répondait-il, «en ce cas il y a deux torts et deux responsables au lieu d'un seul».

14) En 1805, lorsque le duc fit commencer la construction d'un théâtre à Odessa, il n'y avait assurément en ville que lui de certain que l'on y jouerait un jour, et l'on en plaisantait; lorsqu'il commença la nouvelle quarantaine, on se demandait à quoi bon? tant on la trouvait immense; on les a trouvées depuis trop resserrées quoiqu'elles soient encore suffisantes.

15) On pourrait dire peut-être avec vérité que le duc fut un peu

avare de dépenses pour les établissements publics; mais son budget de recettes était fixé et fort médiocre. Il n'eut successivement que d'environ 90 à 400 mille roubles par an à dépenser, et il tenait à ne pas demander de surplus au gouvernement. Au reste, il avait pour principe qu'il fallait posséder le fond avant les accessoires. Grand commerce et après grands établissements, et il savait très-bien qu'il fallait d'autres moteurs que des bâtisses pour obtenir le fond.

16) Dans les commencements de l'administration de M. le duc de Richelieu à Odessa, ayant à réprimer plusieurs abus qui s'y étaient introduits, il fut obligé de prendre plusieurs mesures qui ne plurent pas à tout le monde. Des intérêts particuliers se trouvèrent froissés pour le bien public. Quelques habitants de la ville se réunirent pour porter des plaintes de lui à Pétersbourg. Cette dénonciation n'eut comme de raison aucune suite: les plaignants furent renvoyés, et quelques-uns d'entre eux finirent par reconnaître leurs torts; ils revinrent habiter tranquillement Odessa. M. le duc de Richelieu en se promenant un jour en ville entra dans un magasin de comestibles qui appartenait à un de ces messieurs; il fit appeler le maître de la maison, causa avec lui sur son commerce, et finit par lui demander un verre de liqueur et quelques salaisons pour son déjeuner. Au sortir du magasin dont le propriétaire resta enchanté de cette visite inattendue, la personne qui avait accompagné le duc dans sa promenade se permit de lui demander quelle idée il avait eue d'aller demander à déjeuner à cet homme. «C'est que j'ai appris», répondit le duc, «que ce brave homme me croyait jusqu'à présent fâché contre lui; j'ai voulu lui faire voir qu'il avait grand tort d'avoir cette idée».

17) Un négociant russe, M. Kl..., homme à préjugés, était [un de ceux qui dans les commencements blâmaient hautement tous les actes de l'administration du duc de Richelieu, soit par cette manie qu'ont certains hommes de trouver mauvais tout ce que font les autres, soit par prévention nationale, voyant un étranger à la tête d'une ville russe. Le duc, apprenant que M. Kl... se déchaînait surtout contre les actes du comité de la ville créé à cette époque sous la présidence du duc pour régler toutes les affaires de cette colonie nouvelle, répartir les dépenses, distribuer les terrains pour bâtir, soigner les constructions etc..., fait venir ce négociant chez lui, lui fait entendre combien son zèle et son expérience pourraient être utiles à l'administration, et l'engage à venir siéger dans le comité comme membre afin qu'il prenne ainsi une part active à l'administration de la ville. M. Kl... veut d'abord s'y refuser, le duc insiste et le lendemain M. Kl... est nommé membre du comité. Depuis

ce temps, il n'y eut pas d'affaires de quelque importance sans que M. Kl... fût de la commission chargée de l'examiner. Il vit bientôt que tous les efforts du gouvernement ne tendaient que vers le but d'assurer le bien-être des habitants de la ville, et la prospérité du commerce, et il devint un des zélés admirateurs de M. le duc de Richelieu.

18) Avant de venir à Odessa, le duc de Richelieu fut prévenu contre un des principaux employés de la ville, M. Kiz... et il le lui fit sentir; apprenant à le mieux connaître dans la suite, il reconnut qu'il avait eu tort, et choisissant un jour de fête, où tous les employés et habitants marquants étaient réunis chez lui, le duc s'approche de M. Kir... et convenant qu'il n'avait pas été juste envers lui, il lui demande hautement pardon de s'être laissé prévenir de la sorte. M. Kiz... les larmes aux yeux lui répondit: «J'ai vu beaucoup de chefs qui n'étaient pas toujours justes envers leurs subordonnés, je n'ai rencontré que vous qui sachiez réparer aussi généreusement vos torts et les faire oublier». Personne ne fut ensuite plus attaché à M. le duc de Richelieu que M. Kiz...

4) Notice sur M. de Richelieu.

PAR LE COMTE LAINÉ.

Richelieu (Armand-Emmanuel du Plessis, duc de), premier ministre sous le roi Louis XVIII, naquit à Paris le 25 septembre 1766. Son père était le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu et sa mère était de la famille de Hautefort. Il fit ses premières études au collège du Plessis, l'une des plus nobles fondations que les sciences et les lettres devaient au cardinal de Richelieu. De brillants succès obtenus par le comte de Chinon (c'est le nom qu'il portait alors *) annoncèrent qu'il ne laisserait point dépérir le glorieux héritage qui lui était confié.

Sans négliger la littérature classique, il s'occupait de bonne heure d'étudier les principales langues de l'Europe. Il perfectionna dans le cours de ses voyages cette connaissance si utile et si rare parmi les Français, et il parvint à parler avec facilité l'allemand, l'anglais, l'italien et le russe.

*) Le duc de Richelieu porta le nom de comte de Chinon jusqu'à la mort du maréchal en 1788; ensuite celui de duc de Fronsac jusqu'à la mort de son père arrivée en 1791.

Suivant l'usage du temps, les parents du comte de Chinon le marièrent presqu'au sortir de l'enfance à l'une des héritières d'une ancienne maison (la maison de Rochechouart). On convint qu'il voyagerait pendant quelques années. Aussitôt après la célébration du mariage, il partit pour l'Italie. Son absence se prolongea jusqu'au moment, où les premiers troubles qui agitèrent la France présagèrent cette grande révolution qui changea la face de l'Europe.

Le duc de Fronsac se trouvait à Paris, lorsque le 5 octobre 1789, une populace égarée et féroce se dirigea sur Versailles; elle interdisait tout passage, il n'hésita pas. Il partit seul et à pied, et traversant les hordes, dont il entendait les sinistres imprécations, il arriva assez rapidement pour apporter le premier des détails positifs sur le danger qui s'avavançait.

La monarchie fut vaincue sans combat. Le roi, qui avait refusé de s'éloigner pour réunir autour de lui les députés fidèles à leur mandat et à leurs serments, fut traîné dans la capitale, et l'assemblée qui asservissait son souverain fut elle-même courbée sous le joug de la multitude. Il était trop évident qu'il ne restait aucun espoir, pour ceux qui étaient auprès de Louis XVI, de défendre le trône et sa personne; le duc de Fronsac obtint du roi la permission de se rendre à Vienne. Dans des temps plus heureux, il y avait été accueilli avec distinction par l'Empereur Joseph II, monarque éclairé, auquel les hautes qualités du jeune Français n'avaient point échappé. C'est à Vienne qu'il apprit qu'une armée russe se préparait à assiéger l'importante forteresse d'Ismaël. Le comte Roger de Damas, son parent, servait avec éclat dans cette armée. Le duc voulut suivre son exemple: quittant au cœur de l'hiver une ville, où tous les plaisirs conspiraient à le retenir, il se rendit auprès du prince Potemkin.

Ce général avait écrit à Souvorow: «Vous prendrez Ismaël, à quel prix que ce soit». On sait que le 22 décembre 1790, Ismaël fut emporté, à la suite d'un assaut célèbre dans les fastes militaires. Le duc de Fronsac marcha avec un des bataillons qui furent embarqués sur le Danube, et pénétrèrent dans la ville malgré le feu le plus meurtrier. Attaquant à revers un des ouvrages que les Turcs défendaient avec acharnement, il facilita à une des principales colonnes l'entrée de la place. La garnison périt, en combattant de retranchements en retranchements, de maisons en maisons. Au milieu de cet affreux carnage, le duc de Fronsac qui avait été légèrement blessé d'un coup de kandjar, fut rencontré par un général russe qui, le prenant à sa tournure étrangère pour un officier livonien, le félicita en allemand sur sa bravoure et ses succès. Le duc, sans le dé tromper, le remercia dans la même langue; ce ne fut que plu-

sieurs jours après que le général reconnut dans le duc de Fronsac l'officier livonien que depuis il avait inutilement cherché.

L'Impératrice Catherine envoya au jeune guerrier une épée d'or et la décoration de l'ordre de St.-Georges. Cette communauté de dangers, de gloire et de récompenses forma entre le duc de Richelieu et l'armée russe des liens, qu'il fut d'autant plus porté à resserrer, que l'anarchie désolait de plus en plus la France, et qu'il sentait chaque jour davantage que sa présence auprès de Louis XVI ne pourrait être d'aucune utilité. Il accepta donc le grade de colonel dans cette armée *); mais quoique attaché ainsi à un pays étranger, il n'en resta pas moins disposé à remplir tous ses devoirs comme Français. Il s'associa à ceux de ses compatriotes qui combattaient pour arracher la France à une horrible tyrannie. Après l'issue malheureuse de la campagne de 1792, le prince de Condé sollicita un asile dans les états de l'Impératrice pour les Français exilés qui s'étaient réunis sous son commandement. Catherine envoya le duc de Richelieu auprès du prince pour concerter l'exécution du plan de la colonie qu'on voulait former sur les bords de la mer d'Azof; mais ce projet fut promptement abandonné. L'armée et son illustre chef crurent qu'ils pouvaient encore combattre pour le rétablissement de la monarchie. Dans l'été suivant (1793) le duc assista au siège de Valenciennes, mais peu à peu les espérances s'étaient évanouies, et n'apercevant plus de chances de succès dans les efforts isolés qui seraient tentés pour renverser le gouvernement révolutionnaire, il retourna en Russie.

Sous le règne de l'Empereur Paul, il y commandait un régiment de cuirassiers. Un jour, il le conduisit, sans attendre des ordres, au secours d'un village dévoré par un incendie. Ce fut l'occasion ou le prétexte de sa disgrâce. Son régiment lui fut ôté, et il reçut l'injonction de ne pas se présenter dans la capitale. Il s'éloigna de la Russie; mais aussitôt après l'avènement de l'Empereur Alexandre qui, comme grand-duc, l'avait admis dans son intimité, il revint à St.-Pétersbourg, où ce prince lui donna des marques de bienveillance, gages de la confiance éclatante qu'il devait bientôt lui accorder.

Cependant le duc de Richelieu suivait d'un œil attentif les pas que faisait la France, depuis la journée qui avait vu expirer le règne du Directoire, vers le rétablissement de l'ordre et de la morale publique. Des lois de sang ne repoussaient plus les exilés. La paix avait été à peine

*) Le duc de Richelieu fut promptement nommé général-major et devint en 1801 lieutenant-général.

rétablie entre la France et la Russie que le duc en profita pour revoir le sol natal et sa famille. Un autre motif l'appelait d'ailleurs à Paris; ni les démarches, ni les soins ne lui coûtèrent pour recouvrer quelques parties de sa fortune. Il ne s'agissait plus de ses intérêts; c'est du sort des créanciers de son père et de son grand-père qu'il s'occupait. Il leur abandonna tous les droits auxquels il pouvait prétendre, et ne conserva rien de l'héritage immense du cardinal de Richelieu.

Le nom du duc de Richelieu était trop remarquable pour que sa présence échappât à celui qui, sous le titre de premier consul, réglait les destinées de la France. Le duc fut pressé de s'attacher à son gouvernement, mais il tenait à la maison de Bourbon par trop de liens pour céder à ces instances. La reconnaissance le rappela dans un pays qui l'avait reçu aux jours de l'adversité et où il prévoyait qu'il ne serait pas sans occasion d'ajouter un nouveau lustre au grand nom qu'il portait. Il ne tarda pas à s'en présenter. Le jeune Empereur dirigeait alors ses regards sur les différentes parties de son immense empire. Les provinces que borne la mer Noire y avaient été récemment réunies. La barbare ignorance des musulmans dont elles avaient été longtemps la conquête, les ravages de la guerre avaient converti en déserts incultes des contrées jadis animées par des colonies florissantes. Il fallait y rappeler des habitants et y ramener la civilisation. Au commencement de 1803, le duc de Richelieu fut nommé gouverneur d'Odessa. Dix-huit mois après, l'Empereur, averti par des succès aussi prompts qu'éclatants, lui confia le gouvernement général de toute la Nouvelle Russie. Une autorité sans limites fut déposée entre ses mains. Il sut en user pour accomplir rapidement les désirs du Monarque et les vœux des amis de l'humanité.

C'est à Catherine que remonte la fondation d'une colonie grecque à Odessa. Toutefois, quand le duc de Richelieu vint en prendre l'administration, on n'y comptait encore que 5,000 habitants. Aucune rue n'était formée, aucun établissement n'était achevé. Lorsque, onze ans après, le duc s'éloigna, il laissa une ville de 35,000 âmes, dont les rues tirées au cordeau sont plantées d'un double rang d'arbres et qui jouit de tous les établissements qu'exige le culte, l'instruction, la commodité et même les plaisirs des habitants. Un seul édifice public avait été négligé. Le duc de Richelieu, dans cet oubli de lui-même et cette simplicité de mœurs qui distinguaient son caractère, n'avait rien voulu changer à la modeste habitation qu'il avait trouvée à son arrivée. Le commerce, débarrassé d'entraves, avait pris à Odessa l'essor le plus rapide, tandis que la sécurité et la liberté de conscience y avaient promptement attiré la population; mais les regards du

duc n'étaient point concentrés sur cette belle création. Les mêmes soins, la même activité présidaient à l'administration des vastes contrées qui s'étendent du Dniester au Kouban et au Caucase. Ils obtenaient partout le même résultat *).

Le Bulgare fuyant le poids du despotisme ottoman, l'anabaptiste abandonnant l'Allemagne, se réunissaient aux confins de l'Asie; plus de cent villages peuplés par des colons qui donnaient l'exemple des pratiques les plus éclairées de l'agriculture, s'élevèrent, dans ce court espace de temps, au milieu de plaines qui offraient à peine aux Nogais quelques herbages pour leurs troupeaux.

Pendant que le duc de Richelieu, empruntant chez toutes les nations ce que l'expérience d'une longue civilisation a produit de plus utile, en faisait jouir les peuples divers confiés à son autorité, il les défendait lui-même contre les incursions des Circassiens. Plusieurs fois pour mettre un terme à leurs déprédations encouragées par la protection souvent cachée, mais toujours constante que leur accordait la jalousie des Turcs, le duc fut obligé de pénétrer dans leurs montagnes à la tête de ses troupes, protégeant ainsi de son épée ceux qu'il gouvernait; mais en même temps qu'il faisait respecter le poids de sa force à ces hommes farouches qui ne respectent que la force, il ne négligeait rien pour étendre les bienfaits de la société européenne dans ces pays barbares. Plusieurs jeunes Circassiens, que le cours des événements avait mis entre ses mains, furent élevés sous ses yeux. Instruits dans nos arts, façonnés à nos mœurs, ils retournèrent au milieu de leurs compatriotes, dont ils commenceront sans doute à adoucir les coutumes. Déjà on a vu, dans plusieurs circonstances, qu'ils conservaient religieusement le souvenir de leur bienfaiteur.

Une grande calamité vint donner au duc de Richelieu l'occasion de montrer dans tout son éclat le dévouement que l'amour de l'humanité peut inspirer. Au mois d'août 1812, la peste éclata à Odessa. Sur-le-champ toutes les mesures que la prudence conseillait furent prises avec autant de célérité que de fermeté. La ville entière fut déclarée en quarantaine, il fut interdit à tous les habitants de sortir de leur maisons; des commissaires choisis dans chaque quartier leur fournissaient des aliments. Le duc se multipliait pour se porter sur tous les points qui réclamaient sa présence. Occupé sans relâche de préserver la vie de ceux qui étaient confiés à ses soins, on eût dit que la sienne était la seule qu'il n'eût pas à

*) La population de la Nouvelle Russie, pendant que le duc l'a gouvernée, s'est accrue d'un million d'âmes.

défendre. On le voyait entrer sans crainte dans les hôpitaux des pestiférés. Un jour, une malheureuse mère, succombant sous l'horrible maladie, déposa entre ses bras l'enfant qu'elle arracha de son sein. Dans un village voisin d'Odessa, les morts restaient sans sépulture. Le duc, saisissant une bêche, fit rougir la lâcheté. Un tel dévouement devait être récompensé. Les progrès de la contagion ne furent point tels qu'on avait dû le craindre. Ils diminuèrent assez rapidement et la peste cessa au commencement de l'année 1813.

L'Empereur Alexandre avait eu plusieurs fois la pensée d'aller visiter la Nouvelle Russie, et de jouir par ses propres yeux de ces conquêtes de la civilisation dont son règne était honoré par le duc de Richelieu. Mais ce ne fut qu'en 1818 qu'il put exécuter ce dessein. Le tableau qui se déroula à ses regards ne resta point au-dessous de son attente, il voulut témoigner aussitôt ses sentiments à celui qui les avait fait naître et il écrivit au duc une lettre, où il s'exprimait ainsi: «En visitant les pays jadis confiés à vos soins, j'y ai trouvé à chaque pas, j'y ai admiré avec une vive satisfaction qui se reportait sans cesse vers vous, le fruit de vos travaux, de vos intentions droites et pures, constamment réalisées par une vigilance infatigable».

Il lui envoya en même temps le cordon de l'ordre de St.-André.

Cependant Napoléon avait trouvé dans les plaines mêmes de la Russie le terme de ses triomphes. Abandonné par la France, qui ne voyait plus dans des guerres continuelles que les projets d'une ambition aussi insatiable qu'étrangère à ses intérêts, il était tombé sous les coups de l'Europe réunie contre lui. Louis XVIII, rappelé au trône de ses pères, donna à la nation la constitution qu'elle avait vainement cherchée à travers les orages et les calamités. Le duc de Richelieu fit partie de la Chambre des pairs. De nouveaux devoirs s'ouvraient devant lui; il se sépara de ces peuples dont, pendant onze années, le bonheur l'avait constamment occupé, mais ses regrets durent être adoucis par la conviction que ses bienfaits n'avaient point été méconnus. La reconnaissance avait surmonté même les préjugés religieux, on avait gravé son portrait à Odessa, et on le voyait jusque dans les huttes des Tartares.

Le duc arriva à Paris au mois d'octobre 1818 et retrouva auprès du roi la charge de premier gentilhomme de la chambre que son père avait remplie. Sa réputation l'avait précédé, l'orgueil national était flatté de ce qu'un Français avait porté la civilisation dans des contrées, où elle n'avait jamais pénétré. Etranger aux discordes civiles, le duc n'avait point dû courber la tête sous les différents gouvernements qui successivement avaient

dominé la France; il ne se prévalait point de cet avantage. Averti par l'indulgence de son caractère, instruit par les leçons de l'histoire, il pensait que souvent les événements avaient entraîné avec une force irrésistible; il croyait que pour terminer les révolutions, un voile doit être jeté sur le passé. La nation avait besoin de repos, et déjà l'opinion publique indiquait le duc de Richelieu comme un des hommes auxquels la sagesse du roi confierait l'exécution de ses vues conciliatrices, mais la catastrophe du printemps de 1815 le força à quitter de nouveau sa patrie.

Louis XVIII, dès que les portes de son royaume lui eurent été rouvertes, forma un ministère présidé par le prince de Talleyrand. Le duc de Richelieu qui se trouvait alors en Allemagne fut choisi pour remplir les fonctions de ministre de la maison du roi. Il revint peu après à Paris, mais il n'accepta pas le ministère auquel il avait été nommé. L'enchaînement des circonstances avait obligé le roi à faire, pour sauver sa capitale, pour accélérer la pacification de son royaume, un immense sacrifice. On peut croire que le duc répugnait à l'idée de siéger avec un homme *) dont le nom se liait aux plus lugubres souvenirs. Mais bientôt les choses changèrent, la France manifesta hautement ses sentiments, l'homme qu'ils repoussaient ne tarda pas à disparaître. Dans ce conflit des passions, le ministère entier avait été ébranlé, et la difficulté de traiter avec l'Europe en armes, campée au cœur de la France, semblait journallement s'accroître.

Les puissances alliées avaient fait connaître leurs prétentions, mais en vain le ministère avait admis en principe «des cessions territoriales sur ce qui n'était pas l'ancienne France, le paiement d'une indemnité et l'occupation d'une partie du royaume par un nombre de troupes et pour un temps à déterminer». **) La négociation ne faisait aucun progrès tandis que l'état du pays s'aggravait chaque jour. Les ministres craignirent d'être un obstacle à la conclusion d'une paix si impatiemment attendue, ils pensèrent que le devoir leur prescrivait de céder à d'autres mains la direction des affaires publiques. Le 26 septembre 1815, le roi nomma le duc de Richelieu ministre des affaires étrangères et président du Conseil. Le duc hésita à se charger de ce pénible fardeau; toutes les considérations d'intérêt personnel l'engageaient à ne point commettre sa réputation dans une entreprise si périlleuse; mais la patrie parla plus impérieusement. Un traité était indispensable au salut de la France: personne n'était mieux que lui

*) Le ministre de la police, Fouché.

**) Note du 21 septembre.—Voy. Schœll, Histoire des traités de paix XI. 463.

en position de hâter sa conclusion, de modérer la rigueur de ses conditions. On ne pouvait se dissimuler que la France avait peu d'appui à espérer de ses voisins qu'elle avait trop longtemps irrités en les accablant du poids de sa puissance ou dont les intérêts étaient trop opposés aux siens. La Russie seule n'avait rien à lui demander: elle devait sentir que tout ce que la France perdrait en force et en consistance servirait à accroître la force et l'importance de ses propres rivales. Les armées françaises avaient bien franchi le Niémen et porté la dévastation jusqu'au sein de l'empire. L'esprit généreux d'Alexandre avait su distinguer ce qui appartenait à la nation, de ce qui appartenait à celui qui la traînait à son char. Une amitié née des événements les plus inouïs avait cédé à un juste ressentiment, mais aussitôt que le trône du conquérant avait été renversé, Alexandre avait rendu cours à ses dispositions bienveillantes pour la France. Le duc de Richelieu les connaissait, mais il savait aussi que, présentés par lui, les intérêts de son pays seraient mieux entendus, les réclamations de la justice mieux accueillies. Cette circonstance lui imposait le devoir d'accepter la mission que le roi lui confiait. Il se dévoua à attacher son nom aux sacrifices rendus inévitables par la force irrésistible des choses.

Pour juger la carrière du duc de Richelieu, il faut envisager la situation de la France au moment, où il prit les rênes de l'administration. Sept cent mille soldats étrangers couvraient le sol des départements au nord et à l'est de la Loire, ainsi qu'au nord et à l'est du Rhône et venaient demander compte à la France, rendue au sceptre de son roi, des maux, que pendant son absence, elle avait fait peser sur les autres états. On achevait de dissoudre, de l'autre côté de la Loire, les bataillons restes de ces armées qui si longtemps avaient fait trembler l'Europe. Le trésor était vide; les sources de la prospérité publique et le cours des contributions étaient interrompus. Ainsi, d'un côté, la force excitée par un long abus de la force, exigeait des réparations impossibles à fournir, de l'autre tout moyen de résistance militaire était anéanti. C'est sous ces auspices que la suite des négociations avec l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie fut remise au duc de Richelieu.

Les plénipotentiaires de ces quatre cours, après de longues discussions dans lesquelles les cabinets avaient eu beaucoup de peine à se mettre d'accord et dans lesquelles les projets les plus hostiles contre la France avaient été avancés et soutenus, avaient fini par réduire leurs demandes à quatre points: 1) Une cession de territoire comprenant les places de Condé, de Philippeville, de Mariembourg, Givet, Charlemont, Sarrelouis, Landau et

les forts de Joux et de l'Écluse; 2) la démolition des fortifications d'Huningue; 3) le paiement d'une indemnité de 800.000,000 fr.; 4) l'occupation pendant sept ans d'une ligne le long des frontières par une armée de 150 mille hommes entretenus aux frais de la France. Le ministère qui venait de se retirer avait, comme nous l'avons déjà rappelé, consenti en principe le paiement d'une indemnité, l'occupation d'une partie des provinces frontières par un corps de troupes étrangères et des cessions territoriales sur ce qui n'était pas l'ancienne France; mais un incident se présenta avant que le duc de Richelieu pût chercher à diminuer la rigueur de ces conditions; car telle était la situation, où la fatale entreprise de Napoléon Bonaparte avait réduit la France qu'il s'agissait bien plus pour elle de conditions à souscrire que d'un traité à négocier. Un parti né au milieu de cette exaltation du patriotisme qui, en 1813, souleva l'Allemagne, n'avait point douté que l'Alsace et la Lorraine ne fussent réunies à la Confédération Germanique. Il avait vu en frémissant que par l'influence des grandes puissances, ce projet avait été repoussé. De nouveaux efforts furent tentés. Un des cabinets se détermina à le reproduire; il trouva de l'appui dans les conseils. On pouvait craindre que des besoins récents de vengeance et de vieilles rivalités ne le fissent triompher. Déjà la carte qui offrait aux yeux la France dépouillée de ces belles provinces était dessinée *). Le duc de Richelieu s'adressa à l'Empereur Alexandre; il lui montra que sa gloire comme son intérêt véritable voulaient que la France, en recouvrant ses rois, conservât le territoire qu'ils avaient gouverné; il peignit avec l'énergie de la conviction le désespoir d'un grand peuple et les effets qu'on pouvait en redouter. Ses efforts ne furent pas vains. Les conseils de la modération et de la magnanimité prévalurent, et la négociation fut reprise sur les bases déjà posées. S'il ne fut pas possible d'en faire adopter d'autres, du moins le duc de Richelieu obtint que les places importantes de Condé, de Givet et de Charlemont, les forts de Joux et de l'Écluse ne seraient point compris dans les cessions territoriales, que l'indemnité pécuniaire serait diminuée de cent millions, que l'occupation militaire ne durerait que cinq ans, et pourrait finir même au bout de trois années.

Ce fut le 20 novembre 1815 que le duc de Richelieu signa, en qualité de plénipotentiaire du roi de France, ce traité, mémorable monument

*) Cette carte fut donnée par l'Empereur Alexandre au duc de Richelieu. La limite qui y est tracée séparait de la France une partie de la Franche Comté, l'Alsace, la Basse Lorraine, une partie de la Haute Champagne, le Hainaut et la Flandre.

de l'instabilité de la fortune. Le discours qu'il prononça en le communiquant, cinq jours après, aux deux Chambres est empreint d'une patriotique douleur, en même temps que d'une noble résignation. On sentait, en l'écoutant, que le négociateur n'avait cédé que là, où la nécessité était inflexible. On comprenait aussi que sa franchise était arrêtée et qu'il préférerait rester en butte aux traits de l'ignorance et de la présomption plutôt que de les écarter en publiant des faits dont le récit aurait accru l'irritation et la méfiance.

Les soins d'une négociation dont l'histoire n'offre pas d'exemple, puisqu'il s'agissait d'entendre, de discuter, de combattre les plaintes, les réclamations, les prétentions de tous les peuples de l'Europe, qui tous avaient marché contre l'ennemi commun, n'avaient pas fait perdre de vue au duc de Richelieu l'administration intérieure. Pendant que les Chambres donnaient au gouvernement les moyens extraordinaires qu'exigeait la répression des ennemis de l'autorité royale *) et que la modération du ministère en restreignait l'action dans de justes limites, des mesures vigoureuses mettaient un terme aux excès qui avaient affligé plusieurs départements du midi.

D'après une ordonnance du roi rendue sous le précédent ministère **) contre les généraux qui avaient passé, avant le 23 mars, sous d'autres drapeaux, le maréchal Ney avait été traduit devant un conseil de guerre. Ce conseil s'étant déclaré incompetent, le maréchal dut être jugé par la Cour des pairs. Le duc de Richelieu porta (le 11 novembre) à la Chambre l'ordonnance royale qui la constituait en cour de justice. Aussitôt que ce procès mémorable fut terminé, le duc, heureux interprète d'une clémence auguste, eut la satisfaction d'apporter à la Chambre des députés (8 septembre) un projet de loi qui accordait une amnistie générale, pleine et entière, sans autres exceptions que celles qu'exigeait l'exécution de l'ordonnance du 24 juillet, et le cours de la justice dans les procès déjà commencés. La Chambre des députés crut devoir aller au delà de la volonté royale. Malgré la résistance que la Charte commandait au ministère, les conventionnels républicains furent bannis du royaume. Dans le cours de la discussion, il fut proposé de confisquer les biens des bannis et des condamnés. Le duc repoussa cette proposition avec toute la force de la raison et toute la chaleur de l'humanité. «Ce sont», dit-il, «les confiscations qui rendent irréparables les maux des révolutions. En punissant les enfants, elles lèguent aux généra-

*) Loi sur la liberté individuelle, 29 août 1815. Loi contre les cris séditieux, 9 novembre 1815. Loi sur les cours prévôtales, 20 octobre 1815.

**) Ordonnance du 24 juillet 1815.

tions les haines et les vengeances. Elles désolent la terre, comme les conquérants à la suite desquels elles marchent».

La session des Chambres était terminée; des ressources suffisantes avaient été affectées aux besoins de l'état; l'ordre régnait sur tous les points de la France. Une insurrection essayée dans le département de l'Isère avait été aussitôt réprimée.

L'alliance contractée par le plus jeune des neveux du roi avec une princesse de la famille de Bourbon donnait de nouveaux gages pour la sécurité de l'avenir. Les regards du duc de Richelieu purent alors se tourner sur les changements aux articles de la Charte qui avaient été annoncés *) avant qu'il eût été appelé à la présidence du Conseil. Déjà le roi **) avait prononcé ces paroles: «Aucun de nous ne doit oublier qu'auprès de l'avantage d'améliorer est le danger d'innover». Il parut que l'avantage qui pourrait résulter de modifications proposées ne compensait pas l'inquiétude que faisait naître dans les esprits l'ouverture donnée à tous les changements, à toutes les variations qui seraient dictées par les systèmes des différents ministères ou par les projets des différents partis que les chances électorales amèneraient au pouvoir. La nation avait appris que la Charte était un port, où elle devait se reposer après de si rudes tempêtes. Elle voyait avec anxiété que cette loi fondamentale, à peine en vigueur, allait être livrée aux subtilités de la controverse, aux déclamations de la tribune. D'un autre côté, la discussion de la loi d'amnistie avait fait naître plus que de la froideur entre le ministère et la Chambre des députés. L'éloignement s'était accru dans le cours de la délibération de la loi des finances, où le projet de budget présenté par le ministère avait été entièrement changé. Une discussion malheureuse engagée sur une loi qui tendait à établir un nouveau système électoral avait développé de plus en plus ces dissentiments. La Chambre, telle qu'elle avait été formée d'après l'ordonnance du 13 juillet, n'était point d'ailleurs en harmonie avec la Charte ni pour le nombre, ni pour l'âge de ses membres. En rentrant dans les termes de la Charte, la dissolution devenait donc une condition nécessaire. Ces graves considérations qui avaient fixé l'opinion du duc de Richelieu, furent longtemps pesées et débattues dans les conseils du gouvernement. Enfin le roi rendit le 5 septembre 1816 une ordonnance qui déclara «qu'aucun article de la Charte ne serait révisé et que la Chambre des députés était dissoute».

*) Ordonnance du 13 juillet 1815.

**) Discours à l'ouverture de la Session de 1815.

La nouvelle Chambre qui se réunit le 4 novembre suivant confia au ministère les pouvoirs extraordinaires qu'il jugea encore à propos de demander *). La loi annuelle sur les finances, améliorée par les discussions entre le ministère et les Chambres, établit pour le paiement des dettes de l'état des mesures si sagement combinées que, malgré la difficulté des circonstances, il satisfit à tous ses engagements. Elle posa en même temps les bases de ce système d'ordre, de clarté et d'économie qui, suivi et perfectionné, a amené le crédit du trésor de la France au point où il est arrivé depuis; mais le résultat le plus important de cette session fut la loi qui régla l'élection des députés **). Quoiqu'on ait reproché à cette loi d'être puisée dans des principes opposés à la monarchie, on doit reconnaître que sortant du système qui considère le suffrage accordé à chaque citoyen comme un droit qui lui appartient et dont il ne s'agit que de régler l'exercice, système si susceptible de fausses applications, elle est partie d'un principe plus vrai et d'une application constamment utile, c'est que le droit de suffrage est une mission conférée à ceux auxquels le législateur suppose la capacité suffisante pour l'exercer au profit de la société. Le duc de Richelieu pensa que c'était un pas immense vers la stabilité, vers la liberté fondée sur une juste influence des hommes les plus intéressés à la prospérité publique, que de concentrer ainsi, en exécutant sans restriction les dispositions de la Charte, l'élection des députés dans les mains de cent mille électeurs, quand depuis 1789, plus d'un million d'individus avaient constamment concouru à cette élection, et que sous le régime impérial, tous les citoyens, sans aucune distinction, sans aucune garantie, avaient été appelés à donner leurs suffrages.

Cependant le duc de Richelieu ne perdait pas de vue le but qu'il s'était proposé, la délivrance de la France à l'époque la plus rapprochée où le traité de 1815 permettait de l'espérer. Il fallait pour y parvenir, non-seulement que la tranquillité intérieure fût assurée, mais encore que la situation du royaume ne pût être présentée comme laissant des inquiétudes sur l'avenir. Il fallait que la France eût une armée pour mettre un poids dans la balance de l'Europe; il fallait aussi qu'elle eût rempli toutes les conditions qui lui avaient été imposées tant envers les autres gouvernements qu'envers leurs sujets, afin qu'on ne pût alléguer que la pré-

*) Le droit de faire arrêter les individus prévenus de machinations contre la personne du souverain et la sûreté de l'état, ainsi que la censure des écrits périodiques.

**) Loi du 5 février 1817.

sence des troupes étrangères était nécessaire pour la contraindre à les accomplir. Tel était le triple objet de toutes les pensées du duc de Richelieu, de tous les actes qu'il proposait au roi. D'un côté, il cherchait à éloigner toutes les causes de dissensions, à réparer les maux, suite des révolutions et de la guerre; de l'autre, il faisait entendre aux cabinets étrangers que les divisions d'opinion qui s'élevaient sur des points de législation étaient une suite du gouvernement représentatif, comme les luttes des partis pour s'emparer du pouvoir en étaient une condition inséparable. L'intempérie de l'année 1816 avait amené une cherté de grains qui, malgré tous les efforts du gouvernement pour la combattre par l'arrivée des grains du dehors, avait produit dans plusieurs provinces une cruelle disette. Quelques émeutes éclatèrent, mais bien que le duc de Richelieu fût arrêté dans sa marche par ces fâcheux événements, il en profita pour faire comprendre aux cours alliées que la présence d'une armée considérable dans un pays accablé par les rigueurs de la disette était un motif continuel d'irritation, tandis que les frais de son entretien, augmentés par le haut prix des denrées venaient accroître les embarras du trésor épuisé par les dépenses énormes que nécessitait l'approvisionnement de la capitale et des provinces. La diminution de l'armée d'occupation dont le duc de Richelieu avait réussi à faire entrevoir la possibilité dans un des actes qui avaient précédé le traité du 20 novembre, offrait les moyens d'alléger les difficultés de la position du gouvernement français. Le duc obtint un plein succès dans cette négociation d'autant plus importante qu'elle ouvrait la route vers un plus grand résultat. Le 11 février 1817, il vint annoncer aux deux Chambres que 30,000 hommes allaient repasser la frontière et que la dépense de l'armée d'occupation serait diminuée annuellement de 30 millions.

Recréer l'armée était une tâche difficile. Le sort recrutait depuis longtemps les armées des puissances du nord. C'est au moyen de ce mode de recrutement que la France avait levé ces innombrables armées qui pendant tant d'années avaient renversé tous les obstacles; mais l'ambition d'un conquérant avait abusé, au delà de ce que l'imagination pouvait supposer, de la facilité de forcer les jeunes Français à se ranger sous les drapeaux. Des triomphes n'avaient pu cacher l'énormité des sacrifices; la conscription était considérée comme le plus funeste fléau. La Charte la déclara abolie. Toutefois on ne pouvait abandonner le recrutement aux hasards d'une volonté capricieuse ou d'un enthousiasme éphémère. Il était donc évidemment nécessaire de recourir au recrutement forcé pour assurer *l'indépendance et la dignité sans lesquelles il n'y a ni roi ni na-*

tion. C'est ainsi que le discours du trône s'exprima à l'ouverture de la session de 1817 (5 septembre) en annonçant la loi préparée par le ministère. Cette loi éleva soigneusement les barrières qui devaient rassurer la nation contre le retour des abus dont elle avait à déplorer les effets. De même qu'il fut dit dans la discussion que *la milice était la conscription, sauf l'égalité*, on peut dire que la nouvelle loi *) était *la conscription, sauf ses abus et ses dangers*. Mais réunir les suffrages, malgré de si fâcheux souvenirs, malgré tant de préventions contraires, n'était pas la seule difficulté. Il fallait discuter un système militaire, rétablir les forces nationales en présence des armées de l'Europe résidant encore sur le territoire du royaume, sans exciter les alarmes des cabinets voisins, sans leur laisser penser que la France cherchait à s'affranchir violemment de ses obligations. C'était par conséquent alors qu'il était plus que jamais nécessaire d'écarter toutes les causes de mécontentement, tous les motifs de suspicion. Aussi le duc de Richelieu s'était-il auparavant occupé des moyens d'exécuter toutes les dispositions du traité du 20 septembre 1815 et de mettre un terme aux graves discussions que quelques-unes avaient fait naître.

En signant la paix de 1814, les gouvernements déclarèrent éteintes toutes leurs dettes réciproques, mais en renonçant aux droits du fisc, on voulut que ceux des particuliers ne fussent point sacrifiés. Pendant de longues années, la France avait donné le spectacle de la spoliation de ses créanciers et de la violation de ses engagements. Le traité stipula qu'elle ferait liquider et payer les créances légitimes qui seraient présentées **).

Des commissaires spéciaux devaient être chargés de l'exécution de ces dispositions. La justice n'en fut pas contestée, mais on ne s'occupa point de leur donner suite. Les étrangers craignirent un retour aux voies si longtemps suivies, et quand l'Europe à qui Napoléon avait une seconde fois livré la France, dicta le traité du 20 septembre, de nouvelles stipulations y furent insérées pour garantir l'exécution du traité précédent.

Il eut été impossible d'acquitter en numéraire la masse des dettes contractées, des rives de l'Elbe aux rives du Tibre. On convint que les paiements seraient effectués en rentes sur le Grand-livre. Neuf millions furent d'abord affectés à cette destination ***), mais on ignorait à cette époque quel serait le résultat général des réclamations présentées par les

*) Loi du 10 mars 1818.

**) Traité du 30 mai 1814, art. 19, 20, 22, 25 etc.

***) Loi du 23 octobre 1815.

commissaires de 34 états différents. Le terme fixé pour leur présentation n'expirait que deux ans après (28 février 1817), le total s'en éleva à un milliard six cent millions de francs. Aussitôt que le duc de Richelieu en fut instruit, il reconnut que, quelle que fût la diminution produite par une sévère liquidation, elle resterait un fardeau sous lequel succomberait le crédit public, tandis que des discussions inévitables entre des hommes chargés de défendre des intérêts aussi opposés, seraient pour les cabinets une source continuelle de contestations et de mécontentements. Le duc, envisageant la question dans son ensemble et surtout dans ses rapports avec l'évacuation du territoire, comprit que le seul moyen d'écartier le double danger qui s'offrait à ses yeux, était d'obtenir qu'un nouveau traité fixât les sommes à payer dans une proportion qui n'excédât point les forces de la France, en même temps qu'il renverrait à chaque gouvernement la liquidation des créances de ses sujets.

C'est dans ces vues que, dès le mois de juillet 1817, le duc de Richelieu dirigea ses négociations. La Russie se trouvait placée de manière à jouer naturellement le beau rôle de médiateur dans une transaction qui embrassait de si grands intérêts publics et qui comprenait tant d'intérêts particuliers. Ses sujets n'avaient aucune réclamation à former. Une armée française avait envahi plusieurs de ses vastes provinces, mais aucun engagement n'avait été contracté dans un pays, où tous les habitants abandonnaient leurs foyers à l'approche des troupes ennemies. L'Empereur Alexandre apprécia les considérations que le duc de Richelieu développait avec toute l'ardeur du patriotisme. Si tous les cabinets ne manifestèrent pas immédiatement des intentions également favorables, du moins tous admirèrent la nécessité d'alléger le fardeau de la France. Mais il restait une tâche délicate et épineuse à remplir: il fallait peser, d'un côté, la réduction sur la masse totale des réclamations dont la nécessité était reconnue, de l'autre la somme qu'exigeait le paiement des créances les plus légitimes. L'Empereur Alexandre convaincu que si la négociation n'était pas dirigée, pour tous les états qui avaient à traiter avec la France, par un personnage qui serait en quelque sorte un modérateur commun, elle échouerait par la divergence des vues et l'exagération des prétentions, proposa de confier cette mission au duc de Wellington. L'assentiment général en accueillit la proposition et le duc se rendit à Paris. De longues et fréquentes conférences, où le duc de Richelieu se montra aussi habile que zélé défenseur des intérêts de son pays, ne furent point interrompues par une tentative d'assassinat contre le plénipotentiaire investi de la confiance de l'Europe. On peut croire que cette tentative fut l'œuvre de quelques hommes qui

apercevaient avec l'instinct de la haine dans l'heureuse issue de cette grande négociation la garantie de la paix et la consolidation de la monarchie. Enfin trois conventions furent signées; elles fixèrent à 16.040,000 fr. de rentes la somme destinée au paiement des dettes de la France envers les sujets de tous les états qui avaient accédé aux traités de 1814 et de 1815. Le soin d'opérer les liquidations et de répartir entre les créanciers de la France fut laissé à chacun de ces états *). Ainsi au moyen du paiement d'une rente représentant nominalelement un capital de 320.800,000 fr. la France se trouva libérée d'une dette réclamée qui montait encore à 1.390.000,000 fr. **).

Le jour même de la signature de ces actes, le duc de Richelieu les communiqua aux deux Chambres en leur demandant, au nom du roi, les moyens de remplir les engagements contractés. Il fit remarquer «qu'elles allaient consacrer le principe trop longtemps méconnu de l'inviolabilité de la foi publique, et que cet hommage aux intérêts privés mettrait le sceau à la réconciliation des peuples». Il déclara qu'il ne restait plus de sujets de contestation et que «la France ayant accompli les conditions les plus rigoureuses, pourrait à son tour demander à l'Europe d'exécuter celles qui lui étaient favorables, mais pour qu'elles puissent l'être sans obstacle», ajouta-t-il, «il était nécessaire que le gouvernement fût en état de pourvoir à l'acquiescement de ce qui serait encore dû sur l'indemnité de 700.000,000 fr. que la France était obligée de payer». Le duc demanda en conséquence qu'un crédit de 24.000,000 fr. de rentes fût ouvert au gouvernement.

On vit alors un exemple remarquable de ce que peuvent l'amour du pays et le sentiment de la dignité nationale. A l'approche d'une résolution dont dépendait l'affranchissement du territoire de la France, toutes les passions se turent; les divisions cessèrent un moment. Les Chambres convaincues que le gouvernement n'avait rien négligé pour alléger les charges imposées à la nation et se confiant aux espérances qui leur étaient

*) Convention du 25 avril 1818 avec l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie qui fixe à 12.040,000 fr. de rentes la somme destinée au paiement des sujets des états du continent.

Convention du même jour avec la Grande Bretagne qui fixe à 3.000,000 fr. la somme destinée au paiement de ses sujets.

Convention avec l'Espagne accordant à cette puissance un supplément de 1.000,000 fr. pour la même destination.

***) Il avait été payé 180.000,000 f. et des réclamations montant à 30.000,000 f. avaient été définitivement rejetées.

données accueillirent dans un noble silence ces importantes propositions. La loi fut votée presque à l'unanimité dans la Chambre des députés et à l'unanimité dans la Chambre des pairs.

Le duc de Richelieu avait reconnu de bonne heure qu'un système de crédit bien dirigé offrait seul les moyens de satisfaire tout d'un coup aux obligations du traité et de dégager ainsi entièrement la France des conditions qu'elle avait subies. Le succès de ce plan paraissait difficile à espérer. Pendant toute la durée du gouvernement impérial, quand la totalité des rentes inscrites ne montait qu'à 55.000,000 fr. et que les tributs d'une moitié de l'Europe alimentaient le trésor, le crédit du gouvernement était pour ainsi dire annulé. Trop de violations de la foi publique, trop d'actes arbitraires avaient signalé les écueils pour qu'un capitaliste voulût commettre ses fonds dans les caisses de l'état. Depuis lors, les événements qui s'étaient succédé en 1814 et en 1815 avaient forcé d'élever les rentes inscrites à 126.000,000 fr. et c'était une opinion généralement professée par les gens de finance que le gouvernement ne pouvait point emprunter. Le duc de Richelieu crut qu'un état aussi vaste, aussi peuplé, aussi heureusement situé que la France aurait du crédit dès qu'on aurait confiance dans la loyauté du gouvernement; fort de sa conscience, il ne doutait pas qu'il ne fit passer dans les autres la conviction de cette loyauté; il ne se laissa pas décourager par toutes les objections qui furent soulevées contre la première proposition d'un emprunt. Secondé par celui qui se trouvait à la tête des finances (M. Corvetto) il surmonta tous les obstacles. Un premier emprunt fut contracté en 1817. Il le fut avec des maisons de banque étrangères. A cette époque aucune maison française ne s'était présentée. Le cours des rentes s'éleva rapidement. Le crédit public était créé; les compétiteurs se pressèrent en foule. Les emprunts qui suivirent furent contractés à des conditions beaucoup moins onéreuses. Celui qui eut spécialement pour objet la négociation de la partie des 24.000,000 fr. de rentes nécessaires pour compléter l'indemnité exigible avant l'évacuation du territoire du royaume, fut conclu, comme l'avait été le premier, avec des maisons étrangères. Le duc de Richelieu aperçut dans ce choix des prêteurs l'avantage de faire concourir à la libération de la France les capitaux des étrangers eux-mêmes, et d'offrir aux puissances envers lesquelles la France devait s'acquitter des garanties qu'elles préféreraient et qui mettraient plus promptement un terme à des rapports dont la fierté nationale attendait impatiemment la fin.

Pendant que tout était ainsi préparé dans l'intérieur, le duc de Richelieu avait obtenu, comme il l'avait annoncé aux deux Chambres, que les

souverains signataires du traité de 1815, se réuniraient par eux-mêmes ou par leurs plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle pour examiner si l'occupation militaire d'une partie des provinces de la France finirait au bout de trois années révolues, ou si elle serait prolongée, comme le traité en laissait l'alternative.

Le duc de Richelieu arriva le 26 septembre 1818 à Aix-la-Chapelle. Les obstacles étaient déjà presque entièrement aplanis. L'opinion d'un grand souverain avait fait triompher la politique la plus généreuse. Dès le 2 octobre, l'évacuation du territoire français fut décidée. Il restait à régler les prétentions des puissances alliées, quant au terme et à la nature des paiements, ainsi qu'à l'entretien des troupes qui auraient pu rester pendant cinq ans à la charge de la France. L'habileté du négociateur, le poids de ses paroles éloignèrent toutes les difficultés. On convint que les troupes devaient être retirées au 30 novembre, la dépense de leur entretien cesserait à cette époque, et, bien loin que l'évacuation du territoire nécessitât de nouveaux sacrifices, le duc obtint une réduction sur la partie de l'indemnité de la somme de 700.000,000 fr. que la France n'avait point encore acquittée *). La convention qui sanctionnait ces dispositions fut conclue le 9 octobre 1818.

Trois ans auparavant, la France recevait la loi de l'Europe. Une alliance universelle semblait la menacer; alors elle avait repris la place qui lui appartenait parmi les nations et reparaisait au conseil des grandes puissances. Son plénipotentiaire signait, avec ceux de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, la déclaration qui annonçait le complément de la pacification générale et l'union de ces cinq puissances pour le maintien des traités.

Le duc de Richelieu recueillit à Aix-la-Chapelle des témoignages éclatants de l'estime et de la confiance des souverains. Il eut bientôt une nouvelle occasion de faire tourner à l'avantage de la nation les sentiments qui lui étaient accordés. Le cours des rentes s'était élevé bien au-dessus du niveau qu'il devait naturellement atteindre. Tout à coup, par l'effet d'imprudentes spéculations, il baissa rapidement. Le duc exposa les inconvénients d'accroître dans de pareilles circonstances, la quantité de rentes livrées à la circulation. Quelque difficile qu'il parût de modifier des stipulations si récemment et si solennellement contractées, il réussit pleinement dans une négociation qui intéressait essentiellement la fortune publique. Il obtint d'abord que les délais fixés pour les paiements à faire par la France

*) La somme due qui montait à 280.000,000 fr. fut réduite à 265.000,000 fr.

seraient doublés *), et comme les embarras de la Bourse continuèrent, et qu'il devenait de plus en plus pressant de les diminuer, il obtint encore que 100.000,000 fr. en inscriptions de rentes, qui étaient entrés dans ces paiements, seraient restitués à la France et remplacés par des sommes en numéraire dont la délivrance ne commencerait que dix-huit mois plus tard **).

Le duc de Richelieu par une sage persévérance, par une habile direction des relations de la France avec les puissances étrangères, par une fermeté que tempérerait une juste déférence pour les prétentions légitimes, était ainsi arrivé au but qu'il s'était proposé. Il avait fréquemment déclaré à ses amis que lorsque le crédit personnel, dont il jouissait auprès des souverains et des cabinets étrangers, ne serait plus utile pour adoucir l'exécution des traités et pour rapprocher le terme de la rigoureuse condition à laquelle la fatalité des circonstances avait assujéti la France, il regarderait sa dette envers le roi et la patrie comme payée, et que, descendant alors du poste qu'il avait été contraint d'accepter, il rentrerait dans la vie privée. Mais des difficultés d'un autre ordre venaient de s'élever, et il ne lui fut pas permis d'exécuter son dessein. La nation se jetait avec une ardeur imprévoyante dans les routes de la liberté que le roi lui avait ouvertes. De nombreux écrivains employaient leurs talents à exciter cette ardeur. Trop d'hommes accoutumés, pendant 25 ans, à participer au pouvoir, ou du moins à ses avantages, avaient vu dans la Restauration le terme de leur importance, et, voulant la ressaisir, cherchaient dans la Charte des armes contre la monarchie et la dynastie régnante. Il s'agissait surtout de s'emparer des élections. La loi de 1817 avait prescrit la réunion des électeurs de chaque département dans une seule cité. Cette disposition assurait une influence prépondérante aux habitants des villes. C'est parmi eux qu'il est le plus d'hommes auxquels la propriété foncière n'inspire point un esprit de stabilité et qui plus facilement séduits par les théories spécieuses des sophistes politiques, n'aperçoivent souvent, dans des mouvements qui peuvent amener de nouvelles révolutions, que des chances ouvertes à l'ambition. Le résultat des opérations de plusieurs collèges électoraux éveilla l'inquiétude des amis du gouvernement. On supplia le duc de Richelieu de ne point abandonner le gouvernail quand l'approche de l'orage demandait un

*) Arrangement consigné au protocole du 11 novembre 1818.

**) Ce dernier arrangement n'a été signé que le 2 février 1819 après la retraite du duc de Richelieu par M. Dessolles, son successeur; mais il avait été rédigé et arrêté le 13 octobre 1818.

pilote expérimenté. Cédant à ces instances, il revint à Paris pour concerter avec ses collègues les mesures qu'exigeaient les circonstances. Il y a lieu de croire que les membres du cabinet étaient d'accord sur la nécessité d'opposer quelques digues au torrent des opinions démocratiques qui menaçait des institutions que le temps n'avait pas encore cimentées, comme sur celle d'apporter des modifications à la loi électorale. Le roi, dans le discours d'ouverture de la session qui s'ouvrit le 10 décembre, demanda aux Chambres leur concours pour repousser les principes pernicieux qui, « sous le masque de la liberté, conduisent par l'anarchie au pouvoir absolu ». Mais si l'on était d'accord sur le danger, sur la nécessité d'y opposer une vigoureuse défense, on ne l'était point sur les mesures auxquelles il convenait de recourir. La forme, le temps des modifications à introduire dans le système électoral devinrent la source de graves dissentiments. Le duc de Richelieu, croyant voir exposée à de nouveaux hasards la liberté légitime que la France avait achetée au prix de si grands désastres, l'indépendance et la dignité qu'elle venait de recouvrer, fut douloureusement affecté de cette perspective, et persuadé que d'autres seraient plus propres que lui à diriger le gouvernement à travers tant de prétentions et de rivalités, il revint à son projet de retraite; mais les autres membres du ministère pensèrent que c'était lui seul dont la présence au Conseil était indispensable, et se trouvant empressés de faire cesser une division qui se manifestait déjà au dehors, donnèrent tous leur démission. Le duc chercha à recomposer le Conseil du roi, en choisissant des hommes influents dans les différentes nuances d'opinion qui divisaient, dans les Chambres, les hommes les plus attachés à la monarchie. Il se flattait que, de cette combinaison, il naîtrait une sorte d'union de ces différents partis qui, représentés dans le cabinet, auraient intérêt à seconder la marche du ministère; mais la plupart de ceux auxquels des portefeuilles furent offerts pressentirent l'impossibilité d'établir, dans un conseil composé d'éléments jusqu'alors si opposés, l'accord nécessaire pour gouverner. Leur refus augmenta les incertitudes et les méfiances. Le duc de Richelieu, resté seul sous le poids de la résolution à prendre sur une matière aussi hérissée de difficultés et de doutes que le système électoral dans un pays de 31 millions d'hommes, livré depuis trente ans à des vicissitudes inouïes, hésitait dans la crainte que ses lumières ne trahissent ses intentions. L'anxiété, la fatigue d'une telle contention d'esprit aggravèrent des souffrances physiques qu'il éprouvait depuis quelque temps. D'un autre côté, le cabinet était dissous. Il en résultait une absence de gouvernement dont la prolongation serait devenue funeste. Le

29 décembre, le duc supplia de nouveau le roi d'agréer sa démission; cette fois, le roi l'accepta.

Le roi inséra dans un acte public le témoignage de ses regrets et déclara qu'il se réservait de reconnaître d'une manière éclatante les services que le duc de Richelieu avait rendus à l'état. Pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle, il avait reçu le cordon de l'ordre du St-Esprit; il fut nommé ministre d'état, et quelques mois après, il fut revêtu de la charge de grand veneur.

Aussitôt après la retraite du duc de Richelieu, un pair, le comte de Lally-Tollendal demanda «que le roi fût supplié de lui accorder une récompense à la fois honorifique et utile, proportionnée à l'éminence de ses services et à son désintéressement». La même proposition fut faite dans l'autre Chambre, par le baron Delessert. Au moment où elle allait être développée à la tribune, on lut une lettre du duc dans laquelle il déclarait qu'il serait trop fier d'un «témoignage de bienveillance donné par le roi avec le concours des deux Chambres, pour le refuser, mais que, comme il s'agissait de lui décerner, aux frais de l'état, une récompense nationale il ne pouvait se résoudre à voir ajouter, à cause de lui, quelque chose aux charges qui pesaient sur la nation». Malgré cette noble protestation, la proposition fut adoptée dans les deux Chambres à une grande majorité. Le roi fit présenter, en conséquence, un projet de loi portant création en faveur du duc de Richelieu d'un majorat de 50,000 fr. de revenus qui serait attaché à sa pairie. Ce projet de loi donna lieu à de vives discussions, non qu'on pût méconnaître les services que le duc de Richelieu venait de rendre à la France, mais des souvenirs de dissentiments politiques se réveillèrent, tandis que des pairs et des députés prétendaient que l'érection d'un majorat était contraire à l'esprit de la Charte. Le projet du gouvernement fut modifié dans ce sens que la dotation de 50,000 francs de revenus accordés au duc ne serait transmissible qu'à ses héritiers en ligne directe. Il accepta cette récompense nationale par déférence pour la volonté du roi et le vote des Chambres, mais il en consacra le produit tout entier à la fondation d'un hospice dans la ville de Bordeaux.

Le duc de Richelieu, délivré du fardeau des affaires, parcourut les provinces du midi de la France, le nord de l'Italie, la Suisse et la Hollande. C'est dans ce dernier pays qu'il se trouvait lorsque plusieurs des ministres, pénétrés de la nécessité de s'opposer aux progrès des principes démocratiques, lui proposèrent de reprendre place dans le cabinet; mais il résista aux sollicitations les plus pressantes, et il revint à Paris déterminé à jouir des avantages d'une liberté dont pendant si longtemps il avait été privé

Toutefois, il ne voulut point refuser au roi et à son pays le secours de ses lumières et de son expérience. Un parti aveuglé par ses succès poussa l'audace et l'impudeur jusqu'à faire élire un homme dont le nom rappelait l'époque la plus déplorable des fureurs révolutionnaires; le nouveau ministère qui s'était formé sous la présidence du comte Decazes se décida à ne pas différer davantage d'apporter à la loi électorale les changements qui depuis plusieurs mois avaient été projetés. Un conseil extraordinaire fut convoqué autour du trône; le duc siégea dans ce conseil.

Choisi par le roi pour aller, en son nom, féliciter Georges IV sur son avènement, le duc de Richelieu était à la veille de partir pour Londres, quand le forfait d'un fanatique atroce vint plonger la France dans la douleur et l'effroi. Le chef du ministère, abandonné par le côté des Chambres qui défendait la loi du 5 février comme le palladium des libertés publiques, repoussé par l'autre côté qui lui reprochait de n'avoir point accueilli une proposition faite au commencement de l'année précédente, dans la Chambre des pairs, pour arriver à changer cette loi, céda à la gravité des circonstances. L'opinion publique, comme la volonté du monarque rappelaient le duc de Richelieu. On regardait son incontestable dévouement aux intérêts de la dynastie et du pays comme pouvant seul préserver la France des maux que la fatalité du crime menaçait d'attirer sur elle. Le duc résista plusieurs jours de suite à toutes les considérations par lesquelles on tentait de le déterminer à répondre de nouveau à la confiance du souverain et de la nation, mais il ne put résister aux instances de la famille royale éplorée; il n'hésita plus lorsqu'au nom de si grandes infortunes, on lui demanda de se dévouer. Le duc de Richelieu se trouva donc pour la seconde fois (20 février 1820) président du Conseil des ministres *). Il ne pouvait reprendre les rênes du gouvernement de l'état sous de plus funestes auspices. Le sang d'un prince, héritier du trône, fumait encore; la nation était dans l'alarme, l'irritation des partis était au comble. L'administration précédente avait proposé un système électoral qu'une égale défaveur dans toutes les parties de la Chambre semblait repousser. Elle avait dû s'empresser de présenter des lois pour armer le gouvernement des pouvoirs extraordinaires si impérieusement demandés par les circonstances; mais aucune majorité n'était encore formée, et le ministère ignorait si ces lois nécessaires surmonteraient la redoutable opposition qui s'était annoncée.

Au dehors, l'Europe effrayée des événements de l'année qui venait de

*) Le duc de Richelieu ne se chargea d'aucun département en particulier; le portefeuille des affaires étrangères resta dans les mains du baron Pasquier.

s'écouler, frémissait à l'aspect du volcan dont elle croyait déjà apercevoir la lave. De l'autre côté de la Manche, un complot frénétique montrait jusqu'à quelles extrémités la haine de l'autorité était poussée, tandis que dans un royaume voisin, gouverné par un Bourbon, l'heureux succès d'une insurrection de la milice accoutumait les soldats à l'usage coupable de leur force.

Le duc de Richelieu pensa que pour conjurer de tels dangers, pour vaincre de tels obstacles, il ne fallait rien moins que l'union de tous les hommes fidèles au roi et amis d'une sage liberté. Il espéra l'obtenir en prenant pour guide, dans tous les actes de son administration, le maintien de l'autorité royale et la consolidation du gouvernement constitutionnel. A la suite d'une longue et pénible discussion, les Chambres votèrent les deux lois qui donnaient au gouvernement le droit de faire arrêter les individus prévenus de machinations contre la sûreté du prince et de l'état, et celui de soumettre les journaux à la censure. Dans le cours de cette discussion, rien de ce qui pouvait exciter les défiances, noircir les intentions du gouvernement, enflammer les passions n'avait été oublié. Le duc de Richelieu fit connaître à la nation, en s'adressant aux principaux fonctionnaires des départements, quel était réellement le but des lois adoptées et quel était celui où tendait le gouvernement: «Le pouvoir confié aux ministres du roi est un pouvoir tutélaire», leur dit-il, «il est destiné à protéger, à garantir les citoyens soumis aux lois; il ne se tournera que contre ceux-là seulement qui tenteraient de les violer».

Ces paroles ne furent point vaines; elles furent écoutées avec confiance. La censure prévint les récriminations, écarta ce qui aurait irrité les passions, envenimé les haines, et l'exercice de la loi, qui autorisait l'arrestation des individus soupçonnés de machinations, fut dirigé avec tant de réserve et de discernement que la nation remarqua à peine que ce pouvoir extraordinaire avait été remis au gouvernement. Mais la discussion de la loi des élections vint troubler la tranquillité renaissante. La loi, présentée par le chef de l'administration précédente, contenait plusieurs dérogations aux dispositions de la Charte. La nouvelle administration pensa qu'il était convenable de ne point ébranler l'autorité de cette loi fondamentale. Le projet qui, comme on l'a dit plus haut, avait été mal accueilli, fut retiré et remplacé par un autre projet qui se rattachant à un mode déjà consacré par une assez longue expérience, ne dépassait point les limites de la Charte. Ce nouveau projet rencontra également de grands obstacles; cependant il était à présumer qu'il finirait par triompher. On eut peur d'intimider le gouvernement et les Chambres. Des rassemblements nombreux

se formèrent autour du palais de la Chambre des députés et jusques autour de la demeure du monarque. La sûreté publique était en péril, la liberté des délibérations était menacée. Le duc de Richelieu sentit l'importance du moment. La moindre hésitation pouvait faire naître d'affreuses calamités. Un guerrier d'un nom révérend dans la nation comme dans l'armée, le maréchal Macdonald, fut chargé du commandement de Paris. Un appareil formidable fut développé. En ôtant ainsi aux séditeux tout espoir de succès, on évita d'être obligé d'employer la force. Pendant dix jours que cet état de trouble et d'anxiété régna dans la capitale, on n'eût à regretter que la vie de deux citoyens, et le calme était complètement rétabli, quand le 12 juin la nouvelle loi des élections fut adoptée par la Chambre des députés. Un amendement concerté entre le ministère et des députés influents, amendement qui remplaçait la loi à peu près sur les mêmes bases où elle avait été primitivement posée réunit une majorité inespérée.

Mais d'autres inquiétudes ne tardèrent pas à s'élever. Le triomphe de la révolte du camp de l'île de Léon lança dans les mêmes voies l'armée napolitaine. L'armée portugaise devait bientôt les suivre. Les factieux crurent que cet exemple serait facilement imité par l'armée française. C'est vers elle qu'ils dirigèrent leurs efforts: ils la connaissaient mal. Presque dans tous les corps les officiers se montrèrent disposés à tenir leurs serments. Cependant dans quelques-uns, il s'en rencontra qui ne surent pas résister. Une conspiration fut tramée dans plusieurs régiments en garnison dans la capitale. Ses ramifications s'étendaient sur divers points du royaume. Les conspirateurs furent arrêtés avant qu'ils eussent pu arborer un étendard (19 août 1820) et les mesures prises dans les départements, en prévenant toute explosion, évitèrent que des soldats crédules ou des hommes entraînés par d'anciens souvenirs ou de récents exemples ne fussent précipités sous le glaive de la justice. Le ministère fit déférer le jugement de cette conspiration à la Cour des pairs. Il voulait garantir à la nation que l'offense faite à la société serait punie par le corps le plus intéressé à défendre la monarchie constitutionnelle, tandis que l'innocence trouverait un asile assuré dans une assemblée dont le caractère auguste repoussait l'idée qu'elle pût être accessible aux suggestions du pouvoir.

Cet événement pressa l'exécution d'un projet que le duc de Richelieu nourrissait depuis que le roi l'avait rappelé à la tête de l'administration. En organisant l'armée destinée à remplacer celle qu'on licenciait sur les bords de la Loire, on avait dû se conformer aux circonstances. L'infanterie avait été divisée en légions qui correspondaient aux départements dont

elles portaient le nom et où elles se recrútaient. Ce système avait rendu plus facile la recomposition de l'armée; depuis il avait favorisé le recrutement, mais ses avantages temporaires avaient cessé, et ses inconvénients permanents ressortaient chaque jour plus clairement. Sous le point de vue de l'art militaire, ils étaient nombreux; sous le point de vue de la politique, ils ne l'étaient pas moins. Les légions départementales furent supprimées, et l'infanterie, rétablie sur le pied où elle était avant 1815, fut composée de régiments de ligne et de régiments d'infanterie légère. En même temps, son uniforme fut changé. La couleur bleue, ancienne couleur royale, à laquelle tant de triomphes avaient donné un nouvel éclat, lui fut rendue. Tout avait été préparé de longue main. En peu de mois, les régiments furent formés *). Cette grande mesure s'exécuta sans opposition, ni secousse. Si quelques plaintes, provenant d'intérêts lésés, se firent entendre, elles étaient inévitables. C'est d'ailleurs par son résultat qu'une semblable opération doit être jugée. Elle donna à la France une armée qui bientôt après montra, aux jours d'épreuve, toutes les vertus militaires.

L'attention vigilante du duc de Richelieu appelait les regards du monarque sur toutes les parties de l'administration publique. Dans les monarchies, la magnificence qui doit entourer le trône, l'étiquette même, puisqu'elle règle l'accès auprès du souverain, réclament aussi les soins des hommes d'état. La maison du roi, en recevant une nouvelle splendeur fut mise complètement en rapport avec l'organisation politique du royaume.

Au milieu de cette continuelle sollicitude, la naissance d'un héritier de la couronne fut pour la nation une époque de bonheur que le duc de Richelieu ressentit vivement. C'était un gage de l'avenir que le Ciel accordait à la France qui, à l'abri d'une complète tranquillité, développait toutes les branches de prospérité. Les collèges électoraux avaient été convoqués. Une proclamation noblement écrite annonça aux Français les vœux et les espérances du roi. Les électeurs y répondirent; mais dès le commencement de la session (décembre 1820) des nuages se formèrent. Dans la session précédente, le côté droit des Chambres avait combattu avec le ministère et triomphé avec lui. Par une conséquence naturelle, il réclamait une part directe à l'administration. Des négociations furent entamées, mais le duc de Richelieu ne pensa pas qu'il pût éloigner du Conseil aucun de ceux qui avaient contribué aux résultats que les yeux les plus prévenus étaient forcés de reconnaître. Cependant, pour prouver combien il était disposé à concerter les mesures de gouvernement avec les hommes, qui com-

*) Le ministère de la guerre était confié à M. de la Tour Maubourg,

me lui, voulaient avant tout, raffermir la monarchie, deux des députés les plus marquants dans le côté droit, M. M. de Villèle et Corbière, nommés ministres secrétaires d'état, furent appelés au Conseil. Un ancien ministre, M. Lainé, y rentra au même titre.

La session fut longue, laborieuse et pénible. De fréquentes attaques furent dirigées contre le ministère; et lorsqu'à la fin de la discussion du budget il demanda que la faculté de soumettre les journaux à la censure fût prorogée, elle ne lui fut accordée que pour un temps plus court qu'elle ne l'avait été par les lois antérieures. Mais de tous les objets dont les Chambres eurent à s'occuper, aucun ne touchait à de plus grands intérêts que la loi proposée par le gouvernement pour l'érection de nouveaux sièges épiscopaux. A l'époque de la Restauration, par suite des fatales dissensions survenues entre le souverain pontife et le chef du gouvernement français, le concordat qui, en 1801, avait relevé les autels était depuis plusieurs années sans exécution sur un point qui tenait aux premiers besoins de l'église, l'institution canonique. Toutes les relations entre la cour de Rome et la France étaient interrompues. Des négociations furent aussitôt ouvertes, mais l'immensité des affaires dans la première année d'une restauration ne permit pas de profiter d'un moment, où il semblait facile de tout concilier. Lorsque le duc de Richelieu arriva à la tête des affaires, le ministère sentit la nécessité de presser ces négociations qui tenaient les esprits en suspens et dont le succès intéressait la paix publique autant que la stabilité de l'établissement religieux. Un nouveau concordat fut signé le 11 juin 1817. Il rétablissait le concordat de 1517 et abrogeait «les lois organiques publiées en 1802 en ce qu'elles avaient de contraire à la doctrine et aux lois de l'église». Le nombre des sièges épiscopaux était porté à 92. Le gouvernement se trouva alors dans l'obligation de régler les rapports entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique par une loi en harmonie avec les institutions qui régissaient la France. Cette loi portée à la Chambre des députés (22 novembre 1817) par le duc de Richelieu et le ministre de l'intérieur *) expliquait en quel sens le concordat de François 1-er qui, dans les derniers temps, ne s'appliquait plus guère qu'à la nomination aux évêchés, était rétabli, et déterminait ce qui serait observé pour la publication des actes de la cour de Rome. On peut dire que la promulgation d'une semblable loi, en consacrant de nouveau les anciens principes de l'église et de la monarchie française, aurait été un grand pas dans les voies constitutionnelles, mais, d'une part, quelques députés influents qui

*) C'était alors M. Lainé.

avaient voté avec le ministère, menaçaient de le combattre pour faire échouer le concordat qu'ils désapprouvaient; de l'autre, des communications individuelles avec le St-Siège avaient amené un bref qui en critiquait les dispositions. Le gouvernement craignit que la publicité de cette circonstance n'envenimât les débats; il jugea que la prudence conseillait d'en écarter le sujet. Le pape s'était d'ailleurs plaint officiellement de certaines expressions de la loi proposée. Dans cette complication d'obstacles, le ministère eut recours à de nouvelles négociations *). On pensa que le meilleur moyen de lever les difficultés était de pourvoir, par un arrangement provisoire, aux besoins de l'église de France, et on était sur le point d'y réussir, lorsque le duc de Richelieu quitta le ministère. Cependant la négociation, un moment interrompue, fut bientôt reprise, et l'allocution prononcée par le pape le 25 août 1819 en publia le résultat. Les diocèses vacants ne furent plus privés de pasteurs. Le pape reconnut que le roi ne pouvait réaliser les stipulations de la Convention de 1817, qu'en suivant les formes constitutionnelles du royaume. Le roi déclara de son côté que le nombre des sièges épiscopaux serait augmenté dès que les ressources le permettraient. Au printemps de 1821, les circonstances parurent favorables. L'administration présidée par le duc de Richelieu proposa (le 21 avril) l'érection de 12 nouveaux sièges dont la circonscription diocésaine serait concertée avec le pape. On prétendit dans la Chambre des députés que le nombre n'en devait point être limité par une disposition législative. Le ministère combattit cette proposition comme contraire au droit public du royaume. Il soutint que l'érection d'un évêché exigeait l'approbation solennelle de la loi. Son opinion prévalut, après une discussion très-animée. Toutefois l'autorisation que le gouvernement demandait fut étendue, afin de porter à 80 le nombre des archevêchés et évêchés du royaume. Il en résulta cet avantage que l'état de l'église de France pouvant être regardé comme fixé, il n'y eut plus à craindre le retour de discussions sur une matière qui offre si facilement aux esprits des sujets d'agitation.

Dans le cours de cette orageuse session, la position des secrétaires d'état qui siégeaient au Conseil, sans département ministériel, fut fréquemment l'objet des traits lancés de la tribune. Leurs amis dans les Chambres trouvaient que leur part à l'action de l'administration était trop restreinte. Le duc de Richelieu, animé du désir de maintenir une union qu'il jugeait nécessaire au bien public, combina des arrangements d'après lesquels des

*) A cet effet, un conseiller d'état, le comte Portalis fut envoyé à Rome pour seconder l'ambassadeur de France, le comte de Blacas.

portefeuilles auraient été placés dans les mains de ceux pour qui ils étaient le plus vivement demandés; mais ces arrangements ne parurent pas suffisants. Le duc ne crut pas que l'intérêt de l'état l'autorisât à étendre les changements dans le Conseil. La session était à peine terminée que deux membres du cabinet, M. M. de Villèle et Corbière, donnèrent leur démission. Leur retraite ne changea point la direction du gouvernement.

En attendant la réunion des Chambres, le duc de Richelieu s'occupait avec une nouvelle activité de tout ce qui pouvait contribuer à accroître la prospérité du royaume. Les travaux publics fixaient particulièrement sa sollicitude. Frappé de la difficulté des communications et de la stagnation du commerce dans certaines provinces, il avait formé, dès son premier ministère, un grand plan pour procurer à la France un système de navigation intérieure *). Si les canaux à ouvrir avaient dû être achevés au moyen des ressources ordinaires du trésor, l'époque où la nation aurait joui du résultat de ses sacrifices aurait été beaucoup trop éloignée. Il fallait donc faire servir au présent les ressources de l'avenir; mais on avait à redouter que les fonds, provenant des emprunts, ne fussent détournés, aux premières exigences des événements politiques. Pour parer à cet inconvénient, le duc conçut l'idée d'appeler les capitalistes à concourir à ces grands travaux, en leur assurant non-seulement les intérêts des fonds qu'ils avanceraient, mais encore certains avantages sur les produits des canaux que ces fonds serviraient à construire. Il espérait d'ailleurs ouvrir la route aux entreprises particulières; mais l'esprit d'association, qui a fait de si grandes choses chez deux peuples voisins, commençait à peine à poindre en France. Le duc de Richelieu rencontra beaucoup d'obstacles. Une volonté persévérante les surmonta. Il avait eu la satisfaction de voir sanctionner par l'autorité législative **), dans la session précédente, les offres faites pour l'achèvement et la construction de plusieurs canaux. Leur exécution se trouva placée à l'abri d'une versatilité trop fréquente, et le système, auquel la France devra ses nouvelles sources de richesses, fut solidement fondé.

Pendant ce temps, le gouvernement prenait les mesures les plus efficaces pour préserver les provinces méridionales du fléau qui désolait la Catalogne. La fièvre jaune avait été apportée jusque dans la rade de Marseille. Les départements qui touchent aux Pyrénées étaient en proie aux

*) Le ministre de l'intérieur, le comte Siméon, prépara en conséquence un travail général sur la navigation intérieure. (Voir le rapport au roi publié au mois d'août 1820).

***) Lois du 5 août 1821.

plus vives alarmes. Un cordon sanitaire promptement formé interrompit toute communication avec le foyer de la contagion, tandis que des médecins français, héroïquement dévoués, allaient étudier les moyens de combattre le mal au point même, où sa fureur était la plus grande.

La confiance en l'avenir et l'oubli des discordes passées s'étendaient chaque jour. L'ordre régnait dans toutes les parties de l'administration publique. Les entraves qui, par suite d'un système de centralisation poussé à l'excès, gênaient l'action des autorités municipales, furent levées *). Dans les finances, la concurrence la plus illimitée fut appelée **), pour la première fois, à la vente des rentes qui étaient à la disposition du gouvernement. Le cours des effets publics s'éleva au plus haut degré qu'il eût encore atteint depuis la Restauration. Au dehors, le ministère, que le duc de Richelieu présidait, mit tous ses soins à concilier le maintien d'une paix dont chaque jour la nation sentait plus vivement les bienfaits, avec ce qu'exigeait la dignité de la France, le sentiment des dangers que la révolte des soldats faisait courir à tous les gouvernements et la défense des principes sur lesquels repose le droit public de l'Europe. Le gouvernement français évita dans ses engagements tout ce qui pouvait lui faire craindre d'être entraîné au delà de ce que les intérêts de la France auraient conseillé. Le roi joignit ses instances à celles des autres souverains (décembre 1820) lorsqu'ils engagèrent le roi de Naples à se rendre à Laybach. Cette démarche dut avoir d'autant plus de poids qu'elle avait été précédée des marques d'une active sollicitude. Depuis plusieurs mois, une flotte française mouillait dans la rade de Naples, prête à offrir un asile à la famille royale à l'instant où elle l'aurait réclamé.

Lorsqu'au mois de février suivant, la rébellion éclata dans le Piémont, elle retentit gravement en France. L'inquiétude agitait tous les esprits, mais l'attitude dans laquelle le gouvernement s'était placé ne fut point troublée, et bientôt ces apparences sinistres se dissipèrent. Une tentative hasardée pour imiter de ce côté des Alpes les scènes de la péninsule italienne échoua, en un instant, contre la fermeté des magistrats et la contenance des soldats. Cependant le ministère ne négligea point de se mettre en mesure d'opposer une légitime défense aux agressions étrangères qui auraient pu jaillir du sein de ces désordres. Des troupes furent dirigées sur les bords du Rhône et de l'Isère, mais la marche si rapide des événements rendit promptement ces précautions superflues.

*) Ordonnance du 8 août 1821.

***) Le portefeuille des finances était entre les mains de M. Roy.

Pendant ces agitations de l'Europe, l'Orient aussi s'était agité et pouvait offrir un vaste champ aux combinaisons de la politique. Les Grecs avaient relevé l'étendard de la croix. Le fondateur d'Odessa pouvait moins que tout autre rester inattentif à ce grand événement. Si la prudence défendait de précipiter les résolutions, l'humanité avait des droits qu'une politique éclairée ne saurait jamais méconnaître. Elle décida l'envoi dans les mers de la Grèce de forces navales qui protégèrent efficacement le commerce et qui, dans une neutralité généreuse, portèrent du secours à tous ceux dont le malheur implorait l'appui du pavillon français.

Il était nécessaire de présenter ici cet aperçu de la conduite du ministère du duc de Richelieu dans ses rapports diplomatiques, puisque c'est elle qui devint l'occasion de l'attaque à laquelle il devait bientôt succomber.

A l'ouverture de la session de novembre 1821, par une combinaison singulière, autant qu'elle est rare dans les annales du gouvernement représentatif, les deux partis de la Chambre élective les plus animés l'un contre l'autre se rapprochèrent dans un désir commun de renverser le ministère. Un des côtés, lui sachant peu de gré de ce qu'il avait fait pour le triomphe des principes monarchiques, voulait profiter de sa force pour remettre le pouvoir aux mains de ses propres chefs; tandis que l'autre embrassait avec ardeur l'occasion de la vengeance. L'adresse par laquelle, selon les usages parlementaires, la Chambre répond au discours du monarque offrit le terrain où les deux camps se réunirent. On lisait dans le projet présenté par une commission chargée d'en préparer la rédaction: «Nous vous félicitons, sire, de vos relations amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de la couronne».

En vain, les ministres présents à la discussion soutinrent-ils qu'une pareille insinuation était elle-même offensante pour la dignité de la couronne. La phrase proposée fut maintenue par une majorité, formée de ceux qui voyaient dans ces expressions le reproche fait au ministère de n'avoir pas secondé les peuples révoltés, et de ceux qui y voyaient le reproche de n'avoir pas pris une part active aux hostilités dirigées contre eux. Le roi répondit: «Qu'il s'indignait à la seule pensée qu'il pût jamais sacrifier l'honneur de la nation et la dignité de la couronne». Néanmoins la majorité qui s'était liée pour le renversement du ministère continua ses attaques. C'est une condition du gouvernement représentatif que dans une pareille occurrence, le souverain prononce la dissolution de la Chambre ou qu'il choisisse d'autres ministres. Le duc de Richelieu aurait pu conseiller de

dissoudre la Chambre; il craignit que cette mesure ne semblât dictée par son désir de conserver le pouvoir. Il craignit surtout de commettre la tranquillité de l'état aux hasards d'élections simultanées dans les 86 départements. Il offrit au roi sa démission; elle fut acceptée; tous ses collègues voulurent partager sa retraite.

Le duc de Richelieu, sorti de nouveau de la carrière difficile où l'avaient appelé l'enchaînement des événements et les besoins de son pays, dut s'estimer heureux, en comparant l'état du royaume, quand il en avait reçu l'administration, à celui où il le remettait à ses successeurs. L'exécution des lois partout prompte et facile, une armée prête à défendre le trône contre tous ses ennemis, une marine renaissante pleine de force et d'espérances, les contributions publiques allégées, les finances les plus prospères, l'industrie et le commerce s'accroissant avec une prodigieuse rapidité. L'Europe rassurée, accordant à la France la considération qui lui appartient. Tel est le tableau de la situation du royaume à la fin de 1821. Aussi ce ne fut pas sans regret que le duc de Richelieu quitta la présidence du Conseil; en 1818, il s'était trouvé heureux de remettre en d'autres mains le vaisseau qu'il avait conduit au port. Cette fois, il éprouvait un sentiment douloureux de n'avoir pu continuer l'exécution de ses plans pour la félicité publique. Les motifs de ses regrets ne pouvaient être méconnus; il en parlait avec toute la franchise de son caractère.

Le duc n'était plus chargé de la responsabilité du gouvernement, il n'en participait pas avec moins de zèle à l'examen de toutes les questions d'administration ou de législation sur lesquelles les fonctions de la pairie l'appelaient à délibérer. Dans la discussion sur la police de la presse, qui eut lieu au printemps suivant, il combattit la résolution de donner au gouvernement, comme mesure permanente, la faculté d'établir la censure. Il demanda, mais sans succès, que cette faculté fût limitée à cinq ans, en même temps qu'il proposa de rejeter la disposition qui enlevait ce moyen des mains du roi à l'approche de la dissolution de la Chambre des députés.

Ce fut là le dernier acte de la vie politique du duc de Richelieu. Peu après, il se rendit au château de Courteille, près de Vernetuil, où la duchesse de Richelieu faisait chérir par ses vertus un nom si honoré. Il s'y trouva indisposé et voulut revenir à Paris. Pendant la route le mal s'aggrava; il perdit tout d'un coup connaissance, et en arrivant, le 16 mai au soir, il était déjà mortellement atteint. Il expira dans la nuit, frappé d'une apoplexie nerveuse.

Le duc de Richelieu n'était âgé que de 55 ans. Une sobriété con-

stante avait fortifié sa santé; sa taille était élevée et ses traits réguliers. Une noble simplicité distinguait ses manières et une dignité naturelle rehaussait toutes ses actions. On n'a jamais contesté sa générosité, l'élévation de ses vues, sa franchise et sa loyauté. On sait ce mot du duc de Wellington: «La parole du duc de Richelieu vaut un traité». Forcée de respecter son caractère, comme homme privé, l'opinion doutait de ses talents et de sa capacité comme homme d'état. Ses premières habitudes ne l'avaient point porté à la tribune dont les succès effacent trop aisément tous ceux qui sont obtenus ailleurs; mais il écrivait avec une rare facilité et avec autant de clarté que d'élégance. Au Conseil, où il apportait, dans toutes les discussions, des lumières, fruit d'une instruction aussi solide que variée, il exprimait ses opinions avec l'énergie d'une conviction consciencieuse. Peut-être est-il vrai qu'une certaine défiance de ses forces, qu'une sorte d'irrésolution s'opposaient à ce qu'en lui l'homme d'état se montrât toujours tel qu'il aurait pu paraître, mais cette défiance, cette irrésolution avaient leur source dans les meilleures dispositions du cœur humain. Une extrême modestie lui cachait ses propres forces, tandis qu'une conscience trop facile à s'alarmer le portait à consulter ceux dont il estimait le jugement, lors même que le moment de la délibération était passé.

Il n'avait ni l'amour de la domination, ni celui des richesses. Deux fois, il quitta la présidence du ministère, dès qu'il crut qu'il n'y était plus utile à son pays. Le cardinal, qui avait dû créer sa fortune, légua à son souverain un palais qui n'était pas indigne de l'éclat de la couronne de France. Le duc de Richelieu, héritier de biens immenses, ne put disposer en mourant, que de 13,000 francs de rentes. On a souvent comparé ces deux hommes d'état. Le temps, les circonstances, le but, les obstacles sont trop différents pour qu'une pareille comparaison puisse servir à apprécier le mérite de l'un ou de l'autre.

Le cardinal, ministre absolu d'un roi gouvernant sans contrôle légal, suivit les impulsions d'un caractère impérieux pour abattre les religionnaires et dompter les restes de l'aristocratie féodale, laissant quelquefois à penser s'il n'obéit pas moins à son zèle pour le bien de l'état qu'à ses ressentiments. Le duc de Richelieu, ministre dans un gouvernement constitutionnel, eut sans cesse à lutter pour faire prévaloir son opinion dans les conseils ou dans les assemblées. La raison d'état pour lui n'était point une excuse, il ne pouvait et ne voulait user, pour réprimer les factieux, pour contenir les partis, que des moyens donnés par les lois et avoués par la justice.

Il n'avait point eu d'enfants. Le roi pour conserver à la France un nom auquel ce ministre a ajouté une nouvelle gloire, celle que donne la

morale et la vertu unies à d'utiles valeurs et à d'éclatants services a transmis son nom et sa pairie à l'un de ses neveux (Odet de Jumilhac).

Le duc de Richelieu avait été nommé membre de l'Académie française, lorsque Louis XVIII, en donnant une nouvelle organisation à l'institut, rendit aux Académies le nom que leurs anciens travaux avaient illustré.

Le duc présida, le 24 avril 1816, la séance, où reparut, pour la première fois, le corps célèbre qui dut ainsi sa restauration aux conseils du dernier des neveux de son fondateur.

Son éloge fut prononcé, dans la séance du 28 novembre 1822, par M. Dacier, son successeur, et par M. Villemain qui répondit au nouvel académicien.

Il le fut dans la Chambre des pairs par le cardinal de Beausset.

5) Journal de mon voyage en Allemagne,

PAR LE DUC DE RICHELIEU.

COMMENCÉ LE 2 SEPTEMBRE 1790.

Je partis de Sedan, où j'étais en garnison, le 2 septembre 1790, dans le dessein d'aller faire un petit voyage en Allemagne et d'assister au couronnement de l'empereur, qui devait avoir lieu dans le mois d'octobre. Outre la curiosité que doit nécessairement inspirer une cérémonie aussi imposante, deux raisons principales me déterminaient à ce voyage: la première, et je l'avouerai la plus puissante, est de reposer mon esprit et mon cœur oppressés depuis longtemps par le spectacle des maux qui déchirent ma patrie *). Il n'est point d'inquiétudes, de tourments et de peines que n'éprouve à présent en France un véritable patriote; et quoiqu'une grande partie de ces sensations douloureuses l'accompagnent au delà des frontières, les distractions multipliées et des occupations différentes empêchent de s'appesantir sur les mêmes idées, et donnent le temps de rappeler son courage pour soutenir les malheurs peut-être plus grands qui nous

*) Je n'avais point quitté la France depuis la révolution et j'avais été témoin de presque toutes les horreurs qui se sont commises, notamment des scènes des 5 et 6 octobre.

menacent encore. Le but, que je me propose dans ce voyage, est aussi d'examiner avec attention quels peuvent être les desseins des puissances, sur les mouvements qui agitent différents états, et surtout la France. La réunion de plusieurs princes et de presque tout ce que l'Allemagne a de ministres éclairés à Francfort, me fournit une occasion très-favorable de suivre cette recherche sans beaucoup voyager, et la connaissance particulière que j'ai de plusieurs de ces ministres, m'en facilitera les moyens. Le pays que j'ai parcouru, ne m'étant pas connu, j'ai cru qu'il pourrait m'être utile d'en faire une courte description.

De Sedan à Bouillon, la route est assez belle; mais le pays est un des plus sauvages que j'aie vus; les Ardenes s'y présentent dans toute leur laideur. Je crois qu'il n'est point en Europe de plus vilaines montagnes; elles sont, presque dans toute leur étendue, constamment arides, et le bois même y est vilain. La situation de Bouillon est horrible: c'est une petite ville noire, bâtie dans un puits, environnée de rochers et de bois noirs, et arrosée par une rivière à qui la réflexion des bois et des rochers donne aussi une petite teinte de noir, qui fait qu'elle ne répond pas mal à l'idée que les poètes nous donnent du Styx. Au total rien de plus affreux que la situation, la ville et les habitants de Bouillon. Le pays est une principauté souveraine sous la protection du ci-devant royaume de France qui y entretenait une compagnie d'invalides. Dans ces derniers temps, la disette s'y est fait sentir d'une manière effrayante, car le pays ne produisant pas de grains et tirant sa subsistance de la France, la défense d'exporter le réduisait à la plus horrible famine. Heureusement, un décret de l'Assemblée nationale lui a permis de s'approvisionner à Sedan. L'Assemblée devait bien cette marque d'attention à la nation bouillonnoise, qui, à l'imitation de ses voisins a dressé une potence, à défaut de lanterne, a voulu y attacher plusieurs de ses anciens magistrats, a fait une assemblée générale, a refusé de payer impôts et droits seigneuriaux, qui, en un mot, a prouvé d'une manière incontestable qu'elle était très-digne de la liberté.

De Bouillon à Liège, il y a vingt et une lieues, mais des lieues d'une longueur que la tristesse du pays fait encore paraître doubles. A deux lieues de Bouillon, on entre dans le pays de Luxembourg, et on traverse des champs arrosés du sang des patriotes brabançons et des Autrichiens, On passe à Paliseux, méchant bourg, à une lieue duquel on aperçoit l'abbaye de St. Hubert, située dans un fond et environnée de bois; c'est jusque-là que se sont étendues les conquêtes des patriotes. Ils en ont été chassés au mois de mai, ainsi que de Marche, de Rochefort, de Thélin et de tous les postes qu'ils avaient dans les environs par une poignée

d'Autrichiens qui les ont forcés de se retirer, ou plutôt de s'enfuir derrière la Meuse *). Rien n'est plus triste que toute cette route; on ne rencontre de villages que toutes les deux ou trois lieues, et ces villages sont tous extrêmement misérables. Je passai la nuit à Hure, méchant hameau, où je n'eus ni souper pour moi, ni avoine pour mes chevaux, et où je fus réduit à m'étendre à jeun sur de la paille. Je n'eus pas de peine à quitter le 3, ce misérable gîte, et, après trois heures de marche, j'arrivai à Théroigne, village du pays de Liège qui se glorifie d'avoir donné naissance à M^{lle} Théroigne si fameuse dans notre révolution. A deux lieues de Théroigne, je trouvai un camp de patriotes brabançons. Il y avait à peu près quinze cents hommes, tant infanterie que cavalerie. Sur le revers de la montagne on me dit qu'il y en avait encore à peu près deux mille que je ne pus pas voir; ce corps est celui qui vient d'être chassé du pays de Limbourg et qui s'est retiré dans une assez bonne position, étant maître des hauteurs qui dominent la Meuse, au delà de laquelle ils ont même des postes. Ces troupes pour être une nouvelle levée, n'ont pas trop mauvaise mine, et il m'a paru qu'à force d'avoir été battus et surpris, ils avaient appris à se garder avec un peu plus d'intelligence. On m'avait dit qu'ils m'arrêteraient et qu'ils me feraient subir un examen rigoureux; mais au contraire, je n'ai qu'à me louer de leur politesse. Leurs postes, soit d'infanterie, soit de dragons, s'étendent jusqu'à la hauteur d'où l'on descend dans la vallée de Liège. J'ai peu rencontré de vues aussi agréables et aussi variées que celle dont on jouit sur cette hauteur. La vallée est superbe, meublée de quantité de villages et de maisons de campagne, et le pays paraît d'autant plus riant, que celui qu'on vient de traverser est plus triste et plus sauvage. Après avoir descendu la montagne qui est assez rapide et assez longue, on continue sa route dans cette belle vallée; on passe devant la superbe abbaye de St. Lambert et on arrive à la Meuse que l'on passe dans un bac. J'ai trouvé de l'autre côté de la Meuse un poste de patriotes qui est le dernier qu'il y ait dans cette partie, et qui n'est éloigné de Liège que d'une bonne lieue.

Liège est une grande ville sur la Meuse: elle peut contenir trente mille habitants; on ne peut pas dire qu'elle soit belle, mais elle est peuplée et vivante, ce qui fait qu'elle paraît assez agréable. La citadelle était une des plus belles de l'Europe, mais depuis la révolution on est occupé à l'abattre.

*) Présage de ce qui doit arriver à la France, si l'armée continue à se désorganiser, et que des puissances étrangères viennent à se mêler de nos affaires intérieures.

Cette révolution, qui à juste titre a attiré l'attention de l'Europe, est une des singularités de l'époque dans laquelle nous vivons; et ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est la conduite du roi de Prusse, et ensuite celle que tient depuis deux mois l'armée d'exécution. La source des différends des états et de l'évêque, est l'élection des magistrats. Jusqu'en 1684, le peuple a joui du droit de les élire. A cette époque, un évêque, qui était de la maison de Bavière, et sûr par conséquent d'être soutenu dans ses entreprises, prétextant les troubles que ces élections occasionnaient, s'empara du droit de les nommer, et depuis ce moment les évêques ont toujours joui de cette prérogative. L'année dernière, la révolution de France ayant donné le branle à tous les esprits, les états crurent le moment favorable pour réclamer contre ce qu'ils appellent usurpation. L'évêque mit en avant le droit qu'il prétendait avoir, auquel le silence de la nation pendant un si long espace de temps semblait avoir donné plus de force, et la querelle s'engagea. Les choses en vinrent au point que l'on arbora la cocarde et qu'on alla chercher l'évêque en sa maison de campagne près de Seraing; on l'amena à Liège, peut-être un peu par force, et on l'obligea à donner son consentement à tous les points en contestation. Peu de temps après, l'évêque s'enfuit à Trèves, et protesta contre tout ce que la violence lui avait arraché. Après son départ, les états s'emparèrent de toute l'administration et de toutes les caisses. L'évêque de son côté s'adressa à l'empire dont le pays de Liège fait partie, et la Chambre impériale de Wetzlaer, donna les monitoires après lesquels les princes du cercle du Bas-Rhin, furent requis de mettre la sentence à exécution. Le roi de Prusse, comme duc de Clèves, fit marcher un corps de troupes, mais loin que ces soldats arrivassent avec des intentions hostiles, ils furent reçus par les insurgés comme des libérateurs. En effet, ils étaient à peine dans Liège, que le roi de Prusse fit faire à l'évêque des propositions tendant à remettre les choses sur le pied où elles étaient avant 1684, ce qui était précisément le point de la contestation.

L'évêque s'y refusa constamment, et après bien des négociations et des pourparlers, le roi de Prusse retira ses troupes qui avaient séjourné plusieurs mois dans ce pays. La conduite de ce prince semble tout à fait inexplicable; comme chef de la ligue germanique, il devait soutenir les décrets de la Chambre impériale; comme souverain, il ne devait point appuyer publiquement l'insurrection, surtout dans un moment où toutes les têtes sont en effervescence; comme ennemi de la maison d'Autriche, il devait profiter d'une occasion d'avoir un corps de troupes à portée de pouvoir secourir les patriotes brabançons, si la guerre dont il menaçait Léopold

pour le forcer à faire la paix avec les Turcs, eût éclaté en Silésie. Ainsi donc, toutes les convenances politiques et morales ont été oubliées par ce prince dans la conduite qu'il a tenue dans cette affaire, et la défiance, qu'elle a excitée contre lui parmi les princes d'Allemagne, nuira beaucoup à ses opérations jusqu'à ce qu'une conduite soutenue, en sens contraire, ait ramené l'opinion sur son compte. Quoiqu'il en soit, les troupes prussiennes une fois retirées, la Chambre de Wetzlaer fulmina de nouvelles sentences, et les princes du cercle du Haut-Rhin et du cercle de Souabe furent adjoints à ceux de celui du Bas-Rhin pour l'exécution des décrets. Après bien des lenteurs, l'armée d'exécution composée des troupes de Cologne, Mayence, Trèves et de Palatins, se rassembla au nombre de huit à neuf mille hommes à Maseik sur les confins du pays de Liège. Les Liégeois de leur côté se préparèrent à la défense, ils armèrent tous les gens en état de l'être, et un grand nombre de volontaires marcha au-devant de l'ennemi. Ceux-ci sont payés et nourris aux dépens de l'état, et ils se renouvellent dans les postes; mais la guerre qu'ils font n'est ni dangereuse, ni meurtrière, car l'armée de l'empire est suivant son usage, d'une immobilité à toute épreuve. On assure que l'électeur palatin a donné à ses troupes des ordres secrets pour ne point agir; si cela est, sa conduite ne saurait se concevoir, car à moins que les Liégeois n'aient promis quelque cent mille florins au prince de Bressenheim, son fils naturel, on ne lui voit aucun intérêt quelconque à favoriser les insurgés de Liège, et il en a certainement un très-grand à empêcher que cette doctrine de révolte ne se propage en Allemagne. La situation de Liège présente assez d'avantages pour se retrancher, et on cherche à en profiter. On couronne avec des ouvrages gazonnés et palissadés toutes les hauteurs qui dominent la ville, et la vallée est plus aisée à défendre à cause de la Meuse. Je ne dois pas omettre de dire que le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Cambrai, cherche par tous les moyens possibles à gagner l'amitié et la confiance du peuple, et on assure qu'il va être élu régent de Liège. Le surlendemain du jour, où je passai à Liège, cette élection eut lieu, mais on a vu que ces succès populaires n'ont pas été de durée *). En partant de cette ville le 4, je traversai, au haut de la côte, les retranchements dont je viens de parler; ils ne sont pas achevés, et les hommes, les femmes et les enfants, tous y travaillent avec un zèle et une ardeur incroyables. De dessus cette hauteur on a encore une très-belle vue de la ville de Liège

*) En effet ce prince de Rohan fut chassé et échappa difficilement à la lanterne; c'est le sort qui attend les démagogues de tous les pays.

et de toute la vallée où elle est située. Le pays que l'on traverse est superbe et très-peuplé; il est surtout fertile en pâturages, et la quantité de bestiaux est énorme.

A quatre lieues de Liège, à l'entrée du pays de Limbourg, je trouvai le premier poste autrichien. Le hussard qui était en vedette m'arrêta et me mena au poste d'infanterie qui était établi sous les murs d'un château dont le seigneur et ses deux fils servent dans l'armée patriote. Après m'avoir demandé mon nom, on me laissa passer librement.

Je trouvai, à une demi-lieue plus loin, un autre poste plus nombreux et j'arrivai à Hervé. Sur la hauteur qui domine la route, il y avait trois pièces de campagne avec quelques soldats d'artillerie. La ville d'Hervé, qui était au pouvoir des patriotes, a été occupée par les Autrichiens, reprise par les patriotes *), et tout récemment les premiers s'en sont réemparés, après en avoir chassé le corps que j'ai vu auprès de Liège. Les patriotes ont laissé dans cette petite ville des marques de leur haine contre les habitants du Limbourg, qui sont restés fidèles à l'empereur. Ils ont brisé portes et fenêtres et ont pillé les maisons; aussi l'animosité de ce petit pays contre eux est au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer; presque tous les garçons en état de porter les armes se sont enrôlés comme volontaires; ils reçoivent la paie de soldat, ils sont nourris et peuvent s'en aller en prévenant huit jours d'avance. Au delà de Hervé, il y a une batterie pour trois pièces de canon qui barre entièrement la route. Elle avait été construite par les patriotes qui l'ont abandonnée en se retirant. Le pays de Limbourg paraît d'une abondance extrême, surtout en pâturages, mais il ne produit point assez de grains pour la subsistance des habitants, qui en tirent ordinairement des Pays-Bas; mais dans ce moment toute communication est interceptée, ce qui rend les vivres extrêmement chers. Il y a aussi dans le pays de très-belles fabriques de draps. D'Hervé à Aix-la-Chapelle, il n'y a que cinq lieues; la chaussée est très-belle jusqu'à une lieue d'Aix, où l'on entre sur son territoire. Alors le chemin, qui n'est autre chose qu'un véritable fossé, traverse un fort vilain bois après lequel on arrive bientôt à la ville. Je restai cinq jours à Aix, goûtant les douceurs d'une bien tendre et bien réciproque amitié. La ville d'Aix n'a rien de remarquable que ses eaux qui sont très-sulfureuses et qu'on assure être

*) Il est difficile d'avoir une conduite plus brillante que celle de M. d'Aspré, alors capitaine au régiment de ligne qui s'est soutenu dans Hervé pendant 5 heures avec 120 hommes contre trois mille patriotes dont il tua 500 avant de se retirer, ce qu'il fit en très-bon ordre, et ne perdit que 2 hommes.

très salutaires dans beaucoup de cas, et son église qu'on prétend être la même dans laquelle allait Charlemagne. Aix se trouve dans ce moment l'asile des échappés des trois révolutions: celle de France, des Pays-Bas et de Liège; aussi l'affluence y est-elle extrême, et la ville d'Aix-la-Chapelle profite en paix des folies de ses voisins.

Je partis d'Aix-la-Chapelle, le 10 septembre, dirigeant ma route sur Wendelsheim en Palatinat, où je voulais aller faire une visite au prince de Salm, notre colonel. Je pouvais prendre mon chemin par Juliers, Berg et Cologne, et sans faire un très-long détour, j'aurais vu ces trois villes, mais mon petit projet étant de revenir à Aix, je remets à mon retour à les visiter. Je pris cette fois le chemin direct sur Bonn. Je passai par Düren, assez jolie petite ville du pays de Juliers, et je vins coucher à Brühl, maison de campagne de l'électeur de Cologne. Le pays est en général assez beau; mais depuis Düren il devient extrêmement fertile et très-peuplé. A chaque pas on trouve de très-jolis villages qui offrent l'aspect de l'aisance. Brühl est une petite ville bien bâtie, où l'électeur a un beau château dont l'escalier surtout se fait remarquer par la hardiesse de l'exécution. De Brühl à Bonn, le pays, qui depuis Aix est très-plat, s'ouvre encore davantage, et on aperçoit les montagnes qui bordent le Rhin. D'Aix à Bonn il y a 16 fortes lieues, mais comme le pays est agréable, elles ne paraissent pas aussi longues que celles que l'on fait dans les Ardennes. Je ne m'arrêtai à Bonn que deux heures; cette ville est médiocrement grande, mais elle est jolie et bien bâtie; c'est la résidence de l'archiduc Maximilien, grand-maître de l'ordre teutonique, électeur de Cologne et évêque de Münster; toutes ces dignités lui composent un revenu de 5 à 6 millions de livres qui, gouvernés avec économie, l'ont mis dans le cas d'avoir, à ce que l'on prétend, un trésor considérable; son palais est un vaste bâtiment, mais sans aucun ornement extérieur. A un demi quart de lieue, il a une maison de plaisance *) qui communique au palais par deux belles allées et qui a servi d'asile aux gouverneurs des Pays-Bas, lorsque la révolution les a chassés de Bruxelles. Les jardins de l'électeur sont à peu de distance du Rhin; ce fleuve présente à Bonn le spectacle le plus imposant; sa largeur qui est supérieure à celle de la Seine à Rouen, sa rapidité et la beauté de ses rives, tout cela forme un coup d'œil magnifique. La route de Coblentz suit la rive gauche, et je crois qu'il est impossible de parcourir un pays plus enchanteur. Le chemin est une superbe allée entre les vignes; on jouit presque toujours de la vue du Rhin dont les deux rives sont chargées de petites villes ou de superbes

*) Poppelsdorf.

villages. Je vins coucher à Remagen, et le lendemain, en parcourant un pays toujours aussi agréable, je dînai à Andernach et je fus de bonne heure à Coblenz. Je passai le Rhin pour aller voir Neuwied; cette petite ville est la résidence d'un prince qui a imaginé d'attirer chez lui beaucoup de gens industrieux, de quelque religion qu'ils fussent. Il leur accorde la liberté de conscience la plus entière; aussi cette petite ville, qui contient à peine trois à quatre mille habitants, a une église catholique, une luthérienne, une réformée, une synagogue, et une de moraves; ceux-ci y sont les plus industrieux; ils ont établi des manufactures d'étain, de plaqué et d'acier, à l'imitation des ouvrages anglais, et ils y réussissent très-bien. En total, cet établissement prospère et la ville s'agrandit tous les jours.

Coblenz est une fort jolie ville, située au confluent de la Moselle et du Rhin, dans une des plus belles situations que l'on puisse voir; elle a sur la Moselle un beau pont de pierre très-plat et d'une très-grande élévation; c'est la résidence ordinaire de l'électeur de Trèves, prince de la maison de Saxe et oncle du roi. Le palais qu'il s'est fait bâtir récemment est fort beau; c'est un grand bâtiment régulier, orné d'un beau portique soutenu sur huit colonnes. L'intérieur contient aussi de très-beaux et très-vastes appartements; l'un d'eux est décoré de plusieurs tableaux de Menageot et de David, peintres français encore vivants et qui jouissent d'une réputation méritée. La forteresse de Coblenz mérite d'être vue; elle est bâtie sur un rocher élevé, situé de l'autre côté du Rhin; on y communique par un pont volant, et l'accès du côté de la ville en est défendu par le Rhin qui lui sert de fossé. L'élévation au-dessus du niveau du fleuve est considérable, et il faut près d'une demi-heure pour y monter par un chemin qui n'est praticable qu'à pied. Il est vrai, qu'arrivé sur la plate-forme on est bien dédommagé de la peine que l'on a prise par l'un des plus beaux spectacles possibles. C'est la vue de la Moselle et du Rhin se réunissant sous les murs de Coblenz qui forme le point principal du tableau. Le bassin, qu'arrosent les deux fleuves, est superbe, tant par la fertilité, que par le nombre d'habitations de toute espèce qui s'y trouvent; de belles montagnes couvertes de vignes ou de bois composent le cadre de ce magnifique tableau. On suit de l'œil le cours du Rhin jusqu'à Andernach; ses eaux ne se mêlent à celles de la Moselle qu'à une assez grande distance du confluent. Les ouvrages de cette forteresse, qui dominent la Moselle et le Rhin, m'ont paru bien entendus et on a profité avec art des inégalités du terrain qui m'a semblé avoir quelque ressemblance avec les environs de Luxembourg; on m'assura que tout était miné, et il y a des casemates pour loger la garnison qui doit être au moins de cinq

à six mille hommes. Cette place, où il y a beaucoup d'artillerie, serait très-importante, si l'on voulait porter la guerre dans le nord de l'Allemagne; elle m'a paru très-bien entretenue. En redescendant par le chemin de voitures qui suit un grand ravin qui fait le tour de la place, on trouve une source très-abondante d'eaux fort acides et qui ressemblent beaucoup à celles de Seltz; on les recherche, et on les préfère aux eaux de fontaines à cause de leur salubrité et du bon goût qu'elles donnent au vin blanc. Je restai un jour à Coblentz et j'en partis le 14 pour venir à Wendelsheim chez le prince de Salm. Je quittai, non sans regret, les bords du Rhin, et je montai, par un chemin détestable, la hauteur qui s'élève entre la Moselle et le Rhin. La description de cette partie du pays ne sera pas longue, car sur les 14 lieues que je fis dans cette journée, au moins onze sont dans les bois. A sept lieues de Coblentz, on entre dans le Palatinat, mais ce pays ne devient un peu agréable qu'en approchant de Saularshützt, où l'on trouve la chaussée qui conduit de Trèves à Mayence et Mannheim. Là on entre dans une fort jolie vallée, où l'on trouve des sites très-agréables. Je couchai à Stromberg petite ville assez jolie, où la chaussée se divise en deux branches, dont l'une va à Mayence et Francfort et l'autre à Mannheim; je pris cette dernière, et, après avoir traversé Kreuznach, jolie ville à trois lieues de Stromberg, et de Wendelsheim, j'arrivai à cette habitation de notre colonel, à travers le plus beau pays du monde. Je passai cinq jours à Wendelsheim, et je fus reçu avec cette cordialité et cette bonhomie qui fait tant de plaisir à rencontrer et que rien ne remplace. J'en partis le 18 pour venir à Dibourg; je n'ai jamais traversé un plus beau pays que cette partie du Palatinat: des villages à chaque pas, une campagne superbe et offrant l'image de la plus belle culture. A cinq lieues de Wendelsheim, on découvre, après avoir monté une hauteur, un des plus beaux points de vue possibles: le cours du Rhin dans une étendue immense, la ville de Worms, une infinité de villages, les plus beaux et les meilleurs vignobles, tout cela entouré par un cadre de belles montagnes. Le bourg de Mettenheim, qui est au pied de la hauteur dont je viens de parler, appartient au comte de Wartemberg chez qui je dînai. Des fenêtres de son château, on jouit de la vue dont je viens de parler, et j'ai peu vu de positions aussi agréables. Le comte de Wartemberg, ainsi que tous les gentilshommes de ce pays, qui font partie de la noblesse immédiate, jouissent dans leurs terres de tous les droits de souveraineté; mais les redevances que leur paient leurs sujets sont très-peu considérables; elles consistent en dîmes, en une capitation très-légère et en corvées qui n'ont lieu en général que pour l'entretien des chemins. La seule trace de servitude

est ce qu'on appelle en allemand *Leibeigenschaft*, ou propriété du corps; elle consiste à empêcher le sujet de sortir du pays, c'est-à-dire souvent, du village, de se marier, d'entrer dans l'état ecclésiastique, sans la permission du seigneur qui la fait acheter par une rétribution pécuniaire, à la vérité très-légère, et qui ne peut pas se refuser. Ce régime, comme on le voit, est extrêmement doux; il n'y a que la chasse qui puisse donner lieu à des vexations; mais la révolution de France a fait ce bien à cette partie de l'Allemagne, que les seigneurs se sont extrêmement relâchés de la rigueur des lois de chasse, et presque tous, ont par cette mesure, excité chez leurs sujets une reconnaissance qui leur garantit tous leurs autres droits. Le seul électeur palatin, n'a pas jusqu'à présent profité de l'exemple que lui donnent tous ses voisins pour adoucir le régime oppressif qui accable tous ses états; il l'a aggravé, et d'une manière à la fois si outrageante et si désastreuse, qu'il est inouï qu'il n'y ait eu dans ce pays aucun mouvement; pour donner un exemple de ces exactions, il suffit de dire que la vente des grains est prohibée dans tout le pays, excepté dans une petite ville sur le Rhin dont le nom m'est échappé. Là, est établie une compagnie de Juifs qui, à condition de payer au prince de Brezenheim, fils naturel de l'électeur, un écu par sac, jouit ensuite du privilège de revendre les grains dans tout le pays au taux qu'elle y met elle-même. Il est fâcheux que la trop grande puissance de l'électeur empêche les réclamations que ses sujets pourraient faire, de trouver auprès des tribunaux de l'empire le même accès qu'y auraient ceux d'un prince moins considérable, en pareille occasion,

De Mettenheim à Dibourg; il y a neuf lieues; on passe le Rhin à Pernsheim, jolie petite ville du pays de Mayence dans une position délicieuse. Le Rhin y est d'une belle largeur, mais n'approche pourtant pas de celle qu'il a à Bonn et à Cologne. Je couchai à Gernsheim, et laissant Darmstadt à gauche, je vins le 19 à Dibourg pour dîner. Je ne parlerai pas du plaisir que j'eus à revoir le baron de Grosechlag, ami sur lequel je puis compter comme sur moi-même. Son intérieur, composé d'une femme très-aimable et de deux filles pleines de talents, est on ne saurait plus agréable. Son habitation est charmante: une belle nature et un des plus jolis jardins anglais que j'aie vus. Je passai dans cette maison huit jours infiniment agréables; mais comme l'époque du couronnement approchait, je fus forcé de quitter ce délicieux séjour pour me rendre à Francfort, non sans l'espoir d'y revenir ensuite. Je vins m'établir dans cette ville le 27 de septembre, et j'eus le bonheur de m'y réunir avec le vicomte de Caraman, dont l'excellente réputation en Allemagne me fit rechercher la so-

ciété. Je souhaite qu'il se loue de moi aussi sincèrement que je m'estime heureux d'avoir passé ce temps avec lui.

Je ne m'arrêterai pas à décrire avec détail les cérémonies sans nombre qui précèdent et qui suivent le couronnement de l'empereur, je les ferai connaître sommairement; je m'attacherai davantage aux personnes, et je terminerai par quelques réflexions que l'observation a fait naître.

La diète d'élection était ouverte depuis le mois de juillet; chaque électeur y envoie, un, deux, jusqu'à trois ambassadeurs. Une chose assez remarquable, c'est la nullité presque générale de presque tous ces messieurs que je suis bien loin de me donner les airs de juger, mais sur lesquels l'opinion universelle est telle que je la rapporte ici. Les deux seuls dignes d'être entièrement mis hors de ligne sont M. M. de Damnik, ambassadeur de Trèves, et le comte de Goertz, ministre de Prusse; celui-ci surtout, homme extrêmement fin, très-spirituel, accoutumé à manier de grandes affaires à Pétersbourg, et joignant à ses qualités politiques une grande amabilité, a absolument conduit la diète et dicté les articles de la capitulation. Le comte de Leben, ministre de Saxe, et le comte de Bartenstein, troisième ambassadeur de Bohême, méritent aussi d'être distingués. Quant aux deux collègues de ce dernier, l'archevêque d'Olmütz et le comte de Metternich, leurs seules fonctions étaient de faire de la dépense, et ils l'ont fort bien remplie. Lorsque toutes les difficultés relatives à la capitulation eurent été levées, les électeurs ecclésiastiques se rendirent en personne à Francfort et y amenèrent un faste vraiment oriental.

L'électeur de Mayence, surtout d'un esprit rétréci et d'un orgueil précisément en raison inverse de sa naissance, puisqu'il n'est que particulier, se distingua par la foule de valets grands et petits qu'il traîna à sa suite, et par la magnificence excessive qu'il étala; pour en donner une idée, il suffira de dire, que sa suite consistait en 1480 personnes y compris mademoiselle de Gudenhofen, nouvellement créée comtesse, et qui fait chez lui les fonctions de premier ministre. Les deux autres électeurs ecclésiastiques eurent aussi un état fort magnifique, mais nullement à mettre en comparaison avec celui de l'électeur de Mayence. En revanche, leur personnes dédommageait amplement de ce que leur magnificence pouvait laisser à désirer. Je n'ai jamais vu de prince plus poli, plus affable, et surtout doué d'un tact plus fin que l'électeur de Trèves. Quant à l'électeur de Cologne, dont la politesse, surtout à l'égard des Français, est à peu près nulle, personne ne lui refuse infiniment d'esprit; on lui reproche même de trop sacrifier au plaisir de le faire briller, ce qui chez tout le monde, et surtout chez un prince, est un très-grand tort.

Le 30, jour fixé pour l'élection, les électeurs ecclésiastiques en personne, et les ambassadeurs se rendirent en grande pompe dans leurs voitures de parade, précédés et suivis de leurs officiers et de leur livrée, dans le plus grand faste à l'hôtel de ville. Lorsqu'ils y furent tous réunis, ils montèrent à cheval, et d'après le rang qui leur est assigné dans l'empire, ils se rendirent à l'église St.-Barthélemi pour achever un choix déjà décidé depuis longtemps. Après y avoir procédé et avoir proclamé Léopold, roi des Romains, on se mit en marche pour revenir dans le même ordre à l'hôtel de ville. Dans ce retour, l'électeur de Cologne, prince très-populaire et qui, suivant les principes de Joseph, croit, qu'entre l'homme de la dernière classe et celui de la plus élevée, il ne doit y avoir aucune nuance, attira sur lui les applaudissements réitérés de la multitude en ôtant son bonnet électoral, chose inouïe, et saluant à droite et à gauche comme pour remercier de l'intérêt qu'on prenait à son frère. L'archevêque d'Olmütz, à l'imitation de l'électeur, se répandit aussi en salutations multipliées, mais il fut loin d'exciter le même enthousiasme. Depuis ce jour jusqu'au quatrième, destiné à l'entrée de l'empereur, l'affluence augmenta au point que la ville ne suffit pas aux curieux, et que les maisons de campagne, les faubourgs, les écuries même, tout fut rempli. Ce fut alors qu'arrivèrent aussi cette foule de princes, comtes et barons d'empire, tous souverains, comme le roi de France l'était autrefois, régnaient sur deux villages, et la plupart sur une multitude de quadrupèdes, ordinairement en beaucoup plus grand nombre que leurs sujets, et parmi lesquels on pourrait leur assigner une place à beaucoup plus juste titre que parmi les têtes couronnées. On trouverait difficilement une réunion de gens plus gauches, plus médiocres et plus insignifiants que M. M. les princes régnaient, auxquels on pourrait joindre hardiment la majeure partie des princes héréditaires. Mais la nature, qui traite les hommes en marâtre, porte toutes ses faveurs sur les femmes, qui, pour la plupart sont jolies et joignent aux grâces de l'amabilité une excellente éducation, qu'elles se donnent presque toutes elles-mêmes. Nous en vîmes une réunion très-intéressante dans un grand bal que donna l'archevêque d'Olmütz; il y avait 500 dames d'invitées, et, comme l'étiquette en était bannie, toutes les classes fournirent leur contingent; aucune salle n'étant assez grande pour le souper, on avait fait construire dans une cour une immense maison de bois. Elle fut décorée avec goût et éclairée par un nombre prodigieux de bougies. Là s'assirent deux cent cinquante femmes, parmi lesquelles un grand nombre très-jolies, toutes mises à merveille; l'élégance et le goût n'avaient pas encore fait place à la magnificence qui leur succéda les jours suivants. De dessus

un escalier qui conduisait à une autre salle, on jouissait de ce spectacle vraiment unique. L'ordre, l'abondance et la bonté de la chère, la manière attentive dont on était servi, rendirent cette fête l'une des plus belles qu'on puisse voir. Le roi Léopold, accompagné d'un détachement de sa nombreuse famille, était arrivé le 30 à Aschaffembourg; le roi et reine de Naples y arrivèrent le lendemain; cette réunion de princes dans la maison de campagne de l'électeur de Mayence, lui donna la facilité de déployer ce faste et cette magnificence qui le caractérisent. Il y donna une chasse, où l'on tua une immense quantité de sangliers, de cerfs et d'autres animaux, au grand contentement de tous les paysans des environs qui ne sont jamais plus satisfaits que quand ils voient ces grandes destructions de leurs ennemis qu'ils n'osent pas attaquer eux-mêmes. Enfin arriva le 10, l'un des jours destinés aux cérémonies et sans contredit à la plus belle. La famille royale était venue la veille s'établir dans la ville, mais le roi était resté à Aschaffembourg. Il en partit, et il se rendit à une demi-lieue de la ville, où il fut reçu sous des tentes préparées à cet effet par le magistrat et par tous les ambassadeurs et électeurs en personne. Son arrivée est annoncée par trois cents coups de canon qui se renouvellent quand le cortège se met en marche et quand l'empereur entre dans la ville. Il est difficile de se faire une idée de quelque chose de plus auguste et de plus beau que ce cortège, où tout ce que l'empire a de plus auguste déploie un faste et une magnificence dont on ne peut se faire d'idée, que quand on l'a vu. Un cortège de cent carrosses à six chevaux, accompagnés d'une multitude immense de valets revêtus des livrées les plus riches *), une quantité de très-beaux chevaux de main superbement caparaçonnés, précédant la voiture de chaque électeur ou ambassadeur; tout cela formait un spectacle superbe. La voiture de l'empereur, dans laquelle il était seul, fermait la marche et était suivie de sa garde à cheval, après laquelle marchait celle de chacun des trois électeurs ecclésiastiques; le cortège était terminé par un escadron de postillons habillés de jaune et armés de leurs cornets et de leurs fouets de poste. Ce grotesque et ridicule contraste, de tant de magnificence avec cette simplicité, est d'étiquette, et l'on ne peut s'empêcher de s'y conformer. Tout cet immense cortège traversa la ville par la Zeil, dont la largeur et la longueur lui fournissaient les moyens de se développer au milieu d'une immense quantité de peuple; il se rend ensuite sur le Römer d'où les électeurs, les

*) Celle du comte de Metternich était de velours cramoisi galonné d'or sur toutes les tailles, et les galons brodés en paillettes de couleur.

premiers ambassadeurs et l'empereur vont à l'église de St.-Barthélémi, la même où s'est passée l'élection. Là, l'empereur fait serment de maintenir la capitulation, et de dessus une tribune, l'électeur de Mayence le proclame empereur et roi au bruit des trompettes et des timbales, de plusieurs décharges d'artillerie, du son de toutes les cloches de la ville et des cris et applaudissements d'un peuple immense, ce qui compose un spectacle très-impasant. C'est de ce jour que cessent les deux vicariats dont les fonctions ne durent que pendant la vacance du siège de l'empire. L'électeur palatin a signalé les moments où il a remplacé le chef de l'empire par la création d'une multitude de nouveaux comtes dont l'élévation à cette dignité a beaucoup choqué les anciens, fâchés de voir le même titre dont ils sont revêtus, possédé par des gens qu'ils regardent comme de beaucoup leurs inférieurs.

L'électeur de Saxe, plus sage et surtout moins pressé d'argent, n'en a créé que deux ou trois, parmi lesquels M. M. de Hohenthal et de Schönfeld dont le choix a été universellement approuvé. J'eus le plaisir de retrouver le premier à Francfort; notre ancienne connaissance rendit cette rencontre fort agréable. Les soirées que je passai chez sa femme avec madame de Dyede et une société choisie me dédommagèrent bien de l'ennui qu'entraîne nécessairement à sa suite une cohue comme celle qu'on trouvait dans la plupart des assemblées. Je fus à portée de voir, dans cette petite société, plusieurs personnes qui causèrent avec moi très-franchement sur les affaires de France, et sur la manière dont l'empereur les envisageait. D'après ce que j'ai vu et entendu, il me paraît que l'unique but de l'empire est d'obtenir les dédommagements que les princes d'empire, possessionnés en Alsace, ont droit d'exiger pour les droits qu'ils ont perdus, et qui leur étaient assurés par des traités sacrés. Quant à soutenir la cause de l'autorité royale en France à main armée, c'est ce que l'empire et son chef sont jusqu'à présent décidés à ne pas entreprendre. Ils se contenteront de garantir leur pays de la contagion de cette doctrine de révolte, mais ils se garderont bien d'exposer leurs troupes à la corruption, cette arme si basse qu'on ne manquerait pas d'employer contre eux. Je désirerais bien vivement de pouvoir persuader à cette multitude de Français, qu'à mon grand étonnement et à celui de tous les gens qui les entendaient, solliciter, prier pour engager les princes à se liguier et à envahir leur patrie, je voudrais bien leur persuader, dis-je, que ce serait pour eux-mêmes, mécontents comme moi du nouvel ordre des choses, un très-fâcheux et très-malheureux événement; en effet, ils connaissent assez l'esprit de vertige qui règne maintenant dans toute la France, pour savoir qu'au pre-

mier bruit de l'entrée des troupes allemandes, la reine, peut-être le roi et surtout tout ce qui dans chaque province aurait le vernis d'aristocratie noble, ou ecclésiastique, serait impitoyablement massacré. Cette considération devrait cependant être de quelque poids, et cette objection est si frappante que je l'ai entendu faire par différentes personnes, en réponse aux instances de plusieurs Français, pour cette levée de boucliers. Mais quand cette raison ne serait pas aussi bonne qu'elle l'est en effet, quand on ne compterait pour rien le danger bien réel de faire mettre à feu et à sang plusieurs provinces du royaume, on devrait encore se persuader que ces moyens ne sont pas les plus sûrs pour faire changer d'opinion à tout un peuple enivré, et que, tant que l'opinion n'est pas changée, on peut conquérir et détruire, mais on ne peut se flatter d'assurer d'une manière stable un autre ordre de choses; si au contraire, on laisse les vices du gouvernement nouveau peser sur les peuples, de manière qu'ils ne puissent s'en prendre qu'à lui des maux qu'ils souffriront, il se fera nécessairement dans les idées un changement inévitable qui ramènera tous les esprits au point où on doit désirer de les voir. On ne peut nier que l'ivresse des Français, dans ces temps malheureux, ne soit un véritable fanatisme, et que ce qu'on appelle les patriotes, ne forment une véritable secte. Il en sera de celle-là comme de toutes celles qui ont agité le monde. Si on la laisse à elle-même elle finira et rentrera dans le néant dont elle n'aurait jamais dû sortir; si au contraire, on la persécute, elle aura ses martyrs, et le temps de sa durée se prolongera fort au delà du terme qu'elle aurait eu naturellement. Je puis, sans hasarder la vérité, affirmer, qu'une des raisons pour lesquelles les Français ont été mal reçus à Francfort, c'est la véhémence de leurs propos et leurs fréquentes et instantes sollicitations pour qu'il se forme une ligue contre la France. Cette chaleur et cette violence ont d'autant plus choqué, qu'elles forment un contraste frappant avec le caractère des Allemands, dont la modération et le sang-froid sont les qualités distinctives. Ils s'étonnaient encore, avec raison, de voir des gens chez qui tout va si mal, venir gloser ouvertement sur les usages et les mœurs de leurs voisins, et affecter encore le ton et les manières françaises, choquantes même alors que notre prospérité et notre gloire inspiraient le respect et devenues tout à fait insupportables à présent. Toutes ces causes, et d'autres très-secondaires, firent naître cette animadversion de toutes les classes, et elle se manifesta par le mauvais accueil de la part des grands et par tous les désagréments possibles de la part des petits. Un ancien intérêt de plusieurs personnes marquantes, et une grande attention à éviter tout ce que l'on reprochait aux autres, garantirent le vicomte de Caraman et moi de la

plupart de ces inconvénients, et nous procurèrent une manière d'être et de passer notre temps fort agréable au milieu de cette cohue et de ce tumulte continuel.

Depuis le jour de l'entrée, jusqu'à celui du couronnement, il y eut tous les jours appartement chez le nouvel empereur. Ce prince occupa à Francfort une assez vilaine maison; la pièce où il reçoit est grande, mais cependant pas à beaucoup près assez pour la foule immense qui s'y réunit. Alors commença à se déployer cette magnificence d'habits qui surpassa tout ce que j'avais vu dans ce genre. Les femmes surtout joignirent le goût à la dépense, et ajoutant à la richesse de leurs habits une énorme quantité de diamants, elles étaient réellement éblouissantes. L'empereur se distingua par son affabilité et par la grâce avec laquelle il reçut tout le monde en général, pendant tout son séjour à Francfort. Il réussit parfaitement et gagna les cœurs de tous ceux qui le virent. La reine de Naples montra aussi une grande amabilité, et les cinq archiducs qui avaient accompagné l'empereur montrèrent une envie de plaire qui eut un grand succès. Ils sont parfaitement élevés, fort instruits et causent parfaitement sur toutes sortes de sujets. Ils avaient avec eux un homme fort estimable à tous les égards, plein de mérite et de talents, et que je me rappelle avoir vu autrefois en Toscane, M. le marquis de Mafredini, à qui le grand-duc avait confié leur éducation qu'il surveillait lui-même comme un bon père, car il vivait en Italie, et continua encore à vivre absolument en famille; une des raisons qui l'y portèrent est bien aussi peut-être son goût connu pour l'économie, qualité rare chez un prince, et qui a été d'autant plus précieuse, qu'on peut affirmer avec vérité que c'est son économie en Toscane, qui a sauvé la maison d'Autriche ainsi que je le dirai plus loin. Le 9 fut le jour fixé pour le couronnement; l'empereur se rendit le matin à l'hôtel de ville et de là monta à cheval et alla avec tout le cortège à l'église de St.-Barthélemi. Là se firent toutes les cérémonies dont le récit est peu intéressant et dont la magnificence ne m'étonna pas, vu que le défaut d'ordre en diminue beaucoup la beauté. Celles qui se passent au Römer, au retour de l'empereur, sont si bizarres, qu'il vaut la peine d'en rapporter quelques-unes. Le grand-maréchal, par exemple, doit sauter avec son cheval dans un immense tas d'avoine, en ramasser plein une mesure d'or qu'il présente ensuite à l'empereur. Le grand-écuyer tranchant coupe un morceau du bœuf, qu'on rôtit tout entier sous une grande maison de bois, et la présente de même à l'empereur. La maison tombe aussitôt, et le bœuf et l'avoine deviennent incontinent la proie du peuple. Ce dernier montre aussi une avidité et un empressement extraordinaires à ramasser le tapis sur le-

quel l'empereur a passé et qui s'étend depuis l'église jusqu'à l'hôtel de ville; chacun veut en avoir un morceau et les coups à recevoir en grande quantité ne rebutent pas les bons Allemands, heureux quand, à force de persévérance, ils peuvent obtenir un petit morceau de drap jaune et noir qu'ils font voir comme une relique à leurs petits-enfants.

Le soir de ce jour, tous les hôtels des ambassadeurs furent illuminés; mais ces illuminations n'étaient rien auprès de celles que l'on voyait autrefois à Paris, dans les grandes occasions. Deux jours après, nous vîmes une cérémonie qui m'intéressa, tant par sa beauté que par les idées qu'elle rappelait: c'est la réception d'un chevalier de l'ordre teutonique; plus l'on nous éloigne de ces principes d'honneur, de ces idées de chevalerie qui agrandissaient et élevaient l'âme, plus l'on aime à en voir retracer l'image. Pour moi, aux yeux de qui, le casque du chevalier vaudra toujours mieux que l'écharpe municipale, j'eus un plaisir réel et bien vif à voir le récipiendaire arriver, armé de toutes pièces, la visière baissée se prosterner à la face des autels, recevoir l'accolade, embrasser tous ses frères d'armes etc... L'électeur de Cologne, qui le recevait, en sa qualité de grand-maître, y mit une grâce et une dignité qui ajouta beaucoup à la beauté de la cérémonie. Le nouveau chevalier était un M. d'Andlau, Alsacien qui n'est plus gentilhomme en France, mais conserve toujours, en empire, les droits de sa naissance. Les jours qui suivirent jusqu'au départ de l'empereur furent employés en assemblées, soupers etc... où il y avait toujours une immense foule.

On a beaucoup parlé de la capitulation de l'empereur, mais on aura vu, depuis qu'elle est devenue publique, qu'elle ne contient rien d'extraordinaire, et qu'elle est presque la même que celle de l'empereur Joseph, quant à l'article qui regarde les princes possessionnés en Alsace.

Il suffit, si l'empereur veut s'emparer de cette province et de la Lorraine, pour lui servir de prétexte, de ne plus observer le traité de Westphalie, manifestement enfreint par les opérations de l'Assemblée nationale. Si, au contraire, l'empereur préfère la paix, cet article n'est pas assez obligatoire pour le forcer à donner d'autres secours que ceux qui seront fixés par la diète; et l'on sait que les délibérations de la diète ne se prennent pas en vingt-quatre heures. Ce qui reste maintenant à savoir, c'est si l'empereur, les Pays-Bas une fois soumis, négligera cette occasion si facile de procurer à un de ses fils un magnifique établissement en s'emparant de la Lorraine, et laissera échapper un moyen de se concilier l'affection et la confiance de l'empire, en y réunissant l'Alsace et réintégrant tous les princes qui y sont possessionnés, non-seulement dans tous les droits dont l'Assemblée nationale les a si impolitiquement dépourvus, mais encore de tous ceux de souve-

raineté qu'ils possédaient, avant la conquête de cette province et son union au royaume de France. Je pourrai dans la suite présenter des idées plus arrêtées sur ces opinions.

Avant de quitter Francfort, je ne dois pas omettre de dire un mot du camp des troupes hessoises établi sur les hauteurs de Bergen, à une lieue de la ville. Les motifs qui avaient déterminé le landgrave à cette démonstration militaire, étaient la demande de l'électeur de Mayence qui avait eu quelques inquiétudes sur la tranquillité de Francfort, pendant le couronnement. Effrayé des mouvements qui avaient eu lieu à Mayence et qui pourtant n'étaient qu'une querelle d'écoliers, il avait écrit au landgrave pour le prier de tenir à portée un corps de 12 à 1,500 hommes destinés à réprimer tous les désordres, que l'immense quantité d'étrangers, attirés à Francfort par le couronnement, pourrait occasionner. Celui-ci, jaloux de déployer ses forces militaires, y amena un corps de six à sept mille hommes qu'il campa sur une seule ligne, et où il s'établit lui-même avec sa famille. Il avait encore un autre but, celui d'obtenir, par cette politesse, la dignité électorale qu'il désire et sollicite depuis longtemps. Il crut que les électeurs, flattés de l'empressement qu'il montrait à protéger lui-même leur sûreté, ne lui refuseraient pas de l'admettre parmi eux; mais, malgré tout ce qu'il put faire, il échoua dans cette entreprise, et les prétentions qu'il avait affectées, n'eurent d'autre effet que de rendre un peu ridicules toutes les courbettes qu'il avait faites aux électeurs et les soins qu'il s'était donnés pour leur plaire. Quoique le nombre de huit, auquel les électeurs sont réduits, depuis la réunion du Palatinat et de la Bavière, pût donner lieu à des difficultés, s'il arrivait que les voix fussent partagées dans l'élection, il n'est cependant pas à présumer que de longtemps on en élise un neuvième à cause de la difficulté de la religion. Les catholiques ne veulent pas d'un prince protestant, de peur de donner trop de prépondérance au corps évangélique. Les protestants, par les mêmes raisons, rejettent un prince catholique. Le landgrave en fut donc pour ses frais, mais le séjour de cette petite armée augmenta de beaucoup l'agrément de celui de Francfort dans cette circonstance: c'était tous les jours de nouvelles manœuvres qui attiraient un monde infini et procuraient un spectacle très-agréable. Ces troupes sont véritablement très-belles, surtout l'infanterie qui est instruite et manœuvrière. La cavalerie était en petit nombre, quoiqu'il y eut de tout: des gardes du corps, des cuirassiers, des dragons et des hussards. Elle ne comptait pas huit cents hommes à cheval et était, en général, assez médiocre; tout cela est calqué d'après l'armée prussienne, dont l'armée hessoise est absolument la miniature. Le landgrave, qui est tout militaire, copie

le feu roi de Prusse, et c'est un spectacle assez divertissant, surtout quand on a vu les revues de Potsdam, de voir le landgrave commandant son corps, entouré de ses aides-de-camp qui copient de même les aides-de-camp de Frédéric et se précipitent au moindre ordre qu'il donne, pour parcourir ventre à terre une ligne de deux mille hommes, lui-même se donnant un mouvement prodigieux, et croyant que toute l'Europe a les yeux sur lui. Il attend son sort de la manœuvre qu'il va faire. Rien n'est plus singulier que l'idée que ce prince se forme de sa puissance. Il disait un jour à un ministre étranger: «Je parie que vous croyez que je veux déclarer la guerre à la France». Au reste, il est vrai de dire qu'il a quinze mille hommes effectifs, qu'il peut en lever vingt-cinq mille, et qu'il a vingt millions dans ses coffres. Les Anglais lui payent un subside de cinq mille livres sterling par mois pour pouvoir disposer en temps de guerre de ses troupes qu'ils payent alors beaucoup plus cher. Son père avait, comme on le sait, poussé à l'excès ce honteux trafic *) et c'est ce qui lui avait rapporté tant d'argent. Le prince actuel est à peu près dans les mêmes dispositions que son prédécesseur. Deux jours après le couronnement, l'empereur alla avec toute sa famille et la cour de Naples dîner au camp des Hessois. Il y eut manœuvre générale; la beauté du jour, l'affluence prodigieuse de monde de tout état, la beauté des équipages et des chevaux concoururent à former un spectacle magnifique. Il est vrai, qu'un plaisant dit avec vérité qu'on aurait facilement pu croire que l'armée était là pour voir le monde, plutôt que de supposer que le monde était venu pour voir l'armée, qui ne se distinguait que comme un petit point dans le tableau général.

L'empereur employa les jours qui suivirent son couronnement à expédier diverses affaires; il reçut l'hommage de la ville de Francfort, créa quatre princes: le comte de Reuss, le comte de Salm, le comte de Rosenberg, son grand-chambellan, et le comte de Schœnbourg. Il fit feld-maréchal le prince de Nassau-Usingen et partit le 17 pour Vienne. Le roi de Naples fut retenu quelques jours à Francfort par la petite vérole volante qu'il avait gagnée. Pour moi qui commençais à en avoir assez des fêtes, des bals, des assemblées et de tout le brouhaha inséparable d'une aussi prodigieuse affluence, je partis de Francfort le 15, fort satisfait du séjour que j'y avais fait et de ce que j'y avais vu, et je vins me reposer huit jours dans le séjour doux et paisible de Dibourg. Depuis quelque temps, j'avais formé le projet d'aller à Vienne; l'envie de revoir d'anciennes connais-

*) On prétendit que le landgrave eut tort de ne pas venir étaler sa marchandise en temps de foire, peut-être eût-il trouvé des acheteurs.

ees, aussi bien que le désir d'assister au couronnement de Hongrie, moins magnifique, mais plus piquant que celui de Francfort, m'y avaient déterminé. L'état de la France ne s'était pas amélioré pendant mon absence, et je n'étais nullement pressé d'y rentrer. D'ailleurs cette course, sans trop retarder mon retour, me faisait voir des choses très-intéressantes. Je m'y décidai donc. Je restai encore huit jours à Dibourg; cet intervalle de repos était nécessaire entre la vie active que j'avais menée à Francfort et celle que j'allais recommencer. J'en partis enfin le 22 octobre, et conservant encore mes chevaux, j'allai coucher à Heidelberg qui en est éloigné de près de dix-huit lieues. La contrée que l'on parcourt est la plus belle que l'on puisse imaginer; c'est la partie du Palatinat la plus riche, la plus fertile et la plus agréable; je n'ai jamais vu dans un espace aussi resserré tant et de si beaux villages; tout annonce dans ce pays l'aisance et la prospérité. Heidelberg est dans une position assez pittoresque au pied d'une montagne sur laquelle est un château, et à l'entrée de cette belle et riante plaine du Rhin; le Neckar y coule sous un beau pont de pierre. Cette ville qui est peu peuplée et peu vivante est devenue l'asile d'un grand nombre de familles françaises qui sont venues y chercher la tranquillité et la sûreté que leur patrie leur refuse. De Heidelberg, je renvoyai mes chevaux et je pris la poste pour me rendre directement à Vienne. Je pris ma route par Heilbronn, Ludwigsburg, Canstadt, Ulm, Augsbourg, Munich, Braunau et Enns; la distance est 192 lieues de France; j'arrivai le 25 dans la capitale de la monarchie autrichienne.

Je suis venu si souvent à Vienne *), et j'y ai tant de connaissances, qu'au bout de vingt-quatre heures je m'y trouve à peu près comme si j'y avais toujours été. Le caractère des habitants est d'ailleurs si hospitalier et si ouvert, que pourvu qu'on ne soit ni impertinent, ni fat, ni grossier on est toujours sûr d'y être bien reçu. Cette facilité y rend la vie fort agréable, et si on veut se mettre un peu au fait des affaires on a toutes sortes de moyens. La situation singulière, où se trouvait cet empire à la mort de Joseph II et celle où il se trouve aujourd'hui, avaient piqué ma curiosité; je cherchai à m'instruire avec quelques détails de toutes ces particularités. Je rapporterai ici ce que j'ai appris et dont je puis garantir l'authenticité.

L'empereur Joseph, dont le caractère a tant influé sur les événements de ce temps, était un prince d'une prodigieuse activité: sa tête se remplissait sans cesse de nouvelles idées qu'il travaillait continuellement à mettre

*) En 1784, 1786 et 1788.

à exécution. Jamais prince ne souhaila plus ardemment le bien, et jamais peut-être aucun ne fit en si peu de temps autant de mal à son pays; imbu des principes des philosophes et des économistes, il les alliait avec son goût pour le despotisme, et il en résulta, qu'en augmentant son autorité il nivela, pour ainsi dire, tous les états, affectant souvent de dire qu'il ne connaissait que deux espèces de sujets, les hommes et les femmes. Joseph avait certainement beaucoup d'esprit, mais de cet esprit faux plus nuisible qu'utile, et qui chez un prince est un véritable fléau. Son grand défaut fut de vouloir ramener tout au même principe d'uniformité; il régna sur un empire composé de parties hétérogènes, et n'ayant entre elles aucune analogie, il voulait les régir par les mêmes lois, que dis-je, leur faire parler la même langue *). Il mit à ce projet insensé une suite et une raideur qui révolta tous ses sujets grands ou petits, et prépara tous les malheurs dont il fut abreuvé vers la fin de sa vie et qui certainement ont hâté sa mort. Ce malheureux prince, car on ne peut s'empêcher de le plaindre, travaillait régulièrement douze heures par jour; son cabinet était précisément au-dessus de sa chancellerie et dès qu'une idée se présentait à son esprit il la mettait par écrit, et laissait tomber par une trappe un chiffon de papier qui souvent changeait la face d'une province. C'est de cette manière que se sont faits les plus grands changements qu'un prince ait jamais tentés, changements les plus inouïs après ceux pourtant qu'a opérés l'Assemblée nationale. Puissent les institutions de cette dernière ne pas durer plus longtemps que celles de l'empereur Joseph. J'ai eu l'honneur de connaître personnellement ce prince et j'ai eu avec lui plusieurs conversations particulières qui m'ont mis à même de le connaître davantage. Malgré ce que j'en ai dit plus haut, je soutiens qu'il était essentiellement bon, et que sa tête seule faisait tort à son cœur. Sa conversation était intéressante, il était au fait de tout, et ses connaissances superficielles, à la vérité, étaient cependant très-étendues. Il avait le défaut, très-grand pour un prince, de beaucoup trop parler; ce défaut même me mit dans le cas d'apprendre de lui beaucoup de choses piquantes. Il me parla souvent de son projet favori, celui de l'affranchissement des serfs dans tous ses états, projet insensé, dont il a été obligé de se départir même avant sa mort, dont cinquante années de patience et de travail auraient à peine assuré le succès, et qu'il prétendit achever en

*) Il n'est peut-être pas d'état où l'on parle un plus grand nombre de langues, et où par conséquent les mœurs et les usages soient plus différents: l'allemand, le français, l'italien, le flamand, le polonais, l'esclavon, le hongrois, le bohême, le valaque, et une multitude de dialectes.

un an; par là, il mécontenta non-seulement les seigneurs, mais aussi les malheureux paysans, qui ignoraient l'usage du présent funeste qu'il leur avait fait, et qui, ne pouvant travailler pour eux-mêmes, reprirent avec empressement des fers qui leur assuraient des moyens de subsister. Son opération sur le clergé fut conçue et exécutée avec la même précipitation, et n'eut pas un succès plus heureux; mais ce qui a porté le dernier coup à son pays, c'est l'alliance avec la Russie qui a occasionné la dernière guerre. J'étais en 1786 au camp de Pest, j'avais alors vingt ans juste, je dînais chez l'empereur; il vint à moi en sortant de table, et me menant dans un coin, «Que dites-vous», me dit-il, «de ce voyage de l'Impératrice»; puis sans me laisser le temps de la réponse qui m'aurait fort embarrassé, il commença sur ce voyage une critique fort spirituelle et fort intéressante dans laquelle l'Impératrice elle-même ne fut pas épargnée. Il y mêla quelques plaisanteries sur le prince Potemkin, et tira sur le peu de ressources de la Russie et sur l'épuisement, où ce presque fabuleux voyage ne manquerait pas de la plonger. Je fus un peu étonné d'une confiance dont je me sentais si peu digne; mais ma surprise fut bien autre lorsque j'appris quelque temps après que l'empereur était parti lui-même pour accompagner l'Impératrice dans une partie de ce voyage. Ce fut dans ce temps qu'ils passèrent ensemble, temps auquel on prévoyait déjà la rupture avec les Turcs, que Joseph s'engagea de seconder l'Impératrice de toutes ses forces. Les deux Souverains partageaient déjà en idée les dépouilles des Turcs qu'ils comptaient écraser en une campagne. Je n'ai cité ce trait de l'empereur que pour donner une idée de son indiscrétion et de l'incohérence de ses idées.

Joseph était militaire plutôt par calcul que par goût; il faisait tout pour son armée qu'il regardait comme l'instrument de son ambition et de son goût pour la célébrité. Il aimait son armée, et il en était adoré. On doit lui rendre la justice de dire, qu'aidé des conseils du maréchal Lasey, il lui avait donné la constitution la plus parfaite, et avait établi dans toutes les parties un ordre inconnu ailleurs et bien supérieur à celui qui règne dans l'armée prussienne *). Cet ordre, joint à une très-grande économie, lui donna les moyens d'augmenter beaucoup le nombre de ses troupes, et même fort au delà de ce qui était nécessaire, s'il eût voulu rester tranquille, ou seulement se tenir en mesure de profiter des circonstances qui pourraient lui être favorables. En effet au moment, où il atta-

*) L'armée autrichienne peut, pour l'organisation intérieure et l'économie, servir de modèle à toutes les autres.

qua les Turcs, il avait près de quatre cent mille hommes sous les armes qui furent même encore augmentés; avec des forces si redoutables l'empereur crut que rien ne pourrait lui résister, et cependant il commença la guerre par une entreprise qui fait peu d'honneur à la loyauté de son caractère. La tentative manquée sur Belgrade dans un moment où les Turcs comptaient encore sur la paix, ne donna bonne idée ni des principes de probité de l'empereur, ni de l'adresse de ceux qui furent chargés de l'exécution. Tout le monde connaît le mauvais succès de cette première campagne: il fut dû aux mauvaises dispositions que l'empereur voulut absolument faire prendre contre l'avis du maréchal Lascey; si ce prince fut toujours brave durant cette campagne, c'est ce qui est au moins incertain. Il le fut certainement à l'affaire de Subatch, mais on assure qu'il ne se montra pas tel à la retraite d'Illova, où l'on prétend même qu'il joignit la fanfaronnade à la lâcheté. Ces mauvais succès excitèrent à Vienne de grands murmures. En général, cette guerre était loin d'avoir pour elle l'opinion publique qui avait toujours été fort contraire à l'alliance avec la Russie. Le mécontentement se répandit dans les provinces par les grandes levées d'hommes qu'il fallut faire pour remplacer l'immense quantité de monde que les maladies avaient emporté. Ce nombre est si prodigieux que si je n'en étais parfaitement sûr, je n'oserais le rapporter ici *).

Près de deux cent mille hommes sont morts dans cette guerre, presque tous de maladie, car à peine quinze mille ont péri devant l'ennemi. Cette énorme consommation était due au climat auquel les Allemands ne peuvent résister et qui seul serait pour la maison d'Autriche une raison suffisante pour ne jamais faire la guerre aux Turcs. Le mécontentement augmenta encore à Vienne par l'inaction totale des Russes qui laissèrent toutes les forces des Ottomans se tourner contre les Autrichiens; la taxe de guerre (Kriegsteuer) et ensuite les ravages du Banat par les Turcs achevèrent d'aigrir entièrement les esprits contre un prince dont toutes les entreprises avaient un si mauvais succès.

*) D'après des relevés fort exacts, on trouve que cette guerre, qui n'a duré que quatre ans, a coûté à toutes les puissances belligérantes entre douze et treize cent mille hommes, c'est-à-dire près de 300 mille de plus que la guerre de 7 ans, la plus meurtrière dont on ait mémoire. Voici quelle est la répartition: l'Autriche, 200 mille, la Russie, 400 mille; cela est prouvé car avant la guerre l'armée était de 300 mille hommes; on a levé par ukases, 500 mille recrues, et l'armée est à présent de 400 mille hommes. Les Turcs ont perdu 5 à 600 mille hommes et la Suède 30 mille. Cette immense consommation doit, comme je l'ai dit, être attribuée au climat, car la huitième partie n'a pas péri par le feu de l'ennemi.

Ce fut dans ce temps que recommencèrent d'une manière plus sérieuse les troubles des Pays-Bas. L'empereur, loin de suivre les conseils de la sage Marie-Thérèse qui lui avait recommandé de ne tenter aucun changement dans ces provinces, avait voulu y faire des innovations toujours dangereuses chez un peuple attaché à ses anciens privilèges et fort superstitieux. Il avait échoué dans cette entreprise et semblait y avoir entièrement renoncé, puisqu'il avait renouvelé le serment solennel déjà prêté à son avènement au trône, de ne porter aucune atteinte à la constitution et aux privilèges du pays.

Malgré ce serment, malgré son propre intérêt, cette manie de tout assimiler au même régime et sa haine contre le clergé l'emporta. Il tenta de nouveau de dépouiller les ecclésiastiques et les couvents de leurs biens et de supprimer les états et le conseil du Brabant; ces dernières entreprises furent le signal de la révolte. L'empereur, au lieu de céder, voulut se raidir contre les obstacles, et finit par tout perdre. Les mécontents, soutenus secrètement par des puissances ennemies, acquirent tous les jours de nouvelles forces, et finirent par se rendre maîtres de tout le pays. Pendant que ces choses se passaient aux Pays-Bas, le roi de Prusse, justement effrayé des succès que les armes autrichiennes avaient contre les Turcs depuis que l'empereur avait eu le bon esprit de confier son armée au maréchal Laudon, commença à remuer en Hongrie comme il le faisait aux Pays-Bas. Il ne trouva pas dans ce royaume les peuples moins disposés à la révolte. Ses émissaires se répandirent de toutes parts, se lièrent avec quelques seigneurs qui voulaient jouer un rôle, donnèrent de l'argent, en promirent davantage, et les flattèrent de l'appui de toutes les forces prussiennes. Les Hongrois avaient bien des griefs contre l'empereur; ce prince n'avait jamais voulu se faire couronner, il avait fait enlever la couronne de Presbourg, où suivant les lois du royaume elle devait être gardée par des gentilshommes hongrois. La noblesse était très-mécontente des nouvelles institutions de l'empereur qui, comme je l'ai dit plus haut, lui avaient fait beaucoup de tort sans faire de bien aux paysans. Ceux-ci souffraient plus de la conscription militaire nouvellement introduite en Hongrie que de toute leur servitude, et étaient disposés à suivre toutes les impressions que leur donneraient leurs seigneurs. Telle était en Hongrie la disposition des esprits. L'orage fomenté par le cabinet prussien, habile en ce genre de politique *), fut au moment d'éclater, et l'on peut affirmer qu'a-

*) Le machiavélisme et l'immoralité ont de tous temps été l'apanage des cabinets, mais celui de Prusse les a pris depuis quelque temps d'une manière plus particulière pour base de sa conduite et malheureusement les autres semblent vouloir l'imiter.

lors les droits de la maison d'Autriche se seraient réduits en Hongrie à ce que sont ceux du roi de Pologne. Presque toutes les provinces autrichiennes avaient alors une tendance plus ou moins grande à la révolte. La fermentation commençait à devenir inquiétante en Bohême, la noblesse et le clergé regardaient l'occasion favorable pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu, et ils disposaient du peuple en Galicie; il s'établissait des liaisons entre les principaux seigneurs du pays et le parti dominant en Pologne, lequel était tout dévoué à la cour de Berlin. Ces provinces regrettaient le temps où elles faisaient partie de la république de Pologne et se flattaient de pouvoir se réunir à leur ancienne patrie. La Styrie, la Carinthie, le Milanais n'étaient pas non plus exempts de troubles, et la crise devenait de jour en jour plus inquiétante. Ce fut dans ces circonstances que l'empereur fut atteint de la maladie dont il mourut. Les nouvelles fâcheuses, qu'il recevait sans cesse de toutes les parties de son empire, ne contribuaient pas peu à aggraver ses maux. Si parfois il en recevait d'agréables, comme le fut celle de la prise de Belgrade, on apercevait dans son état un mieux réel jusqu'à ce que quelques nouvelles affligeantes en détruisissent l'heureux effet. A tous les maux intérieurs se joignit encore la crainte d'une guerre étrangère; le roi de Prusse crut que le moment était venu de procurer aux Turcs une paix avantageuse, et menaça d'une invasion. Ce fut alors que Joseph rappela toute son énergie: quoique malade, il déploya cette infatigable activité dont il avait donné tant de preuves. Il transporta comme avec une baguette magique cent mille hommes, l'élite de son armée, des bords de la Save et du Danube aux frontières de la Silésie; le reste de ses troupes fut complété et augmenté, les magasins, l'artillerie préparés et l'armée approvisionnée de tout ce qui lui était nécessaire. Il est vrai que c'était un dernier effort, que l'argent manquait aussi bien que les hommes et que la révolte était au moment d'éclater partout. L'état de l'empereur empirait chaque jour, et ce malheureux prince eut encore la douleur de voir la princesse sa nièce, l'épouse de l'archiduc François, enlevée à la fleur de son âge d'une suite de couches. Par cette mort il vit détruire le système qu'il avait voulu établir d'une alliance durable avec la Russie, dont une des bases était l'existence de cette princesse, sa soeur ayant épousé le Grand-Duc de Russie. Enfin la prise de Bruxelles et la perte des Pays-Bas lui porta le dernier coup. Il vit arriver sa fin avec un courage digne d'un meilleur sort. Son médecin Brambilla lui ayant annoncé, ainsi qu'il le lui avait ordonné, qu'il était sans espérance; il lui fit un présent et une pension; il écrivit à son frère, et reçut la mort en chrétien et en homme, le 17. Ainsi finit l'empereur

Joseph aussi à plaindre qu'à blâmer, car il souffrit plus que tout autre du mal qu'il ne voulut jamais faire. Jamais prince ne mourut plus à temps: deux mois plus tard, la monarchie autrichienne eut peut-être été dissoute; jamais aussi un prince ne laissa de plus mauvaises affaires à son successeur. Nous allons voir quelle conduite tint Léopold dans des circonstances si difficiles. Lorsque l'état de l'empereur Joseph ne présenta plus aucun espoir de rétablissement, on expédia un courrier à son frère Léopold, appelé par le droit de sa naissance à la succession de tous ses états héréditaires. Un second courrier, arrivé deux jours après, lui apprit la mort de son frère. Son premier soin se tourna alors vers les Pays-Bas dont l'état plus critique que celui de ses autres provinces devait en effet attirer d'abord son attention. Il leur écrivit une lettre, dans laquelle en blâmant, peut-être trop ouvertement, les changements que son frère avait voulu introduire, il leur faisait les propositions les plus avantageuses, et telles qu'il leur était impossible d'en souhaiter jamais de meilleures. Ces avantages offerts par un prince de qui on n'avait aucune raison de soupçonner la bonne foi, furent pourtant rejetés par les états qui aimèrent mieux s'exposer à tous les malheurs qui les ont écrasés depuis, que de perdre une portion de l'autorité qu'ils s'étaient arrogée, en se soumettant à leur légitime souverain. Ils se déclarèrent par là rebelles et se mirent dans le cas que Léopold, en les soumettant par la force, les traita ensuite en pays conquis. Ce prince, après avoir fait, de Florence, ce qu'il croyait propre à rétablir le calme dans ces malheureuses provinces, se mit en route pour Vienne où bien d'autres affaires l'attendaient.

L'empereur Joseph, comme on l'a vu, avait pris toutes les mesures, pour que s'il eût été attaqué par les Prussiens, ses états eussent été à couvert d'une invasion; mais le manque d'argent, sur lequel ses ennemis comptaient, est un grand obstacle à pouvoir continuer la guerre avec vigueur. En effet, il y avait à peine 12 ou 15 millions dans le trésor à l'époque de l'avènement de Léopold à la couronne. Ce prince, dont l'économie en Toscane avait été extrême, apporta en espèces près de deux cent millions *) qui rétablirent dans toutes les caisses une abondance qu'on n'y avait pas vue depuis longtemps. Par là, le roi put bientôt après, malgré la nouvelle guerre qu'on était au moment d'entreprendre, ôter l'impôt que

*) Il avait en Toscane 12 millions de rentes; ayant réformé les troupes, n'ayant aucune espèce de dépense il était impossible qu'il dépensât au delà de 4 millions par an, et il en avait régné 22. Ces économies étaient destinées à procurer des établissements à sa nombreuse famille.

l'empereur avait mis sur les terres, sous le nom de taxe de guerre, ce qui prévint infiniment l'esprit des peuples en faveur de leur nouveau souverain. Cependant pour éviter, s'il en était encore temps, les malheurs de la guerre, il avait envoyé le baron de Spielmann, en qui il avait beaucoup de confiance, pour tenter tous les moyens de rétablir la paix. Ce fut dans ces circonstances que mourut le feld-maréchal Laudon, et quand le roi n'aurait pas été décidé à de grands sacrifices, la mort de ce héros aurait été faite pour l'y déterminer. Laudon valait à lui seul une armée, et l'armée se croyait sûre de la victoire quand elle l'avait pour chef. Il mourut le 14 juillet 1790 dans le bourg de Neutitschein en Moravie, emportant avec lui l'amour de tous les individus de son armée et l'admiration des militaires de toute l'Europe. Heureusement alors, les conditions de la paix étaient à peu près réglées dans une convention tenue à Reichenbach en Silésie; sans cela la nouvelle de cette mort eût peut-être engagé les Prussiens à hausser leurs prétentions. Au reste, ils obtinrent à peu près tout ce qu'ils désiraient, puisque Léopold s'engageait à rendre toutes les conquêtes faites précédemment sur les Turcs, et à conclure avec eux une paix particulière dont tous les articles ultérieurs devaient être traités dans un congrès qui s'ouvrirait incessamment sous la médiation de l'Angleterre, de la Prusse et de la Hollande. Cet accommodement surprit extrêmement en Europe, et tous les gens accoutumés à juger les choses superficiellement se déchaînèrent contre Léopold qui, assuraient-ils, n'aurait jamais dû conclure une paix qu'ils appelaient honteuse *). Pour moi, qui ai été dans le cas de connaître à fond l'état de la monarchie autrichienne à cette époque, je ne puis m'empêcher d'admirer la sagesse de Léopold qui a préféré l'avantage solide de rétablir le calme et la prospérité dans les états qu'il a reçus de ses pères, à la gloire frivole d'ajouter à la liste de ses possessions déjà trop étendues le nom de quelques provinces à moitié désertes. Elles ne lui auraient procuré qu'un agrandissement au moins inutile, s'il les eût conservées au prix d'une guerre sanglante, d'un succès au moins douteux, et qui, en achevant de ruiner son pays de fond en comble, de l'épuiser entièrement d'hommes, lui aurait irrévocablement fait perdre ses belles provinces des Pays-Bas. Je ne conçois pas comment il y a eu des gens assez aveuglés pour ne pas être frappés

*) La seule chose, qu'on pût blâmer, ce fut les expressions dont on souffrit que la cour de Berlin se servit; mais pour cela il fallait employer un autre homme que Spielmann, lequel ne sent ni ne comprend, et dont les vues et les lumières sont dans une égale proportion avec son âme et sa naissance.

de ces vérités. Il se trouve cependant de ces gens en assez grand nombre, même à Vienne, où les raisons que je viens d'exposer devraient pourtant frapper plus que partout ailleurs. Parmi les personnes que cet accommodement inattendu a singulièrement déconcertées, on peut mettre à la tête les chefs du parti qui voulait remuer en Hongrie. Ceux-ci qui avaient une grande influence dans la diète, que Léopold avait convoquée à son avènement au trône, l'avaient excitée à faire au nouveau souverain des demandes à la fois si extraordinaires et si ridicules que tous les esprits en furent révoltés, et que, malgré les dangers qui l'environnaient, il les rejeta avec fermeté. C'est ce que les mécontents désiraient, parce que, comptant sur la guerre et sur l'appui des Prussiens, ils auraient pris acte de ce refus, pour tâcher d'opérer une scission; mais la sagesse de Léopold prévint le malheur en hâtant son accommodement avec la Prusse. Les Hongrois qui ne croyaient pas qu'une affaire de cette importance pût être si promptement conclue, et qui ne furent point informés du moment où elle fut sur le point de l'être, n'eurent pas le temps de changer leurs propositions et au lieu d'obtenir des avantages qui ne leur auraient pas été refusés s'ils les eussent demandés, ils s'en tinrent opiniâtement à leurs premières conditions; mais quel fut leur étonnement, quand abandonnés des Prussiens, qui n'avaient plus besoin d'eux, ils se virent à la merci de l'empereur qui commençait à être dégagé d'une grande partie de ses embarras. En effet, ce prince dont on ne peut assez louer la sagesse dans ses commencements, avait déjà su se concilier l'affection de ses sujets, en convoquant dans les différentes provinces les états supprimés par son prédécesseur, rétablissant une partie des ecclésiastiques dans leurs biens et leurs dignités, en rendant aux propriétaires une grande partie des droits anéantis sous le règne précédent, opération qui, malgré ce qu'en ont dit nos folliculaires ignorants, a plu autant aux vassaux qu'aux seigneurs, en un mot, en faisant cesser la plupart des sujets de plainte qu'on avait contre l'ancien gouvernement.

Malgré les avantages que donnait à Léopold et la certitude de la paix et ces dispositions favorables à son égard, il ne s'en prévalut pas pour écraser la Hongrie, comme un prince ambitieux n'aurait peut-être pas manqué de le faire; sûr d'être accepté avec transport, il proposa à la diète de rétablir les choses dans l'état où elles étaient sous le règne de Marie-Thérèse. Des acclamations accueillirent ces offres généreuses, les mécontents se turent, ou leurs voix furent étouffées, et Léopold a eu la modération *) de ne faire apercevoir à aucun d'eux le moindre signe de

*) Je dis modération, peut-être aurais-je dû dire faiblesse.

mécontentement. Les seigneurs recouvrèrent leurs anciens droits, les prélats leurs abbayes, les paysans, qui n'avaient rien gagné à leur nouvel état, reprirent l'ancien sans peine, et toute la Hongrie retentit des louanges de Léopold. Ce prince promit de se faire couronner, ce qui excita une nouvelle joie, et l'époque de ce couronnement fut fixée aussitôt après celui de Francfort. De toutes les provinces de son vaste empire, il ne restait plus à pacifier que les Pays-Bas. L'opiniâtreté invincible des états, ne put lasser la modération de l'empereur, il ne confondit pas avec le vœu des peuples la révolte soutenue de ceux qui avaient usurpé l'autorité, et avant de faire marcher les troupes destinées à soumettre ces provinces par la force, il voulut tenter encore un moyen de leur faire ouvrir les yeux, s'il était possible. Il leur écrivit donc pour leur proposer encore de rétablir les choses sur le pied où elles étaient du temps de l'impératrice sa mère, rendant aux états leur autorité légitime, réintégrant le grand conseil de Brabant et promettant une amnistie pour tous ceux qui avaient eu part aux troubles ou qui avaient porté les armes contre lui. Il les avertissait en même temps que leur soumission seule suspendrait la marche des troupes, et que s'ils refusaient, ils seraient seuls responsables des malheurs que leur obstination allait entraîner. Qui croirait que ces coupables états persistèrent encore dans leur aveuglement? C'est cependant ce qu'ils firent, et ils provoquèrent encore le courroux de leur légitime souverain par toutes sortes d'insultes. Les troupes arrivèrent enfin, l'armée patriotique se dissipa devant elles comme les nuages devant le soleil, et leur vue seule suffit pour soumettre le pays.

L'empereur avait sûrement le droit de le traiter en pays conquis; cependant non-seulement ses troupes y observèrent la plus exacte discipline, mais même il exécuta de point en point les propositions qu'il avait faites avant de les faire partir, comme si elles eussent été acceptées de bon gré; tant de modération et de bonté si elle n'eut pas son plein effet dans ces provinces, où des intrigants de tous les partis et de tous les pays agitent encore les esprits, réussit au moins à gagner les cœurs de tous les autres habitants de la monarchie, qui, plus laissés à eux-mêmes, sentirent tout le prix d'avoir pour maître un souverain aussi bienfaisant. On peut juger, par l'exposé que l'on vient de lire, de l'état de la monarchie autrichienne à la mort de Joseph et de celui où il se trouve aujourd'hui, du tribut d'éloges qui est incontestablement dû à la sagesse de l'empereur qui, en moins d'un an, a su, sans secousse violente et avec le secours presque seul de la négociation, réparer les erreurs de son frère, et sortir avec gloire de la crise dangereuse, où il lui avait laissé ses états. Je crois cependant, que sans être accusé

d'un penchant trop grand pour la critique, ou peut faire à Léopold deux reproches fondés. Le premier et le plus important, sans doute, c'est de négliger l'armée, véritable base de la monarchie autrichienne *); entourée comme elle l'est d'ennemis puissants et ayant des armées nombreuses et disciplinées, l'un des soins les plus importants du monarque doit être de ne rien laisser dégénérer dans la sienne, d'y entretenir la discipline dans toute sa vigueur, d'en encourager tous les individus et surtout de ne pas les dégoûter, en affectant pour le métier qu'ils font une insouciance totale, peut-être même quelque chose de plus; c'est cette inconséquence que tous les militaires reprochent avec raison à l'empereur. Je sais que son goût ne peut être tourné de ce côté, mais la réflexion et la nécessité doivent le déterminer à y plier son caractère afin que le relâchement, qui s'est déjà introduit dans différentes parties, ne s'étende pas davantage; je suis persuadé qu'aussitôt qu'il sera débarrassé des soins les plus pressants, il s'attachera à réparer le mal qu'il pourrait déjà avoir fait et qui est bien loin d'être aussi grand que certaines personnes voudraient le faire croire. Le tort que l'on reproche encore à l'empereur et qui peut n'être pas aussi fondé, c'est de ne pas accorder assez de confiance au prince de Kaunitz, l'homme qui certainement a rendu le plus de services à la maison d'Autriche. Le prince de Kaunitz a toujours joué dans la politique le même rôle que le maréchal Laudon dans le militaire, et on les regardait avec raison comme les deux colonnes de l'empire autrichien. Les manies et les ridicules de cet homme célèbre sont une suite du système qu'il avait adopté de faire plier devant lui toute la fierté de la noblesse autrichienne, et en cela il a bien réussi. Ces travers ne peuvent jamais être une raison de retirer sa confiance à un homme qui a conclu le traité de Versailles, dont la maison d'Autriche ne s'est par mal trouvée et qui, sur chacune des opérations de l'empereur Joseph, lui a toujours donné des conseils que l'événement justifia. Malgré son âge, le prince Kaunitz a toute sa tête, et cette tête est la mieux faite et la mieux organisée possible. Ce qui me fait croire que ce qu'on m'a dit du peu de crédit, dont il jouissait auprès de l'empereur, est faux, c'est l'excellente conduite que ce prince tient depuis qu'il est sur le trône, conduite qui, j'aime à le penser, a été un peu dirigée par le prince Kaunitz. Quoiqu'il en soit de la vérité de ces deux reproches, ils ne sont pas de nature à diminuer l'estime que la sagesse de Léopold ne peut manquer d'inspirer. La suite de son règne prouvera si ce jugement est vrai.

*) Ce reproche a acquis depuis encore plus de poids et cette insouciance est, aussi bien que la paix, la cause de la haine que toute l'armée avait vouée à Léopold.

J'étais arrivé le 27 à Vienne; mon projet était d'y rester jusque deux ou trois jours avant le couronnement de Hongrie qui devait avoir lieu à Presbourg le 15 de novembre, et d'aller y passer quatre ou cinq jours pour y assister aux fêtes qui doivent précéder et suivre le couronnement. Je devais ensuite revenir à Vienne, d'où, après un fort petit séjour, je m'acheminerais vers la France, où je voulais être rendu dans les premiers jours de décembre; tel était mon projet; mais pendant que j'arrangeais ainsi ma marche, mon étoile m'en préparait une toute opposée; j'étais sans le savoir au moment d'entreprendre le plus grand voyage que j'eusse encore fait, et je touchais à l'époque qui vraisemblablement décide de l'emploi du reste de ma vie. J'avais toujours eu un extrême désir de faire la guerre. J'étais las de porter toujours un uniforme sans avoir jamais reçu un coup de fusil. Lorsqu'en 1788, je tentai en vain de servir dans l'armée de l'empereur, des raisons, qu'il est inutile de rapporter pour ne pas réveiller des regrets infructueux, m'empêchèrent d'aller à l'armée russe où j'aurais été reçu à cette époque. Depuis, d'autres occupations m'avaient distrait de cette idée que d'ailleurs je n'aurais pas pu exécuter plus qu'auparavant, et je l'avais absolument abandonnée, lorsque dînant chez le prince de Ligne, le mercredi 10 septembre, on annonça un officier *) venant de l'armée russe en courrier; il apporta des lettres au prince de Ligne père, et pendant qu'il les lisait, cet officier nous raconta les opérations ultérieures de l'armée, il nous assura qu'elle allait mettre le siège devant la forteresse d'Ismaël; il ajouta, comme par un pressentiment, que ce siège serait sûrement très-vif, que le pacha, qui commandait dans la place, était un homme courageux, qui, à la tête d'une garnison nombreuse, attendrait l'assaut qui ne pouvait manquer d'être très-chaud. Il n'est pas inutile de dire que cet homme tirait de sa tête toutes ces savantes conjectures; car lorsqu'il était parti de Bender, à peine était-il question de faire une tentative sur Ismaël. Quoiqu'il en soit de son récit imaginaire, la réalité que nous lui attribuions alluma notre imagination, et le prince Charles de Ligne, aussi ardent que bon militaire, fut le premier qui énonça le désir qu'il avait d'aller assister à ce siège. Aussitôt j'assurai que je voulais être de la partie, et j'appuyai ce que je disais par un engagement dont la formule énergique fut aussitôt acceptée par le prince Charles de Ligne. Alors il ne fut plus question que d'exécuter le plus promptement possible ce qui venait d'être décidé si vite; le temps pressait, et le moindre retard pouvait nous faire perdre le fruit

*) Un certain Cateschi, Italien, comte, brocanteur, intrigant en un mot aventurier de l'espèce de ceux qui réussissent en Russie.

d'un voyage de cinq cents lieues à travers un pays désert, voyage entrepris au milieu de l'hiver, presque sans bagages, sans voiture et sans argent *). Je m'occupai sans relâche des préparatifs indispensables, afin que nous pussions partir aussitôt que le prince Charles arriverait de Presbourg, où il avait été obligé de se rendre pour obtenir la permission de partir, que l'empereur, qui y était alors, lui accorda sans peine. Il revint en effet le jeudi à neuf heures du soir, et à deux heures du matin, le vendredi 12, nous étions en chemin pour Ismaël. On ne manqua pas de discourir beaucoup à Vienne sur ce départ précipité. Tous les gens de poids, toutes les têtes froides, accoutumés à envisager en tout sens le parti qu'ils prennent, et à ne rien donner à la fortune, blâmèrent ouvertement notre résolution, et la légèreté française joua un grand rôle dans leur critique. Nous nous embarrassâmes peu de ces discours, bien sûrs que le succès, que nous nous flattions d'obtenir, ferait changer de langage tous les indifférents et que nos amis ne nous en estimeraient pas moins, soit que nous réussissions ou non.

Nous partîmes donc, pleins de joie et d'espoir, la nuit du jeudi au vendredi 12 novembre, dirigeant notre route sur Lemberg en Galicie. Nous avons à traverser une partie de l'Autriche, la Moravie, la Silésie et les provinces polonaises, acquises lors du traité de partage et connues sous le nom de Galicie. Après avoir passé tous les ponts du Danube, on fait six postes dans un pays superbe, très-fertile, très-bien cultivé et couvert de nombreux villages fort bien bâtis. On entre en Moravie à Nikolsbourg. Cette province que l'on traverse dans toute son étendue, est extrêmement abondante en toutes sortes de productions. Les habitants en sont industriels, et les draps, qui se fabriquent à Iglau et à Znaim, ont beaucoup de réputation et de débit. La langue qu'on y parle, la même que celle de la Bohême, est un dialecte de l'esclavon; c'est la même langue, à quelque différence près, que celle que l'on parle en Pologne, en Russie et jusqu'aux frontières de la Chine, c'est-à-dire dans une étendue de deux mille lieues. En sachant l'esclavon, l'allemand et le français, il n'est aucun pays de l'Europe dont en deux mois on ne puisse parler la langue. Nous passâmes par Brünn, jolie ville capitale de la Moravie, et par Olmütz dont les fortifications en font une place très-importante. Elle fut assiégée en 1758 par le roi de Prusse qui fut obligé d'en lever le siège après que le maréchal

*) Nous avons un 3-e compagnon, le comte de Langeron, qui retournait à l'armée, et avec qui nous fîmes route et nous vécûmes pendant le siège à notre très-grande satisfaction.

Laudon lui eut enlevé un immense convoi qui lui était absolument nécessaire pour faire subsister son armée. La retraite que fit le roi après ce désordre, lorsque, obligé de regagner Königgrätz et Jaromir en Bohême pour rentrer en Silésie par les défilés de Machod, il fit, sans être entamé, une marche rétrograde de plus de trente lieues devant un ennemi entreprenant, est une des plus belles opérations militaires de ce genre. Olmütz est au reste une ville agréable, bien bâtie, peuplée et dans une fort jolie situation. De là à Teschen, on entre dans un pays montagneux, mais fertile et fort peuplé; ces montagnes sont la chute des monts Carpathes, et forment leur liaison avec les montagnes des Géants qui séparent ensuite la Bohême de la Silésie et de la Saxe. Teschen est la capitale du duché de ce nom qui faisait autrefois partie de la Silésie, et qui tient encore à la petite portion de cette province qui est demeurée à la maison d'Autriche. Cette petite ville est connue en Europe par le traité qui y fut conclu en 1779 entre la Prusse et l'Autriche et qui mit fin à la guerre de la succession de Bavière. C'est à trois postes de Teschen, entre Bielitz et Kenty, que l'on passe la petite rivière qui séparait autrefois les états de la maison d'Autriche de ceux de la Pologne. En arrivant à Kenty, on s'aperçoit qu'on est chez un autre peuple; une manière de bâtir différente, des maisons de bois, toutes ayant une espèce de portique, soutenu sur des piliers de bois, un habillement différent, des têtes rasées et des moustaches, tout vous annonce que vous n'êtes plus en Allemagne et que vous vous avancez vers l'orient. Cette route est celle de Cracovie et Varsovie jusqu'à Wadowice où on la quitte pour prendre celle de Léopold ou Lemberg; elle suit à droite les possessions autrichiennes dans toute leur longueur qui est de près de deux cents lieues de France, depuis Bielitz jusqu'au delà de Czernowitz. Il est vrai que ce pays ne forme qu'une langue de terre dont la largeur est peu considérable, surtout eu égard à sa très-grande longueur. Il a cependant procuré à l'empereur un accroissement de population de plus de deux millions d'âmes répandus sur un sol très-fertile et assez bien cultivé, quoique susceptible encore de beaucoup d'améliorations. Nous laissâmes à Tarnow une de nos voitures qui bien que très-légère, nous retardait encore; nous nous relayâmes alternativement dans des calèches de poste qui, dans ce pays, sont de vraies charrettes où l'on n'est à l'abri de rien, pas même des cahots qui s'y font sentir d'une manière très-désagréable en ce qu'il n'y a aucune espèce de ressorts. Nous allâmes de cette manière jusqu'à Lemberg, capitale de toute la Galicie et le siège de l'administration. Elle est comme les autres grandes villes de Pologne un mélange de beaux bâtiments et de cabanes. Depuis qu'elle a passé sous la domination autri-

chienne elle s'est fort embellie et on l'a pavée, ce qui est un très-grand luxe dans les villes polonaises, où communément on enfonce dans la boue jusqu'à mi-jambe. La crainte d'arriver trop tard à l'armée nous fit passer par-dessus tous les inconvénients de n'avoir plus ni voitures, ni bagages; nous ne prîmes avec nous que l'indispensable nécessaire, et laissant notre seule et unique voiture, qui devait venir nous joindre comme elle pourrait, avec une partie de nos gens, nous nous mîmes en chemin en charrette de poste, par un froid très-vif, n'emmenant avec nous qu'un laquais pour deux. La chaussée qui, sans être bonne, est passable de Vienne à Lemberg, dans un espace de deux cent douze lieues, finit à cette dernière ville, et, de là à Czernowitz, qui en est encore à 80 lieues, le chemin est le plus détestable que j'aie encore fait. La manière dont nous voyagions ne le rendait pas plus supportable, et le très-grand froid, joint à un terrain très-endurci par la gelée, augmentait encore tous les inconvénients de cette route. Il y avait déjà cinq nuits que nous ne nous étions couchés, et nous étions à peine à moitié chemin; il nous restait encore la partie de la route la plus difficile. Dans cette position désagréable il ne nous arriva pas de nous décourager un moment, et je puis assurer, que même versés dans un fossé plein de neige, au milieu de la nuit, l'idée d'être fâchés d'être partis de Vienne ne nous est pas venue.

Nous avançons pourtant à force de peines, et après avoir passé le Dniester à Galitch, nous nous restaurâmes par un fort bon dîner pris dans la petite ville de Stanislaw chez un traiteur que je recommanderai à tous ceux qui feront la même route. La poste de Zniatim est encore une dépendance de la Galicie; mais peu après on entre dans le pays que l'empereur Joseph a enlevé aux Turcs. C'est cette très-petite province que l'on nomme Bukovine; presque tous les anciens habitants s'en sont retirés, et ils ont été remplacés par des émigrants venus de différentes parties de l'Allemagne, de manière que Czernowitz est une véritable colonie allemande entre la Pologne et la Moldavie. C'est ici que finit véritablement l'Europe, car les mœurs et les usages des provinces que nous allons parcourir ont beaucoup plus de ressemblance avec ceux de l'Asie. De Czernowitz à Khotim il n'y a que dix lieues, et dans toute autre circonstance, j'aurais été tenté d'aller voir cette forteresse, l'une des barrières de l'empire ottoman, mais le temps ne nous le permettait pas; il fallait faire une diligence extrême, et aussitôt après avoir soupé nous nous remîmes en route; à deux lieues de Czernowitz, on rencontra la limite des deux états où est établi le bureau des douanes, et ensuite on entre en Moldavie. Cette partie jusqu'à la seconde poste est fort couverte de beaux bois; dans les intervalles

on rencontre çà et là quelques terres cultivées, mais en petit nombre. L'on change de chevaux au bourg de la Hertza, où l'on ne trouve déjà plus aucune trace de nos usages. La construction des maisons, des meubles, des habillements, la langue, tout est changé. On parle en Moldavie un langage connu sous le nom de *lingua franca*. Dans toutes les provinces ottomanes, le costume des femmes est l'habit grec, et celui des hommes le même que chez les Turcs, à l'exception qu'ils ne portent pas le turban qui est remplacé par un bonnet de fourrure assez semblable au bonnet polonais. Il y a dans chaque bourg ou village un chef qu'on nomme *capitan-is-prawnik*; celui de la Hertza, chez qui je passai un jour à mon retour, est, ainsi que presque tous les habitants de ces contrées, on ne peut plus hospitalier. Il nous reçut sur un grand sofa qui est le meuble usité dans ce pays, et c'est, grâce à la quantité de coussins dont il est accompagné, le siège le plus commode. Il nous donna à dîner du pilaw, ragoût oriental, au riz avec une poule, qui est ordinairement très-bon, et il n'oublia rien pour nous bien régaler, pas même une pipe et d'excellent tabac, ce qui est dans ce pays de première nécessité. Cet homme, qui me parut avoir un sens très-droit, parlait passablement italien, ce qui me donna la facilité de causer avec lui. On rencontre dans nos contrées policées peu de gens faisant l'hospitalité d'une manière plus désintéressée. De la Hertza on va à Dourougoy, autre bourg, autour duquel on aperçoit quelques maisons soignées. Ce sont les habitations des boyards, ou gens plus considérables du pays. Elles sont toutes bâties de la même manière, les toits sont très-plats, elles sont isolées au milieu d'une espèce de jardin lors même qu'elles sont situées dans les villes; toutes ont un péristyle sous lequel on peut prendre le frais assis sur des carreaux que l'on place sur des bancs, ou sofas de pierre disposés à cet effet. Je m'arrêtai quelques moments à Dourougoy chez un homme qui nous donna du lait, et nous prêta obligeamment sa maison pour y prendre notre repas avec des provisions que nous avions apportées. Notre hôte était un Grec de Salonique venu depuis longtemps dans ce pays à la suite d'un hospodar, je ne sais lequel. La Porte, dont la Moldavie est une province tributaire, envoie pour la gouverner un prince grec qui porte le titre d'hospodar. Celui-ci, une fois son tribut payé, jouit d'un pouvoir illimité, mais il n'ose en abuser de peur que les plaintes portées contre lui à Constantinople, n'engagent le Grand-Seigneur à lui envoyer demander sa tête. L'autorité qu'il exerce, est, comme on le voit, très-précaire. Ses revenus consistent en une capitation assez légère que ses sujets sont obligés de lui payer. C'est pour recueillir ces deniers et pour veiller à rendre la justice, que sont établis ces capitaines-isprawnik,

dont j'ai parlé. Quoique les impôts soient peu considérables, ils composent cependant un assez gros revenu à l'hospodar qui a, du reste, peu de dépenses à faire. Les soldats de sa garde, composée d'Arnauts, ou Grecs de Dalmatie, sont payés par la Porte, et il ne peut d'ailleurs entretenir des troupes; bien plus aucun Moldave de quelque état qu'il soit, ne peut porter aucune arme. Il est vrai qu'en temps de paix, aucun Turc armé, ne peut entrer ni en Moldavie ni en Valachie, province gouvernée par le même régime; il faut en excepter cependant les capigi-bachi ou officiers chargés de l'exécution des volontés du Grand-Seigneur. Depuis la guerre, les Russes ont occupé toute la Moldavie, et, malgré la conformité de religion, ils sont bien loin de sympathiser avec les gens du pays qui regrettent le gouvernement turc, et soupirent après le moment où ils se trouveront comme avant la guerre. Quelque mal qu'on puisse dire et avec raison du despotisme turc, une remarque très-singulière, mais qui s'est faite partout, c'est que non-seulement les musulmans, mais même les sujets de la Porte, ne peuvent s'accoutumer à vivre sous un autre gouvernement quelqu'avantage qu'on leur fasse pour les retenir. Je ne chercherai pas à expliquer cette bizarrerie, je me contente de la rapporter; elle est faite pour étonner et peut donner matière à bien des réflexions. Cette digression m'a un peu écarté de ma route dont je me hâte de reprendre la description. De Dourougoy on va à Bautuschau, assez jolie petite ville et après Jassy l'une des plus considérables de la Moldavie. Il y a de jolies maisons de boyards, et l'aspect en est assez riant; elle est à peu près à moitié chemin de Czernowitz à Jassy, à 25 lieues de l'une et de l'autre. Nous ne nous y arrêtaⁿmes que pour y changer de chevaux et nous en partîmes tout de suite. Le pays devient de plus en plus désert, quelques traces très-rares de culture et très-peu d'habitations. Nous arrivâmes à Jassy *) le samedi 20, après neuf jours et dix nuits du voyage le plus rude et en même temps le plus rapide. Comme je ne passai cette fois que 24 heures à Jassy, et qu'à mon retour j'y restai six jours, je mets à parler de cette jolie ville lorsque j'y reviendrai. Nous nous arrêtaⁿmes le temps nécessaire afin de nous restaurer et nous reposer un peu, et pour donner la facilité au comte de Langeron qui partait devant et portait nos lettres au prince Potemkin, de gagner un peu d'avance. Le prince de Ligne m'avait donné une lettre pour le prince Potemkin avec qui il est extrêmement lié depuis le séjour qu'il a fait à l'armée russe. D'ailleurs venant avec le prince Charles, j'é-

*) Après avoir passé à Larga, où s'est donnée, la guerre dernière, la bataille de ce nom gagnée par le maréchal Roumianzow.

tais à peu près sûr d'être bien reçu; sans cela une arrivée aussi brusque aurait pu ne pas avoir un grand succès; mais les motifs que je viens d'énoncer me donnant une pleine confiance, je me remis en route le 21 pour me rendre à Bender où était le quartier-général. Le pays jusqu'à quelques lieues de cette dernière ville est à peu près comme avant Jassy. On passe le Pruth sur un pont de bateaux, et peu après on grimpe une montagne *) couverte de beaux bois, mais d'une raideur et d'une longueur désespérantes pour les voyageurs pressés. Il y a encore quelques habitations et quelque culture jusqu'à sept ou huit lieues de Bender où l'on entre dans des déserts qui s'étendent jusqu'à la mer Noire et au Danube. Ces déserts forment ce qu'on appelle la Bessarabie, jadis habitée par les Tartares nogais, aujourd'hui presque entièrement dépourvue d'habitants et inculte. J'arrivais à Bender le 22, vers les cinq heures après-midi; j'allai descendre chez le comte Roger de Damas assez connu par sa bonne conduite et ses succès dans ce pays. Je ne pourrai jamais assez me louer de lui à tous les égards, mais surtout à cause des conseils qu'il n'a cessé de me donner de la manière la plus franche, la plus amicale, conseils auxquels je dois les avantages et les agréments dont j'ai joui dans ce pays. J'eus en descendant de voiture l'alarme la plus vive: j'apprends par le valet de chambre de Damas que la campagne est finie, et qu'il part à l'instant pour la France. Que l'on juge de notre désespoir, et qu'on imagine la situation la plus pénible où l'on puisse se trouver; on n'aura encore qu'une faible idée de la nôtre. Le comte de Damas survint au milieu de nos tristes réflexions, et confirma encore par son récit et l'inutilité de notre voyage et par conséquent notre désespoir; cependant un rayon d'espérance vint nous tirer de ce découragement. Il nous dit, qu'à l'instant, on venait de l'informer qu'il était possible que l'on fit une tentative sur Ismaël. Cette lueur d'espoir toute faible qu'elle était nous rendit un peu de calme et de courage, et nous nous disposâmes à nous rendre chez le prince Potemkin qui était informé de notre arrivée.

Le prince Potemkin occupait à Bender la maison du pacha. Nous entrâmes à travers un portique et une salle qui était remplie d'officiers de tous grades qui ne sont admis en sa présence qu'à de certaines heures. Nous fûmes introduits sur-le-champ. Dix jours et dix nuits de voyage, une fatigue horrible, un pays désert et inculte, ne m'avaient pas préparé

*) C'est au pied de cette montagne qu'est mort sur la bruyère, où il s'était fait descendre de sa voiture, le prince Potemkin, dont la mort a été aussi extraordinaire que le fut toute son existence.

au spectacle qui frappa mes yeux en entrant dans le salon du prince: un divan d'étoffe d'or sous un superbe baldaquin, cinq femmes charmantes mises avec tout le goût et la recherche possibles; une sixième, vêtue avec toute la magnificence du costume grec, couchée sur des coussins à la manière orientale. Le prince Potemkin assis seul auprès d'elle *). Cinquante officiers de tous grades debout, garnissant le fond de la salle qui était éclairée par un très-grand nombre de bougies. Tel fut le spectacle dont j'aperçus les détails quand mes yeux, éblouis par l'ensemble de ce qui les frappait, me firent peu à peu reconnaître ce qui était autour de moi.

Le prince Potemkin me reçut d'une manière très-distinguée, mais avec une réserve froide et conforme à son caractère qui, malgré sa toute-puissance, est extrêmement timide. Je n'eus pas besoin de me faire violence pour imiter cette réserve, et très-occupé d'observer ce qui m'entourait, je me perdis dans la foule.

Le prince Potemkin, dont le pouvoir, surtout à l'armée, ne connaît point de bornes, est un de ces hommes extraordinaires aussi difficiles à définir que rares à rencontrer, mélange étonnant de grandeur et de faiblesse, de ridicule et de génie. Il prouve cependant par la position où il s'est élevé et où il se maintient, que la somme de ses grandes qualités surpasse de beaucoup celle de ses défauts. Le prince Potemkin possède, tant au moral qu'au physique, beaucoup de cette supériorité qui imprime le respect et captive l'obéissance. Sans avoir jamais voyagé et sans presque jamais lire **), il réunit des connaissances très-étendues dans tous les genres; semblable à l'abeille qui, à l'aide des fleurs dont elle recueille les sucs, compose une substance exquise, il pompe les connaissances des gens qu'il rencontre, et sa mémoire le servant à souhait, il s'approprie sans peine ce que les autres hommes ne se procurent qu'à force de peines et de travaux. Rien de plus piquant que sa conversation lorsque le caprice du moment le porte à se livrer à la société, car il a cela de commun avec presque tous les hommes parvenus au faite des grandeurs d'être esclave de son caprice et de suivre aveuglément l'impression du moment. L'habitude de l'autorité, la certitude de maîtriser tout jusqu'à l'opinion, surtout dans un pays où elle est presque sans force, fait que ce que l'on nomme dans

*) Il était vêtu d'une espèce de pelisse fort large, assez semblable à une robe de chambre; c'est le vêtement qu'il affectionne le plus, et souvent il n'a que celui-là parce qu'alors il peut être quasi nu.

***) On peut dire de lui que s'il ne lit pas les livres au moins il lit les hommes.

un autre pays le respect humain, n'a aucune influence sur sa conduite. Cependant son penchant naturel le portant plus vers le bien que vers le mal, et son âme étant fortement pénétrée de l'amour de la gloire, ce n'est que dans les détails de sa vie privée, ou lorsqu'il est maîtrisé par une passion violente, que l'on peut remarquer des exemples de cette inconséquence. Presque toutes ses actions publiques portent l'empreinte de la noblesse et de la grandeur. Je ne sais si ses talents militaires sont aussi étendus que ses succès à la guerre pouvaient le faire croire *); mais je suis convaincu, que s'il en était besoin, il en déploierait de plus grands que ceux qu'on peut attendre de lui, qui n'a jamais porté les armes que contre un ennemi avec lequel il faut plus de hardiesse que de science. La position, où le prince Potemkin se trouve à l'égard de l'empire russe, surpasse tout ce que l'imagination peut se figurer de plus absolu. Rien n'est impossible à sa puissance, il commande aujourd'hui depuis le mont Caucase jusqu'au Danube et il partage encore avec l'Impératrice le reste du gouvernement de l'empire. Ses richesses sont immenses, et sa sage prévoyance, lui faisant apercevoir de loin des circonstances qui pouvaient lui devenir peu favorables, l'a engagé à se procurer en Pologne un établissement qui pût le mettre à l'abri de tous les événements. Il y a acheté des terres qui lui rapportent de quatre à cinq millions de francs de revenus. Maintenant cette ressource lui est presque inutile puisqu'il prend à sa volonté dans toutes les caisses de l'empire. Son luxe et sa magnificence à l'armée forment un contraste vraiment bizarre avec la stérilité des pays où il fait la guerre. Plusieurs tables nombreuses et magnifiquement servies, une foule de valets de tous étages, des comédiens, des danseurs, un orchestre, tout ce qui peut servir au plaisir d'une capitale accompagne le prince Potemkin au milieu des camps et du tumulte des armes. Rien ne paraît impossible à cet homme extraordinaire, et la crainte de n'être pas cru, peut seule empêcher de rapporter les choses inconcevables en tout genre qu'opère un simple signe de sa volonté. Je pourrai dans la suite de cette narration en citer quelques exemples qui donneront une idée du reste.

Je passai à Bender trois jours pendant lesquels je dînai et soupai habituellement chez le prince Potemkin. Pendant cet espace de temps l'expédition d'Ismaël devint chaque jour de plus en plus vraisemblable. Le prince qui prenait un grand intérêt au prince Charles, et qui commençait

*) Le prince Potemkin est ennemi de la tactique et de la science en fait de militaire; il a inspiré la même opinion à presque toute l'armée, ce qui peut avoir de très-grands inconvénients.

à s'accoutumer à moi, nous promit de nous expédier le plus tôt possible et de nous adresser au général Ribas qui dans la supposition où l'on était alors, devait seul conduire l'expédition. Ce n'était, disait-on encore, qu'une tentative qu'on devait abandonner, si après quelques canonnades les Turcs ne se rendaient pas. Malgré le peu d'intérêt que présentait une expédition de cette nature, surtout achetée par un voyage aussi long, je ne sais quelle satisfaction intérieure et dont je ne pouvais m'expliquer la cause, m'annonçait par l'empressement que j'avais à partir pour l'armée, que nous devions y trouver quelque chose de plus intéressant. Des raisons politiques et peut-être plus que tout, l'envie de ne pas quitter la princesse Dolgorouki, dont il était fort épris, empêchèrent le prince Potemkin de s'y rendre lui-même. Nous fûmes expédiés le 25 au soir et nous partîmes le 26 de grand matin; ne pouvant aller directement à Ismaël dont l'investissement du côté de terre n'était par encore fait, nous fûmes obligés de nous diriger vers l'embouchure du Danube et de passer par Kilia dont les Russes se sont emparés au commencement de novembre. Le pays que l'on parcourt offre peu d'intérêt, c'est un vaste désert où l'on ne trouve aucune trace d'habitation, excepté cependant le château de Tatar-Bunar, ancienne demeure des khans des Tartares qui possédaient ce pays. Les postes ne sont servies que par des cosaques du Don, peuple libre et guerrier qui compose les troupes légères des armées russes, et qui surpassent dans ce genre de service celles de toutes les autres armées de l'Europe. A Tatar-Bunar on quitte la route directe d'Ismaël pour prendre celle de Kilia et l'on se rapproche de la mer Noire que l'on aperçoit distinctement après avoir fait quelques lieues. Nous arrivâmes le 27 au soir chez le lieutenant-général Samoïlow *) qui campait sous Kilia. Il nous reçut avec toute la politesse et toute l'obligeance qu'un général russe ne manque jamais de témoigner à des gens recommandés par le prince Potemkin. Il nous donna à coucher dans une de ses tentes. Je dois dire en passant que rien n'est plus recherché que la manière dont campent les Russes, depuis le soldat jusqu'aux officiers généraux; cette commodité est due à la quantité de chevaux qui sont attachés à chaque régiment même d'infanterie, ce qui donne la facilité de transporter avec soi beaucoup de bagages. Les tentes des soldats sont plus grandes et d'une toile plus forte que les nôtres. Ils y sont plus à leur aise et plus à couvert de l'intempérie des saisons. Il en est

*) Le lieutenant-général Samoïlow est neveu du prince Potemkin, ce qui a fait pleuvoir sur sa tête des grâces de toute espèce: il vient d'être nommé ambassadeur extraordinaire à Constantinople; c'est, du reste, un homme fort médiocre.

de même de celles des officiers subalternes, et quant aux officiers supérieurs, presque tous ont des tentes de feutre avec portes et fenêtres, et on les chauffe comme une chambre, soit avec un poêle, soit avec de l'esprit-de-vin. De plus, pour peu qu'ils fassent de séjour dans un camp, ils ont l'habitude de creuser et de faire des habitations souterraines *) dans lesquelles on pratique des cheminées et qui, à l'humidité près, sont aussi commodes que des maisons.

Le corps du général Samoïlow, consistant en quatre à cinq mille hommes, occupait le même terrain sur lequel il était campé lors du siège de la ville. Ce camp est à quinze cents toises du faubourg que les Turcs avaient brûlé, et ils défendirent le retranchement qui l'environnait dans toute son étendue et qui n'est composé que d'un fossé peu profond avec un assez mauvais parapet. Ce retranchement fut emporté, l'épée à la main, et l'on vit à cette attaque l'exemple d'une de ces terreurs paniques qui ne sont que trop fréquentes dans les attaques de nuit. Les Turcs, qui ne s'attendaient pas à être attaqués, n'avaient pas garni le bord du retranchement, et les Russes arrivés jusqu'au bord du fossé sans avoir essuyé un coup de fusil, auraient pu s'en emparer sans perdre un seul homme; mais les premiers rangs ayant tiré, sans que personne en eût donné l'ordre, toute la colonne commença un feu qu'il n'y eut aucun moyen d'empêcher **) et qui dura jusqu'à ce que toutes les cartouches eurent été épuisées; beaucoup de Russes périrent victimes de leurs propres camarades qui, dans la confusion et l'obscurité tiraient sur leurs compatriotes qu'ils prenaient pour les Turcs. Ceux-ci accoururent aussi au bruit de cette fusillade, et cette nuit aurait été fatale aux armes russes si le feu une fois fini, faute de poudre, on n'était parvenu à rétablir l'ordre et à engager les soldats à attaquer à la baïonnette, moyen infaillible contre les Turcs ***). Leurs retranchements une fois emportés, il ne restait plus qu'à se loger derrière les masures pour commencer une attaque en forme contre le corps

*) On les appelle zemlianka.

**) C'est ce qu'on n'eut pas vu jadis, lorsque les ressorts de la discipline n'étaient pas relâchés comme ils le sont aujourd'hui. La faute est au prince Potemkin qui, pour se faire aimer du soldat, a diminué l'autorité de l'officier et donne toujours tort à celui-ci quand un soldat vient se plaindre. Depuis la mort du prince la discipline se rétablit et dans peu elle se remettra à peu de choses près comme elle était auparavant.

***) Le général de Damas contribua beaucoup au succès de cette attaque, où tout le monde avait perdu la tête, par sa présence d'esprit et son sang-froid.

de la place; mais un malentendu faillit tout perdre une seconde fois. Plusieurs voix s'écrièrent que les portes de la ville étaient ouvertes et que l'on pouvait par là s'en emparer; alors les troupes se précipitèrent hors du faubourg et furent reçues dans l'esplanade qui le séparait de la ville, par un feu de canon à mitraille qui fit périr beaucoup de monde. Trois fois elles furent repoussées, et trois fois, leurrées par le même espoir, elles revinrent à la charge, quoiqu'il n'y eût ni apparence, ni possibilité de succès. Ce fut à cette dernière attaque que le général Miller, qui commandait en chef, fut tué d'un coup de fusil dans la poitrine en venant chercher les troupes qu'il voulait empêcher d'aller inutilement à la boucherie.

Après cette première affaire, on ouvrit la tranchée, on établit deux batteries de brèche, et il ne se passa rien d'extraordinaire jusqu'à la reddition de la place qui eut lieu quatorze jours après. Kilia n'est défendue que par une fortification à l'antique, mais que l'on avait terrassée dans l'intérieur, et qui était précédée d'un fossé large et profond. Deux mille janissaires commandés par un pacha à deux queues y obtinrent tous les honneurs de la guerre et firent grossir la garnison d'Ismaël. Peut-être eût-on mieux fait de stipuler dans la capitulation qu'ils ne se rendraient pas dans cette place, ce qui eût empêché d'avoir à les vaincre une seconde fois. Nous dînâmes à Kilia chez le général Goudowich qui commandait tout le corps qui y était resté. Il nous fit donner des chevaux. Nous passâmes un large bras du Danube, et nous entrâmes dans une île très-grande qui se prolonge jusqu'au delà d'Ismaël; elle est absolument déserte et couverte de roseaux très-élevés qui présentent l'aspect d'une forêt. Nous passâmes la nuit au camp du général-major Arseniew qui, à la tête de trois bataillons, devait établir des batteries sur l'île pour battre la ville de ce côté; son corps était composé de chasseurs, mais au lieu d'avoir de l'artillerie de siège, il n'avait que des pièces de 12. Il était encore à près de trois lieues de l'endroit où il devait construire ces batteries. Le lendemain 29 nous nous y rendîmes en côtoyant le Danube que nous remontions à bord de la flottille du général-major de Ribas; ce fut dans cette course que nous approchâmes davantage de la ville; j'aperçus pour la première fois et très-distinctement à l'aide d'une lunette plusieurs troupes de Turcs très-bien habillés qui garnissaient le haut des remparts; je les observai assez longtemps avec intérêt et la curiosité que devait naturellement m'inspirer un peuple si différent de ceux que j'avais vus jusqu'alors.

La forteresse d'Ismaël est située sur la rive gauche d'un des bras principaux du Danube, à vingt lieues de l'embouchure de ce fleuve dans la mer Noire. Elle est grande, bâtie en amphithéâtre et décorée de trois

mosquées avec leurs minarets; elle présente de la rive opposée un spectacle fort agréable. Cette ville forme un demi-cercle dont le Danube est le diamètre; elle peut avoir deux lieues de circonférence du côté de la terre, et le cours du fleuve, entre ses murs, est à peu près de 800 toises. Elle fut prise durant la dernière guerre; mais ce n'était alors qu'un méchant village défendu seulement par de faibles retranchements. Les Turcs qui depuis ont senti l'importance de cette position et qui ont compris combien il était intéressant pour eux d'avoir sur le Danube une forteresse qui pût servir de place d'armes, soit pour porter la guerre en Moldavie, ou pour servir de retraite à une armée battue, l'ont fait fortifier durant la paix et en ont beaucoup étendu l'enceinte *). Ce fut un ingénieur français, M. Delafitte, qui fut chargé de diriger ces travaux; il dessina un profil très-bien entendu et qui suit avec art les inégalités du terrain.

M. Delafitte fut rappelé avant d'avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage qui ne consiste aujourd'hui que dans un rempart très-élevé, formé d'une terre très-compacte semblable plutôt à du tuf, avec un large et profond fossé. Ce talus de l'escarpe et de la contrescarpe est extrêmement rapide; on voit par là, que les avantages d'un pareil genre de fortifications sont préférables à ceux d'un revêtement en pierre, puisqu'il est impossible d'y faire brèche. M. Delafitte se proposait de fraiser et palissader ce rempart à la manière européenne, mais l'ingénieur turc qui lui succéda et qui n'était qu'un *bostangi bachi* ou chef des jardiniers du sérail, n'ayant aucune idée des fortifications et trouvant de très-grands magasins de palissades, ne crut pouvoir mieux faire que de les planter au milieu du parapet au lieu de les incliner sur le bord extérieur, ce qui aurait rendu l'escalade presque impossible. On peut attribuer le succès de l'entreprise à cette ignorance du constructeur musulman, comme on le verra par le récit de l'assaut.

Du côté du Danube, il n'y avait, à notre arrivée devant la place, d'autre défense que quelques batteries en petit nombre, et l'entrée du fleuve était flanquée par une très-grande redoute en forme de bastion. Cette redoute, bâtie en granit, prenait des revers sur le cours du Danube et en défendait le passage; elle tenait au corps de la place, duquel cependant elle était séparée, étant presque entièrement fermée à la gorge. A l'autre extrémité, un cavalier fort élevé, mais non revêtu servait au même usage. L'intervalle entre ces deux ouvrages qui, comme je l'ai dit plus haut, est

*) Ils l'appellent dans leur langue la forteresse de la grande armée.

de près de 800 toises, était, comme on le voit, fort mal défendu *); les Turcs qui ne s'attendaient point à voir une flottille russe dans le Danube, avaient regardé ce fleuve comme un rempart plus que suffisant, mais pendant le siège, ils travaillèrent avec un zèle infatigable et construisirent de l'un à l'autre de ces deux points une ligne de communication qui, flanquée de quatre-vingt-dix pièces de canon en batterie, rendit l'abordage extrêmement difficile. Il résulta de là, que si l'on eût donné l'assaut le jour de l'arrivée des troupes devant la ville, on eût éprouvé moins de résistance, et on eût perdu moins de monde qu'au bout de 24 jours de siège **). Cette description m'a paru nécessaire pour l'intelligence des opérations. Je passerai maintenant au journal du siège. J'ai dit déjà que l'entreprise que l'on formait sur Ismaël n'était qu'une tentative; on ne pouvait avoir l'idée de faire un siège en forme dans une saison où tant d'obstacles imprévus pouvaient arrêter la marche des opérations. On n'avait pas même d'artillerie de siège, et la difficulté d'avoir des espions parmi les Turcs laissait dans une ignorance entière sur le nombre de la garnison. Les présomptions s'étendaient depuis quinze jusqu'à quarante mille hommes. Il y avait d'ailleurs peu d'intelligence entre les chefs qui étaient indépendants chacun dans sa partie. Le général Ribas, commandant la flottille, n'avait point d'ordre à recevoir du général qui commanda les troupes de terre jusqu'à l'arrivée du comte Souvorow. Tel était l'état des choses lorsque nous arrivâmes à bord de la flottille. Nous fûmes reçus par le général Ribas qui, comme je l'ai dit, commandait les forces navales de l'Impératrice dans le Danube. Cette flottille, consistant en bâtiments qui ne sont connus que dans ces parages, était composée de près de cent vingt voiles; les plus gros bâtiments portaient 16 canons. Ils sont connus sous le nom de brigantins.

Ce qui faisait la force de cette flotte, est ce qu'on appelle des lançons; ce sont des bâtiments à voiles et à rames qui réunissent à l'avantage de tirer fort peu d'eau, celui de porter des canons d'un très-gros calibre et des obus de 120 livres de balles qui jettent des boulets et des bombes inflammables ***). Le reste de la flotte consiste en une infinité de bâtiments légers, comme prames, chaloupes, canonnières, doubles chaloupes etc. Environ quatre mille hommes étaient embarqués sur cette flottille, qui sortie des ports de Crimée, avait forcé l'embouchure du Danube, défen-

*) On pouvait pourtant regarder comme une défense les 35 ou 40 bâtiments turcs qui bordaient le rivage.

**) C'était l'avis du général Ribas, comme on le verra bientôt.

***) En allemand Hundkugel, mot que les Russes ont adopté.

due par plusieurs batteries dont elle s'était emparée; et chassant devant elle les bâtiments turcs qui n'avaient fait qu'une faible résistance, elle s'était avancée jusqu'à quinze cents toises de la ville, position où elle se trouvait à notre arrivée. Une partie de cette flotte, remontée par un autre bras et ayant fait le tour de l'île, occupait la partie inférieure du Danube située au-dessous de la ville; celle-ci était composée de bâtiments montés par des cosaques zaporogues *), espèce d'hommes dont l'existence singulière n'a de ressemblance avec aucun autre peuple. C'est une association d'un grand nombre d'individus de différentes nations, Russes, Polonais, cosaques du Don, Turcs qui se réunissent pour vivre en commun en observant certaines règles, et se soumettant à des chefs qu'ils se sont choisis.

Ils n'ont point de femmes, ni d'habitation permanente: ils vivent dans les roseaux sur les bords de la mer Noire, et subsistent de rapines et de piraterie.

L'impératrice a essayé de leur donner des terres et d'en faire des sujets utiles, mais jusqu'à présent ces établissements n'ont pas prospéré. Ces hommes, d'après le genre de vie qu'ils mènent et qui n'est pas propre à adoucir leurs mœurs, se livrent dès qu'ils en trouvent l'occasion à tous les excès de la cruauté et de la barbarie la plus féroce. Ce genre de prouesse est le seul par lequel ils se soient illustrés et leur courage contre des ennemis qui se défendent ne répond point à leur ardeur à poursuivre ceux qui fuient. Il faut bien se garder de confondre ces barbares qui usurpent le nom de cosaques avec les véritables cosaques du Don, dont j'ai parlé plus haut, et qui sont aussi utiles à l'armée qu'ils préservent de toute surprise, par leur vigilance, que redoutables à l'ennemi par leur intrépidité.

A notre arrivée à bord de la flottille, nous fûmes témoins d'un petit engagement entre une division de lançons et deux petits bâtiments aux ordres du lieutenant-colonel de Ribas, frère du général, et les vaisseaux turcs qui s'étaient avancés pour les attaquer. Ces derniers après un feu assez vif, furent obligés de se retirer avec perte sous le canon de la place. Le 30, toute la flottille s'avança à la distance d'à peu près 900 toises de la ville et s'y stationna. Les Turcs firent toute la journée un feu assez vif, mais sans effet; ce fut alors que les troupes de terre s'approchèrent de la forteresse. Elles formèrent dès lors deux corps très-distincts: l'un, aux ordres des généraux Goudowich et Paul Potemkin, était composé des troupes qui étaient dans Kilia, et vint camper à une bonne lieue de la

*) On les appelle aussi zaporoviens, mais moins communément.

ville; l'autre, aux ordres du général-major Koutousow, resta encore à la distance de près de quatre lieues. Il vint un troisième corps aux ordres du général Samoïlow formé des troupes qui campaient sous Kilia; il occupa l'espace qui séparait les deux premiers. Ces différents corps se rapprochèrent successivement, mais l'investissement ne fut jamais bien exact, et cet inconvénient eût pu être funeste avec un ennemi plus entreprenant que les Turcs, surtout vu la très-nombreuse garnison qui était dans la place. Toutes ces troupes formaient un total de près de vingt mille hommes, outre 7 à 8 mille cosaques réguliers qu'on ne compte presque jamais dans les armées russes. Ils y sont cependant au moins aussi utiles que les troupes réglées, et ils réunissent à leurs autres avantages, celui de ne presque rien coûter à l'état, puisque pour 40 roubles qu'on leur donne chaque année, ils s'équipent eux et leur cheval qu'ils entretiennent de même sans frais. On voit qu'il est difficile d'avoir de la cavalerie moins chère. Il est vrai que leur habillement n'est ni riche, ni élégant: une espèce d'habit assez semblable aux vêtements polonais, une culotte très-large et une paire de bottes, composent avec un bonnet rond de fourrure presque toute leur garde-robe. Leurs armes consistent en une paire de pistolets qu'ils portent dans leur ceinture, un sabre et une lance de douze pieds de long. Ils ont la tête rasée, à l'exception d'une tresse de cheveux qui part du sommet de la tête et qui descend souvent jusqu'à la chute des reins. Leurs chefs portent la barbe à la manière des Turcs, ils montent des chevaux d'une très-petite taille, mais pleins de nerf et de vigueur et avec lesquels ils font des courses prodigieuses. Ces hommes vraiment curieux à observer sont doués d'une intelligence extraordinaire. Sans avoir aucune connaissance de la boussole, ni du méridien, ni d'aucune partie de l'astronomie, ils trouvent leur chemin dans les déserts par la simple observation des étoiles, et avec ce seul secours, ils ne s'égarèrent presque jamais. Avec de pareilles troupes légères, il est impossible qu'une armée soit jamais surprise. Dans la guerre de campagne ils occupent toujours un grand espace en avant de l'armée, et leurs postes se soutiennent toujours par échelons pour pouvoir donner et recevoir des nouvelles. Dans la guerre de siège, ils ne sont pas moins utiles pour n'être jamais surpris par la sortie de l'ennemi. Ils n'ont besoin, ni du mot d'ordre ni de la parole, et une manière de siffler qui n'est qu'à eux leur suffit pour se reconnaître. Mais le genre de guerre dans lequel ils excellent, c'est lorsqu'il s'agit de brûler, ou de dévaster un pays soit pour nuire à l'ennemi, soit pour l'empêcher de subsister. La Prusse se souvient encore des maux que les cosaques lui firent dans la guerre de sept ans, et les

autres troupes légères, même les Hongrois, n'approchent pas de la perfection des cosaques, même pris individuellement dans l'art de ruiner et de détruire *).

Le 30 au soir fut le jour destiné à la construction des batteries de l'île qui devaient foudroyer la place et qui ne pouvaient manquer de lui faire beaucoup de mal, puisque cette ville étant bâtie en amphithéâtre, presque aucun coup ne pouvait être perdu. On se flattait que cette canonnade, soutenue de celle des bâtiments de la flottille, inspirerait aux Turcs assez de terreur pour les engager à se rendre. On avait encore pour but de tâcher de détruire les bâtiments turcs qui, au nombre de vingt-cinq à trente lançons, garnissaient le rivage et lui servaient de défense. On commanda cinq cents hommes destinés à la construction de la batterie, six cents autres devaient soutenir les travailleurs en cas de descente de la part des Turcs. Le tout était commandé par le brigadier Markow, et la réserve était aux ordres du comte de Damas. A la droite où commandait le général-major Arseniew, on prit les mêmes mesures pour la construction d'une batterie semblable **). A la nuit tombante, nous nous mîmes en marche pour le terrain qui avait été reconnu précédemment; il était à près de cent cinquante toises du bastion de pierre dont j'ai parlé. L'ouvrage commença avec un peu de confusion, les travailleurs ignoraient ce qu'ils avaient à faire, et il y eut de la lenteur dans l'exécution; ce qui me frappa surtout, fut que, malgré la défense expresse, tout le monde parlait, criait, et le bruit que nous faisons ne pouvait manquer d'être entendu par les Turcs qui cependant laissèrent achever l'ouvrage sans tirer un coup de canon. Cette négligence provient, à ce qu'il me semble, du profond mépris que les Russes ont toujours eu pour les Turcs. Ils regarderaient comme indigne d'eux de prendre contre les Turcs les précautions que la prudence ordonne à la guerre, et ce sentiment de leur supériorité aussi répandu parmi les officiers que parmi les soldats, est la cause de la perte inutile de bien des hommes qu'un peu plus de précaution et de prudence épargnerait à l'état. Les officiers qui conduisaient la construction de cette batterie, n'étaient pas des ingénieurs, quoi-

*) Il y a pourtant un grand inconvénient à ces dévastations: c'est qu'elles empêchent l'armée de subsister dans le pays où elle fait la guerre. Cette raison seule a empêché les armées russes de prendre jamais leur quartier d'hiver en Prusse; bien qu'ils s'avançassent jusqu'aux portes de Berlin, ils étaient obligés de retourner en Livonie.

***) Je ne parle pas d'une troisième que l'on construisit à l'embouchure de la petite rivière, et qui était si ridiculement loin qu'elle ne pouvait avoir aucun effet, et qu'on l'abandonna.

qu'il y en eût à l'armée, on ne les employa pas, je ne sais pourquoi, c'était les officiers des différents corps qui, ayant servi dans l'artillerie, devaient avoir des connaissances suffisantes; mais l'impatience du brigadier Markow qui commandait en chef, et qui aussi imbu qu'un autre des préjugés de sa nation, croyait qu'un ouvrage quelconque serait assez bon contre les Turcs, ne leur permit pas de donner à leur ouvrage toute la perfection dont il eût été susceptible. Vers les trois heures du matin, l'on trouva la batterie assez avancée pour y amener les canons *): c'étaient des pièces de 48 tirées des vaisseaux et montées sur des affûts marins. On les connaît en Russie sous le nom de licorne. Elles ne sont pas destinées à tirer de but en blanc, car étant fort courtes, on ne peut s'en servir que par élévation. On voit que cette artillerie ne pouvait pas battre en brèche avec succès une énorme redoute très-solidement construite en granit. D'ailleurs l'éloignement de cent cinquante toises, était déjà considérable, et comme on négligea de garnir la batterie de plates-formes on ne pouvait pas se flatter de tirer avec une certaine justesse; mais on comptait plus sur la terreur que devait inspirer aux Turcs la destruction et l'incendie de leurs habitations, que sur le dommage que cette artillerie pouvait causer aux fortifications. La batterie étant ainsi achevée, on attendit le moment où devait s'ouvrir la canonnade; c'était à la pointe du jour que la flottille devait s'approcher de la ville, et que l'artillerie de terre aussi bien que celle des vaisseaux devaient commencer à la foudroyer. Vers les six heures, on lança deux brûlots qui étaient destinés à incendier les vaisseaux turcs; mais soit qu'ils fussent lancés de trop loin, ou par quelqu'autre raison, ils brûlèrent tout seuls et ne communiquèrent le feu à aucun autre bâtiment. Vers les sept heures, toute la flottille s'avança, et une demi-heure après la canonnade commença. La division de la flottille qui composait l'avant-garde, se laissant aller au courant du fleuve, vint se placer avec une bravoure héroïque entre nos batteries et la ville, et se maintint sous un feu épouvantable de mitraille et de mousqueterie six heures entières dans cette effroyable position **).

*) Au total, cette batterie était aussi mal construite que possible; le parapet n'était par assez élevé, et les embrasures étaient surtout d'une largeur à y faire passer un chariot, mais tout cela est dit-on assez bon contre des Turcs, et avec ce charmant principe on vous fait tuer deux ou trois mille hommes de plus qu'il ne faut comme à Otchakow et à Ismaël.

***) L'avant-garde de la flottille avait été confiée au prince Charles de Ligne qui montra dans cette affaire, où il courut les plus grands dangers, autant de présence d'esprit que de valeur.

Le feu des Turcs fut servi avec une très-grande activité, et à une si petite distance les vaisseaux souffrirent beaucoup. L'un d'eux sauta à nos yeux, spectacle effrayant et terrible, image la plus épouvantable de la mort et de la destruction. Un autre lançon emporté par les courants, dériva sur le bord turc et fut pris à nos yeux avec l'équipage composé de 50 à 60 hommes. Les batteries de terre eurent aussi à souffrir, car très-imparfaitement construites, elle n'offraient que très-peu d'abri contre l'artillerie de l'ennemi. Les embrasures étaient prodigieusement larges, et le terrain n'étant pas intérieurement suffisamment creusé pour peu qu'on se reculât on était vu de la place jusqu'à la boucle du soulier. Les Turcs firent aussi une grande perte: plusieurs de leurs vaisseaux furent consumés, d'autres coulés à fond, et nous sûmes depuis qu'ils avaient perdu beaucoup d'hommes. De notre côté, il y eut quatre à cinq cents hommes tués ou blessés, perte considérable vu le petit nombre de combattants qui agirent dans cette journée.

Vers une heure, on donna à la flottille le signal de la retraite, et c'est alors que ceux des bâtiments les plus avancés eurent beaucoup à souffrir en repassant sous les batteries de la place *).

Les Turcs, dont le feu avait été un peu éteint par le nôtre, reprirent courage et recommencèrent à foudroyer ces malheureux bâtiments qu'ils passaient en revue, pour ainsi dire, et qui perdirent beaucoup de monde. L'ardeur s'emparant tout à coup de leurs esprits, un certain nombre des plus braves, s'embarqua dans des chaloupes, et vint faire une descente à notre bord. Alors le comte de Damas reçut ordre de sortir de la batterie à la tête de deux cents hommes pour repousser le petit nombre de Turcs qui ne fit pas de résistance. A peine fûmes-nous sortis de la batterie, que nous servîmes de point de mire à toute l'artillerie de la place. Le comte de Damas fit disperser ses gens, ce qui évita une grande perte. Je ne fus point content des soldats russes dans cette occasion. Nous eûmes de la peine à les faire avancer; à chaque instant ils se couchaient par terre, et souvent on était obligé d'en venir aux coups pour les faire relever. Il est vrai

*) Je ne dois pas omettre de dire qu'une division de la flottille montée par des cosaques zaporogues, laquelle était au-dessous de la ville, voulant se réunir au reste de la flotte, traversa tout l'espace embrassé par les fortifications de la place dans la longueur de 800 toises, sans s'embarrasser de la pluie de feu qu'ils recevaient de toutes parts; dans cette course incroyable environ 150 mirent pied à terre pour piller les maisons les plus voisines du rivage. Il est vrai que cette témérité ne leur réussit pas, car ils y furent presque tous tués ainsi qu'ils auraient dû s'y attendre.

que nous étions sous une pluie de balles et de boulets qui labouraient la terre autour de nous. Les Turcs ne nous attendirent pas, et malgré notre contenance peu imposante, ils se rembarquèrent promptement. Nous fûmes accompagnés à notre retour dans la batterie par le même feu qui nous avait salués à notre sortie, et nos gens prouvaient par leurs génuflexions fréquentes qu'ils ne s'y accoutumaient pas. Je puis d'autant plus dire la vérité sur ces hommes, que le régiment dont ils étaient, se couvrit de gloire à l'assaut qui fut un peu plus long et plus chaud que cette petite affaire. Cette journée qui au total fut assez vive, fut mon premier pas dans la carrière des armes. Je m'examinai très-soigneusement pendant tout le temps que dura le feu, et je me trouvai dans des dispositions conformes au dessein où j'étais avant, et où je me trouvai confirmé de suivre la carrière militaire.

Après cette première tentative dont le succès, comme on le voit par le récit de cette action, fut au moins douteux *), le général Ribas qui voyait que ce ne serait pas par des canonnades que l'on déciderait les Turcs à se rendre, conçut le projet de faire incontinent donner l'assaut, et d'emporter la place de vive force; mais comme il n'avait pas sous ses ordres un nombre de troupes suffisant pour une action qui devait être aussi vive, il communiqua son dessein aux généraux Goudowich et Paul Potemkin, en leur demandant de lui donner une partie de leurs forces et de l'appuyer par une diversion du côté de terre. Ceux-ci, effrayés du danger d'une entreprise aussi décisive, jaloux peut-être de la gloire qu'en retirerait le général Ribas, et prétextant l'impossibilité d'en espérer le succès, s'y refusèrent opiniâtement. Il eut beau leur représenter la facilité que donnait la flottille pour transporter à terre un grand nombre de troupes du côté qui offrait moins de résistance, l'inconvénient qu'il pouvait y avoir à laisser aux Turcs le temps de fortifier les endroits qui ne l'étaient pas encore, les généraux ne se rendirent point à ces raisons, et il fut décidé, qu'après avoir sommé les Turcs de se rendre, formalité dont on ne pouvait pas attendre un grand succès, ou construirait encore quelques batteries pour seconder l'effet des premières, et l'on verrait si cette augmentation de feu contre la place, déciderait les Turcs à céder. En conséquence de cette résolution qui ne nous promettait pas une grande activité, on commença la nuit du premier au second jour une troisième batterie qui plus rapprochée du bord du Danube, devait faire plus d'effet sur les

*) Nous fûmes fort surpris d'apprendre peu de temps après, que ce combat était une victoire: ce fut un miracle dû au rédacteur des relations,

maisons et les bâtiments. On en construisit plusieurs autres les nuits suivantes, et le 12 septembre il y avait plus de 80 pièces de canon en batterie sur le bord du Danube. Tous les jours intermédiaires entre ces deux époques se passèrent en canonnades plus ou moins vives, soit des batteries, soit des vaisseaux qui s'approchaient de la ville et y jetaient des bombes. Les Turcs de leur côté ne restaient pas oisifs: ils travaillèrent sans relâche à fortifier le bord du fleuve par des retranchements et des batteries. Leur feu toujours servi avec activité, et leurs canonniers, *) dont je ne sais pourquoi on est accoutumé à ne pas faire grand cas, égalaient ou surpassaient même en habileté les nôtres; ils excellaient surtout dans le jet des bombes, art qui suppose plus d'intelligence qu'on ne leur accorde ordinairement.

Nous passâmes tout ce temps, depuis le 30 au soir jusqu'au 12, dans la batterie du brigadier Markow, à laquelle nous avons été attachés dès le commencement. Les troupes qui la gardaient ne furent point relevées pendant un si long espace de temps, et je dois dire à la louange des soldats russes, qu'ils supportent avec un courage et une patience admirables les fatigues auxquelles d'autres nations ne pourraient pas s'accoutumer. Malgré les inconvénients d'un séjour aussi long dans un lieu, où, exposés à toutes les intempéries de la saison qui était assez rigoureuse, ils devaient encore travailler toutes les nuits, soit à réparer les batteries, soit à agrandir les communications, où ils avaient à peine quelques instants de repos et de sommeil sur une terre humide et froide, non-seulement, il ne leur échappa aucun murmure, mais même ils ne perdirent pas un instant cette gaieté qui les caractérise **).

La nourriture, dont ils se contentaient au milieu de tant de fatigues, ne paraîtrait pas non plus suffisante à d'autres soldats pour les en dédommager. De la farine de gruau bouillie dans l'eau ***)) avec un peu de sel, sans pain, ni viande, ni légumes, telle est la nourriture habituelle du soldat, et ce qu'il a de remarquable, c'est que vivant d'une manière qui paraît au premier coup d'œil aussi peu substantielle, ils soient au moins aussi

*) Il est inouï qu'avec d'aussi mauvais moyens, ils puissent tirer aussi juste; leurs affûts sont détestables, les roues en sont fort basses et pleines et tout cela est d'une telle pesanteur qu'il est presque impossible de changer jamais la direction.

**)) Il n'y a point en Europe de soldats aussi constamment gais que le soldat russe. Il n'est pas rare de le voir chanter 5 ou 6 heures de suite sans la moindre interruption.

***)) Ils l'appellent du kascha.

forts et aussi vigoureux que le soldat autrichien, celui de toute l'Europe, qui sans contredit est le mieux nourri. Cette sobriété n'est pas une des qualités les moins précieuses des Russes, et ce n'est pas à tort, qu'en réunissant à celle-là la bravoure et l'obéissance qu'ils possèdent à un degré non moins éminent, on peut le regarder comme le meilleur soldat de l'Europe. Un peu plus de choix dans les officiers subalternes et des grandes connaissances de la guerre dans les généraux, moins de passe-droits et d'arbitraire dans l'avancement, élèveraient cette armée bien au-dessus de celles qui ont acquis le plus de réputation dans ces derniers temps *). L'un des grands reproches que l'on peut faire à l'armée russe c'est le peu de soin que l'on prend en général des hommes, négligence aussi barbare qu'impolitique dans un pays dont la population est aussi faible par rapport à sa grande étendue. Presque tout ce qui est blessé peut être regardé comme mort par le défaut de chirurgiens et des remèdes, et les malades ne sont pas traités d'une manière plus satisfaisante pour l'humanité; et que l'on n'attribue pas ce fâcheux inconvénient à la stérilité et à l'éloignement des pays où l'on fait la guerre, puisque la quantité de chevaux qui, comme je l'ai dit, accompagne les troupes russes, donnerait les facilités d'avoir des hôpitaux ambulants et de transporter les malades, et qu'avec un peu de soin il serait facile de se procurer des bons chirurgiens **) qui, si cette partie était encouragée, ne tarderaient pas à former des élèves; mais le peu de prix que l'on attache à la vie des hommes, et l'insouciance totale qu'inspire la certitude de trouver facilement, par le moyen de la conscription militaire, des hommes qui remplacent ceux qui périssent, fait négliger tous les moyens qu'on emploie dans les pays plus éclairés, pour conserver à l'état des sujets précieux et qui ne sont pas si faciles à remplacer là, où l'obéissance est moins aveugle et le joug moins appesanti. On frémit en pensant à l'horrible consommation d'hommes qui se fait inutilement dans cette armée et l'humanité a souvent à souffrir du

*) L'on peut dire aussi que la cavalerie est tout à fait nulle; cela vient de ce que chaque colonel regarde son régiment comme une terre dont il veut tirer le plus d'argent possible, sans s'occuper de l'état où sera sa troupe, ni même du complet en chevaux dont il met la nourriture dans sa poche; cet abus est peut-être le plus difficile à déraciner car le général ou le ministre qui voudrait l'entreprendre serait infailliblement culbuté par M. M. les colonels de cavalerie qui sont pour la plupart des gens puissants à la cour.

**) Il y a toujours deux chirurgiens français, M. M. Mussot et Laudzemann qui sont des gens de premier mérite.

spectacle de maux qu'il serait facile de prévenir, et qui font périr plus d'hommes que le fer de l'ennemi *)).

Le séjour que nous fîmes dans cette batterie ne fut, comme on peut le croire, ni agréable ni commode; cependant malgré les inconvénients multipliés d'un genre de vie aussi bizarre, tout ce qui m'environnait était si nouveau pour moi, que ce temps ne me parut pas très-fâcheux à passer. Tout est comparaison dans la vie de l'homme, et il n'est aucun genre de vie auquel avec un peu de courage il ne se plie facilement. Nous n'avions point de lit, mais nous dormions par terre, et un manteau remplaçait facilement le meilleur matelas. Le dîner qu'on nous apportait du vaisseau, tout mauvais qu'il était, était accueilli avec une joie universelle, et le moment de son arrivée, était sans contredit le plus agréable de la journée.

Quoique nous fussions éloignés à peu près de cent cinquante toises de la ville, nous distinguions parfaitement tout ce qui se passait et sur les remparts et sur la rive qui nous était opposée. Les différents mouvements des Turcs, leurs occupations, leur travaux, rien ne nous échappait. Sur les deux portes situées du côté de la ville qui regardait le camp, il y avait des kiosques assez semblables à ceux que l'on construit dans les jardins anglais. C'est là, qu'assis sur des carreaux, les pachas et autres principaux officiers de la garnison passaient la plus grande partie de la journée à fumer en considérant la position des troupes et celle de la flottille. Rien n'était capable de les déranger dans cette importante occupation, et leur courage, ou plutôt leur impassibilité, était tel, que pendant les plus vives canonnades, nous les voyions rester constamment dans ce poste, où sans la moindre utilité, ils étaient exposés aux plus grands dangers. Le sultan de la famille impériale, qui était dans la place avec ses six enfants, se faisait remarquer par son intrépidité et par l'ardeur qu'il montrait à encou-

*) Il existe encore une grande cause de destruction dans l'armée russe: c'est le peu de soin que l'on apporte au transport des recrues; il en faudrait beaucoup plus qu'ailleurs dans un empire aussi immense; mais cette partie est entièrement négligée. Les recrues fournies par les seigneurs sont réunies dans chaque gouvernement dans un endroit indiqué, et livrées à la rapacité d'officiers subalternes, qui, considérant cette commission comme un moyen de fortune, cherchent à gagner par tous les moyens possibles. Pour y parvenir, ils diminuent les rations, harassent leurs hommes par des marches doubles etc... d'autres, et ce sont les plus humains, souffrent que le recrue, moyennant une petite rétribution, retourne dans son village, et le font passer pour mort. Il résulte de tout cela qu'il n'arrive pas à l'armée le quart des hommes qui ont été levés dans le pays. C'est à cela seul qu'il faut attribuer la très-grande consommation d'hommes dans les armées russes, qui n'ont d'ailleurs beaucoup souffert, ni par les maladies, ni par le feu de l'ennemi.

rager les assiégés. Lorsque par la vivacité de notre feu, il arrivait que les Turcs fuyaient des batteries placées vis-à-vis des nôtres, on le voyait arriver à cheval, et sans s'occuper des coups de canon, qui labouraient le rivage de tous côtés, il ranimait ses gens, et caracolant sur la plage, il ramenait de gré ou de force les Turcs dans les batteries. Ce prince d'une présence d'esprit et d'un courage héroïque, eut une fin malheureuse comme nous le verrons plus loin. Cependant les succès que nous obtenions par la vivacité de notre feu et la multitude de nos batteries, étaient de peu de conséquence. Plusieurs fois, à la vérité, le feu prit dans différentes parties de la ville, mais il était presque aussitôt éteint, et les Turcs ayant eu le soin de creuser sur les remparts des demeures souterraines, où ils étaient à l'abri des bombes et des boulets, le dommage qu'essuyaient leurs habitations leur était presque indifférent, se fiant dans leur nombre et dans la bonté de leur forteresse, ils regardaient nos travaux avec mépris, et souvent ils venaient en grand nombre sur le rivage et nous défiaient avec leurs sabres qu'ils agitaient en mille manières comme pour nous appeler au combat. Il est cependant à remarquer, que malgré ces fanfaronnades et leur nombreuse garnison, ils n'osèrent tenter ni sortie du côté de terre, ni descente du nôtre *). Ce qui prouve qu'ils n'avaient pas grande envie d'en venir à une affaire sérieuse. Le général Ribas, homme ambitieux et entreprenant, las de toutes ces lenteurs et ennuyé du peu de progrès que nous faisons tenta une seconde fois de déterminer les généraux de terre à une attaque de vive force. Il leur représenta les mêmes raisons qu'il leur avait déjà données, mais il n'eut pas plus de succès cette fois que la première; soit crainte personnelle, soit appréhension de trop se compromettre ils ne voulurent jamais acquiescer à sa demande, et tout ce qu'il put obtenir d'eux fut, qu'ils feraient avec leurs troupes le simulacre d'une tentative, et qu'ils s'approcheraient de la place avec l'air de vouloir donner l'assaut; pendant ce temps, une plus grande quantité de vaisseaux qu'à l'ordinaire devait s'avancer et canonner plus vivement la place. Les batteries de terre devaient aussi redoubler leur feu. Si cette nouvelle tentative ne décidait pas les Turcs à se rendre, on était déterminé à abandonner l'expédition. Les troupes de terre devaient rentrer dans leurs quartiers, et la flottille, rembarquant ses troupes et ses canons, devait remonter le Danube vers Galatz. Le général Souvorow, campé à Burlat peu éloigné de Galatz, n'attendait que l'arrivée du

*) Excepté celle dont j'ai parlé, et une autre qu'ils firent deux jours après au nombre de 4 à 5 cents vers la batterie du général Arseniew, qui les repoussa et perdit peu de monde.

général Ribas pour attaquer Brahilow, ville turque très-bien fortifiée, située à une très-petite distance du Danube; tel était le projet ultérieur des généraux; en conséquence, le 11 au matin, le feu recommença de toutes les batteries avec une vivacité extrême; une quantité considérable de chaloupes canonnières et de lançons s'avança à une très-petite distance de la ville qui de ce côté fut foudroyée avec la même vigueur. Les troupes de terre firent aussi le mouvement qui avait été projeté. Cette effroyable canonnade, où près de deux cents pièces de canon, y compris ceux des vaisseaux, tirèrent continuellement sur la ville, ne fut interrompue que pendant quelques heures de la nuit, et dura avec la même vivacité jusqu'au 12 au soir *). Les Turcs répondirent vivement, cependant dans l'après-midi du 12, plusieurs de leurs batteries furent abandonnées et une partie de leur feu éteint. Ils étaient cependant bien loin de songer à se rendre; le pavillon rouge flottait toujours sur la ville, et cette flamme chez eux ne s'arbore que lorsqu'ils sont décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Tous leurs remparts étaient garnis d'une immense quantité de petits drapeaux de toutes couleurs.

Chacun de ces drapeaux appartient à une compagnie **), et ils les avaient plantés dans l'espoir d'intimider en présentant à nos yeux les signes indicatifs de leur grand nombre. Ils y réussirent en effet, et d'après le projet formé, on commença à rembarquer les canons dans la nuit du 12 au 13; les troupes s'éloignèrent et les Turcs manifestèrent leur allégresse et par des cris de joie et par de nouvelles fanfaronnades. Nous avons eu le temps pendant notre séjour dans la batterie de nous accoutumer à leur façon bruyante d'exprimer leurs différentes affections chaque soir à l'heure de la prière qui se fait toujours au coucher du soleil. Des cris universels partaient des différentes parties de leur ville, et continuaient pendant l'espace d'une demi-heure. Une multitude de chiens, animaux qui abondent dans toutes les villes turques, joignaient leurs hurlements à ceux de leurs maîtres, et les prolongeaient bien avant dans la nuit ***). A chaque petit événement, soit qu'il fût agréable ou malheureux, ils exprimaient par les mêmes accents et les mêmes cris, ou leur allégresse, ou leur douleur. Le mot *Allah*, qui signifie Dieu, est celui qu'ils répètent le plus souvent, soit dans

*) Ce fut ce jour que le dernier coup de canon tiré par les Turcs tua dans la batterie de Markow, où nous étions, le comte Dubois-Milon, volontaire français, qui eut le visage emporté et ne mourut que 8 jours après dans des douleurs horribles.

**) Qu'ils appellent baïrak, et le commandant baïraktar.

***) La multiplication des chiens provient chez les Turcs d'un principe de religion qui fait qu'ils ne les détruisent jamais.

leurs prières soit dans leurs cris de combat, aussi bien que dans ceux de joie et de douleur. Ils y mêlent aussi une multitude d'injures et d'expression de mépris contre les infidèles. Toute la nuit et la plus grande partie de la journée qui suivit notre rembarquement ils nous importunèrent par ces bruyants éclats et par les cris continuels dont ils ne cessèrent de faire retentir tous les environs. L'impatience et l'ennui qu'ils nous causaient étaient encore augmentés par le déplaisir que nous ressentions tous du mauvais succès de cette expédition et ceux-mêmes qui intérieurement n'étaient pas très-affligés de se voir débarrassés de l'inquiétude que répand l'idée d'un assaut parmi les gens peu déterminés, sûrs maintenant d'en être quittes, se répandaient plus que les autres en plaintes et en doléances, et ils ne pouvaient assez exprimer les regrets qu'ils avaient de manquer une si belle occasion d'acquérir de la gloire.

Je m'étais rembarqué comme les autres dans la journée du 12; tout était disposé pour notre départ, et déjà une partie de la flottille avait mis à la voile dirigeant sa route vers Galatz. Le vaisseau, que montait le général Ribas et sur lequel nous étions aussi, avait déjà une partie de ses voiles dehors lorsque l'on annonça qu'un officier, dépêché par le prince Potemkin en toute diligence, arrivait à l'instant même. Le général Ribas, qui avait secrètement envoyé un courrier au prince pour lui porter le détail du projet qu'il avait conçu d'emporter la ville de vive force, attendait avec impatience le retour de ce courrier qu'il espérait devoir lui en apporter l'ordre; en effet le prince Potemkin approuvait implicitement les vues du général Ribas, et comptant sur le bonheur qui avait toujours accompagné ses armes, il ordonnait non d'attaquer, mais de prendre la place. Cet ordre extraordinaire peint mieux que tout le caractère du prince Potemkin. Le général Ribas ne put contenir la joie que lui causa cette nouvelle; il nous la communiqua aussitôt, en même temps qu'il donna l'ordre à la partie de la flottille qui montait le Danube, de rétrograder et au reste de ne faire aucun mouvement. Il nous apprit aussi que le même ordre devait avoir été envoyé aux généraux de terre, qui par conséquent allaient se rapprocher, et que le prince Potemkin écrivait au comte Souvorow, de venir prendre aussitôt le commandement général de toutes les forces russes rassemblées sous la forteresse d'Ismaël *). Plusieurs raisons contribuaient à la joie que ressentait le général Ribas de ces différentes nouvelles. L'idée de servir avec un homme aussi entreprenant et aussi constamment heureux que l'avait toujours été le général

*) Le même ordre apportait au général Goudowich le commandement des forces russes dans le Kouban.

Souvorow, la réflexion qu'il ne pouvait manquer de faire qu'ayant un commandement aussi distinct, une grande partie de l'honneur du succès de l'expédition devait nécessairement retomber sur lui, qui, comme je l'ai dit, pouvait être regardé comme le véritable promoteur de l'entreprise *); tout cela était bien fait pour remplir M. de Ribas d'espérance et de satisfaction; mais le plaisir de l'emporter sur les généraux Goudowich et Paul Potemkin qui, ainsi qu'on l'a vu, n'avaient jamais voulu entrer dans ses vues, la joie secrète d'humilier des gens qui avaient contrarié tous ses projets et ses idées, tous ces calculs, en un mot, de l'amour-propre et de la vanité entraînent aussi pour beaucoup dans l'extrême contentement qu'il ressentait de cette nouvelle. Sans avoir les mêmes motifs que lui, nous partageâmes bien sincèrement sa joie, et nous eûmes dès lors la presque certitude d'un assaut qui, suivant la prédiction que nous en avait faite un mois avant à Vienne l'officier russe qui vint chez M. le prince de Ligne, ne pouvait manquer d'être très-vif et très-intéressant.

La joie que les Turcs avaient ressentie de notre départ, et qu'ils avaient manifestée d'une manière si bruyante, fut, comme on le voit, de courte durée. Dès le lendemain, on recommença à débarquer les canons et à s'occuper des travaux nécessaires pour se remettre en possession des batteries que l'on n'avait cependant jamais abandonnées et dans lesquelles on avait laissé suffisamment de monde pour empêcher que les Turcs ne vinsent les détruire et combler les travaux. Les Turcs, étonnés des mouvements qu'ils voyaient faire, et surtout d'apercevoir le Danube toujours couvert de vaisseaux, ne firent cependant qu'un feu modéré et qui eut très-peu d'effet. Les troupes de terre, suivant l'ordre qu'elles en avaient reçu du prince Potemkin, s'étaient de nouveau rapprochées de la ville et avaient repris leur ancien camp dans lequel les Turcs pendant leur absence avaient fait plusieurs promenades. Je logeais pendant ce temps avec le prince Charles de Ligne à bord d'une double chaloupe commandée par le chevalier Lombard **), officier de marine, distingué par sa valeur et connu par les aventures extraordinaires qui lui sont arrivées à Constantinople, où il fut mené prisonnier et enfermé aux bagnes, d'où il s'échappa presque miraculeusement. Nous habitions dans un trou si étroit, que nous ne pouvions

*) Il ne se trompait pas dans les conjectures car il recueillit tout l'honneur de l'expédition, et il fut comblé de grâces que l'on doit dire qu'il avait méritées.

***) C'était un homme extrêmement brave, mais qui avait le défaut assez rare parmi les gens d'une valeur distinguée, d'être on ne saurait plus fanfaron. Il est mort l'hiver d'ensuite d'une fièvre maligne jointe aux suites de l'épuisement qu'il trouva dans les plaisirs goûtés dans les bras d'une fort jolie prisonnière turque.

y être autrement que couchés, malgré l'incommodité d'une habitation aussi resserrée, elle était infiniment préférable à la batterie, puisqu'au moins on y était à couvert, avantage qui nous était entièrement refusé dans la batterie.

Nous restâmes ainsi dans l'inaction jusqu'à l'arrivée du comte Souvorow qui, montant un cheval de cosaque suivant son usage, arriva sans tente, ni équipage le 16 au soir.

L'arrivée du comte Souvorow produisit un grand effet parmi les troupes. Ce général, que la victoire a toujours accompagné dans ses entreprises, et dont les succès furent aussi grands contre les confédérés en Pologne que contre les Turcs pendant cette guerre, inspirait aux soldats une confiance infiniment utile dans les entreprises hasardeuses. La manière d'être plus que simple, puisqu'il logeait sous une canonnière, et qu'il n'avait pas même de chaises dans sa tente, son affabilité, sa bonhomie lui conciliaient l'affection de tous les individus de son armée. Cet homme singulier qui ressemble plus à un chef de cosaques ou de Tartares, qu'au général d'une armée européenne, est doué d'une intrépidité et d'une hardiesse peu communes. Son courage, qui pourrait passer pour de la témérité, lui fait négliger toutes les règles de la guerre. Ses succès, fortifiant le préjugé commun à tous les Russes de l'inutilité des précautions et de la science contre les Turcs, augmentent encore son insouciance totale pour tout ce qui compose l'art de la guerre. La manière de vivre, de s'habiller et de parler du comte Souvorow, est aussi singulière que ses opinions militaires. Il dîne entre sept et huit heures du matin. Il mangeait dans sa tente assis par terre autour d'une natte sur laquelle il prenait le plus détestable repas. L'après-midi, un semblable repas lui servait de souper; il s'endormait ensuite pendant quelques heures, passait une partie de la nuit à chanter, et à la pointe du jour il sortait presque nu et se roulait sur l'herbe assurant que cet exercice lui était nécessaire pour le préserver des rhumatismes. Il n'avait point de chevaux à lui, et lorsqu'il voulait faire une reconnaissance, il montait sur le premier cheval de cosaques qu'il rencontrait, il partait à toutes jambes, il allait ainsi jusque sur le bord du fossé sans s'embarrasser ni des coups de canon ni du danger réel d'être pris. Sa manière de s'exprimer dans toutes les langues est aussi singulière que toute sa façon d'être, ses phrases sont incohérentes, et s'il n'est pas insensé, il dit et fait du moins tout ce qu'il faut pour le paraître; mais il est heureux et cette qualité dont le cardinal Mazarin faisait tant de cas, est, à bon droit, fort estimée de l'Impératrice et du prince Potemkin. Sa très-grande dévo-

tion contribue beaucoup aussi à l'affection que les troupes ont toujours eue pour lui. Les soldats russes ont encore, heureusement pour eux et leur Souverain, conservé beaucoup de cette dévotion peut-être superstitieuse, mais qui double le courage des hommes. Ils ne manquent à aucun des devoirs qui leur sont imposés par leur religion, et la persuasion, où ils sont de mourir martyrs surtout dans la guerre des Turcs qu'ils regardent comme une guerre de religion, augmente infiniment et leur ardeur et leur intrépidité, heureux s'ils conservent encore longtemps cette qualité précieuse dont leurs officiers commencent à être bien éloignés. Le moment de l'arrivée du comte Souvorow fut annoncé par une décharge générale des batteries du camp et de la flotte. Il se concerta avec le général Ribas en qui il avait une grande confiance. Il le chargea de faire un projet d'attaque générale, ensuite il ordonna que la place fût resserrée, et que les troupes s'en approchassent, ce qui fut promptement exécuté. Le corps aux ordres du général-major Koutousow était placé à une distance si rapprochée, que les boulets de l'ennemi arrivaient jusque dans son camp *). On s'occupa par ordre du général à faire une grande quantité de fascines et à construire les échelles dont on avait besoin pour l'assaut qu'on projetait. Cependant pour éviter, s'il était possible, une action aussi meurtrière, on résolut de sommer encore une fois les Turcs de se rendre. On espérait que la présence du général Souvorow, dont ils connaissaient la fortune et la hardiesse, leur inspirerait assez de terreur pour s'y déterminer. Il leur écrivit en conséquence une lettre, où en leur promettant tous les honneurs de la guerre et la capitulation que Bender avait obtenue l'année d'avant, il les menaçait en même temps du traitement le plus horrible s'ils persistaient à se défendre, et leur accordait trois jours pour se déterminer. Cette lettre fut portée par un officier accompagné de deux trompettes. Le moment où il s'approcha de la ville, nous présenta un des plus beaux spectacles qu'on puisse s'imaginer. Il faisait un temps très-serein, la plus grande partie des officiers étaient sortis pour voir la manière dont le message serait accueilli, et s'étaient portés à une assez grande distance en avant du camp. Les Turcs de leur côté, voyant arriver l'officier et les trompettes, étaient montés sur leurs remparts dont nous apercevions toute l'étendue, et qui déjà décorés de ce grand nombre de drapeaux dont j'ai parlé, présentaient encore à nos yeux le spectacle vrai-

*) Un boulet, qui ricochait dans le camp, arriva dans une tente où 14 officiers dinaient; il emporta les pieds des sept chaises sur lesquelles la moitié des convives étaient assis, ils se trouvèrent le cul par terre sans avoir aucun mal, ce qui excita une grande joie parmi toute la compagnie.

ment pittoresque de cette multitude d'hommes magnifiquement habillés que la curiosité avait attirés de toutes les parties de la ville.

Le lendemain 18 était destiné à la construction de cinq nouvelles batteries; l'une d'elles devait être placée sur l'île dans l'endroit du rivage le plus rapproché du Danube et qui n'était pas à plus de cent toises de la ville. Le terrain avait été reconnu par le prince Charles de Ligne. Comme il n'y avait pas dans l'armée russe d'officiers du génie d'un grade égal à celui qu'il occupait dans l'armée autrichienne, et que d'ailleurs ses talents militaires dans cette partie étaient connus, le général Souvorow l'avait prié de se charger de la conduite d'une partie de ces travaux, ce qu'il accepta, non sans quelque répugnance, sachant bien que les Russes toujours jaloux des étrangers feraient naître le plus de difficultés possibles pour l'empêcher de réussir. Il en avait reconnu le terrain le 17 au soir, jour où l'on avait sommé la place, et l'ouvrage devait commencer le lendemain 18 à la chute du jour. Cet ouvrage était considérable, chacune de ces batteries était destinée à contenir dix pièces de canon avec une ligne de communication, qui allant de l'une à l'autre, se prolongeait jusqu'au Danube. Elles devaient être faites de manière à pouvoir être susceptibles d'une certaine défense en cas de sortie. On commanda en conséquence cinq cents travailleurs pour chacune, avec une réserve de quatre bataillons, de quatre escadrons de hussards et de quatre cents cosaques tant à pied qu'à cheval, destinés à prévenir toute surprise; ces batteries, composées de pièces de douze *) et éloignées d'à peu près 120 toises de la place, étaient destinées à éteindre en partie le feu des remparts, afin que les troupes éprouvassent moins de perte en allant à l'assaut. Du côté opposé, deux semblables batteries devaient être construites pour le même objet; mais les officiers chargés d'en conduire les travaux eurent la précaution de les établir à une si grande distance de la place que leur but fut entièrement manqué. De notre côté l'ouvrage qui devait être commencé à l'entrée de la nuit, ne put l'être que vers les huit heures et demie du soir ce qui, comme l'on voit, fit perdre trois heures. Il y avait tant de mauvaise volonté de la part des chefs, que rien ne fut prêt à temps. Le prince de Ligne, impatienté de tous ces retards, fut plu-

*) C'est une chose très-digne de remarque de voir un siège de cette nature entrepris sans une pièce d'artillerie de 18 ou de 24. Des batteries garnies de licornes avec des affûts marins ou des pièces de campagne. Il est vrai que l'effet de ces batteries fut presque nul, et qu'on aurait donné l'assaut sans plus de danger et même avec avantage le 29 septembre, au lieu du 22 octobre.

sieurs fois au moment d'abandonner entièrement l'entreprise dont il s'était chargé; la réflexion le retint cependant, et nous nous transportâmes sur le terrain où il disposa les travailleurs. Enfin après bien des malentendus, l'ouvrage commença, non sans beaucoup de lenteur et de confusion. Les quatre bataillons de réserve formant deux carrés furent placés à cent pas en arrière du terrain destiné à chacune des batteries. Les quatre escadrons de hussards étaient plus en arrière vers la gauche. Les cosaques formaient en avant une chaîne de postes dont les plus avancés étaient au bord du fossé de la place. Telle était la disposition; le bruit et la confusion furent cette fois plus considérables encore que lors de la construction de la première batterie à laquelle j'avais assisté, et comme nous étions à une plus petite distance, qu'il faisait un clair de lune superbe, les Turcs ne pouvaient manquer de nous entendre et même de nous voir; ils restèrent cependant tranquilles, et sans donner aucun signe d'inquiétude, mais un bruit d'un nouveau genre vint les tirer de ce profond assoupissement. Les gabions et les fascines, destinés à la construction des batteries, devaient, suivant la règle, être apportés en silence par des soldats, mais les officiers trouvèrent plus simple et plus expéditif de les faire mettre sur des chariots et de les faire transporter ainsi jusque sur le terrain du travail. Que l'on se représente l'étonnement du prince de Ligne en entendant et voyant arriver quatre-vingts chariots attelés de bœufs, dont le bruit se faisait entendre à une lieue à la ronde. Il eut beau envoyer à plusieurs reprises, leur ordonner de s'arrêter, ils avancèrent toujours. Cet excès d'imprudence ne tarda pas à être puni, et un moment après il partit des remparts une décharge générale dont l'effet fut aussi subit que l'on puisse l'imaginer. A l'instant même tous les travailleurs, soldats ou cosaques, jetèrent leurs outils et ne songèrent qu'à s'enfuir chacun de leur côté. Nous eûmes grand peine de les retenir à force de menaces et de coups; mais une seconde décharge et le grand nombre de boulets qui tombaient dans la batterie, leur inspira de nouveau une telle terreur, qu'il fut impossible de songer à continuer le travail. Les plus braves étaient ventre à terre, et cherchaient un abri dans toutes les inégalités du terrain, les autres étaient en fuite, et ne furent arrêtés que par la réserve et les hussards *) qui eurent pendant tout ce temps une contenance très-ferme. Après avoir tenté vainement

*) Ceci fait voir la différence des soldats n'ayant pas d'armes, et occupés seulement à travailler, d'avec ceux qui dans les rangs sont sous la surveillance directe des officiers et sous-officiers. Notre réserve était aussi exposée que les travailleurs; pas un homme n'imagina de bouger, et il n'y eut pas moyen de contenir les travailleurs.

près d'une demi-heure de ramener à l'ouvrage ces travailleurs dispersés, le prince de Ligne, désespérant d'y réussir, et calculant d'ailleurs qu'il serait impossible d'obtenir d'eux un zèle suffisant pour espérer d'achever avant le jour un ouvrage déjà commencé trop tard, prit la résolution d'aller engager le général Souvorow à donner les ordres nécessaires pour que l'ouvrage qu'on ne pouvait continuer, fût tout à fait interrompu, quitte à le reprendre le jour suivant. Ce parti, le seul qu'il y avait à prendre, était d'autant plus raisonnable, que tout le monde, même parmi les officiers *), avait perdu la tête, ce qui dans le cas d'une sortie que l'on pouvait prévoir, nous eût infailliblement mis dans un grand embarras. Nous nous rendîmes donc au plus vite à la tente du général Souvorow; mais nous eûmes beau représenter que nous avions des ordres importants à lui demander; ses aides-de-camp et ses officiers d'ordonnance ne voulurent jamais consentir à l'éveiller, prétendant qu'il avait donné les ordres les plus positifs pour que son sommeil ne fût troublé sous aucun prétexte. Il fallut donc avoir recours au général Paul Potemkin **); celui-ci, après un moment de réflexion, donna l'ordre plus facile à dicter qu'à faire exécuter, de ramener les gens au travail par tous les moyens possibles et de le faire continuer à quelque prix ce fût. Nous revînmes donc à la batterie, et par un effet de ce bonheur qui jusque dans les plus petites occasions secoua les armes russes, les Turcs, qui ne pouvaient manquer de s'être aperçus du succès de leur canonnade, la finirent sans aucune raison, et préférant probablement le sommeil aux avantages qu'ils eussent pu tirer de l'interruption totale de notre ouvrage, ils ne tirèrent plus de toute la nuit un seul coup de canon. Cette tranquillité inattendue donna la facilité de rétablir un peu d'ordre. Instruits par l'expérience, les travailleurs reprirent l'ouvrage avec vigueur, et à la pointe du jour, les batteries et la communication se trouvèrent sinon achevées, du moins assez avancées pour qu'on y fût suffisamment à couvert. Comme le feu ne devait commencer qu'à l'expiration du terme donné aux Turcs par la sommation, on pouvait dans la nuit

*) J'en vis un qui s'était établi la face contre terre dans une espèce de petit fossé où il ne remuait non plus qu'un morceau de bois. Après l'avoir déterminé à se lever, on voulut l'engager à retourner à la partie de travail qui lui était assignée, mais cet homme était absolument hébété par la peur, ne sachant pas s'il était à Pétersbourg ou à Constantinople ou même s'il était encore en vie.

**) Il est à remarquer que celui-ci était venu visiter l'ouvrage peu de moment avant que la canonnade ne commençât, qu'il ne pouvait pas en être à cent pas quand les premiers coups furent tirés, et qu'au lieu de revenir encourager les travailleurs, il prit le galop pour retourner au camp.

suivante achever ce qui restait à faire et perfectionner les travaux. On s'attendait à la pointe du jour à quelque sortie, et l'on avait tout préparé pour la bien recevoir, mais les Turcs se tinrent tranquilles et ne songèrent point à venir attaquer un ouvrage dont ils auraient pu si facilement empêcher la construction en continuant seulement la canonnade. Ils la réprirent seulement au jour, lorsque les travailleurs et la réserve se furent retirés hors de la portée du canon, et qu'il ne fût resté qu'un bataillon dans chaque batterie avec les artilleurs destinés au service des pièces. Ces troupes eurent peu à souffrir: la grandeur des batteries et la ligne de communication leur offrait un asile assuré contre le canon. Il y eut cependant quelques hommes de tués, mais seulement par l'effet des bombes. Cet ouvrage, parfaitement situé et construit sur les meilleurs principes, fit beaucoup d'honneur au prince de Ligne, d'autant plus, que pour l'achever il avait été obligé de surmonter des obstacles de tous genres *).

Les deux jours qui suivirent furent employés par le général Ribas qui, comme je l'ai dit, en avait été chargé, à faire les dispositions générales pour l'assaut qui devait avoir lieu le 22, si, comme on avait lieu de le croire, les Turcs n'acceptaient pas la capitulation qui leur avait été proposée. Ces dispositions furent ensuite portées au général Souvorow qui les approuva et en fit lecture dans un conseil de guerre composé de tous les officiers généraux. Il accompagna cette lecture d'un discours très-pathétique dans lequel il les exhorta à mettre de côté toute animosité et toute prétention particulière, et à ne s'occuper que de l'intérêt général et de la gloire de l'Impératrice. Le plan de l'attaque proposé par le général Ribas et qui fut suivi, était conçu de manière que toutes les parties de la forteresse devaient être assaillies dans le même temps. Une canonnade générale tant de la flottille que des batteries de terre et de celles de l'île devait pendant 24 heures foudroyer la ville sans interruption. Entre cinq et six heures du matin les troupes de terre, divisées en six colonnes, devaient escalader les remparts. Trois autres colonnes, composées en partie des troupes attachées à la flottille et de celles qui seraient envoyées du camp, devaient s'embarquer sur des chaloupes, des bateaux plats, des barques et autres petits bâtiments et soutenues par un certain nombre de lançons et de chaloupes canonnières, descendre à trois pointes. Celles-ci devaient s'emparer des batte-

*) La mauvaise volonté de tous les officiers en général, l'incapacité totale de ceux qui lui avaient été donnés pour l'aider, le peu d'ordre des soldats et des travailleurs.

ries, passer les lignes de communication et se réunir en marchant par leur droite et par leur gauche aux colonnes de terre qui devaient escalader le rempart, dont elles devaient s'emparer avec la défense expresse de mettre le pied dans l'intérieur de la ville. Telle était la disposition générale; elle fut approuvée par tous les officiers généraux qui composaient le conseil de guerre, et le commandement des colonnes fut distribué aux généraux - majors *) et brigadiers. Les lieutenants-généraux Samoilow et Paul Potemkin commandaient, le premier l'attaque de la gauche, le deuxième celle de la droite. Le général Ribas avait sous ses ordres la flottille et les trois colonnes qui devaient faire les descentes. Le 19 et 20 furent employés comme les jours précédents aux exercices et aux manœuvres destinés à apprendre aux troupes ce qu'elles avaient à faire le jour de l'action **).

Le 20 au matin arriva enfin la réponse des Turcs; elle était conçue dans un style très-fier: ils expliquaient les raisons qui les déterminaient à refuser la capitulation qu'on leur proposait, et terminaient en disant, que si on les attaquait avec la baïonnette, ils sauraient bien se défendre avec leurs sabres et qu'ils espéraient qu'à l'aide de Dieu et du prophète ils repousseraient victorieusement leurs ennemis. Cette lettre acheva d'éteindre tout espoir d'obtenir la place autrement que par la force, et l'on ne songea plus qu'à se préparer à l'assaut. Le comte de Damas était employé à la colonne de la droite, et commandait deux bataillons qui devaient opérer une descente particulière. Le prince de Ligne, quoique non attaché au service de Russie, reçut cependant le commandement de deux bataillons de chasseurs qui faisaient partie de la colonne aux ordres du brigadier Markow et devait opérer sa descente au pied du bastion de pierre. Ne voulant pas quitter le prince de Ligne, je m'étais attaché comme volontaire à cette colonne. Nous fîmes la surveillance la répétition de cette descente pour éviter autant que possible le désordre et la confusion inséparables d'une opération

*) 1-re colonne de terre, général-major Lvow; 2-me colonne, général-major Lasey; 3-me colonne, général-major Meknop; 4-me colonne de cosaques, brigadier Orlow; 5-me colonne de cosaques, brigadier Platow; 6-me colonne, général-major Koutouzow; lieutenant-général Paul Potemkin et Samoilow, commandant chacun trois de ces colonnes; 2-me colonne de la flottille, brigadier Markow; 2-me colonne brigadier Tchépéga; 3-me colonne, général-major Arseniew. Général-major Ribas, commandant en chef.

***) Souvorow poussait l'exactitude de ces répétitions jusqu'à faire apprendre aux recrues à donner le coup de baïonnette dans des fascines que l'on disposait exprès.

de cette nature lorsque l'on n'est pas instruit d'avance de ce que l'on a à faire *).

Tout étant ainsi disposé, le 21 à la pointe du jour commença, comme l'ordre en avait été donné, l'une des plus terribles canonnades dont l'histoire de la guerre fasse mention. Quarante pièces de canon du côté de terre, cent sur l'île et au moins cent cinquante des différents bâtiments de la flottille, firent pendant vingt-quatre heures un feu terrible et qui n'eut aucune interruption. Les Turcs répondirent très-vivement, et le « Constantin », le second brigantin de la flottille, qui portait 18 pièces de canon de bronze, sauta en l'air vers les dix heures du matin sans qu'il fût possible de sauver personne de l'équipage. Il est vrai que la position que les vaisseaux avaient prise, était extrêmement dangereuse: c'était la même où ils se placèrent le jour où l'on fit la première attaque. Ils perdirent beaucoup d'hommes et surtout un grand nombre d'officiers. Les troupes de terre ne furent point employées durant cette journée qui fut consacrée au repos et à se préparer à l'assaut. Les Russes employèrent ce jour en actes de religion et en pratiques de toutes espèces auxquelles ils ne manquent guère la veille d'une action.

L'attaque, comme je l'ai dit, devait se faire sur neuf colonnes; chacune de ces colonnes était à peu près de deux mille deux à trois cents hommes, troupes réglées ou cosaques; deux colonnes n'étaient composées que de ces derniers. Plusieurs bateaux de zaporogues faisaient l'avant-garde des trois attaques qui devaient être faites par le Danube; mais on ne put parvenir à les faire débarquer que lorsque les troupes réglées leur eurent frayé le chemin. Chacune des colonnes de terre était pourvue de huit échelles où deux hommes pouvaient monter à la fois. En outre, il y avait un nombre d'hommes commandés pour porter les fascines, lesquelles ne furent toutefois d'aucun usage à cause de la profondeur du fossé. La cavalerie qui ne consistait qu'en un régiment de hussards, un de carabiniers et quelques milliers de cosaques à cheval, et dont une partie même avait mis pied à terre, était destinée à servir de réserve en cas qu'on fût repoussé. Cette cavalerie était en général médiocre. Les Russes ayant l'habitude d'envoyer leurs chevaux au taboun, c'est-à-dire dans les pâtures, et ne leur donnant presque jamais de grains, ces animaux souffrent beaucoup dans les campagnes d'hiver, où l'herbe devenue sèche, ne leur procure plus qu'une très-mauvaise nourriture. Le général Souvorow avait

*.) Cette répétition se fit avec un désordre et une confusion qui nous donnèrent peu d'espérance pour la réalité du surlendemain.

choisi pour s'y tenir pendant l'assaut, un kourgane *) espèce de petit tertre isolé, dont on trouve beaucoup dans ces plaines, et cette élévation fort rapprochée de la place, lui donnait la facilité d'observer, sinon la totalité des attaques, au moins la plus grande partie de celles qu'on pouvait embrasser d'un seul coup d'œil. Trois raquettes ou fusées devaient être tirées à une demi-heure de distance, et la dernière était le signal du départ de toutes les colonnes. Celle-ci devait être tirée quelques minutes avant cinq heures et demie précises. Le général Ribas, qui craignait avec raison le désordre inséparable d'une attaque de nuit, avait en vain demandé dans le conseil de guerre, qu'elle ne fût commencée qu'un quart d'heure avant le jour; les généraux prétendirent qu'il valait mieux surprendre l'ennemi dans l'obscurité, et que la confusion qui se mettrait nécessairement parmi les Turcs, diminuerait la résistance et faciliterait le succès des assaillants; en cela l'expérience prouva que le général Ribas avait vu beaucoup plus juste qu'eux.

Dans le récit que je vais faire de cette action mémorable, je rapporterai d'abord ce qui se passa à la colonne dont je faisais partie. Je reprendrai ensuite le détail de l'attaque de chacune des autres colonnes et je terminerai par des réflexions générales sur cette étonnante expédition.

Après nous être préparés par quelques heures d'un bon sommeil aux fatigues du lendemain, nous passâmes vers une heure du matin de l'autre côté du Danube, et nous trouvâmes les troupes qui devaient composer notre colonne à quelques cent toises au-dessus de la petite rivière qui se jette dans le fleuve. Elle consistait en cinq bataillons d'infanterie formant à peu près deux mille hommes effectifs et trois cents cosaques zaporogues destinés à faire notre avant-garde, mais qui ne remplirent ce but en aucune façon, car ils restèrent derrière et ne voulurent jamais débarquer. On fit embarquer les troupes sur des bateaux plats et sur des chaloupes. L'embarquement se fit avec assez d'ordre, et lorsqu'il fut terminé, nous voguâmes en nous faisant haler le long du rivage jusqu'à la hauteur des batteries construites par le prince de Ligne, où nous attendîmes le dernier signal qui était l'apparition de la

*) On n'est pas d'accord sur l'origine et l'usage de ces tertres qu'on trouve en grand nombre dans les steppes; les uns prétendent que ce sont d'anciens tombeaux des chefs tartares qui parcouraient ce pays; mais il me semble qu'il s'en rencontre trop fréquemment pour leur supposer cette destination. J'adopte plus volontiers l'opinion de ceux qui croient que les Tartares avaient coutume d'élever ces monticules, lorsque s'avançant dans les déserts, ils voulaient se ménager des moyens de retrouver leur chemin dans le retour.

troisième raquette. Ces batteries étaient aussi le rendez-vous de la première colonne de terre composée de deux mille hommes d'élite du régiment des grenadiers de Fanagorie, dont le général Souvorow est chef. Cette colonne devait agir de concert avec nous, et pendant que nous mettrions pied à terre vis-à-vis la batterie, située à la gauche du bastion de pierre, elle devait escalader le retranchement qui joignait ce bastion au Danube, et chercher à s'emparer du bastion en le tournant par la gorge. Après le signal donné, nous nous remîmes en marche de concert, et je puis dire avec vérité que l'on ne peut se représenter un spectacle à la fois plus imposant et plus majestueux que celui dont nous fûmes alors les témoins. La nuit était on ne peut plus obscure, un brouillard épais ne nous permettait de distinguer autre chose que le feu de notre artillerie dont l'horizon était embrasé de tous côtés. Ce feu partant du milieu du Danube, se réfléchissait dans les eaux et offrait un coup d'œil très-singulier. A peine avons-nous parcouru l'espace de quelques toises au delà des batteries, que les Turcs, qui n'avaient point tiré pendant toute la nuit, s'apercevant de nos mouvements, commencèrent de leur côté un feu très-vif qui acheva d'embraser tout l'horizon; mais ce fut bien autre chose, lorsque avancés davantage, le feu de la mousqueterie, commença dans toute l'étendue du rempart que nous apercevions. Ce fut alors que la place parut à nos yeux comme un véritable volcan dont le feu sortait de toutes parts. Un cri universel de «allah!», qui se répétait tout autour de la ville, vint encore rendre plus extraordinaire cet instant, dont il est impossible de se faire une idée. Nos gens commencèrent machinalement à pousser leurs cris de guerre; mais sachant qu'il n'est bon qu'à mettre le désordre et la confusion, nous employâmes tous les moyens possibles pour le faire finir, et nous eûmes le bonheur d'y réussir. Nous avançons cependant toujours au travers de ce feu épouvantable et de ces cris continuels qui ont quelque chose d'imposant pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Les décharges de mousqueterie étaient si multipliées et se succédaient si rapidement, que je ne puis pas dire avoir jamais vu à l'exercice un feu de file aussi nourri et aussi soutenu.

Nos rameurs, effrayés sans doute, commençaient à se relâcher; plusieurs bateaux nous devançaient, et la crainte que ces gens ne nous laissassent précéder par les autres, et que leur timidité ne cause notre dishonneur, engagea le prince de Ligne à quitter l'arrière de notre bateau, où il était resté jusqu'alors pour se porter à l'avant et obliger les rameurs à faire leur devoir; nous les y forçâmes en effet et quelques coups de rames nous approchèrent du rivage, où l'on ne pouvait aborder que par un

endroit fort étroit, la plage étant d'ailleurs embarrassée par des bâtiments turcs coulés à fond. En nous approchant de cette ouverture, le prince de Ligne qui se tenait à l'extrémité du bateau pour pouvoir sauter à terre, reçut dans la partie inférieure du genou un coup de feu qui heureusement ne brisa pas l'os. La balle ne fit qu'une blessure très-légère mais la contusion fut violente, et sans le secours de son ordonnance, qui de concert avec moi le soutint à propos, il serait tombé sur le coup. Il se remit presque aussitôt, et ne perdant rien de son ardeur et de son courage, il sauta à terre au travers d'une grêle de balles et de mitraille qui partaient du bastion de pierre dont nous n'étions pas à plus de vingt pas. Nous fîmes descendre promptement les quarante chasseurs qui montaient notre bateau, et nous restâmes quelques minutes à terre avant que les bateaux qui portaient le reste de notre troupe eussent pu arriver. Les Turcs abandonnèrent, aussitôt qu'ils s'aperçurent de l'arrivée des troupes, la batterie située à gauche du bastion de pierre et s'enfermèrent dans celui-ci. Certes, ce fut un grand bonheur pour nous, et si l'obscurité ne les eût pas empêchés de découvrir notre petit nombre, ils nous auraient infailliblement rejetés dans le Danube, où probablement nous nous serions tous noyés, puisque les bateaux qui nous amenaient n'avaient rien de plus pressé que de s'éloigner hors de la portée du feu de l'ennemi. Quoiqu'il en soit, notre position n'était guère plus favorable, puisque nous étions sous le feu le plus terrible qu'on puisse imaginer, et qu'il y avait grande apparence qu'en y restant une demi-heure nous serions tous tués jusqu'au dernier. En conséquence, lorsque ce qui composait les deux bataillons fut débarqué, ce qui demanda quelques instants, on les fit mettre en bataille, et ce mouvement se fit avec plus d'ordre que l'on avait lieu d'en attendre de la situation où nous nous trouvions. Nous nous portâmes alors vers la droite, tant pour nous rapprocher de la batterie dont nous avons ordre de nous emparer, que pour tâcher d'établir notre communication avec le reste de notre colonne qui était débarquée plus bas. Pendant ce temps, la colonne, qui était composée de grenadiers de Fanagorie, escaladait le retranchement et la palissade, non sans une grande perte que lui causait aussi bien qu'à nous le feu du bastion de pierre. Nous ne leur fûmes pas inutiles dans cette opération, et notre présence et notre secours encouragèrent beaucoup les grenadiers qui, après être entrés dans la ville, se joignirent immédiatement à nous. Nous souffrions cependant beaucoup, et je puis dire, que pendant le temps que nous restâmes dans cette position, ou que nous marchâmes vers la droite, nous eûmes au delà de la moitié des officiers de nos deux bataillons tués ou blessés; moi-même je l'échappai belle, car un coup de fusil parti du

bastion, perça mon bonnet, et la balle passa entre ma tête et le fond du bonnet. Les hommes tombaient de tous côtés, et le rivage était déjà jonché de morts. Le brigadier Markow qui commandait la totalité de la colonne, vint à nous en ce moment, comme il vit que le prince de Ligne, dont le genou et la cuisse étaient prodigieusement enflés, ne pouvait plus se soutenir qu'à l'aide de deux hommes et qu'il lui était presque impossible de marcher dans un terrain fangeux où l'on enfonçait jusqu'à la cheville, il l'engagea par tous les moyens possibles à se rembarquer et à retourner à bord du vaisseau du général Ribas; j'appuyai ces raisons aussi vivement qu'il me fut possible, et au même instant le brigadier Markow reçut un coup de fusil qui lui fracassa le pied; alors je m'occupai de chercher une chaloupe pour transporter ces messieurs, et quoiqu'il y eût un moment avant assez de barques pour mener à terre deux mille deux cents hommes, j'eus bien de la peine à trouver une chaloupe suffisante pour en transporter trois; après y avoir réussi, le prince de Ligne, le brigadier Markow, un lieutenant-colonel, un major de chasseurs aussi blessés s'y embarquèrent pour retourner à bord de la flottille. Le prince de Ligne désespéré que sa blessure le mît hors d'état de rester jusqu'à la fin de cette action, où il se promettait d'acquérir beaucoup d'honneur, versait des larmes de douleur et de colère; moi-même je me trouvai dans une des situations les plus pénibles de ma vie. Je m'étais réuni à Charles de Ligne bien sûr que je ferais avec lui tout ce qu'il y aurait de mieux, et maintenant je me trouvais par l'effet de cette maudite blessure isolé au milieu de gens, dont je n'entendais pas la langue et dans la situation la plus désagréable à tous les égards. Cette réflexion m'accabla un moment, je me remis cependant bientôt, et nous ne tardâmes pas à être tirés du poste désagréable où nous nous trouvions, car un officier attaché au régiment de grenadiers, qui faisait la seconde partie de notre colonne, vint à nous pour nous engager à venir soutenir son corps qui s'était avancé, et était au moment d'être accablé par l'ennemi. Nous nous y portâmes en effet, et après avoir passé la communication et le retranchement, nous nous engageâmes entre des masures où il fut difficile de tenir l'ordre que nous avions conservé jusqu'alors. N'apercevant plus celui qui avait pris le commandement du corps dont je faisais partie, et ignorant où je devais porter mes pas, je m'aperçus que du côté, où en m'orientant un peu, je croyais que devait être situé le rempart, on faisait un feu assez vif que je crus être celui de la seconde colonne de terre commandée par le général-major Lasey, je me dirigeai immédiatement de ce côté, et appelant ceux des chasseurs qui étaient autour de moi en assez grand nombre,

*

nous ne fîmes pas longtemps sans nous trouver au pied du talus intérieur du rempart sur lequel j'aperçus nos gens dont j'entendais déjà les cris depuis quelques moments. Je ne m'étais pas trompé dans mon calcul, c'était en effet la colonne du général Lascy, qui à l'instant parvenait au sommet du rempart qu'elle achevait d'escalader. Les Turcs, de derrière les traverses et les flanes du bastion voisin, faisaient sur elle un feu très-vif de canon et de mousqueterie. Je gravis avec les gens qui m'avaient suivi le talus intérieur du rempart, et ce fut dans cet instant que je reconnus combien l'ignorance qu'avait fait voir le constructeur ture dans la manière de planter les palissades était importante pour nous, car comme elles étaient placées au milieu du parapet, il y avait de chaque côté neuf à dix pieds sur lesquels on pouvait marcher, et les soldats après être montés, avaient pu se ranger commodément sur l'espace extérieur et enjamber ensuite les palissades qui ne s'élevaient que d'à peu près deux pieds au-dessus du niveau de la terre. Je rencontrai bientôt le général Lascy lui-même, et ce fut une véritable satisfaction pour moi de me réunir à un officier général aussi distingué et qui dans cette action montra qu'il n'avait pas usurpé sa réputation.

Malgré la défense expresse qui leur en avait été faite, malgré les peines que les officiers prenaient pour les en empêcher, les soldats avaient commencé à tirer; il ne fut possible de faire cesser ce feu que lorsque toutes les cartouches eurent été brûlées, et comme l'espace que nous occupions était fort étroit, ceux qui étaient derrière, ou tiraient en l'air, alors leur feu ne pouvait faire aucun tort à l'ennemi, ou leurs coups de fusil, tirés plus horizontalement, nuisaient moins aux Turcs qu'à leurs camarades. Je n'hésiterai pas de dire qu'il y en eut beaucoup de tués de cette manière, de façon que ceux qui étaient en avant avaient autant à craindre des balles russes que de celles des Turcs. Je remarquerai à cette occasion que dans toutes ces attaques de vive force qui presque toujours doivent être décidées par la baïonnette, il vaudrait mieux pour assurer le succès et ménager les hommes, ne donner à chacun d'eux que quatre ou au plus six coups à tirer; car il est bien prouvé que cette tirailerie sans ordre, ne nuit point à l'ennemi, et établissant dans votre troupe beaucoup de désordre et de confusion, empêche les soldats d'entendre la voix de leurs officiers, et les rend plus susceptibles de ces craintes et de ces terreurs paniques qui sont si funestes surtout contre les Turcs.

Ce feu continu, et qui occupait tout entier nos soldats, faisait que nous avançons très-lentement, et que les Turcs à couvert derrière leurs traverses tiraient avec avantage et nous faisaient essayer beaucoup de

perdes. En vain le général Lasey et tous les officiers, qui firent tous très-bien leur devoir, employaient-ils les prières et les menaces pour déterminer les soldats à cesser de tirer et à marcher en avant, ils n'y réussirent que bien faiblement et jusqu'à ce que leurs cartouches furent presque entièrement épuisées; ils ne se servirent de leurs baïonnettes que contre les Turcs qui, par un excès de bravoure, venaient en petit nombre se précipiter parmi nous et y trouvèrent une mort certaine. Le rempart était partout couvert de traverses qui se renouvelaient à peu près tous les cinquante pas; lorsqu'à force de peine nous les en avions chassés de l'une à coups de baïonnette, ils se réfugiaient promptement derrière la suivante, recommençaient à tirer et nous répétâmes ce manège jusqu'au grand bastion. Chacune de leurs batteries nous coûtaient les mêmes peines à emporter. La première, où nous entrâmes, fut celle située au-dessus de la porte de Kilia, où l'un des kiosques dont j'ai parlé était établi *); elle était composée de six pièces de canon, dont quelques-unes du plus fort calibre, d'autres du plus faible, car les Turcs ne s'embarrassent pas si une pièce de 48 se trouve à côté d'une pièce de 6, et ils firent indifféremment avec l'une ou l'autre de ces pièces sur un même objet. Peu après avoir dépassé cette batterie, il se répandit parmi nos gens un effroi qui pensa nous devenir funeste; quelques-uns de ceux qui étaient les plus avancés, étant sautés dans une traverse et y ayant perdu la vie, la terreur se répandit parmi ceux qui les suivaient, et ils se mirent tous à reculer au moins cinquante pas, en criant «*Tourqui*» et portant sur leur visage l'empreinte de l'effroi et du désespoir. Il était facile de voir que pour le moment les têtes étaient perdues, et que si en effet les Turcs se fussent aperçus de cette reculade, ils n'auraient pas manqué d'en profiter. Alors il est vraisemblable que peu d'entre nous eussent échappé, rien n'étant si redoutable que les Turcs dès que l'on commence à tourner le dos; mais heureusement ils ne découvrirent pas notre mouvement rétrograde, et nos gens, voyant qu'ils n'étaient pas suivis, eurent honte de leur frayeur. Alors ils s'encouragèrent les uns les autres, ils remarchèrent en avant, et mirent dans ce mouvement une vigueur qui nous rendit bientôt maîtres de ce bastion dont la traverse nous défendait l'entrée. Comme alors nos cartouches commençaient à être épuisées, que le courage de nos gens augmentait en raison des obstacles qu'ils surmontaient et que celui des Turcs s'abattait dans une proportion semblable, le succès devenait à chaque instant plus probable, nous étions cependant loin d'en

*) Je fus si satisfait en entrant dans cette batterie, que je tirai ma bourse et en donnai la plus grande partie aux soldats qui m'envirouaient.

être assurés, mais nous nous avançons pourtant, en combattant presque toujours à l'arme blanche, et nous commençons tous à être fatigués de l'incertitude, où nous étions après plus de six heures de combat. Naturellement nous aurions dû être tirés plus tôt d'inquiétude; mais la colonne commandée par le général-major Meknop, avait trouvé beaucoup plus de résistance pour monter que celle du général Lasey *), et quoique l'espace qu'elle eût à parcourir pour se réunir à cette dernière fût beaucoup moindre que celui que nous avons parcouru jusqu'alors, le temps qu'il avait perdu par l'opposition qu'elle avait rencontrée dans l'escalade, avait été cause de tout ce retard; au lieu de nous épargner la moitié du chemin en venant se réunir à nous, il nous avait fallu le faire presque en totalité, puisque l'endroit où nous nous rejoignîmes n'était pas à plus de cent toises de celui où son attaque avait eu lieu. Peu avant la fin du combat, j'eus encore le bonheur d'éviter une blessure de la manière la plus heureuse. Un coup de fusil m'atteignit au genou et perça ma culotte sans me blesser. Quelque temps après, j'eus la certitude de ne plus courir de danger de cette espèce, car en approchant du bastion, nous éprouvâmes de nouveau une résistance très-vigoureuse, mais au même instant un cri général de «hourra», qui veut dire victoire, et de «vive Catherine II», se répéta de toutes parts; au même instant les Turcs lâchèrent pied; et nous entrâmes dans le bastion avec la violence d'un torrent qui rompt ses digues et inonde le pays. C'était dans ce bastion qu'était le seraskir ou commandant des troupes; sa tente verte y était établie, et l'intérieur était rempli d'habitations souterraines destinées à loger une partie de la garnison. Il s'y trouvait aussi un assez grand nombre de femmes. Le seraskir était un homme d'un grand courage. Un officier de marine, Anglais de nation, ayant voulu le faire prisonnier, il lui tira un coup de pistolet dont il mourut le lendemain et il fut à l'instant percé de 15 à 16 coups de baïonnettes. Il y avait au moins dans ce bastion trois mille Turcs dont aucun n'échappa, quoiqu'ils fussent au moins en aussi grand nombre que ceux qui les attaquaient, l'idée ne leur vint pas de se défendre, soit que se voyant pris de tous côtés, ils crussent toute résistance inutile, soit que leur courage étant abattu par un combat aussi long, ils imaginassent que leur moment était venu; et lorsque cette opinion s'empare d'eux, ils attendent la mort avec une résignation sans exemple.

*) Celle-ci dut à Charles de n'avoir perdu presque personne dans l'escalade, car l'ordre était qu'elle devait planter ses échelles au milieu de la courtine, où elle eût été écrasée. Sur la représentation du prince Charles, le général Lasey prit sur lui de monter sur la face du bastion où il essaya très-peu de perte.

Je n'essayerai pas de peindre l'horreur dont tous mes sens furent glacés pendant les trois heures qui suivirent ce moment. L'image de la mort et de la désolation se présentaient de tous côtés à mes yeux. Le soldat furieux, n'écoutant plus la voix de ses officiers, ne respirait que le carnage, altéré de sang, tout lui était indifférent; les cris des femmes, les plaintes des enfants, rien n'était capable de les attendrir. Je ne fatiguerai pas la sensibilité de ceux qui liront ce récit par les détails effroyables des horreurs dont nous fûmes témoins. Jamais, je l'espère, un spectacle aussi épouvantable ne se présentera à mes yeux; mais je ne puis m'empêcher pour servir d'adoucissement au souvenir de tant de malheurs, de raconter le bonheur que j'eus de sauver la vie à une jeune fille de dix ans, dont l'innocence et la candeur formaient un contraste bien frappant avec la rage de tout ce qui m'environnait. En arrivant sur le bastion, où le combat cessa et où commença le carnage, j'aperçus un groupe de quatre femmes égorgées, entre lesquelles cet enfant d'une figure charmante cherchait un asile contre la fureur de deux cosaques qui étaient sur le point de la massacrer. Ce spectacle attira aussitôt mes regards, et je n'hésitai pas, comme on peut le croire, à prendre entre mes bras cette infortunée que ces barbares voulurent y poursuivre encore. J'eus bien de la peine à me retenir et à ne pas percer ces misérables du sabre que je tenais à la main. Je me contentai cependant de les éloigner, non sans leur prodiguer les coups et les injures qu'ils méritaient, et j'eus le plaisir d'apercevoir que ma petite prisonnière n'avait d'autre mal qu'une coupure légère que lui avait fait au visage le même fer qui probablement avait percé sa mère. Je découvris en même temps qu'une petite médaille d'or, qui pendait à son cou avec une chaîne de même métal, représentait l'image du roi de France, et dont je ne pus douter par la légende qui l'environnait. Cette dernière circonstance acheva de m'attacher entièrement à elle; et comme elle vit, par le soin que je prenais à la préserver de tous dangers, que je ne voulais lui faire aucun mal elle s'accoutuma bientôt à moi. Nous continuâmes ainsi à marcher le long du rempart, et j'eus encore fréquemment l'occasion de la préserver d'un grand nombre de dangers; car la rage du soldat poursuivait les Turcs jusque dans les bras des officiers. Ignorant si l'action était entièrement finie, et ne voulant pas comme on le croit rester en arrière, je m'avançai toujours au milieu du carnage et des morts dont la terre était jonchée de tous côtés. Les soldats n'étaient distraits de leur fureur que par l'ardeur du butin, et ils trouvaient abondamment de quoi la satisfaire; jamais une ville renfermant autant de richesses n'était tombée entre les mains des Russes. La quantité de gens considérables qu'elle ren-

fermait, la réunion des garnisons et des habitants des villes prises par capitulation, telle était la cause de cette grande richesse. Les chevaux surtout y étaient en très-grand nombre et d'une extrême beauté; plusieurs, sortis des haras d'Égypte et appartenant au sultan, étaient de la plus grande valeur. Il y en avait à peu près 18 cents dont les écuries souterraines étaient aussi situées sur les remparts et qui effrayés par le bruit qu'ils entendaient, étaient sortis de leur demeure et caracolaient de tous côtés. Il est impossible de se faire une idée de l'horreur et même de la bizarrerie des spectacles que nous avions devant les yeux. La plupart des soldats chargés de butin ayant revêtu les robes et les vêtements des Turcs et devenus presque méconnaissables sous ce déguisement, les malheureux qui échappaient à la boucherie courant à demi nus de tous côtés et cherchant un asile contre la fureur du soldat, les chevaux hennissant, galopant autour des remparts, les hurlements d'une multitude de chiens, se mêlant aux gémissements des mourants et aux cris des vainqueurs, la terre couverte d'effets précieux, une quantité de tentes de toutes couleurs, tous ces objets aussi différents les uns des autres offraient aux yeux des contrastes dont les effets ne peuvent s'imaginer. Il est presque aussi difficile de rendre les différents mouvements dont l'âme se trouve agitée dans une semblable situation. L'horreur qu'inspire la désolation qui vous environne, l'étonnement qui résulte de la vue d'objets tous nouveaux, et s'il faut le dire aussi, le plaisir secret d'être échappé à tant de dangers, tout cela fait naître une multitude de sensations qui se succèdent avec une rapidité incroyable. Le soin, que j'avais à prendre continuellement pour sauver ma petite prisonnière de tous les dangers qui la menaçaient, m'occupait aussi d'une manière très-active; mais j'eus bientôt une distraction infiniment agréable à toutes ces idées, car sur le bastion qui est à peu près le centre de la place, j'eus le plaisir d'apercevoir le comte de Damas qui, entré dans la ville par le côté opposé au nôtre, avait fait sur les remparts, de ce côté, la même manœuvre que nous avions faite du nôtre. Que l'on se peigne le plaisir de retrouver un ami de l'existence duquel on a lieu de douter et que l'on revoit sain et sauf après une absence aussi inquiétante. La joie, que l'on a réciproquement à s'embrasser en pareille circonstance, ne peut se comparer à aucune autre. Après nous être assurés, lui du sort du prince Charles et moi du comte de Langeron qui l'avait accompagné, nous errâmes encore pendant quelque temps sur les remparts dans l'intention d'être bien sûrs qu'il ne restait plus de combats à livrer. Je commençais à être excédé du spectacle continuel de morts et de mourants qui nous environnaient. Il ne se passait presque

aucune minute que nous ne vissions tomber autour de nous des malheureux égorgés de la manière la plus affreuse et la plus révoltante. Je sentais que bientôt la force allait me manquer pour soutenir la vue de toutes ces horreurs, et n'ayant plus lieu de douter du succès complet de l'assaut, puisque nous avions vu entrer par l'une des portes des détachements nombreux de cavalerie qui prenaient possession des principales rues, je me séparai du comte de Damas, qui retourna se réunir à son général, et moi je repris de mon côté le chemin du rivage en suivant les remparts par où nous étions venus. Le nombre des morts était infiniment accru, et souvent je fus obligé de franchir plusieurs cadavres en tenant dans mes bras ma petite à qui je voulais éviter l'horreur de fouler aux pieds les corps de ses compatriotes. Je pus juger aussi le nombre d'hommes que nous avions perdus, et il me parut avoir été fort considérable. En me rapprochant du bastion de pierre, je m'aperçus que cet ouvrage que je croyais avoir été pris depuis longtemps, ne se trouvait pas encore au pouvoir des Russes; en effet, la colonne, qui avait été chargée de le tourner et de le prendre par la gorge, n'avait pu y réussir, puisqu'ainsi que je l'ai dit plus haut, il formait une véritable redoute dont l'entrée très-étroite et presque fermée, était encore barricadée et défendue par deux pièces de canon. Près de mille Turcs y étaient renfermés et cherchaient à y obtenir une espèce de capitulation. Dès qu'ils aperçurent la petite fille que je menais avec moi, ils la réclamèrent à grands cris, car appréhendant qu'elle fût massacrée, ils cherchaient à la réunir à eux pour la faire comprendre dans leur capitulation. Je fus obligé de céder à leurs instances et à celles de l'officier qui parlementait avec eux; ce ne fut pas sans de grandes difficultés et sans une promesse expresse de la part de cet officier de me la faire rendre aussitôt que les Turcs auraient mis bas les armes. Je me séparai donc de cet enfant qui m'était déjà devenu très-cher, et même à présent, je ne puis penser à ce moment sans amertume, puisque malgré toutes les recherches et les peines que je me donnai pour la retrouver, il me fut impossible d'y réussir, et je n'ai que trop sujet de craindre qu'elle n'ait péri malheureusement.

Les Turcs qui s'étaient renfermés dans le bastion avaient à leur tête le pacha à trois queues qui commandait dans la place toutes les forces ottomanes. C'était un vieillard qui réunissait au suprême degré toutes les qualités distinctives du caractère turc. Il était sorti de son asile sur la parole du colonel Ribas qui était chargé de faire la capitulation, et ayant fait étendre par terre quelques tapis, assis sur les ruines de sa forteresse au milieu des cadavres de ses compatriotes massacrés, il fumait avec au-

tant de tranquillité qu'il aurait pu le faire dans son sérail. Les principaux officiers qui l'environnaient ne donnaient aucun signe de douleur et la même impassibilité se peignait sur leurs visages. Il fut convenu que ces mille Turcs se rendraient à discrétion et auraient la vie sauve à condition qu'ils déposeraient toutes leurs armes. Ils sortirent un moment après et ces braves gens, qui n'avaient pas été vaincus, furent réduits à mettre à nos pieds le fer qu'ils avaient si bien employé contre nous. La plupart de ceux, qui jusqu'alors avaient si courageusement supporté leur infortune, ne finirent pas à ce dernier degré d'humiliation; des larmes de colère s'échappaient de leurs yeux, et plusieurs cherchaient à briser leurs armes plutôt que de les remettre en notre pouvoir. Ces gens, ainsi que presque tous ceux qui défendaient la ville, étaient parfaitement bien armés, ils avaient tous un fusil, une paire de pistolets à la ceinture, un sabre, un poignard et souvent un couteau *); mais ils n'ont point de baïonnettes à leurs fusils, et cette différence entre eux et les Russes est une des principales causes de leurs fréquentes défaites. Les préjugés des Turcs et leur attachement à leurs anciens usages les empêchent de profiter de l'expérience pour se mettre autant qu'ils le pourraient au niveau de leurs ennemis.

Le pacha fut le seul à qui il fut permis de garder son sabre. Il défila à cheval à la tête des autres prisonniers, et passa devant le régiment des grenadiers de Ribas, qui, réduit à moitié, et n'ayant plus que son état-major et un seul officier, était à peu près avec deux cents chasseurs, les seules troupes qui ne fussent pas débandées. Les Turcs furent escortés par les chasseurs et quelques cavaliers et conduits au camp où ils restèrent jusqu'au moment où ils furent menés à Bender.

Un nombre de Turcs beaucoup plus considérable venait de se rendre de la même manière dans le kon, grand espace fermé qui environne ordinairement les mosquées. Ils y étaient au nombre de sept à huit mille, et certes ce fut un grand bonheur que leur courage abattu ne leur permit pas de sentir leurs forces; car s'ils fussent sortis de leur retraite, ils auraient exterminé tout ce qu'il y avait de Russes dans la ville, ou répandus de tous côtés sans ordre. Ils ne s'occupaient qu'à piller; mais le général Ribas qui parlementait avec eux leur en imposa tellement par la contenance fière qu'il affecta, qu'ils crurent qu'il avait en réserve des forces suffisantes pour les détruire s'ils n'acceptaient pas les conditions qu'il leur proposait. Parmi eux était un des fils du sultan, le seul de tous ces princes

*) Toutes ces armes sont de la meilleure trempe.

qui échappa au massacre; c'était un jeune homme de seize à dix-sept ans, d'une figure agréable, mais qui parut totalement insensible aux malheurs qui accablaient son pays et sa famille. Son père avait fait pendant l'assaut tout ce qu'on peut attendre d'un homme de son courage. Lorsqu'il vit que les Russes pénétraient de toutes parts dans la place, sans s'arrêter à défendre un seul point, il se rendit à un endroit de la ville où plusieurs rues aboutissaient, et là faisant jouer continuellement une musique guerrière, il rassembla tous ceux de ses gens qui arrivaient de toutes les parties du rempart. Lorsqu'il se vit à la tête d'un certain nombre, il marcha en avant dans le dessein d'attaquer les Russes au moment où ils se répandraient dans la ville pour piller. Ce projet était bien conçu, il prouvait un homme de tête et surtout d'un grand sang-froid. Il eut même un commencement de succès, car rencontrant à l'entrée d'une des rues quelques cosaques zaporogues, il leur coupa la tête de sa main, et s'empara de deux petits canons qu'ils menaient avec eux; mais malheureusement pour lui, il y avait encore quelques troupes en ordre qui l'aperçurent à peine qu'ils marchèrent droit à lui à la baïonnette, et malgré un courage héroïque il succomba et fut jeté à bas de son cheval de plusieurs coups dont il mourut. Ses cinq enfants et toute la troupe qu'il avait rassemblée furent massacrés sans qu'il en échappât un seul. On ne peut donner trop de regrets à la mémoire de ce prince malheureux autant que brave, et qui joignait à une valeur héroïque une générosité rare parmi les guerriers de sa nation, car les prisonniers qui avaient été faits sur nous pendant le siège avaient éprouvé de sa part les traitements les plus humains. Ainsi finit cet assaut mémorable, où dans une seule journée trente mille huit cent soixante et tant de Turcs perdirent la vie. Dans ce nombre qui fait frémir l'humanité, on peut compter au moins deux mille femmes ou enfants. Du côté des Russes, deux cents officiers et quatre mille hommes furent tués sur la place. A peu près cinq mille tant officiers que soldats furent blessés. Toutes les colonnes éprouvèrent à peu près une perte égale, à l'exception de trois qui souffrirent infiniment plus que les autres. Ce furent d'abord les deux colonnes de cosaques réguliers aux ordres des brigadiers Orlov et Platow, la dernière surtout, qui par la marche qu'on lui avait ordonné de suivre devait naturellement être fort maltraitée, ayant à escalader le rempart au centre d'une courtine, et dans un endroit où le fossé était extrêmement profond; malgré les obstacles qui devaient nécessairement résulter d'une attaque semblable, ces braves cosaques sautèrent courageusement dans le fossé et plantèrent leurs échelles; mais ne pouvant résister au feu terrible qui partait des deux flancs voisins, ils furent

après plusieurs tentatives obligés de plier, laissant dans le fossé une grande quantité de morts. Les Turcs enivrés de ce succès, descendirent par les échelles qui devaient servir aux cosaques à escalader le rempart, et poursuivirent ces derniers jusqu'à un bon quart de lieue de la ville. Les cosaques s'étaient ralliés à cette distance sous la protection du régiment d'infanterie de Polotsky qui dans cette occasion fit des merveilles. A l'aide de ce brave régiment, ils poursuivirent à leur tour les Turcs dont un bien petit nombre revit le haut du rempart; ils l'escaladèrent de nouveau et eurent cette fois plus de succès que la première.

Je ne dois pas omettre à cette occasion de rapporter le trait de courage de l'aumônier du régiment de Polotsky; ce brave homme, voyant que presque tous les officiers avaient perdu la vie, et que le régiment dépourvu de chefs était au moment de plier, se mit lui-même à la tête, et tenant d'une main le crucifix et son sabre de l'autre il adressa aux soldats un discours fort court, dans lequel, avec l'éloquence pathétique d'un guerrier religieux, il leur promit la couronne de martyr s'ils marchaient en avant, et leur fit craindre toutes les peines de l'enfer s'ils cédaient aux infidèles. Cette harangue, faite dans un moment décisif et adressée à des hommes simples, par celui à qui son caractère donnait plus de droit de parler ainsi, eut tout le succès qu'on en pouvait attendre. Les soldats reprirent un nouveau courage, et comme il montait à leur tête, ce prêtre reçut deux coups de fusil qui atteignirent le crucifix sans le briser. En récompense de sa valeur et de sa présence d'esprit, il obtint la permission d'attacher la croix pectorale avec le ruban de l'Ordre de St.-Georges.

Cette colonne avait ordre, aussitôt qu'elle serait entrée dans la ville, de marcher en avant, de ne s'arrêter qu'au bord du Danube et de s'emparer des batteries qui bordaient le fleuve de ce côté; elle devait soutenir aussi la gauche de la descente aux ordres du comte de Damas. Celui-ci, après avoir mis pied à terre et avoir gravi l'escarpement qui se trouvait vis-à-vis de lui, ne trouva point ce secours, et les batteries, dont la colonne de cosaques devait s'emparer, ne furent jamais prises. Les Turcs qui les occupaient ayant retourné leurs canons, tiraient encore sur la ville longtemps après qu'elle était en notre pouvoir. Le comte de Damas, après avoir pris les batteries qu'il avait ordre d'occuper, et s'être rejoint au reste des troupes qui formaient la colonne dont il faisait partie, continua à marcher en combattant le long du rempart jusqu'à ce que nous nous rejoignîmes. Sa colonne essuya une perte à peu près égale à la nôtre.

La colonne aux ordres du général-major Koutousow fut sans contredit la plus maltraitée après toutefois celle des cosaques. Il est vrai qu'on

ne peut, sans l'avoir vu, se faire une idée de la hauteur du rempart qu'elle eut à escalader. Cette grande hauteur effraya tellement les volontaires qui devaient les premiers descendre dans le fossé, qu'au moment d'exécuter ce mouvement ils se retournèrent vers le général Koutousow, qui les suivait, et ils l'engagèrent à leur montrer le chemin. Celui-ci n'hésita pas à les satisfaire, et passant à la tête, il fit trois fois le signe de la croix, et exhortant ses soldats à en faire de même, il sauta dans le fossé. Les Turcs firent une résistance très-opiniâtre, et cette colonne perdit la moitié de son monde.

Le corps qui devait exécuter la 3-e descente entre celle du général-major Arseniew et la nôtre, et qui était aux ordres du brigadier Tchépéga, ne pouvait être regardé que comme une réserve, et n'entra dans la ville que longtemps après les nôtres.

L'on voit par ce récit les détails des opérations de chaque colonne et les obstacles qu'elles ont eu à vaincre pour réussir dans leurs entreprises respectives. Ce succès fera à jamais honneur à la valeur, à la subordination et surtout à l'opiniâtreté invincible des troupes russes. Il est malheureux que ce triomphe ait coûté autant de sang et qu'il ait été souillé par un massacre dont l'histoire ne présente point d'exemples et qui exécuté, en grande partie de sang-froid, était entièrement inutile; mais l'on se tromperait si l'on s'en prenait de ces barbaries au caractère particulier des Russes. Je suis sans prévention à leur égard, et je crois fermement qu'il n'est aucune troupe en Europe qui en pareille circonstance se fût conduite avec plus de douceur et d'humanité. La nature des hommes ne comporte pas dans la plupart d'entre eux le sang-froid nécessaire pour éteindre tout sentiment de colère au moment où la résistance cesse, et pour ne leur faire voir dans leurs ennemis vaincus, que des hommes à qui ils n'ont le droit de faire aucun mal dès l'instant qu'ils ne se défendent plus. J'ai vu la rage du soldat s'accroître en raison de la résistance qu'il rencontrait, et au moment où elle se termina tout à coup, cette fureur, était portée à un si haut point que malgré la subordination qui règne parmi les troupes russes, le prince Potemkin, l'Impératrice elle-même, n'auraient pu malgré toute leur puissance sauver la vie à un Turc à qui les soldats auraient voulu donner la mort. Il faut bien se garder de croire que les lumières et la raison puissent faire davantage sur l'esprit des hommes de la dernière classe, que la discipline et la subordination. Les cruautés des Anglais dans la guerre d'Amérique et les barbaries de tous genres dont nous ne sommes que trop fréquemment témoins en France depuis la révolution, repoussent victorieusement cette opinion, et sont une preuve sans

réplique, que les lumières ne pouvant jamais se répandre que d'une manière imparfaite parmi cette classe de peuple dont tous les moments doivent être absorbés par le travail, loin d'adoucir ses mœurs et son caractère, augmentent plutôt sa férocité, lorsqu'ayant rompu le frein d'une subordination exacte, il se trouve entièrement livré à lui-même. Il résulte de ce que je viens de dire, qu'autant pour l'intérêt de l'humanité, que pour celui de la discipline, il est du devoir d'un général d'armée d'éviter toute action qui par sa nature soustrait le soldat à l'obéissance de l'officier. L'exemple des troupes russes vient à l'appui de ces propositions, car quoiqu'elles soient encore les plus disciplinées de l'Europe, il est hors de doute qu'elles ont perdu, depuis qu'elles sont obligées d'en venir sans cesse à des actions de vive force.

Il ne me reste plus pour achever le tableau de cette expédition, et en donner une idée juste, que d'ajouter à ce que je viens de dire quelques réflexions générales sur les causes principales qui ont contribué au succès d'une entreprise aussi inconcevable sous tous les rapports. On a vu par le détail des morts et des prisonniers que la garnison turque était de plus de trente-six mille hommes effectifs. Avec des forces aussi considérables, on ne peut assez s'étonner de leur presque totale inaction avant et pendant le siège. Ils avaient un nombre assez considérable de bâtiments, à l'aide desquels ils pouvaient transporter de l'autre côté du Danube sur l'île un nombre de troupes suffisant pour disputer le terrain pied à pied au très-faible corps russe qui s'y établit, par là ils auraient pu retarder la construction des batteries, et gagner du temps, ce qui était pour eux un avantage incalculable à cause de la saison où l'on se trouvait. En cas qu'ils eussent été repoussés, ils avaient encore à prendre une précaution qu'ils négligèrent entièrement, c'était de nettoyer la partie de l'île, qui avoisinait le Danube, de ces grands roseaux dont j'ai parlé et qui les empêchaient d'apercevoir rien de ce qui se passait de ce côté. Lorsque le siège eut été commencé, il sembla que les portes de leur ville fussent des barrières qu'ils n'osassent franchir, et malgré leur grand nombre, ils ne se montrèrent pas une seule fois hors de leurs remparts.

La disposition du camp des Russes leur offrit pendant un temps assez considérable les moyens de l'attaquer avec avantage s'ils eussent eu un peu plus d'activité. Les différents corps qui formaient l'investissement, n'étaient pas assez à portée l'un de l'autre pour qu'il ne fût pas possible de percer entre deux et de nuire beaucoup à l'un ou à l'autre avant qu'ils pussent se secourir réciproquement; mais les Turcs n'eurent pas l'air de se douter de toutes ces circonstances qui, je crois, leur furent parfaitement inconnues.

On a vu qu'ils ne se montrèrent pas plus ardents à empêcher la construction des différentes batteries; leur paresse et leur insouciance totale à cet égard sont entièrement inexcusables. Le succès de l'assaut ne fait pas plus d'honneur à leurs talents militaires; s'ils eussent eu un peu plus de prévoyance, il est hors de doute que vingt-trois mille hommes ne fussent jamais parvenus à en vaincre trente-six mille derrière des remparts tout entiers. Tout l'art des Turcs se borna à garnir de monde leurs remparts; mais il paraît qu'ils ne portèrent pas la prévoyance jusqu'à avoir dans un des endroits vides que leur ville leur offrait de tous côtés un corps de réserve destiné à attaquer les Russes au moment où ils se seraient débandés. Il est certain que cette seule disposition eût suffi pour empêcher le succès de l'entreprise. Ils montrèrent à la vérité, le plus grand courage; mais on n'aperçut pas dans leur conduite la moindre apparence d'ordre, ni de subordination, et sans ces deux qualités, la troisième est entièrement inutile. Il n'est pas douteux que les Turcs ont une valeur individuelle infiniment supérieure à celle de toutes les nations de l'Europe; mais le défaut d'ordre et d'obéissance à leurs chefs dans le combat les empêchera de profiter jamais de tous leurs autres avantages. On peut juger d'après le succès momentané qu'eut la manœuvre que fit le sultan, sans aucune disposition préalable, de la réussite d'une attaque imprévue faite sur des gens déjà fatigués du combat par un corps de réserve qui les eût attaqués avec toute l'impétuosité des Turcs. Les Russes, de leur côté, eurent aussi à se reprocher des fautes qui auraient pu leur devenir funestes. On doit mettre au premier rang cette négligence générale et ce mépris des Turcs si universellement répandus dans leur armée, que toutes les précautions indiquées par l'art de la guerre, sont regardées par eux comme absolument inutiles. Cette indifférence se manifeste de toutes manières, soit dans la construction des batteries, dans celle des tranchées et des communications, dans les reconnaissances, etc. Elle coûte toujours à l'état des hommes qui sont tués inutilement, et que plus de soin et de précaution ne manqueraient pas de conserver. A cette faute qui est commune à toutes les actions de guerre des Russes, il s'en joignit de particulières à celle-ci. Si l'on eût suivi les conseils du général Ribas, et qu'on eût attaqué la place d'emblée, on eût épargné beaucoup de monde, parce que la ville était alors bien moins défendue, et 24 jours de canonnade, ne laissèrent pas de consommer beaucoup d'hommes de toutes les manières. La disposition du camp autour de la ville offre aussi un vaste champ de critique; chacun des trois corps, qui composait l'armée, était absolument en l'air, et pouvait être occupé si l'ennemi eût été un peu plus entreprenant. La manière dont l'assaut se donna,

présentait aussi bien des inconvénients, et l'on peut dire que cette entreprise était même téméraire; car il est certain que si elle n'eût pas réussi, il n'y avait aucun salut à espérer pour l'armée qui aurait été entièrement détruite. Je ne sais si le petit nombre de troupes qui composait cette armée permettait une disposition différente de celle qui fut adoptée; mais il me semble qu'il y avait quelque chose de plus que de la hardiesse à risquer ainsi un grand corps d'armée pour une entreprise, dont le succès était au moins douteux; cette réflexion, quoique le succès qui justifie tout, ne soit pas d'accord avec elle, n'est pas moins solide à tous égards. Bien des gens trouvent que la perte que l'on fit ne se trouvait pas suffisamment compensée par les avantages que l'on retirait de cette conquête, mais je ne suis point de leur avis; car malgré le malheur affreux de perdre plus de la moitié de ses officiers et le tiers de ses soldats, il est impossible de se refuser à croire, politiquement et militairement parlant, qu'ils ne soient compensés avec avantage par la destruction totale d'une armée de près de quarante mille hommes et la conquête d'une des clefs de l'empire ottoman, la plus grande forteresse que possédassent alors les Turcs et qui, outre trois cent quatre-vingts pièces de canon *), contenait vingt-cinq à trente bâtiments qui tombèrent aussi au pouvoir des Russes. Les munitions de guerre étaient en abondance dans la ville, mais celles de bouche n'y étaient pas en aussi grande quantité et j'ai ouï même assurer qu'il n'y en avait que pour trois semaines. Il résulterait de là que si on eût pu attendre ce temps, la place aurait été obligée de se rendre sans coup férir, mais c'est ce qu'il était impossible de savoir. L'expérience était même contre cette opinion, car dans toutes les villes prises d'assaut durant cette guerre, on avait toujours remarqué que les approvisionnements étaient immenses. Le butin, comme je l'ai dit, fut prodigieux et les soldats s'enrichirent au delà de ce qu'il est possible de s'imaginer. Il n'était pas rare d'en trouver possesseurs de plusieurs milliers de ducats; et la plus grande partie de l'argent des officiers passa entre leurs mains par la vente qu'ils firent des effets qu'ils avaient pillés. Malgré la grande licence qui régna parmi les troupes pendant cette journée, dès le soir même, tout était rentré dans l'ordre, et cinq bataillons aux ordres du général-major Koutousow entrèrent dans la ville pour y tenir garnison. Les prisonniers turcs furent conduits dans un

*) La plupart de ces canons étaient des pièces de 25, calibre pour lequel les Turcs ont beaucoup de prédilection; leurs affûts étaient détestables, et l'on ne peut s'étonner assez, comment avec d'aussi mauvais moyens, ils parvenaient à tirer aussi juste.

espace situé à la droite du camp, où ils furent confiés à la garde des cosaques. Ces malheureux, à demi-nus et dépouillés de presque tout ce qui leur avait appartenu, eurent infiniment à souffrir de toutes les manières, et les mauvais traitements qu'ils essayèrent ne font point du tout d'honneur aux généraux russes qui devraient employer leur autorité à leur adoucir autant qu'il serait possible les horreurs de la captivité. Ils restèrent quatre à cinq jours dans le camp, et ils furent employés pendant ce temps à enterrer les cadavres de leurs compatriotes; mais comme cette opération devenait longue, et que l'on craignait la putréfaction de tant de corps morts, on prit le parti de les jeter indistinctement dans le Danube. Les prisonniers furent ensuite transportés à Bender; mais il en périt beaucoup sur la route. Je puis certifier avec vérité, que quand nous partîmes d'Ismaël, ignorant quel était le chemin de Bender, nous le trouvâmes pendant l'espace d'au moins douze lieues par la quantité de cadavres dont il était jonché. Les cosaques achevaient impitoyablement tous ceux qui, exténués de besoin et de fatigue, retardaient la marche de la colonne qu'ils n'avaient pas assez de force pour suivre. Ces détails horribles n'ont pas besoin de réflexions, ni de commentaires. Nous restâmes cinq jours à Ismaël après l'assaut; nous vîmes nous établir dans une maison que l'on avait appropriée et qui, bien que dépourvue de tous meubles, nous parut infiniment agréable après le temps que nous avons passé en plein air. Toutes ces maisons étaient mauvaises et mal bâties, la pierre n'entrant pour rien dans leur construction. Les rues étaient sales, et comme elles ne sont pas pavées, on y enfonçait jusqu'à la cheville. Cette malpropreté est commune à toutes les villes turques, ce qui doit en rendre l'habitation très-incommodé pendant l'hiver. Toutes ces maisons étaient percées en plusieurs endroits de coups de canon, et n'avaient pas été habitées pendant tout le siège. Nous trouvâmes le pourtour des remparts couvert de ces demeures souterraines que les Russes appellent zemliankas et où on est à l'abri de la bombe et des boulets. Les églises, que renfermait la ville, étaient au nombre de trois; l'une d'elles, en forme de dôme, était d'une architecture assez agréable; mais elle n'avait pas été employée au culte depuis longtemps, et nous les trouvâmes pleines des corps des malheureux qui, y ayant cherché un asile, y avaient été égorgés. Le surlendemain de l'assaut, on chanta *Te Deum*, et toute l'artillerie des batteries, des vaisseaux et de la ville, annonça cette solennité par une triple décharge. Le général Souvorow dîna à bord du général Ribas à qui il fit beaucoup de compliments, lui attribuant, non sans raison, la plus grande partie de l'honneur de cette entre-

prise. Les santés ne furent point épargnées dans ce repas et chacune d'elles était accompagnée d'une décharge de l'artillerie du vaisseau.

Plusieurs causes nous déterminèrent à prolonger notre séjour à Ismaël; d'abord la blessure du prince de Ligne ne lui permettait pas de se mettre en route avant que sa jambe ne fût un peu raffermie; ensuite on annonçait chaque jour que le prince Potemkin allait arriver; et comme notre projet était de faire quelque séjour dans l'endroit où se trouverait le prince, il nous était plus agréable de l'attendre à Ismaël, pour prendre ensuite directement la route de Jassy sans passer par Bender; mais connaissant combien sont variables les projets du prince Potemkin à qui il est souvent arrivé d'avoir ses chevaux mis pendant quinze jours sans pouvoir se décider à partir, voyant d'ailleurs que le jour de son arrivée se reculait sans cesse, nous nous décidâmes à nous mettre en route le 30 après midi, et nous suivîmes alors la route qui mène droit à Bender. Cette route est plus courte que celle que nous avons été obligés de prendre en nous rendant à la flottille; cependant je l'estime encore à près de 70 lieues. Cette grande distance n'empêcha pas que l'on entendit bien distinctement à Bender la grande canonnade qui précéda le moment de l'assaut, et comme on était instruit que cet événement devait avoir lieu, à l'instant, où l'on n'entendit plus le bruit du canon, on sut précisément que les troupes entraient dans la ville. Qu'on se représente l'inquiétude et l'agitation où l'on devait être à Bender et l'impatience que l'on devait avoir d'apprendre l'issue d'une affaire aussi importante. Le prince Potemkin seul montra, au milieu de l'inquiétude universelle, une tranquillité à toute épreuve. Plein de confiance dans le succès d'une expédition dont il avait ordonné positivement la réussite, il n'avait pris d'autres mesures que celle de faire tenir des canonniers la mèche allumée auprès de leurs pièces, afin qu'à l'arrivée du courrier, toute la ville de Bender et les environs apprissent que la forteresse d'Ismaël était au pouvoir des Russes. Cette extrême confiance, que la fortune a toujours couronnée, se trouve encore justifiée dans cette circonstance, et au milieu de la nuit on entendit une décharge de toute l'artillerie de la ville qui remplit le quartier général d'une joie universelle. Il est vrai que cette satisfaction se trouva bientôt diminuée, lorsqu'un second courrier, qui apportait des détails, fit connaître l'immense perte qu'on avait faite surtout en officiers. Il y avait peu de personnes qui n'eussent à regretter un protecteur, un parent ou un ami; et l'inquiétude sur le sort des blessés se joignait encore aux regrets de ceux que l'on avait perdus. Les deux chirurgiens français qui sont à l'armée russe depuis le commencement de la guerre, gens dont le mérite est au-dessus de

tout éloge, ne se trouvèrent point au siège, et n'arrivèrent que quatre jours après l'assaut. Ce fut cependant assez à temps pour sauver la vie à une grande quantité de gens qui auraient infailliblement péri entre les mains des chirurgiens russes, dont l'ignorance et la maladresse surpassent tout ce qu'on peut dire de pis.

Nous arrivâmes, le comte de Damas et moi, le 1-er janvier 1791 pour dîner à Bender, où nous précédâmes de quelques heures le prince de Ligne à qui nous voulions faire préparer des logements. La douleur, que lui avait causé sa blessure pendant la route, l'avait forcé de s'arrêter dans un village à quelques lieues de cette ville pour y prendre du repos. Le prince Potemkin nous reçut avec infiniment d'obligeance et de bonté. Quoique ses chevaux fussent mis depuis plusieurs jours, son voyage n'était rien moins que probable, et nous l'en dégoûtâmes tout à fait, en lui disant combien était hideux le spectacle de cette malheureuse ville et de ses environs. Il se détermina donc à retourner à Jassy où il devait passer une partie de l'hiver avant que d'aller à Pétersbourg. Il partit en effet le 4 de grand matin, et nous le suivîmes le soir reprenant la même route que nous avons faite six semaines avant. A douze lieues de Jassy, ennuyé des lenteurs de notre voyage, je pris les devants et j'arrivai à cheval dans cette ville le 6 au soir. En approchant de cette capitale de la Moldavie, je fus frappé d'une lueur qui semblait s'élever de la ville et dont j'ignorais la cause; je m'aperçus en entrant que c'était une illumination en l'honneur du prince à qui l'on donnait une fête pour célébrer son arrivée. J'ai annoncé que je donnerai une courte description de cette jolie ville, et je me hâte de remplir ma promesse.

La ville de Jassy, capitale de toute la Moldavie, est agréablement située sur le revers de deux collines; elle est assez grande, fort peuplée et très-vivante. Les rues sont larges et plus propres que celles de la plupart des villes de ces contrées; elles sont pavées de planches, et dans celles qui sont habitées par les marchands, il y a des arcades fort commodes pour les gens de pied. La plupart de ces maisons sont bâties de bois et d'un seul étage; mais celle des boyards, gens les plus considérables du pays, sont construites en pierre. L'architecture en est aussi agréable que la distribution commode. L'escalier est ordinairement en dehors et conduit à un péristyle qui est extérieur et soutenu sur des colonnes. Une vaste salle occupe toute la largeur du bâtiment, les deux extrémités sont garnies de fenêtres auprès desquelles des sofas, ou pour me servir de l'expression du pays, des divans offrent le siège le plus commode; comme ces fenêtres sont situées ordinairement l'une au nord et l'autre au midi, on

choisit l'un des deux divans suivant la saison. Les autres appartements n'ont guère d'autres meubles que ces sofas où les hommes et les femmes passent la plus grande partie de leur temps étendus, les jambes croisées à la manière des Turcs. Les femmes sont fort recherchées dans leur parure; mais nos yeux, lorsqu'ils n'y sont pas accoutumés, trouvent peu de charme à ce genre d'habillement qui ne marque point la taille et qui donne à la femme, qui en est revêtue, une tournure lourde et peu agréable. Le bonnet, garni de plumes ou de fleurs qu'elles mettent sur leurs cheveux sans poudre, me paraît à tous égards de meilleur goût. La plupart de ces dames sont des Grecques de Constantinople, ou au moins ont été dans cette ville; elles mettent autant de prétention à connaître cette capitale que nos dames de province à avoir fait un voyage à Paris. Quelques-unes parlent français et italien, et quoique leur éducation ait été peu soignée, il en est dont la conversation n'est pas désagréable. Ces deux langues sont plus répandues parmi les hommes, et il n'est pas rare d'en trouver à qui notre littérature n'est pas étrangère. En général, les boyards, que j'ai vus et avec qui j'ai pu m'entretenir, m'ont paru très-éloignés de l'état d'ignorance et de stupidité auquel les Russes affectent de faire croire qu'ils sont réduits, pour justifier sans doute la hauteur et les mauvais traitements qu'ils leur font essayer et qu'ils ne semblent mériter en aucune manière.

Le prince de Ligne, qui a résidé plusieurs mois parmi eux, où il commandait un corps d'Autrichiens, en porte précisément le même jugement. Les Moldaves ne parlent jamais du séjour qu'il fit parmi eux, qu'avec un plaisir et des regrets très-vifs; ces sentiments font autant d'honneur à la conduite qu'il a tenue, qu'ils en font peu à ceux qui l'ont remplacé. J'assistai à plusieurs assemblées et à des bals qui furent donnés par les principaux boyards; on n'y dansa que des danses du pays, ou des danses grecques. Les premières ne sont composées que d'un grand cercle d'hommes et de femmes mêlés; les mouvements de la tête et des bras y jouent un rôle aussi important que celui des pieds. Les airs sont peu agréables et n'ont d'intéressant que leur originalité. Les danses grecques sont infiniment plus piquantes, et on y reconnaît distinctement celles que l'on voit sur les bas-reliefs antiques. La manière de vivre des Moldaves est au reste la même que celle des Turcs, à un peu plus d'activité près; leurs mets et le goût pour le tabac et le café sont exactement les mêmes, et cette conformité de mœurs et d'usages est très-digne de remarque entre deux peuples dont la religion est si différente. Ils ont aussi bien que les Turcs un besoin de propreté qui leur fait rechercher infiniment l'usage

des bains. Ces bains sont totalement différents de ceux dont nous nous servons; ce sont plutôt des étuves dans lesquelles on reste le temps suffisant pour que la sueur coule abondamment de tous les pores; alors on vous lave avec de l'eau que l'on a soin de faire devenir moins chaude par degrés, puis l'on vous étend sur un lit où vous êtes massé par des hommes ou par des femmes à votre volonté; puis après vous avoir donné une tasse de café et une pipe, on vous laisse vous livrer paisiblement au sommeil doux et léger dont vous ne manquez jamais de jouir après un bain semblable.

La ville de Jassy est très-commerçante. On y trouve en abondance toutes les marchandises de l'orient, et le commerce qui se fait avec la Pologne et l'Allemagne est aussi fort considérable. Avec un régime moins arbitraire et un peu plus d'encouragement de la part du gouvernement, les provinces de Moldavie et de Valachie deviendraient extrêmement productives, car leur sol est fertile et pourrait aisément suffire à une population quadruple de celle qu'elles ont aujourd'hui. Je ne serais point étonné, qu'ainsi que le bruit s'en est généralement répandu en Europe l'année dernière, le prince Potemkin n'ait eu l'idée de se faire céder ces deux provinces, et d'en composer une souveraineté indépendante, que l'Impératrice lui aurait donnée pour lui et sa postérité; mais ce projet est aujourd'hui traité de chimère, et l'on sent que les puissances alliées des Turcs ne consentiront jamais à un pareil arrangement qui au reste, à mon avis, serait très-avantageux à ces deux provinces.

Nous restâmes à Jassy sept jours qui se passèrent en fêtes et divertissements de toutes espèces. Le prince Potemkin nous combla de marques de bonté et d'intérêt. Je reconnus pendant ce séjour, la vérité de la plupart des traits que j'ai indiqués, comme faisant la base de son caractère. Le prince mit à nous retenir les instances les plus aimables, mais l'état, où nous avons laissé la France, engageait le comte de Damas et moi à nous rapprocher pour être à la portée d'en savoir des nouvelles, et le désir de se rapprocher de son père pressait aussi le prince Charles de hâter son départ. Nous le fixâmes donc irrévocablement au 14, et nous exécutâmes ce projet le soir de ce jour, non sans avoir promis de revenir faire la campagne prochaine, si nos affaires particulières, ou les circonstances où se trouverait notre pays, nous le permettaient. Notre retour ne fut ni aussi rapide, ni aussi fatigant que l'avait été notre premier voyage et nous arrivâmes à Vienne le 25 janvier, après 74 jours d'absence. Si l'on calcule l'espace immense que nous avons parcouru et les choses intéressantes en tous genres dont nous avons été témoins, on ne

trouvera pas, je pense, ce temps trop mal employé. Mais quand on saura que l'Impératrice, qui prend pour base des récompenses qu'elle distribue sa grandeur et sa générosité, plutôt que le mérite de ceux à qui elle en accorde, a bien voulu donner au prince Charles de Ligne, l'ordre de St. Georges de la 3-ème classe, et à moi le même ordre de la 4-ème, avec une épée d'or, on conviendra sans doute qu'il est impossible de mettre plus à profit que nous le fîmes les deux mois et demi que nous fûmes absents de Vienne.

6) Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Nationale.

DU VINGT-SEPT JUILLET 1791.

Il a été fait lecture d'une lettre d'Armand Richelieu, qui, quoique Français, est en ce moment au service de la Russie. Il demande un passeport pour aller remplir ses engagements; il promet de revenir aussitôt la guerre finie, et il désire que les connaissances militaires qu'il y acquerra, le mettent à portée de concourir un jour à la gloire de sa patrie.

L'Assemblée, en accordant ce passe-port, a ordonné que le motif en serait exprimé dans son procès-verbal.

Collationné à l'original, par nous: président et secrétaires de l'Assemblée Nationale.

Fait à Paris, le 1 août 1791.

Ramel Nogaret

Delavigne.

Alexandre Beauharnais

Président.

Benoît.

Lesterpt.

Mai 1792.

7) Mémoire

POUR ARMAND, EMMANUEL, SOPHIE, SEPTIMANIE, DUPLESSIS RICHELIEU.

En 1790, Richelieu, se trouvant sans emploi en France, par la suppression du grade de major en second, qu'il possédait dans les armées françaises, et voulant acquérir de nouvelles connaissances dans l'art militaire qu'il avait embrassé, prit du service dans les armées de l'Impératrice de Russie, en guerre alors avec les Turcs.

Il était au siège d'Ismaël à la fin de la même année 1790, et a été décoré de la croix de l'Ordre militaire de St-Georges en Russie.

En 1791, il fit un voyage en France pour arranger les affaires de la succession de son père.

Voulant retourner en Russie, il obtint le 1-er août de la même année 1791, un passe-port de l'Assemblée Nationale qui annonce qu'il est au service de la Russie, que c'est pour aller remplir ses engagements et acquérir de nouvelles connaissances militaires qu'il demande ce passe-port.

Il est encore dans ce moment au service de la Russie avec le grade de colonel et un régiment.

La femme Richelieu qui craint que l'on applique à son mari la loi du 9 février dernier, concernant les émigrés et que l'on mette ses biens sous la main de la nation croit devoir recourir aux membres du Directoire du département, juges en cette partie, par l'art. 12 de la loi du 30 mars dernier.

Les motifs de loi exposent dans son préambule «qu'il est instant d'assurer à la nation l'indemnité qui lui est due pour les frais extraordinaires et d'en prendre les mesures nécessaires pour leur ôter les moyens de nuire à la patrie».

Il est donc clair que le seul fait de l'absence n'est pas ce qui qualifie l'émigré.

Richelieu est sorti de France en 1790, il est dans un pays éloigné de 4 à 500 lieues de nos frontières, il y est en activité de service; il a exposé ces faits à l'Assemblée nationale constituante au mois de juillet 1791, et l'Assemblée en lui accordant un passe-port dans un temps, où les passages chez l'étranger étaient déjà difficiles et même suspects, a préjugé qu'en aucun temps, il ne pouvait être mis au rang des émigrés français pour les causes exposées dans son passe-port. D'ailleurs l'art. 6 de la loi du 8 avril dernier relative aux biens des émigrés affranchit des dispositions du décret, les biens des Français «qui ont été notoirement connus avant leur départ pour s'être consacrés à quelques sciences, arts ou métiers et ne s'être absentes que pour acquérir de nouvelles connaissances dans leur état».

La science, l'art militaire, les métiers s'acquièrent autant et plus qu'un autre par les études et voyages chez les étrangers. Borné comme il doit l'être à une juste défense qui n'est pas moins recommandable, Richelieu était notoirement connu avant son départ pour s'y être consacré puisqu'il était major en second du régiment des hussards d'Estherhasy. Se trouvant sans fonction par la suppression de ce grade, il ne s'est absenté que pour acquérir de nouvelles connaissances dans cet état. L'exposé du passe-port du 1-er juillet 1791 porte textuellement ce motif.

A la veille d'une rupture entre la Russie et la Pologne, ses engagements en Russie, la décoration et le grade militaire qu'il a obtenus ne lui permettaient pas de quitter.

Il est dans une classe tout à fait particulière; peu de Français sont comme lui au service de cette puissance à 600 lieues des frontières de France.

Si dans cette position les biens de Richelieu étaient mis en séquestre, ne pourrait-on pas craindre les représailles pour les biens qui trafiquent en Russie? Dans ce cas la balance ne serait pas à l'avantage de la France, car il n'y a pas douze Français au service de la Russie, et il y a des milliers de Français, spécialement des Parisiens, qui ont des établissements très-importants en Russie qu'ils entretiennent par commis tandis qu'ils ont en France le siège de leur domicile et de leur fortune. Enfin Richelieu a laissé en France son épouse qui n'en est jamais sortie. Il laisse des immeubles considérables en biens-fonds pour sûreté envers la nation. Dans cette position, la femme Richelieu s'adresse aux membres du Directoire du département à l'effet de déclarer que conformément à l'art. 6 de la loi relative aux biens des émigrés donnée le 8 avril 1792, il n'est pas sujet aux dispositions de la dite loi.

Elle joint au présent mémoire expédition du passe-port accordé à son mari par l'Assemblée Nationale le 1 août 1791 et le certificat du chargé d'affaires de S. M. l'Impératrice de Russie signé: Rochechouart, Richelieu: au-dessous est écrit: «le soussigné chargé d'affaires de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies auprès de la ci-devant cour de France, après avoir pris communication du présent mémoire certifie la vérité des faits qui y sont exposés, déclarant que je suis spécialement chargé d'appuyer la réclamation de Richelieu, annoncée dans le présent mémoire».

Paris le 26 mai 1792. Signé, Novicoff, à côté est écrit: «enregistré à Paris, le 5 juin 1792. Réçu deux livres y compris le double droit». Signé: Bléris.

«Collation des présentes a été faite par les notaires publiés au département de la Seine, résidants à Paris, soussignés, ce jourd'hui 26 prairial an cinq de l'ère républicaine, sur pareille copie dûment certifiée véritable, déposée pour minute à quatre maires aussi notaires à Paris le 4 juin mil sept cent quatre-vingt douze, enregistrée le 5 du même mois; la dite copie représentée aux dits notaires, et par eux à l'instant rendue».

8) Plan pour l'organisation des colonies militaires françaises.

St-Petersbourg, le 9 (20) décembre 1792.

1) Cet établissement doit être partagé en deux colonies militaires dont chacune sera formée par un régiment.

2) Chaque régiment aura dix compagnies et son état-major.

3) L'état-major sera composé ainsi:

1. Colonel.

2. Lieutenants-Colonels.

1. Premier-major.

2. Seconds-majors.

1. Quartier-maître.

3. Adjudants.

1. Maître des logis.

1. Aumônier.

4) L'état de chaque compagnie sera formé ainsi.

1. Capitaine.

1. Capitaine-lieutenant.

1. Lieutenant.

1. Sous-lieutenant.

1. Enseigne.

3. Sergents.

1. Quartier-maître.

6. Caporaux.

200. Mousquetaires gentilshommes.

100. Mousquetaires roturiers.

1. Prêtre.

NB. Dans chaque régiment il y aura un secrétaire et un auditeur Russes, attendu qu'il est indispensable que les officiers qui rempliront ces deux places sachent la langue et les lois du pays.

5) Chaque colonie sera partagée en dix districts dont chacun sera occupé par une compagnie avec ses officiers.

6) Chaque district sera composé de cinq villages.

7) Dans chaque village, il y aura un officier, deux sous-officiers, 40 mousquetaires gentilshommes et 20 roturiers.

8) Les états-majors des deux régiments formeront deux districts à

part qui seront les chefs-lieux des deux colonies, et les centres de l'administration.

9) La distribution des terres se fera dans cette proportion: chaque mousquetaire roturier aura une portion de terre de trente arpents (NB l'arpent russe qu'on nomme *déciatina* est de 80 toises géométriques de longueur sur 30 de largeur). Cette portion de 30 arpents sera à jamais indivisible.

10) Chaque mousquetaire gentilhomme et chaque sous-officier aura deux de ces portions, savoir 60 arpents.

11) Chaque officier de compagnie ainsi que ceux de l'unterstab en auront dix, savoir 300 arpents.

12) Chaque prêtre aura dix portions à la charge d'entretenir son église.

13) Chacun des 6 officiers supérieurs en aura 20, savoir 600 arpents.

14) L'aumônier du régiment en aura 15, savoir 450 arpents à la charge d'entretenir son église.

15) On assigne à chaque district 700 portions de terres, savoir 21,009 arpents.

16) Mais comme par la distribution ci-dessus on n'a disposé dans les districts de Compagnie que de 580 portions et dans ceux de l'état-major seulement de 185, il en résulte qu'il restera dans les premiers 120 portions et dans les seconds 525.

17) De ces dernières 525 portions 40 pourront être distribuées en ferme par les gouvernements des deux chefs-lieux à des colons, artisans, manufacturiers ou autres dont l'existence sera utile ou nécessaire aux colonies et qui naturellement doivent se trouver dans un chef-lieu.

18) En outre chaque colonie aura à sa disposition du terrain pour 4 nouveaux districts, savoir: 84 mille arpents pour y établir des colons qui tiendront leurs terres en fermes et le produit de ces fermes sera versé dans les caisses respectives des deux colonies pour être employé ou en secours, ou établissements utiles.

19) Le prix de ces fermes qui devra être très-modique au commencement pourra être augmenté tous les 4 ans d'après une estimation d'experts et ne pourra jamais excéder le 10-e du revenu net.

20) Les colons ne pourront être dépouillés de leurs fermes tant qu'ils payeront leurs redevances.

21) Les 120 portions qui resteront dans chaque district de compagnie et les 125 qui resteront dans chacun des deux districts d'état-major

pourront pour à présent être considérées comme des *communes* et seront ensuite employées à l'usage qui sera indiqué ci-dessous.

22) Tout colon militaire, officier ou simple mousquetaire jouira du revenu de sa terre sans payer aucune redevance, non-seulement tant qu'il restera au service, mais après même qu'il aura pris son congé.

23) Après sa mort sa veuve et ses enfants jouiront du même privilège pendant dix ans.

24) Si après ce terme aucun de ses enfants n'est en état de le remplacer dans le même grade, alors ses héritiers conserveront l'immunité pour une terre correspondante au grade du nouveau chef de la famille et payeront pour le surplus la redevance sur le pied des autres colons non militaires.

25) S'il ne reste que des femmes dans la famille après les dix ans expirés, elles payeront la redevance pour toute la terre, et continueront de jouir du revenu de la terre tant que vivra la veuve du défunt ou qu'il y aura des filles de lui non mariées. Mais après la mort de la veuve et l'établissement des filles le bien-fonds reviendra à la communauté.

26) Les 120 portions vacantes dans les colonies et les 125 des chefs-lieux serviront pour former l'état des nouveaux militaires qui devront remplacer les défunts ou les congédiés.

27) Tous les habitants d'un district seront sous l'inspection et la surveillance du capitaine commandant de la compagnie qui devra faire rapport au régiment de tout ce qui s'y passe. Le colonel s'adressera pour les affaires civiles au gouvernement de la province et pour les militaires, il fera rapport au commandant général. Le commandant général, dans toutes les affaires qu'il ne pourra pas régler de sa propre autorité, s'adressera au collège de guerre.

28) Chaque colonie pourra avoir un tribunal dans son chef-lieu où les affaires litigieuses pourront être jugées d'après les lois et les usages de ces colonies et les arrêts de ces cours en cas d'appel aux tribunaux russes auront force de jugement de première instance.

29) Pour ce qui regarde les affaires criminelles, les militaires seront jugés d'après les lois militaires russes et la sentence sera envoyée avec la procédure à la confirmation du collège de guerre, quant aux simples colons on instruira leur procès dans les colonies et on les enverra pour être jugés au gouvernement.

30) La cour se charge de faire bâtir successivement pour chaque colon qui viendra s'établir pendant les premières 5 années une maison propre et commode, en outre deux églises dans les deux chefs-lieux et des chapelles dans chaque district.

31) Tout colon militaire aura 1 rouble par arpent pour l'achat des ustensiles et autres effets nécessaires pour l'économie domestique et rurale, de sorte que chaque officier supérieur recevra 600 roubles, chaque officier de compagnie 300 et le mousquetaire roturier 30 roubles.

32) En outre chaque mousquetaire et sous-officier recevra deux juments, deux vaches et six brebis et les officiers en proportion. La cour destine à cet effet 15 mille juments, 15 mille vaches et 40 mille brebis.

33) Les simples colons qui viendront, pendant les premières cinq années, auront 12 roubles par tête pour leur établissement. Il leur sera permis ainsi qu'aux colons militaires d'établir toute sorte de fabriques et manufactures et d'en débiter les produits dans l'intérieur de l'empire, sans payer pour cela ni impôts ni douane.

Les prêtres, que le plan général accorde à cet établissement, pourront s'occuper à enseigner les premiers éléments à la jeunesse, en attendant que les colonies se trouvent en état d'entretenir des maîtres.

Pour copie conforme à l'original, approuvé par Sa Majesté Impériale.

L'aide-de-camp général, Platon de Zoubow.

St-Pétersbourg, le 9 (20) décembre 1792.

9) N o t e.

St-Pétersbourg, le 9 (20) décembre 1792.

Le prince de Condé ayant écrit, en date du 29 octobre passé, à Sa Majesté l'Impératrice pour lui exprimer le désir de la noblesse française qui se trouve sous ses ordres de venir chercher un asile en Russie, et le duc de Richelieu ayant présenté à Sa Majesté Impériale un mémoire détaillé sur ce même sujet, l'Impératrice a vu avec sensibilité la confiance avec laquelle la noblesse française avait recours à sa générosité et à sa bienfaisance. N'ayant jamais perdu de vue le courage avec lequel cette noblesse infortunée s'est sacrifiée pour son honneur et pour la personne de son roi, Sa Majesté Impériale ne peut que recevoir avec plaisir les vues qu'on lui expose pour la dédommager de tant de pertes ou du moins pour la préserver d'un anéantissement total. C'est avec de tels sentiments que l'Impératrice a pris en considération les différentes idées exposées dans le mémoire du duc de Richelieu. Sans cesser de faire des vœux pour le rétablissement de la monarchie française et d'employer pour cet objet tous les moyens qui sont en son pouvoir, sans

vouloir confirmer les émigrés français dans le désespoir auquel ils paraissent s'abandonner, Sa Majesté Impériale croit qu'il est de son humanité d'adhérer à leurs désirs formellement exprimés dans la lettre du prince de Condé de venir s'établir dans son empire. Elle accorde par conséquent asile et hospitalité dans ses états à tous les Français émigrés qui viendront en Russie sous les ordres de ce prince et elle consent à fixer leur sort et leur donner un état honorable.

Sa Majesté Impériale pour mettre le prince de Condé à même de calculer les avantages qu'Elle veut bien faire à ceux pour lesquels il s'intéresse à si juste titre, se fait un plaisir de lui communiquer ses intentions à leur égard.

1) Sa Majesté l'Impératrice accorde aux émigrés français qui passeront en Russie, sous les ordres du prince de Condé, une étendue de terrain de 630 mille arpents sur les confins du gouvernement de la Tauride et de celui de Catérinoslaw s'étendant sur les bords de la mer d'Azow et remontant les deux rives de la Berda. Ce pays situé au 47-ème degré de latitude jouit d'un climat sain et tempéré et d'un sol très-fertile. Toutes les productions des pays méridionaux de l'Europe, à l'huile près, peuvent y venir avec facilité et en abondance. Les côtes offrent des baies et des ports dont il sera aisé de tirer avantage. Les ports de la Crimée et ceux d'Azow et de Taganrog situés à une petite distance de l'établissement ainsi que l'embouchure du Don, offrent de grandes ressources pour les approvisionnements et pour le commerce. Sa Majesté l'Impératrice aurait voulu adhérer au désir de la noblesse française et l'établir en Crimée; mais il lui aurait été impossible de lui offrir dans cette province, déjà partagée, un terrain libre d'une étendue suffisante pour former à tous un établissement unique.

2) Les colons français qui viendront s'établir en Russie déclareront, en entrant, la religion qu'ils veulent suivre et auront l'exercice libre et public de leur culte.

3) Comme la plupart d'entre eux sont catholiques, les colonies auront un évêque de ce rit et de leur nation qui sera suffragant de l'archevêque catholique de Mohilow.

4) Ceux d'entre les colons que le prince de Condé assurera avoir été gentilshommes en France jouiront pour eux et pour leur descendants des droits de la noblesse russe.

5) Six mille hommes de ceux qui viendront en Russie sous les ordres du prince de Condé seront partagés par lui en deux régiments d'infanterie égaux pour former deux colonies militaires d'après l'état ci-annexé.

6) Vu le grand nombre des officiers émigrés il est impossible qu'ils soient reçus en Russie tous avec les grades qu'ils avaient au service du roi de France. Sa Majesté l'Impératrice consentira à prendre à son service plusieurs des plus distingués par leurs connaissances et par leur mérite, d'après les recommandations du prince de Condé et l'utilité dont ils pourraient être. Tous les autres seront placés dans les deux régiments qui devront former la colonie et ils seront reconnus dans les grades qu'ils y occuperont d'après l'état des deux régiments.

7) Les deux régiments formés d'après l'état ci-joint jouiront des mêmes droits et avantages des autres régiments d'infanterie de l'Impératrice et devront suivre les lois militaires de l'empire.

8) Pendant les deux premières années qui suivront leur établissement, chaque individu recevra ses appointements d'après son grade ainsi que des provisions de bouche et des fourrages sur le pied des autres troupes d'infanterie de l'Impératrice. Après ces deux années ils ne recevront plus ni provisions, ni fourrages et n'auront que la demi-paie en temps de paix; mais lorsqu'ils seront commandés hors de chez eux, ils auront la paie entière, les provisions et les fourrages.

9) Sa Majesté Impériale accorde à perpétuité aux Français émigrés qui viendront s'établir dans les nouvelles colonies deux cents places de cadets dans le corps des cadets de la mer Noire. Ils pourront y envoyer immédiatement tous ceux de leurs enfants depuis 6 jusqu'à 12 ans dont ils voudront confier l'éducation aux soins de Sa Majesté. Il est bon de remarquer que d'après l'établissement de cette école, l'entretien des jeunes gens qui y sont admis, depuis le jour de leur entrée jusqu'à celui de leur sortie, est en entier à la charge de la couronne, et qu'à moins d'une in-conduite qui n'est pas à prévoir ils sortent tous avec le rang d'officier pour être employés sur la flotte.

10) Pour tous les avantages que Sa Majesté l'Impératrice accorde aux colons français, Elle n'impose d'autres conditions que celle de porter les armes sous ses drapeaux et d'être toujours prêts à marcher là où le service de Sa Majesté pourra l'exiger, à la suite des ordres qui leur seront donnés.

11) Si avec le temps le nombre des émigrés augmentait considérablement, il n'y aurait aucune difficulté à la formation d'autres régiments.

12) Les émigrés français se trouvant à présent abandonnés de tout le monde et privés de toute ressource, Sa Majesté Impériale veut bien en attendant se charger de pourvoir à leur subsistance.

13) Comme ils ne pourront pas à cause de la mauvaise saison, se

mettre tout de suite en route et qu'il faudra attendre pour cela le printemps, Sa Majesté l'Impératrice a remarqué que du moment où ils auront pris définitivement le parti de se transporter en Russie jusqu'à leur arrivée au rendez-vous qui leur sera fixé, il pourra y avoir un espace de temps de 6 mois. D'après ce calcul et celui des sommes nécessaires à l'entretien d'un corps de 6 mille hommes, porté à 120 mille livres par mois dans le mémoire de M. de Richelieu, Sa Majesté l'Impératrice mettra à la disposition du prince de Condé la somme de 60 mille ducats de Hollande pour l'entretien de 6 mois et les frais de route de ce corps jusqu'au rendez-vous qui leur sera fixé.

14) Ce rendez-vous sera la ville de Zaslav en Wolhynie. Les émigrés pourront s'y rendre par pelotons, voyageant sans armes et observant la plus sévère discipline.

15) Les ministres de l'Impératrice en Allemagne auront des ordres de faciliter leur passage et de les assister de tous les moyens qui seront à leur portée.

16) Arrivés en Pologne ils y trouveront uniformes, bottes, redingotes, effets de campement et tout ce qu'il faut pour être mis sur le pied des autres troupes de l'Impératrice. Ils pourront s'y reposer pour se rétablir des fatigues du premier voyage et se mettre en état d'entreprendre le second qui leur sera beaucoup plus aisé, n'ayant plus à passer que par des pays ou occupés par les troupes de Sa Majesté, ou appartenant à son empire.

17) Le prince de Condé sera le chef et le commandant général des colonies. C'est lui qui organisera les régiments, donnera les ordres et les dispositions nécessaires pour la route, présidera à l'établissement et le gouvernera au nom de l'Impératrice.

18) Assurément le prince de Condé rend justice à la grandeur d'âme de l'Impératrice et à la noblesse de ses sentiments, en se reposant entièrement sur Elle du soin de lui faire un sort et un accueil convenables à son rang et à sa naissance. Les malheurs dont il est la victime ne rendent ce prince que plus estimable aux yeux de l'Impératrice qui sait apprécier le vrai mérite et qui en recevant dans ses états le prince de Condé, se félicite de l'acquisition qu'Elle fait et du pouvoir qu'Elle a de réparer envers lui les injures du sort. En laissant toutes les mesures à prendre à cet égard à l'époque où le prince de Condé sera arrivé en Russie, Sa Majesté Impériale se fait un plaisir de déclarer d'avance que le prince et sa famille seront reçus dans ses états sur un pied qui les mettra au-dessus non-seulement de tous les sujets de l'Impératrice, mais encore de tous

les étrangers au service de Russie de quelque naissance ou distinction qu'ils soient.

Pour copie conforme à l'original, approuvé par Sa Majesté Impériale.

L'Aide-de-camp général Platon de Zonbow.

St.-Pétersbourg, le 9 (20) décembre 1792.

10) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski, ambassadeur de Russie à Vienne.

Rugiana, près Kowel, en Wolhynie, 18 (29) août 1793.

Je ne vous dirai pas, mon cher Ambassadeur, le plaisir que m'ont fait vos deux lettres; j'ai voulu avoir la seconde pour répondre à la première. Elle m'a été apportée par mon valet de chambre heureusement arrivé ces jours-ci. Je n'avais pas besoin des nouvelles marques de votre amitié pour être persuadé que je peux compter sur vous comme sur moi-même, et cette assurance est une grande consolation pour moi. Ma situation en devenant moins pénible sous bien des rapports n'en est pas moins embarrassante, et je me trouve dans une position telle que, quelque parti que je prenne, je ne peux que me ménager des regrets d'une manière ou de l'autre. La lettre de Rivière aurait été bien propre à me monter la tête, si l'effroyable nouvelle des revers arrivés en Bretagne n'était venue, en me pénétrant de douleur, faire changer absolument mes idées; mais une autre proposition qui m'a été faite par le prince de Condé est venue me jeter dans un grand embarras. Ce prince, dans la lettre la plus aimable et la plus touchante, m'annonce qu'il vient de demander pour moi au nouveau roi le corps des chevaliers de la couronne, sans contredire le plus distingué de son armée; il y ajoute les instances les plus pressantes pour le venir joindre. Quelque flatteuse que fût la perspective de me trouver à la tête d'un aussi beau corps, surtout si le prince de Condé devait agir comme il me semblait que cela était le projet, elle ne m'a point fait oublier, mon cher ami (souffrez que je vous donne ce nom), les engagements que j'ai pris ici, engagements fondés maintenant sur les bienfaits que j'ai reçus de Sa Majesté. Ainsi quoiqu'il m'en coûte beaucoup, je vous l'avoue, je n'ai pas même demandé un congé formel pour m'absenter, afin de ne pas me donner le vernis de l'ingratitude ou même de l'inconséquence. Cependant pour tâcher d'accorder, s'il était possible, mes devoirs comme Français avec mes engagements, j'ai écrit à M. de Lambert, homme fort droit, qui m'a déjà rendu de très-bons services à Pétersbourg, et qui est en passe de

m'en rendre encore, une lettre ostensible, où je lui dis nettement les propositions que me fait le prince de Condé, et en protestant comme je le dois et le pense de mon attachement et de ma reconnaissance pour les bontés de Sa Majesté. Je le prie de tâcher de savoir les dispositions et les ordres de l'Impératrice. J'ai fait partir cette lettre par un courrier qu'on expédiait au moment même, et j'en attends la réponse avec impatience. Je vous avoue qu'il m'est impossible de voir parfaitement en beau les affaires de France. En envoyant au maréchal Roumianzow la lettre du comte son fils, je lui ai écrit pour le pressentir là-dessus, et aussi sur une petite course que, dans tous les cas, je serais bien aise de faire à Vienne cet hiver. Je verrai ce qu'il me répondra. Sans tous ces embarras qui ne me laissent pas un moment de repos, je serais assez agréablement ici. On me veut généralement assez de bien. Le brigadier me comble d'honnêtetés et d'attentions; я начинаю лучше говорить и разумѣть и увѣренъ что я скоро и съ малымъ трудомъ довольно узнаю и совѣмъ едва все понимаю, что для службы надлежитъ. En voilà assez pour vous faire voir que je n'ai pas perdu mon temps; encore six mois, je serai aussi au fait que la plupart des étrangers qui sont au service.

Je vous avoue que je n'entends rien à la conduite du nouveau roi; entre nous, le prince de Condé me mande qu'il le presse, depuis six semaines, de le venir joindre sans y pouvoir réussir. «Apparemment», dit-il, «que des raisons politiques que je ne connais pas le retiennent à Vérone». Pour moi, je ne vois pas quelles peuvent être ces raisons politiques; il me semble qu'il ne peut en exister, et, comme vous le dites avec beaucoup de vérité, c'est en France qu'il faut qu'il se fasse reconnaître; une fois reconnu là, personne ne lui refusera cette reconnaissance tant désirée.

J'ai bien de la peine à croire, mon cher Ambassadeur, que tout cela tourne bien, et je persiste à croire, ce que je sais depuis longtemps, que par la force des choses, les Français auront un roi, mais que ce roi ne sera pas de la maison de Bourbon. Malgré cette pensée, je désire de tout mon cœur pouvoir achever cette guerre, et donner tout mon sang à une cause à laquelle j'ai tant de raisons d'être dévoué.

Mille et mille tendresses, je vous prie, à Elisabeth; j'espère qu'à présent elle est tout à fait bien.

Langeron vous a donné des détails sur nos armées; les recrues nous arrivent à force, et d'ici à 3 mois nous serons à peu près complets. Je voudrais fort que le civil allât dans ces nouvelles provinces plutôt que le militaire; mais il s'en faut; il semble au contraire qu'on prenne à tâche d'éloigner par tous les moyens possibles les malheureux habitants de ce pays.

Adieu, mon cher Ambassadeur; je crois que la meilleure manière de vous témoigner ma reconnaissance pour toute votre amitié, c'est de vous assurer que mon tendre attachement ne finira qu'avec ma vie.

Je vous supplie de faire mettre bien exactement cette lettre à la poste.

11) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski.

St-Pétersbourg, ce 1-er (12) mai 1795.

Je vous dois la vérité, mon cher Ambassadeur, et je ne répondrais pas à l'amitié et à la confiance que vous m'avez témoignées, si je ne vous rendais pas compte de ma manière d'être ici. Elle est pénible et désagréable à tous égards. Si l'on avait eu pour but de me dégoûter absolument, on n'aurait pas pu s'y prendre autrement, et pour peu que cela dure on y parviendra, car la pauvreté et le malheur se supportent, mais l'humiliation ne se supporte jamais. Les premiers moments de mon arrivée m'avaient fait croire que je serais sur le même pied qu'à l'ordinaire. M. de Zoubow m'a reçu avec beaucoup d'amitié, même de confiance, m'a parlé longtemps, a paru content de ma conversation et des choses que je lui ai dites. M. Estherhazy m'a marqué beaucoup d'embarras, et son déplaisir de me voir arriver n'a pas même été trop bien dissimulé; je m'y attendais; il avait trop de torts envers moi pour que cela pût être autrement; j'ai affecté de ne lui pas en parler, et d'être avec lui exactement comme toujours. S. M., quand je lui ai été présenté au palais d'été, où Elle est venue pour l'audience des députés de Courlande, m'a fait la grâce de me parler, et c'est Elle qui m'a appris la première la paix de la Prusse en m'en marquant son étonnement et son mécontentement. J'ai cru d'après cela que je jouirais des faveurs qui m'avaient été accordées à mon dernier voyage; les petites entrées étant une grâce qui, une fois accordée, ne pouvait jusqu'à présent plus être ôtée. J'en parlai au comte Estherhazy qui me dit qu'il verrait, mais qui ne fit aucune démarche. Voyant qu'il ne voulait se mêler de rien de ce qui me concernait, je m'adressai directement à M. de Zoubow. Je lui dis qu'il se rappelait que j'avais joui de cette faveur; et que je le priais de me dire si je pouvais continuer à me présenter chez S. M. Jamais je n'ai vu d'homme aussi embarrassé pour si peu de chose; il me répondit que S. M. était dans la plus grande retraite, et balbutia ensuite quelques mots que je ne compris pas. J'ajoutai alors que

cela me suffisait, que loin de vouloir me fourrer, j'avais seulement voulu ne pas paraître indifférent à une grâce dont je sentais tout le prix, et dont toutefois la privation m'était bien sensible. En effet, non-seulement je n'ai plus été admis dans la petite société, mais même les ermitages et les bals, où on prie presque toute la cour, et où au premier voyage de tous ceux que j'ai faits ici, je ne manquais jamais d'être invité, je n'y ai pas été admis non plus, et toutefois au palais taurique, où S. M. est à présent, tous ceux qui venaient à la société du palais d'hiver y viennent, et plusieurs autres encore qui ne sont pas reçus au palais d'hiver. Vous voyez qu'il n'est pas possible d'éprouver une défaveur plus marquée; nombre de personnes dans la ville m'ont demandé pourquoi je n'allais pas à la Cour; je leur en ai dit tout simplement la raison, et elles en ont été on ne saurait plus étonnées. M. de Markow, de qui j'ai on ne saurait plus à me louer, m'a demandé ce que je désirais; je le lui ai dit, et je crois que Langeron vous a mandé ce que c'était. Il en a parlé à M. de Zoubow, et m'a conseillé de lui en dire aussi deux mots; ce que j'ai fait avant de lui parler des entrées. Il m'a répondu que cela irait de soi-même et qu'il ne nous retiendrait pas longtemps. Cependant depuis ce temps j'ai toujours trouvé sa porte fermée, et je n'ai pu parvenir à le voir qu'à sa toilette du matin, la cérémonie la plus indécente dont il soit possible de se faire idée. On arrive à 10 heures pour attendre l'heure à laquelle il se frisera, ce qui n'est jamais fixé; la seule fois que j'y ai été, j'ai attendu jusqu'à une heure qu'on nous a fait entrer. Il était assis vis-à-vis une table de toilette et lisait des gazettes; nous l'avons tous salué, sans qu'il nous rendît le salut. On lui a apporté des papiers à signer, et au bout de trois quarts d'heure je me suis approché de lui; il m'a dit quelques mots, je lui ai rappelé notre affaire dont M. de Markow avait eu la bonté de lui parler le matin. Il ne m'a pas répondu un seul mot, et a appelé une autre personne. Peu accoutumé à cette manière, je gagnai la porte, et m'enfuis un moment après, un peu honteux peut-être d'une impolitesse aussi grande. Il demanda à Langeron où j'étais, lui témoignant du regret de ce que j'étais sorti sans lui parler; il lui demanda si nous étions expédiés au collège de guerre. Langeron lui dit que non; il lui dit qu'aussitôt que nous le serions il ferait notre affaire. Nous l'avons été le lendemain, et hier Langeron est allé à cette toilette pour lui dire que nous étions expédiés; il lui a répondu qu'il s'occuperait de nous un de ces jours. Vous voyez, mon cher Ambassadeur, comme cela doit être prochain; si M. Estherhazy qui le voit du matin au soir voulait le lui rappeler cela serait peut-être; mais il ne faut pas compter sur lui. La Cour va aller à Zarskoë Celô, et c'est une

affaire finie. M. de Markow y met toute l'obligeance et la grâce possibles, mais il me paraît que son crédit sur l'autre est un peu diminué et qu'il n'en est pas content. C'est ce qu'il est facile de voir par les petits mots qui lui échappent parfois le soir, en petit comité, chez la princesse Dolgorouki. M. de Zoubow est d'un caractère méfiant et de soi-même et des autres; il n'est pas méchant, mais d'une nonchalance et d'une paresse qui passe toute imagination; maintenant que je vous ai mis au fait de ma situation, je vous ferai part de mes projets.

Si d'ici à 3 semaines, on nous accorde ce que nous demandons, je pars pour le régiment, j'y reste imperturbablement, et il sera difficile qu'on ne me laisse pas, quand le brigadier, qui l'a aujourd'hui, deviendra général, ce qui serait une chose sans exemple dans le militaire russe. Si au contraire on persiste à ne pas le faire, alors, d'aujourd'hui en trois semaines, je donne ma démission, car on ne peut pas servir avec 800 roubles, et ces mille à 12 cents ducats m'étaient nécessaires pour me mettre un peu en équipage et vivre jusqu'à ce que j'eusse reçu le régiment; alors je mettrai ensemble le peu de ressources qui me restent, et j'ai calculé qu'elles me suffiront pour vivre quelque part avec économie pendant 18 mois. Il serait bien malheureux si, d'ici à ce temps, ma femme et mes sœurs ne m'avaient pas pu envoyer de quoi subsister, ou si mes amis ou mon savoir-faire ne me procuraient pas quelque moyen de m'en procurer. M. Estherhazy prétend que la manière dont on me traite est une façon de faire voir aux Français qu'ils n'ont rien à espérer, et dégoûter tous ceux qui y sont, ainsi que ceux qui pourraient avoir envie d'y venir. Si cela est, il est fâcheux de devoir servir d'exemple aux autres, et cela sans l'avoir mérité autrement que parce que l'on est peut-être un peu plus en évidence. La lettre de Thugut était on ne saurait plus pressante; l'ambassadeur l'a fait valoir encore plus. M. de Zoubow n'a pas daigné nous en dire un seul mot. Vous sentez, mon cher Ambassadeur, combien il est désagréable d'aller mendier ainsi son pain de porte en porte. J'aimerais mieux le gagner comme cadet à la pointe de mon épée que de l'obtenir comme colonel de cette manière. Aussi, sans le reproche d'inconséquence que j'aurais peut-être encouru, j'aurais déjà tout planté là. Mais je veux attendre six ou sept semaines, après quoi je prendrai mon parti que rien ne pourra faire changer. J'ai été aussi bien reçu par la ville que mal à la Cour, et je ne puis assez me louer de l'amitié et de l'intérêt qu'on me témoigne.

Cette lettre vous sera remise par le comte de Quinsonnas qu'une maladie affreuse oblige d'aller prendre les eaux. C'est celui de tous les Français contre lequel on a le plus crié avant de le connaître, car de sous-

lieutenant, qu'il était en France, on l'a fait colonel ici. Mais il s'est si bien conduit de toutes manières, qu'il s'est fait universellement aimer. J'ai des raisons particulières de lui être attaché, et je réclame pour lui vos bontés et votre intérêt. Permettez que je le recommande aussi à l'Ambassadrice. Quant à l'affaire des Polignac, il faudra absolument la renouer pour qu'elle aille ainsi que je vous l'ai mandé dans ma dernière lettre.

Ce que M. Estherhazy fait et rien, c'est la même chose, car pour bien dire, il ne fait rien du tout pour personne, que nuire aux autres, de peur d'avoir des concurrents. Je suis bien sûr qu'il n'a pas peu contribué à m'éloigner.

Mille pardons, mon cher Ambassadeur, de ce long et ennuyeux griffonnage; il faut que je compte autant sur votre amitié pour oser vous l'envoyer. Peut-être trois semaines après la réception de cette lettre me verrez-vous arriver. J'en ai bien peur, et ce sera avec un sincère regret que je quitterais un service auquel je comptais me consacrer entièrement. Dans tous les cas, veuillez bien me conserver votre amitié, et comptez à jamais sur ma vive reconnaissance et sur mon inviolable attachement.

R.

Voulez-vous bien faire tenir cette lettre au prince de Condé.

12) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski.

Pétersbourg, le 4 (15) juin 1795.

Langeron vous a mandé le succès de notre affaire; j'en suis ravi de toutes manières, mon cher Ambassadeur; cela me rattache tout à fait à votre pays que sans cela je me serais vu obligé de quitter. J'ai pris congé de S. M. hier à Zarskoë Celo, et je l'ai remerciée; on m'a reçu à merveille, dit les choses les plus obligeantes et gardé toute la journée ainsi que Langeron. Aussi ai-je dit à M. de Markow que grâce à lui tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Je pars demain et prends la route de Moscou, car de passer par la Russie Blanche on ne m'y rattrapera plus; il y a économie de temps et d'argent à passer par Moscou quoiqu'il y ait 200 werstes de plus. Nous passerons chez le maréchal, de là à Kiew, et de là chacun au régiment. Donnez, je vous prie, un mot à mon valet de chambre que je fais venir, et à qui je vous prie de faire remettre la lettre ci-jointe qui est très-importante, vu qu'elle contient une lettre de change.

Adieu, mon cher Ambassadeur, mille choses à Elisabeth; le comte Estherhazy ne veut rien faire pour les Polignac, et pourtant, je vous assure, qu'il serait fort aisé de leur procurer, sinon ce qu'ils demandent, au moins des établissements avantageux. J'en parlerai encore aujourd'hui à M. de Markow. Croyez, je vous prie, à ma reconnaissance et à mon inaltérable attachement. R.

S'il vous venait des lettres pour moi, veuillez bien les adresser toujours à Brodi, poste restante.

13) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski.

Brodi, ce 17 (6) juillet 1795.

Je suis enfin arrivé à peu près au terme de mon voyage, mon cher Ambassadeur; vous savez que la fin de notre séjour a été beaucoup moins fâcheuse que le commencement, et surtout le jour où nous fûmes à Zarskoë Celo. S. M. m'a prouvé, par la manière pleine de bontés dont elle m'a particulièrement traité, que les dégoûts dont on m'a abreuvé ne venaient pas d'Elle-même, mais bien de personnes malheureusement beaucoup trop hors de ma portée. Maintenant me voilà au régiment; je vais tant travailler et à la langue et au service, qu'avant peu, je serai au fait, et il ne me reste plus que trois chances à courir. La 1-ère, que d'ici à 5 ou 6 mois l'on me donne un régiment; celle-ci n'est guère probable. La 2-de, que j'attende tout naturellement que le brigadier Miklachevski devienne général-major, et qu'alors j'aie le régiment, ce qui serait encore l'affaire de 15 mois. La 3-ème, que, par un effet d'une malveillance ou particulière ou générale, on n'envoyât à cette époque un colonel plus jeune que moi recevoir le régiment à mon nez et à ma barbe. Ceci serait, comme vous pouvez croire, immédiatement suivi de ma retraite; mais j'espère beaucoup que les choses n'en viendront pas là. J'attendrai patiemment la seconde chance, et je ne donnerai tant de peine, je tâcherai de faire dire tant de bien de moi qu'on ne puisse avoir le moindre prétexte pour me traiter plus mal qu'un autre. Voilà mon plan de conduite que je vous sou mets, comme à l'homme à qui je dois le plus de reconnaissance, car sans vous, sans votre recommandation à M. de Markow, je ne sais ce que je serais devenu, aussi je vous assure que ce ne sera jamais pour moi un sentiment pénible. J'apprends ici que l'Impératrice vient de faire quelque chose pour les Polignac. Comment est-il possible que M. Estherhazy ou M. de Markow ne m'en aient rien

dit. Si cela est un établissement sur le Dnieper, conseillez-leur fort de ne pas se presser. Le comte de Choiseuil d'Aillecourt qui dans ce moment est occupé de la même chose doit être l'hiver prochain à Vienne, pour voir ses enfants et pourra leur donner tous les renseignements possibles. J'ai eu le plaisir de voir, à Moscou, le comte Léon, que nous ne sommes pas assez heureux pour avoir cette année à la division; il m'a témoigné une bonté qui m'a prouvé qu'il était bien votre frère. Voulez-vous bien faire remettre cette lettre à M. Elliot. Je suis venu ici pour prendre quelqu'arrangement pour mes lettres. Le général Markow est à Doubno à 6 werstes d'ici. Langeron à Loutzk à 9, et moi à Kovel à 16. Ayez la bonté de faire adresser, ici à Brodi toutes les lettres que vous pourriez avoir pour moi; mille et mille choses, je vous prie, à Elisabeth. Comptez, mon cher Ambassadeur, sur mon bien tendre et inviolable attachement.

J'oubliais de vous dire que le maréchal Roumianzow, chez qui nous avons été deux jours, nous a traités encore infiniment mieux que la dernière fois.

14) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski.

A Czayezince, ce 25 (13) octobre 1796.

Je vous ai écrit, mon cher Ambassadeur, pour vous faire part de toutes les choses heureuses qui m'étaient arrivées; il était bien juste que, vous devant tout ce que je puis jamais devenir dans ce pays-ci, je vous fisse hommage de l'espèce de fortune que j'avais obtenue. Maintenant tout est changé; la mort de l'Impératrice, qui annonçait à tout l'empire, et surtout à l'armée, une face nouvelle, vient d'être suivie de celle du maréchal Roumianzow, que j'ai apprise hier, et qui a eu lieu le 20. Cet événement m'a frappé et affligé autant qu'il soit possible, et il me semble, par rapport à moi, une suite de la fatalité qui me poursuit depuis longtemps, et qui ne semblait s'être un moment calmée, que pour retomber ensuite plus fortement, et d'une manière plus sensible. Le maréchal avait tout fait pour moi, il m'avait comblé de bontés, et m'aurait soutenu envers et contre tous; maintenant, Dieu sait ce que son régiment, ce que moi-même vais devenir. Au reste, ce qui me regarde personnellement ne m'absorbe pas assez, pour que je ne sois pas bien occupé des personnes qui m'intéressent. Je suis persuadé que votre sort n'éprouvera aucun changement, et je le désire bien vivement; cependant dans une circonstance comme celle où nous nous trouvons, on

peut tout craindre, et s'attendre à tout. Je ne serai donc parfaitement tranquille, que quand j'aurai su que vous êtes confirmé dans vos charges et dignités, ce qui j'espère a déjà eu lieu. Ne me refusez pas, je vous en supplie, la consolation de m'informer de ce qui vous est arrivé à cet égard, et songez que s'il est peu de personnes qui aient plus de raisons que moi de s'intéresser vivement à tout ce qui vous touche, il en est aussi fort peu qui vous aient voué un attachement plus inviolable.

J'ai appris avec bien du chagrin, par nos nouvelles de Pétersbourg, que le comte Markow avait perdu ses places; je souhaite fort que ce soit un faux bruit, comme tant d'autres que l'on fait courir. Je lui suis attaché de cœur et d'âme, et d'ailleurs je sais qu'il est fort lié avec vous. J'attendrai de vos nouvelles avec bien de l'impatience. Comptez, mon cher Ambassadeur, sur toute ma reconnaissance, et sur l'attachement le plus tendre et le plus vrai qui fût jamais.

R.

15) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski.

Ce 14 (2) mars 1797.

D'après la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, mon cher comte, et dont il faut que je vous remercie pour la confiance que vous m'avez marquée, j'imaginai que j'aurais bientôt le plaisir de vous voir quoique au fond je ne le désirasse pas. Maintenant que je sais que votre séjour à Vienne se prolonge, je veux m'en réjouir avec vous, et pour vous-même et pour toute cette famille à laquelle vous êtes si nécessaire. Je souhaite bien vivement que cette prolongation s'étende autant que vous pouvez tous le désirer, et je crois que les affaires de l'Empereur ne s'en trouveraient que mieux. Quant à moi, j'espère être bientôt tout à fait sous la remise; vous avez su ce qui m'est arrivé; après un affront aussi public, et aussi peu mérité, il n'y avait pas moyen de rester; aussi ai-je écrit d'abord à Sa Majesté pour la supplier de m'accorder mon congé, et en attendant, pour éviter le voyage de Courlande où le régiment que je commandais a eu ordre de se rendre, j'ai aggravé un peu l'état de ma santé qui n'est vraiment pas trop bonne, et j'attends, sous ce prétexte, la réponse que je dois recevoir d'ici à dix ou douze jours. J'ai eu malheureusement l'assurance, que toute cette affaire n'était pas, comme plusieurs personnes

voulaient me le faire croire, l'effet d'un malentendu, mais plutôt de préventions que quelques individus (je ne peux concevoir qui) ont données à l'Empereur contre moi. Je vous avoue que toute cette histoire est une des choses dans ma vie qui m'a fait le plus de peine, quoique les personnes qui me connaissent ne changeront pas, j'espère, d'opinion à mon égard; cependant il est difficile qu'une disgrâce aussi complète, et qui ne tombe que sur moi, seul de tous les Français qui se trouvent au service, ne soit pas attribuée à une mauvaise conduite, tandis qu'au contraire je puis dire avec vérité que, sous tous les rapports, je m'étais appliqué à la rendre exempte du moindre reproche. Maintenant, que les choses en sont venues à ce point, je n'ai pas d'autre désir que d'être *уболенъ* le plus tôt possible, et j'espère que l'Empereur ne me refusera pas cette dernière grâce. Mes affaires et des intérêts très-pressants exigent ma présence en Suisse, et je profiterai de cette circonstance pour m'y rendre le plus tôt possible. J'aurai le plaisir de vous voir en passant à Vienne, où d'abord je m'arrêterai peu. J'espère que je vous y retrouverai à mon retour, et que je serai alors, au moins pour mes affaires pécuniaires, dans une meilleure situation qu'à présent.

Je vous prie, mon cher Ambassadeur, de garder cela absolument pour vous seul; malgré l'issue peu agréable qu'a l'établissement que je comptais faire dans ce pays, je n'en conserverai pas moins précieusement le souvenir de tout ce que vous avez fait pour moi, et soyez bien persuadé que ma reconnaissance égalera toujours l'attachement bien tendre et bien vrai que je vous ai voué pour la vie.

Mille et mille choses, je vous prie, à Elisabeth.

16) L'Empereur Alexandre au duc de Richelieu,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL AU SERVICE DE RUSSIE, A VIENNE.

Saint-Pétersbourg, ce 27 juin 1802.

Mon cher Duc.

Ayant un moment à moi, je l'emploie à vous répondre et vous dire, mon cher, combien j'ai été sensible à tout ce que vous me dites dans votre lettre.

Vous connaissez mes sentiments et mon estime pour vous et vous

pouvez juger par là combien je serais content de vous voir à Pétersbourg et de vous savoir au service de la Russie auquel vous pouvez être si utile.

Recevez les assurances de mon sincère attachement.

Alexandre.

17) Le duc de Richelieu à madame de Richelieu.

Vienne, ce 26 juillet 1802.

Je ne veux pas laisser passer une occasion sûre qui se présente sans vous écrire. C'est M. de Caulaincourt, qui revient de Russie et qui retourne en France, qui veut bien se charger de cette lettre. Il m'a beaucoup parlé de mes affaires, et m'a témoigné intérêt pour moi, et chagrin et étonnement de ce qu'elles ne sont pas terminées. L'Empereur, auprès duquel il avait été envoyé, lui a, m'a-t-il dit, souvent parlé de mes affaires avec un intérêt marqué, et chaque fois il n'a pas manqué d'en écrire. Il m'a ajouté qu'il ne fallait pas regarder le procès comme perdu, et que quelque cause momentanée avait sans doute déterminé le Premier Consul à tenir à des conditions, que, d'après la manière dont il a vu qu'on était pour moi en Russie, il m'approuvait très-fort de ne pas avoir acceptées. Il m'a promis de parler de mon affaire, en rendant compte de sa mission, sans compter sur le succès. Je crois qu'il pourra m'être utile, en rafraîchissant le souvenir et l'intérêt qu'on pourrait avoir pour moi.

Je compte, dans les premiers jours de septembre, me mettre en route pour Pétersbourg. Je soigne ici ma santé, je suis les remèdes que m'a prescrit Frank, le plus fameux médecin de Vienne, et j'ai commencé le lait de chèvre depuis quatre jours; il me semble que je me porte un peu mieux qu'à Paris, quoique pourtant pas bien encore. Je souffre toujours de la jambe droite, mais avec moins de continuité.

J'espère qu'Armandine se trouvera bien du repos dont elle jouit à présent, et qu'elle mènera ses couches à bien. Croyez que vous m'avez inspiré toutes un intérêt qui ne saurait s'affaiblir par l'absence, et dont je suis décidé à vous donner des preuves, quelque chose qui en puisse ultérieurement arriver. Je n'oublierai jamais la délicatesse que vous avez mise dans votre conduite à mon égard, tous les droits que vous aviez sur moi en

sont augmentés, et les sacrifices que je serai dans le cas de faire perdront bien de leur amertume puisque vous en serez l'objet. Je ne vous cacherais pourtant pas que je redoute le moment de mon arrivée à Pétersbourg, et de mon entrevue avec l'Empereur. Cette explication est si embarrassante, que je désire ardemment qu'il vienne au-devant de moi, dans ce que je dois lui dire. J'ai prié le comte Razoumowski, qui est ambassadeur ici, d'écrire ma situation en détail au comte Kotchoubey, premier membre des affaires étrangères, qui est son ami, et en même temps celui de l'Empereur; par ce moyen il sera informé d'avance des circonstances impérieuses où je me trouve et peut-être m'épargnera-t-il l'embarras de lui articuler ce que je désirerais faire. Dans tous les cas, j'espère que vous me tiendrez au courant de tout ce qui concerne nos affaires. Je partirai d'ici, si rien ne change, du 4 au 8 de septembre; par conséquent, au delà du 25 d'août, il faut m'écrire à Pétersbourg.

Mille et mille tendresses à Armandine, et à la baronne. J'espère que ses affaires s'arrangeront comme elle le peut désirer.

Adieu, comptez sur moi, et soyez assurée de mon bien tendre et inaltérable attachement.

L'abbé Labdan est bien heureux; il quitte son petit prince, garde ses appointements de 5,500 en pension; la reine lui a fait en outre de très-beaux présents et donné 200 louis. Il compte se fixer ici; il vous offre ses hommages.

18) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

3 août 1802.

Je n'ai que le temps de vous dire un mot, par un courrier dont j'apprends le départ à l'instant. Je suis toujours ici attendant cette réponse de Russie qui n'arrive point, à mon grand étonnement. J'ai récrit il y a quelque temps, et, si je ne reçois point de réponse par un courrier qu'on attend à tout moment de Pétersbourg, j'y renonce absolument, et j'irai faire une visite à M. d'Egmont qui a perdu sa femme, et qui à son âge et dans sa position, aura besoin de quelque consolation. Rose m'a mandé que la permission qu'elle espérait obtenir ne sera pas si prochaine qu'elle l'avait cru. Vous avez beau dire, il faut que ce soit quelque chose de particulier pour moi, car ce M. de Vincent, général autrichien, dont nous avons lu la présentation dans les gazettes, et tant d'autres, sont nés Français tout comme

moi, et cependant sont entrés avec des passe-ports. Ce serait tout ce que j'aurais désiré. Car enfin mon but serait de vous voir; le désir de retrouver quelque chose de mes biens n'est que secondaire, et si je pouvais obtenir le premier, je renoncerais sans peine au second. Je vais voir si le courrier veut se charger du mouchoir que j'ai promis à Armandine, et qui est prêt depuis longtemps. J'espère que la campagne, et le régime auront fait du bien à Simplicie; mandez-moi, je vous prie, de ses nouvelles et des vôtres. Le comte de Buffaron et M. de Bentzel vous disent un million de choses et moi je vous embrasse bien tendrement; que devient donc Gabrielle? J'ai déjà parlé de vous au nouvel ambassadeur le comte Philippe Cobenzl. Je vous écrirai par lui.

Je reçois, dans l'instant, une réponse de l'Empereur, de sa main tout du long, et la plus aimable du monde. Je pars pour Pétersbourg d'ici à 4 jours, écrivez-moi là par M. de Kalitchew.

J'écrirai à Rose par la poste avant de partir.

19) Le duc de Richelieu à la marquise de Jumilhac.

Vienne, le 14 août 1802.

En dépit de la paresse, il faut que je vous écrive un petit mot, car au milieu de votre grand château et de vos occupations rurales, conjugales, etc. vous pourriez bien m'oublier, si je ne vous faisais pas ressouvenir de moi. Comme je ne sais pas votre adresse j'envoie cette lettre à votre tante qui vous la fera passer. J'espère que vous êtes contente, et que vous serez heureuse; c'est un vœu que je fais souvent et toujours du fond de mon cœur. De plus, on dit que vous êtes grosse, et je m'en réjouis pour vous et pour Jumilhac; il me pleuvra des neveux, car on nous écrit qu'Armandine est grosse à nous faire espérer qu'elle en pondra deux à la fois. S'ils ressemblent tous à M-mes leurs mères, nous ne nous plaindrons pas de la quantité. Je suis extrêmement content d'Ernest, et j'aurais été très-fâché d'en être réduit pour tout compagnon à mon cousin en ac, un des êtres les plus ridicules, et les plus dépourvus de tact que j'aie rencontrés; il me fait suer le sang, quand je le mène quelque part. Je compte partir dans 3 semaines pour Pétersbourg. Je m'y suis fait précéder par une longue lettre où j'ai détaillé ma position, de façon qu'il est à espérer que l'Empereur viendra au-devant de moi, dans ce que je désire; cela serait d'autant plus heureux qu'il m'épargnerait l'embarras de

dire à un prince qui vous a comblé de bontés, qu'on voudrait le planter là. J'attendrai ici la réponse à cette lettre, qui me tracera la marche que j'aurai à suivre. Vous pouvez toujours, si vous voulez, m'écrire un mot et l'adresser à Pétersbourg. Mandez-moi comment vous vous trouvez, si vous ne vous ennuyez pas trop, et si vous reviendrez pour l'hiver à Paris. Casimir est venu passer une semaine avec moi, et est reparti ce matin; il m'a bien chargé de vous dire mille choses; il est toujours aussi bon, aussi simple, et aussi attaché à moi qu'il l'était. Je suis ici dans les drogues, les bains, etc. et je me trouve beaucoup mieux qu'à Paris. J'espère que ma santé se remettra tout à fait. Adieu, chère petite sœur, mille et mille choses à Jumilhac; dites-lui de me conserver un peu de souvenir et d'amitié; quant à la vôtre, j'y compte bien, et j'espère que vous êtes sûre aussi de mon bien tendre attachement.

Ernest veut vous dire un mot lui-même.

Je veux vous assurer moi-même, ma chère cousine, de tous les sentiments tendres que je ne cesserai jamais d'avoir pour vous, et vous demander de me conserver l'intérêt et l'amitié que vous avez toujours bien voulu me témoigner. Je suis très-content de mon voyage, très-heureux avec votre frère qui a mille bontés pour moi; l'amitié si ancienne et si vraie qui m'attache à vous et à votre sœur est un lien bien précieux que je dois ajouter à ceux de la reconnaissance que j'ai vouée à M. de Richelieu. Parlez un peu de moi à votre mari, et à votre enfant lorsqu'il sera venu.

20) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

Pétersbourg, ce 3 (15) septembre 1802.

Je vous ai déjà écrit par M. Markow, mais comme cette lettre doit aller par un courrier, et que peut-être il n'en partira pas de sitôt, j'ai voulu tout simplement vous écrire par la poste, sous le couvert de M. de Kalitchew. J'ai fait exactement ici tout ce que vous m'aviez prescrit, et aussi vite que possible. L'Empereur m'a reçu avec sa bonté ordinaire, est entré dans le détail de mes affaires, et m'a offert de lui-même de parler à Duroc. Non-seulement il l'a fait, mais il lui a envoyé la veille de son départ un de ses adjudants pour lui recommander spécialement de réclamer pour moi. Le vice-chancelier lui a parlé avec beaucoup de chaleur aussi, et moi, je lui ai demandé de se charger de mon affaire avec con-

fiance et franchise; il me l'a promis, et m'a dit qu'il vous verrait à son arrivée à Paris, pour concerter ce qu'il y aura à faire. Je vous prie de le guetter; il doit être à Paris vers les premiers jours de novembre. Je vous avoue que je compte plus sur ce qu'il fera, en étant spécialement chargé par l'Empereur, que sur ce que M. de Markow pourra obtenir. D'ailleurs, il m'a paru très-obligéant. Voici cependant une lettre pour le comte de Markow, afin de vous mettre en rapport avec lui. J'ai toujours eu extrêmement à m'en louer, et il m'a rendu autrefois ici les plus grands services. Vous pouvez donc lui dire que j'en conserve une grande reconnaissance. Je compte partir samedi 7 (19) pour Vienne où je vous prie de m'écrire sur-le-champ, pour que je puisse être au fait de ce que votre extrême amitié, dont je suis aussi touché qu'il est possible, aura pu faire pour moi. J'oubliais de vous dire qu'il s'est glissé dans la lettre du prince Kourakin au comte Markow une phrase que je n'ai pu faire changer, le paquet étant déjà parti. Vous n'aurez pas de peine à comprendre combien cette phrase est déplacée, combien elle doit me répugner, et combien même il serait dangereux d'en faire usage. Il faut donc absolument prier M. de Markow de ne pas toucher cette corde-là, et je l'en prie dans la lettre ci-jointe, et le lui ai mandé plus clairement dans celle qui lui doit être expédiée par courrier. Voici un mot pour Rose; expliquez-lui tout ce que j'ai fait ici. Maxence est à Moscou avec les gardes; je n'ai pas pu le voir. Mille choses à Gabrielle, remerciez-la bien de sa lettre, je lui répondrai de Vienne, ainsi qu'à mes sœurs. Quel plaisir si je puis jamais vous embrasser. Adieu vous êtes une bien bonne mère, qu'il faudrait aimer quand on n'y serait pas disposé; jugez pour moi qui en ai contracté depuis si longtemps la douce habitude.

Je suis au service, mais j'ai un cougé pour mes affaires; en vérité, si elles ne vont pas maintenant, je ne sais plus qu'y faire.

21) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

Pétersbourg, le 8 novembre 1802.

J'ai une occasion sûre dont je veux profiter pour vous écrire, chère et bonne mère; ne croyez pas que la paresse me maîtrise comme autrefois. J'en suis bien revenu je vous assure, je voudrais être guéri de tous mes petits maux aussi radicalement que de celui-là. Je suis ici depuis trois semaines; j'y ai été reçu par l'Empereur avec sa bonté, et j'ose dire son

amitié ordinaire; il m'a comblé, en me laissant une pleine liberté sur ce que j'avais à faire; il m'a cependant proposé plusieurs places agréables et avantageuses, où je pourrais lui rendre de bons services; quelqu'un qui est comme lui, m'a assuré aussi que, si j'acceptais, il me ferait du bien, or dans ce cas ce bien est pour vous, par moitié avec ma femme jusqu'à ce que vous ayez pu faire valoir vos droits sur ce qui me reste de biens en France. Dans cette position, en pesant d'un côté l'incertitude de toutes les promesses de M. de Talleyrand, et la possibilité qu'il en soit comme de la radiation du 11 brumaire, en même temps, la probabilité qu'en filant le temps, on puisse avec un peu de patience et une conduite noble et décente se trouver, en n'étant pas mis sur la fatale liste, en état de recouvrer tout naturellement le peu de biens qui ne sera pas vendu, de l'autre la solidité des avantages que l'on me propose ici, et auxquels j'espère que vous participerez, je suis fort tenté d'accepter, d'autant plus qu'une de ces places me mettrait en relation directe avec la France, au commerce de laquelle je pourrais rendre des services, et, par ce moyen, me procurer une *defaveur* auprès du gouvernement. Ce n'est qu'avec crainte que je vous fais ces propositions, car je ne voudrais surtout pas que vous souffrissiez d'aucune résolution que je pourrais prendre; mais il me semble que raisonnablement parlant, indépendamment d'aucun sentiment quelconque, je puis et je dois accepter ce qu'on m'offre ici, puisque les risques que je cours ne sont pas en proportion avec les avantages que l'on me fait. J'y réfléchirai encore, et je prendrai mon parti; il faut cependant que mes sœurs fassent leurs partages, sans songer à moi, et les fassent les meilleurs possibles pour elles. J'espère toujours qu'elles ne perdront rien à ceci, et je me flatte aussi de prendre des mesures pour que vous n'y perdiez pas non plus. Ce que je perdrai bien évidemment, au moins pendant quelque temps, c'est le plaisir d'être avec vous; mon Dieu, pourquoi faut-il que le retour en France, soit accompagné de tant de choses pénibles, auxquelles, j'avoue, qu'on se fait par l'habitude, mais qui reprennent, à une certaine distance, la couleur repoussante qui leur est naturelle. Jè sens que pour être sûr de s'y fixer, il n'aurait pas fallu en sortir. Espérons que toutes ces formalités s'adouciront, et que le moment n'est pas éloigné où, toutes les dénominations d'émigrés étant oubliées et effacées, on pourra aller et venir sans difficulté, et rentrer tout naturellement dans le peu de biens qui ne seront pas encore vendus. J'imagine qu'à présent, Armandine est accouchée; j'attends avec empressement à savoir l'issue de ses couches, et j'espère que Maxence m'apportera bientôt toutes ces nouvelles. Simplicie suivra bientôt, ce qui vous rendra garde-malade pour presque tout l'hiver. Adieu,

Embrassez pour moi ces chères petites, que j'aime bien tendrement. Je suis bien tiraillé, bien affecté en sens différent, et bien souvent dans la journée, je vous assure; tout n'est pas plaisir dans ce monde, il s'en faut, je vous embrasse.

22) Le duc de Richelieu à la marquise de Jumilhac.

Pétersbourg, ce 15 novembre 1802.

J'ai reçu votre petite lettre avec bien du plaisir, ma chère Simplicie; j'étais un peu piqué contre vous de ce que vous n'aviez pas répondu à celle que je vous ai écrite dans votre Limousin ou Périgord, car je crains de vous faire tort. Enfin, ma chère amie, il me paraît que vous êtes bien heureuse, et j'écris à votre mari, pour l'en remercier. Croyez que je prends une part bien vive au succès d'une union que j'ai contribué à former. J'espère que votre ménage sera notre point de consolation, puisqu'hélas il faut renoncer à voir Armandine heureuse; plaise à Dieu qu'elle soit seulement tranquille, c'est ce dont je n'ose même me flatter; je la crois accouchée maintenant, vous lui aurez rendu des soins, qu'elle vous rendra à son tour au mois de février, car il faut espérer qu'on ne l'emmènera pas en Languedoc avant vos couches. Max qui m'a apporté vos lettres a été interrogé à outrance par moi; il est venu en 20 jours; je voudrais bien qu'il y eût tous les mois un courrier comme lui, cela adoucirait bien les chagrins de l'absence. Vous n'avez pas d'idée de l'ennui de traîner après soi un bavard de cousin comme celui dont je me suis chargé, pour mes péchés; il joint à un manque absolu de tact, la plus grande satisfaction de sa petite personne, de façon que j'ai beau faire, je ne puis le rendre passable, car il prend en pitié les conseils que je lui donne et reste intimement convaincu que c'est moi qui ai tort, et qu'il n'y a que lui qui ait raison. Ernest est très-bien et sera encore mieux, quand ses idées seront arrêtées, et que l'éducation féminine (pardonnez l'expression), sera un peu effacée. Je crois qu'il commence à être enfin plus à son aise avec moi; il veut absolument entrer au service, mais je veux auparavant qu'il ait l'agrément du gouvernement français afin qu'on ne dise pas que je suis venu à Paris débaucher des jeunes gens, pour les amener ici. Nous verrons comme l'on répondra; le général Hédouville s'est chargé de cette affaire. Il prend aussi beaucoup d'intérêt aux miennes, et j'espère qu'il me servira bien. L'Empereur m'a reçu encore mieux que je m'y serais attendu;

il m'a permis de le voir souvent, et familièrement, ce dont je profite avec plaisir, non parce qu'il est l'Empereur, mais parce que c'est un homme aimable et attachant, comme j'en ai peu connus. Pour ne vous pas accabler de lettres toutes à la fois, j'écrirai incessamment à Armandine, qui en a déjà eu une de moi depuis que je suis ici.

Adieu, ma chère petite sœur, ménagez-vous bien et soyez heureuse, c'est le vœu le plus cher de mon cœur.

23) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

Pétersbourg, ce 24 février (8 mars) 1803.

J'ai reçu par Messin votre lettre du mois de septembre, et presque en même temps celle de Montpellier. J'avais bien besoin d'être rassuré sur la santé d'Armandine sur laquelle j'avais de bien vives inquiétudes, quoi qu'elles fussent un peu calmées par M. de Quinsonnas; il était nécessaire que je reçusse directement quelque chose de positif, et je vous remercie bien de l'avoir fait. Pauvre Armandine! Vous savez comme je l'aime, et que mon sentiment pour elle est à l'abri de l'absence et de l'éloignement; jugez de ce que j'ai souffert en vous sachant à Montpellier avec Simplicie; je ne pouvais croire que vous ayez fait ce voyage sans des raisons bien graves, et j'étais vraiment dans un état de souffrance que vous concevrez facilement. Dieu soit loué que vous ayez songé à moi, et votre lettre est venue bien à point pour m'en tirer. Je vois que cette pauvre sœur est un peu mieux de santé, et plus tranquille dans son ménage; si M. de M. voulait enfin être bien pour elle, je lui pardonnerais de bon cœur toutes ses chicanes et son obstination dans nos affaires d'intérêt; quoi qu'il en puisse arriver, j'espère que vous me rendez la justice de croire que ces tristes affaires n'apporteront jamais le moindre refroidissement dans le sentiment que je vous ai voué ainsi qu'à mes sœurs. J'espère qu'enfin les propositions que je fais, par ce courrier, seront acceptées par M. de M., car quant à Jun: il se conduit avec une loyauté et une délicatesse dont je lui sais le plus grand gré, et dont je vous prie de lui faire de ma part les plus tendres remerciements.

Venons maintenant aux infamies dont vous avez été l'objet, dans cette belle production de M. Faur. Vous pouvez penser que je l'ai ressenti autant que vous, et que je suis disposé à me prêter à toutes les démarches par lesquelles vous voudriez repousser ces atroces calomnies; je

vous en laisse absolument juge, et je vous autorise formellement à prendre, en mon nom, toutes les mesures qui vous paraîtront convenables, vous promettant de n'en désavouer aucune; employez-y M. de Ségur ou tout autre, j'en suis absolument d'accord, et j'approuverai tout ce que vous ferez pour vous tranquilliser. Je suis bien piqué des éloges que fait de moi un homme souillé d'une aussi noire ingratitude.

Je suis fâché que vous ne m'ayez pas écrit directement à Pétersbourg, ainsi que je croyais vous l'avoir mandé, j'aurais eu vos lettres bien plus tôt. J'y suis venu passer quelques semaines, et j'y ai été de nouveau comblé des marques de bonté de l'Empereur, dont la confiance, et j'ose dire l'amitié, m'attachent sans cesse par de nouveaux liens. Je retourne après-demain dans mon Odessa qu'il a comblé de bienfaits, et qui, si des événements inattendus ne s'y opposent pas, lui devra une brillante existence. Je vous prie de m'y donner de vos nouvelles et de celles d'Armandine, en adressant toujours chez le baron de Boesner à Brody. J'espère que vous aurez reçu le schall que je vous ai envoyé au mois de décembre. Il est infiniment moins beau que celui qui a malheureusement été perdu.

Adieu, chère mère, croyez qu'en tout temps et en toute occasion, ma plus tendre amitié vous est acquise pour la vie. Max. qui écrit sur ma table ajoute quelques lignes à cette lettre, il est si prodigieusement grandi qu'il a 5 pieds 4 pouces et demi; il est d'ailleurs singulièrement changé de tout point à son avantage, et tout aussi bon sujet, aimé généralement.

Je profite, Madame, de l'occasion que M. de R. veut bien me proposer pour me rappeler à votre souvenir. Les bontés dont vous m'avez comblé sont toujours présentes à ma pensée et je m'en regarderais comme indigne si je pouvais les oublier. J'ai appris que vous êtes à Montpellier; je ne sais si les amusements que peut vous offrir cette ville peuvent vous distraire. Vous avez été malade et vous devriez avoir plus de soin de votre santé. Pardonnez, Madame, au zèle qui m'anime, mais vous m'y avez autorisé. Je me regarderai comme bien heureux si vous voulez me faire l'honneur de m'écrire. J'ai reçu de vous une lettre, du mois de septembre, de l'année passée; je désirerais qu'elles soient plus fréquentes, vous ne sauriez croire quel plaisir elles me font. J'ai écrit, Madame, à votre fille aînée. Je vous prie de me rappeler au souvenir de votre fille cadette, ainsi qu'à celui de son mari. M. de R. me comble toujours de ses bontés. Je me regarderai comme trop heureux si vous voulez continuer les vôtres à votre très-humble serviteur.

Maxence.

24) Le duc de Richelieu à madame de Montcalm.

Pétersbourg, le 14 (26) février 1803.

Me voilà donc rayé; je tiens ce papier si longtemps, et si souvent sollicité, et maintenant accordé, sans autre condition que de demander au Premier Consul l'autorisation de continuer de servir ici. Voyez ce que c'est qu'un peu de constance, on vient à bout de tout.

Dans ce moment l'Empereur me comble de bontés, j'ose dire même d'amitié et de bienfaits réels; il m'a donné près de 10 mille francs en arrivant, une terre de près de 12 mille livres de rente, qui m'en donnera 24 l'année 1807. Maintenant il vient de me donner encore 17 mille francs, pour le voyage que je vais faire à la mer Noire. Je veux au moins mériter ces bontés en lui rendant quelques services; la commission qu'il m'a donnée me met précisément dans le cas de faire quelque bien dans un assez court espace de temps; mettez-vous à ma place, puis-je le planter là dans le moment où il compte sur moi pour une chose qui lui tient à cœur? Il se trouve heureusement, que cette place me donne des rapports avec la France, dont le gouvernement tient à ouvrir le commerce avec la partie qui m'est confiée. Quelle circonstance plus heureuse pour m'acquitter envers l'Empereur, mériter des ménagements du gouvernement français et donner le temps à mes affaires de France de s'arranger, ce qui peut se faire tout aussi bien sans moi qu'avec moi. Pour tout cela, je compte sur deux ans, après lesquels je veux demander un congé pour aller vous voir, et agir ensuite suivant les circonstances...

25) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

A Pétersbourg, ce 26 février 1803, nouveau style.

Je serais bien tenté de vous accuser de paresse, chère mère, mais je craindrais que vous ne rétorquiez l'argument contre moi et je ne veux pas m'y exposer. Je vous ai écrit cinq fois depuis que je suis ici, mais comme ç'a toujours été par des occasions, je crains fort que mes lettres n'aient

été perdues; j'ai surtout regret à une de six pages que j'ai confiée, avec dix autres, à un courrier du Premier Consul, parti d'ici le 29 novembre, et qui a dû être à Paris vers le 14 de décembre; n'ayant reçu de réponse d'aucune des onze personnes à qui j'avais écrit, quoiqu'une de mes lettres en contint une de change dont on aurait dû au moins m'accuser la réception, j'ai conclu avec un vrai chagrin que le paquet adressé à M. Bertin a été perdu. Quoi qu'il en soit, je tiens enfin cette radiation si désirée, c'est celle qui avait été accordée le 11 brumaire Le général Hédouville qui me témoigne la plus grande obligeance et qui a mis dans toute cette affaire un zèle extrême m'a apporté lui-même et la radiation et la lettre du grand juge qui lui annonce que pour continuer mon service ici, il faut que je demande l'autorisation du Premier Consul. Ceci est tout à fait différent de ce qu'on avait dit jusqu'à présent, mais la chose s'explique par un changement général de système et de conduite à l'égard de l'Empereur, lequel se fait remarquer jusque dans les plus petites choses. Au reste cette remarque est pour vous seule, et je vous prie de n'en parler à personne. D'après le conseil de M. d'Hédouville, j'écris donc au Premier Consul pour lui demander cette autorisation qu'il n'est pas à supposer qu'on refuse puisqu'on indique de la demander; en même temps, j'envoie l'acte de soumission et un plein pouvoir pour traiter de toutes mes affaires; je charge ma femme de ce dernier article, comme la plus intéressée. Quelque désir que j'eusse d'aller vous retrouver dans ce moment-ci, la reconnaissance que je dois à l'Empereur m'en empêche; il m'a comblé de bontés, et de bienfaits. Je veux au moins les mériter par quelques services. La commission qu'il m'a donnée sur la mer Noire est de nature à ce que je puisse y faire quelque bien, et cela dans un espace de temps assez court. Je vais partir incessamment pour m'y rendre, et je suis persuadé que mon absence dans ce moment-ci ne sera pas désavantageuse à mes intérêts. Au contraire, il vaut beaucoup mieux que mes affaires soient traitées avec les créanciers par des personnes tierces, que si elles l'étaient par moi. D'ailleurs pendant les deux ans que je resterai encore absent, je n'aurai nullement besoin de la France, ayant ici, avec mes appointements, plus de 36 mille livres de rente, ce qui me suffira du reste pour bien vivre. Pendant ce temps, on pourra employer ce que j'aurai de bien là-bas à faire des opérations avantageuses avec les créanciers, et sur toutes choses à vous donner ce qui vous revient. Vous ne sauriez croire à quel point cet événement me met à l'aise, et quel poids il m'ôte de dessus le cœur. Quoique par les arrangements que j'avais pris, j'eusse essayé de vous dédommager en partie de ce que je vous faisais perdre, cependant comme tout

cela tenait à ma vie, je n'étais pas sans une grande inquiétude; d'ailleurs les difficultés et les embarras pour la fortune de mes sœurs subsistaient en leur entier, et je vous assure que la plus grande partie de la journée se passait en reproches, que je me faisais à moi-même, et en regrets du parti que j'avais pris. Dieu soit loué que cette bienheureuse radiation est venue terminer mes peines et mes chagrins. Vous savez quel est mon désir. J'espère que vous voudrez bien contribuer à vaincre sur cet objet les préjugés et l'obstination des gens d'affaires. Au reste, je m'en rapporte entièrement à votre zèle, pour tirer le meilleur parti de la situation où je me trouve, pour tâcher d'avoir les bois, peut-être aussi la restitution des fruits depuis l'époque de la radiation jusqu'à présent; en un mot, vous saurez mieux que moi ce qu'il faudra faire, et je m'en rapporte à vous. J'espère que la santé d'Armandine est tout à fait bonne; vous allez avoir une autre couche, si même ce n'est pas déjà fait. Celle-ci sera plus heureuse que l'autre, au moins je le désire. Faites mon compliment, je vous prie, à Simplicie et à Jumilhac. Au moment où vous recevrez cette lettre, elle sera sûrement accouchée; tâchez donc de m'en informer promptement, quoiqu'au reste l'avis soit un peu tardif. La lettre, par laquelle vous m'annonciez les couches d'Armandine, et que m'a apportée cet abbé que vous m'annonciez, a mis 3 mois en route, grâce à tous les détours et les retards de cet honnête ecclésiastique, qui est un bien mauvais courrier; la poste ne met que 22 jours à présent. J'enrage quand je vois les gazettes d'une aussi fraîche date, et que je reçois des lettres aussi anciennes. Je confie celle-ci à un jeune homme des bureaux de M. de Talleyrand qui est venu ici en courrier, et qui retourne en France. J'espère qu'il sera plus exact que celui du Premier Consul. J'ignore encore le jour de son départ, mais je vous écrirai encore un mot au moment où je l'apprendrai.

Le courrier a tardé quelques jours, et ce retard m'a fait recevoir vos lettres qui m'ont fait le plus grand plaisir. Je vois que vous aviez reçu les miennes, mais vous mettez beaucoup trop de valeur à ce qui n'était de ma part que le devoir le plus strict, qu'à la vérité je remplissais sans aucune violence. Vous allez rentrer dans vos droits, mais si vous tardiez à toucher, et qu'il y eût des embarras ou des retards, qui en pourraient mettre dans votre existence, j'attends comme un bon procédé de votre part auquel je vous assure que je serai bien sensible, que vous m'en informerez et j'y suppléerai sur-le-champ, à titre d'avance, que vous me rembourserez, quand vous le pourrez. J'envoie toutes les procurations que l'on me demande; faites parvenir immédiatement le paquet ci-joint à Courteilles d'une manière prompte et sûre, pas par la poste. J'avais pensé à envoyer

un blanc seing pour la promesse de fidélité à la constitution, mais j'ai vu qu'on m'envoyait une procuration *ad hoc*; par conséquent ce blanc seing est inutile. Je suis charmé de ce que vous me mandez du bon visage d'Armandine. J'espère que ce lait qui la tourmente ne sera qu'un mal momentané. Simplicie doit être accouchée à présent; je leur envoie des bagatelles que je les prie de porter à cause de moi, si ce n'est pas trop laid. Dites à la baronne que son Maxence grandit d'une manière inouïe, ce qui lui cause des faiblesses et quelques incommodités dont la moins fâcheuse est de manger comme quatre.

Le médecin que j'ai consulté pour lui n'en est pas inquiet.

Ses appointements viennent d'être augmentés d'à peu près 100 écus; mais cependant j'opine toujours pour que, s'il est possible, on lui donne 500 roubles. L'abbé Nicole s'en occupe, et je vous répons qu'il en profitera. Je pars mardi 27 février, écrivez-moi à Vienne chez la princesse Lichnowsky, née comtesse de Thun. Je recevrai vos lettres à peu près aussi vite qu'ici. Adieu, Adieu.

26) Le duc de Richelieu au marquis de Maisonfort.

Odessa, le 15 juillet 1805.

Excusez, Monsieur le Marquis, si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, mais j'étais en voyage dans le petit pays qui m'est confié, et j'ai fait dans cette course 2,200 werstes; c'est la seconde promenade de cette espèce que je fais depuis mon retour de Pétersbourg, et il m'en reste encore une semblable pour le mois prochain. On ne peut pas dire que ce soit un métier de paresseux que celui que nous faisons. Le prince Dolgorouky est arrivé ici pendant mon absence, et est sorti de la quarantaine avant-hier; son père est venu se réunir à lui, et ce moment était vraiment attendrissant.

Vous aurez vu le prince Pierre, qui m'a mandé qu'il allait faire une apparition à Pétersbourg. Je me flatte qu'il décidera enfin votre affaire, qui pour les gens qui prennent intérêt à vous, traîne beaucoup trop longtemps. J'ai bien de l'impatience entre autres, de la savoir terminée suivant vos désirs.

Veuillez bien m'écrire deux mots, si vous avez de bonnes nouvelles; je mérite cette petite attention de votre part par le vif désir que j'ai que la chose ait lieu.

Comment vous traite le quinze, et comment gouvernez-vous les plai-

sirs de la société? Dites, je vous prie, mille choses pour moi à Laval, et aux personnes qui voudront bien se rappeler de moi. Odessa va mieux que jamais; Dieu veuille que les nuages, qui obscurcissent l'horizon politique, ne viennent pas mettre un terme à cette prospérité; l'influence maligne de l'étoile corse se fera sentir jusque sur les bords de la mer Noire.

Conservez-moi un peu de souvenir et d'amitié, et croyez au sincère et inviolable attachement avec lequel je serai toute ma vie

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Richelieu.

27) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

Je vous dois plusieurs réponses, chère mère, et j'avoue que vous avez bien à vous plaindre de moi; mais la difficulté des communications, et la nécessité absolue de faire faire aux lettres le détour de Pétersbourg, m'a absolument dégoûté de l'écriture, jusqu'à présent, où les communications redevenues libres, j'en profite pour vous assurer que tout coupable que je suis, du côté de la paresse, je ne saurais jamais l'être par oubli, ou par indifférence, vis-à-vis de vous à qui j'ai tant de raisons d'être si tendrement attaché. J'espère que vous n'avez pas cru sérieusement que de misérables affaires d'argent pouvaient jamais refroidir mon amitié pour mes sœurs; aussitôt que j'ai su qu'on les tourmentait j'ai ordonné qu'on finît tout suivant leurs désirs, et en vérité je n'y ai aucun mérite, car le plaisir que pourrait me faire quelque argent de plus, en supposant qu'il arrivât jusqu'à moi, ce qui est fort douteux, n'équivaut assurément pas au chagrin que je ressentirais de faire de la peine à mes sœurs. J'avoue que j'ai eu grand tort de ne pas vous écrire cela tout de suite, mais qui sait si la lettre vous serait parvenue. J'en ai reçu une de Rose, des premiers jours de septembre, et directement. Je ne sais comment elle a pu passer. Elle m'a donné de vos nouvelles de toutes; Armandine avait été passer quelque temps à Courteilles, et Simplicie à La Marche, chez M. de Dracy. Il me semble que cette pauvre Simpl. n'est guère heureuse du côté de la fortune. Son mari ne la rétablit pas, dans le métier qu'il a repris, après une lacune de 20 ans, au même point où il l'avait quitté. Je sais par expérience qu'on ne s'enrichit guère à ce métier. J'ai un bien grand désir de me rapprocher de vous, et si nous sommes enfin tranquilles, je me flatte que je pourrai en profiter, pour vous aller voir, ne fût-ce que pour quelques mois. C'est un plaisir qu'on ne peut pas trouver extraordinaire que je désire de tout

mon cœur. Au reste, je n'ai aucun sujet d'être mécontent ici; au contraire à présent qu'on a redressé un petit tort qu'on m'avait fait, je n'ai lieu que d'être fort satisfait de ma situation. Le genre d'activité que j'ai me convient parfaitement, et à moins d'événement extraordinaire, que je ne suis pas le maître de prévenir, j'établirai mon nom d'une manière solide sur les bords de la mer Noire. Mais tout cela ne doit pas me priver pour toujours du bonheur de voir les personnes que j'aime, et il ne tiendra pas à moi que je ne m'en rapproche dans l'année qui va s'écouler. J'aurais bien du plaisir à vous voir dans votre petite campagne. On dit que vous vous y plaisez extrêmement, et que vous l'habitez presque continuellement. Vous ne seriez pas fâchée de m'y voir, n'est-ce pas? Et moi je serais bien heureux de m'y trouver au milieu de vous. Puisse ce voeu se réaliser bientôt, en attendant pensez un peu à moi et croyez à ma bien tendre et inviolable amitié.

28) Le duc de Richelieu au comte Razoumowski.

Odessa, ce 19 (31) janvier 1806.

Il est bien aimable à vous, mon cher Comte, d'avoir pensé à moi dans ce moment de désastres et de conflagration générale; tout éloigné que j'en étais, je vous proteste que je les ai ressentis aussi vivement que ceux qui étaient présents, et j'ai maudit du fond de mon cœur ma mauvaise étoile qui m'avait fait naître dans ce temps de honte et d'humiliation universelle. Ce que vous me dites, je l'ai deviné, et ma manière d'envisager ces événements est exactement conforme à la vôtre; il semble que chacun ait fait de son mieux pour mettre N. sur le trône du monde. Les lettres, que je reçois de Pétersbourg, confirment ce que vous me mandez des dispositions au moment du départ. Je crois fort à l'ineptie, nullement aux trahisons, et quant au premier défaut, on n'a malheureusement pas en fait de militaire de reproche à se faire. Je ne doute pas que la réflexion, le refroidissement causé par le temps et l'éloignement, et surtout le bon esprit de l'Empereur ne le ramène à un rapprochement qui seul peut encore tenir ensemble les débris de l'Europe, pour pouvoir en reconstruire l'édifice, s'il se présentait des circonstances plus favorables, car pour le moment, tout est dit. Personne plus que vous n'est en mesure de ramener à une manière de voir plus raisonnable, et je suis sûr que vous ne vous y épargnez pas; mais entre nous soit dit, je ne crois pas que Meerfeld y réussisse,

bien, au contraire. Je suis pourtant fâché de n'être pas à Pétersbourg quand il y viendra, pour lui rendre tous les services qui dépendront de moi. Mais n'ayant pas cessé de courir depuis un an, je n'ai pas demandé à faire encore un aussi long voyage, et je crois qu'on n'a pas encore eu le temps de songer aux affaires de l'intérieur pour lesquelles on aurait pu peut-être m'appeler. Mes regrets, de ce que l'Empereur, par une délicatesse dont je dois lui savoir gré, mais qui m'a paru pourtant exagérée, n'a pas voulu se servir de moi dans cette guerre, durent encore malgré l'événement; il me semble qu'un mot dit à propos aurait pu changer la face des choses, et ce mot, j'étais en mesure de le dire. Enfin, la Providence a ordonné que les choses fussent ainsi, et ce n'est pas un petit individu comme moi, qui eût fait varier ses décrets.

Je vous adresse cette lettre à Vienne; quel sentiment pénible n'aurez-vous pas éprouvé en y rentrant. Je voudrais pourtant y être avec vous, car j'ai beau faire, mes plus chers sentiments sont toujours là.

J'écris à Christiane; on dit que Thérèse est à Prague, pour ses affaires; puissent-elles finir à son contentement, et ne lui pas laisser de regrets! Vous seriez bien aimable, si vous vouliez parfois me donner de vos nouvelles; ni le temps, ni l'absence n'effaceront jamais les tendres sentiments d'amitié et de reconnaissance que je vous ai voués pour la vie.

R.

29) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Odessa, octobre 1806.

Je viens de recevoir l'ordre de Votre Majesté Impériale par M. le maréchal prince Pro. de remettre à M. le marquis de T. le commandement des troupes de Crimée dont la défense lui est désormais confiée. Votre Majesté Impériale daignera se rappeler que l'année dernière, sur mes instances de m'employer à l'armée de Moldavie, vous m'assurâtes, Sire, que j'étais nécessaire à la défense de la Crimée et en général des côtes de la mer Noire. Je me résignai aux ordres de Votre Majesté Impériale et j'étais loin d'imaginer alors que j'étais réservé à l'humiliation de voir passer le commandement des troupes qui sont sous mes ordres depuis 5 ans, et la défense du pays qui m'est confié, entre les mains d'un autre, et cela au moment où il est possible de croire que les troupes peuvent être employées contre l'ennemi.

La Crimée est le point important du pays, le seul qui puisse être exposé à une attaque sérieuse et j'y avais un régiment de dragons, deux régiments de cosaques, une compagnie d'A. à cheval et 15 bataillons; la défense de cette presque île se trouve liée avec les mesures de police et d'administration intérieure à cause de la nature des habitants; au contraire elle n'a aucun rapport avec la marine, qui ne pouvant faire sortir l'escadre à cause de sa faiblesse, est obligée d'attendre dans le port l'attaque de l'ennemi, que les troupes de terre seules sont chargées de repousser. Il est donc impossible d'attribuer la disposition qui vient d'avoir lieu à aucun autre motif qu'au peu de confiance que Votre Majesté place en moi, pour le moment du danger. Ce sentiment est bien douloureux, Sire, mais il est fondé, et il va être général chez tous les habitants de ce pays, auquel je ne puis être utile, du moment qu'on peut croire que j'ai perdu vos bontés.

J'ignore, Sire, comment j'ai pu mériter cet affreux malheur, mais je me trouve, Sire, dans la position la plus humiliante où un homme d'honneur puisse se trouver. Cet honneur est le seul héritage qui me soit resté de mes pères. Gouverneur militaire sans commander un seul soldat dans celui de mes gouvernements, qui est le seul exposé, réduit à quelques bataillons de garnison pour couvrir à peu près 100 werstes du côté que personne n'attaquera, il ne me reste qu'à mettre aux pieds de Votre Majesté Impériale la profonde douleur dont je suis pénétré, et de la supplier de me rendre le commandement qui appartient au poste que j'occupe, ou bien de me permettre de m'éloigner des lieux qui ne me retraceraient que l'humiliation de n'y être plus rien, après y avoir commandé en chef. La démarche que je suis contraint de faire auprès de Votre Majesté me déchire le cœur. Dévoué à votre personne par l'attachement le plus vrai, vous ayant consacré mon existence, plus par le sentiment que vos qualités personnelles m'ont inspiré, que par tout autre motif, il m'en coûte un horrible effort pour songer seulement à me séparer de vous. Mais je serais indigne des bontés dont vous m'avez comblé si je n'obéissais pas à la voix de l'honneur, seul héritage qui me reste de mes pères...

30) L'Empereur Alexandre au duc de Richelieu.

St-Petersbourg, 12 novembre 1806.

Monsieur le lieutenant-général duc de Richelieu. J'ai été bien fâché d'apprendre par la lettre que j'ai reçue de vous, que vous avez pu con-

cevoir quelque doute sur la confiance et l'estime que je vous accorde depuis si longtemps. Loin de vous les ôter, c'est par une suite de ces sentiments, qu'en vous chargeant du commandement d'une division disloquée dans les provinces de la mer Noire, j'ai eu en même temps l'idée, que si la guerre venait à éclater avec la Porte, personne ne pouvait être mieux chargé que vous de la tâche très-importante de défendre les côtes, qui alors seront inmanquablement exposées.

Telle a été votre destination, et vous voyez qu'elle est aussi honorable que peut l'être toute autre destination militaire.

Si la guerre a lieu, votre poste devient très-important. Si au contraire les choses s'arrangent, vous sentirez facilement qu'il devient indifférent pour vous de suivre l'armée en Moldavie, tandis que le service aurait pu souffrir, par l'absence que vous feriez du poste qui vous est confié.

J'ai voulu, Monsieur le duc de Richelieu, entrer dans tous ces détails avec vous, pour vous donner une nouvelle preuve du cas que je fais de vous, ainsi que de ma bienveillance particulière.

Alexandre.

31) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

Pétersbourg, 9 décembre 1806.

Je suis aujourd'hui, Monsieur le Duc, comme toujours, dans le cas de répondre à plusieurs de vos lettres. Exact à vous servir en toutes choses, je ne le suis nullement dans ma correspondance avec vous et vous ne m'en saurez pas mauvais gré, sachant que ce n'est pas faute d'envie de cultiver des relations auxquelles j'attache infiniment de prix. J'ai porté, aussitôt que je l'ai reçue, votre lettre à l'Empereur, qui a été, comme vous l'avez vu, peiné de voir que vous avez pu vous imaginer qu'il n'avait plus pour vous la même confiance. Je puis vous assurer, qu'il vous l'accorde toujours au même degré et sans réserve. Il vous a écrit, ce qu'il m'a très-positivement articulé dans deux conversations que j'ai eues avec lui à votre sujet. Il vous emploiera certainement, si nous avons la guerre avec la Turquie, ce que, par parenthèse, je ne crois pas et ce dont, par parenthèse aussi, je ne suis pas fâché. Je pense entièrement comme vous qu'il faut pousser notre pointe

jusqu'au Danube puisque nous avons franchi le Dniester, mais je voudrais que tout cela ne servît que de moyens ou d'acheminement pour la paix avec les Français. Je suis encore de l'avis que vous énoncez dans votre dernière, que cet événement serait sans doute celui que l'on devrait le plus désirer, vu les tristes résultats des efforts que la Prusse a faits, de ses sottises, etc., etc... Cependant, cela n'entre pas du tout dans les vues de l'Empereur qui paraît très-décidé à pousser la guerre avec vigueur. Je désire, comme vous pensez bien, que cela réussisse; mais j'avoue, que je n'ose pas trop me livrer à cet espoir. Il faut s'attendre, indépendamment des grands moyens de Bonaparte, à beaucoup de machinations de la part des Polonais et même à des diversions très-efficaces de leur part. Nous nous armons jusqu'aux dents. Indépendamment de l'armée de ligne, 600 mille hommes de milice vont être organisés, comme vous le verrez par le manifeste que je vous envoie; mais tout cela sera-t-il efficace contre Bonaparte, c'est ce que nous ne manquerons pas d'apprendre sous peu de temps. S'il fallait juger des choses par les exemples ordinaires, certes, je porterais un jugement favorable sur nos efforts; mais ce diable, que l'enfer a vomi sur la terre, suit dans tout ce qu'il fait une marche si extraordinaire, est si heureux et si infernal, que l'on n'ose en vérité s'arrêter sur aucune probabilité qui lui est contraire. Je suis curieux de connaître votre opinion sur cette milice, et puisque vous êtes chargé de mettre en train son organisation dans vos gouvernements, il faut que je m'entretienne un peu sur son sujet avec vous. Je dois d'abord vous prévenir, que je suis d'opinion que vous pouvez vous dispenser de vous rendre vous-même dans les villes de gouvernements, si vos affaires ou votre santé ne vous permettent pas de le faire. Vous pourriez en charger les gouverneurs, en les stylant bien sur ce qu'ils auront à faire. Une chose, dont il faudrait bien qu'ils se gardent, c'est de ne pas remuer les miliciens. Il faut se borner à en faire des cadres, sauf à réunir ces masses lorsque le danger le requerra. Cette mesure, ainsi organisée, n'aura pas à mon avis des inconvénients; tandis que la réunion d'une foule aussi considérable de monde entraînerait des désordres et porterait sans aucune nécessité sensiblement sur l'agriculture. Telle est ma façon de penser en particulier. La mesure doit être rendue la moins onéreuse possible pour le pays. S'il faut ménager l'effet, on y réussira également en réunissant sur quelques points tout ce monde, ou bien en le laissant à la campagne. On n'y fera pas attention dans l'étranger. On verra le manifeste, les chefs de la milice et son organisation. On saura que tout le monde est prêt et cela suffira. Une chose sur laquelle je vous prie encore de fixer votre attention, c'est le choix

des commandants de la milice. Il faudrait faire entendre à la noblesse, qu'il y va de sa tranquillité peut-être. Si elle a le soin de faire de bons choix parmi ses membres, la province ne courra aucun risque; si au contraire, ces places tombent au rebut de cette classe, il pourra arriver mille abus, dont les individus, tout comme la province, pourront souffrir. Que l'on persuade donc à tout ce qu'il y a mieux de servir, et que ceux qui seront engagés à servir se persuadent que leur service ne pourra pas être de longue durée. J'en viens maintenant à nos affaires au sujet des autres objets de vos lettres.

M. Mertvago vient de m'adresser une lettre à l'Empereur pour lui demander son congé. Vous en trouverez une copie ci-jointe. Je l'ai présentée à l'Empereur, en lui témoignant et mes regrets de voir que M. Mertvago ait pris ce parti-là, et l'envie que j'aurais eue qu'il restât. L'Empereur m'a ordonné de lui écrire à ce sujet et surtout de vous marquer que vous cherchiez à lui faire changer d'avis. L'Empereur veut absolument s'en rapporter à vous à ce sujet, soit pour le faire rester, ou pour lui donner sa démission, au cas que vous trouviez que sa santé exige effectivement qu'il quitte la Tauride. Vous pourrez au reste lui persuader que cela n'est pas un moment propice pour s'en aller, mais qu'aussitôt la guerre finie nous nous en irons, s'il le veut, ensemble. De plus, M. M. a été comblé de bontés par l'Empereur. Il a reçu et arende, et place de gouverneur et traitement presque double des autres gouverneurs, et cordon. Quel effet doit donc produire sur l'Empereur une pareille demande? Décidez donc, Monsieur le Duc, et s'il faut que M. M. quitte, indiquez-moi l'individu que vous voudrez lui donner pour successeur.

Je vous réponds d'office sur les Tartares de la Crimée et votre désir de vous débarrasser de la partie civile, pendant votre absence. Vous pouvez, sans aucun inconvénient, ne vous mêler des affaires de vos gouvernements qu'autant que vous en aurez envie. Je crois qu'il faudra seulement ne pas vous dessaisir entièrement des affaires du gouvernement civil, afin que ces messieurs aient toujours la certitude qu'ils sont sous votre férule.

Vous me parlez de nos colons, mais puisque vous êtes vraisemblablement dans ce moment-ci en Bessarabie et peut-être en Moldavie, ne pourriez-vous pas ménager avec le général Michelson les choses de manière, que, sans dire gare, ni faire semblant de rien, il puisse nous arriver de l'autre rive du Danube des Grecs et des Bulgares. L'occasion est unique et vous pourriez faciliter, moyennant des charrois moldaves et valaques ces émigrations. Pensez, je vous prie, un peu à cette partie-là, et parlez-en, si

vous le jugez à propos, au prince Ipsilanty, en vous servant de mon nom. Pendant qu'il a été ici, je lui ai beaucoup parlé de vous.

Muller et Rouvier commencent à m'ennuyer furieusement. Je vous ai écrit à leur sujet et j'attendrai votre réponse, pour prendre un parti sur ce qui les regarde. Ils ont tort l'un et l'autre, mais surtout Muller qui au lieu de s'occuper de ses engagements avec le gouvernement s'est amusé à en prendre de nouveaux avec un particulier, dont il a dit pis que pendre à tout le monde.

Je ne saurais finir cette lettre, mon cher Duc, sans vous exprimer mes vifs regrets sur le dérangement de votre santé. J'espère que ces maudits crachements de sang n'auront pas de suite, et je vous exhorte du fond de mon âme à vous ménager. Prenez surtout bien garde à ces maudites fièvres de Moldavie. Elles viennent de nous donner un exemple bien triste de leur malignité. Le prince Pierre Dolgorouky, à peine arrivé de Jassy, a succombé au bout de sept jours de maladie. Il est mort hier au soir; sans avoir jamais eu aucune liaison particulière avec lui, je le regrette sincèrement. Il aurait fait un sujet distingué, d'ici à quelques années, après qu'il aurait jeté sa gourme et réfléchi sur les sottises qu'il peut avoir faites.

Ménagez-vous donc, mon cher Duc, pour rendre encore des services à votre nouvelle patrie et pour faire plaisir à vos amis. J'espère que vous m'admettez depuis longtemps dans leur nombre et que vous êtes bien persuadé de l'attachement véritable que je vous ai voué.

Kotchoubey.

P. S. Nous n'avons pas encore de nouvelles de l'arrivée du marquis Karomsky à l'armée de Beningsen.

Il était au quartier-général du général Bouchowden le 29 novembre. Il a dû arriver à Pultusk le 2 ou le 3 décembre. Les Français ont passé suivant toutes les apparences la Vistule à Prague, mais pas en force. Il paraît qu'ils sont gênés par les subsistances. Beningsen a conduit sa besogne à merveille.

32) L'Empereur Alexandre au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 14 janvier 1807.

Monsieur le Duc.

Mon ministre des Affaires Etrangères, le général Budberg, m'ayant donné connaissance de la lettre que vous lui avez adressée, le 18 décembre dernier, j'ai voulu vous exprimer moi-même la satisfaction que j'ai ressentie en voyant le succès présumable de la négociation que vous avez été chargé d'entamer avec Kelesh-Bey, par l'entremise de Tayar. Indépendamment de ce motif qui m'a engagé à vous adresser la présente, j'en ai un autre non moins intéressant pour moi, parce qu'il vous regarde personnellement.

J'ai reçu précédemment des nouvelles assez inquiétantes sur l'état de votre santé. Votre lettre du 18 décembre étant écrite de votre main, j'ai eu lieu de me rassurer à cet égard, et je n'ai pas voulu vous cacher le plaisir que j'ai eu à faire cette observation, par une suite des sentiments que vous m'inspirez, sous le double rapport d'homme de mérite et de serviteur zélé et sincèrement attaché au bien de l'état.

Je suis, Monsieur le Duc,

Votre bien affectionné

Alexandre.

33) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 18 janvier 1807.

Peu de lettres, Monsieur le Duc, m'ont fait autant de peine, que celle par laquelle vous m'annonciez le triste état de votre santé. L'Empereur à qui j'en ai rendu tout aussitôt compte, y a pris le plus grand intérêt. Toutes vos connaissances, les gens qui ne vous connaissent que de réputation, tout le monde, en un mot, a témoigné autant d'intérêt sur votre maladie que de crainte que vous n'y succombiez. J'ai rempli la tâche que vous m'avez imposée et en portant à l'Empereur le rescrit que vous recevrez aujourd'hui, je lui ai dit, que je n'en ai jamais écrit, qui m'ait autant affecté et que j'étais bien peiné qu'il fût dans le cas de le signer. Le marquis de Traversey, comme vous l'avez désiré, vous remplace par

intérim. Je lui écris aujourd'hui pour lier connaissance, mais vous me rendriez service, si pour le bien des affaires, vous vouliez bien me mettre en relation plus particulière avec lui. Je voudrais aussi que vous lui donniez quelques directions sur les objets les plus importants de votre administration. Je m'imagine qu'il ne voudra avoir rien à faire avec le civil et qu'il se bornera à avoir sur les gouvernements l'influence qui peut être nécessaire pour la masse de différents objets qui lui sont confiés, mais j'espère toutefois, qu'il retournera bientôt à sa première place et s'y bornera. Le général Fenshaw, qui est ici depuis hier, m'a apporté quelque chose de satisfaisant sur votre santé, et l'amiral Tchitchagow que j'ai vu aujourd'hui m'a dit que le marquis venait de lui marquer aussi que vous alliez mieux. Je me flatte donc, qu'après avoir donné quelques mois à votre santé, vous pourrez reprendre le timon des affaires. Les médecins à qui j'ai parlé et entre autres Rogerson, qui connaît si bien le pays, pensent que vous devriez changer pour quelque temps de place. Rogerson m'a cité l'exemple du prince Potemkin, qui ayant eu une fièvre des plus opiniâtres et dont il avait manqué de mourir à Kherson, n'a pu être guéri qu'en se faisant transporter à Tchernigow. Si vous vouliez suivre cet avis et changer au plus tôt de place, vous pourriez, mon cher Duc, aller à Kiew ou à Poltava. Je vous offre de tout mon cœur une maison de campagne près de cette dernière ville. Vous y trouveriez tout ce dont vous pourriez avoir besoin et jamais, certainement, je ne pourrai faire un meilleur usage de ma propriété; mais quelque part que vous alliez, il faut absolument vous munir d'un bon médecin, parce que vous n'en trouverez nulle part, même de médiocre. Je ne m'imagine pas, que vous voudrez dans les circonstances présentes aller hors du pays. Il me semble que l'on ne peut guère y songer et d'ailleurs où iriez-vous? Est ce à Vienne, mais indépendamment de l'air vif de cette ville, qui ne convient point à votre poitrine, la conduite de cette cure est jusques à présent si incertaine, que je ne vous aurais pas conseillé pour, bien des raisons, de tourner vos pas vers l'Autriche.

Vous saurez déjà à l'heure qu'il est, la triste nouvelle de la mort de M-me Razoumowsky. Cette perte m'a été bien sensible; liés depuis tant d'années d'une amitié à toute épreuve, je la regretterai tant que je vivrai. Le comte Razoumowsky m'a écrit deux fois depuis la mort de sa femme; il paraît être profondément affligé. On avait d'abord dit que la princesse Christiane était aussi malade; mais le comte R. qui me parlé d'elle dans sa dernière lettre ne me dit rien de cette maladie et je dois dès lors supposer qu'il n'en est rien.

Donnez-moi, mon cher Duc, de vos nouvelles, ou si cela peut vous

fatiguer, chargez le prince Mestchersky de le faire. Je voudrais être bien exactement informé de tout ce qui concerne votre santé. Je me flatte que vous ne manquerez pas de faire venir Kantemir et de lui donner de bonnes directions sur nos colonies. Je serais bien fâché que toutes les bonnes choses, que vous avez faites, n'aillent pas bien. A propos de colonies, j'ai parlé à l'Empereur des facilités que pourrait nous procurer le général Michelson, pour avoir des colons Bulgares, et il m'a permis de lui en écrire. Pour alléger, autant qu'il est possible, le marquis de Traversey, je me propose, pour ce qui regarde les colonies, de ne m'adresser à lui que pour des objets que Kantemir ne pourra pas terminer lui-même.

Il faut, avant de finir, que je vous dise deux mots de nos affaires entre le Niemen et la Vistule. Elles paraissent bien aller. Le maréchal Kamensky, décidément fou, a manqué de les faire aller au diable. La bataille gagnée à Pultusk a fait, sans aucune espèce de doute, beaucoup de mal aux Français. Ils ne sont plus venus nous attaquer depuis. L'armée confiée à Beningsen doit prendre l'offensive. Le mouvement qu'elle a fait vers Königsberg a sauvé cette ville, dont l'occupation aurait procuré aux Français les plus grands moyens de subsistance. On avait dit que Ney devait être renforcé par des troupes que Bonaparte faisait arriver sans délai, et dès lors le plan était fait d'attaquer les Français le 10 de ce mois; mais un courrier, arrivé hier du 11, a annoncé que les Français se retirent. J'en suis pour compte et, comme un ignorant peut-être, bien fâché. Il me semble qu'en se retirant, les Français augmentent leurs moyens; tandis que nous, nous diminuons peut-être les nôtres. Il est cependant vrai, que notre armée est mieux approvisionnée aujourd'hui qu'elle s'est rapprochée de Königsberg. Quoi qu'il en soit, il paraît que Bonaparte est dans une position assez embarrassante; mais peut-on trop s'y fier? Son bonheur, et ses grands talents militaires lui feront peut-être trouver de nouvelles ressources, et ajouteront encore un nouveau fleuron à sa gloire. J'avoue que cette idée me travaille tellement que je n'aurais rien désiré autant que de voir la paix.

Adieu, mon cher Duc, Dieu veuille que vous vous portiez bien.

Je suis votre très-dévoûé

Kotchoubey.

34) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 2 février 1807.

L'intérêt que vous m'avez toujours vu prendre, Monsieur le Duc, à tout ce qui vous concerne, l'estime et l'attachement que je vous ai voués, vous feront concevoir facilement le plaisir que j'ai dû éprouver en recevant votre lettre du 6 janvier, qui, quoique écrite d'une main étrangère, m'a tiré de bien grandes inquiétudes, et m'a donné des espérances, qui je me flatte sont bien fondées, que vous pourrez reprendre le commandement. Je me suis hâté de rendre compte à l'Empereur du contenu de cette lettre. S. M. en a éprouvé une satisfaction réelle et Elle m'a autorisé de vous écrire l'office que vous recevrez aujourd'hui. L'idée de l'Empereur est que vous repreniez votre commandement et l'administration des provinces qui vous sont confiées, quand votre santé vous le permettra. Il s'en remet à cet égard absolument à votre zèle et est persuadé que si vous n'entrez pas dès cette heure en fonction, cela ne sera que faute de pouvoir le faire. Arrangez-vous, mon cher Duc, en conséquence, mais ne négligez pas de grâce votre santé. Quelque envie que j'aie de reprendre de nouveau mes relations d'affaires avec vous, quelque bien que j'attende de votre rentrée en fonction pour le service, je ne saurais assez vous recommander de vous ménager et de ne rien perdre de vue de ce côté-là. Quant au marquis de Traversey, connaissant vos liaisons avec lui, je ne doute pas que vous ne vous arrangiez facilement avec lui et qu'il ne trouve tout simple que l'Empereur désire que vous ne profitiez pas de la permission qu'il vous a accordée de quitter votre poste.

Je vous envoie, par ce même courrier, la représentation que M. Mertvage nous a faite, de former des régiments tartares en Crimée et le petit mémoire que nous avons présenté à l'Empereur, le ministre de la guerre, M. Fenshaw et moi. Accoutumé à vous parler avec pleine confiance, je vous dirai qu'en rendant pleine justice au zèle de M. Mertvago, je suis fâché de lui voir une imagination aussi fertile en projets. Il en fait à chaque instant et souvent tels qu'il n'y a pas moyen de les aborder. Vous garderez cette confiance pour vous seul, car il ne faudrait pas ralentir son zèle. Il ferait seulement bien de vous confier avant ses vues et de les faire ainsi passer par le creuset de votre sagacité. Ce projet de M. Mertvago sera, je crois, d'une assez difficile exécution. Il voulait former des régiments à la cosaque. L'Empereur les veut à l'instar du régiment

tartare de Lithuanie. La première organisation n'aurait certainement apporté aucun fruit, parce que nous ne manquons point de troupes légères contre les Français; la seconde s'accordera difficilement avec les mœurs et les habitudes des Tartares de la Crimée. Vous verrez enfin ce qu'il y aura à faire, et je pense, que si vous pouviez parvenir à former, ne serait-ce qu'un régiment, mais régulier, vous feriez une chose agréable à l'Empereur. Prenez seulement bien garde, que cette engeance ne ruine le pays, là où elle se trouvera. D'un autre côté, si vous trouviez des difficultés insurmontables dans l'exécution de ce projet, vous avez tous les moyens de le mettre de côté sans aucun inconvénient pour vous, en exposant simplement ces difficultés et l'impossibilité de porter les Tartares, dans leur état actuel, à aucun service de cette nature. Quant aux mirzas, l'idée d'en former une compagnie n'est pas nouvelle et je pense, que, s'il y avait possibilité de l'exécuter, il en résulterait un avantage réel. Nous aurions ici une centaine de jeunes gens des meilleures familles de la Crimée. Ils serviraient en quelque manière d'otages et peu à peu se corrompraient dans la capitale. S'il y avait de la difficulté d'en recruter cent, on pourrait en prendre cinquante ou soixante, mais avec cela ne faudrait-il pas leur donner un certain nombre de valets tartares, car un mirza pourra-t-il consentir à avoir lui-même soin de son cheval, etc...

Les observations que vous faites sur la milice sont très-justes, à mon avis. Elle ne peut certainement pas être d'une bien grande utilité contre l'ennemi; mais cette mesure n'a pu que produire un grand effet au dehors et n'en a pas produit un moins efficace dans l'intérieur, en réveillant le patriotisme de la noblesse et de tous les états. Je ne sais cependant pas, si à la longue, cette mesure ne paraîtra pas onéreuse au pays. Il me semble que l'on aurait préféré partout une levée extraordinaire de recrues, avec l'obligation même de les armer et de les équiper aux frais des propriétaires. On n'aime pas chez nous à avoir à faire avec les officiers du gouvernement, et si l'on réfléchit aux abus que ceux-ci se permettent, on trouvera que l'on a grandement raison de vouloir, en payant ou en donnant des hommes une fois, rester au moins tranquille chez soi pendant huit ou dix mois. M. Mertvago nous a envoyé un autre courrier avec la proposition d'organiser une milice en Crimée. Cet objet sera présenté aujourd'hui ou demain à l'Empereur. S'il y a moyen de former cette milice, je crois que la mesure ne sera pas mauvaise, surtout dans les circonstances actuelles. Je proposerai de vous renvoyer cette affaire, et je vous expédierai le courrier de M. Mertvago.

En général, vous devriez, mon cher Duc, vous occuper des moyens de

pourvoir à la défense de la Crimée. C'est un point sur lequel les Turcs se porteront avant tout, si tant est qu'ils voudront tenter quelque chose. Je n'ai pas encore à cet égard d'opinion fixe. Je suis plutôt porté à croire qu'ils ne feront rien et que toutes les démarches qu'ils ont faites jusques à présent ne sont que le résultat des insistances de Sebastiani, qu'ils ont voulu tranquilliser en faisant mine d'agir sérieusement contre nous. Au reste, si la Crimée est sauvée, je ne vois pas quel autre mal ils pourraient nous faire, et ils sentiront dans peu les effets de notre puissance et de leur faiblesse, si nous savons seulement employer contre eux les moyens convenables. Je ne sais d'ailleurs s'il est bien certain que la Porte nous ait déclaré la guerre. Il n'y a jusques à présent aucun avis certain à cet égard. Nous avons vu un firman que le général Michelson nous a envoyé et dans lequel on dit pis que pendre de nous; mais quiconque est un peu instruit des formes du Divan vous dira, qu'il ne lui coûte rien de dire des injures même de ses amis chrétiens et, quant à moi, je pense que tant qu'il n'arrivera point d'avis officiel par Vienne, que la Porte nous a déclaré la guerre par un hattî-chérif, avec émanation d'un fetfa du mufti, l'on ne sera pas fondé de conclure que la Porte veuille nous faire la guerre. Vous avez bien raison en parlant du général Meyendorff. Quoique vous le ménagiez dans ce que vous en marquez, il est impossible de nier qu'il n'ait fait de fières sottises. Il a perdu du temps et s'est ensuite compromis de gaieté de cœur. Je crois que Miloradovitch a fait aussi le bravache à Bucarest sans aucune nécessité.

Je ne vous dirai aujourd'hui rien de bien saillant de nos affaires militaires. On a su avant-hier que le général Essen avait eu un avantage sur l'ennemi commandé par Lannes et que, l'ayant repoussé, il avait passé la Narow pour se rapprocher de l'armée de Beningsen. Bonaparte ayant réuni toutes ses forces a pris, à ce que l'on dit, une position très-avantageuse. Beningsen ne veut pas chercher le combat et veut même l'éviter, ce qui est extrêmement approuvé par ceux qui s'y entendent. Bonaparte doit être furieux et l'armée française se trouve dans le plus grand dénuement. La désertion passe tout ce que l'on peut imaginer. La perte que nous avons faite du général Anrep vous est déjà connue sans doute. Je le regrette bien sincèrement; c'était sans doute un de nos meilleurs généraux. Nous sommes dans l'attente d'un moment à l'autre d'un courrier de Beningsen. Il doit nous apporter des nouvelles bien intéressantes et peut-être décisives.

Adieu, mon cher Duc, j'ai été interrompu au moins vingt fois depuis

que j'ai commencé cette lettre, ce qui, ajouté à un petit accès de goutte que j'ai depuis deux jours, m'a donné beaucoup d'humeur.

Je vous écrirai, dans quelques jours, par un autre courrier de M. Mertvago, que je vous adresserai.

Adieu, portez-vous au moins mieux et apprenez-le moi bien vite. Je suis votre très-dévoûé.

Kotchoubey.

35) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, 10 février 1807.

Je vous écris, monsieur le Duc, aujourd'hui étendu sur une chaise longue et souffrant beaucoup d'un accès de goutte; c'est pourquoi je vous demande d'avance indulgence sur le peu d'ordre et de suite que vous trouverez peut-être dans ma lettre. Vous recevrez par le courrier de M. Mertvago, que je vous envoie, les ordres de l'Empereur, relativement à la milice de la Crimée. Examinez maintenant bien, je vous prie, de quelle manière cette milice peut être organisée et s'il n'y aura pas des inconvénients à l'organiser du tout. Vous savez ce que c'est que les Grecs, les Albanais etc... Vous savez aussi tout ce qu'ils ont fait, dans les temps passés, en Crimée contre les Tartares etc... Il faut donc prendre tout cela en mûre considération et ne rien faire qu'à bonnes enseignes. J'avais mis dans le rescrit, que vous choisirez le moment pour l'organisation de cette milice, que vous y procéderez ou à présent ou à l'époque de l'entrée de nouvelles troupes réglées en Crimée; mais l'Empereur a changé cette rédaction et l'a remplacée par celle qui se trouve actuellement dans le rescrit, en me faisant dire que la Crimée n'aura jamais plus de troupes que ce qui s'y trouve déjà dans ce moment-ci. Ne le voyant pas depuis une dizaine de jours, je n'ai pu lui demander d'explication sur une détermination, qui, à mon avis, serait des plus nuisibles; mais je n'ai pas manqué de lui faire dire que la Crimée ne serait certainement pas en sûreté, ni avec les milices de la Crimée, ni avec celles de la Petite Russie. J'ai su depuis par M. Fenshaw, ainsi que par d'autres personnes, qu'il a été donné des ordres pour faire marcher des bataillons de garnison vers vos gouvernements et vous devez même en être déjà informé. Tout cela serait, selon moi bien insignifiant, si les Turcs étaient des gens comme tous les autres, mais comme ils ne le sont pas, je crois en vérité qu'ils laisseront

tranquilles et la Crimée et toutes nos côtes. Ils feront mal la guerre sur le Danube et n'entreprendront jamais rien de conséquent autre part, guettant comme je n'en doute pas, un moment favorable pour s'arranger. Ces dispositions seront surtout à l'ordre du jour à Constantinople, depuis les succès du général Beningsen. Quoi qu'il en soit, je voudrais seulement que le général Michelson ne restât pas inactif et qu'il usât de tous les moyens qu'il peut trouver dans le pays qu'il occupe, et dans ceux qui peuvent être puisés de l'autre côté du Danube, pour mettre la Porte dans les plus grands embarras. Il doit, selon moi, trouver de quoi faire face par lui-même, sans attendre pour ainsi dire aucune espèce d'insistance d'ici, où l'on est trop occupé de la guerre avec les Français pour pouvoir songer à autre chose.

Les opérations militaires vont très-bien. Beningsen a gagné une très-belle bataille à Preusich-Eihlau près de Königsberg; mais cette bataille n'a encore eu aucune suite bien marquée. Bonaparte après s'être retiré à quelques milles est revenu, à ce que l'on dit, prendre sa position et nous nous sommes un peu reculés pour nous remettre de nos fatigues et nous remonter en beaucoup de choses, dont nous manquons. Il paraît que l'armée française a beaucoup souffert et que les soldats sont ennuyés de faire une guerre aussi fatigante et qui ne leur rapporte rien. La désertion est extrême. Une chose qui prouve, à mon avis, d'une manière irréfutable combien l'armée de Bonaparte se trouve en mauvais état, c'est que depuis le 27 janvier jusqu'au 5 février, date des dernières nouvelles de l'armée, il n'avait fait aucun mouvement. On m'a assuré même et je crois, bien entre nous, que la chose est vraie, qu'il a demandé un armistice et que même il est disposé à entrer en négociation. Je désire de tout mon cœur que l'on profite de cet état de choses, car après tout, la paix est ce qu'il y a de mieux pour nous. On assure aussi que la cour de Vienne se montre mieux et je n'ai pas de peine à le croire. Je suis persuadé qu'elle se réglera sur nos succès ou nos revers. Si nous continuons à avoir le dessus, elle se prononcera sans peine pour nous; mais si nous avons le dessous elle ne bougera pas. Les gardes partent, ainsi que la plus grande partie de la garnison d'ici, mercredi prochain, 13 février. Elles se dirigeront vers la Courlande. Il s'agit aussi beaucoup du départ de l'Empereur. Il a déjà fait partir ses équipages et quittera vraisemblablement lui-même la capitale au carême. Dieu veuille que tout cela nous mène à bien et je l'espère; l'armée, les généraux, les officiers, tout le monde est animé du meilleur esprit. Que l'on batte donc bien, encore une ou deux fois, les Français et que l'on traite ensuite avec eux, sans leur mettre trop le couteau sur la

gorge. C'est là ce que je désirerais, sans cependant avoir aucune espèce de donnée sur le parti que nous prendrons, ni sur les vues que peut avoir notre cabinet.

Adieu, mon cher Duc; je suis trop faible et trop mal à mon aise pour vous écrire davantage aujourd'hui. Je vous donnerai de mes nouvelles aussitôt que je serai mieux. Je vous souhaite santé et contentement et suis de cœur et d'âme, tout à vous

Kotchoubey.

36) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 19 avril 1807.

Monsieur le Duc.

Je ne puis vous dire la satisfaction que j'éprouvai, Monsieur le Duc, lorsque je reçus la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 janvier, pour m'annoncer que votre santé étant devenue meilleure, vous ne vouliez pas profiter de la permission, que vous avait accordée Sa Majesté, de confier l'exercice de vos fonctions à M. le marquis de Traversey, afin de pouvoir veiller à votre santé. Mais lorsque j'étais au moment de vous écrire pour me réjouir avec vous de votre rétablissement, M. le comte de Kotchoubey m'avertit que vous veniez de retomber si malade que vous aviez été obligé de vous retirer à Tultchin; dans cette circonstance j'aurais regardé comme une indiscretion de vous écrire et je me bornai à m'informer ici, le plus souvent que je pouvais, et avec l'intérêt que je vous dois, Monsieur le Duc, des nouvelles de votre santé, et j'ai appris avec une joie indicible, dans le courant de cette semaine, par M. de Wenewitinow que vous étiez de rechef entièrement rétabli. Recevez, je vous prie, mes compliments de félicitations à cette occasion, et les vœux bien sincères que je fais pour que votre santé, redevenue bonne, se conserve ainsi. Vous êtes trop utile à l'état, et j'aime trop ma patrie pour ne le pas désirer bien sincèrement, sans compter l'amitié que je vous ai vouée.

A en croire le rapport d'une de mes douanes, que j'ai reçu ce matin, vous profitez du recouvrement de vos forces pour guerroyer. Guerroyez je vous prie, Monsieur le Duc, de manière à nous procurer la paix avec les Turcs et à leur faire sentir que leur propre avantage exige que nous puissions faire le commerce de la mer Noire et de la Méditerranée, sans em-

pêchement. J'aime mieux que nos généraux le leur persuadent que les Anglais.

L'Empereur a écrit à l'Impératrice sa mère, le 11, de Bartenstein, où est le quartier général.

Sa Majesté lui a mandé qu'il avait passé deux jours à visiter les avant-postes et qu'il en était de retour, qu'Elle était très-contente de l'esprit de ses troupes et de l'ordre qui règne en son armée. Les Piémontais désertent Bonaparte pour lequel ils montrent beaucoup d'éloignement et passent de notre côté. On assure, mais cette version n'est pas de la même lettre, mais se trouve dans la lettre d'un des généraux, que les soldats français en sont réduits à manger du cheval.

Vous savez déjà le brillant succès que viennent d'obtenir les Suédois, mais j'ai pensé, M. le Duc, qu'il se pouvait faire que vous n'eussiez pas plus que nous de gazettes; je vous envoie celle de Kœnigsberg où se trouve insérée la relation du chef des troupes suédoises, car il me semble difficile de prendre pour une armée un aussi petit corps.

Puisque l'étoile de Bonaparte est devenue stationnaire, au lieu de conserver le cours de redoutable comète et dévastatrice telle qu'elle était auparavant, je conclus, Monsieur le Duc, que cette guerre va devenir la guerre, passez-moi cette espèce de galimatias apparent, c'est-à-dire une guerre ordinaire qui, à chance égale, sera cent fois plus ruineuse et plus difficile à faire pour les Français que pour nous; ils finiront, je me flatte, par se dégriser sur le compte du moderne Charlemagne, auquel très-positivement il manque un peu de la sagesse qui distinguait son devancier.

A ma cheminée, où je ne tiens plus que des monologues parce que vous ne voulez pas y venir prendre place, j'ai fixé la durée de la guerre qui se fait sur les bords de la Vistule, au cours de l'année prochaine. Après la guerre, je me suis arrangé dans ma tête mille facilités pour le commerce, et la France et l'Espagne se jetant dans vos bras; même les Anglais, depuis que sans nuire à leur commerce et même dans la ferme intention d'augmenter nos relations commerciales avec ce peuple, nous avons cependant un peu dérangé les habitudes de la factorerie anglaise, qui, comme je le dis très-bien, n'est pas la nation anglaise, mais une espèce de couvent ayant son prieur et faisant son commerce ou vivant sous une règle particulière.

Je vous obéirai, Monsieur le Duc, je vais vous envoyer le projet de votre compagnie d'assurance avec les deux ou trois signatures qui y sont, mais puisque vous êtes à l'armée, je pense qu'il est plus pru-

dent que je l'adresse à Odessa à M. Scalkovsky, en lui prescrivant de le garder jusqu'à votre retour.

En Angleterre, il s'opéra un changement dans le ministère. Le lord Castlereagh a de nouveau les affaires étrangères. Le lord Melville est rentré dans l'administration comme ministre de la marine; on croit que tous seront remplacés. L'on suppose que le roi s'est blessé contre le ministère parce que l'on était revenu à vouloir tenir les promesses que M. Pitt avait faites aux catholiques d'Irlande, sans le su du roi.

Les eaux de ce printemps ont fait chez nous partout beaucoup de dégâts, le principal est celui de Riga puisque l'on évalue à deux ou trois millions d'écus Albert, les diverses pertes que l'on a faites.

Le commerce de l'intérieur a eu cet hiver un mouvement assez satisfaisant et le commerce de l'extérieur, à en juger par quelques signes, se prépare très-bien.

J'oublie, Monsieur le Duc, que vous avez bien autre chose à faire que de lire de longues lettres; au moins veuillez convenir que l'abandon avec lequel celle-ci est écrite fait foi de l'attachement inaltérable et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte N. de Roumianzow.

Le pauvre Rézanow, arrivé d'Amérique à Irkoutsk, a succombé en revenant ici; il est mort à Krasnoyarsk d'une fièvre chaude.

37) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

Saint-Pétersbourg. le 21 avril 1807.

C'était avant, ma maladie, c'est aujourd'hui des chagrins les plus sensibles qui me soient arrivés, qui m'ont empêché, Monsieur le Duc, de vous écrire depuis si longtemps. J'ai eu le malheur de perdre mon fils, âgé de 3 $\frac{1}{2}$ années, après une maladie cruelle et cela encore dix jours après la délivrance de ma femme, qui a couru elle-même le plus grand danger. C'était la plus rude épreuve à laquelle j'aie pu être mis; mais me voilà rentré un peu dans mon assiette ordinaire et par conséquent en état de vaquer à mes affaires. Vous ne prendrez pas d'abord, mon cher Duc, pour un compliment si je vous dis, que j'ai éprouvé au milieu de mes peines une joie bien réelle, en apprenant par votre lettre du 20 mars, votre rétablissement; mais n'avez-vous pas repris trop tôt le commandement et

n'avez-vous pas déjà trop fait pour quelqu'un qui sort d'une maladie aussi sérieuse? J'avoue, que je ne suis pas sans inquiétude à ce sujet, et si je pouvais avoir quelque influence sur vos actions, je vous exhorterais à vous ménager davantage et à faire moins à présent, pour faire plus par la suite, car que serait-ce, si vous étiez encore réduit à l'inaction et cela à une époque, où vos talents et votre zèle peuvent être d'une si grande utilité. Cette époque, je la crois très-prochaine et je la redoute, tant d'après ce que vous me dites de nos affaires de la Turquie, que par ce qui m'en est revenu d'autre part et surtout par l'équipée des Anglais à Constantinople. Il faut en vérité connaître bien peu les affaires de Turquie, et vous conviendrez que cela n'est pas une chose pardonnable, pour leurs voisins, pour ne pas sentir que rien au monde ne peut être plus dangereux que de leur permettre de prendre le dessus et de remonter leur courage abattu par deux guerres heureuses. Il aurait fallu frapper d'emblée quelques grands coups et la chose eût été possible, avec de très-petits moyens. Il aurait fallu que les Anglais, qui avaient déjà tant fait que de mouiller devant le sérail eussent sur-le-champ jeté quelques bombes. Le Divan eût d'abord été intimidé par les clameurs de la populace et la négociation de M. Arbuthnot, eût pu amener des résultats satisfaisants; mais l'ambassadeur perdit un temps infini en pourparlers. On donna aux Turcs tout celui qu'ils voulaient avoir pour s'armer et l'on dut après honteusement s'en aller. Que l'on essaie maintenant de négocier; que Pozzo di Borgo, que l'escadre de Seniavin et celle de l'amiral Duckworth se présentent de nouveau aux Dardanelles, tout cela ne produira plus rien. Le gouvernement turc et tous les musulmans de Constantinople au moins sont enhardis par ce premier succès et s'attendent déjà, ce qui est si naturel à une nation barbare et présomptueuse, à en avoir de bien plus grands encore. Je suis sûr que tout dormait à Constantinople, il y a trois mois; personne ne voulait de la guerre, je suis persuadé, que maintenant tout marche, que l'on s'agite dans tous les sens, que l'on fait venir des troupes de tous les côtés, que l'on prépare la flotte, la flottille etc... en un mot, que la guerre est à l'ordre du jour. Or, représentez-vous, comme d'ailleurs vous paraissez le sentir fort bien vous-même, si notre attitude, telle que nous l'avons en Valachie, est suffisante pour s'opposer aux Turcs. Je vous suis trop attaché pour ne pas vous donner en entier gain de cause, sur l'idée que vous avez eue de décliner le commandement d'Ismaël. Je crois que votre présence sera très-utile en Crimée, qui après tout est le point, où les Turcs, suivant toutes les apparences, voudront tenter quelque chose, et il ne faudrait pas leur permettre de faire aucun mal à nos établis-

ments, auxquels, comme vous savez, nous sommes vous et moi, tellement identifiés. D'ailleurs, quand vous n'auriez même pas un commandement aussi important, que feriez-vous avec des affaires aussi gâtées? Ismaël aurait dû, depuis longtemps, nous appartenir; n'étant pas à nous, je défie qu'on l'ait maintenant à aussi bon marché.

J'abandonne maintenant cette partie là, comme ne pouvant guère bien aller, pour vous parler un peu de l'Asie. Je crois que l'entreprise que vous avez projetée, avec le marquis de Traversey, sur Anapa est une idée très-heureuse et d'une facile exécution. Vous devriez encore, à vous deux, essayer quelques expéditions sur les côtes d'Anatolie. Il me semble qu'il serait très-facile de faire beaucoup de mal, même avec de très-petits moyens. Je ne prétends pas dire que nous puissions prendre un pied ferme dans ces contrées-là avec le peu de troupes que nous avons; mais nous pourrions, je crois, détruire facilement les chantiers à Sinope et à Samson, et jeter la consternation sur toutes les côtes. Cela ferait une diversion assez importante, pour empêcher peut-être au moins qu'il ne vînt autant de troupes asiatiques en Europe. De plus, vous pourriez peut-être aussi attirer en Crimée beaucoup de chrétiens établis en Anatolie, qui à ce que l'on assure, désirent seulement avoir une occasion pour s'en aller. Voyez un peu, mon cher Duc, si ces idées sont bonnes à quelque chose; je suis persuadé que celle-ci, ou d'autres mais que vous ferez bien; je vous avoue, que j'ai souvent désiré, que vous ayez un commandement plus conséquent. Il ne s'agit pas pour commander une armée d'avoir été bon partisan et la preuve qu'il faut beaucoup pour être bon général, c'est qu'il y en a si peu. On m'a dit, sans que je puisse vous le garantir, que le prince Ipsilanty n'était pas bien avec M. Michelson. Cela serait bien dommage, parce que ce hospodar a certainement beaucoup de moyens.

L'émigration des Tartares Nogais chez nous me paraît une chose très-utile et, puisqu'ils ne sont pas nomades, il y aura, à mon avis, plus de facilité à les établir, parce que l'on pourra les fixer sur différents points, ce qui sera pour tous les événements très-avantageux. Il me semble que cette colonisation, ainsi que l'arrivée des Bulgares que vous attendiez, et les soins qu'il faudra donner à l'établissement des Juifs nécessitent l'augmentation des employés au comptoir de tutelle. Je crois, qu'il serait utile de charger spécialement ces membres d'une partie séparée. C'est ainsi par exemple, qu'un membre se chargerait des Bulgares, un autre des Tartares, un troisième des Juifs etc... De cette manière, il y aurait émulation et cela serait à qui réussirait le mieux. Si vous approuvez cette idée, veuillez bien y donner suite et faites une représentation en règle pour l'augmentation de l'état, et

si vous n'aviez personne, à qui confier ces places, je tâcherai de vous trouver ici quelques personnes, et peut-être même à vous procurer encore quelques-uns de nos jeunes gens de la Cour, puisque vous paraissez être content de ceux qui se trouvent déjà auprès de vous. Quant aux terres de Rostow, si inutilement données aux cosaques du Don, il ne faut pas y songer pour l'établissement des Tartares. Je connais cette affaire à fond. Les cosaques y tiennent infiniment, et cela n'est pas dans un moment où ils rendent avec leur chef des services aussi utiles à la guerre, que l'on peut songer à leur ôter cette propriété, quelque mal acquise qu'elle soit.

Je suis entièrement de votre avis sur les Tartares de la Crimée et le général Fenshaw pourra vous l'attester. Cette affaire a été prise ici entièrement sous un faux jour. Au lieu de l'envisager sous un point de vue politique, on l'a traitée comme une spéculation militaire. Il ne s'agissait au fond que de faire sortir les Tartares de la Crimée, car d'ailleurs que peut signifier une augmentation d'une couple de milliers, même de bons soldats, pour une armée où l'on compte plus de 600 mille hommes. J'ai pris la liberté de faire cette remarque à l'Empereur, et je lui ai parlé plusieurs fois dans ce sens-là. Il tenait toujours à cette idée du régiment lithuanien et ce n'est que la veille de son départ qu'il a consenti à se relâcher un peu de ses premières dispositions. Vous arrangerez cette affaire, comme vous le jugerez le plus convenable, car vous pouvez bien penser qu'il ne s'agira que du bien de la chose, pourvu qu'il se fasse, et que le mode ne doit rien signifier. La milice de la Crimée ne sera pas je crois d'une grande utilité. Ce ramassis de Grecs n'a jamais rien fait qui vaille. Quant à la milice du prince Prosorovsky je suis parfaitement d'accord avec vous, qu'elle peut rendre de bons services contre les Turcs; aussi devez-vous savoir, par le marquis de Traversey, que toute la milice sous les ordres du prince Prosorovsky est mise en campagne. Un mal qui est irréparable, c'est qu'elle n'a point d'armes et qu'il est impossible d'en trouver. C'est un mal, qui a rejailli aussi à ce que l'on m'a assuré en Valachie. Le hospodar aurait pu armer beaucoup de chrétiens; mais on manque de fusils. Nous ne sommes pas non plus bien riches en poudre de ce côté-là, au moins le prince Prosorovsky se plaint-il que nos dépôts ne veuillent pas lui en fournir. C'est un excellent vieillard que ce prince. Il met un zèle et une suite à tout ce qu'il fait, qui pourraient faire honte à plusieurs de nos généraux en activité. Il joint à cela beaucoup de connaissance des affaires turques.

Le traitement que l'on a fait subir aux Turcs de Bender, etc... est

inconcevable. C'est encore une gaucherie vis-à-vis un peuple asiatique, beaucoup plus que si elle était faite avec une nation civilisée; mais quel moyen puis-je avoir d'y parer?

L'Empereur étant absent, je ne peux pas lui soumettre cet objet; l'envoyer là-bas, c'est une chose qui produirait difficilement quelque bien, parce que l'on sera trop occupé de la guerre contre les Français, pour penser à toute autre chose. Je vais donc m'aboucher avec le ministre de la guerre, pour savoir s'il n'y aurait pas moyen d'adoucir le sort de ces pauvres prisonniers autant que cela sera possible. C'est à lui que je me suis adressé aussi pour l'argent que le prince Volkonsky ne veut pas vous envoyer. Comme il est absent et doit déjà être rendu à l'armée, je me suis adressé à M. Viasmitinow. Je lui ai même arrangé deux extraits de vos lettres et il m'a promis de faire droit à vos demandes, après que le département des vivres, lui aura fourni des *снаряды*. Ce département va à la diable et est bien à l'unisson avec le peu d'ensemble, qui se trouve dans notre organisation militaire. Je crois que le prince Volkonsky sera bientôt mis de côté. Il est impossible qu'il puisse gérer une partie aussi conséquente; mais ira-t-elle beaucoup mieux sous son successeur, c'est ce que le temps nous prouvera.

Je voudrais vous dire quelque chose de notre armée de la Vistule; mais en vérité nous sommes si peu informés de ce qui s'y passe, que je ne sais que vous marquer. Les deux armées restent dans une parfaite inaction. La boue et les inondations empêchent, de part et d'autre, aucune entreprise. Des lettres arrivées avant-hier, en date du 11 avril, portèrent même, qu'il ne serait encore certainement question de rien pendant une quinzaine. L'Empereur paraît être fort content de l'esprit qu'il a trouvé à l'armée; les gardes sont arrivées et tout le monde est à la guerre.

Vous connaissez ma profession de foi à cet égard, et en toute conscience, je ne saurais en avoir une autre. S'il était question d'amener de grands résultats, s'il y avait des données un peu vraisemblables pour y parvenir, si l'on se fût déjà entendu avec les Autrichiens, ce qui n'est pas, si l'on eût convenu de toutes choses avec la Cour de Londres, à la bonne heure; mais si par hasard la guerre n'était continuée que pour les beaux yeux de la Prusse, j'avoue que cette idée me désolerait et je ne veux pas m'y arrêter, parce que cette pensée seule, sans qu'elle ait le moindre fondement, me fait venir, dans ce moment même, la chair de poule. D'après tout ce que je vois, l'Autriche ne bougera pas. Merveldt assure, à ce que l'on prétend, le contraire; mais s'il faut encore 5 ou 6 mois pour s'entendre, alors cela sera pour la prochaine campagne. Selon lui, Bonaparte

sera sans doute réduit, si la Russie, une fois fermement décidée de lui faire la guerre, fait encore quatre ou cinq campagnes. Je conçois, M. l'Ambassadeur, que vous pouvez avoir beaucoup d'esprit, que ce que vous voulez peut bien faire votre compte, tout comme aussi de ne voir l'Autriche en lice qu'à la 3-e ou 4-e campagne, mais je doute que V. E. trouve en Russie des dissidents, qui puissent s'imaginer que votre plan peut lui convenir. Je désire au moins, pour mon compte, qu'il soit dérangé et qu'une paix honorable nous fasse bientôt reprendre notre position tranquille. M-me Merveldt, que je vois fort souvent, et que, (bien entre nous soit dit) j'aime beaucoup plus que son mari, me parle souvent de vous. Elle voulut tout comme aussi le comte Sévérin, vous écrire aujourd'hui et si je reçois leurs lettres, avant de fermer mon paquet, je l'insérerai ici.

Le roi de Suède fait des merveilles. Il se conduit avec une noblesse bien rare. Sa garnison de Stralsund a poursuivi Mortier. Les Suédois étaient au nombre de 5 mille. Les Français étaient forts de 7 mille hommes. Les Suédois firent 1,200 prisonniers et déblayèrent toute la Poméranie suédoise. Des magasins considérables tombèrent en leur pouvoir. Si ce roi avait été sur le trône de Prusse, ou sur celui d'Autriche, il y a deux ans, les choses eussent pu aller bien autrement.

En parlant politique, j'allais entièrement oublier que je voulais vous marquer, que le général Apraxine a reçu depuis longtemps l'ordre de marcher avec sa division vers les frontières de la Turquie, dès que cette division sera prête. Le général Essen, à ce que disent des lettres particulières de l'armée, a eu la permission de soigner sa santé. Il paraît que l'on en a été mécontent et qu'effectivement, il ne s'est pas très-bien conduit.

Adieu, mon cher Duc, je suis effrayé moi-même de la longueur de ma lettre qu'un convalescent doit lire; mais j'ai voulu me dédommager du temps que j'ai perdu sans vous donner signe de vie. Ecrivez-moi, je vous prie bien souvent, et donnez-moi des nouvelles de tout ce qui se passe de l'autre côté du Dniester. Je n'ai pas besoin de vous assurer, que je ne ferai jamais aucun mauvais usage de tout ce que vous pourrez m'écrire, et peut-être quelquefois serai-je assez heureux de tirer quelque bon parti de vos informations. L'on peut toujours au moins désirer être bon à quelque chose. Adieu, je fais les vœux les plus sincères pour votre santé et vous supplie de ne jamais douter de l'attachement aussi vrai qu'inaltérable que je vous ai voué.

Kotchoubey.

P. S. J'ai parlé avec M. Вязьмитиновъ, des prisonniers turcs et nous sommes convenus que vous auriez carte blanche de donner aux pachas tout ce que vous jugerez à propos. Vous recevrez en conséquence une lettre officielle de ma part ou de la sienne. Il m'a dit aussi qu'il écrirait d'une manière très-forte à l'intendant de l'armée, pour l'argent que vous réclamez.

Ne perdez pas, de grâce, de vue nos colonies des Bulgares, etc... Il faudrait profiter de notre présence en Moldavie et en Valachie pour attraper au moins quelques milliers d'individus pour nos déserts. Vous devriez faire encore une chose, c'est de forcer le gouvernement moldave de rendre tous transfuges. Je crois que vous pourriez vous entendre avec le général Michelson sur tout cela. Le gouverneur de Podolie m'a écrit, que M. Rodofnikin ne se prêtait pas beaucoup aux demandes qui lui ont été faites à ce sujet.

Encore un mot; si jamais vous aviez quelque chose que vous voudriez faire parvenir à l'Empereur, marquez-le-moi dans des lettres à part, pour que je puisse les envoyer directement à l'Empereur. Il m'est venu dans l'idée que cela pourrait être utile et j'avoue que, si l'Empereur avait été ici, je n'aurais pas manqué de faire usage de vos lettres pour l'utilité de son service. A la distance où il se trouve, je ne peux lui envoyer des lettres particulières, que je reçois des personnes qui ont assez de confiance en moi, pour m'écrire sans réserve. Je désirerais donc, mon cher Duc, si vous le jugez à propos, que vous sépariez dans vos lettres tout ce que vous ne croirez pas être de nature à être communiqué.

P. S. Je suis éternel aujourd'hui. Voici le paquet ou l'enveloppé de votre lettre en date du 20 mars. Nous soupçonnons par le cachet qu'il a été ouvert. Il paraît que cela ne peut avoir été qu'à Nicolayew. Tâchez, s'il y a moyen, de vérifier le fait. Vous saurez à peu près si vous cachez assez mal vos lettres pour que le paquet en question ait été aussi mal cacheté par vous; de plus vous pourrez savoir par le gouverneur ou le marquis, s'il n'y a pas quelque soupçon sur ce petit manège du maître de poste de Nicolayew. Si la chose se trouve vraie, j'en ferai un exemple.

38) L'Empereur Alexandre à monsieur le lieutenant-général duc de Richelieu.

Bartenstein, ce 31 mai 1807.

Mon général,

J'ai reçu avec un plaisir bien senti votre rapport du 7 d'avril, par lequel vous me mandez votre rétablissement et la rentrée dans vos fonctions.

Vous ne douterez pas, mon général, du vif intérêt que je prends à la conservation de votre santé, car vous connaissez toute l'estime que je vous porte et le prix que je mets à vos services.

Recevez-en le témoignage sincère, ainsi que celui de ma constante affection.

Alexandre.

39) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

A Zarskoë-Selo, le 19 juin 1807.

Votre dernière lettre, mon cher Duc, en date du 1-er de ce mois, m'a fait éprouver une bien vive douleur en renouvelant les appréhensions que j'ai toujours eues sur votre santé. Vous voyez maintenant que j'ai eu bien raison de vous engager à y donner, et plus de temps et plus de soins. Si vous m'aviez écouté, vous n'eussiez pas encore repris la gestion des affaires et un peu de repos et la belle saison auraient contribué immanquablement à un rétablissement solide; mais puisque vous ne voulez pas écouter les avis de vos amis, il ne leur reste qu'à faire des vœux pour que toutes ces imprudences n'eussent pas de suite. Vous êtes encore à temps de prendre des précautions et je crois que rien ne vous empêcherait de vous entendre de nouveau avec le marquis de Traversey, et lui remettre jusques à l'automne votre commandement.

Les nouvelles que vous m'avez données sur la marche de nos affaires en Moldavie et en Valachie, ne sont pas de nature à donner des dispositions couleur de rose. Il est sûr, que quand on a un peu de bon sens et que l'on connaît les Turcs, l'on ne conçoit pas, comment nous avons pu si mal mener les choses. Je trouve que vous avez grandement

raison, en redoutant les conséquences de notre stupidité. Il est certain que nous nous sommes conduits comme si les Turcs nous avaient priés de nous diriger de la sorte pour leur faire plaisir. Il n'y a pas de doute, que le grand vizir, mené par des officiers français, ne puisse jouer de très-mauvais tours et que cela sera, lorsque les Turcs, déjà infatués de la gasconnade anglaise à Constantinople, de nos échecs devant Ismaël et Guiergiovio, et peut-être à l'heure qu'il est, de l'évacuation de la Valachie, apprendront encore et la prise de Dantzig et l'occupation de Königsberg et tous les autres succès des Français. Je vous avoue, que, après tout cela, je n'aurais pas voulu me trouver ambassadeur de Russie près du sultan; vous représentez-vous ce que j'aurais eu à souffrir de l'insolence de cette canaille à laquelle naguère je faisais sentir sous Catherine, et même sous Paul, que cela n'était que de la canaille. Enfin, voyons ce que nous enverra, comme on le dit vulgairement chez nous, *le grand Dieu des Russes*. C'est en lui que je fonde toute mon espérance.

Vous saurez déjà, d'un autre côté, tout ce qui s'est passé sur la Vistule. Beningsen après avoir perdu, suivant les uns, beaucoup de temps, et n'ayant rien fait pour sauver Dantzig lorsque la chose était encore possible, eut deux actions très-brillantes, l'une à Guttstadt et l'autre à Heilsberg. Le résultat de ces deux batailles, glorieuses sans doute pour nos armes, n'eut d'ailleurs aucune autre conséquence majeure. Nous dûmes toujours nous replier lorsque Bonaparte, attaquant sur tous les points, nous livra bataille à Friedland, le 2 de ce mois. Cette bataille meurtrière, perdue par nous, l'ennemi avança en raison de la nécessité que nous trouvâmes de nous replier.

Après cette malheureuse journée, des négociations pour un armistice doivent avoir été entamées par le prince Lobanow chargé de pleins pouvoirs du général Beningsen, et par Berthier au nom de Bonaparte. Ces négociations doivent déjà être terminées par un armistice, qui à ce que l'on dit, a été signé le 9. Je ne vous donne pas toutes ces nouvelles comme bien positives, car parmi tant de choses extraordinaires qui se passent ici, vous ne serez pas peu étonné d'apprendre que nous ne recevons presque jamais aucune nouvelle officielle du quartier général; cependant des lettres particulières, dignes de foi, annoncent cet acte, comme consommé, et je ne puis, pour mon compte, le révoquer en doute. Puisse-t-il nous amener ainsi une paix définitive, c'est ce qu'il y aurait de plus heureux pour nous. Je conçois que l'amour-propre, la vanité de la nation et des chefs, doivent être blessés; mais faut-il s'arrêter sur de pareilles considérations lorsqu'il s'agit de jouer un aussi gros jeu. L'on blâme beaucoup Bening-

sen, on l'accuse d'ineptie, de mauvaises dispositions, etc... Beningsen d'un autre côté, se plaint d'avoir eu une armée dénuée de tous moyens de subsistance, de n'avoir pas eu de généraux et très-peu d'officiers instruits. Je ne me déclare pas du tout pour champion de ce général, je ne lui ai jamais supposé ni grands talents, ni grande fermeté de caractère; mais d'un autre côté qu'y a-t-il à lui opposer, lorsque cet homme vous dit: «L'armée française fourmille de grands généraux et je n'en ai pas du tout, qui aient même de la médiocrité». Enfin, soit tout ce que vous voulez; mais pourvu que nous ayons la paix.

Les Autrichiens n'ont jamais voulu bouger et les Anglais, qui promettent depuis si longtemps des troupes de débarquement en Poméranie, n'ont pas envoyé jusqu'à présent un seul homme dans la Baltique. Avec de tels éléments, avec des ministres tels que ceux qui dirigent la politique, et à Vienne, et à Londres, et chez nous, comment ne pas désirer le retour de la paix. Il faudrait, en vérité, ou être mauvais Russe ou un idiot.

Je vous réponds aujourd'hui officiellement, mon cher Duc, au sujet des prisonniers turcs. Arrangez tout cela comme vous l'entendrez au mieux, sans vous embarrasser le moins du monde des ordres que l'on pourrait vous donner d'ici. Faites ce que vous jugerez être le plus utile, prenez de l'argent dans les *казенныя палаты*, et envoyez vos rapports ici, afin que tous vos comptes puissent être liquidés. J'ai vu exprès M. Viasmitinow pour cette affaire-là, et je lui ai dit que je vous manderais ce que vous venez d'entendre. Il m'a approuvé.

Je suis bien fâché de cette affaire de la ferme d'Odessa. J'ai traité la chose à fond avec le comte Séverin Potocky. L'affaire est très-difficile à arranger; cependant je fais travailler à un mémoire, que je compte présenter à l'Empereur, en mettant sous ses yeux la supplique que vous lui avez adressée. S'il y avait moyen de déjouer ce Ефремовъ, moyennant les *залогы* qu'il aura de la peine à trouver, je crois que c'est ce qu'il y aurait de mieux, au reste, je vous prie de croire que je ferai de mon mieux pour vous rendre service, et j'attendrai pour cela le retour de l'Empereur, craignant que les papiers mis sous ses yeux par un autre, qui ne serait point exactement informé de la véritable situation de cette affaire, pourraient l'exposer à quelque définition défavorable.

Je souhaite sincèrement que votre expédition de Trébizonde réussisse et j'en ai bon augure, mais tâchez de ne pas perdre de temps, et tirez le plus de chrétiens que vous pourrez de l'Anatolie, parce que, si les affaires s'arrangent avec les Français, il n'y a pas de doute que la paix s'en suivra aussi avec la Porte et alors vous n'aurez personne. Tâchez au nom de

Dieu aussi, que les Turcs ne pensent point à faire des incursions sur nos frontières, si comme il n'y a pas de doute, ils en auront la facilité lorsque nous abandonnerons notre position devant Ismaël. Puisque déjà le mal de l'invasion de la Valachie est inévitable, il amènera vraisemblablement un bien pour nous, c'est celui, que beaucoup de colons bulgares et moldaves viendront chez nous. Je crois que personne, de bon gré, ne quittera la Moldavie et la Valachie pour venir dans nos steppes; mais une fois les barbes turques en vue, il n'y a point de beauté de pays et de richesse qui tiennent pour un chrétien. J'ai causé beaucoup avec le prince Mestchersky relativement aux arrangements du comptoir de tutelle. Ce jeune homme m'a beaucoup plu; je suis seulement fâché de ce que j'ai appris, indirectement, qu'il ne veuille rester dans vos contrées que jusqu'au mois de septembre. Il pourra être difficilement remplacé, et j'aurais voulu que vous lui persuadassiez de rester avec madame son épouse auprès des colons.

Qu'est-ce qu'il faut faire de mieux en conscience et y a-t-il quelque chose de plus triste au monde, que la charge de gentilhomme de la chambre à la Cour?

Enfin, mon cher Duc, j'espère aussi que je pourrai bientôt m'éloigner de la Cour, comme fonctionnaire public et que je pourrai vaquer, pendant quelques années, librement à mes affaires et à ma santé.

Le retour de l'Empereur, si la paix a lieu, sera l'époque où j'insisterai de la manière la plus pressante, qu'il me permette de résigner ma place, et comme il m'a promis de m'accorder cette grâce, je ne doute pas que je ne l'obtienne.

J'espère, mon cher Duc, que dans ma retraite vous voudrez bien me conserver toujours votre amitié, à laquelle j'ai tant de droits, par l'attachement bien sincère que je vous ai voué pour la vie.

Kotchoubey.

P. S. Veuillez bien, Monsieur le Duc, faire parvenir l'incluse à M. le marquis de Traversey.

40) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

Péterhoff, le 22 juillet 1807.

J'ai reçu, mon cher Duc, par la voie de M. le marquis de Traversey, la lettre que vous m'avez écrite, je suppose après votre retour à Odessa, car vous avez oublié d'y mettre la date. Elle m'a fait un bien grand

plaisir, en m'apprenant que la fièvre vous avait quitté. Je désire bien sincèrement qu'elle ne vous revienne jamais, et que vous puissiez continuer à rendre les bons services que le pays, où vous vous trouvez, vous doit. Vous aurez reçu, peu de temps après la nouvelle de l'armistice, celle dont vous me parlez, celle de la paix. Il est certain que l'on ne saurait assez regretter, que l'on n'ait pas songé à la faire plus tôt et que l'on n'eût vu la nécessité de la faire qu'après une défaite qui, sans être complète, a fait perdre la tête à bien du monde. Les conditions de cette paix sont encore un mystère pour le public et pour moi. Le traité n'a pas été publié et l'Empereur n'en a dit que par-ci par-là quelque chose; cependant les gens qui l'approchent soutiennent que la paix est si avantageuse, que dix campagnes heureuses n'auraient pas pu la rendre meilleure. Quoi qu'il en soit, et quelle que soit cette paix, il faut rendre grâces au ciel, que nous l'ayons. Il était impossible de faire la guerre, comme nous la faisons. Rien n'était prévu, rien n'était préparé, pénurie de généraux, aucun ensemble dans les mesures, etc... enfin, le pays se ruinait, en faisant les plus grands sacrifices que la Russie ait jamais faits. Vous n'avez vu de tout cela qu'un faible échantillon en Moldavie, mais vous pourriez, pour vous rapprocher de la vérité, raisonner ainsi: si l'on n'a rien fait contre les Turcs, contre ces bonnes gens que tout le monde peut battre, si l'on n'a profité ni de leur faiblesse, ni de leurs divisions, ni de la révolution même qui a fait descendre le sultan de son trône; si l'on a ruiné et dépouillé des provinces chrétiennes, qui dit-on devront nous revenir, à quoi devait-on s'attendre en agissant contre un ennemi puissant et beaucoup plus habile que nous? C'est le raisonnement qu'il faut faire et c'est celui que je me suis toujours fait depuis quelque temps. Je n'ai pas cherché la gloire du pays. Il y a pour les empires des circonstances, où il faut mettre tout cela de côté et se croire heureux que les choses n'aient pas été plus mal. Je désire sincèrement que le cours du Danube nous serve de frontière, mais c'est un événement, qui, à ce que je crois, n'est pas du tout certain. Dans tous les cas, il faut s'attendre à ce que nos anciennes relations avec la Porte seront rétablies. Il existe à ce qu'il paraît de l'intimité entre notre Empereur et Napoléon. Celui-ci a été aux petits soins et il n'y a sortes de séductions dont il n'ait fait usage. Il a passé des six et sept heures dans des promenades et conversations particulières. Dieu veuille que cela tourne au profit de la Russie; mais je crains que l'astuce du nouvel empereur-roi ne se soit exercée sur les choses les plus délicates, et alors les conséquences peuvent être difficilement calculées; enfin soyons ou Turcs, et croyons au destin, ou soyons bons chrétiens et résignons-nous; ce qui

arrive dans notre chétif monde est peut-être un châtement du ciel, que nous avons mérité.

Je vous envoie, mon cher Duc, aujourd'hui la copie du rescrit que l'Empereur a adressé au général Michelson, relativement à la Сѣчь Усть-Дунайская. C'était la mesure la plus ridicule que l'on ait pu imaginer. Réunir sur une frontière un ramassis de brigands, c'est une chose qui ne peut pas s'expliquer; car si ce pays nous restait, il aurait fallu songer à avoir sur le Danube des régiments de milices, поселенные полки, et de bons cosaques du Don. Des régiments d'infanterie légère bien établis garderaient cette frontière de la manière la plus sûre, et seraient de la plus grande utilité au pays. Vous connaissez l'organisation de la frontière militaire de l'Autriche dans le Banat; voilà, à mon avis, ce qu'il faudrait pour nos frontières avec la Turquie, et M. Michelson devrait avoir honte d'avoir proposé une aussi mauvaise mesure; j'espère que ce rescrit et les ordres que vous avez donnés, mettront un terme à ce vagabondage.

Je suis touché, mon cher Duc, de tout ce que vous me dites au sujet de mes projets de retraite. Mes circonstances sont telles que je suis décidé de revenir à la charge, et cela dans très-peu de temps.

Je crains que l'on ne traîne à faire droit à ma demande; je redoute surtout que l'Empereur ne m'adresse, en réponse à ma supplique, quelque rescrit dans le genre de celui qui a été donné il y a trois jours à M. Възмиотиновъ. L'Empereur lui a écrit qu'il ne pouvait pas lui donner de congé parce que ses services étaient nécessaires à l'état et à Sa Majesté.

Or, sans avoir trop d'amour-propre, vous conviendrez que l'on peut s'attendre à être traité au moins de pair avec le ministre de la guerre, mais si cela m'arrive, j'insisterai à quitter le portefeuille. Je ne sais ce qui pourrait au monde m'engager à le garder.

Je termine faute de temps, car nous sommes dans le cas d'aller à la Cour à cause de la fête de St-Jean. Le général Savary est venu ici avec une commission particulière de Napoléon. Le choix de l'ambassadeur pour Paris n'est pas encore fait, et il ne sera pas si facile, parce que l'homme qui voudra s'en charger doit avoir une grande assurance dans sa capacité.

Adieu, mon cher Duc, conservez-moi votre amitié et soyez assuré de celle que je vous ai vouée pour la vie.

Kotchoubey.

41) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 22 août 1807.

J'ai reçu hier au soir, mon cher Duc, votre lettre du 13 de ce mois, et je profite d'un courrier, qui retourne à Caminick auprès du prince Pro-sorovsky, pour vous répondre sans perdre de temps. Si tout le monde voyait aussi bien et jugeait aussi juste comme vous, je vous répons que les affaires iraient fort bien; mais cela n'étant point, je ne sais quels sont les ordres que vous recevrez du ministre de la guerre, relativement à la dis-location très-sage des troupes que vous lui proposez. Vous traitez l'objet en homme d'état. Vous voulez qu'il y ait des troupes dans nos provinces limi-trophes; mais autant seulement qu'il en faut. Vous voulez que ces troupes ne ruinent pas le pays, parce que vous considérez que la conservation de ces provinces peut être utile, pour ces troupes elles-mêmes. Vous voulez enfin, qu'elles soient bien cantonnées, qu'il en meure moins, etc.... Toutes ces parties exigent combinaisons et réflexions et il faut voir quel sera l'usage qui en sera fait. Vous m'avez enfoncé le poignard dans le cœur, en m'apprenant, par votre rapport au ministre de la guerre, l'évacuation pro-bable de la Moldavie. J'espérais, après avoir vu le traité de Tilsit, que nous serions au moins dédommagés sur la Turquie, mais si nous sommes même frustrés de ce côté-là, j'avoue qu'alors je n'y comprendrai rien; au reste a-t-on jamais vu un choix pareil à celui de M. Лашкаревъ, pour un né-gociateur. Vous connaissez l'homme, vous l'avez vu à l'armée du prince Potemkin. Il a servi sous mes ordres, et je n'exagérerai pas en vous assu-rant qu'il ne sait ni parler, ni lire, ni écrire; or c'est la personne qui re-présente maintenant à peu près le prince Bezborodko; tandis que le général Michelson représente le maréchal Roumianzow ou le prince Repnin!! Je ne sais absolument rien de ce qui se fait chez nous en politique. Il paraît que l'Empereur dirige exclusivement cette partie-là, lui-même, et que le général Budberg influe même très-peu sur les actions de notre cabinet, au moins est-ce l'opinion assez générale. Nous sommes maintenant dans un état de crise. Vous saurez déjà que les Anglais ont paru devant Copenhague et demandent aux Danois la remise de leur flotte et de leurs forteresses en Zélande, jusqu'à la paix de l'Angleterre avec la France. Les Danois veulent résister. D'un autre côté, l'on veut supposer que les Anglais peuvent nous soupçonner aussi d'avoir promis aux Français de fermer nos ports à leurs ennemis, et l'on conclut de là, que les Anglais après avoir fait leur coup

à Copenhague, pourraient bien aussi faire une apparition devant Cronstadt. Je ne puis supposer qu'ils en aient l'envie, car qu'y gagneraient-ils? Est-ce trois ou *quatre* vaisseaux que nous avons à Cronstadt, est-ce quelques chantiers insignifiants et quelques magasins vides, qu'ils pourraient brûler; mais cela peut-il être mis en ligne de compte avec l'exaspération, que cela produirait, avec les mesures violentes que l'on serait forcé de prendre contre le commerce anglais, et leur but ne peut-il être suffisamment rempli, si tenant le Sund, ils parviennent à le fermer pour nous, en cas qu'ils en voient la nécessité? Au reste, toutes les mesures sont prises ici pour la défense de Cronstadt et, dans quelques jours d'ici, l'on saura sans doute à quoi s'en tenir.

Je vous écrirai incessamment, mon cher Duc, sur les divers objets de service dont vous me parlez; mais je ne puis remettre de vous informer que j'ai l'espérance d'obtenir incessamment ma démission. J'ai supplié l'Empereur, il y a à peu près un mois, de remplir la promesse très-gracieuse qu'il m'avait donnée avant son départ. Il a daigné y souscrire et avant-hier ayant pris la liberté de lui rappeler mes petits intérêts, il m'a itérativement promis que j'aurai ma démission les premiers jours de septembre. Je fais en conséquence mes préparatifs de départ, voulant immédiatement après faire un voyage d'un mois en Ukraine, et faire les arrangements nécessaires pour la réception de ma famille, l'hiver prochain. Ma santé dérangée et les fatigues d'une place où je n'étais plus bon à rien, m'ont imposé la nécessité de la résigner, non, je vous l'avoue, sans quelque regret, parce que pendant quelque temps je m'étais flatté que je pourrais faire quelque bien et parce que je m'étais, en quelque manière, identifié avec quelques parties qui m'étaient confiées. Je n'ai pas besoin de vous dire que celle que vous gérez m'avait plus spécialement attaché, depuis qu'elle est tombée entre vos mains, et que je cherchais à la choyer comme une maîtresse. Je voyais que cela prenait si bien, que j'avais mis tout mon amour-propre à vous seconder. Un autre regret bien sensible pour moi, c'est celui de me séparer de plusieurs personnes très-respectables, qui avaient des droits à ma confiance, auxquelles j'en avais inspiré à mon tour et qui devront maintenant s'accoutumer à un nouvel intermédiaire. Je vous place, mon cher Duc, à la tête. Vous savez combien je vous suis sincèrement attaché et je suis touché au delà de tout ce que je pourrai vous exprimer, de tout ce que vous me marquez d'amical à ce sujet. Connaissant mon zèle pour le service, vous penserez facilement que cela ne peut être que par des raisons bien valables que je me suis décidé à le quitter. Le comte S. Potocky, qui a été témoin de mes forces épuisées

pourra vous en rendre compte de bouche, puisque vous devez le voir bientôt.

Adieu, mon cher Duc; si vous m'écrivez quelque chose, que vous voudriez seulement faire parvenir à ma connaissance, veuillez bien adresser vos lettres à M. Сперанскій. Elles me parviendront alors sûrement et ne tomberont pas entre les mains de mon successeur, si sa nomination devait bientôt avoir lieu. Je ne peux encore vous rien dire, qui il sera; l'on suppose toutefois, assez généralement, que je serai remplacé par le prince Alexis Kourakin. Je suis de cœur et d'âme votrè bien dévoué

Kotchoubey.

42) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 2 septembre 1807.

Je vous ai écrit, mon cher Duc, il y a quelques jours. Je n'ai aujourd'hui que le temps de vous dire quelques mots par le retour de votre courrier, qui, ayant eu son expédition de M. Вязмитиновъ, n'attendait que ma lettre pour partir. Le ministre de la guerre vous fait passer les ordres de l'Empereur, relativement à la dislocation des troupes. Il paraît que Sa Majesté, s'étant occupée Elle-même avec beaucoup d'attention de cette partie-là, Elle désire que les ordres, qui vous parviendront à cet égard, de qui de droit, soient exécutés, et c'est à quoi il faut vous appliquer. Il est à ce que je crois indubitable, que notre armée doit sortir de la Moldavie et d'après cela, je vous conseille, mon cher Duc, de ne pas négliger d'attirer chez nous le plus que vous pourrez des Bulgares, etc... Quant à la possibilité, que ce superbe mais malheureux pays nous appartienne un jour, il paraît que c'est une chance un peu éloignée et qu'elle est dépendante de différentes circonstances, qui ne relèvent pas de nous seuls.

Je suis encore dans la même incertitude sur ce qui me regarde. On n'a nommé personne pour me remplacer, mais l'on attend tous les jours le prince Alexis Kourakin, qui, suivant toutes les apparences, aura mon département. Je ne l'ai jamais plus ardemment désiré; je crains cependant que sa maladie ne le retienne, et alors il ne sera au moins plus question de mon voyage en Ukraine jusqu'au premier trainage, ce qui par parenthèse, me contrarie beaucoup. Je voudrais déjà être depuis longtemps livré à mes affaires et au repos.

Le jour de la St-Alexandre nous a donné deux maréchaux, le prince Prosorovsky et le comte Goudovitch. Le premier a obtenu en même temps le commandement de l'armée de Moldavie. Le comte Nicolas Roumianzow a le portefeuille des affaires étrangères. Voilà nos événements les plus sail-lants. On dit que le comte Nicolas déteste les Anglais, et le public suppose que nous pourrions bien en venir à une rupture avec les Anglais. Si cela pouvait arriver j'en serais au désespoir. Les Anglais certainement se conduisent mal, mais, mon cher Duc, il faut que nous restions tranquilles, et veuille le Ciel nous éviter tout nouvel embarras, dont nous ne pourrons sortir qu'avec préjudice.

Adieu, portez-vous bien, et ne doutez pas de mon très-sincère attachement.

Kotchoubey.

43) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 8 septembre 1807.

Je ne vous écrirai, mon cher Duc, que quelques mots aujourd'hui et cela pour vous prévenir, que M. Mertvago étant destiné à devenir chef du département des vivres, vous aurez une place de gouverneur vacante. Je n'ai voulu proposer aucun arrangement pour cette place, jusqu'à ce que vous m'indiquiez vous-même la personne que vous croyez digne de cet emploi.

Vous m'avez proposé une fois le vice-gouverneur de la Tauride. Avez-vous encore la même idée ou désirez-vous que l'on nomme un autre? Voyez ce qui sera le mieux pour le service et faites votre représentation en règle, afin que, si elle ne me trouvait plus en place, la chose ne puisse point manquer.

Adieu, mon cher Duc, je suis dans une position bien désagréable. Je suis prêt à résigner ma place; mes papiers, mes affaires sont en ordre; mais je n'entends rien encore de mon successeur.

Tout à vous

Kotchoubey.

44) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Petersbourg, le 15 octobre 1807.

J'ai été mis en possession, mon cher Duc, presque à la fois de vos lettres, dont l'une du 28 septembre et l'autre sans date. Je suis sensiblement touché de tout ce qu'elles contiennent d'amical pour moi. Quittant ma place, il m'est bien doux d'emporter les regrets de quelques personnes estimables, dont j'ai recherché l'amitié, et sous ce rapport, vous avez, mon cher Duc, une place distinguée dans mes tablettes. Aussitôt vos ordres reçus, je me suis mis en devoir de les exécuter et cette même estafette vous annonçait l'envoi de 300 mille roubles pour les colons bulgares, serbes et autres, qui nous sont arrivés ou qui nous viendront de la Moldavie, etc... Je suis bien aise qu'une cochonnerie sans exemple, comme ce fameux armistice de M. M. Meyendorff et Lachkarow, ait au moins procuré quelques milliers de familles pour nos déserts. Je n'ai vu cette belle pièce diplomatique que longtemps après sa confection, dans la gazette de Hambourg, et je n'ai pas pu m'empêcher d'en dire mon opinion au comte Roumianzow. Il en a bien senti les inconvénients et vous saurez déjà, depuis longtemps, que cet acte inouï n'a pas été ratifié. Effectivement, de quelle manière doit-on envisager cette transaction lorsque l'on sait, comme je l'ai appris moi-même, par des relations particulières, que j'ai conservées à Constantinople, que l'empire ottoman est aux abois. Le trouble et les désordres vont croissant. Le Grand Seigneur tremble dans son sérail et le grand vizir n'avait peut-être pas au camp, à la fin du mois d'août, 15 mille hommes. Toute cette canaille se débandait et n'écoutait personne, et c'est au milieu d'un tel ordre de choses que l'on signe l'armistice. J'ai dit au comte Roumianzow, que c'était le moment ou jamais de tirer un grand parti de la Turquie, si toutefois nous sommes sûrs que les Français veulent nous les livrer, mais si cela n'est pas, comme on peut jusqu'à un certain point le supposer, alors la question change et ma politique, fondée *uniquement* sur les gazettes, se trouve déconcertée et je laisse au plus habile à déterminer ce qu'il y a à faire. Il paraît que notre vieux maréchal a assez bien saisi toutes ces affaires. Indigné comme de raison de la conduite de Meyendorff et de Lachkarow, il doit avoir écrit à l'Empereur, qu'il n'évacuerait les deux principautés et les forteresses, qu'autant qu'il y serait forcé par les armes ou par les ordres les *plus précis* et les *plus positifs* de Sa Majesté Impériale.

Quoi qu'il en soit, je vous fais bien sincèrement mon compliment de n'avoir pas les embarras de la dislocation des troupes en Crimée, etc... Je présume au moins que notre armée, restant de l'autre côté du Dniester, il ne s'agira plus, pour le moment d'aucune nouvelle répartition; cependant il faut vous attendre que cela aura lieu, dès qu'il y aura des troupes qui repasseront le Dniester.

Il paraît que la répartition, que vous avez reçue, a été faite par l'Empereur lui-même, et tel est le système des complaisants, qui prévaut aujourd'hui, qu'ils préféreraient plutôt faire mourir non-seulement deux mille hommes, mais cent mille et faire dépenser cent millions, que de faire à l'Empereur une représentation quelconque. Le désir de plaire est à l'ordre du jour, et, avec ce principe, Dieu sait quel mal ne sera pas fait à l'Empereur et à l'état.

Vos doléances sur les passe-ports sont on ne peut pas plus fondées. Il n'y a sorte de démarches que je n'aie faites, tant auprès de l'Empereur, qu'auprès de Budberg, pour empêcher une mesure qui ne pouvait jamais être utile et devait, dans tous les cas, faire le plus grand mal. J'en ai écrit à Bartenstein et j'ai été vilipendé. J'en ai parlé ici, et je n'ai pas été écouté. Si la paix se fait avec la Turquie, il faudrait absolument que vous obteniez quelque adoucissement dans la rigueur de cette mesure. Vous pourriez, pour y parvenir, vous adresser au comte Roumianzow, qui sous ce rapport-là, voit assez juste et se décidera peut-être à faire des représentations. Pour cela, comme pour les autres affaires, et surtout pour vous mettre en relation plus directe avec le nouveau ministre, il serait à souhaiter que vous puissiez venir ici, et il m'eût été bien aisé d'en obtenir la permission de l'Empereur, mais je n'ai pas pu me décider à le faire d'emblée. J'ai pensé que nos circonstances actuelles avec la Turquie pourraient peut-être exiger que vous restiez sur les lieux; j'ai pensé que vous pourriez être utile au prince Prozorovsky en vous rendant auprès de lui; j'ai pensé enfin que je ne devais rien faire qu'à bonnes enseignes. Je me réglerai en conséquence, et si je vois un moment opportun, je parlerai de vous appeler ici. En attendant, vous ne feriez pas mal d'en écrire au comte Roumianzow. Vous pourriez lui marquer, que si le service de l'Empereur sur les lieux n'exigeait pas que vous restiez à Odessa, alors vous ne seriez pas fâché de venir à Pétersbourg, pour y exposer différents objets relatifs au commerce, aux quarantaines, etc. etc.

A propos de quarantaine, vous ne pouvez pas vous imaginer toutes les difficultés que j'ai rencontrées pour arranger définitivement cette partie là. M. Tchitchagow, s'appuyant du marquis de Traversey, m'a mis une

quantité d'entraves et je les aurais passées bien volontiers, quelque difficulté que j'aie trouvée à prendre différentes mesures, sans le concours du département de la marine, mais dernièrement M. Tchitchagow m'a annoncé qu'il travaillait avec le ministre du commerce à rétablir le port de Balaclava pour y faire aboutir une partie du commerce. Il prétend que la cherté à Sébastopol est devenue excessive depuis qu'Odessa et Kafa seuls peuvent admettre des vaisseaux, etc... Cet arrangement sera absolument contraire à tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Le comte Roumianzow l'a senti lui-même, et a signé plusieurs représentations à l'Empereur, par lesquelles l'on établissait comme principe fondamental que l'on ne devait pas multiplier les quarantaines, etc., etc. Aujourd'hui tout se renverse, et principes, et dépenses et peines de cinq années vont au fond de la mer. Tout cela n'est pas bien consolant pour ceux, qui en travaillant ont cru bâtir sur un fond solide.

Après vous avoir parlé, mon cher Duc, sur les affaires publiques, je dois, par une suite de l'amitié que vous me témoignez, vous dire quelques mots de moi-même. Un courrier du prince Kourakin nous a apporté avant-hier la nouvelle qu'il devait partir le 6 ou le 7 octobre de Tchernigow. Il sera donc incessamment ici, et j'aurai, en conséquence, tout aussitôt mon congé.

J'attendrai l'établissement du premier traînage, et alors je me rendrai seul pour quatre à cinq semaines à Poltava. De là, je reviendrai à Pétersbourg et j'y resterai jusques après les couches de ma femme. Nous irons ensuite, suivant toutes les apparences, en pays étrangers, d'abord aux eaux de Carlsbad et ensuite en Suisse, où à vue de pays, je m'établirai pour quelques années. Je voulais dans le principe me fixer en Ukraine, mais toutes choses bien considérées, je me suis déterminé à préférer un séjour à l'étranger. Voilà, mon cher Duc, mes projets.

Je serai charmé de vous voir cet hiver, et, pour vous abrégier le chemin, je viendrai même vous chercher à Krementchoug; je me réserve de m'entendre avec vous sur ce chapitre lorsque je pourrai au juste déterminer l'époque de mon départ. En attendant, agréez les assurances de mon bien sincère et inviolable attachement.

Kotchoubey.

P. S. L'on s'arme à force ici contre les Anglais, cependant il ne paraît nullement qu'ils aient sérieusement l'envie d'en venir à une rupture avec nous. Je présume, d'après mes combinaisons personnelles, que cela dépendra

beaucoup de l'impulsion que la France voudra donner. Sa position la met *un peu* dans le cas de faire ce qu'elle veut.

45) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 17 novembre 1807.

Je vous expédie, mon cher Duc, une estafette aujourd'hui, pour vous annoncer officiellement que l'Empereur vous autorise à venir ici. Il m'est bien agréable de terminer, pour ainsi dire, mes relations d'affaires avec vous, en remplissant une chose que vous désiriez, car, suivant toutes les apparences, je cesserai d'être ministre de l'intérieur dans le courant de la semaine. Le prince Kourakin est ici, depuis quelques jours, et l'Empereur lui a donné quelques jours pour prendre du repos et pour me mettre à même de terminer quelques affaires. Je me fais une fête de vous revoir, et comme le traînage ne s'établit guère avant le mois de janvier, je ne désespère pas de vous voir à ma campagne. J'y serai pour la Noël et compte y passer une quinzaine de jours. Vous ne ferez pas de détour en passant par Poltava, car il ne faut pas songer à voyager par la Russie Blanche. Cette province est abîmée et ne se remettra certainement de quelques années.

Je vous envoie, mon cher Duc, un projet de règlement pour la quarantaine. Voyez ce qu'il faudra y changer et terminer cette besogne lorsque vous serez ici, car sans cela elle pourra encore être remise aux calendes grecques. Une partie essentielle manque à ce règlement, c'est le code pénal de la quarantaine; mais je n'ai pas su l'aborder. Le baron Kampenhausen voulait y travailler, et s'il avait fait quelque chose, l'on pourrait peut-être revoir ici le travail et faire ainsi un ouvrage complet. L'Empereur n'a pas consenti à la création de deux compagnies pour chaque quarantaine, mais il a mieux fait, il vous destine un bataillon exclusivement chargé du service des quarantaines.

Le prince Mestchersky m'a remis votre lettre. Il est trop occupé de son mariage, pour que je puisse encore lui parler des affaires, dont vous l'avez chargé. Il n'a pas été possible, comme le comte Roumianzow vous le marque sans doute, d'en faire un chambellan et je crois que l'Empereur a eu raison de le refuser, mais il veut en faire un ministre. Dans tous les cas, le prince Mestchersky ne retournera plus à Odessa, et je vous en prévient, afin que vous puissiez enrôler quelqu'un à sa place.

Adieu, mon cher Duc, je n'ai pas un seul instant à moi. J'arrange mes papiers pour les rendre à mon successeur. L'idée seule que bientôt je serai quitte de ma place m'a donné de la santé. La réalité doublera mes forces et mon bonheur.

Je serai, mon cher Duc, tant que je vivrai, votre très-dévoué.
Kotchoubey.

46) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 28 avril 1808.

J'ai attendu depuis longtemps, mon cher Duc, quelque occasion sûre pour vous écrire. Le départ du prince Mestchersky m'en fournit une aujourd'hui, et j'en profite avec plaisir, tant pour vous donner de nos nouvelles, que pour vous faire passer ci-joint un paquet, qui m'a été particulièrement recommandé par M-me Merveldt. J'ai demandé à tout le monde depuis que vous êtes parti, si vous écrivez quelque chose; mais, et le comte Roumianzow et le prince Kourakin, m'ont assuré n'avoir encore rien reçu de vous; l'ambassadrice est la seule personne qui ait su me dire ce que vous alliez devenir. Je suis charmé que vous fassiez le voyage de Moldavie. Je crois que vos avis ne sauraient y être, que de la plus grande utilité; j'aurais voulu, comme je vous l'ai dit ici, que l'on se fût décidé à pousser les hostilités avec force. C'est le seul moyen de porter les Turcs à la paix, si tant est que l'on se décide ici à la faire, sans la participation des Français. Je ne crois cependant pas que cela soit jamais le cas, et dès lors je conclus aussi que notre guerre avec la Porte durera encore puisque cela n'est pas le temps encore pour Napoléon d'exécuter ses projets sur la Turquie. L'époque, où il pourra s'en occuper, paraît être plus éloignée maintenant. Les affaires d'Espagne doivent l'occuper exclusivement pour quelque temps. Je ne présume pas qu'il lui en coûtera beaucoup d'en venir à bout. Cette insurrection a eu, à mon avis, tous les caractères de la faiblesse. Pour amener quelques résultats importants, il aurait fallu que l'on en vienne à des résultats beaucoup plus significatifs et que, d'emblée, le peuple espagnol eût fait quelque tentative énergique contre Murat et les troupes françaises; mais il n'est plus temps, selon moi, de secouer le joug des Français. Ils se renferment et dicteront la loi. Le comte Roumianzow m'a dit, que le peuple espagnol avait attendu avec impatience l'entrée des troupes françaises à Madrid et qu'il désirait que l'Empereur Napoléon ar-

range les affaires d'Espagne. D'après de telles données du ministre des affaires étrangères, il faut conclure que cette levée des Espagnols ne produira absolument rien.

Hier, nous avons célébré ici, avec beaucoup de solennité, la reddition de Sweaborg. La place s'est rendue le jour convenu avec le commandant. Plus de 7,000 hommes de garnison sont constitués prisonniers de guerre. Nous avons acquis sept frégates, 100 chaloupes canonnières et plus de 1,200 canons.

On attend, à chaque instant, l'arrivée du général Konovnin avec les détails de toute cette transaction. Je la considère comme infiniment heureuse. Nous serons, selon toutes les apparences, assez tranquilles cet été; jè ne présume pas que les Anglais aient le temps de nous molester, pendant la durée de cette campagne, ayant à faire dans la Zélande. C'est là le point sur lequel ils doivent se porter et chercher à empêcher que les Français ne puissent y pénétrer. Ils auront aussi à soutenir le roi de Suède, dans les entreprises qu'il pourra faire contre la Norvège, et de cette manière, les Anglais, à mon avis, ne nous feront pas grand mal militairement. Le mal consistera seulement dans l'interruption du commerce, et celui-là se fera sans doute sentir assez généralement.

En bon Russe, je voudrais, puisque nous avons la Finlande et que, suivant toutes les apparences, nous aurons aussi la Valachie et la Moldavie, que nous puissions faire au plus tôt la paix, laissant les Français aux prises avec leurs antagonistes tant que cela leur plaira, si tant est, qu'il est impossible de les réconcilier, comme cela paraît être le cas. La prise de Sweaborg, et par conséquent la réunion totale de la Finlande suédoise, a décidé le voyage que l'Empereur se proposait de faire dans cette province. On assure que S. M. partira à la fin de cette semaine. Elle sera accompagnée, entre autres personnes, par les ministres de la guerre et de la marine. Son absence durera, à ce que l'on suppose, près de trois semaines. J'ai assisté au conseil, lors des discussions de l'affaire des fermes d'eau-de-vie, dans vos gouvernements. Nous avons arrangé l'affaire de notre mieux et de manière, à ce qu'il paraît, à concilier les intérêts de la noblesse avec les vues du gouvernement. Votre régence de Kherson s'est indignement conduite et je n'ai pas pu m'empêcher de dire à M..., qui m'honore souvent de ses visites, que pour un homme d'esprit, il avait composé un méchant papier pour la régence. Il m'a assuré, avec assez de malice, qu'il n'y avait eu aucune part, qu'il aurait sans doute mieux fait, mais que d'autres fermiers s'en étaient mêlés et avaient, dit-il, gâté l'affaire. J'ai proposé que vous présentiez en commun, avec les maréchaux de la

noblesse, vos vues, sur la manière d'arranger la ferme à l'avenir, et vous en recevrez l'ordre. J'ai dit même les questions qu'il fallait vous adresser, et comme elles ont été approuvées, je m'imagine qu'elles vous seront adressées dans les instructions que vous recevrez. Je crois que vous feriez bien de vous occuper d'avance de tout cela et de présenter vos vues à temps, pour que l'on puisse les revoir et statuer ici. Dans tout cela, ne négligez pas, je vous prie, les intérêts des véritables propriétaires et mettez-nous à l'abri des chicanes du fermier.

Madame la Grande-Duchesse Catherine me demande chaque fois de vos nouvelles, et me charge chaque fois de vous dire beaucoup de choses de sa part. Elle paraît faire beaucoup de cas de vous. C'est une charmante princesse, faite pour jouer un grand rôle, si jamais elle pouvait se trouver sur un théâtre digne d'Elle.

Adieu, mon cher Duc, je suis impatient d'apprendre directement de vos nouvelles. Ma femme se remet un peu. Il me tarde de la savoir accouchée. Je n'attends que cet événement pour me mettre en route avec elle et je me flatte toujours de pouvoir nous mettre en route, au plus tard vers le 10 juin. Nous irons à Spa et en Piémont, et de là, à Paris. A propos de cette dernière ville, chargez-moi de vos commissions et si vous y aviez quelques amis ou connaissances intimes, ne pourriez-vous pas me donner quelques lettres d'introduction; outre que je serai bien aise de connaître des personnes avec lesquelles vous pouvez être lié, vous savez combien il est souvent fort utile pour un étranger de faire de bonnes connaissances.

Le but de mon voyage en France, au reste, n'est pas celui de m'amuser, mais de voir de près les choses. Il y a apparence, qu'à 39 ans, je ne pourrai pas renoncer à tout jamais aux affaires, et dès lors, il peut m'être utile d'acquérir des notions un peu plus exactes que celles que nous avons, et sur la France et sur ses fondateurs.

Adieu, de cœur et d'âme tout à vous

Kotchoubey.

P. S. Je crois devoir vous prévenir d'être en garde, pour votre correspondance par la poste. On croit généralement que les lettres, depuis quelque temps, sont ouvertes. Je ne vous garantis toutefois pas que cela soit vrai; mais tout le monde le pense. Cet avis dicté par l'amitié est pour vous seul.

47) Le duc de Richelieu au général Wiazmitinow, ministre de la guerre.

Ce 5 mai 1808.

Le général Borozdiu m'a fait part, mon cher général, de la dépêche que vous lui avez adressée, avec la demande de faire sortir les chevaux de la presqu'île. J'ai cru, avant de l'autoriser à l'exécuter, devoir m'entendre avec vous sur les suites qu'elle doit avoir, l'impossibilité absolue de l'exécution dans le temps prescrit, et la grande difficulté de pouvoir même en venir à bout sans une ruine évidente pour les malheureux habitants. Vous n'ignorez pas, mon cher général, que les Tartares de la montagne n'ont exclusivement d'autre moyen de subsister que leurs chevaux, qui leur servent à tous leurs transports, que ceux de la plaine en tirent même la plus grande partie de leurs ressources; s'ils en sont privés, quel horrible résultat pour ces malheureux, et quel effet moral l'exécution de cette mesure aura-t-elle, en répandant parmi les chrétiens la terreur la plus grande, et aigrissant, non sans raison, les mahométans, qui, jusqu'à présent, ne nous ont donné aucune raison de les maltraiter. De plus, le nombre même des chevaux rend cette translation très-difficile. Je sais qu'elle a eu lieu dans la dernière guerre, et les suites affreuses qu'elle a eues pour le pays me sont aussi connues; mais au moins elle était possible, la steppe entre la presqu'île, la mer d'Azof et le Dnieper étant alors inhabitée; maintenant, il y a 100 mille âmes, des troupeaux immenses, une quantité de nouveaux établissements, où trouver la nourriture pour cette foule de chevaux? Songez aussi aux abus inséparables d'une telle émigration, aux vols, aux pillages. Vous verrez qu'il en résultera la ruine immanquable des habitants de la presqu'île, et de ceux des steppes de Pérékop et du Dnieper. Nous tomberons donc dans un inconvénient plus grand, que celui que nous voudrions éviter.

Je vous sou mets ces réflexions, qui me paraissent être bien puissantes, et je me mets à vos genoux, pour vous supplier de ne pas exiger de nous cette mesure qui ferait le malheur de ce pays.

Il vient d'arriver deux vaisseaux, en six jours, de Constantinople, vous verrez que le danger n'est pas prochain, par leur déclaration que je joins ici; avant qu'il le devienne, les troupes que vous attendez seront arrivées, et alors la Crimée est à l'abri de toute insulte. Encore une fois, mon cher général, au nom de l'amitié que vous m'avez toujours marquée, veuillez m'accorder cette grâce, je vous en aurai une reconnaissance éter-

nelle. J'attendrai votre réponse avec impatience, et vous prie d'être persuadé de l'attachement inviolable que je vous ai voué pour la vie.

48) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 2 septembre 1808.

Monsieur le Duc.

Je profite du départ de votre courrier, pour vous annoncer qu'il a plu à l'Empereur de me charger du ministère des affaires étrangères, jusqu'au rétablissement de M. de Budberg, qui, à cause de sa mauvaise santé, avait demandé et obtenu un congé. Sa Majesté me conserve ma place de ministre du commerce; ainsi, Monsieur le Duc, mes relations avec vous vont augmenter au lieu de faiblir et rien ne me convient davantage.

L'Empereur a élevé à la dignité de maréchaux le prince Prosorovsky et le comte de Goudovitch. Il a créé 5 lieutenants-généraux, il a accordé la place de grand-échanson à mon frère Michel.

J'ai assez de besogne, particulièrement ces jours-ci; ce matin, je dois travailler avec l'Empereur et, malgré cela, je n'ai pas voulu souffrir, M. le Duc, que votre courrier parte sans vous porter de mes nouvelles et sans vous assurer de tout le prix que j'attache à votre amitié et de toute la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte Nicolas de Roumianzow.

49) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

Odessa, ce 11 (23) novembre 1808.

Je ne vous écris qu'un mot, chère mère, pour vous prier de vouloir bien faire quelques frais pour un Russe qui doit être à présent à Paris, et auquel j'écris par Armandine; c'est le comte Kotchoubey, ancien ministre de l'intérieur, avec lequel j'étais intimement lié, et qui m'a rendu bien des services, pendant cinq ans, que j'ai été en rapport continu avec lui. Il m'a paru désirer très-vivement de faire connaissance avec ma famille, et je vous saurai le plus grand gré de ce que vous voudrez bien faire pour m'aider à m'acquitter envers lui; il a une femme très-aimable,

douce, bonne, que je connais depuis son enfance. On prétendait même alors que nous nous ressemblions beaucoup, soit dit sans me vanter. Enfin, ce sont d'excellentes gens, dont vous serez très-contente. Quelque envie que j'en eusse, je dois renoncer pour le moment au bonheur de me rapprocher de vous. Je ne doute pas que la guerre ne recommence avec les Turcs, et dans ce cas, ce n'est pas le moment de s'éloigner. Je ne suis destiné qu'à y jouer un rôle bien subalterne, aussi j'en suis très-affligé, par les maux incalculables qui en résultent pour les provinces que j'administre, et parce que cette circonstance me prive du plaisir de vous voir, comme je me l'étais proposé. Je reçois assez souvent des nouvelles de Max qui se porte à merveille; j'imagine qu'à présent sa mère en a très-exactement, au moins rien n'est plus facile, par les fréquents courriers qui vont et viennent sans cesse. Je suis sûr que, si les importantes affaires dont il est chargé lui en laissent le temps, le comte Roumianzow vous verra pendant son séjour à Paris, car il m'a toujours parlé de vous avec le plus grand intérêt.

J'ai appris, avec bien du chagrin, les tracasseries qu'on faisait à mes sœurs, en mon nom. Je vous assure, ce que vous n'aurez pas de peine à croire, que je n'y suis pour rien. J'ai écrit par le même courrier pour tâcher de les faire finir, et j'espère qu'elles en seront quittes bientôt. Il est bien triste, que tout en me disant que je dois m'attendre à ne rien avoir du tout de ma fortune, on ne veuille pas laisser en repos moi et les autres.

Adieu, chère mère, donnez-moi de vos nouvelles, et croyez à la tendresse que je vous ai vouée pour la vie.

50) Le duc de Richelieu à la duchesse de Richelieu, sa belle-mère.

Odessa, ce 1 (13) décembre 1808.

Le comte Roumianzow m'ayant donné de vos nouvelles, et m'ayant marqué qu'il avait été vous voir, presque aussitôt son arrivée à Paris, je m'empresse de le remercier de cette attention, et comme j'ignore s'il y est encore je vous envoie cette lettre, vous priant de vouloir bien la lui faire tenir où il sera, ce qu'il vous sera facile d'apprendre par l'ambassade de Russie. J'ai beaucoup parlé de vous dernièrement à Tultchin, où j'avais été passer de^{ux} jours chez la comtesse Potocky, avec quelqu'un qui vous avait vu cet é^{cr}, M. d'Arragon; il m'a donné des nouvelles de la santé

d'Armandine qui m'ont fait bien plaisir, il prétend qu'on ne peut la reconnaître, tant elle est changée à son avantage, et bien sous tous les rapports. Je voudrais bien aller voir cela moi-même, et Dieu veuille que je puisse exécuter bientôt ce projet, que je ne perds pas de vue, et qui me rendrait si heureux; je n'ai pas voulu aller à Pétersbourg cet hiver, pour avoir plus de droits de demander à m'éloigner, aussitôt que les circonstances le permettront. Mille choses tendres à mes sœurs, et à mon filleul. J'espère que Simplicie est tout à fait bien. Que j'aurais de plaisir à vous embrasser; en attendant ne m'oubliez pas, et comptez à jamais sur toute ma tendresse.

51) Notice sur Taganrog.

PAR LE DUC DE RICHELIEU.

15 décembre 1808.

Mon but, en résumant quelques faits relatifs au commerce de Taganrog et de Caffa, et à leur position respective par rapport à la Russie, en en tirant les conséquences, qui se présentent naturellement, est d'éclairer le gouvernement sur un point qui, depuis quelque temps, a acquis de l'importance, et sur lequel il semble que les parties intéressées ne sont point encore d'accord. Une fausse mesure prise, pouvant porter un grand préjudice au commerce national, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de mettre sous les yeux du ministre, des faits qui parlent d'eux-mêmes, et qui, mieux que tous les raisonnements, traceront la marche qu'il serait à désirer qu'on suivît. Je n'ai pas besoin de dire que mon but, en écrivant ceci, ne peut être que le bien général de l'empire et la prospérité des provinces confiées à mon administration. Une grande connaissance du pays, six ans d'expériences, de réflexions, et de recherches sur les objets dont il va être question, me donnent peut-être quelque droit d'émettre mon opinion avec plus de franchise; mais dans tous les cas, le poste que j'occupe m'en impose l'obligation.

La position de Taganrog est connue; le Don et les rivières qu'il reçoit, d'autres communications par eau, et les transports faciles par terre, mettent cette ville en relation avec le sud-est, et la mer d'Azof et la mer Noire avec une partie de l'Asie, le midi, et l'est de l'Europe.

Au premier coup d'œil, cette position paraît des plus heureuses, et

si l'on pense ensuite qu'elle fut du choix de Pierre le Grand, l'imagination subjuguée par l'autorité de ce vaste génie n'ose pas soupçonner mieux.

Mais lorsque l'on est sur les lieux, qu'on les examine attentivement, avec l'œil de l'observation et de l'expérience, lorsqu'on se transporte à l'époque de l'établissement de Taganrog, et que l'on compare la situation, et l'étendue de la Russie méridionale d'alors, avec celle d'à présent, lorsqu'on réfléchit qu'elle comprend aujourd'hui toutes les côtes de la mer d'Azof, la Crimée, et les côtes de la Bessarabie, jusqu'à l'embouchure du Dniester, alors en admirant le génie du grand homme, qui sut prévoir et hâter les destinées des Russes, on voit cependant par la réflexion, que son choix fut de nécessité, et l'on acquiert une preuve de plus que les établissements, comme les institutions, même les plus sages, ne conviennent pas à tous les temps.

Pierre Premier ne pensait pas exclusivement au commerce, lorsqu'il s'établit à Taganrog. Il avait probablement un autre but politique. Les dimensions du port, qu'il y fit construire, prouvent qu'il ne le destinait pas à des vaisseaux ordinaires de commerce, ou du moins qu'il ne prévoyait pas la navigation des Européens dans ces mers. Jusqu'à la paix de Kainardji, Taganrog ne recevait que des bateaux d'Anatolie et de Constantinople. Ce ne fut que lorsque la mer Noire a été ouverte aux Européens que cette ville acquit quelque consistance, et compta parmi les places de commerce. Depuis que la mer Noire et la mer d'Azof ont fixé plus particulièrement les regards de l'Europe commerçante, elle a vu sur la rade orageuse jusqu'à trois cents bâtimens, dans un été, y porter et recevoir leur chargement.

Ce serait une grande erreur que de conclure de cette affluence en faveur de Taganrog; elle prouve seulement que le commerce brave tous les obstacles et affronte tous les dangers, mais le temps prouvera qu'il sait trouver enfin la route la plus convenable, et sans doute, il l'aurait déjà prise, si les localités étaient mieux connues, des négocians nationaux surtout, qui y sont le plus intéressés.

Lorsque le navigateur vient à Taganrog, il voit à regret la belle rade de Caffa lui offrir un asile commode et sûr dans toutes les saisons, sans qu'il doive s'y arrêter; forcé au contraire d'aller chercher avec incertitude et difficulté, le détroit de Jenikalé, le passer la sonde à la main, au milieu de mille dangers, pour entrer dans une mer très-resserrée, et arriver enfin, à travers plusieurs bas-fonds, sur une rade, où il est obligé de jeter l'ancre à 8, jusqu'à 15 werstes de terre. Forcé d'y rester au moins un mois pour la quarantaine et le chargement, exposé à des vents fré-

quents et orageux qui chassent l'eau, et le laissent souvent à sec. Dans quelques mois de l'année, que ce soit depuis le premier de mai, jusqu'au 30 octobre au plus, que cette mer est navigable, et dont les autres dangers ne sont que trop démontrés par les naufrages fréquents qui y arrivent, on peut compter que sur 100 bâtiments ordinaires de commerce, qui viennent à Taganrog, il en périt entre 5 et 6, ce qui fait neuf fois plus que dans la Méditerranée, d'après la proportion établie *).

Le négociant voit avec douleur ses marchandises soumises à tant de chances, arriver à peine sur cette rade, transbordées ensuite pour le déchargement sur des allèges, qui, ne pouvant même aborder à terre, les déposent à un quart de werste, jusqu'à une werste du rivage (suivant le temps) sur des voitures, de manière que la marchandise, ayant souffert un pénible et long voyage, passe et toujours à son détriment, par les mains de deux équipages, et d'un voiturier, avant d'arriver dans celles du commissionnaire, qui souvent profite de ces motifs pour léser son commettant; tandis que celui-ci attend un résultat toujours tardif et incertain, et se trouve enfin obligé, pour l'exportation surtout, de déboursier un second capital très-considérable, pour nolis et assurance, qu'il doit payer avant d'avoir pu rien réaliser de sa cargaison de retour.

Le Russe éclairé, qui considère la ville de Taganrog sous le rapport politique et commercial, ne peut voir avec plaisir les étrangers entrer dans une mer que la Russie pourrait posséder exclusivement, pénétrer avec leurs vaisseaux jusque dans l'intérieur de l'empire, pour ainsi dire, et s'appropriier par ce moyen les bénéfices du transport qui, en économie politique, sont reconnus pour le profit le plus net que puisse faire un état, profit qui reviendrait naturellement aux nationaux, s'ils s'appropriaient, comme ils le peuvent, le cabotage exclusif de cette mer. Il voit à regret le gouvernement renoncer aux avantages qu'il pourrait retirer, en particulier pour la marine militaire, d'une pépinière de marins, entretenue aux frais du commerce étranger. Il voit avec crainte la santé publique compromise par la facilité d'éluder les mesures de quarantaine sur les côtes de cette mer impossibles à garder, quand on y emploierait toute la marine militaire de la mer Noire. Il calcule enfin, que ce commerce, maintenant borné à six

*) En 1808, il est allé à Taganrog 133 bâtiments, parmi lesquels on peut compter à peu près 33 bateaux, qui par leur construction ne courent aucun risque dans la mer d'Azof. Sur les 100 restants, 6 ont naufragé et deux ou trois souffert de fortes avaries, sans compter 2 échoués à Kortez dont un sous mes yeux. On sait que la proportion des naufrages dans la Méditerranée est d'un sur 18.

mois de l'année, serait non interrompu, s'il était transporté à Caffa, et, à une infinité d'avantages, ajouterait encore celui de faire revivre la Crimée, une des plus intéressantes provinces de l'empire.

Le marchand russe est souvent forcé, à l'approche de l'arrière-saison, de vendre ou acheter contre son gré, pour ne pas voir son capital inactif jusqu'à l'année suivante. Mais il faut l'avouer, il supporte assez patiemment un tel ordre de choses, conduit en général, par une routine aveugle, il suit la route tracée, et content d'un médiocre bénéfice, quand il le trouve, il devient sans y penser, et sans s'en apercevoir le facteur presque passif du négociant étranger.

Tels sont, en général, les inconvénients que présente, dans la situation actuelle des choses, l'établissement de Taganrog, et la navigation de la mer d'Azof permise aux étrangers, je dirais presque encouragée; reste à examiner quels moyens employer pour y remédier.

Il est prouvé que le point, où est établi Taganrog, était unique lorsqu'il fut choisi pour y faire un établissement de commerce. Il est prouvé que lorsque un état peut, en soutenant la concurrence porter ses marchandises sur le point le plus éloigné de sa frontière, et y recevoir celles des étrangers, il fait ce commerce avec le plus d'avantage possible, puisqu'il vend au plus haut prix et achète au moindre *). La Russie, qui possède à présent une plus grande étendue de côtes qu'autrefois, a donc le choix d'un autre point que Taganrog. Elle doit donc fixer ce point de manière qu'en offrant asile aux navigateurs et facilité aux commerçants, elle s'approprie en soutenant la concurrence, le plus de bénéfice possible, et surtout celui du transport, qui, je le répète, est toujours le plus net.

Or, le point, qui réunit toutes ces conditions pour le commerce maintenant établi à Taganrog, est assurément Caffa. Je ne m'arrêterai point à détailler sa position généralement connue, je ne ferai pas valoir l'ancienne splendeur de cette ville, qui prouve cependant en faveur du choix qu'on devrait en faire, je passerai légèrement sur les avantages politiques qu'en tirerait l'état, avantages que j'ai déjà retracés ailleurs, pour m'arrêter à démontrer arithmétiquement les avantages commerciaux. Durant les six mois de navigation de l'année 1808, il est arrivé à Taganrog 133 bâti-

*) A cela il gagne au moins partie du transport de l'importation et exportation. Les Anglais, qui en économie politique servent si souvent d'exemple, ont attaché une si grande importance au fret des marchandises, qu'ils ne permettent pas à un bâtiment étranger de se fréter d'un de leurs ports, pour un autre (acte de navigation), et la France a adopté ce principe. Plusieurs écrivains croient qu'il a eu la plus grande influence sur la prospérité de la marine anglaise.

ments grands et petits, qui ensemble ont importé d'après le tableau général approximatif d'importation et d'exportation 887,815 pouds pesant, en diverses marchandises, ou soit en comptant 3 pouds et demi pour un quintal ture, de 44 aques, 253,661 quintaux tures. Ces bâtiments ont exporté 1.287,894 pouds pesant, ou soit: 367,969 quintaux; plus des trois quarts des contrats de nolissement se font à Constantinople, pour entrée et pour sortie.

Comme les cargaisons de retour donnent toujours entière portée aux bâtiments, on paie le nolis en raison du poids qu'ils prennent au retour. D'après le terme moyen, on peut fixer le prix commun du nolis pour entrée et sortie à 4 piastres et demie le quintal exporté, ce qui, pour 367,969 quintaux, donne la somme de piastres, 1.665,860 $\frac{1}{2}$, ou en calculant les piastres à 70 copecks, cours de l'année, 1.166,101 roubles 35 cop.; d'après le même état la valeur de l'importation s'élève à 2.901,519 roubles et celle de l'exportation à 2.544,786 rouble. 68 cop; en tout à 5.446,306 rouble. 21 cop. A peu près les deux tiers de cette somme, ou soit 3.630.870 rouble. 80 cop. ont été en mer depuis le 1^{er} mai, jusqu'au 30 août, et d'après les primes que prend la Chambre Impériale d'assurance à Odessa (plus modérée que les Chambres étrangères) on peut calculer qu'ils ont été assurés à la prime moyenne de 4 $\frac{3}{5}$ pour cent, ce qui fait pour primes payées aux Chambres d'Odessa, ou à d'autres 167,020 rouble. 5 cop. Le tiers restant de la valeur totale de l'importation et exportation, ou soit 1.805,425 rouble. 90 cop. a été en mer depuis le 31 août jusqu'au 30 octobre, et a été assuré d'après les mêmes bases à 11 $\frac{3}{4}$ pour cent, ce qui donne pour primes payées à ce sujet 203,238 rouble. 65 cop. En tout il a été dépensé pour fret et assurance 1.536,361 roubles. Cette somme a été payée aux étrangers pour fret et primes d'assurances des marchandises, importées et exportées de Taganrog, somme, qui naturellement est prélevée sur les bénéfices qui résultent de ce commerce.

Mais si le commerce a toujours supporté proportionnellement, et supporte encore ces frais de nolis et d'assurances, c'est une preuve qu'il a des bénéfices assez grands pour le pouvoir, et que si les frais diminuaient de la moitié, par exemple, il paierait en raison de cette diminution, une augmentation sur le prix de la marchandise achetée, puisque par là, il n'altérerait pas les résultats.

Or les marchandises qu'on importe à Taganrog, et que l'on en exporte, coûtent à peu près le double pour nolis et assurances, qu'elles ne coûteraient si on les importait, et expédiait de Caffa, et ceci n'est pas exagéré, car tous les contrats de nolissement, faits en 1808, de Constantinople à

Caffa, et vice-versa, sont aux environs de 100 paras. Les assurances de même sont, en été, à moitié de celles pour Taganrog, et au tiers dans l'arrière-saison. Donc si ce commerce était établi à Caffa, au lieu de 1.536,361 roub. 5 cop., que les négociants ont payé en 1808 pour nolis et assurances, ils n'en auraient payé que la moitié, ou soit 768,181 roubl. 52 $\frac{1}{2}$ cop. et ils auraient pu faire refluer une somme égale de 768,181 roubl. 52 $\frac{1}{2}$ cop. sur les marchandises, en les surpayant d'une somme égale, rendues à Caffa. Pour plus de clarté, je ne parle ici que de l'exportation. Il est évident que pour l'importation c'est l'inverse, c'est-à-dire que le négociant étranger ne paierait pas plus cher, mais qu'il viendrait à meilleur marché, ce qui revient au même pour le négociant russe.

52) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, 5 mai 1809.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par estafette. Je l'ai mise sous les yeux de l'Empereur, je Lui ai présenté celle qui est à son adresse. J'ai parlé comme je le devais, j'ai été écouté à souhait.

Sa Majesté m'a prévenu qu'il vous serait fait réponse; peut-être, Monsieur le Duc, vous est-elle déjà envoyée. Vis-à-vis de moi S. M. s'est bornée à cette assurance, à me montrer pour vous une bienveillance extrême, et le désir bien prononcé de vous conserver à son service, dans lequel vous Lui êtes si utile.

La guerre, qui ravage le globe et nuit à la prospérité de tous les peuples, n'a pas paru assez générale au cabinet de Vienne. Loin de donner une juste attention aux conseils, aux représentations que lui faisait notre Empereur, il s'est fait puissance agressive et s'est chargé du soin d'attaquer l'empereur Napoléon et de diminuer sa puissance. Vous savez déjà, je suppose, où cela conduit. L'armée de l'archiduc Charles a passé le Danube pour se jeter, à ce qu'il paraît, dans la Bohême.

Vienne semble de nouveau réservé à voir dans ses murs dominer les Français.

L'Impératrice d'Autriche et la famille impériale se sont, dit-on, déjà retirées en Hongrie.

L'Empereur, notre Maître, a retiré sa mission de Vienne, a rompu

ici toute communication avec celle d'Autriche, qui, je suppose, ne tardera pas à partir.

Quand les hommes, Monsieur le Duc, voudront-ils devenir plus sages? Sentir que rien n'est si funeste que de livrer ceux qui administrent l'état à l'influence des caquets d'une ville et sentir qu'il est fâcheux de substituer à la résolution mûre et discrète des cabinets, l'esprit léger et indiscret des salons?

Je vous prie, Monsieur le Duc, d'être bien convaincu de l'extrême attachement que je vous ai voué et que je vous consacrerai toute ma vie; il prête force à tous les sentiments de la considération très-distinguée, que je vous dois.

53) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 14 juillet 1809.

Monsieur le Duc.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je vous en fais bien mes remerciements. Elles m'ont fait plaisir, comme preuves de la confiance que vous voulez bien mettre en moi; mais elles m'ont affligé parce qu'elles font témoignage de la peine que vous ressentez.

Quittez, je vous prie, Monsieur le Duc, la direction d'esprit où vous vous trouvez. Ne connaissez-vous pas l'affection de l'Empereur pour vous? N'avez-vous pas rendu à ce Monarque des services essentiels? Ne vous doit-il pas la création d'une de ses meilleures provinces? Comment pouvez-vous douter de ses bontés? D'ailleurs, je vais vous fournir une nouvelle preuve de sa confiance.

Avant que de lui parler de ce qui faisait le sujet le plus essentiel de votre lettre, je lui ai tout de suite cité ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, touchant l'ancien capitain-pacha. L'Empereur a donné une attention particulière au bien que vous me dites de lui et qui, en effet, doit inspirer confiance. Sa Majesté qui se persuade que ce transfuge ne vous a pas trompé lorsqu'il vous a confié, que c'était par ordre de son maître, qu'il avait cherché un asile en son empire, me charge, Monsieur le Duc, de vous demander, s'il ne serait pas possible de tirer ce parti de cette confiance que d'employer l'ex-capitain-pacha à préparer la paix?

Si votre opinion n'est pas contraire à celle que nous nous faisons

sur cet objet, vous pourriez, Monsieur le Duc, dire au capitán-pacha, que, vous étant adressé à moi, pour m'engager à solliciter l'agrément de Sa Majesté Impériale, afin qu'il pût se rendre à Pétersbourg, j'avais eu l'honneur de vous écrire que je me faisais fort d'obtenir ce consentement et que je serai charmé de lui procurer ici une existence agréable; mais que, par un plus grand intérêt pour lui, connaissant son mérite et la juste faveur dans laquelle il était auprès du sultan, et que je crois qu'il n'a pas perdue, je ne voulais pas qu'il se présentât comme un simple transfuge aux pieds de l'Empereur, qui lui venait demander asile et protection, que je désirais pouvoir le présenter à Sa Majesté comme le sujet le plus fidèle au Grand Seigneur et qui, victime des calamités de la guerre, était venu en Russie s'occuper à la terminer et à resserrer, par les liens de la plus étroite amitié, son maître et le mien. Que par conséquent vous l'invitez, dès à cette heure, de faire connaître au Grand Seigneur que Sa Majesté est encore très-disposée, comme Elle l'a toujours été, à la paix, que loin de vouloir profiter des troubles qui agitent Constantinople, Elle désire sincèrement à sa Hautesse un règne paisible et plein de prospérité, qu'Elle ne fait nul doute, que rien ne contribuera autant à raffermir le trône de Constantinople, à ramener quelques provinces de l'Asie, qui sont soulevées, à l'obéissance qu'elles doivent au Grand Seigneur et à dompter l'esprit de fermentation qui règne surtout parmi les janissaires, qu'une paix prompte et conclue d'une manière inattendue à cette époque, entre la Russie et la Porte, que c'était pour cela qu'il fallait y travailler en secret et la préparer de manière à ce qu'elle fût, aussitôt conclue que proposée, au maréchal prince de Prosorovsky. Que Sa Majesté ne voulait que la paisible possession de la Moldavie et la Valachie, qu'Elle avait déjà conquises par ses armes; que ce serait une bien grande erreur, et fâcheuse pour la Porte, que de se laisser aller à l'espoir de les reconquérir, qu'elles étaient déjà à la Russie, que le consentement de la Porte à les reconnaître comme provinces russes ne changeait rien à leur état de choses et aurait pour la Porte ottomane ce bénéfice immense, de la tirer tout de suite d'une guerre dont les suites ultérieures sont incalculables, et de convertir la Russie, qui est dans ce moment un ennemi si redoutable pour elle, en une puissance qui, pour son propre intérêt, veillerait dorénavant à la conservation de l'empire turc. Que la meilleure preuve que Sa Majesté pouvait donner, de ce qu'Elle ne songeait pas à la destruction de l'empire ottoman et qu'Elle jugeait au contraire sa conservation au nombre des puissances comme très-avantageuse, c'est que, loin de profiter des circonstances heureuses, où Sa Majesté se trouvait aujourd'hui, Elle ne demandait pas mieux que de conclure la paix.

Que la seconde condition essentielle, pour l'obtenir, était de traiter du sort de la Servie qui ne consentira jamais à rentrer sous la domination des Turcs, que Sa Majesté, fidèle à sa modération, à son envie de faire la paix, ne voulait point ajouter la Servie au nombre de ses provinces, mais verrait avec plaisir que, devenue déjà indépendante sous la protection de la Russie, elle fût reconnue comme telle par le traité.

Qu'il était évident, par l'examen de ces deux articles, qui sont les plus essentiels de la paix, et qui en seront comme la base, que Sa Majesté ne demande aucun sacrifice nouveau à la Porte, mais simplement de reconnaître, par la signature d'un traité, ce que les décrets de la Providence ont déjà arrêté.

Vous vous étendrez beaucoup, Monsieur le Duc, sur le désir qu'a Sa Majesté de savoir sa Hautesse heureuse et tranquille.

Vous direz que le capitán-pacha, puisqu'il est si dévoué à son maître, peut assurer ce prince, que si quelque cabale ou quelque révolte le mettait au péril de la vie et le nécessitait à fuir subitement sa capitale, il serait parfaitement le maître de prendre, pour cet asile momentanément, l'empire de Russie, que sa Hautesse y trouverait un ami dans la personne de l'Empereur, qu'elle y serait reçue avec tous les honneurs et l'hospitalité qu'un souverain est en droit de réclamer, qu'il serait toujours le maître de sortir de Russie et de reprendre les trésors ou les richesses qu'il pourrait y avoir apportés.

J'abandonne à vos talents, Monsieur le Duc, à tirer parti de cette lettre, que je vous écris par ordre de Sa Majesté Impériale, et si vous trouvez le capitán-pacha prêt à agir à Constantinople, en ce sens, facilitez-lui en les moyens sur-le-champ et veuillez m'en instruire.

Il vous est peut-être réservé, Monsieur le Duc, de préparer la paix. Je ne demande pas mieux que de vous voir acquérir ce titre de plus à la bienveillance de l'Empereur.

Agrez, je vous prie, les assurances de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte de Roumianzow.

54) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Le 3 octobre 1809.

Monsieur le Duc.

Je vous transmets un rescrit de l'Empereur qui vous met à même de lever toutes les difficultés inextricables où vous avait jeté, quant au commerce de la mer Noire, et l'édit, qui exige la vérification des papiers des vaisseaux marchands, et la reprise de la guerre.

Il me semble, Monsieur le Duc, que je viens de vous rendre bon et complet service. Ne croyez pas que c'était facile à faire et à arranger, sans déranger beaucoup de choses. Enfin c'est terminé, je puis vous assurer que je m'en suis fait une affaire principale, depuis mon retour de Frédrikshausen, où vous savez que j'ai parfaitement achevé la paix.

Hier, les plénipotentiaires de Suède ont fait chez moi l'échange des ratifications; rien ne manque. La paix nous assure la possession de la Finlande, de toutes les îles d'Aland et nous donne pour limite, la partie du golfe Bothnique qui est au delà de ces îles et, sur terre ferme, le fleuve de Tornéa et celui de Muonio jusqu'à la Norvège. Voilà, à ce qu'il me semble, d'assez belles limites et une guerre bien terminée.

Vous vous rappelez tout ce qui se disait lorsqu'elle a commencé. Les négociations de la paix, qui se traite sur les rives du Danube, durent encore.

En Angleterre, le mauvais succès de tout ce qu'avait entrepris le ministère, l'a brouillé; le ministre des affaires étrangères et celui de la guerre viennent de se battre en duel; Monsieur de Canning est blessé et veut quitter; son antagoniste doit en faire autant.

J'ai été très-touché, Monsieur le Duc, de tout ce que vous me faites l'honneur de me dire d'aimable dans votre lettre et surtout de la confiance que je parais vous inspirer, en tout ce qui vous concerne. En effet, Monsieur le Duc, personne ne vous considère et ne vous chérit mieux que je ne le fais. Disposez de moi, je vous prie, en toute chose, et soyez bien convaincu que rien de ce qui vous intéresse ne me sera jamais étranger.

Je désire et j'espère que nous ne tarderons pas à faire la paix avec les Turcs. Quant aux Persans, ils demandent pour la seconde fois, et avec instance, la permission d'envoyer ici des plénipotentiaires pour y traiter de la paix.

J'ai beau leur expliquer que ce moyen est trop long et la retarde,

l'héritier du trône, qui est Abbas Mirza, répond que de poser de nouvelles limites aux deux empires est une trop grande affaire pour être traitée, entre lui et Monsieur de Tormasow, qui commandent les deux armées. Il faudra bien en venir à l'ambassade.

Je vous écris, Monsieur le Duc, avec quelque hâte; je m'aperçois que le bout de la feuille sur laquelle j'écris cette lettre est déchirée, je vous en fais mes excuses.

J'ai très-bon feu dans ma cheminée, venez vous chauffer et causer avec moi. Peut-être cette conversation ne serait-elle pas dénuée d'intérêt.

Vous savez, Monsieur le Duc, qu'il m'est arrivé plus d'une fois de faire à cet égard une main à fond avec vous.

Ecrivez-moi, je vous prie, et souvent. Mes réponses sont courtes, mais il ne me semble pas qu'elles soient de nature à vous éloigner, Monsieur le Duc, de cette amitié à laquelle j'attache tant de prix; recevez - en ici les assurances et celles de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc,

de Votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte de Roumianzow.

P. S. Je dois, Monsieur le Duc, vous prévenir que des rescrits, pareils à celui que vous recevez, ont été adressés à Messieurs de Campenhansen et Klokatschew.

55) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 6 octobre 1809.

Votre éternel courrier, mon cher Duc, vous est à la fin rendu. Il est venu me dire hier au soir, qu'il serait expédié aujourd'hui et j'apprends indirectement qu'il vous porte de bonnes nouvelles, c'est-à-dire pleine et entière confirmation des mesures, que vous avez si sagement prises, pour le commerce d'Odessa, et que l'on suivra maintenant pour les autres ports de la mer Noire. Il eût été en effet très-extraordinaire, qu'on voulût assimiler le commerce et la navigation du Levant et surtout ceux des Grecs, sujets de la Porte, aux mêmes règles, que l'on observe à l'égard des nations européennes. Ces pauvres chrétiens sont plus ennemis des mahométans que nous autres, et jamais notre cabinet n'a séparé les intérêts de

cette masse de population turque, des nôtres. D'ailleurs, en toute conscience, le commerce, qui se fera entre Constantinople et nos ports, ne fera en vérité rien pour la guerre. Un peu plus ou un peu moins d'importation de nos denrées, dans un pays en anarchie, ne fera absolument rien, et en connaissant un peu ce pays-là, on doit se convaincre qu'en le comparant aux autres, on fera toujours de faux calculs. Il est bien heureux, que vous soyez le gouverneur général de toutes ces contrées. Vous leur faites un bien incalculable.

Je vous ai écrit, mon cher Duc, en dernier lieu par un courrier de Madame Potocky. Depuis ce temps-là, il ne s'est rien passé de particulier ici. Ismaël, qui devait tomber depuis longtemps, a valu au prince Bagration le cordon bleu. On s'attend tous les jours à recevoir aussi la nouvelle de la capitulation de Silistrie et peut-être de l'ouverture des négociations pour la paix. On croit qu'elle se fera infailliblement d'ici au mois de janvier. Je pense, que cela dépendra absolument de plus ou de moins de sottises des Turcs. S'ils évitent le combat, conseillés par les Anglais, les Autrichiens ou les Français, car ceux-ci peuvent bien les diriger aussi, alors il faudra faire encore une campagne, mais si le grand vizir est battu, on ne peut pas calculer l'effet que cela pourra produire à Constantinople, et la paix pourra s'en suivre sans coup férir.

La Perse demande aussi à négocier avec nous. Un armistice doit être conclu par le général Tormasow et un ambassadeur persan doit se rendre à St-Pétersbourg pour négocier la paix.

Mais quelque satisfaisants que puissent être ces événements, la paix maritime seule pourra améliorer notre situation. Nous serons toujours tenus à des frais immenses qui surpasseront de beaucoup nos moyens. Il faut de l'économie et des impôts; or, quand on a une armée de 720 mille hommes, il n'est guère possible d'épargner beaucoup, et quand les sujets sont privés de commerce et de toute circulation, il n'est guère possible de les imposer. Notre change va toujours plus mal. La paix avec la Suède l'avait un peu remonté, mais cela n'était que l'affaire de quelques jours. Il tombera encore, ainsi que la valeur de notre papier.

Notre partie faible, et qui nous menace de grands dangers, ce sont nos finances. J'ai pris la liberté de le dire dernièrement à l'Empereur. Beaucoup de nos messieurs en affaires ne partagent point ces inquiétudes. Ils sont tranquilles, en raison de leurs convenances personnelles.

L'on continue à être ici assez peu instruit de l'état de la négociation à Altenbourg; l'on sait cependant que l'Autriche désire la paix et que la dureté des conditions, qu'on lui impose, est la seule chose qui la retienne

dans la conclusion du traité. Je tiens, d'assez bonne part, et que cela reste absolument entre nous, que la France lui demande: Fiume et Trieste pour le royaume d'Italie, et la Bohême avec une partie de la Galicie, pour le grand-duc de Wurtemberg avec le titre de roi, tandis que les états de ce prince serviraient de compensation pour le roi de Bavière, etc., etc... A ces conditions principales, l'empereur N... joint la demande de 200 millions de florins et la présence des armées françaises dans les états autrichiens, jusqu'à la liquidation entière de cette somme. Cette dernière clause effraie avec raison, plus que le reste, l'empereur François II, et l'on croit, que sans cette demande, la paix serait déjà signée.

Je vois à cet arrangement, quelque mauvais qu'il soit, un seul côté un peu favorable pour nous, c'est qu'il ne s'agit point du rétablissement de la Pologne, ou plutôt de la réunion de la Galicie au duché de Varsovie. On suppose, que cela s'est fait par ménagement pour nous, et sans doute, cela est très-utile à nos intérêts.

Je vous ai vidé, mon cher Duc, mon sac politique. Je ne vous garantis pas qu'il ait été bien fourni, mais je vous l'ai donné tel que je l'ai reçu et je crois, au surplus, que l'empereur N. garde si bien son secret, que, ni Caulaincourt, ni notre ministère n'y sont point initiés.

Mon ignorance vous paraîtra d'après cela encore bien plus excusable.

Nous nous attendons à de belles fêtes pour la paix de Suède. Il n'est cependant pas, à ce qu'il paraît, décidé si elles auront lieu à présent ou ensemble avec celles pour la paix de Turquie. Il paraît que toutes les réjouissances seront réunies.

Adieu, mon cher Duc, répondez-moi, je vous prie, au sujet de M. Rosemansow, et engagez-le de grâce, à accepter mes propositions. Il me serait bien agréable de commencer au printemps mes occupations agronomiques avec un homme de ce mérite. Je n'en entends que du bien. Si vous craignez de manquer de gens pour les colonies, je vous réponds que moi, pour mon compte, je pourrai vous fournir une ou deux personnes, dont vous seriez fort content.

Portez-vous bien et croyez à l'attachement bien sincère que je vous ai voué pour toujours.

Kotchoubey.

P. S. Je vous ai marqué dans ma dernière que le comte Roumianzow m'avait fait sa confiance d'un projet qu'on avait eu sur moi, pour la négociation avec les Turcs. Il paraît que la chose est entièrement tombée. On ne m'en a plus reparlé et je ne toucherai jamais moi-même cette

corde, ni aucune autre, qui pourrait me remettre en activité. Je ne la solliciterai certainement jamais. Autant que je le devine, le prince Bagration tâchera de faire la paix, avec des plénipotentiaires de son choix, M. Besac à la tête. Celui-ci paraît s'être emparé entièrement de lui, pour les affaires politiques et administratives.

Je vous écris, mon cher Duc, avec pleine confiance, et je ne crois pas devoir vous demander, que tout cela reste absolument entre nous.

56) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, 25 octobre 1809.

Monsieur le Duc.

Après vous avoir informé, Monsieur le Duc, par ma dernière lettre de notre traité de paix avec la Suède, il m'est bien agréable de vous faire part, par la présente, que le traité de paix, entre la France et l'Autriche, a été aussi signé à Vienne le 2 (14) de ce mois, et dont les ratifications ont été échangées le 20.

Ce traité contient en substance ce qui suit:

La paix qui vient d'être conclue sera commune à tous les alliés de la France; l'Autriche adhère au système prohibitif adopté vis-à-vis l'Angleterre et reconnaît tous les changements survenus ou qui pourraient survenir en Espagne, en Portugal et en Italie. Les pays de Salzbourg et de Berchtesgaden et une partie de la haute Autriche feront désormais partie de la confédération du Rhin; la ville et le gouvernament de Trieste, la Carniole, une partie de la Carinthie, la Croatie, Fiume, le littoral hongrois et l'Istrie autrichienne, avec leurs dépendances, seront réunis au royaume d'Italie. Le Tyrol reste à la Bavière, et le traité de Vienne assure aux Tyroliens une amnistie générale, pour la conduite qu'ils ont tenue pendant cette guerre. Quant aux provinces ci-devant polonaises, appartenant à l'Autriche, les changements qui y ont été faits se réduisent à peu près à la cession, par l'Autriche, de la nouvelle Galicie, en y ajoutant le cercle de Zamoske, au roi de Saxe, pour être réunis au duché de Varsovie et à la cession, dans la partie la plus orientale de la nouvelle Galicie, d'un territoire, renfermant une population de 400 mille âmes, à l'empire de Russie, ce territoire devant être déterminé à l'amiable entre les deux empires. Tout le reste des possessions autrichiennes demeure en entier à cette puissance et leur intégrité est garantie par la France.

Dans la lettre, que l'empereur Napoléon avait écrite à cette occasion à Notre Auguste Maître, il Lui dit que c'est uniquement pour complaire à Sa Majesté Impériale, et par égard pour l'intérêt qu'Elle a toujours montré pour la maison d'Autriche, qu'il Lui a accordé des conditions aussi modérées. Il y relève que c'est d'après ce même dessein qu'il laisse en la possession de la maison d'Autriche l'ancienne Galicie qui est, comme vous le savez, Monsieur le Duc, la plus considérable des deux, désirant par là convaincre qu'il est bien éloigné de travailler à réunir ce qui, ci-devant composait la Pologne, sous une seule domination.

Enfin, Monsieur le Duc, cette paix étant faite, voilà un grand orage de calmé. La guerre entre la France et l'Autriche pouvait avoir des suites funestes pour toute l'Europe, tout comme la paix entre elles peut amener d'heureux résultats pour toutes les nations.

Il nous reste maintenant à désirer de faire la paix avec la Turquie et la Perse, et peut-être parviendrons-nous à la faire à notre gré, et puis de terminer la grande lutte avec l'Angleterre, afin de pouvoir célébrer la paix universelle. C'est alors que toute l'attention et toute la sollicitude de Notre Auguste Maître seront consacrées à faire prospérer le commerce, à en multiplier les avantages et les sources, et à dédommager par là, avec usure, ses fidèles sujets des pertes que la guerre et la stagnation du commerce leur font essuyer.

C'est monsieur Karnéew, que j'ai gardé ici si longtemps, dont je me sers pour vous expédier cette lettre, et je profite avec empressement de l'occasion pour vous réitérer les assurances de tous les sentiments les plus sincères que je vous ai voués, et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de Votre Excellence,

Le comte de Roumiazow.

P. S. Quoique cette lettre, Monsieur le Duc, ait une forme officielle, elle n'en est pas moins une de celles que l'amitié a établies entre nous. Je n'ai pas pu vous écrire moi-même et de main propre, quelqu'envie que j'en aie eu, parce que, en vérité, la marche rapide des événements ne me laisse aucun temps à ma disposition.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Duc, les assurances de mon bien sincère attachement.

57) Le duc de Richelieu à madame de Montcalm.

Odessa, le 1 (13) novembre 1809.

Savez-vous bien, ma chère amie, que votre frère a couru grand risque d'aller en esclavage en Circassie. Il faut vous conter cette petite histoire, assez piquante à présent qu'elle est passée. J'étais allé faire une tournée militaire sur nos frontières du Kouban, et visité la forteresse d'Anapa, (regardez un peu sur la carte où elle est située). Comme nos voisins de ce côté, les Circassiens, n'ont pas trouvé bon que nous nous soyons emparés de cette place, nous avons eu, tout l'été, maille à partir avec eux, et beaucoup plus qu'à l'ordinaire. Comme cette petite guerre est importante et coûte toujours du monde, j'ai voulu essayer de négocier avec eux. Nous avons eu plusieurs conférences et ils paraissaient très-disposés à un arrangement pour lequel ils n'attendaient plus, disaient-ils, que la ratification de leurs anciens; mais tout cela cachait la plus infâme trahison, car comme je profitais de ce moment pour aller visiter les postes, ils me tendirent une jolie petite embuscade de 500 hommes, cachés dans des bois et des roseaux. Sans un Cosaque, qui les découvrit à temps, je tombais au beau milieu. Les 150 Cosaques qui composaient mon escorte, réunis à ceux du poste voisin, tombèrent si vigoureusement sur ces brigands, qu'ils les défirent, en prirent un bon nombre et m'amènèrent à l'instant plusieurs prisonniers, entre autres le chef de la bande, prince de la plus grande naissance, de qui j'ai su tout le projet mignon de ces messieurs, qui était de tailler en pièces tout ce qui m'accompagnait, et de ne garder en vie que moi seul, en m'emmenant dans les montagnes. Il y avait même un cheval de main, préparé pour m'y conduire plus commodément. Il est tombé entre nos mains, et je le garde. Tout cela s'est passé fort heureusement. Ce sont de petits événements qui rompent l'uniformité d'un voyage. Vous pensez bien que je la leur garde bonne, et que cette gentillesse ne leur passera pas ainsi. Cet hiver, quand la neige qui couvre leurs montagnes ne leur permettra pas d'y retirer leurs femmes et leurs enfants, non plus que leurs bestiaux, j'irai leur faire une visite, et prendre de tout cela le plus que nous pourrons. Si vous voulez, je vous enverrai, par la première occasion, une petite Circassienne, ou même un petit Circassien; c'est la plus belle race que j'aie jamais vue.

.

58) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, 14 février 1810.

Monsieur le Duc.

Je suis chargé de vous transmettre un rescrit de l'Empereur, que vous trouverez sous ce pli; je désire Monsieur le Duc, qu'il vous arrive encore à temps; il peut avoir le plus grand effet. Le contenu de cet ordre, que vous donne Sa Majesté, vous prouvera que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; le 29 du mois passé, et que j'y ai donné une sérieuse attention, étant parfaitement de votre avis.

Cette lettre, que je viens de vous citer, Monsieur le Duc, n'est pas la seule dont j'ai à vous remercier. J'en ai reçu une ou deux précédemment, et je vous dois des excuses de vous témoigner si tard combien j'ai trouvé plaisir à les recevoir. Je peux citer quelque chose pour ma justification, mais je suis sûr de la trouver plus favorable pour moi, en votre indulgente amitié, que dans tous les beaux plaidoyers que je pourrais produire.

Un courrier du prince de Bagration m'a remis, ce matin, une dépêche de Monsieur de Hubsch, en date du 26 janvier; elle était comme toutes les précédentes à l'adresse du baron de Bloom, mais à cachet volant afin que j'en prisse connaissance.

Demain j'expédie un courrier à M. de Tormasow et l'ambassadeur de France profite de cette occasion pour renvoyer à M. Jeannin, le courrier persan ou plutôt l'arménien, serviteur fidèle et zélé de la mission de France qui, au risque de sa vie, est venu porter ici au duc de Vicence des dépêches et la nouvelle de la triste situation, où se trouvait M. Jeannin.

Retournant en France, et se trouvant à Trébizonde, il y reçut la désapprobation formelle que l'empereur Napoléon donnait à toute sa mission d'être sorti de Perse, l'ordre pour lui, Jeannin, de rebrousser chemin et de présenter une lettre de l'empereur, son maître, à Babachan. C'est apparemment, Monsieur le Duc, celle que l'on vous avait citée. M. Jeannin n'a point été admis, on a refusé d'accepter la lettre de l'empereur, s'il fallait l'admettre; tout ce que les plus vives instances de ce consul ont pu obtenir, c'est qu'il est parvenu à faire lecture de la copie qu'il en avait à Abbas-Mirza, et, malgré le succès, il a été renvoyé à Erivan sans avoir obtenu d'audience, à Erivan, où l'héritier du trône ne se trouve plus et où il n'y a d'autre dignitaire que le général qui y commande la garnison.

Je sais, de source certaine, que M. Jeannin se désole de la situation

où il est; il attribue sa disgrâce et l'espèce de dégoût, que l'on vient de donner à sa cour, à 100 mille francs distribués par l'ambassadeur anglais uniquement à cet effet.

M. de Lajarre, qui avait accompagné le général de Gardana en Perse, se trouve ici depuis très-longtemps; c'est un homme d'un mérite très-distingué; il a fait ce qu'il a pu pour éluder ou retarder l'ordre qu'il avait également reçu de retourner en Perse; mais à l'arrivée de son affidé, le courrier arménien que j'ai cité, et d'après toutes les lamentations de M. Jeannin, il s'est décidé à essayer s'il ne sera pas mieux reçu; mais malgré tout ce que je viens de vous communiquer, je vous prie d'être persuadé que je prise beaucoup ce que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre et de m'écrire, sur à peu près le même sujet.

L'empereur Napoléon épouse l'archiduchesse, fille aînée de l'empereur d'Autriche; c'est donc encore une archiduchesse que, au bout d'une sanglante révolution, le destin ramène sur le trône, dont on en a précipité une.

Cette nouvelle alliance peut offrir à l'Europe cet avantage, qu'elle la rassure sur la crainte où l'on était de voir la guerre, entre la France et l'Autriche, se renouveler dans peu; elle aura sûrement d'autres grands résultats.

Je suis honteux, Monsieur le Duc, de vous envoyer une lettre si mal écrite; mais je n'ai pas le temps de la faire meilleure; il me tarde de vous expédier le rescrit de Sa Majesté.

Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles et souvent; personne n'est plus digne de votre amitié que je ne le suis, par le prix infini que j'y attache et personne ne la paye plus volontiers, ni par un plus sincère retour.

A cette assurance permettez que j'ajoute celle de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de Roumianzow.

59) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Sire.

Je viens de recevoir la lettre, dont Votre Majesté Impériale a daigné m'honorer; la confiance qu'elle veut bien me marquer me pénètre de reconnaissance, et il est impossible de vous dire combien j'en suis touché. Vos ordres seront exécutés de point en point, et personne au monde sur toute cette côte ne

pourra jamais deviner que tous ces préparatifs ne sont qu'une démonstration. J'ai parlé en grande confiance de cette expédition à deux ou trois personnes, qui le diront de la même manière chacune à deux ou trois autres, en sorte que le consul de France en sera informé, et ne manquera pas de l'écrire à Constantinople, où la nouvelle parviendra de divers côtés. En attendant je fais marcher des troupes en Crimée, et comme je me proposais, depuis quelque temps, de relever les deux régiments de chasseurs, qui sont sur la frontière du Kouban, par des bataillons des nouveaux régiments, je profite de cette occasion, et je ferai marcher les chasseurs à Sébastopol, comme pour les y embarquer; j'ai écrit à M. l'amiral et je lui envoie un officier d'état-major pour avoir tous les renseignements, et concerter l'embarquement. Quant aux bataillons de réserve de la 9-me division, je vais les faire mettre en marche tout doucement, en commençant par le plus éloigné, car une fois qu'ils seront détournés de Nikolaïew pour Kiew, notre comédie sera déjouée. Au sujet de ces bataillons, il est de mon devoir de prévenir Votre Majesté Impériale, que plusieurs places resteront absolument sans garnison, notamment Bender, Tiraspol, Akkerman, et surtout Kinburn et Otchakow, qu'il serait nécessaire d'occuper au moins par un bataillon, si nous n'avons pas la paix. Maintenant il me sera impossible de rien détacher du Kouban, ni de la Crimée, où il y a aussi peu de monde que possible; Odessa, à toute rigueur, peut être gardé par 3 bataillons, mais c'est aussi tout ce qu'on peut y laisser de moins. Le régiment de dragons qui est ici près, peut y venir en cas de besoin, mais ne peut être d'un grand secours pour le service de garnison.

Je ferai mettre l'embargo pendant quelques jours, mais de manière que la chose soit connue à Constantinople, avant que cette mesure soit prise.

Permettez-moi, Sire, de vous faire mon compliment bien sincère sur les bonnes dispositions du prince royal de Suède; il me semble que c'est une des choses les plus essentielles, dans la lutte où vous êtes au moment d'entrer, que d'être assuré de lui. Si quelque chose peut faire impression sur les Turcs, c'est assurément ce qui vient de sa part; Dieu veuille qu'ils entendent leurs véritables intérêts et qu'ils acceptent les conditions modérées que Votre Majesté leur propose. Si cet heureux événement avait lieu, je n'aurais plus aucune inquiétude d'une rupture avec la France qui serait peut-être plutôt à désirer qu'à craindre, et que probablement alors Nap. ferait son possible pour éviter.

J'ai le plus grand désir d'aller, ne fût-ce que pour quelques jours, me mettre aux pieds de Votre Majesté Impériale, et comme il me semble que

cette démonstration ne peut durer que 15 jours ou 3 semaines, c'est-à-dire, quand les bataillons de la 9-me division prendront la route de Kiew, il me semble qu'à cette époque je pourrais m'éloigner sans inconvénient, en annonçant, toutefois, que je vais en courrier pour chercher les derniers ordres.

Je désirerais soumettre à Votre Majesté Impériale quelques idées sur ces provinces et la supplier d'arrêter à leur égard un plan d'administration qui ne fût sujet à aucune variation. Si cependant vous trouviez quelque inconvénient à ce voyage, daignez me faire dire un mot et j'y renoncerais. Ce que vous avez la bonté de me dire au sujet de ce rescrit a porté le baume de la consolation dans mon cœur. Votre estime et cette bienveillance que vous m'avez toujours témoignée me sont plus précieuses que tous les biens de la terre. Je me borne donc à vous supplier, Sire, de n'ajouter foi aux rapports qui pourraient m'être désavantageux, qu'après m'avoir demandé compte de ma conduite. Je n'ai assurément aucun sujet de me plaindre des personnes qui vous entourent, mais je sais que leurs subalternes ne me veulent pas de bien, pour des raisons qu'il me sera facile d'expliquer à Votre Majesté quand j'aurai le bonheur de la voir. En attendant cet heureux moment, daignez...

P. S. Je dois à Votre Majesté une bien vive reconnaissance pour la bonté qu'elle a eue de placer aux gardes mes aides-de-camp; ils seront bien tristes quand ils verront que tout ceci n'est qu'une comédie; moi je le suis déjà, et de tous les gens que je mystifie je puis dire que c'est moi qui le suis davantage, par l'idée seule qu'une pareille expédition est faite pour monter la tête la plus froide, et la mienne ne serait pas la dernière à prendre feu en pareil cas. Vous entendrez probablement parler de mon indiscretion, car plusieurs personnes sont déjà venues me parler avec effroi de ce que la nouvelle était connue dans la ville.

60) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 19 février 1810.

Monsieur le Duc.

Je suis bien loin d'être fatigué de vos lettres; vous ne pouvez pas, Monsieur le Duc, me faire plus de plaisir que de m'écrire très-souvent.

Je donne et comme chancelier et, comme quelqu'un que vous honorez de votre amitié, une juste et grande attention à tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire. Le rescrit de l'Empereur en fait foi. Sa Majesté a été extrêmement satisfaite de ce que vous avez pris sur vous, de défendre l'exportation des grains, à cause de l'embarras où cela va jeter Constantinople. Elle venait de vous en donner l'ordre, mais vous n'avez pas pu le recevoir encore et je vous en transmets ici la copie, quoique je n'aie aucun motif de douter qu'il ne vous parvienne.

Je vous fais, Monsieur le Duc, compliment sur la décoration de l'ordre de St-Alexandre en diamants, que vous envoie Sa Majesté, et pressé de vous expédier le courrier, je me borne en cette lettre à vous répéter les assurances de mon attachement et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de Roumianzow.

61) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Petersbourg, le 20 février 1810.

J'ai reçu, mon cher Duc, votre bonne et aimable lettre du 29 janvier, et je vais y répondre, point par point.

Les pièces, qui vous ont été envoyées de Constantinople, sont en effet d'une nature assez singulière, ou plutôt sont plaisantes. Je présume, que cela n'est pas sur elles, que l'on basera chez nous l'opinion, que l'on n'aurait jamais dû perdre de vue, qu'il ne peut être de la politique de la France, de nous vouloir du bien et de faciliter nos affaires. Un traité, signé entre le gouvernement français et la Perse, peut indiquer sans doute la malveillance du premier pour nous, mais ne sera jamais d'aucune utilité pour les parties contractantes et ne pourra au fond jamais nous faire grand mal. L'empereur Napoléon se moque du monde, quand il stipule pour ses escadres qui doivent venir dans le golfe Persique, ou pour ses armées qu'il veut envoyer aux Indes, ou pour les Afghans qu'il veut susciter contre les Anglais dans cette partie de l'Asie. Ses flottes, quand même il lui resterait encore des forces navales un peu signifiantes, ne pénétreront point dans l'Inde, et son allié le schah fera périr de faim ses armées, soit que les Anglais les payent, ou qu'ils agissent par une politique jalouse et haineuse contre tous les *giaours* (infidèles). Ces traités, mon cher Duc, se font

pour les Parisiens, qui sont les meilleures gens du monde pour croire à tout ce qu'on leur dit. Je me rappelle à cette occasion, que M. de Talleyrand en est positivement convenu avec moi, c'était justement au sujet de l'ambassade de M. de Gouïdanne. Il m'en parlait et je lui dis, que cette ambassade, tout comme les différentes insinuations faites contre nous à Constantinople, ne nous avaient jamais donné aucune inquiétude, parce que nous connaissions trop bien les affaires asiatiques, et je lui expliquai nos raisons, en les appuyant de faits. Il ne put me faire aucune objection solide et finit par me dire, que lui personnellement n'a jamais attaché aucune importance aux relations avec la Perse, et même avec les Turcs, et qu'il y avait beaucoup de choses que l'on était obligé de faire par des considérations locales. Il ajouta: «D'après ce que vous me dites, M. le comte, vous auriez bien ri, si vous pouviez voir tout ce qu'on nous a écrit, pendant que vous étiez à Constantinople, sur les sommes immenses que vous avez dépensées pour déjouer Descorchis, Vomina, etc... Vous pouvez bien vous imaginer, que nous ne sommes pas restés aussi sans frais».

Ces stipulations avec la Perse ne feront donc, mon cher Duc, aucun mal réel pour nous, et je présume que le schah, tout bête qu'il puisse être, finira par s'ennuyer bientôt à attendre les effets efficaces de son alliance; mais je trouve un bien grand mal pour nous dans la difficulté de terminer cette malheureuse guerre de Perse, car du moment, où nous ne prendrons pas le parti de changer notre système politique pour cette partie de l'Asie, *système bien nuisible à nos intérêts et insoutenable à la longue*, je ne vois pas ce qui pourrait porter les Persans à faire la paix. Nous ne pourrions jamais agir avec de grandes forces contre eux, et si, comme ils l'ont fait jusques à présent, ils continuent à défendre Erivan et à nous harceler, nous ne prendrons jamais cette forteresse, et nous perdrons tous les ans, par les maladies, la moitié de notre armée. Je ne veux pas être mauvais prophète, mais je crains que nous ne soyons forcés, comme sous le règne de l'Impératrice Anne, d'abandonner ces pays malsains, qui, à cette époque, nous avaient enlevé un monde prodigieux.

Je partage entièrement, mon cher Duc, votre opinion, qu'il ne sera pas aussi facile de forcer les Turcs à la paix, par les armes, et qu'il faut essayer de tous les moyens pour les y contraindre. Celui de défendre l'extraction des blés de nos ports peut sans doute faire un grand effet; mais il ne faudrait l'employer qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire ayant la certitude positive, qu'il y a disette à Constantinople. Il ne faudrait pas pour cela s'en rapporter aux notions qui pourront vous revenir du baron Hubsch.

C'est un homme absolument nul et en général assez mal informé. Il est toujours soumis à plusieurs influences, soit par bêtise, soit par ses intérêts de négociant. Il ne faudrait donc produire la défense que pour frapper un grand coup, et c'est sur quoi l'on peut certainement s'en rapporter à votre sagesse et à l'intérêt vraiment paternel, que vous prenez au pays, dont l'administration vous est confiée.

J'en viens maintenant à la partie de votre lettre qui m'intéresse le plus, c'est celle qui concerne vos affaires personnelles. Je vois, mon cher Duc, que vous avez partagé l'erreur dans laquelle ont donné beaucoup de gens ici et dans les provinces. On s'est imaginé que le nouveau Conseil aurait lui-même, ou donnerait à ses membres, une assez grande influence. Vous devez en être déjà désabusé à l'heure qu'il est, mais quoiqu'il en soit en général, et de ma nullité en particulier, je crois que vous n'avez besoin d'aucune influence pour obtenir plein et entier droit à vos demandes. Il faut seulement manifester vos désirs. Il est incontestable que le gouvernement doit venir à votre secours; c'est donc sur le mode de faire parvenir vos réclamations, et sur la nature de celles-ci, qu'il faut nous entendre. Il me semble que la marche la plus sûre à suivre, serait celle d'adresser une lettre à l'Empereur, par l'entremise de M. Spéransky, qui vous rend toute la justice qui vous est due. Si ce moyen ne vous convenait pas, écrivez à M. Spéransky une lettre particulière; si enfin vous pouviez encore avoir quelque scrupule de parler, même à celui-ci, de vos intérêts pécuniaires, écrivez-moi, mais de manière que je puisse faire voir votre lettre à qui il appartient.

Quant à la nature de vos réclamations, il me semble que vous pourriez les présenter sous un double aspect; d'abord en sollicitant une somme une fois payée, pour acquitter les dettes que vous avez dû fièrement contracter, et en second lieu, en proposant que le gouvernement se chargeât de votre arende. Je suis tellement convaincu de la justice de ces deux demandes, que je ne saurais admettre pour elles, dans ma pensée, aucune chance défavorable. En vous mettant ainsi sur la voie, que je crois la plus favorable à vos vues, je fais, mon cher Duc, tout ce qui peut dépendre de moi. Il m'était impossible de faire aucun usage de votre lettre, n'ayant aucune part dans l'administration, ne me mêlant de rien, et n'ayant aucun droit de m'ingérer dans les affaires du gouvernement; une très-petite voix au Conseil, c'est tout ce qui m'appartient.

Je suis bien fâché, que vous n'ayez pas voulu nous venir voir à Pétersbourg. Rien ne m'aurait fait plus de plaisir; mais si vous nous tenez rigueur, nous ne sommes pas moins ardents à désirer, ma femme et moi,

à aller vous chercher dans vos belles contrées. J'en avais, il y a huit mois la certitude; maintenant c'est un souhait bien analogue à mes pensées.

Adieu, mon cher Duc; faites d'une manière ou d'autre que nous ayons la paix avec les musulmans. Elle n'a jamais été, ni plus nécessaire, ni plus généralement désirée. J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de Pictet de Genève, qui se loue infiniment de vos bontés et de la protection que vous accordez à son fils et à leur établissement. Il n'en dit pas autant des princes Kourakin. Il s'en plaint amèrement et avec grande raison. L'ambassadeur s'est conduit, selon sa louable coutume, avec beaucoup de sottise. De cœur et d'âme tout à vous

Kotchoubey.

P. S. Je rouvre, mon cher Duc, ma lettre pour vous faire compliment sur les marques en diamants que l'on vous envoie. Je viens d'apprendre cette nouvelle agréable ainsi que l'embargo que vous avez mis sur les grains. Considérez tout ce que je vous ai dit à ce sujet comme non avenu.

Je n'ai pas eu le temps de refaire ma lettre, M. de Damas m'ayant annoncé que le courrier partirait dans quelques heures.

62) Le duc de Richelieu à madame de Montcalm.

Odessa, 1 (13) mars 1810.

Je n'ai rien à vous mander d'intéressant quant à ce qui me regarde; ma vie est toujours à peu près la même, un mélange de force occupations chez moi, et de voyages; je vous ai mandé l'anecdote assez piquante qui m'était arrivée sur la frontière de la Circassie; je m'en vais au printemps y faire une petite incursion pour châtier ces voisins inquiets. Cela amuse, et coupe l'uniformité de la vie. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque jolie Circassienne; vos dames de Paris, toutes piquantes qu'elles sont, ne brilleraient pas auprès de ces beautés vraiment extraordinaires. Ne croyez pas au reste, que je me sois pris une compagne parmi elles.

Je vous dirai en confiance que j'ai, depuis quelque temps, au travers du cœur un attachement solide et raisonnable, qui m'a fait retrouver le vieil homme. Ne dites mot de lui, car j'aime le mystère, même à 600 lieues.

Je voudrais bien que ce ne fût pas de si loin que je vous fisse des confidences.

63) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 8 mars 1810.

Monsieur le Duc.

Le marquis de Traversey, qui vient de me prévenir qu'il vous expédiait un courrier, m'a confié, Monsieur le Duc, la lettre qu'il avait reçue de vous, en date du 26 février. Je ne vous dissimule pas que je suis jaloux du plaisir qu'il a eu à recevoir de vos nouvelles; pourquoi ne m'avez vous pas traité aussi bien?

Cette lettre a été sous les yeux de Sa Majesté, Elle m'a ordonné d'en envoyer sur-le-champ une copie au comte de Kamensky; elle contient en effet des renseignements sur la disette qui règne à Constantinople, qu'il est bon qu'il sache. Je me flatte que vous êtes déjà, Monsieur le Duc, en possession des deux courriers, qu'à différentes dates, je vous ai expédiés sur cet important sujet. Ce qui m'étonne, c'est que des lettres, que nous avons reçues aujourd'hui, de la part de M. le prince de Bagration, ne donnent sur cela aucun renseignement quelconque.

Agréez, Monsieur le Duc, les assurances de mon bien sincère attachement, et celui de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de Roumianzow.

64) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 12 mars 1810.

Monsieur le Duc.

Le hasard me fit apprendre que celui, qui a apporté à la Cour des oranges d'Odessa, y retourne ce matin et voyagera comme un trait. J'en profite, Monsieur le Duc, pour vous écrire et vous remercier d'une de vos lettres, en date du 28 février, que mon courrier vient de me remettre. Vous avez rendu un service important à l'état, en défendant la sortie des grains; peut-être réduirons-nous Constantinople à demander la paix par famine.

Le mariage de l'empereur Napoléon avec une archiduchesse, qui re-

jette les intérêts de l'Autriche dans ceux des deux Empereurs, n'est pas une chance bien favorable pour la Porte; pour peu que les ministres soient clairvoyants, ils doivent désirer de se débarrasser de la guerre qu'ils ont avec nous, avant que nous y ayons des associés; le compte définitif serait en ce cas plus difficile à solder, et plus onéreux pour l'empire ottoman.

Je vous prie, Monsieur le Duc, de calmer vos inquiétudes sur le prétendu embargo des vaisseaux qui viendront chez vous. Je suis bien loin de toute pensée qui, sans sauver l'état, ruinerait vos ports et leur commerce.

M. le comte de Saint-Priest a été élevé à la dignité de conseiller d'état actuel; en cherchant à lui rendre ce service je ne vous dissimule pas, Monsieur le Duc, que j'ai pensé aussi que c'était vous être agréable.

Donnez-moi, je vous prie, souvent de vos nouvelles, ne m'épargnez aucune de celles qui peuvent vous arriver de Constantinople; il est temps d'activer nos relations avec les Turcs, militaires ou autres. Je ne peux me faire à la léthargie en laquelle cette partie était tombée. Je présume beaucoup des talents et de la conception du comte de Kamensky.

L'Empereur veut que je vous envoie, Monsieur le Duc, une copie de la lettre qui doit avoir été reçue à Odessa. J'obéis à ses ordres; vous la trouverez ci-jointe, mais cette confidence est pour vous. Sa Majesté serait curieuse d'avoir quelques renseignements sur la personne à laquelle cette lettre a été écrite et, s'il était possible, sur la personne de qui elle vient. Il paraît que c'est d'une femme et tout me porte à croire que c'est de Paris.

M. de Tschernischew, que nous avons détaché porteur d'une lettre de Sa Majesté pour l'empereur Napoléon, s'est acquitté de sa commission et m'écrit que l'empereur Napoléon et ses ministres le comblent de prévenances et de bontés; qu'il n'a jamais été mieux reçu qu'il ne l'est aujourd'hui.

Agréez, Monsieur le Duc, les assurances du bien sincère attachement que je vous ai voué, et que vous savez si bien inspirer, et permettez que j'y ajoute la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de Roumianzow.

65) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 11 avril 1810.

Monsieur le Duc.

Le Marquis de Traversey, si je ne me trompe, m'a fait parvenir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 25 du mois passé. Je vous en fais mes remerciements et vous prie d'être persuadé que c'est m'obliger beaucoup que de me donner souvent de vos nouvelles.

Je ne sais pas si le rescrit de l'Empereur, qui était accompagné des marques en brillants de l'ordre de Saint-Alexandre, que j'ai eu l'honneur de vous transmettre, en date du 19 février, vous est parvenu, et je vous serai fort obligé de m'en accuser la réception.

Je ne suis pas étonné, Monsieur le Duc, de tous les bruits que l'on cherche à répandre sur la malveillance, ou prétendue mauvaise disposition de la cour de Vienne à notre égard; cela convient à ceux qui ne veulent pas le bien de nos affaires. Cependant, nous n'avons qu'à nous louer de la conduite de ce cabinet et j'éprouve, Monsieur le Duc, beaucoup de satisfaction à vous annoncer que, pas plus tard que ce matin, j'ai reçu les ratifications de l'empereur François à l'acte de la cession qu'il nous avait faite du cercle de Tarnopol et de quelques petites parties de trois autres cercles, afin de satisfaire à l'article de la paix de Vienne qui concernait nos intérêts.

Quelle preuve plus complète pourrions-nous recevoir que la cour de Vienne ne médite rien de fâcheux contre nous, car s'il était vrai qu'elle se préparât à nous empêcher d'acquérir la Moldavie et la Valachie, elle eût profité de la mort du prince de Galitzin qui avait retardé la convention par laquelle elle devait nous céder 400 mille sujets et, soit sous un prétexte, soit sous un autre, eût retardé la marche de cette négociation. Eh bien, elle vient de faire tout le contraire.

J'attends avec une juste curiosité l'arrivée du fils de M. de Hubseh que celui-ci m'annonce; il sera je suppose à Pétersbourg dans dix ou 12 jours, et me donnera des renseignements sur l'état de Constantinople, et les dispositions du ministère pour la paix.

J'attends également un courrier de Paris et un autre que l'empereur Napoléon va envoyer à Sa Majesté et sur lequel il l'a prévenu; l'amitié des deux Empereurs loin de s'être affaiblie est dans sa première force.

Agréez, Monsieur le Duc, les assurances de la considération très-

distinguée et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte de Roumianzow.

P. S. C'est le porte-enseigne, M. Samkow, que vous m'aviez dépêché, Monsieur le Duc, comme courrier, que j'ai chargé du paquet où était le rescrit de l'Empereur et les marques de l'ordre en brillants que j'ai cités dans cette lettre-ci. Il m'importe de savoir s'ils vous sont parvenus et quand.

Veuillez de nouveau agréer ici l'expression de tout mon attachement.

66) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 24 avril 1810.

Monsieur le Duc.

Nous avons reçu des lettres de Constantinople qui constatent: 1° la disette à un point qui y fait craindre un soulèvement, 2° que la nouvelle, apportée par des navires qui retournaient d'Odessa (avec autre chose que des blés) sur la défense d'en exporter, avait jeté cette capitale dans la consternation à laquelle quelques jours après, l'espérance avait de rechef succédé, puisque comme le mande M. de Hubsch, il venait d'entrer à Constantinople deux navires, l'un sous pavillon autrichien, sorti de l'un de nos ports de la mer Noire, et apportant par fraude des blés; que les esprits étaient remontés, persuadés que le commerce de contrebande se ferait et sauverait Constantinople.

Il faut bien que le besoin des grains y soit très-grand, puisque M. de Latour-Maubourg vient de charger par courrier l'ambassadeur, d'obtenir ici, qu'il soit au moins permis d'extraire de nos ports de quoi satisfaire aux besoins des Français. M. l'ambassadeur m'en a parlé ce matin; mais je me suis refusé à aucune exception, lui représentant combien il était aisé à la Porte de sortir de cet embarras, en signant la paix.

Toutes ces lettres de Constantinople ont décidé, Monsieur le Duc, Sa Majesté à renouveler la prohibition, et je vous en écris, par ce courrier, une lettre officielle; je vous conjure de veiller beaucoup à ce que, sous aucun prétexte, et par aucune voie, il ne puisse parvenir, de nos ports, des grains à Constantinople.

J'écris directement à Messieurs de Klokotschew et Batschmanow des lettres pareilles à celle que j'ai l'honneur de vous écrire d'office. J'y ajoute pour chacun d'eux une seconde lettre, dont je vous envoie copie.

Permettez, Monsieur le Duc, que je vous fasse ici hommage du manifeste et de l'acte par lequel nous venons de changer nos frontières du côté de l'Autriche. Que je serai heureux, Monsieur le Duc, si dans le courant de cet été, j'avais à vous transmettre le traité de paix, fait et ratifié avec les Turcs.

Je vous suis très-reconnaissant de vos deux aimables lettres, des 18 et 25 mars. Sa Majesté a très-bien accueilli celle qui était pour Elle. Ecrivez-moi, Monsieur le Duc, le plus souvent que vous pourrez, ce sera me faire un plaisir indicible; je vous considère et vous honore comme un des meilleurs serviteurs de l'état, et, permettez que je le dise, je vous chéris comme un ami.

Je vous expédie ce courrier en toute hâte, et il paraît, je ne veux cependant pas achever sans vous le dire, qu'en Croatie les Français et les Turcs en sont déjà aux mains, et que les derniers, jusqu'à présent, ont eu le dessus.

Agrééz, je vous prie, les assurances de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte de Roumianzow.

67) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 7 mai 1810.

Monsieur le Duc.

Le premier courrier qui part pour vos rives, et dont on m'annonce le départ, va vous porter cette lettre, Monsieur le Duc, par laquelle je vous remercie bien de celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 10 avril. Un esprit juste comme le vôtre vous fait sûrement apercevoir que vous me devez confiance et correspondance; la première parce que je la justifie par toute celle que je place moi-même, Monsieur le Duc, en vous, et qui me fait vous parler avec un grand abandon, sur toutes sortes de sujets, la seconde par le plaisir extrême que vous voyez que je trouve à recevoir de vos lettres.

A qui peignez-vous le mérite et les services du comte Roger de Damas?

Je suis depuis longtemps un de ceux qui lui rendent très-bonne justice; je suis charmé de pouvoir lui être de quelque utilité, quelque légère que soit cette circonstance, et puisqu'il ne s'en est pas présenté une meilleure. Voici, Monsieur le Duc, le passeport que vous réclamez pour lui; à côté de cette lettre, je vous en adresse une d'office, dont l'annexe vous prouvera que j'ai mis, Monsieur le Duc, beaucoup d'empressement à vous satisfaire, sur le sujet du capitaine Ragusain Vécarisch; quant au sieur Losovich, nous sommes réduits depuis l'arrestation ou plutôt l'emprisonnement de Cassini, dont on ne veut nous rendre aucun compte, sous ce prétexte qu'il est sujet italien, nous sommes, dis-je, résolus de n'employer dans aucun des états soumis à l'empereur Napoléon, personne de ceux qu'il peut considérer comme ses sujets. Voilà, Monsieur le Duc, ce qui m'empêche de vous être agréable en la circonstance de M. Losovich, que j'aurais trouvé plaisir à obliger; mais ne lui en expliquez pas le motif.

Il vous arrivera un M. Salis, si je ne me trompe, que quelques familles suisses vous décochent pour savoir si elles trouveraient avantage à venir, réunies en masse, former un établissement chez vous; de grâce, traitez-le bien. Ce que notre ministre à Dresde m'en a mandé, me fait désirer le succès de ce projet.

Quoique vous n'ayez envoyé que peu de farine à Constantinople, étant aux instances de M. de Latour-Maubourg, cependant je ne veux pas vous cacher que cela a fait de la peine à Sa Majesté; Elle attend des résultats trop importants, pour le bien de son empire, de la défense d'exporter des grains à Constantinople, pour ne pas vouloir que très-absolument cet édit s'exécute en toute sa rigueur. D'ailleurs vous savez déjà, Monsieur le Duc, par une de mes lettres, que j'avais refusé ici, les instances faites par M. le Duc de Vicence, au nom de M. de Latour-Maubourg.

Pour conter cette matière à fond, je dois ajouter que le fils de M. de Hubsch, arrivé ici comme courrier, depuis deux jours, ayant parlé de l'extrême disette, où était Constantinople, et de la joie qui s'y était répandue, la veille de son départ, parce que l'on y avait vu entrer un bâtiment arrivant de l'un de nos ports de la mer Noire, (il pense que c'est d'Odessa, sans pouvoir l'affirmer) portant dix-huit mille kilos de blé, Sa Majesté, dès qu'Elle en a été instruite, m'a recommandé de vous en informer et de vous inviter à vouloir prendre sur ce fait les renseignements les plus positifs. Duquel de nos ports ce bâtiment est-il sorti? Quel en a été le chargeur? Quelle douane l'a souffert ou y a connivé, au mépris de ses ordres? Et vous me ferez plaisir, Monsieur le Duc, de me mettre dans le cas de pouvoir rendre ce compte à Sa Majesté.

Nous avons eu de bien bonnes nouvelles du général de Tormasow, toute l'Imérétie est soumise de nouveau. Le roi Salomon qui avait arboré l'étendard de la révolte est entre nos mains, et pour prix de sa félonie et de sa haine, au lieu d'être notre captif, se trouve traité avec bonté à Tiflis, où on l'a amené. J'ai lieu de croire que nous le verrons bientôt ici. Le prince Constantin, son héritier, est venu à Tiflis se repentir et demander l'oubli de sa conduite, avant la catastrophe du roi Salomon.

Il n'est pas impossible, que ces jours-ci, j'apprenne que la grande ambassade perse s'est mise en route; le Persan qui devait vous arriver n'ayant obtenu aucun moyen de la Porte, de s'acquitter de sa commission, est retourné chez lui, à ce que me mande Monsieur de Hubsch.

Si je vous confie, Monsieur le Duc, qu'en achevant cette lettre, je vais me mettre à écrire, parce qu'il part un courrier pour le prince Kourakin, vous me saurez, je suis sûr, quelque gré, et vous m'accorderez quelque indulgence pour l'incorrection de cette lettre.

Agrérez, je vous prie, les assurances de l'amitié que je vous ai vouée pour toujours, et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte de Roumianzow.

MÉMOIRE SUR L'ADMINISTRATION D'ODESSA.

68) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Saint-Pétersbourg, le 10 mai 1810.

Sire.

Je m'empresse d'exécuter les ordres que Votre Majesté Impériale m'a donnés hier, et de répondre à l'extrême bonté qu'elle m'a témoignée, en mettant sous ses yeux un résumé des différentes représentations que j'ai adressées aux ministres, pendant le séjour que je viens de faire ici. J'espère que vous ne trouverez pas mauvais, Sire, que je le fasse précéder d'un tableau très-court du pays que vous m'avez confié, et dont la prospérité fait toute ma sollicitude.

Il n'y a pas encore 30 ans, que les pays formant la Nouvelle Russie étaient inhabités, au moins par des Russes, la Crimée seule avait une population assez nombreuse, les contrées voisines étaient, ou désertes, ou

habitées par quelques hordes de Tartares, et par les zaporogues, chez lesquels la civilisation n'avait fait aucun progrès, mais qui même s'efforçaient de la détruire chez leurs voisins, par leurs incursions, et leurs brigandages. La réunion successive de toutes ces provinces jusqu'au Dniester amena un nouvel ordre de choses; non-seulement les gouvernements de la Petite Russie et de Kharkow furent délivrés de la crainte des invasions et des courses des Tartares, mais elles aperçurent, dans un avenir prochain, tous les avantages qu'elles devaient attendre des débouchés par les ports de la mer Noire; leur nombreuse population, trop resserrée alors, s'écoula vers les fertiles plaines de la Nouvelle Russie, et la population russe de celle-ci commença à s'établir sur des bases solides. Cette espèce de révolution dans des pays, livrés depuis tant de siècles à la barbarie, produisit un changement très-important dans la manière de faire la guerre aux Turcs.

On se rappelle qu'autrefois, il était extrêmement difficile de faire traverser aux armées russes les déserts qui les séparaient des provinces ottomanes qu'elles voulaient attaquer, combien de fois même après des succès brillants, furent-elles obligées de se retirer jusqu'en Petite Russie pour y prendre des quartiers d'hiver; nulle ressource dans ces déserts, nul abri pour les soldats, 700 werstes de steppes les séparaient de leurs ennemis. Mais lorsque leur courage et leur persévérance eurent réuni ces steppes à l'empire, lorsqu'il s'y établit des villages et des villes, on n'éprouva plus, pour porter la guerre au Danube, aucun de ces obstacles décourageants qui tant de fois avaient arrêté les armées; elles trouvèrent dans la Nouvelle Russie des ressources de tout genre; enfin, dans ces derniers temps, non-seulement la Nouvelle Russie a fourni une grande partie des vivres pour les troupes de Corfou, et pour les armées de Moldavie, mais les moyens de transport ont été fournis par ses ports. C'est à Kherson, à Taganrog, à Odessa, qu'on a trouvé les barques et les bâtiments suffisants pour porter à l'armée, par le Danube, tout ce qui lui était nécessaire. Ce changement total dans la face d'un pays, opéré depuis 30 ans, est un des plus singuliers spectacles que nous offre l'époque extraordinaire où nous vivons; excepté 200,000 Tartares des deux sexes qui habitaient autrefois la Crimée, et à peu près 100,000 âmes qui se trouvaient anciennement dans les cercles de Bachmut et de Rostow, le reste des habitants est venu s'établir depuis fort peu de temps, et cependant la population de la Nouvelle Russie monte déjà à un million et demi, car les naissances ont passé 50,000 l'année 1810. Les revenus de la couronne sont très-considérables, les douanes seules et les sels de Crimée produisent plus de

deux millions par an. La ferme de l'eau-de-vie monte à et cependant plusieurs villes et communautés jouissent du privilège de la vente de l'eau-de-vie, ainsi que les propriétaires nobles, sur leurs terres. J'ai appris qu'il avait été question de priver les uns et les autres de ces privilèges, et je crois de mon devoir de prémunir Votre Majesté contre des idées fiscales aussi nuisibles au véritable bien de son empire, qu'à celui des communautés qu'on veut dépouiller. Quelque progrès qu'ait fait la Nouvelle Russie, il s'en faut bien qu'elle soit arrivée au point de prospérité dont elle est susceptible. L'établissement de nouveaux villages, le transport de paysans n'a pas lieu sans des frais considérables, les revenus qu'on tire de terres peuplées ainsi ne seront pas de bien longtemps proportionnés aux capitaux qu'on y a employés. Le revenu seul de l'eau-de-vie dédommage en quelque sorte des frais énormes de ces nouveaux établissements. Il serait donc de la plus souveraine injustice de priver les propriétaires d'un revenu qu'ils doivent à leur industrie, puisque, s'ils n'avaient pas peuplé cette terre déserte, il n'y aurait pas eu de buveurs; ce serait dégoûter à jamais tous les établissements semblables qu'on pourrait faire, et cependant il reste encore bien de la place vide.

Je supplie Votre Majesté de ne jamais donner les mains à une spoliation qui serait aussi impolitique qu'injuste, ou au moins de ne pas prendre un parti sans m'ordonner de présenter mes raisons. Je me souviens encore avec attendrissement de l'appui que vous m'avez donné, il y a trois ans, contre les usurpations du fermier. Vous avez recueilli alors un tribut de reconnaissance de la part de la noblesse du pays. Ce que je viens de dire des terres des gentilshommes s'applique aux villes et aux paysans de la couronne; ceux-ci venant à leurs frais et établissant de nouveaux villages, sans aucuns secours de la couronne, méritent bien quelques égards, et on leur avait donné la vente de l'eau-de-vie qui leur procurait un petit revenu avec lequel ils vauaient aux dépenses inséparables d'une nouvelle colonie.

Lorsque l'année 1807, on réunit tous les villages de la couronne à la ferme générale, il fut stipulé que le revenu qu'ils percevaient précédemment serait mis en masse et placé au prikaze *общественнаго призрѣнія* pour être employé, soit en choses utiles, soit en secours dans les cas extraordinaires, comme mauvaises récoltes, incendies, etc... Cet arrangement était parfait, et il ne lui a manqué que d'être mis à exécution. Les 80,000 roubles appartenant aux paysans ont été versés dans le trésor, et les malheureux sont privés de cette ressource qui était importante pour eux. Il serait de la justice et de la bienfaisance de Votre Majesté

de faire rendre à ces pauvres gens ce qui leur appartient; c'est le sujet d'une des représentations que j'ai adressée à M. Gouriew. Quant aux villes qui jouissent de la vente de l'eau-de-vie, encore pour un temps limité, il n'est pas, pour le moment, question de les en priver, aussi je me borue à prier Votre Majesté qu'il ne soit fait aucun changement à l'état où elles se trouvent.

Il est d'autant plus important de ne pas priver la Nouvelle Russie des avantages dont elle jouit, qu'on ne peut pas se dissimuler que depuis quelques années sa prospérité a reçu de rudes atteintes, les passages continuels de troupes, de dépôts de prisonniers Turcs, les livraisons et d'hommes et de chariots, enfin, plus que tout le reste, la privation du commerce, qui, on peut le dire hardiment, avait le plus contribué à vivifier ces contrées, toutes ces causes ont non-seulement retardé, mais même fait faire des pas rétrogrades à la civilisation de ce pays. J'ose espérer que depuis hier soir l'un de ces obstacles sera levé. Votre Majesté a été touchée des raisons que je lui ai présentées. Je n'aurais pas insisté comme je l'ai fait, si je n'étais pas profondément pénétré de l'urgence et de la nécessité indispensable de rouvrir les sources de la richesse nationale. La liberté que je sollicite aura la plus grande influence sur la prospérité de 15 gouvernements.

Daignez, Sire, prononcer et rendre à la vie des provinces, où votre nom sera béni, depuis la cabane du pauvre jusque dans la maison des plus riches habitants.

69) Note des représentations adressées par le lieutenant-général duc de Richelieu aux différents ministères.

AU MINISTRE DES FINANCES ET DU COMMERCE.

1° SUR LA PROHIBITION DU TRANSIT.

A mon arrivée ici, j'appris avec le plus vif chagrin les mesures prescrites par l'ukase du 27 mars sur le transit; il défend de faire passer en transit les marchandises dont l'entrée est prohibée en Russie par le tarif. Les circonstances extraordinaires, où se trouve le commerce maritime en Europe, avaient forcé de prendre la voie de la Russie pour faire passer en Turquie les marchandises d'Europe, et réciproquement en Europe celles du Levant; ce transit laissait dans l'empire des sommes qui auraient

monté cette année à plus d'un million, payé en totalité par l'étranger. La crainte de la contrebande a fait proscrire ce commerce, qui prive les sujets russes des avantages qu'il leur procurait, et ruine ceux qui s'en étaient occupés, puisque les marchandises commandées et même arrivées aux douanes doivent être repassées. Il en résultera des banqueroutes énormes à Odessa. J'ai demandé des modifications, si l'on ne pouvait pas révoquer l'ukase; l'affaire est au Conseil. Je désirerais bien qu'elle pût être décidée promptement.

2^o SUR QUELQUES CHANGEMENTS A APPORTER AU TARIF.

Le tarif ne fixe dans la mer Noire que deux villes, où l'on puisse apporter par mer des marchandises, Caffa et Odessa. La ville de Kozlow, qui sans jouir des avantages qui ont été accordés aux deux villes, citées plus haut, s'était élevée à un assez grand degré de prospérité, se trouve par là condamnée à mort; cependant elle était exclusivement en possession de fournir le sel aux Asiatiques à cause des lacs salés qui l'entourent; elle exportait aussi les nombreux produits des cantons qui l'avoisinent, dont la population augmente chaque jour; si les étrangers ne peuvent rien y apporter, ils n'y viendront plus et nos exportations diminueront d'autant. Je supplie qu'on laisse à Kozlow les choses sur l'ancien pied.

J'ai prié également qu'on permit l'entrée des olives dont nos Grecs se nourrissent exclusivement dans les carêmes; celles de France sont permises, et celles de la Grèce défendues. J'ignore quel en peut être le motif; il en est de même de quelques étoffes destinées uniquement à l'habillement des Tartares; on ne peut établir de fabriques de ces étoffes, cela n'en vaudrait pas la peine, et ces peuples ne sauraient comment se vêtir.

Le même tarif défend l'introduction du bois et du charbon, la Moldavie en fournissait à Odessa, et au pays d'alentour. Cette prohibition nous jette dans le plus grand embarras, puisque nous n'avons pas de quoi suppléer au manque d'articles si nécessaires.

L'introduction du sel est chargée d'un droit de 50 k. par poud. Le printemps dernier, quand nous étions menacés de manquer de sel en Crimée, nous avons engagé les habitants à en préparer aux lacs de Bessarabie, ce qu'ils ont fait dans l'espérance de l'introduire sans payer de droits, mais n'ayant pu le transporter avant la publication du tarif, ils se trouvent ruinés s'ils doivent payer ce droit. J'ai sollicité une exception pour ceux qui ont exploité le sel l'année dernière.

3° SUR LES PRIVILÈGES A ACCORDER, OU PLUTÔT A CONSERVER, AUX VILLES DE KERTCH
ET DE JÉNIKALÉ.

Les Grecs, qui habitent les villes de Kertch et de Jénikalé, ont été attirés de l'archipel sous la promesse de privilèges et de franchises dont ils ont joui jusqu'à présent. Maintenant on exige d'eux des impôts, comme des anciens habitants, pour le droit de naviguer et de faire le commerce par mer. Ils demandent de rester en possession de leurs privilèges, et offrent en revanche d'entretenir à leur frais le passage du Bosphore, de transporter les troupes, l'artillerie, sur leurs barques. Ils m'ont donné souvent des preuves de leur zèle, et c'est à eux que je dois le succès de l'expédition que j'ai faite cet hiver, puisqu'ils m'ont transporté 5 bataillons en huit jours, ce qui aurait été impossible sans eux; d'ailleurs l'entretien d'un passage aux frais de la couronne serait beaucoup plus cher, que le produit des impôts qu'on retirerait d'eux.

4° SUR L'ORGANISATION DES POSTES.

L'étendue de la Nouvelle Russie, le nombre de routes qui la traversent et surtout le voisinage de l'armée nécessitent une très-grande activité dans les postes et un nombre de chevaux très-considérable. Cet impôt, vu la faible population de ces provinces, est énorme et monte jusqu'à un rouble par tête, tandis que dans les provinces voisines, il ne va qu'à 15 et 20 k. Malgré cela tous nos maîtres de poste sont ruinés et au prochain bail cette повинность montera à 2 r. par tête. J'ai proposé que les gouvernements voisins concourussent à l'entretien des postes dans la Nouvelle Russie, et qu'en attendant, vu le prix énorme de l'avoine et la fréquence du passage, le prix des chevaux fût élevé de 2 k. à 4 dans les gouvernements de Kherson et de Tauride.

5° SUR L'ABOLITION DE L'IMPÔT CONNU SONS LE NOM DE ПОДЕННЫЕ ДЕРЬГИ.

Les terres non habitées dans la Nouvelle Russie sont chargées d'un impôt territorial, par un abus qui jusqu'à présent n'avait pas été redressé; lorsque les propriétaires y avaient transporté des paysans, l'impôt sur la terre subsistait, quoique les paysans payassent l'obrock. J'ai réclamé l'abolition de cet impôt pour les terres qui auraient été peuplées suivant la loi.

AU MINISTRE DE LA GUERRE.

1° SUR LE CHANGEMENT DES DÉPÔTS DE RECRUES ET DES ROUTES MILITAIRES.

Les charges qui pèsent sur les gouvernements de la Nouvelle Russie ne sont en nulle proportion avec les gouvernements voisins. Le peu de population eu égard à l'étendue, les porte au quintuple de ce que supportent les gouvernements voisins. Je ne parle que des *новинности* en argent; mais s'il était question du passage des troupes, de leur séjour, du transport des arrivants, des prisonniers turcs, la proportion de nos charges serait encore plus grande. La ville d'Olviopol, qui n'a pas trois cents maisons, a nourri et logé plus de 70,000 hommes, l'année 1810, et elle est absolument ruinée. J'ai proposé de transporter le dépôt de recrues qui s'y trouve dans une petite ville hors des routes militaires et dont la situation ne dérangerait en aucune façon le plan si sagement combiné, dont Votre Majesté a bien voulu me faire part. Il en serait de même du transport des deux nouveaux dépôts de recrues désignés pour le gouvernement d'Ekaterinoslav, dans celui de Woronèje à une très-petite distance et sur une ligne correspondante à l'emplacement des divisions; il y aurait alors 3 dépôts de recrues au lieu de 5, ce qui serait énorme. Dans le gouvernement de Kherson, il s'en trouve 2. Un 3-e est indiqué à Elisabetgrad. Je supplie aussi qu'on voulût bien le transférer à Кременчугъ, les deux cercles d'Elisabetgrad et d'Alexandrie étant surchargés. Quand au changement des routes militaires, dont j'ai joint la carte, je ne crois pas que cela puisse souffrir de difficultés.

2° SUR LA TRANSLATION DES PRISONNIERS TURCS DANS LES GOUVERNEMENTS DE LA PETITE RUSSIE.

Il en est de même des prisonniers turcs qui se trouvent dans les mêmes districts et dans le gouvernement d'Ekaterinoslav, au nombre de plus de 7,000. Ce sont les habitants de tout âge et de tout sexe des villes qui sont tombées en notre pouvoir, de l'autre côté du Danube. J'ignore quel avantage on trouve à enlever ainsi toute la population d'un pays, mais rien n'est plus à charge au pays où ces gens habitent, et les gouvernements de la Petite Russie, qui ne supportent presque aucune charge, sont bien plus en état que les nôtres de loger ces prisonniers.

3° SUR UNE FLAGUE OU PAVILLON D'HONNEUR A ACCORDER AU CHANTIER DE KHERSON.

D'après les services que les navigateurs de Kherson ont rendus, en transportant en hiver les vivres à l'armée de Moldavie, ce qui en a seul assuré l'approvisionnement, il serait juste, je pense, de leur accorder, pour leur chantier un pavillon d'honneur, ce qu'ils désirent ardemment.

AU MINISTRE DE LA POLICE.

1° SUR UNE NOUVELLE RÉPARTITION DU GOUVERNEMENT DE KHERSON.

L'augmentation de la population nécessite fréquemment des changements dans la distribution en уѣздъ des gouvernements de la Nouvelle Russie. J'en ai proposé une nouvelle pour celui de Kherson. J'y ai joint le plan.

2° SUR LA CONSTRUCTION DES PRISONS ET L'AUGMENTATION DES SOMMES PAR LES ARRESTANTS.

Plusieurs villes d'уѣздъ n'ont pas d'остроги; les prisonniers sont renfermés dans des землянки qui font frémir; il est instant de bâtir des prisons saines comme aussi d'augmenter un peu la somme fixée pour l'entretien des prisonniers; quoique j'aie introduit partout, pour leur nourriture, les soupes à la Rumford et avec un grand succès, 3 k. par jour sont loin de suffire à nourrir un homme.

3° SUR LES MAISONS DE НОВОМИРГОРОДЪ.

Il y a à *Новомиргородъ* des maisons appartenant à la couronne. J'ai proposé de les donner au приказъ общественнаго призрѣнія pour y placer une maison de fous.

4° SUR LE PONT DE BERISLOW.

Il y a à Berislow, sur le Dnieper, un pont et un passage qui coûtent au pays près de 20,000 r. par an. Comme ce passage est presque uniquement employé aux chariots qui vont exploiter le sel en Crimée, et que ce sel rapporte à la couronne un revenu très-considérable, j'ai prié que les frais de ce passage fussent au compte de l'état, ce qui se-

rait un grand soulagement pour le gouvernement de Kherson, déjà si surchargé.

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

1° SUR LA MANIÈRE DE RÉGLER LES TERRES ENTRE LE BOUG ET LE DNIESTER.

Votre Majesté se rappellera qu'il avait été ordonné de reprendre, à un terme fixe, les terres situées entre le Boug et le Dniester qui, ayant été données à des particuliers, n'auraient pas été peuplées par eux. Les circonstances qui sont survenues depuis cet указъ m'ont paru mériter une modification à cet arrangement. La guerre, la privation du commerce ont privé les propriétaires des moyens de remplir les engagements qui leur avaient été imposés. J'ai proposé de n'ôter les terres qu'à ceux qui n'auraient fait aucun établissement quelconque et, quant aux autres, de mettre un impôt sur le terrain non occupé, jusqu'à ce qu'il ait été rendu utile, soit par la création de villages, soit par celle d'établissements de moutons à laine fine, ou de haras. Je crois cet arrangement plus utile en même temps qu'il est plus conforme à la bienfaisance connue de Votre Majesté qui répugne à ôter un don qui avait été fait par ses prédécesseurs.

2° SUR LES COMMUNAUX APPELÉS ВОЕННЫЯ ПАРТБИЦА.

Plus de 700,000 déciatines d'excellentes terres, dans le gouvernement de Tauride, ont été condamnées, par un étrange arrêt, à être éternellement incultes et désertes; on les a destinées à être une immense commune et pendant que nous voyons l'Angleterre chercher à se délivrer des entraves, que les communaux mettaient à son agriculture et à son industrie, nous avons prononcé l'arrêt de mort contre une province grande comme la Lombardie; c'est contre cette condamnation que je réclame et je crois avoir répondu à toutes les objections, dans plusieurs mémoires français et russes que j'ai remis, en différents temps, au ministre de l'Intérieur; cette affaire est à présent au Conseil.

3° SUR LE CHANTIER DE KHERSON ET L'ÉCOLE DE NAVIGATION A Y ÉTABLIR.

Le chantier de Kherson est devenu, depuis quelques années, du plus grand intérêt pour l'empire; la construction des navires y a fait les plus

grands progrès, plus de 60 bâtiments y ont été construits en 1810, et cette année, il y en aura encore davantage.

J'ai proposé de le débarrasser de quelques entraves qui lui sont imposées par l'amirauté, de plus, comme nous manquons de capitaines instruits pour commander ces navires, je désire qu'on établisse une petite école de navigation, dont les frais seront fournis par les intérêts d'une somme de 100,000 r. qui ont été avancés par la couronne pour encourager la construction. Cette affaire est encore chez M. de K..... et je désirerais bien qu'elle pût être décidée promptement.

Telles sont, Sire, les principales représentations que j'ai adressées depuis mon séjour ici. Je ne parle pas des grâces que j'ai demandées pour quelques employés civils ou militaires. Votre Majesté a daigné faire droit à plusieurs.

J'ose espérer qu'Elle voudra bien également avoir égard aux autres. Il ne me reste plus qu'à vous exprimer ma profonde sensibilité pour la confiance et la bonté, que vous avez bien voulu me témoigner, et à vous offrir l'hommage de cet inviolable, et, j'ose même dire, tendre attachement, que j'ai voué à Votre personne depuis si longtemps; il est à l'épreuve de tout événement et égale le profond respect avec lequel je suis, etc., etc., etc.

70) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 28 mai 1810.

Monsieur le Duc.

Il se trouve, Monsieur le Duc, qu'à l'instant où je vous écris cette lettre je n'ai pas un moment à ma disposition, mais quel que soit cet embarras, je veux le vaincre et ne veux pas souffrir que mes lettres d'office vous arrivent, sans une lettre qui constate cette amitié, que je vous ai vouée et à laquelle vous avez tant de droits.

L'Empereur nous a quittés hier pour aller voir M-me la Grande-Duchesse, sa sœur. Cette absence durera 8 à 10 jours.

Vous aviez très-bien jugé le sieur Pepin; c'est un homme qui a été en effet employé en Perse, mais qu'aujourd'hui le gouvernement français désavoue, à cause de son conduite.

Ne partagez pas, Monsieur le Duc, cette opinion que l'on veut vous donner sur l'état des vivres à Constantinople, ils y sont toujours à un prix très-haut et qui embarrasse beaucoup le gouvernement.

L'armée de Sa Majesté a passé le Danube; j'attends tous les jours la nouvelle de ses faits et gestes.

Le prince royal de Suède dans la fraîcheur de l'âge, et qu'un roi âgé et infirme avait adopté pour consolider la révolution qu'il avait produite, vient de mourir d'un coup d'apoplexie, étant à cheval, assistant à une revue. Vous jugez bien ce que c'est que cette catastrophe pour la Suède; le roi, de nouveau convoque les états du royaume, pour se donner un nouvel héritier.

Agréez, Monsieur le Duc, les assurances de mon bien sincère attachement et ceux de la considération très-distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur
le comte de Roumianzow.

71) Le comte de Roumianzow au duc de Richelieu.

Pétersbourg, le 19 octobre 1810.

Monsieur le Duc.

J'ai perdu le mérite que j'avais de vous paraître, Monsieur le Duc, un correspondant assez exact; puisque j'ai le tort d'avoir été si longtemps sans vous remercier des diverses lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dont la dernière, si je ne me trompe, est du 14 septembre; mais vous connaissez trop bien le prix que j'attache à recevoir les signes de votre amitié, dont je suis en vérité bien digne, par celle que je vous ai vouée et pour toujours.

Ce sentiment m'autorise à vous parler à cœur ouvert sur la peine que vous paraissez éprouver de quelques promotions qui se sont faites. Croyez-en, je vous prie, mon attachement pour vous, ne faites aucune démarche qui témoigne ce que vous éprouvez.

Sous le règne de l'Impératrice Catherine, je me rappelle, moi qui suis si parfaitement ignorant de ce qui concerne la carrière militaire, je me rappelle, dis-je, qu'alors déjà, après le rang de lieutenant-général, le droit d'ancienneté cessait son effet. Ce n'est pas votre ancienneté, c'est votre mérite, c'est la justice que lui rend Sa Majesté, c'est le fruit qu'il recueille des importants services que vous lui rendez, qui vous conduira à l'élévation de rang qui suit le vôtre.

Vous êtes un homme trop marquant, Monsieur le Duc, parmi les serviteurs de l'état, pour être oublié et ne pas arriver à toutes les distinctions.

Je vous remercie de ce que vous me faites l'honneur de me dire d'obligeant, concernant feu le ministre du commerce. Je suis persuadé qu'un jour on sentira la nécessité de le rétablir. Je n'avais plus le temps de le bien faire et les circonstances de l'Europe empêcheront qu'il ne soit de s'en bien acquitter. Il serait temps que la vie de l'Europe coulât plus tranquillement et que ce fût comme la vie bourgeoise.

Notre guerre contre les Turcs se fait bien, mais je l'aimerais mieux plus fertile en résultats; il est vrai que la paix est comme le dernier pas, dont parle Montaigne, et qu'il définit si bien: *«ce n'est pas lui qui fait la lassitude, mais il la déclare»*.

L'on croit à Constantinople que la flotte turque se meurt de peur de rencontrer la nôtre, le sultan exige cependant qu'elle appareille de nouveau.

J'allais faire ma lettre plus longue, lorsqu'on est venu m'en empêcher, mais quand elle serait comme un cahier, elle ne vaudrait pas une de nos conversations, Monsieur le Duc, telles que nous les faisons à la cheminée.

Agrérez, je vous prie, les assurances de mon extrême attachement pour vous, et ceux de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte de Roumianzow.

72) Le duc de Richelieu à madame de Montcalm.

Pétersbourg, le 15 (27) février 1811.

Je retourne sous quelques jours à Odessa, et de là en Moldavie, et puis en Crimée, à mes courses ordinaires; je ferai mon devoir jusqu'à la fin avec le même zèle. Pauvre Odessa, pauvre pays des bords de la mer Noire, où je me flattais d'attacher mon nom d'une manière glorieuse et durable! Je crains bien qu'ils ne retombent dans la barbarie, dont ils ne faisaient que de sortir. Quelle chimère aussi était la mienne, de vouloir édifier dans un siècle de ruines, et de destruction, de vouloir fonder la prospérité d'un pays, quand presque tous les autres sont le théâtre de calamités, qui, je le crains, ne tarderont guère à nous atteindre! Il est plus

qu'évident que la Providence l'ordonne ainsi, et qu'il ne reste plus qu'à se soumettre, gémir, et se taire.

.

.

73) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Le 28 avril 1811.

Permettez-moi d'importuner encore Votre Excellence, pour mes petites affaires. Je conçois facilement qu'en ayant tant de grandes, celles-ci puissent être facilement ou retardées, ou même oubliées; mais le temps me presse, je ne puis plus rester ici que quelques jours, une flotte turque, qu'on nous annonce incessamment dans la mer Noire, m'oblige d'être à mon poste. Il serait bien triste pour moi de n'avoir fini ici que l'affaire qui m'est personnelle, et que toutes les autres restassent en arrière. On pourrait m'accuser, dans le pays, d'un égoïsme, dont vous savez si je suis coupable. J'ose donc vous supplier de vouloir bien accélérer un peu la décision des demandes que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. J'ai recommandé à votre protection, pour un avancement, les deux vice-gouverneurs de Kherson et de Crimée, j'ai demandé un titre de conseiller de commerce pour le golowa de Kherson, l'un des hommes les plus méritants que je connaisse. Que j'aie le bonheur d'emporter avec moi ces grâces, et les autres moins importantes que j'ai pris la liberté de solliciter auprès de vous. Si je ne pouvais faire du bien, ni au pays, ni aux particuliers, ma situation me deviendrait tellement odieuse que je me hâterais de la quitter; je me flatte, que Votre Excellence voudra bien avoir égard à ma prière, et agréer l'hommage de ma plus haute considération.

Richelieu.

J'ose vous supplier aussi d'avoir égard à la demande que je vous ai faite de petites assignations, à défaut de cuivre, qui serait cependant bien nécessaire, au moins pour les soldats.

74) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Odessa, 1811.

Sire.

La confiance, que vous avez bien voulu me marquer la dernière fois que j'ai eu le bonheur de voir Votre Majesté Impériale, m'impose le devoir bien doux de lui rendre compte et du séjour à Odessa, des personnes qui vous intéressent, et du plan de voyage qu'elles projettent en Crimée. Je profite d'une occasion qu'elle veut bien me fournir pour vous assurer, Sire, que vos intentions sont exécutées.

Madame Nariskin trouve chez nous l'accueil que son rang, et surtout son charmant caractère, lui assurent partout. Elle est tellement bonne et aimable pour tout le monde, elle trouve tout si bien, qu'on dirait en vérité qu'elle a passé sa vie dans les steppes. Elle va partir pour la Crimée, où je la conduirai sur la côte méridionale avec les soins et les précautions que le voyage exige. Sa santé paraît se bien trouver des bains de mer, et j'espère qu'elle sera aussi contente de la tournée qu'elle veut faire, que nous nous estimons heureux de la posséder.

Pourquoi n'avons-nous pas eu le bonheur de vous voir en même temps, Sire, dans ces contrées qui vous doivent tant? Peut-être au milieu des soins et des soucis inséparables du poste que vous occupez, eussiez-vous trouvé quelque charme à voir, au bout du désert, une ville qui vous doit son existence. Je suis sûr que votre cœur se serait épanoui en recueillant ce tribut de bénédictions pour les bienfaits que vous avez versés sur ce pays, et pour ceux qu'il attend encore de votre sollicitude paternelle.

C'est un chagrin bien cuisant pour moi que de voir s'évanouir encore l'espoir que j'avais conçu. J'avais osé me flatter aussi qu'en vous rapprochant du théâtre de la guerre, et des frontières de la Turquie, Votre Majesté se serait pénétrée par elle-même de la vérité de tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de cette fatale guerre, et de sa prolongation.

Pardonnez, Sire, si je reviens si souvent sur ce sujet, mais vous connaissez mon cœur, vous ne pouvez pas vous méprendre sur le motif qui me fait parler dans des temps, comme ceux où nous vivons, lorsqu'il s'agit et de l'existence de l'état, et du salut d'un Souverain, auquel on est tendrement attaché; ne pas lui dire sa pensée toute entière serait un crime.

C'en serait un plus grand encore pour moi, Sire, que vous avez comblé de bontés, et qui les reconnaîtrais bien mal, si, placé comme je le suis, je ne vous disais pas tout ce qu'en mon âme et conscience je crois être la vérité. Les rapports continuels que nous avons avec Constantinople me confirment toujours plus dans l'opinion où j'étais, que les Turcs ne consentiront jamais à la paix, aux conditions exigées par nous. C'est un fait dont il n'est plus permis de douter, non plus que de la prolongation indéfinie d'une guerre qui occupe 6 divisions, et coûte à Votre Majesté annuellement, par les maladies seules, un tiers des hommes qui y sont employés. Cet état de choses si funeste à présent, quelles suites affreuses n'aurait-il pas, si vous étiez attaqué du côté de la Vistule; on ne peut y penser sans frémir; et ne croyez pas, Sire, que, si vous faisiez à présent la paix avec les Turcs, en sacrifiant seulement la Valachie jusqu'au Sereth, vous courussiez le danger de les voir recommencer la guerre, au moment où elle éclaterait avec les Français. La Porte, d'après tout ce que nous apprenons, n'est point du tout dupe des belles promesses de Napoléon, elle connaît ses projets sur la Morée et l'Albanie, et de même que ni les menaces, ni les caresses n'ont pu la déterminer à rompre avec l'Angleterre, je suis convaincu que si la paix, que vous ferez avec la Turquie, est tant soit peu raisonnable, aucun événement ne pourra la troubler. Ce serait donc 5 divisions qui deviendraient disponibles, car il n'en faudrait qu'une, outre les troupes actuellement à mes ordres, pour garder cette nouvelle frontière. Que d'hommes, que d'argent épargnés, quelle différence dans votre situation, et vis-à-vis de Napoléon, et vis-à-vis de ceux, qu'en cas d'une guerre avec lui, il vous serait si important d'avoir pour vous, au moins de ne pas avoir contre. Si l'on vous voit fort, et dégagé de tout embarras, la France vous respectera, l'Autriche, et la Prusse reprendront un peu de confiance. Que d'avantages, Sire, et peuvent-ils être contrebalancés par le triste avantage d'acquérir la Valachie dévastée, en se donnant une frontière militaire très-mauvaise, et aigrissant les Turcs à jamais? En gardant la Moldavie et les places, Votre Majesté sauve l'honneur de ses armes, acquiert une belle province, accomplit les plans de l'Impératrice Catherine, plans auxquels elle renonça dans des circonstances, assurément bien moins impérieuses que celles d'aujourd'hui. Au nom de Dieu, Sire, daignez écouter la voix d'un serviteur fidèle qui vous est profondément dévoué, peut-être, hélas, bientôt il ne sera plus temps! Aujourd'hui vous pouvez avoir le Sereth. Qui sait si dans deux ans vous pourrez défendre le Dniester? Tous vos moyens ne seront pas de trop pour repousser l'orage qui vous menace; rassemblez-les,

Sire, et que vos flancs soient libres pendant que vous combattrez sur votre front.

Encore une fois, excusez la chaleur que je mets à défendre mes opinions; si j'étais moins convaincu de leur vérité, ou que je fusse moins attaché à vous, et à la patrie, je serais plus froid sans doute; mais quand on vous connaît, qu'on a été honoré de votre confiance, et de vos bontés, comment ne pas prendre, à tout ce qui vous regarde, le plus tendre et le plus vif intérêt.....

75) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

1811.

Sire.

Je m'empresse de répondre à la lettre que Votre Majesté Impériale a daigné m'écrire; vos ordres, Sire, seront toujours sacrés pour moi, et aucuns devoirs ne peuvent m'être plus doux à remplir que ceux que vous m'imposez. J'espère du fond de mon cœur, que je ne serai pas obligé d'éloigner les personnes qui vous sont chères, des lieux où elles vont se rendre; mais dans tous les cas, soyez assuré que je ne négligerai aucune mesure de prudence pour vous épargner toute espèce d'inquiétude au milieu des soins qui accablent Votre Majesté.

Si, comme je l'espère, la paix se fait avec les Turcs, au moyen de quelques arrangements que je propose au prince Gortchakow, il sera possible de tirer de ma division 12 bataillons qui peuvent être employés avec avantage contre l'Autriche. Dans ce cas, j'ose supplier Votre Majesté Impériale de ne pas m'oublier. Puisque les circonstances impérieuses, sous lesquelles je suis contraint de plier, ne me permettent pas d'être à la place que mon cœur aurait choisie, que je n'aie pas la douleur d'être inactif dans cette lutte du génie du bien contre celui du mal.

Daignez, Sire, agréer les vœux les plus ardents que je fais pour votre bonheur; que Dieu vous protège, dans cette juste cause si intéressante pour tous les êtres pensants! C'est celle de la liberté du monde contre l'usurpation, de l'humanité contre la tyrannie. Puissiez-vous être destiné par la Providence pour arrêter ce torrent de maux. Certes, vous le mériteriez par la pureté de vos intentions et la loyauté de votre caractère.

Je mets aux pieds de Votre Majesté Impériale, l'hommage de mon entier dévouement, et celui du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être pour la vie.

76) L'Empereur Alexandre au général, le duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 18 septembre 1811.

J'ai reçu votre aimable lettre, mon cher général, et je vous en exprime toute ma reconnaissance.

La description qu'on me fait du pays, où Vous Vous trouvez de la manière dont vous l'administrez, et des résultats étonnants que vos soins ont produits, a augmenté encore, s'il est possible, tous les regrets que j'éprouve des obstacles qui se sont opposés à mon voyage.

Les circonstances sont telles que je dois me trouver à mon poste, pour être à même de diriger l'ensemble des mesures, chose qui n'est possible que dans le lieu, où toute l'administration se trouve réunie.

Je vous assure que le temps n'est pas perdu et que le travail de notre organisation militaire se pousse avec une grande persévérance. Nous avons eu une armée de réserve de 80,000 hommes, sans compter les 50,000 que forment les bataillons et escadrons de réserve. Nous allons en avoir une de 130,000 et, avec les 50,000 cités, cela fera 180,000, tandis que les premiers 80,000 vont entrer dans les rangs de l'armée active.

Tout ce que vous me dites sur l'utilité de la paix avec la Porte est bien vivement senti par moi. Si je pouvais la faire aux conditions dont vous me parlez, je l'aurais conclue dès aujourd'hui, mais jusqu'ici les Turcs ne veulent entendre parler d'aucune cession quelconque, et je vous demande un peu s'il y a décence et possibilité, dans le siècle où nous vivons, de nous en retourner derrière le Dniester? Cela n'est pas possible.

Si, indirectement, vous aviez le moyen de faire quelques insinuations tendantes au but de conclure la paix, aux conditions contenues dans votre lettre, cela serait un service essentiel que vous me rendriez. Toutefois, communiquez-moi vos idées à ce sujet.

Il paraît que cet hiver se passera encore tranquillement, mais le printemps prochain pourrait fort bien être l'époque de l'explosion de cette fatale guerre.

Si, entre temps, nous pouvions conclure notre paix avec la Turquie, déceimment, cela serait un grand point de gagné.

En attendant, je m'occupe des moyens à vous faire avoir le secours demandé pour les habitants de la Crimée, et je me fais moi-même l'avocat de cette affaire.

La manière, dont vous me rassurez sur les précautions que vous pre-

nez pour votre course en Crimée, me calme un peu, car j'avoue, que ce voyage à cheval m'inquiète assez. Mais je compte sur votre prudence.

Persuadez-vous qu'estime et amitié les plus vraies vous sont vouées pour toujours. Tout à vous.

Alexandre.

Voici une ancienne lettre que le duc de Serra Capriola a mise à ma disposition, pour que j'en fasse usage, quand je le jugerai à propos. Elle est adressée au comte Ludolph, ministre de Sicile à Constantinople. Ce sont des directions que le duc lui donne, pour hâter la conclusion de la paix avec nous. Tâchez de la faire passer à sa destination. La réponse au duc, adressez-la à moi.

77) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Odessa 1811.

Sire.

J'aurais de la peine à vous exprimer à quel point j'ai été touché en lisant la lettre que Votre Majesté Impériale a daigné m'écrire. La confiance et la bonté que vous voulez bien me témoigner resteront à jamais gravées dans mon cœur.

Quand donc le génie du mal cessera-t-il de lutter dans notre triste Europe, contre celui du bien! Peut-on penser de sang-froid à tout celui que vous auriez fait à la Russie, si la colère de Dieu n'eût pas suscité le perturbateur du monde dont l'influence s'étend. Ce que Votre Majesté Impériale dit sur la probabilité d'une explosion prochaine et sur les mesures de défense que vous préparez, est si plein de justice, qu'il ne reste plus qu'à faire des vœux pour que le succès couronne vos efforts.

Permettez-moi, Sire, d'être aussi l'interprète de la reconnaissance publique pour les bonnes dispositions, où vous vous trouvez, par rapport à la paix de Turquie. Les sacrifices que vous êtes décidé à faire devraient assurément amener la paix, et après tout ce qu'on m'avait écrit de l'armée, je devais croire que les Turcs sentaient de leur côté la nécessité de céder quelque chose. Des nouvelles que j'ai eues à Caffa, de Constantinople, disent également qu'on croit un rapprochement possible, en cédant quelque chose de chaque côté. J'ai profité d'une occasion très-sûre pour envoyer au comte Ludolph la lettre du duc de Serra Capriola, et j'y en ai joint une de ma part où, sans entrer dans aucun détail, je l'engage à me communiquer ce

qu'il pourrait apprendre des dispositions des Turcs pour la paix. Si Votre Majesté le jugeait à propos, il serait possible d'employer le ci-devant capitain-pacha qui réside à Nicolaïew. Je crois qu'il serait très-propre à faire connaître à la Porte les intentions pacifiques de Votre Majesté. Tant que celle-ci a cru que nous insistions sur la cession des deux provinces, il n'est pas extraordinaire que ne voulant pas négocier sur cette base, elle ait annoncé ne vouloir rien céder; mais il me semble que si elle était informée que nous ne voulons conserver qu'une partie de ce que nous avons conquis, on pourrait espérer un arrangement prompt. Votre Majesté voudrait-elle me donner ses ordres, et me faire savoir si elle approuverait que je misse en mouvement le capitain-pacha. C'est un homme d'un grand sens, et qui voit bien l'état de l'Europe tel qu'il est. Je joins ici, d'après vos ordres, ma réponse au duc de Serra Capriola.

A mon retour d'Anapa, j'entrepris, d'après l'assentiment de Votre Majesté, une petite expédition contre le seul peuple circassien qui n'ait pas encore fait la paix avec nous. Le but que je me propose, sans toutefois être sûr de réussir, est de le forcer à la paix, c'est-à-dire à rester en repos, et donner des otages. Alors toute notre ligne étant assurée, nous pourrions ôter au moins 8 bataillons, dont 6 d'excellents chasseurs, qui pourraient être utiles ailleurs. Les cosaques étant suffisants pour s'opposer aux petites voleries, qu'il est inutile d'espérer de voir finir. Il serait désirable de parvenir à faire garder toutes nos frontières pas des cosaques ou milices, afin d'avoir toutes nos troupes disponibles sur la seule frontière importante, celle de la Pologne. Avant de finir cette lettre, dont je dois supplier Votre Majesté d'excuser la longueur, permettez-moi de vous parler d'une petite affaire qui me regarde personnellement. On aura peut-être déjà dit à Votre Majesté le désir que j'avais d'aller faire cet hiver une course à Vienne. Il y a 5 ans que j'y ai placé 4 mille ducats, malheureusement en florins, ce qui me ferait perdre les $\frac{4}{5}$ de cette somme, si je n'avais pas affaire à quelqu'un de délicat. Je voudrais retirer cet argent, et m'arranger de manière à perdre le moins possible. Quelque important que soit d'après cela ce voyage, dans ma situation, je le soumetts entièrement à Votre Majesté, la suppliant de disposer de moi sans aucun ménagement.

Si vous croyez que mon absence puisse être de quelque inconvénient, je renoncerai sans aucun regret à ce voyage; ce serait un bien petit sacrifice auprès de ceux que je serai toujours disposé à faire à Votre Majesté.

Je n'ai pas besoin de vous renouveler, Sire, l'hommage de mon pro-

fond dévouement; les bontés dont vous ne cessez de me combler, vous donnent chaque jour de nouveaux droits à ma reconnaissance; mais rien ne peut accroître le sentiment du tendre attachement que je vous ai voué depuis que j'ai eu le bonheur de vous connaître. Daignez l'agréer, Sire, ainsi que le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Majesté Impériale.....

78) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Novembre 1811.

Malgré la crainte que j'ai d'importuner Votre Majesté Impériale par mes fréquentes lettres, j'espère qu'Elle voudra bien me pardonner de lui dire deux mots du départ de Madame N. après un voyage de près de deux mois dans ces contrées.

Notre course à Anapa s'est très-bien passée; nous avons vu force Circassiens qui, depuis la paix faite avec les nations des environs, viennent y faire le commerce; ils ont été un peu étonnés de voir d'aussi belles dames se promener paisiblement au milieu d'eux.

Je voudrais bien que l'expédition que je vais faire, de l'autre côté du Kouban, amenât un état de choses tel que celui-là, dans la partie de la frontière qui n'est pas encore tranquille. Si, d'après la lettre, que j'ai eu l'honneur d'adresser dernièrement à Votre Majesté, Elle avait quelques ordres particuliers à me donner, peut-être trouverait-Elle à propos de les envoyer d'abord à Madame de N. qui, de l'endroit où elle recevrait l'estafette, me l'expédierait plus loin.

D'après les événements, je ne crois pas que le moment soit favorable pour négocier avec les Turcs. Le passage du Danube, et le séjour que le grand vizir fait de ce côté font que leurs prétentions doivent être considérablement enflées; mais si nos armes, ou les pluies de l'automne, les forçaient à repasser le Danube, ce serait l'instant de saisir pour négocier, et tâcher de finir cette guerre. Aux embarras qu'elle cause à présent on peut juger des suites funestes qu'elle aurait, si nous étions dans le cas d'en soutenir en même temps une autre sur la Vistule.

Je me flatte que Votre Majesté, pénétrée comme Elle est de la nécessité d'en finir avec les Turcs cet hiver, trouvera le moyen d'y parvenir; vous n'aurez jamais fait, Sire, rien de plus important pour le bien de vos peuples.

Daignez, Sire, me conserver quelque bonté, et permettre que je mette à vos pieds l'hommage de l'inaltérable dévouement et du profond respect...

79) Le duc de Richelieu à madame de Montcalm.

Ekatherinodar, sur le Kouban, le 24 octobre (5 novembre) 1811.

Il y a près de deux mois que j'ai quitté Odessa, et j'ai voyagé tout ce temps avec une société charmante, composée de Madame Nariskin, la plus jolie femme de Pétersbourg, et trois autres aimables jeunes personnes qui l'accompagnaient. Nous nous sommes séparés mercredi à Taman, et maintenant je vais faire un voyage d'un autre genre, en plus nombreuse, mais moins agréable compagnie. D'ici à 3 ou 4 jours, je passe le Kouban, avec un corps de 8 mille hommes, pour tâcher de réduire le seul peuple circassien qui n'ait pas voulu se soumettre, après l'expédition que j'ai faite cet hiver, et la prise de la dernière forteresse que les Turcs eussent dans ces contrées. Comme nous ne leur demandons rien, que de rester tranquilles, il semblerait que la paix ne serait pas difficile à faire entre nous, et cependant, plutôt que de renoncer à leurs brigandages, ils aiment mieux s'exposer à être ravagés deux fois par an. J'espère que cette fois pourtant je les y déciderai, car je compte y mettre autant d'obstination qu'eux. Cette guerre peu dangereuse ne laisse pas d'être fatigante, parce qu'il faut toujours bivouaquer, et qu'on est privé de toutes les commodités quelconques.

Quand cette expédition sera terminée, je vous écrirai pour vous en apprendre le succès. Je ne pense pas pouvoir retourner à Odessa avant six semaines; au total, je n'y aurai pas tout à fait été deux mois cette année, et j'aurai fait plus de 2,500 lieues de chemin.

Je mène la vie la plus vagabonde qu'on puisse imaginer, mais comme c'est le seul moyen de faire quelque bien, dans l'immense et nouveau pays qui m'est confié, je prends mon parti là-dessus. Vous avez bien raison, ma chère amie, la seule consolation dans la position, où je me trouve, est de pouvoir faire quelque bien, c'est aussi la seule à laquelle je prenne

80) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

1811.

Sire.

Votre Majesté Impériale a pris la part la plus vive au sort des Tartares de la vallée de Baidar, privés des propriétés dont ils avaient soin depuis longtemps, en faveur de M. l'amiral Mordvinow. Touché jusqu'au fond du cœur en voyant l'intérêt vraiment paternel, que Votre Majesté prend à des sujets qui vivent à un si grand éloignement de votre personne, je joins ici une petite note, où Votre Majesté verra quelle tournure il est possible de donner à cette affaire pour alléger le sort de ces pauvres gens. Il est impossible de songer à renverser un arrêt unanime, rendu par le Sénat et le Conseil d'Etat; peut-être même les Tartares réclament-ils plus qu'il ne leur est légitimement dû, mais un mot de vous, Sire, en leur faisant rendre les jardins qu'ils possédaient dans différentes parties de la vallée, adoucira singulièrement la rigueur du sort qui les menaçait. En voyant Votre Majesté s'occuper d'une manière si touchante du bien-être de ses sujets, je n'hésite plus à implorer sa clémence, et sa bonté pour une autre classe bien intéressante qui vient d'être privée d'un bienfait dont elle jouissait, en vertu d'un ordre de Votre Majesté, qui me fut communiqué par le comte Kotchoubey; il s'agit des *непоселенцы* qui chaque année viennent s'établir dans nos steppes, et procurent un grand bien non-seulement à ces provinces-ci, dont ils accroissent la population, mais même à celles dont ils sortent où la terre manque à leur industrie. Ces colons attirèrent mon attention dès le principe, et d'après une représentation que j'adressai au comte Kotchoubey, alors ministre, il me communiqua vos ordres pour les faire jouir d'une exemption d'impôts pour..... ans. Cette franchise leur était bien utile et même nécessaire, car le déplacement, les frais d'un nouvel établissement, la construction de leurs maisons, etc., etc., épuisent et au delà tous leurs moyens. Voilà que tout d'un coup, un ordre du ministre des finances ordonne de lever sur eux l'impôt comme sur les anciens habitants. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté, combien une pareille décision est cruelle, j'ose dire même injuste; ne leur pas accorder cette exemption eût été rigoureux; les en priver quand ils en ont joui, quand sur cette espérance, ils sont venus s'établir ici, est une chose que je ne puis concevoir. Ce

ne peut être assurément une mesure de finance, car l'impôt que peuvent payer quelques milliers de paysans pendant..... ans est vraiment aux finances de l'empire, ce qu'est une goutte d'eau dans l'océan. J'en ai écrit à M. Gouriew, et j'ose l'avouer à Votre Majesté, avec beaucoup de vivacité. J'en appelle à votre cœur, Sire, et j'ose attendre de sa bonté, qui m'est si connue, que vous daignerez suspendre cette décision, et continuer le bienfait que vous nous avez accordé. C'est une grâce que je sollicite comme une récompense personnelle, et pour laquelle ma reconnaissance sera sans bornes.

J'ai terminé l'expédition en Circassie, mais sans obtenir le résultat que je m'étais proposé, qui était d'amener ces peuples à la paix. Nous avons bivouaqué 19 jours dans leurs montagnes, nous nous sommes beaucoup battus, et leur avons fait un dommage énorme, en brûlant leurs villages, leurs moissons, et leurs fourrages. Rien n'a pu amener ces enragés à la paix. Enfin après avoir construit une redoute à l'entrée de deux de leurs principales vallées, et y avoir laissé 600 hommes et 6 canons, j'ai fait repasser le Kouban aux troupes, voyant l'inutilité d'un plus long séjour parmi eux. Je ne puis rendre assez de justice aux troupes, surtout au général Rudzewich, et aux 4 bataillons de chasseurs qui étaient avec moi. J'ose vous assurer, Sire, que vous n'en avez pas de meilleurs dans votre armée. Il est constant à présent que cette frontière ne sera tranquille qu'à la paix avec les Turcs, qui soufflent le feu parmi ces gens, leur ont donné de l'artillerie, des armes, de l'argent, et qui les empêchent de s'arranger avec nous.

J'avais cru pouvoir mettre à vos pieds mes félicitations sur cette paix avec les Turcs, et j'espérais en trouver la nouvelle en Crimée; n'apprenant rien de décisif, et voyant les négociations traîner si longtemps, j'ai conçu de nouvelles craintes, d'autant plus que ce n'est plus un mystère ici que le chargé d'affaires de France à Constantinople s'agite, en tous sens, pour empêcher la conclusion de la paix.

On m'a envoyé d'Odessa une lettre du comte Ludolph pour le duc de Serra Capriola. Ce n'est pas encore une réponse à celle que Votre Majesté m'a envoyée, néanmoins, je la joins ici. Quoique ancienne, elle donnera peut-être quelques lumières sur les dispositions des Turcs.

Les conditions, auxquelles on m'avait mandé que la paix se négociait, et qui sont conformes à ce que Votre Majesté m'avait mandé, m'ont donné une nouvelle preuve du désir sincère que vous avez de l'obtenir, et de l'importance que vous y attachez. Puisse le bon génie des Turcs et le nôtre leur inspirer la force de résister aux suggestions étrangères, et

leur faire conclure promptement un arrangement aussi utile à eux qu'à nous.

81) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Odessa, le 2 mars 1812.

Je n'avais pas attendu les ordres de Votre Excellence pour accueillir M. Saalfeld avec les prévenances, j'ose même dire, l'amitié que son extérieur inspire, je lui en ai même donné des preuves assez fortes; maintenant c'est contre lui que je dois me justifier. Ce mot me paraît un peu étrange, mais la conduite de ce monsieur ici, l'est encore davantage, et je suis très-décidé à lui faire quitter la place, si les choses doivent rester dans l'ordre actuel. Sans vous importuner par une longue lettre, je me borne à vous supplier de vouloir bien vous faire lire le papier que je vous adresse aujourd'hui; il est un peu long, et j'en suis très-fâché, je vous assure, mais puisque moi, et tant d'autres, sommes calomniés, de la manière la plus indécente, nous avons le droit d'exiger, que vous ayez la bonté de lire notre justification. Aussi bien faut-il faire une fin à tout cela; entourés comme nous le sommes, et moi tout comme les autres, des espions de M. Saalfeld, gens pris parmi les hommes les plus tarés de la ville, ce serait toujours à recommencer; or j'avoue à Votre Excellence, et je pense que vous n'aurez pas de peine à le croire, qu'une seconde explication de cette nature ne convient ni à mon nom, ni à mes principes, ni à mes sentiments.

Je compte au reste, dans cette occasion, comme dans toutes les autres, sur la bienveillance que vous m'avez toujours marquée et je vous prie de croire à l'attachement inviolable, et à la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très-humble, et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

82) Aperçu du commerce d'Odessa pendant l'année 1811.

Odessa, le 3 mars 1812.

Le commerce d'Odessa, contrarié depuis plusieurs années par l'ensemble général des circonstances, et en particulier par la guerre avec la Turquie

depuis cinq ans, a acquis sous tous les rapports une très-grande extension qui démontre combien d'obstacles la situation heureuse de cette ville, et la protection du gouvernement, peuvent surmonter, et combien de nouveaux avantages ils peuvent procurer à tout l'empire, dans la suite.

Un aperçu rapide de son commerce, pendant l'année 1811, en fournira des preuves évidentes. Au commencement de cette année, la rigueur de la saison, les mesures sévères qu'avait prises le gouvernement turc, pour empêcher l'entrée des bâtimens dans la mer Noire, et, de notre côté, la prohibition d'exporter le blé, suspendaient toutes les opérations du commerce d'Odessa. Le nouveau tarif de nos douanes, hérissé de prohibitions et d'augmentations de droits sur tous les articles d'importation, rempli de dispositions réglementaires et trop compliquées, en égard à la nature de nos relations, porta le découragement chez les négociants qui, ne voyant plus de moyens d'échanges, ni de revirements pour leurs opérations, devaient chercher une nouvelle route à leurs combinaisons.

Ce malheureux état fut encore aggravé par l'ukase du mois de mars qui, inopinément, prohibe le transit par Odessa des marchandises étrangères, prohibées pour la consommation de l'empire, et en conséquence duquel, une grande quantité de marchandises, qui avaient été expédiées de toutes les parties de l'Europe à Brodi, ou qui s'y trouvaient déjà pour aller en Turquie, par Odessa, et vice-versa, furent obligées de rétrograder pour prendre de nouvelles routes, à grands frais. Il faut l'avouer, cette loi, qui n'est peut-être pas assez raisonnée dans ses principes, qui ne donnera jamais que très-incomplètement le résultat qu'elle semble se proposer, fut souverainement injuste, parce qu'on n'accorda aucun terme aux opérations déjà commencées, elle eut un effet rétroactif, en frappant de prohibition des marchandises que l'on avait expédiées pour la Russie, sous la bonne foi, et dans la persuasion fondée que le gouvernement les protégerait comme auparavant. Cette loi fut d'ailleurs le complément des mesures, que le gouvernement français employait pour détourner le transit et le diriger par la Bosnie, à travers les provinces illyriennes. Elle causa des pertes à toute l'Europe, elle nous a privés déjà de deux millions de roubles, que donnent annuellement à la Russie les frais de transport, d'expédition, et d'assurances pour le transit seulement, qui se fait à Odessa par Brodi. Elle nous privera de la même somme au moins, pour chaque année que durera cette mesure désastreuse, indépendamment des autres relations auxquelles le transit donnait lieu.

D'après un état si pénible pour le commerce d'Odessa, ses revirements ne pouvaient être que de peu d'importance. Aussi d'après les don-

nées les plus exactes, l'on peut estimer la valeur totale de l'importation, pour les trois premiers mois de cette année, à 250,000 roubles et celle de l'exportation, à 400,000. Si celle-ci excède l'autre d'une somme disproportionnée, c'est que la sortie des bâtiments d'Odessa était libre, tandis qu'elle était empêchée à Constantinople. Au commencement du second trimestre, le commerce et l'agriculture virent leurs vœux satisfaits par le rescrit de Sa Majesté qui permit la sortie du blé. Cette loi bienfaisante fit cesser les craintes fondées qu'on avait de voir Constantinople et ses environs approvisionnés, dans la suite, par les anciennes voies qui déjà leur fournissaient suffisamment de blé, et qui menaçaient nos contrées d'une concurrence dangereuse pour l'avenir, si elles venaient à se rétablir entièrement. L'agriculture, qui déjà languissait, reprit toute sa vigueur, le commerce combina des opérations très-lucratives, et trouva des moyens de revirement très-considérables. De suite il se fit une grande exportation de blé, et de farine. Toutes les branches de notre commerce acquirent un tel degré d'activité, que dans le second trimestre, la valeur de l'exportation s'éleva, pour le blé seulement, à 1.800,000 roubles, pour la farine à 150,000, pour les autres articles, à 900,000, total de l'exportation, 2.850,000 roubles. La valeur de l'importation, dans le même temps, peut se calculer à 1.200,000 roubles.

Dès que la libre exportation du blé fut connue en Turquie, le commerce étendit ses opérations avec Odessa, et les Turcs devinrent plus faciles sur la sortie des navires, ce qui porta la valeur de l'exportation pendant le 3-e trimestre, à peu près à 4.000,000 de roubles et celle de l'importation à 2.800,000; des circonstances particulières à l'administration de Constantinople, favorisant plus que jamais la sortie des navires pour Odessa, il en est arrivé depuis le mois de septembre de Constantinople et des côtes de Roumélie, lesquels ont fait ensemble une importation, pendant le dernier trimestre, pour la valeur d'environ 5.500,000 roubles, et la partie des navires, qui a déjà effectué son retour, peut avoir exporté, en productions russes, pour à peu près 3.200,000 roubles.

Il faut observer que l'importation de 1811 n'étant pas encore toute réalisée, elle prépare une forte exportation pour le commencement de 1812, soit pour le retour des fonds qui en résulteront, soit pour employer environ 150 bâtiments qui hivernent dans notre port. La loi, qui restreint le transit aux articles permis pour notre consommation, a dû naturellement réduire considérablement cette branche intéressante de notre commerce, aussi, d'après les relevés les plus exacts, il n'a passé en transit de marchandises à Odessa, pendant l'année 1811, que pour la valeur de 2.050,000 roubles,

tandis qu'en 1808, première année où s'est établi le transit à Odessa, il a transité pour à peu près de 11.000,000 de roubles d'alors, qui comparés au cours d'aujourd'hui feraient environ 20.000,000.

D'après les données établies ci-dessus, pour la valeur de l'importation et de l'exportation du commerce d'Odessa en 1811, l'on a une somme totale de 20.800,000 r. pour tous les revirements en marchandises qui se sont faits sur cette place pendant cette année, et auxquels il faut ajouter encore environ 3.000,000 de roubles, pour les opérations en banque qui se sont faites par cette ville pour Hambourg, Amsterdam, Paris, Augsbourg, Vienne, Constantinople, Bucharest, qui depuis cette année ont commencé à établir des opérations de cette nature à Odessa, dont la situation avantageuse, et le commerce toujours croissant, en promettent de plus avantageuses dans la suite.

En réfléchissant au nombre de bras qu'une pareille masse d'affaires a dû mettre en mouvement dans l'empire, à l'infinité de besoins, et de jouissances qu'elle a pu satisfaire, et au grand débouché qu'elle a procuré à nos productions, on aura une idée des avantages qui en sont résultés pour l'état, avantages dont la somme est prouvée, et déterminée par l'accroissement progressif et rapide de la reproduction et de la richesse nationales. Les avantages, que la ville d'Odessa en a retirés en son particulier, peuvent être calculés d'après des bases moins générales, et déterminées par le calcul suivant, appuyé sur les données les plus modérées.

Un quart de la valeur totale de l'importation, c'est-à-dire 2.437,500 roubles, a été pour compte propre des négociants d'Odessa, et leur a donné un bénéfice net de 20 pour cent, ou 487,500 r.; comme ils s'occupent plus particulièrement de l'exportation, il faut admettre qu'ils ont fait un tiers de sa valeur totale pour leur propre compte c'est-à-dire: 3.683,333 r., qui au bénéfice net de 20 pour cent, donnent 736,666 r., en déduisant la somme de ces deux capitaux des 20.800,000 r., valeur totale de l'importation et de l'exportation, reste la somme de 14.679,167 r. que les négociants d'Odessa ont achetés et vendus pour le compte d'autrui, et sur laquelle ils ont perçu trois pour cent, pour leur droit de commission ou 440,375 r. Il faut observer que, sur la somme totale de 20.800,000 r. au moins la moitié a été vendue sur place à Odessa, par des négociants receveurs, à d'autres négociants expéditionnaires à l'étranger, ou dans l'intérieur, ce qui a donné à celui-ci un second droit de commission à 3 pour cent sur 10.400,000 r., c'est-à-dire 312,000 r. On peut évaluer les frais moyens pour transport des marchandises du port au magasin, courtage, magasinage à $\frac{1}{2}$ pour cent sur la valeur de l'importation, et autant sur celle

de l'exportation, pour frais de l'expédition des marchandises, ce qui forme encore une somme de 312,000 pour les primes d'assurances, qui ont été gagnées par les chambres d'assurances établies à Odessa, ou pour les assureurs particuliers de la place sur 7.616,666 roubles au moins, faisant le tiers de la valeur totale de l'importation, de l'exportation et du transit, à la prime moyenne de $5\frac{1}{2}$ pour cent: 418,916 r. Il est bon d'observer qu'avant l'établissement des chambres d'assurances, cette somme était payée à l'étranger. Pour commission et menus frais sur les marchandises de transit évaluées à 2.050,000 r. calculés à 3 pour cent: 60,500 r. Le bénéfice total de l'importation, de l'exportation et du transit monte au total à 2.768,958 roubles; à quoi il faut ajouter pour les 3.000,000 d'opérations de banque, à $\frac{1}{4}$ pour cent, 37,500 roub., total: 2.806,458 roub., qui sont restés sur la place d'Odessa, pour bénéfice net et prix de salaire des ouvriers; indépendamment des bénéfices secondaires qui ont été faits par les vendeurs en détail, et de ceux qu'ont donnés les opérations considérables qui se font d'Odessa pour la Moldavie et la Valachie, laquelle somme de 2.806,458 roub. et accessoires est versée dans le capital de 1812, pour produire les mêmes effets que celui de 1811, dans une proportion progressive, assertion dont la justesse est déjà prouvée par l'expérience du passé.

Les droits de douane et autres, que perçoit le gouvernement, ne sont pas compris dans cette somme et seront calculés dans le revenu qu'Odessa donne à l'état en particulier. Le revenu se compose des recettes de la douane, qui ont produit pour l'année 1811,—820,000 roub.; et il faut observer qu'au 31 décembre il restait encore pour environ 1.500,000 roub. en marchandises dans les magasins de la quarantaine et de la douane, qui n'ont pas encore acquitté les droits, et qui, d'après le droit moyen sur les marchandises d'importation, donnera encore 120,000 r. Produit de la ferme de l'eau-de-vie pour le ville d'Odessa 265,000 roub., petits droits et impositions prélevés par la *дума* pour l'entretien de la police, du magistrat etc., 45,000; reçu par la caisse du gouvernement de Kherson pour papier timbré des lettres d'échange et autres actes, suivant la note, 10,470 roub., et comme ce papier manque six mois de l'année au moins et qu'on y supplée alors par du papier libre, sur lequel le magistrat d'Odessa perçoit le droit, l'on peut ajouter pareille somme pour cet objet; la гражданская палата de Kherson a perçu pour droits de mutation d'immeubles à Odessa, à raison de 6 pour cent, la somme de 15,879 roub., d'après les états du bureau de la poste, il a expédié dans différents endroits de l'intérieur en monnaies d'or, d'argent ou en assignations 7.684,607 r.,

sur lesquels il a perçu un droit de 1 ou $\frac{1}{2}$ pour cent, suivant la distance, ce qui joint aux ports de lettres a produit une recette de 109,965 r., et comme il a reçu des autres bureaux de l'intérieur, en diverses monnaies ou assignations 10.728,006 roub. et 19 c. ceux-ci ont perçu pour le gouvernement à peu près 107,280 roub. qui proviennent également du commerce d'Odessa. Le revenu total que la ville a donné à l'état en 1811—1.505,564 roub., dans laquelle somme ne sont point comprises les autres petites recettes de la police, du tribunal de commerce, des notaires et autres administrations, pour papier timbré et autres objets, qui réunis forment cependant encore une somme de quelque importance qui entre dans la caisse de l'état.

Sur le total de ces revenus qu'a perçus le gouvernement, il cède à la ville le produit de la ferme de l'eau-de-vie, et un cinquième des droits perçus sur quelques-unes des marchandises importées et exportées. Ces deux objets en y joignant les 45 mille roubles levés par la дума pour les frais d'administration intérieure, donnent une somme de 385 mille roubles. 340 mille, ou à peu près, forment la recette du comité avec laquelle il construit le port, les quais, achève la quarantaine avec les magasins convenables, entretient l'hôpital, fait paver les trottoirs de la ville, ce qui a déjà coûté, pour la 8-e partie de ce seul objet, en l'année 1811, environ 400,000 roub. Il pourvoit en un mot à ses frais, et, sans qu'il en coûte rien au gouvernement, à l'entretien de tous les établissements publics déjà achevés, et à la construction de ceux qui manquent encore à la ville; toutes ces dépenses faites, il est entré encore 1.120,564 roub. dans le trésor de l'état; celle d'amener l'eau dans la ville devient chaque jour plus indispensable, pour une population d'environ 40,000 âmes, et quelque considérable qu'elle puisse être, cette entreprise doit nécessairement être effectuée avant peu. Tel est le tableau du commerce de cette ville qui, il y a 16 ans n'existait pas, et qui, il y en a neuf, lors de mon arrivée n'était qu'un chétif village, où je me suis cru dans le plus effroyable exil; je le présente avec complaisance, et je ne crains pas d'avancer que dans aucune époque de l'histoire on ne trouvera l'exemple d'un accroissement aussi extraordinaire et aussi rapide, malgré tous les obstacles qu'y ont apportés, et la situation de cette ville au bout d'un désert, et les circonstances les plus défavorables qui aient pu se rencontrer. Quel que puisse être le sort que l'avenir me prépare, je ne croirai pas avoir démérité de ma nouvelle patrie, ni du Souverain auquel je me suis voué, en sacrifiant les neuf dernières belles années de ma vie à la civilisation d'un pays, auquel j'aurais aimé à me consacrer pour toujours. Quelles que

soient les clameurs des gens peu instruits, et mal intentionnés, quelles que soient les calomnies dont on puisse vouloir entacher mon administration, les faits parlent, et j'espère aux yeux des hommes impartiaux n'avoir jamais besoin d'autre justification, que de les citer tels qu'ils sont. Non certes, et je m'en fais gloire, ce n'est pas par des moyens tels que ceux qu'on emploie depuis trois mois, que la direction du commerce a passé en d'autres mains, ce n'est pas, dis-je, par de tels moyens que cette plage déserte s'est habitée, que ces steppes sont devenues de fertiles campagnes. Ce n'est pas en soldant des espions dans la classe la plus vile des habitants, en épiant les actions de tous les autres, en cherchant partout des criminels, et tendant des pièges à l'ignorance pour amener des confiscations, et des amendes, que de toutes les parties de l'Europe et de l'empire, on a attiré ici des hommes et des richesses. Un tel système n'a jamais convenu ni à mes principes, ni à mes sentiments. On a vu plus haut, quel avait été le résultat de mes soins. Bientôt, hélas, on verra peut-être quelles seront les suites du nouveau système! Puissent-elles n'être pas aussi rapides et aussi funestes que je le crains. Dans l'état actuel des choses, privé par le nouvel ordre introduit de tous moyens de protéger le commerce, comme je le faisais depuis neuf ans, le séjour d'Odessa me devient insupportable, et je prie qu'il me soit permis de résider en Crimée. Il m'est trop pénible de voir détruire mon ouvrage, et mettre autant de zèle et de travail pour replonger ce pays dans le néant, que j'en ai employé pour l'en faire sortir. Le gouvernement une fois éclairé par les changements qu'il ne tardera pas d'apercevoir dans ses recettes, et dans l'activité du commerce, rétablira peut-être les choses dans l'ordre, où elles auraient toujours dû demeurer, réunira les pouvoirs dans les mêmes mains, ainsi que cela avait été si sagement réglé primitivement. Que cette autorité revienne dans mes mains, ou qu'elle passe en d'autres, je ne cesserai jamais de faire les vœux les plus ardents pour la prospérité d'un pays, où j'avais la noble ambition d'établir mon nom d'une manière solide, et auquel, si je n'ai pas fait tout le bien que j'aurais désiré, je puis au moins assurer en conscience n'avoir jamais fait de mal.

Richelieu.

83) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Sire.

Lorsqu'on a eu le bonheur d'être honoré de la confiance, des bontés, et surtout de l'estime de Votre Majesté Impériale, il est bien naturel d'être

extrêmement sensible à tout ce qui pourrait donner occasion d'en être privé.

Le rescrit que j'ai reçu, au sujet du vol commis au comptoir des colonies, et où je suis accusé d'une foule de négligences, dont j'ose dire que je ne me suis jamais rendu coupable, m'a causé un chagrin qu'il est impossible, Sire, de vous exprimer. Je ne fatiguerai pas Votre Majesté des détails de ma justification, mais je les envoie à M. Koza; dont le devoir est de les mettre sous vos yeux. J'ose vous supplier, Sire, de vouloir bien lui prescrire de vous en rendre compte; Votre Majesté Impériale y verra, démontré jusqu'à l'évidence, que je n'ai absolument rien à me reprocher. Le vol, qui a eu lieu, ne pouvait ni être prévu ni empêché, et si bien souvent un négociant, qui n'a que cette occupation, ne peut être à l'abri de l'infidélité d'un caissier, comment pourrais-je être responsable d'un vol commis à 500 werstes du lieu de ma résidence, obligé d'ailleurs, comme je le suis, à être presque continuellement en voyage pour vaquer aux différentes affaires qui me sont confiées. Je ne néglige rien pour que les sommes détournées rentrent promptement dans les caisses et j'ai tout lieu d'espérer qu'on y réussira bientôt; il est bien triste et bien affligeant de voir que la partie de mon administration à laquelle je puis assurer avoir donné les soins les plus assidus, et où je me flattais d'avoir, en général, le mieux réussi, soit précisément celle pour laquelle je suis exposé à des reproches si peu mérités.

J'ose affirmer à Votre Majesté Impériale, sur mon honneur, que le bien-être des colons n'a nullement souffert de cette friponnerie; ils ont reçu tout ce qu'ils devaient recevoir, et la sollicitude paternelle que Votre Majesté marque pour eux, et qui fait tant d'honneur à son cœur, peut être parfaitement tranquille sur leur sort, en tant qu'il dépend de l'administration qui les dirige. Je dois encore à la vérité de rendre auprès de Votre Majesté Impériale, une pleine et entière justice à M. Contentius, qui a dirigé l'établissement de toutes les colonies; ce brave homme est atterré de l'idée que sa probité puisse être un moment suspecte. Les détails qui prouvent son innocence dans cette affaire sont contenus dans un papier que j'envoie à M. de K. et que j'espère qu'il soumettra à Votre Majesté Impériale. Je dois à ma conscience d'ajouter que les services que nous a rendus M. Contentius, dans l'organisation intérieure des colonies, sont au-dessus de tout éloge.

Pardonnez, Sire, à ces détails; je n'ai pu supporter l'idée que Votre Majesté me crût coupable de négligence dans aucune des parties qu'elle m'a confiées. Si je vous étais moins attaché, la voix de ma conscience

me suffirait, mais dévoué profondément à Votre personne, je voudrais que vous fussiez persuadé que ni peines, ni fatigues, ni travail ne me coûteront jamais pour remplir les devoirs que vous m'avez imposés.

Souffrez que je saisisse cette occasion pour vous offrir le tribut de ma vive reconnaissance, et en même temps celle de toute une famille que vos bienfaits viennent de tirer de la plus affreuse misère.

On m'a fait passer six mille roubles pour monsieur de Monpesat, qui sert sous mes ordres dans l'état général. Jamais bienfait ne vint plus à propos, et ne fut mieux placé. Cette famille, retirée de l'abîme, par votre main secourable, vous bénira, Sire, comme son sauveur et son père.

Daignez, Sire, me conserver vos bontés; éloigné de vous, et ne pouvant répondre aux traits de la malveillance, je vous supplie, Sire, dans tous les cas, de suspendre votre opinion sur ma conduite, jusqu'à ce que vous m'ayez entendu; elle sera toujours dirigée par le zèle le plus ardent pour votre service, et le plus tendre attachement pour votre personne.

C'est avec ces sentiments, et ceux du plus profond respect que j'ai l'honneur d'être pour la vie, Sire, de Votre Majesté Impériale, le...

84) L'Empereur Alexandre au lieutenant général duc de Richelieu.

Vilna, le 13 juin 1812.

Les hostilités sont commencées, mon cher général.

Napoléon sans aucune explication, ou préambule quelconque, nous a attaqués par Kowno.

Il ne nous reste donc plus, après avoir épuisé tout ce que la modération, et la loyauté la plus scrupuleuse à nos engagements nous engageaient à faire, qu'à nous défendre maintenant avec vigueur et persévérance.

Mettez-vous en relation avec Tchitchagow pour connaître au juste le moment, où les ratifications du Grand Seigneur seront arrivées, pour pouvoir au moment même détacher 12 bataillons de votre division, en conservant les bataillons de réserve, pour le service de frontière, et faites marcher les 12 sur *Ouman*, pour agir sur la gauche de Tormasow.

Je fixe *Ouman* comme le point qui me paraît le plus propre à ce but, vous réservant de le changer, selon les circonstances, après vous en être concerté avec Tormasow.

Tâchez, en attendant la ratification, de rapprocher assez les troupes pour que, sans perte de temps, elles puissent se mettre en marche.
Je compte sur votre zèle et activité.
Tout à vous de cœur et d'âme.

Alexandre.

85) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Je viens de recevoir la lettre, dont Votre Majesté Impériale a daigné m'honorer. Quelque affligeant que soit pour l'humanité de voir un million d'hommes s'égorger pour satisfaire la vanité et l'ambition d'un seul homme qui veut être le fléau de ses semblables, il me semble pourtant qu'on doit préférer encore la guerre à l'état forcé, où nous nous trouvions, qui tôt ou tard devait amener le résultat que nous voyons. Puisse la Providence se lasser une fois de protéger le crime, l'injustice et la violence. Jamais personne plus que vous, Sire, ne s'est efforcé de mettre de son côté le bon droit, la justice et la modération; l'Europe entière, même les peuples qui combattent contre vous, ne peuvent s'empêcher de vous regarder comme le défenseur de leur liberté et de former en secret des vœux pour vos succès; pour faire triompher une si belle cause, il faut surtout de la fermeté et de la persévérance; prolonger la guerre sera tout gagner, et la ferme résolution de ne pas faire une paix honteuse, fût-on même à Kasan, en procurera promptement peut-être une glorieuse. Pardonnez, Sire, cette franchise à un homme qui vous est profondément dévoué; ce dévouement ne peut assurément que s'exalter encore, s'il est possible, en considérant la noble carrière, où vous allez entrer.

Vos ordres, Sire, seront ponctuellement exécutés; j'ai déjà fait revenir des bords du Kouban le régiment de Velikoluzki qui y souffrait et qui se rétablit en marche; je vais rapprocher tout ce qui est trop éloigné afin que, sitôt que l'amiral Tchitchagow m'aura informé de la ratification, tout puisse à l'instant même prendre la direction d'Ouman ou celle qu'indiquera le général Tormasow. Quand ce corps sera assemblé, permettez-moi, Sire, d'aller en prendre le commandement; s'il doit agir, ce sera contre l'Autriche, et je ne pourrais pas me consoler si les troupes que j'ai formées se battaient sans moi. Je supplie Votre Majesté de ne pas me refuser cette grâce, ce sera encore un plaisir pour moi de servir sous le général Tormasow, avec lequel je suis intimement lié depuis bien des années.

Agréés les vœux les plus ardents pour le succès de vos armes....

86) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Sire.

Recevez mes plus sincères félicitations sur l'heureux succès du voyage de Votre Majesté Impériale à Moscou; l'enthousiasme que votre présence y a excité, les sacrifices qui en sont le résultat sont l'éloge le plus sûr, et le moins équivoque de la nation, et du Souverain. De tels efforts, soutenus par la constance que Votre Majesté paraît décidée à mettre à cette lutte, triompheront, je l'espère, de tous les complots du perturbateur du monde. Dieu bénisse vos entreprises, et vous conserve; c'est le vœu le plus cher de mon cœur.

Je suis disposé à aller partout, où Votre Majesté le jugera à propos; aucune considération dans le moment actuel ne peut, ni ne doit, arrêter quelqu'un qui vous est profondément dévoué, mais permettez-moi, Sire, avec votre bonté ordinaire, de vous soumettre mes idées. J'avais supplié Votre Majesté de m'envoyer chez M. le général Tormasow quand ma division y allait. Maintenant elle est en marche, par les ordres de l'amiral R. pour se rendre en Podolie, où l'armée de Moldavie se dirige; quelque flatteur que soit, à tous égards, le rôle que Votre Majesté me destinait chez le général Tormasow, il est épineux, très-difficile et je ne sais s'il n'est pas au-dessus de mes forces. Votre Majesté comprend également combien il est affligeant de se séparer d'une troupe qu'on a formée, que l'on connaît, dont on est connu, j'oserais presque dire aimé et estimé. Avec ces avantages on peut se flatter de rendre quelques services, et sans eux, je craindrais peut-être de n'être bon à rien. Telles sont les réflexions que je mets aux pieds de Votre Majesté en la suppliant de décider. Un mot qu'elle voudra bien me faire dire, par le comte Tolstoy, me fera aller immédiatement, ou chez le général Tormasow, ou suivre ma division. En attendant, je finirai ici quelques affaires, et notamment l'armement général auquel nous allons procéder. J'espère que ces provinces ne resteront pas en arrière des autres ni pour le zèle, ni pour les sacrifices. Il serait à désirer seulement qu'on pût nous fournir promptement des fusils, tant pour cette milice que pour les 64 bataillons que j'ai formés et qui sont tous prêts.

Je prends la liberté de joindre ici une записка touchant les paysans de la Starostie de Bobilezk. J'ose assurer Votre Majesté qu'on n'a rien négligé pour leur établissement, qui sera complet à l'automne. La plus

grande partie des pertes, qu'ils ont éprouvées, étaient en chemin, mais il est impossible d'affirmer qu'ils ne souffriront pas de cette longue émigration; tout ce que je puis dire c'est que l'on prend d'eux tout le soin imaginable.....

87) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Daignez excuser si j'ose importuner Votre Majesté Impériale dans un moment aussi important, mais l'urgence et la gravité des circonstances en font un devoir sacré pour tout homme attaché de cœur et d'âme à votre personne et à l'état.

D'après vos ordres, j'ai écrit à M. l'amiral R. pour qu'il voulût bien m'informer du moment de la ratification de la paix par les Turcs. Il me marque que cette ratification est arrivée, mais que comme elle ne contient pas le consentement à l'article secret concernant l'Asie, et que d'ailleurs sans une alliance offensive et défensive, à laquelle la Porte répugne, Votre Majesté ne considère la paix de Turquie comme d'aucune utilité, lui-même doit regarder toutes les négociations, et le traité même comme de nul effet, et que, par conséquent, les 12 bataillons qui ont été mis à sa disposition, et sur lesquels il a compté, sont plus utiles en Crimée que partout ailleurs. D'après cette réponse, qui me fait craindre le renouvellement de la guerre, j'ai cru devoir prendre encore les ordres de Votre Majesté et, par suite de mon dévouement, lui représenter encore quel résultat funeste pourrait avoir le renouvellement de la guerre pour les affaires en général. Votre Majesté n'ignore pas la position de notre armée du Danube; le moindre corps autrichien qui marcherait ou de la Galicie sur Jassi, ou d'Hermanstadt en Valachie, l'obligerait à se retirer d'abord sur le Pruth ensuite sur le Dniester; les Turcs, aussi méprisables, quand on les attaque, que dangereux, quand on se retire, trouveraient pour entrer en Valachie un monde de soldats, et notre position deviendrait entièrement critique. J'ignore quels peuvent être les points que les Turcs ne veulent pas accorder en Asie; mais je doute qu'ils vailent la peine de rompre le traité, et quant à une alliance offensive et défensive avec la Porte, quelque désirable qu'elle pût être, il me semble que la paix, en supposant même la neutralité des Turcs, présente toujours d'immenses avantages. On ne peut nier que, dans la lutte où nous sommes engagés, l'avantage numérique ne soit absolument décisif; or Votre Majesté peut disposer

de 50 mille hommes, en cas de paix avec les Turcs, et 50 mille hommes de plus sur un point peuvent décider du sort d'un empire.

Il n'est point à craindre que les Turcs, une fois la paix faite, reprennent les armes. Leur désorganisation intérieure s'opposera toujours à ce qu'ils puissent commencer eux-mêmes une guerre offensive; il ne sera donc nécessaire de garder ici, et dans la partie qu'ils nous cèdent, que les garnisons indispensables pour les places.

Nous nous trouverions donc, par l'effet d'une paix qu'on peut regarder même comme honorable, libres dans notre flanc gauche, et pouvant disposer de forces très-imposantes, et capables de faire pencher la balance de notre côté. Je viens de recevoir, au sujet de l'emploi de cette armée, une lettre du comte de Langeron, que je prends la liberté de mettre sous les yeux de Votre Majesté. Il me semble que son opinion est fondée sur de si bonnes raisons que j'ai cru, Sire, de mon devoir de vous en rendre juge. Les diversions ne peuvent être bonnes que sur les derrières même de l'armée ennemie; mais à une grande distance, elles sont de nulle valeur; si Votre Majesté a des succès contre Napoléon, tous les peuples qui gémissent sous le joug qu'il leur a imposé le secoueront d'eux-mêmes. Si, et qu'à Dieu ne plaise, le contraire arrivait, tous les avantages qu'on pourrait avoir obtenus à de grandes distances n'auraient d'autre suite que la perte des forces qui y seraient employées, comme cela a eu lieu en 1807 pour la flotte de Siniawin; telles sont les réflexions que mon profond dévouement me prescrit de mettre aux pieds de Votre Majesté. J'espère qu'elle n'y verra d'autre but, que celui de vous faire connaître ce que, en mon âme et conscience, je crois de plus utile à son service, et au bien de l'état. Je me croirais criminel envers vous si j'étais retenu par les petites considérations qui ne sont d'aucun poids quand il s'agit de votre personne.

Daignez, Sire, me donner vos ordres au sujet des troupes que je commande, et de ma destination personnelle que j'ai pris la liberté de vous demander dans ma dernière lettre.

88) Le duc de Richelieu à M. l'amiral Tchitchagow.

10 juillet 1812.

Mon général.

Je m'empresse de répondre à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 5 juillet, et de lui donner les éclaircissements que

vous désirez. Il est probable que la promulgation de la paix amènera dans nos ports plus de bâtimens marchands. J'ai des notions que plusieurs navires anglais et espagnols se disposent à y venir charger des subsistances pour Malte, Minorque et les côtes d'Espagne. Il est probable également qu'il en viendra sous pavillon ture, mais je doute qu'il puisse s'en réunir un nombre suffisant pour pouvoir embarquer 40 à 50 mille hommes avec tout l'attirail qui les accompagne. Votre Excellence sait mieux que moi quelle énorme quantité de bâtimens il faudrait pour une armée aussi considérable; les vivres seuls, dont il faudra au moins pour 4 mois, font un objet de près de 60 mille *четвертей*, sans compter ce que les marins appellent *морской провизии*; l'artillerie et les chevaux exigent un nombre considérable de bâtimens; et il me semble que l'on ne peut estimer à moins de 500 bâtimens, ce qui serait nécessaire pour cette expédition; or je regarde comme impossible d'en trouver ce nombre réuni dans nos ports, d'autant qu'on ne peut guère compter qu'Odessa, puisque Caffa et Azow ne reçoivent que des petits bâtimens, peu propres à embarquer des troupes. Quant à la manière de se les procurer, je n'en vois guère d'autre que de les prendre de force. Car dans les besoins actuels de la Méditerranée, les vaisseaux ne viendront ici que tous frétés, et l'on peut être sûr que, quelque prix qu'on leur donnât, on ne pourrait pas en nolisier la dixième partie pour le service de la couronne.

Peut-être trouverez-vous, mon général, que l'emploi de la force pour s'emparer des bâtimens, au moment du rétablissement de la paix, n'aurait pas de grands inconvénients, soit vis-à-vis des Turcs ou même des Anglais, et des Espagnols qui peuvent venir ici; Votre Excellence peut en juger mieux que moi. Si elle désirait de savoir les prix auxquels j'ai frété des bâtimens pour Corfou, lorsque nous y avons envoyé des troupes et des vivres, les voici: chaque soldat nous revenait à 27 roubles, et chaque *четверть* de farine à 3 roubles; mais il faut observer qu'alors on avait un ducat pour 4 roubles et que l'affluence des bâtimens diminuait beaucoup le prix des nolis. Je crois que pour avoir un aperçu approximatif du prix actuel, il faudrait quadrupler ou même quintupler celui d'alors. Ce serait donc à peu près 120 roubles par homme et 13 à 14 roubles par *четверть* qu'il faudrait calculer pour le transport; mais encore une fois je crois pouvoir vous assurer qu'il sera impossible, quelque moyen qu'on emploie, de trouver le nombre de bâtimens suffisants. Les ports autrichiens, Raguse et les îles Ioniennes fournissaient alors une marine marchande d'au moins 1,500 bâtimens qui n'existent plus pour le commerce de la mer Noire. Maintenant Votre Excellence me permettra-t-elle de lui faire

observer que puisque la paix est promulguée, rien ne devrait m'empêcher de remplir les intentions de Sa Majesté l'Empereur, en mettant en mouvement, suivant ses ordres, les 12 bataillons sur la Pologne; je ne le ferai cependant qu'après avoir reçu la réponse de Votre Excellence; mais je la prie de considérer que les expressions de la lettre de l'Empereur sont si positives qu'il m'est presque impossible de ne pas y obéir.

Je vous supplie aussi, mon général, de me donner vos ordres au sujet des forteresses d'Anapa et de Sudjuk-Kalé; elles nous consomment beaucoup d'hommes et d'argent, et le plus tôt que nous pourrons nous en débarrasser sera le mieux.

Il en serait de même de ces nombreux prisonniers tures que nous avons dans les gouvernements, où ils sont aussi à charge aux habitants qu'au trésor.

Votre Excellence m'obligerait infiniment de me donner une décision sur ces points.

Je vous supplie d'agréer tous mes remerciements pour la communication que vous avez bien voulu me faire. J'unis mes vœux les plus ardents à ceux de tous les bons serviteurs de l'Empereur pour que cette lutte ait une heureuse issue.

Veillez bien recevoir l'hommage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, mon général, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

89) Le duc de Richelieu à M. l'amiral Tchitchagow.

17 juillet 1812.

Mon général.

J'ai reçu de l'Empereur une lettre dans laquelle Sa Majesté m'ordonne de faire suivre, aux 12 bataillons, la direction que Votre Excellence m'indiquera. Je n'avais pas attendu cet ordre pour exécuter ce que vous m'avez prescrit. J'ose seulement vous faire aujourd'hui quelques représentations touchant l'artillerie. J'agirai d'après ce que vous me ferez l'honneur de me mander.

En relisant les lettres de Votre Excellence, je n'ai pu m'empêcher de faire des réflexions que je crois de mon devoir de vous soumettre. Vous avez eu la bonté de m'écrire en m'annonçant la paix, que cet événement ne changeait rien aux notions que vous m'avez données précédemment,

c'est-à-dire que, sans une alliance offensive et défensive, l'Empereur ne regardait cette paix que comme de nul avantage et que le refus de la part des Turcs pourrait entraîner un renouvellement d'hostilités. Ce refus de la part de la Porte ne me paraît pas impossible, d'après les intrigues que les Français ne manqueront pas d'employer, et le parti qu'ils ne manqueront pas de tirer auprès du Divan de notre retraite et des progrès de leurs armées dans l'intérieur de l'empire. Dans cette supposition du renouvellement de la guerre, Votre Excellence ne pense-t-elle pas qu'il y a quelque inconvénient à laisser la Crimée et les bords du Kouban absolument sans troupes, car ce qui reste sera à peine suffisant pour garder les galériens qui sont répandus dans 17 mauvaises forteresses, et ceux-ci sont même assez embarrassants. Les peuples d'Asie reprendront les armes et nous donneront de ce côté beaucoup d'embarras. Je soumetts ces réflexions à Votre Excellence la suppliant, si elle prévoit la possibilité d'une seconde rupture avec la Porte, de les prendre en considération; trois ou 4 bataillons de plus à l'armée de Votre Excellence, ne peuvent faire une grande différence, et seraient très-utiles sur le Kouban et la côte d'Asie.

J'attendrai vos ordres avec impatience au sujet de Sudjuk-Kalé. Dans tous les cas il faut bivouaquer, soit que la paix doive continuer ou qu'elle doive être rompue; dans le premier cas, rien ne doit nous empêcher d'évacuer aussi Anapa, qui nous coûte beaucoup et ne nous sert à rien.

Excusez, mon général.....

**90) Le duc de Richelieu au comte de , gouverneur à
Kamenetz-Podolsky.**

Odessa, 31 août 1812.

Jugez de l'état où je suis, mon cher comte, la maladie la plus affreuse vient de se manifester à Odessa, sans qu'on puisse prononcer que ce soit la peste; les effets en sont les mêmes, et les précautions doivent être prises avec la plus grande rigueur. Je fais garder de mon côté la frontière de votre gouvernement, mais il est nécessaire qu'il y ait un mur de votre côté et que vous ne laissiez passer personne de ce côté-ci, car qui peut savoir si cette maladie n'est pas déjà dans votre steppe. Ayez la bonté de faire établir à Balta une petite quarantaine pour recevoir les lettres, d'ici à ce que vous m'informiez qu'elle y existe, je retiens la poste. Je

n'ai pas le temps de vous en dire davantage, plaignez-moi, je suis au désespoir, mais pourtant je fais et ferai jusqu'au dernier moment tout ce qui est en moi pour prévenir le mal.

Tout à vous pour la vie.

Richelieu.

91) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Odessa, le 31 août 1812.

Sire.

Je suis obligé de rendre compte à Votre Majesté Impériale, qu'il vient de se manifester à Odessa une maladie contagieuse qui paraît d'un danger imminent et dont déjà une trentaine de personnes ont été les victimes. Je joins ici une description de cette maladie, faite par une assemblée de médecins, et des mesures qui ont été prises pour tâcher de l'arrêter. J'espère que nous en viendrons à bout, mais comme il était de mon devoir de faire en sorte que cette maladie ne pût se communiquer plus loin, j'ai pris le parti, n'étant pas assuré qu'elle ne fût pas déjà répandue dans des villages de la steppe, de fermer toute cette partie du pays appelée *Boug et...* (lacune), et j'ai fait faire un cordon sur le Boug et le Dniester et entre ces deux fleuves; j'ai prévenu le gouverneur de Podolie pour qu'il en fasse de même de son côté, et M. le sénateur Milaschewitch a aussi été averti de faire garder la rive droite du Dniester. Il est impossible de deviner d'où cette maladie a pu être apportée; tous les marins sans exception, venus par mer de Constantinople, ont été et sont bien portants; mais quelles qu'en soient les causes il est affreux, dans des circonstances comme celles-ci, d'affliger le cœur de Votre Majesté de nouvelles aussi inquiétantes; mais il est indispensable de ne pas vous les laisser ignorer. Votre Majesté aura été informée de Caffa qu'il y avait eu quelque accident de peste. Je n'attends que le second avis de M. Brenowsky pour faire fermer hermétiquement la Crimée, ce qui est extrêmement facile.

Nous n'avons, malheureusement, que bien peu de troupes; j'ai fait venir 500 cosaques du Boug pour fermer la ville d'Odessa et établir une quarantaine aux portes. Bien des gens me blâment, prétendant que le mal n'est pas si grand, mais dans un cas pareil, il me semble qu'il est impossible de pécher par trop de précautions; j'étais loin de penser lorsque je me disposais à partir, pour aller joindre l'armée de Tormasow, que je fusse réservé au malheur qui me frappe. Je supplie au reste Votre Majesté Impériale de

croire que je ne me laisse pas abattre et que toutes mes facultés et tout le ressort que peut avoir mon âme sont employés à prévenir le mal et à en arrêter les progrès.

Je suis avec le plus profond respect et le plus respectueux dévouement, Sire, de Votre Majesté Impériale le très, etc., etc, etc.

92) Le duc de Richelieu au comte de, gouverneur de Kamenetz.

Odessa, 2 octobre 1812.

Si j'avais cru, mon cher comte, que vous n'eussiez pas de nouvelles de vos frères, j'aurais pu vous en donner, car j'ai vu des personnes qui ont quitté l'armée le 15 septembre. Emmanuel ne se ressentait pas de sa contusion, et Louis avait eu une très-légère blessure à la main, ce qui ne l'empêchait pas de faire son service. Vous savez que Moscou est consumé aux trois quarts. Ce désastre, qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, a au moins pour résultat d'avoir privé Nap. de toutes les ressources sur lesquelles il comptait. D'après une quantité de lettres interceptées, et qu'entre nous soit dit, un courrier qui va à Constantinople m'a montrées, le dépit et le désespoir percent contre cet incendie, et en effet ils manquent de tout, et à l'approche de l'hiver ne savent plus où prendre des quartiers. D'après ces lettres, il y a eu, à la bataille de Mozaysk, 34 généraux français mis hors de combat. A présent les troupes de Finlande sont réunies à Et..., à Riga, où sont débarqués 20 mille Suédois; cela forme une armée de 50 mille hommes qui doit marcher sur Wilna, pendant que Tchitchagow avec ses 60 mille hommes doit être à présent sur la Vistule, car il m'a écrit du 19 de Lieben et tout était alors rassemblé sur le Boug. Les Autrichiens retirés dans le duché de Varsovie. Wittgenstein après l'affaire brillante, où Oudinot a été tué, et tant de généraux bavarois tués ou blessés, a été renforcé de 15 mille hommes venus de Pétersbourg et doit s'avancer vers Smolensk. La position de Napoléon devient très-critique et s'il s'en tire, c'est alors qu'il faudra l'admirer.

Je meurs d'envie d'aller joindre l'armée; la maladie continue malheureusement à peu près de même; mais comme elle perd de son intensité, c'est-à-dire qu'il guérit plus de monde, les médecins disent que c'est un signe qu'elle approche de sa fin; sitôt qu'elle sera évidemment en décroissance, je pars, et vous prie en attendant de vouloir bien me faire pré-

parer à Balta une petite maison pour y faire quarantaine. A propos de quarantaine, donnez des ordres bien sévères pour qu'on y observe les termes prescrits par le conseil des médecins d'ici; il m'est revenu que l'on y faisait quelques tricheries qu'il faut prévenir, s'il est possible.

Vous sentez bien, cher comte, que dans un moment de désolation comme celui-ci personne ne songe à acheter des maisons; la prise, et l'incendie de Moscou est une autre ruine pour les gens d'ici qui y avaient tous des marchandises non vendues. Enfin on n'est entouré que de maux, et de chagrins; je ne conçois pas comment ma santé y résiste. Il faut se soumettre à la volonté de la Providence qui nous fait passer par de rudes épreuves.

Portez-vous bien, mon cher comte, et croyez à l'inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie.

Richelieu.

93) Le duc de Richelieu à Sa Majesté Impériale l'Empereur Alexandre.

Odessa, le 20 octobre 1812.

Sire.

Le rapport que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté Impériale, lui fera voir le triste état où nous sommes, et les progrès qu'a faits le mal. Nous faisons tous nos efforts pour nous y opposer, aucune mesure n'a été négligée, mais voyant combien peu nous avons eu de succès jusqu'à présent, j'ai pris la résolution extrême de mettre toutes les maisons de la ville en quarantaine, d'approvisionner les habitants, par des commissaires choisis parmi les meilleurs d'entre eux. Si le moyen peut être exécuté à rigueur, ce que l'expérience seul démontrera, il est à espérer que l'isolement arrêtera la contagion. Il faut aussi compter un peu sur l'hiver qui approche, et dont l'effet diminue celui du mal, mais en apportant de nouveaux malheurs, car les villages voisins se refusant à rien voiturer à la ville, on manquera absolument de chauffage. J'avoue à Votre Majesté, que, pour prévenir une partie de ces maux, j'ai été obligé de disposer des sommes qui se trouvaient ici à la banque, et ailleurs, afin de faire à l'avance pour les malheureux, quelques approvisionnements. Le nombre de ces derniers est énorme; tout ce qui ne vivait que du travail de ses mains est déjà réduit à la dernière indigence, je n'ai pu m'empêcher de venir à leur secours, avec toute l'économie possible. Je connais trop le cœur de Votre Majesté pour craindre d'être désapprouvé. Avec le temps,

si nous sommes assez heureux pour nous débarrasser de ce fléau, ces sommes pourront être successivement remboursées. La maladie s'est déclarée également dans quelques villages des environs et y a fait d'assez grands ravages; on a pris des précautions pour qu'elle ne s'étende pas, mais il est impossible d'en répondre n'ayant pour toute garde que des paysans, auxquels on ne peut pas se fier. J'éprouve ici combien il est difficile de persuader à ces hommes de prendre quelque précaution; le mieux est, que chaque village se garde lui-même, et ne laisse entrer ni sortir personne de son enceinte. C'est de cette manière que les colonies ont été préservées jusqu'ici. J'ai divisé ce petit pays entre ceux des gentilshommes que j'ai cru le plus propre à le surveiller, et j'ai porté surtout mon attention sur les quarantaines, qui doivent préserver le reste de l'empire. Je suis tranquille sur celles du Boug, mais moins sur celle de Podolie, où la frontière sèche est toujours bien inquiétante. J'en ai écrit au comte de Saint-Priest, le priant d'y mettre toute la sévérité possible, et je ne doute pas qu'il ne le fasse. En Crimée, les choses ne vont pas mieux: la maladie continue à Caffa, et s'est étendue dans plusieurs villes et villages du district. M. Borozdin a pris les mesures les plus efficaces pour l'empêcher de s'étendre et la presqu'île est hermétiquement fermée, ce qui est très-facile. Nous avons déjà perdu ici quatre médecins qui ont été victimes de leur zèle; nous en manquons absolument; j'en ai demandé de divers côtés, mais la disette de ces hommes se fait sentir partout.

Il m'est bien dur de rendre compte à Votre Majesté Impériale, d'une situation aussi affligeante; je n'ai pas besoin de lui exprimer tout ce que j'éprouve, elle pourra l'imaginer. Je tâche de rappeler mon courage pour lutter avec plus de force contre tant de maux. Le rescrit de Votre Majesté, par la confiance, et la bonté qu'elle veut bien me continuer, était un baume sur mes douleurs.

Daignez agréer l'hommage de l'attachement sans bornes, et du profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté Impériale, le très-humble et très-obéissant serviteur et fidèle sujet.

Richelieu.

94) Rapport au duc de Richelieu sur la peste à Odessa.

Novoi Lancy, le 28 décembre 1812.

Vous avez su que la peste avait régné à Odessa, mais vous n'avez eu aucun détail sur la violence et la malignité de cet affreux fléau.

Apporté de Constantinople à Odessa, malgré la quarantaine, il n'a pas tardé à se répandre rapidement dans la ville. Une assez grande quantité de villages, jusqu'au Boug, ont été infectés. La maladie s'est manifestée même au delà du Boug, quoiqu'une quarantaine sévère eût été établie sur tous les passages du fleuve. La consternation était générale, tout fuyait de la ville dans les campagnes. Chacun était renfermé chez soi, comme dans une forteresse. La défiance et la terreur régnaient partout. J'étais retiré à Novoi Lancy depuis trois semaines, ne recevant personne, et faisant faire une garde sévère. Je m'étais pour ainsi dire échappé de la ville, où ces messieurs étaient tout à fait renfermés, lorsque la peste s'est déclarée dans le village de la comtesse Potocka, qui nous touche, ainsi que dans quelques autres villages plus éloignés. Alors j'écrivis à Son Excellence M. le duc de Richelieu pour lui offrir mes services, afin de tâcher d'arrêter la contagion, soit par les mesures de police, soit en faisant couper toute communication entre les villages infectés et ceux qui ne l'étaient pas. Son Excellence M. le duc me répondit, en me témoignant sa reconnaissance, et en m'envoyant des pleins pouvoirs pour prendre dans les villages et campagnes à ma portée, depuis Odessa jusqu'au Boug, toutes les mesures que je jugerais à propos pour arrêter la propagation du mal. Il mettait sous mes ordres la police de campagne et les cosaques des différents cordons, afin de pouvoir employer la force en cas de résistance aux ordres. Je m'associai Saloz (le vétérinaire des bergeries de Novoi Lancy) dans cette expédition, pour les remèdes et les mesures préservatrices et curatives, sachant que Saloz avait suivi à Paris les cours de M. Desgenettes, le premier médecin de l'armée d'Egypte, lequel avait détaillé à ses étudiants les moyens qu'il avait employés dans la peste de cette armée.

Effectivement j'ai fait usage de ses remèdes avec succès, comme vous le verrez. J'avais donc sous mes ordres une étendue de pays de plus de trente lieues de long sur 7 à 8 de large, c'est-à-dire de plus de 200 lieues carrées.

Le danger à courir pour nous était assez grand, puisque notre emploi exigeait que nous fussions souvent dans les endroits pestiférés, pour y établir des lazarets, séparer les malades et les suspects d'avec les gens sains, faire brûler les effets des morts, enterrer les cadavres, brûler les maisons empestées, et enfin donner des remèdes aux gens atteints de la contagion.

Le premier octobre, j'entrai en fonctions; je me rendis d'abord avec M. Saloz au village qui le premier avait été atteint de la contagion. Là le plus affreux spectacle s'offrit à nos regards. Quarante-huit personnes y

étaient déjà mortes en peu de jours. Des malades et des mourants étaient étendus dans les enclos de mur qui sont devant chaque maison; ils étaient fuis de leurs camarades, abandonnés de tout le monde, et expirants de besoin autant que de la violence de leur mal. Je vis là, entre autres, une famille entière, un père, une mère et cinq enfants, gisant pêle-mêle devant leur misérable habitation. Je m'approchai; deux des enfants étaient morts dans la nuit et leur père expirant n'avait eu que la force de couvrir leurs cadavres d'un peu de paille; il vivait encore, mais déjà ne parlait plus. Trois de ses enfants, et parmi eux une fille de vingt ans, étaient couchés et ne pouvaient plus se relever. Leur mère était assise auprès d'eux. Je la regardai sans l'interroger, avec un sentiment d'angoisse, mais je ne sus voir sur sa figure que l'expression de la plus stupide insensibilité. La jeune fille me demanda à boire avec une voix éteinte. Je fis poser un pot d'eau à une certaine distance, la mère vint le prendre et je m'éloignai le cœur navré de ne pouvoir donner aucune assistance à ces infortunés.

Malheureusement ces scènes de mort et de désolation se renouvelaient souvent pour moi; mais ce premier essai me fit apercevoir que la tâche que je m'étais imposée n'était pas facile à remplir, et me laissa une impression déchirante.

Je sentis la nécessité de faire tout de suite des dispositions générales avant de songer à porter des secours aux malades, et je commençai par couper toute communication entre ce village et ceux qui étaient voisins. J'établis à la ronde, des gardes dans des cabanes de roseaux, avec ordre sévère de ne laisser entrer, ni sortir personne, et je rendis l'intendant du village responsable de l'exécution de cet ordre. Je fis ensuite choisir quatre maisons aux extrémités du village, dont deux furent destinées aux malades et deux aux suspects. Je demandai au gouverneur deux criminels pour enterrer plusieurs cadavres, qui depuis bien des jours gisaient sans sépulture, en formant un inépuisable foyer de contagion, ainsi que pour transporter au lazaret les malades qui ne pouvaient par marcher. Je fis aussi chercher immédiatement les remèdes nécessaires au mode de traitement que M. Saloz m'indiqua, d'après la méthode de M. Desgenettes, et en attendant je fis une tournée dans les villages voisins. J'établis des gardes partout et je recommandai aux propriétaires et intendants de me faire avertir sans délai, s'il se manifestait quelques symptômes de maladies extraordinaires.

Ces mesures générales une fois prises, je revins à la maison, où je fus informé du village qui nous touchait, qu'un homme qu'on avait enfermé

dans sa maison y était mort ainsi que sa femme. Les paysans prétendaient qu'il n'était pas mort de la peste et je m'y rendis tout de suite. Je fis tirer un des cadavres hors de la maison avec de longs crocs de fer; il était livide et noirâtre. Le mort avait eu un saignement de nez avant que d'expirer et M. Saloz constata qu'il avait tous les symptômes de la peste. Par parenthèse, j'ai plusieurs fois remarqué que ceux, qui dans cette maladie étaient atteints d'hémorrhagies passives, mouraient tous: c'est un symptôme assez rare mais c'est le plus funeste.

Il était d'autant plus instant d'anéantir ce foyer de contagion, que la maladie avait fait peu de progrès dans ce village et qu'on pouvait espérer de le sauver en prenant des mesures sévères. En conséquence, j'allais ordonner de mettre le feu à la maison, lorsque nous entendîmes en dedans les cris d'un enfant. Je regardai à travers la fenêtre de l'obscur cabane, fort étonné qu'il y eut encore un être vivant dans cette espèce de tombeau, et je distinguai un enfant de 18 mois à deux ans, assis sur un lit, à côté du cadavre de sa mère, et bien portant en apparence. C'était fort embarrassant. Comment tirer cet enfant de là? Qui voudrait aller l'y chercher? Qui se chargerait ensuite d'un enfant portant avec lui, selon toute apparence, le germe de la peste? L'y laisser? Il y mourrait de faim, et il n'avait déjà, probablement, pas mangé de longtemps. Le lit sur lequel était adossé l'enfant était contre un mur. J'ordonnai qu'on l'abat-tît de ce côté là, espérant que l'on pourrait ensuite retirer l'enfant au moyen d'une corde et le transporter sans le toucher, à la maison que j'avais destinée pour lazaret. La réussite cependant était douteuse. Un des paysans spectateurs, s'approcha et dit: «Moi, j'irai prendre l'enfant». — «Sais-tu», lui dis-je, «de danger que tu cours? Cet homme-là est mort de la peste». — «Le danger n'est pas grand, je ne crois pas qu'il soit mort de la peste». — «Je t'en réponds, et si tu entres, je serai obligé de te faire subir une quarantaine». — «C'est égal», dit-il, «je veux retirer l'enfant». — «Eh bien, puisque tu es décidé, je te donnerai vingt-cinq roubles». — Je lui fis mettre des gants avant d'entrer, je lui recommandai de ne pas toucher l'enfant avec les mains nues et les lui fit frotter d'huile. Il nous apporta effectivement la petite fille, dont je fis brûler de suite le vêtement, un des assistants lui jeta son habit sur les épaules et je fis mettre l'homme et l'enfant en quarantaine. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'enfant ne fut pas malade du tout, et que l'homme prit la peste, mais nous le traitâmes et nous eûmes le bonheur de le sauver, il guérit.

Je désignai un endroit sur la steppe, à trois verstes du village, pour servir de quarantaine. Je fis établir des baraques en roseaux pour recevoir

les suspects et les malades, et j'ordonnai à l'intendant que lorsqu'un individu serait attaqué, non-seulement lui, mais sa famille, seraient mis sans délai en quarantaine.

J'établis aussi une garde, et je pourvus aux moyens de nourrir les gens qui la composaient, sans qu'ils pussent communiquer avec le village. Je pris les mêmes mesures pour un troisième petit village que la contagion avait atteint, puis nous procédâmes au traitement des malades.

Cependant la mort et la désolation nous entouraient de toutes parts; chaque jour les plus déchirantes scènes se renouvelaient pour moi; souvent obligé d'étouffer le sentiment de la pitié, de m'endurcir l'âme contre les supplications d'une mère, à laquelle il fallait arracher ses enfants, d'un père, qu'on séparait de sa famille, mon esprit était assiégé, pendant la nuit surtout, des plus noires idées.

Malgré toutes les précautions, les ravages du mal allaient en croissant. L'intérieur de la ville offrait l'aspect le plus lugubre. Chaque fois que j'allais faire mes rapports à S. E. le gouverneur général, je rencontrais la fatale charrette, chargée de malades entassés, conduite par un criminel et précédée d'un drapeau rouge pour avertir le peu de gens qu'on rencontrait, de fuir l'influence pestilentielle.

Dans ces larges rues, naguère si peuplées, on ne voyait plus, que de loin en loin, que quelques personnes qui s'évitaient réciproquement. C'était comme les débris d'un grand naufrage. *Apparent rari nantes in gurgite vasto.*

Un des sentiments les plus pénibles pour moi, c'était de me voir fui de tout le monde avec frayeur. L'on prenait contre moi des précautions comme contre un animal dangereux. M. Saloz me suppliait de donner ma démission, il me représentait la très-grande probabilité qu'il y avait, que nous finirions par succomber. Malgré cela, dans l'occasion, il montrait beaucoup de sang-froid et de courage, et je l'ai vu ouvrir d'un coup de lancette un bubon à un malade que cette opération a sauvé. Il donna à un autre, qui n'avait plus la force de se lever, un verre de quinquina de sa propre main, l'ayant néanmoins gantée et huilée.

Du reste j'ai toujours pris toutes les mesures et précautions que permettaient mon emploi et que la prudence suggérait. Trois ou quatre fois j'ai cru être attaqué, mais ce n'étaient que des retours de fièvre, occasionnés par la fatigue, et dont les symptômes sont les mêmes que ceux de la peste, c'est-à-dire, maux de tête et vomissements. Je vous avoue que j'ai eu quelquefois la sueur de l'angoisse sur le front.

Je ne craignais pas la mort. J'aurais succombé pour une bonne

cause, et en prenant cette tâche j'avais fait le sacrifice de ma vie; mais mourir à 25 ans! Loin des siens, loin de tout ce qui vous est cher! Mourir d'une maladie cruelle, abandonné de tout le monde! (Car un homme attaqué de la peste devient l'ennemi du genre humain, et son cadavre est traîné par des criminels avec des crocs de fer). Grâce au ciel, je n'ai eu que la peur, et la religion m'a soutenu dans ces cruels moments.

Je vais entrer maintenant dans quelques détails sur le mode de traitement que j'adoptai pour les malades, d'après les indications de M. Saloz. Comme il ne savait point la langue du pays, ce qui le mettait dans l'impossibilité de rien faire par lui-même, je pris ses instructions pour les remèdes à donner, je les traduisis à chaque intendant des villages, et je leur donnai une provision des différentes choses que j'indiquerai ci-après, en leur enseignant la manière de s'en servir. J'avais en outre, à la quarantaine, un certain nombre de malades que je voyais tous les jours, autant que possible, pour lesquels M. Saloz avait préparé les remèdes lui-même, et qui ne les prenaient qu'en notre présence, c'est de ceux-là que sur 28, 14 furent guéris, ainsi que vous le verrez dans le tableau ci-joint.

Actuellement, tout danger est passé, tous nos gens ont été préservés, le mal est arrêté partout, même à Odessa, et il ne nous reste plus qu'à remercier Dieu de notre délivrance. Je n'ai eu d'autre mal que quelques retours de fièvre, occasionnés par l'obligation de bivouaquer quelquefois en plein air, par des nuits froides, car je n'osais coucher dans aucune maison.

Son Excellence, Monsieur le duc, m'a écrit les lettres les plus flatteuses et j'attends son retour pour lui faire le satisfaisant rapport que je n'ai plus aucun malade nulle part.

Il n'y aura plus que quelques mesures de précautions à prendre pour détruire les effets et les maisons des morts; j'attends pour cela les derniers ordres de Son Excellence.

95) C o p i e

DU RAPPORT FAIT A S. E. M. LE DUC DE RICHELIEU DU NOMBRE DES INDIVIDUS MALADES, MORTS OU GUÉRIS DANS LES QUATRE VILLAGES DE TCHITCHAFKA, KOBLEWSKA, KARACICLAW ET ANTCHÉIRAK.

Tchitchafka (peuplé d'environ 500 habitants).

Nombre des malades	98
Morts	72
Guéris	26
	98
Sur les 72 morts, il y a hommes	42
femmes	30
	72
Sur les 26 guéris, il y a hommes	16
femmes	10
	26

Koblewska (peuplé d'environ 300 habitants).

Nombre des malades	133
Morts	107
Guéris	26
	133
Sur les 107 morts, il y a hommes	63
femmes	44
	107
Sur les 26 guéris, il y a hommes	14
femmes	12
	26

Karamiclaw (peuplé d'environ 60 habitants),

Nombre des malades	9
Morts	7
Guéris	2
	9
Sur les 7 morts, il y a hommes	5
femmes	2
	7
Sur les 2 guéris, il y a hommes	1
femmes	1
	2

Antcheirak (peuplé d'environ 150 habitants.

Nombre des malades	6
Morts	5
Guéris	1
	6
Sur les 5 morts, il y a hommes.	3
femmes.	2
	5
Guéris hommes.	1
femmes	»
	1
Total des malades	246
Morts.	191
Guéris.	35

N.B. J'observe dans ce rapport que sur les 191 morts, 66 n'ont reçu aucun remède, et étaient morts avant ma première visite. Reste donc 180 malades auxquels les remèdes ont été administrés, plus ou moins soigneusement, et sur lesquels il y a eu 55 guéris.

1812.

Les malheurs, qui ont affligé cette année la Crimée et Odessa, ont suffisamment démontré l'insuffisance de l'organisation actuelle de nos quarantaines et l'indispensable nécessité d'établir une bonne fois notre système sanitaire sur des bases solides, et depuis longtemps je suis persuadé de cette vérité. En 1806, je proposai un nouveau règlement de quarantaine qui est resté dans l'oubli. Depuis lors la guerre avec les Turcs, et l'absence totale de maladie contagieuse à Constantinople, nous a inspiré la fatale sécurité, dont nous avons été victimes l'année dernière. Instruit par l'expérience, je serais inexcusable de ne pas présenter au gouvernement les moyens que je crois les plus propres à nous préserver à l'avenir du cruel fléau qui nous a désolés. Je joins à l'état de la quarantaine que je propose les modifications que, suivant mon opinion, doit subir le règlement actuel. L'extension qu'a prise le commerce de la mer Noire, et celui d'Odessa en particulier, celle qu'il est appelé à prendre, à une époque où

le succès de nos armes vont le délivrer partout des gênes qui l'entravaient, nécessite une augmentation d'employés, pour vaquer aux différentes fonctions exigées pour la promptitude et la sûreté du service. L'augmentation des appointements n'est pas moins indispensable, car quel est l'homme d'honneur qui acceptera une place, qui avec une responsabilité des plus sévères, et des fonctions pénibles, ne lui donnent pas physiquement de quoi exister, je ne dis pas selon son état, mais même d'aucune manière. Si l'on a jugé nécessaire de donner des appointements plus considérables aux officiers des douanes, à combien plus forte raison ceux des quarantaines ne réclament-ils pas la même justice, eux qui doivent être prêts à risquer leur existence, et dont la bonne ou la mauvaise conduite a une si grande influence sur le salut public; mais en leur fournissant les moyens de vivre honorablement, il est nécessaire qu'ils aient toujours devant les yeux la sévérité des peines auxquelles ils s'exposent, s'ils manquent à leurs devoirs. Cette peine, tant pour les officiers de quarantaine, que pour tout contrevenant, de quelque rang ou condition qu'il soit, doit être la mort, en tant que la faute, dont il sera convaincu, compromette la santé publique; tout ce qui n'est pas membre du bureau de santé, doit être jugé par le bureau lui-même assemblé *in plenum*, et la sentence portée à une majorité des deux tiers des voix; quant aux membres mêmes du bureau, ils doivent être envoyés à *Головная палата*, et jugés *безъ очереди*, en prenant pour base le code pénal de quarantaine. Les gardes sont soumis à la peine de mort comme les autres. Cette partie mérite la plus sérieuse attention; les invalides, dont on se sert aujourd'hui, ne méritent aucune confiance: l'expérience nous a appris qu'il était impossible de se servir d'eux sans le plus extrême danger. Ces gens, qui ont consacré leur vie au service de leur Souverain et de leur patrie, ont des droits au repos sur leurs vieux jours, et ni leurs forces physiques, ni même les qualités morales, de la plupart, ne permettent de les employer au service des quarantaines, qui réclament impérieusement des hommes dans la force de l'âge, et d'une aussi bonne conduite qu'il sera possible d'en trouver.

Je propose donc de former trois compagnies, qui peuvent être complétées par des recrues de ces environs, qui restant attachées pour toujours au service de la quarantaine, s'y accoutumeront, et, jouissant de certains avantages qu'il sera facile de leur procurer, seront contents de leur sort, et craindront de le perdre pour être envoyés dans les bataillons de garnison, ce à quoi la moindre faute les exposerait. Ce point est de la plus grande importance; je supplie qu'on s'en occupe le plus promptement possible, car avec la garde que nous avons aujourd'hui, dont le nombre même

est insuffisant, il est impossible de pouvoir avoir un moment de tranquillité.

Le nouvel état de quarantaine, que je présente, entraîne des frais considérables, d'autant que le môle étant abandonné à la quarantaine, doit être entretenu par elle. Il faut remettre en état toutes les bâtisses qui sont à la forteresse, et qui la plupart sont très-délabrées, y en ajouter de nouvelles, et les entretenir dans un état convenable. Ces dépenses sont nécessaires, et ce n'est pas les exagérer que de les porter à 60,000 roubles par année. Celles des officiers et autres employés de quarantaine monteront à peu près autant; il s'agit donc de trouver une somme de 100,000 roubles, puisque la somme actuelle ne monte qu'à 23,800 roubles. Si les circonstances étaient différentes, il ne serait pas difficile de les trouver, puisque sous le nom de droits pour l'entretien des quarantaines, le gouvernement lève des sommes qui surpassent de beaucoup leurs besoins, quelque étendue qu'on voulût leur donner, mais comme ces droits font partie du revenu public qui, à l'époque actuelle, peut à peine subvenir aux dépenses, il serait absurde à moi de proposer un accroissement de dépense, lorsqu'on doit tâcher de les diminuer. Dans cet embarras, j'ai eu recours au commerce d'Odessa, qui, malgré les énormes pertes qu'il a éprouvées, s'est décidé sans regret à pourvoir à ce surcroît de dépense, par une légère imposition prélevée sur les marchandises qui passeront en quarantaine, sous le titre d'impôt de magasinage, et un petit droit sur les bâtiments, sous le nom de droit d'ancrage. Ces fonds seront perçus par le bureau de santé qui en rendra compte chaque année, et qui dans les dépenses qu'il devra faire, et dont la censure sera faite à la fin de l'année, pour l'année suivante, prendra toujours l'approbation du gouverneur. Je joins ici un état des droits que la députation du commerce a fait avec le consentement de la grande majorité des négociants de cette ville, et je puis assurer que ce droit ne sera pas à charge au commerce. Il est urgent que l'approbation du gouvernement ne se fasse pas trop longtemps attendre, afin de pouvoir rassembler des fonds dès la présente année. Au reste, si cette disposition n'obtenait pas l'approbation du gouvernement, on pourrait remplacer les droits proposés, par une somme égale, provenant des intérêts de l'imposition connue sous le nom de , laquelle est à présent assez considérable pour y suffire et au delà.

La garde des rivages de la mer Noire est encore un objet de la plus grande importance et je ne me dissimule pas le peu de confiance que doivent nous inspirer les cosaques qui en sont chargés aujourd'hui, mais au défaut absolu de moyen d'y suppléer, j'ai tâché au moins d'augmenter la

surveillance, en en chargeant les propriétaires et habitants des bords de la mer, et en les mettant pour cet objet dans la dépendance du bureau de santé d'Odessa. Je sais bien que je ne remédie pas par là à tous les inconvénients, mais avec 1,500 werstes de côtes, si peu habitées, comment se flatter de pouvoir tout prévenir.

J'ai cru indispensable d'associer des négociants au bureau de santé, ainsi que cela a lieu à Marseille, où se trouve le modèle de tous les lazarets.

La ville d'Odessa contient déjà un assez grand nombre de maisons de commerce propriétaires et établies pour qu'on puisse trouver parmi elles six personnes propres à inspirer la confiance. Il m'a semblé qu'intéressés les premiers à ce que la peste ne pénètre pas chez nous, leur surveillance pouvait être de la plus grande utilité, et nous donner une garantie que les précautions pour la santé publique seraient toujours prises avec la plus grande rigueur; l'espèce de contrôle que les membres de la couronne et ceux du commerce exerceront les uns sur les autres, et l'émulation qui régnera entre eux ne peut que produire un bon effet; au reste cette disposition ne peut convenir qu'à Odessa.

Caffa est encore trop peu peuplé, et le nombre des véritables négociants y est encore trop faible pour pouvoir fournir des sujets capables de remplir des places à la quarantaine. Aussi je laisse à M. Branewsky à proposer les changements qu'il croira nécessaires à la quarantaine de Caffa. Les localités entrent pour beaucoup dans les arrangements qu'il convient de prendre.

96) Observations générales par M. Sicard, sur le nouveau tarif des douanes et sur la prohibition du transit.

Le nouveau tarif des douanes a paru dans des circonstances peu propres à en développer les effets, quels qu'ils puissent être. Le commerce repoussé de nos côtes par la guerre, et par nos mesures prohibitives ou celles de nos ennemis, détourné de nos frontières de terre, ou arrêté dans sa marche par ce fatal système de prohibition universelle qui pèse si douloureusement sur toute l'Europe, n'a guère pu éprouver l'influence du nouveau tarif; c'est donc moins par l'expérience que par le raisonnement qu'on peut en déterminer les effets.

L'empire, marchant à grands pas vers la vraie richesse commerciale, au commencement de ce siècle, avait besoin d'un nouveau tarif plus étendu

et mieux raisonné que celui de 1797, d'un tarif qui fût plus favorable à l'écoulement, et par conséquent à la reproduction de la richesse nationale et qui donnât un aliment continuel à la nouvelle étendue qu'avaient acquise les relations commerciales de la Russie.

Il paraît que, dans la confection du nouveau tarif, l'on a moins été dirigé par ce principe que par les circonstances; l'ukase qui le précède dit que le but, qu'on s'est proposé, est de favoriser l'industrie nationale et d'établir un équilibre entre l'importation et l'exportation, pour bonifier la balance commerciale et, par conséquent, nos changes.

Ce n'est donc qu'un tarif de circonstances, et qui ne pourrait obtenir que la sanction du moment, en supposant que l'effet répondît au but qu'on s'est proposé, mais, il faut le dire avec la franchise que dicte impérieusement le bien public, ce but est une erreur; les moyens que l'on a pris pour l'atteindre sont même insuffisants. Les résultats le prouvent déjà, on peut le démontrer par d'autres preuves.

Courir après les avantages de la balance commerciale, c'est être dupe d'une vieille erreur victorieusement réfutée par Smith.

Il serait inutile, et trop long de reproduire ici ses preuves; il suffira de consulter l'expérience. L'on a observé justement, depuis des siècles, que la balance commerciale du commerce avec l'Inde est défavorable à l'Europe qui, cependant, n'en est pas appauvrie. La Russie n'est-elle pas plus riche, aujourd'hui, que ses riches propriétaires ont adopté les habitudes et les commodités du luxe étranger, que lorsque les anciens boyards, habillés avec la bure nationale, végétaient au milieu de leurs propriétés presque incultes? N'est-elle pas plus riche aujourd'hui, que sa nombreuse population, avec de plus grands besoins, a un aiguillon puissant et continuel qui l'excite au travail et à la reproduction, lesquels augmentent à leur tour la population?

Le rouble en papier était au pair avec le rouble argent sous Catherine; les changes étrangers étaient établis d'après cette proportion; aujourd'hui le papier n'est plus reçu que pour le quart de cette valeur, et les changes étrangers ont à peu près gagné d'autant, mais l'on ne saurait en conclure cependant que nous sommes maintenant plus pauvres qu'alors.

Il est certain que la balance commerciale a été successivement toujours plus défavorable à la Russie, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, et s'il est vrai que nous sommes cependant plus puissants et plus heureux qu'autrefois, il est donc démontré par l'expérience que l'avantage de la balance commerciale n'est pas indispensable à la prospérité d'un empire.

En partant du principe tout à fait contraire, les dispositions du nouveau tarif ont été toutes dirigées de manière à diminuer l'importation, et à cet effet tous les articles étrangers ont été grevés de droits excessifs, ou frappés de prohibition absolue.

Je ne sais s'il peut exister un pays civilisé qui puisse suffire par soi-même à tous les besoins et je crois que, s'il existait un seul instant, il aurait besoin de ses voisins, l'instant d'après, à moins qu'il ne fût infiniment pauvre ou privé de toute relation, ce qui est déjà contraire à l'idée de civilisation.

Il en est des nations, comme de chaque homme en particulier, un nouveau désir fait immédiatement le désir satisfait, et c'est cette progression de désirs et de jouissances qui constitue le bonheur; mais pour le trouver, l'homme est bientôt transporté hors de sa propre sphère. Il existe donc un principe naturel qui rapproche les hommes comme la loi politique rapproche les nations. Tous les efforts que l'on ferait pour les isoler, seraient donc contraires au bonheur, et ce bonheur ne peut se trouver que dans l'échange réciproque des moyens qui peuvent satisfaire nos désirs, d'autant plus que l'habitude en a fait ensuite des besoins.

Ces besoins sont en raison du degré de civilisation. Le Cosaque, qui ne vivait autrefois que de poisson desséché, cherche aujourd'hui une meilleure nourriture, demande du sucre et du café, etc., il ne se couvre plus de quelques haillons, il emploie les draps étrangers, mais aussi il s'est fixé sur un terrain, dont il tire, par une culture soignée, des productions qu'il échange contre les objets de ses désirs.

Nous ne sommes donc pas plus pauvres, parce que nous avons plus de besoins, et nous sommes plus heureux parce que nous pouvons les satisfaire.

Ce serait une erreur de croire que nos besoins pourront bientôt excéder nos moyens. Une nation ne peut pas se ruiner de suite comme un individu qui consommerait au delà de son revenu. L'individu n'en vient là que parce qu'il en trouve un autre, qui supplée momentanément au défaut de ses propres moyens; mais il en est tout autrement d'une nation qui d'ailleurs n'est pas composée de fous comme cet individu. La manie de juger en tout des nations par une personne, de conclure ainsi du tout, par une de ses parties infiniment petites, a causé beaucoup d'erreurs en économie politique.

Une nation ne marche vraiment à sa ruine que lorsque sa consommation excède son produit annuel, en prenant ces deux objets en nature et non dans le signe qui les représente, parce que ce signe varie; c'est de

cette balance dont il faut ambitionner l'avantage; la masse plus ou moins grande d'argent ne fait rien à la richesse nationale.

Il faut donc encourager le revenu annuel et ce n'est pas par des droits et prohibitions sur les articles étrangers qu'on peut y parvenir.

L'on a voulu favoriser l'industrie nationale, mais d'abord cette industrie ne peut pas produire tout ce dont nous avons besoin, ensuite elle peut être mieux employée à produire tel article que tel autre.

Le perfectionnement de l'industrie en général est subordonné à celui de l'agriculture, et à la population, relativement à l'étendue du territoire, indépendamment des moyens particuliers que donnent les localités; or, un pays quelconque ne peut pas réunir tous ces avantages, il ne peut donc pas tout produire, mais comme chacun a ses avantages particuliers, il suffira qu'on sache en tirer le plus grand parti possible, et sous ce rapport la Russie n'a rien à envier aux autres pays; riche de ses productions et de l'industrie que comporte sa situation politique et territoriale, il est inutile qu'elle cherche, par des moyens forcés, à se suffire en tout à elle-même, lorsque ses propres productions lui donnent, avec avantage, les moyens d'échange pour obtenir celles des pays étrangers.

D'après ces considérations, je crois que les prohibitions absolues du nouveau tarif, prises en général, sont inutiles et même désavantageuses pour la prospérité de la Russie, et, pour ne citer que les draps, il me paraît que l'importation de cet article ne saurait nous nuire, puisque nous avons moyen de l'échanger contre nos productions; et agir autrement, c'est dévier notre capital de son véritable emploi, pour le porter avec moins d'avantages sur un autre objet. Lorsque, avec le temps, nous trouverons dans la surabondance des matières vraiment indigènes, et dans l'augmentation des bras, les moyens de fabriquer cet article avec un avantage réel sur l'étranger, nous le ferons sans recourir à des moyens forcés. Cette époque est déjà arrivée pour les draps grossiers. Les fabriques nationales commencent déjà à avoir la supériorité de la concurrence sur les étrangères.

Ce que j'ai dit de cet article est applicable à tous les autres qui sont d'une nécessité sinon absolue, au moins relative. J'en excepte ceux qui sont purement d'un luxe inutile tels que les bijoux, pierreries, et autres qui ne procurant aucune commodité, ni instruction, comme objets de goût, ou des arts, ni jouissance physique et sont toujours payés trop cher par une portion quelconque de notre travail, qu'on donnerait en échange. Ceux-ci, dis-je, doivent à mon avis être frappés de prohibition absolue.

Quant aux droits excessifs, il y a contre eux à peu près les mêmes

motifs que contre les prohibitions absolues, puisqu'ils tendent également plus ou moins à dévier le capital national de son vrai but pour les porter sur un but factice, en établissant un monopole en faveur de notre fabricant.

Il ne convient d'imposer l'article étranger qu'autant qu'il faut pour que le fabricant national n'ait pas le désavantage par rapport à l'étranger, et il faut toujours maintenir une concurrence qui excite et soutienne continuellement son génie et son émulation.

C'est d'après ces principes que doivent être établis les droits et prohibitions sur l'importation, sans avoir aucun égard à la balance commerciale, mais il faut être bien attentif à l'application; les principes sont de tous les temps, et de tous les lieux, il faut se garder seulement d'en faire une application d'imitation, si je puis m'exprimer ainsi, et trop routinière.

Parmi les considérations qui combattent victorieusement les prohibitions absolues, et les droits excessifs, il en est une de la plus grande importance et c'est la difficulté, ou pour mieux dire, l'impossibilité de prévenir la fraude.

L'on a dit depuis longtemps et avec raison, *droits excessifs, fraudes excessives*, rien n'est plus vrai. L'on peut même affirmer que ces deux objets marchent toujours dans la plus exacte proportion, sans qu'aucun moyen puisse y obvier. Quelque rigoureuses que soient les formalités pour empêcher la contrebande, il se trouve dans tous les pays des hommes assez avides et audacieux pour braver la mort même, et leur nombre et leur audace seront en raison des gains qu'ils se permettront en fraudant.

Si les fabriques nationales ne peuvent se soutenir que par des prohibitions ou des droits excessifs, ceux-ci provoquant la fraude, leur causent autant et plus de dommages que l'introduction permise avec des droits modérés, dont le gouvernement aura d'ailleurs perdu le revenu; c'est ici le cas de rappeler ce qu'on a dit, qu'en pareille matière: *deux et deux ne font pas quatre*.

Mais en admettant, contre toute raison, que par les prohibitions et droits excessifs l'on pût parvenir à réduire considérablement l'importation, au point de s'approprier l'avantage de la balance commerciale que l'on n'ambitionne pas, il faut supposer que nos voisins ne voudraient plus d'un commerce tout à fait contre eux, et soit par représailles, ou par intérêt, ils mettraient aussi à vos exportations chez eux les mêmes barrières que nous avons élevées à leur égard.

D'ailleurs il faut à un commerce quelconque des moyens de revire-

ment pour se soutenir; tel négociant qui demande en Russie un chargement de blé ou autre ne fait souvent cette opération que parce qu'il a une partie de vin ou autre article à placer, et son bâtiment à employer; ôtez-lui les moyens d'importer son vin, il lui faudra un capital qu'il n'a pas pour acheter votre article, et son bâtiment ne gagnant point de fret d'entrée, la spéculation ne peut plus lui convenir, il gardera donc son vin, et vous votre blé. Je soutiens qu'en réduisant l'importation, l'on réduit proportionnellement, ou à peu près, l'exportation, et je le démontrerais jusqu'à l'évidence, si je ne craignais d'être trop long.

L'on peut d'ailleurs s'en assurer en examinant de combien est réduite, depuis le nouveau tarif, l'exportation qui se faisait par la douane de Radzivilow. Je ne citerai pas Odessa, parce que les circonstances peuvent avoir une influence particulière.

Je crois donc que le nouveau tarif est défectueux en ce que, partant d'un faux principe, l'on a outré les prohibitions et les droits sur les articles étrangers.

Je le trouve plus parfait sous le rapport de l'exportation, parce qu'il tend en général à la favoriser.

En jetant un coup d'œil sur les articles d'exportation de la Russie, considérant leur nature, leur source, leur quantité, toute la perfection et l'accroissement qu'ils sont susceptibles de prendre, par l'augmentation successive de la population, des défrichements et par les ateliers de l'industrie qui, progressivement s'établissent d'eux-mêmes, l'on ne peut voir qu'une prospérité croissante, que quelques événements ont pu, il est vrai, ralentir dans sa marche, mais qu'ils ne sauraient détruire.

Accorder le débouché le plus libre à nos articles, qui ont reçu chez nous la dernière fabrication, et à toutes les matières premières que notre industrie n'emploie pas; imposer légèrement celles que nos fabriques emploient, ou auxquelles notre industrie n'applique qu'une première main-d'œuvre, mais en observant toujours de ne pas établir un monopole, en faveur du fabricant, contre les intérêts de la terre productrice, telles sont, à mon avis, les bases sur lesquelles doivent être établis les droits d'exportation.

En conséquence, les toiles à voile par exemple et les ravendiks, au lieu d'être imposées plus cher par le nouveau tarif que par l'ancien, devraient avoir la sortie libre comme le fer et le blé.

Il est bien que le chanvre et le lin, qui servent à nos fabriques, payent plus cher qu'autrefois parce que notre industrie emploie successivement plus de ces matières premières.

Le suif ne doit pas être dans cette classe, parce qu'il ne sert à notre industrie que pour faire des chandelles ou du savon, ce qui n'ajoute qu'un très petit surcroît de valeur à la matière première, dont il reste une très-grande partie non ouvrée; pour établir cependant une différence j'aurais affranchi les chandelles et le savon de tout droit, et mis un très petit sur le suif; celui du N^o 8 par berkovetz est exorbitant, il devrait être réduit des trois quarts.

Les dispositions du nouveau tarif, qui permettent la sortie de plusieurs articles prohibés par l'ancien, sont on ne peut plus sages; je ne connais aucun article qui n'ait droit à cette liberté.

Je ne discuterai pas les dispositions réglementaires qui précèdent le tarif, parce qu'elles résultent en général de considérations politiques, ou sont des moyens répressifs contre la contrebande, qui deviendraient inutiles d'après les vues contenues dans ce mémoire.

Depuis 1808, il s'était établi un transit considérable par la Russie méridionale pour le commerce d'entrée et de sortie du Levant. Odessa en était l'entrepôt, les sujets de Sa Majesté en étaient les facteurs; tous les frais de ce transit, qui s'élevaient annuellement à plus d'un million de roubles, étaient évidemment un bénéfice net qui s'augmentait encore des relations accessoires qui en résultaient naturellement parce que le commerce aboutit toujours aux grands marchés, et qu'une opération en appelle une autre.

Le gouvernement français, voulant approprier ces avantages, au moins en partie, aux pays qu'il gouverne, défendit en 1810 l'entrée des cotons du Levant par Strasbourg, ce qui prohibait indirectement la voie d'Odessa, et il ordonna nommément que les articles du Levant ne seraient plus reçus en France qu'en tant qu'ils transiteraient par la Bosnie à travers les provinces illyriennes; il avait déjà préparé cette voie, il ajouta quelques encouragements pour la faciliter.

Cette mesure frappait de nullité notre transit d'importation; mais cependant la route de la Bosnie offrait tant d'essais difficiles et dangereux au commerce, lui présentait tant d'obstacles à vaincre, que l'on pouvait espérer de la voir sans succès. D'ailleurs il nous restait un avantage décidé pour le transit des marchandises que l'on expédie de l'Europe dans le Levant et qui nous assurait l'exclusion, s'il est permis de l'avouer; le commerce qui voit avec quelle sollicitude l'on s'occupe de ses progrès, et notamment de tout ce qui peut bonifier la balance commerciale de la Russie, se flattait que le gouvernement élèverait des réclamations contre la mesure du gouvernement français ou qu'au moins il aviserait aux moyens d'assurer à notre transit la supériorité de la concurrence.

C'est au milieu de ce vrai malheur public, mais allégé par l'espérance, qu'a paru l'ukase du 24 mars, qui en prohibant le transit de tous les articles prohibés pour la consommation, a détruit totalement le transit par Odessa et Brody, que les mesures de la France ne pouvaient nous enlever qu'en partie, et c'est ainsi qu'on a décidé le succès de ses vues, en se privant gratuitement soi-même de tous les avantages qu'on retirait de ce commerce. La route de la Bosnie, quoique excessivement difficile, étant restée la seule, finira par s'établir, si le gouvernement ne révoque au plus tôt l'ukase du 24 mars.

En étudiant l'esprit de cet ukase l'on voit que l'on s'est imposé un grand sacrifice pour prévenir la contrebande, mais il n'y a point de proportion entre le remède et le mal, d'autant plus que nous souffrons excessivement de l'un, sans pouvoir par ce moyen éviter l'autre.

Si l'on suppose que par le moyen du transit le fraudeur s'entendra avec un douanier pour introduire du drap, par exemple, en contrebande, ce même fraudeur s'entendra également avec le même douanier, et sans l'aide du transit, ils parviendront au même but; s'il y a plus de risques pour tous les deux il en résultera seulement qu'ils mettront un plus grand prix à la marchandise introduite, et alors nous aurons perdu un bénéfice de 4 à 500,000 roubles par an, que le transit des draps donne à l'état, plus le surcroît de prix, dont la difficulté et les risques de la fraude surchargeront nécessairement la marchandise.

Si au contraire, l'on permettait l'entrée des draps avec un droit modéré, et le transit, la cupidité et la fraude seront reprimées d'elles-mêmes par manque d'aliment, et nous aurons gagné le bénéfice du transit.

Si l'on persiste dans la prohibition absolue des draps, le transit permis, et établi, d'après les mesures convenables, ne peut qu'apporter un bénéfice à l'état.

Si malgré toutes les mesures répressives contre la contrebande, le transit y donne lieu, elle sera encore moins désavantageuse au système, que celle qui se fera inmanquablement sans lui, puisque la marchandise introduite en fraude coûtera moins.

Il est de la plus grande importance que l'on réfléchisse mûrement sur cet objet; nous avons sacrifié un très-grand avantage certain, qui en promettait de plus grands pour l'avenir, et nous l'avons sacrifié à une théorie que l'expérience et les lumières ont bannie de quelques états qui l'avaient momentanément adoptée, et que la plupart ont toujours repoussée.

L'ukase, qui défend le transit par la Russie des articles prohibés pour

la consommation, a surtout une influence désastreuse et souverainement injuste sur la Moldavie et la Valachie.

L'existence politique de ces pays est encore un problème politique que le temps éclaircira. En attendant, les malheurs inséparables de la guerre épuisent les capitaux, et tarissent toutes les sources des productions dans ces contrées.

La Turquie était autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, le débouché naturel de leurs produits, et elle fournissait à la plupart de leurs besoins en articles étrangers.

Aujourd'hui l'administration russe ne permet pas que le peu d'objets d'exportation, qui restent à la Moldavie et à la Valachie, puissent être directement expédiés en Turquie, et sans doute elle a de justes motifs; d'ailleurs les localités ne permettent guère de faire des expéditions directes en Turquie. En conséquence les suifs, les beurres, fromages et autres articles de la Moldavie et de la Valachie étaient expédiés à Odessa en transit, sous cautionnement exigé par le général en chef; on les envoyait ensuite à Constantinople.

Comme tous ces articles sont prohibés à l'entrée pour la consommation de l'empire, d'après l'ukase qui en prohibe le transit, ces malheureuses productions arrivées à Odessa doivent maintenant être séquestrées, confisquées, brûlées, etc. suivant les dispositions contre les objets de contrebande en général.

L'importation des articles du Levant pour les besoins de la Moldavie et de la Valachie, rencontre les mêmes obstacles, parce qu'ils ne peuvent aboutir qu'à Odessa d'où ils ne peuvent transiter, parce qu'ils sont prohibés pour la Russie, de manière que ces malheureux pays sont réduits à ne plus pouvoir exporter leurs productions, ni recevoir celles dont ils ont besoin.

Indiquer une situation aussi déplorable, d'un pays qui est soumis aux armes de Sa Majesté, c'est espérer qu'elle daignera y mettre un terme. Les moyens sont très-faciles et ne présentent aucun inconvénient.

Tous ces articles peuvent parvenir à Odessa par mer, ou par terre, en passant par la douane de Maïac; dans le premier cas ils peuvent être déposés en transit dans les magasins de la quarantaine jusqu'à leur exportation, dans le second on peut les plomber à Maïac et les expédier en transit dans les magasins de la douane d'Odessa. Les productions de la Moldavie et Valachie étant de la même nature que les nôtres, il ne peut y avoir aucun intérêt d'en faire la contrebande, puisqu'elles coûteraient plus cher que celles du pays et d'ailleurs les autorités locales pourvoie-

raient à tout inconvénient inopiné, et qui, dans aucun cas, ne pourrait être de conséquence.

Puisque, de notre consentement, ces marchandises ont été expédiées en Turquie jusqu'à l'époque de l'ukase prohibitif, si nous permettons qu'on les y expédie encore, le cautionnement exigé par le général en chef devient inutile; il n'est plus qu'une entrave et une dépense imposée à ce commerce qui paie un nolis à nos sotka, ou un transport à nos voituriers, des frais de commissions et d'assurances, et un revirement considérable de fonds à Odessa.

Sous ce rapport notre intérêt autant que la commisération et la justice réclament la liberté du transit pour les productions de la Moldavie et de la Valachie, et réciproquement pour les marchandises de Turquie dont elles ont besoin; le manque de bois dans les provinces riveraines de la mer Noire exige encore que l'importation des bois et charbons soit par terre ou par mer, soit non-seulement permise, mais déchargée de tout droit.

97) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Odessa, février 1813.

Sire.

Permettez que je prenne la liberté de m'adresser encore une fois directement à Votre Majesté Impériale pour obtenir d'elle la plus grande faveur, celle à laquelle j'attache le plus de prix, et qui décidera du sort de ma vie entière. Depuis 5 mois je lutte contre le fléau qui est venu désoler cette contrée. J'ai employé pour le combattre tout ce que la nature m'a donné de facultés morales et physiques, je n'y ai épargné ni soins ni peines, et quant à mon existence je l'estimais trop peu alors pour qu'il pût y avoir quelque mérite à ne pas s'en occuper.

Votre Majesté connaît mon attachement pour ce pays auquel depuis dix ans je m'étais voué tout entier. Elle peut juger des chagrins et des tourments que j'ai éprouvés, mais je puis vous jurer sur mon honneur que tout ce que vous en pourrez croire, Sire, sera encore au-dessous de la vérité. Enfin, par la bonté de la Providence, nous sommes à la fin de nos misères, hors un village du cercle d'Oliscopol, nommé Rowno, où il y a encore quatre maisons attaquées, la maladie a fini dans tout le pays à la fin de novembre, et dans le courant de décembre. A Odessa, nous n'avons plus depuis six semaines d'accident, dans la ville même une Herhauna près de la forteresse a été attaquée le 5 de ce mois par l'impru-

dence de celle qui l'habitait; elle a été brûlée, et depuis lors tout est tranquille; les mesures les plus efficaces sont prises, toutes les maisons suspectes ont été, ainsi que les établissements publics, désinfectés par les procédés de la nouvelle chimie. Les récompenses promises à ceux qui découvriraient des effets cachés, ont eu le plus heureux résultat, et une quantité d'effets qui auraient pu renouveler la contagion ont été brûlés; suivant tous les calculs de la prudence humaine elle doit être extirpée pour toujours, et j'avoue à Votre Majesté Impériale que j'ignore ce qu'on pourrait faire de plus pour assurer son extinction. Nous avons perdu dans la ville d'Odessa 2,644 h. y compris le militaire et les galériens, et 1,087 dans le pays d'alentour. Cette perte est affreuse, mais moindre que ce qu'on aurait pu craindre d'un fléau qui a fait périr plus du tiers de la population de Constantinople et que l'ignorance impardonnable des médecins a laissé étendre sans l'apercevoir pendant un temps considérable.

Dans ces circonstances, Sire, j'implore de Votre extrême bonté la permission d'aller à l'armée pour y servir, où et comme Votre Majesté Impériale le jugera à propos, fût-ce comme simple soldat; ce n'est pas l'ambition qui me guide, je n'ai pas fait cette campagne, et suis trop en arrière pour pouvoir prétendre à rien, mais je ne désire que vous prouver mon zèle, ma bonne volonté, vous faire voir que je suis à vous sans partage, sans restriction aucune. Vous l'avouerai-je aussi, avec la confiance que m'inspirent vos anciennes bontés, je voudrais sortir de cet enfer, et renaître un peu à la vie. Mon corps et mon âme sont usés par le chagrin, et quoique je n'aie pas été un moment malade, je sens que sans une distraction vive, je succomberai, et ne serai plus du tout bon à rien.

Souffrez donc, Sire, que je parte, que je me rapproche de vous. Au cas même que le danger se renouvelât au printemps, ce dont Dieu préserve, la présence du prince Kourakin, arrivé le 13 à Kremenezck, peut remédier à tout, puisque d'ailleurs toutes les mesures sont prises et doivent être continuées jusqu'à l'été.

Daignez, Sire, ne pas me refuser la grâce que j'ose attendre de vos bontés; vous resserrerez encore davantage, s'il est possible, les liens qui m'attachent à votre personne, et vous acquerrez de nouveaux droits à la vive reconnaissance que je vous dois à tant de titres. J'en mets à vos pieds l'hommage, ainsi que celui du dévouement sans bornes et du profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté Impériale, le très-humble et très-obéissant serviteur, et fidèle sujet.

Richelieu.

98) Mémoire sur Odessa.

PAR LE DUC DE RICHELIEU.

1813.

Odessa, et la Nouvelle Russie en général, ont fait dans un très-court espace de temps des progrès tels, qu'aucun pays dans aucun temps ne peut, je crois, rien offrir de semblable. Ce pays était naguère absolument désert, puisque les anciens habitants s'en étaient éloignés au moment de la conquête. Hors 100,000 Tartares mâles qui habitaient la Crimée, le reste de la population se compose de colonies venues de l'intérieur de la Russie, et de l'étranger, et s'élève à présent à un million six cent mille âmes. Les villes qui s'y trouvent sont toutes d'une date récente, hors celles de Crimée. La plus considérable, celle d'Odessa, fut fondée en 1794, mais ses progrès furent lents jusqu'en 1802. A cette époque, elle comptait 400 maisons, et à peu près 7 à 8 mille habitants. Maintenant, elle en contient plus de 35 mille, et au delà de 2,600 maisons, les bâtisses continuent et augmentent, autant en beauté et en solidité, qu'en nombre. Le revenu de l'eau-de-vie concédé à la ville n'allait en 1803 qu'à 47 mille roubles, il est à présent de 280 mille. Celui de la poste était de 11 mille roubles, il a monté en 1813 à 190 mille. Le commerce de tous les ports de la mer Noire et de la mer d'Azow ne s'élevait pas en 1796 à plus d'un million et demi, il est impossible de l'estimer à moins de 45 millions pour l'exportation et l'importation, non compris les affaires de banque, dont Odessa s'occupe depuis deux à trois ans, et dont elle fait aujourd'hui pour plus de 25 millions.

Les douanes qui n'étaient rien surpassent deux millions de revenu annuel. Kherson était une bourgade, elle a aujourd'hui 30 mille habitants et possède une flotte marchande de près de 200 bâtiments de diverses grandeurs, sur lesquels pendant la guerre turque nous avons transporté dans le Danube les vivres pour l'armée de Moldavie. Il se construit à Kherson tous les ans 20 à 30 navires marchands qu'on vend pour la plupart à Constantinople et cette fabrique est convenable, et très-utile au pays. La ferme de l'eau-de-vie, sous le règne de Paul, ne rapportait que 220 mille roubles pour toute la Nouvelle Russie, à laquelle étaient annexés alors deux districts qui font aujourd'hui partie du gouvernement de Poltava; le dernier bail était de 2.800,000 roubles et au-dessous de sa valeur. Les salines de Pérékop étaient affermées alors 200,000 roubles. Leur revenu net a été cette année de 2.400,000 roubles.

Le Kouban, il y a vingt ans, était désert, et cependant dans les précédentes guerres, il fallait une armée de 20 à 25 mille hommes pour garder cette frontière. On y a établi en 1795 les cosaques zaporogues; ils ont été augmentés en 1808 de 25 mille cosaques (mâles) de la Petite Russie. Cette milice, soutenue de 4 bataillons, a suffi, non-seulement à garder la frontière la guerre dernière, mais même a fait quelques expéditions importantes en Circassie. Si l'on suit le plan adopté, ce pays deviendra florissant, ne coûtera rien à l'état, et pourra fournir 5 à 6 régiments d'excellents cosaques pour le service extérieur. La Crimée a donné 4 régiments de cosaques tartares, qui ont très-bien servi; le Boug trois, les cosaques de la mer Noire ou du Kouban un, et un escadron à la garde. Ce sont 8 régiments que le pays a fournis, sans compter les recrues, et un revenu en argent qu'on ne peut guère estimer à moins de 15 à 20 millions. Il restait encore un petit peuple nomade de 36 mille Tartares nogais qui erraient sur les bords de la mer d'Azow; ils ont été sans presque aucune dépense, fixés dans de beaux villages, tirés au cordeau, au nombre de 72. Les colons étrangers, Bulgares, et Allemands sont au nombre de 30 à 40 mille âmes, et en général dans un état florissant. La population s'augmente journellement, tant par les émigrations de l'intérieur que de l'étranger, hors l'établissement des colonies qui a été dispendieux, cette masse de culture, de capitaux, et de revenus, en un mot, cette création de richesses, dont la progression est incalculable, pourvu qu'on veuille seulement ne pas l'empêcher, a été produite sans aucun frais de la part du gouvernement. Je ne parle pas de quelques concessions, et exemptions qui ne sont pas des dépenses; quel pays présenterait de semblables résultats? Je finis par deux traits qui donneront une idée de la richesse du pays en bétail, et des progrès de l'industrie à Odessa.

L'hiver de 1812 a fait périr dans les trois gouvernements 102 mille chevaux, 250 mille bêtes à cornes, et un million de moutons. Les prix n'ont pas haussé et à peine s'est-on aperçu qu'on avait éprouvé quelque perte. Lorsque j'arrivai à Odessa en 1803, je fus six semaines avant de pouvoir me procurer une douzaine de chaises des plus communes, encore fus-je obligé de les faire venir de Kherson; en 1813 on a exporté d'Odessa à Constantinople pour 60 mille roubles de meubles, à peu près aussi bien travaillés qu'à Moscou ou Pétersbourg.

99) Le duc de Richelieu au prince Alexis Kourakin.

Odessa, ce 3 mai 1813

Mon Prince.

La bienveillance, que vous m'avez toujours témoignée, me fait espérer que vous ne prendrez pas en mauvaise part les représentations vives et pressantes que mes devoirs envers ce malheureux pays, comme mon affection pour lui, m'obligent à vous faire sur l'état de détresse, où le réduisent des mesures de précaution, qui aujourd'hui ne peuvent plus avoir d'autre résultat que sa ruine absolue. Votre Excellence me fait espérer qu'elles finiront bientôt, mais comme il est question d'attendre une épuración définitive, dont nous ne voyons pas encore le commencement, et qu'en attendant les souffrances du pays sont extrêmes, je ne puis plus tarder à mettre sous vos yeux quelques réflexions, et à vous supplier d'y avoir égard.

Il y a quatre à cinq mois que la peste est finie partout, il y en a plus de deux que les épurations, que j'ai prescrites, ont eu lieu, suivant les principes de la nouvelle chimie, et par les mêmes personnes qui vont recommencer sous l'inspection du vice-gouverneur d'Astrakan, dans un temps beaucoup moins propice pour les pratiquer, puisque le froid, qui seul détruit les miasmes pestilentiels, a concouru, avec les fumigations, à purger les maisons et les effets.

Quel degré de sécurité procurera donc cette seconde épuración? J'avoue que je ne le saurais concevoir. Il y a deux mois que le printemps est établi dans ces contrées; s'il restait quelque germe de peste, il aurait dû se développer. Les fêtes de Pâques, qui occasionnent la communication la plus intime, et pour lesquelles tous les effets sont tirés de leurs coffres, n'ont pas produit un seul accident dans toute l'étendue du pays. A Odessa, où la communication est libre, où les églises et le théâtre sont remplis, où à Pâques, j'ai embrassé plus de 200 personnes de tout état, il n'y a pas de trace de la maladie. Il est évident, que la peste n'existe pas, ni ici, ni dans aucun des endroits qui ont été infectés. Si son germe se trouve encore dans des effets enterrés, dans trois, quatre, et cinq mois, il existera encore. Il n'y a donc aucune raison pour que cet état finisse, s'il faut attendre une certitude morale et physique, qu'il n'y ait plus sous terre un lambeau suspect. Une prolongation de clôture ne donnera donc pas plus de sécurité qu'on ne peut en avoir à présent; et en attendant quels maux

affreux et certains cet état de choses prolongé ne produit-il pas dans l'incertitude d'un mal, qui, quand bien même il viendrait à se rencontrer quelque part, serait étouffé dans son principe, d'après les précautions qui existent!

Je ne puis vous cacher, mon Prince, que les habitants sont réduits au désespoir, que le surcroît de cordons exigés dans un moment, où la peste n'existe pas, excite chez les grands, comme chez les petits, un murmure universel, que ce pays, écrasé par des fléaux de toute espèce, a un besoin absolu d'être soulagé; que ces villages qui jouissent de la plus parfaite santé depuis cinq mois, et qui avaient été délivrés après l'épuration que j'avais prescrite, avant d'avoir reçu vos dispositions à cet égard, vont souffrir doublement de se voir renfermés de nouveau après avoir été libres, et que leurs gémissements se mêleront à ceux des malheureux paysans, qu'on arrache à leur village, dans le temps le plus précieux pour eux, pour venir enfermer des gens qui se portent aussi bien qu'eux-mêmes. Toutes ces considérations sont d'une nature trop grave, mon Prince, pour ne pas exiger de moi impérieusement de vous supplier, le plus instamment possible, d'avoir la bonté de permettre la libre communication entre toutes les villes et les villages, situés dans la *Забученая часть*, en levant le cordon qui ferme Odessa, et de nous en tenir, sur le Boug, au cordon qui existait, sans exiger des malheureux cosaques une augmentation de postes, qui achèvera d'écraser des gens, qui sur une population d'un peu plus de 6,000 âmes mâles, ont 2,000 hommes à cheval au service hors de chez eux. Il me semble qu'une quarantaine de 10 à 12 jours au Boug, jusque vers le mois de juin, serait plus que suffisante. En Crimée, l'épuration a eu lieu par M. Borozdin lui-même, accompagné du mufti, et aidé d'un excellent chimiste français qui habite la Crimée. J'en appelle à votre justice, mon Prince, quel sentiment peut exciter dans le cœur d'un galant homme, sénateur et lieutenant-général, de plus propriétaire en Crimée, et intéressé à son salut, quelle impression, dis-je, de douleur ne doit pas faire sur lui le spectacle d'un étranger, envoyé de mille verstes pour recommencer une opération qu'il a faite avec tant de zèle, et de soin?

La navigation de la mer Noire et de la mer d'Azow méritent aussi toute votre attention. Maintenant elle est absolument interdite, et cependant il me semble qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la permettre avec les précautions qu'on prend pour les bâtiments qui viennent de Constantinople; nous leur permettons de venir à Caffa et à Odessa, pourquoi défendre la communication entre ces deux ports, pourquoi proscrire celle, si importante entre Caffa et Taganrog? Il s'agit d'un capital de 20 millions que l'empire

court risque de perdre cette année; ce ne serait assurément d'aucune considération, s'il y avait quelque danger; mais dans les circonstances où nous nous trouvons, Dieu merci, il me semble qu'on ne peut rien risquer à donner quelque liberté au commerce. Je soumetts toutes ces considérations à votre sagesse, mon Prince, vous suppliant de me donner une résolution, et surtout de prendre en pitié ce pauvre pays. Si malheureusement je n'étais pas assez heureux pour être écouté, mon Prince, je vous supplierais de vouloir bien m'écarter absolument de toute coopération dans des mesures que je regarde à présent comme bien plus pernicieuses que la peste elle-même. Celle-ci a fait périr 3,600 personnes dans le gouvernement de Kherson, et à peu-près 1,500 en Crimée: celles-là peuvent ruiner ces deux gouvernements pour dix ans.

J'aurai l'honneur de vous faire passer ces jours-ci mon travail sur les quarantaines; je l'enverrai à Pétersbourg en même temps.

C'est là ce qui doit exclusivement nous occuper, car de la manière dont elles sont organisées, il est impossible d'être tranquille, dès que la peste chauffera un peu vivement à Constantinople. Heureusement elle y est éteinte tout à fait, et suivant l'expérience du passé, l'horrible dévastation de l'année dernière donne un peu de tranquillité pour un certain temps. A Brahilow, il n'y a plus rien depuis longtemps.

Je désirerais bien, mon Prince, pouvoir avoir l'honneur de vous voir, ne fut-ce que pour quelques heures; outre l'honneur de me rappeler personnellement à votre souvenir, et à vos bontés, je voudrais plaider de vive voix les intérêts de ce pays, qui m'est si cher.

Peut-être même l'expérience que j'ai malheureusement acquise, de cette funeste maladie, que j'ai suivie dans ses périodes sur un grand nombre d'individus, et que les médecins qui ne l'ont pas vue, connaissent si peu, me mettrait-elle dans le cas de vous communiquer quelques idées utiles.

Je compte toujours sur l'espoir de vous voir ici, heureux si je puis vous y offrir l'hommage de la haute considération, avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, mon Prince, de Votre Excellence.....

100) Le duc de Richelieu au comte de , gouverneur de Kamenetz.

Odessa, le 7 mai 1813.

Je vous remercie mille fois, mon cher Comte, de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire et des nouvelles que vous me donnez de notre éternel courrier. Si nous ne l'avons pas vu revenir après le retour de l'Empereur de Breslau, il faut y renoncer à présent que les grandes scènes, et les grandes occupations vont commencer.

J'ai encore écrit, il y a quelque temps par Brodi au comte Tolstoy à Dresde. Si l'on me fait venir, j'irai avec la plus grande joie, sinon je prendrai mon parti bien décidément, car outre tous les désagréments de ma situation, je vous avoue, que je ne puis voir de sang-froid ruiner un pays comme on fait pour celui-ci, par les mesures les plus absurdes, et les plus hors de propos. Les pauvres habitants sont réduits au désespoir et l'on peut prévoir les suites les plus affreuses, puisqu'à la lettre on n'a pas semé dans beaucoup d'endroits, faute de bras employés aux cordons, et faute de moyens de réparer les instruments d'agriculture, qu'on se procurait auparavant de chez vous et de Moldavie.

J'ai écrit avec la plus grande force au prince Kourakin à ce sujet, et s'il n'acquiesce pas à ma demande, je rendrai ma lettre publique pour qu'on ne m'accuse pas d'être de moitié dans des mesures plus ruineuses pour le pays que quatre pestes, comme celle que nous avons eue. Votre récit de la soi-disant peste de Zwaney serait à mourir de rire, si l'on n'avait pas plus envie de pleurer, en pensant aux maux que des travailleurs de cette espèce font au pauvre pays. Un monsieur que le prince a envoyé sur le Boug, pour y commander le cordon, a requis 1,200 hommes de plus dont 800 à cheval, et cela quand il n'y a plus de peste depuis cinq mois. Je crois, Dieu me pardonne, qu'ils seraient charmés qu'elle revînt, pour avoir le plaisir de s'escrimer à leur aise. J'espère aussi que le prince laissera venir tout le monde de chez vous, au lieu de donner des permissions particulières qui font le plus mauvais effet, et qu'on appelle ici des licences. Il faut espérer que le bon Dieu nous débarrassera bientôt de tout cela, comme il l'a fait de la peste, avant que tout le monde s'en soit mêlé.

Vous savez que l'Empereur est à Dresde, et Napoléon dans les environs d'Erfurt; le sort de l'Allemagne doit se décider dans le mois de mai. S'il livre bataille et qu'il la perde, s'il se retire sans la livrer, il va

toujours au Rhin. Il n'y aurait qu'une grande victoire qui pourrait le remettre, et il n'est pas probable qu'il la remporte avec les hommes qu'il amène avec lui. Néanmoins, on ne peut s'empêcher d'une sorte d'inquiétude, et c'est dans ces moments qu'on maudit de bon cœur M. l'amiral qui a remis en question ce qui était décidé.

Je vous envoie la proclamation de Louis XVIII, je ne sais si vous en jugerez comme moi, mais je la trouve bien faible pour les circonstances.

Voici l'adresse aux princes d'Allemagne que j'ai traduite, une autre aux Allemands du prince Koutousow; quant à votre concordat, je vous le renverrai quand il plaira au prince Kourakin de changer les lumineux arrangements qu'il a faits pour les postes.

La lettre de monsieur votre père ne contient que des recommandations pour des prisonniers français qu'il croit en Crimée; j'en reçois de cette nature une quantité, je suis obligé de m'adresser à Pétersbourg pour les découvrir n'en ayant qu'un très-petit nombre dans mes gouvernements.

Il paraît à Pétersbourg un journal en français où se trouvent beaucoup de pièces intéressantes; il se nomme: «Le conservateur impartial», titre assez bizarre, et qui même n'est pas français, et en effet, il est écrit d'un style un peu tudesque, mais néanmoins il y a de bonnes choses.

Sitôt que Ramaud aura reçu votre lettre, je l'entreprendrai pour qu'il vous laisse tranquille encore un an.

Adieu, mon cher Comte, conservez-moi souvenir et amitié, et croyez à l'inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie.

R.

Suivant les nouvelles de Constantinople la peste sans être absolument éteinte ne fait plus aucun ravage et les accidents sont très-rares; néanmoins il serait bien instant qu'on organisât quelque chose sur le Danube et la frontière de Moldavie, où heureusement la santé est parfaite à présent.

101) Le duc de Richelieu à M. d'Italinsky à Constantinople.

Odessa, ce 17 (29) août 1813.

Monsieur.

Je ne perds pas un moment pour répondre à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 2 août. J'en envoie une copie à M. le lieutenant-général Птинцевъ, qui commande à Tiflis, et

sur la côte d'Asie. Depuis la reddition d'Anapa et de Sudjuk-Kalé la frontière de mes gouvernements est la rivière de Kouban jusqu'au confluent de la Laba. Je pense que Votre Excellence n'est peut-être pas encore informée en détail du parti qu'on semble avoir pris à l'égard de Soukhoum-Kalé, et en conséquence je crois de mon devoir de vous faire part confidentiellement d'une dépêche que j'ai reçue il y a quelque temps de M. Пинцевъ, et dont les dispositions déjà exécutées en ce qui me regardait, m'ont ensuite été confirmées par un ordre du ministre de la guerre, prince Gortchakow. Je ne me permettrai aucune réflexion sur cette conduite de notre part, ni sur les suites désagréables qu'elle peut avoir dans une circonstance, où il est si important que rien ne puisse nous distraire du grand objet qui nous occupe, l'indépendance de l'Europe. Ce que je crois que vous sentez sûrement mieux que moi, c'est que cette possession de points isolés sur la côte d'Asie ne peut absolument être d'aucun intérêt pour nous. Si, dans d'autres temps, nous pouvions occuper tous les points de la côte depuis le Kouban jusqu'au Phase, de manière à rompre toute liaison entre les Turcs et les peuples des montagnes, je ne nie point que ce ne fût une chose très-avantageuse pour le midi de la Russie; mais il faudrait pour arriver à ce but de grands sacrifices d'hommes, et d'argent, et prendre son parti sur une nouvelle guerre avec les Turcs, toutes choses qu'il me semble d'une grande importance d'éviter, dans les circonstances actuelles. A plus forte raison ne devrait-on pas s'y exposer pour retenir deux malheureuses bicoques qui ne peuvent absolument servir à rien. Je me flatte que ces motifs, que votre situation vous donne droit de développer avec force, feront impression sur notre Cour, et qu'un peu de condescendance nous évitera les désagréments qu'une raideur mal placée pourrait amener.

Il est plus que probable que les hostilités ont recommencé à l'heure qu'il est; l'Autriche doit être déclarée pour nous, il n'y avait pas plus de doute sur ses dispositions que sur ses immenses armements. Si la poste d'aujourd'hui m'apporte quelque nouvelle décisive, je ne manquerai pas d'en faire part à Votre Excellence. Je lui aurais mandé également ce que nous savions des affaires d'Espagne, si j'avais pu croire que vous n'en eussiez pas été informé plus tôt par mer. La victoire de lord Wellington ne pouvait être plus complète, et sans le mauvais succès du C-lier Murray sur les côtes de Catalogne, ce qui a obligé le lord à s'y porter lui-même avec une partie de son armée, toutes les forces combinées anglaises, espagnoles et portugaises seraient à présent dans les provinces méridionales de France; cela ne sera probablement que retardé.

Je ne manquerai pas de répondre aux différents offices de Votre Excellence, l'assurant au reste de mon empressement de la satisfaire en tout ce qui dépendra de moi.

A l'instant même je vais faire toutes les perquisitions touchant les caisses de madame l'ambassadrice d'Angleterre, et j'aurai l'honneur de vous informer du résultat.

Nous sommes heureusement entièrement quittes de la peste dans ces cantons; elle n'existe plus que dans la ville, et dans les environs de Balta en Podolie; mais d'après les mesures qui y ont été prises, il y a tout lieu d'espérer qu'elle y sera bientôt extirpée.

Veillez bien recevoir l'assurance des sentiments de la haute considération avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc., etc., etc.

P. S. Veillez bien recevoir tous mes remerciements pour les détails que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur les affaires d'Espagne.

102) Avis à la jeune noblesse sur ses véritables intérêts.

AVANT-PROPOS.

1-er décembre 1813.

Nous espérons que le plan de conduite, tracé dans ce petit ouvrage, ne sera point sans utilité pour la jeune noblesse, et que les enfants infortunés des illustres et innocentes victimes de la Révolution, privés du bonheur de consulter ces excellents modèles, pourront du moins trouver dans cet écrit des conseils dignes de l'élévation de leurs sentiments, et puisés dans la sagesse et les vertus de leurs aïeux.

Les observations et la franchise de l'auteur lui obtiendront sans doute l'indulgence de ses lecteurs en faveur de ses bonnes intentions, n'ayant eu d'autre but que de faire connaître les écueils dangereux qui ont été si funestes à la noblesse, et de lui offrir les moyens de les éviter. Il a cru que le guide le plus sûr qu'il pût lui donner pour la conduire au bonheur était les principes religieux et l'esprit chevaleresque de ses ancêtres, et il a cherché à peindre d'une manière vraie les vertus de ce corps illustre, qui a donné dans tous les temps des preuves si éclatantes de son amour, de sa fidélité et de son dévouement pour ses souverains.

Ce fut en s'écartant trop des mœurs antiques des siècles chevaleres-

ques et en ne respectant point assez leurs préjugés estimables, que la noblesse a perdu peu à peu sa dignité et sa considération, et qu'une révolution terrible qu'elle avait préparée, par sa légèreté et son imprudence, a fini par renverser la monarchie française.

Mais ce que le crime a détruit avec la force, la vertu peut le rétablir avec les mêmes moyens, et tout rentrera aussitôt dans l'ordre ou dans le néant.

AVIS A LA JEUNE NOBLESSE.

C'est à l'heureuse et glorieuse époque, où les souverains de l'Europe, après avoir anéanti leur indigne oppresseur, auront rendu à la France son légitime souverain, que la noblesse française, pénétrée de la plus profonde et de la plus respectueuse reconnaissance pour un si grand bienfait, retrouvera enfin le bonheur qu'elle avait perdu depuis tant d'années.

La noblesse, en se rappelant les malheurs qu'elle a éprouvés par la révolution, devra surtout se ressouvenir que ce furent ses inconséquences et l'oubli de ce qu'elle devait à son rang et à sa dignité, qui ont été, en grande partie, les causes funestes de cette terrible catastrophe, et elle s'empressera, sans doute, par une conduite digne de la sagesse et des vertus de ses aïeux, à se garantir à jamais, elle et ses descendants, de l'humiliation et de l'infortune, où elle a été plongée par cette révolution sanglante qui, après l'avoir dépouillée de ces titres et de ses biens, a fini par l'immoler à sa rage.

L'expérience a prouvé que c'est toujours la faiblesse de la vertu qui fait toute la force du crime, et les souverains de l'Europe, après avoir été si longtemps les victimes de la scélératesse de leurs ennemis, sentiront qu'il est de leur intérêt, comme de leur devoir, de les punir avec la plus grande sévérité, et l'Europe, purgée enfin d'une horde d'assassins couverts du sang des rois et de leurs fidèles sujets, verra renaître aussitôt la tranquillité et le bonheur, dont elle jouissait dans les siècles passés.

Heureux temps chevaleresques, époque à jamais mémorable! Soyez sans cesse présents à notre mémoire et la fausse grandeur du XVIII-e siècle s'éclipsera devant votre véritable gloire; c'est à ce siècle superbe, à ce siècle de lumières et de crimes à s'humilier devant vos modestes vertus et la précieuse simplicité de vos mœurs qu'il a eu l'insolente audace d'appeler de la barbarie; c'est au contraire à ce siècle monstrueux qui ose tant se vanter de sa civilisation perfectionnée, et d'être la plus brillante

époque des arts, des sciences et de la philosophie, que l'on peut justement reprocher d'avoir été barbare et atroce envers l'innocence et la vertu, avec tous les raffinements de la cruauté la plus infernale, d'avoir produit, par ses funestes connaissances, un si grand nombre de profonds scélérats dans toutes les classes de la société. Enfin d'avoir eu la bassesse et la lâcheté de se soumettre à la tyrannie de cet usurpateur sanguinaire, dont l'imagination extravagante et féroce, ne rêvant que chimère et destruction, avait prémédité, dans sa politique exécration, de sacrifier à son ambition toute la population de l'Europe.

La postérité un jour frémit d'horreur en apprenant que peu s'en est fallu que cette effroyable conspiration n'ait été couronnée par le succès le plus complet, et que la puissance de son abominable auteur n'ait été consolidée à jamais par la fortune sur les bases les plus inébranlables, et sans les épouvantables désastres de la guerre d'Espagne et de la campagne de Moscou, le crime jusqu'alors, paré par la victoire de son plus brillant éclat, et continuant à triompher avec le pompeux appareil de la gloire, sous la trompeuse apparence du génie et de l'héroïsme, le crime, dis-je, se fût peut-être immortalisé à jamais sous le masque de la vertu, aux yeux même de la postérité, quelquefois aussi aveugle que les contemporains; mais la Providence, dans sa bonté et dans sa justice, n'a pas permis un si horrible malheur, et elle a voulu que ce monstre parvint à un si haut degré de puissance, pour que sa chute fût plus terrible et que ce nouvel exemple des vicissitudes humaines pût servir de leçons aux souverains et aux peuples.

Siècles chevaleresques, dans votre heureuse innocence, la religion, l'honneur et la vertu furent les divins flambeaux qui vous éclairèrent et servirent à vous guider, tandis que dans nos temps pervers, nos yeux éblouis par les fausses clartés d'une philosophie, destructrice de tout ordre social, nous firent écarter de la route vertueuse que vous nous aviez tracée, pour nous conduire à l'abîme affreux, où nous nous sommes précipités; mais désabusés et mieux instruits par nos malheurs, nous nous empres-serons sans doute de revenir aux principes sublimes de la religion de nos pères, pour apprendre à mieux connaître nos devoirs, et ce qui peut faire notre véritable bonheur.

Ce sera en rendant à la religion son ancienne splendeur, et en la faisant respecter elle et ses ministres, par des lois sages et sévères, qu'elle reprendra sa majesté imposante et qu'on verra enfin renaître, dans le sein d'une nation égarée et démoralisée, toutes les vertus qu'elle possédait jadis.

C'est à la noblesse surtout à donner à toutes les classes, qui sont au-dessous d'elle, l'exemple du respect que l'on doit avoir pour la religion et ses ministres, ainsi que de la fidélité et du dévouement que les sujets doivent à leur souverain; c'est en remplissant avec zèle ces devoirs sacrés que la noblesse reprendra ses antiques vertus qui ont fait, dans tous les temps, sa force, sa gloire et son bonheur.

Ce fut parce que la noblesse idolâtrait Henri IV et que ce bon prince aimait la noblesse, que le héros de la France et ce corps illustre, parvinrent à acquérir tant de gloire, et cette gloire fut la brillante aurore de ce beau siècle de Louis XIV, qui parut enfin dans tout son éclat majestueux, en éclipsant tous les siècles qui l'avaient précédé.

Mais quels changements affreux, quels temps horribles sont venus remplacer cette immortelle époque de tant de grandeur et de félicité! Hélas! la France éplorée gémit depuis vingt-quatre ans sous la plus odieuse tyrannie, et les plus nobles courages se sentent enfin abattus sous la puissance du crime, triomphant de la vertu; cependant nos âmes, flétries par tant d'années d'infortune, peuvent reprendre encore toute leur force et leur énergie, si la Providence daigne réaliser nos espérances en rendant à la France son souverain légitime; mais ce sera surtout en se retrem pant dans les vertus de nos aïeux qu'elles pourront parvenir à la noble source de leur vraie grandeur; imitons-les donc en effet, et si nous ne pouvons les surpasser, tâchons du moins de les égaler dans toutes les qualités estimables qu'ils étaient si jaloux de posséder.

Pleins d'amour et de respect pour la religion de leurs pères et de fidélité pour leur souverain, ils étaient toujours prêts à sacrifier leur vie et leur fortune pour ces objets précieux de leur vénération; moins éclairés que nous, mais plus vertueux, tous les sentiments de la nature étaient profondément gravés dans leur cœur, et l'amour paternel et conjugal, joint à la piété filiale, étaient pour eux des devoirs sacrés qui faisaient tout leur bonheur; sobres et continents, ils accoutumaient sans peine leurs corps robustes à toutes les fatigues et leurs âmes sans ambition, n'étant point amollies par le luxe et la volupté, conservaient dans l'adversité cette énergie et cette noble fierté qui caractérisaient si bien l'esprit et les mœurs de ces preux et loyaux chevaliers. Ils jouissaient par leurs vertus de cette haute considération que la naissance seule ne peut obtenir sans elles, et ils se faisaient un point d'honneur de tenir leur parole et leurs engagements, même avec leurs ennemis. Il n'y avait rien de grand, de noble et de généreux qu'ils n'entreprissent pour acquérir dans le monde une grande réputation de loyauté, de délicatesse et de grandeur d'âme, rien ne leur

tenant plus à cœur que de passer pour des chevaliers sans reproche, comme sans peur. Les plaisirs des tournois et de la chasse étaient leurs plus chères occupations, et ils ne connaissaient point ces jeux ruineux, où une bonne réputation et une grande fortune finissent par se dissiper en peu de temps l'un avec l'autre. Leur galanterie avec les dames était toujours caractérisée par la politesse la plus respectueuse, et dans la simplicité et l'innocence de leurs mœurs, ils goûtaient, en aimant, mille voluptés inconnues de nos jours, ou qui paraîtraient du moins bien fades et bien insipides dans ce siècle dépravé, où l'on est trop blasé pour connaître les vrais plaisirs d'un sentiment profond et vertueux; l'amour était pour eux une passion si respectable, qu'il devenait dans leur cœur une espèce de sentiment religieux. Ils regardaient la dame de leurs pensées comme l'ange protecteur de leur gloire et de leur bonheur. Leurs hommages étaient si purs, si délicats, si respectueux, qu'ils se confondaient dans leurs cœurs avec ceux qu'ils rendaient à la divinité même, et la religion, unie dans ces âmes de feu avec ce que l'amour a de plus sublime et de plus divin, leur faisaient faire des prodiges d'héroïsme dans tous les genres, et les rendaient les modèles les plus parfaits de toutes les vertus.

A la vérité, nos mœurs corrompues ne peuvent guère atteindre à la même perfection, mais le tableau de ces vertus devrait être du moins un correctif pour nous, en songeant aux avantages que nos aïeux en retiraient, et en réfléchissant sur tous les maux qui ont été les résultats de nos lumières et de notre dépravation.

C'est cette corruption parvenue jusqu'au fond de nos provinces, qui a dénaturé cet esprit chevaleresque, un des plus fermes soutiens de la royauté, et une des premières bases des vertus de la noblesse. C'est ce changement funeste, opéré dans nos mœurs par les principes philosophiques, qui a empoisonné les sources les plus pures de nos idées religieuses, morales et politiques. Ce fut à cette époque que la noblesse, dédaignant la vie paisible et tranquille qu'elle menait dans ses provinces, quitta ses terres et ses châteaux pour venir à la cour et dans la capitale, se livrer au luxe et à l'ambition. Dès ce moment elle perdit sa vraie grandeur et tous ses avantages, et ses dépenses excédant ses facultés, elle finit bientôt par se ruiner, ou par employer des moyens indignes d'elle pour prévenir ce malheur.

On la vit, dédaignant toutes les convenances et les préjugés les plus respectables de ses ancêtres, former par intérêt des alliances qui étaient au-dessous de sa naissance et de son rang, et on peut dire que ce fut la noblesse elle-même qui contribua le plus, par ses mésalliances et sa con-

duite peu mesurée, à diminuer dans l'esprit du peuple la haute considération, dont ses aïeux avaient joui pendant tant de siècles.

Il faut convenir que c'est souvent un fardeau bien difficile à porter qu'un grand nom et un rang élevé, surtout quand ces avantages appartiennent à un homme né avec peu de moyens, ou dont l'éducation a été négligée; faute de caractère et de jugement, il peut sans cesse compromettre son rang et la dignité de son corps, et les classes inférieures, épiant continuellement les défauts ou les ridicules que peuvent se donner quelques-uns des membres de la noblesse, ne manquent jamais d'accuser le corps en entier des fautes de quelques-uns des individus qui le composent.

On ne saurait donc trop recommander à la jeune noblesse de se conduire toujours avec dignité et avec la plus grande circonspection avec les personnes du tiers-état; cette classe d'hommes, cherchant toujours à se familiariser et à se mettre de niveau avec ce corps illustre, qu'elle jalouse et déteste, parce que, fière de son opulence, sa vanité est d'autant plus blessée de ne pas jouir des mêmes honneurs et des mêmes prérogatives que la noblesse.

La jeune noblesse doit surtout se défier de toutes ces classes d'hommes éclairés, lettrés et savants; ce sont ses plus cruels ennemis et tous intéressés à lui tendre des pièges et à la tromper, abusant presque toujours avec elle de leur connaissance dans les affaires, ou de la supériorité de leurs lumières.

C'est un grand malheur dans un gouvernement, tel que l'ancienne monarchie française, que le commerce et les places lucratives de ce gouvernement enrichissent autant le peuple, l'expérience ayant prouvé que son insolence croissait toujours à raison de son opulence. Il n'y avait point autrefois de grandes fortunes dans le tiers-état, humble et respectueux avec la noblesse, il se contentait de vivre dans une honnête aisance, et n'osait point alors porter ses prétentions jusqu'à vouloir l'égaliser. Une grande partie de la noblesse alors était riche ou aisée, et celle qui ne l'était pas trouvait dans le métier des armes les moyens de soutenir honorablement son rang, et n'avait point l'humiliation de se voir éclipsée par le luxe des classes qui étaient au-dessous d'elle. Ce ne fut qu'à la mort de Louis XIV, que les rangs commencèrent à se confondre de la manière la plus humiliante pour la noblesse, et on vit l'opulente bourgeoisie, jalouse de ne pouvoir posséder, avec ses richesses, des titres qui n'étaient point faits pour elle, vouloir s'élever au-dessus de la noblesse par l'excès de son faste et sa magnificence.

C'est à la sagesse du souverain à remédier à ces terribles incon-

vénients, et elle en trouvera les moyens dans le pouvoir suprême qu'il a entre les mains, et dans l'empire de l'opinion et des préjugés, qu'un monarque est toujours le maître de diriger, comme il veut, quand il en a la ferme volonté et que l'intérêt du trône et de l'état l'exige. Le souverain n'aura qu'à prononcer que la noblesse peut honorer et occuper les places qui enrichissaient autrefois la bourgeoisie et on verra disparaître aussitôt cette humiliante pauvreté, où languissait une partie de la noblesse, et faire place à la fortune qui est faite pour appartenir au rang qu'elle occupe et non à ce troisième ordre de l'état, qui a prouvé, par son indigne conduite dans la révolution, combien on avait été imprudent de lui laisser acquérir de si grandes richesses; en effet, rien n'était plus contraire à l'esprit d'un gouvernement tel que celui de la France, que de laisser amasser à cette bourgeoisie de si énormes fortunes, les inconvénients, qui y sont attachés, étant beaucoup plus dangereux pour le souverain que les avantages qui paraissent en résulter ne peuvent lui être utiles.

Sous le règne de Louis-le-Grand de glorieuse mémoire, le tiers-état, ne faisant que commencer à s'enrichir, n'osait point encore sortir de la sphère, où il avait été jusque-là contenu, et ce grand prince sut se servir de sa puissance avec tant d'habileté et de sagesse, qu'il maintint le clergé, la noblesse et les parlements dans le respect le plus profond et l'obéissance la plus passive. Ce monarque avait, dans sa manière de gouverner, tant de grandeur et de fermeté, et dans son air, son langage et sa démarche, tant de majesté, de douceur et de politesse, qu'on était forcé tout à la fois d'aimer, d'admirer et de craindre ce grand prince. Les artistes les gens de lettres et les savants étaient estimés et récompensés dignement, mais ni ce monarque, ni ses courtisans ne prodiguèrent jamais à ces dangereux séducteurs cette admiration et cet enthousiasme qui étaient si opposés à la sagesse de ce grand roi qui savait si bien apprécier les hommes et les choses à leur juste valeur.

Tous ces génies admirables du siècle de Louis XIV étaient des hommes religieux et vertueux et ils furent toujours aussi modestes et aussi respectueux avec leurs admirateurs, que les beaux esprits philosophiques qui leur succédèrent, sous les règnes suivants, devinrent familiers et insolents avec leurs enthousiastes. Sous le règne de Louis XIV, tout était subordonné à l'admiration que l'on avait pour ce grand prince, les plus beaux génies de la France s'éclipsaient comme des ombres fugitives devant la majesté imposante du sien, et l'on ne trouvait de vraiment grand que le roi. En effet, Louis XIV était regardé à sa cour comme un dieu, on l'adorait dans sa capitale, et il était l'objet de l'amour et de la véné-

ration de tous ses sujets; sa grande âme, religieuse par essence, fortifiait de toutes les perfections qu'elle réunissait les vertus de sa noblesse et de ses peuples, et jamais il n'y eut en France plus de religion, d'honneur et de probité, que sous le règne glorieux de ce grand prince; telle était la précieuse influence des grandes qualités de Louis XIV sur ses sujets, qu'on était forcé par l'empire de ses seules vertus à se rendre digne d'un si grand monarque.

On respectait alors l'opinion publique et on n'osait point se mettre au-dessus d'elle, comme on le fit sous les règnes suivants. On peut dire que ce fut à la mort de Louis XIV, que les fondements de la monarchie française commencèrent à être ébranlés par les cruels changements opérés sous la régence, sur l'esprit et les mœurs de la noblesse et du peuple, par les principes d'irréligion, qui commencèrent à se répandre en France, et par le ridicule que le régent, prince plein d'esprit et d'amabilité, se plaisait à jeter sur l'étiquette, la décence, les usages et les mœurs de la vieille cour, et cinquante ans de gloire et de victoires ne purent empêcher que cet édifice antique et majestueux ne s'écroulât enfin, sous les coups redoublés qui lui furent portés par les philosophes, ces ennemis implacables du trône et de l'autel.

Il fallut néanmoins à ces hommes pervers, pour surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à leur horrible dessein, non seulement tout l'espace de temps, qui s'écoula depuis la mort de Louis XIV, jusqu'en 1789, mais aussi toute la puissance de leur esprit et de leurs talents pour égarer peu à peu la nation française, et la mener enfin à cette crise terrible, qui devait lui faire perdre tout son bonheur.

Il faut cependant rendre à cette nation la justice qui lui est due en disant ici, que de tous les peuples de l'Europe, il n'y en a aucun qui ait donné autant de marques éclatantes d'amour, de respect, de fidélité et de dévouement pour ses souverains, que les Français, et ces sentiments étaient si profondément gravés dans leurs cœurs avant qu'ils n'eussent été corrompus par des principes philosophiques, qu'il ne s'est jamais opéré chez cette nation, pendant les huit cents ans qui précédèrent la funeste époque de 1789, aucune de ces révolutions qui ont bouleversé tant d'états en Europe, et lorsque la France eut le malheur enfin d'éprouver le même sort, on vit aussitôt l'élite de la nation qui faisait partie du clergé, de la noblesse, du tiers-état et de l'armée, quitter ses foyers pour accompagner ses princes, et sacrifier tout ce qu'elle avait de plus cher, à son amour et à sa fidélité pour la maison de Bourbon.

Les émigrés, après s'être couverts de gloire dans les combats, sou-

tinrent leurs malheurs avec ce courage intrépide qui n'appartient qu'à la vertu, et fiers de leur misère, ils préférèrent l'honorable pauvreté, où ils vivaient, aux richesses qu'ils eussent pu conserver ou acquérir, en sacrifiant leur fidélité pour leur prince à un vil intérêt, mais cette fidélité était pour leur noble cœur un devoir sacré et leur honneur leur tenait lieu de tout. Aimés et respectés sur la terre hospitalière, où ils s'étaient réfugiés, ils portaient quelquefois leurs tristes pensées sur leur ingrate et barbare patrie et un sentiment de pitié pour ses habitants venait aussitôt se confondre dans leurs cœurs avec l'indignation et le mépris que leur inspiraient tous ces révolutionnaires, couverts de crimes, et enrichis de leurs dépouilles.

La conduite héroïque de leurs adorables princes dans l'adversité était une consolation bien précieuse pour eux dans leur infortune, en leur offrant sans cesse l'exemple de la résignation la plus sublime, et de ce courage calme de la vertu que les plus grands dangers ne peuvent émouvoir: courage que le roi déploya avec tant de sang-froid, au moment où la balle d'une carabine, qui avait été dirigée contre son auguste personne, ayant effleuré sa tête, lui fit dire en riant, comme aurait fait Henri IV, en pareil cas: «Une ligne plus bas et le roi de France s'appelait Charles X».

Jamais la vertu dans l'adversité ne parut avec tant d'éclat, de modestie et de dignité. Jamais elle ne fut plus touchante, et ne fut plus embellie par toutes les séductions de l'esprit, de la bonté et de la sagesse, que sous les traits augustes des fils de Saint-Louis, qui, en imitant la grandeur sublime de ce prince dans ses malheurs, se sont montrés plus que jamais les dignes héritiers de la gloire et du trône de ce monarque vénéré, modèle le plus parfait de l'héroïsme chrétien.

Immortelle Vendée, vous fûtes aussi l'asile des plus nobles sentiments et de toutes les vertus de nos aïeux et vos braves et intrépides habitants, brûlant d'amour pour leur roi et la religion de leurs pères, regardant comme un devoir sacré l'honneur de combattre et de mourir glorieusement pour une si belle cause. Parmi vos chefs et vos soldats, l'on vit renaître les d'Estaing, les Duguesclin, les Bayard, les Crillon, et cette foule de héros et de preux et loyaux chevaliers des siècles de Louis XIV et de Louis XV. Animés tous du même zèle et des mêmes sentiments, vous étonnâtes l'Europe par mille prodiges de valeur qui vous ont immortalisés à jamais, et votre sublime dévouement que partageaient vos vieillards, vos femmes et vos enfants, a prouvé que ce n'est que chez les peuples, où le véritable esprit de la monarchie absolue s'est conservé

dans toute sa pureté, que l'on peut trouver tant de vertus et d'héroïsme, et des sujets aussi fidèles à leur souverain légitime.

Grâce à vous, nobles et généreux Vendéens, vous sûtes sauver, par votre courage magnanime, les débris précieux de l'ancienne monarchie française, de cet antique monument, objet de l'amour et de la vénération de nos aïeux et s'il n'a pu renaître de ses propres cendres, et se conserver comme il existait autrefois, vous n'en êtes pas moins dignes d'admiration, et vous avez appris à la France, égarée par les scélérats qui l'avaient trompée, qu'il n'y a de véritable gloire et d'honneur, qu'en imitant votre fidélité, et votre dévouement pour votre souverain légitime.

Puisse la chute terrible du plus bel empire du monde servir de leçon aux souverains et aux peuples! Puisse la Providence, qui dispose de leur sort à son gré, daigner prendre pitié des malheurs de la France, en lui rendant son légitime souverain, et en faisant triompher la vertu dans tout l'éclat de sa gloire!

Déjà le crime, naguère heureux dans son audace, étonné de se voir tout-à-coup abandonné par la fortune, vient encore de s'enfuir honteusement, consterné de ses revers, mais ce sera surtout, en se voyant poursuivi jusque dans sa dernière retraite, par les armes de la vengeance et le flambeau de la justice, que ce monstre, épouvanté lui-même de ses horribles et innombrables forfaits, sera saisi d'effroi en songeant qu'il ne peut échapper aux sentiments qui l'attendent, et, dans son désespoir, il voudra sans doute se porter à tous les excès. Il n'y a point de projets sinistres que son âme atroce n'ait conçus d'avance et que ses partisans dévoués ne soient prêts à exécuter; il sait qu'il est abhorré et méprisé de ses sujets et il voudra s'en venger comme de ses plus cruels ennemis en s'ensevelissant avec eux sous les ruines de la capitale; mais cet horrible projet a déjà couru de bouche en bouche, et par cela même qu'il est connu, son exécution devient impossible ou du moins ne peut se réaliser que partiellement.

La première explosion, qui aura lieu, fera sans doute sortir de leur apathie tous ces voluptueux sybarites de la capitale et ils commenceront alors à s'apercevoir que la révolution est enfin devenue pour ses partisans une tragédie sanglante et terrible, tous aussitôt, d'un mouvement spontané, voudront se porter en foule pour arrêter les torrents de feu et de flammes, circulant de tous côtés dans Paris et prêts à dévorer leurs salons dorés et leurs boudoirs, tandis que les femmes et les enfants, par leurs cris, leurs larmes et leurs prières tâcheront d'apaiser la fureur de la soldatesque de Bonaparte. Ces furieux, sortant enfin de leur ivresse, et épou-

vantés eux-mêmes des horreurs qu'on leur aura fait commettre, se sentiront saisis d'indignation et de colère contre l'abominable auteur de tant de désastres et de calamités, et c'est dans ces moments terribles que le tyran de la France se verra enfin abandonné des siens. Pâle et tremblant, ses jambes chancelant sous le poids de ses crimes, pourront à peine l'aider à s'enfuir. Son cœur, agité par la terreur et la rage, se montrera encore aussi lâche qu'il a été cruel, et ce nouveau Néron, plus barbare, mais moins courageux que son affreux modèle, n'osant point lui-même se donner la mort, sera réduit, pour échapper aux supplices qui lui sont réservés, à la demander en suppliant, au petit nombre d'esclaves qui lui sera resté fidèle.

Périsse donc à jamais ce fléau exécration des nations dont chacun peut aisément prévoir et peindre la fin tragique et prochaine! Périsse avec ce monstre tous les principaux agents de son horrible tyrannie! Et, du moment qu'ils seront tous anéantis, on verra renaître aussitôt en Europe la paix et le bonheur.

103) Mémoire sur la Russie.

PAR LE DUC DE RICHELIEU.

1813.

L'époque où la Nouvelle Russie était encore un désert, habité seulement par quelques hordes de Tartares, et de zaporogues, qui, repoussant toute civilisation, répandaient autour d'eux la terreur par leurs brigandages, et leurs cruautés, cette époque, dis-je, est encore si récente, qu'il n'est personne en Russie qui ne l'ait présente à la mémoire. Ces temps, déjà si loin de nous par les changements qui se sont opérés, ne remontent pas à plus de 40 ans, et l'on ne peut même proprement dater la naissance de ce pays que de la paix de Yassi en 1791, par laquelle le Dniester a été établi pour frontière, et où toutes les côtes de la mer Noire, depuis l'embouchure de ce fleuve, jusqu'à celle du Kouban, ont été irrévocablement annexées à l'empire de Russie. Un pays aussi neuf pouvait être regardé comme une colonie, et c'est à juste titre qu'on lui a donné le nom de Nouvelle Russie, puisque excepté 200 mille Tartares, établis anciennement en Crimée, tout le reste des habitants de ce pays s'y est transporté successivement, et depuis 20 ans en plus grande partie. L'importance de ces provinces n'échappa pas au génie pénétrant de l'Impératrice Catherine.

Marchant sur les traces de Pierre le Grand, qui avait toujours tourné ses vues vers les parties méridionales de son empire, mais plus heureuse que ce grand prince, elle avait vu son pavillon flotter sur la mer Noire, et son imagination avait pu apercevoir, dans un avenir peu éloigné, les immenses richesses que cette nouvelle communication allait procurer à son empire. Pour tirer de cette terre vierge tout le parti dont elle était susceptible, pour développer ces richesses, il fallait y attirer des habitants, et l'on ne décida les hommes à quitter leurs foyers, à s'établir dans un désert, qu'en leur offrant des avantages qu'ils ne trouvent pas dans les lieux qui les ont vus naître. C'est dans cette vue qu'on adopta pour ces provinces un régime différent des anciens gouvernements, on simplifia les formes de l'administration, on prodigua les exemptions, les franchises, les privilèges, enfin l'on ne souffrit pas que l'esprit desséchant de la fiscalité s'introduisît dans un pays, où il fallait tout créer, des hommes, des capitaux, des productions. On peut dire encore qu'on alla trop loin, car on ferma les yeux sur la fuite des paysans des provinces voisines, sur la désertion des recrues, ce qui était une véritable injustice envers les propriétaires des gouvernements dont ces gens arrivaient. Ce système, établi en 1764 et 1767, continua sans aucune altération jusqu'à la mort du prince Potemkin, et quoiqu'il ait reçu quelque modification lorsque le prince Zoubow a été gouverneur général de la Nouvelle Russie, on peut dire qu'il a été maintenu, quant aux principes, jusqu'à la mort de l'Impératrice Catherine. Qu'il me soit permis d'observer en passant, combien ce système était judicieux et quels furent ses heureux résultats. Les hommes affluèrent de tous côtés, le gouvernement, par quelques légers sacrifices, créa d'immenses capitaux, augmenta ses ressources, et les richesses nationales, et prépara une masse prodigieuse de productions, qui, toujours croissantes, donnent à tout l'empire une puissance que bien certainement il était loin d'avoir auparavant. Ces progrès eussent été bien plus rapides, si les principes adoptés par l'Impératrice n'eussent pas été renversés par l'Empereur Paul, pour des raisons dans les détails desquelles il est inutile d'entrer, mais qui sont connus de tout le monde. La prospérité de ces provinces s'arrêta court, et menaça même de rétrograder; l'introduction des impôts, du régime des anciens gouvernements par rapport aux troupes, tout cela effraya les nouveaux colons et on ne sait ce qui serait arrivé de ce nouveau pays, si l'avènement de l'Empereur Alexandre au trône n'était venu rassurer les esprits, et rouvrir les cœurs à l'espérance.

Et effectivement cette espérance ne fut point vaine: le gouvernement suivant les vues paternelles de l'Empereur, et fidèle aux principes d'ad-

ministration, qui seuls peuvent assurer la prospérité des empires, accorda à ces contrées le degré d'intérêt qu'elles méritent à tant de titres. Les franchises furent renouvelées et solennellement confirmées, plusieurs villes obtinrent d'importants privilèges, notamment celui de la vente de l'eau-de-vie; celui de la fabriquer, et de la débiter dans leurs terres fut assuré aux propriétaires terriens, et je remarquerai que ce droit était un des plus propres à engager des propriétaires riches à transporter dans nos steppes la surabondance de population qui se trouvait trop pressée dans leurs terres de l'intérieur. Les frais considérables, qu'occasionne une telle transmigration, ne peuvent être compensés que par un avantage immédiat qui donne au moins quelque intérêt du capital qu'on doit sacrifier pendant plusieurs années. Une fois la terre peuplée, il semble également de la plus souveraine injustice de dépouiller les propriétaires de ce droit, car enfin les profits qu'il en retire sont le fruit de ses peines, de son industrie, et il est bien évident que s'il n'eût par peuplé cette terre déserte, il n'y aurait pas eu de consommateurs d'eau-de-vie. Un motif semblable avait engagé le gouvernement à accorder aux villages de la couronne le même privilège de la vente de l'eau-de-vie, privilège qui bien que restreint par la condition de ne donner leurs fermes qu'à *лоткупщикъ* de la couronne, leur procurait cependant un petit revenu public, bien précieux dans les nouveaux établissements. Enfin la subdivision de cette immense contrée en trois gouvernements rapprocha les administrés des administrateurs, et facilita beaucoup le bien qu'on se proposait de faire, pour en hâter l'exécution; le gouvernement sachant combien la prospérité d'une contrée maritime dépend de l'activité du commerce, donna à trois des principaux ports de mer, Odessa, Caffa et Taganrog, une organisation indépendante, et leur désigna des chefs particuliers, chargés presque uniquement d'y faire fleurir le commerce; tant de bienfaits, des mesures si sages ne pouvaient guère manquer leur but, aussi l'histoire ne présente-t-elle peut-être aucun exemple d'un pays qui ait fait des progrès aussi étonnants, jusqu'à cette dernière époque où un changement de système, venant à se joindre à la guerre, et aux circonstances les plus malheureuses, nous menace de nous faire retomber dans notre nullité première, ce qui, sans parler des autres maux, ferait perdre à l'état les avantages qu'il retire de ces provinces. Pour en donner une idée, il suffira de citer quelques faits. Il y a 25 ans que la population de la Nouvelle Russie ne consistait que dans quelques Tartares, il n'y avait pas 100 mille habitants chrétiens; il y en a actuellement près d'un million et demi, et cette émigration de l'intérieur a été d'une très-grande utilité aux provinces même, dont elle est sortie, qui sont aujourd'hui plus peuplées qu'elles ne l'étaient

alors, ce qui, au reste, n'étonnera que ceux qui ignorent qu'ou les hommes sont plus à l'aise, ils multiplient davantage que quand ils sont trop resserrés. Odessa n'existait pas; c'est aujourd'hui une ville de 35 mille âmes qui possède des capitaux immenses, et qui fait des affaires pour plus de 20 millions. Kherson, à peine un bourg chétif, possède aujourd'hui une marine marchande de 200 bâtimens de différentes grandeurs. Ces bâtimens ont servi dans ces dernières années à transporter dans le Danube une grande partie des approvisionnements de l'armée, approvisionnements tirés en totalité de la Nouvelle Russie, jadis un désert inculte à travers lequel les armées russes ne s'approchaient des Turcs qu'avec les plus grandes difficultés, faute de vivres, d'eau, et de ressources quelconques; que dirai-je de Caffa sortant de ses décombres à la voix d'un gouvernement réparateur, et de tant d'autres villes dont le nom n'existait sur aucune carte, il y a 20 ans, et qui comptent aujourd'hui de 6 à 12, et 15 mille habitans. Citerai-je les bords du Kouban qui exigeaient une armée pour les défendre, et qui aujourd'hui sont gardés par une population de 40 mille cosaques, aidés de 3 ou 4 bataillons. Si nous considérons ces progrès, sous le rapport du revenu que ces provinces fournissent à l'état, nous aurons des résultats plus étonnans encore. Le revenu de la ferme de l'eau-de-vie montait dans les dernières années du règne de Paul à 220 mille roubles, et il faut observer qu'alors les limites de la Nouvelle Russie enclavaient une partie du gouvernement de Poltava, pays dès lors très-peuplé, qui aujourd'hui ne nous appartient plus. Le dernier bail a été poussé jusqu'à 2.800,000 roubles, non compris Dubopar, Tiraspol, Ovidiopol, Odessa, Otschakow, qui jouissent de la vente de l'eau-de-vie. Les douanes qui en 1796 n'ont pas rendu 100 mille roubles, et moins dans les années suivantes, en ont produit plus de 1,200 mille dans l'année 1811 (année de guerre). Les salines de Pérékop étaient affermées à la même époque moins de 200,000 roubles, elles ont rapporté plus de 11 cent mille roubles l'année dernière. Enfin les impositions territoriales des 3 gouvernemens, le et *l'obrok* des paysans de la couronne produisent un revenu de 4 à 5 millions, en y ajoutant la poste, les droits pour la vente des immeubles, le papier timbré, qu'on ne peut estimer approximativement à moins d'un demi million, on aura donc au total un revenu de 10 à 12 millions créé de rien en 25 ans. Il faut encore y ajouter 7 régimens de cosaques, fournis par les Tartares de Crimée, et par les cosaques du Boug, l'économie d'une armée moindre sur le Kouban, remplacée par les cosaques de la mer Noire, qui bientôt ne coûteront rien à la couronne. Je ne parlerai pas des immenses richesses territoriales produites par

2 millions d'hommes aisés, habitant un pays fertile, sous un climat tempéré. Je me borne à citer des faits simples, et à la portée de tout le monde. Tels sont les résultats du système adopté dans les premières années du règne de l'Empereur. Lorsqu'on y réfléchit, et lorsque l'on pense qu'en le suivant fidèlement, on peut espérer d'atteindre en peu d'années des avantages dix fois plus considérables encore, puisqu'il est constant que nous n'en sommes encore qu'à notre premier âge, comment concevoir qu'il puisse se trouver des gens assez ennemis de leur patrie pour vouloir sacrifier ces grands et importants intérêts, à celui d'une légère augmentation de revenu et que l'on réfléchisse que cette augmentation ne serait que momentanée, car la décadence de la prospérité du pays, suite immanquable du régime fiscal que l'on veut y introduire, desséchera successivement toutes les sources du revenu public, et finira par l'anéantir tout à fait. Depuis quelques années, je ne suis presque plus occupé qu'à lutter contre les empiétements qu'on essaie sans cesse contre les franchises longtemps encore indispensables à ce pays. Je remarque avec chagrin que mes efforts deviennent de jour en jour plus impuissants. Il y a quatre ans, que, par l'appui que Sa Majesté daigna m'accorder, je réussis à faire redresser les griefs de la noblesse touchant le privilège de la vente de l'eau-de-vie. J'en conserve au fond de mon cœur le souvenir le plus reconnaissant. Que deviendrait-elle si l'on voulait encore une fois l'en priver. Les malheureux villages de la couronne ont été traités avec moins d'égard; on les a dépoillés du droit qu'on leur avait accordé et quoiqu'on eût solennellement promis de mettre les sommes provenant du prix de la ferme au приказъ общественнаго призрѣнія, pour être employées en secours pour les villages, ou en établissements utiles, cette promesse, réclamée tant de fois, n'a jamais été remplie; bien plus les переселенцы de l'intérieur, à qui j'avais obtenu pour les 5 premières années de leur établissement une exemption d'impôts, en ont été privés sous les prétextes les plus frivoles. On vient d'ordonner de ne plus accorder de terres qu'à des propriétaires qui s'engagent à les peupler avec des hommes libres; il est facile de prouver que cela équivaut à dire qu'on ne veut plus en donner du tout, ce qui retarde d'autant la population du pays. Les terres qui ne sont pas peuplées sont avec raison frappées d'un petit impôt territorial, il serait de toute justice de les en décharger, quand une fois peuplées, les hommes qui s'y trouvent payent le Je l'ai sollicité plusieurs fois sans pouvoir même obtenir de réponse, enfin un bruit public que tous les faits cités plus haut ne rendent que trop vraisemblable, nous menace de voir traiter ce pays à l'instar des anciennes pro-

vinces de la Grande Russie, ce qui lui porterait le coup mortel. L'état que je puis présenter des повинности, et qui pour le seul gouvernement de Kherson s'élève à plus de 450 mille roubles par an, prouve quelle différence il y a entre ces provinces, et celles de l'intérieur. Les prestations en nature y sont énormes. La guerre qui se fait dans le voisinage les aggrave encore. Le passage seul et le séjour des prisonniers turcs a écrasé plusieurs cercles des gouvernements de Kherson, et d'Ekatherinoslaw, les passages de troupes, de recrues, de remonte sont continuels, les *Boyboyte* sans cesse en mouvement. La ville d'Olviopol, où il n'y a pas 400 maisons, a logé et nourri dans une année 60 mille hommes outre un dépôt de recrues à demeure. Le transport seul des arretants qu'on conduit aux forteresses, ou qu'on ramène dans l'intérieur, (et il en a été expédié d'Odessa seul, plus de 2,000 l'année 1811), est une charge des plus pesantes pour les pauvres paysans, à cause de la population trop disséminée sur un grand espace. Si à toutes ces charges, dont les gouvernements de l'intérieur connaissent à peine les noms, on ajoute encore les mêmes impôts en argent, et l'abolition des privilèges, je prévois avec la mort dans le cœur que c'en est fait de ce beau pays. Non-seulement ses progrès seront nuls, mais sa décadence sera bien plus rapide que ne l'a été sa prospérité. Les seigneurs, n'ayant plus aucun moyen d'améliorer leurs terres, les abandonneront bientôt et les paysans, tourmentés et par les charges locales, et par des impôts trop forts pour pouvoir être payés sans une extrême difficulté, se livreront à l'humeur vagabonde qui leur est propre, et profiteront du voisinage de la frontière pour abandonner un pays auquel ils n'auront pas encore eu le temps de s'attacher. Ces maux sont inévitables, on étouffera dans sa racine la prospérité de ces provinces, et au bout de quelques années au lieu d'avoir augmenté le revenu public, on s'apercevra avec regret, mais trop tard, qu'il sera diminué de plusieurs millions, et cela d'une manière irrévocable. Telles sont les réflexions que j'avais à exposer. J'ai cru devoir à ma conscience, à mon profond dévouement pour l'Empereur, et pour la Russie, de venir les présenter moi-même. Comme cependant l'attachement que j'ai voué à la Nouvelle Russie pourrait peut-être me rendre suspect de partialité, qu'il me soit permis de solliciter l'établissement d'un comité pour discuter à fond cette matière. On y examinera s'il est avantageux de suivre encore, et combien de temps, le système adopté au commencement du règne de Sa Majesté à l'égard de la Nouvelle Russie, système fondé sur quelques franchises, et quelques exemptions. Je développerai devant le comité les faits que je me suis contenté d'exposer sommairement ici, et je fournirai les preuves de ce que j'ai

avancé. Si le comité approuve mes idées, c'est-à-dire la continuation du système suivi jusqu'à présent, on le présentera à la sanction de l'Empereur, et il ne sera plus permis à personne de l'attaquer. Il me semble que ce plan peut éclaircir la question et j'ose supplier Sa Majesté l'Empereur de daigner y acquiescer; il acquerra par là de nouveaux droits à la reconnaissance de ces provinces, et il donnera à leur existence une base solide et inébranlable.

104) Le prince Alexis Kourakin au duc de Richelieu.

Toulthinn, le 7 février 1814.

Monsieur le Duc.

Je n'ai point encore reçu la lettre officielle, que vous m'annoncez dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 janvier et qui contient l'état des choses à Ismaël, ainsi que les mesures employées par Votre Excellence, pour arrêter les progrès de la peste sur cette frontière. La non-réception de cette pièce, que je suis encore à attendre, est la seule cause du retard de ma réponse.

Je suis très-flatté, Monsieur le Duc, de la parité d'opinions qui existe entre nous, sur le peu de moyens qu'offre la frontière que nous avons acquise par le dernier traité, pour nous garantir de la peste, toutes les fois qu'elle régnera de l'autre côté du Danube, et sur les moyens d'en sauver la rive droite du Dniester. Toutes les pièces, qui regardent cette affaire, sont depuis longtemps à Pétersbourg et je présume que je ne tarderai pas à en recevoir la décision.

Vous connaissez mon avis, Monsieur le Duc, sur l'emplacement où je croyais devoir être la quarantaine d'Ismaël; mais comme il n'est basé que sur les idées des autres et que je n'ai point vu, par moi-même, la situation des lieux, je ne puis opposer de nouvelles raisons, à celles que vous avez la complaisance de me donner, pour maintenir cette quarantaine où elle est aujourd'hui placée.

J'ai été forcé, Monsieur le Duc, de suspendre de ses fonctions le maître de police de Touchkow, par sa lenteur et sa négligence dans l'exécution des mesures ordonnées pour empêcher la propagation de la peste, dans la ville qui lui était confiée. Son indifférence coupable lui a fait négliger la précaution de faire tuer les chiens et les chats de la ville, et en outre il a souffert le rassemblement des habitants, les jours de fête, ce

qui a causé la dissémination de la maladie et a coûté la vie à 17 personnes.

Cependant, Monsieur le Duc, mon ordre ne lui a ôté sa place que temporairement et surtout afin que cet exemple de sévérité puisse exciter parmi ses collègues le degré de zèle et d'activité indispensable et salutaire, dans les fonctions de police dont ils sont chargés. Je me propose de le rétablir quand la mortalité cessera dans la forteresse.

J'ai lu, avec une peine sensible, l'article de votre lettre, Monsieur le Duc, dans lequel vous vous exprimez avec mécontentement sur les arrangements, que j'ai pris pour la surveillance des bourgs et villages du district d'Alexandrie, que vous trouvez être en opposition avec les mesures que vous y avez établies. Cependant, Monsieur le Duc, revoyant les papiers qui concernent cette partie de mon administration, je ne trouve pas que mes dispositions aient porté aucun changement contraire à celles que vous avez faites. Je les vois sous tous les rapports conformes aux arrangements que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me communiquer. Il est possible, Monsieur le Duc, que je sois entré dans plus de détails pour l'exécution des ordres que j'ai donnés pour la surveillance; mais c'est parce que vous ne m'avez point parlé de ceux que vous aviez pu prescrire et qu'enfin responsable, par ma commission, de tous défauts de précaution, dans l'ensemble de toutes les opérations que les circonstances exigent, j'ai dû et dois m'en occuper, lorsque je le trouve indispensable.

J'étais bien loin de croire, Monsieur le Duc, qu'en confiant la direction du district d'Alexandrie à monsieur le maréchal du gouvernement de Kher-son, je pourrais contrarier vos vues et les ordres que vous y aviez donnés.

Monsieur Pichzevitz, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, par sa conduite inconvenable envers ses chefs, s'étant rendu incapable de conserver la place de dirigeant en chef, devait être changé; qui, mieux que le maréchal du gouvernement, monsieur Tchorba, pouvait recevoir notre confiance dans ces fonctions? Outre la dignité, dont il est revêtu, je l'ai trouvé digne de cette place, par la confiance que le vice-gouverneur, remplissant les fonctions de gouverneur, ainsi que Votre Excellence lui avez témoigné, au mois d'octobre et de novembre derniers, que vous avez bien voulu me faire connaître dans votre lettre du 13 novembre en me disant, que pour le temps de l'absence du vice-gouverneur, vous avez chargé monsieur Tchorba de coopérer à tout ce qui pouvait avoir rapport à la peste, dans le district d'Alexandrie, et le vice-gouverneur, à son départ, l'a installé pour diriger en chef.

Je ne puis me charger d'être le défenseur de monsieur Tchorba, car je ne le connais que comme l'ayant vu une seule fois, mais sur ce que vous me faites l'honneur de me dire, Monsieur le Duc, aujourd'hui de lui, qui semble annoncer vos craintes sur son insuffisance, pour les attributions que je lui ai confiées, je me crois dans l'obligation de vous exposer ici, que j'ai encore été dirigé par la réputation, dont il jouit dans le gouvernement, et par tout le bien que j'ai entendu dire de son activité, par des personnes non suspectes de partialité envers lui, lors de la tournée que je fis dans les districts d'Olviopol, d'Elisabethgrad et d'Alexandrie, où tout s'accordait à en faire le plus grand éloge. J'ajouterai, Monsieur le Duc, qu'il s'est présenté rarement à Petrikofka, pendant que vous y étiez, et y restait peu de temps; je suppose que c'était par discrétion, et, peut-être même, une peine secrète de n'être pas employé en fut-elle la cause. Mais, je le repète à Votre Excellence, tout ceci n'est qu'une simple conjecture de ma part et je vous prie de ne pas le voir autrement.

J'ai l'honneur de vous réitérer, Monsieur le Duc, que je suis peiné de voir que les mesures, que l'urgence des cas m'ont obligé de prendre dans le district d'Alexandrie, aient été vues, par Votre Excellence, comme provoquant quelque chose de contraire aux vôtres et ayant fait naître en vous des doutes sur la sincérité des désirs que j'ai toujours manifestés de prouver, Monsieur le Duc, la sérieuse attention que j'observe constamment, à tout ce qui peut vous convaincre des sentiments distingués, ainsi que la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Alexis prince de Kourakin.

P. S. Les nouvelles détaillées de ce que Votre Excellence a observé à Ismaël, étant très intéressantes pour moi, afin d'être au fait de la position des habitants de ce pays, et des mesures que j'aurai à prendre. J'oserai vous prier, Monsieur le Duc, de vous faire rendre compte par le maître de poste d'Odessa, comment il se fait que cette pièce officielle ne m'est point encore parvenue, jusqu'aujourd'hui; je vous en aurai, Monsieur le Duc, une sincère obligation. De mon côté je ne manquerai pas de lui en demander raison, et comme c'est la seconde fois que j'éprouve ce retard avec des lettres de Votre Excellence, j'ai bien pu excuser la première fois, par l'espérance que cela n'arriverait plus, mais, pour cette seconde, il devra subir la peine qu'il mérite.

105) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Odessa, le 9 février 1814.

Votre Excellence veut-elle bien permettre, que profitant d'une occasion sûre, et prompte pour Pétersbourg, je prenne la liberté de m'adresser à elle pour lui soumettre quelques réflexions sur la situation présente du pays qui m'est confié; je compte assez sur votre bienveillance pour croire que vous les lirez sans ennui, quoiqu'elles ne soient pas malheureusement d'une nature agréable. Sans désir pour le présent, comme sans prétention pour l'avenir, je ne puis avoir pour but que de remplir la tâche qui m'est imposée, d'obéir à la voix de ma conscience, et si je ne puis faire du bien, de n'avoir rien négligé pour prévenir des maux irréparables. Veuillez m'accorder un moment d'attention, je la réclame ainsi qu'un peu de patience, car il est impossible d'être aussi court qu'on le voudrait quand on plaide la cause d'un million d'hommes souffrants.

Pour procéder avec ordre, je commencerai par Odessa. Votre Excellence n'ignore pas ce qu'elle a souffert; les maux produits par la peste ont été très-grands, mais ceux qui résultent des précautions qui ont été prises, et dont une partie subsiste encore, sont mille fois plus sensibles, quoique la maladie soit terminée depuis beaucoup plus d'un an; la sortie des marchandises qui sont susceptibles de contagion est encore proscrite, quoiqu'elles soient permises de la Crimée, où la peste a duré plus longtemps qu'ici. Dans le nombre sont compris le coton, les soieries; je puis assurer qu'il s'en trouve ici pour plusieurs millions, et Votre Excellence comprendra le dommage inappréciable qu'éprouvent les propriétaires des capitaux restés ensevelis dans leurs magasins pendant deux ans. Le prince Kourakin me marque même qu'il n'ose pas se décider à en permettre la sortie au mois de mai prochain; quand je pense que lors de la peste de Moscou, au moment où elle exerçait les ravages les plus affreux, la sortie des marchandises n'a jamais été suspendue un seul moment, je ne puis me persuader que 18 mois après l'extinction totale de la maladie, après que tout ce qui était suspect a été purifié, il peut y avoir quelque danger à les laisser sortir d'un pays, d'où, au reste, avec un billet qui certifie de la santé du lieu qu'on habite, un voyageur peut partir et se rendre à Pétersbourg avec tous ses effets. Cette même défense s'étend sur les laines fines, dont une grande quantité se trouve invendue, au grand détriment des propriétaires de troupeaux de moutons d'Espagne, qui, bientôt, ne sauront plus comment faire face aux

dépenses de leurs établissements. Au milieu des circonstances si désastreuses pour Odessa et ses environs, le commerce voit encore avec effroi arriver le moment où expire le terme accordé aux magasins d'entrepôt, et où les droits de douane, déjà si excessifs par eux-mêmes, devront être payés 15 jours après la sortie des marchandises hors de la quarantaine. L'embarras sera si grand, qu'il peut être regardé comme une impossibilité absolue; nous sommes loin encore de posséder des capitaux comme ceux des ports de la Baltique et le négociant qui devra en avoir de doubles, l'un pour payer les marchandises, et l'autre pour acquitter la douane, sera obligé de diminuer de moitié ses opérations, ce qui diminuera évidemment, dans la même proportion, les revenus de la douane, et fera un tort encore plus réel à l'empire, en atténuant considérablement ses exportations qui suivent toujours la marche des importations. Il y a d'ailleurs une souveraine injustice à exiger immédiatement le paiement des droits pour des marchandises qui ne peuvent pas circuler librement dans l'empire, comme par exemple les soies, les cotons, et tout ce qui est susceptible de contagion. Toutes ces considérations me font donc supplier Votre Excellence de vouloir bien prolonger, au moins encore pour 5 ans, l'établissement des *складочные магазины*, comme indispensables au soutien du commerce d'Odessa. Dans tous les temps, le gouvernement a jugé nécessaire d'accorder quelque faveur à la mer Noire, à cause de la nouveauté des pays qu'elle baigne et des inconvénients sans nombre qu'ils présentent. On avait accordé une diminution du quart des droits perçus dans les autres douanes; cet avantage, nous l'avons perdu depuis plusieurs années; maintenant nous allons perdre encore l'adoucissement dont nous jouissions sur le terme du paiement des droits. Il n'en peut résulter que de très-grands maux; connaissant les besoins impérieux du trésor public, je serais beaucoup moins pressant si la prolongation, que je réclame, devait lui faire éprouver quelque diminution dans ses recettes, mais comme je suis convaincu qu'elle produira un effet tout opposé et que, si nous n'obtenons pas cette grâce, le revenu de la douane d'Odessa tombera probablement de moitié, je regarde comme un devoir sacré de réclamer fortement auprès de Votre Excellence la continuation de ce bienfait; je ne puis croire que le désir de voir entrer trois ou quatre cent mille roubles quelques mois plus tôt dans les coffres de la couronne puisse consoler de la perte d'une somme pareille, qui peut avoir lieu sur le produit annuel, ni même, je l'avoue, influer en rien sur la décision.

Souffrez maintenant que je vous trace une esquisse de la situation où se trouvent les gouvernements de Kherson et de Crimée. Votre Excellence est informée des pertes qu'ils ont éprouvées par la contagion qui y a

régne en 1812, quoique la mortalité y ait été infiniment moindre qu'on eût pu le craindre, surtout en la comparant à ce qu'ont éprouvé d'autres pays; les suites en ont cependant été plus désastreuses pour celui-ci, qu'elles ne furent jamais pour aucun autre et, en effet, l'interruption absolue de toute communication avec les provinces voisines, prolongée au-delà de ce qu'il était possible de le supposer, nous a privés des moyens de nous fournir de ce qui nous manquait, et de pouvoir nous défaire de notre superflu avec avantage. C'est ainsi que j'ai vu vendre cette année la farine de seigle 12 à 13 roubles dans le cercle d'Elisabethgrad, pendant qu'elle était entre 2 et 3 dans le gouvernement de Kiew, à 40 werstes de distance; dans le même temps le malheureux paysan vendait sa vache pour dix roubles, et une paire de bœufs pour 50. Les innombrables cordons dont le pays, et chaque portion du pays était entourée, enlevant à l'agriculture la majeure partie des bras en état de travailler, n'a pas permis de ramasser en entier la faible récolte de 1813. Je passe sous silence quel nombre de gens sont morts sur les cordons, de froid, de maladie ou de misère; ce ne sont peut-être pas les plus malheureux de tous. Comme si tous les fléaux eussent été conjurés contre cette contrée, l'hiver de 1812 à 1813 a enlevé 102,000 chevaux, 250 mille bêtes à cornes et près d'un million de moutons.

La récolte de 1813 a manqué absolument; d'abord à cause d'une sécheresse absolue jusqu'en juin, ensuite par les pluies continuelles et prolongées jusqu'en septembre, mais encore une fois, quand elle eût été plus abondante, elle n'eût produit qu'un faible soulagement, puisque les cordons eussent empêché de la ramasser. Les corvées continuelles de toute nature, postes volants, etc., tout pesait sur les pauvres habitants. Dans cet état de choses, ce pays non-seulement n'a pas reçu le moindre secours du gouvernement mais même les charges de toutes espèces, recrutement, impôts, pèsent sur lui comme s'il n'eût rien éprouvé d'extraordinaire. L'arriéré même est exigé avec la rigueur la plus extrême, sans égard pour l'impossibilité absolue où sont les contribuables de les acquitter. Une situation semblable n'a peut-être pas d'exemple dans l'histoire; partout nous voyons les gouvernements venir au secours des provinces affligées de quelque fléau inattendu, ici, trois des plus funestes, que le ciel dans sa colère puisse envoyer pour châtier les mortels, sont venus fondre à la fois sur cette malheureuse contrée, et toutes les charges sont exigées à l'ordinaire, sans qu'on accorde le moindre adoucissement. Je sais que les besoins sont impérieux, immenses, aussi il ne me viendrait pas dans la pensée de solliciter quelque exemption, quelque faveur, si l'ennemi était sur nos frontières, mais à l'époque actuelle

où toute espèce de danger présent et à venir est écarté, et pour des siècles, la Russie pourrait-elle en être à un million ou deux près, lorsqu'il s'agit de raffermir la prospérité d'une des plus belles parties de l'empire. Je reçois, de tous les côtés, les rapports les plus déplorables sur la situation des habitants des campagnes; la maison de travail de Kherson est déjà remplie de gens qu'on y a traînés, parcequ'ils sont hors d'état de payer ce qu'on a exigé d'eux, mais une foule d'autres demandent d'eux-mêmes à y être conduits, et il y aura impossibilité absolue à ce qu'ils puissent payer la totalité des impositions, si on y met trop de rigueur; il seront réduits à vendre tout leur bétail, et dans deux ans, peut-être plus tôt, le gouvernement sera obligé de les nourrir. Le cœur me saigne en voyant ces pauvres gens tombés, en deux ans, de l'état de la plus grande aisance, à celui d'une misère absolue. Que Votre Excellence veuille bien croire que le ne charge pas le tableau, mais au reste les causes que j'ai rapportées sont plus que suffisantes pour ruiner à fond un pays. Tous ses vœux et les miens se réunissent à obtenir une exemption d'impôts, pour trois ans, et la remise de l'arriéré. Permettez que j'ajoute encore ici une observation: l'on a jugé à propos, et peut-être avec raison, d'user d'une extrême indulgence envers les fermiers de l'eau-de-vie, elle s'étend même au gouvernement d'Ekatherinoslaw qui n'a point du tout souffert de la peste; n'y aurait-il donc que les pauvres habitants qui dussent être traités avec cette extrême rigueur? Je ne puis le croire, connaissant surtout comme je le fais, l'esprit de notre gouvernement, dont le caractère distinctif a toujours été la douceur et la bienfaisance. Je ne crains pas de trop me flatter, en pensant que Votre Excellence voudra bien nous être favorable dans cette occasion et, en mon particulier, je m'estimerai heureux de vous avoir l'obligation d'une faveur qui me sera infiniment plus précieuse que toutes celles que je pourrais obtenir personnellement.

Cette lettre sera remise à Votre Excellence par M. Weiss, employé à la douane d'Odessa; il nous a rendu, pendant la peste, de très-bons services, et avec le plus grand zèle; je prends la liberté de le recommander à vos bontés. Veuillez bien, encore une fois, excuser la longueur extrême de cette lettre, et n'y voir qu'une preuve de zèle qui m'anime pour le bien de ces provinces en particulier, et pour celle du service en général. Je saisis avec empressement cette occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous offrir l'hommage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

106) Le duc de Richelieu au comte de ..., gouverneur de Kamenetz.

Odessa, 14 février 1814.

La poste, qui maintenant met 16 jours pour venir de Kamenetz ici, retarde terriblement notre correspondance, mon cher comte, et les affaires en souffrent, comme vous l'aurez vu par celle des recrues. En vérité, il me semble qu'on devrait bien apporter un peu plus de soin à tenir en ordre une partie d'administration aussi essentielle, surtout en Russie, où les distances sont déjà si grandes que les communications ne sauraient être trop facilitées. Je me suis occupé, sitôt votre lettre reçue, de vos intérêts avec Rainaud. Je l'ai engagé, tant que j'ai pu, à prendre la maison, en paiement de ce que vous lui devez; mais inutilement; il prétend qu'il a en maisons un immense capital, et qu'il lui est impossible de se charger encore de nouvelles bâtisses. Si les casernes partaient d'où elles sont, comme cela aura lieu d'ici à quelque temps, je ne doute pas que cette place n'acquît beaucoup de valeur, mais d'ici là, il ne faut pas espérer, je crois, de vous en défaire avec avantage. Au reste, je ne dois pas vous cacher que je crains que la liberté des ports d'Italie et de l'Adriatique ne fassent à Odessa beaucoup plus de mal que de bien, et que sa prospérité ne soit pour le moins stationnaire, si ce n'est rétrograde, surtout avec le ridicule et absurde tarif de douanes que nous avons. Je suis bien fâché de vous donner de si mauvaises nouvelles, mais j'aime mieux, si je ne peux vous rien dire de bon, au moins ne pas vous donner de fausses espérances.

J'ai retrouvé vos deux volumes des «Confessions» de Rousseau, que je vous enverrai par la première poste.

J'ai eu des nouvelles de la reine depuis son arrivée à Vienne; je suis sûr qu'elle vous aura écrit aussi, car elle a été trop bien traitée chez vous, et aime d'ailleurs beaucoup à écrire; je crois malheureusement ses affaires décidées, et l'alliance avec Murat conclue; cette préférence en faveur d'un homme aussi peu intéressant, et cette exclusion d'une branche de la maison de Bourbon, ne me paraît pas de bon augure pour la branche aînée, quoique le comte Roger Damas me marque de Vienne qu'on demande les Bourbons à force en Bourgogne, et dans plusieurs des provinces occupées, mais il lui est impossible, ajouta-t-il, de démêler ce que veulent les puissances, rien absolument ne transpire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles peuvent à peu près tout ce qu'elles voudront.

M. Pictet, le père, qui est fort employé par l'Empereur Alexandre et se trouve auprès de lui, mande à son fils, qu'entre Troyes, Châlons et Paris, Napoléon n'a pas réuni 100 mille hommes mal armés, et sans chevaux; les alliés en ont 250 mille sur le même point et se renforcent tous les jours.

Il vient (Nap.) d'avoir un petit échec à Brienne, lieu de sa première éducation, contre le maréchal Blücher. On s'attendait, le premier de février, à une affaire générale; mais il s'est retiré sur tous les points; on est assez porté à croire qu'il abandonnera Paris, et se retirera derrière la Loire. Ceci, au reste, ne rendra pas sa partie meilleure. Moi je crois, et je crains, que l'Autriche, en voulant le mettre de côté, ne persiste à conserver le Petit et Marie-Louise régente; or, comme il est assez indifférent aux Anglais que ce soit elle, ou les Bourbons, pourvu que Bonaparte s'en aille, je ne serais pas étonné que cela finît ainsi.

Pour ne pas terminer cette lettre sans vous parler un peu de peste, je vous dirai qu'à Ismaël, depuis le 27 janvier jusqu'au 10 février, il n'y avait plus eu ni mort ni malade; ainsi l'on peut regarder la maladie comme terminée, je me sais bien bon gré d'y avoir été.

Dans toute la Bessarabie il n'y a plus rien, et j'espère que le prince K. n'aura pas le moindre prétexte de rester.

Je dois encore former de nouveaux bataillons, tout cela va à peu près à 35 mille hommes; je ne sais ce que l'on en veut faire, mais je sais bien que cela m'ennuie à mort. Ne pourriez-vous pas me procurer quelques officiers des congédiés, ou bien de jeunes gentilshommes de chez vous qui, ayant un rang civil, voudraient passer dans le militaire. Vous me rendriez bien service, il ne m'en manque que 250.

Adieu, mon cher comte, donnez-moi de vos nouvelles, et faites voir chez vous, à quoi tient que les postes aillent si mal; je suis sûr que cela ne vient pas de ce côté-ci. Croyez, je vous prie, à mon bien inviolable attachement.

Avez-vous lu un tableau de l'Europe, imprimé à Londres en décembre; il y a des morceaux très-bien faits; si vous ne l'aviez pas, je pourrais vous l'envoyer. Je le crois de la Maisonfort.

107) Le duc de Richelieu au roi de France.

Kherson, le 6 (18) mai 1814.

L'extrême éloignement, où je me trouve, m'a empêché jusqu'à présent de mettre à vos pieds mes félicitations les plus sincères sur l'heureux rétablissement de Votre Majesté sur le trône de ses ancêtres. Condamné par les circonstances les plus impérieuses et par les ordres précis de l'Empereur à n'être que spectateur éloigné de ces grands événements, lorsque j'aurais tant désiré y prendre une part active, je n'en ressens pas une joie moins vive et comme bon Français, et comme fidèle serviteur de Votre Majesté, de la justice éclatante qu'il a plu enfin au ciel de rendre à vos droits, et à vos vertus. Les liens qui m'attachent à l'Empereur ont seuls pu m'empêcher de voler à vos pieds, Sire; un sentiment, que Votre Majesté est faite pour comprendre et pour approuver, me force à attendre que je puisse remettre à l'Empereur lui-même le soin de décider de ma destinée. Ce retard est pénible pour mon cœur, qui plein pour Votre Majesté et pour son auguste famille du dévouement le plus respectueux, ne cessera jamais de former des vœux ardents pour le bonheur de Votre Majesté, et celui de la France qui heureusement ne font plus qu'un aujourd'hui.

Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur et fidèle sujet.

108) Le duc de Richelieu au prince Alexis Kourakin.

Odessa, ce 8 juin 1814.

Mon Prince.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et celle qui y était jointe pour Monsieur le prince Gortchakow. Je ne manquerai pas de la lui remettre aussitôt qu'il arrivera, et je me fais d'avance une fête de servir avec lui. Un homme de sa naissance sera étranger à toutes les manœuvres, contre lesquelles je suis obligé de lutter sans cesse, et ce sera un aide, dont le secours me sera bien utile. Vous savez mieux que moi tout ce qu'on a de difficultés à vaincre, pour s'opposer aux voleries. Cette partie des vivres aurait besoin d'une refonte générale, car véritablement ce que l'état perd par ces tromperies est immense. Je vous

rends compte aujourd'hui de ce que j'ai fait pour diminuer un marché exorbitant qu'avait conclu la commission de Krementchoug; je vous supplie d'avoir égard à ce que je demande. Il faut dire la vérité, sans vouloir excuser ces messieurs, bien au contraire, il est extrêmement difficile de faire des approvisionnements sans argent, à bon marché. Si vous voulez bien examiner avec attention le rapport que j'ai l'honneur de vous faire, vous verrez qu'ils n'en ont eu ni suffisamment, ni à temps; quoiqu'il en soit, si vous voulez bien m'en faire donner promptement, j'aurai considérablement diminué la dépense, ce que je désire par dessus tout; car véritablement le cœur saigne de voir dépenser des sommes si considérables, mal à propos, tandis qu'avec ce même argent, on pourrait faire tant de bonnes choses.

Assurément, quoique, hélas, spectateur éloigné des événements miraculeux qui se sont passés, je n'y ai pas pris une part moins vive. Comme fidèle serviteur de l'Empereur, comme bon royaliste français, j'avais un double motif pour m'en réjouir. Jamais mortel n'a recueilli une plus ample moisson de gloire que notre Alexandre, et quelle gloire pure et sans tache! Dieu le bénisse et le conserve; nous n'avons plus que ce vœu à former.

Conservez-moi, mon Prince, un peu de bienveillance, et d'amitié, et croyez que j'en suis digne par le sincère attachement et la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.....

109) Le duc de Richelieu au prince Alexis Kourakin.

Odessa, ce 9 juin 1814.

Mon Prince.

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, et les dispositions pour la nouvelle épuration des marchandises, qui se trouvent ici. C'est le complément de la ruine de cette ville, et de la destruction de cette branche de commerce, qui ne reviendra plus. Je vous avoue que je ne saurais même absolument comment m'y prendre; car comment purifier du coton avec l'acide muriatique dans des magasins très-vastes, très-aérés comme sont les nôtres, et ceux de toutes les quarantaines du monde. Il faudrait commencer par les refaire, et ensuite, le temps nécessaire pour y faire passer toutes les marchandises qui sont ici emporterait un an et plus, outre que pendant ce temps, il ne serait plus possible d'en recevoir de nouvelles. Heureusement, ou plutôt malheureusement,

la plus grande partie va être rembarquée pour être expédiée à Trieste, et de là en Allemagne, leur destination. Quant à Caffa, il y a beau temps que tout ce qui s'y trouvait est parti, et déjà employé à Moscou. Il est malheureux que Votre Excellence, depuis qu'elle habite ces contrées, n'ait pu venir une fois de ce côté. Elle aurait vu par elle-même que ces nouvelles dispositions, parfaitement inutiles pour la santé publique, sont d'une exécution impraticable, et des plus désastreuses pour le commerce. Il me serait aussi tout à fait impossible d'apposer ma signature à chaque jerlik, car mes fonctions, m'obligeant à m'éloigner souvent d'Odessa, comment pourrais-je ajouter à celles que j'ai déjà, celles d'un officier de douane, ou de quarantaine. Il est triste d'ajouter à tous les maux que j'ai soufferts, le spectacle de la désolation générale, occasionnée par des mesures, dont, je vous l'avoue avec franchise, il m'est impossible de concevoir le motif.

Agréez l'assurance, etc., etc...

110) Le duc de Richelieu au comte de Saint-Priest, gouverneur de Kherson.

Paris, le 1 (13) août 1814.

Je suis bien en faute avec vous, mon cher comte; vous avez eu la bonté de m'écrire deux fois, et je ne vous ai pas répondu. Je m'accuse coupable, et je vous en demande humblement pardon; j'aime mieux convenir de mes torts que d'y persévérer, et j'espère que vous voudrez bien les oublier vous-même, en me donnant de vos nouvelles, et de celles du pays qui m'intéressera toujours; vous me prouverez que vous n'avez pas de rancune. Je conçois bien, mon cher comte, que vous n'aurez pas été bien aise de troquer Kamenetz-Podolski contre Kherson; cette dernière ville est peu agréable à habiter, mais il y a bien des bonnes choses à faire dans le pays, et cela dédommage et occupe agréablement. Il me semble pourtant, d'après ce que vous me mandez, que vous n'avez pas le projet d'y rester longtemps, j'en serais fâché pour le pays. Je suis curieux de savoir comment vous vous arrangez avec Langeron, il me semble qu'on en est fort content; il arrive sous d'heureux auspices, le commerce est extrêmement florissant, la visite du Grand-Duc Nicolas peut mettre Odessa à la mode, ce qui fait toujours beaucoup de bien, et l'on doit s'attendre que le pays fera les plus grands progrès. Je m'en réjouis de tout mon cœur, car j'ai beau faire, je ne peux pas l'oublier, et je voudrais le voir encore une fois avant de fermer les yeux. J'ai toutes les peines du monde à

m'accoutumer à celui-ci, et encore moins au métier que je fais. Certes, jamais homme n'a fait un plus grand sacrifice à ce qu'il a cru être son devoir, ni donné une plus grande preuve d'obéissance à son Souverain naturel, car je vous proteste qu'il est impossible d'avoir une répugnance plus prononcée pour les occupations auxquelles je suis obligé de me livrer, et pour la vie que je mène; notre situation au reste n'est pas plus mauvaise, elle s'est au contraire améliorée sous bien des rapports, et sauf l'événement de Grenoble qui au fait a été très-peu de chose, la tranquillité n'a été troublée nulle part, et les impôts, tout énormes qu'ils sont, se payent avec exactitude et régularité. Le peuple a besoin de repos, et ne demande qu'à être tranquille; avec un peu plus de sagesse dans un certain parti, un peu plus de modération, et de patience, il ne serait pas impossible d'atteindre un but désirable pour tout le monde, celui de l'affermissement de la famille royale, et par conséquent de la tranquillité; mais il y a dans notre parti même des têtes bien chaudes pour qui les choses ne vont jamais assez vite, et qui, à force de courir, pourraient bien renverser la machine si on les laissait faire. L'expérience les a peu instruites, quoiqu'elle ait été sévère, et sans avoir jamais rien fait pour la plupart ni en paix ni en guerre, ils se croient en état de diriger la France et l'Europe. Il faut tâcher de les sauver malgré eux. Monsieur votre père est bien, quoique sa surdité ait un peu augmenté; il se trouve maintenant avec votre frère Louis à Lyon, et doit, m'a-t-on dit, aller en Languedoc. Je ne sais, mon cher comte, où vous avez pu prendre que je n'étais pas bien avec votre frère. C'est un des hommes que je vois le plus, et que j'aime le plus à voir. Il est impossible d'être meilleur et plus aimable, et j'espère qu'il a quelque amitié pour moi. Je voudrais bien savoir qui a pu vous donner cette fausse notion. Madame votre sœur de Calvière doit être ici, mais je vais si peu dans le monde, que je n'ai pas eu l'honneur de la voir. Adieu, mon cher comte, donnez-moi de vos nouvelles, ne m'oubliez pas, et croyez à mon bien sincère et inviolable attachement pour la vie.

R.

111) Le comte Tolstoy au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 1 (13) septembre 1814.

Monsieur le Duc.

Je n'ai rien eu de plus empressé à la réception de la lettre, que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, que de remettre celle qui l'accompagnait. Sa Majesté Impériale ne l'ayant reçue que quelques jours avant son départ était tellement accablée d'occupations qu'il lui a été impossible d'y répondre lui-même, comme il s'était proposé de le faire. Il m'a chargé de ce soin et de vous dire, Monsieur le Duc, en son nom, qu'il se fait un plaisir de vous voir à Vienne, qu'il vous y attend, et je ne doute pas que vous ne vous empressiez à aller l'y rejoindre, après avoir pris les arrangements convenables pour le temps de votre absence.

Je n'ai qu'un seul regret, c'est que ma santé ne m'ait pas permis d'accompagner comme de coutume Sa Majesté dans ce voyage et de partager le bonheur que vous aurez de revoir un Prince qui a acquis tant de droits nouveaux à notre amour et à notre admiration.

J'ai rendu compte à mon maître de la mort du vieux serviteur Prochniensky. Sa Majesté l'Empereur m'a ordonné de prévenir Votre Excellence qu'il se chargera de payer la pension de son fils dans l'institut d'Odessa, et je vous prie de me faire savoir la somme annuelle, afin que je puisse la notifier au ministre des finances qui aura soin de vous la faire toucher tous les ans. Quant à sa veuve, vous pouvez la tranquilliser sur son sort à venir; aussitôt que Sa Majesté sera de retour, sa pension sera fixée.

Je suis très-heureux d'avoir pu être l'organe des ordres de Sa Majesté qui sont de nature à vous être si agréables, et je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer l'assurance de mon sincère attachement, ainsi que de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Comte Tolstoy.

112) L'Empereur Alexandre au duc de Richelieu.

Gatschina, ce 24 septembre 1814.

Mon cher Duc.

J'ai été bien fâché que les circonstances m'ont empêché de prendre congé de vous, et de vous assurer de bouche de la sincérité de mon amitié pour vous. Je le fais donc par écrit me recommandant à votre souvenir et à votre amitié qui me sera toujours bien chère.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je fais de vœux pour votre bonheur et surtout pour votre tranquillité qui est toujours indispensable à cet effet.

Je suis bien convaincu que, où que vous soyez, on saura mieux vous rendre justice qu'on ne l'a fait malheureusement ici.

Adieu, mon cher, recevez l'assurance de l'attachement que je vous ai voué pour la vie.

Alexandre.

P. S. Je joins ici deux lettres de Langeron que je n'ai pas eu meilleure occasion de vous remettre. Si vous le voyez dites lui mille choses de ma part.

113) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

1814.

Daignez permettre, Sire, à un de vos plus fidèles, et dévoués serviteurs d'apporter aux pieds de Votre Majesté Impériale le tribut sincère de son admiration pour les grandes choses que vous avez accomplies, et de sa joie sincère sur votre heureux retour dans ses états.

Il me siérait mal de mêler ma voix à celle de la grande famille européenne dont vous avez recueilli les bénédictions, des bords de la Tamise à ceux de la Néva, mais le profond attachement que j'ai toujours eu pour Votre Majesté me fait prendre en silence la part la plus vive à tant de merveilles. Ce même attachement pour Votre Majesté, qui fait partie de mon existence, me porte à la supplier de me permettre de venir à Pétersbourg, lui offrir quelques idées sur les moyens d'amener ces provinces à un très-grand degré de prospérité.

La nouvelle ère de gloire et de bonheur qui s'ouvre pour la Russie, est une époque favorable pour l'exécution de ces plans, et j'espère, en les soumettant à Votre Majesté, payer en partie le tribut de reconnaissance au pays qui m'a donné asile pendant vingt ans et au Souverain, dont les bontés m'ont fait retrouver une seconde patrie.

C'est vous, Sire, que je supplierai en même temps de vouloir bien être l'arbitre de mon sort. En suivant l'impulsion qu'il plaira à Votre Majesté de me donner, je suis sûr de ne m'écarter jamais de la route de l'honneur et du devoir...

114) Le duc de Richelieu à madame de Montcalm.

Vienne, ce 14 (26) octobre 1814.

L'Empereur a prévenu mes désirs. Sur ma demande de venir à Pétersbourg, il m'a permis de me rendre à Vienne, où il venait d'aller lui-même. J'y suis depuis trois jours, et j'espère que j'en partirai bientôt pour venir vous trouver; mais tout en me réjouissant bien sincèrement de me rapprocher un peu plus tôt de vous, j'eusse mieux aimé pouvoir aller d'abord à Pétersbourg, puisque ce n'est que là que je puis rendre un compte exact et détaillé de l'administration la plus considérable de l'empire que j'ai exercée pendant dix ans avec un maniement de fonds énormes. Je ne pourrais, dans aucun cas, la quitter définitivement sans le préalable nécessaire pour me mettre à l'abri de tout reproche; l'idée seule que quelqu'un pourrait croire que j'ai saisi cette occasion de m'en aller, en échappant par là à la responsabilité, m'est insupportable, et je suis persuadé que tout homme raisonnable sentira la force de ces motifs.

115) Le duc de Richelieu à la marquise de Jumilhac.

Vienne, ce 14 (26) octobre 1814.

Chère Simplicie, quel affreux malheur nous avons éprouvé; mon cœur partage bien vivement votre douleur et vos peines; elles sont justes. On ne peut assez regretter l'excellente mère que nous avons perdue. Que n'ai-je pu hâter mon départ, et lui donner au moins un dernier adieu. Enfin, chère amie, me voilà plus près de vous, et j'espère que bientôt je vous

serrerai dans mes bras. J'aurais bien voulu pouvoir venir plus tôt; mais la chose a été impossible, et je ne dois encore qu'à l'extrême bonté de l'Empereur de m'avoir fait venir ici, ce à quoi il a pensé lui-même. Je me fais un bien grand plaisir d'embrasser vos enfants, et de faire connaissance avec eux; préparez-les à m'aimer un peu. Je m'y sens extrêmement disposé de mon côté, et comme je vous l'ai déjà mandé, j'ai un projet qui les concerne, que je vous soumettrai comme de raison, mais que je désire fort que vous approuviez. Nous parlerons de tout cela avant peu à ce que j'espère. Ayez la bonté d'écrire, ou de dire à votre mari, que je ne lui réponds pas parce que j'espère lui porter bientôt ma réponse moi-même, que je le prie de m'aimer un peu, et l'assurer de mon amitié. Quant à vous, chère petite, je n'ai pas besoin de vous dire combien je vous aime, que je voudrais être en état de vous en donner des preuves.

Adieu.

116) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Vienne, le 24 octobre (5 novembre) 1814.

J'ai reçu votre lettre avec bien du plaisir; j'en ai éprouvé un bien vif, en y lisant les expressions d'attachement d'un pays que je porte dans mon cœur, et que je voudrais voir heureux et prospère aux dépens même de ce qui pourrait m'en coûter personnellement. Il m'a paru qu'il était plus connu ici qu'en Russie même et qu'on me savait gré des progrès qu'il avait faits pendant que je l'ai administré. Soyez sûr, mon cher ami, et assurez tout le monde que je reviendrai, c'est mon désir le plus vif. Je suis charmé de ce que vous me mandez de l'activité du commerce, il faut espérer que cela ira toujours de mieux en mieux...

117) Mémoires à composer.

1814.

1^o SUR LES PORTS FRANCS A ODESSA ET A CAFFA.

Développer les motifs qui doivent déterminer le gouvernement à accorder ces avantages à ces deux villes, d'abord sous le rapport de la santé, ensuite sous ceux du commerce qu'il faut encourager et attirer dans nos ports au moment, où les relations commerciales vont prendre une fixité.

Citer les villes de la Méditerranée, où les ports francs existent pour les mêmes raisons. Combattre les craintes qu'on pourrait avoir sur la contrebande, qu'on viendra difficilement faire à Odessa ou à Caffa, quand on peut la faire à Brody, contre la Russie qui n'est pas mieux défendue sous ce rapport, qu'elle ne peut l'être contre Odessa, déclaré franc, etc., etc.

2^o SUR LE TRANSIT.

Faire sentir l'importance dans les circonstances actuelles de s'emparer de cette branche de commerce si utile, et dont Odessa peut conserver une grande partie, malgré la liberté des Mers. Spécifier les pays qui peuvent être approvisionnés par ici des marchandises du Levant, la Pologne, la Silésie, la Saxe, etc.; faire sentir la nécessité pour que le commerce puisse avoir lieu, que les objets qui passent de ces pays au Levant ne soient pas repoussés de la frontière, sous prétexte que l'usage est prohibé en Russie, car il s'agit de diminuer les frais autant qu'on le pourra et les voitures allant à Brody avec des marchandises du Levant seront d'autant moins chères qu'elles pourront en trouver d'autres à rapporter à Odessa, ce qui double les profits de transport, etc... Lier ensuite le projet d'attirer à Odessa le commerce de Smyrne au moins pour ce qui vient d'Anatolie, en le dirigeant vers Sinope ou Samsoun, ce qui ne peut avoir lieu, si le transit n'est pas libre, tracer un aperçu des avantages qui en résulteraient pour la Russie, et des encouragements que le gouvernement devrait donner aux premières entreprises de ce genre.

3^o SUR LE CABOTAGE DE LA MER D'AZOV AVEC LA MER NOIRE.

Faire sentir l'avantage de dévier à Caffa le commerce de Taganrog, avantages de santé en évitant tous les risques des marchandises mises à terre sur les côtes, risques contre lesquels les gardes mis à Kertch sur les bâtiments ne garantissent que très-imparfaitement, avantages de commerce puisque tous les frais de nolis, assurances, etc..., resteraient entre les mains des nationaux, avantages de marine, puisque avec le temps ce cabotage fournirait une pépinière de matelots qui pourraient remplacer sur la flotte de la mer Noire une partie des hommes que le gouvernement y nourrit et entretient en pure perte, en temps de paix et même souvent en temps de guerre. Moyen d'atteindre ce but très-facile en prescrivant que tous les bâtiments venant des ports tures seront astreints à faire quarantaine à Caffa ou à Kertch, comme on voudra le fixer, avant d'entrer dans la mer d'Azov, nombre des ports de cette mer plus que suffisant pour fournir à ce cabotage.

Réclamer pour la mer Noire la faveur, dont elle jouissait, de recevoir les marchandises de l'étranger à 25 pour cent de droits moins que d'après le tarif de la Baltique, faire sentir la nécessité de cette mesure si l'on veut procurer aux produits russes le plus grand écoulement, dont ils soient susceptibles, car le commerce des ports de la mer Noire appartient aux Français, Espagnols, Italiens, qui ont très-peu de capitaux, et qui ne peuvent lutter avec les Anglais qui sont en possession de tout le commerce de la Baltique, et qui occuperont tout celui des provinces même qui ont un écoulement plus naturel vers la mer Noire, par la force de l'argent et de l'habitude au détriment de l'empire en général; citer le juif d'Elisabeth qui il y a quelques années allait encore à Riga. La diminution des 25 pour cent ne fera que rétablir une espèce d'équilibre.

5^o.

Proposer que les trois provinces soient à l'avenir exemptes du recrutement pour le nombre d'années qu'il plaira de déterminer, sous la condition de fournir au lieu de recrues des chevaux pour la cavalerie, et pour éviter toute difficulté, ainsi que les chicanes qui ont souvent lieu, fixer un prix pour les chevaux de chaque espèce d'armes, de manière que si l'officier de remonte ne veut pas recevoir le cheval en nature, il soit tenu de prendre l'argent. Démontrer les avantages qui en résulteraient d'abord pour le pays qui manquant de bras pour tirer parti de tous ses avantages, ne se verrait plus enlever la crème de sa population, ensuite pour l'augmentation des haras, qui encouragés par la certitude qu'on aurait de pouvoir se défaire de ses chevaux, prendraient un essor considérable. Dire un mot des moyens que le gouvernement pourrait prendre pour encourager l'éducation des chevaux, et améliorer la race, en établissant sur différents points des étalons et des juments; les premiers pourraient servir à couvrir les juments du pays, et ce qui proviendrait d'eux et des juments du haras de la Couronne, pourrait être vendu à un prix médiocre; il faudrait que les juments fussent choisies d'une taille plus forte que celles du pays; par là, peu à peu la race gagnerait en taille et en force, sans perdre de sa vigueur et de sa bonté.

6^o

Renouveler la présentation du mémoire touchant l'augmentation de la fabrique d'Ekatherinoslaw par le moyen des recrues prises sur les juifs et insister sur les avantages sans nombre qui en résulteraient.

Demander que les capitaux des banques de Caffa et d'Odessa soient rétablis dans la proportion, où ils étaient avant la guerre, en faire sentir l'utilité pour toutes les opérations commerciales et autres.

118) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre, sur la Nouvelle Russie.

1814.

Sire.

L'Europe sauvée par Votre Majesté des horreurs de l'anarchie vous proclame le restaurateur de l'ordre et de la paix; vous venez de recueillir la gloire la plus pure qui fût réservée à un mortel, et après avoir parcouru une si magnifique carrière, il semblerait que Votre Majesté n'eût plus qu'à jouir au sein du repos des bénédictions de vos peuples, dont les voix s'unissent à celles de tous ceux du monde civilisé. Mais votre âme, Sire, voudra goûter d'autres jouissances au milieu des douceurs d'une paix qui est votre ouvrage. Votre Majesté voudra procurer à ses peuples tout le bonheur auquel ils peuvent prétendre, et élever ce vaste empire au degré de prospérité dont il est susceptible, le nouveau genre de gloire fait pour satisfaire un cœur comme le vôtre, et qui sera en même temps le complément, comme la récompense de vos travaux. Votre Majesté, pour l'obtenir, n'a besoin que d'en exprimer la volonté. Assez malheureux pour n'avoir pas été du nombre des braves qui vous ont suivi dans cette croisade, où le génie du bien a enfin terrassé celui du mal, je supplie Votre Majesté de souffrir que je puisse au moins porter à ses pieds le tribut des réflexions que j'ai faites sur les moyens de faire fleurir les provinces que vous m'avez confiées. Cette portion de l'empire, qui n'en est pas la moins intéressante, n'attend pour prendre l'essor, vers une prospérité incalculable, qu'un regard vivifiant de son Souverain. Mon devoir est de vous soumettre les observations qu'une expérience de 11 années m'a mis à portée de faire. Daignez, Sire, recevoir avec bonté cet hommage d'un cœur qui vous est dévoué et que vous honorâtes de quelque intérêt. Peut-être est-ce, hélas, un des derniers travaux que je consacrerai à la Russie, et à son auguste Souverain; mais quelque chose qu'il plaise à Votre Majesté d'ordonner de mon sort, je sens que je serai toujours votre sujet par le cœur, comme je le fus vingt-quatre ans par adoption.

Je ne veux pas fatiguer Votre Majesté des détails que j'ai été plusieurs fois dans le cas de mettre sous ses yeux: diverses idées sur quelques changements à faire dans l'administration de ces provinces, comme dans leur division, trouveront successivement leur place dans les représentations que je ferai aux ministres de Votre Majesté. Je me bornerai à développer ici quelques objets d'une plus grande importance, dont j'ose dire que votre excellent esprit sentira bien mieux que tout autre les avantages, et les résultats. La nouvelle Russie, étant bordée pendant près de 2 mille werstes par les côtes de la mer Noire, et de la mer d'Azow, doit attendre toute sa prospérité du commerce maritime dont l'activité créera des capitaux, amènera des hommes, peuplera les villes, accroîtra l'agriculture, en un mot la face du pays. Cette marche a été la même partout, et on peut avoir déjà un aperçu de ces heureux changements dans quelques points, notamment à Odessa, malgré la guerre, les entraves de toute espèce, et s'il m'est permis de le dire, un esprit de fiscalité mal entendu. C'est donc vers les institutions qui doivent faire fleurir le commerce, qu'on doit porter son attention principale, comme vers la source féconde de toute sorte de prospérités pour un pays maritime, et je comprends sous ce titre toutes les provinces dont la mer Noire et la mer d'Azow sont les débouchés naturels. Parmi les mesures qui ont été prises dans tous les pays pour donner au commerce maritime un élan, et lui faire prendre une extension rapide, il n'en est pas dont les résultats aient jamais été plus étendus que l'établissement des ports francs. Marseille, Gènes, Livourne, et surtout Trieste et Fiume doivent à cette mesure l'éclat dont elles brillaient et la prospérité rapide qu'elles avaient atteinte avant l'entier bouleversement du commerce maritime. Un des motifs de leur établissement dans la Méditerranée est leur liaison avec les quarantaines. Ce motif est pour nous d'une bien plus grande importance encore, exposés comme nous le sommes au fléau de la peste, d'une manière bien plus effrayante, qu'aucun port de la Méditerranée, et, en effet, je puis dire et affirmer que sans la franchise du port, où se trouve une quarantaine, il est impossible de pouvoir répondre que la peste ne sera pas introduite chez nous toutes les fois qu'elle régnera à Constantinople. Quel obstacle en effet opposer à l'avidité de quelques milliers de matelots grecs, qui tous n'ont pour but que de frauder la douane, et d'introduire quelque'une des innombrables marchandises, dont l'entrée est prohibée; comment s'assurer que quelque chose n'échappera pas à la vigilance des gardes, ou que quelqu'un de ceux-ci ne sera pas corrompu? Je veux encore le supposer; mais comment, lorsqu'après avoir fait faire quarantaine à un bâtiment, on lui permet la libre entrée, est-on sûr d'en

visiter assez exactement tous les coins et les recoins, pour qu'il n'y reste pas caché un paquet de mouchoirs turcs, qui suffit pour infecter toute une province, si l'on est parvenu à faire dans une voiture des cachettes assez ingénieuses pour y renfermer des dentelles et d'autres objets de grand prix sans qu'il fût possible de les découvrir? A combien plus forte raison ne peut-on pas dans un vaisseau trouver le moyen de dérober à toutes les recherches des objets capables de communiquer la contagion. Quel remède à tant de dangers? Déclarer la ville et le port francs, et permettre l'entrée dans la quarantaine, et ensuite dans les magasins de tous les objets sans aucune exception, en établissant le cordon des douanes à une certaine distance de la ville. Par là on acquiert la certitude que rien ne sera caché, puisque personne n'y a plus aucun intérêt. Je certifie qu'on ne trouvera aucun autre moyen efficace de se garantir des dangers de la contagion et l'on n'en a pas trouvé d'autres dans les pays qui commercent avec le Levant. La suspension du port franc à Marseille, pendant la régence, y a introduit la fameuse peste de 1820 qui a coûté 100 mille âmes à la Provence, et si elle n'y avait pas pénétré pendant le gouvernement de Bonaparte, dont l'esprit fiscal ne pouvait tolérer la franchise du port, surtout à Marseille qu'il ne pouvait souffrir, c'est que ses autres institutions avaient détruit tout commerce, et toute navigation, soit au Levant, soit ailleurs. Les effets de l'établissement du port franc sur l'accroissement du commerce ne sont ni moins sûrs, ni moins importants. Sans parler de l'effet moral que le mot seul produit, et qui pourtant est tel, qu'il suffit pour attirer et des hommes et des capitaux de tous les pays de l'Europe, quel immense avantage ne résulte-t-il pas pour le négociant de pouvoir disposer de ses marchandises sans payer de droits, et sans la surveillance toujours gênante, quand elle n'est pas coûteuse, d'un douanier; quelle facilité cette liberté ne donne-t-elle pas pour toutes les opérations, le négociant sachant qu'il ne paiera les droits que quand il aura disposé de ses marchandises, se trouve par là même avoir un capital double, et pouvoir augmenter ses achats dans l'intérieur, ce qui influe sur la masse des exportations. Quel vaste champ ne s'ouvre-t-il pas alors à toutes les nouvelles entreprises, à tous les essais qu'on peut faire pour nous enrichir de diverses branches de commerce qui nous appartiennent quoiqu'elles n'aient pas été exploitées. Si l'on est sûr de pouvoir apporter à Odessa et Caffa, les richesses de l'Asie Mineure sans être obligé de payer des droits énormes, quand tout pourra y entrer, on pourra détourner par ici une partie du commerce de Smyrne avec l'Europe comme on le fera voir plus bas, ce qui sera une source incalculable de richesses pour l'empire. Le

transit dont je parlerai également s'accroîtra en proportion pour la moitié de l'Europe et la Russie méridionale sera le chemin que prendra le commerce avec le Levant. Tous ces avantages sont des conséquences nécessaires du port franc, sans lequel ils ne peuvent être obtenus par aucun autre moyen.

Voyons maintenant quelles sont les objections qu'on peut faire à cet établissement et tâchons de les combattre. Comme il est impossible de nier les avantages du port franc, ses détracteurs se bornent à prétendre qu'en favorisant une partie de l'empire, il tend à faire, à l'état, en général, un tort considérable en facilitant la contrebande dont la ville franche est pour ainsi dire un dépôt. Si l'empire de Russie pouvait être isolé du reste de l'Europe, s'il n'avait pas une multitude de points de contact avec les états voisins par lesquels la contrebande peut être introduite avec infiniment plus de facilité que par Odessa, ou par Caffa, cette crainte pourrait être fondée; mais lorsque l'on a 1,500 werstes de frontière sèche, qui ne peut être défendue que par des hommes, comment craindrait-on de s'en donner 10 werstes de plus, lorsqu'il en peut résulter d'aussi grands avantages. Telle est la situation où l'on se trouverait, si Caffa et Odessa étaient francs; il s'agirait de garder autour de chacune de ces villes une ligne de 5 ou 6 werstes, et si l'on croit pouvoir se flatter de pouvoir garder celle qui s'étend depuis la Podolie, jusqu'à la mer Baltique, je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait se mettre en défense contre deux villes qui vous appartiennent, et où vous pouvez prendre des mesures bien plus efficaces, que contre l'étranger. Un gouvernement éclairé et ferme peut-il avouer qu'il veut repousser une institution universelle reconnue pour utile, et adoptée partout où l'on a voulu faire fleurir le commerce et l'attirer, sous le simple prétexte qu'il ne se croit pas en état de réprimer la contrebande qui en résulterait. Loin de nous une semblable pensée qui serait honteuse pour le gouvernement et pour les agents qu'il emploie. En les choisissant bien, et leur fournissant une existence honorable, on peut espérer qu'ils feront leur devoir, et que les inconvénients si redoutés seront en grande partie écartés. Il serait de toute justice que les dépenses qu'exigeraient ces employés, les gardes, et les moyens de clôture qu'on devrait pratiquer fussent à la charge des villes qui en retireraient le premier avantage. Odessa serait en état d'y suffire dès à présent; peut-être le gouvernement serait-il obligé de venir, au commencement, au secours de Caffa, qui bientôt pourrait sans doute se passer de cette faveur. C'est surtout au moment où la paix générale va ramener le commerce européen à des principes stables, et où les relations des diverses nations vont se

fixer d'une manière durable et solide, qu'il est essentiel d'écartier tous les obstacles, et de préparer tous les moyens de développer nos richesses nationales, en formant toutes les institutions propres à nous élever au plus haut degré de prospérité par l'établissement des deux ports francs; nous nous procurerons, entre autres, l'incalculable avantage de fournir les parties orientales et septentrionales de l'Europe des riches productions du Levant, et même de l'Asie Mineure comme je le démontrerai bientôt. Ce transit qui produira à la Russie d'immenses richesses, sera réciproque de l'Europe au Levant, c'est-à-dire que les liaisons une fois établies pour faire passer par chez nous les soies, le coton, les drogues, galles, encens, qui vont en Pologne, Saxe, Prusse, Silésie, les fabriques de ces provinces choisiraient la route de Russie pour faire parvenir les objets qu'elles sont accoutumées à fournir aux Turcs. On sent assez quel avantage il en résulterait pour nous, et pour en donner une idée, je me bornerai à dire, que dans l'année 1808 où la presque totale interruption du commerce et de la navigation dans la Méditerranée avait forcé de prendre la voie de terre, le profit net pour la Russie de ce transit a été de un million deux cent mille roubles. Il eût été toujours en augmentant si la funeste défense de rien faire passer en transit des objets dont la consommation fut prohibée dans le pays, n'eût pas arrêté subitement ces commencements de prospérité. Les réclamations, que je n'ai cessé de présenter contre cette fatale mesure, ont malheureusement toujours été sans succès. Maintenant qu'une ère nouvelle de gloire et de bonheur commence pour la Russie, ne laissons pas échapper des avantages que nous pouvons obtenir si facilement. Peut-être m'objectera-t-on que la navigation devenant libre sur toutes les mers, nous ne pouvons conserver ce transit des marchandises de la Turquie en Europe, et vice versa. J'observerai que cela n'est vrai que pour les parties méridionales, et occidentales de l'Europe, quant à la Pologne, la Moravie, la Silésie, la Prusse, la Saxe et les bords de la mer Baltique, Odessa serait pour elles le marché où elles pourraient s'approvisionner le plus facilement, le point central de leur commerce avec le Levant, si le port franc y était établi, et si les obstacles qui s'opposent à présent au transit étaient écartés, ce qui est si désirable.

Examinons un moment quels motifs ont pu déterminer le gouvernement à cette prohibition dont le résultat évident et immédiat a été de faire perdre à la Russie une dizaine de millions qui, certes lui eussent été bien utiles dans les circonstances où elle s'est trouvée. C'est toujours la crainte de la contrebande qui, disait-on, s'introduirait avec facilité dans le pays, si l'on permettait aux marchandises prohibées de le traverser en transit.

Mais de deux choses l'une, ou l'on peut compter sur les personnes employées aux douanes, ou bien elles ne méritent pas de confiance. Dans le premier cas, rien n'est plus facile que de prévenir la fraude. Les marchandises plombées, et cachetées devant être vérifiées à la sortie de l'Empire, tout dépend, comme en tout ce qui concerne les douanes de la fidélité de ceux qui sont chargés de faire exécuter les réglemens. Si l'on ne peut pas y compter, certes, ils n'ont aucun besoin du transit pour laisser introduire des marchandises prohibées, chaque port de mer, bien plus, chaque point de la frontière de terre, peut devenir un dépôt de contrebande, et assurément c'est se priver bien gratuitement des avantages du transit, puisque l'on ne trouve pas dans cette prohibition le gage de la sécurité contre la contrebande. Aussi ne voit-on pas que les gouvernemens, où l'esprit fiscal est le plus perfectionné, aient jamais partagé ces terreurs. La maison d'Autriche dont le système de douanes était hérissé de prohibitions autant, et plus qu'un autre, en créant des ports francs à Fiume et à Trieste, a permis le passage de toutes les marchandises de là à Brody, qui fut également déclarée ville franche, à travers la capitale même de ses Etats, estimant que les avantages qu'ils en retireraient compenseraient et au delà les dangers que pourrait présenter la contrebande. Le but de l'établissement de la franchise à Brody, était d'y faire un dépôt de toutes sortes de marchandises pour en inonder la Pologne et la Russie, et c'est dans la vue de rendre à l'Autriche la pareille que je propose l'établissement du port franc à Odessa et la liberté du transit depuis cette ville infiniment mieux située pour s'emparer de cette branche de commerce que ne le pouvait être Brody, à cause de la facilité et du bon marché des transports. La Prusse permet également par ses Etats le passage en transit de tous les objets, même ceux dont la consommation est proscrite dans ses Etats, et qui ne sont pas en petit nombre. Nous pourrions également fournir une grande partie de ses provinces, et recevoir d'elles beaucoup de marchandises qu'elle envoie au Levant, ainsi que la Saxe, si le transit était libre. J'avoue qu'il m'est impossible de voir un motif raisonnable aux restrictions auxquelles il est sujet aujourd'hui, et il me semble urgent de lui rendre la liberté la plus étendue, puisqu'elle ne présente aucun inconvénient réel, et qu'elle sera pour l'Empire une source de richesses dont il n'y a aucune raison de se priver. Si les besoins de l'Etat sont tels qu'on veuille à toute force chercher de nouvelles branches de revenus, peut-être serait-il possible de frapper le transit d'un léger droit; mais seulement lorsqu'il aura pris son cours par chez nous, et non dans les premières années. Il ne faut pas perdre de vue que les profits du transit sont les plus réels, puisque ce

sont ceux qui se répartissent sur un plus grand nombre de citoyens, les transports enrichissant non-seulement ceux qui les expédient, et les voituriers qui s'en chargent, mais encore tous les pays qu'ils traversent, aussi tous les écrivains en économie politique mettent-ils cette branche de commerce au-dessus de toutes les autres par les avantages qu'elle procure. Votre Majesté sentira, sans que j'aie besoin de m'étendre davantage, l'importance des objets que je viens de lui soumettre; je me réserve de discuter les détails, et de développer les moyens d'exécution si elle daigne ordonner à quelques personnes honorées de sa confiance d'en conférer avec moi. Je passe maintenant, en réclamant toujours l'indulgence de Votre Majesté pour la longueur de ce mémoire, à une autre branche de commerce dont il n'est pas impossible de nous emparer, quoique la chose présente quelques obstacles, mais le moment actuel est le plus favorable pour en faire l'essai, et la prépondérance que le nom Russe va prendre dans le Levant, par la gloire que Votre Majesté y a attachée aplanira tous les obstacles. Ce projet étant subordonné à l'établissement du port franc, et à la liberté du transit, trouve naturellement sa place après l'examen de ces deux questions.

La ville de Smyrne est, comme l'on sait, une des premières places de commerce, elle est l'entrepôt des commerces de toute l'Asie Mineure et de la Perse avec l'Europe. Les bâtiments y apportent les denrées coloniales, et les produits de l'industrie européenne, les caravanes y arrivent journellement avec les productions territoriales et industrielles de la Perse, et de cette partie de l'Asie qui s'étend depuis Alep jusqu'à Ispahan, et de là à Tiflis. Les négociants étrangers, établis dans cette ville, font les ventes et achats, suivant la convenance du moment, chargent les navires, et les expédient en Europe. Les négociants du pays chargent les avances et les expédient dans l'intérieur. Ce commerce est un des plus riches du monde, et en attirer une grande partie dans les ports de Russie, le dévier de la route qu'il suit, et qui comme on va le voir, n'est ni la plus naturelle ni la plus courte, serait une grande et belle entreprise dont le succès procurerait à l'Empire de grandes richesses, et ne serait pas même étranger à la politique russe par rapport à la Turquie. Quelques détails, et surtout l'inspection de la carte, rendront la chose palpable. Les caravanes qui fournissent à Smyrne les plus riches produits, viennent d'Ispahan, d'Alep, Tauris, Erzeroum, Tokat, Angora, et autres villes de l'intérieur de l'Asie. Elles sont plus ou moins de temps en route, suivant leur distance respective, mais jamais moins de 20 jours pour le lieu de départ même le plus rapproché. Il faut observer que dans un pays comme l'Asie, la briè-

veté des voyages est encore moins précieuse, à cause de l'économie des frais et du temps, que sous le rapport de la sûreté des caravanes et des avaries auxquelles elles sont exposées de la part des pachas dont elles doivent traverser le territoire. Dans cet état de choses, si l'on trouvait un point qui offrît plus de convenances que Smyrne sous le rapport de la localité et du débouché des marchandises, il n'y a point de doute, qu'avec quelques secours, et quelques encouragements de la part du gouvernement russe, le commerce de l'Asie n'abandonnât successivement l'ancienne voie pour prendre la nouvelle plus convenable sous tous les rapports. La ville de Sinope située sur les côtes méridionales de la mer Noire présente tous les avantages de la localité; il ne s'agirait plus que de la mettre en relation directe avec Odessa qui l'est elle-même avec toute l'Europe, pour qu'elle devînt le centre du commerce d'une grande partie de l'Europe avec l'Asie, dont Odessa serait l'entrepôt général, et les sujets de Votre Majesté deviendraient les facteurs de l'immense transit qui en résulterait. Sinope offre au commerce un port immense, sûr et commode, le terme moyen de la traversée entre le port et celui d'Odessa est de 4 à 5 jours de navigation, qui est libre dans toutes les saisons de l'année. En jetant les yeux sur une carte, l'on voit que Sinope est bien plus à portée que Smyrne de tous les principaux marchés de l'intérieur de l'Asie. Tokat, qui en est considéré comme le centre, n'est distant de Sinope que de 6 jours de marche pour les caravanes; Amasie et Angora ne sont pas plus éloignées; celles d'Erzeroum et du Diarbekir y arrivent en moins de 20 jours. Si l'on compare donc le voyage que feraient les caravanes pour se rendre à Sinope, à celui qu'elles font maintenant pour aller à Smyrne, on trouvera qu'il y a une différence au moins du double. La caravane de Tokat à Smyrne met 27 jours avec des mulets, et 40 avec des chameaux, et beaucoup plus quand elle est obligée de passer par Angora et Brousse à cause du danger des chemins. Il est inutile de s'arrêter davantage à prouver une chose de fait. Voyons maintenant comment Odessa peut rendre utile ces avantages de position, au profit de l'empire en général, et donner une nouvelle direction au commerce de l'Europe avec l'Asie, et vice versa. Les productions russes qu'on exporte à Constantinople et à Smyrne, les marchandises étrangères qu'on y exporterait, si le transit était libre, sont expédiées de Smyrne par les caravanes dans l'intérieur de l'Asie. On voit des chameaux chargés de fer, et autres marchandises de Russie, partir de Smyrne pour se rendre à Tokat, à Erzeroum, à Alep, et même en Perse. Celles qui partent de Constantinople, se rendent d'abord à Brousse, et de là à Angora, Amasie, et autres marchés de l'intérieur. Ces caravanes, partant

de Smyrne, emploient au moins le double de temps qu'elles n'en mettraient en partant de Sinope. Celle de Tokat, la plus importante, reste au moins 40 jours pour arriver de Smyrne, tandis qu'il ne lui en faudrait que 6, si elle partait de Sinope; cette différence, et celle que la proximité établit aussi dans les dangers des avaries est décisive en faveur de Sinope, mais ce n'est pas tout encore. Les marchandises expédiées par mer d'Odessa à Smyrne paient un fret trois fois plus cher que si elles allaient directement à Sinope, et de plus le temps de la navigation est au moins d'un mois tandis qu'elle n'est que de quelques jours pour Sinope. Il s'en suit qu'une marchandise expédiée de Smyrne à Tokat par exemple n'y parviendrait qu'au plus tôt dans trois mois, tandis que par Sinope elle y arriverait dans une quinzaine de jours. Tout ce que je viens de dire sur les avantages de la position de Sinope, pour l'importation des marchandises d'Europe en Asie, s'applique également à l'exportation des marchandises d'Asie en Europe; mais, dira-t-on, ce que vous avancez peut être vrai pour le commerce de la Russie avec l'intérieur de l'Asie, pouvait même s'appliquer aux objets de transit que l'interruption de la navigation dans la Méditerranée obligeait de prendre la route d'Odessa; mais aujourd'hui, que le commerce maritime sera libre partout, comment espérez-vous qu'on se soumettra à un immense trajet par terre pour venir passer par chez vous? A cela je réponds d'abord, que ce long transport par terre est plus effrayant, que réellement dispendieux. Les draps de Languedoc que l'on expédiait jadis de Marseille à Smyrne par mer, transportés par terre à Odessa, et de là à Smyrne ne coûtaient que 10 à 12 pour cent de plus, que s'ils eussent été transportés par mer. D'ailleurs ce n'est ni les côtes d'Italie, ni celles de France, qui s'approvisionneront par Odessa des riches productions de l'Asie, ni qui y expédieront les leurs, mais tout le centre de l'Europe, et le nord, et cette vaste portion du continent présente déjà une assez grande latitude à nos opérations; d'après ce que j'ai démontré plus haut un bâtiment européen, venant à Smyrne, y achètera les produits de l'intérieur de l'Asie bien plus cher, qu'un bâtiment russe ne pourra le faire à Sinope; le fret, les assurances de ce bâtiment jusqu'à Marseille, Livourne ou Trieste seront bien plus chères que de Sinope à Odessa, et enfin ces marchandises, arrivées dans les ports de la Méditerranée, ou de l'Adriatique, devront être transportées par terre aussi jusqu'au consommateur. Tous les pays de l'Europe plus éloignés de ces ports et plus rapprochés de nous auront donc intérêt à choisir de préférence la voie d'Odessa, qui, comme on le voit, deviendra le centre d'un commerce immense entre l'Europe et l'Asie. Mais pour détourner le commerce d'une route battue, pour lui en faire prendre

une nouvelle, il y a des risques à courir, et des dépenses à faire, auxquelles peu de négociants oseront s'exposer, malgré la probabilité de grands avantages. La carrière une fois ouverte, tout le monde s'y portera avec empressement, mais pour déterminer à une entreprise, toujours plus ou moins hasardeuse dans les commencements, quelques secours, quelques encouragements de la part du gouvernement sont absolument nécessaires. Il me semble que l'on devrait mettre à la disposition d'une compagnie, ou d'une maison de commerce, un capital de 2 à 3 cent mille roubles, qu'on lui abandonnerait pour 5 à 8 ans, sans intérêt, avec l'injonction de ne l'employer qu'à des opérations de commerce directe avec Sinope, ce à quoi les autorités locales seraient tenues de veiller ainsi qu'à la reddition de comptes annuels à laquelle cette compagnie serait soumise. Ses agents devraient être recommandés à la protection particulière d'un consul général russe, à établir à Sinope, et il est bien à remarquer que le consul doit être choisi avec le plus grand soin parmi les russes nationaux, et non parmi les gens du pays, qui inspirent peu de confiance, et ne jouissent d'aucune considération auprès des autorités turques. Peut-être pourrait-on accorder aussi une légère diminution de droits pour les productions de l'Asie expédiées directement de Sinope à Odessa. Quant à celles en transit, elles doivent être libres de tout droit, au moins pendant les premières années. Au reste l'établissement de cette riche branche de commerce dans nos ports, celui du transit, et toute la prospérité de cette partie de l'empire tient à la conception du port franc, qui donnera tous les moyens, toutes les facilités pour tout entreprendre, et sans laquelle nous ne ferons que languir, ce que je ne dois jamais cesser de répéter.

Pour attirer le commerce et l'industrie sur ces plages désertes, pour transformer en campagnes fécondes ces steppes, qui naguère n'avaient d'autres habitants qu'un peuple nomade, pour engager des hommes industriels et riches à préférer des bourgades dénuées de ressources, et de tout agrément aux florissantes villes des côtes de la Baltique, l'Impératrice Catherine avait jugé nécessaire de favoriser le commerce de la mer Noire en lui accordant une exemption de droits de 25 pour cent, sur le tarif des ports de la Baltique. Son but n'était pas seulement de vivifier ces provinces, quoiqu'il pût suffire pour légitimer la faveur qu'elle accordait. Mais convaincue que près de la moitié de l'Empire, celle dont les eaux versent dans la mer Noire, devait avoir cette mer pour débouché naturel, elle voulut, par des privilèges et des exemptions, donner aux productions de ces contrées la direction qu'elles devaient prendre pour le plus grand avantage de l'empire, et en effet contre quels obstacles n'avait-on pas à

lutter? Sans parler de l'état où se trouvaient les côtes de la mer Noire récemment arrachées aux Tartares, de cette mer fermée depuis 300 ans au commerce européen, la force de l'habitude, et celle de l'argent, avait mis presque exclusivement le commerce russe dans la dépendance de l'Angleterre qui sans concurrents en disposait à son gré. Outre ses autres avantages, ceux de sa position géographique met les Anglais en possession de tout le commerce de la Baltique, où aucune autre nation européenne ne peut guère soutenir la concurrence avec eux. De là il est résulté que non-seulement la partie de l'empire qui se trouve à portée de cette mer, mais même celle qui en est très-éloignée, n'avait guère d'autre débouché pour ses productions et nous avons vu encore, il y a peu d'années, les juifs d'Elisabeth prendre la route de Riga. Lorsque l'on connaît la force de la routine en fait de commerce, lorsque l'on réfléchit sur la puissance pécuniaire des Anglais, on conçoit combien il est naturel qu'ils aient le monopole exclusif du commerce de Russie. Leurs concurrents dans la mer Noire, ou, pour mieux dire, ceux auxquels cette mer appartiendrait presque aussi exclusivement que la Baltique aux Anglais, les Italiens, Français, Espagnols, privés de toute navigation depuis vingt ans, sans capitaux, et sans moyens, ne peuvent être attirés chez nous que par des exemptions, et des privilèges qui rétablissent une sorte d'équilibre, et les mettent en état de soutenir la concurrence des Anglais. Si les marchandises qu'ils apportent jouissent de la diminution de droits qui existait précédemment, les provinces à portée de nos ports trouveront leur compte à venir s'y approvisionner au lieu de les recevoir comme à présent, par Pétersbourg, Moscou et Kharkow. Par là ils formeront des relations avec les négociants de nos villes maritimes, et peu à peu feront écouler leurs productions par la voie la plus courte, et la plus naturelle. Cette exemption a cessé et je n'ai pas cru devoir élever la voix dans un moment, où tout était forcé par d'impérieuses circonstances; mais aujourd'hui, où l'ordre renaît, et où chaque souverain doit et peut sans contrainte s'occuper du bien-être de ses sujets, je erois de mon devoir de supplier Votre Majesté de vouloir bien accorder aux ports de la mer Noire une exemption qui leur est nécessaire, et dont l'influence s'étendra sur la moitié de votre empire. Après avoir arrêté l'attention de Votre Majesté sur les dispositions que réclame le commerce extérieur pour acquérir tout le développement dont il est susceptible, permettez, Sire, que je m'occupe un moment de la navigation intérieure de la mer Noire, et de la mer d'Azof. Cet objet est d'une grande importance et quoique je l'aie soumis plusieurs fois au ministère,

comme il n'y a eu ni décision ni même discussion, je crois de mon devoir de le traiter ici avec quelques détails.

La position de Taganrog est connue: le Don et les rivières qu'il reçoit, d'autres communications par eau, des transports faciles par terre, mettent cette ville en relation avec le sud-est de l'Empire Russe, et avec l'est et le midi de l'Europe. Au premier coup d'œil cette position paraît des plus heureuses, et si l'on pense ensuite qu'elle fut du choix de Pierre le Grand, l'imagination subjuguée par l'autorité de ce vaste génie n'ose pas soupçonner mieux, mais lorsqu'on est sur les lieux, qu'on examine attentivement avec l'œil de l'observation, et de l'expérience, lorsqu'on se transporte à l'époque de l'établissement de Taganrog, et que l'on compare la situation et l'étendue de la Russie méridionale d'alors, avec celle d'à présent, et qu'on réfléchit qu'elle comprend aujourd'hui toutes les côtes de la mer d'Azof et de la mer Noire, depuis l'embouchure du Kouban, jusqu'à celle du Danube, alors en admirant le génie du grand homme qui a su prévoir et hâter les destinées de la Russie, on voit cependant par la réflexion que son choix fut forcé par la nécessité, et l'on acquiert une preuve de plus, que les institutions, et les établissements, même les plus sages, ne peuvent convenir à tous les temps. Jusqu'après la paix de Kainardji, Taganrog ne recevait que des bâtimens anatoliotes et quelques bateaux turcs de Constantinople. Ce ne fut que quand la mer Noire a été ouverte aux Européens que cette ville acquit quelque consistance; depuis que cette mer et la mer d'Azof ont fixé plus attentivement les regards de l'Europe, elle a vu jusqu'à 300 bâtimens dans un été sur la rade orageuse y porter et recevoir leur chargement. Récapituler en détail les inconvénients de Taganrog nous entraînerait beaucoup trop loin; il suffit de dire qu'on ne peut entrer dans la mer d'Azof, sans alléger les bâtimens qui tirent plus de 11 pieds d'eau, que cette mer, dont la profondeur diminue chaque année, est semée de bas-fonds qui en rendent la navigation si périlleuse que les naufrages y sont de 5 à 100, ce qui est 9 fois plus que dans la Méditerranée. Le prix des assurances fait foi de cette vérité. Enfin la rade de Taganrog est quelquefois à sec pendant plusieurs jours à une distance de 10 à 15 werstes, et c'est à cet éloignement que les bâtimens sont obligés de jeter l'ancre et d'effectuer leur chargement, avec des peines, des dépenses et des dangers infinis. Si l'on concluait de l'affluence des bâtimens en faveur de Taganrog, malgré tous ces inconvénients, ce serait une grande erreur; elle prouve seulement que le commerce surmonte tous les obstacles et affronte tous les dangers. Le temps démontrera qu'il sait enfin trouver la route la plus convenable, et

sans doute il l'aurait déjà fait si les localités étaient mieux connues, surtout des nationaux qui y sont les plus intéressés, et si l'intérêt particulier souvent en conflit avec le bien public, n'était pas venu suspendre le cours naturel des choses, au grand détriment de l'empire en général. Si l'on examine à présent les inconvénients que présente la navigation des navires étrangers dans la mer d'Azof avant d'avoir été purgés, on les trouvera d'une nature encore plus grave par rapport à l'introduction de la peste. Je ne parle pas du danger que présente la rade de Taganrog, où les bâtiments éloignés du rivage de 10 à 15 werstes et gardés seulement par deux brandvacht, qui ne peuvent jamais les surveiller, ont toutes les facilités possibles pour la contrebande. Ces facilités sont encore plus grandes pendant leur navigation, dans une mer fermée de tous côtés dont les rivages sont accessibles partout, et qu'il est impossible de garder. Les gardiens qu'on place sur les bâtiments à Kertch, présentent assurément bien peu de sécurité et en effet qu'attendre d'un malheureux soldat, qui, malade de la mer, et restant ordinairement à fond de cale pendant la traversée, sait à peine ce qui se passe à bord, bien loin d'être en état de l'empêcher, et qui, d'ailleurs, est loin d'être à l'abri de la corruption. Cette idée de placer des gardes sur les bâtiments n'a d'autre résultat que de remplir une forme, mais ne met à l'abri d'aucun danger. Je sais par ma propre expérience, combien l'on doit peu compter sur ceux dont nous pouvons disposer aujourd'hui, sous le rapport de la santé publique; il est donc instant de ne permettre l'entrée de la mer d'Azof qu'à des bâtiments purifiés dans une quarantaine, et je m'engage à prouver que cette mesure ne sera pas moins avantageuse au commerce, en favorisant le cabotage, et réservant aux Russes une navigation qui doit leur appartenir exclusivement. Il est évident que plus on peut porter à une frontière éloignée les productions de son sol, plus on en retire d'avantages; le fret, l'assurance, tous les frais de navigation restent entre les mains des nationaux. On trouverait fort absurde, et avec raison, de permettre aux étrangers de venir chercher les productions russes au fond du lac Ladoga, au lieu de les leur porter nous-mêmes à Cronstadt; c'est cependant ce que nous souffrons dans la mer d'Azof, qui n'est qu'un véritable lac, et qui a le double inconvénient de pouvoir nous communiquer la peste. Si l'on calcule les profits qui résulteraient pour la Russie de transporter le dépôt de ces productions à Caffa, ainsi que celui des marchandises étrangères, on voit qu'il est immense, et je suis en état de le démontrer d'une manière mathématique, si Votre Majesté juge à propos de faire discuter la question. Les villes de Rostow, de Taganrog et surtout les cosaques du

Don, et de la mer Noire, possèdent un nombre de barques plus que suffisant pour effectuer tous les transports, et à un prix très-modique, il en résulterait, outre tous les autres avantages, celui de nous former une pépinière de matelots qui avec le temps pourrait remplacer une partie de ceux qui servent sur la flotte de Sébastopol, et qui y sont si inutiles en temps de paix, quelquefois même en temps de guerre; de plus les barques ou *Loduce*, tirant un peu d'eau, trouvent en tout temps un abri derrière les pointes qui découpent les côtes de la mer d'Azof, de manière que tandis que les vaisseaux sont exposés à des naufrages si fréquents, il est sans exemple qu'une lodka ait péri dans cette mer. Que de motifs se réunissent pour fermer cette mer aux étrangers, et nous en approprier la navigation intérieure. J'avoue qu'il m'est impossible de concevoir quelle objection fondée il serait possible de faire; celle que j'ai entendu répéter souvent que par cette mesure l'exportation des produits russes serait considérablement diminuée n'est assurément de nulle valeur. Ces productions apportées à Caffa sur les Loduce ne coûteront pas plus de 12 à 15 cop. le poud, et la différence du fret des bâtiments étrangers, entre Caffa, et Taganrog, la cherté des assurances dans la mer d'Azof, les frais d'allègement à Jénikalé, de chargement et déchargement à Taganrog, comportent sûrement une somme trois fois plus forte. Caffa possède la plus belle rade, toutes les commodités, et sûretés possibles, la navigation est libre toute l'année, tandis qu'elle ne dure pas plus de six mois dans la mer d'Azof. Tous ces avantages avaient malgré la force de la routine et de l'habitude, commencé à dévier le commerce de Taganrog à Caffa dans les années 1810 et 1811. Les barques des cosaques ne faisaient plus aucune difficulté de franchir le détroit de Jénikalé, elles venaient d'un côté jusqu'à Odessa, de l'autre à Anapa, Sukumkalé et Poti; la peste de 1812 est venue arrêter cette prospérité naissante; elle servit d'abord de raison, ensuite de prétexte, à ne plus laisser rentrer une barque de la mer Noire dans la mer d'Azof, sans l'obliger à faire d'abord 4 jours d'observation à Kertch, lui mettre un garde à bord, et aller faire ensuite la quarantaine à Taganrog. On sent bien que cette mesure a tué le cabotage, et c'est ce qu'on désirait, en accordant le commerce exclusif à Taganrog, au grand avantage des intéressés. Il est temps que ce système absurde finisse, et pour accélérer ce moment, pour rendre aux riverains de la mer d'Azof la jouissance pleine et entière de cette mer, enlever aux étrangers les profits qu'ils font à nos dépens, et nous en mettre en possession, écarter pour jamais du centre de la Russie toute crainte de contagion, former enfin une pépinière de matelots, qui puisse remplacer avec avantage ceux toujours soldés de notre

flotte, il faut prescrire qu'aucun navire, venant d'un port turc, ne sera admis dans la mer d'Azof sans avoir au préalable fait quarantaine pleine et entière à Caffa. Cette mesure sera suffisante pour attirer dans cette ville, qui est notre extrême frontière, tout le commerce de la mer d'Azof et de l'intérieur de la Russie. Je choisis Caffa de préférence à Kertch quoique celle-ci paraisse au premier coup d'œil plus favorable; mais d'abord la rade de Caffa est infiniment plus sûre et meilleure que celle de Kertch. J'ai vu moi-même dans cette dernière périr des bâtiments par des tempêtes qui étaient à peine sensibles à Caffa. La distance de ces deux villes n'étant que de 90 werstes; un croiseur ou deux suffisent pour s'assurer que dans ce court trajet les bâtiments n'auront pas de communication avec ceux qui n'auront pas encore été nettoyés. De plus on a fait déjà des dépenses à Caffa, et quoiqu'il en faille faire beaucoup pour mettre sa quarantaine en état, elles sont bien moindres que celles qu'exigeraient des constructions toutes nouvelles à Kertch. Enfin l'éclat que jette encore le nom de Caffa, et qui prouve au moins que sa position avait de grands avantages, peut être également de quelque considération pour lui faire donner la préférence, toutes choses égales d'ailleurs. Tels sont les désirs que je forme, et j'ose le dire, avec quelque connaissance de cause, pour un changement dont les suites me semblent devoir être de la plus grande importance, si Votre Majesté ordonne que cette question soit discutée, je suis en état de prouver par des calculs arithmétiques, ce que j'ai avancé.....

119) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, janvier 1815.

Envoyez-moi je vous prie la lettre de crédit, sitôt que vous aurez reçu l'argent de Petroulin; mon voyage se prolonge à cause du retard du retour de l'Empereur, et en fait d'argent je n'ai rien à attendre de la France; mes statues et tableaux même, suivant la loi, ne peuvent m'être ni rendus, ni payés; pour de la terre je n'en possède pas la largeur d'un écu. Cela est un peu triste surtout pour mes sœurs, qui sont bien pauvres; quant à moi, pourvu que la France soit heureuse, je n'aurai pas le moindre regret; il n'en est pas de même de l'état, où j'ai trouvé ma sœur aimée, elle est si souffrante et dans une situation si désespérée, que cela serre le cœur; il est impossible d'être meilleure ni plus aimable, mais elle est condamnée à souffrir et à périr peut-être, même bientôt...

120) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Courteille, le 19 (31) janvier 1815.

.
 Votre lettre m'a réjoui et affligé sur le compte d'Odessa; d'après ce que vous dites des affaires de banque, et des exportations probables du printemps, il semblerait qu'on devrait être assez content, mais à la fin vous dites que cela va mal, sans spécifier pourquoi; j'imagine que c'est à cause de ces banqueroutes qui, je vous l'avoue, m'affligent sans m'étonner; quand on emprunte à trois pour cent par mois il est impossible qu'il n'en résulte pas des maux semblables, et c'est pour cela que j'avais tant désiré l'établissement de cette banque d'escompte, mais vous y avez, dit-on, apporté obstacle, vous autres occidentaux, par de bonnes raisons j'imagine, mais qui retarderont la chose, car il faudra d'abord que je vous mette d'accord, avant de pouvoir rien demander; ce que vous me dites du tarif est parfaitement juste et vous prêchez un converti; il faut espérer qu'il éprouvera au moins des modifications, mais, mon cher ami, ne croyez pas que ce ne soit qu'en Russie, où l'on voit de pareilles hérésies en économie politique. La France est peut-être encore plus en arrière, témoin la franchise de Marseille, sur laquelle on dispute encore, non sur le fond, mais la forme par laquelle on voudrait rendre la chose illusoire; témoin la loi sur les fers, et un petit écrit de M. Boissy d'Anglas, un des coryphées de la Chambre des Pairs, qui propose de charger d'un droit énorme les papiers étrangers, pour favoriser l'industrie nationale, qui d'ailleurs, dit-il, en produit de plus beaux, et de moins chers que ceux qui viennent de l'étranger. Dans ces contrées-ci j'ai entendu des gens crier sérieusement contre l'introduction de l'usage des prairies artificielles, parce qu'ils vendaient moins cher le foin de leurs prés; cela ne vous rappelle-t-il pas cet homme d'Odessa, qui voulait au commencement que j'empêchasse de bâtir des magasins près de la Marine, afin que les старожилы (vieux, anciens habitants) pussent louer les leurs plus cher. On est de cette force-là en France, et comme il me semble qu'on est très-peu occupé de ces matières, dont on a bien de la peine à trouver à causer de temps en temps, je ne crois pas que de longtemps le gros de la nation, prenne des idées saines dans cette partie. En général il y a bien à décompter de ce que nous croyons; je doute que nos chers compatriotes soient corrigés d'aucune des erreurs, qui leur ont fait tant de mal depuis 25

ans, et je crains bien qu'ils ne fussent prêts à recommencer à la première occasion; ce qu'il y a de bien certain, c'est que les partis sont en présence, avec leur haine, leur aigreur et leur intolérance, et je vois clairement ces passions s'envenimer d'un jour à l'autre; je ne sais pas jusqu'à quel point cet état de choses menace d'une explosion, car on dit que les Français d'aujourd'hui parlent et crient beaucoup avant d'agir. J'espère que cela en restera aux paroles, mais il n'en est pas moins vrai que depuis quelque temps, les deux partis se dessinent, et la ligne de démarcation entre eux se fait sentir beaucoup davantage.

..... Je vous ai déjà mandé que je ne retrouvais en fait de fortune absolument rien; j'ai pourtant ramassé à peu près 36 mille francs, que j'ai donnés à mes sœurs; elles étaient loin de l'opulence, et cette bagatelle ne les enrichira pas beaucoup, mais celle qui sortira, sortira en carrosse, ce qu'elle n'avait pu faire jusqu'ici. Mes tableaux, statues, etc., ornent les galeries du Louvre et des Tuileries, sans qu'on puisse réclamer aucun dédommagement: telle est la loi à laquelle je me sou mets sans murmurer. Je vous remercie de la lettre de crédit, je ne crois pas que j'en fasse usage, car j'ai vendu mon étoile de St.-Alexandre, et j'aurai à ce que j'imagine assez d'argent pour mon retour; je crois que je ferai un tour à Odessa avant d'aller à Pétersbourg, et que j'y serai dans les derniers jours de mai russe. Tout ce que je vous ai dit plus haut est purement pour vous; je vous prie de n'annoncer que mon retour, comme une chose positive.

.....

121) Le duc de Richelieu au marquis de Maisonfort.

Paris 1815.

Je vous rends mille grâces, mon cher Marquis, de l'intérêt que vous voulez bien me marquer; il est vrai que l'Empereur a eu la bonté de m'accorder l'ordre de St.-André, et la date me fait cent fois plus de plaisir que l'ordre même. Il y a été extrêmement aimable pour moi, et généreux pour le pays dont cette visite assure la prospérité.

Seriez-vous assez aimable pour venir dîner avec moi, samedi, en petit comité? Vous me feriez un extrême plaisir.

Mille et mille compliments.

Richelieu.

122) Le comte Pozzo di Borgo au comte Capo d'Istria.

Paris, le 25 janvier (6 février).

Monsieur le Comte.

Votre Excellence sera probablement informée de l'état, où se trouvent les différends entre l'Autriche et la Bavière; les nouvelles arrivées au ministre du roi à ce sujet paraissent ne laisser aucun doute que cette dernière puissance, menacée par une supériorité de forces irrésistibles, ne cède à l'autre les pays, qui forment l'objet de la discussion, avec le projet néanmoins d'obtenir des indemnités proportionnées, par des acquisitions sur le Rhin, limitrophes avec la France.

Le roi, dont la politique fondamentale est de conserver les puissances intermédiaires qui le séparent de l'Autriche, ne peut voir qu'avec satisfaction la Bavière devenir souveraine du territoire qui reste encore disponible en Allemagne, et qui est adhérent à ses propres frontières; ainsi Sa Majesté est toute disposée à favoriser les prétentions de celle-ci autant que les circonstances et sa situation pourront le permettre.

En me parlant de cette affaire, le duc de Richelieu a ajouté que ce système de la part de la France, sage en lui-même, se trouve également utile à tous parce qu'il tend à préserver dans son intégrité l'avantage principal qui résulte de l'existence des puissances du second ordre, celui d'empêcher le contact, et, en conséquence, de diminuer les causes et les occasions de querelles entre les grandes.

Ce principe, qui a été si souvent le régulateur de la politique générale, avant la révolution, lui paraît encore plus particulièrement applicable dans cette circonstance.

S'il n'existe point de contiguité de territoire entre l'Autriche et la France, le point que la première occuperait sur le Rhin se trouverait donc isolé, il serait regardé comme une pierre d'attente pour de nouveaux agrandissements et ne manquerait pas de gêner la Bavière et tout le midi de l'Allemagne par la nécessité ou le prétexte du passage des troupes et autres inconvénients inséparables de la nature d'une pareille acquisition.

Dans le temps, où le chef de la maison d'Autriche l'était également de l'empire, son influence immédiate, la présence de ses troupes, et l'exercice de son autorité cessaient d'être menaçants ou odieux toutes les fois qu'ils étaient constitutionnels; mais à l'avenir les mêmes faits, dérivant d'un principe différent, auraient un tout autre caractère, et dans ce cas ou la

Bavière et les autres états devraient se soumettre sans cesse, et alors un tel ordre de choses, devenu indispensable, ne leur laisserait aucune ombre d'indépendance, ou ils feraient des efforts pour résister et ce serait une source interminable de querelles.

La Prusse déjà en contact avec la France et ayant des projets avoués, quoique éventuels, sur le nord de l'Allemagne verra avec intérêt, ou du moins avec indifférence, l'Autriche adopter le même système envers la partie méridionale de cette contrée. Aussi longtemps que le cabinet de Berlin n'osait pas aspirer hautement à de grands projets de domination et de conquêtes, il défendait son existence en combattant pour la liberté germanique; aujourd'hui qu'il a substitué le système d'envahissement à celui de protection, son rôle envers l'Autriche change nécessairement avec ses vues politiques et au lieu d'un état de jalousie entre elles, à l'égard des affaires d'Allemagne, il peut en résulter une association de pouvoirs et de domination, qui ne manquera pas de dégénérer en injustices inévitables.

Le ministre du roi est persuadé que dans la distribution actuelle de territoires et de pouvoirs en Europe, c'est à la Russie et à la France qu'il appartient plus spécialement de protéger les Puissances de second ordre, et qu'une des mesures les plus efficaces d'y réussir consiste à éloigner l'Autriche du Rhin, où la présence de ses armes ne peut qu'être nuisible aux Allemands indépendants et menaçante pour la France.

Telles sont les considérations que le duc de Richelieu m'a prié de porter à la connaissance de Sa Majesté l'Empereur, notre Auguste Maître, qui décidera dans sa sagesse du genre d'importance dont elles sont dignes.

J'ai l'honneur.....

123) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Vienne, avril 1815.

Votre lettre du 15 février S. R. est allée me chercher à Paris, d'où je ne sais comment elle est venue ici, où je l'ai reçue ces jours passés; je commence par vous remercier des sentiments que vous me marquez, qui, bien qu'ils me soient connus, me font toujours bien du plaisir, puis des détails que vous me donnez d'Odessa, enfin de ce que vous me dites de l'attachement, que l'on me porte dans ce pays qui m'est si cher. Vous m'avez fait éprouver une jouissance bien douce, et à laquelle j'étais étranger depuis longtemps. Vous aurez pensé un peu à moi, en apprenant l'étrange

catastrophe de notre malheureux pays. J'ai été témoin de tout cela, j'ai vu toutes ces trahisons, tous ces détails de perfidies recherchées, auxquels je n'aurais pu croire s'ils ne s'étaient pas passés sous mes yeux.

Du reste j'ai été assez heureux, pour n'être de rien dans tout ce qui s'est fait dans ce pays-là, n'ayant jamais eu part aux affaires, où le public me fourrait toujours, mais la cour jamais; je suis parti le même jour que le roi, à cheval, sans bagages ni domestiques, et je suis arrivé à Ypres, avec la même chemise sans presque avoir séché sur la route, et après avoir fait 72 lieues, en cinq jours et demi, sur le même cheval. Je vous assure que les souffrances physiques sont une ressource en pareil cas, elles font distraction au mal moral, sous le poids duquel sans cela l'on courrait risque de succomber. Je suis ensuite venu ici pour parler à l'Empereur, afin de faire cette campagne, qui est bien politiquement dirigée contre Buonaparte, et non contre la France. Il m'a permis de rester auprès de lui, et je m'en vais repartir ces jours-ci pour aller à Francfort, préparer un petit équipage de campagne; j'espère que vous aurez reçu mon petit mot de Paris, en tirant sur vous par la maison Fries, dix mille francs que j'avais pris de Messieurs Perregaux et Laffite, votre monsieur Antoine m'ayant refusé net. Maintenant j'écris à Pétroulin, qu'il vous remette mon argent à mesure qu'il le recevra, et je vous prierai de me le faire passer de la manière la plus avantageuse.

. J'ai vu ces infâmes soldats, crier aujourd'hui: vive le roi à tue-tête, et le lendemain passer à Buonaparte. Je vous avoue que jamais aucun événement de ma vie ne m'a fait une impression semblable. Il y a un vernis de honte et d'humiliation auquel on ne peut s'accoutumer; ou je me trompe fort, ou nous marchons à grands pas vers la barbarie, les nations deviennent des armées, les armées ne respirent que la guerre et le pillage, elles s'isolent de la patrie, et si une fois cet esprit soldatesque prend le dessus, malheur aux sociétés européennes; il n'y aura plus besoin de barbares étrangers pour les détruire, ces barbares sortiront de leur sein pour le déchirer. J'aperçois le moment, où l'on ne pourra plus vivre que par son épée, et pour son épée, et il faut s'y préparer. Dieu veuille que je me trompe, mais si les choses ne s'arrangent pas promptement, si l'on ne parvient pas à réduire, et de beaucoup, les armées aujourd'hui sur pied, les résultats que je crains sont inévitables. Ces réflexions contrarient un peu les illusions que je m'étais faites dans la carrière que j'avais embrassée. Mais aussi comment se flatter d'être créateur dans un siècle de destruction; c'était une chimère, qu'il est cependant bien pénible d'abandonner; il faut vivre au jour le jour, se gar-

der surtout des projets, et des conjectures, puisque la prudence humaine est sans cesse confondue par les événements Je regrette fort de n'avoir pas pu faire une course jusqu'à Odessa. Je me flatte que je vous aurais mis d'accord au sujet de cette chambre d'escompte, je suis bien persuadé que vous n'avez aucun tort. Il vous fallait seulement quelqu'un pour vous concilier, calmer les petits amours-propres, et faire taire les calculs de l'intérêt. J'espère que ce n'est que retardé, et que je me retrouverai une fois au milieu de vous, car, malgré tous les beaux raisonnements que je fais, je ne désire rien tant que de pouvoir encore rendre quelques services à ce pays, auquel je suis si tendrement attaché.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, écrivez-moi bien en détail, et comptez sur l'attachement inviolable que je vous porte pour la vie.

124) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Vienna, le 1 (13) mai 1815.

Je suis toujours sans nouvelles d'Odessa, ce qui m'afflige sans m'étonner, puisque vous ignoriez encore ce que j'étais devenu; je n'en attendais pas, étant décidé à partir pour Francfort ces jours-ci. L'orage s'approche, et je suppose que le moment de l'explosion n'est pas éloigné. Voilà la France exposée à la guerre la plus terrible, pour avoir préféré l'homme, qui lui avait fait tant de mal, au Monarque qui ne voulait que cicatriser ses plaies; on ne peut s'imaginer un délire semblable, ni une confusion d'idées, comme celle qui règne dans ce malheureux pays; je vous avoue que je ne prévois pour lui que des malheurs sans nombre, et nul espoir de rétablissement. On me dit ici que la nouvelle de ces événements a produit un très-grand effet à Odessa, et amène une grande influence sur le commerce. J'imagine que c'est à cause des relations qui commencent à s'établir avec Marseille, car pour l'Italie il est probable que dans peu elle sera parfaitement tranquille.

Murat a accéléré sa chute par la levée de boucliers qu'il a faite si mal à propos, et qui lui a on ne peut plus mal réussi

Mais je me sens encore une activité intérieure, qui demande à être occupée; et s'il y a moyen de faire encore quelque bien à ce pays, qui m'est si cher, je ne demande pas mieux que de m'y consacrer tout entier; mais il faut pour cela que l'Europe prenne enfin une assiette, et qu'on puisse compter sur quelque chose, sans quoi toutes les peines seraient per-

dues, et il serait plus simple de ne songer qu'à soi, c'est sur quoi nous serons éclaircis avant peu; nous saurons si la guerre doit être notre état habituel, ou si l'on pourra encore espérer de penser à autre chose, qu'aux moyens de destruction, s'il faut ne s'occuper qu'à dévaster ou si l'on peut encore édifier et travailler au bien de l'humanité; il est affreux que cela puisse être devenu un problème.

125) M. Nicolle au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, ce 6 mai 1815.

Monsieur le Duc.

J'ai eu l'honneur de vous écrire vers le milieu du mois de février. Depuis cette lettre, qui sans doute ne vous est point parvenue, quels changements se sont opérés! Tous les maux sont rentrés en France et en Europe avec le génie du mal. Son retour a hâté le vôtre, Monsieur le Duc, auprès de l'Empereur, et vous voilà dans une situation conforme à vos goûts, mais bien pénible pour votre cœur, puisque ce sont les malheurs de la France qui vous y placent. Puissent nos malheureux compatriotes ne pas ramener parmi eux toutes les calamités de la guerre! J'espère, je vous l'avoue, qu'ils laisseront le joug honteux, sous lequel ils se sont remis, et qu'ils ne forceront pas le sauveur de l'Europe de retourner à Paris pour les remettre à la raison. C'est dans la persuasion de la prolongation du séjour de Sa Majesté l'Empereur à Vienne, que je viens de préparer et que je vous envoie, Monsieur le Duc, les moyens d'exécuter celui de vos projets, qui avec raison vous tient le plus à cœur. J'aurais différé à le rappeler à votre souvenir sans la générosité vraiment admirable d'un homme qui renouvelle les prodiges de ces siècles heureux, où les particuliers épargnaient à l'état la dépense des monuments publics. Monsieur Stieglitz ajoute aux cent mille roubles, qu'il a déjà donnés, deux cents autres mille roubles, et met le tout à votre disposition, Monsieur le Duc, pour être employé à la construction d'un lycée à Odessa. Il s'engage à payer ces deux cent mille roubles dans l'espace de quatre années, et ne met qu'une seule condition à ce bienfait, digne de son attachement pour l'Empereur et pour la Russie, c'est que la promesse, qui lui a été faite il y a trois ans, sera réalisée. Vous savez, Monsieur le Duc, que Sa Majesté l'Empereur avait donné son consentement, et que sans son départ précipité la chose eût été faite avec toutes les formes légales. Monsieur Stieglitz part dans une huitaine de jours pour aller réclamer lui-

même une faveur, à laquelle peu de personnes pourraient et voudraient mettre un pareil prix, et qu'il pourrait demander comme propriétaire d'un bien qui, grâce à ses talents économiques, grâce à des avances considérables, a passé de l'état de steppe à une civilisation prodigieuse. Ce service rendu à la Russie Méridionale serait seul un titre, pour obtenir un droit, que tant d'autres ont bien moins mérité et qu'ils ont cependant obtenu.

La confiance, que Monsieur Stieglitz m'a faite de ses intentions patriotiques, m'a déterminé à me présenter chez le comte Rasoumowski, avec lequel j'avais déjà parlé souvent de l'institut d'Odessa, et auquel j'avais lu, il y a deux mois, un plan général d'éducation qui n'est que celui d'Odessa avec les additions convenables. Je lui ai dit qu'un de ces hommes, tels qu'on n'en trouve plus guère, mais dont j'étais obligé de lui taire le nom, offrait une somme énorme pour la construction d'un lycée à Odessa. Je lui ai représenté qu'on ne pouvait pas différer un instant à profiter d'une pareille offre, et en même temps je lui ai demandé s'il ne voulait pas profiter de votre séjour à Vienne, Monsieur le Duc, pour envoyer le plan d'éducation à suivre pour le lycée, plan rédigé par vos ordres, approuvé pleinement par Monsieur le comte lui-même, et par plusieurs personnages considérables, auxquels j'en ai fait lecture. Monsieur le comte Rasoumowski a consenti de le proposer à la sanction Impériale. Seulement il m'a demandé si je pouvais le lui présenter en votre nom. C'est ce que j'ai pris sur moi d'autant plus volontiers, Monsieur le Duc, que je n'ai fait que mettre par écrit vos propres idées, et que d'ailleurs une grande partie de ce plan est déjà exécuté depuis un an à Odessa, avec un succès complet, malgré votre absence. J'espère, Monsieur le Duc, que vous ne me désavouerez point, et que vous voudrez bien appuyer de toutes vos forces un projet, dont l'exécution changera la face du midi de la Russie.

Vous pouvez l'assurer, dans une heure d'entretien avec Sa Majesté, l'Empereur, qui ne refusera pas de dérober une heure aux destins de l'Europe, pour s'occuper d'un objet si important. Le plan éprouvé à Odessa, pourra ensuite être étendu au reste de l'empire, et ne contribuera pas peu au salut de la Russie; pardonnez-moi cette expression autorisée par le suffrage des meilleures têtes d'ici, qui trouvent ce système d'éducation le plus religieux, le plus national et le plus classique, qu'on ait jamais proposé. D'ailleurs l'exécution n'en coûtera rien à l'état, et offrira son exemple, que Sa Majesté s'empressera certainement d'encourager. S'il est adopté, comme je ne puis guère en douter, je vous offre, Monsieur le Duc, de me constituer pour quelques années le directeur du lycée. Le motif de cette

détermination de ma part ne peut être suspect. Il n'y a que l'amour, ou plutôt la folie du bien du public, qui puisse m'engager à faire un pareil emploi des dernières années qui me restent à passer sur la terre. Cela est si vrai que je vous propose d'employer pour la bibliothèque du lycée les appointements assignés dans le plan au directeur, et dont je fais bien volontiers le sacrifice. J'ai été assez heureux pour m'assurer un coopérateur, que je n'aurais osé espérer. C'est un monsieur Gilet, qui a élevé le jeune comte Boutourline qui a fait la campagne dernière comme major, et qui réunit à des talents rares une moralité plus rare encore. Il se charge d'être l'instructeur des classes supérieures, et cela est d'autant plus convenable, qu'il faut un militaire pour l'inspection de cette partie du lycée.

Celle des trois classes inférieures pourrait être confiée à ce brave Monsieur Flonki, qui, en l'acceptant ne descendra point : c'est l'opinion de Paul Stépanovich, son ami, avec lequel j'ai causé ces jours derniers de cet objet. Monsieur Gilet a demandé d'aller rejoindre l'armée destinée à remettre le roi sur le trône. Si le projet du lycée est adopté de suite, veuillez bien, Monsieur le Duc, faire annuler la permission qui aurait pu être accordée à Monsieur Gilet, et le faire autoriser par Sa Majesté l'Empereur à se rendre à Odessa, où je me rendrai moi-même avec lui, pour l'organisation du lycée. Monsieur le comte de Rasoumowski nous donnera tous les maîtres, dont nous aurons besoin, et à votre retour, Monsieur le Duc, nous aurons le bonheur de vous présenter la machine toute montée. J'espère que vous ne serez point effrayé de la petite contribution de 18 mille roubles mise sur la ville d'Odessa. On ne peut guère la regarder que comme une spéculation commerciale, très-avantageuse pour la ville. Quant à la dotation de l'institut pédagogique, je crois pouvoir vous répondre qu'elle sera assurée avant mon départ. Je n'ai pas besoin de vous rappeler tous les avantages qu'on doit se promettre et de cet établissement, et de celui des écoles extérieures. Le gymnase devient inutile, l'école grecque ne sera plus nécessaire, puisque la langue grecque est une des bases principales de l'enseignement du lycée. Tout au plus il faudra une école de commerce, et les fonds du gymnase seraient plus que suffisants pour cet objet.

Je dois vous prévenir que plusieurs personnes distinguées enverront leurs enfants au lycée d'Odessa, et assurément elles ne pourront rien faire de mieux ; c'est ce que j'écris à Madame la comtesse Tolstoy, en l'exhortant à nous envoyer son cher Emmanuel, qui ne sera sauvé que de cette manière.

Je vous supplie, Monsieur le Duc, de lire bien attentivement le plan que je vous envoie aujourd'hui. La copie qui est destinée pour Sa Majesté l'Empereur partira dans une huitaine de jours, et sera directement envoyée à son adresse. Les privilèges que j'ai demandés pour le lycée sont très-modestes; ceux du lycée de Tzarskoïe Sélo sont plus considérables. Le directeur est conseiller d'état. Le rang de conseiller de collège, proposé pour Odessa, n'est point au-dessus de mon titre d'inspecteur général des églises catholiques de la Nouvelle Russie. Au reste je ne tiens à aucun rang, à aucun titre. Je veux seulement prouver mon attachement pour le meilleur Souverain, qui ait jamais commandé aux hommes, mon dévouement pour son pays, où j'ai trouvé depuis si longtemps une seconde patrie, et surtout ma tendre affection pour vous, Monsieur le Duc; on l'accuse d'être devenue une passion; je ne m'en défends pas. Il m'est aussi glorieux que doux de vous appartenir, et puisqu'il faut renoncer à remplir ce que je regardais comme un devoir envers la France, je me fais un bonheur de vous consacrer le reste de mon existence.

Je suis avec le plus respectueux et le plus tendre attachement, Monsieur le Duc, Votre très-humble et très-obéissant serviteur

Nicolle.

Insistez, je vous en supplie, pour que les examens des élèves soient faits à Odessa après le cours entier d'études, puisqu'ils ne doivent avoir lieu que tous les onze ans. La chose sera facile.

Le prix de la pension, porté à mille roubles, ne doit point vous effrayer, Monsieur le Duc:

1° La dépense de l'habillement et des maîtres d'agrément y est comprise.

2° Les parents consentiraient très-volontiers à payer encore plus, pour le privilège accordé aux élèves de sortir comme officiers; c'est l'opinion très-fortement prononcée de Paul Stépanovich, qui a entendu là-dessus celle d'un grand nombre de personnes.

3° Si les gentilshommes de la steppe ne suffisent pas pour recruter le lycée, on aura toute la Podolie, qui s'empressera de profiter du bienfait d'une éducation pareille.

Le plan de l'architecte sera joint au mémoire qui doit être envoyé à Sa Majesté; on pourrait en préparer cet hiver l'exécution, pendant l'été de l'an 1816, et à la fin de 1817 le lycée serait habitable. Il est donc important d'obtenir bientôt l'approbation de Sa Majesté, mais elle ne peut

être donnée que lorsque Monsieur Stieglitz aura terminé son affaire. Je crois qu'il vous répondra en Allemagne vers le milieu du mois de juin au plus tard.

126) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Francfort, 7 (19) juin 1815.

Tout ce que vous me dites d'Odessa, et qui m'a été confirmé par Selicow, m'afflige au delà de ce que je puis vous dire; je voudrais bien y remédier d'ici, mais la chose n'est pas facile, car on a bien autre chose à penser; j'e ferai pourtant de mon mieux; vous savez combien je suis attaché à cette ville et à ce pays; l'absence et l'éloignement n'affaibliront jamais ce sentiment. Cet événement d'Aubert est affreux; voyez un peu où mène l'absence absolue de principes. J'écris à M. Cogley qu'il faut poursuivre vivement les banqueroutes frauduleuses qui sont de véritables crimes, et punissables autant que celles qui proviennent des circonstances malheureuses, sont à excuser. Odessa pendant longtemps pouvait se vanter de n'avoir rien vu de semblable, et voilà que tout à coup elles se succèdent sans interruption; cela est désolant, et en même temps un peu extraordinaire. Je vous avoue que je vois avec peine vos opérations de Brody, quoi qu'elles vous soient avantageuses. Elles sont détestables pour la Russie, et j'espère qu'elles cesseront au moment que le subside anglais commencera; en attendant j'aime mieux que ce soit vous que d'autres qui en profitiez.....

.

127) Monsieur d'Aragon au duc de Richelieu.

Salès près Alby (Tarn), 22 juillet 1815.

Monsieur le Duc.

J'ose me flatter, que vous êtes trop certain de l'attachement que vous m'avez permis de vous vouer, pour avoir besoin de vous exprimer la part que je prends à tout ce qui peut contribuer à votre bonheur; mais il m'est impossible de ne pas vous dire combien le mien a été grand de vous voir nommé dans la liste des ministres du roi. Votre nomination a été pour moi le gage des intentions de vos collègues, à qui, certes, il ne manque ni talent ni expérience pour les rendre utiles à la chose publique.

La vie passée de la plupart d'entre eux, il faut en convenir, exigeait une garantie pour l'avenir. Votre nom, Monsieur le Duc, en est une forte pour la France, qui croira, ainsi que je le fais, que vous ne vous êtes associé à leurs travaux, qu'après vous être assuré qu'ils voulaient marcher dans la ligne qui convient à la sagesse de votre esprit, et à la noblesse de votre caractère. C'est déjà un grand motif d'espérance pour l'avenir, que d'avoir un ministère uni de vues et d'intentions au lieu d'avoir des ministres, dont chacun avait son système particulier et qui tous, marchant à un but différent, précipitent l'état vers sa ruine par la divergence de leurs opinions. Si j'avais été assez heureux pour me trouver encore à Paris, l'année dernière, quand vous y êtes arrivé, je vous aurais marqué la crainte des malheurs qui sont venus fondre sur nous. Ils me paraissaient, dans un temps plus ou moins rapproché, devoir être la suite inévitable de tout ce qui se passait. Il ne m'appartient pas de juger si le roi avait bien ou mal fait de donner la Charte constitutionnelle telle qu'il l'avait établie, mais puisque cet acte était émané de sa volonté royale, il me semble qu'il était de devoir, autant que de saine politique, de s'y tenir scrupuleusement. Le pire de tout était de faire soupçonner des arrière-pensées et c'est ce qui arriva quand M. l'abbé de Montesquiou vint proposer à la Chambre des Députés, avec autant de maladresse que de mauvaise foi, sa loi sur la liberté de la presse, loi qui en laissa subsister tous les dangers, tandis qu'il les aurait évités s'il avait franchement proposé la suspension de l'exercice de ce droit, récemment consacré jusqu'à des temps plus opportuns, ou des lois répressives d'une grande sévérité. J'arrivai à cette époque à Paris, et je vis combien cette fausse démarche diminuait la confiance qu'on avait jusque-là dans le gouvernement. Je dois pourtant dire que la confiance déjà n'était pas entière. Chacun avait applaudi à la clémence du roi, mais on l'aurait crue bien plus franche, si elle avait porté le petit nombre d'exceptions que le vœu public réclamait. On avait peine à croire que les promesses très-exagérées, que les princes faisaient à tous les individus de l'armée, pussent être sincères. Elles produisirent un effet tout contraire à ce qu'on en attendait. Ces individus, qui les premiers jours se seraient contentés de peu, bientôt exigèrent tout, parce qu'ils étaient redoutés. Sans doute, il fallait très-bien traiter l'armée et surtout éviter de blesser les vanités par cette profusion de décorations et de grades donnés sans discernement à des personnes dont beaucoup ne les avaient pas mérités, et dont une autre partie ne pouvait plus les faire tourner au profit de la société; mais encore une fois, il ne fallait pas que l'armée pût croire, en même temps qu'on la choquait, qu'elle fût un objet

de crainte. La formation de la maison du roi a peut-être aussi influé sur la mauvaise conduite des anciens militaires, qui n'ont pu voir sans mécontentement cette multitude d'emplois donnant le rang d'officier supérieur à des jeunes gens sans expérience, et qui n'étaient pas placés là de manière à en acquérir, pour pouvoir devenir un jour de bons officiers généraux. Je me permettais de penser que la formation de cette dispendieuse maison était d'autant moins sage, que je regardais comme impossible que la France pût à la longue s'alimenter, au nombre où elle était portée, avec la dépense strictement nécessaire pour ces individus. Chaque chef de corps étant indépendant et travaillant avec le roi, il en résultait que c'était à qui mieux mieux pour faire obtenir des grâces, dont presque aucunes n'étaient motivées ni par les services, ni par l'âge. Le rétablissement de la maison civile du roi, pour la partie subalterne, a aussi produit un mauvais effet. Il a pu paraître bizarre en effet que, quand le roi a cru devoir, à la nécessité des circonstances, faire le sacrifice de vos propriétés et des miennes, il ait regardé comme un droit sacré celui de venir lui faire la barbe par quartier, et qu'il n'ait pas pensé que c'était aussi un sacrifice à faire à l'esprit du siècle que celui d'une valetaille obscure qui ne contribue en rien à l'éclat du trône, si nécessaire à conserver. On n'a pu s'empêcher de dire que la monarchie recommençait, comme elle avait fini, par le désordre, le gaspillage et la faiblesse. Cette faiblesse était bien grande en effet. L'impunité de Carnot pour son ouvrage et d'Excelmans pour la désobéissance en font foi, et l'organisation de la révolte en était le résultat prévu par tous les bons esprits. M. le duc de Berry, dans ses voyages, a fortement contribué au mécontentement des troupes; et peut-être la sorte d'autorité exercée par les princes dans les courses qu'ils ont faites n'a-t-elle pas été sans inconvénient. Il me semble que du roi seul doivent émaner les grâces, et que c'est par ses ministres qu'elles doivent être proposées, parce que seuls ils le peuvent avec connaissance de cause. Nous en avons vu l'inconvénient dans la nomination des emplois de chefs des gardes nationales: des personnes, qui n'avaient pas ou presque point servi, ont été faites inspecteurs avec le rang de maréchal de camp. Quelle considération pouvaient avoir pour eux des militaires qui avaient acquis leurs rangs aux coups de fusil? Et cette considération ne pouvant exister, le but de l'institution était manqué. Nous avons porté, nous portons, et porterons longtemps la peine des fautes. Désirons que la leçon de l'expérience et de l'adversité ne soit perdue ni pour nous, ni pour nos neveux. Le roi est revenu et a rapporté à ses peuples les mêmes paroles de bonté qui précédèrent son premier retour dans sa capitale; mais

cette fois, il a annoncé le châtimeut des grands coupables. Il est d'absolue nécessité pour assurer notre avenir. Une autre mesure n'est pas moins nécessaire, c'est le licenciement de l'armée, que la désertion de la presque totalité des soldats rend si facile; ceux que nous voyons passer s'accordent tous à dire, que les officiers restent presque seuls, et versent des larmes de rage de se voir réduits à l'impuissance de nuire. Si on conservait un noyau de l'armée existante, son détestable esprit ne se perdrait pas. Il en faut une toute nouvelle, dont les corps portent d'autres noms, aient d'autres uniformes, et dont les individus sachent qu'une armée est formée par un état, dans l'état, qu'elle n'est pas une puissance, qu'il ne lui appartient pas de traiter avec son maître, que son devoir est de leur obéir, qui ne voit pas la patrie dans le camp, et l'intérêt public dans le mouvement d'une roue de fortune. Il faut que les Français ne puissent pas accuser l'armée du roi d'avoir causé par sa trahison tous les maux qu'ils éprouvent. Dans cette nouvelle armée, pourraient être placés les individus de l'ancienne qui ont conservé ou qui sont susceptibles de revenir à de bons sentiments, ceux qui ne seront pas conservés dans la maison du roi, et quelques anciens serviteurs qui donneraient de bons exemples et de saines leçons. Si on ne prend pas le grand parti du licenciement, Monsieur le Duc, je vous avoue que je désespère de l'avenir, dont le repos exige de la part de tous les Français le sacrifice franc et loyal des intérêts particuliers à l'intérêt général. C'est de bonne foi qu'il faut s'attacher à l'ordre de choses établies, s'interdire toutes les arrière-pensées, et servir le roi dans le signe constitutionnel. Je sais qu'elle choque d'anciennes habitudes, qu'elle froisse nombre de préjugés, mais je ne me dissimule pas que la masse de la nation y est fortement attachée, et qu'enfin c'est dans l'intérêt de la généralité plus que dans celui d'une très-faible minorité qu'un roi peut et doit régner.

Notre midi est presque tout entier sous l'obéissance du roi, au très-grand bonheur de la presque totalité de la population. La joie publique est au delà de toute expression.

Sur quelques points le retour à l'ordre a été précédé de leçons affligeantes; à Montpellier il y en a eu de sanglantes exercées, d'une part par la criminelle persévérance du général Gilly, et de l'autre, par le défaut d'expérience et d'incapacité de votre très-peu digne beau-frère, Monsieur de Montcalm, que M^{gr} le duc d'Angoulême avait renommé commissaire du roi dans cette partie, choix que les circonstances peuvent excuser, mais qui pourtant prouve, de plus en plus fort, l'inconvénient de disséminer l'autorité suprême.

M'excuserez-vous, Monsieur le Duc, de vous écrire une aussi longue lettre, quand sans doute vous avez si peu de temps pour la lire? Ne vous en effrayez pas pour l'avenir. J'ai cru vous devoir une fois le tribut du peu de connaissance que la réflexion et l'amour de mon pays a pu me faire acquérir sur les intérêts de la France, de cette France, qui en masse veut certainement un roi, et son roi légitime, mais qui le veut autrement que nous ne le voulions, et sans privilégiés. Dorénavant, je me bornerai, si vous le trouvez bon, à vous parler quelquefois de l'attachement respectueux que vous m'avez permis de vous vouer.

Veillez, Monsieur le Duc, en agréer l'hommage.

d'Aragon.

P. S. Madame d'Aragon me charge de la rappeler à votre souvenir.

Elle voudrait que j'offrisse mes services, et, certes, je sais aussi combien tous les bons Français se doivent à leur pays, et je n'hésiterais pas, si je croyais que mon zèle pût être utile, mais à quoi pourrais-je être bon? Je l'ignore.

Si vous croyez, Monsieur le Duc, que je sois propre à quelque chose, disposez de moi. Je me mets à votre disposition. J'irais à Paris et le bonheur que j'aurais à vous y voir serait un des principaux motifs de mon voyage, si je n'éprouvais des embarras d'argent qui ne cesseront que lorsque les communications seront rétablies avec la Russie, et que je recevrai ce qui m'est dû par notre chère comtesse, et que, peut-être, elle a déjà payé. Je voudrais bien savoir, où elle en est de ses affaires, et avoir des nouvelles d'elle et de ses enfants. Vous savez combien je leur suis attaché.

128) Le duc de Richelieu à l'Empereur Alexandre.

Paris, le 30 (18) septembre 1815.

Sire.

D'après les ordres de Votre Majesté Impériale, j'ai informé le comte de Langeron de la confiance qu'Elle voulait bien placer en lui. Il a accepté avec reconnaissance, et m'a chargé de transmettre à Votre Majesté la lettre ci-jointe; la seule objection, qu'il pourrait avoir, est son manque absolu de fortune; il est certain que s'il n'avait pour exister que ses appointements, et son argent de table, il lui serait impossible d'y suffire, mais il sera bien facile à Votre Majesté de lever cet obstacle.

Quant à moi, je serai heureux de voir un pays qui m'est si cher entre les mains d'un homme avec qui je suis aussi intimement lié, et qui suivra certainement la direction la meilleure pour assurer la prospérité de ces belles provinces. Je vais lui communiquer tous les papiers que j'ai avec moi, et lui donner toutes les notions que j'ai, tant sur les hommes que sur les choses, de manière qu'en arrivant, il ne sera étranger à aucune partie de cette administration.

J'engage le comte de Langeron à s'arrêter encore quelques jours pour qu'il puisse recevoir ici les ordres de Votre Majesté Impériale.

Permettez-moi, Sire, de saisir cette occasion pour mettre encore une fois à vos pieds l'hommage d'un cœur qui vous est si tendrement dévoué. Puisque l'impérieuse loi du devoir et les ordres même de Votre Majesté m'ont forcé à me séparer d'Elle; je la conjure au moins de ne pas me refuser un peu de bonté et d'intérêt, et si des circonstances, qu'il n'est malheureusement que trop facile de prévoir rendaient ici mes efforts inutiles, daignez permettre, Sire, que j'aie de nouveau offrir à Votre Majesté le reste d'une vie que je consacrerai de si bon cœur à son service.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté Impériale le très-humble et très-obéissant serviteur et éternellement votre, sujet par le cœur.

Richelieu.

129) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, le 2 (14) octobre 1815.

Permettez à un homme, toujours Votre compatriote par le cœur, de se rappeler à Votre souvenir et à Votre amitié. Votre Excellence me connaît, et juge, par conséquent, combien il m'en a coûté de me séparer de cette chère Russie, et de ces provinces surtout, auxquelles je croyais avoir lié pour jamais mon existence. Mes souverains naturels et adoptifs l'ont voulu, et je n'ai plus dû qu'obéir; j'ai sacrifié mon repos, mon bonheur, sans me dissimuler ni les dangers de la position, où j'allais me placer, ni l'insuffisance de mes forces, pour supporter un pareil fardeau. J'espère qu'on me conservera en Russie quelque intérêt; il me tient surtout fort à cœur de n'être par entièrement oublié de Votre Excellence, et, dans cette confiance, j'ose m'adresser à elle pour obtenir une grâce à laquelle j'attache le plus grand prix. J'ai eu auprès de moi, pendant dix ans, un chef de chancellerie dont je ne puis faire assez d'éloges. C'est un

homme plein de moyens, de talents, et qui réunit toutes les bonnes qualités. Il est resté pauvre pendant tout le temps, et il me semble que c'est faire son éloge. Je lui avais promis de faire tous mes efforts pour lui procurer une place de vice-gouverneur, dont il est digne de toutes manières; il se croira maintenant oublié et abandonné; souffrez que je vous supplie de tenir ma parole, en lui accordant cette place, que personne ne peut remplir mieux que lui; il se nomme коллежскій совѣтникъ Антонъ Ивановичъ Тимановичъ. Il m'est impossible de vous exprimer combien je serai heureux si vous voulez bien m'accorder cette faveur, et je réponds que vous ne vous en repentirez pas.

Veillez me rappeler au souvenir et aux bontés de Madame de Gouriew, et agréer l'assurance du constant attachement et de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence, le très-humble, et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

130) Le prince de Talleyrand au duc de Richelieu.

Paris, 28 juillet 1815.

Monsieur le Duc, en informant le roi du parti que vous m'assurez avoir irrévocablement pris, j'aurais voulu, je l'avoue, pouvoir lui en justifier les motifs mieux que vous ne me mettez à même de le faire. *Vous êtes depuis longtemps étranger aux hommes et aux choses de ce pays;* mais depuis que vous le revoyez, vous devez observer qu'il y a un grand nombre de personnes qui, pour ne s'en être jamais éloignées, n'en sont que plus étrangères aux idées d'ordre, de modération et de sagesse que le roi a conçues et qu'il veut désormais imposer à son ministère, et vous avez sur elles l'avantage de les avoir connues, et mises avec talent en pratique dans des pays qui vous étaient bien plus étrangers et plus nouveaux que la France. *Vous voyez de grandes difficultés;* mais je ne crains pas de vous le dire, Monsieur le Duc, en acceptant la confiance du roi, aucun de nous ne s'est aveuglé ni sur le présent, ni sur l'avenir. Nous avons vu aussi les difficultés sans mesure et sans nombre qui, tous les jours et à tous les instants, doivent mettre notre zèle et notre caractère à l'épreuve. Cette perspective nous a effrayés, et nous effraie encore; mais nous avons vu la France accablée de maux, l'Europe environnée de périls, le cœur du roi en proie à de cruels soucis, et dans de telles cir-

constances, nous avons pensé que nous n'avions plus le droit de choisir. Enfin, Monsieur le Duc, *vous êtes lié par des intérêts et par des engagements envers un pays que vous avez longtemps servi*; mais permettez-moi de vous rappeler que le nom que vous portez a brillé avec éclat, pendant le cours des deux beaux siècles de notre histoire, et ne pensez-vous pas que cette gloire qui lui est attachée pour toujours, vous impose des obligations que d'autres devoirs ne seront jamais capables de balancer et dont il ne peut aujourd'hui, vous être permis de vous affranchir.

J'ai, comme vous le voyez, différé de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous en concevrez facilement les motifs. J'espérais que quelques-unes de ces idées se présenteraient à votre esprit et vous suggéreraient quelque autre détermination.

Agréez, Monsieur le Duc, l'assurance de mon attachement et de ma haute considération.

Le prince de Talleyrand.

131) Négociations de 1815.

NOTE SUR LA CARTE QUI A ÉTÉ DONNÉE PAR L'EMPEREUR ALEXANDRE AU DUC DE RICHELIEU. CETTE CARTE EST ENTRE LES MAINS DE MADAME DE MONTCALM (ART. 1823).

Cette carte (on s'est servi de la carte de Lâpic de 1815) offre une limite tracée en bleu qui a principalement pour objet de former une nouvelle frontière calculée contre la France et qui enlève:

- une partie du Dauphiné,
- une partie du Bugey,
- une partie de la Franche-Comté,
- l'Alsace,
- une partie de la Basse Lorraine,
- une partie de la Haute Champagne,
- le Hainaut,
- et la Flandre.

Cette nouvelle limite part du Mont-Genèvre et enlève:

- une partie du département de l'Isère comprenant le fort Bar-raux,
- une partie du département de l'Ain comprenant: Belley, le fort

de l'Ecluse et Gex.

une partie du Jura comprenant St-Claude,

une partie du Doubs comprenant le fort de Joux,

Pontarlier, St-Hippolyte et Montbéliard,

tout le Haut-Rhin,

tout le Bas-Rhin,

toute la Moselle,

une partie de la Meuse comprenant Montmédy,

une partie des Ardennes comprenant: Sedan, Mézières et Roeroy,

tout le département du Nord à l'exception de Cambrai et de

Douai.

132) Le duc de Richelieu au prince de Talleyrand.

Août 1815.

Mon Prince.

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire. Il est impossible d'être plus touché que je le suis des marques de bonté et de confiance dont il a plu au roi de m'honorer. Il serait assurément très-flatteur pour moi d'exercer la place qu'on a bien voulu me destiner, mais mes rapports et mes obligations envers l'Empereur et la Russie m'obligent impérieusement d'y faire encore un séjour.

Je dois à ce Monarque compte de l'administration très-étendue dont j'ai été chargé, je me le dois à moi-même, et les circonstances ayant éloigné l'Empereur de ses états, c'est à son retour que je pourrai m'acquitter de ce devoir. L'Empereur lui-même m'a fait connaître que telles étaient ses intentions, et a bien voulu me promettre de s'en entendre avec le roi. Il m'est donc impossible, mon Prince, d'accepter l'honneur qu'on voulait bien me faire, et je vous supplie de vouloir bien mettre aux pieds de Sa Majesté mes regrets sincères avec l'hommage de mon plus profond dévouement.

Agréé, mon Prince, celui des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Altesse le très-humble et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

133) Le duc de Richelieu au prince de Talleyrand.

Août 1815.

Mon Prince.

Sa Majesté l'Empereur a bien voulu m'informer de la conversation que le roi avait eue avec lui à mon sujet. Ne doutant pas, d'après ce que Votre Altesse m'a fait l'honneur de me dire l'autre jour, que vous ne soyez, mon Prince, la cause des instances que le roi a faites à l'Empereur, j'ai cru qu'il valait mieux que je soumissse à Votre Altesse les motifs du parti que j'ai pris irrévocablement, vous suppliant de vouloir bien en rendre compte au roi. Je suis absent de France depuis 24 ans, je n'y ai fait durant ce long espace que deux apparitions très-courtes. Je suis étranger aux hommes, comme aux choses, j'ignore la manière dont les affaires se traitent, tout ce qui tient à l'administration m'est inconnu, dans quel temps serait-il plus essentiel de connaître tout ce que j'ignore que dans celui où nous vivons? Personne n'est moins propre que moi à occuper une place dans le ministère, nulle part, et surtout ici. Je sais, mon Prince, mieux que personne ce que je vau, et ce à quoi je suis propre; il m'est tellement démontré que je ne le suis pas du tout à ce qu'on me propose, que je suis convaincu que si j'acceptais cette place, je n'y tiendrais pas six semaines. Il m'est bien pénible de croire que mon refus pourrait produire quelque mauvaise impression dans le public; j'en serais désolé, mais il ne serait pas juste de m'en donner le blâme, puisque cette nomination a été faite à mon insu, lorsque j'étais encore à Nancy. Excusez, mon Prince, ma franchise; j'ai préféré vous rendre compte de la détermination que j'ai prise. J'ajouterai encore, qu'attaché au service de Russie depuis vingt-quatre ans, et occupé depuis douze d'un établissement auquel je tiens beaucoup, je ne puis songer à l'abandonner en ce moment.

Veuillez bien, mon Prince, mettre aux pieds du roi mes excuses, et mes regrets, et agréer l'hommage des respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

134) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 1 (13) août 1815.

Je reviens à Odessa, et j'y serai dans le courant de novembre; voilà le parti que j'ai pris après avoir vu ce pays, la difficulté qu'il y a, à y faire

du bien, le peu de probabilité qu'il y a d'y réussir, et la certitude d'y être le plus malheureux des hommes; si j'avais pu être réellement utile à la France, j'aurais consommé mon sacrifice, mais ayant la conviction contraire, je me suis cru permis de m'en aller. Ce sera vers le milieu de novembre que je calcule pouvoir être de retour à Odessa; je ne vous cache pas que ce sera avec le plus extrême plaisir, tout ce que j'ai vu ici me repousse d'une manière invincible. Il s'est opéré pendant ce règne de trois mois, un changement encore plus sensible; et le mal qu'il a produit est immense. Tous les principes de jacobinisme, comprimés pendant dix ans, ont reparu, et il semble bien difficile de faire rentrer ce torrent dans ses limites. Dieu sait ce que deviendra ce malheureux pays, il semble qu'il doive continuer à présenter un exemple de la justice divine. Le fléau de l'invasion étrangère, bien plus affreuse sous tous les rapports que l'année dernière, n'est encore rien auprès de l'immoralité de ce peuple, et des dangers qu'elle fait craindre; personne n'est corrigé ni de son exagération, ni de ses préjugés, on n'a pas fait un pas pour se rapprocher les uns des autres; quelle garantie peut-on donc avoir de la tranquillité? Aucune, que la présence des troupes étrangères, dont on est réduit à désirer qu'il en reste un grand nombre en France, ce qui probablement aura lieu jusqu'à un terme indéfini. Quelle humiliation et que peut-on envisager de plus affreux que cette situation? On compte encore sur la nouvelle chambre qui va s'assembler, mais je vous avoue que mes doutes sur le bien à espérer en France du système représentatif et des assemblées délibérantes, augmentent tous les jours, en voyant combien il y a peu ici de ce qu'on appelle esprit public; le sens de ce mot y est inconnu; il n'y a qu'égoïsme et amour de l'argent. J'ai appris des détails de vénalité qui vous feront frémir. En un mot, si la providence ne s'en mêle pas, je ne vois pas comment ce pays pourrait se rétablir; son existence politique est soutenue à présent par l'admirable et constante générosité de l'Empereur, et c'est encore un titre de plus à notre amour. J'apprends qu'Odessa se relève, et que le commerce y a repris de l'activité, je n'ai pas besoin de vous dire combien cette nouvelle m'a fait plaisir; il faudrait travailler à l'établir, cette prospérité, sur des bases solides, et faire en sorte qu'on n'ait plus besoin de moi; tant que ce but ne sera pas atteint, il me semble que je n'aurai rien fait de bon. Je ne négligerai rien pour y parvenir, et je compte sur vous pour me donner de bons conseils.

135) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 8 (20) août 1815.

Je vous ai déjà écrit d'ici, mais le départ de Selechow, qui me précédera à Odessa, me fournit une occasion de vous écrire sûrement, et j'en profite avec grand plaisir. Je reviendrai dans le mois de novembre; il faut fonder la prospérité de ce pays sur des bases solides, et n'avoir pas passé 13 ans de sa vie à travailler en vain. D'ailleurs je ne crois pas que, dans le moment actuel, j'eusse pu faire en France le moindre bien; ensuite nous verrons. Vous ne vous faites pas d'idée de l'état de ce malheureux pays, pillé et ruiné pour dix ans, par étrangers et nationaux à qui mieux mieux. Il semble qu'on ne sache point en France ce que c'est qu'administrer, mais qu'on se borne à exploiter le pays en hommes, et en argent. Cet esprit de fiscalité existe, et existera encore longtemps; le peuple ne s'émeutera plus pour des abstractions. Buonaparte n'y est plus, mais toutes ses institutions subsistent, et l'esprit de son gouvernement survit à son gouvernement même; il n'y aura que misère dans ce pays, mais, j'espère, plus de grandes convulsions, au moins de longtemps; il faudrait des chefs et un étendard; heureusement, il n'y en a plus, et pas un de ces soi-disant grands hommes de la révolution ne rassemblerait cinquante hommes.

Une bonne partie de la France est royaliste, et même au delà de ce qu'il serait à désirer, car dans le midi il y a des scènes sanglantes, et ce qu'on appelle une réaction assez violente.

Je vois avec chagrin qu'on tue, et qu'on ne tue que ceux qui ne se défendent pas, tant d'un parti que de l'autre; c'est qu'il y a férocité sans énergie. Au total, c'est un affreux pays malgré tous les charmes, et toutes les séductions qu'il présente.

136) Copie d'une dépêche du général Pozzo di Borgo à M. le comte de Nesselrode.

5 (17) octobre 1815.

Le général Knesebeck à son départ de Paris a eu avec moi une conversation sur les affaires de la Prusse, dont le contenu m'a paru digne d'être mis sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur, notre Auguste Maître.

Le roi et toutes les personnes attachées au Monarque et aux vrais intérêts du pays sont inquiets de l'influence exercée sur l'armée et sur le

cabinet par les généraux Gueisenau, Grollmann et les créatures secondaires Boyen et Thiel qu'ils sont parvenus à s'associer.

Cette influence dérive d'une ambition sans mesure animée par l'esprit de secte et de réforme dont le but vague est inconnu à ses auteurs même. Le germanisme mal entendu, la haine aveugle contre la France, les rapports avec tous les factieux exaltés de l'Allemagne ajoutent encore à la confusion et au désordre des idées qui caractérise la conduite de ces enthousiastes. Les inconvénients qui ont résulté de leur audace et de leurs desseins se sont fait sentir dans la direction donnée à la politique générale envers la France, mais les dangers directs auxquels le roi et la Monarchie Prussienne vont être exposés, si ce mélange de république militaire, d'agitation intérieure et de doctrines insensées devient le système de gouvernement ont frappé toutes les têtes bien pensantes.

Cette alarme a été encore renforcée par le dessein reconnu du général Gueisenau, de conserver une grande armée sur le bas Rhin dont il serait le commandant. Une telle autorité confiée à un pareil homme et réunie à une force aussi considérable, placée au foyer de la secte, dont il est censé le généralissime, ne pouvait manquer de devenir funeste, surtout au moment où l'état, encore indéfini et informe de la Confédération Germanique, offre aux agitateurs tant de chances d'exercer leur dangereuse activité.

Toutes ces considérations paraissent avoir décidé le roi à détruire cette faction, non-seulement en refusant aux chefs la continuation de leur commandement militaire, mais en les éloignant totalement des affaires et du pays sous des prétextes plausibles.

La vérité reconnue de l'exposé sur la situation de la Prusse et la prudence de la mesure m'ont décidé à ajouter ma faible opinion à celle qui venait de m'être présentée; mais j'ai observé en même temps au général Knessebeck que Sa Majesté l'Empereur devant faire un séjour à Berlin cette circonstance heureuse offrait au roi l'occasion de s'expliquer sans réserve et franchement sur ses projets, bien sûr qu'il aurait trouvé dans notre Auguste Maître non-seulement tous les avantages qui dérivent de la sagesse de ses conseils, mais encore l'appui qui est inséparable de son amitié personnelle pour le roi et de son influence politique.

Le comte de Goltz vient de me faire maintenant une communication par laquelle il paraîtrait que ce plan projeté commence déjà à être mis à exécution. Le commandement général de l'armée prussienne cessera au moment de la signature du traité avec la France; il n'y aura que des commandants de corps.

Le général Tauenzien commandera le contingent destiné à rester en France; ce militaire a toujours été en opposition ouverte avec l'état-major du prince Bliicher.

Le général Gneisenau, déjoué dans ses desseins, a demandé et obtenu la permission de faire un voyage en Italie pour cause de santé.

M. de Humboldt, quoique censé ministre à Paris, est chargé d'une mission à Francfort; c'est le comte Goltz qui le remplace en attendant.

Toutes ces mesures, si elles se vérifient, sont un prélude heureux à celles qui doivent suivre, afin de soustraire le roi et son conseil à la domination des factieux.

Parmi les événements d'où dépend la tranquillité de l'Europe, V. E. me permettra de lui observer qu'il n'en existe aucun, à mon avis, plus propre à y contribuer que de voir le cabinet prussien, après de si grandes acquisitions, adopter un système conservateur et une marche ferme et mesurée au milieu de tous les germes de révolution que les mauvais principes et l'abus des bons y ont semés. Le mal qui peut résulter d'un mouvement général, dirigé par l'esprit de réformes violentes, est incalculable. On ne saurait s'imaginer à la fois la Prusse avec une armée et une assemblée délibérante occupée à libeller une constitution. L'Allemagne réunie en diète pour établir le pacte fédéral et se donner de nouvelles lois; les princes secondaires de cette fédération agités par des secousses dans leur petit intérieur; la France réduite en problème par ses propres dissensions et par les desseins de la politique étrangère, sans avoir des inquiétudes justifiées sur le résultat de cette épreuve simultanée. C'est de la conduite de la Prusse principalement qu'il dépend d'arrêter ces dispositions dangereuses et de donner une direction plus mesurée et plus sage aux changements qui vont s'opérer. Aussi longtemps que les hommes qui ont précipité le cabinet prussien dans des mesures violentes conserveront leur suprématie, ni le roi, ni son ministère ne pourront délibérer ni agir librement; il leur convient donc de s'émanciper de cette servitude et de détruire l'opinion générale en Europe que le cabinet Prussien est dominé par l'ascendant de la faction militaire.

Aucune circonstance ne pourrait plus contribuer à fixer les résolutions du roi à cet égard, que la présence de Sa Majesté l'Empereur à Berlin, les rapports avec la Prusse intéressent de si près le service de Notre Auguste Maître qu'il est essentiel de les connaître, dans tous les cas, et c'est ce motif qui seul pourra justifier la liberté que j'ai osé prendre de donner à une conversation incidentelle les développements que je viens de lui soumettre.

137) Le duc de Richelieu à S. M. l'Empereur de Russie.

Paris, 17 (5) octobre 1815.

Sire.

J'ai reçu la lettre pleine de bonté que Votre Majesté Impériale a daigné m'écrire, et je m'empresse de mettre à ses pieds l'hommage de ma vive sensibilité pour les bontés soutenues dont elle veut bien m'honorer. Soyez assuré, Sire, que personne au monde ne peut me surpasser en dévouement pour votre personne et lorsque je veux adoucir l'amertume de la situation, où je me trouve, je pense que vous avez daigné m'encourager, et que vous ne me refuserez jamais un peu d'intérêt.

Nous avons signé hier, après des débats bien pénibles, la convention pécuniaire qui a rapport aux contributions. Il était impossible de prolonger plus longtemps l'état de désolation où se trouve la France, et j'ai dû consentir à tout pour le faire finir. Les plénipotentiaires de Votre Majesté m'ont été infiniment utiles, et je me plais à reconnaître que c'est à votre puissante intervention que nous devons les adoucissements que nous avons obtenus. Je sais que le comte Capo d'Istria a été même au delà de ses instructions. J'ose supplier Votre Majesté de ne pas le désavouer. La loi que la France a subie sera telle qu'elle est bien difficile à exécuter. Si les charges devaient encore s'accroître, je n'oserais répondre que nous pussions remplir nos engagements. Ce qui m'afflige surtout c'est l'esprit que j'ai remarqué dans le cours de ces négociations. Il ne faut pas être bien pénétrant pour s'apercevoir que le but des ministres anglais est d'établir en France un ordre de choses qui leur permette d'y dominer exclusivement, afin de l'empêcher de se relever jamais de l'état d'abaissement, et de destruction, où elle se trouve aujourd'hui. Je vois dans l'avenir un vaste champ ouvert à leurs prétentions, et à leurs intrigues. Les stipulations du Traité de Paris, touchant les indemnités dues aux particuliers, la restitution de la Guadeloupe, et des autres possessions françaises dans les deux Indes, que l'on veut faire dépendre de l'exécution des articles du Traité de Paris, concernant les indemnités des particuliers anglais, tout cela, dis-je, m'inspire pour l'avenir une inquiétude que je ne saurais cacher à Votre Majesté. La situation intérieure de la France est loin d'être rassurante, la violence des partis est toujours extrême, cependant je ne désespérerais pas, avec une marche prudente et ferme, d'arriver à d'heureux résultats, si les étrangers qui doivent servir à maintenir la tranquillité en France ne sont

pas les premiers à la troubler. Si j'en voulais croire les rapports qui me parviennent de toutes parts, nous aurions tout à craindre de ce côté, et l'esprit que j'ai vu percer dans cette triste négociation n'est pas fait pour me rassurer. Les plénipotentiaires de Votre Majesté n'ont pu s'empêcher de faire la même observation et bien certainement il n'y a qu'un appui énergique de Votre Majesté qui puisse nous sauver dans les circonstances, plus que difficiles, où nous nous trouvons. Nous sommes si peu sages, si peu unis, que nous irons nous-mêmes au devant de notre perte; la fureur des partis a fait faire tout patriotisme, et je suis assuré, que les révolutionnaires céderaient trois provinces s'ils étaient certains d'obtenir par là une domination exclusive sur le reste de la France. Encore une fois, pour nous sauver de l'abîme, nous ne pouvons compter que sur l'appui de Votre Majesté: qu'elle veuille bien dire qu'elle veut que la France existe, et soutenir cette volonté, et j'ose espérer que nous nous sauverons. Ce sera par Vous, Sire, et uniquement par Vous, et je jouirai doublement de ce bonheur, si je l'obtiens en pensant que je le dois au Souverain auquel j'ai voué la pure affection de mon cœur.

J'imagine que Pozzo donne à Votre Majesté des détails de l'ouverture de nos Chambres, et de l'esprit qui les anime; elles auront besoin d'être dirigées; l'effervescence de leurs bons sentiments même, pouvant avoir de graves inconvénients, à cause de l'extrême irritation qui agite les esprits. Au total, ils ne sont pas faciles à manier, et en général il était plus facile, et plus doux de planter des jardins et d'établir des villages sur les bords de la mer Noire, que de ramener aux principes de sagesse et de raison les têtes des Français d'aujourd'hui.

Je dois rendre compte à Votre Majesté des avances qui nous ont été faites par les Prussiens. Ils ont manifesté ces jours passés un assez grand désir de se rapprocher de nous, et ils ont été même jusqu'à nous faire des propositions par lesquelles ils s'engageraient à mettre à notre disposition, en cas de nouveaux troubles en France, l'armée qu'ils comptent laisser dans le Grand duché du Bas-Rhin. Il m'a paru qu'ils attachaient quelque prix à ce que nous acceptassions promptement leurs offres. Je leur ai fait répondre, avec une extrême politesse, que les liens de reconnaissance qui nous unissaient à Votre Majesté ne nous permettaient pas d'entrer dans aucun arrangement de cette espèce, ni de contracter aucun engagement à moins que ce ne fût par l'entremise de Votre Majesté. Je serais heureux que vous voulussiez, Sire, me donner une direction à ce sujet; quant à moi, je pense qu'une liaison de cette nature ne pourrait nous être qu'avantageuse, l'espèce de jalousie qu'elle donnerait peut-être à l'Autriche

ne devant pas être bien grande, à cause de l'état d'anéantissement, où nous nous trouvons.

J'ai remis au comte de Langeron la lettre de Votre Majesté Impériale; il part dans deux jours et aura l'honneur de la joindre à Varsovie. Je lui ai donné tous les renseignements possibles sur ce pays qui m'est et me sera toujours bien cher. Je ne m'accoutume pas encore à ce qu'un autre soit chargé de ses intérêts; j'écarte toutes ces pensées pour ne pas perdre courage dans la carrière si pénible où je me suis jeté. Mais en cas de non succès, j'ose réclamer de la bonté de Votre Majesté, et un asile en Crimée, et la continuation de votre bienveillance et de votre intérêt.

Daignez agréer l'hommage bien sincère du profond dévouement, de l'attachement sans bornes, et du respect avec lequel je suis, Sire de Votre Majesté Impériale, le très-humble et très-obéissant serviteur, et toujours, Sire, Votre sujet.

Richelieu.

138) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, 7 (19) octobre 1815.

Vous aurez appris déjà tout ce qui m'est arrivé. Jamais homme n'a été entraîné dans le précipice par une force plus irrésistible. Mon parti était bien pris de ne pas rester ici, lorsque la révolution ministérielle arrive, le roi et l'Empereur me forcent de prendre la place de Talleyrand.

Quoique ni de près, ni de loin, je ne sois capable de la remplir, je me défendis autant qu'il me fut possible, mais enfin il fallut obéir, et dès ce moment je me regardais comme absolument perdu. Tous mes amis étrangers admirèrent mon sacrifice, mais le jugèrent inutile, et plus j'avance plus je vois qu'ils avaient parfaitement raison; tout ce que je vous avais mandé de l'état de la France est au-dessous de la vérité, il n'y manque pas une seule cause de dissolution, et lorsqu'on veut reconstruire, on ne sait pas avec quoi commencer. Croiriez-vous, par exemple, que ce peuple se soit accoutumé à la conquête. Eh bien, mon cher, rien n'est plus vrai; la fureur des partis est telle qu'on s'occupe bien plus de quelque petit événement intérieur, que de tout ce que les étrangers nous font, et nous préparent. Cette absence de tout esprit public, cette exaspération des partis, les uns contre les autres, aggrave encore notre situation vis-à-vis de l'étranger, car celui-ci, voyant à combien peu tient la tranquillité de ce pays, est bien tenté de le mettre hors d'état de venir troubler la sienne,

Les assemblées qui ont commencé leurs réunions, quoique composées d'hommes excellents, sont si échauffées dans le sens contre-révolutionnaire, qu'elles exaspèrent l'autre parti, de manière à le pousser au désespoir. Enfin il est impossible de prévoir autre chose, que troubles et malheurs qui finiront par l'entier démembrement des provinces frontières. Imaginez-vous que le patriotisme est tellement éteint, que les exaltés des deux partis sacrifieraient trois provinces, s'ils pouvaient être assurés de dominer exclusivement sur le reste. Voilà où je me suis fourré, mais il est impossible que j'y tienne, et je suis convaincu qu'il ne se passera pas deux mois, avant que je ne sois obligé de m'en aller

. Il serait difficile de vous exprimer ce que je souffre et ce que j'ai souffert depuis un mois. Pareille continuité de maux et de chagrins m'attendent chaque jour, mais encore un coup, cela ne peut durer, et vous me verrez revenir vous joindre un de ces jours. C'est mon vœu le plus cher, mais avant qu'il ne s'exécute, donnez-moi de vos nouvelles, parlez-moi en détail de tout ce qui vous regarde, et qui m'intéresse vivement. J'espère que vous aurez fait de bonnes affaires l'été passé. Au besoin qu'on a de blé, dans tout le midi de l'Europe, Odessa travaillera beaucoup le printemps prochain.

139) Le duc de Richelieu à S. M. l'Empereur de Russie.

Paris, le 23 novembre 1815.

Sire.

Le courrier qui part aujourd'hui porte à Votre Majesté Impériale le traité signé lundi au soir. J'en profite pour mettre à ses pieds l'hommage des sentiments qui vivront éternellement dans mon cœur et que ni l'absence ni l'éloignement ne pourront jamais affaiblir. Je ne répéterai pas ce que Votre Majesté sait déjà de cette longue et épineuse négociation. Puissé-je par tout ce qu'un homme peut souffrir avoir assuré le repos de mon pays et contribué à celui de l'Europe; mais je ne m'en flatte pas, Sire, si votre main puissante, si votre volonté bien prononcée et bien connue, ne vient pas consolider un ouvrage qui, nous devons l'avouer, porte en soi tous les germes de destruction. On a imposé à la France des charges si énormes que je ne sais encore comment il sera possible de les acquitter et les dispositions de nos voisins sont si évidemment mauvaises qu'il est

clair qu'ils n'attendent qu'un prétexte pour accomplir des projets que la magnanimité seule de Votre Majesté a pu déjouer cette fois. Un concert unanime des journaux anglais, hollandais, prussiens, allemands nous menacent d'une troisième guerre punique qui doit consommer notre ruine, et vomit contre la maison de Bourbon, et son gouvernement, un torrent d'injures tel que l'on en chercherait vainement un exemple dans les gazettes de Buonaparte, pendant les trois mois de son dernier règne. Les armées prussiennes, contre nos conventions, se sont arrêtées depuis dix jours dans des provinces où elles se sont accumulées de manière à écraser le pays qui se trouve livré à des dévastations de tout genre. Les ministres prussiens jurent que ce n'est pas par leur ordre; mais quelque confiance qu'on puisse placer dans leurs discours, l'effet est toujours le même, celui de ruiner le pays, de lui ôter toutes les ressources qui lui seraient si nécessaires pour payer d'énormes contributions, et d'exaspérer les peuples contre un gouvernement qui non-seulement ne peut les protéger, mais ne peut pas même faire observer les conventions les plus sacrées. Tant de difficultés contre lesquelles j'ai à combattre m'ôte-raient tout espoir, si je ne comptais pas sur l'appui de Votre Majesté. Si elle daigne faire usage de cet immense ascendant que la noblesse de son caractère, bien plus que la puissance dont elle dispose, lui donne sur des voisins qui de toutes manières sont si loin de vous, l'existence de la France peut se raffermir et le repos de l'Europe se consolider; mais j'ose vous assurer, Sire, que sans un langage énergique, sans une volonté fortement énoncée de maintenir l'ordre de choses établi, il sera renversé par des gens qui mettent leurs passions à la place des principes, et qui ne pardonneront pas à Votre Majesté d'avoir mis un frein à leurs excessives prétentions. Pardon, Sire, de la liberté avec laquelle je vous exprime ma pensée. Daignez songer que ce langage est celui d'un homme qui fut presque toute sa vie votre serviteur fidèle, et qui ne peut séparer dans son cœur les intérêts de la France d'avec les Vôtres, Sire; s'ils venaient à se séparer l'honneur et ma conscience me feraient un devoir d'une retraite absolue.

L'intérieur de cette malheureuse France présente aussi bien des dangers, et d'autant plus menaçants que le génie tutélaire de Votre Majesté ne peut pas y exercer sa salutaire influence. La fureur des partis ne nous laisse presque que le choix entre les extravagances et les crimes. L'assemblée nous menace sans cesse de nous échapper et de se livrer à un système de réaction qui amènerait infailliblement la ruine du pays et celle de la maison royale. Jusqu'à présent nous l'avons contenue, mais

il y a à lutter contre des obstacles de tout genre et dont les plus grands sont sur les marches mêmes du trône. J'ai cru devoir poursuivre le maréchal Ney avec une sorte de vivacité, d'abord à cause du droit de la justice, qui doit avoir son cours, et puis pour donner au parti qui veut des châtimens une satisfaction qui lui est due; mais j'avoue à Votre Majesté que mon intention bien positive est de nous arrêter là et d'engager le roi à donner une amnistie générale pour les crimes passés, se réservant de punir, avec la plus grande sévérité, à l'avenir, toute tentative de troubler l'ordre public. Si je parviens à faire adopter cette mesure, j'espère que la France presque entière se ralliera au roi. Si par malheur l'assemblée égarée par des hommes passionnés et aveugles la rejette, je serai bientôt après sur le chemin de la Russie, car aucune puissance humaine ne peut me faire embrasser un système de persécution et de vengeances, qui doit faire couler des flots de sang et amener la perte de la France et de la famille royale. Bientôt, Sire, j'aurai à vous mander la décision de cette grande question et dans tous les cas, je réclame vos bontés et la protection que vous avez bien voulu me promettre.

Je n'ai plus entendu parler des offres des Prussiens, depuis que je leur ai déclaré que nous ne pouvions rien écouter, que ce qui nous viendrait par l'organe de Votre Majesté. Je commence à croire que c'est un piège qu'ils ont voulu nous tendre pour nous compromettre vis-à-vis de l'Autriche, et s'ils avaient pu même vis-à-vis de Votre Majesté Impériale, ce qui au reste ne leur réussira, j'espère, dans aucune circonstance.

Daignez, Sire, recevoir mes sincères félicitations sur les événements heureux qui vont avoir lieu dans Votre Auguste Famille et agréer les vœux que je forme pour son bonheur. Jamais je ne me croirai étranger à ce qui peut intéresser ou Votre Majesté Impériale ou la Russie. Je remettrai au comte Capo d'Istria les mémoires sur la nouvelle Russie pour les faire parvenir entre les mains de Votre Majesté. Nous avons eu bien à nous louer de lui dans toute cette négociation. Je suis sûr que monsieur Pozzo continuera à me seconder aussi bien efficacement. Son attitude auprès du roi et de la cour lui en donne tous les moyens, et personne mieux que lui ne sait en tirer parti.

Daignez, Sire, agréer avec votre bonté ordinaire, l'hommage du dévouement sans bornes, de l'inaltérable attachement et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être pour la vie, Sire, de Votre Majesté Impériale.

140) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 28 novembre (10 décembre) 1815.

J'ai reçu toutes vos chères lettres d'Odessa, et mon cœur a saigné de nouveau, ou pour mieux dire plus fort, car il saigne chaque jour, et à chaque heure de la journée. Je l'avais prévu, lorsqu'on m'a lancé dans ce gouffre, mais j'espérais m'habituer plus ou moins à cette vie, et aux hommes, à qui j'aurais à faire. Je ne connaissais ni l'une ni les autres. Comment pourrais-je vous peindre l'excès de déraison de ce peuple, l'exaspération des partis, la corruption des mœurs, avec une disposition à la servitude; une absence de tout sentiment élevé et généreux, dont il est impossible de se faire une idée. On ne peut se faire entendre des gens avec qui l'on parle, qu'en prenant le langage de la passion; avec celui-là l'on est sûr de réussir, auprès des femmes surtout, qui se mêlent de tout, et contribuent à entraîner les hommes, même les plus sages. Ce que j'entends ici tous les jours me fait frémir; les gens de mœurs les plus douces ne parlent que de supplices, vengeances, bourreaux. Je ne suis occupé qu'à arrêter cette chambre qui, composée des meilleures gens du monde, perdrait la France et le roi à force de royalisme. De leur côté tous les hommes, dont les intérêts se trouvent liés à la révolution, crient à la persécution avant même qu'elle ait commencé. Ils sont dans une alarme continuelle, et s'ils ne conspirent pas, ce n'est pas l'envie qui leur manque. C'est au milieu de ces embarras intérieurs auxquels se joint l'épuisement des finances et la nécessité de trouver huit cent millions en 1816, avec les étrangers dans les places, et sur les frontières et un dictateur à Paris, qu'il faut conduire le vaisseau de l'état; on n'a guère que le choix entre les extravagances, et les crimes, et d'espérance que celle de prolonger l'existence d'un corps politique dont l'état de corruption, rend le rétablissement impossible. Si vous voyiez la vie que je mène, vous en auriez réellement pitié. Ce n'est pas le travail qui m'effraie, mais à toute privation et aux souffrances, il faut un dédommagement; à Odessa un nouveau village, une nouvelle plantation, un arbre me délectait le cœur, et me consolait des peines que je pouvais éprouver; ici nulle compensation, car le genre de plaisirs dont Paris abonde, les ressources qu'il présente en littérature, sciences, arts, tout cela n'existe pas pour moi. Je n'ai que le temps de lire les lettres, mémoires, etc., dont les gens de ce pays qui se croient tous capables de régir un état, bombardent les gens en place. Il n'y aurait donc

qu'un dédommagement, celui de l'ambition satisfaite, de cette jouissance qu'offre l'idée de dominer. Or vous savez si cette passion a jamais eu sur moi la moindre influence, et si elle peut m'offrir la moindre satisfaction.

Aussi, mon cher ami, je me désole, je meurs tout en vie, je ne dors, ni ne mange plus, et bientôt je ressemblerai à un squelette. Au nom de Dieu, ne venez pas dans ce pays, restez paisiblement dans ces chères steppes, vous y prospérez, vous y établissez solidement une fortune; pourquoi vous, père de famille, viendriez-vous sur le cratère de ce volcan? Moi-même croyez-vous que je puisse tenir ici? Non, assurément cela est impossible, et je ne m'y attends, ni ne le désire. Assurément je serais heureux de vous avoir auprès de moi, et vous le croirez d'autant plus facilement, quand je vous dirai qu'il n'est presque personne ici à qui je puisse ouvrir mon cœur; mais je ne suis pas personnel, et je ne voudrais pas vous attirer dans un lieu, où bien sûrement je ne resterai pas longtemps moi-même.

. . . . Faites-moi un petit tableau d'Odessa à la fin de cette année, sous les rapports administratifs et commerciaux, je vous en serai très-obligé.

141) Le duc de Richelieu à Sa Majesté l'Empereur de Russie.

Paris, le (14) 2 décembre 1815.

Sire.

Je commence par mettre aux pieds de Votre Majesté Impériale toutes mes excuses de ce que j'ai engagé Pozzo à retenir son courrier pendant quelques jours. Il voulait l'envoyer immédiatement, après l'exécution du maréchal Ney; mais moi qui connais le cœur de Votre Majesté j'ai pensé, Sire, que vous aimeriez mieux recevoir à la fois la nouvelle et de cet acte de justice sévère et d'une loi d'amnistie et de réconciliation. Je l'ai portée aux chambres, le lendemain de cette exécution, et je me flattais que l'effroi salutaire, qu'aurait répandu cet événement, ouvrirait les cœurs aux sentiments de clémence, et que j'emporterais la loi presque sans aucune discussion.

J'avais trop présumé de mes forces; j'avais jugé du cœur des autres par le mien, étranger à l'esprit de parti, au désir de vengeance. Je n'avais pas assez calculé chez quels hommes j'avais à faire; mon discours a bien été accueilli avec de grands applaudissements, mais les discussions une

foir engagées, je prévois des difficultés très-grandes et uniquement de la part du parti qui s'intitule exclusivement parti du roi. Quelle qu'en soit l'issue, elle ne sera pas aussi prompte et je n'ai pas voulu arrêter davantage le courrier du général Pozzo. Je n'ai pas encore pris de parti pour le cas, où notre loi serait rejetée ou au moins tellement changée que ce ne fut plus la même. Le meilleur pour moi serait sûrement de me retirer. Que faire dans un malheureux pays où les bons sont extravagants et les méchants atroces. Je ne désespère pourtant pas encore et je combattrai courageusement jusqu'au dernier soupir.

Votre Majesté apprendra du reste par le général Pozzo des détails sur la situation de la France. Elle s'améliore sensiblement, et sans la violence que je redoute dans l'assemblée, il y aurait des moyens de salut. Le duc de Wellington montre une loyauté et une bienveillance parfaites et il nous épargnera bien des embarras, s'il veut bien continuer ainsi. La chambre a voté hier, à l'unanimité, la création de rentes, prescrite par le traité de paix, et ce mouvement général prouve une volonté bien prononcée de remplir ses engagements; mais pour atteindre ce but, pour rétablir la confiance, il faut la paix intérieure et la stabilité du gouvernement, ce qui ne peut avoir lieu qu'en éloignant les haines et ralliant tous les esprits au roi. Si nous n'y réussissons pas, nous périssons promptement et nous devenons la proie de ceux dont la générosité seule de Votre Majesté a suspendu les mauvais desseins.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte du dénouement de la grande question d'amnistie qui nous occupe. Je la crois décisive pour la France et par conséquent fort importante pour l'Europe; aussi j'engage le général Pozzo à envoyer un second courrier. Je ne pense pas que cela puisse être avant huit jours. Mon sort particulier, auquel j'espère que Votre Majesté Impériale daignera ne pas refuser quelque intérêt, sera éclairci d'ici-là. Dans le cas où il me serait impossible de rester dans la place que j'occupe, après avoir fait au nom du roi une démarche éclatante qui n'aurait pas eu de succès, je vous supplie, Sire, de trouver bon que je me retire auprès de vous. C'est là ma place, quand je ne pourrai plus être utile en France, et je n'ai pas besoin de vous dire jusqu'à quel point mon cœur m'attire de ce côté.

Daignez, Sire, agréer l'hommage du dévouement sans bornes, de l'attachement inviolable et indépendant des temps et des lieux, ainsi que du profond respect, avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté Impériale, etc., etc.

142) Le duc de Richelieu à Sa Majesté l'Empereur de Russie.

Janvier 1816.

Sire.

Vous avez tant fait pour cette pauvre France, que je ne doute pas un moment que Votre Majesté Impériale ne me pardonne de l'entretenir de la situation, où elle se trouve. On s'attache par les bienfaits, et à ce titre je m'imagine que vous conservez quelque intérêt à un pays qui vous a tant d'obligations, et qui porte à Votre Majesté une si vive reconnaissance. Il m'est bien doux d'en être l'interprète, et mon cœur qui vous appartient depuis si longtemps trouve un grand charme à voir partager par ma patrie la reconnaissance et l'amour qu'il vous porte. Je ne crois presque pas en avoir changé en entendant le concert de bénédictions, et d'éloges dont celle-ci retentit en l'honneur de Votre Majesté. J'avais eu l'honneur de lui mander mes inquiétudes sur la loi d'amnistie que j'avais proposée, l'adoption de cette loi était une affaire de la plus grande importance; outre la sécurité qu'elle devait inspirer à la France, et la tranquillité qui devait en être la suite, il était évident que c'était la pierre de touche du ministère actuel, et que si elle était rejetée, moi surtout qui étais connu pour en être l'auteur, ne pouvais absolument par rester à la tête de l'administration. J'ai donc mis tout en usage pour obtenir une majorité dans la chambre, et j'ai été parfaitement secondé par le roi qui, à plusieurs reprises, a manifesté de la manière la plus forte, combien il tenait à l'adoption de cette mesure. Il n'en a pas été ainsi des princes qui ont montré une disposition toute contraire, et cette opposition ne laisse pas de rendre ma position difficile, et surtout horriblement désagréable. Néanmoins j'ai persisté avec courage, et la loi d'amnistie a passé à la chambre avec une très-petite majorité. Quant au changement qui avait été ajouté, touchant ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI, malgré le vœu du roi fortement énoncé de ne pas les excepter du pardon, l'assemblée toute entière a fait entendre un cri unanime, pour qu'ils fussent éloignés de France, et il est impossible au roi de s'y opposer. Cette affaire est donc terminée d'une manière assez convenable, et si le roi veut, dans le reste de sa conduite, montrer de la fermeté, s'il veut surtout être le maître dans sa famille, il n'y a aucun doute que l'on peut encore sauver la France, et assurer par là le repos de l'Europe. Ateindrons-nous ce but si désiré, je n'oserais l'assurer à Votre Majesté; mais j'y emploierai tout le courage, toute la constance dont je suis capable, et je n'abandonnerai la partie que

si je vois que je ne puis faire aucun bien, et si l'on fait prévaloir un système opposé à celui que je crois le seul adapté aux circonstances.

On ne pourrait exiger de moi de me diriger par les idées des autres. Le sacrifice de ses opinions et de sa conscience est le seul qu'il soit impossible de faire. Le duc de Wellington nous marque toujours les dispositions les plus favorables, et je vois avec plaisir que ses idées en ce qui regarde le gouvernement intérieur de la France, qu'il connaît bien mieux que moi, sont entièrement conformes aux miennes. Il m'a paru de mon devoir, au milieu de la fermentation qu'excitait la discussion de cette loi d'amnistie, de suspendre l'entière évacuation de la capitale par les troupes alliées; mais à présent, que tout se calme, au moins pour le moment, elle aura lieu sous peu de jours. La garde royale est entrée en fonctions le 1-er janvier; elle est très-belle et des chefs, notamment le général Lauriston, qui a l'honneur d'être connu de Votre Majesté, affirme qu'elle est excellente. Le duc de Wellington a quelque doute, prétendant qu'il y a trop de vieux soldats, pour que leur esprit ne passe pas aux jeunes; mais on assure que l'esprit même des vieux est excellent. C'est, ce me semble, ce qu'il est impossible de décider, surtout dans un temps si court. Je fais tous mes efforts pour que ce corps de troupes sur lequel repose la sûreté du roi et de l'état, soit placé dans une situation si avantageuse, tant au physique qu'au moral, qu'il lui soit impossible d'imaginer rien de meilleur. C'est le moyen le plus efficace de s'assurer de sa fidélité. Du reste, l'intérieur du pays est parfaitement tranquille, les impôts se paient avec exactitude, les fonds publics montent, et hors les pays occupés par les armées alliées, et notamment par les Prussiens, qui souffrent encore beaucoup, le reste de la France se relève, reprend un peu de confiance, et se flatte d'un avenir plus heureux; s'il l'obtient, il le devra en grande partie aux sentiments magnanimes de Votre Majesté et si j'avais besoin d'un motif de plus pour m'attacher d'avantage à Vous, Sire, je le trouverais dans la reconnaissance que je vous dois comme Français. Mais il y a longtemps que je n'ai plus rien à ajouter à l'attachement que je vous ai voué. C'est une habitude que j'ai prise, du moment que j'ai été assez heureux pour vous connaître de plus près, et j'ose vous dire que ce sentiment est tout à fait indépendant et du haut rang, où vous êtes placé, et même de tout ce que vous avez fait pour moi. Aussi j'ose réclamer de Votre Majesté comme une chose nécessaire à mon existence la continuation de sa bienveillance et de son intérêt.

Daïgnez agréer, Sire, l'hommage du profond respect avec lequel je serai toute ma vie.....

143) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 13 (25) janvier 1816.

. Je commence par vous faire mon compliment de tout mon cœur sur l'abondante récolte que vous avez faite cette année; voilà ce qui s'appelle travailler. Odessa en général n'a pas lieu de se plaindre, et quoique vous prétendiez que ce ne sera qu'un vaste grenier, je vous réponds que si nous avons le port franc, comme je l'espère, nous ferons les deux tiers du commerce de la Russie, et une bonne partie de celui de l'Europe orientale et septentrionale.

L'Empereur a lu mon mémoire sur le port franc; je vais le lui envoyer encore avec les autres; je veux le laisser respirer, car il doit avoir plus d'une affaire. Je vous assure que vous faites très-mal de quitter Odessa, où voulez-vous être mieux? La tranquillité dont on jouit en France est précaire, celle de l'Italie tient plus ou moins à celle de la France; *chi sta bene, non si move*, dit l'Italien; jamais cet axiome n'a été plus vrai, et n'a dû être pratiqué comme à présent; plutôt à Dieu que je n'eusse pas bougé d'Odessa, je vous exhorte donc de tout mon cœur à rester où vous êtes.

. Que vous dirai-je de ma situation? D'un seul mot, c'est que je consentirais sur mon honneur à me faire couper le bras gauche pour en être dehors. Je ne puis m'y habituer, bien moins encore m'y plaire; ma santé déperit chaque jour, et, d'une manière ou d'une autre, bientôt il faudra en finir. Nous sommes en apparence fort tranquilles, et peut-être cela continuera-t-il, mais quelle existence que d'être sous la tutelle des étrangers, d'une manière si humiliante, que ne souffre-t-on pas à tous les moments de la journée, sans compter les maux physiques que le pays éprouve, et vous croyez peut-être que les Français ressentent uniquement l'horreur de cette situation, point du tout, ils sont occupés de leurs querelles de parti, de faire ôter une place à celui-ci, qui n'est pas à la hauteur, pour la faire donner à cet autre; ils se déchirent les uns les autres; la violence de leurs passions est inextinguible, ils me rappellent les Grecs du bas-empire qui s'égorgeaient dans leurs cirques pour les couleurs vertes ou bleues des habits de leurs cochers, pendant que les Musulmans sont à leurs portes. Les salons de Paris sont des arènes, où l'on est toujours prêt à se prendre par la tête, pour une nuance d'opinion. Aussi je n'y mets pas le pied, et d'ailleurs je serais assez mal reçu dans un grand

nombre, car il faut que vous sachiez que je suis une espèce de jacobin, parce que je ne partage pas les exagérations et les folies des gens qui, sans avoir jamais rien fait ni rien vu, se croient appelés à régir les nations.

Oh mon Dieu qu'elle vie, et par quelle fatalité me trouvai-je jeté dans ce labyrinthe des maux, dont je ne sais comment me tirer! Pauvre Odessa, chère Crimée, qu'êtes vous devenues?

Au reste qui sait, peut-être y retournerai-je et plus tôt que vous ne pensez et peut-être pourrai-je encore m'occuper du bien de ce pays, où tout est neuf, où les hommes ont de quoi s'étendre tandis qu'ici on est si serré les uns contre les autres, qu'on étouffe; c'est là mon vœu le plus cher, et de vous y retrouver

Mille choses à tous ceux qui voudront encore se rappeler de moi. Ils me le doivent, car la pensée de leur bonheur a été pendant dix ans ma première affaire, et sera toujours l'un des plus chers de mes vœux. Pensez à moi, et croyez à mon inviolable attachement pour la vie.

144) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 25 janvier 1816.

Il m'a été très-agréable de retrouver dans votre lettre du 20 décembre l'expression de vos sentiments, ainsi que les vues éclairées et les nobles résolutions, qui vous animent pour le bonheur de la France.

L'énergie la plus persévérante de votre part peut seule consolider l'œuvre de la paix, en ralliant à l'autorité royale les intérêts véritables de la nation, qu'on ne saurait confondre avec les passions du moment.

Ce n'est que lorsque ce grand résultat ne laissera plus rien à désirer pour la stabilité du nouvel ordre de choses, que je pourrai me féliciter d'y avoir contribué. Je connais la justesse et la fermeté de vos opinions, relativement à la tâche, qui vous est imposée. J'aime à croire qu'elles sont à l'épreuve de tous les obstacles. On ne saurait en méconnaître la multiplicité et l'étendue. L'opposition qu'a rencontrée dans la Chambre des Députés la loi de l'amnistie en est une preuve. Elle démontre la nécessité de travailler à réformer les éléments d'une représentation nationale, exempte de toute tendance exclusive, et capable de prendre sur tous les partis un ascendant modérateur.

J'espère que le succès répondra à la pureté de vos intentions et

qu'il rehaussera le prix des services, que vous avez déjà rendus à la France et à la cause commune pendant le cours des négociations.

Je me suis plu constamment à vous rendre justice, et l'intérêt affectueux, que vous avez su m'inspirer par vos qualités personnelles, ne saurait que s'accroître de toute la satisfaction que j'éprouve, en vous voyant justifier, au milieu de vos concitoyens, une réputation si bien méritée dans votre patrie adoptive.

Recevez, général, l'assurance de toute mon estime.

Alexandre.

145) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 26 janvier (7 février) 1816.

Je ne saurais assez vous remercier, Monsieur le Duc, des détails intéressants et pénibles que vous me donnez dans votre lettre du 9 janvier. L'expédition de ce jour est toute dans le sens d'une coopération bienveillante et active à tout, ce qui peut sauver le roi et la France. C'est à vous, Monsieur le Duc, qu'il est réservé de consommer cette œuvre difficile. Elle l'est au suprême degré. Je le sens bien; mais vous joignez au dévouement courageux, qui vous l'a fait entreprendre, cette fermeté calme et prévoyante qui triomphe de tous les obstacles. Si les vœux des hommes bien intentionnés de tous les pays peuvent quelque chose pour que le bien se fasse, je vous assure que les nôtres du moins vous secondent et vous accompagnent généralement. Tout le monde se plaît ici, à vous rendre hommage et justice.

Dieu veuille que vous soyez promptement débarrassé de cette législature et que celles qui viendront par la suite, ne s'avisent plus de porter ouvertement la livrée d'un parti. C'est à quoi pourvoira le génie militaire de la France, une fois, comme vous voulez bien me le dire, que l'on sera quitte de l'assemblée d'aujourd'hui.

Personne, Monsieur le Duc, ne connaît mieux que moi la périlleuse carrière que vous avez à parcourir. Personne aussi, veuillez m'en croire n'est plus pénétré d'estime et d'attachement pour vous.

Agrérez-en l'assurance profondément sentie et comptez sur les sentiments, que vous a voués votre ami et serviteur.

Capo d'Istria.

146) Le comte Nesselrode au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 26 janvier 1816.

Je vous remercie, mon cher Duc, de votre aimable souvenir. Il est impossible de prendre part, plus que je ne le fais, aux désagréments de votre position. Je la connais trop bien pour ne pas apprécier les difficultés contre lesquelles vous avez à lutter. Mais combien ne sont pas coupables les hommes qui, sous le masque de la religion et d'un prétendu dévouement à la cause royale, ne cherchent qu'à assouvir leurs vengeances particulières et à servir leur ambition. Ces discussions de la Chambre des Députés sont vraiment révoltantes et présagent de grands malheurs, si par de nouvelles élections *vous ne parvenez pas à la composer dans un meilleur esprit*. Nous envoyons à Pozzo tout ce qu'il faut pour qu'il trouve un langage *ferme et clair*. Dieu veuille que cela produise quelque effet. Je vous porte trop d'attachement pour ne pas le désirer du meilleur de mon cœur.

Pour parler de choses moins désolantes, je vous dirai, mon cher Duc, que je m'occupe soigneusement du lycée d'Odessa.

L'Empereur m'a ordonné que ce projet soit examiné au Comité des Ministres, et j'ai cherché à rendre favorables à une chose aussi utile, tous ceux de ces messieurs avec lesquels je suis en rapport. J'espère donc qu'elle passera, mais surtout que le comte Alexis ne tardera pas de la présenter. Pour cela je le fais talonner par l'abbé Nicolle, Stieglitz, Ouvaroff, comte Kotchoubey, etc... Vous voyez que je ne néglige rien et que je soignerai cette affaire comme toutes celles qui peuvent vous intéresser. Soyez-en persuadé, mon cher Duc, ainsi que des sentiments invariables que je vous ai voués.

Ma femme se rappelle à votre souvenir.

Nesselrode.

147) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 19 février (2 mars) 1816.

. Vous n'avez qu'une faible idée de ce que j'ai éprouvé dans ces horribles négociations; j'avais tout prévu, je savais même les obstacles invincibles qui s'opposent à la guérison des maux intérieurs de la France, maux bien plus grands que ceux que les étrangers peu-

vent lui faire; je savais que la tâche qu'on m'imposait était impossible à remplir, et cependant je vous déclare que personne à ma place n'eût pu s'y refuser plus que moi. Il est des cas, où, tout en mesurant la profondeur du précipice, il faut absolument s'y jeter. Je ne sortirai pas de bon gré de la place que j'occupe, mais avant peu la même délicatesse, qui m'a obligé de l'accepter, me forcera d'y renoncer. Je ne puis être l'agent d'un parti; or celui de la réaction, disons mieux de la contre-révolution, prend tellement le dessus, que je ne pourrais rester qu'en lui prêtant mon nom, ce que vous pensez bien que je ne suis pas disposé à faire. Ce parti inconsidéré, soutenu d'en haut, n'obéissant qu'à ses passions, va causer la ruine de la France, et de la famille royale, qu'il y aurait en encore moyen de sauver, avec un peu de sagesse, car je vous jure qu'aujourd'hui les grandes Puissances, notamment l'Angleterre, ne désirent rien tant que la consolidation de la Monarchie Française, dont il leur est démontré que l'existence est nécessaire au repos de l'Europe; mais l'extrême violence des passions dans ce malheureux pays, et la soif de la vengeance, empêchent toute restauration solide.

Nous sommes à présent dans la crise, qui amènera la chute du ministère actuel, et ma délivrance; c'est le plan de finance qui amènera cette catastrophe. Le parti ultra-royaliste est enchanté de s'en servir, nous regardant comme un obstacle à leurs projets; j'imagine que d'ici à quinze jours, ou trois semaines, la chose sera décidée; mais je ne puis vous cacher que je sens fort bien qu'il m'est impossible de retourner à Odessa, comme j'y étais, puisque ma mauvaise étoile m'a fait abandonner la seule position qui convenait à mon caractère et à mes goûts; il faut en prendre son parti; on ne peut changer de service, quitter la Russie pour la France, et de nouveau la France pour la Russie, et renouer ainsi les fils de son existence. Je ne puis ni ne veux rester davantage en France. L'habitation des grandes capitales aurait beaucoup d'inconvénients, car on m'y ferait parler à tort et à travers, même quand je n'aurais rien dit. Je pense donc que le mieux sera d'aller en Suisse pour quelque temps, en Italie, en évitant les grandes villes, et ensuite je voudrais aller en Grèce, et par Constantinople à Odessa, comme particulier, revoir ces rives du Pont-Euxin, qui me sont si chères, et les arbres que j'y ai plantés. J'espère que vous y serez encore, car je ne pense pourtant pas que vous vouliez abandonner si tôt un établissement, où vous avez été si favorisé par la fortune; voilà mes projets qui sont arrêtés, si, comme je n'en doute presque plus, je ne puis pas tenir dans la position, où je me trouve aujourd'hui. L'exportation des grains doit être encore énorme

cette année, à cause des besoins qui sont très-grands dans toute la Méditerranée, mais il est naturel que les propriétaires, avertis par l'année dernière, haussent un peu leurs prix. Ils montent beaucoup dans le midi de la France, ce qui donne un peu d'inquiétude, envoyez à force et promptement à Marseille. Pauvre Marseille, comme on l'a arrangée avec son soi-disant port franc, qui est bien pis que s'il n'y en avait pas du tout! Croyez-vous que nous ayons encore pu nous en occuper? Non, mon cher ami, vous vous tromperiez fort, si vous croyez que depuis plus de cinq mois que nous sommes ministres, nous avons pensé un moment à administrer, il n'y en a pas le temps physique, et chacun est tellement occupé de ses petits intérêts ministériels, et des Chambres et de ses discours, qu'il n'y a plus de temps physique de s'occuper de l'état. Le gouvernement représentatif est une très-belle chose, mais il ne faut pas qu'il s'établisse au milieu des orages d'une révolution, et nous ne pouvons nous dissimuler qu'elle n'est pas fixée en France, il s'en faut. J'envoie un courrier porter des greffes au jardin de Nikita, d'où elles se répandraient dans tout le pays; c'est un présent que je veux encore lui faire, quoiqu'il m'en coûte deux cents bons ducats, mais je ne regrette pas cet argent.

148) Le duc de Richelieu à Sa Majesté l'Empereur de Russie.

Paris, le 2 (14) mars 1816.

Sire.

Daignez recevoir l'expression de ma vive reconnaissance pour la lettre pleine de bonté, dont il a plu à Votre Majesté Impériale de m'honorer. Tout ce qui vient d'elle est sûr de frapper droit à mon cœur, et j'ai vu avec un peu d'orgueil que les principes et le système que j'avais adoptés étaient conformes aux pensées et aux vues de Votre Majesté. Le général Pozzo l'aura déjà informé de la marche des événements. Je ne puis vous cacher, Sire, que loin de gagner du terrain dans la direction que nous avons cru devoir prendre, nous nous éloignons toujours plus du but, celui de rallier les esprits à l'autorité royale en éteignant les haines, et calmant les passions. Depuis l'époque de la loi d'amnistie, que j'avais cru propre à produire ces résultats, nous en voyons de tout contraires. Apparemment que le talent de diriger les assemblées me manque tout à fait, mais la nôtre marche dans une direction absolument opposée à celle que j'aurais voulu lui donner. Il me semble qu'elle veut dérouler la révolution en sens contraire; ce qui doit amener des orages tout aussi à craindre que ceux à

travers lesquels on a déjà passé. Le budget, qu'on traite aujourd'hui, se ressentira de ces agitations. A celui que nous avons proposé, on en substitue un autre absolument différent, et qui attaque par la base tout ce qui a existé jusqu'à cette heure. Quelque besoin que nous ayons les uns des autres, nous ne pourrions céder sur ce point, et il doit s'en suivre une crise, à laquelle, suivant toute apparence, nous succomberons. Si nous étions appuyés d'en haut, par ceux que leur position met dans le cas d'avoir de l'influence, il y aurait peut-être moyen de s'en tirer, et bien certainement nous ne nous trouverions pas dans la situation où nous sommes. Mais malheureusement il n'en est pas ainsi: nous allons donc combattre pour l'honneur bien plus que pour la victoire.

Si je succombe, et que je sois obligé de me retirer, je supplie Votre Majesté de croire que ce ne sera ni par humeur, ni par impatience, ni par dégoût que je prendrai ce parti; mais par l'impossibilité absolue de faire le bien de la manière dont je crois qu'on peut le faire, et pour n'être pas complice de mesures que je crois funestes. J'ose assurer à Votre Majesté que j'ai fait en mon âme et conscience tout ce que j'ai pu pour me rapprocher de l'Assemblée, hors d'adopter des idées qui, je l'avoue, me paraissent extravagantes.

Il m'a manqué les talents nécessaires pour maîtriser des circonstances assurément très-difficiles, mais non le courage, la patience, et la résignation. Nous serons bientôt dans le cas d'informer Votre Majesté de l'issue de cette crise, qui ne saurait être éloignée.

Le roi m'a chargé de transmettre à Votre Majesté Impériale la lettre ci-jointe de sa part. Il s'agit du général Pozzo, à qui le roi voudrait faire du bien, en reconnaissance du zèle qu'il a montré à sa cause.

Le roi attache un grand prix à obtenir promptement le consentement de Votre Majesté, ne voulant, et ne pouvant rien faire avant de l'avoir obtenu.

Le comte de Noailles est parti pour se rendre à Pétersbourg. Je prends la liberté de le recommander aux bontés de Votre Majesté Impériale. J'ose l'assurer qu'il gagne à être connu. Je ne parle ici que du comte de Noailles, quant à l'ambassadeur, ses instructions sont telles qu'il ne pourra jamais faire ou dire rien que d'agréable à Votre Majesté.

Permettez-moi, Sire, de réclamer maintenant la bonté de Votre Majesté pour une grâce, qui m'est personnelle.

J'ai sur ma conscience la ruine absolue de trois personnes d'Odessa, que ma négligence a compromises dans une affaire majeure, où toute leur fortune est engagée. Je ne puis vous exprimer à quel point je suis tour-

menté par la pensée d'être la cause de leur ruine. J'écris en détail sur cette affaire à M. Троицкий.

J'ose supplier Votre Majesté de lui ordonner de vous en rendre compte, et j'affirme sur mon honneur que les personnes compromises n'ont pas commis la moindre faute en cette occasion.

Daignez, Sire, quel que soit le sort qui m'attend, me conserver votre intérêt, et vos bontés: le malheur de les perdre serait le seul dont il me serait impossible de me consoler.

Agréez l'hommage du dévouement sans bornes, et du profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté Impériale

149) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 5 (17) avril 1816.

Vous serez étonné, Monsieur le Duc, de ce qu'au milieu de vos occupations si importantes, je viens vous entretenir d'un sujet qui l'est si peu.

Il ne s'agit que d'une recommandation. Il y a quelque temps que j'ai reçu une lettre du vieux marquis d'Argence, qui demande mon intervention, pour obtenir du roi le grand cordon de St-Louis, prétendant qu'il avait été d'usage de l'accorder à tous les colonels du ci-devant régiment du roi. C'est lui qui a été le dernier, et la révolution étant survenue, il s'est trouvé frustré de cette grâce. En même temps il désirerait recevoir une pension de retraite, qui pût le faire subsister avec sa famille, ayant tout perdu.

Ne me mêlant jamais de choses pareilles, j'ai cru que tout ce que je pouvais faire, était de vous faire connaître la chose.

C'est à vous à juger si elle est raisonnable ou non, et en faire ce que vous jugerez à propos.

Je ne cesse de prendre un intérêt bien vif à tout ce qui se fait chez vous, comme à tout ce qui vous regarde personnellement, et je vois avec une peine extrême, que la marche qu'on suit de *part* et d'*autre*, laisse beaucoup à désirer. Ce n'est certainement par le moyen d'amener un bien-être réel.

Croyez à tout l'attachement que je vous ai voué pour toujours.

Alexandre.

150) Le duc de Richelieu à Sa Majesté Impériale l'Empereur de Russie.

Paris, le 28 avril (10 mai) 1816.

Sire.

J'ai reçu avant-hier la lettre dont Votre Majesté Impériale a daigné m'honorer. Je profite aujourd'hui du départ d'un courrier pour vous assurer, Sire, que vos moindres désirs, étant pour moi des ordres, je vais m'occuper sur-le-champ de l'affaire du marquis d'Argence, auquel Votre Majesté veut bien s'intéresser. S'il y a un moyen de lui faire obtenir la grande croix de l'ordre de St-Louis, je ferai tous mes efforts pour qu'elle lui soit accordée. Quant à la pension de retraite, j'espère que la chose sera encore plus facile. Daignez croire, que je m'estime heureux toutes les fois que je puis prouver à Votre Majesté combien je lui suis dévoué, et que ni l'absence, ni l'éloignement, n'altéreront jamais ce sentiment dans mon cœur.

Ce que Votre Majesté a la bonté de me dire à la fin de sa lettre, sur notre situation, mérite que j'entre dans quelque détail. Je suis bien loin de prétendre que nous ayons atteint dans cette orageuse session le but le plus désirable. Il aurait fallu et des talents bien autres que les miens, et, j'ose le dire ici, des circonstances moins impérieuses, pour ne jamais dévier de la route que nous nous étions tracée.

Jeté, Votre Majesté ne l'ignore pas, bien malgré moi dans cette carrière difficile, au milieu des passions déchainées et de ceux qui, comprimés pendant 20 ans, voulaient opprimer à leur tour, et des hommes, qui voyaient à regret s'échapper de leurs mains le pouvoir, sans force publique pour contenir et les uns et les autres, je n'ai pu me flatter d'autre chose que d'éviter quelques maux et de reconstruire doucement la machine du gouvernement. La présence des étrangers venait encore compliquer cette position, déjà si difficile; leur secours même et leur appui devaient être ménagés pour ne pas choquer les amours-propres, et ne pas donner de nouvelles armes à la malveillance, déjà trop disposée à m'accuser d'être plus étranger que Français. C'est avec tous ces désavantages que s'est ouverte la session qui vient de finir. Aucun travail n'était préparé, aucune proposition de loi n'avait été méditée, pour être proposée aux Chambres. Celle de finances, devenue si difficile par les charges énormes qui pèsent sur la France, n'était pas même ébauchée. La Chambre des Députés, composée en très-grande majorité d'hommes honnêtes et animés du désir du bien, mais sans aucune expérience des affaires, et passionnés, se jeta bientôt dans

une exagération, qui pouvait nous mener aux plus grands malheurs. L'esprit de parti, si violent dans un pays, où les imaginations sont si mobiles, venait se rattacher à toutes les questions, et la protection manifeste, qu'accordait une portion de la famille royale au parti le plus extrême, rendait encore la conduite du gouvernement plus difficile et plus embarrassante. Que pouvions-nous faire au milieu de ce choc des passions? Dissoudre la Chambre, et en convoquer une autre. Avec l'effervescence générale, nous n'avions que deux chances à courir: ou de voir les révolutionnaires s'emparer des élections, et nous tombions dans un extrême encore plus dangereux; ou bien que le même parti qui avait élu les députés actuels prévalut encore dans les élections et alors nous aurions eu ou la même chambre, ou une semblable, plus l'irritation que sa dissolution lui aurait causée. J'ose exprimer à Votre Majesté la certitude morale, qu'aucun tempérament n'était possible entre ces deux extrêmes; aussi quand j'aurais été certain de faire agréer au roi cette mesure, comme je l'étais de ne l'y décider jamais, j'avoue que je n'eusse osé la lui proposer. Restait à proroger la Chambre, et à gouverner sans elle jusqu'à des temps plus tranquilles. C'est ce qu'il eût été possible de faire, si les besoins de finance eussent été moins impérieux. Mais comment demander au peuple français près de deux cents millions de plus, sans le concours de ses représentants? Comment s'exposer au danger des résistances en agissant d'une manière aussi directement contraire à la Charte, que nous venions de jurer. Je ne crois pas que personne eût osé nous donner ce conseil. Il fallait donc nous borner à louer, à tâcher d'empêcher le mal, à prévenir une trop forte réaction, et à sauver l'autorité royale des nombreuses attaques qu'on lui portait, tout en protestant de la pureté de ses intentions et de l'attachement à la royauté. Nous n'avons pas réussi à obtenir tous ces avantages; mais nous pouvons nous flatter d'en avoir atteint une partie. La réaction n'a pas eu lieu, puisque deux grands coupables seulement ont porté leur tête sur l'échafaud. Le roi s'est replacé, à la fin de la session, dans une meilleure attitude, en repoussant la doctrine des amendements. La loi sur les élections, telle que la Chambre la voulait, n'a point obtenu la sanction royale. Enfin le ministre de l'intérieur, monsieur de Vaublanc, qui avait constamment marché dans une ligne différente de la nôtre, vient d'être éloigné du ministère, malgré les puissantes protections dont il était appuyé, et remplacé par M. Lainé, dont le nom est connu à Votre Majesté, et dont le caractère est le plus honorable.

Voilà, Sire, tout ce qu'il a été possible de faire, et j'ose dire à Votre

Majesté Impériale, que nous n'y serions pas parvenus sans l'appui qu'Elle nous a prêté.

Le rescrit, adressé au général Pozzo, l'usage énergique qu'il en a fait auprès du roi, combiné avec la lettre du duc de Wellington, nous ont rendu un peu de force dans le moment le plus critique. J'ose dire à Votre Majesté, que c'était précisément ce qu'il fallait, et que de plus l'intervention étrangère nous aurait discrédité tout à fait, sans atteindre le but qu'on se serait proposé. Vous êtes plus à même que personne de sentir, combien la position, où je me trouve à cet égard, est délicate; en ayant l'air de me faire trop appuyer du dehors, je risque de perdre tout crédit au dedans.

Le général Pozzo m'a secondé autant qu'il était en son pouvoir, et je ne puis trop lui rendre, auprès de Votre Majesté Impériale, toute la justice qu'il mérite.

Maintenant que le ministère est uni, que nous avons un peu de temps pour préparer les affaires, nous pouvons nous flatter de préparer les affaires pour la prochaine session de manière à éviter une partie des inconvénients que nous avons éprouvés cette fois-ci.

La loi de finances va surtout nous occuper dès à présent, et elle sera proposée à la Chambre le lendemain de l'ouverture de la session. C'est là le point le plus difficile, car, je crois l'avoir dit à Votre Majesté Impériale dans les autres lettres que j'ai eu l'honneur de lui adresser; les charges imposées à la France sont trop considérables, pour qu'elle puisse les supporter longtemps, et je regarde comme une chose indispensable qu'avant la fin de l'année l'armée d'occupation soit diminuée. A qui pourrais-je exprimer ce vœu plus qu'à Votre Majesté, dont la politique est sur ce point si bien d'accord avec sa magnanimité.

Si nous sommes assez heureux pour refaire une France, c'est à Votre Majesté que nous le devons, et, unis avec Elle, nous assurerons pour longtemps le repos et le bonheur de l'Europe.

Cette pensée si grande, si consolante, et que j'ai puisée dans l'âme généreuse de Votre Majesté, est la seule consolation que j'aie de n'être plus à Vous, Sire; au reste j'y serai toujours par le cœur et par ce sentiment de reconnaissance, qui s'unit si bien à l'attrait que vous inspirez à ceux qui ont le bonheur de vous connaître.

Daignez, Sire, me conserver un peu de bienveillance et d'intérêt, et agréer l'hommage du dévouement sans bornes, et du profond respect, avec lequel je serai toute ma vie...

151) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 29 avril 1816.

La lettre que vous venez de m'adresser, Monsieur le Duc, ajoute à la peine, que me fait éprouver l'état des affaires en France. Vous semblez désespérer de la possibilité de faire le bien, qui doit être le fruit des engagements contractés par le gouvernement français envers les puissances alliées, dans la vue d'assurer la restauration de la Monarchie. Il m'est douloureux de voir que l'intérêt qu'on a voué jusqu'ici à cette œuvre importante, n'ait servi qu'à préparer à la France de nouvelles secousses, qui pourraient influencer sur la tranquillité générale. L'aspect d'un tel avenir n'a pu que m'affecter profondément, attendu que j'avais cru devoir envisager le rétablissement de la royauté, comme l'unique voie pour préserver la civilisation européenne des exagérations et surtout des immoralités révolutionnaires, et comme la seule mesure propre à concilier l'esprit du temps, avec les principes conservateurs de la légitimité du trône. Cette doctrine a été solennellement professée par Sa Majesté très-chrétienne, et néanmoins elle n'a point fait la base de la conduite de la majorité des députés, qui est elle-même une émanation effective du pouvoir royal, rendu en dernier lieu à la France.

On ne saurait en effet attribuer uniquement les déviations des principes constitutionnels, auxquelles la Chambre s'est laissée induire, au motif spécieux de vouloir le bien avec précipitation. Il serait plus juste de chercher la cause de ces funestes écarts dans le désir irréflecti, de réagir à tout prix, sur la partie de la nation française, qui s'est élevée sous les auspices de la révolution, et dont la force numérique et intellectuelle se trouve, par la nature même des choses, en possession du présent. D'après ces indices certains, on ne saurait se refuser à la conviction, que sans un appui réel et entièrement étranger aux formes constitutionnelles, la Chambre n'aurait jamais entrepris de contrecarrer avec tant d'impétuosité et de succès, les plus sages démarches du ministère. Mais cet appui ne prend sa source ni dans le vœu général de la nation, ni dans les suffrages partiels de quelques-uns des commettans de la Chambre. Ce qui le prouve, c'est la répugnance à dissoudre la représentation actuelle, et les demi-mesures auxquelles on a recours dans la vue de n'exécuter qu'imparfaitement la loi, qui ordonne de renouveler le cinquième des Députés en fonction. Ces faits et les inductions, qu'on est forcé d'en tirer involontaire-

ment, expliquent, d'une manière affligeante, le passé, et surtout les événements du mois de mars de l'année dernière.

Une telle identité de causes et d'effets dans des situations différentes, autorise malheureusement toutes les méfiances, et place les puissances alliées dans la nécessité de n'envisager la France, que comme un problème, dont la solution, toujours alarmante pour l'humanité, réduit la nation, qui en est l'objet, à un état d'agitation continue, d'impatience et de terreur. On ne saurait, après cela, s'étonner du langage téméraire des journaux, ni imputer à la politique extérieure des fautes, qui dans l'origine ne doivent être attribuées qu'au gouvernement et à la législature actuelle. La ligne de conduite, que suivent l'un et l'autre, semble avoir été tracée dans la vue d'annoncer au monde entier, que les forces étrangères qui occupent le territoire français, et le traité d'alliance existant, sont autant de moyens coactifs, dont on est décidé à se servir pour opérer instantanément en France, une métamorphose que l'esprit du temps, les mœurs du pays, et l'intérêt général, n'ont point concouru à préparer et à soutenir. S'obstiner à vouloir la faire subir par de tels moyens à une génération entière, c'est évidemment vouloir les troubles, et préférer une tranquillité apparente et précaire à tous les avantages, qu'une consistance politique, sagement affirmée, n'aurait pu manquer d'assurer au gouvernement. Serait-ce pour une combinaison aussi imparfaite et aussi peu durable, que tant de sang a été versé? Chaque souverain, comme chaque individu, se doit avant tout à sa conscience. Les devoirs qui dérivent immédiatement de la tâche que la Providence lui a imposée sur la terre, lui défendent d'outrepasser certaines bornes. Cette considération importante donne au gouvernement français la mesure des espérances auxquelles il peut se livrer. Il est temps que le bien se fasse en France, sans prétendre revenir avec amertume sur le passé, ni devancer l'avenir. Mais ces résultats bienfaisants ne pourront se réaliser, qu'autant qu'on adhérera de bonne foi, à des principes, que la conviction et l'expérience ont reconnu être les seuls applicables à l'état moral de la nation. Un seul moyen s'offre pour calmer toutes les inquiétudes et mettre un frein aux prétentions de tous les partis; c'est de renouveler la Chambre des Députés ou d'en neutraliser l'esprit, de manière, à ce qu'elle soit inaccessible à toute influence, étrangère aux intérêts réels de la Constitution.

Il est digne de vous, Monsieur le Duc, de ne rien épargner pour amener ce résultat décisif et conserver au ministère la plénitude de son ascendant et de son crédit dans l'opinion publique. Cette force d'opinion est anéantie du moment que des faits notoires autorisent le soupçon que le

ministère n'a point la confiance entière du souverain, et qu'une influence, placée hors de la sphère constitutionnelle, modifie à volonté les actes de son administration. Je n'ignore point combien cette tâche est difficile. Je sais que les déviations commises, la rendent plus compliquée de jour en jour. Mais quels que soient les obstacles dont votre carrière honorable est semée, je n'hésite pas néanmoins à en appeler à votre courage, à la conscience d'avoir voulu le bien pour vous engager, à le vouloir encore avec une constance imperturbable, et à y travailler avec calme. L'assentiment de la nation française, le vœu de toutes les puissances de l'Europe, vous secondent dans cette entreprise. Ces vœux sont unanimes; ils sont sincères, même dans les contrées, où des causes accidentelles sembleraient devoir les faire envisager sous un autre jour. C'est ce dont j'ai la conviction intime, et ce qui m'a déterminé à faire parvenir mes observations à Sa Majesté le roi des Pays-Bas, relativement au langage des feuilles publiques qui paraissent dans ses états. J'ai lieu de m'en promettre quelque succès.

Mais indépendamment de ces incidents extérieurs, dont l'influence n'est redoutable, que parce qu'elle s'associe à la fausse direction des mesures administratives au dedans, si jamais, Monsieur le Duc, vous veniez à acquérir la funeste certitude, que tous vos efforts ne suffiront pas pour imprimer à la marche du gouvernement une tendance conservatrice et modérée, et qu'il fallût désespérer de voir la France en état de se passer de toute surveillance coactive à l'époque fixée par les traités, dans cette hypothèse affligeante, j'aime à vous le répéter, la Russie sera toujours pour vous une patrie prête à vous accueillir, s'il vous fallait renoncer à votre terre natale. Vos services, et mon estime pour vous, sont autant de titres acquis justement, et l'envoi que vous me faites du fruit de vos travaux antérieurs, me prouve également que les sentiments que vous m'exprimez sont inaltérables.

Recevez, Monsieur le Duc, l'assurance de ceux que je vous porte.

Alexandre.

152) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Avril 1816.

Sire.

Le général Pozzo m'informant du départ d'un courrier, je prends la liberté de renouveler à V. M. I. l'hommage de mon respectueux dévoue-

ment, et je profite en même temps de cette occasion pour lui parler de la situation de cette France à qui elle veut bien prendre intérêt, et au sort de laquelle celui de l'Europe entière se trouve si intimement lié. Vous avez tout fait, Sire, et pour l'Europe et pour la France, c'est à Vous qu'elle doit son existence. Il est impossible que Votre Majesté puisse jamais devenir indifférente à sa destinée. Je voudrais bien pouvoir vous dire que je la crois désormais fixée d'une manière solide et stable, et il me semble qu'avec un peu de sagesse et de modération on pourrait atteindre ce but sans beaucoup de difficulté, mais ces qualités sont précisément celles qui nous manquent. La Chambre des Députés, composée en très-grande partie d'hommes bien intentionnés, et qui désirent le bien, a mis pour le faire une précipitation, et une violence, qui pouvait tout perdre, et qui a excité bien des inquiétudes, lorsqu'il fallait tout concilier et tout calmer. Sa session va finir; peut-être en retournant dans leurs provinces, les membres, qui sont maintenant les plus exaltés, sentiront-ils la nécessité d'en revenir à un système de modération par laquelle seulement on peut cicatriser les plaies de l'état. C'est là notre unique espérance, car les modifications qu'on pourrait espérer en renouvelant le cinquième de la Chambre ne présentent aucune garantie pour l'avenir. D'ailleurs dans la position où se trouve la France, il est impossible de songer à dissoudre cette Chambre, en convoquant une nouvelle. Car ou l'on réélirait les mêmes députés, et alors on n'aurait rien gagné, ou l'on en élirait dans un sens absolument opposé, ce qui serait bien plus dangereux encore. Nous sommes donc réduits à nous servir des instruments que nous avons, et j'avoue qu'ils ne sont pas faits pour nous inspirer une grande confiance à l'avenir. La manière dont les finances ont été traitées est bien propre aussi à inspirer des craintes. L'esprit de parti s'en est mêlé comme de tout le reste. Le plan de finances que nous avons proposé a été rejeté, on l'a remplacé par un autre qu'il m'est impossible d'approuver et dont l'exécution me paraît extrêmement difficile. Pendant que les bons nous entravent ainsi de toutes les manières, les méchants, Jacobins, Buonapartistes, révolutionnaires s'agitent, et s'efforcent d'amener encore des troubles dans notre malheureuse patrie. C'est Bruxelles et les Pays-Bas qu'ils ont choisi pour être le foyer de leurs criminelles intrigues. Votre Majesté est sans doute informée de l'espèce de protection, dont ils jouissent tant pour leurs personnes que surtout pour leurs écrits, dont la violence ne le cède à aucun de ceux qui ont été publiés dans les temps les plus horribles de la révolution. Nous avons fait inutilement tout ce qui était en notre pouvoir pour obtenir du roi des Pays-Bas, et l'éloignement de ces hommes dangereux à toutes les sociétés, et la répression de

leurs écrits; ni nos représentations, ni celles des ministres des quatre puissances n'ont eu jusqu'ici aucun effet. Je n'attends pas un résultat plus heureux des efforts du duc de Wellington qui est parti hier pour ses cantonnements, d'où il compte pousser jusqu'à la Haye. Je n'ai qu'un espoir, c'est dans la puissante intervention de V. M. Je ne dois pas lui laisser ignorer que les espérances dont ils se vantent reposent sur le prince d'Orange, et qu'ils le font entendre d'une manière publique. Cette assertion, Sire, pourra paraître ridicule, mais avec la mobilité du peuple français, et la facilité avec laquelle il ajoute foi aux bruits les plus absurdes, avec l'état de l'opinion tiraillée dans tous les sens par l'exagération des uns, et la méchanceté des autres, tout est à craindre, et l'on ne doit rien négliger. J'oserais donc supplier V. M. de daigner donner des ordres à ses ministres tant ici qu'à la Haye, et à Londres, pour appuyer les demandes que nous ferons encore au roi des Pays-Bas. Elles consistent à ne pas souffrir que quelques hommes profitent de la protection, qu'il leur accorde, pour se mettre en état d'hostilité ouverte contre un gouvernement voisin allié, et ami, déclarent une guerre à mort au chef légitime de ce gouvernement et à sa famille. Il ne peut exister de loi qui protège de semblables excès, et les plus simples notions du droit des gens suffisent pour prouver qu'un Souverain ne peut tolérer ces attaques journalières contre un Souverain voisin sans en être complice lui-même. Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention de V. M. sur les dangers que peut avoir pour la tranquillité de la France cet appel journalier à la révolte, ni sur les suites que pourrait avoir pour l'Europe le renouvellement de troubles dans quelque sens qu'ils éclatassent. Ce n'est pas à celui qui a raffermi l'ordre social qu'il faut essayer de démontrer ces vérités, il me suffit de les signaler à V. M. I. et la juste et puissante influence qu'Elle doit exercer sur un Souverain qu'Elle vient d'honorer de son alliance me fait espérer que nos griefs seront bientôt redressés.

Votre Majesté concevra facilement tout ce que je souffre en voyant le peu de succès qu'ont obtenu et mon sacrifice, et mes efforts pour concilier les partis. Mon peu d'expérience dans ce genre d'affaires, mon peu d'adresse en est peut-être la cause, je la supplie de croire au moins que contrarié dans presque toutes mes idées, et par ceux-mêmes dont je devais attendre appui et secours, je n'ai jamais opposé que la patience, et ce que je croyais être la raison; dix fois j'ai été au moment de me retirer d'un poste presque impossible à remplir, j'en ai été détourné par l'idée d'empêcher quelque mal, non de faire le bien, j'en ai perdu l'espoir. Si cependant j'apercevais dans la suite, et malheureusement la chose n'est que trop

probable, que mon zèle et ma bonne volonté devinssent inutiles, alors souffrez, Sire, que je réclame vos bontés; je ne cesserai jamais d'y avoir des droits au moins par mon profond attachement à Votre personne.

Souffrez que je mette à vos pieds quelques mémoires sur les pays dont l'administration m'a été confiée pendant si longtemps. Ils avaient été écrits lorsque j'avais le bonheur de Vous servir, et je me suis contenté de les mettre au net pour qu'ils ne fussent par indignes de Vous être présentés. C'est un tribut que j'offre à mon Souverain adoptif, heureux s'il peut y trouver quelque moyen de faire fleurir une contrée à laquelle je suis attaché pour la vie.

Daignez, Sire, agréer avec bonté l'hommage de l'attachement sans bornes, et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Sire, de V. M. I. le très-humble et très-obéissant serviteur et toujours votre sujet adoptif.

Richelieu.

153) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, ce 2 (14) juin 1816.

M. de la Moussaye qui est arrivé de Pétersbourg ces jours passés, m'a rendu compte et de l'audience que S. M. L'Empereur a daigné lui accorder, et de la conversation qu'il a eue avec vous, Monsieur le Comte. J'espère que les changemens qui ont eu lieu et qui ne vous étaient pas connus à cette époque, et les explications dans lesquelles j'ai cru devoir entrer avec S. M. I. dans la lettre que j'ai pris la liberté de lui écrire le 29 avril (10 mai), vous auront donné une idée un peu moins défavorable de notre position. Je partage parfaitement votre opinion sur les écarts auxquels s'est livré un certain parti que le gouvernement du roi a fait tous ses efforts pour arrêter, mais vous avez trop pratiqué les hommes et les affaires pour ne pas comprendre les difficultés qu'il y avait à surmonter, et dont-il est superflu de vous retracer les détails; aussi nous ne pouvons pas nous flatter d'avoir fait du bien, mais d'avoir évité beaucoup de mal, et c'est la seule consolation qui me reste de tout ce que j'ai souffert pendant les six derniers mois. L'obstacle principal reste le même, je le sais; mais nous serons mieux préparés, plus unis, et par conséquent plus en état de le surmonter. Le moment de crise sera celui de la rentrée des Chambres, et il sera décisif pour la France et la famille royale, c'est ce que je ne cesserai de lui répéter. Le roi a su ce que L'Empereur et vous avez dit à M. de la

Moussaye, et par lui-même, mais ce n'est pas le roi qu'il faudrait convertir. Monsieur le saura aussi, mais comme certaines personnes sont moins accessibles à la raison, qu'à la crainte, et que nous devons désirer de les sauver, même malgré elles, il conviendrait, ce me semble, que vous chargiez Pozzo d'ici au mois d'octobre de leur dire toute votre pensée afin que, sachant à quel danger elles s'exposent, elles n'employent plus leur influence sur la Chambre que dans le sens du gouvernement du roi, et non dans une opposition marquée avec lui. C'est un service que vous nous rendrez après tant d'autres, dont nous vous sommes redevables. Une chose encore, Monsieur le Comte, dont je voudrais m'expliquer avec vous: M. de la Moussaye m'assure que vous lui aviez dit que le gouvernement français cherchait à se rapprocher de l'Autriche et de l'Angleterre; si par le gouvernement vous entendez quelques hommes sans missions qui se mêlent de toutes sortes d'intrigues, cela peut être; mais je vous proteste que le véritable gouvernement n'a jamais eu une telle pensée; toutes les instructions que j'ai données à nos ministres à Vienne, à Londres, à Berlin sont uniformes et portent toutes sur un accord parfait avec ceux de Russie, sans jamais entendre à aucune proposition qui tendrait à se lier avec une puissance de préférence. Telle doit être, ce me semble, la règle de notre conduite à l'extérieur, et telle elle a été, et sera constamment.

Nous allons marier après-demain le duc de Berry; cet événement peut produire quelque bien de plusieurs manières; on dit la princesse aimable, et gaie, ce qui plaira ici et rendra peut-être la cour un peu moins sombre. Dieu veuille que d'ici à trois mois j'aie de bonnes nouvelles à vous mander. Croyez qu'on ne fait pas tout ce que l'on voudrait, et qu'il y a quelque mérite à persévérer malgré tant d'obstacles, de dégoûts et sans espoir qu'on rende justice à vos efforts. Adieu, Monsieur le Comte, conservez moi souvenir et amitié et croyez à l'inviolable attachement et à la haute considération que je vous ai vouée pour la vie.

Richelieu.

154) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, le 22 juin (4 juillet) 1816.

Sire.

La lettre dont V. M. I. a daigné m'honorer le 29 d'avril, m'est une nouvelle preuve, et des bontés particulières dont Elle veut bien me conserver la faveur, et de l'intérêt qu'elle ne cesse de prendre à cette pauvre France, qui, si elle a à être sauvée, le devra bien certainement, et à

l'appui que V. M. lui a accordé, et à la sage fermeté avec laquelle elle suit la marche qu'elle s'est tracée, en cherchant à y ramener pour leur propre salut, ceux qui seraient tentés de s'en écarter. Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Sire, le 19 mai (1 juin) et qui, je crois, n'était pas parvenue à V. M. au moment, où Elle avait la bonté de me répondre, j'ai soumis à votre sagesse avec la plus grande franchise les fautes que nous avons été forcés de commettre, et les maux que nous avons peut-être évités. Une réunion de tous les partis, une réconciliation franche et sincère de tous les Français, est assurément la chose la plus désirable, celle qui peut sauver notre malheureuse patrie. Je me flatte encore que peu à peu nous atteindrons ce but, malgré les obstacles et les difficultés qui s'y opposent. L'époque de la réunion des Chambres décidera de notre sort; de la marche qu'elles suivront dans leur délibération dépendra le salut ou la perte de la France. Aussi je dois avouer à V. M. que je ne vois pas arriver ce moment sans quelque effroi. Je me rappelle tout ce que j'ai souffert l'hiver dernier, la position fâcheuse dans laquelle nous nous sommes trouvés, et il faut le dire, les pas rétrogrades que nous avons été obligés à faire. Cependant, Sire, je suis loin d'être découragé, mais je vois les dangers que nous courons, et je me prépare à les affronter. Nous ne négligeons rien pour nous rendre maîtres de la Chambre, et j'espère, d'après un plan que nous avons conçu, mais qui n'est pas encore assez arrêté pour que je puisse en rendre compte à V. M. L., que cette assemblée sera plus facile à conduire, et ne pourra d'aucune manière porter la moindre atteinte à la Charte constitutionnelle. Le budget, auquel on travaille depuis un mois, sera présenté à la Chambre dès le lendemain de son ouverture. Mais ce budget sera, je le crains, pour la nation, un sujet d'effroi et de désespoir. Il y aura plus de deux cents millions de déficit pour l'année 1817, et il est physiquement impossible d'augmenter les impôts, qui sont excessifs. Il n'y a donc que la confiance et le crédit qui puissent suppléer à nos besoins, et c'est ici où le puissant appui de V. M. peut nous préserver encore une fois des maux qui nous menacent. J'ai déjà eu l'honneur de vous soumettre, Sire, l'idée de diminuer encore, dans le courant de l'année, la force de l'armée d'occupation; plus j'y réfléchis, plus cette mesure me paraît indispensable dans l'intérêt même des alliés, dont le but politique est bien certainement que la France soit tranquille, ne fût-ce que pour être en état de continuer à payer exactement les contributions qui lui sont imposées. Mais cette tranquillité tient beaucoup à la force que prendra le ministère, et rien n'est plus propre à lui en donner que le soulagement qu'il procure à la nation par la diminution des charges qui pèsent sur elle.

Il n'en est aucune qui, par sa nature, se supporte plus difficilement que l'occupation militaire de son territoire. Quelle reconnaissance de la part de la nation ne doit pas attendre le ministère, qui, par la confiance qu'il inspirera aux puissances étrangères, obtiendra d'elles une diminution immédiate de leurs armées en France, et fera naître par là l'espoir d'en être promptement et entièrement délivré.

Je suis persuadé que rien n'est plus fait pour nous donner sur la Chambre des Députés un ascendant que nous n'avons jamais eu, que de pouvoir lui annoncer, dès l'ouverture, les avantages que nous avons obtenus pour la France. Je me suis ouvert sur ce point avec le duc de Wellington qui m'a paru n'avoir aucune répugnance à cette réduction de son armée; seulement il voudrait qu'elle fût présentée à la Chambre comme devant être le résultat de leur sagesse, et l'union qui régnerait entre eux et le gouvernement du roi. Il est allé passer quelque temps en Angleterre, et il m'a dit vouloir consulter sur cet objet le ministère anglais, dont il croit pouvoir promettre le consentement. Aussitôt que nous aurons ses réponses, le général Pozzo aura l'honneur de présenter cette proposition à V. M. J'ai lieu de croire que la Prusse n'y apportera pas d'obstacle, et si vous daignez, Sire, nous accorder votre intérêt, il est certain que cette puissance, ainsi que l'Autriche, suivront l'impulsion que vous voudrez leur donner. J'ose appeler toute l'attention de V. M. sur l'extrême importance de cette mesure. Elle allégera les charges de la France, et facilitera par conséquent l'acquittement des contributions; elle fera renaître l'espoir et la confiance dans tous les cœurs; elle donnera enfin au ministère une force qui le mettra en état de repousser les attaques des exagérés, et de suivre le système de modération qu'il a adopté, et qui seul peut préserver la France et l'Europe de nouveaux troubles, et de nouvelles révolutions. C'est donc surtout dans l'espoir d'atteindre, à l'aide de la mesure que je propose, le grand but que V. M. désire avec tant de raison, celui de rendre à la France sa force, et de lui faire reprendre dans la grande famille européenne la place qui lui appartient, que j'attache le plus grand prix à réussir dans cette négociation. Ce sera encore à Vous, Sire, que nous devons ce succès, et V. M. sait combien il m'est doux de voir augmenter ainsi sans cesse les droits que vous avez à notre reconnaissance.

Le général Pozzo nous a transmis par les ordres de V. M. I. les réclamations du ci-devant duché de Varsovie. Assurément nous désirons faire tout ce qui est agréable à V. M. et personne ne supposera que ce soit moi qui y mette obstacle. Aussi ne sommes-nous dans quelque embarras que par rapport à la manière. Si nous déclarons nulle la convention de

Bayonne par la raison qu'elle est souverainement injuste, nous ouvrons immédiatement la porte à des réclamations de même nature, excepté qu'elles sont infiniment plus considérables, de la part de l'Espagne et du Portugal. Déjà la première nous a présenté une note de ses réclamations, qui monteraient à des sommes immenses; nous les avons écartées, et nous tâcherons de le faire encore; mais s'ils pouvaient s'appuyer sur une transaction faite par nous avec une autre puissance, sur des bases à peu près semblables à celles, sur lesquelles reposent leurs prétentions, les plénipotentiaires espagnols feraient alors valoir leurs droits avec bien plus de force. Or, V. M. comprend mieux que personne, que quelque désir qu'en eût le roi, il lui est impossible de réparer toutes les injustices commises par Buonaparte. Daignez donc, Sire, permettre que nous trouvions un moyen terme, qui, en satisfaisant V. M. sur l'article principal, le dédommagement du ci-devant duché de Varsovie, nous mette à l'abri des conséquences qu'aurait pour nous la reconnaissance d'un principe qui ferait naître des prétentions sans terme, et nous jetterait dans des embarras inextricables.

Je n'essayerai pas d'exprimer à V. M. combien je suis sensible à tout ce qu'Elle veut bien me dire sur l'asile qu'Elle daignerait m'accorder en Russie, si tous mes efforts étaient impuissants pour faire quelque bien en France.

Il m'est pénible d'être obligé de désirer de ne pas revoir et un Souverain auquel j'avais aimé à consacrer mon existence, et un pays que je considérais comme ma patrie. S'il fallait renoncer encore à celle que vous nous avez rendue, Sire, mes regards et mon espoir se dirigeraient vers V. M. à qui je ne cesserai jamais d'appartenir.

Daignez, Sire, agréer l'hommage du dévouement sans borne et du profond respect avec lequel je suis pour la vie.....

155) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, ce 3 (15) juillet 1816.

J'ai remis à Pozzo, Monsieur le Comte, un projet de convention pour cette triste affaire polonaise, qui, je vous assure, nous donne plus d'embarras qu'elle ne vaut. Vous sentez combien ma position est délicate. Personne n'ignore combien je désire faire ce qui est agréable à l'Empereur, combien je lui suis dévoué. Quand il s'agit d'un sacrifice à faire de la part de la France, je dois y regarder de plus près, et me mettre à l'abri de tout reproche de la part des autres et encore plus de la mienne propre. J'ai

donc été obligé de donner à cette convention la forme qu'elle a pour garder un peu de décorum dans cette affaire, et en même temps vous tranquilliser sur la certitude du paiement, ce qui est la chose principale. Le préambule a pour but de faire penser que la concession faite par la France n'est pas purement gratuite, et qu'à la suite de contestation de part et d'autre, on a compensé les prétentions respectives, et mis simplement par écrit le résultat de ce dont on est convenu.

L'article 1^{er} est dans le fond le même que celui qui a été proposé par la Russie; mais on a voulu éviter de nommer seulement les commissaires français, afin de conserver à toute la transaction l'apparence de la réciprocité. Il en est de même des mots *l'une ou l'autre* dans l'article 2. On n'a pas besoin de faire remarquer dans quel but on s'est tenu pour sa rédaction dans des généralités: le cas est précisé dans la note secrète, qui accompagnera la convention; ainsi il ne saurait y avoir d'équivoque. Les articles 3, 4 et 5 n'exigent aucune explication. La note que j'ajoute a pour but d'éviter toute fausse conséquence qu'on pourrait tirer des termes généraux de l'article 2; mais on a eu soin, pour prévenir toute discussion, de se servir constamment des mêmes mots que dans le projet présenté par la Russie. Le projet de réponse du plénipotentiaire russe que j'ai proposé, n'est qu'une déclaration conçue suivant l'usage dans les mêmes termes que la déclaration des plénipotentiaires français. J'espère que vous serez content de tout cela; en honneur et en conscience c'est tout ce que nous pouvons faire, et franchement c'est déjà beaucoup. Il nous importe surtout de nous mettre à couvert des prétentions de l'Espagne et du Portugal, qui ne demanderaient pas mieux que d'avoir un prétexte à mettre en avant pour nous tomber sur le corps. Les réclamations pleuvent de tous les côtés, et si cela continue, en vérité j'ignore où sera la possibilité d'y suffire.

Pozzo vous parle de nous en détail. A tous nos autres embarras se joint la crainte d'une disette absolue. Il pleut depuis trois mois sans interruption, et il y a déjà des dommages inappréciables. Il paraît que ce pays est destiné à être châtié de toutes les manières.

Adieu, Monsieur le Comte, etc...

156) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 12 (24) août 1816.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je ne vous ai écrit, et je me reproche vivement les torts que j'ai envers vous. Je pourrais trouver

mon excuse dans mes nombreuses occupations, mais ce sont des phrases banales, dont je ne veux pas me servir avec vous. J'aime mieux accuser tout simplement ma paresse, et une certaine préoccupation d'esprit qui ne me laisse pas assez de liberté pour causer avec des personnes éloignées, et auxquelles, par cette raison, on ne peut pas s'ouvrir avec cette liberté que demande une telle disposition. Ce n'est pas sûrement l'oubli qui a provoqué ce silence, car je vous assure qu'il ne se passe pas pour ainsi dire une heure dans la journée, où le souvenir d'Odessa ne vienne se retracer à ma mémoire. La comparaison de la vie que je mène, à celle que je mènerais, celle de toutes les sensations pénibles que j'éprouve à tous les instants, avec les douceurs d'une vie paisible occupée à faire un peu de bien terre à terre, à des hommes qui en seraient reconnaissants, tout cela contribue à effacer les distances, et à me reporter sans cesse au milieu de vous. J'ai su les détails du passage du Grand-Duc, les fêtes qu'on lui a données, et j'ai été touché jusqu'aux larmes du sentiment d'affection, qu'on m'a marqué quoique absent; cela vous fait plus d'honneur qu'à moi. Je sais que le Grand-Duc a été surpris de ce qu'il a trouvé, et cette visite peut tourner à l'avantage d'Odessa et du pays. Sa prospérité croissante, et l'influence qu'elle peut avoir sur celle de l'empire en général sont un objet trop important, pour que dès qu'il sera connu, on ne le prenne pas en grande considération.

Excepté vous, toute l'Europe, et surtout l'Angleterre, se trouve dans la position la plus bizarre par rapport au commerce et à l'industrie; tout est en souffrance, et dans la stagnation la plus complète. C'est une crise dont il est impossible de prévoir les résultats. Toutes les classes de la population anglaise sont dans une gêne extraordinaire, et c'est encore un problème si l'esprit public de cette nation la fera sortir avec avantage de cette inconcevable position. Il nous importe beaucoup ici que toutes les nations et surtout celle-là, conservent leur tranquillité; la nôtre y tient, et réciproquement, si nous voulions ou pouvions conserver notre sang-froid, au milieu de ces circonstances extraordinaires, il y aurait encore moyen de s'en tirer, malgré les difficultés à travers lesquelles nous marchons; mais peut-on s'en flatter? C'est ce que l'avenir, et un avenir prochain, nous fera voir, car tout dépend de la session des Chambres qui va s'ouvrir; si l'on veut agir avec accord et modération, tout deviendra facile, mais si au contraire, on veut tout bouleverser, et dérouler la révolution en sens contraire, alors je ne vois plus d'espoir, et je reprends la route de la mer Noire. Il m'est pénible de ne pouvoir en honnête homme faire des vœux pour que telle chose arrive, non pas que je me croie bien difficile à remplacer, mais

parce que le système qui me forcera à m'en aller me paraît être funeste. Au reste quelle que soit l'issue de ces affaires, un peu plus tôt ou un peu plus tard, il me faudra prendre du repos, car ma santé s'en va tout à fait, et ces secousses continuelles, ces anxiétés, ces craintes me mettent tout à fait sur le côté. Je voudrais aux gens, qui souhaitent le ministère, seulement un mois d'une vie comme celle que je mène, ils en seraient bientôt dégoûtés.

157) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, ce 26 août (7 septembre) 1816.

Sire.

Connaissant, comme je le fais, l'intérêt avec lequel V. M. I. veut bien suivre la marche des affaires de France, je ne voudrais pas qu'Elle apprît par un autre que moi la résolution importante que le roi vient de prendre, et qui doit avoir l'influence la plus grande sur nos destinées à venir. La Chambre des Députés vient d'être dissoute, et l'on en a convoqué une nouvelle pour le 4 novembre prochain. Sans entrer dans les détails des motifs, que le gouvernement aurait pu puiser pour justifier cette mesure dans l'exaltation qu'a fait voir la dernière Chambre, et les empiétements qu'elle s'est permis sur l'autorité royale, on a eu surtout pour but de rentrer scrupuleusement dans les dispositions de la Charte constitutionnelle, seule base sur laquelle est établi l'ordre social en France. On s'en était malheureusement écarté l'année dernière non-seulement par rapport à l'âge et au nombre des députés, mais encore en indiquant que 17 articles principaux de cette Charte devaient être révisés. Il était résulté de ce défaut de fixité que la Chambre, composée d'une manière aussi extraordinaire, s'était crue appelée à tout réformer, ce à quoi elle n'aurait jamais osé songer si elle eut été contenue dans les bornes fixées par la constitution. C'est pour en revenir à ce point, c'est pour pouvoir partir de bases solides, et que l'on ne puisse ébranler, qu'il a été nécessaire de dissoudre la Chambre actuelle. Le roi n'a pas hésité à prendre ce parti, qui doit nécessairement rétablir la confiance dans l'intérieur, comme à l'étranger. Je me flatte, Sire, que cette mesure aura l'approbation de V. M. I. et dans cette assurance, j'ose vous dire que personne plus que Vous ne peut en assurer le succès. V. M. sentira sans doute mieux que moi, que si le gouvernement du roi peut obtenir des quatre cours alliées la diminution d'une partie de l'armée d'occupation, et par là un adoucissement aux charges qui pèsent sur la France, un succès aussi important, une marque de con-

fiance aussi éclatante de la part de l'Europe, donnerait au ministère une telle influence sur la Chambre quelle qu'elle fût, que nous n'aurions plus à redouter aucune opposition véritable. Alors la confiance renaîtrait, et il nous deviendrait beaucoup moins difficile de remplir fidèlement tous nos autres engagements. Si le roi dans son discours d'ouverture pouvait annoncer cette diminution, j'avoue à V. M. que, quelque peu de disposition que j'aie à voir l'avenir en beau, je me croirais presque sûr de mon fait. Je sais bien, Sire, que ce plan n'éprouvera de Votre part aucune opposition. La cour de Vienne a montré de même les meilleures dispositions, et le duc de Wellington m'a assuré ces jours derniers, que son gouvernement n'y mettrait aucun obstacle. Resterait donc à obtenir le consentement de la Prusse. J'ai chargé le ministre du roi de faire les premières ouvertures, et le duc de Wellington m'a promis d'en écrire au prince Hardenberg. Mais que sont ces moyens auprès de la puissante intervention de V. M. I.? C'est elle que je réclame avec toute la confiance, qu'inspire la magnanimité, dont Vous avez donné tant de preuves. Veuillez, Sire, ordonner à M. d'Alopéus d'appuyer la demande du ministre de France, afin que cette affaire puisse être traitée à Paris de manière à ce que si l'état de la France paraît au duc de Wellington, et aux quatre ministres, permettre la réduction, elle puisse être mise à exécution sans retard. Quelle nouvelle reconnaissance nous devrions à V. M. pour un si grand bienfait! J'ose croire qu'en raffermissant par ce moyen l'ordre et la tranquillité en France, on travaillerait en même temps pour l'Europe entière.

Quelque répugnance que j'aie à entretenir encore V. M. des folliculaires de la Belgique, je ne puis m'empêcher de lui en dire un mot, et pour lui donner une idée du style et des intentions de ces feuilles, je prends la liberté de joindre un N° du «*Mercure Surveillant*», où V. M. verra qu'il y est dit en toutes lettres, que la France et l'Europe ne peuvent être tranquilles que lorsqu'un prince de la maison d'Orange sera placé sur le trône de France. Assurément de telles absurdités ne peuvent produire aucun effet sur les hommes sensés et réfléchis; mais la crédulité du peuple français, suite d'une longue révolution, est telle, que les malveillants prennent acte de la protection, que les auteurs de ces feuilles trouvent dans le royaume des Pays-Bas, pour faire croire au peuple que les puissances n'attachent aucun prix à l'ordre de choses actuelles, et le nom du prince d'Orange ajoute encore à la malignité de leurs assertions. Il serait extrêmement désirable que le gouvernement des Pays-Bas mît un frein à cette extrême licence qui n'est compatible avec aucun ordre de choses stables en Europe. Un foyer d'attaques et d'outrages contre un gouvernement voisin et des injures grossières, répétées

périodiquement contre les personnes les plus augustes, constituent un état d'hostilités permanent, plus dangereux souvent qu'une guerre ouverte. S'il était bien décidé qu'il fût impossible d'obtenir justice, il me semble qu'il serait plus simple d'interrompre les rapports diplomatiques. Mais j'aime à croire que l'intervention de V. M., celle de ses alliés, et les efforts du duc de Wellington pour ouvrir les yeux du roi des Pays-Bas, sur les dangers auxquels il s'expose lui-même, mettront enfin un terme à ce scandale. J'ose supplier V. M. de vouloir bien prendre cet objet essentiel en quelque considération. Qu'il me soit permis, Sire, d'importuner encore V. M. d'un objet qui m'est purement personnel. Les bontés, dont Elle m'a comblé sont mon excuse. Lorsque l'empire des circonstances me sépara de Vous, V. M. daigna me promettre que la pension que j'avais reçue en remplacement d'une arrende me serait conservée. J'avais destiné cette somme, et le peu que je possède en Russie, à faire élever, dans la maison d'éducation d'Odessa, 20 jeunes gentilshommes pauvres des gouvernements qui m'ont été confiés pendant 13 ans. J'apprends, Sire, que 14 de ces jeunes gens ont été admis à l'Institut d'Odessa, mais la казенная палата de Kherson refuse le paiement de la pension qui m'était accordée. V. M. I. peut seule venir à mon secours en ordonnant à M. Gouriew de prescrire que cette pension soit acquittée, comme par le passé. Engagé, comme je le suis, vis-à-vis de ces pauvres enfants et de leurs parents, il me serait bien pénible de ne pouvoir tenir la promesse que je leur ai faite, d'après les espérances que V. M. avait bien voulu me faire concevoir. J'ose aussi implorer ses bontés pour mon ami et successeur le comte de Langeron, dont le sort n'est pas encore fixé, et qui se trouve dans un assez grand embarras. Je sais par expérience qu'il est impossible de vivre à Odessa d'une manière convenable avec ses seuls appointements. Le voyage du Grand-Duc Nicolas dans la Nouvelle Russie a rempli ses habitants de joie et d'espérance, que ne m'a-t-il été permis de lui en faire les honneurs.

Daignez agréer avec Votre bonté ordinaire l'hommage d'un cœur qui vous est dévoué pour la vie, et recevoir l'assurance de l'attachement inviolable, et du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Sire, de V. M. I...

158) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, ce 7 septembre (26 août) 1816.

Votre Excellence ne trouvera pas mauvais, j'espère, si, comptant sur ses anciennes bontés, ainsi que sur l'amitié dont elle m'a donné tant de

preuves, je m'adresse à elle avec confiance, dans une affaire qui m'est purement personnelle, mais très-importante pour moi. Lorsque l'empire des circonstances me força à me séparer de l'Empereur, et de la Russie, S. M. eut la bonté de me conserver la pension qu'elle m'avait accordée, et qui représentait une arrende que j'avais remise à la couronne. C'était une somme de 3280 écus Albert, qui assignés sur la chambre des finances de Kherson, m'étaient payés, deux fois l'an, par la douane d'Odessa, d'après le cours de Riga. D'après cette promesse de l'Empereur, je pris l'engagement de consacrer le produit de cette pension, ainsi que le peu que je possède en Russie, à faire élever 20 jeunes gens de la Nouvelle Russie, dans la maison d'éducation d'Odessa. Cet engagement a été rendu public en Russie, et je l'ai lu notamment dans le «ВѢСТНИКЪ Европы». Les enfants ont déjà été reçus à l'institut, dans l'espérance que j'avais donnée. Maintenant la казенная палата refuse le payement de cette pension, prétendant qu'il faut un nouvel ordre de l'Empereur, ou au moins de Votre Excellence, quoique le premier n'ait pas été révoqué; j'ai pris la liberté d'en dire un mot à S. M. dans une lettre que je lui ai écrite aujourd'hui. Mais comme il serait très-possible que l'Empereur oubliât cette petite affaire, permettez-moi de la rappeler à votre bienveillance. Vous sentez combien il serait affligeant pour moi de voir mettre à la porte ces pauvres enfans, et à quel reproche d'inconséquence et de légèreté je serais justement exposé. Veuillez bien me tirer de cet embarras, et me mettre à même de continuer cette bonne œuvre dont le résultat a même quelque intérêt pour la civilisation de la Nouvelle Russie, pays auquel je ne cesserai jamais de porter le plus tendre intérêt.

Veillez bien me permettre d'offrir ici mes hommages à Madame Gouriew et de me rappeler à son souvenir; je me recommande au vôtre, et à votre amitié, vous suppliant d'agréer l'assurance de la haute considération, et de l'inviolable attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble, et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

159) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 10 (22) septembre 1816.

Quoique je n'aie qu'un moment à moi, je ne veux pas laisser partir votre frère, sans vous dire un petit mot. Il part pour Odessa; je l'envie de tout mon cœur, il vous parlera de la pauvre France, et je ne crois pas

qu'il vous la peigne en beau. Hélas! Je crains bien qu'elle ne soit malade de ces maux, dont les corps politiques ne guérissent pas plus que les corps humains; son malaise moral est encore plus grand que le physique; l'exaspération, la violence des passions ne fait qu'augmenter au lieu de diminuer; il semble qu'on craigne de n'être pas encore assez mal, et de pouvoir peut-être un jour guérir. On verse à force de l'huile sur le feu, de crainte qu'il ne vienne à s'éteindre. Pauvre pays! Il paye cher les erreurs et les crimes qu'il a commis, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'à présent, il ne peut guère s'en prendre qu'à lui-même, des maux qu'il peut encore souffrir. Parlons d'Odessa; c'est un sujet plus consolant à traiter; tout ce qui m'en revient est de la nature la plus consolante: sa prospérité marche à grands pas et je ne vois plus ce qui pourrait l'arrêter.

L'Italie aura encore cette année de grands besoins en blés, la France même n'en sera pas exempte. La saison épouvantable que nous avons eue tout l'été a fait une quantité de maux partiels, qui influent puissamment sur l'approvisionnement général, et je vois qu'une grande partie de l'Europe sera encore pour sa subsistance tributaire de la Russie. Tout cela va faire refluer chez vous des masses de capitaux qui donneront à l'industrie des développements toujours croissants, et établiront la prospérité du pays sur des bases solides. Restez-là, croyez-moi, et ne vous rapprochez pas du centre de la vieille Europe, où il existe partout une inquiétude générale, un besoin de changement, présage de nouveaux troubles, et de nouvelles révolutions. Rien ne peut se comparer au repos et à la sécurité surtout pour un père de famille comme vous, et cela remplace bien quelques agréments qui vous manquent à Odessa. Soyez donc raisonnable, et ne quittez pas le bien pour courir après le mieux.
Je ne vous dirai plus rien de moi, vous devez voir par le style de cette lettre, dans quelle situation morale je me trouve. S'il y avait moyen de sortir d'ici avec honneur, même en y laissant un bras, je n'hésiterai pas; peut-être ce moyen se présentera-t-il, et alors, certes, j'en profiterais avec empressement. Dieu veuille seulement que ce soit bientôt, fût-ce pour aller vivre à Jourssouf en particulier, planter des arbres, et de la vigne, et oublier les factions et les égarements des hommes passionnés.

Adieu, portez-vous bien, ne m'oubliez pas, et croyez à mon inviolable attachement pour la vie.

160) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, le 15 octobre 1816.

Pozzo vous écrit en détail, M. le Comte, sur notre position ici, ainsi je ne vous en ennuierai pas une seconde fois. Je me bornerai à vous dire que si vous voulez que nous prenions racine et que le gouvernement du roi acquière force et stabilité, il faut lui fournir l'assistance qui dépend de vous. Il faut qu'il puisse se présenter à son peuple comme médiateur entre les étrangers et lui. Il faut que quelque soulagement immédiat dans l'énormité des charges qui lui sont imposées, lui fasse apercevoir une perspective plus heureuse. Autrement s'il ne voit dans le roi que le collecteur des tributs qu'il faut payer à l'étranger, l'instrument dont on se sert pour exploiter la ferme au profit des puissances alliées, il est impossible que la confiance s'établisse et que nous redevenions une France. Or il faut une France pour la tranquillité du continent européen. J'avais compté sur cette réduction dans l'armée d'occupation pour la présenter à la nation et aux Chambres comme une preuve de confiance qu'inspirait le gouvernement du roi, et comme un soulagement, dû entièrement à la considération qu'on avait pour lui. Vous sentez quelle force cela nous donnait, et l'allégement de 30 ou 35 millions n'était pas indifférent dans l'horrible situation financière où nous sommes. Cette réduction de forces eut été insensible. Il ne s'agissait que de quelques mille hommes, car les Prussiens et les Autrichiens ne sont pas complets. Eh bien le duc de Wellington me la refuse tout net. Il dit qu'il veut attendre la marche que suivra la nouvelle Chambre et il m'ôte le plus puissant moyen d'influer sur elle. Qu'arrivera-t-il de tout ceci, M. le Comte? A force de tendre la corde, elle finira par casser, l'esprit révolutionnaire reparaitra en France et malheur à l'Europe entière. J'en ai déjà plus dit que je ne voulais, entraîné par le sujet qui est fécond. Je désire cependant encore ajouter un mot sur les propositions que l'Angleterre met en avant pour la ligue maritime anti-pirate de la Méditerranée. Prenez y garde, M. le Comte. C'est l'empire absolu de cette mer qu'on veut cimenter par là, et je ne crois pas que cet état de choses puisse plus convenir à la Russie qu'à la France.

Pour moi, je vous assure, que tant que j'aurai quelque chose à dire ici, je ne consentirai jamais qu'un brick français se trouve sous les ordres d'un amiral anglais. Le comte de Noailles à qui j'écris longuement sur cet objet vous en entretiendra en détail.

J'écris à l'Empereur sur la réduction des troupes, qu'il achève son ouvrage et qu'il empêche la pauvre France de succomber sous le faix. Si l'on veut venger sur la France royale les torts de la France révolutionnaire, il n'y a plus de terme à nos maux et je serai réduit à maudire le moment, où je me suis décidé à me mêler de vos vilaines affaires politiques. Adieu, M. le Comte, mille et mille amitiés.

161) Le duc de Richelien à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, le 15 octobre 1816.

Sire,

Permettez à un ancien et dévoué serviteur de V. M. I. de la féliciter du fond du cœur sur le voyage et le séjour qu'Elle vient de faire à Moscou. Ne pouvant et ne voulant jamais être étranger à ce qui intéresse V. M. et la Russie, j'ai pris une part bien vive aux transports qu'a fait éclater cet excellent peuple en revoyant après tant d'épreuves, tant de travaux, et tant de gloire, le Souverain, auquel il a donné de si grandes preuves de dévouement. Je connais trop, Sire, l'âme de Votre Majesté pour ne pas être sûr que son séjour à Moscou et l'enthousiasme universel que sa présence y a excité aura été la plus douce récompense de tout ce qu'Elle a fait pour le bonheur de l'humanité.

Nos élections sont terminées et malgré les sinistres présages de certaines gens, malgré les agitations, dont on prétendait que ces assemblées seraient le théâtre, tout s'est passé avec assez de calme et le résultat présente une majorité présumée en faveur du ministère d'à peu près 80 voix. Nous avons donc l'espoir de voir marcher cette nouvelle Chambre avec plus de régularité et de mesure que l'ancienne, et la persévérance que le roi montre de plus en plus dans le parti, qu'il a jugé à propos de prendre, augmente encore cette espérance. L'embarras seul des finances et l'énormité du fardeau, que le peuple doit supporter, vient encore répandre quelques inquiétudes sur notre avenir. J'avais pris la liberté d'exposer à Votre Majesté, dans ma dernière lettre, la nécessité d'alléger un peu le poids de nos charges par une légère diminution dans l'armée d'occupation. Cette perspective d'un soulagement successif aurait consolé la nation, en même temps que cette preuve de confiance donné par les quatre cours alliées au gouvernement du roi, aurait accru sa considération dans l'intérieur.

Une lettre que je viens de recevoir du duc de Wellington ajourne cette espérance, si elle ne la détruit pas tout à fait. Le duc paraît craindre

que le consentement de la cour de Berlin ne soit beaucoup plus difficile à obtenir que je ne l'imaginai, et j'ai à peu près la certitude du contraire. Il ajoute que je dois perdre l'espérance d'annoncer aux Chambres cet espoir dans le discours d'ouverture, parce que malgré l'espoir que donnent les élections, il faut attendre le résultat des délibérations de la Chambre. J'observerai à V. M. à ce sujet que c'est nous ôter le plus puissant moyen d'influer sur elle que de retarder une mesure, dont les avantages sont aussi évidents et les inconvénients, j'ose le dire, absolument nuls. J'en suis d'autant plus convaincu que j'ai tout lieu de croire qu'excepté les troupes de Votre Majesté, les autres contingents ne sont pas complets, de manière que pour ramener la force réelle de l'armée d'occupation à 120,000 hommes, il y aurait effectivement bien peu de monde à faire sortir de France; mais la force morale que nous acquerions par là serait immense et le trésor serait déchargé du paiement de 30 millions ce qui nous donnerait le moyen d'augmenter un peu l'armée sans imposer au peuple de nouvelles charges. J'essaierai de ramener le duc de Wellington à une opinion qui était la sienne, il y a deux mois, et que les événements qui ont eu lieu depuis n'auraient dû que fortifier davantage. Je crains bien, je l'avoue, que des instructions venues de Londres n'aient mis des bornes à sa bonne volonté pour nous, car il m'est impossible d'élever le moindre doute sur la droiture et la loyauté de son caractère.

Si je ne puis obtenir que le discours du roi à l'ouverture des Chambres fasse mention de cette réduction, je réclame au moins les bontés de Votre Majesté Impériale, pour que par son appui à Londres et auprès du duc de Wellington on détermine une mesure qu'il me semble que nous méritons par la tranquillité parfaite, dont la France jouit depuis un an et son exactitude à remplir scrupuleusement toutes les conditions qui lui ont été imposées. Ce soulagement devient d'autant plus nécessaire dans une année aussi calamiteuse que celle-ci.

Une partie de la France a une mauvaise récolte en grains, et celle du vin a totalement manqué partout. Il faudra des efforts extraordinaires pour, dans des circonstances pareilles, faire face à tous nos engagements. Notre plus grande espérance, Sire, repose sur l'appui de Votre Majesté Impériale, et je me flatte que nous n'y aurons pas recouru en vain.

Daignez agréer avec Votre bonté ordinaire mes hommages et mes vœux et souffrez que j'offre à Votre Majesté Impériale l'assurance du dévouement sincère, de l'inviolable attachement et du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être pour la vie, Sire, de V. M. I. etc...

162) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, 18 (30) octobre 1816.

Notre situation, déjà si difficile, se complique encore par la cherté des subsistances. La saison sans exemple, que nous avons eue tout l'été, a fait manquer la récolte dans plusieurs provinces, et n'a produit dans le reste qu'un grain humide, peu farineux, et difficile à moudre. On peut prévoir les plus grands embarras, chez un peuple qui fait du pain presque son unique nourriture et qui n'accueille qu'avec peine les moyens d'y suppléer. Dans ces circonstances, nous désirons faire venir des grains de l'étranger, moins comme moyens véritables de subsistances, que pour produire un effet moral qui a presque toujours du succès.

Je fais un appel à votre patriotisme; rendez ce service à votre ancienne patrie, et mettez-y tout votre savoir faire. Jamais époque ne réclame plus impérieusement le concours des efforts de tous les Français; je compte sur vous, j'ai répondu que vous nous aideriez de tout votre pouvoir. Vous sentez que plus l'époque de l'arrivée des grains sera rapprochée, mieux cela vaudra; il faudrait au moins que tout fût parvenu à sa destination, dans le courant de mai, de l'année prochaine. Mais j'espère que vous pourrez nous en diriger de Constantinople qui arrivera dans l'hiver. L'opération ne peut être qu'avantageuse pour vous, il ne peut y avoir de perte. Venez donc à notre secours, et le plus vite possible. Tous les pays, qui environnent la France, sont dans la même situation, quelques-uns encore pis, l'Amérique de même. C'est une désolation, il faut convenir, que je suis venu dans ce pays-ci dans un bon moment; encore si on n'avait à combattre que les éléments, mais les passions des hommes sont presque encore plus dangereuses, et elles sont ici dans une effervescence qui ne fait qu'augmenter; heureusement elles se concentrent dans une certaine classe d'hommes. Le peuple participe peu à cette chaleur, et il est très-difficile de le mettre en mouvement; il a besoin de repos, il en sent le prix, et on pourrait l'accuser plutôt d'une sorte d'indifférence, et d'apathie, que d'une trop grande activité; il n'y aurait que le manque de subsistance dont les agitateurs pourraient encore se servir avec avantage pour remuer le peuple, et c'est ce qui fait que cette partie mérite des soins, et une attention toute particulière. Je ne vous parle pas de ma santé, je n'ai presque pas le temps d'y penser, mais elle se ressent bien de la vie contre nature que je mène. Votre frère aura pu vous le dire; j'ai eu bien du regret de ne pas le voir plus

souvent; tout ce qui me rappelle Odessa et vous me fait un très-grand plaisir; je lis avec avidité, tout ce qu'on me marque de votre prospérité. L'embarras, dont vous vous plaignez, et le peu de proportion de vos ressources avec les affaires, est nécessaire, pour multiplier et accroître ces ressources même. Si le commerce n'avait pas amené successivement à Odessa plus d'affaires, que le pays n'en comportait, serait-il devenu ce qu'il est aujourd'hui? Et, certes, il est loin du point, où il peut parvenir

L'affaire de mon arrenda, n'étant pas encore terminée, et ne voulant pas exposer mes dix-huit petits élèves à être renvoyés du gymnase, faute de fonds, je vous prie d'avancer ce qui sera nécessaire, et de tirer sur moi, j'y ferai honneur immédiatement.

Je suis charmé que le baron Strogonow soit à Constantinople; je suis sûr qu'il fera tout ce qu'il pourra pour le commerce; il est fort lié avec le marquis de Rivière, et peut-être y aurait-il moyen de raviver un peu le commerce français dans ces contrées. Pauvre commerce français, il est encore bien languissant de tous côtés!

Nous allons ouvrir notre nouvelle Chambre; j'espère qu'elle ira plus d'accord avec nous que l'ancienne. Il ne faut rien moins que l'union la plus parfaite et les efforts les mieux combinés pour nous tirer de la position où nous sommes. Puisque j'y suis, je ne veux pas désespérer de la chose publique et le peu, que Dieu m'a départi des facultés, sera employé sans réserve à remplir ce devoir sacré; quelle que soit l'issue, il y aura toujours eu quelque courage, et quelque dévouement à l'avoir entrepris.

163) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, le 23 octobre (5 novembre) 1816.

La lettre de Votre Excellence du 1 octobre a excité en moi les sentiments de la plus vive reconnaissance, et j'ai reconnu dans les dispositions, que vous avez bien voulu prendre, l'ancien et aimable intérêt, dont vous m'avez donné tant de preuves. Je suis enchanté que l'éducation de mes 20 petits élèves soit assurée jusqu'à la St. Jean 1809 et d'ici là, je réclamerai des bontés de S. M. l'Empereur une prolongation qui, j'espère, ne me sera pas refusée; je n'ai pas appris avec moins d'intérêt ce que vous me mandez, touchant l'établissement d'un port-franc à Odessa,—on me l'avait déjà écrit, mais j'ai été heureux d'en apprendre la confirmation de Votre Excellence elle-même. Je ne sais, si elle a eu connaissance d'un mémoire que j'ai fait sur cet objet, et que j'ai envoyé d'ici à l'Empereur,

avec divers autres, touchant l'administration, et le commerce de la Nouvelle Russie; je désirerais vivement, que vous puissiez y jeter un coup d'oeil, non que je croie qu'aucun de ces objets puisse vous être étranger, mais m'en étant occupé exclusivement pendant 13 ans, et avec un abandon qui vous est connu, je désirerais que ce travail parvînt en vos mains, afin que vous puissiez en tirer le parti que vous jugeriez le plus convenable. L'importance des contrées riveraines de la mer Noire, pour la Russie, n'est plus un problème; il ne s'agit plus que du choix des moyens propres à développer avec plus de rapidité les immenses ressources que le commerce peut procurer, et c'est vers ce but que se dirigeait le travail, dont je m'étais occupé. Avec le port-franc et au moyen des capitaux très-considérables que les deux années, qui viennent de s'écouler, ont versé dans ce pays, on peut s'attendre à une prospérité très-rapide. Il ne faut pas s'effrayer, au commencement, d'une augmentation d'importation; elle préparera une exportation bien plus considérable et permanente. Je jouis de tout cela, comme si j'y étais encore; je vous assure, et mes moments les plus agréables sont ceux, où je reçois des nouvelles satisfaisantes de ce cher pays, que je porte dans mon coeur. Je dois rendre justice aux habitants qui m'ont conservé souvenir, et attachement, plus, en vérité, que je le mérite.

Veuillez bien permettre que j'offre ici mes hommages à Madame Gouriew et que je la remercie de son souvenir; agréez, je vous prie, l'assurance de mon inviolable attachement, de la sincère reconnaissance et de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

164) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 24 octobre (5 novembre) 1816.

Mon cher ami, tâchez de venir à notre secours pour des subsistances; plus nous allons, et plus nous voyons que la qualité du blé de cette année est si mauvaise qu'il y a, en le réduisant en farine, un déchet très-considérable. Jugez un peu ce que serait une disette, même factice, avec tous les autres maux qui nous assiègent. Je sais bien que tout ce que nous ferons venir de l'étranger est de peu d'importance; mais l'effet moral est très-grand, et il faut opérer sur les imaginations pour guérir au moins de la peur, qui souvent est pire que le mal. Il nous faudrait 200,000 tchetvert, jusqu'au 15 de mai; peut-être cela n'est-il pas possible, mais faites tout ce

que vous pourrez.
 Répondez-moi courrier par courrier, ce que vous pouvez faire, et songez combien il me serait doux que ma patrie d'adoption vînt au secours de ma patrie naturelle, et par l'entremise d'une personne que j'aime et estime comme vous.

Je suis sûr que vous ferez l'impossible, et j'y compte comme sur votre amitié; comptez aussi sur la mienne, qui vous est acquise à jamais.

165) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, 31 octobre (12 novembre) 1816.

Je m'empresse d'offrir à Votre Excellence mes remerciements les plus sincères pour la lettre si aimable qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire. J'ai été bien moins touché encore du succès de ma petite affaire, que je dois à vos soins obligeants, que de l'amitié et de l'intérêt que vous avez la bonté de me continuer; soyez persuadé que j'en sens tout le prix et que ne pouvant jamais me croire étranger à la Russie, il m'est bien doux de trouver chez des personnes, telles que vous, l'affection que je leur porte. J'ai joui doublement en apprenant par vous, qu'Odessa obtiendrait probablement la franchise de son port; je voudrais avoir un peu contribué à cette mesure par le mémoire que j'ai envoyé sur ce sujet à S. M. et qui probablement vous aurez été remis; on ne peut plus calculer jusqu'où s'élèvera la prospérité de cette ville, et celle de toutes les contrées environnantes, et ce qui est, peut-être, encore plus important, les dangers de l'introduction de la peste se trouveront encore très-diminués, puisqu'il n'y aura plus aucun intérêt à faire la contrebande; mon cœur paternel s'épanouit en pensant à tout cela, et j'espère bien un jour aller, en voyageur curieux, revoir des lieux qui me sont si chers. Je ne voudrais pas renoncer encore à l'espoir de voir réaliser l'établissement du lycée tel qu'il avait été proposé, l'hiver dernier. Cette institution qui changerait au moral la face de ce pays, comme le commerce l'a changé au physique, serait digne d'être protégée par le prince Alexandre Galitzine et par vous. Je prends la liberté de lui en écrire. Votre Excellence verra par là que, malgré l'éloignement et l'absence, je m'occupe encore du pays que j'ai regardé si longtemps comme ma patrie.

Permettez-moi d'offrir ici mes hommages à madame Gouriew et à madame la comtesse de Nesselrode, et veuillez bien agréer l'assurance de l'in-

violable attachement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.
 Richelieu.

166) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, décembre 1816.

Sire.

J'ose me flatter que V. M. I. daignera recevoir avec sa bonté ordinaire quelques notions sur la situation de la France, à laquelle Elle veut bien prendre un si grand intérêt. Je crois de mon devoir de vous en faire l'hommage, Sire, en même temps que celui de mon dévouement, que ni le temps, ni l'absence, ne pourront jamais altérer. C'est avec une grande satisfaction que j'ai appris l'assentiment que V. M. avait bien voulu donner aux mesures que le roi avait jugé à propos de prendre pour rallier à lui la grande majorité de la nation, et arrêter, quand il en était temps encore, la marche dangereuse qu'avait prise la majorité de la dernière Chambre. L'effet qu'a produit la résolution du roi, et la direction qu'il suit avec constance est, jusqu'ici, aussi favorable qu'on pouvait l'espérer. La nouvelle Chambre, composée en grande partie d'hommes sages et modérés, paraît vouloir marcher d'accord avec le ministère, et cette union, si elle est durable, comme je l'espère, nous promet les plus heureux résultats. L'opposition, réduite à une minorité peu redoutable, est même utile pour donner de l'ensemble à la majorité, l'empêcher de se diviser, et arrêter l'effervescence des hommes que l'on pourrait appeler ultra-libéraux. V. M. n'ignore pas que nous marchons entre deux écueils, et que c'est à les éviter l'un et l'autre, et à contenir tout ce qui s'appelle parti, de quelque nature qu'il soit, que nous devons nous attacher. Cette tâche n'est pas facile dans un pays, et dans un temps de passions comme celui-ci; mais c'est en s'efforçant de dévier de cette route le moins possible qu'on peut espérer d'atteindre le but que nous nous proposons.

Mais, Sire, comme si ce chemin n'était par semé d'assez d'obstacles et de difficultés, l'intempérie des saisons est venue en faire naître d'autres graves, et peut-être plus pressants encore. La France, déjà épuisée par la récolte plus que médiocre de 1815, et par le séjour de nombreuses armées, a vu celle de 1816 détruite en partie par les pluies sans exemple, qui ont duré tout l'été. La récolte des vins a été absolument nulle, et la misère, qui se manifeste dans presque toutes les parties du pays, exige de

prompts et d'importants secours. La rentrée des impôts souffre et souffrira de cet état, que la prudence humaine ne pouvait pas prévoir, et à laquelle il lui est encore plus difficile de remédier. Ces circonstances déplorables apporteront un léger retard dans les paiements de la contribution, qui, jusqu'ici, avait été acquittée régulièrement chaque jour; mais nous espérons avec confiance que la magnanimité des Souverains alliés, et notamment celle tant de fois éprouvée de V. M., ne nous fera pas un crime d'un délai involontaire, et que nous abrègerons autant qu'il nous sera possible. Le crédit que nous négocions en Angleterre, et auquel nous espérons que le gouvernement anglais voudra se prêter, ne tardera pas à nous remettre au courant de nos engagements, pour lesquels les rentes créées en vertu du traité répondent d'ailleurs suffisamment. Un moyen de crédit et de confiance, qui dans ce moment serait pour nous d'un prix inestimable, c'est la diminution, si petite qu'elle fût, des charges qui pèsent sur la France. Je sais avec quelle facilité Votre Majesté est disposée à s'y prêter; l'Autriche a manifesté et manifeste encore la même bonne volonté. La Prusse n'apportera non plus aucune difficulté, au moins j'ai tout lieu de l'espérer; il ne nous resterait donc à obtenir que le consentement de l'Angleterre et du duc de Wellington, qui le premier s'était prononcé le plus favorablement pour cette mesure, quoiqu'il y paraisse le plus contraire aujourd'hui. J'ose pourtant assurer à Votre Majesté Impériale qu'Elle est la seule qui puisse affermir en France l'ordre de choses existant. En réfléchissant aux circonstances qui ont accompagné le retour du gouvernement royal, aux maux de toutes espèces qui l'ont accompagné, et aux souffrances, qui sans être le résultat de son rétablissement, se trouvent pour le peuple coïncider avec lui par la fatalité des choses, on ne voit d'autre moyen de rallier les peuples à ce gouvernement, que de présenter le roi comme le médiateur entre eux et les nations étrangères. Un soulagement obtenu par l'intervention royale en faveur des maux que souffre la France, et sa résignation contribuera plus à l'affermissement de la tranquillité publique, que deux années de plus d'occupation militaire. Je ne saurais donc assez insister dans l'intérêt de l'Europe, comme dans celui de la France, sur la nécessité de lui procurer un soulagement immédiat. Il n'est pas de moyen plus efficace que de diminuer de trente mille hommes l'armée d'occupation.

Le duc de Wellington nous disait cet été qu'il était aussi assuré de garantir non-seulement la tranquillité, mais même tous les intérêts dont l'Europe l'a chargé avec 120 mille hommes, qu'avec 150 mille. Qu'y a-t-il de changé depuis, hors que les divisions avec le corps législatif

n'existent plus, et que la machine du gouvernement marche avec plus d'ensemble et d'accord.

Je ne veux pas fatiguer plus longtemps V. M. et je finis ma lettre, peut-être déjà trop longue. Vous daignerez excuser mon insistance, Sire, en faveur de mes motifs. Je voudrais tâcher de consolider Votre ouvrage, en servant mon pays, et lui faisant reprendre le plus tôt possible la place qu'il doit occuper en Europe. C'est encore de Votre Majesté Impériale que nous pouvons attendre le complément de ce grand ouvrage, et c'est ainsi qu'Elle acquiert sans cesse de nouveaux titres à notre reconnaissance.

La mienne Vous est acquise, Sire, depuis bien longtemps, et je la conserverai jusqu'à la mort, ainsi que les sentiments d'attachement sans bornes, et de profond respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté Impériale, etc...

167) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 11 janvier 1817.

J'ai reçu avec une grande satisfaction, mon cher ami, votre dernière lettre; elle m'a été au cœur, je vous assure; il m'est bien doux de penser qu'on me conserve encore souvenir et attachement, dans un pays que je porte dans mon cœur. Il est malheureux que ce soit presque toujours lorsqu'on n'y est plus qu'on vous aime davantage; quoique au reste je ne puisse pas me plaindre qu'on n'ait pas eu pour moi à Odessa, et dans le pays en général, lorsque j'en étais le chef, l'attachement que je méritais, et fort au delà. Je désire qu'on me traite aussi bien ici lorsque je quitterai le poste que j'occupe, et que je ne garderai pas, j'espère, jusqu'à la mort. Quel plaisir j'ai éprouvé à savoir qu'enfin le principe de l'établissement du port franc avait été définitivement adopté. L'idée de prendre la ligne d'un liman à l'autre est évidemment la meilleure avec une porte sur la route de Tiraspol. Vous aurez une enceinte très-facile à garder, et qui enfermera une partie des Ruthers (sic) et toutes les fontaines. Il ne faut pas plaindre la dépense, pour faire un large et profond fossé, afin que la contrebande soit difficile et qu'on ne vienne pas mettre en avant cette objection contre nous, ce que l'on ne manquerait pas de faire si l'on remarquait que la contrebande devient trop considérable.

J'attends avec impatience réponse à mes lettres; j'espère que vous ne me la ferez pas désirer trop longtemps, car en vérité notre position est telle, que nous devons frapper à toutes les portes pour obtenir assistance; il ne nous manquait que ce fléau, pour nous achever, et quoique nous partagions ces souffrances avec toute l'Europe, le mal est cependant plus grand ici que partout ailleurs à cause de la quantité de pain que le Français mange, et du peu d'usage, où il est, d'y suppléer par d'autre nourriture. Je vous assure que cela fait frémir de voir à quel degré de misère, ces excès de population et de civilisation, ont amené les classes inférieures de la société dans cette vieille Europe; je n'y étais pas accoutumé, et ce n'est pas un des moindres chagrins que j'éprouve, habitué d'ailleurs, comme j'étais, à l'extrême aisance de nos pays encore neufs.

168) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, ce 1 (13) janvier 1817.

Sire,

Je suis bien heureux de n'avoir aujourd'hui à mettre aux pieds de V. M. I. que l'hommage de la reconnaissance, dont avec toute la France je suis pénétré pour l'appui bienveillant qu'Elle veut bien continuer à nous accorder. C'est à sa puissante intervention que nous aimons à devoir le soulagement, dont j'ai lieu d'espérer que nous allons bientôt jouir. Le général Pozzo donne à V. M. le détail sur tout ce qui s'est passé dans le cours de cette affaire, où, en suivant les ordres que Vous lui avez donnés, Sire, il nous a rendu, à son ordinaire, les meilleurs services. Le duc de Wellington paraît enfin avoir consenti à une réduction dans son armée, il en a donné parole au roi, et me l'a annoncée de même. Il ne fait plus dépendre l'exécution de cette mesure que de la conclusion d'un emprunt que nous avons négocié en Angleterre, et qui aura, j'espère, un succès complet. L'un des résultats les plus certains de cette opération est la sécurité qu'acquerront les Cours alliées du paiement exact des contributions de guerre, et c'est d'après cette assurance que je ne forme aucun doute sur le consentement qu'elles donneront aux nouvelles conventions que cet arrangement nécessite.

Les quatre ministres y ont donné déjà le leur, sauf, comme de raison, la ratification de leurs cours, et nous n'attendons que l'arrivée des ban-

quiers de Londres avec lesquels nous avons traité pour conclure cette affaire.

Le duc de Wellington, voyant alors la subsistance de ses troupes assurée, consent à les réduire de 30 m. hommes. Je puis dire, avec la plus entière conviction, qu'après l'immense service que V. M. a rendu au roi et à la France en 1815, Elle ne pouvait rien faire de plus important pour eux. La position, où le roi va se trouver placé vis-à-vis de ses sujets, et par la confiance que l'Europe lui montre et par le soulagement qui va en résulter pour eux, est la seule capable d'affermir son trône, et de consolider la tranquillité générale. Il appartenait à la magnanimité de V. M., et à la justesse de ses aperçus politiques, de saisir, avant personne, le véritable point de la question, comme il convenait à sa noble modération d'en laisser faire par un autre la première ouverture. Je regarde comme un bonheur que la cour de Vienne ait pris l'initiative dans cette occasion, car quelle que soit l'intime union qui doit exister entre la Russie et la France, et qui j'espère ne devra pas toujours rester secrète, il importe qu'on ne puisse par encore la soupçonner.

Je sais que c'est là l'intention de V. M. et j'en reconnais toute la sagesse, jusqu'à ce que nous ayons repris notre rang parmi les puissances de l'Europe, et qu'avec votre secours et votre appui, Sire, nous soyons sortis de l'état de dépendance, où nous nous trouvons en expiation de toutes nos fautes. Mais alors nous pourrions proclamer cette union, et V. M. aura atteint le grand but qu'elle se propose, celui d'assurer le repos de l'Europe. Puisse-je être assez heureux pour contribuer un peu à cet admirable résultat.

L'état actuel de la France, et la marche des affaires, peut, peut-être, présenter dans le lointain quelque lueur d'espérance. L'esprit public s'est amélioré, et la preuve en est dans la résignation que met le peuple à supporter les maux de toute espèce qu'il souffre, surtout par l'intempérie des saisons. Tout est calme d'un bout du royaume à l'autre. La marche des Chambres est sage, et l'accord entre elles et le gouvernement tend à se resserrer tous les jours. On peut espérer que cette session se terminera de manière à inspirer une grande confiance, à moins d'événements imprévus et si la récolte de cette année, 1817, n'est pas aussi désastreuse que celle de 1816, la France sera en état de faire face à tous ses engagements.

La diminution de l'armée d'occupation aura un effet moral incalculable, et fera renaître le calme dans tous les esprits, en dissipant jusqu'au plus léger nuage qui eût pu encore obscurcir les intentions des alliés, aux yeux même des hommes les plus méfiants. Le roi reparaitra dans le point de

vue, où je l'ai toujours souhaité, celui de médiateur entre l'Europe et son peuple, dont la salutaire entremise allége, même avant l'époque fixée par les traités, le fardeau sous le poids duquel il succombait.

Tel est, Sire, le bienfait incalculable que nous devons à la généreuse intervention de V. M. Qu'il est doux pour moi, Sire, après avoir passé mes plus belles années à bénir Votre nom, de trouver, après avoir eu la douleur de me séparer de Vous, de trouver, dis-je, de nouveaux motifs de reconnaissance et d'attachement à Votre personne.

Daignez, Sire, en agréer l'hommage que je Vous offre du fond de mon cœur, et permettez que j'y joigne celui de profond respect et du dévouement sans bornes, avec lequel je serai toute ma vie, etc.

169) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 1 (13) janvier 1817.

. Vous êtes dans l'erreur sur la faculté de pouvoir réexporter le blé introduit à Marseille que vous croyez ne pas avoir lieu; elle existe comme à Gênes, il n'y a que celui déjà versé dans la consommation, qui ne peut plus être exporté, en raison de la défense d'exportations qui existe dans tout le royaume; quant aux sottes dispositions de quarantaine, dont vous me parlez, j'ai fait écrire par le ministre de l'intérieur aux administrateurs de la santé, mais je ne sais s'ils voudront nous écouter: vous connaissez le pédantisme des hommes qui ne connaissent la peste que par tradition. Tâchez de faire à Pétersbourg des bonnes choses pour Odessa, et la mer Noire; faites fermer cette mare que l'on appelle mer d'Azof, pour tout autre bâtiment que pour des lotka. Faites en sorte qu'on adopte nos idées, qui sont les bonnes sans nous vanter, surtout le port franc bien vite à Odessa; ils m'y semblent fort disposés, d'après ce que m'a mandé M. Gouriew ici. Il semble que les choses vont un peu mieux, l'esprit public s'améliore, et la confiance renaît un peu; néanmoins les difficultés sont immenses et je n'en puis absolument plus. Dieu veuille me tirer bientôt de cette galère, dussé-je vivre seul à Jourssouf; mais ceci pour vous seul.

170) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 1 (13) février 1817.

..... Vous aurez appris sur nos affaires plus de détails à Pétersbourg où on les suit, dit-on, avec beaucoup d'intérêt. Elles vont presque mieux qu'on aurait pu l'espérer; nous avons la majorité dans les deux Chambres, les alliés nous marquent de la confiance puisqu'ils consentent à retirer un cinquième de leur armée, et les capitalistes européens croient aussi à notre stabilité, puisqu'ils consentent à nous prêter 200 millions. Si ce n'était ces embarras de subsistances on pourrait être assez content de sa position; celle d'Odessa s'améliore de tout ce que le reste du monde souffre. Le résultat, que présente la note que vous m'avez envoyée, est vraiment admirable.

171) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, 11 (23) mars 1817.

..... Notre situation s'est un peu améliorée sous le rapport des subsistances; il n'y a que les provinces de l'Est qui souffrent encore horriblement, malgré tout ce que j'ai pu dire au ministère de la marine, et celui-là écrire au commandant de la marine à Toulon; il a prétendu savoir mieux que moi, quand on pouvait naviguer dans la mer Noire, et n'a point accéléré, comme il aurait dû, le départ des gabares; cela nous coûtera quelque argent, car le blé en arrivant ne se vendra qu'à un prix plus bas que s'il était arrivé à une époque plus éloignée encore de la récolte nouvelle.

J'espère que vous aurez avancé les affaires d'Odessa à Pétersbourg. M-r Gouriew m'en a écrit d'une manière à me le faire espérer. Langeron dit la même chose, quant aux affaires publiques.

Nous finissons la session avec assez de succès, c'est toujours un temps de crise qu'on est bien aise de voir finir. Il faut à présent penser à la prochaine, aux élections, etc.. Cette forme de gouvernement est très-belle assurément, mais elle ne donne pas le temps de respirer. Dieu veuille que l'expérience la consolide, et nous prouve qu'elle peut prendre racine parmi nous.

Je vous quitte en vous priant de me conserver souvenir et amitié, et en vous assurant que la mienne pour vous est à l'épreuve du temps et de l'absence.

172) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, le (31 mars) 12 avril 1817.

J'ai reçu, avec la plus grande sensibilité, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, et la copie du rescrit de S. M. L'Empereur qui y était jointe. Je vous prie de vouloir bien mettre à ses pieds l'hommage de ma profonde reconnaissance pour cette nouvelle bonté, qui m'est d'autant plus précieuse, que je vois par là assurée l'éducation des 20 jeunes élèves que j'ai au gymnase d'Odessa. Veuillez recevoir aussi tous mes remerciements pour la part que vous avez à cette faveur, dont j'aime à vous avoir obligation. Quoique éloigné, je suis, avec le plus grand intérêt, et les progrès de la nouvelle Russie, et les négociations qui ont lieu à présent, pour accroître la prospérité d'Odessa; j'apprends avec grand plaisir, que le plan du lycée a été approuvé, ainsi que la méthode d'éducation, proposée par l'abbé Nicolle et que je crois la meilleure possible. Odessa vous devra, j'espère, le port franc; je suis désolé d'avoir égaré les notes qui ont servi à la composition du mémoire sur cet objet, que j'ai adressé à l'Empereur; je suis par là hors d'état de satisfaire à la demande que vous voulez bien me faire, et j'y ai d'autant plus de regret que je me flatte que mes raisons vous auraient convaincu de l'utilité de cette mesure. J'espère que M. Sicard, dont je suis sûr que vous aurez été content, vous aura convaincu de l'avantage et de la facilité qu'il y aurait à attirer par Sinope une partie du commerce de Smyrne, à Odessa. C'est une grande et belle idée qui peut être féconde en résultats pour l'empire en général; mais cette question se lie à celle du transit, qui, à mon avis, devrait être beaucoup moins gêné qu'il ne l'est. Je désire bien que Langeron ait arrangé ses affaires personnelles, de manière à pouvoir rester; je suis sûr que Votre Excellence l'aura appuyé dans toutes les demandes justes qu'il aura pu faire.

Je me flatte qu'on aura été content à Pétersbourg des arrangements que nous avons faits, pour l'acquiescement de nos dettes; ils ont été approuvés partout, et nous faisons en sorte d'aller même au delà des dernières conventions, que nous avons faites, tant nous tenons à nous acquitter, le plus promptement, et le plus exactement possible. Nous attendons les ordres

de l'Empereur pour la diminution du cinquième du contingent russe, dont le départ aurait dû avoir lieu le 1-er avril; les autres sont déjà en marche; j'imagine que nous les recevrons incessamment. Il nous eût été bien plus agréable que la diminution portât sur les autres contingents et non sur les Russes, qui ont su se faire aimer en France comme des compatriotes.

Permettez-moi d'offrir ici à Madame Gouriew l'hommage de mon respect, et agréez l'assurance de l'attachement sincère et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

173) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, 19 avril (1 mai) 1817.

Je prends la liberté de m'adresser à Votre Excellence, dans une circonstance, où la Russie peut venir à notre secours, et j'ose vous assurer que nous en avons grand besoin. Voici ce dont il s'agit. Vous n'ignorez pas que la France n'a recueilli, l'année dernière, qu'une portion de ce qui lui aurait fallu pour sa consommation; plusieurs de nos départements sont dans un état de disette, qui ressemble à une famine; nous aurons bien de la peine à attendre la prochaine récolte, mais ce qui m'effraie infiniment, c'est que la saison se présente d'une manière si extraordinaire, qu'elle nous fait craindre de n'être pas plus heureux l'année présente, par la sécheresse, que nous ne l'avons été l'année dernière, à cause de l'humidité; quoique je me flatte que nous ne sommes pas destinés à l'excès des maux qu'occasionnerait une mauvaise récolte, il est cependant de notre devoir de prendre toutes les mesures que nous pourrions imaginer, pour nous procurer des secours étrangers. Dans ces circonstances, il m'est venu dans la pensée, que si S. M. l'Empereur daignait permettre que nous fissions des achats de grains à Pétersbourg et à Réval, et que les bâtimens qui doivent venir embarquer le contingent russe qui doit retourner en Russie, par mer, puissent les charger, nous pourrions peut-être obtenir promptement un secours assez considérable, à bon marché et dans la partie de la France, où les besoins sont les plus grands, par l'occupation étrangère. Je mets tant de prix à obtenir l'assistance de ma patrie adoptive, pour ma patrie naturelle, que j'ai pris la liberté de m'adresser directement à S. M. l'Empereur, à qui j'écris par le courrier, le suppliant de daigner permettre que nous fas-

sions cette opération. Veuillez bien, Monsieur, nous être favorable dans cette occasion, et si notre demande est compatible avec les règlements actuellement existants en Russie, surtout avec ceux de la marine, j'espère qu'elle pourrait nous être accordée. Soyez persuadé de toute ma reconnaissance, qui égalera le service que vous voudrez bien nous rendre. Nous avons à lutter ici avec des difficultés, et des obstacles de tout genre; je m'y étais attendu, mais ceux qui naissent d'une intempérie des saisons, aussi imprévue, n'étaient pas entrés dans mes calculs, et peuvent devenir irrémédiables. Permettez, Monsieur, que je me recommande au souvenir de Votre Excellence, et que je vous offre l'assurance de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Richelieu.

174) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, le 1 mai 1817.

Sire.

Plein de confiance dans la bienveillance que Votre Majesté Impériale n'a cessé de marquer au roi et à la France, je n'hésite pas à m'adresser directement à Elle dans une circonstance, où la Russie peut venir à notre secours au milieu des malheurs dont nous sommes menacés. V. M. sait combien la récolte de l'année dernière a été insuffisante dans plusieurs parties du royaume qui ressentent à présent toutes les horreurs de la disette. Ce sera avec bien de la difficulté qu'on atteindra la récolte prochaine, mais ce qui effraie bien plus encore, c'est qu'un printemps sans pluie nous menace des mêmes maux, dont l'excès de l'humidité nous a affligés l'année dernière. Il semble que la colère céleste soit déchaînée contre ce malheureux pays, et, certes, il l'a bien mérité. Nous nous confions pourtant encore dans la miséricorde de Dieu qui écartera sans doute d'aussi affreux malheurs. Mais nous implorons la Vôtre, Sire, et nous supplions V. M. de daigner permettre que des grains que nous achèterions à Pétersbourg et à Réval pussent être embarqués sur l'escadre qui viendra bientôt embarquer les troupes russes qui doivent retourner dans leur patrie par mer. Si ce moyen était praticable, nous aurions promptement un secours qui pourrait être assez considérable dans ce point qui en a le plus grand besoin, celui du cautionnement de l'armée d'occupation.

Je ne puis exprimer à V. M. quelles angoisses me causent des circonstances aussi inquiétantes qu'imprévues. Nous avons bien des obstacles à surmonter; mais celui qui résulterait d'une seconde mauvaise récolte serait d'une nature presque insurmontable. Au milieu des souffrances de toute espèce qui affligent la France dans ce moment, la tranquillité publique se maintient partout et le peuple supporte ses maux avec une résignation qui mérite quelque estime. Le comte de Noailles suivra, avec les ministres de Votre Majesté, l'affaire dont j'ose l'entretenir. Les preuves multipliées que nous avons de Votre bienveillance, Sire, nous donne la certitude d'obtenir une décision favorable, si la chose est seulement possible.

Daignez, Sire, recevoir d'avance l'hommage de ma plus vive reconnaissance.

175) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

St. Pétersbourg, le 7 juin 1817.

J'ai désiré vous faire connaître, monsieur le duc, les réflexions que me suggère la marche des affaires en France. Leur progrès atteste votre courageuse persévérance et révèle, en même temps, la multiplicité des obstacles contre lesquels vous avez à lutter, pour affermir l'œuvre de la restauration. Les vœux que je forme, pour l'accomplissement de ce grand résultat, vous sont connus.

La coopération que j'y ai vouée demeurera la même aussi longtemps, que le but vers lequel elle se dirige et qui se trouve en grande partie atteint par les actes de la dernière législature ne subira aucun changement. Les communications confidentielles que mon ministère est chargé de vous adresser, vous développeront plus précisément ma pensée. Je me réserve à moi-même la satisfaction de vous annoncer, monsieur le duc, que vos utiles conceptions relativement au lycée d'Odessa viennent d'acquiescer une forme et une sanction définitives, dont on a lieu de se promettre les effets les plus salutaires pour l'éducation.

Puissiez-vous également voir fructifier vos travaux dans une sphère plus étendue, et y laisser après vous, comme dans le midi de mon Empire, des preuves honorables de votre ardeur à vouloir et à faire le bien.

Recevez, monsieur le duc, l'assurance de toute mon estime.

Alexandre.

176) Le comte Nesselrode au duc de Richelieu.

St. Pétersbourg, 11 (23) juin 1817.

Je vous remercie, Monsieur le Duc, pour votre aimable souvenir. Le comte de Noailles a dû vous dire combien nous avons regretté que votre demande d'embarquer des grains à bord de l'escadre nous fût venue trop tard. Nous eussions été bien heureux de pouvoir au moins vous offrir cette légère assistance dans les embarras de tous genres qui vous accablent. Les nouvelles les plus récentes nous donnent au moins l'espoir qu'une mauvaise récolte ne viendra pas y mettre le comble. Quant aux difficultés politiques et morales de votre situation, vous les avez combattues depuis un an avec trop de succès pour ne pas les envisager avec calme et courage. Je vous félicite surtout de celui que vous avez obtenu lors de l'apparition de Blacas et que je regarde comme décisif pour le crédit de votre ministère, par conséquent comme très-important pour le repos de la France et de l'Europe.

L'abbé Nicolle vous aura dit tout ce qui se fait pour Odessa. Le port franc est décrété et les arrangements, qui se discutent maintenant pour le commerce de nos provinces polonaises, nous mettra à même d'y rattacher quelques facilités de plus pour le transit d'Odessa par Brody. Ainsi nous ne négligeons aucun moyen, et tous nos vœux vont s'accomplir *sous ce rapport*. Il n'en a pas été de même pour le pauvre Langeron, qui s'en est allé, comme il était venu, mangeant son fonds avec son revenu. Peut-être y aura-t-il moyen de faire quelque chose pour lui quand l'Empereur ira à Odessa, ce qui aura lieu au mois de février. Si je puis y contribuer, je le ferai certainement avec plaisir, mais vous savez vous-même, mon cher Duc, qu'il n'est pas toujours facile ici de parler d'une affaire qui sort de la sphère de nos attributions.

Adieu, mon cher Duc, ma femme est bien sensible à votre amitié; veuillez être assuré de celle que je vous ai vouée pour la vie.

Nesselrode.

177) Le duc de Richelieu à M. le comte Capo d'Isfria.

Paris, ce 30 octobre 1817.

Je me suis aperçu trop tard, M. le Comte, que j'avais oublié de joindre à la lettre, que j'ai eu l'honneur de vous écrire l'autre jour, des notes que

je vous annonçais. Je répare aujourd'hui cette erreur en profitant de cette occasion pour vous dire encore un mot sur nos affaires, auxquelles je sais par expérience, que vous voulez bien vous intéresser.

Vous connaissez les instructions imprimées données au comte Goltz. Pozzo vous met au fait de ce qui se passe ici à ce sujet. Mais il est nécessaire que vous sachiez dans quel embarras nous nous trouvons et à quels dangers nous, et par contre-coup l'Europe, sommes exposés.

Vous nous avez donné à résoudre le problème le plus difficile. Il s'agissait de faire reprendre racine à cette antique famille, séparée depuis 25 ans du sol qui l'avait vue naître, et sur lequel elle avait régné pendant 8 siècles. Il fallait affermir un nouveau gouvernement au milieu des factions opposées, du déchaînement des passions et d'une irritation causée par des événements sans exemple. En même temps que l'on nous impose une tâche si difficile, on la rend presque impossible à remplir par les charges énormes dont on grève la France, qu'on a l'air de ne rendre à ses souverains légitimes que pour qu'ils l'exploitent au profit des peuples et des gouvernements étrangers. Contribution de guerre de 700 millions, entretien d'une armée de 150,000 hommes, enfin acquittement des créances des sujets étrangers sur la France. Telles sont les conditions que nous avons à remplir. Nous avons fait des efforts incroyables pour être fidèles à nos engagements. Mais voilà qu'après avoir épuisé toutes nos ressources, au milieu des malheurs et des désastres, causés par l'intempérie des saisons, se déroule devant nous cette longue série de réclamations qui effraye les imaginations et jette le désespoir dans toutes les âmes. Nous demandons quelque soulagement, quelque modification à un traité évidemment inexécutable. Pour toute réponse, on fait imprimer à Berlin de soi-disantes instructions au comte de Goltz dans lesquelles, du ton le plus hautain, on nous reproche notre mauvaise foi, et, en nous promettant vaguement quelque adoucissement à nos maux, on n'en insiste pas moins et avec une extrême rigueur sur l'exécution de tous les articles du traité, lui donnant même une extension forcée. Maintenant, M. le Comte, veuillez vous souvenir que nous vivons sous un gouvernement représentatif, dont la publicité de toutes les transactions fait partie essentielle. Songez que l'on ne peut refuser aux Chambres, si elles le demandent, la connaissance de la situation du pays sous le rapport de la politique et des finances. Supposez qu'un membre de la Chambre ait eu connaissance de ces instructions imprimées et distribuées, et qu'il me demande des éclaircissements, qu'il aille même jusqu'à en faire lecture; qu'on exprime ensuite que les réclamations des particuliers vont pour le continent à un milliard 80 millions; que les créances anglaises, qu'on avait

cru éteindre avec 70 millions, en exigeront 150; qu'il n'en faut pas payer un sol de moins sur les contributions dont les paiements vont recommencer à raison de 400,000 francs par jour, que l'armée d'occupation, à cause du haut prix des subsistances, a coûté et coûte encore beaucoup plus que le maximum qui avait été fixé dans le traité. Je vous le demande, M. le Comte, quelle impression de semblables révolutions ne feront-elles pas sur une assemblée française, déjà aigrie par les malheurs, par l'amour-propre humilié, par tant d'autres sentiments pénibles? Je crains que nous ne puissions éviter l'explosion du désespoir qui amènera pour la France et pour l'Europe des événements qu'aucune puissance humaine ne peut prévoir, ni espérer de diriger. Il est de mon devoir de le dire et de le répéter sans cesse. Si dans cette session des Chambres je ne puis présenter un compte définitif des prétentions particulières et des charges générales, si en annonçant les sacrifices qu'il faut encore faire, je ne puis dire qu'ils amèneront la libération complète de la France et l'évacuation de son territoire, je dois à la vérité de déclarer que je ne puis répondre des événements et que j'ai lieu de redouter les plus funestes. Je ne voyais, pour arriver à ce but, d'autre moyen que de fixer un maximum. On ne veut pas l'accepter sans savoir à quoi se monte la masse des réclamations qui seront jugées sacrées. Cet examen, quelque célérité que l'on y mette, ne peut être fait d'un an, et d'ici là, peut-être, tout sera perdu, capital et intérêts, car qui peut prévoir à quels désordres la France sera livrée. On parle sans cesse de ses immenses ressources, de l'obligation, où elle est de faire honneur à des dettes sacrées, de l'impossibilité, où se trouvent les gouvernements, de sacrifier les intérêts de leurs sujets. Tout cela peut être vrai, au moins en partie; mais la question reste toujours la même. La France ne peut trouver de ressources que dans le crédit; cet état de choses le repousse. Elle désire payer ses dettes, mais elle ne peut à la fois acquitter les dettes aux particuliers et payer la contribution de guerre. Lorsqu'elle a signé le traité, elle a cru s'engager pour 200 millions au plus, elle se trouve en devoir 1200. Elle demande qu'on s'entende, qu'on modifie le traité. Si rien de tout cela n'a lieu, si nous ne nous arrangeons pas dans le cours de la session, qui s'ouvre mercredi, je crains que nous ne soyons entraînés et que nous ne tombions dans une confusion dont nous ne pourrions jamais sortir. Quoique notre situation vous soit bien connue, j'ai voulu vous la mettre sous les yeux, afin que vous puissiez connaître les dangers qui nous menacent. Je ne vous dis pas ce que j'éprouve personnellement, il ne s'agit pas de moi dans tout cela; mais pourtant on ne peut être indifférent à l'idée de voir périr son pays entre ses mains, et cela aggrave encore la douleur.

Sauvez-nous et l'Europe si vous pouvez. C'est une belle destinée, et l'Empereur a les moyens de la remplir. Croyez, dans tous les cas, à la constante amitié de votre serviteur et ami.

178) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, le 6 janvier 1818.

Quoique le général Pozzo vous mettra parfaitement au fait de ce qui se passe ici, Monsieur le Comte, je ne veux pas laisser partir le courrier qu'on vous expédie sans vous dire un petit mot. Vous voyez, par tout ce qu'on vous mande, que ce n'est pas chose aisée d'établir un gouvernement représentatif et que le système des assemblées délibérantes, que l'Europe appelle à grands cris, ne va pas tout seul; nous en faisons l'épreuve dans cette session qui s'est annoncée d'une manière très-orageuse et où toutes les doctrines, enfantées par la révolution, se reproduisent; il est vrai qu'il est assez bizarre de voir des hommes qui prétendent être exclusivement royalistes s'unir aux plus ardents républicains, et en haine des ministres, qu'ils détestent, voter pour tout ce qu'on leur propose de plus anti-monarchique. Cette double opposition, à laquelle se sont joints encore quelques hommes à doctrine, nous met dans une position assez difficile, et empêcherait enfin le gouvernement de marcher tout à fait, car il est de son essence d'être soutenu par un parti, qui, lorsqu'il cesse d'être le plus fort, cède la place à l'autre; celui-ci s'empare de l'administration, y place ses chefs, et le parti ministériel renversé devient opposition. Mais si cette opposition se divise elle-même en 3 partis, bien distincts, ils peuvent bien renverser le ministère, mais non pas le remplacer. Voilà précisément la position où nous sommes; je crois bien qu'ils ne nous renverseront pas, mais ils nous entraînent, nous gênent, nous font perdre de notre force et de notre considération; nous en reprendrons au reste, si nous parvenons à bien finir l'affaire des liquidations et, grâce à l'Empereur, j'ai bien bonne espérance; le duc de Wellington a été ici, et nous a montré les meilleures dispositions; nous n'attendons plus que les instructions de la Prusse et de l'Autriche à leurs ministres pour entrer en matière; je sais que plusieurs cours d'Allemagne et d'Italie que vous avez engagées à se prêter à vos vues d'accommodement ont envoyé ici leurs pleins pouvoirs. Vous n'obligez pas à demi, et rien n'échappe à votre prévoyance, maintenant il faudra nous hâter afin de pouvoir obtenir des Chambres le vote d'inscription nécessaire pour finir avant leur séparation, et il serait bien à désirer dans la disposition des esprits

que la session ne fût pas longue; tout cela dépend aujourd'hui de la Prusse et de l'Autriche.

Le général Pozzo m'a parlé aussi du désir qu'aurait l'Empereur de voir M. de Piré rayé de la liste sur laquelle il a été placé. Vous ne doutez pas, j'espère, du plaisir que nous aurions à faire quelque chose qui lui fût agréable, mais veuillez bien réfléchir à combien de demandes de la même nature nous serions exposés, si M. de Piré, l'un des plus marquants, obtenait cette faveur, et comment pourrions-nous nous y refuser? Dans un pays, et à une époque, où les passions sont si envenimées, l'esprit de parti si violent, il s'élèverait un cri d'indignation d'un côté si nous accueillions les demandes, de l'autre si nous les rejettions, après avoir fait une exception; il nous est donc bien difficile de pouvoir rien changer à ce qui a été fait, et nous sommes à cet égard dans un grand embarras, par la crainte de déplaire à l'Empereur; j'espère cependant qu'il voudra bien comprendre notre position, et qu'il voudra bien nous permettre d'attendre un moment plus favorable.

Recevez, Monsieur le Comte, mes vœux au commencement de cette année; puissions-nous en avoir une meilleure que la dernière, et que tous les fléaux ne se réunissent pas sur ce malheureux pays. Vous ne doutez pas, j'espère, de la sincère amitié que vous a voué pour la vie votre fidèle serviteur et ami.

Richelieu.

179) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, janvier 1818.

Y a-t-il assez longtemps que je ne vous ai écrit, je vous en demande réellement pardon; mais avec la volonté de le faire plus d'une fois, l'exécution n'en a jamais eu lieu, et c'est ce qui me désole, car je n'ai réellement aucune excuse valable. Vous voilà donc fixé à Livourne comme consul général de Russie. Je souhaite de tout mon cœur, que vous y soyez heureux, mais j'ai toujours du regret à vous savoir hors d'Odessa, qu'il n'est pas possible que vous n'ayez eu quelque peine à quitter et où je crois que vous étiez fort utile. Tâchez au moins de ne pas perdre tout à fait de vue la mer Noire, et faites-lui tout le bien que vous pourrez de loin.

Il me paraît que l'année qui vient de s'écouler n'aura pas été moins favorable à la Nouvelle Russie que la précédente.

D'après ce que l'on me marque, l'exportation des blés a presque encore été plus considérable. Ce pays vit des malheurs des autres et en cela la France le sert à ravir, car depuis que je me mêle de ses affaires, hors la peste, avec laquelle j'étais en avance, il n'y a pas un fléau qui ne soit venu fondre sur elle; cela ne rend pas plus facile l'établissement et l'affermissement d'un nouveau gouvernement et la mobilité des imaginations, l'activité des passions, et des vanités, ne contribue pas peu à augmenter les difficultés. Mais ne pensons pas à tout cela, il y aurait trop de choses à dire. Vous m'aviez demandé pour votre frère, dont vous n'aviez pas lieu d'être content, une chose que j'ai essayé de faire, mais sans pouvoir y réussir, car la loi s'y opposait absolument.

180) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, 11 février 1818.

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir la lettre que vous m'avez écrite, et je me réjouis de tout mon cœur de l'heureuse influence qu'a eue sur votre santé le séjour de Livourne. Je suis persuadé qu'il n'en aura pas une moins favorable sur le commerce de la mer Noire, qu'autant par inclination que par devoir, vous vous efforcerez d'étendre et d'augmenter de tout votre pouvoir. Peut-être qu'une diminution de demande de blés amènera la recherche des autres branches d'exportation que la Russie peut fournir et vous êtes bien placé pour les indiquer, et même pour faire des essais, dans plus d'un genre.

J'ai vu avec plaisir dans la note des arrivages à Marseille des bâtiments d'Odessa avec des laines et d'autres articles qui n'étaient pas connus autrefois; si cela a eu lieu dans une année, où les grains étaient si recherchés, que ne devrait-on pas attendre si les capitaux ne trouvent point à s'occuper de ce commerce, et qu'il faille pour les employer avoir recours à d'autres objets. Odessa est déjà assez solidement établie pour ne pas être exposée à une chute pour une couple d'années, où les grains seraient peu demandés. Je pense qu'il est désirable que ce cas arrive, tant pour engager les négociants à se livrer à d'autres spéculations, que pour faire voir aux propriétaires qu'il ne faut pas croire qu'ils puissent obtenir habituellement ces prix élevés auxquels ils sont fort enclins à s'habituer.

On me marque que l'Empereur doit venir au printemps. Je désire fort que ce ne soit pas avant le milieu d'avril: la boue du mois de mars lui

donnerait une triste idée du pays, et la première impression qu'il recevra, sera fort importante pour le sort futur de cette contrée.

181) Kosodawlew au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, 23 janvier v. st. 1818.

Monsieur le Duc.

L'intérêt que Votre Excellence ne cesse de prendre au bien-être des trois gouvernements de la nouvelle Russie, et particulièrement des nouveaux colons qui viennent s'y fixer de toutes parts, quoiqu'elle ait cessé de s'en occuper immédiatement, n'est parfaitement connu et n'est ignoré de personne. Le fardeau du travail, dont vous vous êtes chargé pour le bonheur de votre première patrie, ne peut point affaiblir la satisfaction que doit procurer à votre cœur le souvenir du bien que vous avez fait aux contrées méridionales de la Russie, et qui y est encore senti si vivement.

Les sentiments de bienveillance et de bonté qui engagent Sa Majesté l'Empereur à porter une attention paternelle au sort des colons étrangers, lui ont fait désirer de leur procurer pour toujours la jouissance paisible des avantages et des privilèges qui leur ont été accordés, et d'assurer en outre un asile à ceux qui désireraient par la suite venir s'y fixer. Sa Majesté a daigné établir une administration particulière, sous le nom de comité de tutelle, pour les colonies méridionales de la Russie: попечительный комитетъ о колонистахъ южнаго края Россіи, c'est-à-dire pour les trois gouvernements de la Nouvelle Russie et pour la Bessarabie. Ce comité dépendra immédiatement du ministre de l'intérieur et aura sous son inspection les bureaux et autres autorités des colonies. Le chef de cette tutelle, ou le président du comité, doit être au moins de la 4-me classe. Le premier qui remplira cette place est le lieutenant-général Jnzow, connu par le succès qu'il a eu dans l'entreprise d'engager les Bulgares à émigrer et à venir s'établir chez nous.

Le projet de cette institution a été formé par un comité érigé à Moscou par l'ordre de Sa Majesté Impériale. Je suis chargé actuellement d'organiser cette nouvelle administration, et j'espère, avec l'aide de Dieu, pouvoir bientôt le faire de la manière la plus convenable. Alors il ne restera plus rien à désirer, si ce n'est que les nouveaux administrateurs et leurs successeurs soient animés de cet amour de leurs devoirs, de ce zèle infatigable, et de ces sentiments de justice et d'honneur qui ont toujours été la règle de vos actions.

Agréé, je vous prie, les assurances de la plus haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Kosodawlew.

182) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, ce 5 mai (23 avril) 1818.

Sire.

C'est un besoin pour mon cœur de rapporter à V. M. I. l'hommage de la reconnaissance que je lui adresse au nom de la France, et au mien propre, pour tout ce qu'Elle a bien voulu faire en notre faveur dans l'affaire importante que nous venons de terminer. L'intérêt, que Vous avez bien voulu nous témoigner, Sire, les conseils, si pleins d'équité, et de haute politique, que Vous avez fait entendre, enfin l'heureuse pensée d'indiquer le duc de Wellington comme arbitre et médiateur dans cette cause mémorable, tels sont les moyens dont s'est servie la Providence pour amener le succès d'une négociation qui paraissait présenter des difficultés insurmontables. Nous avons fait tous les sacrifices que l'état de la France permettait, et la manière dont les Chambres ont accueilli cette communication, et dont elles ont voté les subsides nécessaires pour mettre le roi en état de remplir ses engagements, sans se permettre aucune réflexion, et à la presque unanimité, est un sûr garant de leur désir de voir une réconciliation sincère et durable réunir toutes les nations. Elle a déjà eu lieu entre les souverains, et V. M. I., par le traité de la Sainte-Alliance, a posé les bases d'un édifice nouveau, qui, si les hommes en sont dignes, les garantira des divisions qu'excite l'ambition et les animosités nationales. Nous osons espérer que V. M. I. achèvera son ouvrage, et en rendant la France à elle-même complètera la grande œuvre de la confédération européenne, à laquelle, après ces temps d'épreuve, notre nation méritera, j'espère, d'être rattachée. Tout notre espoir repose en Vous, Sire, et quelle douce satisfaction pour mon cœur d'entendre ce concert unanime de bénédictions que tous les Français offrent à V. M. On dirait qu'ils ont tous, comme moi, le bonheur de Vous connaître, de Vous apprécier, d'avoir été à Vous pendant si longtemps. Que V. M. veuille bien croire que jamais je ne me considérerai comme étranger à Elle et à la Russie, et dans ce moment, où Elle parcourt des contrées auxquelles j'ai consacré pendant tant d'années mes soins et toutes mes facultés, je La suis

par la pensée, et, je l'avouerai, je ne puis me défendre encore d'un vif regret de n'avoir pu lui présenter moi-même Odessa et la Crimée.

Puisse la présence de V. M. I. donner à ce pays, auquel je prendrai toute ma vie un si grand intérêt, le développement et l'essor dont il est susceptible. Il jouit maintenant d'un bonheur que j'ai toujours souhaité en vain; j'espère qu'il s'en montrera digne.

Daignez agréer l'hommage de l'attachement éternel, du dévouement sans bornes et du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être...

183) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

Moscou, 1 juin 1818.

En visitant les provinces méridionales de mon empire, et notamment les pays jadis confiés à vos soins, J'y ai trouvé à chaque pas, monsieur le duc, j'y ai admiré avec une satisfaction qui se reportait sans cesse vers vous, le fruit de vos travaux, de vos intentions droites et pures, constamment réalisées par une vigilance infatigable.

Odessa a principalement fixé mon attention. L'aspect de cette belle cité, dont l'état florissant atteste une administration aussi intègre qu'éclairée et active, a ajouté encore aux sentiments d'estime, que la belle carrière, que vous avez fournie, a dû m'inspirer.

Depuis longtemps j'ai eu à cœur de vous donner un témoignage de ma reconnaissance. Le moment, où j'ai pu me convaincre par moi-même de toute l'étendue des services que vous avez rendus aux pays naguère confiés à votre sollicitude, m'a semblé offrir à cet égard l'occasion la plus convenable, malgré la position, où vous a placé aujourd'hui la confiance de votre souverain et de votre patrie. Il m'est doux de la saisir, en vous créant chevalier de l'Ordre de St.-André, dont je me plais à vous transmettre la décoration, et de vous réitérer en même temps l'assurance de toute mon estime.

Alexandre.

184) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

A Paris, le 5 (17) juillet 1818.

Je ne puis vous exprimer, mon cher Comte, combien j'ai été touché de ce que l'Empereur a fait pour moi; les expressions, beaucoup trop flatteuses,

de son rescrit, le lieu où il a pensé à m'accorder cette grâce, tout cela ajoute encore un prix infini à cette faveur à laquelle je suis plus sensible que vous ne pouvez l'imaginer. J'ai beau faire, je conserve dans mon cœur un souvenir plus tendre peut-être, qu'il ne faudrait, pour les rives de la mer Noire, où l'on ne connaissait ni intrigues, ni passions haineuses, ni ultra, ni citra, et où l'on pouvait faire aux hommes quelque bien terre à terre, dont ils étaient reconnaissants. On ne voyait pas à la vérité figurer son nom dans les traités, mais on bâtissait des villages, on faisait des jardins, plantait des arbres, etc, et en vérité cela valait beaucoup mieux. Mais ne nous perdons pas dans les comparaisons, cela ne mène à rien, et il faut partir du point où l'on est. L'empereur a assuré le sort des belles contrées qu'il a parcourues, tout ce que j'avais rêvé va s'accomplir, et tous mes souhaits se réaliser. Langeron est bien heureux d'être l'instrument de tant de bienfaits, je suis presque tenté de lui porter envie. Il n'y a que notre pauvre lycée qui n'a pas encore obtenu tout ce qu'on demandait pour lui; au nom de Dieu, cher Comte, protégez-le, croyez que ce sera de l'argent bien placé, que celui qu'on emploiera à sa dotation; j'en ai écrit à M. votre beau-père ces jours-ci. Il s'agit d'un établissement qui doit changer la face des provinces méridionales, et qui servira de modèle aux maisons d'éducation de tout l'empire; je vous assure que ce serait une occasion où l'économie serait mal placée.

Je me fais un grand plaisir de vous voir à Aix-la-Chapelle; j'espère que nous y affermirons pour longtemps la tranquillité; j'espère aussi que la France, ayant fini son temps d'épreuve, rentrera dans la communion de la famille européenne. C'est le seul moyen d'assurer son repos, en lui donnant une position dont elle aura lieu d'être satisfaite. Libre à vous ensuite, messieurs, de l'observer, et de ne pas lui laisser faire de sottises. Mais il me semble que vous êtes encore mieux placé pour cela, en admettant la France dans la grande famille européenne, qu'en la condamnant à une exclusion, qui serait, ce me semble, aussi offensante pour elle qu'impolitique pour les autres. Nous comptons beaucoup sur la bienveillance de l'Empereur et sur la sagesse de ses vues pour arriver au résultat que nous désirons.

Je vous prie de vouloir bien me rappeler au souvenir de M-me la comtesse, qui j'espère est tout à fait rétablie, et de recevoir avec amitié l'assurance de mon ancien inaltérable attachement

Richelieu.

185) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Paris, ce 29 juin (11 juillet) 1818.

Vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, que je me rappelle au souvenir de Votre Excellence et que je vous exprime combien je prends part à ce qui intéresse la Russie; je me réjouis sincèrement des succès que je remarque dans toutes les opérations de finances, qui ont lieu sous votre direction; il me semble que sans effort et sans secousse, vous parvenez à y rétablir l'ordre et l'abondance et ces heureux résultats sont dus, sans doute, à l'économie que Votre Excellence a su concilier avec les dépenses considérables, auxquelles la Russie est obligée, par sa position. Recevez-en, Monsieur, mes plus sincères félicitations. Je suis assuré que vous avez pris quelque part à la grâce que l'Empereur a bien voulu m'accorder, pendant son séjour à Odessa. J'y ai été extrêmement sensible, et S. M., en choisissant ce lieu, qui m'est si cher, pour me conférer une faveur si éclatante, en a doublé le prix à mes yeux. Je me réjouis bien vivement de pouvoir mettre moi-même mes reconnaissances à ses pieds cet automne à Aix-la-Chapelle; ce sera un moment bien heureux pour moi. Vous savez, Monsieur, que l'Empereur a été pour la ville d'Odessa d'une générosité sans égale, mais les grâces qu'il voulait faire au lycée ont, je crois, été renvoyées à votre examen. J'ose vous supplier d'accorder un peu d'intérêt, à ces demandes. Songez, je vous prie, qu'il sagit de fonder, d'une manière solide, un établissement qui pourra servir de modèle à tout l'empire et qui est destiné à changer la face des contrées méridionales et à contribuer à la civilisation de la Grèce; ces motifs, j'en suis sûr, influenceront sur votre opinion, qui sera sûrement d'un grand poids dans la décision qui sera prise.

On m'a mandé aussi, que S. M. l'Empereur avait décidé une question, qui l'a beaucoup occupé, pendant le temps que j'ai administré ces provinces. On prétend que la mer d'Azof doit être fermée au commerce étranger, par l'injonction à tous les bâtiments de faire d'abord quarantaine à Caffa. Cette disposition m'a toujours paru devoir être de la plus grande utilité, et j'ai envoyé sur cet objet même un mémoire à l'Empereur, qui peut-être vous l'aura communiqué. Je ne connais pas une mesure plus propre à créer une pépinière de matelots, à accroître le cabotage, à faire gagner aux nationaux le fret dont les étrangers profitaient, en même temps qu'elle préserve l'intérieur de l'empire des dangers de la peste, qui pourrait y être si facilement introduite par cette espèce de lac, dont on ne

peut préserver toutes les côtes. Je ne puis vous dire combien j'ai été heureux d'apprendre cette nouvelle, que je regarde comme de la plus haute importance. Il faudrait bien se garder de donner la préférence à Kertch; la rade de Caffa est infiniment meilleure, et cette ville a une réputation antique, qui certainement n'est pas un effet du hasard. Pardon d'ennuyer Votre Excellence de mon bavardage; elle a bien le droit de me demander de quoi je me mêle; mais l'intérêt extrême, que je ne puis m'empêcher de prendre à ces contrées, m'engage à vous donner mon opinion, fondée sur une connaissance approfondie, acquise par douze ans de séjour et d'examen; je désire bien vivement qu'elle se trouve conforme à la vôtre.

Veillez bien me permettre d'offrir mes hommages à Madame Gouriew et agréez l'assurance du sincère attachement et de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur
 Richelieu.

186) Kosodawlew au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, ce 10 (22) août 1818.

Je me fais un devoir bien agréable, en remerciant Votre Excellence pour la lettre, dont vous m'avez honoré, en date du 8 juillet (26 juin), de vous dire que Sa Majesté l'Empereur vient, pendant son voyage, de conférer à M-r le conseiller d'état de Conténius l'ordre de St.-Anne de la première classe. Je partage avec vous, Monsieur le Duc, la satisfaction qu'il doit en ressentir; elle doit être d'autant plus complète, que cette marque de bienveillance du Souverain lui prouve l'appréciation qu'il fait de ses longs services, toujours soutenus par une probité reconnue.

Quant à l'affaire de M. Borozdin, dont Votre Excellence me parle, cette affaire n'étant pas chez moi, je ne puis rien faire de direct pour lui, mais vous pouvez être assuré que je ne perdrai pas un instant de vue l'occasion de lui être utile, et saisirai même toutes celles de faire valoir la pureté de vos procédés à son égard. Ayant fortement à cœur de vous prouver le cas particulier que j'en ai toujours fait, c'est ce dont je prie Votre Excellence d'être intimement convaincu pour tous les temps, comme de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Duc, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S.

M-r Худобашевъ vient d'être placé, je crois à sa satisfaction, comme membre de la direction des colonies en Bessarabie; il a reçu pour ses

frais de route, la somme de *mille cinq cents roubles*, et j'espère qu'il est content.

Kosodawlew.

187) Le duc de Richelieu au comte Gouriew.

Aix-la-Chapelle, ce 8 (20) novembre 1818

Je dois commencer par remercier bien sensiblement Votre Excellence pour tout ce qu'elle veut bien me dire d'obligeant et d'aimable. J'en suis d'autant plus touché, que j'y vois une preuve du souvenir et de l'intérêt, que vous voulez bien me conserver, et qui m'est bien précieux, je vous l'assure. Vous connaissez mon attachement pour la Russie; il est bien naturel qu'un pays, où j'ai servi 24 ans, où j'ai trouvé asile, bienveillance et une existence honorable et que je m'étais accoutumé à regarder comme ma véritable patrie, me soit toujours cher. Jugez donc avec quel plaisir je dois recevoir les marques de l'intérêt des personnes auxquelles je tiens tant à ne pas devenir indifférent ou étranger. Les bontés, dont vient encore de me combler S. M. l'Empereur, les expressions, beaucoup trop flatteuses, dont il a daigné se servir, sur les faibles services, que j'ai été dans le cas de lui rendre, et qui sont bien au-dessous du prix, qu'il veut bien y mettre; tout cela m'a pénétré de reconnaissance, et m'a été droit au cœur. S. M. a bien voulu s'entretenir avec moi des pays, que j'ai si longtemps administrés et auxquels je porte toujours une véritable tendresse; je l'ai trouvé singulièrement au fait d'une foule de détails, dont la rapidité de son voyage ne paraissait pas permettre qu'il pût avoir le temps de s'occuper. L'affaire de Taganrog, que nous avons traitée à fond, lui était particulièrement connue; j'ai fait mon possible pour porter dans son esprit la conviction, qui est dans le mien, sur les avantages, réellement immenses, qui résulteront pour tout l'empire, de l'interdiction de la mer d'Azof à la navigation des étrangers, interdiction que je ne propose pas au reste de prononcer ni d'établir, d'une manière violente, mais qui résulterait naturellement de la nécessité de faire quarantaine, avant d'entrer dans la mer d'Azof, soit à Kerteh ou à Caffa, car je ne tiens à cette dernière ville qu'à cause de sa réputation, et des établissements qui y existent déjà. L'Empereur n'a encore rien voulu prononcer, mais je suis sûr que, quand il examinera froidement cette question, et hors de la portée des cris des gens de Taganrog, il sera nécessairement de mon opinion; au reste je conçois que la

chose doit être examinée et elle ne presse pas assez pour que l'on ne se donne pas tout le temps nécessaire.

J'ai aussi entretenu l'Empereur de l'établissement du port franc à Odessa; il paraît qu'il s'était élevé quelques réclamations, mais qu'elles n'ont pas fait beaucoup d'impression sur son esprit, car il m'a assuré qu'il serait ouvert aussitôt que la clôture projetée serait achevée. J'apprends par des lettres d'Odessa, qu'elle est sur le point de l'être, et même qu'elle a coûté à la ville près de 300 mille roubles; il est bien désirable qu'elle puisse jouir bientôt de ce bienfait, et j'espère que vous voudrez bien nous en prévenir pour que Marseille puisse se préparer aux expéditions plus considérables, qui vont avoir lieu entre la France et la mer Noire.

Un établissement bien cher à mon cœur, et que j'ai pris la liberté de recommander à la générosité de l'Empereur et à sa sollicitude, c'est le lycée d'Odessa. Pour qu'il prospère et qu'il réponde au but qu'on se propose, celui de servir de modèle de maison d'éducation, et de changer avec le temps la face de la Russie Méridionale, il faut lui accorder encore quelques avantages. Ceux, dont l'examen appartient aux attributions de Votre Excellence, consisteraient à accorder au lycée un prêt, sans intérêt, de 300 mille roubles et la prolongation de 30 ans du droit de 10 k. sur chaque tchetvert de blés exportés d'Odessa. Ces ressources mettraient en état de reconstruire le local actuel, d'après un plan meilleur, et fourniraient, avec le temps, de quoi commencer le nouveau bâtiment, dont le plan est sur une très-grande échelle. L'énorme augmentation de prix qu'ont éprouvés tous les matériaux, par l'effet même de la prospérité toujours croissante d'Odessa, est l'unique cause de ces nouvelles demandes. Je les ai soumises à l'Empereur dans une note; le prêt seul a paru lui faire éprouver une certaine hésitation, cependant il ne m'a pas refusé, et quand je lui ai dit, que moi, pauvre diable, j'avais déjà consacré plus de 20 mille roubles pour cet établissement, en livres et instruments qui y sont déjà arrivés, j'ai vu que l'Empereur était ébranlé et je suis bien sûr que, si Votre Excellence voulait bien n'être pas contraire à cette idée, et prendre les ordres de l'Empereur, S. M. accorderait cette dernière faveur, qui assurerait la prospérité de l'établissement pour toujours. Je vous supplie, avec la plus vive instance, de ne pas nous être contraire, et de nous appuyer un peu. Sur mon honneur, je crois que c'est un bon emploi de l'argent et qu'il est placé à un très-haut intérêt.

Pardon, Monsieur, de ma trop longue lettre; Votre Excellence y verra au moins une preuve de ma sollicitude pour un pays toujours présent à ma pensée. Veuillez agréer l'assurance de mon inviolable attachement et de

la haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Richelieu.

188) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Vienne, le 13 (25) décembre 1818.

L'Empereur a lu avec intérêt la lettre que vous lui avez adressée, Monsieur le Duc, en date du 19 novembre (1 décembre). Sa Majesté Impériale, étant sur son départ, m'a chargé de vous écrire en son nom. Je me dispense de vous entretenir de vos intérêts, et du bien qu'ils attendent de votre *énergique persévérance*. Monsieur le comte de Nesselrode, et le général Pozzo di Borgo, s'acquitteront de ce devoir en vous communiquant l'expédition du jour. Il serait inutile à tout événement de nous demander des nouveaux remèdes. Celui que les actes d'Aix-la-Chapelle ont préparé est le seul qui reste à notre disposition. Nous y aurons recours au premier signal. Et ce signal sera donné, s'il n'est pas donné à cette heure. Les malheureuses complications qui rendent l'unité du ministère problématique et sa marche vacillante, sont de très-mauvais augure. Je ne prétends pas vous menacer du *casus fœderis et belli*; mais je vous prévient que le *casus fœderis* devient tous les jours plus salubre dans l'opinion des cabinets alliés. Et cette opinion est pour beaucoup dans des affaires d'une si haute importance et d'une étendue si incommensurable. Mille et mille pardons, si j'ajoute ces indications à vos peines; mais je vous dois, Monsieur le Duc, la vérité toute entière.

Du moment où des nuages aussi épais obscurcissent l'horizon, nul doute que l'affaire toute particulière du général Pozzo ne devienne à double titre une affaire de conscience. Ce serait le payer d'ingratitude que de lui faire perdre les bienfaits dont le roi veut l'honorer. D'autre part, ce serait le mettre hors d'état de bien servir l'Empereur et la cause, à laquelle il a voué sa vie toute entière, que de réaliser dans ce moment la mesure, dont il s'agit, dans des formes solennelles. Pour concilier donc la justice avec ces considérations majeures, l'Empereur m'y fait dire, Monsieur le Duc, très-confidemment, qu'il consent à ce que la donation que le roi destine au général Pozzo soit faite et assurée, mais de manière à ce que, quelles que soient les formes qu'on pourra donner à cet acte, le général lui-même doit aussi l'ignorer. Les fonds, dont cette donation se composera, pourraient être placés avec pleine sécurité entre mains tierces. Ils pour-

raient être mis à profit pour le général, mais ce dernier ne doit apprendre cet acte, que lorsque sa position lui permettra d'en jouir hautement et publiquement. Telle est, Monsieur le Duc, la pensée de l'Empereur; je la confie à cette lettre, comme si je le faisais de vive voix.

Agrérez les hommages de votre dévoué serviteur et ami.

Capo d'Istria.

189) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Vienne, le 13 (25) décembre 1818.

Encore un mot, Monsieur le Duc. Ne pouvant pas prendre congé de mes devoirs sans vous dire en conscience ce que je pense de vos affaires actuelles, j'ai osé en écrire au long au général Pozzo, sous la forme d'un écrit, que je viens de griffonner à la hâte ce matin après en avoir parlé hier au roi, au marquis de Caraman. Faites-vous communiquer cette papcrasse, et voyez s'il y a quelque idée qui puisse vous convenir, j'en serai très-heureux.

L'Empereur m'a enfin accordé mon semestre. Je vais en jouir en paix, partie en voyage, et partie dans le sein de ma famille. Je n'ai rien arrêté, quant à mon voyage de retour, et je ne sais pas trop encore comment je ferai mon voyage en allant. C'est à Venise que je me déciderai. Cela paraît ridicule, mais j'ai mes bonnes raisons pour préférer ce qui est ridicule à ce qui serait jugé à rebours.

Pensez quelquefois à moi, et donnez-moi de vos nouvelles; mes vœux vous accompagnent dans la pénible carrière que vous allez fournir. N'oubliez pas les doubles classiques dont j'ai pris la liberté de vous parler; mais ne m'envoyez rien, à moins que je ne le sache d'avance, et que je puisse vous dire, où et comment je pourrai les recevoir le plus utilement pour moi.

Adieu, Monsieur le Duc, croyez aux sentiments que vous a voués le plus fidèle et le plus sincère de vos amis.

P. S.

Puisque le roi daigne m'honorer de la décoration qui porte la médaille d'Henri IV, je m'estime heureux de l'avoir méritée aux yeux de Sa Majesté.

Capo d'Istria.

190) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

1818

Puisque Votre Majesté daigne me permettre de lui présenter encore quelques réflexions sur les améliorations qu'il y aurait à faire dans le pays, qui sera toujours cher à mon cœur, par les souvenirs qu'il me laisse de Vos bontés, je prends la liberté de Vous soumettre, Sire, les idées suivantes, dont l'adoption me paraît indispensable à la prospérité des différentes parties de la Nouvelle Russie.

Le lycée d'Odessa, auquel Votre Majesté m'a fait la faveur d'attacher mon nom, et auquel je dois, par conséquent, prendre un intérêt tout particulier, mérite sous tous les rapports notre sollicitude. Pour soutenir cet établissement et lui donner les moyens de se consolider, il est de toute nécessité de lui accorder les avantages suivants:

1°. Le prêt d'une somme de trois cent mille roubles, remboursables, sans intérêts, dans l'espace de douze ans. Cette somme servirait à bâtir le lycée provisoire, qui doit être le quadruple au moins de ce qui existe aujourd'hui, assurerait par là la construction du grand, et formerait une dotation de quarante mille roubles de rentes pour l'époque de la translation.

Si Votre Majesté daigne considérer l'importance de cette maison d'éducation, fondée par sa munificence dans une contrée naguère déserte, et qui aujourd'hui peut se mettre de niveau avec les pays les plus policés de l'Europe, Elle verra aisément que le sacrifice de cette somme ne saurait être mis en opposition avec les avantages incalculables que le lycée promet à toute la Russie méridionale, et particulièrement aux rives de la mer Noire, où une nombreuse classe de la société est appelée, par un commerce lucratif, à acquérir promptement de grandes richesses, et, élevée ainsi à un degré supérieur par l'aisance et la considération qu'elle acquiert, a par conséquent plus besoin d'être retenue dans les liens de la morale et de la religion.

2°. La concession d'environ neuf mille déciatines, connues sous le nom de *Лоннива нисмоуь*, ou de tout autre fonds territorial dans le gouvernement de Kherson. Ce fonds est indispensable pour mettre le lycée à l'abri d'une cherté, qui ne peut que s'accroître dans une ville comme Odessa.

3°. La prolongation pour l'espace de trente ans du privilège des dix copeks, accordé seulement pour dix. Cette faveur donnera les moyens de

construire le grand lycée, dont la dépense, calculée sur les prix du temps de mon administration, devait s'élever à un million au plus, mais qui sera peut-être de trois. Ces articles essentiels accordés, le lycée n'aura plus de nouvelles faveurs à demander à Votre Majesté. Le supplément viendra des propriétaires, qui feront à l'envi toutes sortes de sacrifices, lorsqu'ils verront marcher parfaitement le lycée provisoire, qui sera déjà lui-même un fort beau collège.

4°. L'organisation d'une censure à Odessa. Le comité de censure pourrait être composé du conseiller d'état actuel Persiani, membre du conseil administratif du lycée, du directeur du lycée, de l'ecclésiastique russe chargé dans le lycée de l'enseignement religieux, et enfin d'un secrétaire. On pourrait leur accorder le traitement fixé à Pétersbourg pour ces sortes de fonctions. Les membres seraient personnellement responsables. S'il fallait continuer de s'adresser à la censure de l'université de Kharkof, l'établissement du lycée ne produirait pas les fruits qu'on doit en attendre, et le midi de la Russie serait encore pour longtemps condamné à la barbarie.

5°. L'établissement d'une grande imprimerie qu'on n'a point encore la permission de former, et qui mettrait le lycée à portée d'avoir, à bon marché, de bonnes éditions des ouvrages classiques, de fournir à la Grèce, qui en est avide, les chefs-d'œuvre de l'antiquité et les ouvrages de sciences, de faire imprimer, pour les Arméniens, des livres de piété que Venise leur fournissait autrefois, et enfin d'épargner à Odessa la honte de faire venir de Moscou, ou même de Constantinople, les connaissances pour les objets d'exportation et autres imprimés nécessaires pour le commerce.

6°. L'établissement d'un journal littéraire, politique et commercial, soumis à la censure du comité proposé ci-dessus. Sans ce journal on n'aura jamais à Odessa cette communication d'idées, qui seule peut achever la civilisation du pays. Il serait d'ailleurs avantageux pour la Russie de conserver l'engagement contracté avec M. Nodier, qui, sous la seule condition d'avoir la rédaction de ce journal, se déciderait à quitter la France. On pourrait peut-être encourager ce littérateur en lui assignant un traitement d'environ trois mille roubles sur le ministère des affaires étrangères, pour la rédaction des articles politiques qui lui seraient commandés.

Ces divers articles, tous également importants, doivent assurer le sort du lycée, si Votre Majesté daigne les admettre; s'ils sont rejetés, l'établissement ne pourra avoir qu'une marche chancelante, et la confiance, qu'on lui accorde aujourd'hui à l'envi, ne pourra malheureusement que diminuer. Il est donc indispensable de lui donner, dès sa naissance, cet élan qui doit le porter vers une prospérité inébranlable, et ce n'est que de la main d'un

Souverain bienfaisant, généreux, et ami des lumières, qu'il peut attendre les secours, sans lesquels il ne saurait exister. Il est vrai, Sire, que les besoins, qui se font sentir aujourd'hui, n'étaient point prévus, lorsque le projet de l'établissement du lycée a été formé. Mais on ne s'en étonnera point si l'on considère que ce projet date de plusieurs années, et que depuis cette époque les matériaux, la main-d'œuvre, les comestibles ont triplé de prix à Odessa. Votre Majesté sentira la vérité et l'importance de mes représentations, et, après tout ce qu'Elle a déjà fait pour Odessa, Elle daignera, j'ose l'espérer, lui donner une nouvelle marque de ses bontés, en assurant le sort d'un établissement, qui doit non-seulement puissamment contribuer à la prospérité de cette ville, mais encore répandre une influence bienfaisante sur une grande portion de l'empire.

Je dois à présent répondre aux objections élevées contre le port franc d'Odessa. On prétend qu'en renfermant la ville dans une ligne de douanes, on embarrassera l'introduction des produits de la Russie, et leur envoi dans l'étranger. Mais ces difficultés, qu'on croit voir, ne sont que des difficultés de forme; il est facile de les lever, et par conséquent elles ne peuvent être opposées aux avantages immenses que doit recueillir un port, ouvert au libre commerce de l'Europe et de l'Asie. La ville ne cessera point d'être une ville russe, la douane n'existera que pour les marchandises étrangères envoyées dans l'intérieur de la Russie, et nullement pour les produits du pays. Ainsi tout dépendra de la manière dont cette douane sera administrée. Il est évident, que si elle est mal organisée et mal composée, le commerce éprouvera souvent des entraves et des vexations; mais il faut avoir soin de prévenir les malversations, et on verra que le port franc ne peut que faire prospérer la ville d'Odessa, comme il faisait prospérer celle de Marseille, lorsqu'il y existait, et comme il fait encore fleurir Trieste et autres villes. Dans tous les cas, après les frais qui ont déjà été faits pour l'établissement du port franc, il serait nécessaire d'essayer au moins de le mettre en vigueur, et je suis persuadé qu'au bout d'un certain temps on verrait que ce qui effraie aujourd'hui n'était qu'une vaine chimère.

Le pavé et l'eau étaient deux objets de la plus haute importance pour Odessa. La sollicitude de Votre Majesté y a pourvu pendant le séjour qu'Elle a fait dans cette ville, et les deux plus grands inconvénients vont disparaître. C'est un bienfait qu'on ne saura jamais apprécier assez.

Permettez-moi maintenant, Sire, de Vous dire quelques mots sur Kher-son. Votre Majesté a vu cette ville après avoir visité celle d'Odessa, et sans doute la comparaison n'a pu être avantageuse à la première. Malgré cela, elle est encore assez importante pour l'empire: elle renferme près de trente

mille habitants qui, à la vérité, ne vivent que du travail de leurs mains, mais qui n'en sont pas moins dignes de la sollicitude de Votre Majesté. Par sa position sur le Dniéper, elle sert d'entrepôt aux diverses productions de l'intérieur de la Russie, destinées à être exportées par le port d'Odessa. Elle a un chantier de construction, qui fournit tous les ans un bon nombre de bâtimens pour le commerce de la mer Noire.

Autrefois la ville de Kherson était connue pour son insalubrité. Après la crue des eaux du Dniéper, le dépôt, que ce fleuve laissait le long du rivage au bas de la ville, infectait l'air et occasionnait des maladies qui devenaient le plus souvent mortelles. Depuis que Votre Majesté a daigné accorder des privilèges à cette ville, on est parvenu à construire le long du rivage une digue, et à dessécher une grande partie des marais. L'air s'est amélioré sensiblement, et aujourd'hui les maladies ne font plus, à beaucoup près, les mêmes ravages. Mais les travaux qui ont été faits ont besoin d'être entretenus, à grands frais, et il serait indispensable de remplacer la digue, que les eaux endommagent tous les ans, par une jetée solide en pierre, qui puisse s'opposer aux débordemens du fleuve. Si l'on ne remédie promptement aux inconvéniens qui existent aujourd'hui, les eaux ne manqueront pas de détruire entièrement les travaux qui les retiennent, les marais reprendront leur place, et il est à craindre qu'alors les cimetières de Kherson ne se peuplent plus que la ville.

Le comte de St. Priest a eu l'honneur de présenter à Votre Majesté un mémoire à ce sujet, et je me joins à lui pour solliciter Vos bontés en faveur d'une ville, qui les mérite sous beaucoup de rapports.

En parlant de Kherson, je ne puis passer sous silence les services d'un étranger, mais qui, établi depuis de longues années en Russie, est devenu un des sujets des plus dévoués et des plus zélés de Votre Majesté. C'est un négociant français, nommé Albrandt, qui, ayant acquis l'estime générale, a été élu cinq fois maire de Kherson, et qui l'est encore aujourd'hui. Ayant ainsi sacrifié quinze années de sa vie pour l'utilité publique, il a toujours eu en vue plutôt le bien de ses concitoyens que ses propres intérêts. Aussi il ne possède qu'une fortune médiocre, et il a douze enfans à élever ou à établir. Un pareil homme mérite les bontés de Votre Majesté, et si Vous daignez, Sire, lui accorder une terre qu'il sollicite dans le voisinage de Kherson, il sera généreusement récompensé de son zèle pour le bien public, et de son attachement pour la Russie.

Votre Majesté, en ordonnant l'établissement du jardin botanique de Nikita en Crimée, avait daigné condescendre aux représentations que j'ai eu l'honneur de lui faire dans le temps. J'en ai depuis toujours eu un

soin particulier et il m'est bien doux de voir que mes projets sont réalisés avec succès. L'état prospère, dans lequel Votre Majesté a trouvé ce jardin, et l'utilité dont il commence déjà à être pour la belle contrée, où il est situé, prouvent bien les soins assidus, et les connaissances de son administrateur. Le conseiller d'état Steven réunit tout ce qu'il faut pour cette partie, et jusqu'à présent, il a fait tous les efforts possibles pour rassembler à Nikita les objets les plus rares et les plus précieux du règne végétal. Mais il lui manque encore plusieurs articles, dont la culture pourrait devenir très-utile en Crimée. Dans la vue de compléter ses collections, M-r Steven désirerait faire un voyage en Italie et en France, afin d'en rapporter différentes espèces de végétaux utiles, qui pourraient être naturalisés en Crimée, et de plus former des liaisons avec les plus célèbres botanistes de l'Europe.

Si Votre Majesté daignait favoriser l'ardeur qui l'anime pour les progrès de la science, et l'utilité générale, en lui accordant la permission de faire ce voyage, et en lui donnant en même temps les moyens nécessaires (sans quoi il ne serait pas en état de l'entreprendre), je suis persuadé que sa tournée serait d'un très-grand avantage, non-seulement pour le jardin de Nikita, mais aussi pour toutes les provinces qui sont à portée de profiter des trésors de cet établissement.

191) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Paris, 23 décembre 1818 (le 4 janvier 1819).

Sire,

Le comte de Nesselrode, qui veut bien se charger de cette lettre, rendra compte à V. M. I. des événements qui ont eu lieu ici. Je me bornerai donc à La supplier de croire que, quelque répugnance que j'eusse à rester au ministère, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour n'être pas obligé d'en sortir, et si je me suis enfin résolu à me retirer, c'est dans la ferme conviction, que je ne pouvais plus y faire aucun bien. Il a fallu, Sire, me souvenir des paroles de V. M. pour pousser aussi loin les efforts et la patience, et c'est une justice que pourra me rendre le comte de Nesselrode, à qui je n'ai rien caché des détails, dont je ne veux pas fatiguer V. M. Ma conscience ne me reproche ni manque de persévérance, ni découragement. L'impossibilité seule de rester utilement pour le roi, et le pays, m'a forcé de prendre un parti définitif.

Maintenant, Sire, je Vous supplie de suspendre Votre jugement sur le nouveau ministère, jusqu'à ce que sa conduite ait fait voir ce qu'on pou-

vait attendre de lui. Il se compose d'hommes, qui sans aucun doute, ont du mérite et de bonnes intentions. Quoique différant avec eux d'opinion, sur la marche qu'il conviendrait de suivre, et sur quelques points politiques, je me plais à rendre justice à leur dévouement. Il est d'ailleurs si difficile de déterminer la conduite à tenir dans les circonstances critiques, où se trouve la France, que leurs idées pourraient fort bien être les meilleures. Aussi, je suis bien loin de me placer dans l'opposition, et j'exhorte tous mes amis dans les Chambres à soutenir le gouvernement du roi quoique je n'en fasse plus partie. Pour éviter même qu'on n'abuse de mon nom, et qu'à force d'intrigues, dont le pays plus qu'aucun autre est le théâtre, on ne me place en hostilité avec le nouveau ministère, je me retire à la campagne, d'où je vais faire un voyage dans les provinces méridionales de France. Du reste le peuple est parfaitement tranquille, et cette petite révolution ministérielle a servi à prouver combien le peuple était étranger à tout mouvement politique. Je puis également assurer à V. M. que rien ne sera changé à la marche des affaires extérieures. Le roi ne laissera jamais dévier d'une ligne tracée par la raison, comme pour la saine politique, et la reconnaissance, et aucun de ses ministres actuels ne lui en donnerait le conseil.

Rendu à la vie privée, Sire, je tourne naturellement mes regards vers les lieux, où j'ai trouvé pendant si longtemps un asile honorable. Sans renoncer à la France, j'ai un extrême désir d'aller visiter les bords de la mer Noire. J'ose en demander la permission à V. M. et si Elle daigne me l'accorder, peut-être, dès l'été prochain, pourrai-je exécuter ce projet si cher à mon cœur.

Souffrez, Sire, que je Vous répète encore, que l'éloignement que V. M. m'a vu pour le poste que j'occupais, n'est entré pour rien dans la résolution que j'ai prise. Je l'ai défendu aussi longtemps qu'il a été tenable, et comme j'aurais fait d'une place qui m'avait été confiée par V. M. dans le temps, où j'avais le bonheur d'être à son service.

Veuillez, Sire, agréer l'hommage de mon inaltérable attachement et du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc...

192) Le comte Nesselrode au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, 24 janvier (5 février) 1819.

Je n'ai pas manqué, mon cher Duc, de remettre à l'Empereur la lettre dont vous m'aviez chargé pour Sa Majesté. Elle a été accueillie avec tous

les sentiments d'intérêt et de bienveillance, que depuis tant d'années vous avez su lui inspirer. C'est vous dire combien on sera charmé de vous revoir dans ce pays, tout en déplorant les circonstances qui ont amené cette détermination. Nous ne nous faisons pas encore à l'idée de ne plus vous voir à la tête du ministère français, et quand je vous dirai que je n'ai trouvé qu'un cri à cet égard depuis Paris jusqu'à St-Pétersbourg, probablement vous n'en croirez rien, mais cela n'en est pas moins exact pour cela. Vos successeurs peuvent être les meilleures gens du monde, mais ce n'est pas vous, mon cher Duc; vous trouverez donc assez naturel que l'Empereur ait pris le parti très-sage d'aller pour le premier moment un peu bride en main en fait d'épanchements et de confiance.

Sa Majesté accorde à Stempkowsky la permission de rester auprès de vous jusqu'à la fin de l'été. Je suis charmé d'avoir pu vous arranger cette petite affaire. Pozzo vous parlera de celle du marquis, quant à votre note sur Odessa, je m'occupe de l'exécution des différents points qu'elle renferme.

Adieu, mon cher Duc, portez-vous bien et conservez-moi amitié et souvenir. Je pense que nous n'aurons pas besoin de politique pour entretenir entre nous de bonnes relations.

Nesselrode.

193) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, 25 janvier 1819.

Le comte de Nesselrode m'a remis votre lettre, monsieur le duc. Il m'a rendu compte en même temps, de toutes les circonstances qui ont amené et accompagné votre retraite du ministère. Vous n'ignorez pas l'intérêt constant qui je n'ai cessé de vouer à la cause de votre patrie, ni la confiance que m'ont inspirée vos principes et votre caractère. Ces sentiments vous donneront la mesure des regrets que j'ai dû éprouver à la nouvelle d'un dénouement qui répond si peu aux justes espérances de l'Europe. Les actes d'Aix-la-Chapelle ont accompli l'œuvre de la restauration, commencée et cimentée sous les plus heureux auspices par les transactions antérieures. Ayant puissamment contribué à cette œuvre salutaire, vous sembleriez appelé à concourir également au maintien du système de conservation générale qui en dérivait. La Providence en a disposé autrement. En subordonnant à cet égard ma conviction à ses décrets immuables, j'aime à accueillir le présage que m'offrent vos assurances au sujet du mérite et des intentions de vos successeurs. Comme le bonheur de la France sera con-

stamment l'objet de tous mes vœux, de même mon amitié pour le roi ne se démentira ni dans cette conjoncture ni dans aucune autre.

Quant au désir, que vous me témoignez, de visiter encore les provinces confiées jadis à votre administration, je me plais à y consentir avec d'autant plus d'empressement, que ce voyage me procurera, j'espère, le plaisir de vous revoir.

Recevez, monsieur le duc, l'expression de mon attachement et de ma bien sincère estime.

Alexandre.

194) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Marseille, 17 mars 1819.

. Je conçois bien le dégoût que vous éprouvez pour la vieille Europe; quand on a respiré l'air pur et libre de nos steppes, on se trouve gêné au milieu de la civilisation de nos cités. J'ignore si la régénération à laquelle travaillent tant de gens, qui n'ont pas toujours employé leurs efforts et leurs temps à régénérer, amènera cette perfection de gouvernement, qui est le but de tant de discours et de tant d'écrits, mais j'ai peur que notre nature, corrompue par les vices, et affaiblie par la vieillesse, ne compose pas cette utopie, et que la recherche ne coûte encore bien des larmes et de sang. Je devrais voir plus en beau en venant de traverser une bonne partie de la France; tout y est de la tranquillité la plus parfaite, et le peuple ne soupire qu'après le repos; mais les charlatans politiques n'ont pas envie qu'il en jouisse; et quoiqu'on ne parvienne pas à le mettre en mouvement, les mystifications lui enverront de la besogne toute faite de Paris, et on l'acceptera quelle qu'elle soit; c'est dommage, car c'est un beau et riche pays, mais évidemment trop surchargé d'habitants. Je suis fâché que mes projets de voyage ne m'aient pas mené jusqu'à Livourne, j'aurais été charmé de vous y voir, et de causer avec vous commerce. Il est curieux d'examiner les causes de l'état de langueur où il est aujourd'hui, d'un bout du monde à l'autre. Celui d'Odessa diminue dans la proportion où l'abondance s'est rétablie dans l'Europe occidentale. Vous n'avez pas d'idée des malédictions que j'ai entendues contre Odessa, quasi depuis Bordeaux jusqu'ici. Les propriétaires disent que l'introduction des blés les empêche de vendre les leurs, et qu'ils sont ruinés. Ils ont oublié l'affreuse détresse de l'année dernière, et les immenses bénéfices qu'ils ont faits sur leurs productions depuis trois ans. Cette injustice m'a fait un peu de peine, quoique je devrais y être accoutumé.

195) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Genève, 24 juin 1819.

. Vos prédictions, touchant les suites de l'état du commerce, commencent à se vérifier de toutes parts. Les banqueroutes se déclarent en mille endroits. Cette situation mériterait l'attention des hommes d'état encore plus, que le plus ou moins de facilité à accorder aux pamphlets et aux diffamations périodiques ou semi-périodiques.

Je m'en vais me promener en Suisse en attendant qu'il plaise aux Chambres de clore leur éternelle session. Si vous suivez les débats du budget, vous aurez vu que le ministre actuel des finances n'a pas justifié la haute opinion que messieurs de la bourse de Paris avaient conçue de son génie. Il est au moins maladroit de se laisser arracher un dégrèvement d'impôts dont il aurait fallu se donner le mérite. J'ai toujours cru la chose très-faisable dès cette année. Maintenant on en a requis la démonstration, mais ces messieurs les libéraux de l'école impériale ne se sont jamais beaucoup embarrassés de soulager les contribuables; un de leurs axiomes favoris est que puisque le peuple paye, il est absolument inutile de le soulager; c'est un principe tout comme un autre.

.

196) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, ce 11 (23) septembre 1819.

Je ne veux pas laisser partir M. Spiess, sans vous dire un petit mot d'amitié. Mon cher comte, vous savez combien je tiens à n'être pas tout à fait oublié de vous; malgré l'absence et l'éloignement, vous seriez bien aimable de me donner de vos nouvelles par le retour de Spiess, ou par quelqu'autre bonne occasion.

Le général Pozzo vous tient au courant de tout ce qui se passe en ce pays; il y a sans doute de bonnes intentions pour prévenir les dangers dont nous sommes menacés, et réparer des erreurs, mais le pourra-t-on, et ce qui aurait été facile il y a un an, sera-t-il possible aujourd'hui? C'est un problème difficile à résoudre, mais qui sera éclairci dans un avenir peu éloigné, au moins a-t-on gagné de voir l'armée dans les mains d'un homme qui lui donnera une bonne direction, et, certes, il était temps de voir chan-

ger celle qu'elle recevait depuis un an. Je me flatte que vous êtes content de M. de La Ferronnays; je suis persuadé que plus vous le connaîtrez, plus il vous paraîtra digne de l'estime générale, dont il jouit. J'ai appris avec bien de la joie que le comte Kotchoubey était ministre de l'intérieur; je me rappelle encore avec une satisfaction mêlée de regret, combien il m'était doux de travailler sous sa direction à faire du bien dans la Nouvelle Russie. Je reçois souvent des lettres de ce pays; elles ne sont pas toutes d'une nature agréable; la situation commerciale du globe entier est si extraordinaire, qu'il est impossible que les bords de la mer Noire ne s'en ressentent pas. Je suis aussi un peu en peine pour le lycée et je voudrais connaître le résultat du voyage de l'abbé Nicolle à Pétersbourg; mon projet et mon désir est d'aller passer une partie de l'été à Odessa et en Crimée, mais le pourrai-je? C'est ce qu'il est impossible de savoir dans l'état d'incertitude où sont les affaires ici; il est triste d'être redevenu membre d'un pays où l'avenir est aussi incertain, où même on peut dire qu'il n'y a pas d'avenir.

Veuillez présenter mes hommages à Madame la Comtesse, et me rappeler à son souvenir et à celui de M. et M-me Gouriew, et croyez, mon cher Comte, qu'il est impossible de vous être plus sincèrement attaché que votre fidèle ami et serviteur.

Richelieu.

197) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Courteille, 19 décembre 1819.

Je suis sûr que vous aurez été bien aise de voir Stempkowsky. Demandez-lui de vous lire, ce que je lui mande de l'état de la France; cela m'évitera la peine de l'écrire une seconde fois, et cela est trop triste pour s'y appesantir, mais je crains de n'avoir pas dit encore toute la vérité. Je viens, dans le voyage que j'ai fait, d'observer cette singulière crise commerciale, dans un pays, qui en souffre au moins autant qu'un autre, la Hollande; il est impossible d'imaginer une stagnation plus complète, un engorgement de marchandises et de produits il faudrait que négociants et fabricants pussent s'arrêter pendant deux ans pour pouvoir écouler tout ce que leurs magasins contiennent.

La pauvre Suisse manufacturière est aux abois, il n'y a absolument que les contrées purement agricoles, où un métier et une navette ne pénétrèrent jamais, qui ont conservé une honnête médiocrité; cela prouve com-

bien un gouvernement doit être circonspect à favoriser outre mesure l'établissement de fabriques. En vérité, en fait de commerce et de manufactures, le plus sage est à mon avis de se borner à ne pas empêcher. . . .

198) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, (11) 23 décembre 1819.

Le départ de M. Spiess me fournit une si bonne occasion de me rappeler à votre souvenir, Monsieur le Comte, qu'il m'est impossible de ne pas en profiter; je n'ai rien à ajouter à tout ce que Pozzo vous mande sur l'état de ce pays-ci. Le mal est sérieux et les remèdes difficiles d'autant que le malade a un corps vieux et usé. J'espère que le vôtre qui n'est ni l'un, ni l'autre, ne se trouve pas mal de votre retour dans les climats froids; ménagez-vous et conservez-vous pour le Souverain que vous servez, et pour vos amis, au nombre desquels, et des plus sincères, je vous prie de me placer. Si vous avez le temps de me dire un petit mot par le retour de Spiess, vous me ferez un sensible plaisir. J'ai été charmé d'apprendre que le comte Kotchoubey fût ministre de l'intérieur.

Ce qui peut faire quelque plaisir dans les changemens qui ont eu lieu récemment, c'est qu'au moins l'armée est entre les mains d'un homme qui lui donnera certainement une bonne direction, et véritablement il était temps.

Je vous prie de ne jamais douter de la sincère amitié que vous a vouée pour la vie votre fidèle ami et serviteur.

Richelieu.

199) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

St.-Pétersbourg, le 3 mars 1820.

La lettre que vous venez de m'adresser, monsieur le duc, en date du 10 (22) février, me fait éprouver autant de peine que de satisfaction. Je vais vous en parler moi-même. Je ne saurais mieux répondre à la confiance que vous me témoignez.

Loin de croire que mon suffrage puisse ajouter à ceux qui vous placent une seconde fois à la direction des affaires en France, je ne puis cependant pas me dispenser de vous en faire part actuellement, comme je l'ai fait en 1815 et en 1818.

A présent, comme à ces deux époques, vous êtes appelé par le roi à devenir le médiateur entre les passions extrêmes et les partis qu'elles enfantent.

A présent, comme alors, je fais taire les sentiments d'amitié personnelle, que vous m'inspirez, et, n'écoulant que la voix impérieuse du devoir, je vous répète: servez le roi et votre patrie, renoncez à votre repos et à vos paisibles affections, et portez à l'espoir seul de rendre la France à elle-même et à la famille européenne, le sacrifice tout entier de vos jours.

Cet espoir, nourri exclusivement de l'amour du bien et indépendant de tout intérêt secondaire, est votre meilleur soutien. Mais j'ajouterai que partagé, comme il l'est, sincèrement par toutes les puissances européennes et par tout ce qu'il y a d'hommes bien pensans dans le monde, il devient un puissant motif d'encouragement.

C'est assez vous dire, monsieur le duc, que les vœux des alliés de Sa Majesté très-chrétienne, et les miens aussi, vous accompagnent dans la carrière laborieuse que vous allez fournir. Plus vous vous jugez au dessous d'une si haute destination et plus vous y êtes porté par l'impulsion irrésistible des événements.

Il est pénible, sans doute, de devenir ainsi l'instrument par lequel doivent s'accomplir les destinées d'un grand peuple. Mais il est consolant de l'être sans y avoir jamais songé et sans le désirer.

Puisez cette conviction dans le fond de votre conscience, et pensez au reste qu'il en sera de la France, de vos travaux, de vous-même, ce que la Providence a déjà résolu. Il ne nous est pas donné de pénétrer Ses décrets. Mais nous devons leur obéir.

J'apprécie trop les belles et rares qualités qui vous distinguent, pour ne pas être peiné des épreuves qui vous sont réservées. Mais je sens d'autre part, ce que je dois à la cause européenne, pour ne pas me féliciter de vous savoir encore à la place, que vous n'auriez dû jamais quitter.

Recevez, monsieur le duc, l'assurance de toute mon estime.

Alexandre.

200) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

St.-Pétersbourg, le 5 (17) mars 1820.

Le courrier du général Pozzo est arrivé au moment, où nous allions en faire partir un pour Paris. Il était porteur de lettres par lesquelles

l'Empereur, sans attendre les notifications d'office, fait part de sa douleur, au roi, à monseigneur le comte d'Artois et à madame la duchesse de Berry.

Nous avons arrêté quelques instants cette expédition, pour y joindre la réponse que Sa Majesté Impériale vous adresse. La voici.

Je n'ai pas le temps, Monsieur le Duc, de vous entretenir au long de tout ce que cette lettre vous donnera à penser. En vous parlant de ses sentiments et de ses regrets pour votre personne, l'Empereur ne vous dit rien de nouveau. Mais en vous encourageant à soutenir, avec une pleine confiance dans vos principes et dans vos propres moyens, les épreuves auxquelles le bon Dieu vous destine, Sa Majesté Impériale dit à la France, ce que vos prédécesseurs ont bien souvent désiré entendre de l'Empereur, par l'organe de ses ministres, mais ce qu'ils n'ont jamais entendu. Et sapienti pauca.

Les ministres de Russie auprès des cours de Vienne, de Londres et de Berlin donneront lecture de votre lettre, ainsi que de la réponse de l'Empereur, au prince de Metternich, au vicomte de Castlereagh et au prince de Hardenberg.

Le général Pozzo vous fera connaître la dépêche qui accompagne cette communication. Elle porte les motifs qui ont décidé l'Empereur à la faire, et vous partagerez sans doute, Monsieur le Duc, l'opinion de Sa Majesté Impériale, sur la nécessité comme sur l'utilité d'une semblable démarche.

Les moments pressent, et il n'est impossible d'aller plus loin. Pozzo vous lira ce que je lui mande, inter nos, pour sa gouverne. Aidez-le, l'Empereur le désire.

Adieu, Monsieur le Duc. Courage et persévérance, et le Seigneur fera le reste. Si dans sa divine miséricorde il n'opère pas le salut de la France par votre ministère, il faut dire que votre malheureuse patrie, et l'Europe, ont bien des crimes à expier.

Mille pardons si je me sers d'une autre main pour vous répondre. La mienne vieillit tous les jours et devient de plus en plus illisible.

Agréez l'hommage bien sincère des sentiments que je vous ai voués.
Capo d'Istria.

201) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, le 22 avril (4 mai) 1820.

Vos lettres me font plaisir et peine par les choses qu'elles contiennent, et par ce que mon imagination me représente. Je suis cependant toujours

bien convaincu quand je reçois de vos nouvelles, mais l'état, où vous me dites que se trouve Odessa, n'est pas satisfaisant pour mon cœur paternel; heureusement que le *Dieu d'Odessa* va en prendre pitié, en envoyant une mauvaise récolte en France et en Italie, et ce qui va compliquer ici nos embarras et nos angoisses, fera le bien de votre place et de ses environs; il n'y a mauvais arrangement qui y fassent; quand le blé est recherché les choses vont bien, en dépit de ceux qui s'en mêlent.

Je me suis douté de vos exclamations et de vos doléances, quand vous avez su ce que la Providence avait décidé de moi bien malgré moi-même mais il est des circonstances qui sont plus fortes que les hommes, et où il faut se courber, quoiqu'on en aie, sous l'empire de la fatalité. Je me ferais fait un reproche éternel du refus que j'eusse prononcé dans cette grave occurrence, et quoique assurément j'étais loin de me croire capable de supporter le fardeau, qui m'a été imposé, ma conscience m'a prescrit de ne pas me soustraire aux dangers de la situation dans laquelle on m'a placé, dangers très-éminents, au moment où je suis entré, et qui existent encore aujourd'hui quoique moindres; il s'agit de combattre les éternels ennemis de l'ordre social, les hommes qui en dépit de l'expérience des siècles veulent faire triompher des principes dont les conséquences les entraîneraient eux-mêmes dans l'abîme; quelques-uns au reste ne craignent pas le désordre et y cherchent du pouvoir et des richesses; leurs attaques se font à découvert, et c'est à découvert aussi que nous les repoussons; ceci est un combat à mort, il faut le soutenir jusqu'au bout.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai souffert et je souffre encore d'avoir dû renoncer au bonheur de me trouver au milieu de vous. Je m'en faisais un délice, et la vie, si contraire à mes goûts, et à ma nature, que je mène augmente encore mes regrets. Le moment ne viendra-t-il donc pas, où je pourrai sans scrupule vivre à mon goût, et à ma façon, loin des affaires, des intrigues, et des passions haineuses des hommes. Il y a un an à présent que j'étais bien heureux, et que je me flattais de l'être plus longtemps. J'étais alors à Livourne, où vous m'avez si bien reçu; si je fusse parti pour l'Angleterre, où je devais aller complimenter le nouveau roi, deux jours plus tôt, j'évitais encore cette misère; car mes chevaux étaient mis à ma calèche, dans laquelle j'allais monter, au moment où j'appris le funeste événement du duc de Berry; voyez à quoi tient la destinée des hommes.

Voici des lettres pour Selicoff et pour Stempkowsky; pauvre Stempkowsky, quel aura été son chagrin d'apprendre que je ne venais pas, au

reste, bien sûrement, guère plus grand que le mien. Dites-le bien à ceux qui auraient eu quelque plaisir à me voir.

Ecrivez-moi souvent malgré les affaires, je trouverai le temps de vous répondre; mille compliments à votre femme et à vos frères. Vous connaissez l'amitié que je vous ai vouée pour la vie.

202) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

St.-Pétersbourg, le 21 mai (2 juin) 1820.

L'abbé Nicolle vous arrive, Monsieur le Duc, et je profite de cette bonne occasion pour causer un peu à mon aise avec vous.

J'ignore l'issue de son affaire, ou pour mieux dire de la nôtre. Nous nous sommes employés de bon cœur pour la faire réussir. Le prince s'en est chargé. C'est tout ce que nous pouvions faire. Je ne vous parlerai pas de vos amis du Nord. C'est à l'abbé à vous donner de leurs nouvelles et à vous dire qu'ils vous aiment comme par le passé, et plus encore, s'il se peut.

Descendu à la fin de l'année 1818 au rang des soldats dans la légion des défenseurs du trône en France, vous avez conservé tous vos titres à l'estime de vos amis. Devenu encore une fois le chef de cette noble légion dans un moment de crise, vous avez justifié toutes leurs espérances et vous leur inspirez un courage qui double le vôtre.

Aussi le succès de votre ministère est-il devenu et devient-il tous les jours davantage, non-seulement l'objet de leurs vœux, mais celui de leur propre ambition. Nous nous mettons à votre place, nous partageons vos peines et vos inquiétudes, et en franchissant les espaces, qui nous séparent, nous sommes auprès de vous partout, où vous êtes, et au milieu du monde qui vous entoure. Fatigués des longues et laborieuses épreuves qui usent votre existence, nous nous reposons avec vous, et nous reprenons de nouvelles forces, sachant que vous pouvez vous dire, et que vous vous dites à la fin de chaque jour: «*cunctus sum officium meum*». Ce devoir est immense. L'Europe et la France vous l'imposent. Et c'est en sauvant l'Europe par la France, que vous êtes appelé à le remplir.

N'allez pas croire, Monsieur le Duc, que c'est une phrase que je vous fais ici. Je vous parle aujourd'hui de ma chambre, comme durant nos promenades à Aix-la-Chapelle, le langage d'une conviction que l'expérience n'a fait que fortifier.

Rappelez-vous nos longues discussions sur l'importance de rester ferme

à votre place, et de maintenir à jamais immuable le système intérieur qui a fait opérer des miracles à la France, durant l'occupation militaire.

Je vous disais alors, que persévérer en France dans ce système intérieur, c'était le seul moyen de donner à l'alliance des grandes puissances un caractère européen; que hors de cette combinaison tutélaire, tout devait rentrer dans le désordre, parce que la politique reviendrait à ses anciens axiomes: *divide et impera*, et que trompés dans leurs calculs, les gouvernements feraient naître des complications nouvelles, dont il leur serait difficile de sortir.

Qu'est-il arrivé après le mois de janvier de l'année dernière? La France se livra aux hommes connus dans le monde par leurs doctrines révolutionnaires. Leurs condisciples et collègues, répandus en Allemagne, en Espagne et dans toutes les contrées de l'Europe, prirent courage et la lutte fut bientôt engagée.

Les conférences et les actes de Carlsbad et de Vienne d'une part, et de stériles communications diplomatiques de l'autre, voilà tout ce que la grande politique a su faire pour arrêter le torrent révolutionnaire. Aussi la révolution marche-t-elle à grands pas. Elle a même envahi l'Espagne.

Soyons de bonne foi. Si le cabinet des Tuileries n'avait point cessé d'être sous votre direction, Monsieur le Duc, si une sage modération avait continué à présider au gouvernement intérieur de la France, croyez-vous que l'on eût encore osé parler de *quadruple alliance*? Croyez-vous qu'une poignée de savants, ou d'élèves d'université, eût suffi pour exciter tant d'alarmes, et pour donner occasion au système absurde qu'on s'efforce d'établir en Allemagne?

Si l'alliance générale, au lieu d'être devenue une abstraction périlleuse, était *un fait* (et elle ne sera *un fait utile*, que lorsque la France pourra y prendre une part active) croyez-vous que ce fussent des démagogues forcés, qui seraient venus apprendre à Ferdinand VII que l'Espagne ne peut plus être gouvernée par *les camérillas*?

Je ne me fais pas illusion sur les difficultés que l'on aurait eu à vaincre à une seule et bonne opinion, l'opinion des cours alliées, sur les affaires d'Espagne. Je ne m'abuse pas non plus sur les obstacles qu'aurait rencontré l'exécution de toute mesure tendant à sauver la monarchie espagnole par l'action noble et désintéressée de l'alliance générale. Il y a eu un beau moment, où cette grande entreprise aurait pu être exécutée par un coup de main... Ce moment a été sacrifié... Je ne dirai pas à qui... je n'aime pas revenir sur les circonstances, qui nous ont tant tourmentés à Aix-la-Chapelle.

Toutefois, en persévérant dans la ferme résolution de dire la vérité toute entière au roi d'Espagne, la France et la Russie auraient à la longue fini par se faire écouter. Mais la Russie seule ne pouvait avoir ce privilège... Aussi vous voyez ce qui en est arrivé, dès que la France est devenue suspecte à la politique européenne, dès que l'Espagne s'est trouvée livrée à elle seule.

Je me dispense de développer les faits que je viens de retracer ici. Mais ils démontrent, ce me semble, jusqu'à l'évidence ma proposition fondamentale; savoir que c'est vous, Monsieur le Duc, vous seul, vous de votre personne, qui devez donner à l'Europe une France utile et bienfaisante, et que moins votre personne à la tête du ministère français, il n'y a plus de France pour le monde, et que tout est à refaire dans l'ordre politique. Je n'aborderai pas non plus cette dernière thèse. Elle nous mènerait trop loin. D'ailleurs il serait inutile de pleurer d'avance sur les calamités que nous croyons éloignées du monde civilisé, tant que vous resterez, Monsieur le Duc, à votre place.

J'ai pris acte de votre circulaire. C'est votre profession de foi politique. Elle vous donne la France de fait. Fort de son assentiment vous pouvez faire du bien. Avec la coopération de cette partie de la France qui se croit l'héritière des bons droits, vous n'iriez pas loin.

Nous attendons avec impatience les succès par lesquels vous ferez la clôture des Chambres. Ce n'est pas tout que d'avoir une meilleure loi, et de pouvoir compter sur de bonnes élections... Il faut être assez fort pour n'avoir ni beaucoup à espérer des bons députés, ni à redouter les mauvais. Pardon si j'ose vous dire tout ce qui me passe par la tête; mais ce qui vous regarde s'identifie si complètement avec mon travail journalier, qu'il m'est impossible de ne pas penser souvent à votre ministère.

Vous en aurez une preuve, Monsieur le Duc, sous peu de jours. Je vais m'occuper d'un très-court mémoire qui embrassera les différents objets dont je vous parle aujourd'hui, de vous à moi, sans l'intervention ou autorisation de personne. Si ce mémoire confidentiel, que je me propose de mettre sous les yeux de l'Empereur, obtient son approbation, il vous sera remis très-particulièrement par Pozzo, et vous en ferez ce que bon vous semblera.

Entendons-nous cependant. La communication que je vous annonce, ne sera point lithographiée et restera strictement renfermée dans le cercle des relations les plus intimes du ministère de Russie avec le président du conseil des ministres de S. M. très-chrétienne.

Ce n'est que par l'intimité de semblables rapports que nous pouvons

espérer de ramener graduellement la politique générale là, où elle était durant les années 1816, 1817 et 1818.

Vous ne vous en doutez pas peut-être. Mais elle est loin et bien loin de là.

Ce qui vous donnera une première idée de la combinaison *trinaire*, qui s'est bien plus fortement cimentée depuis le mois de janvier 1818, ce sont les réponses qu'on fera à nos communications, touchant l'affaire d'Espagne. Le silence gardé jusqu'à cette heure par les cabinets de Vienne, de Berlin et de Londres, est une preuve que ces trois oracles tiendront un langage uniforme, mais pour n'en parler aucun à l'Espagne. Nous verrons.

Assurément, si, pour ranimer l'action de l'alliance européenne, il eût fallu créer des événements, personne ne se serait donné le plaisir de provoquer ceux qui ont eu lieu en Espagne au commencement du mois de mars. Mais puisque ces événements sont arrivés, pourquoi ne pas les saisir, pour donner à cette alliance un intérêt réel et pour la faire agir selon les principes sur lesquels elle se fonde?

Je sais bien que l'Angleterre, et que conséquemment l'Autriche et la Prusse, ne veulent pas de cette action commune. Mais resteront-elles spectatrices passives ces puissances, ou agiront-elles dans un sens contraire, dès que la France et la Russie se seront décidées à se prononcer d'une manière publique et unanime sur les questions espagnoles?

Je finis ici ma longue lettre. Elle est si griffonnée, que je n'ai pas le courage de la recopier. J'en charge un de mes employés qui est un autre moi-même.

Agréez, Monsieur le Duc, les amitiés et les hommages de votre dévoué serviteur et ami.

Capo d'Istria.

203) Le comte Nesselrode au duc de Richelieu.

Kamenny-ostrow, 10 (22) juin 1820.

J'ai, mon cher Duc, une bien triste nouvelle à vous annoncer. Nous venons de perdre très-subitement notre excellent Stieglitz. Personne ne l'a plus connu et aimé que vous; vous apprécierez et partagerez nos regrets. Pour moi je perds en lui un ami véritable. C'est à vous que je le devais, car depuis 1815, où vous m'avez fait faire sa connaissance, il n'y a sorte de preuves d'amitié et d'obligeance qu'il ne m'ait données. C'est au moment de partir pour le midi qu'il tomba malade. Il était venu le matin me voir

pour prendre congé, et c'est dans la nuit qu'il paraît avoir été frappé d'un coup d'apoplexie. Il s'y est joint une inflammation de poumons. Sa maladie s'est compliquée, il y a succombé en moins de dix jours. Nous l'avons enterré avant-hier. J'ai vu peu d'hommes plus regretté. C'est immense tout le bien qu'il faisait. Dans les dernières années de sa vie il avait consacré tous ses soins au service de l'état. Il était devenu l'âme de nos établissements de crédit et ne sera pas à remplacer au ministère des finances. Imaginez-vous qu'avec sa fortune et à son âge il venait travailler à la commission avec l'assiduité et l'ardeur du dernier des чиновники. Nous craignons que c'est là, ce qui a fait mal à sa santé. Enfin c'était sous tous les rapports un homme excellent et tel qu'on n'en rencontre que rarement dans le siècle, où nous vivons. Cette nouvelle vous arrivera, mon cher Duc, au milieu de vos tribulations électorales. Par une dépêche prussienne d'une date plus fraîche, que celles que le comte Schouvalow nous a apportées, nous avons su que le premier article de la nouvelle loi avait passé. C'est de bon augure pour les autres et je vous en fais sincèrement compliment. Vous pouvez croire avec quelle anxiété nous attendions les nouvelles de Paris durant cette crise, et avec quel intérêt nous suivions les débats. Vos collègues se sont couverts de gloire, et j'ai été charmé de voir M. de Serre se prononcer d'une manière aussi forte et aussi positive. Avec de tels instruments et avec les lois que vous avez obtenues, il est impossible que vous ne marchiez pas, surtout si le bon Dieu préserve *vos amis* de l'exagération des années précédentes. C'est, il me semble, le vœu qu'il convient à tous les hommes attachés à la tranquillité générale de former dans les circonstances présentes et à la suite des succès que le côté droit a obtenus. Si tous ceux, qui le composent, pouvaient par la modération, le bon esprit, et le sens droit ressembler à La Ferronnays, ce serait bien heureux. Je ne puis pas vous dire combien nous sommes contents de lui, il a concilié tous les jours davantage l'estime et l'affection de la société, et je vous répète que vous ne pouvez faire de meilleur choix.

L'abbé Nicolle nous a quittés il y a huit jours; mais je suppose que ce courrier vous arrivera plus tôt que lui. Je veux donc vous annoncer que le désir que vous m'avez exprimé à l'égard d'une indemnité à lui accorder a été exaucé. On est revenu à la charge et par un effort combiné on a obtenu ce qui lui revenait de droit. Tout cela est fort bien pour lui, mais pour le lycée c'est une perte irréparable et nous ne nous consolons pas.

Langeron est parti avec sa jeune femme, et tous ses employés. J'ai cherché à le satisfaire tant que j'ai pu pour les objets qui concernaient

le ministère des affaires étrangères, mais je ne crois pas que ce soit l'homme qu'il faut à nos provinces méridionales. Hier nous avons terminé au comité des ministres l'affaire de Siassy, et comme le projet préparé dans le comité particulier, composé du comte Kotchoubey, Gouriew et de moi a été adopté à l'unanimité, j'espère que l'Empereur n'y refusera pas sa sanction.

Adieu, mon cher Duc, que le bon Dieu vous conserve force et santé au milieu des agitations, où le sort vous a jeté.

Nesselrode.

204) Le comte Nesselrode au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, 12 (24) juillet 1820.

Vous aurez su, mon cher Duc, qu'avant le départ de l'abbé Nicolle, nous sommes parvenus à obtenir en sa faveur une petite indemnité pour ses voyages antérieurs. Je me fais néanmoins un devoir de vous l'annoncer également de mon côté parce que c'est surtout à votre intercession qu'on a voulu avoir égard. Je pense qu'à l'heure qu'il est l'abbé sera déjà auprès de vous et dans ce cas je vous prierai de lui faire remettre la lettre ci-jointe de la princesse Sophie Volkonsky.

Capo d'Istria vous écrit une longue lettre sur les affaires de la France, je me bornerai donc à vous faire compliment sur le résultat obtenu par l'adoption de la nouvelle loi des élections, comme sur la belle conduite des troupes durant la dernière crise.

Ma femme vient d'accoucher heureusement d'une fille; elle me charge de vous remercier, mon cher Duc, de votre aimable souvenir, et moi je vous renouvelle mes bien sincères amitiés.

Nesselrode.

205) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) juillet 1820.

La lettre que vous avez bien voulu m'écrire, Monsieur le Duc, sous la date du 4 (16) juin, quoique particulière et confidentielle, a été lue par l'Empereur. Sa Majesté me charge de vous adresser ses félicitations. Vous connaissez l'estime que l'Empereur a pour vous et l'amitié qu'il vous porte. Vous deviez donc être assuré d'avance de la satisfaction qu'il éprouverait en voyant que sous vos auspices, l'union, la fermeté, et le talent avaient

sauvé la France de la crise épouvantable qui menaçait encore une fois et son propre repos, et, par une réaction funeste et nécessaire, le repos du monde tout entier.

Vous êtes sorti victorieux de cette lutte peut-être décisive, et votre victoire jette un nouveau jour sur le passé. Elle ne laisse aucun doute sur la nature et l'efficacité des moyens, par lesquels le gouvernement français peut aujourd'hui non-seulement s'assurer du présent, mais encore préparer à la France un avenir moins orageux et, par là même, plus favorable à l'affermissement du système de paix et de concorde, dont l'Europe souffrante réclame toujours l'action réparatrice.

Il est pénible, sans doute, de mesurer la profondeur de l'abîme qu'ouvrit tout à coup, sous les marches du trône, la fin de l'année 1818. Mais comme l'amitié ne doit pas s'imposer de réserve, lorsqu'elle est sincère et désintéressée, on ne s'aurait s'empêcher de se demander, quelle serait la puissance morale du gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne à l'égard de la France et de tous les états européens, si, poursuivant avec énergie la carrière, dans laquelle il était déjà heureusement entré, et toujours fidèle à la même marche, il avait triomphé en 1818 des difficultés qu'il a su et pu vaincre en 1820.

Cette question est immense. C'est à vous, Monsieur le Duc, qu'il est réservé de l'approfondir. En la méditant, d'un côté s'offre la perspective consolante d'une fraternité réelle entre tous les états, et du perfectionnement progressif des institutions sociales; de l'autre apparaît le redoutable empire de l'anarchie et du despotisme révolutionnaire avec toutes les horreurs du *divide et impera* de la vieille politique.

Les grandes considérations, qui se rattachent à cette double manière d'envisager la position de la France, et les mesures que prendra son gouvernement, ont occupé et occupent souvent l'Empereur.

C'est donc avec une conviction profondément sentie, que Sa Majesté s'empresse d'applaudir au grand et généreux dessein que vous annoncez dans votre lettre, de garantir les institutions sur lesquelles reposent les destinées de la monarchie française, de toutes les atteintes dont les menacent encore l'esprit de parti et les intérêts toujours illégitimes des factieux. Quels que soient les éléments, dont se compose leur force, elle est nécessairement fatale. Si elle usurpe le pouvoir, le pouvoir se dégrade. Si elle lui résiste, elle ne se concilie presque jamais avec le maintien de l'ordre, surtout dans un pays comme le vôtre. J'en atteste 1815 et 1820.

Il viendra un temps, où vous aurez une opposition utile. Aujourd'hui vous n'avez que des factions contraires à combattre. Cela est et cela doit

être. Votre pouvoir de fait ne saurait donc se composer exclusivement d'aucun des partis, mais de ces hommes qui tiennent un juste milieu, qui, bien pensants et modérés, satisfaits de ce qui existe, sans regrets pour le passé, sans idées de changement pour l'avenir, constituent toujours, et doivent toujours constituer, la salutaire prépondérance du gouvernement.

Convaincu, comme nous, de cette vérité, vous sentirez, Monsieur le Duc, avec quelle peine l'Empereur vient d'apprendre par des informations indirectes et particulières, que la composition du ministère actuel serait peut-être modifiée à la clôture des Chambres. On a cru pouvoir nous annoncer, que M. Decazes recevrait le portefeuille des affaires étrangères, et que le retour de ce ministre ne saurait être toléré par des serviteurs du roi, qui possèdent d'anciens titres à sa confiance, que sous la condition de partager avec M. Decazes les soins des affaires publiques. D'après les mêmes renseignements, cette combinaison produirait un ministère presque totalement nouveau, dont la présidence vous est, au surplus, déléguée d'une voix unanime.

Nous sommes loin d'admettre qu'un pareil bruit puisse se réaliser, et à vous parler franchement, la conception de ce projet nous semble si absurde, que nous ne croyons pas qu'il ait été conçu. L'Empereur me charge néanmoins de vous le signaler à tout événement, et si Sa Majesté se permettait de former un vœu quelconque sous ce rapport, ce vœu tendrait d'une manière positive à la conservation intacte du ministère actuel. La raison en est simple. L'Europe et la France voient aujourd'hui dans les succès du gouvernement le triomphe de la cause générale sur les intérêts des partis. Or, changer le ministère à la clôture des Chambres, faire sortir des rangs du côté droit, du côté gauche ou du centre, tel représentant, pour le placer à la tête d'une branche d'administration, ne serait-ce pas détruire l'effet moral de l'heureuse opinion qui vient de s'accrediter? Ne serait-ce pas, au contraire, faire supposer que cette victoire si importante, n'est que celle d'un parti sur un autre?

Il serait superflu de donner à cette observation tous les développements, dont elle est susceptible. Nous nous bornerons à demander, si c'est sans courir d'extrêmes périls, que le gouvernement en France a, depuis 1814, favorisé, plus d'une fois, des intérêts qui ne lui assuraient que l'empire d'un moment ou la faible coopération de quelques individus? Il est à espérer, que l'expérience, cette seule autorité qu'on n'invoque jamais en vain, l'avertira qu'il ne dévierait pas impunément du système, qu'il vient de fonder dans le cours de la session actuelle; ce sont moins les théories que les faits qui forment la base de ce système. Il est tout entier dans les

hommes qui gouvernent. Que ce point de départ reste fixe, et tout vous réussira, Monsieur le Duc, comme tout vous a réussi jusqu'à présent. Vous repoussez la juste célébrité que vous avez acquise. Vous n'ambitionnez pas le titre de fondateur du gouvernement représentatif en France. Mais vous avez beau ne pas vouloir l'être, vous l'êtes et vous le serez. Rappelez-vous ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à Aix-la-Chapelle. Je ne vous parle pas des affaires d'Espagne. Cette lettre n'est déjà que trop longue. Pozzo vous dira à cet égard ce que je me dispense de recopier ici. Nous attendons le mémoire que M. Pasquier nous a promis. Je désirerais que votre gouvernement eût le mérite de rapprocher les avis sur la question de l'Espagne. Ce serait mettre à exécution d'une manière moins diplomatique, mais plus réelle et plus utile, les actes du 15 novembre 1818.

Recevez, Monsieur le Duc,....

Capo d'Istria.

206) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, 7 août 1820.

J'ai eu plusieurs de vos lettres, qui m'ont toujours fait plaisir, même quand elles contenaient des choses peu agréables en général. Nous avons craint ici, et vous avez espéré là-bas, un manque de récolte; tout cela s'est raccommodé, et les prix baissent partout en France; on dit cependant qu'une partie de l'Italie, et d'autres pays situés sur la Méditerranée, auront des besoins, ce qui vous donnera un peu d'activité que je vous souhaite de tout mon cœur, pourvu que ce ne soit pas à nos dépens.

Je suis bien aise que vous ayez pris du goût pour les plantations et le jardinage; c'est un grand plaisir, croyez-moi; je n'en parle plus que par envie, car je n'ai pas même le loisir d'aller passer deux jours à la campagne. C'est une rude tâche, de faire marcher ainsi par artifice, une société, où personne ne sait exactement ce qu'il veut, et où les expressions ont un autre sens pour ceux qui les prononcent que leur sens réel, où, par exemple, un exécuteur des hautes œuvres de Buonaparte est un défenseur des droits du peuple, et un suppôt de la police, un prédicateur de libéralisme, où l'on veut établir un gouvernement représentatif, en adoptant pour principe que les Chambres doivent être dans un état perpétuel d'hostilité envers le gouvernement, tandis qu'il est constant que cette forme de gouvernement ne peut exister que si le gouvernement et les Chambres marchent ensemble. En attendant que nous parvenions à résoudre ce problème, les

soldats s'érigent en corps constituant, et décident qu'il faut une constitution, et de quelle nature elle doit être. Les Napolitains montrent dans ce genre autant de discernement, qu'ils ont montré de valeur dans les différentes guerres qu'ils ont faites sous diverses bannières. Déjà le sang a coulé à grands flots en Sicile, et il en sera bientôt de même à Naples. Si l'on n'y met ordre, malheur à la liberté civile des nations; si la soldatesque s'accoutume à prendre l'initiative et à mettre le poids du sabre dans les délibérations qui doivent décider du sort des peuples, c'est un funeste exemple qui a déjà porté des fruits amers. L'Espagne s'en est préservée jusqu'à présent par l'aspect grave, moral et religieux de son peuple, mais ceux, qui voudront l'imiter, trouveront que le même habit ne peut aller à toutes les tailles.

L'époque, où nous vivons, est évidemment marquée par la Providence pour un grand changement dans l'ordre social; seulement il faudrait tâcher qu'il eût lieu, sans trop froisser la génération existante, qui l'a été bien suffisamment jusqu'à présent.

Nous sommes ici fort tranquilles; si nous pouvons avoir de bonnes élections, nous pourrions peut-être nous en tirer, car au fait nous sommes en possession de ce que les autres réclament, et il ne faut qu'un peu de sagesse pour savoir en user.

207) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Varsovie, le 22 août (3 septembre) 1820.

Vos lettres, Monsieur le Duc, se suivent de près, mais ne se ressemblent pas. Les premières, que vous m'avez écrites jusqu'au 19 août, ne pouvaient être lues sans une véritable satisfaction. Votre tranquillité au dedans, les vues utiles de votre politique au dehors, semblaient compenser à quelques égards le triste spectacle, que nous présente une autre partie de l'Europe. Pourquoi faut-il que vous ayez été dans le cas de m'écrire encore le 20, et de nous faire éprouver la peine la plus vive?

Certes, il était inutile que les destinées de la France redevinssent, pour le reste du monde, un effrayant problème.

Naguère la fidélité de la garde, le bon esprit de l'armée, le sens droit de la nation avaient prêté un puissant secours à votre gouvernement. L'opinion, je dirai plus, la confiance européenne allaient se prononcer en sa faveur, et cette confiance semblait justifiée par des faits incontestables.

Aussi criminel qu'insensé, le complot du 20 août est venu réveiller de trop justes alarmes. Déjà tous les regards se reportent sur la France, déjà tout autorise à craindre que cette France, appelée à jouer un si beau rôle dans la fédération européenne, à lui offrir un si beau modèle, ne soit que le foyer actif et permanent des révolutions, de ces révolutions, qui menacent de courber encore une fois les gouvernements et les peuples, sous le joug à peine brisé d'une tyrannie révolutionnaire.

Cette manière d'envisager le nouvel attentat que nous déplorons, ne se fonde point sur une hypothèse, mais malheureusement sur des preuves, dont il serait difficile de révoquer en doute l'authenticité. Le ministre du roi en Espagne vous les aura probablement envoyées, puisque notre chargé d'affaires a pu nous les fournir, et si la police de France est bien informée, vous devez connaître la part que les clubs de Paris ont prise aux événements d'Espagne, comme celle que les clubs de Madrid viennent de prendre aux événements de Naples.

Des hommes formés à l'école du despotisme populaire, durant la révolution française, et perfectionnés bientôt dans l'art des bouleversements par le despotisme de Buonaparte, travaillent avec une funeste persévérance à ressaisir le pouvoir que leur avait ravi le rétablissement de l'ordre en Europe. La pernicieuse influence de ces ennemis de la société a pénétré partout, et partout elle se propage avec une activité fatale.

Tel paraît être le caractère de la maladie du siècle, et pour en signaler le principe, il faut toujours indiquer des doctrines et les hommes *subversifs*, que 30 années de tourments ont légués à la France et aux monde tout entier.

Cependant l'édifice social, à peine reconstruit en 1815, résiste jusqu'à présent à leurs efforts, ou du moins n'a-t-il succombé qu'en partie. Mais où s'est-il maintenu? Et où a-t-il croulé? — Les faits et l'expérience sont encore là pour nous répondre. — Partout, où le gouvernement s'est isolé, par une administration absurde et arbitraire, les factieux ont triomphé, et ils ont été repoussés partout, où des institutions sages ont opposé à leurs séductions, la puissance invincible des lois, qui garantissent, avec l'existence d'une autorité forte et nécessaire, les droits et les intérêts légitimes des peuples.

Pourquoi le prosélytisme révolutionnaire n'a-t-il pu achever d'envahir l'Allemagne? — C'est que le midi est constitué et que le nord y travaille.

Pourquoi une poignée de soldats a-t-elle bouleversé l'Espagne et les Deux-Siciles, et pourquoi, mis en œuvre chez vous, le même moyen ne fera-t-il que conduire les coupables à l'échafaud? — C'est qu'à Naples,

comme en Espagne, le système du gouvernement ne pouvait pas l'investir d'une force réelle. Le 2 juillet le prouve jusqu'à l'évidence. Tandis que chez vous cette force est entre vos mains; l'arrestation des coupables au milieu même des soldats, qu'ils espéraient rendre les agents de leur crime, offre à cet égard, une aussi complète et plus heureuse démonstration.

Tel est le point de vue, sous lequel l'Empereur considère la crise du moment. Si vous partagez cette opinion, vous verrez aisément le remède à côté du mal. Vous verrez plus. Vous vous verrez placé au centre, d'où doivent partir les mesures de salut, que l'humanité souffrante réclame à grands cris de la sagesse et de l'union des gouvernements légitimes.

Nous traitons cette thèse d'une manière plus diplomatique dans les dépêches que nous adressons au général Pozzo. Il aura l'honneur de vous les communiquer.

Vous prononcerez sur l'avis que nous y ouvrons, mais ce dont je vous prie d'être convaincu, c'est que tout ce que nous disons sur la part que vous devez prendre à la réunion proposée, a été dicté par le désir de vous y voir occuper une place essentiellement utile.

Je ne discuterai pas, pour l'instant, la proposition que le ministère de S. M. très-chrétienne développe dans son mémoire sur l'Espagne, ni les questions relatives à l'attitude que l'Autriche veut prendre en Italie. Le grand point aujourd'hui *est de se réunir, mais de se réunir avec confiance*. C'est une condition *sine qua non*.

Les meilleures idées, les plans le mieux concertés, se réduiraient à des phrases stériles, peut-être même nuisibles, dès que la jalousie, la méfiance ou la discorde, isoleraient l'un de l'autre des gouvernements auxquels les traités et le plus saint des devoirs commandent une intime union.

Je n'ai pas le temps, Monsieur le Duc, de vous en dire davantage. Monsieur de la Sancier est encore à Varsovie.

Il se plaît chez nous et il est fait pour plaire de son côté. Je vais néanmoins lui annoncer qu'il dépend de lui de fixer l'époque de son départ. En restant ici encore quelques jours, il pourra vous porter des nouvelles plus fraîches. Nous en attendons d'intéressantes. Ce sont les réponses de l'Autriche, et nous nous empresserons de vous en donner connaissance.

P. S.

Le 25 août (7) septembre 1820.

Le courrier n'est pas encore parti, et les réponses que nous attendions de Vienne sont arrivées. Vous les connaissez, Monsieur le Duc; elles sont

consignées dans le mémoire du prince de Metternich, en date du 28 août, portant pour titre: *Propositions de l'Autriche*, adressées aux cours de France, de la Grande Bretagne, de Prusse et de Russie.

Le général Pozzo vous donnera à ce sujet des détails qui ne vous laisseront rien à désirer. Vous verrez, Monsieur le Duc, que nous n'abordons pas, pour le moment, les questions relatives à ce que *l'on doit dire et faire*. Mais nous travaillons à nous *mettre en règle pour bien dire et pour bien faire*.

D'ailleurs il serait impossible de discuter *par écrit*, et de décider d'un commun accord, des questions d'un si haut intérêt, lorsqu'on est séparé par d'aussi grandes distances, et forcé d'expédier des courriers. Vous avez la preuve de cette vérité dans la réponse que l'Autriche a faite à votre mémoire. Donnez-vous la peine de relire nos communications du 20 avril relatives à la catastrophe de l'Espagne. Comparez-les avec votre travail sur les affaires de Naples. Enfin lisez les propositions autrichiennes, et concevez, si vous le pouvez, l'espoir d'amener un concert unanime entre cinq cabinets sur des matières si graves, par la voie d'une correspondance diplomatique ou confidentielle.

Ne vous étonnez pas, si nous ne répondons pas *ex officio* à votre mémoire. Nous nous réservons d'en délibérer à Troppau. La réunion aura lieu du 22 au 24 octobre n. st. Je me félicite d'avance du plaisir de vous revoir, Monsieur le Duc; nous livrerons encore bataille à l'égoïsme, et, j'espère, que ce sera avec plus de succès qu'à Aix-la-Chapelle.

Le comte de La Ferronnays m'écrit lettre sur lettre pour être informé des réponses que nous vous adressons. Je vais lui en dire un mot. Je conçois son impatience; elle lui fait honneur.

Agréez, Monsieur le Duc, les hommages et les amitiés de votre dévoué ami et serviteur.

Capo d'Istria.

208) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Varsovie, le 6 (18) septembre 1820.

Je vous remercie, Monsieur le Duc, de votre lettre du 17 (29) août. Les communications, que le général Pozzo est chargé de vous faire, me dispensent de vous entretenir plus particulièrement *de la réunion*.

Comme nous croyons avoir épuisé la matière, je suppose cette question déjà résolue, résolue même au gré de nos vœux et des vôtres, et je

vais plus loin: je vois les cinq cabinets réunis sous les auspices des deux Empereurs et du roi de Prusse, et discutant entre eux *ce qu'ils ont à dire, ce qu'ils ont à faire*, pour rétablir la paix dans les contrées qui ont eu le malheur de se mettre en guerre contre elles-mêmes, et contre l'ordre social.

Telle est la thèse que je vous supplie, Monsieur le Duc, de méditer. Elle fait l'objet de notre plus sérieuse attention, et j'espère pouvoir dans peu de jours vous communiquer les idées de l'Empereur.

M. de la Sancie vous portera notre travail et si jusqu'à son départ nous recevions de nouvelles informations de Vienne, nous nous empresserions de vous les transmettre. Portez-vous bien, mon cher Duc, soyez heureux et fort pour combattre avec succès, et pour faire à la France, ainsi qu'à l'Europe, tout le bien qu'elles attendent de vous.

Votre dévoué ami et serviteur.

Capo d'Istria.

209) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Varsovie, le 15 (27) septembre 1820.

Monsieur de la Sancie nous quitte, et son départ m'offre l'occasion de remplir ma promesse, en vous adressant, Monsieur le Duc, la lettre que je vous ai annoncée. Je ne suis au surplus, dans cette lettre, que l'organe de l'Empereur, qui vous parle avec toute la confiance qu'inspirent votre loyauté et l'élévation de votre caractère.

Pour définir en peu de mots, la question qui nous occupe, nous disions, il y a quelques jours: *«les cinq cabinets, réunis sous les auspices des fondateurs de la grande-alliance, qu'ont-ils à dire, qu'ont-ils à faire, pour ramener la paix dans les contrées qui ont eu le malheur de devenir la proie de la révolution et de se mettre en guerre contre elles-mêmes et contre l'ordre social?»*.

La réponse est bien simple. Les cabinets alliés sauront *ce qu'ils ont à dire*, ils sauront *ce qu'ils ont à faire*, dès qu'ils prendront la ferme résolution d'exécuter, de bonne foi, les engagements que leur imposent les traités du 20 novembre 1815, et les actes subséquents d'Aix-la-Chapelle.

Cette vérité est consolante, puisqu'elle autorise et justifie toutes les espérances. Elle est même incontestable, car nous l'avons démontré plus d'une fois. Mais elle est nécessaire à répéter, et plus l'Empereur la sent vivement, plus il se croit dans l'obligation de faire partager sa conviction à

ses alliés. Tel est le but de toutes les communications que vous aura déjà faites le général Pozzo. Nous y prouvons, jusqu'à l'évidence, l'impérieuse nécessité, où se trouvent les cabinets, de s'unir franchement, d'établir entre eux un accord sincère de vues et de principes, dans cette nouvelle phase de la révolution, dont la France a trop longtemps été le théâtre. Cet accord, cependant, ne saurait, vu l'état actuel des choses, rester désormais une simple théorie. Il doit prendre le caractère d'un fait. Nous ne sommes plus au temps, où l'on pouvait *se borner à souhaiter* que la raison dirigeât les hommes, que l'expérience fût leur flambeau, la justice leur règle de conduite, et le rétablissement de l'ordre, la conséquence spontanée de leur sagesse. Il faut aujourd'hui éclairer cette raison, utiliser cette expérience, mettre en pratique cette justice, rétablir cet ordre par l'action unanime de l'alliance européenne, et ne point attendre de l'aspect seul de son existence abstraite, d'aussi importants, d'aussi vastes résultats.

Ce principe une fois posé, le premier devoir des puissances alliées paraît être, non-seulement de faire à la cause commune le sacrifice de toutes les considérations secondaires, et de tous les intérêts particuliers, mais encore de lui prêter sincèrement, et avec des intentions toujours pures, le secours d'une franche et active union. Sous ce rapport, la coopération du gouvernement français peut être d'une grande utilité. Mais pour que la France s'élève à la hauteur de cette mission auguste, il faut qu'elle ait elle-même, la conscience de sa sécurité intérieure, il faut qu'elle communique ce sentiment à ses alliés.

Tel semble, par conséquent, devoir être le premier but de vos efforts. Il vous reste peu de jours pour l'atteindre, mais songez au rôle qui vous est réservé, si, en arrivant à Troppau, vous nous dites: «La révolution est frappée au cœur. Elle ne peut plus renaître en France. C'est aux constitutions consacrées par la Charte constitutionnelle, que la France, que l'Europe sont redevables de ce bienfait».

Lorsque le gouvernement français aura acquis cette heureuse persuasion, lorsque ses alliés n'auront eux-mêmes aucune crainte à nourrir sur sa stabilité, alors, mais alors seulement, il pourra travailler avec fruit au salut des deux péninsules et y exercer, sans obstacles, toute influence que doivent lui donner et l'affinité de ses institutions et les rapports qui unissent plus particulièrement le roi aux monarches, sous le sceptre desquels se trouvent placés l'Espagne et le royaume de Naples.

En vous parlant ainsi, Monsieur le Duc, de vos propres idées sur l'attitude de la France, je crois avoir répondu à votre dernière lettre du 17 (29) août.

Vous y faites mention des titres que la France posséderait pour interposer sa médiation, si des incidents étrangers venaient encore aggraver les malheurs qui pèsent déjà sur les belles contrées du midi de l'Italie.

Sans doute, la France peut s'appuyer de ces titres, elle peut désirer de devenir médiatrice entre l'Europe en armes et les états, gouvernés par des princes de la maison de Bourbon. Mais convient-il de se prononcer sur une question d'un aussi haut intérêt, sans le concours des puissances alliées?

L'Empereur est loin de le penser, et Sa Majesté croit au contraire, que vous devriez, Monsieur le Duc, renoncer pour le moment à toute démarche, qui pourrait faire soupçonner dans votre politique l'existence d'un plan déjà arrêté, soit pour prévenir l'intervention exclusive d'une des puissances alliées dans les affaires d'Italie, soit pour réparer les suites d'une ambition qu'on s'efforce en vain de représenter comme probable. Cette erreur serait grave, et nous sommes convaincus qu'aucun gouvernement ne peut de nos jours rêver des conquêtes, et certains, que tout soupçon pareil ne ferait que prêter de nouvelles armes à l'ennemi qu'il s'agit de combattre.

Je terminerai cette lettre par un résumé succinct des opinions de Sa Majesté Impériale. Elle est persuadée, que dans les conjonctures actuelles, tout système, qui aurait la méfiance pour mobile, serait un système désastreux.

Que toute mesure partielle, et préalable à la réunion des cabinets, entraînerait des résultats funestes.

Qu'ainsi, cette réunion est pour les puissances alliées la première condition de salut.

Qu'enfin, lorsque la France sera forte de sa tranquillité et assurée de son règne paisible de ses lois, alors l'utilité de sa coopération au bien général, et ses droits à la confiance de l'Europe, deviendront, pour ainsi dire, les conséquences nécessaires de sa situation calme et de son bonheur domestique.

Agréez, Monsieur le Duc, mes hommages et mes amitiés.

Capo d'Istria.

210) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, 17 (29) septembre 1820

J'ai reçu vos deux lettres, Monsieur le Comte, du 22 août (3 septembre) et du 6 (18) septembre, et le général Pozzo m'offrant une occa-

sion prompte, j'en profite pour vous en accuser réception, et vous en remercier. Vous avez bien raison, et nous l'avons toujours pensé ainsi; il est impossible d'espérer que les cinq cabinets puissent s'entendre et se mettre d'accord par des communications et des correspondances officielles et confidentielles, et c'est pour cela que nous avons de prime abord opiné pour une réunion qui nous a paru le seul moyen d'arriver à cette entente morale des cinq cours, comme dit le prince de Metternich, qui, cependant, ne proposait pas les moyens les plus courts et les plus sûrs pour y arriver. Mais aujourd'hui atteindra-t-on ce but par la réunion même, c'est ce dont malheureusement il est permis de douter, d'après l'isolement, où veut se placer l'Angleterre; le comte Lieven vous marque à ce sujet les mêmes choses que nous a écrites notre ambassadeur, et en faisant la part des embarras actuels du ministère, qui me paraît fort ébranlé, j'ai cru depuis longtemps que l'idée fixe de milord Castlereagh était que l'action de la grande alliance devait être nulle toutes les fois qu'elle n'avait pas à s'exercer contre la France. Quoiqu'il en soit, il vous appartiendra, quand vous serez à Troppau, de tirer le meilleur parti de cette situation, car vous regarderiez sans doute comme le plus grand malheur, que des actes pareils, auxquels l'Angleterre serait étrangère, vissent annoncer au monde que l'alliance n'existe plus. Ce serait donner aux révolutionnaires les armes les plus dangereuses, et ils ne manqueraient pas de persuader à tous les esprits faibles et incertains que toute la puissance de l'empire Britannique est là, pour appuyer les révolutions; il conviendra donc de trouver quelque expédient, quelque mode intermédiaire pour que le parti, auquel on s'arrêtera, paraisse être pris d'un commun accord, et réunir l'assentiment des cinq cours. Pozzo vous envoie un mémoire, où cette partie me paraît très-bien traitée, et qui offre des idées dont il me semble qu'on peut tirer profit; la position est extrêmement difficile, car, si d'un côté, il est impossible de laisser l'Angleterre en dehors des résolutions qui seront prises, et qu'elle persiste à ne vouloir prendre part à rien, de l'autre, l'inaction prolongée de l'Autriche, après qu'elle s'est autant mise en avant, serait une marque de faiblesse et d'impuissance, dont l'effet serait incalculable, et les résultats pour tous les pays agités par l'esprit révolutionnaire, hors de tout calcul; je suis désolé d'être dans l'impossibilité absolue de me rendre à Troppau, où tant de motifs m'auraient fait désirer de me trouver; il faut que je regarde comme un devoir bien impérieux de ne pas m'absenter de France dans les graves conjonctures, où nous nous trouvons, pour que je renonce à une entrevue si importante en elle-même et qui serait si douce pour mon cœur. Je vous prie d'être auprès de l'Empereur l'interprète des mes regrets;

il jugera de leur vivacité, s'il daigne se rappeler l'attachement que je lui ai voué depuis si longtemps, et que ni le temps, ni l'absence ne saurait jamais altérer.

Nous aurions voulu pouvoir vous envoyer le général Lauriston, mais il vient d'être chargé d'un important commandement en Bretagne, où sa présence a déjà produit le meilleur effet; éloigner tout à fait Caraman dans cette occasion eût été marquer au prince de Metternich une méfiance, dont il ne nous accuse déjà que trop; mais nous avons jugé qu'il vous serait agréable que nous lui associions La Ferronnays qui j'imagine sera bien près d'arriver à Varsovie, quand vous recevrez cette lettre; sous peu de jours nous lui enverrons ses instructions, et celle, qu'il aura le plus de plaisir à remplir, sera sûrement de se rapprocher de vous, à qui il ne peut mieux faire que de s'unir de langage et de sentiment. Quelle tâche vous aurez à remplir, et qu'il est difficile de raffermir l'ordre social ébranlé dans notre vieille Europe jusque dans ses fondements; assurément personne n'est plus persuadé que moi que ça ne peut être qu'en donnant pour base à nos sociétés des institutions correspondantes à l'état actuel des esprits, et adaptées au caractère et aux moeurs de chaque nation. Je reconnais que l'époque actuelle est marquée par la Providence pour des changements et des modifications dans l'ordre des sociétés. C'est à rendre le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, exempt de secousses et de convulsions qui nous menacent, que les hommes, appelés à s'occuper des affaires publiques, doivent s'attacher aujourd'hui, et ceux qui, comme nous, ont déjà adopté ces institutions nouvelles, sont dans l'obligation de les affermir et de les consolider de tous leurs efforts; ce n'est que par ce moyen qu'on peut espérer de se préserver de nouvelles révolutions. Voilà, je vous le jure, ma profession de foi toute entière, et telle est aussi la façon de penser de mes collègues; mais nous ne nous dissimulons pas les difficultés qui nous environnent, et vous les connaissez aussi bien que moi; nous ne nous découragerons pourtant pas, et tant que nous pourrons gouverner légalement, et opposer aux factieux, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, la puissance des institutions par lesquelles nous existons, soyez assuré que nous ne céderons le terrain à personne. Dans ce moment, nous cherchons à remonter aux principaux auteurs du complot militaire qui vous a effrayé à juste titre. Si nous sommes assez heureux pour en découvrir les racines, nous devons rendre grâce à Dieu de cet événement, autrement il faudra redoubler de surveillance et employer d'autres mesures pour mettre l'armée à l'abri des séductions des méchants. Vous nous faites recommander par Pozzo de ne manifester à l'Autriche aucune méfiance sur

les entreprises qu'elle pourrait faire en Italie. Je vous assure que nous ne lui avons jamais fait l'affront de croire que dans des circonstances, où il y va de l'existence de la société, elle se laissera guider par une politique routinière, qui serait le plus sûr moyen de tout perdre; nous n'avons jamais pensé que le cabinet de Vienne pût songer à gagner quelques lieues de terrain, quand il s'agit de sauver le monde, mais nous attachions un grand prix, et nous pensons encore de même, à ce que des déclarations bien précises ôtassent aux malveillants de tous les pays cette arme, dont ils ne manquent pas de se servir, qu'il fut bien constaté qu'il s'agissait d'un intérêt général européen, et non d'avantages particuliers de telle et telle puissance. Quand on est, comme nous, sans cesse exposé aux déclamations de la malveillance, on sent combien il est nécessaire de lui ôter tous les prétextes dont nous voyons qu'elle n'est que trop habile à tirer parti; au reste si ces idées sont nées dans la tête du prince de Metternich, je crois être sûr qu'elles n'existent plus aujourd'hui et je fais des vœux pour que dans tout ceci il marche avec autant de franchise et de cordialité que nous; je l'espère de la gravité de la conjoncture.

Je vous annonce avec plaisir que la duchesse de Berry vient d'accoucher sur l'heure même d'un fils; cet événement est loin d'être indifférent sous le rapport même de la politique; il raffermir le courage des bons et déconcerte un peu l'audace des méchants. Si c'eût été une fille, ils n'auraient pas manqué de dire que cette famille, marquée au coin du malheur, n'était pas faite régner sur la France, et comme il ne manque pas chez nous d'esprits forts qui, sans croire en Dieu, n'en ajoutent pas moins foi aux présages et aux pronostics, on aurait tiré grand parti de cette espèce de guignon, qui aurait paru s'attacher à cette branche des Bourbons; maintenant, au contraire, cet enfant, échappé comme par miracle, à la destruction de sa race, produira, et produit déjà, à ce que j'apprends, sur le peuple l'effet le plus heureux; je veux donc espérer que nous voilà déguignonnés. Mon Dieu que j'ai des regrets de ne pas vous voir à Troppau; vous en êtes persuadé, j'espère; soyez-le également, je vous prie, de l'inviolable attachement de votre fidèle ami et serviteur.

Richelieu.

Auriez-vous la bonté de faire remettre la lettre ci-jointe à la princesse Lubomirska.

211) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, le 10 (22) septembre 1820.

..... L'Europe est bien malade assurément, et les vieilles sociétés qui la composent, travaillées par un malaise qu'elles doivent à leur ultra-civilisation, et à une population surabondante, s'efforcent de se placer dans une meilleure situation. par des changements et des modifications dans leur législation. Je doute qu'elles y parviennent; lorsque la force armée s'établit juge en pareille matière, il n'y a plus rien de bon à espérer. Ce n'est pas dans l'état de corruption, je dirai presque de pourriture, où nous nous trouvons, que nous pouvons espérer de remonter vers des institutions libres; ce n'est assurément pas par l'intervention des baïonnettes qu'on peut arriver à ce résultat. Les événements d'Espagne et de Naples, que les étrangers s'en mêlent ou non, vous prouveront bientôt que c'est vers la dissolution que ces états marchent, et non vers une régénération.

Madrid vient d'être le théâtre d'une crise, qui était une véritable lutte, entre l'anarchie et l'ordre. Le génie du bien a triomphé cette fois, mais je doute que ce succès soit de longue durée, puissé-je me tromper.

Ici, je vous assure que nous ne tendons qu'à consolider et affermir l'ordre des choses existant; il ne s'agit ni de rétrograder, ni de refouler le torrent, mais de lui construire des digues entre lesquelles il puisse couler sans désoler les campagnes voisines. C'est à cela que nous tendons et à empêcher la lie de la nation de remonter à la surface; y réussirons-nous, je l'ignore, mais ce que je sais bien, c'est qu'avancé, comme je suis, il me faut réussir ou mourir à la peine; mais quoi qu'il puisse arriver, je tâcherai de n'être l'esclave d'aucun parti, et de marcher dans le sens de la sagesse et de la modération.

212) Le duc de Richelieu à M. Pozzo di Borgo

Paris, ce 24 septembre 1820.

Je commence par vous remercier, de ce que vous avez si bien et si vite rectifié les idées bizarres qu'on s'était formées de la politique de notre cabinet, d'après quelques indiscretions de notre ambassadeur à Londres, qui, à la vérité, laisse aller parfois sa langue et sa tête un peu plus vite qu'il

ne faudrait. L'usage qu'en a fait Esterhazy, et ensuite le prince de Metternich, est tout à fait conforme à la bienveillance qu'il nous porte. Je suis bien convaincu qu'il ne croyait pas plus que vous que nous fussions des révolutionnaires qui voulaient se mettre à la tête de toutes les associations constitutionnelles, mais il était toujours bon de lâcher cette idée pour la faire germer dans quelques esprits. C'est une chose triste d'avoir à se justifier de semblables imputations, surtout quand on a toujours marché droit son chemin et qu'on a affaire à des gens qui n'en ont pas toujours agi de même. Enfin j'aime à vous devoir notre réhabilitation, et je vous remercie également de la peinture, que vous avez faite de notre situation, des couleurs avantageuses sous lesquelles vous l'avez représentée. Nos messieurs ne tarissent pas sur le bien que votre présence nous a fait. Je me réjouis également de tout mon cœur de la bonne réception que vous avez reçue, et j'espère que cette course qui nous avait d'abord causé quelque inquiétude pour vous, à cause de la fatigue, n'aura que des suites heureuses.

Je ne vous parlerai pas du protocole préliminaire. Puisque c'est chose faite, je vous avoue, que je n'ai pu l'approuver, et que je crois que s'il est connu, il fera bien plus de mal que de bien; mais j'ai écrit déjà tout cela au comte Capo d'Istria, ainsi je crois inutile de vous répéter ce qu'il vous aura sans doute fait voir. Maintenant la scène vient de changer. Le roi de Naples est parti, et au moment, où j'écris, il est probablement arrivé à Laybach. Il est bien malheureux qu'il n'ait pas jugé à propos de suivre la marche qui lui avait été si judicieusement tracée de Troppau. Les actes, qu'il a faits avant son départ, doivent nécessairement vous mettre dans un grand embarras. Toutes ces nouvelles promesses, ces engagements solennels, renouvelés au parlement, ont été dictés par un empressement puéril d'échapper à des dangers fort exagérés par la peur, et par une pusillanimité qui ne cherchait qu'à hâter et assurer le départ, sans penser à autre chose qu'à se tirer de là. Si ensuite le roi veut prétendre n'avoir pas été libre, et arguer de la violence qui lui aurait été imposée pendant qu'on consentait à son départ, il dégradera la royauté de la manière la plus fâcheuse, et perdra toute influence dans son pays en même temps que toute considération au dehors. J'espère qu'on le détournera de démarches aussi avilissantes, et qu'il paraîtra à Laybach comme médiateur entre les alliés et son peuple. Dans cette hypothèse l'idée si heureuse de la médiation du pape ne me paraîtrait pas devoir être abandonnée, malgré la présence du roi. Le St. Père ne pourrait-il pas être pris comme une sorte d'arbitre? Ce rôle convient si bien à sa situation et à sa dignité. Il s'agit d'effacer, autant que le permettent le temps et les événements, qui se sont passés depuis le 2 juillet, le scandale de la révolte.

Il faut modifier cette absurde constitution d'Espagne et la remplacer par des institutions plus monarchiques. Pour parvenir à ce but, il faudra probablement tenir un langage sévère, mais qui s'adoucir en passant par la bouche du pape, et deviendra persuasif. Nous nous associerons de grand cœur à toutes ces démarches de conciliation, et nous les appuierons autant qu'il sera en notre pouvoir. Mais permettez-moi de vous demander comment vous entendez que dans tous les cas l'occupation militaire soit une chose inévitable. Si les Napolitains y consentent, assurément nous n'aurons rien à dire, et nous en serons fort d'accord; mais peut-on l'espérer? Y a-t-il exemple d'une occupation militaire qui n'ait pas été la suite de la guerre, ou qui n'ait pas entraîné des insurrections générales? Je conçois fort bien la conquête et l'occupation qui en est la suite; mais un pays en révolution, consentant à recevoir garnison étrangère, c'est une chose que je ne saurais expliquer, ni concevoir. Si cette proposition est faite comme condition sine qua non, je ne fais aucun doute que la guerre aura lieu. Il semble que ce ne soit pas ce que l'Empereur désire; mais il y sera amené forcément, et je vous assure qu'autant j'aurais approuvé une marche rapide sur Naples au mois de septembre, autant je redoute une expédition militaire au mois de janvier. La promptitude est le seul moyen de réussir dans de semblables circonstances, et le succès couronne et justifie tout. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Depuis six mois les événements qui se sont passés, et en dernier lieu l'invitation faite au roi, et son arrivée surtout, ont bien changé l'état des choses.

Si l'occupation militaire en 1815 fut possible (et elle peut être une des causes de la révolution), c'est que le pays était tout entier contre Murat et que le retour du roi était une chose généralement désirée. Maintenant tout est changé. Si 10 mille Autrichiens suffisaient alors, combien n'en faudra-t-il pas aujourd'hui? Et la Sicile que deviendra-t-elle? En vérité plus on creuse cette question de l'occupation militaire, plus elle présente d'embarras. Je suis désolé que ce soit une chose définitivement arrêtée; il me semble qu'elle ne peut avoir que des suites funestes, dans la disposition actuelle des esprits, et je ne pense pas que nous devions nous en mêler d'aucune manière.

Quant à toutes les autres mesures qu'on pourrait prendre pour amener à une conciliation, nos ministres ont des pleins pouvoirs pour y prendre part, et pour signer tous les actes qui y auraient quelque rapport. Le voyage du roi de Naples nous a fait naître l'idée d'accréditer monsieur de Blacas auprès de lui, et de lui prescrire de l'accompagner à Laybach, où il sera notre troisième plénipotentiaire. L'influence qu'il exerce sur le roi, et celle,

dont il jouit à Rome nous a paru devoir décider en sa faveur dans les circonstances actuelles. La grande connaissance qu'il a des affaires de Naples, dont il a suivi de si près tout les mouvements, lui donnent encore de grands avantages. Monsieur de Blacas est d'ailleurs un homme d'une capacité beaucoup plus grande que celle qu'on lui accorde ordinairement, et le premier moment passé, je suis assuré qu'on en sera content. On lui a écrit qu'il vous trouverait là, et je vous prie de l'aider de vos conseils.

Je vous assure que je regrette bien vivement de ne pouvoir aller moi-même vous joindre; mais le moment m'en paraît moins opportun que jamais.

Vous avez appris, qu'après d'assez longues négociations, d'abord rompues, puis renouées, nous sommes parvenus à conclure l'alliance du côté droit avec le ministère par l'introduction dans le conseil de messieurs de Villèle et de Corbière, auxquels monsieur Lainé a enfin consenti à s'associer, non sans peine. Quoique la chose soit accomplie, la position n'en est pas moins délicate. Il s'agit de faire marcher ensemble des hommes qui se sont trouvés opposés les uns aux autres depuis 5 ans. D'un côté les prétentions et les exigences sont excessives; de l'autre on voit arriver 1815 avec les catégories et les épurations; chacun prêche la modération, mais c'est à condition que toutes les places et les faveurs seront exclusivement pour soi et les siens.

Je vois encore, de tous côtés, des méfiances et des irritations; il s'agit cependant, sous peine de périr, de tenir en harmonie des éléments aussi discordants, et d'empêcher que du sein de cet accord apparent ne naissent de nouvelles divisions qui seraient funestes; car il faut que l'union des royalistes dure, et en vérité la chose est plus difficile qu'elle ne devrait l'être.

C'est à moi de jouer ce rôle de conciliateur; si je m'absentais, ne fût-ce que pour six semaines, je courrais grand risque de trouver plus que jamais brouillé ce que j'ai eu tant de peine à mettre d'accord. Vous voyez donc bien, vous, que j'ai de trop bonnes raisons pour ne pas venir, et je suis sûr que vous les comprendrez à merveille.

Veuillez, je vous en prie, l'expliquer à l'Empereur, et au comte Capo d'Istria. Je ne voudrais pas qu'on crût que j'y mets de la mauvaise grâce, tandis qu'il faut que je me fasse violence pour ne pas aller, et qu'il n'y a que la voix impérieuse du devoir qui puisse me retenir.

J'ai remis votre lettre à Monsieur; je souhaite qu'elle produise un heureux effet, mais hélas!... Croyez que je ne suis pas sur des roses; heureusement que c'est malgré moi, et par force que j'y suis. Si je l'avais désiré ou demandé, je crois que j'irais me pendre. D'ailleurs véritablement

les affaires sont trop au dessus des forces des hommes ordinaires au siècle où nous sommes; et nos pauvres têtes sont mises à une trop rude épreuve. Nous surtout, qui, outre les affaires qu'ont nos collègues étrangers, avons encore à nous occuper et de nos Chambres, et de nos partis, et de tous nos malveillants civils ou militaires; il faudrait que nous fussions taillés sur un autre patron que le commun des hommes pour pouvoir y réussir.

Je comprends très-bien la différence qu'il y a entre la situation de l'Angleterre et la nôtre, par rapport à la grande alliance. Je sais que l'Angleterre, tout en n'en prenant jamais que ce qu'elle en voudra, sera toujours accueillie avec empressement quand elle voudra se rapprocher; que les nœuds qui l'unissent à l'Autriche ne font que se resserrer, même quand ils paraissent tendre à se relâcher. Il n'en est pas de même de nous contre lesquels la méfiance et la jalousie sont continuellement éveillées. Cependant j'espère que si nous sommes sages, si cette session se passe tranquillement, et que le gouvernement du roi se consolide, nous commencerons à acquérir quelque importance, et comme bien sûrement nous ne voudrions employer notre influence que pour le bien, je me flatte que nous serons comptés pour quelque chose, recherchés même, peut-être, par ceux qui voudraient bien prolonger l'habitude de ne faire aucun état de nous.

C'est d'après cette idée, que je crois que dans cette affaire de Naples, si, en y entrant beaucoup plus avant que l'Angleterre, nous ne nous plaçons pourtant pas sur la même ligne que les trois autres puissances, ce qu'il nous semble que notre position ne nous permet pas de faire, nous ne pouvons pas, si notre intérieur marche bien, risquer d'être exclus du sanctuaire. Au contraire, si, en nous livrant trop, nous nous exposions à faire naître chez nous des embarras qui tendraient à retarder notre affermissement, nous aurions beau nous être associés de cœur et d'âme aux opérations des trois puissances, elles ne nous compteraient jamais que pour notre valeur réelle, estimée d'après notre stabilité et notre force. Il me paraît donc raisonnable, tout en étant fidèle à l'alliance, ce que nous sommes décidés à faire, de n'en prendre cependant que ce qu'on en peut supporter, et dans le cas présent, nous beaucoup plus, et l'Angleterre si peu que rien.

Vous avez lu sa longue note sur le protocole préliminaire; elle est assurément assez violente; mais je suis tranquille, cela ne la brouillera pas avec l'Autriche.

Mille amitiés au comte Capo d'Istria. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'Empereur avec tous les sentiments que je lui ai voués depuis si longtemps.

Tout à vous pour la vie.

213) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, le 23 septembre (5 octobre) 1820.

Au risque de passer pour importun, il m'est impossible de laisser partir le courrier sans vous dire un mot; il porte à M. de La Ferronnays ses instructions et ses pouvoirs pour assister aux conférences de Troppau. Je veux aussi vous dire un mot encore de mes regrets bien vifs de ne pouvoir y venir moi-même, et du chagrin que j'éprouve de laisser passer une si belle occasion de me rapprocher de l'Empereur, de me rafraîchir dans sa mémoire, et de passer quelques instants avec vous; l'inflexible devoir m'oblige de rester ici; au moins tous mes collègues le croient, et je ne puis nier que je suis de leur avis. C'est ainsi que ma vie entière n'est qu'un tissu de sacrifices, une suite non interrompue de privations.

Vous allez avoir un problème bien difficile à résoudre, celui de mettre d'accord dans un but commun des gens qui ont une position et des intérêts absolument différents; il le faut cependant, et je ne compte que sur vous pour trouver l'expédient qu'il faudra pour rapprocher des parties si éloignées les unes des autres. Tâchons de conserver la réalité si nous pouvons, l'apparence au moins de l'union des cinq cours. Jamais il ne fut d'une plus haute importance, que rien ne trahisse qu'elle pourrait bien ne pas exister; ne faisons rien qu'en commun, car si les révolutionnaires s'aperçoivent que quelqu'une des cinq cours se sépare, ça sera le signal de leur irruption, et il deviendra bien difficile d'y résister. Le chevalier Stuard nous a communiqué, par ordre de son gouvernement, les instructions qu'il envoie à Vienne et à Naples; elles sont conformes à ce que nous avait mandé notre ambassadeur; la réserve ne saurait être poussée plus loin. Cependant dès qu'un plénipotentiaire anglais est autorisé à assister aux conférences, il y a encore moyen d'espérer un accord qui produise en Europe l'effet désiré; celui de la naissance du prince que nous attendions surpasse tout ce que nous aurions jamais pu espérer, et est général pour toute la France. Nous avons les imaginations si mobiles et si vives en même temps, que je suis persuadé, que si on pouvait faire les élections d'ici à huit jours, elles seraient tout autres de ce qu'elles auraient été il y a un mois, mais aussi ces sensations sont aussi fugitives qu'elles sont vives, et je ne réponds pas que cela dure encore dans un mois. Néanmoins il en restera quelque chose de bon, et bien des cœurs presque flétris renaîtront à l'espérance; faites-nous donc de bonne besogne à Troppau; pendant ce temps nous lutterons

ici avec courage et persévérance, et ce ne sera pas notre faute si l'ordre public ne se raffermirait pas chez nous sur des bases larges et solides; priez Dieu qu'il nous donne seulement la force et le talent nécessaires pour mener cette noble entreprise à bien. Vous connaissez le sincère et inviolable attachement de votre fidèle ami et serviteur.

Richelieu.

P. S. Vous vous rappellerez ce jeune homme que je vous ai présenté à Aix-la-Chapelle et que j'aime comme mon fils, il se nomme Stempkowsky. Il est colonel au 43-me régiment de chasseurs-en quartier dans le gouvernement de Kherson; eh bien ce pauvre garçon est attaqué de la poitrine, quoiqu'il ne connaisse pas lui-même son état; on me marque que s'il ne va pas passer l'hiver dans un climat plus doux, comme à Nice par exemple, le médecin assure qu'il succombera. Je sais par expérience que l'air des bords de la mer Noire expédie avec une étonnante rapidité les personnes attaquées de la poitrine. Demandez, je vous en supplie, en mon nom, à l'Empereur un congé indéfini pour lui; je lui écrirai d'en profiter, et je tâcherai de l'y déterminer; s'il ne le veut pas, la chose sera comme non avenue. Pardon, mille fois pardon, mais vous me rendrez, si vous réussissez, un service bien essentiel, car je suis horriblement inquiet pour le pauvre garçon, que j'aime si tendrement.

214) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Troppau, le 18 (30) octobre 1820.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, les lettres que vous m'avez écrites jusqu'à la date du 3 (15) octobre.

Les informations, que vous avez l'obligeance de me donner, sont doublement satisfaisantes. Votre gouvernement sent tout le prix de l'accord à établir entre les principales puissances de l'Europe, et il est résolu à n'agir que de concert avec elles. C'est déjà un grand pas de fait vers le bien. La volonté ferme est presque toujours, non-seulement le présage, mais la garantie du succès. Espérons donc que la volonté ferme de l'union enfantera l'union elle-même, cette union si indispensable, mais qui ne pourra être vraiment utile, que quand elle sera complètement franche et sincère. Je ne me dissimule pas les obstacles qu'elle peut rencontrer. Vous les connaissez vous-même, Monsieur le Duc, ou plutôt vous connaissez les hommes, et vous avez votre expérience de 1815 et de 1818. Pensez-vous que les choses aient changé en 1820 et que les difficultés soient moins

dres, surtout de la manière dont deux cabinets se trouvent représentés? Nos regrets, en ce qui concerne la France, sont d'autant plus vifs, que nous avons pressenti les suites du choix de vos plénipotentiaires.

Vous recevrez les journaux des deux conférences qui ont eu lieu et l'opinion particulière que le comte de La Ferronnays a développée sur le mémoire autrichien. Je crois qu'en la présentant, il a rempli le devoir d'un homme de bien et d'un Français. Certes, à sa place, j'aurais parlé avec la même force, convaincu que la franchise est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, et qu'à la considération, dont votre gouvernement sera entouré, est peut-être attaché le repos de l'Europe. Cette circonstance vous prouvera néanmoins, Monsieur le Duc, que dans votre intérêt et dans celui de la concorde, la proposition que M. de La Ferronnays vous a faite de Varsovie, semble offrir de grands avantages.

Le temps me force à m'arrêter. Mais je ne saurais fermer ma lettre sans me féliciter que les vôtres et celles du général Pozzo soient moins intéressantes qu'à l'ordinaire sur le compte de la France. C'est vous surtout qui devez désirer que votre histoire devienne uniforme et ennuyeuse. Vous serez sauvés alors, et l'Europe le sera avec vous; toutefois je le répète, pour parvenir à ce grand but, il me semble que vous devez d'abord persuader au monde, qu'en étant constitutionnels et hautement constitutionnels, vous obéissez à une conviction durable et non à une nécessité passagère.

Mais je m'aperçois que je vais m'engager dans une nouvelle digression, tandis que je ne me proposais et que je ne peux même plus, que vous réitérer les assurances vivement senties de mon inviolable amitié.

Capo d'Istria.

P. S. J'oubliais de vous mander que l'Empereur accorde un congé indéfini à Mr. de Stempkowsky. J'en ai déjà prévenu le prince Volkonsky, et il ne dépendra plus que de votre protégé de profiter de son semestre. Soyez bien assuré, Monsieur le Duc, que si je puis contribuer au rétablissement de sa santé en pressant l'envoi de la permission qu'il va recevoir, je le ferai avec le plus sincère plaisir.

215) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Troppau, le 8 (20) novembre 1820.

Monsieur le comte de La Ferronnays vous transmet, Monsieur le Duc, les premiers fruits des conférences de Troppau. Je profite de cette occasion,

non pour commenter les pièces que vous recevez, mais pour vous parler de l'espoir, où l'Empereur est, que le roi s'en montrera satisfait, et que ses plénipotentiaires auront l'ordre en conséquence de signer en son nom l'acte préliminaire et le protocole additionnel présentés à la conférence d'hier soir.

La question était difficile, et il n'a été possible de la résoudre, que lorsqu'on a cherché les moyens à la véritable source, à celle des principes conservateurs, sur lesquels l'alliance générale se fonde.

Nul gouvernement, ami de la paix et de l'ordre, ne saurait refuser son adhésion au système que les puissances alliées viennent d'arrêter. Aucun ne refusera sans doute son suffrage aux mesures qu'elles se proposent dans ce système, pour ramener Naples au sein de l'alliance européenne.

Aussi nous n'hésitons pas à croire, Monsieur le Duc, que votre gouvernement ne soit le premier à sanctionner les décisions que les trois cours lui présentent dans leurs actes du 7 (19) de ce mois.

Les démarches que Sa Majesté très-chrétienne voudra faire pour accélérer et faciliter l'accueil de l'invitation, que les souverains vont adresser au roi des Deux-Siciles, contribueront puissamment à accomplir leurs vœux et leurs nobles espérances. Les uns et les autres tendent surtout à terminer la révolution de Naples, par les voies de la conciliation. Mais après les déplorables excès du 2 juillet, où trouver cette conciliation, si ce n'est dans le monarque lui-même? Quelle médiation plus utile et plus prompte que la sienne? Cependant, pour qu'elle apparaisse et pour qu'elle se fixe un but, il faut avant tout que le médiateur soit libre. Or, entouré de factions criminelles et de dangers imminents, le souverain ne peut être censé libre, ni opérer le salut d'un peuple bouleversé. De là, une mesure, qui doit en même temps rendre au pouvoir sa liberté et à la nation un médiateur naturel, est bien essentiellement pacifique. Comme telle, elle sera agréée par les puissances qui s'intéressent aux voies de conciliation dans leur juste amour de la paix. Elles ne voudront pas négliger les moyens d'assurer un effet prompt et favorable aux démarches dont il s'agit.

Pour le moment nos vœux ne vont pas au delà. S'ils sont accomplis, nous osons nous flatter de réussir inmanquablement, et dans le soin de conserver au royaume des Deux-Siciles une complète intégrité territoriale et son indépendance politique, basée sur un grand bien-être intérieur, et dans la tâche d'offrir au monde un témoignage imposant des bienfaits, que la puissance morale de l'alliance est à même de lui garantir.

Si vous partagez, Monsieur le Duc, cette opinion et notre espoir, ne tardez pas de nous envoyer le vote du cabinet des Tuileries sur les actes du 7 (19) novembre, et de nommer un plénipotentiaire pour la conférence,

dont il est fait mention à l'article V du protocole préliminaire. Veuillez le munir d'instructions assez étendues pour qu'il puisse coopérer utilement à ce travail.

J'écris et je termine ma lettre en toute hâte. J'aurai l'honneur de la continuer demain par un courrier qui va être dépêché à notre mission.

Agréez mes hommages.

Capo d'Istria.

216) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Troppau, le 12 (24) novembre 1823.

Je n'ai point eu le temps, Monsieur le Duc, de vous donner par M. Prévost, de longs détails sur les résultats de nos délibérations, mais je profite aujourd'hui du départ de notre courrier, pour vous communiquer les développements que nous avons adressés au ministère britannique, concernant les actes, dont les trois cabinets qui pouvaient recevoir à Troppau les ordres de leur souverains, sont déjà convenus.

Nous nous dispensons de parler officiellement le même langage à votre gouvernement, car nous ne doutons point que S. M. très-chrétienne n'autorise ses plénipotentiaires à signer les actes en question et à prendre une part essentielle aux compléments qu'ils réclament encore.

La dépêche que reçoit le comte de Lieven, et dont j'ai l'honneur de vous transmettre copie, embrasse dans toutes ses parties la thèse, que nous avons discutée. Ce problème politique, d'une si haute importance, a été résolu selon l'esprit des transactions sur lesquelles se fonde l'alliance générale. Il nous reste à désirer, que le vote de la France et celui de la Grande Bretagne complètent l'unanimité qui a présidé à nos travaux et prouvent au monde, que tous les états européens, liés entre eux par un pacte d'union inviolable, constituent une seule et même famille.

Cette heureuse conformité de vues et de principes est aujourd'hui plus nécessaire et sera plus utile que jamais. Sous de pareils auspices, le système arrêté à Troppau peut et doit faire le salut de la péninsule italienne. Au moins aurons-nous la conscience de n'avoir rien négligé pour parvenir à ce grand but; et ce qui vous donnera la mesure de la sollicitude que l'Empereur porte à la pacification du midi de l'Europe, c'est le rescrit ci-joint qu'il adresse lui-même au comte de Stackelberg.

Elle serait assurément belle et glorieuse, la victoire qui anéantirait le fléau des révolutions et qui l'anéantirait par *la seule action morale* d'une alliance de paix et de sécurité.

Nous tenterons toutes les voies amicales pour obtenir ce résultat. Les puissances alliées y sont fermement décidées, mais si les intérêts des sectes, et de l'insurrection, devaient l'emporter sur le désir du bien, elles ne sont pas moins décidées à employer les voies de la force. Nous comptons sur votre coopération dans cette noble et difficile entreprise. C'est celle dont vous aviez eu l'idée dans votre premier mémoire, et nous n'avons fait que donner à vos projets une application plus universelle et une extension plus vaste.

L'assistance la plus efficace, que vous puissiez nous prêter pour le moment, est d'user de toute l'influence que vous pouvez avoir à Naples, pour y persuader que ce n'est qu'en acceptant la proposition des Monarques, que le roi peut sauver sa partie. L'opinion de la France sera d'un grand poids auprès du gouvernement napolitain, surtout si vous lui faites bien comprendre, qu'associés par des traités solennels à la politique européenne, vous ne dévierez jamais de la ligne de conduite tracée par les actes qui en forment le code. Parlé avec énergie, ce langage ne peut manquer son effet, et lorsque les révolutionnaires des Deux-Siciles seront convaincus, qu'à cet égard vos déterminations sont invariables, ils demanderont eux-mêmes à leur roi, de se rendre à Laybach et de faire rentrer ses états dans la fédération, dont ils ont été exclus.

Ce succès ne paraît pas être le seul, auquel vous deviez vous borner, et il nous semble que vous avez une autre tâche, non moins importante, à remplir. C'est vous encore qui pouvez amener indirectement l'Angleterre à suivre votre exemple. Ne lui laissez non plus aucun doute sur la résolution que vous prendrez, de faire cause commune avec les trois puissances dans le système, dont les bases se trouvent déjà arrêtées. Dites-lui, que cette résolution ne changera jamais, que vos intérêts, ainsi que vos devoirs les plus sacrés, vous commandent cette persévérance. Elle couronnerait les mesures au moyen desquelles vous consommez et vous affermissiez la restauration de la monarchie française, et nous pourrions alors nous rendre la justice d'avoir fait ce qui dépendait de nous pour accroître nos forces, en nous conciliant le suffrage et la participation de la Grande Bretagne. L'honneur d'une combinaison politique aussi heureuse, et aussi salutaire, vous appartiendrait, Monsieur le Duc.

Il ne nous reste plus qu'à vous signaler deux chances que nous vous prions de considérer avec la plus mûre attention. Voyez d'un côté, les cinq cours alliées terminant la révolution de Naples par *l'ascendant moral* de leur union intime et des principes généreux qu'elles professent. Voyez de l'autre, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'efforçant seules de procurer à

l'Europe ce même bienfait. La France, hésitant sur le rôle qu'elle doit embrasser, l'Angleterre en cherchant un, qui permette à la malveillance de répandre des doutes sur ses véritables désirs.

Dans une aussi triste hypothèse, les erreurs, que la politique aurait enfantées, deviendraient autant d'auxiliaires pour la révolution, et les puissances, qui ne composeront jamais avec elle, n'auraient plus qu'à déployer la force des armes.

Je vous supplie, Monsieur le Duc, d'envisager la question sous ces deux aspects et de prendre après cela le parti qui sera le plus conforme à vos vœux et à vos sentiments.

Je vous écris d'après les ordres de l'Empereur. C'est lui qui vous parle.

Agréez, Monsieur le Duc, les hommages de votre dévoué serviteur.

Capo d'Istria.

P. S. J'ai relu ma lettre, Monsieur le Duc, et il me vient une crainte qu'il faut que je vous confie. Ce n'est pas de votre adhésion à nos protocoles que je doute, mais, si après y avoir adhéré, vous ordonnez à votre ambassadeur de presser l'Angleterre et de se joindre aux représentants des autres puissances, pour solliciter son accession, j'apprends, je vous avoue, d'anciennes jalousies et des amours-propres qui, une fois excités, ne calculent plus. Je crois donc que votre exemple seul sera décisif. Quand l'Angleterre verra que vous n'avez point hésité à munir nos actes de votre signature, elle ne voudra pas rester exclue du système général, et il est très-probable qu'elle y donnera les mains. Mais si à cet exemple vous joignez des instances officielles, de vieilles rivalités se réveilleront peut-être et feront échouer nos efforts.

Il semble donc que ce que vous pouvez faire de mieux, c'est d'adhérer immédiatement aux protocoles du 7 (19) novembre et d'inviter Mr. De Cazes à rester neutre dans toute cette affaire, à dire, si le cabinet de Londres demande l'opinion de la France, que son adhésion témoigne assez sa manière de voir, et à laisser agir auprès du gouvernement britannique les autres ministres des cours alliées.

Pardon, Monsieur le Duc, pour la franchise, avec laquelle je vous communique ces idées. Ce sont celles de l'Empereur, et quand Sa Majesté s'entretient avec vous par mon entremise, Elle croit vous parler dans son cabinet. Quant à moi, Monsieur le Duc, je compte de votre part, sur cette indulgence qu'inspire l'amitié, et je me félicite de pouvoir vous réitérer l'assurance de l'attachement inviolable avec lequel je suis

Votre dévoué

Capo d'Istria.

217) Postscriptum à la lettre confidentielle du comte Capo R' stria à M. le duc de Richelieu.

Troppau, novembre 1820.

La copie ci-jointe d'une seconde dépêche que nous adressons à M. le comte de Lieven, vous mettra au fait, Monsieur le Duc, des explications que nous venons d'avoir avec lord Stewart, et des efforts que notre ambassadeur a l'ordre de faire à Londres pour lever les obstacles qui retarderaient les décisions du cabinet anglais sur les premiers résultats des travaux de Troppau.

L'Empereur a désiré que vous soyez informé de ces directions supplémentaires, dans l'espoir que celles, dont vous muniriez votre ambassade à Londres, seraient propres à *faciliter* le succès de nos démarches.

En réclamant de vous ces *facilités*, nous ne vous appelons pas à une coopération plus active. Car, si le cabinet des Tuileries se montre décidé à signer les actes du 7 (19) novembre, par cette seule adhésion il complète assez notre oeuvre, pour que les moyens, qui sont mis aujourd'hui à la disposition des ministres des cours d'Autriche, de Prusse et de Russie suffisent au succès définitif de leurs négociations.

Mais si votre cabinet, dans les intentions, d'ailleurs, les plus louables, s'unissait activement à nous, pour exiger de l'Angleterre, qu'elle suive son exemple, peut-être aurions nous à déplorer les conséquences d'un zèle infructueux.

C'est à vous, Monsieur le Duc, que j'écris; c'est là sans doute l'unique excuse de ma franchise; et cependant je sens mieux la délicatesse des nuances que je vous présente, qu'il ne me sera jamais donné de l'exprimer.

L'élévation de votre caractère achèvera le reste; elle guidera noblement, mais habilement, la conduite importante que M. l'ambassadeur de France est appelé à tenir auprès du gouvernement anglais. Puisse-t-il ne pas aggraver les difficultés que les nôtres doivent vaincre, et ici nous redoutons les deux extrêmes. Soit qu'il veuille se joindre à leurs démarches, ou qu'il s'y oppose, en déclarant que son gouvernement est loin d'accueillir les propositions qui lui sont adressées, il nuit indubitablement à nos espérances et à nos vœux.

Je n'entre pas dans de plus longs détails. Si j'ai pris la liberté de pousser jusque là mon indiscretion c'est que des réticences m'avaient fait

manquer à mes devoirs, et plus encore aux sentiments que je vous ai voués. Agrérez-en, Monsieur le Duc, un nouvel hommage et l'assurance empressée.

218) Projet de lettre particulière du comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Troppau, novembre 1820.

Je continue la lettre, que j'ai eu l'honneur de vous écrire par M. de Prévost. Celle-ci vous porte, Monsieur le Duc, les développements par lesquels l'Empereur a jugé convenable de faire accompagner au ministère britannique ses actes du 7 (19) novembre. Nous nous dispensons de parler d'office le même langage qu'à votre cabinet, parce que Sa Majesté Impériale ne doute point de l'empressement avec lequel il plaira au roi d'autoriser ses plénipotentiaires à signer en son nom ces actes, et à prendre ainsi une part essentielle aux délibérations par lesquelles la réunion des cabinets doit compléter ses travaux.

La communication confidentielle, que j'ai l'honneur de vous faire, embrasse la question dans tous ces rapports. Décidés en principe, selon l'esprit des transactions, sur lesquelles se fonde l'alliance européenne, il ne nous reste qu'à faire des vœux sincères pour que le vote de la France, et de la Grande Bretagne, présente au monde le système qui en résulte comme une émanation légitime du pacte de Sainte-Alliance, qui unit tous les états dans une seule et même famille.

Appliqué aux affaires de Naples, ce système opérera sans doute le salut de la péninsule italienne; du moins nous le désirons, et rien ne peut mieux vous donner la mesure de la sollicitude avec laquelle nous espérons atteindre ce grand but, que le rescrit renfermant les ordres dont l'Empereur vient de munir M. le comte Stackelberg.

Ce serait sans doute un beau résultat, que celui de faire disparaître de la surface de la terre le génie des révolutions, et de le faire disparaître par l'aspect seul de l'action morale de la grande alliance; nous tenterons toutes les voies de conciliation possibles, pour arriver là; mais les puissances sont décidées d'y arriver; si l'esprit des sectes et des factions l'emportait sur celui du bien, elles y arriveront par le droit de la force. Il vous appartient Monsieur le Duc, de nous aider dans cette noble et difficile entreprise. Elle est la vôtre, mais sur une échelle plus grande; vous nous aiderez en mettant en œuvre tous les moyens d'influence qui sont en votre pouvoir pour persuader les napolitains que ce n'est qu'eux, *que par*

leur roi, rendu à la liberté et placé au milieu de ses alliés, qu'ils peuvent sauver leur patrie. L'opinion de la France a un grand poids; elle l'emportera sur toute autre opinion du moment, que votre gouvernement frappera les Napolitains de la conviction *que la France*, associée par des traités séculaires aux puissances européennes, ne peut avoir et n'aura jamais d'autre vote dans les affaires de Naples, que celui qui se trouve conforme au traité, sera exprimé collectivement par l'alliance générale.

Si les Napolitains parviennent à comprendre ce langage, vous ne doutez pas qu'ils se mettent aux pieds de leur souverain pour le supplier de se rendre à Laybach.

Mais ce n'est pas là, tout ce que vous pouvez faire pour contribuer aux succès de nos efforts. Il vous reste encore une autre tâche à remplir, et elle n'est pas moins importante; c'est l'Angleterre que vous pouvez amener indirectement à suivre votre exemple. Ne lui laissez pas de doutes sur votre détermination à faire cause commune avec les puissances alliées dans le système dont elles viennent d'arrêter les bases. Dites-lui que vous y êtes décidé irrévocablement, que vos intérêts, comme vos devoirs les plus sacrés, vous y obligent. Liez cette grande décision à *celles* qui se rattachent au raffermissement de la restauration de la monarchie française, et conséquemment au traité du 8 (20) novembre 1815, et disons-nous alors que nous n'aurons rien négligé pour porter l'Angleterre à compléter de son intervention et de son suffrage l'œuvre de salut qui nous occupe. La gloire de devenir l'intermédiaire, par lequel cette grande et salutaire combinaison politique se complétera, vous est réservée, Monsieur le Duc. Elle est toute arrêtée dans l'esprit des transactions et des actes d'Aix-la-Chapelle; ce n'est que de son application qu'il s'agit maintenant.

Mais la différence serait majeure; voyez d'une part les cinq cabinets dominant, *avec la puissance morale* de leur union intime, la révolution de Naples, et conservant la paix sous la sauvegarde de tous les droits consacrés par les traités; voyez de l'autre l'Autriche, la Prusse et la Russie s'efforçant de procurer au monde ce bienfait, la France hésitant sur le vote qu'elle a à déployer et l'Angleterre se bornant à en chercher un qui laisse planer aux yeux de la multitude des doutes sur ses opinions et sur ses desseins. Dans une si triste hypothèse les illusions et les menées entachées par la *politique* de celles des puissances auxiliaires, du crime et de la révolte, et nécessitant l'emploi de la force de la part des puissances qui ne composent jamais avec la révolution. C'est en contemplant la question dans ces deux alternatives que je vous supplie, Monsieur le Duc, de vous

décider pour celle qui se trouve la plus conforme à vos principes et à vos sentiments.

Je vous écris sous la dictée de l'Empereur; c'est lui qui vous parle.

219) Le général Pozzo di Borgo à Monsieur, frère du roi.

Troppau, le 9 décembre 1820.

Monseigneur.

La conversation, que V. A. R. m'a fait l'honneur d'avoir avec moi la veille de mon départ de Paris, a été répétée à l'Empereur, selon le désir qu'Elle m'en avait témoigné, et Sa Majesté l'a entendue avec le plus grand intérêt et la satisfaction la plus vive.

La direction des affaires publiques en France a causé un contentement qu'il me serait difficile d'exprimer; c'est à les voir prospérer et se consolider dans le même sens, que toute l'attention de l'Empereur et celle de l'Europe sont dirigées avec cette juste sollicitude, qui accompagne toujours nos sentiments dans les choses qui nous tiennent le plus à cœur.

J'ai offert, Monseigneur, comme gage du succès, les dispositions dans lesquelles j'ai laissé V. A. R. et la modération dont Elle se proposait de donner l'exemple et qu'Elle était décidée de prescrire à tous ceux qui aspirent à obtenir ses bonnes grâces, et comme l'Empereur sait à quel point V. A. R. respecte sa parole, Sa Majesté ne m'a pas demandé d'autre explication et veut se reposer entièrement et uniquement sur Elle.

Toutes les mesures prises par le gouvernement du roi ont été réputées sages et conservatrices. Sans entrer dans des détails, dont ceux qui administrent sont les meilleurs juges, l'ensemble a rencontré la même approbation qu'il a plu à V. A. R. de lui donner. J'ai annoncé le projet formé de faire entrer dans le conseil des ministres Messieurs Villèle et Corbière et la gradation qu'on se proposait d'observer dans la fusion entière, qui devait avoir lieu parmi tous les bons, sans donner à une mesure aussi délicate, et aussi nécessaire, le caractère d'un triomphe de parti ou l'odieux d'une réaction, et j'ai assuré que c'est de V. A. R. que j'ai reçu ces leçons de prudence, circonstance qui a donné à ces renseignements un prix infini.

Tout ce que j'ai l'honneur de vous exposer, Monseigneur, est exact et V. A. R. peut en conséquence conjecturer aisément quelle est l'expectative et quelles sont les espérances que j'ai excitées dans l'esprit de l'Empereur. Sa Majesté ne doute nullement de les voir réaliser pour le bien du monde.

C'est vous, Monseigneur, qui m'avez fait l'honneur de me dire que dès que le chemin était bon, il ne fallait *ni précipiter la marche, ni ouvrir des fossés pour l'arrêter*. Cette réflexion est de toute justesse: les systèmes, qui doivent durer, ne se naturalisent, pour ainsi dire, et ne s'affermissent que d'une manière insensible et par une multiplicité de mesures qui tendent à une fin. Les esprits ardents passent à travers les choses et en allant au delà du but, ils ne trouvent que des précipices, et les ambitions personnelles pour soutenir leurs tentatives prématurées voudraient compromettre les intérêts les plus sacrés et les plus augustes. Ces deux dangers ont été souvent funestes à Sa Majesté et à la sûreté des trônes; ils ne manquent jamais de les obséder, et heureux les princes qui parviennent à s'en préserver. Ceux qui ne savent pas attendre, sont de mauvais politiques et en conséquence de très-mauvais serviteurs de l'état et du souverain. Il y a des choses en perspective qu'on est sûr d'atteindre, si on les laisse seulement s'approcher, mais qu'on est également sûr de manquer lorsqu'on veut courir vers elles pour les saisir. Les affaires en France sont maintenant dans une direction salutaire; qu'on les y tienne tout simplement et sans agitation, et on verra des miracles. J'en appelle à ceux qui ont eu lieu depuis dix mois: ils augmenteront à l'avenir dans une proportion géométrique.

L'accueil que j'ai reçu a été bienveillant au delà de toute expression, et je peux assurer V. A. R. qu'il est dû entièrement au zèle avec lequel j'ai soutenu les principes conservateurs dans la situation, où j'étais placé, et au succès qu'ils ont obtenu, par le mérite, sans doute, de ceux qui y ont contribué plus que moi.

L'Empereur voit avec une perspicacité admirable, et une conviction supérieure à toutes les hésitations, les dangers auxquels la légitimité des trônes et l'ordre social sont exposés; il est décidé de défendre la cause qu'il a tant contribué à faire triompher, et il désire de rencontrer dans ceux qui y sont intéressés, comme lui, et que la Providence a destinés à diriger les peuples, cette association de fermeté et de prudence qui seule peut arrêter la violence et déjouer la malice des ennemis communs. Ce que j'ai l'honneur de dire à V. A. R. est vrai et n'est pas sujet à changement.

Nous attendons ici la réponse du roi de Naples à l'invitation, qui lui a été faite, de venir se réunir aux autres souverains à Laybach en Carniole. Si les révoltés s'y opposent d'autres mesures seront adoptées. On veut faire précéder toutes celles de la modération, mais on veut en dernier résultat effacer l'ouvrage de la rébellion.

La France est regardée, à juste titre, comme le centre de la position que nous défendons contre les attaques de tous les révolutionnaires du monde. Il est aisé de voir la place que V. A. R. y occupe et celle qui l'attend dans l'ordre des événements. C'est donc en proportion de son importance que toutes les vues se dirigent sur V. A. R. et qu'elle va devenir, comme je l'ai assuré, une des causes les plus efficaces du salut commun.

C'est en m'unissant à des vœux aussi justes et aussi sincères que je renouvelle à V. A. R. le dévouement sans bornes et le profond respect, avec lesquels je suis etc.

220) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Troppan, le 15 (27) décembre 1820.

Votre courrier, Monsieur le Duc, est enfin arrivé et j'ai bien des remerciements à vous faire pour votre lettre du 13 décembre. Mr. le marquis de Caraman et Mr. le comte de La Ferronnays ont bien voulu y ajouter des explications confidentielles pour me faire comprendre les difficultés qui s'opposent à ce que votre cabinet partage les *opinions* exprimées dans le protocole du 7 (19) novembre.

Je dis les *opinions* et je souligne ce mot parce que vous avez bien autrement jugé notre travail. Vous y avez vu les préliminaires d'un nouveau traité d'alliance, tandis que notre seul dessein a été de nous expliquer à nous-mêmes les devoirs que l'alliance existante impose aux états européens, cette alliance qui associe le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne au système général de l'Europe.

Rien ne saurait mieux vous convaincre de la pureté de nos intentions qu'un mémoire du cabinet russe, portant la date du 5 (17) décembre, et qui a pour titre: «*questions que présente le développement ultérieur de la première partie du protocole préliminaire intitulée: principes*».

Vos plénipotentiaires ont reçu communication de cette pièce quelques jours avant l'arrivée de votre courrier et j'ai lieu de présumer qu'ils vous rendront compte des longs entretiens que nous avons eus sur cette matière si grave et si délicate.

Nous la discutons ensemble et je me proposais de vous soumettre mon avis sur les dépêches qu'ils viennent de recevoir et sur les communications qu'ils ont faites à la conférence, lorsqu'au moment de son départ pour Vienne, c'est-à-dire dans la soirée d'avant-hier, Mr. de Caraman me

donna connaissance des observations du ministère français sur le protocole du 19 novembre.

Comme il a eu la bonté de me les confier, j'ai cru que la meilleure manière d'en causer avec vous, Monsieur le Duc, était d'y répondre article par article.

Je vous envoie ci-joint ce travail. C'est celui d'une matinée, car le temps me pressait; nous sommes aussi sur notre départ, et plusieurs autres expéditions réclamaient nos soins. Examinez-le donc avec indulgence, et comme en tout état de cause, il vous offre de notre part un témoignage d'amitié sincère, j'espère que vous l'agréerez de bon cœur.

L'Empereur n'ignore aucun des détails dont je vous parle, Monsieur le Duc, et c'est lui qui vous prie de vous occuper un peu exclusivement de ce que nous vous mandons, pour achever l'œuvre que vous avez si glorieusement commencée à Aix-la-Chapelle.

Ce n'est pas d'emblée que nous y avons atteint le but. Ce n'est pas d'un trait de plume qu'ont été faits le protocole et la déclaration du 15 novembre 1818. Vous avez assisté à nos interminables débats, et personne ne connaît mieux que vous, la peine qu'il faut se donner pour faire apprécier et adopter des *idées simples*. Cependant on y parvient avec de la persévérance et surtout de la bonne foi. Vous en avez eu la preuve en 1818. Maintenant que tout est ici à l'unisson, la discordance paraît venir de chez vous. En lisant les observations de votre cabinet sur le protocole du 19 novembre, on dirait que nous avons inventé des combinaisons encore inconnues, au lieu de profiter de celles que tous les états de l'Europe connaissent et qu'ils ont tous ratifiées. On dirait même que, de votre côté, vous vous efforcez de trouver des arrières-pensées là, où il ne peut y en avoir. Ce serait presque faire de la grande politique à la vieille manière dans un temps, où les gouvernements devraient habiter la maison transparente, dont parle le vieux Plutarque. — C'est cette malheureuse prédilection pour l'ancienne politique qui nous a valu en grande partie, comme vous l'observez avec beaucoup de justesse, la catastrophe d'Espagne et toutes celles qu'elle a produites. Pourquoi donc établiriez-vous, quoique dans un sens contraire, mais par des raisons également exclusives, une fâcheuse divergence dans la marche politique des cabinets placés au centre de la fédération européenne?

Vos convenances intérieures, et vos devoirs constitutionnels, vous obligent-ils à vous éloigner de vos alliés dans le système de salut commun, dont ils ont concerté les bases?

Les constitutions, ou en d'autres termes les lois, n'ont qu'un seul ennemi à redouter, et cet ennemi est celui que nous voulons combattre.

Le despotisme de l'aristocratie, ou des classes privilégiées, n'est, de nos jours, et ne sera peut-être pour longtemps qu'un mot vide de sens. Ce pouvoir n'existe plus et ce qui est mort ne fait de mal à personne. Mais le despotisme révolutionnaire, ce despotisme exercé, tantôt par des anarchistes, tantôt par des tyrans, pèse sur l'Europe depuis la fin du dernier siècle.

Les deux péninsules sont aujourd'hui ses victimes et tout le continent européen est menacé du même sort. A quel titre, par quel motif, la France voudrait-elle en quelque façon respecter ce fléau? Si elle se félicite du bonheur, dont elle jouit sous l'égide de sa Charte, croit-elle que ce bonheur puisse être de longue durée, lorsque l'Italie et l'Espagne reproduiront aux yeux du monde l'effrayant spectacle que naguère la France elle-même a eu le malheur de présenter? Ainsi vos intérêts constitutionnels vous invitent à vous joindre à nous. D'une autre part, dès que vous ne chercherez plus dans les traités existants, et dans les actes d'Aix-la-Chapelle, la définition de vos devoirs envers les autres états; dès que le gouvernement français voudra se réserver la latitude de rester l'allié d'un gouvernement exclu de l'alliance générale, parce qu'il serait le résultat impur de la révolte, comment voulez-vous que d'autres gouvernements indépendants et libres ne resserrent pas entre eux les liens, qui les unissent, et comme garants de l'inviolabilité des transactions diplomatiques et comme signataires des traités de la quadruple alliance du 20 novembre 1815; traité qui dans cette triste hypothèse constituerait le seul gage de la paix et du repos de l'Europe. Vous condamneriez-vous alors à rester sans alliés? Cette idée me fait trop de peine. . . . Je l'écarte pour vous supplier encore une fois, Monsieur le Duc, d'expédier de bonnes instructions à vos plénipotentiaires, afin que nous puissions travailler de concert avec eux à la rédaction de l'acte désiré qui ne serait, dans aucun cas, ni plus, ni moins, qu'une conséquence rigoureuse et fidèle du protocole et de la déclaration du 15 novembre 1818.

Ma lettre est devenue plus longue, que je ne l'avais pensé en la commençant, et surtout si illisible que je prends la liberté de la faire recopier par mon *alter ego*. Agréez, Monsieur le Duc, les hommages de votre dévoué ami.

Capo d'Istria.

221) Projet de lettre particulière du comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Troppau, décembre 1820.

Monsieur le Duc.

L'Empereur me charge de vous entretenir confidentiellement d'une circonstance, sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention de votre cabinet.

Le général Pozzo vous a donné communication, dans le temps, des motifs qui avaient porté le prince d'Orange à se rendre à Varsovie. Nous croyons, sous ce rapport, avoir fait preuve envers vous de la plus confiante franchise.

Vous avez pu prendre lecture et de la lettre du roi des Pays-Bas, et de la réponse de Sa Majesté Impériale. Les explications directes de la cour de Bruxelles auront, en outre, achevé de vous démontrer, combien étaient faux et calomnieux les bruits, par lesquels la malveillance avait essayé de compromettre le nom du prince d'Orange.

Autant était vive la peine que l'Empereur avait ressentie, en apprenant jusqu'où des hommes, sans foi, avaient osé pousser l'audace de leurs inculpations, autant fut sincère la satisfaction, qu'il éprouva, en voyant se confirmer ce dont il avait toujours été convaincu, en s'assurant par la bouche même du prince, que jamais soupçons n'avaient été plus faciles à démentir. Quelque dénués de fondement qu'ils fussent, ils devaient néanmoins produire une impression fâcheuse. Ils l'ont produite en effet, et cette impression semble même subsister jusqu'à ce jour.

La conscience du droit que le prince d'Orange avait, de s'attendre à voir le gouvernement français déclarer à la cour de Bruxelles toute la peine qu'il avait ressentie de l'accusation odieuse dirigée contre l'héritier présomptif de la couronne des Pays-Bas, avait engagé l'Empereur à vous faire connaître sans délai, Monsieur le Duc, la vérité toute entière. Sa Majesté espérait qu'il serait agréable au roi de France et à son gouvernement de se persuader que le prince d'Orange n'avait ni articulé ce propos, ni même pu concevoir la pensée qu'on lui attribuait, et qu'au contraire il s'était hâté de donner, à cet égard, des assurances qui attestaient à la fois l'élévation de son caractère et la pureté de ses intentions. L'espérance que l'Empereur nourrissait à cette époque, Sa Majesté la conserve encore. Elle se plaît à croire, que le langage noble et loyal du prince d'Orange aura été dûment apprécié. Mais comme jusqu'à présent, aucune manifestation de la part de la France n'est venue en offrir la preuve, comme rien n'a

été fait, pour effacer de part et d'autre des ressouvenirs pénibles, Sa Majesté Impériale a jugé, qu'Elle devait à la sollicitude qui l'anime pour le maintien d'une harmonie constante entre les deux cours, de vous témoigner M. le Duc, combien lui semble utile et juste la réparation à laquelle le prince d'Orange pouvait posséder un titre incontestable.

Votre pénétration et votre équité sont trop connues de l'Empereur pour qu'il puisse douter un instant que vous ne trouviez convenable et même conforme aux intérêts de la France, d'informer le prince d'Orange, que, dès le principe, vous n'avez ajouté aucune foi à des assertions mensongères et que votre seul but, en le prévenant, de ce que répandait la calomnie, a été de lui offrir l'occasion de la confondre et de faire éclater les sentiments qui lui ont concilié une si juste et si générale estime.

Une semblable démarche amènerait, l'Empereur en est certain, le résultat désiré.

Tous les nuages se dissiperaient entre les deux cours, et le lien naturel, qui les unit, acquerrait une nouvelle force.

Provoquer cette démarche a été l'objet de nos communications précédentes. La voir effectuée est un des vœux les plus sincères de l'Empereur. Il vous l'exprime, parce que tout ce qui peut contribuer à l'affermissement d'une entière concorde entre les puissances européennes l'intéressera toujours, et parce qu'il sait que proposer à S. M. très-chrétienne un acte de justice, c'est aller au-devant de ses desirs.

Recevez, M. le Duc, etc.

222) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Ce 17 janvier 1821.

Je vous remercie, Monsieur le Comte, et de tout mon cœur, de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 15 (27) décembre, et des notes par lesquelles vous avez bien voulu répondre à nos réflexions sur le protocole préliminaire, réflexions au reste qui n'étaient que pour nos plénipotentiaires, et qui auraient été rédigées d'un autre style, si elles avaient dû vous être communiquées. Nous n'entreprendrons pas de répondre à ces réponses. Toute cette polémique ne mène pas au but. Il paraît que l'Autriche n'a pas envisagé la question sous le même point de vue que vous, au moins son projet de garantie, qui bien évidemment est un traité nouveau, embrasse une foule d'objets, et proclame des principes, auxquels il nous serait encore plus impossible d'adhérer qu'au protocole préliminaire. Il

semble que vous en avez jugé ainsi, et cette divergence d'opinions n'est pas, soit dit en passant, le moindre inconvénient de ces théories nouvelles, ou même de ces interprétations données à des traités, lorsqu'elles ne sont pas parfaitement claires, et qu'elles peuvent frapper diversement les esprits. Il y aurait un véritable danger à se perdre dans ce labyrinthe, et l'on s'écarterait toujours plus du véritable but qui est l'affaire de Naples. Hélas! Elle présente bien assez de difficultés, et il sera assez difficile de se mettre d'accord sur ce seul point, sans compliquer encore cette question déjà si embarrassante. Honneur à vous, si vous vous en tirez d'une manière convenable. Nous sommes disposés à vous y seconder de tout notre pouvoir, et de toute notre influence.

L'admission des puissances italiennes à la réunion de Laybach nous fournit une raison de modifier un peu nos résolutions à cet égard. Monsieur le comte de Blacas et nos autres plénipotentiaires reçoivent des instructions à cet égard. Mais nous persistons à croire que, vu les circonstances, surtout qui ont accompagné le départ du roi, ses protestations renouvelées, même à bord du vaisseau anglais, sur les sentiments qui l'animaient, et le rôle qu'il se proposait de jouer à la réunion des souverains ses alliés, un langage diamétralement opposé, et une déclaration, où il ne parlerait que de la violence exercée contre lui, serait la chose la plus honteuse pour lui, et la plus fâcheuse pour la royauté en général. Nous en sentirions le contre-coup bien vivement ici, et il n'y aurait rien à répondre à tout ce que les libéraux révolutionnaires ne manqueraient pas de faire de commentaires sur un tel texte. Il importe, au siècle où nous vivons, d'avoir raison dans les formes et dans le fond. On ne peut espérer de gouverner qu'à ce prix, et c'est par ce motif que je désire tant, que le roi de Naples soit placé, en arrivant à Laybach, dans la position qui seule me paraît lui convenir, celle de médiateur entre les souverains alliés et son peuple. Je suis bien loin de prétendre par là qu'il approuve toutes les extravagances qui se sont faites à Naples depuis six mois; il faut au contraire en exiger la réparation autant que possible, et apporter au système adopté toutes les modifications qui peuvent le rendre praticable; mais que la voie des armes ne soit admise, que quand tout les autres moyens seront épuisés. Il me semble que c'est là le seul rôle, qui convienne au roi Ferdinand, es je ne conçois pas comment l'Autriche pourrait vouloir lui en tracer un autre qui, en le deshonorant, reverserait aussi une partie de la honte sur ceux qui seraient censés l'avoir imposé. Au reste, j'ai vu avec grand plaisir que depuis son arrivée à Livourne, aucun acte dans le genre de ce que je craindrais n'est encore émané de lui; cela me donne quelque espérance

pour la suite. J'espère que vous êtes content du comte de Blacas à qui il a été bien recommandé de s'entendre avec vous. C'est, je vous assure, notre plus vif désir, et je suis doublement heureux que, sur ce point, mes inclinations personnelles s'accordent si bien avec les devoirs du poste que j'occupe et les intérêts de mon pays. Nous n'avons jamais pensé que nous dussions être imitateurs serviles de la marche qu'il plairait à l'Angleterre d'adopter. Il nous avait paru, et nous l'avions exprimé dans notre note du mois d'août, qu'il eût été désirable qu'on n'eût agi que de concert, et de manière que les cinq puissances eussent eu au moins toujours l'air d'être complètement d'accord. D'après ce qu'on nous mande de Naples, l'opinion publique paraît se prononcer fortement en faveur d'un arrangement amiable ménagé par le roi, et tout ce qu'avaient répandu les meneurs sur les dispositions des provinces qui devaient, disait-on, marcher sur Naples, est absolument controuvé. Peut-être sera-t-il possible de profiter de ces dispositions pour faire accepter ce qui serait reconnu raisonnable. Je conviens que c'est ici la difficulté, si l'Autriche veut rétablir l'ancien ordre de choses sans aucune altération. Si, de crainte que de proche en proche, les concessions, qu'on ferait à Naples, n'arrivassent jusqu'en Lombardie, elle ne veut en faire aucune à Naples, ni même permettre que le roi ne fasse envers ses peuples quelque chose de semblable à ce que notre roi a fait en France; je ne prévois pas en effet comment on pourrait rétablir à Naples quelque chose de stable, et qui pût inspirer confiance. L'occupation militaire devra être extrêmement longue, sans donner l'espoir qu'elle calme l'irritation, qu'un tel système ne peut pas manquer de produire. J'ignore si les idées de l'Autriche sur ce point seront celles des autres cabinets italiens, alors il m'est impossible de prévoir autre chose que des malheurs, que tous nos efforts ne pourront parvenir à adoucir, bien moins encore à empêcher. La division entre le père et le fils arrivera à l'extrême, et il est impossible d'arrêter son imagination dans cette carrière de désordres, de scandales, et de malheurs de toute nature. Les suites peuvent en devenir funestes, même aux pays les plus éloignés. L'état de l'Europe est tel aujourd'hui, que le mal et le bien se communiquent d'un bout à l'autre avec la rapidité de la commotion électrique. Je ne puis penser sans frémir à l'effet que produirait le spectacle du père marchant contre le fils, et les manifestes réciproques. Puissiez-vous, M. le Comte, éviter ces scandales, dont la royauté aurait peine à se relever. Je cause avec vous de tout cela pendant que la chose est peut-être déjà décidée. L'état de la Sicile attirera sans doute aussi votre attention. Il n'est pas bien décidé qu'elle veuille suivre le sort de Naples, et il faut convenir qu'elle avait des griefs fondés contre l'ancien gouverne-

ment napolitain. Tout cela rend encore plus difficile la solution de ce problème, qu'il faut pourtant résoudre, et le mieux qu'on pourra.

Vous saurez sans doute l'irritation que cause en Espagne le voyage du roi de Naples; les journaux du gouvernement jettent feu et flamme, et menacent de l'explosion de leur colère les souverains et leurs ministres. La fierté castillane est blessée de voir peser l'improbation européenne sur la divine constitution d'Espagne. Je ne serais pas étonné qu'ils fissent une espèce de manifeste, une protestation contre tout ce qui se fera à Laybach. Les menaces ne nous sont pas épargnées non plus, et dans le sens le plus révolutionnaire; et l'on ne se propose rien moins que de venir planter le drapeau tricolore sur la crête des Pyrénées. Suivant toute apparence, si les Autrichiens marchent, les Cortès extraordinaires seront convoquées, et le ministère renversé, pour être remplacé par des hommes plus révolutionnaires encore, ainsi que cela a eu lieu dans le cours de la révolution française, et il faudra alors s'attendre à tout de leur part. Nous y sommes préparés, et j'espère qu'ils ne parviendront pas à exciter des troubles sur notre frontière.

J'attends, avec grande impatience, les premières nouvelles qui nous viendront de Laybach. Il est impossible de penser sans émotion à l'issue que peut avoir cette grande affaire. Je ne vous parlerai plus de mes regrets de n'avoir pu m'en occuper avec vous, ils sont bien vifs, je vous assure. Mais je sens, plus que jamais, qu'il m'était impossible de m'éloigner dans les circonstances où nous sommes. Il faut consolider l'union des royalistes de toutes les nuances, et ce n'est pas une petite affaire avec les amours-propres, les prétentions et les exigences respectives. Enfin, jusqu'à présent notre majorité existe, et j'espère qu'elle deviendra compacte, et que nous affermirons nos institutions de manière à n'avoir pas, tous les ans, à craindre pour notre existence.

Je finis, Monsieur le Comte, cette lettre déjà trop longue, en vous renouvelant l'assurance de l'inviolable attachement de
votre fidèle ami et serviteur.

223) Le duc de Richelieu au général Pozzo di Borgo.

Ce 17 janvier 1821.

Votre lettre de Vienne, du 3 janvier, me dispense de répondre en détail à celle du 27 de Troppau, et je pense qu'il vaut mieux ne pas s'embarquer dans une seconde discussion du protocole préliminaire, ni de l'acte

de garantie proposé par la cour de Vienne. Tout cela nous écarterait du but au lieu de nous en rapprocher. Peut-être, comme vous le remarquez vous-même, aurait-on mieux fait de ne pas s'engager dans ce labyrinthe; dans tous les cas il vaut mieux s'en tirer le plus tôt possible. Je veux seulement vous dire que si vous avez été étonné de quelques expressions, et du style même de nos réflexions sur votre protocole préliminaire, c'est qu'elles n'étaient que pour nos plénipotentiaires et nullement destinées à être montrées; ces messieurs avaient même l'ordre de ne les point lire, encore moins d'en donner copie. Si nous eussions voulu discuter la matière avec vous, nous l'aurions fait sous d'autres formes, et je vous avoue que je ne puis dissimuler à Caraman combien je suis étonné d'une démarche, directement contraire à ce qui lui avait été prescrit.

Vous avez bien raison, rien au monde ne me paraît plus compliqué et plus difficile à débrouiller que cette affaire de Naples, et il n'y a pas besoin d'ajouter encore aux embarras par l'adoption de théories et de doctrines générales qui ne peuvent convenir également à tout le monde. Assurément je ne crois pas non plus que les constitutions soient une panacée universelle, propre à guérir tous les maux. Mais croyez-vous possible de rétablir le gouvernement napolitain comme il était, et espérez-vous que ce gouvernement et cette famille pourront se maintenir sans l'éternelle présence d'une armée autrichienne? Cet état de choses peut-il durer, et est-ce là le but qu'on doit se proposer? Je ne le pense pas. Si la peur de voir arriver jusqu'en Lombardie quelques-unes des formes, qu'on serait obligé de tolérer à Naples, épouvante tellement les Autrichiens, si les autres gouvernements italiens partagent cette crainte, et aiment mieux être conquis et gardés par des Hongrois que de faire quelques modifications dans leurs formes administratives, je sens qu'il ne nous appartient pas de nous y opposer; mais comme bien sûrement leurs peuples ne partageront pas cette prédilection pour les baïonnettes autrichiennes, on amènera, tôt ou tard, par cette conduite, une épouvantable réaction, que l'irritation produite par l'influence autrichienne, dont vous connaissez le peu de popularité en Italie, rendra plus violente encore. Certes, ce n'est pas ainsi qu'on rétablira, d'une manière solide, l'ordre et la paix dans cette belle contrée, et je plains vivement les gouvernements et les peuples; le sort qui les attend sera bien malheureux. Quel rôle le roi de Naples va-t-il jouer dans cette circonstance? Va-t-il déclarer que tout ce qu'il a fait lui a été arraché par la violence? Proclamera-t-il à la face de l'Europe que toutes les promesses, qu'il a faites au moment de son départ, n'avaient pour but que de mettre un peu plus tôt sa personne en sûreté? Je répugne à croire tant de bassesse. Si cela

avait lieu, la royauté serait frappée partout, et nous en ressentirions vivement le contre-coup. Mais j'espère encore que ce n'est pas là le langage que vous lui ferez tenir, et j'espère aussi que vous parviendrez à persuader à l'Autriche de tolérer à Naples quelques institutions sans lesquelles il me paraît impossible que cette famille puisse régner. Vous avez là, messieurs, de quoi exercer toutes vos facultés, et comme il n'en manque ni à vous, ni au comte Capo d'Istria, je ne suis pas sans quelque espérance. Nos plénipotentiaires vous aideront de leur mieux, et je vous assure que nous ferons tous nos efforts pour ne nous séparer de votre ligne que le moins possible, et, j'espère, pas du tout. L'Angleterre a cassé les vitres, dans sa réponse au projet de protocole préliminaire. Mais cette bouderie envers l'Autriche ne sera faite que pour se raccommoier, et redevenir meilleurs amis que jamais. Je ne doute pas du plaisir qu'elles auraient toutes deux à voir la France et la Russie s'éloigner l'une de l'autre, et, comme vous le dites, il ne faut par leur donner cette satisfaction. Vous serez content, j'en suis sûr, du comte de Blacas. Il connaît parfaitement l'Italie, il y jouit d'une grande considération, et il a d'ailleurs plus l'habitude des négociations, ce qui, de vous à moi, me paraît manquer un peu à nos plénipotentiaires.

Il paraît que les ministres espagnols et tous les révolutionnaires de ce pays sont dans une grande colère de ce voyage du roi de Naples, et de tout ce qui se prépare à Laybach. Si les troupes marchent, il faut s'attendre à la convocation des Cortès extraordinaires, et à une explosion violente contre ceux qui osent improuver la divine constitution d'Espagne et sa progéniture napolitaine. Nous sommes en particulier l'objet des menaces les plus sérieuses, et l'on ne nous annonce rien moins que le drapeau tricolore flottant sur la crête des Pyrénées. De fait, nous devons être, et nous serons bien sur nos gardes de ce côté, car les liaisons avec nos révolutionnaires ne sont que trop évidentes, et c'est sur l'extérieur et sur quelque mouvement dans l'armée que compte à présent le parti ennemi. Alava a refusé la mission de Paris qui lui avait été proposée, à cause du délabrement de sa santé. C'est un grand bonheur, je vous assure; car vous ne pouvez par vous faire d'idée à quel point d'exaltation et de violence sa tête était montée, et dans cette disposition, il aurait pu faire bien du mal. Je remarque, en général, combien cette idée d'ingérence étrangère affecte vivement les têtes, même les mieux organisées; ce qui me confirme toujours davantage dans l'opinion, que j'avais conçue, des dangers de ces déclarations ou expositions de principes applicables à tous les cas. Ou je me trompe fort, ou on produirait le mal que l'on veut éviter, par l'irri-

tation qui en résulterait chez les hommes même les moins partisans des nouvelles doctrines. C'est ce qui me fait désirer vivement qu'on ne remue plus cette question du protocole préliminaire, ni du nouvel acte de garantie proposé par l'Autriche. Tout cela aujourd'hui ne pourrait, ce me semble, que produire du mal, sans aucun résultat utile. Ce n'est pas à l'absence d'un acte semblable qu'on doit la révolution d'Espagne, mais bien à la conduite tenue par l'Autriche et l'Angleterre dans l'affaire de la médiation portugaise, et à l'obstination qu'on a mise à ne pas laisser venir le roi d'Espagne à Aix-la-Chapelle. Voilà les vraies causes extérieures de la révolution espagnole; celles de l'intérieur vous sont aussi connues qu'à moi. Mais au reste cette récrimination est superflue. Il faut penser au présent, et ne se rappeler les fautes passées que pour éviter, s'il se peut, d'en commettre de semblables à l'avenir. Ici notre situation est toujours à peu près la même. Il faut une attention et un soin continuel pour empêcher les deux nuances de royalistes de se froisser et de s'aigrir, et, on doit en convenir, les exigences de la droite ne sont pas propres à maintenir l'union. Il y a aussi chez eux une sorte d'habitude et d'inclination à injurier les ministres qui leur a fait entendre avec quelque plaisir la philippique de Donnadieu. Un de ses résultats a été de mettre le garde des sceaux sur le grabat. Le sang lui a si violemment porté à la tête et à la poitrine, que je crains bien qu'il ne devienne malade, comme l'année dernière. Ce serait un grand malheur dans les débats que nous aurons à soutenir pour la grande affaire du renouvellement intégral. Nos nouveaux collègues sont attaqués tout comme nous par ces frénétiques; j'espère que cela ne les engagera pas à se rapprocher d'eux; jusqu'à présent nous avons à nous louer de leur franchise et de leur confiance. Nous allons porter le budget ce matin. Il présentera, pour cette année, un dégrèvement de 17 millions, et de 34 pour l'année prochaine, ainsi qu'un état financier des plus prospères. Tout le monde autour de nous est obligé d'avoir recours à des emprunts, et nous, non-seulement nous n'empruntons pas, mais nous pouvons diminuer le poids des impôts d'une manière sensible. Oh, si nous pouvions, ou voulions être sages, dans quel état de prospérité se trouverait la France au bout de 5 ou 6 ans! J'espère que nous allons aussi trouver une compagnie qui se chargera de nos canaux, et qui y versera 150 millions en 6 ans. Que n'êtes-vous ici, mon cher ami, je vous regrette tous les jours; vous nous seriez bien utile, pour expliquer aux gens de cette droite, qu'on ne peut pas aller en administration aussi vite que leur imagination, et qu'il serait aussi fâcheux de mettre dehors un tiers des gens en place, qu'il l'a été en 1819 de faire dans un autre sens cette St. Bar-

thélemy de préfets et de sous-préfets. Mais je crois vous l'avoir déjà dit, tout ici est une affaire de places; il faut en donner à ceux qui en demandent, sous peine de les voir devenir ennemis, et comme les héritages sont trop lents à arriver, par le cours naturel des choses, il faudrait faire des vacances à coup de destitutions, chose qu'au reste je ne ferai pas. Mais en voilà assez de nos misères intérieures; vous avez à présent bien autre chose à penser, et je vous demande bien pardon de vous en avoir occupé si longtemps. Je vous souhaite santé et succès dans vos entreprises, et vous prie de compter sur moi à la vie et à la mort.

Ma sœur voulait vous écrire, mais elle a été si souffrante, depuis le jour de l'an, qu'elle ne le peut guère, et m'a chargé de vous témoigner ses regrets. Sa santé décline, et c'est encore un avenir que je n'ose considérer de sang-froid.

224) Le duc de Richelieu au général Pozzo di Borgo.

Paris, ce 7 février 1821.

Je viens de recevoir votre lettre du 27 janvier, et je vous réponds de la Chambre des Pairs pendant qu'on lit des interrogatoires que je sais par cœur. Ce n'est pas une position favorable pour traiter des questions aussi graves, que celles qui vous occupent, mais c'est le seul moment dont je puisse disposer dans la singulière vie que je mène. Six heures dans cette chambre et trois ou quatre chaque jour dans des conseils ou comités, voilà la majeure partie de la journée employée sans avoir écrit ni lu une lettre. Quoiqu'il en soit, il faut bien vous dire un mot par le courrier que nous réexpédions sur-le-champ. Le sort en est donc jeté, et vos résolutions irrévocablement prises. Je regrette un peu, je vous l'avoue, que vous n'ayez pas ouvert une porte, si petite qu'elle fût, à l'amour-propre des Napolitains, car à la manière dont on s'y prend, si ces gens ne sont pas les plus lâches des hommes, il faut qu'ils fassent quelque résistance et s'ils en font, on peut s'attendre à de bien grands malheurs. Enfin, c'est chose faite, et nos plénipotentiaires ont accédé; nous ne les désavouons pas, mais bien sûrement nous n'irons pas plus loin. Vous ne vous dissimulez pas plus que nous, à ce qu'il me semble, les difficultés et même les dangers de l'entreprise, à laquelle vous êtes associé; je fais les vœux les plus ardents pour qu'elle obtienne le succès le plus complet, et pour l'intérêt général, et pour vous en particulier. Si ces vœux sont exaucés vous aurez à songer sérieusement à la forme de gouvernement à donner à ce malheureux pays, et

quoique assurément il n'y ait pas à compter sur le roi de Naples, ni pour cet objet, ni pour aucun autre, il me semble que ce ne peut être que par son intervention, et quand il sera rentré dans sa capitale que les institutions à donner au royaume de Naples peuvent être discutées. Il y aurait de graves inconvénients à vouloir que tout cela partît de Laybach; ce serait donner des armes trop puissantes à nos ennemis, et c'est alors qu'on ne manquerait pas d'établir une similitude parfaite entre ces événements, et ceux de Bayonne. Nous sommes si pénétrés de cette idée, que si, contre toute attente, elle venait à prévaloir, nos plénipotentiaires ne pourraient prendre aucune part à ces délibérations. Mais j'espère qu'elle n'aura pas été adoptée, et je tire cette conclusion surtout de ce que dit le roi de Naples, qu'il veut s'entourer des hommes les plus intègres et les plus éclairés de son pays. Il est bien difficile d'avoir, de loin, des idées justes sur la nature des institutions que ces peuples peuvent supporter. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de peser bien mûrement ce qu'il convient de faire, et d'éviter; il faut quelque chose qui satisfasse les esprits, en laissant toutefois au gouvernement toute la latitude nécessaire pour maintenir la tranquillité publique.

J'ai été fort effrayé, je vous l'avoue, de ce que nous a mandé La Ferronnays d'un passage d'une conversation qu'il a eue avec l'Empereur. S. M. lui a dit, entre autres choses, sur ce qu'il aurait à faire contre l'Espagne, que ce serait à la France à jouer à l'égard de cette puissance le rôle que l'Autriche a adopté contre Naples. Je n'ai pu considérer cette ouverture sans une très-grande inquiétude. Je suis convaincu qu'une pareille tentative aurait pour la maison de Bourbon les mêmes résultats qu'a eus la guerre d'Espagne pour Buonaparte, avec cette différence que, dans ce cas, la chose irait bien plus vite. Aucun ministère, à plus forte raison, ne résisterait à une pareille entreprise, mais je regarderais comme traître à sa conscience, et à ses devoirs, celui qui la conseillerait ou qui s'y prêterait. Je voudrais bien que tous les motifs qui se présentent en foule à mon esprit, et que vous comprendrez facilement, pussent être mis sous les yeux de l'Empereur, ou au moins être présentés au comte Capo d'Istria. Ce serait assurément nous placer dans la position la plus funeste, que d'insister sur de pareils projets, et je regrette de voir reproduire si souvent les principes énoncés dans le protocole préliminaire auquel je me flattais qu'on avait renoncé. Pourquoi nous jeter forcément et malgré nous sur la ligne de l'Angleterre, où nous ne voulons pas nous placer. Qu'on veuille donc bien considérer les circonstances, où nous nous trouvons, notre position géographique et les souvenirs qu'ont laissés dans tous les esprits les désastres de

la guerre d'Espagne. Comment pourrions-nous, de gaieté de cœur, nous exposer à tous les dangers que des projets de cette nature pourraient faire naître, et faire ainsi beau jeu aux projets des révolutionnaires qui, certes, ne souhaiteraient rien tant qu'un rassemblement de troupes, et la guerre du côté des Pyrénées; il est impossible que vous, qui connaissez si bien la France actuelle, ne sentiez pas tout cela comme nous. Il serait de la plus haute importance que vous voulussiez faire valoir ces raisons, qui dans votre bouche auront encore plus de poids. Soyez sûr, que la chose est plus grave que vous ne le pensez peut-être, vous-même; les intrigues, plus actives que jamais, d'un certain personnage paraissent avoir pris un caractère plus sérieux depuis qu'il a pu croire que nous nous éloignons de la Russie; que serait-ce, s'il parvenait à savoir qu'on voudrait nous proposer un rôle, qu'il serait si facile de représenter comme aussi contraire aux intérêts de la France, qu'à ceux de la maison de Bourbon? Vous pouvez imaginer quelles armes tout cela prêterait aux intrigues de cet homme, qui profite également pour nous nuire de l'extravagance des uns et de la méchanceté des autres.

Ne vous effrayez pas trop des pétards; croyez-moi il n'y a pas de danger, je ne peux vous en dire davantage. Les fonds sont à 83, cela doit vous tranquilliser. Nous marchons législativement entre les écueils. Il y a des prétentions, des exigences, et surtout des ambitions très-actives. Tout ce dont je puis vous assurer, c'est qu'il est impossible d'être plus satisfaits, que nous le sommes, de nos deux nouveaux collègues qui marchent avec nous de la manière la plus franche et la plus loyale, mais il est une partie de leurs soldats sur lesquels leur influence est bien faible, et parmi lesquels même, il y a des rivaux et des ennemis cachés. J'espère cependant, que notre marche sera si franche que le grand nombre nous restera. Ce ne sera pas au reste sans des traverses et des contrariétés de tout genre,

Ma sœur est un peu moins souffrante, et vous dit mille choses. Tâchez donc de finir toutes ces affaires bientôt, et de nous revenir. Personne ne le désire plus vivement que moi, comme sûrement personne ne vous est plus sincèrement attaché que votre fidèle ami.

Post scriptum. Les Espagnols ont pris assez doucement notre réponse à leur note. A moins que les nouvelles d'Italie ne leur fassent perdre la tête, je crois qu'en leur montrant de la fermeté, et en évitant toute nouvelle cause d'irritation, nous les contiendrons dans de justes bornes. Vous comprenez bien que nous n'épargnerons rien pour prévenir de ce côté une explosion qu'appellent de tous leurs vœux les révolutionnaires de ce pays, les nôtres, et ceux que vous allez réprimer.

225) Le duc de Richelieu au gouverneur d'Odessa.

Paris, 10 février 1821.

J'ai reçu votre lettre du 19 (31) décembre qui ne m'a pas égayé. Quand les gouvernements veulent faire eux-mêmes le monopole, soit de l'argent ou des denrées, ils font preuve d'une ignorance assez complète des vrais principes d'administration, et montrent qu'ils n'entendent pas mieux leurs véritables intérêts. Le gouvernement russe est assez sujet à se laisser séduire par ces aventuriers administratifs, et financiers, qui, en flattant les petites passions fiscales, font croire qu'ils n'ont en vue que de remplir le trésor de l'état, quand ce n'est que de leurs poches dont ils s'occupent. Je me rappelle d'avoir eu en 1811 à lutter contre un protecteur de cette espèce qui voulait que le gouvernement se fît négociant exclusif en grains; il ne me fut pas difficile de confondre ce puissant raisonneur et de le faire éconduire; il ne serait pas plus malaisé de prouver à M. Fourman que le but d'une banque, n'étant que de fournir des facilités au commerce, et d'abaisser l'intérêt de l'argent, plus il y en a, mieux cela vaut, et que celle du gouvernement, si elle est sagement conduite, a assez d'avantages pour ne pas craindre la concurrence, et que d'ailleurs on n'a pas plus le droit de défendre à une société d'escompter des lettres d'échange qu'à un négociant en particulier; cela est positivement l'A. B. C. et pourrait être présenté de manière à ce qu'il fût impossible d'avoir rien à répondre, mais pour cela il faut un peu de persévérance et de courage, ce qui est toujours fort aisé, quand on ne tient pas à sa place. Quand je viendrai, je verrai en quoi je puis aider, et je le ferai de tout mon cœur; à présent je m'en vais en Angleterre complimenter le nouveau roi, sur son avènement à la couronne. Ce voyage me plaît, il me sort d'iei, et ne nuira en rien à celui que je compte faire sur les bords de la mer Noire. Celui-là est pour le cœur, l'autre pour satisfaire la curiosité. Nous nous traînons ici au milieu des embarras d'un gouvernement représentatif enté sur une vieille nation. Nous sommes occupés à résoudre un problème, celui de faire remonter vers les formes de la liberté, un vieux peuple habitué aux habitudes d'un gouvernement absolu. Il ne s'est encore jamais rien vu de semblable dans le monde, où toujours les peuples libres sont tombés sous le joug en vieillissant, et ce qui rend à mes yeux la situation plus critique, c'est qu'il est à peu près aussi difficile de gouverner sous les formes représentatives,

qu'il l'est d'y plier nos mœurs, nos usages et nos passions. C'est pour cela que je ne me chargerai jamais de résoudre ce problème. J'ai bien peur que tout cela ne finisse encore après bien des maux, par tomber sous le joug d'un soldat. Puisse ce soldat être un prince de la maison de Bourbon, il aura toujours la main moins lourde qu'un parvenu

226) Le comte Nesselrode au duc de Richelieu.

Laybach, 1 (13) février 1821.

Si je ne vous ai point écrit tous ces temps-ci, mon cher Duc, je vous prie de n'y voir que l'effet d'une discrétion bien naturelle dans un moment, où vous êtes accablé d'affaires, et où chaque courrier expédié d'ici vous portait des volumes d'écritures de toutes les formes et de toutes les couleurs. Cependant je ne saurais laisser partir celui que nous vous envoyons aujourd'hui, sans vous féliciter sincèrement d'avoir si heureusement échappé au danger, dont la méchanceté d'une secte criminelle semble constamment encore environner le trône et le bonheur de la France. Que les ramifications de cette secte s'étendent et se consolident tous les jours davantage ne nous est démontré que par des preuves malheureusement trop évidentes. L'Empereur me charge, mon cher Duc, de vous en fournir une qui peut-être vous sera de quelque utilité dans les recherches et dans les enquêtes que vous allez faire pour découvrir les auteurs de l'attentat du 28 janvier. C'est à la poste de Pétersbourg que le billet que je vous envoie a été intercepté et retenu. J'y ajoute le rapport original du directeur des postes sur ce singulier incident. Il renferme des détails et des rapprochements qui semblent mériter toute notre attention. Ne serait-il pas possible que se rattachant à l'explosion des Tuileries, ce billet mystérieux fût un avis préalable qu'un des conspirateurs eût voulu donner à un de ses confrères et amis en Russie, et que la date du 26 janvier indiquât le jour fixé en premier lieu pour l'exécution du crime. Tels sont les soupçons que nous avons conçus, il appartient plus particulièrement à la vigilance et à la sagacité de votre police de les vérifier, mais l'Empereur ne croit pouvoir assez vous représenter, mon cher Duc, combien dans les temps, où nous vivons, il est urgent que cette police redouble de zèle et d'activité, que surtout elle soit composée d'agents sûrs et fidèles. Sa Majesté se fera un véritable devoir de vous faire communiquer toutes les informations qui pourraient intéresser la sûreté du roi et la tranquillité de la France. Elle s'attend à ce que vous lui rendiez le même service. Ce n'est qu'une alliance

sincère de tous les bons qui pourra désormais déjouer le complot des méchants. Celui qui a failli compromettre les jours du roi a inspiré à l'Empereur la plus juste horreur, il désirerait que Sa Majesté très chrétienne en fût instruite, ainsi que de la bien vive satisfaction qu'il a éprouvée en apprenant le non-succès, dont la Providence a frappé une si coupable tentative, mais le général Pozzo étant absent, c'est à vous, mon cher Duc, que l'Empereur doit s'adresser pour vous prier de vouloir bien dans cette triste circonstance devenir, auprès de votre auguste maître, l'interprète de ses sentiments et de la profonde émotion que son cœur a ressentie.

En m'acquittant de ses ordres, je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de mon ancien et bien sincère dévouement.

Nesselrode.

227) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Laybach, le 1 (13) février 1821.

Vous n'aimez pas la polémique en affaires, Monsieur le Duc, je ne l'aime pas non plus. Ainsi je ne vous parlerai pas aujourd'hui du protocole du 7 (19) novembre, et j'abandonnerai le soin de plaider sa cause, aux communications que j'ai ordre de vous adresser, et dont je m'acquitte en vous transmettant les pièces ci-jointes en copies.

L'instruction que nous expédions au comte de Lieven, et la réponse que nous avons donnée à lord Stewart, vous convaincront de la persévérance avec laquelle nous nous efforçons de maintenir une constante harmonie entre la cour de Londres et les autres puissances alliées. C'est que nous espérons encore que le jour viendra, où elle s'empressera d'applaudir au système que ses alliés sont irrévocablement décidés à suivre, pour faire de leur alliance une réalité utile et non une vaine et dangereuse abstraction. Les ordres, que reçoit notre chargé d'affaires en Espagne, vous diront plus: ils vous démontreront qu'en adoptant les principes qui régulent notre conduite, jamais nous n'avons eu l'intention de nous mettre en état d'hostilité avec l'Espagne, ni celle d'aggraver ses malheurs en rompant les relations de paix qui subsistent entre cette puissance et les états limitrophes.

Vos plénipotentiaires ne nous ont laissé qu'entrevoir votre réponse à la note de l'ambassadeur d'Espagne. Je l'ai lue fort à la hâte, mais autant que je puis m'en rappeler le sens général, il me paraît conforme à celui de nos explications et je ne crois pas que nous puissions différer d'avis sur l'attitude, où les puissances alliées se trouvent placées forcément, à l'égard

du gouvernement espagnol, ni sur la réserve que ce gouvernement devrait observer lui-même.

Les vœux, que nous formons pour l'avenir de l'Espagne, ne sauraient non plus qu'être partagés par le cabinet des Tuileries. Nous nous en flattons au moins et l'Empereur espère qu'animé des mêmes intentions, votre gouvernement s'efforcera de les accomplir. Il s'agit, d'une part, de calmer les inquiétudes que donne toujours une mauvaise conscience, et de modérer de l'autre des espérances légitimes sans doute, mais qui ne pourront être encouragées qu'autant qu'elles se dirigeront vers un bien réel.

Le sort de Naples, et les mesures qui l'auront décidé, ouvriront peut-être les yeux aux révolutionnaires d'Espagne sur le mal qu'ils font à leur pays, et les forceront à sentir tout le poids de la responsabilité qui retombera sur leurs têtes. Ces mêmes événements réveilleront d'un autre côté, les dispositions des hommes sages qui veulent le bonheur de leur patrie et leur permettront d'espérer et de rapprocher même un meilleur avenir. Cependant, les uns, entraînés par les passions, auxquelles ils s'abandonnent par le fanatisme qu'excite l'esprit de secte, par les insidieuses manœuvres des hommes de mauvaise foi, que vous avez vous-même à combattre en France, redoutent le triomphe des véritables intérêts de l'Espagne, demandent du sang, et peut-être un sang auguste, et veulent détruire tout ce qui pourrait les arrêter encore dans l'exécution de leurs coupables projets; les autres, au lieu de prévenir ces calamités, les provoqueront, s'ils se livrent à des exagérations contraires, s'ils commencent par agir sans énergie, ou si même, après une première victoire, ils ne savent pas suivre un plan qui les environne des vœux de la nation, et puisse, par la certitude d'un gouvernement sage et réparateur, éloigner les Espagnols des hommes et des choses que les événements du 8 mars font régner dans la péninsule.

Tous les efforts des puissances alliées doivent donc tendre à désarmer, pour ainsi dire, les premiers et à inspirer aux seconds, de la confiance, mais une confiance tempérée par la modération et guidée par la sagesse.

Votre gouvernement, Monsieur le Duc, semble plus spécialement appelé que tout autre, à remplir avec succès cette grande et noble mission, et peut-être y réussirait-il en se faisant représenter à Madrid d'une manière digne du grand but qu'il se proposerait, et qui lui facilitât les moyens de l'atteindre.

Ce qui nous porte à vous proposer ce rôle, ce sont les notions qui

nous parviennent sur l'état intérieur de l'Espagne et la commission secrète du commandeur Saldanha, commission dont l'objet vous est connu.

Tout autorise à croire qu'une véritable contre-révolution va éclater. Ce qui est à craindre c'est qu'elle n'éclate avant terme, et n'augmente la puissance des hommes du 8 mars, soit en se laissant repousser par eux, soit en provoquant et en légitimant presque de nouvelles réactions, par le système qu'elle aurait rétabli.

Si vous parvenez à éclairer l'Espagne, et si pour y répandre d'utiles lumières, vous gagnez du temps à ses destinées, vous aurez la gloire de la sauver. Cette gloire est belle, mais je dirai plus, elle vous est nécessaire. C'est à Madrid, peut-être, que se décideront les progrès et l'affermissement de la monarchie légitime et constitutionnelle en France. La cause est une, l'ennemi à vaincre le même; et il n'y a pour le combattre qu'une seule arme, celle de cette *constitutionnalité* (passez moi l'expression) sage, franche et volontaire que vous employez avec tant de succès, depuis que vous êtes à la tête des conseils de sa Majesté très-chrétienne.

Ce n'est pas un compliment que je prétends vous faire; je vous exprime la conviction de l'Empereur. Les vœux de tous les hommes de bien vous soutiennent dans la carrière que vous parcourez. Ils vous accompagneront aussi dans celle que vous ouvrirez à la France en Espagne. Ce n'est point le fait d'une réaction que nous y craignons, car on ne saurait désirer, ni dans son intérêt, ni dans celui de l'Europe, que les institutions actuelles continuent à la régir. Une réaction est donc nécessaire, mais les suites peuvent en être fatales dans les deux hypothèses que je vous ai indiquées plus haut. C'est à vous, Monsieur le Duc, à vous, qui avez des sentiments si nobles, et des intentions si pures, qu'est réservé l'honneur de servir d'exemple et de guide aux Espagnols.

Je ne vous parle pas de Naples. Le général Pozzo vous en écrit, comme s'il vous en parlait.

Adieu, Monsieur le Duc, recevez les nouvelles assurances de la bien vive amitié que vous portera toujours

Votre dévoué Capo d'Istria.

230) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Laybach, le 1 (13) février 1821.

En terminant ma lettre semi-officielle, je vous ai dit, mon cher Duc, que c'était à vous qu'il appartenait de diriger l'Espagne dans ce qu'elle doit faire pour se sauver. Ce mot vous renferme l'idée-mère du système et la pensée toute entière de l'Empereur. Il est en effet persuadé qu'il y a deux influences et deux directions politiques dans votre gouvernement, comme deux partis qui se disputent le terrain. L'un est celui des hommes de bien de toutes les époques, franchement et loyalement attachés à la dynastie des Bourbons, ainsi qu'à l'ordre constitutionnel en France. L'autre, celui des hommes que l'esprit de secte et de parti égare, dont le seul mobile sera toujours leur intérêt personnel, et, qui ne voyant que dans l'anarchie un moyen d'arriver au pouvoir, n'hésiteraient point à vous ramener aux horreurs de 93...

Vous êtes, Monsieur le Duc, à la tête des premiers, et je n'ai pas besoin de dire qui se trouve à la tête des seconds. Si ce sont pour m'exprimer ainsi, les vôtres, que vous faites agir en Espagne, l'Espagne pourra vous devoir son salut. Si, au contraire, des hommes, qui ne méditent que de nouveaux bouleversements, vous représentaient à Madrid, la ruine de l'Espagne deviendrait bientôt le signal d'un danger imminent pour vous et par conséquent le prélude d'une nouvelle ère de calamités pour l'Europe. Nous ne vous dissimulons pas qu'il est plus facile d'indiquer de semblables distinctions par écrit que de les suivre et de les observer dans l'action du gouvernement, surtout lorsqu'on a à faire à une génération sur laquelle les événements, qui viennent de remplir la moitié d'un siècle, ont encore une si grande influence. Il était cependant de notre devoir de vous communiquer cette observation. Nous l'abandonnons à votre sagesse avec toute la confiance qu'inspirent les sentiments et le zèle qui vous aiment pour les grands intérêts de l'Europe et de votre patrie.

Agréé, mon cher Duc, les hommages de votre dévoué serviteur et ami.

Capo d'Istria.

231) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, ce 24 (12) février 1821.

J'ai reçu par votre courrier votre intéressante expédition du 13, Monsieur le Comte; pressé par le temps et ne pouvant disposer que de quelques instants, je ne puis y répondre d'une manière aussi étendue que je le désirerais, en profitant du courrier que M. Schroöder vous réexpédie aujourd'hui même. Mais je ne peux pourtant le laisser partir sans vous accuser au moins réception, et vous remercier de toutes les choses bonnes et sages que vous avez eu la bonté de me communiquer. Je vois avec un très-grand plaisir que notre manière d'envisager les affaires d'Espagne est absolument la même; le contenu de votre dépêche ôte aux esprits turbulents de ce pays tout prétexte de faire un éclat, et les met complètement dans leur tort, s'ils le faisaient. C'est à les placer dans cette position que nous nous appliquons aussi, en leur tenant un langage semblable à celui de votre note sur les dispositions, où nous sommes, à maintenir la bonne intelligence avec eux. Mais quelles que soient et notre prudence et notre modération, je crains qu'il nous soit bien difficile d'éviter quelque coup de tête de leur part.

Le ministère espagnol, enfant de la révolution, loin de la diriger, suit l'impulsion qu'elle lui donne, et cette impulsion tend à se répandre au dehors; tel a été l'instinct de la révolution française, tel sera celui de la révolution espagnole. Il est extrêmement difficile de lui donner par des conseils, ou par l'influence d'un représentant du roi, quel qu'il fût, la direction, dont vous parlez, ou d'opérer une réaction en faveur de principes plus raisonnables. Les petites vellétés de résistance, abandonnées presque aussitôt qu'elles avaient été tentées par le roi, ont ôté toute confiance, si tant est qu'elle existât. Les éléments de contre-révolution royale, répandus sur toute la surface de l'Espagne, amèneront tous les désordres de l'anarchie, sans tendre à reproduire rien de régulier, et j'ai peine à croire que ce malheureux pays ne soit pas destiné à être livré pour longtemps aux discordes les plus funestes. Mais ce désordre intérieur n'exclut pas les tentatives au dehors, et c'est de leur union avec le parti ultra-libéral en France qu'ils nous menacent sans cesse par l'organe des libéraux d'ici; c'est à exciter l'esprit public dans ce sens, ou plutôt à le pervertir, que tendent les discours incendiaires des membres du côté gauche, et le scandale qu'ils produisent presque tous les jours dans notre Chambre des Députés. Nous

sommes prévenus, et nous nous tenons sur nos gardes, et, j'espère, que cette année, pas plus que l'autre, le mauvais parti ne triomphera pas. Cette complication de l'extérieur exige la plus grande circonspection, car il ne nous serait pas permis de faire impunément des fautes.

Je ne sais à quoi attribuer que nous soyons sans nouvelles directes de Naples; c'est par Laybach que nous avons appris la réponse du prince régent au roi, son père. Quand vous recevrez cette lettre, tout sera probablement décidé, ainsi il est inutile de s'arrêter sur des choses qu'on ne peut plus changer. J'ai vu avec quelque étonnement, par les dernières lettres que nous avons du 16, que l'on s'y occupe de la forme du gouvernement à donner au royaume de Naples, quand le roi sera rétabli. Je croyais que c'était à Naples même, et par l'organe du roi, après qu'il aurait pris l'avis des hommes les plus éclairés de son pays, que cet important objet devait être fixé. Mais à Laybach, avec l'aide du seul prince Ruffo, comment peut-on espérer de faire quelque chose de solide, et qu'on puisse imposer aux Napolitains sans par trop révolter l'amour-propre national, dont tous les hommes sont pourvus, même les Napolitains? Il me semblait que l'idée de s'occuper de cet objet, quand le roi serait de retour à Naples, avait d'abord prévalu; il est, ce me semble, fort à regretter qu'on ait cru devoir suivre une autre marche.

J'aurai l'honneur de vous adresser la réponse que je fais à la lettre de Pozzo; il serait parti pour l'Italie avant qu'elle ait pu lui parvenir, et lui-même m'a indiqué cette voie. Je désire bien vivement qu'il puisse nous revenir bientôt; il pourrait nous être bien utile, au milieu des difficultés qui nous environnent, et qui naissent sous nos pas.

Maintenant dans nos assemblées on ne parle plus que pour le dehors; les discours ne sont plus faits pour ceux qui les écoutent, mais pour ceux qui les lisent; c'est maintenant à l'armée qu'ils s'adressent, après qu'on a reconnu l'année dernière que le peuple se refusait à répondre aux appels qu'on lui faisait. J'espère qu'il en sera de même de l'armée, mais on ne peut se dissimuler que c'est de là que peut venir le danger, s'il en existe, et c'est aussi l'objet de nos constantes sollicitudes et de notre plus sérieuse attention.

Vous aurez été frappé comme moi de la manière dont lord Liverpool dans la Chambre des Pairs, en répondant à lord Grey, a traité l'affaire de la Sicile; cela m'a donné beaucoup à penser, et je me suis promis d'attirer toute votre attention sur les projets que l'Angleterre pourrait avoir sur la Sicile, au cas où les troubles de Naples se prolongeassent, ainsi que la résistance.

Ne voyez-vous pas là, dans un avenir peu éloigné, une protection anglaise à peu près semblable à celle des îles Ioniennes, à laquelle il m'a tant fait de peine que vous ayez consenti en 1815.

Si le résultat de l'expédition de Naples devait être la séparation des deux royaumes, avec l'établissement de la domination anglaise à Palerme, et de la domination autrichienne à Naples, nous n'aurions ni vous, ni nous à nous en applaudir assurément. Je passe sur tous les inconvénients de couper en deux la Méditerranée par la possession de Corfou, de la Sicile et de Naples et sur tant d'autres qui ne vous échapperont pas; je me bornerai à ajouter qu'un tel résultat serait mortel pour le gouvernement français, peut-être même pour la maison de Bourbon.

L'amour-propre national se révolterait avec la dernière violence contre ce que l'on regarderait comme l'humiliation la plus complète, qu'on attribuerait à l'imprévoyance et à la faiblesse du roi et de son ministère, et je vous laisse à penser quelles seraient les suites du profond mépris que concevrait la France pour ceux qui la gouvernent. Il m'est impossible de ne pas m'arrêter avec effroi sur cette pensée. J'espère que l'Empereur ne donnera jamais les mains à un tel arrangement; il tendrait à ramener en Europe les troubles les plus funestes, que la sagesse de Sa Majesté, aidée de sa puissance, saura bien prévenir, j'espère.

Ayez la bonté de dire au comte Nesselrode que je lui répondrai par notre premier courrier, et faites-lui, en attendant, tous mes remerciements pour la communication que j'ai reçue de lui.

J'écrirai à Pozzo par son neveu qui va le rejoindre en Italie.

Vous connaissez, Monsieur le Comte, l'inviolable attachement de votre fidèle ami et serviteur.

232) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Laybach, le 18 février (2 mars) 1821.

Le comte de La Ferronnays m'a fait part de ses appréhensions. Il a lieu de craindre, mon cher Duc, que vous ne fassiez de lui ce que nous avons fait du général Pozzo di Borgo. Je lui ai répondu qu'il avait grand tort d'en être effrayé, et qu'on était plus réellement le représentant d'un souverain comme ambassadeur, que comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Après l'avoir félicité de la nomination du général Pozzo, persuadé qu'elle lui fournira l'occasion et les moyens de parcourir avec plus d'éclat une carrière, où il a déjà obtenu de si honorables succès

je me suis empressé de le tranquilliser sur le vrai motif de son inquiétude, en lui prouvant que jamais vous ne consentirez à l'éloigner pour longtemps de son poste. Il remplirait sans doute, parfaitement la mission, dont vous le chargeriez auprès du roi de Naples. Mais qui pourrait remplir la sienne auprès de l'Empereur?—Dans les temps, où nous vivons, les quarts d'heure embrassent des années. Jugez donc de ce que pourrait produire l'absence de M. de La Ferronnays surtout lorsque vos plus chers intérêts semblent exiger qu'un homme de votre confiance, et qui s'est concilié celle de l'Empereur reste incessamment accrédité auprès de sa personne. Rien n'est plus propre à vous faire sentir l'importance et la justesse de cette observation que les rapports que le comte de La Ferronnays vous envoie par le courrier d'aujourd'hui.

Tout en respectant ce qu'il y a de respectable dans votre ambassade actuelle au congrès, je puis en toute âme et conscience vous assurer *que c'est le comte seul* qui vous a rendu des services essentiels. La noblesse de son caractère, et la franchise de son langage ont souvent fait le plus grand bien. Personne n'est plus en mesure d'en faire beaucoup encore par la suite, et je dis personne, car son remplaçant pourrait certainement avoir la même capacité, mais il manquerait des antécédents qui placent aujourd'hui M. de La Ferronnays dans une position si avantageuse.

Ainsi, mon cher Duc, pour faire de lui ce que nous avons fait du général Pozzo, nommez-le ambassadeur, mais pour le laisser à son poste, et non pour l'envoyer ailleurs.

Je ne vous parle ni des nouvelles instructions que le ministère du roi vient de donner à vos plénipotentiaires, ni de tout ce qu'il vous mande à ce sujet. Il serait trop long et trop fastidieux de toujours répéter la même chose. Tâchons de nous entendre et *de bien faire*. La situation de l'Espagne est très-difficile, sans doute, mais elle peut vous offrir des chances heureuses. En sauvant l'Espagne *par votre intervention constitutionnelle*, lorsqu'elle deviendra possible, vous rendrez un grand service au monde, vous assurerez pour toujours la restauration de la monarchie française. Vous rendrez à l'Espagne *le bien pour le mal*, tandis que nous rendrons quelque chose à Naples; ce ne sera que *le mal pour le mal*.

Ne répondez à cette lettre que *par le fait*. C'est le plus éloquent, le plus rapide et le plus sûr des télégraphes.

Agréez les amitiés et les hommages de votre dévoué

Capo d'Istria.

233) Le duc de Richelien au comte Nesselrode.

Paris, le 6 mars 1821.

J'ai bien des reproches à me faire et des excuses à vous demander, mon cher Comte, d'avoir tant tardé à répondre à votre aimable lettre du 1/13 février. Je ne l'ai pu la dernière fois, que nous avons expédié un courrier, et je profite de celui que vous envoie Schröder pour vous remercier de la communication que vous m'avez faite par ordre de l'Empereur. J'y ai reconnu sa bienveillance pour nous, et je vous prie de vouloir bien lui offrir l'hommage de ma respectueuse reconnaissance. La coïncidence de la date de cette lettre avec cette tentative du 27 janvier est fort remarquable, et nous tâcherons d'en tirer parti. Mais, mon cher Comte, il ne faut pas attendre d'une police, désarmée par toutes les lois constitutionnelles, les mêmes résultats que produisait celle du gouvernement impérial, qui avait à sa disposition toutes les ressources du pouvoir absolu et militaire, sans compter tout l'argent dont elle pouvait avoir besoin. Et cependant nous avons vu alors et des machines infernales, et des conspirations de toute nature, depuis celle de Georges et de Moreau jusqu'à celle de Mallet, qu'on n'avait ni pu prévoir, ni découvrir. Ainsi donc, tout en déplorant l'insuffisance de nos lois pour les temps où nous vivons, nous ne pouvons nous étonner de ces essais si souvent réitérés; surtout en pensant que le parti, qui nous est opposé, est bien plus actif, bien mieux lié, et, disons le aussi, bien plus indifférent sur les moyens, que ne l'étaient ceux qui combattaient Buonaparte. Souvenons-nous aussi qu'à la suite des troubles de la Ligue, qui n'avaient pas plus violemment agité les esprits, ni plus remué les passions que ceux de notre révolution, on essaya d'attenter 13 fois à la vie de Henri IV, qui finit par tomber sous le fer d'un assassin. Ces réflexions, sans diminuer l'horreur de tous les complots, et en excitant au contraire à redoubler de surveillance, rendent raison cependant d'événements qui sans cela paraîtraient inexplicables, et dont on serait tenté de se désespérer tout à fait. Au reste, la tentative du 27 janvier ne pouvait jamais avoir pour objet que de semer l'inquiétude et l'épouvante; car les jours du roi, ni de personne de la famille royale, ne pouvaient jamais courir aucun risque par cette explosion.

J'imagine que cette lettre vous trouvera prêt à partir de Laybach; nous attendons avec impatience les premières nouvelles d'Italie, et surtout des frontières de Naples, où l'armée autrichienne doit se trouver depuis quelques jours. Tout ce qui tenait à vos légations s'est un peu pressé d'en

sortir, et je ne crois pas que ce fût là, la direction que vous leur aviez donnée. Dieu venille, que cette affaire finisse bien et bientôt; sans cela je prévois des suites funestes non - seulement pour l'Italie, mais pour le reste du monde. Il n'était pas bien difficile de prévoir que les Napolitains voudraient au moins essayer de sauver leur amour-propre auquel, il faut en convenir, on n'avait pas ouvert la plus petite porte en faisant au moins une apparence de résistance. J'espère qu'ils n'en viendront pas à la réalité. A l'heure, où j'écris, la chose est bien près d'être décidée, et malgré moi je ne puis m'empêcher d'avoir un peu d'inquiétude. Vous avez vu notre note verbale qui était nécessaire pour bien faire connaître la position, où nous avions voulu nous placer, et pour assurer également notre attitude à l'égard de l'Espagne. Je ne sais jusqu'à quel degré de folie ce malheureux pays pourra être entraîné. Il nous importe, s'il veut s'en prendre à nous, de le mettre bien dans son tort, alors je ne pense pas que nous ayons rien à en redouter.

Je sais que vous êtes fort en peine du retour de monsieur Decazes, et je vous dirai d'abord qu'il était impossible de l'éviter. Sa femme est mourante, et si on lui eût refusé un congé, il aurait donné sa démission, et nous serait arrivé de même. J'espère au reste qu'il s'arrêtera peu, et s'en ira dans le midi. Je ne crois pas que son séjour ici puisse avoir de l'inconvénient par rapport au roi; mais je ne me dissimule pas qu'il peut en avoir beaucoup par le trouble qu'il mettra dans la majorité de l'Assemblée et les folies que peuvent être tentés de faire certains membres de cette majorité. Nous avons assez de peine à faire marcher tout ce monde ensemble, sans qu'un incident semblable vienne encore compliquer notre position, et la rendre plus difficile.

Enfin, j'espère que nous nous en tirerons; mais vous devez concevoir mon cher Comte, combien cette vie, au milieu des intrigues de toutes les couleurs, doit être odieuse pour moi. Aussi ma santé s'en ressent-elle beaucoup et s'affaiblit tous les jours. Je tiendrai bon tant que je pourrai; mais quand physiquement la chose me sera impossible, il faudra bien par force que cela finisse.

Je suis depuis longtemps sollicité de vous représenter que votre consulat à Toulon est occupé par un homme qui l'est de cinq ou six puissances, et par conséquent d'aucune; que cependant il vient assez de bâtiments russes de la mer Noire à Toulon et qu'il serait utile d'y avoir un homme qui pût effectivement les protéger et faire leurs affaires. Si vous partagiez cette opinion, je vous proposerais monsieur Dépine, Genevois, ci-devant établi à Odessa, où il a une maison de commerce, et qui est établi dans une

campagne à deux lieues de Toulon. C'est un des hommes les plus honnêtes que je connaisse, et qui remplirait ce poste avec une grande utilité. D'un autre côté, lui étant très-attaché, je serais ravi d'attirer votre intérêt sur lui, et de contribuer à lui procurer un poste qu'il désire.

Les nouvelles que j'ai d'Odessa ne sont pas trop satisfaisantes; il n'y a ni union, ni ensemble. Heureusement la force des choses est telle, qu'il est impossible que cela aille tout à fait mal.

Je me recommande, mon cher Comte, à votre amitié, et vous renouvelle l'assurance du sincère et inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie.

234) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, le 6 mars 1821.

Avant que vous remontiez tout à fait vers le nord, Monsieur le Comte, je veux vous dire encore un mot par le courrier que Schröder vous expédie aujourd'hui. J'imagine que ce sera le dernier qui vous sera adressé à Laybach, où je ne vois plus trop ce que vous auriez à faire. Le sort en est jeté maintenant, et puisqu'on a voulu de prime-abord recourir aux armes, c'est d'elles uniquement qu'il faut attendre la solution du problème, que vous aviez à résoudre; puissent-elles ne pas trouver une résistance réelle, car on ne peut calculer les suites funestes qu'aurait pour le monde entier, je ne dis pas seulement un succès des Napolitains, mais même une résistance un peu soutenue. Je ne discuterai pas non plus les bases qui ont été posées au nouveau gouvernement napolitain; il me semblait que c'était au roi, entouré des principaux de sa nation et aidé des conseils des puissances alliées, à s'occuper de cet important objet, à s'en occuper à son retour dans ses états. Quelque parfaites que puissent être les dispositions de cette nouvelle forme de gouvernement, je doute qu'elles ne perdent pas beaucoup de leur prix aux yeux des Napolitains, lorsqu'ils sauront que ce sont toutes productions étrangères importées de la Carniole, et dont l'acceptation est imposée par la force. Enfin tout cela est fait, il est inutile d'en parler. Je vous assure que je fais les vœux les plus sincères pour le succès le plus complet de cette entreprise. Il nous a semblé que dans ces circonstances il était indispensable de bien établir notre position, et c'est ce que nous avons fait par la note verbale dont vous aurez déjà connaissance. Elle est parfaitement conforme au langage que nos plénipotentiaires ont tenu, et à ce que M. de Blacas avait fait insérer au journal des conférences. Nous

avons fait ce qui était en notre pouvoir pour être utiles à nos alliés; nous avons concouru à engager le roi de Naples à se rendre à Laybach; nous avons fait tous nos efforts pour déterminer le prince régent à accepter les conditions que les alliés offraient. C'est à cela que pouvait se borner notre coopération et vous reconnaîtrez, sans doute, que c'est là tout ce qu'il nous était possible de faire. Notre escadre restera dans la baie de Naples tant qu'elle pourra être utile à la famille royale, et que celle-ci courra quelque danger. Nous avons cru qu'il était utile de bien fixer notre attitude dans toute cette affaire. Cela sert aussi à l'égard de l'Espagne qui, si elle veut faire des folies, doit être mise par nous complètement dans son tort. Alors ses folies n'auront rien de redoutable pour nous. Bientôt nous saurons ce qu'il faut attendre de la réunion des cortès. Je suis fort porté à croire qu'elles ne seront pas plus emportées que le ministère, dont la position fautive vis-à-vis du roi a une si fatale influence. Les derniers événements, qui probablement vous sont connus, ont encore aigri réciproquement les uns contre les autres le roi et ses ministres, et je ne comprends pas comment il leur est possible de se trouver dans la même Chambre. M. Bardaxi, nouveau ministre d'Espagne, est arrivé ici depuis quelques jours. C'est un homme avec lequel il sera, je crois, facile de s'entendre, et votre dernière dépêche mettra, j'espère, un peu de calme dans les résolutions des meneurs de Madrid. Je crois que nous y enverrons M. de la Garde qui est ce que nous avons de mieux. Mais au reste, il ne faut pas se flatter qu'avec leur caractère national, aucun étranger, ministre ou autre, puisse prendre de l'ascendant sur eux. L'expérience seule, et probablement une funeste expérience, pourra seule les ramener à des idées plus raisonnables. Mais après combien de maux? Les Portugais qu'on avait cru devoir agir plus sagement, enchérisaient encore sur la constitution d'Espagne. Il semble que ces aberrations de l'esprit humain soient une maladie contagieuse de notre siècle. Peut-être faudrait-il tâcher de se l'inoculer pour la rendre moins dangereuse; car y échapper tout à fait me paraît bien difficile. Au reste, c'est une question bien ardue, et que je n'entreprendrai pas de traiter ici.

Vous êtes en peine, me dit-on, du retour de monsieur Decazes. C'était une chose inévitable; sa femme est mourante, et il aurait plutôt donné sa démission que de rester à Londres. Je ne nie pas qu'avec les dispositions d'une bonne partie de la Chambre, ce ne soit un grave inconvénient; nous tâcherons de le rendre le moins fâcheux possible.

Dans la pénible carrière que nous parcourons, nous n'avons pas plutôt écarté un obstacle qu'il s'en présente un autre, et ce n'est pas le bien

que nous pouvons avoir la prétention de faire, c'est le mal qu'il s'agit d'éviter, ou au moins de l'atténuer.

Je désirerais au reste que l'Empereur ne s'alarmât pas de la possibilité que M. Decazes rentre aux affaires; ce n'est pas de cette manière que sa présence ici peut nuire, car la chose est impossible. Le roi sent fort bien qu'il ne pourrait le reprendre, et ne le reprendra pas. C'est par les écarts auxquels son séjour ici peut porter certains membres de la majorité, le trouble et la confusion qui peuvent en résulter dans la Chambre, que cet incident est fâcheux. Mais il n'y a pas de remède, et nous l'attendons d'ici à trois ou quatre jours. Notre position d'ailleurs s'était plutôt améliorée depuis quelque temps; la majorité était devenue plus solide et plus compacte, il est malheureux que cet événement vienne l'ébranler de nouveau.

J'espère que peut-être je recevrai un mot de vous, avant que vous quittiez Laybach pour retourner en Russie; dans tous les cas je m'en recommande à votre amitié, et vous prie de croire à l'inviolable attachement de votre fidèle ami et serviteur.

235) Le comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Laybach, le 27 février (11 mars) 1821.

En vous adressant cette lettre, Monsieur le Duc, je sens le besoin de justifier, avant tout, le motif qui me porte à vous l'écrire. Nous n'avons, comme vous le savez, jamais eu la prétention de nous mêler d'affaires qui ne nous regardent pas; nous nous sommes même interdit tout conseil direct, et si quelquefois le désir du bien nous a déterminés à énoncer nos vues, la pureté de nos intentions a toujours présenté, nous l'affirmerons sans crainte, l'apologie de nos démarches. Celle que l'Empereur me charge aujourd'hui de faire auprès de vous, nous est inspirée par le vœu sincère de contribuer, autant qu'il est en notre pouvoir, à la prospérité commerciale de la France; mais je ne donne à ma lettre que le caractère le plus confidentiel, car, je le répète, elle concerne des intérêts qui nous sont étrangers.

Nous venons de recevoir des propositions de la part d'une de vos colonies, et des propositions même qui nous offriraient, suivant toute probabilité, de grands avantages, si la foi des traités, et notre respect constant pour les droits de la France, nous permettaient de les accepter.

Vous trouverez ci-près, Monsieur le Duc, l'ensemble des communica-

tions qui nous ont été adressées par le président de la république d'Haïti. En les plaçant sous vos yeux, nous remplissons un devoir essentiel entre gouvernements amis et alliés, celui de n'avoir avec des états, dont l'existence politique n'a point été reconnue par les souverains, qui seuls ont le droit de la reconnaître, aucune relation, même indirecte, que ces souverains puissent regarder comme contraire ou dérogoire à leurs titres et à leur légitime autorité.

La réponse que reçoit le mandataire du président de la république d'Haïti, et dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie, atteste notre scrupuleuse exactitude à ne jamais dévier du système, que nous traçent les stipulations relatives à la souveraineté de cette île. Qu'il nous soit cependant permis de vous exposer en peu de mots, Monsieur le Duc, deux considérations graves.

Le roi de France est souverain de St. Domingue, et, malgré l'acte solennel qui constate ses droits, la France n'a pu retirer jusqu'à présent aucun bénéfice de cette possession. Cependant les documents, que je vous envoie, vous prouveront qu'il n'est nullement impossible de recueillir plus d'un fruit, des relations qu'on établit avec elle. D'un autre côté, St. Domingue sent la nécessité d'étendre ses rapports commerciaux; l'intérêt de cette extension vivement désirée, la force d'essayer la voie des négociations avec l'Europe, et néanmoins sa situation à l'égard de la France, défend aux puissances européennes d'accepter les mutuels profits, qu'elle se hâterait de leur garantir.

Ces faits ne démontrent-ils pas que l'état présent des choses, entre la France et St. Domingue, n'est nullement avantageux pour la métropole, pour la colonie, et, il faut bien le dire, pour tous les états du continent européen! Envisageons maintenant la question sous une face opposée. Admettons que St. Domingue, réconciliée avec la France, concoure aux progrès de sa marine marchande, accélère le développement de son commerce, assure un nouveau débouché à son industrie, et à toutes les productions du continent; le plus rapide aperçu des conséquences de ce changement heureux, ne suffit-il pas, pour inspirer le désir d'une transaction prévoyante et sage, sur des droits incontestables sans doute, mais qui, exercés avec rigueur, semblent devoir rester à jamais stériles?

Je ne me permettrai pas de pousser plus loin mes observations. Vous avez bien voulu accueillir avec bonté celles que nous avons pris la liberté de vous soumettre l'année dernière, concernant l'influence que votre politique envers St. Domingue pourrait avoir sur votre situation intérieure. Je ne les reproduirai point ici, et j'ajouterai simplement, qu'ayant parcouru

la correspondance qui a eu lieu en 1816 entre vos commissaires et les autorités d'Haïti, il nous semble difficile que sa majesté très-chrétienne puisse jamais en recouvrer la souveraineté, soit par la force des armes, soit au moyen des négociations. Mais n'est-il pas de juste milieu entre la souveraineté et l'absence actuelle de toute relation? La souveraineté ne peut-elle pas se changer en protection et en droit d'investiture qui serait applicable à la présidence de l'île, sans abrégier la durée des fonctions du président, sans circonscrire son autorité, et surtout, sans faire craindre à St. Domingue le renversement des institutions qui la régissent? Nous nous trompons peut-être, car nous n'avancions ici que des conjectures, où l'erreur est facile; mais il nous paraît, que St. Domingue s'empresserait d'assurer les plus réels avantages de commerce à son ancienne métropole, si cette dernière, renonçant aux droits de souveraineté, se déclarait simplement sa suzeraine et sa protectrice auprès de toutes les puissances de l'Europe. Vous nous objecterez sans doute, Monsieur le Duc, que nous avons l'air d'oublier les intérêts des planteurs qui vous présentent incessamment leurs justes réclamations. Nous oserons vous répondre, que si les réclamants se flattent de voir leurs possessions reconquises, ils conservent, selon toute apparence, une illusion dangereuse, que si au contraire, ils n'attendent une indemnité que de votre justice, l'état plus prospère de vos relations commerciales vous offrira de nouveaux moyens de les indemniser. Cette question des indemnités me ramènerait aux idées dont je vous ai entretenu plus d'une fois, et que vous vous proposez, dit-on, de réaliser aujourd'hui, si je ne craignais, par expérience, qu'elles ne m'entraînaient trop loin.

Je vous abandonne franchement, Monsieur le Duc, les aperçus que j'ai indiqués dans cette lettre. Vous en ferez ce que bon vous semblera. L'Empereur veut, que vous n'ignoriez aucune de ses pensées; mais, comme de raison, il vous en constitue juge dans la question de Saint-Domingue. Nous avons satisfait à ce qu'exigeaient les rapports officiels, en communiquant au comte de La Ferronnays les originaux des pièces, dont je vous transmets les copies; et en ce moment, c'est moins au premier ministre de sa majesté très-chrétienne, qu'à un ami sûr et constant, qu'à l'homme, auquel l'Empereur est habitué de s'ouvrir sans détour, que j'ai parlé avec une entière franchise.

Agréez, Monsieur le Duc, les hommages et les amitiés de votre dévoué serviteur et ami.

Capo d'Istria.

236) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, le 15 mars 1821.

Je m'empresse, mon cher Comte, de répondre un mot à votre lettre du 2 mars. Vous nous trouverez assurément très-disposés à faire ce qui est agréable à l'Empereur à l'égard de M. de La Ferromnays. Ce n'est qu'une justice à lui rendre, et nous la lui rendons avec un extrême plaisir. Le bonheur qu'il a eu de mériter les bontés et l'estime de S. M. I. serait un motif plus que suffisant pour l'élever à la dignité d'ambassadeur, et d'ailleurs il mérite cette distinction de toute manière. Je me réjouis de bien bon cœur du bonheur qui arrive à notre ami Pozzo.

Voilà une funeste complication des affaires d'Italie. Cette révolte militaire en Piémont, faite bien plus en haine des Autrichiens qu'en amour d'une constitution, va rendre la position de ceux-ci fort critique, surtout si, comme je le crains, ils éprouvent à Naples une résistance plus grande qu'ils ne s'y étaient attendus. N'y aurait-il donc pas moyen de trouver encore quelque voie de conciliation? Le roi de Naples ne pourrait-il pas jouer le rôle de véritable médiateur, au lieu de celui, auquel il a été réduit depuis son arrivée à Livourne? Si vous le pensez, si vous croyez que la position, où nous nous trouvons, puisse nous mettre à même d'être d'utiles intermédiaires, nous sommes prêts et de grand cœur; nos messieurs reçoivent des instructions dans ce sens, et nous écrivons aussi dans cet esprit au comte de Blacas. S'il était encore temps de prévenir une conflagration générale, ne serait-il pas utile de le tenter? Vous connaissez l'esprit des Italiens et leur aversion contre l'Autriche. Si celle-ci a à soutenir une guerre au nord et au sud de la péninsule, tout l'intervalle se soulèvera contre eux; et quelles peuvent être pour le monde entier les suites de ces événements? J'abandonne ces tristes pensées à vos sages réflexions. Ne parlons pas de ce qu'on aurait pu faire, le passé n'est plus à nous; mais songeons à l'avenir; et si l'on peut prévenir un bouleversement absolu de l'ordre social en Europe, cela vaut, ce me semble, la peine de l'essayer. Je ne vous parlerai pas du contre-coup que nous allons ressentir de tout cela; vous le devinez aisément. Nos rapports avec l'Espagne sont un peu plus tranquillisants.

M. Bardaxi, qui est ici, accepte, je crois, décidément le ministère, et l'on pourra s'entendre avec lui. Mais il est vrai qu'une fois de l'autre côté des Pyrénées, les Espagnols les plus sages participent à la fièvre générale

qui consume leur pays; nous aurons besoin d'une grande sagesse et de beaucoup de mesure, pour éviter les dangers dont nous sommes menacés. Ce, dont vous pouvez-être assuré, c'est que la constance et le courage ne nous manqueront pas.

Mille amitiés, mon cher Comte, de la part de votre fidèle ami et dévoué serviteur.

237) Le duc de Richelieu au général Pozzo di Borgo.

Paris, le 15 mars 1821.

Je me réjouis du fond de mon cœur, mon cher ami, de l'éclatante marque de confiance et d'estime que l'Empereur vient de vous donner. Cela vous assure ce poste-ci tant qu'il y aura une France et une Russie, et me paraît très-heureux pour l'une et pour l'autre. Je voudrais que tout allât aussi bien partout, et que les nouvelles, que nous avons reçues hier de Piémont, ne fissent pas craindre une conflagration générale. Vous saurez ces événements bien avant de recevoir cette lettre, et j'imagine que vous en aurez reçu la même impression que nous. Ce qui est fait est fait; mais si au lieu de dire que vous aviez épuisé avec les Napolitains toutes les voies de conciliation, sans en avoir essayé aucune, vous eussiez effectivement tenté cette voie, avant de recourir aux armes; si, comme je vous le mandais, vous eussiez entr'ouvert une petite porte à leur amour-propre, peut-être serions-nous moins imminemment exposés aux malheurs qui nous menacent. Je ne doute pas que l'Empereur ne fasse marcher ses armées, et, si ce qui me revient de tous côtés de l'esprit qui anime les officiers russes, est vrai, ce sera un malheur de plus. Vous comprenez, sans que je vous le dise, le contre-coup que nous allons éprouver de ces événements. Nous voilà serrés entre l'Espagne d'un côté et le Piémont révolutionné de l'autre, et si la révolution d'Espagne nous a valu les tentatives du mois de juin, celles de Naples, celles du mois d'août, il faut s'attendre que la révolution du Piémont aura aussi son effet, cela est presque inmanquable. Le meilleur moyen d'échapper à ces dangers serait que la majorité de la chambre des Députés fût sage, qu'elle ne voulût pas aller trop vite, mais c'est ce qu'il est bien difficile d'espérer. Si vous avez le temps de lire les journaux, vous aurez vu des rapports et des discours sur les biens nationaux, et une sortie contre monsieur Decazes qui vous auront prouvé combien certains de ces braves gens sont peu changés depuis 1815, je dirais presque depuis Coblenz. Une partie de cette droite veut faire scission, si l'on ne renvoie

pas trois ministres, si l'on ne donne pas 30 millions au clergé, et autant aux émigrés, et si on n'augmente pas la Chambre des Pairs de 30 royalistes. Nous cherchons à calmer toutes ces chaleurs, mais en vérité je ne sais si nous y réussissons. Toutes ces folies font bouillir du lait au côté gauche qui fait tout ce qu'il faut pour pousser ces bonnes gens à l'extrême. L'arrivée de monsieur Decazes n'a pas produit l'effet qu'on en attendait, cependant j'espère qu'il partira dans la semaine prochaine. L'affection du roi pour lui a fait de nouveaux progrès s'il est possible.

Il me semble que les Autrichiens qui ont été fort vite en partant du Pô, ont beaucoup ralenti leur marche en approchant des frontières de Naples. Il n'y aurait plus qu'un succès décisif et rapide qui pût les tirer de l'embarras, où ils vont se trouver, car d'après ce qu'on nous mande, c'est moins d'une constitution dont s'occupe l'armée piémontaise que du désir de marcher contre les Autrichiens, qu'elle a en horreur. Si les Napolitains parviennent à prolonger la guerre et à faire une résistance quelconque, il me paraît hors de doute que la conflagration sera générale en Italie. S'il y avait encore moyen d'arriver à quelque conciliation, je crois qu'il faudrait le saisir avec empressement. Nous écrivons dans ce sens à monsieur de Blacas. Notre position nous mettrait dans le cas de servir d'intermédiaire, et nous nous y prêterions de grand cœur. Ce serait assurément le cas pour le roi de Naples de prendre le rôle de médiateur véritable entre les Autrichiens et son peuple, au lieu de celui qu'il a joué jusqu'à présent. Je sais que personnellement il est capable de peu de choses, mais n'êtes-vous pas auprès de lui? Pensez à cela au nom de Dieu, car il est clair aujourd'hui que la marche que l'on a prise, excellente peut-être au mois de septembre, et c'est mon avis, ne valait plus rien cinq mois plus tard.

Vous savez les événements de Madrid, et le changement complet du ministère.

Le roi, pour la première fois depuis la révolution, a montré un peu de courage et d'énergie; puisse-t-il continuer et surtout adopter une marche fixe et s'y tenir. Toutes ces vacillations, ces petites vellétés de résistance, presque aussitôt abandonnées que conçues, sont tout ce qu'il y a de plus funeste, c'est ce qui a perdu Louis XVI... Au reste Dieu sait s'il y aurait un moyen humain de sauver le malheureux roi d'Espagne.

Monsieur Bardaxi, qui est ici, et qui d'abord avait envie de ne pas accepter, a cependant pris son parti; c'est un homme d'esprit qui me paraît assez modéré; mais qu'est-ce qu'un homme contre de pareils événements?

J'aimerais bien mieux vous voir ici qu'au milieu de cette Italie vol-

canisée; au moins donnez-moi de vos nouvelles et croyez que personne ne vous est plus attaché que votre ami et serviteur.

238) L'Empereur de Russie au duc de Richelieu.

Laybach, le 12 (24) mars 1821.

Je ne saurais, Monsieur le Duc, laisser partir le comte de La Ferronnays, sans reprendre l'usage, que j'ai toujours eu, de vous exprimer moi-même ma pensée tout entière.

Je le ferai en peu de mots, car il serait superflu de répéter, ce que Mr. de La Ferronnays vous dira de ma part. Ce ministre a su obtenir ma confiance, et celle que je lui ai accordée ne connaît pas de réserve. Aussi dans mes entretiens avec lui, me suis-je franchement expliqué, et sur la manière, dont j'envisage en général les événements du jour, et sur l'aspect sous lequel se présentent à mes yeux la France et son avenir.

Les tristes événements du Piémont ne pouvaient que m'inspirer des craintes pour elle. Berceau des révolutions, j'appréhende que la France ne les voie bientôt renaître dans son propre sein. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Duc, que les hommes pervers, qui impriment aux artisans de troubles dans tous les pays, cette activité fatale qu'atteste la chute de quatre gouvernements, que ces hommes, dis-je, sont au milieu de vous. Vous n'ignorez pas non plus, quel est le dernier but de leurs coupables projets, et vous ne serez pas étonné, que dans un moment, où déjà les catastrophes vous environnent, où les contacts entre la France et les pays en révolte deviennent de jour en jour plus nombreux, et plus immédiats, je me sois hâté de prendre d'imposantes précautions.

Au reste, mon chargé d'affaires vous donnera connaissance de la démarche que mon ministre va tenter en Piémont, de concert avec les représentants de mes alliés, pour prévenir, s'il est possible, l'emploi des mesures coercitives.

Quelque faible que doive être l'espoir d'un succès, je n'ai pas voulu y renoncer trop tôt, et certes je m'estimerais heureux, s'il pouvait se réaliser. Les vœux, que nous exprimerons à Turin, sont d'ailleurs si purs et si salutaires, qu'il devrait être permis de croire à leur accomplissement.

Tandis que nous essayerons dans le nord de l'Italie, s'il est encore une autre force que celle des armes, qui puisse assurer l'obéissance aux lois et la soumission aux pouvoirs sans lesquels il n'y aurait plus d'ordre social, vous rempliriez un rôle digne de vous, en venant au secours d'un

autre état limitrophe de la France et qui paye déjà si cher le crime de ceux qui l'ont précipité dans la carrière des révolutions. La France doit le bien à l'Espagne, ne fût-ce que pour le mal qu'elle lui a fait dans des jours de calamités. Je dirai plus. Soustraire la péninsule espagnole au fléau de l'anarchie, y favoriser l'établissement d'un ordre de choses, qui rende au trône une autorité indispensable, à la nation un gouvernement protecteur de ses réels intérêts, c'est pour vous, non-seulement acquérir un titre à la reconnaissance de l'Europe, mais donner en France même une nouvelle garantie à la légitimité, et une efficacité nouvelle à cette marche prudente et ferme que vous avez su faire adopter depuis un an et qui semble vous avoir déjà rapproché du but de vos efforts.

Mr. de La Ferronnays m'a souvent parlé de la détermination que vous aviez prise de tourner vos soins vers l'Espagne. Je ne saurais qu'y applaudir, et si vous jugez qu'il me soit possible de vous aider dans l'exécution de ce grand et généreux dessein, comptez sur ma coopération la plus franche et la plus sincère.

Je profite avec un véritable empressement de cette occasion pour vous réitérer, Monsieur le Duc, les assurances de ma haute estime.

Alexandre.

239) Le duc de Richelieu à S. M. I. l'Empereur de Russie.

Du 24 au 28 mars 1821.

Sire.

Le comte de La Ferronnays m'a remis la lettre, dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer et mon premier devoir est de Vous exprimer, Sire, toute ma reconnaissance, et ma sensibilité pour cette marque de bonté et de confiance que Votre Majesté Impériale daigne me donner. J'y répondrai de la seule manière qui soit digne d'Elle, c'est-à-dire en lui exposant ma pensée toute entière sur les objets qu'Elle traite dans sa lettre, avec cette franchise que, j'espère, Votre Majesté a toujours remarquée dans tous les rapports, où j'ai eu le bonheur de me trouver si longtemps vis-à-vis d'Elle.

Il est bien naturel, Sire, qu'en voyant les troubles qui sont venus désoler les deux péninsules du midi de l'Europe, Votre Majesté ait conçu pour le pays, qui depuis plus de 30 ans a été le foyer de toutes les révolutions, de vives et sérieuses inquiétudes.

La France par sa position centrale, l'universalité de sa langue, et la disposition des autres pays à imiter ses usages, exerce une influence sur

le reste de l'Europe qui peut être ou salulaire ou funeste, suivant la direction qui sort de son sein. Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il existe à Paris beaucoup d'hommes, dont les vœux et les efforts tendent à substituer à l'ordre existant dans les divers états de l'Europe les rêves et les chimères de leurs ardentes et coupables imaginations. Sans doute ces manœuvres échappent souvent à l'action d'un gouvernement constitutionnel, obligé de suivre toutes les formes voulues par les lois; mais toutes coupables qu'elles sont, elles ne peuvent avoir un danger réel que là, où les gouvernements sont trop faibles, et je supplie Votre Majesté Impériale d'observer, qu'en supposant que les désordres, qui se manifestent dans le midi de l'Europe, aient pris leur source à Paris, elles n'ont pu cependant altérer la tranquillité de la France, malgré les désirs et les efforts bien réels de ceux qui voudraient y renverser l'ordre existant.

Dans cette dernière circonstance, où les agitateurs, favorisés par tous ses événements du dehors et par les discours incendiaires, portés à la tribune de la Chambre des Députés, ont tout mis en œuvre pour exciter des troubles, où des signes séditieux, ont été montrés dans plusieurs lieux, et où, notamment à Grenoble, on a présenté aux soldats le drapeau tricolore en les invitant à s'y rallier, partout et la population et les troupes ont soutenu cette épreuve, et à Grenoble les soldats ont chargé la populace, et lui ont arraché le signe de la rebellion. Mon but n'est pas, en lui rapportant ces faits récents, d'essayer de persuader à Votre Majesté Impériale, que nous sommes inébranlables, et que notre tranquillité est à l'abri de toute atteinte. Je me borne à lui faire observer que les moyens de résister aux dangers qui nous menacent, sont plus forts qu'on ne l'avait cru, et que pendant que d'autres états, dont l'existence, il n'y a pas un an, paraissait bien plus solide que la nôtre, ont été renversés au premier souffle.

Nous avons heureusement repoussé les attaques auxquelles les gouvernements voisins ont succombé.

J'ose donc supplier Votre Majesté, avec toute la confiance que ses anciennes bontés m'inspirent, de ne pas ajouter foi aux notions qu'on pourrait vouloir lui donner sur l'intérieur de la France, et qui, je le crains, ne partiraient pas d'une main amie. Je lui jure que je ne lui cacherai jamais la vérité, et je répondrai de même de M. de La Ferromays; mais ce pays fourmille d'intrigants de tant d'espèces, les passions y sont si vives, la fureur de faire des mémoires, et d'écrire aux souverains, si grande, qu'il est de mon devoir de mettre Votre Majesté en garde contre les informations qui directement ou indirectement pourraient lui parvenir d'ici, autrement que par ses ministres ou par nous.

J'ai reconnu la magnanimité et la grandeur d'âme de Votre Majesté Impériale à la démarche qu'Elle a ordonné de faire en Piémont, et, d'après les nouvelles que nous avons reçues directement de Turin, il y a tout lieu d'espérer que des ouvertures si nobles, et si désintéressées, y obtiendront un succès complet. La révolution a encore moins de racines dans ce pays qu'à Naples, et quand bien même les chefs voudraient persister dans leurs coupables desseins, ils seraient abandonnés par leurs adhérents aussitôt que la vérité leur serait connue. La Savoie s'est jusqu'à présent maintenue dans la plus grande tranquillité, et cette circonstance est extrêmement importante pour nous, car notre vanité nationale, et notre susceptibilité, ne serait pas médiocrement alarmée de voir le théâtre de la guerre, ou une occupation militaire, à nos portes. Le roi a jugé nécessaire d'envoyer le maréchal Victor commander sur cette frontière, afin de réunir en une seule main le commandement de quatre divisions militaires; le dévouement du maréchal Victor n'est pas douteux.

Votre Majesté Impériale veut bien nous indiquer une carrière qui serait à la fois bien glorieuse et bien utile à la France, celle de venir au secours de l'Espagne, et de la ramener, par la voie de la persuasion, à un ordre de choses analogue à ses besoins et qui fermerait pour jamais la porte à l'anarchie qui la menace. Ce rôle serait assurément le plus beau que nous puissions jouer, mais, il faut le dire, il est aussi le plus difficile. Votre Majesté connaît l'orgueil castillan, ce sentiment qui enfante des prodiges, quand il est bien dirigé, fait persister avec une égale obstination dans le mauvais parti, quand une fois on l'a embrassé, et toute ingérence étrangère ne sert qu'à vous affermir dans vos erreurs. En saisissant donc avec empressement toutes les occasions de faire entendre à l'Espagne la voie de la raison et de lui donner d'utiles conseils, nous devons éviter avec soin même l'apparence de vouloir intervenir dans ses affaires intérieures. Je n'en aurai pas moins toujours présent à la pensée la noble tâche que Votre Majesté m'impose, et j'ose l'assurer que notre gouvernement partage entièrement sur ce point les idées qu'Elle veut bien développer dans sa lettre, comme aussi les vœux qu'Elle forme pour le retour d'un ordre de choses raisonnable en Espagne.

Je suis heureux d'apprendre par Votre Majesté Elle-même, combien le comte de La Ferronnays a su mériter ses bontés et obtenir sa confiance. Il en est bien digne par l'admiration et l'attachement qu'il professe pour Vous, Sire, et dont il est bien doux pour moi, l'un de Vos plus anciens et dévoués serviteurs, d'entendre l'expression dans sa bouche; il ne s'arrêtera que très-peu de temps ici, et aura bientôt le bonheur de se retrouver au-

près de Vous, bonheur qu'il m'est impossible de ne pas lui envier. M. de La Ferronnays portera à Votre Majesté les assurances que M. Decazes ne rentrera pas dans les affaires; il les tient de la bouche même du roi, qui, sans lui avoir retiré son affection, sent la nécessité de son éloignement. Il serait même déjà parti d'ici sans la maladie de sa femme, qui est mourante depuis quinze jours, sans aucun espoir de guérison.

240) Le duc de Richelieu à M. Pozzo di Borgo.

Paris, le 30 mars 1821.

Nous réexpédions tout de suite un courrier à Monsieur de Blacas, et j'en profite pour répondre à votre lettre du 22. Les événements déjouent les calculs de la prudence humaine; mais j'avoue de bonne foi et de bon cœur que vous avez mieux vu l'affaire de Naples que nous. Mais qui diable aussi pouvait s'attendre qu'après tant de fanfaronnades, tant de jactance, les Napolitains seraient encore plus Napolitains qu'ils l'ont jamais été. Vous conviendrez que c'est un spectacle dégoûtant; mais au reste j'en suis très-aise, car Dieu sait, s'ils avaient eu un peu de courage, où cette suite de révolutions nous aurait conduits. Il vous est impossible de vous représenter la physionomie de Paris pendant les dix jours qui ont suivi la nouvelle de la révolution piémontaise. Il ne m'était jamais arrivé de voir une pareille consternation; il semblait que nous n'eussions pas pour quinze jours d'existence. Les plus échauffés de droite annonçaient tout perdu, et dans les provinces chacun regagnait sa campagne, et s'effaçait le plus qu'il pouvait.

La bourse était obstruée par les voitures des gens de la cour qui arrivaient en personne pour vendre leurs rentes à tout prix.

Vous aurez su les tentatives de Lyon, et surtout de Grenoble, où les troupes se sont montrées à merveille. Aujourd'hui retournez la médaille, les royalistes triomphants comme s'ils avaient gagné trois batailles, et les libéraux consternés. Aussi pourquoi s'en vont-ils adopter ces Napolitains, et les prendre pour auxiliaires? Ils n'ont que ce qu'ils méritent.

Ne comptez-vous donc pas partir une fois de Florence et vous rapprocher de Naples? Rien n'est plus honteux que cette pusillanimité, et cela donne peu d'espoir du rétablissement de quelque chose de raisonnable, et surtout de stable dans ce malheureux pays. Le roi a voulu écrire une lettre de sa main au roi de Naples pour l'engager à se hâter de retourner chez lui, et pour lui prêcher l'union et la concorde avec son fils.

Qu'ils n'aillent pas comme les Bourbons d'Espagne donner une seconde fois au monde le spectacle du père armé contre le fils. Il ne faut pas se dissimuler que les différentes branches de cette famille sont solidaires les unes envers les autres. Tâchons donc que celle de Naples ne donne pas un nouveau scandale, et que profitant d'événements plus heureux qu'elle n'avait droit de l'espérer, elle essaye de réparer les fautes qu'elle a commises, et surtout qu'elle n'en commette pas de nouvelles.

Nous désirerions vivement que la révolution piémontaise se terminât sans l'intervention autrichienne. Il y a quelque espérance, à laquelle cependant je ne me livre qu'à demi. La Savoie n'a pris aucune part à ces agitations, et, grâce à la fermeté du gouverneur, qui paraît homme de mérite, elle se maintient dans l'obéissance et dans la plus parfaite tranquillité. Il nous importe beaucoup que les choses restent dans cet état, surtout dans ces provinces; leur occupation par des troupes autrichiennes serait une chose extrêmement fâcheuse pour nous, et qu'il nous convient de tâcher d'éviter.

J'ignore si d'après la tournure, qu'ont prise les événements, l'Empereur Alexandre persistera à faire venir ses armées. Nous attendons La Ferronnays avec la plus grande impatience; il doit arriver d'un moment à l'autre et passer quelques jours ici. Il nous mettra parfaitement au fait des intentions et des idées de l'Empereur, ce qu'il nous importe de connaître exactement. Je crains bien, de vous à moi, que notre ami Bardaxi n'ait été pour beaucoup dans la révolution du Piémont. Il m'a raconté avec infiniment de détails tout ce qui devait arriver, et quoique, en grande partie, l'événement ait trompé son attente et ses prédictions, il me paraît bien difficile qu'il ait deviné tout cela. Au reste, en parlant de son pays, il est extrêmement raisonnable, et je me réjouis de le voir partir pour y aller occuper une place importante. Je crois qu'il se mettra en route d'ici à deux ou trois jours. La marche des Cortès depuis leur réunion est infiniment plus modérée qu'on aurait pu le croire, et il semble que la mesure que le roi a prise en changeant son ministère, mesure qui paraissait imprudente, était cependant la meilleure qu'il pût prendre. Tant il est vrai que les institutions ont beaucoup moins d'influence sur le sort des peuples que leur caractère moral, et que ce fonds de sagesse du peuple espagnol est le meilleur correctif à l'absurdité de sa constitution.

Les prétentions et les exigences de l'extrême droite avaient disparu avec le danger, dont on se croyait menacé; elles renaissent avec la disparition de ces dangers. C'est un travail pénible et dégoûtant que celui d'avoir à lutter sans cesse contre les extravagances de gens qui se disent

vos amis, et qui malgré cela ne vous épargnent ni les injures, ni les outrages. Il est même difficile d'espérer avec des éléments semblables d'arriver enfin à un état solide et calme. La patience est souvent prête à échapper, surtout en pensant qu'une union réelle et forte serait le seul moyen de résister à l'activité et à la malveillance des ennemis, qui nous environnent, et que cette union est une chimère, à laquelle il est raisonnablement impossible d'aspirer. Ce n'est pas les criminelles tentatives du côté gauche qui m'effraient, je m'y étais attendu, et je saurai les braver; mais l'injustice, la folie, et il faut le dire, la haine des hommes qui devraient vous seconder, voilà ce que j'ai, je l'avoue, bien de la peine à supporter.

Revenez donc le plus vite que vous pourrez, nous valons encore mieux que les gens avec lesquels vous êtes; vous ne doutez pas du plaisir que j'aurai à vous embrasser.

Je vais m'occuper de votre neveu.

241) Rescrit de l'Empereur Alexandre au duc de Richelieu.

Laybach, mars 1821.

Je ne laisserai pas partir le comte de La Ferronnays, sans lui donner, par la présente lettre, une occasion de plus de vous rendre compte, M. le Duc, des explications qu'il m'a été très-agréable de lui donner sur les questions qui ont occupé et qui occupent encore la sollicitude des gouvernements, amis de la paix et de la tranquillité générale.

En réduisant ces questions à leur plus simple expression, elles se réduisent à une seule, comment préserver l'ordre social du fléau des révolutions.

Sans répéter tout ce qui a été dit à ce sujet, je me bornerai à vous exprimer encore une fois le vœu que je forme pour que le roi, votre maître, préserve la France des catastrophes qui la menacent et dont elle menace encore une fois le monde. Il ne m'appartient pas non plus de fixer plus particulièrement votre attention sur le système de conduite qui seul paraît pouvoir contribuer à l'accomplissement de ces vœux, car ce système est assurément celui que vous suivez si heureusement, depuis que la confiance du roi vous a appelé une seconde fois à la présidence de son conseil.

Je me permettrai donc de vous assurer que, plus les circonstances se compliquent, plus les hommes de la révolution, que vous combattez avec succès sur l'arène de vos Chambres, doublent d'audace et d'efforts et plus

le gouvernement doit-il avec une énergie soutenue veiller sur cette puissance malfaisante, la combattre et la vaincre.

La mesure de vos succès dans cette grande et importante entreprise vous donnera inmanquablement celle de la confiance que les cabinets européens seront heureux de placer en vous.

En soutenant avec une fermeté inébranlable le bien qui s'est fait en France, par la majorité bien puissante de vos Chambres, et en persévérant dans cette direction, vous pouvez, j'ose le dire, vous devez même, mettre une barrière à la contagion qui se propage de chez vous en Italie, en Espagne et dans tous les pays que les révolutionnaires ont désignés comme offrant des auxiliaires à leur système subversif.

Comment la France peut-elle espérer des jours tranquilles, ou un avenir heureux, si tout se révolutionne autour d'elle et par l'influence malfaisante d'une poignée de Français, que nulle bienveillance n'a pu concilier avec la légitimité du trône et des institutions émanées du trône légitime.

Il paraît donc démontré, que c'est au gouvernement français à contribuer de toutes ses forces, non-seulement à paralyser les efforts des révolutionnaires en France, mais à les repousser et à les anéantir, tant en Italie qu'en Espagne, puisque ce sont ces deux péninsules, qu'ils ont choisies pour accomplir leur coupable dessein. Le comte de La Ferronnays, auquel je n'ai pas laissé ignorer mon opinion sur ces intérêts majeurs, vous en dira davantage, M. le Duc, et c'est par lui que j'apprendrai avec une vive satisfaction celle du roi.

Un mot de bonté pour le comte de La Ferronnays.

242) Lettre particulière du comte Capo d'Istria au duc de Richelieu.

Laybach, mars 1821.

La lettre particulière que l'Empereur vous écrit, Monsieur le Duc, me dispense de faire une longue réponse à celle que vous avez bien voulu m'adresser le 12 (24) février.

Je me félicite de vous savoir content des instructions que nous avons données en dernier lieu à M-r de Boulgari. Vous le savez, encore plus aujourd'hui, je l'espère au moins, que *c'est sur vous, sur vous seul*, et sur ceux que vous considérez comme des *alter ego* en fait de principes, que l'Empereur fonde ses espérances. Ce peu de mots suffira pour vous faire sentir combien il attache d'intérêt à obtenir de votre part des

éclaircissements sur une circonstance que voici. Votre ambassadeur à Madrid s'est donné depuis, quelque temps, beaucoup de mouvement pour venir au secours de la bonne cause. Est-ce par ordre du roi et de votre su qu'il le fait?

Le plan de conduite, qu'il s'est tracé, et les moyens qu'il semble prêt à mettre en œuvre, lui ont-ils été indiqués par votre cabinet? Ne vous étonnez pas de ces questions. Le langage, que M-r le comte de Laval a tenu sur les événements d'Espagne, depuis le mois de mars de l'année dernière, autorise ces doutes et légitime en quelque sorte le désir de les voir levés par vous. Avant de quitter ce chapitre permettez moi de vous parler encore d'une circonstance fâcheuse et qui pourrait entraver, jusqu'à un certain point, les ménagements, qu'il semble prudent d'avoir, pour le moment, à l'égard de l'Espagne.

Lorsque l'Empereur retournera à Pétersbourg le fait décidera une question qui est déjà résolue en principe, savoir que M-r de Salmon ne sera pas admis par l'Empereur à présenter ses lettres de créance.

Ne serait-il pas prudent et possible d'éviter cet éclat? Et ne pourrait-on y parvenir en portant le gouvernement espagnol à donner une autre destination à M-r de Salmon, ou simplement l'autorisation de se rendre ailleurs?

Les fonctions de chargé d'affaires pourraient être confiées *ad interim* et pour la forme au consul d'Espagne. Cela sauverait les apparences et préviendrait toute discussion sur la reconnaissance ou la nonreconnaissance du gouvernement actuel par la Russie. La seule application que nous pourrions admettre, si, après les événements du 8 mars nous reconnaissons le caractère d'un ministre espagnol, serait celle qu'il ne serait considéré, que comme le représentant et l'agent *de la personne du roi*. Encore cette explication ne serait-elle pas exempte d'inconvénients pour le roi lui-même, dans sa position présente. D'un autre côté sans établir cette distinction comment pourrions-nous recevoir un ministre espagnol? Nous serions en contradiction évidente avec les principes que nous avons toujours professés et que nous professons encore hautement.

Pesez, Monsieur le Duc, toutes ces considérations et voyez s'il ne vous serait pas possible de porter le gouvernement espagnol à la mesure de prudence, que je viens de vous indiquer. Vous rendrez ainsi un premier service à l'Espagne, et l'Empereur vous en aurait une vive reconnaissance.

Je ne vous parle pas des autres questions politiques du jour. Nous n'en avons que trop parlé.

D'ailleurs M-r le comte de La Ferronnays vous apporte, de source sûre, les nouvelles que vous pouvez désirer de notre part. L'Empereur a eu la

bonté de s'expliquer avec lui sur tous les points et sur le plus essentiel de tous, sur celui qui regarde la France.

Portez-vous bien et renvoyez-nous le comte le plus tôt possible avec des bonnes nouvelles de votre part.

Adieu, etc...

243) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, le (27 mars) 8 avril 1821.

Bien loin d'avoir à vous justifier auprès de nous, Monsieur le Comte, des bons conseils que vous voulez bien nous donner, vous avez droit à toute notre reconnaissance pour l'intérêt qui vous les a dictés, et auquel, je vous assure, que nous sommes infiniment sensibles.

L'Empereur nous donne par là une véritable preuve de bienveillance et fait voir de nouveau, combien il est scrupuleux observateur de tout ce qui a été convenu, par les traités. Il m'est très-agréable de pouvoir vous annoncer, Monsieur le Comte, que ce que vous nous conseillez de faire à l'égard de Saint-Domingue, est précisément ce que nous avons fait. La révolution qui a réuni les deux parties de l'île, et les a placées sous le gouvernement du président Boyer, a été une occasion favorable pour renouer avec lui des négociations et nous lui avons dépêché un homme de confiance avec des propositions qui rentrent dans les idées que vous avez bien voulu me communiquer.

Notre commerce, malgré la surtaxe de droits, dont il est chargé, a pris pourtant avec cette contrée un très-grand accroissement; car à peine y expédia-t-on 15 bâtimens en 1816, pendant que près de 80 sont partis de France en 1820, pour la partie seulement qui était sous le gouvernement de Boyer, Christophe n'ayant jamais voulu recevoir les Français dans ses ports. Si la France est traitée comme la nation la plus favorisée, et que tous les ports de l'île lui soient ouverts, ce qui existe déjà, ce commerce peut devenir d'une très-grande importance pour nous; il y a même quelque espoir d'obtenir des indemnités pour les anciens colons.

Nous attendons avec impatience le retour de notre agent, et puisque vous y prenez intérêt, j'aurai soin de vous tenir au courant du résultat de cette tentative.

La prompt terminaison des affaires de Naples a déjoué tous les calculs de la prudence humaine. Il était difficile de s'attendre à ce qu'après tant de fanfaronnades, nulle espèce de résistance ne serait opposée

aux Autrichiens. L'événement justifie les plans du prince de Metternich, et je ne puis pas nier qu'il a mieux deviné que nous. Je voudrais à présent qu'on pût trouver quelque moyen, qui ne fût pas une éternelle occupation militaire, pour affermir ce gouvernement, et je crains bien que cela ne soit difficile, surtout avec ce roi qui a tant de peine à se décider à retourner dans ses états. Le nôtre lui a écrit une lettre de sa main pour l'y engager, ainsi que pour l'exhorter à conserver la paix et l'union dans sa famille, et à ne pas se brouiller avec son fils. J'espère que cette lettre produira un bon effet. Dieu veuille qu'il en soit de même de la démarche si noble et si désintéressée que l'Empereur a faite envers le Piémont. Ce malheureux pays, livré à l'anarchie, devrait saisir avec empressement cette planche qu'on lui offre pour se sauver du naufrage. Mais l'éloignement des deux rois, et le rôle équivoque qu'a joué le prince de Carignan, privé de toute influence, tout cela laisse un champ libre aux mauvaises têtes et aux énergumènes carbonaris, qui peuvent encore réussir à attirer des maux affreux sur leur pays. La Savoie et le comté de Nice restent tranquilles jusqu'à présent, et cela est important pour nous; car, pour l'intérêt de notre considération intérieure, nous devons désirer vivement qu'aucune occupation militaire n'ait lieu sur notre frontière immédiate, et si les choses en venaient au point, que la Savoie fût révolutionnée, et le Piémont occupé, je pense que nous nous déciderions à occuper aussi le comté de Nice, et la Savoie jusqu'aux pieds des Alpes, pour les remettre au roi de Sardaigne, comme de raison. Je vous avoue, cependant, que je préférerais à tous égards que ces provinces se maintinssent comme elles l'ont fait jusqu'à présent; mais tout vaudrait mieux pour nous que de laisser voir à notre peuple des sentinelles autrichiennes au bout du pont du Var et du pont de Beauvoisin.

Vous n'avez pas d'idée des bruits ridicules auxquels l'arrivée de monsieur de La Ferronnays et (le croirez-vous?) celle de monsieur Narischkin a donné lieu. Ces messieurs ne sont venus, dit-on, que pour demander au roi le passage par la France pour deux cent mille Russes qu'on veut lancer en Espagne. Cette nouvelle que tous les partis ont adoptée dans des vues différentes, a jeté dans les esprits une inquiétude extraordinaire, car elle est crue par les gens même les plus raisonnables et les plus sensés. Elle tombera comme toutes les fables qu'on débite journellement dans cette grande ville, mais l'impression, qu'elle a produite, a pu nous faire juger la susceptibilité extrême de l'esprit public à l'égard de tout ce qui se rapporte à l'approche d'armées étrangères de nos frontières.

J'ai l'honneur d'écrire à l'Empereur par ce courrier, en réponse à la

lettre que monsieur de La Ferronnays m'a apportée. Je lui parle de l'état intérieur de la France, et comme cette lettre vous sera montrée, je ne vous répéterai pas ce que je lui dis en détail.

Je réponds également à ce qu'il veut bien me dire sur le rôle que nous aurions à jouer avec l'Espagne. Il faut y mettre beaucoup de mesure et de précaution, car l'esprit de cette nation est encore plus récalcitrant que le nôtre contre toute ingérence étrangère; mais en même temps ne négliger aucune occasion de leur donner un bon conseil, et de leur faire entendre le langage de la raison. Je ne l'ai point épargné à monsieur Bardaxi, qui est encore ici. Mais je ne sais si, malgré qu'il soit homme d'esprit, la passion de révolutionner l'Italie et d'en chasser les Autrichiens ne trouble pas un peu sa judiciaire. Il ne laisse pas pourtant de parler fort raisonnablement de son pays, et des changements qu'il y aurait à faire dans la constitution des Cortès. Pensera-t-il et parlera-t-il de même quand il sera à Madrid? Je l'ignore.

Je fais des vœux bien sincères pour que les troubles du Piémont se terminent sans l'intervention étrangère, et que vos troupes n'aient pas besoin d'arriver jusque là. Cette intervention étrangère est toujours une chose extrêmement fâcheuse, et qui laisse des traces profondes de mécontentement dans l'esprit des peuples. Les Napolitains y sont plus accoutumés que les autres, mais les Piémontais, qui ont plus d'honneur national, en seraient vivement blessés. Puissent-ils donc être assez sages pour l'éviter, puisque la chose dépend d'eux. Nous y travaillons de notre côté de tout notre cœur; et l'intérêt particulier, comme l'intérêt général, nous fait vivement désirer le succès.

J'ai eu bien du plaisir à revoir La Ferronnays, et à apprendre de sa bouche combien l'Empereur lui témoigne de bontés. Il se loue également de l'amitié et de la confiance que vous voulez bien lui marquer. Nous vous le renverrons très-incessamment, et ambassadeur.

Je voudrais bien que Pozzo pût nous revenir un peu plus vite; mais je crains que le roi de Naples n'ait encore longtemps besoin de ses tuteurs.

Voulez-vous bien recevoir les vœux que je fais pour votre santé, dont vous ne me parlez jamais, quoiqu'elle m'intéresse beaucoup.

Recevez aussi l'assurance de la constante et sincère amitié que vous a vouée pour la vie, mon cher Comte,

votre fidèle ami et serviteur.

244) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, 19 avril 1821.

Vous avez fait une perte sensible, et qui vous a été vivement au cœur; j'y ai pris une véritable part; ce sont là de ces maux qui laissent peu de consolation à espérer, le temps seul peut en adoucir l'amertume; croyez que malgré l'absence et l'éloignement, j'ai bien partagé la douleur que vous ressentiez. Si je ne vous l'ai pas dit plus tôt, prenez-vous en aux embarras qui accablent aujourd'hui ceux qui ont le malheur de s'occuper des affaires des hommes; c'est un rude métier, je vous assure.

Cependant nous ne pouvons pas nous plaindre, et quoique les révoltes militaires italiennes aient trouvé ici beaucoup de prôneurs, elles n'ont pas fait d'imitateurs, et la manière, dont elles viennent de se terminer, est bien faite pour en dégoûter, et pour en faire sentir le ridicule. C'est une véritable fantasmagorie, et l'on ne vit jamais l'Europe si complètement mystifiée par quelques insensés et quelques bavards. Moi, qui vous parle, j'ai été attrapé tout le premier par ces rodomontades napolitaines, et je ne doutais pas qu'ils ne fissent une résistance quelconque. Tout cela s'explique en pensant que la révolution s'est faite, et maintenue à Naples, par les carbonaris, qui ont inspiré au peuple une terreur si grande, qu'il obéissait et applaudissait à tout ce qui se passait alors. Du moment que cette terreur a disparu, tout a été fini en Piémont; c'était encore moins national. Quelques jeunes courtisans insensés, conduits par deux ou trois avocats, ont tout fait, aussi la chose s'est terminée encore plus facilement. A présent il faut que les gouvernements établissent quelques institutions, telles que leurs peuples les peuvent supporter, et qu'ils administrent avec sagesse, modération et fermeté; ils éviteront de nouvelles commotions.

Au moment, où je vous écris, nos Chambres sont occupées à discuter un projet de loi qui tend à apporter encore des restrictions au commerce des grains. Tout le midi de la France pousse les hauts cris, et ici il n'y a plus de côté droit ou gauche. Chauvelin vote avec Castelbajac, et il n'y a que les Marseillais qui soient contre. Nous ne sommes occupés qu'à modérer cette fougue prohibitive, mais il faut céder quelque chose aux nécessités du moment. Au reste, vous ne nous traitez guère mieux, car voilà sur les eaux-de-vie de nouveaux droits qui équivalent presque à une prohibition. Quand pourra-t-on s'entendre une fois sur tout cela.

245) Le duc de Richelieu au comte Capo d'Istria.

Paris, ce 9 mai 1821.

Nous vous renvoyons M. de La Ferronnays comme ambassadeur, M. le Comte, et quoique je ne sois par bien sûr du lieu ou du temps, où il pourra vous joindre, je ne puis me refuser à cette bonne occasion de causer avec vous. Je pourrais m'en rapporter à M. de La Ferronnays qui nous a vus tels que nous sommes, et à qui je n'ai rien caché de nos espérances et de nos craintes; mais j'ai pensé que vous ne seriez pas fâché d'avoir quelque chose de moi, et j'ai de mon côté besoin de vous parler de tout ce qui s'est passé depuis que je n'ai eu le plaisir de vous écrire.

Voilà les révolutions comprimées en Italie, et les souverains de ces contrées replacés sur leur trône en dépit d'eux-mêmes. Dans l'état, où se trouvaient les affaires, le succès si rapide des armes autrichiennes est un bonheur pour tous les amis de l'ordre, et il est impossible de penser sans effroi aux malheurs dont l'ordre social eût été menacé si Frimont eût éprouvé, je ne dis pas un échec, mais s'il eût rencontré une résistance qui eût arrêté sa marche seulement de quelques semaines. Peut-être pourrait-on dire qu'il eût été préférable d'essayer des moyens, qui, probablement, auraient réussi, sans se livrer à des chances aussi hasardeuses. Cette réflexion aujourd'hui serait oiseuse. Le parti qu'on a pris a réussi, il faut maintenant user de la victoire sans en abuser et tâcher surtout d'établir les gouvernements restaurés sur des bases solides et qui ne permettent pas que la moindre secousse vienne une autre fois renverser ces édifices fragiles qu'il faut raffermir, et ébranler par là toute la société européenne. Ce que vous avez préparé pour Naples devrait donc être mis pour cela en exécution le plus promptement possible, et chaque instant de retard prolonge l'incertitude, et, par conséquent, l'état de crise de ce malheureux pays. Trois choses me paraissent nécessaires pour assurer la tranquillité: 1^o le retour prompt du roi dans sa capitale, suivi de l'établissement immédiat de la nouvelle forme de gouvernement, 2^o la réconciliation franche du roi et de son fils, et 3^o la fixation de l'occupation militaire. Il faudrait l'abrégé le plus possible. Et pour qu'il y eut cependant une force militaire suffisante pour garantir la tranquillité du pays, ne pourrait-on pas engager le roi de Naples à prendre à sa solde un corps de dix ou douze mille Suisses? Avec une garde royale bien choisie, cette force étrangère suffirait assurément, car il est bien prouvé aujourd'hui que nulle part une armée

ne pouvait être plus inutile qu'à Naples, et l'expérience a démontré combien elle pouvait y être funeste.

Quant au Piémont, heureusement il y est resté un noyau d'armée fidèle, autour duquel on peut reformer un corps de troupes suffisant pour assurer l'ordre et la tranquillité du pays. Les troupes royales sont d'autant plus sûres qu'elles ont été compromises avec les révolutionnaires. Il paraît décidé, cependant, qu'on croit nécessaire de les renforcer par un corps étranger, et que ce sera des Autrichiens, et non des Russes, qui seront chargés de cette occupation. Je reconnais là la modération de l'Empereur. Je ne sais, cependant, si ses troupes n'eussent pas été plus agréables aux souverains et aux princes d'Italie que les Autrichiens, contre lesquels, il faut en convenir, il y a une prévention très-forte en Piémont et ailleurs. Néanmoins puisque la chose est arrêtée, au moins faudrait-il tâcher que cette charge fût la moins lourde, et pesât le moins longtemps possible sur ces peuples. Le roi Félix nous a fait déjà dire de Modène, combien il désirerait que le nombre d'hommes, destinés à former le corps d'occupation, ne dépassât pas 8 à 10 mille, ce qui serait assurément bien suffisant pour garder la citadelle d'Alexandrie, Novarre et Casal étant soutenus surtout par toutes les forces autrichiennes de Lombardie. Monsieur de La Ferronnays passe par Modène et vous portera probablement l'expression des vœux de ce roi; ils sont en tout conformes aux nôtres. Nous ne pouvons nous empêcher de prendre de toutes manières beaucoup d'intérêt au Piémont. Son indépendance, comme sa tranquillité, nous importe essentiellement et l'abandon absolu que nous ferions de ses intérêts serait certainement la chose la plus impopulaire que nous pussions faire, la plus propre à nous faire perdre toute considération en France. Il serait donc bien heureux que l'Empereur pût interposer ses bons offices pour que le corps d'occupation autrichien ne fût pas plus fort qu'il n'est strictement nécessaire, et que le terme fût aussi rapproché que possible. Je crois que c'est un des meilleurs moyens d'empêcher l'imitation de prévaloir dans l'esprit de ces peuples. Il est malheureux que le roi Victor Emmanuel n'ait pas consenti à reprendre la couronne; aimé, comme il l'était dans son pays, il serait facilement parvenu à y rétablir l'ordre, en y faisant le peu de concessions nécessaires pour y ôter tout prétexte à la malveillance. Une réconciliation sincère avec le prince de Carignan aurait aussi peut-être moins coûté à Victor Emmanuel qu'à Charles Félix, et elle est bien nécessaire pour ôter tous les doutes sur la succession au trône. Au reste, j'ai quelque raison de croire que Charles Félix est moins irrité contre le prince de Carignan qu'il n'a feint de l'être, et M. de La Ferronnays sera plus à portée de vous

donner sur cela les notions qu'il recueillera, après avoir passé à Modène. Je regarde donc comme une chose très-utile qu'il fasse cette course avant d'aller vous rejoindre.

M. de La Ferrounays vous dira encore combien nous sommes disposés à agir en Espagne dans le sens que vous nous avez indiqué. Mais ici, la difficulté est extrême et la situation de ce pays si bizarre, et si mobile en même temps, que le grand obstacle est de savoir à qui s'adresser.

Le ministère nouveau paraissait dans de bonnes dispositions, mais qui sait si elles ne changeront pas par l'arrivée de monsieur Bardaxi, parti d'ici depuis quelques jours. Qui sait aussi s'il pourra résister aux attaques qu'on lui porte de tous côtés. La malheureuse Espagne semble divisée pour l'opinion en deux parties bien distinctes: le centre, royaliste et ennemi de la révolution, la circonférence au contraire, c'est-à-dire le littoral et les villes maritimes, livrés à l'esprit révolutionnaire et prêts à se livrer à tous ses excès; le roi sans pouvoir, et n'inspirant aucune confiance, point d'argent, et nul moyen de s'en procurer. Pour pouvoir espérer de faire entendre la voix de la raison, il faudrait qu'un parti eût pris assez d'ascendant pour pouvoir traiter avec lui et lui faire sentir les avantages qu'on serait à même de lui offrir. Mais avant tout il faut que nous soyons autorisés de la part de l'Empereur à les tranquilliser contre les idées d'agression qui, comme vous le savez, ont retenti de toutes parts. Il faut que nous puissions leur dire, que, s'ils reviennent à des idées raisonnables, s'ils font à leurs institutions les modifications propres à faire cesser le juste effroi qu'elles inspirent aujourd'hui, ils sont sûrs d'obtenir de nouveau et l'appui et l'amitié de l'Empereur. Ceci serait un préliminaire indispensable pour entrer en matière, mais si nous voyons l'espoir de réussir à nous faire un parti puissant dans le ministère et dans les Cortès, nous emploierons des moyens plus puissants, et nous pourrions peut-être aller jusqu'à offrir notre garantie pour des emprunts, et pour amener le rétablissement de leurs finances. Ceci, comme vous le comprenez, ne pourrait avoir lieu que quand nous aurions fait d'assez grands progrès pour qu'il n'y eût plus aucun risque à courir en faisant un pas aussi décisif. Je suis fort porté à croire que ce ne serait que quand l'assemblée actuelle des Cortès serait remplacée par une nouvelle, qui ne partagerait pas contre le roi tous les sujets de défiance qu'ont les membres de celle-ci, qu'on pourrait espérer voir renforcer l'autorité royale, et encore faudrait-il que d'ici là le ministère eût une marche aussi ferme que modérée, et qu'il pût diriger les nouvelles élections dans un sens plus monarchique. Quoiqu'il en soit nous allons commencer l'exécution de ce plan, en envoyant très-incessamment M. de la Garde

à Madrid relever M. de Laval, et pendant ce temps nous nous flattons que vous nous ferez connaître les intentions de l'Empereur, et que nous pourrions employer ce puissant moyen d'action sans lequel nous ne pouvons guère espérer de réussir. Tant que nous ne serons pas parvenus à ramener l'Espagne dans la bonne voie, la tranquillité de l'Europe sera précaire.

Voilà déjà une bien longue lettre, et je ne vous ai pas encore parlé de nous. C'était pourtant là l'objet principal de ma lettre, car je vois qu'on s'occupe beaucoup de nous au dehors, et qu'on ne nous juge pas trop favorablement, ni même, peut-être, avec équité. Je fonde cette conjecture sur plusieurs choses qui me sont revenues de divers côtés et peut-être plus encore sur la nature des sources, où l'on puise la plus grande partie des notions qui vous arrivent. Je crains que les ambassadeurs de coteries qui vous sont venus à Laybach ne vous aient pas donné une idée juste de la France, ni bienveillante de ceux qui la gouvernent. Il me semble qu'on s'est trop plu, dans ces derniers temps, à nous considérer comme le foyer du mal qui désolait le monde et à nous rendre responsables de tous les désordres qui agitaient d'autres pays, bien que nous parvinssions à nous en préserver nous-mêmes. Je ne nie pas assurément qu'il n'y ait ici force gens qui se réjouissaient des troubles de Naples et du Piémont, qui étaient en disposition d'aider les révolutionnaires de ce pays autant qu'il était en leur pouvoir; je conviens également, que la portion centrale de la France, l'universalité de sa langue, et le goût d'imitation généralement répandu de ses usages, et même de ses modes, donne aux exemples qu'elle donne une bien autre influence que celle qui vient de l'Angleterre. Mais, en avouant tous ces faits, je ne puis croire que ce soit de la France et de Paris, que soient parties les machinations qui ont bouleversé l'Espagne, le Portugal, Naples et le Piémont. Quant aux révolutions des deux premiers pays, la chose n'est pas douteuse, et il n'est pas nécessaire d'en chercher les causes hors de leurs frontières. Pour Naples et le Piémont, les agents les plus actifs ont été messieurs Onis et Bardaxi, et l'argent de l'emprunt que l'Espagne fit en France l'année dernière n'y a pas été épargné. On doit à ce sujet remarquer l'activité extraordinaire des propagandistes espagnols, et se mettre partout en garde contre eux. M. Bardaxi, en arrivant ici, me développa tous les détails de la révolution italienne avec une telle certitude et des informations si particulières, qu'il me fut impossible de douter qu'il n'en eût été un des agents principaux. Je ne dis pas que le duc de Dalberg n'y eût semé de mauvais principes, mais il en était éloigné depuis dix mois, et M. Bardaxi, arrivé ici quinze jours avant l'explosion, en fit partir ce qui s'y trouvait de Piémontais pour aller prendre part à ce qui

avait été préparé dans leur pays. Il est vrai que tout ce que nous avons d'ennemis se groupa autour de lui, mais ce fut plutôt eux qui le regardèrent comme un chef, et tout le temps de son séjour il n'a eu de rapprochement qu'avec eux. Ils se flattaient alors d'opérer en France quelque mouvement; leur espoir a été vain, et leurs tentatives infructueuses. Comment donc auraient-ils le pouvoir d'aller au dehors renverser les trônes, quand ils ne peuvent ébranler celui, contre lequel leurs principaux efforts devraient être dirigés, et que, bien sûrement, ils mettraient en poudre, s'ils en avaient la force. Il est peut-être plus commode d'attribuer à une puissance invisible et dont le levier est en France, et dont les effets se font sentir partout, des catastrophes dont il serait plus simple de chercher la cause dans la faiblesse et l'impéritie des gouvernements, qu'un souffle a suffi pour renverser. Certes, quels qu'eussent été les efforts des propagandistes français, appuyés de ceux d'Espagne, ils eussent eu bien de la peine à soulever des pays dont les chefs eussent eu un peu d'énergie et de courage. Je ne nie pas au reste que la liberté de notre tribune ne soit un inconvénient grave, et que l'on n'y prêche également la vérité et le mensonge, le crime et la vertu. C'est un résultat inévitable de la forme de gouvernement qui nous régit, et ce n'est pas pour les ministres qu'elle est la plus commode. Il faut subir cette conséquence comme tant d'autres. Notre devoir était de chercher un mode d'élections qui amenât en moindre nombre possible des hommes, dont les discours pussent effrayer l'Europe. Nous avons surmonté l'année dernière les obstacles qui s'opposaient au changement de la loi d'élection. Celle qu'on a adoptée a amené cette année un plus grand nombre de royalistes qu'on n'eût osé l'espérer. Il s'agissait ensuite de donner à l'armée une organisation qui permit d'en faire sortir ce qu'on croyait trop dangereux en fait d'officiers; on a procédé à cette réforme avec mesure, mais on est parvenu à avoir une armée qui dans les circonstances difficiles, que nous venons de traverser, a donné des preuves de dévouement, et dont aucune partie n'a manqué à son devoir. Partout la paix et l'ordre le plus parfait règnent en France; la seule tentative, faite à Grenoble, a été réprimée en un instant; les finances sont dans le meilleur état, et les fonds publics au taux le plus désirable.

Qu'on veuille donc bien avoir en nous un peu de confiance, et surtout qu'on veuille bien nous en témoigner, car par là on doublera notre force. Qu'on n'ajoute pas une foi aveugle à tous ces intrigants, toujours prêts à fournir des mémoires et à se mettre en correspondance avec les souverains et leurs ministres, pour dénigrer leur pays et le représenter comme à deux doigts de sa perte. Je sais qu'on a été jusqu'à donner à l'Empe-

reur des impressions défavorables contre les personnes chargées de l'administration de la police, et notamment contre messieurs Anglès et Mounier. Ces deux hommes, qui ont tout abandonné en 1815 pour suivre le roi à Gand, ne devraient, certes, pas être suspects; et quant à leur capacité et leurs talents, je doute que ceux qu'on voudrait mettre à leur place en eussent davantage; mais ce sont des hommes de parti, et la calomnie qui s'exerce contre Anglès et Mounier n'a pas d'autre but que de mettre à leur place deux hommes dévoués à monsieur de Talleyrand, dont l'intrigue continue avec une constante activité. Vous sentez d'après cela si je peux consentir jamais à de pareils arrangements. On s'étonne que la police ne prévienne pas toutes les tentatives des méchants, et on la compare à celle qui existait du temps de Buonaparte. La comparaison n'a rien d'exact, puisque le gouvernement de Buonaparte était en possession de l'autorité la plus absolue, la plus arbitraire, et qu'il en usait sans scrupule. Les arrestations, les recherches dans les maisons, les exils, tous les moyens de répression étaient à sa disposition sans contrôle, et cependant combien de complots et de conspirations n'ont pas eu lieu sous son règne, bien que les armées et la guerre absorbassent continuellement les hommes ardents qui portaient au dehors leur inquiétude et leurs passions. Nous, au contraire, obligés de marcher toujours suivant la loi, désarmés de tous les moyens arbitraires, dont Buonaparte faisait un si grand usage, n'ayant d'autre moyen de répression que les tribunaux, nous combattons les conspirateurs avec des armes très-inégalées, et je m'étonne que l'on n'en voie pas plus souvent se lancer dans cette carrière, où il y a plus à espérer qu'à craindre. Vous me direz sans doute que si la législation est incomplète, il faut la changer. Mais aucune législation régulière ne pourrait remédier au mal; il est tout entier dans l'état de la société ébranlée jusque dans ses fondements par une suite de bouleversements, qui n'ont rien laissé sur pied de ce qui existait il y a trente ans. La dictature seule entre les mains du roi serait un préservatif suffisant, et il ne faut pas penser à l'obtenir, même temporairement, et encore peut-être la force manquerait-elle pour s'en servir, si on l'obtenait. Nous ne pouvons marcher qu'à l'aide du bien-être général, et comme il augmente sensiblement, que les masses sont heureuses, et tendent au repos, les malveillants ne trouveront pas d'appui chez elles, et ne les mettront pas en mouvement. Mais il ne faut ni s'étonner, ni s'effrayer, si quelque complot nouveau vient encore troubler le calme, dont nous jouissons dans ce moment.

La race des conspirateurs et des révolutionnaires n'est pas éteinte, mais les moyens et les chances de succès diminuent, et j'espère qu'ils man-

queront bientôt tout à fait. Pour assurer notre existence, il importerait beaucoup d'éviter ces élections annuelles, destinées à renouveler par cinquième notre Chambre des Députés, qu'il serait désirable de ne réélire que tous les sept ans, comme le parlement d'Angleterre. C'est à quoi nous tendons; mais j'ignore s'il nous sera possible de faire passer cette loi cette année, ou s'il faudra remettre à l'année prochaine.

Du reste il règne dans notre cabinet la plus grande union, et les nouveaux membres qui y sont entrés n'ont eu avec nous aucune diversité d'opinions. Pour le rendre plus compacte, il est nécessaire que monsieur de Villèle ait un département; c'est ce dont je m'occupe; et la chose aura lieu sans aucun doute avant peu. Si nous avons encore quelques ennemis parmi ceux qui prennent exclusivement le nom de royalistes, le nombre en est fort petit, et il diminue plutôt qu'il n'augmente. Notre situation est donc visiblement améliorée depuis un an, mais il nous importe qu'on veuille bien le croire à l'extérieur, qu'on ait un peu de confiance en nous, et qu'on nous le fasse voir; on doublera notre force, et, certes, nous ne voulons l'employer que pour le bien.

Voilà une lettre d'une immense longueur, et dont je vous demande pardon; mais j'ai voulu profiter de cette bonne occasion pour vous donner des détails sur nos affaires, et je l'ai fait, je vous assure, avec une entière franchise.

Envoyez-nous Pozzo, quand il aura constitué Naples; il nous manque ici, je vous assure.

Adieu, Monsieur le Comte, c'est toujours un crève-cœur pour moi de vous voir vous éloigner encore, sans que nous nous soyons vus. Je vous demande la continuation de votre bienveillance pour M. de La Ferronnays, et pour moi celle de votre amitié, dont je suis digne par le constant et sincère attachement que vous a voué pour la vie votre fidèle ami et serviteur.

246) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, le 18 (6) mai 1821.

Je vous suis très-obligé de votre exactitude à me tenir au courant des affaires de ces pauvres Grecs, qui me paraissent avoir pris, pour se couer le joug, le moment le plus inopportun. Je crains bien qu'il n'y arrive de grands malheurs, car les révolutions, et les contre-révolutions ne se font pas à l'eau rosée dans ces contrées, comme dans les nôtres, où

notre civilisation, en ôtant aux âmes une grande partie de leur énergie, préserve au moins des maux que causent les passions violentes. Vous aviez encore, quand vous m'écriviez, la conviction, que les bravades napolitaines nous avaient inspiré à tous, de leur amour pour la liberté, et de leur disposition à la défendre. Jamais mystification ne fut plus complète; vous savez à présent les ridicules résultats de cette bambochade, et quel fond il fallait faire sur les grandes phrases de tribune des orateurs napolitains, et sur cette unanimité de vœux du peuple napolitain pour une constitution libre. Ils sont bien coupables ceux, qui, sans égard pour les mœurs et les habitudes des peuples, prenant pour des réalités les rêves de leurs cerveaux malades, compromettent ainsi le repos des nations, et attirent sur elles d'incalculables malheurs; ici nous avons bien eu quelques légères tentatives des agitateurs, pour soulever le peuple, mais cela n'a réussi nulle part, et la plus grande tranquillité règne dans toute la France. On vient de passer une loi à la Chambre des Députés, qui fera grand bruit à Odessa, et qui désole Marseille, et la Provence; la manière, dont elle a été discutée, et adoptée fait faire de sérieuses réflexions sur la forme de notre gouvernement et sur la manière de faire des lois dans des assemblées délibérantes; quoi qu'il en soit, si elle n'est pas modifiée à la Chambre des Pairs, cette loi arrête tout court le commerce avec Odessa, et me fait une peine extrême, mais j'ai dû m'imposer le plus absolu silence, car on n'aurait pas manqué d'attribuer mon opinion à une affection pour ces contrées, au détriment de la France. Je crains que cela ne provoque encore chez vous des mesures prohibitives et il faut convenir, que nous n'aurons aucune raison de nous plaindre. Je voudrais bien trouver quelque moyen de faire modifier quelques-unes des dispositions de cette loi. Mais la chose est on ne peut pas plus délicate, pour moi surtout, et après qu'elle a été votée par une majorité de 284 contre 56. Voilà mon rêve de lier intimement la France et la Russie par la mer Noire complètement évanoui. Cela est triste, l'intérêt des propriétaires, dont nos Chambres sont en grande majorité composées, l'a emporté sur celui des consommateurs, et si je ne me trompe sur l'intérêt réel du pays, et ici il n'y a eu ni droite ni gauche dans la division des voix; les membres, les plus divisés sur les questions politiques, ont voté ensemble dans celle-ci; au reste ceci ne devrait pas, si vous étiez sages, vous engager à nous traiter plus mal, que l'Espagne, par exemple, qui avec bien moins de raison a pris contre l'introduction des blés des mesures encore plus rigoureuses et, cependant, ses vins sont assujettis, dans les ports de Russie, à des droits beaucoup moins forts;

il faudrait bien une fois s'entendre sur tout cela, mais je crains bien que le moment n'en soit pas encore venu.

247) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, le 26 (14) juin 1821.

Je vous remercie bien sincèrement de votre lettre du 13 (25) mais Tout ce qui vient de vos côtés excite à présent le plus vif intérêt, ainsi je vous prie de m'écrire, et avec beaucoup de détails, ce qui viendra à votre connaissance sur les affaires turques et grecques; il y a longtemps que je pense que la destruction de l'Empire Ottoman en Europe serait un malheur, surtout pour la Russie; je désire en conséquence, que cet événement, s'il doit arriver, puisse être au moins retardé jusqu'à ce que les esprits aient repris un peu de calme, et les gouvernements un peu d'assiette, peut-être la France un peu de force, afin d'exercer une influence utile à elle et aux autres. Mes vœux, au reste, ne feront rien à la chose, et les Turcs en feront tant et tant, que tout sera décidé, avant qu'on ait pu recevoir des nouvelles de France et d'Angleterre. Nous avons reçu directement les détails sur l'arrestation des bâtiments, et les notes très-fortes et très-énergiques du baron Strogonow. Il faut que ces Turcs soient bien bêtes pour ne pas prendre le moyen tout simple d'acheter eux-mêmes des grains pour leur compte à Odessa, au lieu de s'emparer de ce qui passe, au risque d'empêcher qu'aucun bâtiment chargé de grains ne se hasarde à Constantinople. C'est l'histoire du sauvage qui coupe l'arbre pour avoir le fruit. Tout cela m'afflige pour Odessa, car il est impossible que son commerce et sa prospérité ne s'en ressentent pas, et elle me tient toujours à cœur. Ici nous sommes fort bavards, nous crions, nous intriguons, mais au fond nous sommes parfaitement tranquilles, la confiance s'accroît et je vous en donnerai pour preuve la quantité d'entreprises utiles, ponts, canaux, ports, pour lesquels on nous a fait des soumissions cette année; il y en a pour plus de 50 millions, et nous sommes obligés d'en remettre plusieurs à la session prochaine. Celle-ci, tirant à la fin, comme ce sont des entreprises de long cours, elles donnent une preuve de la confiance, que les capitalistes ont en nous est bien plus forte que la hausse de la rente, dont le cours est à 87. Les premiers emprunts, que nous avons faits, étaient à 52. Vous voyez qu'il y a amélioration; on doit avouer qu'elle est sensible en tout: le commerce intérieur, les fabriques, et tous les genres d'indus-

trie sont dans un état de prospérité, tel qu'on ne les avait vus depuis longtemps. Il n'y a que le commerce maritime qui languit, et qui ne veut pas reprendre; il y a à cela beaucoup de causes qu'il est inutile d'analyser ici, mais que vous connaissez d'ailleurs aussi bien que moi.

Si nous voulons être sages, et jouir tranquillement des avantages que nous possédons, nous pouvons encore atteindre une haute période de prospérité

248) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, le 1 (13) juillet 1821.

Je vous remercie de vos lettres, et je vous assure qu'elles me font un grand plaisir, quoiqu'elles ne contiennent pas toujours des détails fort agréables. Cependant au travers de quantité de petites contrariétés, qui retardent et entravent la marche progressive des contrées que vous habitez, la force des choses les portera vers une prospérité toujours croissante, et les sottises des hommes peuvent bien suspendre, mais non arrêter tout à fait, l'essor qu'elles sont destinées à prendre. Pensez donc à ce que c'est que ce bassin méditerranéen, qu'on appelle la mer Noire, quel admirable moyen de communication entre le Nord et le Midi, entre l'Orient et l'Occident. Du moment que la porte de cette mer, fermée pendant 300 ans, a été rouverte, il a été facile de calculer ce que les côtes de cette mer étaient appelées à devenir; Odessa et le reste du pays auraient fleuri sans moi, et en dépit de tout ce qu'on pourra faire de fautes, et commettre d'erreurs, il faudra toujours qu'ils fleurissent.

J'apprends au reste qu'on va faire de fort belles choses à Odessa: pavage, conduite d'eaux, port; 3 mille hommes auront à y travailler pendant 8 ans. Si l'Empereur voulait ainsi employer ses soldats à des travaux d'utilité publique, que de grandes choses ne pourrait-il pas faire? Peut-être l'essai qu'il en fera à Odessa, lui donnera-t-il l'envie de continuer ailleurs. Votre commerce ira un peu cette année en blés, mais pas beaucoup: le midi de la France a une belle récolte, et très-peu de besoins. Le Nord en aura davantage, et je crois qu'on apportera de Marseille au Havre. Vous avez bien raison, nous sommes tous dans une fausse route par rapport à notre système de douane, mais il sera difficile d'en sortir; les besoins financiers sont si grands partout, et notamment en Angleterre, qui la première devrait donner l'exemple d'un changement de système que, tout en recon-

naissant les inconvénients de celui qu'on suit, on aura bien de la peine à le modifier; l'excès des impôts, et surtout de l'impôt foncier en France est encore un obstacle à un système de liberté plus étendu; c'est à cette cause, que vous devez les gênes qu'on a été obligé de mettre à l'introduction des grains. Il est certain que les propriétaires ne pouvaient plus payer l'impôt à cause du bas prix, auquel ils étaient obligés de livrer leurs récoltes en concurrence des blés de la mer Noire. Mais ce qu'on a fait ici n'est qu'un palliatif, car si vous proscrivez de même nos vins et nos étoffes, il y aura une autre classe de la société qui ne pourra pas payer les taxes. C'est ainsi qu'un mauvais principe entraîne une foule de mauvaises conséquences; au reste, si nous savions être sages ici, nous serions bientôt en état de diminuer considérablement l'impôt foncier, et de fournir au peuple toute sorte de soulagement, mais nos coryphées du côté gauche ne l'entendent pas ainsi; il faut s'emparer du pouvoir pour faire l'essai de leur système de gouvernement, en employant les moyens doux, les mesures libérales, que M. Benjamin Constant fit prévaloir après le 18 fructidor. Ce n'est pas la faute de ces messieurs si nous n'avons pas vu toutes ces gentilles; ils n'ont rien négligé pour faire triompher leurs doctrines, et l'insurrection, la révolte ouverte, ont été prêchées chaque jour à la tribune. Heureusement que le peuple n'a pas aussi bien répondu à ses appels, qu'une partie de cette respectable jeunesse qui, sensible aux éloges, qu'on donnait à sa sagesse, à ses lumières, surtout à son expérience, a voulu prouver que c'était à elle à régenter la France et à lui dicter des lois. Nous en avons jugé autrement, et heureusement encore nous avons eu le dessus; mais ce n'a pas été sans des efforts assez prolongés, efforts au reste que nous sommes bien décidés à renouveler toutes les fois que cela sera nécessaire. Il est impossible de considérer de sang-froid cette pauvre France livrée aux mains qui se sont étendues pour la saisir. La lie de la nation, se remuant déjà pour monter à la surface, et l'on ne peut sans frémir penser à ce qui serait arrivé si les gens du côté gauche avaient eu le dessus; il faut espérer qu'ils ne l'auront pas; quant à moi, je suis décidé à leur disputer le terrain pied et à pied, et, dussé-je y périr, je combattrai ces ennemis de tout ordre, tant que j'aurai un souffle de vie. Ce n'est pas pour cela que je veuille me livrer à un autre parti, mais je veux, s'il est possible, réunir sous ma bannière tout, ce qui désire le maintien de l'ordre existant, quelle que soit la nuance de nos opinions, pour s'opposer à l'invasion de ceux qui bien positivement veulent détruire, ce qui est pour nous faire encore essayer leurs systèmes.

Voilà ma profession de foi, et j'y serai fidèle.

249) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, le 19 juillet (1 août) 1821.

Je réponds à vos deux lettres du 10 (22) et du 14 (26) juillet, mon cher ami, et je commence par vous remercier de votre exactitude qui me fait un très-grand plaisir. Je déplore comme vous les malheurs qui fondent sur les Grecs, et je les déplore d'autant plus que je n'y vois guère de remède; quelques mesures que puisse prendre l'Empereur, ses armées ne sauraient arriver assez tôt pour prévenir l'horrible effusion de sang que je prévois. Les notes énergiques qu'on a fait remettre, ou ne produiront rien sur l'esprit du gouvernement turc et du grand seigneur, ou bien, si les dangers, qui les menacent, exerçaient quelque influence sur son esprit, il ne lui serait probablement plus possible de contenir le fanatisme auquel il a eu recours. Ainsi donc dans, tous les cas, je prévois une suite de massacres et de dévastation, dont il est difficile de poser le terme. Dans ces tristes circonstances nous avons fait, je crois, tout ce qui dépendait de nous; à la distance, où nous sommes, nous ne pourrions influencer immédiatement et d'une manière directe; mais outre ce que nous avons dit à Constantinople, nous avons renforcé nos stations dans le Levant, de manière à pouvoir non-seulement protéger notre commerce et nos nationaux, mais encore sauver les Européens partout, où ils pourraient être en danger. Notre pavillon se montrera partout, et prètera son appui à tous les êtres souffrants et opprimés. Plus tard, quand l'horizon se sera un peu éclairci, nous verrons ce qu'il y aura à faire.

Serait-il donc vrai que les Grecs réfugiés à Odessa se seraient portés à des excès contre les Juifs et en auraient même massacré. Je ne puis le croire; il est si facile de prévenir de pareils désordres; cela a été mis dans des journaux allemands, et copié dans les nôtres.

Il paraît qu'Ypsilanti a disparu de la scène. C'était une entreprise bien hasardée, que de faire la guerre dans les principautés, où vous savez que l'on déteste les Grecs bien plus que les Turcs; la Morée et l'Archipel, voilà les points, où les Grecs pourraient espérer quelque succès; mais je vois encore peu d'ensemble parmi eux. Certaines îles se soulèvent, d'autres ne remuent pas; pour opérer une révolution chez une nation, depuis si longtemps courbée sous le joug, il faut plus que l'énergie du désespoir, il faut de la suite, de l'esprit de conduite et un plan bien arrêté. Tout cela n'existe pas encore; au reste cette cause excite beaucoup d'intérêt et sans distinc-

tion de parti. On fait en général des vœux sincères pour les Grecs. Ici nous continuons à être fort tranquilles, nous allons faire force ponts, force canaux. Nous voyons s'élever et des compagnies d'assurance mutuelle, et des caisses d'épargne, et quantité d'établissements qui prouvent que l'esprit d'association fait de rapides progrès. Partout l'industrie se remue, et s'agite, les fabriques sont dans un état de prospérité sans exemple, et dont je vous avoue que je ne sais pas bien m'expliquer la cause, je veux dire au point où elles sont. Malgré les charges immenses qui ont pesé sur nous, nous sommes les premiers sur le continent qui ayons diminué l'impôt foncier et cela de près de 50 millions; vous sentez que nous devons soigner cette prospérité, comme la prunelle de nos yeux et ne pas risquer de la compromettre. En nous mêlant des affaires des autres, il faut que nous guérissions les plaies que nos folies nous ont faites, et nous y parviendrons en peu d'années; pourvu que nous soyons un peu sages et que nous ayons la paix, tâchons de la conserver

250) Le comte Kotchoubey au duc de Richelieu.

St-Pétersbourg, le 15 novembre 1821.

On n'a jamais mérité, mon cher Duc, de plus justes reproches que ceux que j'ai reçus de votre part. Je m'accuse moi-même d'être très-coupable vis-à-vis de vous, et je compte trop sur votre indulgence et votre amitié, pour ne pas me flatter, que vous n'attribuerez jamais le silence, que je garde quelquefois, à aucun changement dans les sentiments bien vifs que je vous ai voués. Je n'écris pas, et j'ai honte de l'avouer, souvent par paresse, suite de mes infirmités croissantes, et souvent, parce que les affaires, qui me sont confiées, me prennent tout mon temps et sont au dessus de mes forces. Pardonnez-moi donc, je vous en supplie, mon cher Duc, et ne me privez pas du grand plaisir de recevoir de vos nouvelles; je vous promets de vous répondre à l'avenir lettre pour lettre et au premier retour de vos courriers. Je suis charmé d'apprendre de tous les côtés, que vos affaires intérieures aillent si bien. On ne parle dans l'étranger, que de la prospérité de la France, du développement immense de son industrie et surtout de l'état florissant de ses finances. Vous devez être bien heureux de vous voir placé à la tête de l'administration et de contribuer à des résultats aussi surprenants. Je ne doute pas aussi, que vous ne donniez, mon cher Duc, la direction la plus convenable, aux affaires de l'Orient, dont vous avez la confiance de me parler; j'aurais accepté avec bien du

plaisir, si je me trouvais près de vous, la proposition que vous me faites de m'entretenir un peu à mon aise avec vous sur les intérêts *levantins*. Je n'en suis, que très-superficiellement instruit. Vous savez que l'Empereur dirige lui-même exclusivement toutes les affaires politiques; ayant pris l'habitude de s'en occuper et possédant une grande expérience, je ne pense pas qu'il consulte personne ici, ni que ses secrétaires d'état aient autre chose à faire, qu'à suivre strictement ses déterminations personnelles. Tout le monde sait cependant, que l'Empereur est animé du désir le plus sincère de maintenir la paix avec les Turcs. Ce vœu est généralement partagé ici. On ne veut pas de guerre et l'on a raison; nous avons besoin, tout aussi bien que les autres puissances, de la paix et quels avantages réels pourrions-nous au fond retirer d'une guerre avec la Porte? Cependant, je défierai les plus grands politiques de l'Europe, de garantir qu'une guerre ne puisse pas éclater. Quel calcul peut-on faire avec les Turcs? Observent-ils les traités? Observent-ils quelques règles, lorsqu'il s'agit de transactions avec une puissance chrétienne? Le grand seigneur, un fanatique enragé, cessera-t-il de l'être? Y aura-t-il un terme à la destruction des Grecs et pourra-t-on souffrir, qu'on les extermine tous? Peut-on répondre, que le divan, que l'on n'a jamais pu mener que par les baïonnettes, ne prenne les notes des puissances européennes, très-logiques sans doute, et très-bien écrites pour de la faiblesse ou de la peur et ne devienne insolent? J'ai été trop longtemps dans ce pays-là pour ne pas avoir la conviction, que les calculs européens peuvent être souvent en défaut à Constantinople. Je ne suis pas initié, comme je l'ai dit plus haut, aux affaires politiques; mais je pense qu'il n'y avait qu'une seule manière de terminer celle des Turcs avec nous; c'est en s'entendant avec notre cabinet et en imposant à la Porte les conditions que l'on aurait trouvé raisonnables, sous menace de se trouver en guerre avec toutes les puissances. La peur seule aurait pu agir sur le divan et il n'y avait aucun risque de suivre cette conduite, du moment, où l'on acquerrait la certitude, que la Russie ne voulait, ni la destruction de l'Empire Ottoman, ni des acquisitions; or, cette certitude, qui de bonne foi ne l'avait pas? Elle ne pouvait être révoquée en doute, que par ceux, qui par aveuglement, ou par une jalousie difficile à expliquer, veillent nous trouver des arrières-pensées, que nous n'avons pas, et des vues d'ambition, qui sont tout à fait opposées au caractère et encore plus *aux principes* de l'Empereur. Quoiqu'il en soit, je vous avoue, mon cher Duc, que quelque désir que j'aie de voir la paix maintenue, mes vœux les plus sincères accompagnent la cause des Grecs. C'est un sentiment que vous concevrez facilement. J'ai resté presque cinq années en Turquie et

j'ai vu dans des temps calmes trop d'horreurs et de vexations, éprouvées par les chrétiens, pour ne pas désirer, que leur sort ne dépende pas uniquement de la volonté d'un gouvernement barbare. Si les chrétiens pouvaient obtenir des garanties réelles, c'eût été, après le renversement de Bonaparte, l'événement le plus marquant de nos jours.

J'ai cru momentanément que l'affaire d'Odessa, à laquelle vous prenez tant d'intérêt, s'arrangeait. L'on me dit aujourd'hui qu'il y avait quelques difficultés. Le ministre des finances soutient que la contrebande n'aurait pas de bornes. J'ai bien peur, que messieurs les douaniers n'accusent Odessa de la contrebande qu'ils font si impudemment sur la frontière sèche (?) Le comte Langeron ne cesse de me faire ses doléances. Il se plaint beaucoup de sa mauvaise santé et veut se retirer. Il a porté contre Tregoubow les plaintes les plus fondées et d'ici à quelques jours cet homme inepte sera mis de côté. L'Empereur l'a déjà ordonné, il n'y a que l'ukase, qui n'est pas signé.

Le chevalier Gamba m'a fait lire la lettre que vous lui avez écrite. Je suis bien aise que vous protégiez ses entreprises; il me paraît qu'elles ne sauraient manquer de succès. J'ai beaucoup engagé Mr. Gamba d'agir, sans faire beaucoup de bruit ni ici, ni en France. Je crains la vigilance et la jalousie des Anglais, qui verraient de très-mauvais œil l'établissement d'une compagnie française près des frontières persanes. C'est une chose assez curieuse, que la marche asiatique de ce gouvernement *libéral* de ces côtés-là.

Adieu, mon cher Duc, je ne m'étendrai pas sur tous les sentiments de l'amitié la plus tendre que je vous ai voués. Ils vous sont connus et vous ne pouvez en douter un instant.

Kotchoubey.

P. S. Je n'ai pas besoin de vous prier, que le contenu de cette lettre ne soit connu que de vous.

251) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, 1821.

. Je ne conçois pas, où vous puisez les notions que vous avez sur notre marche; il y a des journaux qui ont le talent de tellement empoisonner tout ce qu'ils touchent, qu'il est impossible de reconnaître la vérité sous les couleurs mensongères qu'ils savent lui donner. Où croyez-vous que nous tendons? A l'affermissement des institutions,

et de la Charte que nous avons voulu sauver des fureurs, des révolutionnaires et des sabreurs, et ce qui prouve que le peuple français a entendu notre voix et compris nos intentions, c'est que les élections, qui se font à présent avec le plus grand calme, offrent en notre faveur une majorité que j'estime à 120 dans la prochaine chambre, et que dans celle d'arrondissement même, qui expriment plus particulièrement le vœu de la classe intermédiaire, nous avons obtenu une majorité de 2 sur trois; cela est concluant, mais les pamphlétaires, et les marchands de parole qui veulent arriver au pouvoir, et qui, parce qu'ils savent enfilez quelques phrases, se croient capables de gouverner un état, représentent la situation des affaires, sous l'aspect le plus déplorable; heureusement certains symptômes servent à les démasquer, et par exemple depuis qu'on a connu la nature des élections, et que le parti révolutionnaire était battu, les fonds ont monté de 3 francs. Soyez assuré que je ne ferais pas partie d'une administration, qui voudrait diminuer ou détruire les libertés publiques; c'est à les affermir, à leur faire prendre racine en France, que tendent tous mes efforts, et comme je suis convaincu que les Bourbons sont les seuls, avec lesquels nos institutions peuvent se consolider, mon devoir et mon inclination se trouvent heureusement d'accord; comme j'attache beaucoup de prix à votre opinion, j'ai voulu vous dire tout cela, pour que vous ne croyez pas que je sois changé sur mes vieux jours.

252) Le duc de Richelieu à M-r Sicard.

Paris, le 10 (22) janvier 1822.

J'ai été bien longtemps sans vous écrire, vous en avez deviné le motif. J'étais accablé d'affaires d'un côté, tourmenté de l'autre de vilaines intrigues, et je n'avais pas un instant à moi. Enfin elles l'ont emporté et des déclamations de tribune, jointes à ces cabales de cour, ont fini par forcer à la retraite une administration qui, il faut le dire, avait amené la France à un état de bien-être, dont elle n'avait pas joui depuis 40 ans. J'y ai beaucoup de regret, et cette fois ma liberté ne m'a fait aucun plaisir; nous étions sur la route du bien, il y en avait beaucoup à faire, il était agréable et flatteur d'y attacher son nom. Maintenant je commence à me résigner, et à goûter les douceurs de l'indépendance; vous sentez bien que dans cette position, mes regards se portent naturellement du côté d'Odessa. J'ai le projet d'aller vous voir l'été prochain; je ne le puis pas plus tôt parce qu'on ne manquerait pas de dire que je vais vendre à la

Russie les secrets de la France, comme on m'accusait de lui vendre ses intérêts, car il faut que vous sachiez, que pendant que chez vous on nous reproche d'être trop anglais, ici j'ai été accusé, par ceux qui se sont fait mes ennemis, de trahir la France en faveur de la Russie. Je dois donc rester quelques mois à Paris, avant de songer à entreprendre aucun voyage, mais vers le printemps, je compte me mettre en route pour Vienne, et de là gagner les bords de la mer Noire. Il me semble que votre guerre, si elle a lieu, ne peut apporter aucun obstacle à ce plan; au reste je ne suis pas encore sûr qu'elle commence cet été. Je vois qu'on la désire très-peu chez vous, et comme tout le reste de l'Europe voudrait l'éviter à tout prix, il serait bien extraordinaire, qu'on ne trouvât pas un moyen de replâtrer les choses de manière à ce que cela dura encore quelque temps. Des flots de sang couleront sans doute, mais dans l'état des choses, connaissez-vous un moyen d'éviter cette effusion du sang. Les Grecs et les Turcs sont devenus incompatibles sur le même sol, et ils s'égorgeront jusqu'au dernier, quel que soit le résultat de la querelle qui existe entre la Porte et la Russie. Votre projet d'arrangement a l'inconvénient de ne pouvoir donner aux Grecs les garanties qu'il faudrait qu'ils eussent pour vivre avec un peu de sécurité. S'ils étaient réunis, comme les Moldaves, et les Valaques, dans des provinces séparées de celles habitées par les Turcs, la chose serait possible, mais dans l'état de mélange, où se trouvent les deux populations, je ne comprends pas bien comment tout cela pourrait s'arranger; il est bien plus à craindre que le sabre ne décide la question

253) La marquise de Montcalm annonce à S. M. I. l'Empereur de Russie la mort du duc de Richelieu.

Jun 1822.

Sire.

Votre Majesté Impériale permettra-t-elle que la famille du duc de Richelieu vienne déposer dans son sein l'expression d'une reconnaissance éternelle et d'une bien profonde douleur.

C'est à Votre Majesté que mon frère a dû les seules années heureuses de sa vie, c'est vers sa seconde patrie que son cœur allait chercher des souvenirs de bonheur, c'est enfin vers vous, Sire, que son âme, si belle et si pure, se dirigeait quand il voulait trouver des rapports de sympathie et de tendresse qui n'étaient rien au profond respect et à l'admiration que lui inspirait V. M. I.; il m'a mille fois répété que le Monarque

le plus puissant de l'Europe, celui à qui la France et lui avaient de si grandes obligations, serait encore l'homme, que son cœur eut choisi pour ami, si la Providence n'eût placé Votre Majesté sur le trône pour le bonheur de la Russie et de l'Europe entière.

L'ambassadeur de Russie qui a toujours été si parfait pour mon frère, et pour nous, fera connaître à Votre Majesté les détails du malheur si imprévu et si affreux, qui condamne notre existence à une amertume éternelle, il lui dira que mes neveux sont dignes d'obtenir la continuation des sentiments que vous aviez, Sire, pour leur oncle.

Permettez qu'en osant les solliciter, leur mère et leur tante, se procurent la seule consolation, dont leurs âmes soient encore susceptibles.

Je suis, Sire...

254) Réponse de l'Empereur Alexandre à la marquise de Montcalm.

Tsarskoe-Sélo, le 1-er juillet 1822.

Lorsque j'ai reçu votre lettre, Madame, j'avais déjà été instruit du malheur qu'elle m'annonçait, et déjà mes regrets s'étaient mêlés à ceux que la France et l'Europe doivent à l'homme illustre, dont vous pleurez la perte.

J'étais son ami, je connaissais depuis longtemps sa belle âme, et je reporterai avec plaisir sur ses neveux une partie des sentiments, dont je lui ai toujours donné des preuves. Ils les justifieront sans doute, et je souhaite qu'ils soutiennent dignement l'héritage de vraie gloire que leur a légué le duc de Richelieu.

Quant à vous, Madame, et Madame votre sœur, les consolations d'en haut peuvent seules adoucir votre douleur.

Je me plais à croire que la Divine Providence daignera ne pas vous les refuser.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments les plus sincères.

Alexandre.

255) Paroles de l'Empereur à monsieur de La Ferronnays sur la mort de monsieur le duc de Richelieu.

Je pleure le duc de Richelieu, comme le seul ami qui m'ait fait entendre la vérité. C'était le modèle de l'honneur et de la loyauté. Les services qu'il m'a rendus éternisent en Russie la reconnaissance de tout ce qui est honnête. Je le regrette pour le roi, qui ne trouvera dans aucun autre un dévouement aussi désintéressé, je le regrette pour la France, où il fut mal apprécié, et à laquelle, cependant, il a rendu et devait rendre encore de si grands services.



Table des noms propres.

Abbas Mirza, héritier du trône persan, retarde de conclure la paix avec le général Tormasow, disant qu'il faut envoyer pour cela des plénipotentiaires 286, lit la lettre de Napoléon 292.

Aidos-Mahomet, séraskir, son courage et sa mort 20, 182.

Aiguillon, m-me la duchesse d', grande-tante du duc de Richelieu, mère du ministre, choisit l'abbé Labdan comme précepteur du duc de Richelieu 2.

Alava refuse la mission qui lui a été proposée 583.

Allbrandt, négociant français, maire (golowa) de Kherson, 318, 527.

Alexandre I Pavlowitch, Empereur de Russie, VI, VII, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII. Sa bienveillance et son amitié pour le duc de Richelieu 6, envoie une estafette à Bonaparte pour demander la radiation du duc de Richelieu, donne au duc de Richelieu le choix d'un commandement militaire ou le gouvernement d'Odessa, lui envoie les insignes de l'ordre de St. Wladimir 8, sa visite à la duchesse de Richelieu, charge le duc de Richelieu de négocier le mariage de sa sœur, avec le duc de Berry 9, lui confie l'administration de la ville d'Odessa.

son amitié avec le duc de Richelieu quand il était Grand Duc 25, 28, 51, 65, 67, 70, étant Grand Duc reçoit le duc de Richelieu dans son intimité 81, 82, visite en 1818 la Nouvelle Russie et accorde eu même temps au duc de Richelieu l'ordre de St. André 84, 86, 87, propose de confier au duc de Wellington une mission 93, son intérêt pour le duc de Richelieu 218, son amitié avec la comte Kotchoubey 219, écrit de sa main au duc de Richelieu une lettre très-aimable 220, reçoit le duc de Richelieu avec bonté et envoie à Duroc un de ses adjudants pour lui recommander spécialement de réclamer pour le duc de Richelieu 221, reçoit le duc de Richelieu avec bonté et amitié, lui propose plusieurs places avantageuses 222, 223, 224, sa bonté et sa confiance pour le duc de Richelieu 226, 227, 228, 232, 233, donne ordre de remettre au marquis de Traversey le commandement des troupes de Crimée 233, sa confiance pour le duc de Richelieu 235, 236, ne désire pas de donner congé à M. Mertwago 237, sa satisfaction de voir le succès de la négociation du duc de Richelieu avec

Kelesh-Bey, son intérêt pour la santé du duc de Richelieu 239, 241, désire que le duc de Richelieu reprenne le commandement et l'administration des provinces qui lui sont confiées quand sa santé le lui permettra 242, 243, ses ordres relativement à la milice de Crimée 245, son départ 246, accorde au duc de Richelieu la permission de confier l'exercice de ses fonctions pendant sa maladie au marquis de Traversey 247, écrit de Bartenstein une lettre à l'Impératrice sa mère 248, 252, son contentement de l'esprit qu'il a trouvé à l'armée 253, 255, 256, 258, son intimité avec l'empereur Napoléon 260, écrit à M. Wiasmitinow qu'il ne peut pas lui donner congé parce que ses services sont nécessaires à l'état et à S. M. 261, opinion générale que S. M. dirige exclusivement Elle-même la politique 262, promet au comte Kotchoubey de lui donner sa démission les premiers jours de septembre 1807 263, ses occupations relativement à la dislocation des troupes 264, 266, proposition de S. M. sur la répartition des troupes 267, autorise le duc de Richelieu à venir à St-Petersbourg, ne consent pas à la création de deux compagnies pour chaque quarantaine d'Odessa, refuse de faire le prince Mestchersky chambellan et désire en faire un ministre 269, son voyage en Finlande avec le ministre de la guerre et de la marine 271, élève à la dignité de maréchaux le prince Prosorowsky et le comte Goudovitch, crée 5 lieutenants-généraux et accorde la place de grand échançon au comte Michel Roumianzow, charge le comte Nicolas Roumianzow du ministère des affaires étrangères jusqu'au rétablissement de M. Budberg 274, retire sa mission de Vienne et

rompt à St.-Petersbourg toute communication avec celle d'Autriche 281, son affection pour le duc de Richelieu 282, sa disposition à la paix avec les Turcs 283, son rescrit au duc de Richelieu 285, 287, reçoit une lettre de l'empereur Napoléon 290, sa satisfaction de ce que le duc de Richelieu a pris sur soi de défendre l'exportation des grains, lui accorde la décoration de l'ordre de St.-Alexandre en diamants 296, 298, reçoit une lettre du duc de Richelieu, concernant la disette à Constantinople et donne ordre au comte de Roumianzow d'en envoyer sur-le-champ une copie au comte de Kamensky 300, son rescrit au duc de Richelieu, son amitié avec l'empereur Napoléon 302, se décide à renouveler la prohibition d'exporter des grains à Constantinople 303, donne ordre de prendre des renseignements positifs sur les bateaux arrivés à Constantinople avec du blé 305, quitte Petersbourg le 27 mai 1810 pour aller voir M-me la Grande Duchesse sa soeur 315, 323, son rescrit qui permet la sortie du blé d'Odessa 331, son bienfait pour la famille de Monpesat 337, 338, 339, 343, son retour de Breslau et son séjour à Dresde 374, ses bienfaits pour la Nouvelle Russie 389, 391, 392, 402, se charge de payer la pension du fils de M. Prochniensky à l'institut d'Odessa 406, sa permission au duc de Richelieu de se rendre à Vienne 409, 426, 430, son séjour à Vienne 433, 434, 435, 436, 444, promet de s'entendre avec Louis XVIII 445, informe le duc de Richelieu de la conversation qu'il a eue avec Louis XVIII 446, sa générosité pour la France 447, 448, 449, 450, sa lettre au comte de Langeron et son désir que le duc de Richelieu prenne la place du prince de

Talleyrand 453, donne ordre que le projet du lycée d'Odessa soit examiné au comité des ministres 465, 469, daigne accorder à M de la Moussaye une audience 478, 482, 485, conserve au duc de Richelieu la pension qu'il lui a accordée pendant son service en Russie 488, 491, 494, 496, son rescrit au duc de Richelieu 504, 505, 507, 508, 511, son désir de voir M. de Piré rayé de la liste sur laquelle il a été placé 512, proposition qu'il viendra à Odessa au printemps 1818 513. 514, 515, son rescrit au duc de Richelieu, lui accorde l'ordre de St. André 516, 517, 518, accorde au conseiller d'état actuel de Conténius l'ordre de St. Anne de la 1-ère classe 519, ses bontés pour le duc de Richelieu 520, 521, son désir que la donation que Louis XVIII destine au général Pozzo di Borgo soit faite et assurée de manière à ce que le général lui-même doive l'ignorer 522, accorde au comte Nesselrode son semestre 523, 524, 528, 529, accorde à Stempkowsky la permission de rester auprès du duc de Richelieu 530, 531, 535, fait part de sa douleur à Louis XVIII, au comte d'Artois et à M-me la duchesse de Berry 536, 540, 543, son estime et son amitié pour le duc de Richelieu 544, sa peine en apprenant que la composition du ministère français en juillet 1820 serait peut-être modifiée à la clôture des chambres 545, 549, 551, 553, 554, 559, 560, 561, 562, 563, accorde au colonel Stempkowsky un congé indéfini 564, son rescrit au comte Stackelberg 566, 568, 569, 570; 572, 573, 575, sa réponse à la lettre du roi des Pays-Bas 577, 578, sa conversation avec le comte de La Ferronnays 586, charge le comte Nesselrode d'envoyer au duc de Richelieu un billet qui a été retenu et

intercepté à la poste de Pétersbourg 589, 590, 591, 592, 593, 596, 597, 598, 602, 604, sa bonté et son estime pour le comte de La Ferronnays 605, donne au général Pozzo di Borgo une marque de confiance et d'estime 606, sa confiance pour le comte de La Ferronnays 608, 613, 615, 616, 617, sa démarche envers le Piémont 618, 619, sa modération 622, 623, 624, 625, 630, 632, son désir de maintenir la paix avec les Turcs 634, son ordre de suspendre Tregoubow de ses fonctions 635, ses paroles sur la mort du duc de Richelieu 639; ses lettres au duc de Richelieu 217, 234, 239, 322, 337, 407, 463, 469, 473; 507, 530, 534, 608, 614, sa lettre à la marquise de Montcalm 638, lettres adressées à S. M. I. l'Empereur Alexandre par le duc de Richelieu 233, 293, 306, 319, 321, 323, 325, 327, 335, 338, 339, 340, 345, 347, 367, 407, 412, 441, 451, 454, 458, 460, 467, 470, 475, 479, 485, 491, 497, 500, 506, 514, 524, 525, 528, 609, par la marquise de Montcalm 637.

Alopéus, David Maximowitch, ambassadeur de Russie à Berlin 486, 536.

Andlau, M. d', alsacien, sa réception comme chevalier de l'ordre teutonique 127.

Anglès, ses capacités 626.

Angoulême, Louis Antoine duc d', fils de Charles X, son mariage avec Marie Thérèse Charlotte, fille de Louis XVI 85, nomme M. de Montcalm, beau-frère du duc de Richelieu, commissaire du roi à Montpellier 440.

Anne, Impératrice, 297.

Anne Pavlowna, Grande Duchesse, sœur de l'Empereur Alexandre, XV, projet de son mariage avec le duc de Berry 9.

Anrep, Roman Carlowitch, général, sa mort le 13 janvier 1807, 244.

- Apraxine**, général, reçoit l'ordre de marcher avec sa division vers les frontières de la Turquie 254.
- Aractschéew**, comte Alexis Andréewitch, ministre de la guerre, accompagne l'Empereur pendant son voyage en Finlande 271.
- Aragon**, M. d', son entrevue à Toulitchin avec le duc de Richelieu 275, 441, sa lettre au duc de Richelieu 437.
- Aragon**, M-me d', 441.
- Arbutnot**, M., sa négociation avec le Divan 250.
- Archevêque d'Olmütz** 121, donne un bal 122.
- Argens**, marquis d', ancien colonel du régiment du roi, écrit une lettre à l'Empereur Alexandre pour demander son intercession pour obtenir le grand cordon de St. Louis 469, 470.
- Arseniew**, Nicolas Dmitriewitch, général-major 152, 157, 164, commande la 3-me colonne de la flottille pendant l'assaut d'Ismaël 174, 189.
- Artois**, comte d', frère du roi Louis XVIII, 479, 536, lettre adressée au comte d'Artois par le général Pozzo di Borgo 572.
- Aspré**, M. de, capitaine au régiment de ligne autrichien, sa brillante conduite pendant l'assaut d'Hervé par les patriotes 116.
- Aubert**, 437.
- Aumônier** du régiment de Polotsky, son courage 188.
- Aumont**, Ernest d', neveu du duc de Richelieu, sa fin funeste 7, 8, 220, 221, 224.
- Babachan** (Fet-Ali), shah de Perse, ne veut pas recevoir M. Jeannin, consul de France 292, son alliance avec l'empereur Napoléon 296.
- Bagration**, prince de, reçoit le cordon de St. André pour Ismaël 287, 289, 292, 300.
- Balashow**, Alexandre Dmitriewitch, ministre de la police 313.
- Bartenstein**, comte de, ambassadeur de Bohême 121.
- Barclay de Tolly**, Michel Bogdanowitch, ministre de la guerre 312.
- Bardaxi**, ministre d'Espagne à Paris, son arrivée à Paris 601, 605, 607, supposition qu'il a été pour beaucoup dans la révolution du Piémont 613, 619, son départ de Paris 613, développe au duc de Richelieu les détails de la révolution italienne 624.
- Batschmanow**, M., reçoit une lettre du comte Roumianzow concernant la prohibition d'exporter les grains à Constantinople 304.
- Bausset**, XVIII, cardinal de, prononce l'éloge du duc de Richelieu dans la Chambre des Pairs 111.
- Bayard**, 385.
- Beauharnais**, Alexandre, président de l'Assemblée Nationale 198.
- Bellegarde**, comte de, général autrichien, 23.
- Beningsen**, général, conduit sa besogne à merveille 238, 241, 244, gagne la bataille à Preusich-Eilau 246, ses deux très-brillantes actions: à Guttstadt et à Heilsberg, charge le prince Lobanow de pleins pouvoirs pour entamer des négociations pour un armistice avec Bonaparte 257, les plaintes contre lui et ses plaintes sur le manque de généraux et d'officiers instruits dans son armée 258.
- Benoît**, membre de l'Assemblée Nationale, 199.
- Bentzel**, M. de, 220.
- Beringhau**, M-me de, grande-tante du duc de Richelieu, arrange son mariage 2.
- Berry**, duc de, fils du comte d'Artois, XV,

- XVII, projet de son mariage avec la soeur de l'Empereur Alexandre 9; son assassinat 100, contribue pendant son voyage au mécontentement des troupes 439, son mariage avec la princesse Caroline de Naples 479, son assassinat 537.
- Berry**, M-me la duchesse de, née princesse Caroline de la maison de Naples, son mariage avec le duc de Berry et ses qualités 479, 536, accouche d'un fils 556.
- Bertin**, M., 228.
- Berthier**, est chargé par Napoléon de négocier avec le prince Lobanow un armistice 257.
- Besac**, M., proposition que le prince Bagramion tâchera de le mettre à la tête des plénipotentiaires pour négocier la paix avec les Turcs 289.
- Bezborodko**, prince, 262.
- Blacas**, Paul Louis Casimir, comte, ensuite duc de, ambassadeur de France à Rome, ministre de la maison du roi de Naples Ferdinand IV et reçoit l'ordre de l'accompagner à Laybach, son influence sur le roi de Naples et à Rome 559, ses capacités 560, reçoit des instructions à l'égard de l'admission des puissances italiennes à la réunion de Laybach 579, 580, 583, 600, 605, 607, 612, 624.
- Bléris**, M., 200.
- Bloom**, baron de, 292.
- Blücher**, prince, maréchal, 401, 450.
- Boesner**, baron de, 226.
- Boissy d'Anglas**, M. de, membre de la Chambre des Pairs, sa proposition de charger d'un droit les papiers étrangers 427.
- Borozdin**, André Michailowitch, général-lieutenant, gouverneur de Crimée 273, prend des mesures pour empêcher la peste de s'étendre 348, fait l'épuration en Crimée, 372, son procès 519.
- Boulgari**, comte Marc Nicolaewitch, chargé d'affaires de Russie en Espagne, 548, 615.
- Bonaparte**, voy. Napoléon.
- Bonaparte**, M-me, son entrevue avec la duchesse de Richelieu 7.
- Boutourline**, comte (jeune), élève de M. Gilet 435.
- Bouxhewden**, général, 238.
- Boyer**, président de la république d'Haïti, ses communications au cabinet russe 603, 617.
- Boyn**, général prussien, 449.
- Brambilla**, médecin de l'empereur Joseph II, lui annonce qu'il est sans espérance et reçoit un présent et une pension 135.
- Branewsky**, Siméon Michailowitch, conseiller d'état actuel, chef de la ville de Théodosie 358.
- Brenowskv**, M., 345.
- Bressenheim** (Bretzenheim), prince de, fils naturel de l'électeur palatin Charles Théodore 115, 120.
- Budberg**, général, ministre des affaires étrangères 239, 262, 267, sa mauvaise santé, son congé 274.
- Buffaron**, comte de, 220.
- Calvière**, M-me de, soeur du comte de St-Priest 405.
- Cambacérés**, grand juge, sa lettre au duc de Richelieu 228.
- Campenhausen**, baron Baltazar de, 269, reçoit un rescrit 286.
- Canning**, ministre, son duel, sa blessure 285.
- Capo d'Istria**, Jean Antonowitch, comte, XIV, 451, 456, 464, 536, 541, 543, 546, 547, 550, 551, 553, 558, 560, 561, 564, 566, 568, 576, 583, 586, 592;

- 593, 597, ses lettres au duc de Richelieu 522, 464, 535, 538, 543, 547, 550, 551, 563, 564, 566, 569, 570, 574, 577, 590, 593, 596, 602, 615; lettre du comte Pozzo di Borgo adressée au comte Capo d'Istria 429, lettres du duc de Richelieu adressées au comte Capo d'Istria 478, 482, 490, 508, 511, 534, 553, 562, 578, 594, 600, 605, 617, 621.
- Capelle**, docteur, reconnaît les symptômes de la peste à Odessa 54.
- Caplan-Gherey**, frère du khan de Crimée, son intrepidité et son courage 163, 164, ses chevaux 184, 191.
- Caraman**, vicomte de, 120, 125.
- Caraman**, marquis de, 523, 555, donne au comte Capo d'Istria connaissance des observations du ministère français sur le protocole du 19 novembre à Tropau 574, 582.
- Carignan**, prince de, 618, 622.
- Carnot**, ministre de l'intérieur, 439.
- Caroline**, princesse de la maison de Naples, son mariage avec le duc de Berry, ses qualités 479.
- Cassini**, son emprisonnement 305.
- Casteljacob**, député, 620.
- Castelnau**, marquis de, XVIII, 1, 8.
- Castelreagh**, lord, devient pour la seconde fois ministre des affaires étrangères 249, 536, 554.
- Cateschi**, comte, officier de l'armée russe, italien, arrive comme courrier à Vienne chez le prince de Ligne 141.
- Catherine II**, Impératrice, V, VI, daigne accorder au duc de Richelieu l'ordre de St. Georges et une épée en or 4, 21, 81, charge le duc de Richelieu de porter des secours à l'armée de Condé 6, fait traiter avec distinction le jeune sultan Gueray 20, 23, 28, 29, 42, 81, 82, son voyage et son entrevue avec Joseph II 132, 149, 154 donne des terres aux cosaques zaporogues et tâche d'en faire des sujets utiles 155, son estime pour le comte Souvorow 168, 173, 189, 197, accorde au prince de Ligne l'ordre de St. Georges de la 3 classe et au duc de Richelieu le même ordre de la 4-me classe avec une épée en or 198, 200, approuve le désir de la noblesse française, qui se trouve sous les ordres du prince de Condé, de venir chercher un asile en Russie 204, 205, 206, 207, ses bienfaits pour le duc de Richelieu 208, sa mort 215, sa bonté pour le duc de Richelieu 214, 257, 316, 320, 387, 388, favorise le commerce de la mer Noire en lui accordant une exemption de droits de 25 pour cent sur le tarif des ports de la Baltique 421.
- Catherine Pavlowna**, Grande-Duchesse, sœur de l'Empereur Alexandre, ses qualités, son intérêt pour le duc de Richelieu 272, 315.
- Caulincourt**, Armand Augustin Louis, duc de Vicence, ambassadeur de France à Pétersbourg, sa mission auprès de l'Empereur Alexandre 218, 288, 292, est chargé par M. Latour-Maubourg d'obtenir la permission d'extraire des ports russes des grains pour satisfaire aux besoins des Français 303, 305.
- Charles Félix**, roi des états Sardes, 618, son désir que le corps d'occupation ne dépasse pas 8 à 10 mille hommes 622.
- Charles-Théodore**, électeur palatin, donne à ses troupes des ordres secrets pour ne pas agir 115, 120, crée une multitude de nouveaux comtes 124.
- Charles**, archiduc d'Autriche, fils de Léopold II 126, son armée passe le Danube 281.
- Charlemagne**, 117, 248.
- Chauvelin**, député, 620.
- Cristophe**, président de la république

- d'Haïti, n'a jamais voulu recevoir les Français dans ses ports 617.
- Chinon**, comte de, III, IV, voy. Richelieu.
- Choiseul d'Aillecourt**, comte de, 215.
- Christian-Auguste**, prince royal de Suède, ses bonnes dispositions pour la Russie 294, sa mort d'un coup d'apoplexie 316.
- Clément-Wenceslas**, électeur de Trèves fils du roi de Pologne et électeur de Saxe Frédéric-Auguste II, la magnificence de son palais, sa résidence à Coblenz 118, sa politesse et son tact 121.
- Clerfayt**, comte, général autrichien, 23.
- Cobenzl**, comte Jean Louis Joseph, ambassadeur d'Autriche, 212.
- Cobenzl**, comte Jean Philippe, 220.
- Cobley**, général - major, commandant d'Odessa 437.
- Cobourg**, prince de, VI, général autrichien 23.
- Condé**, prince de, son armée 1, donne en 1793 au duc de Richelieu le régiment de la Couronne à commander 6, reçoit de l'Impératrice Catherine 60,000 ducats d'or, par l'entremise du duc de Richelieu, destinés à l'entretien du corps d'émigrés qu'il avait rassemblé 22, sollicite un asile dans les états de l'Impératrice Catherine pour les Français exilés 81, écrit une lettre à l'Impératrice Catherine pour lui exprimer le désir de la noblesse française de venir chercher un asile en Russie 204, 205, 207, demande au roi Louis XVIII pour le duc de Richelieu le corps des chevaliers de la couronne 208, 209, 213.
- Constant**, Benjamin, ses mesures libérales 631.
- Constantin**, prince d'Imérétie, héritier du roi Salomon, son voyage à Tiflis pour demander l'oubli de la conduite de son père 306.
- Conténius**, conseiller d'état actuel, les servi-
- ces qu'il a rendus dans l'organisation intérieure des colonies 336, reçoit l'ordre de St. Anne de la 1-ère classe 519.
- Corbière**, M. de, est nommé ministre secrétaire d'état et appelé au conseil 104, donne sa démission 106, est introduit au conseil des ministres 560, projet de le faire entrer au conseil des ministres 572.
- Corvetto**, ministre des finances, 95.
- Crillon**, 385.
- Dacier**, M., successeur du duc de Richelieu à l'Académie française, XVIII, prononce son éloge dans la séance du 28 novembre 1822 111.
- Dalberg**, Charles-Théodore-Antoine-Marius de, électeur de Mayence, sa magnificence 121, 128.
- Dalberg**, Emerich Joseph, duc de, pair de France 624.
- Damas**, comte Roger de, parent du duc de Richelieu, son service dans l'armée russe 80, ses conseils au duc de Richelieu 147, 151, 157, 159, reçoit le commandement de deux bataillons qui devaient opérer une descente particulière pendant l'assaut d'Ismaël 174, 184. 185, 188, son arrivée avec le duc de Richelieu à Bender 195, il est comblé de marques de bonté et d'intérêt du prince Potemkin, son départ de Jassy et son arrivée à Vienne 197, 299, son mérite 304, 400.
- Daminik**, M. de, ambassadeur de Trèves, 121.
- David**, peintre français, 118.
- Decazes**, comte Elie, devient président du conseil 100, 101, proposition qu'il recevra le portefeuille des affaires étrangères 545, est ambassadeur de France à Londres 562, 568, 569, son retour à Paris 599, 601, 602, sortie des journaux contre lui 606, l'affection du roi pour lui 607, 612.

- Decazes**, comtesse, sa maladie mortelle 599, 601.
- Delafitte**, ingénieur français dans l'armée turque, est chargé des travaux de la fortification d'Israël 153.
- Delavigne**, membre de l'Assemblée Nationale, 198.
- Delessert**, baron, propose à la Chambre des Députés de prier le roi d'accorder au duc de Richelieu une récompense 99.
- Dépine**, Genevois, est proposé par le duc de Richelieu comme consul russe à Toulon 599.
- Descorches**, marquis de St-Croix, 297.
- Desgenettes**, premier médecin de l'armée d'Egypte, 350, 349.
- Dessolles**, marquis, successeur du duc de Richelieu au ministère, 97.
- Dietrichstein**, comte François de, officier, ami et compagnon d'armes du duc de Richelieu 23.
- Dolgorouky**, princesse Catherine Fedorowna, 150.
- Dolgorouky**, princesse, 212.
- Dolgorouky**, prince Pierre, son arrivée à Odessa, entrevue avec son père 230, sa mort 238.
- Dolgorouky**, prince, entrevue avec son fils Pierre 230.
- Donnadieu**, 584.
- Dracy**, M. de, 231.
- Dubois-Milon**, comte, volontaire français dans l'armée russe, sa mort 165.
- Ducabianchy**, officier, ami et compagnon d'armes du duc de Richelieu 23.
- Duckworth**, amiral, 250.
- Duguesclin**, 385.
- Duran**, de, sa démission 3.
- Duroc**, Géraud-Cristophe-Michel, duc de Frioul, ambassadeur de France à Pétersbourg 221.
- Dyde** (sic), M-me, 124.
- Egmont**, de, mort de sa femme 219.
- Elisabeth-Wilhelmine-Louise**, princesse de Wurtemberg, épouse de l'archiduc François (dans la suite empereur François II), sa mort 135.
- Elliot**, 215.
- Enghien**, Louis-Antoine-Henri Bourbon Condé, duc d', élève de l'abbé Labdan, IV, son assassinat 2, 10, 219.
- Essen**, général, son avantage sur l'ennemi commandé par Lannes, il s'approche de l'armée de Beningsen 244, reçoit la permission de soigner sa santé 254.
- Estaing**, d', 385.
- Esterhazy**, prince Antoine, commandant d'un corps autrichien 22.
- Esterhazy**, comte Valentin, ancien colonel du duc de Richelieu, les princes français lui confient leurs intérêts auprès de l'Impératrice Catherine 22, ne dissimule pas son déplaisir de voir arriver le duc de Richelieu à St.-Pétersbourg 210, 211, son explication sur la manière dont on traite le duc de Richelieu 212, 213, 214.
- Esterhazy**, ambassadeur d'Autriche à Londres, 558, 569.
- Evêque de Liège** 114.
- Excelmans**, 439.
- Faur**, 225.
- Fenschaw** (sic), général, apporte à Pétersbourg des nouvelles de la santé du duc de Richelieu 240, présente à l'Empereur Alexandre un mémoire 242, 245, 252.
- Ferdinand IV**, roi de Naples, il est engagé par Louis XVIII et les autres souverains à venir à Laybach 107, son arrivée à Aschaffembourg 123, gagne la petite vérole 129, son arrivée à Laybach 558, 559, 565, 567, 571, invitation qui lui a été faite de venir se réunir aux autres souverains à Laybach 573, 579, 580, irritation que cause en Espagne son voyage 581, 582, son voyage 583, 586, 595, 600, 601, 607, 612, 619, 621.

- Ferdinand**, archiduc d'Autriche, fils de Léopold II, 126.
- Ferdinand VII**, roi d'Espagne, 539, 540, 584, son ambassadeur en France en 1821 590, son consul à Pétersbourg en 1821, 616.
- Ferraris**, comte, général autrichien 23.
- Flouki**, est proposé par M. Nicolle comme instructeur des classes inférieures au lycée d'Odessa 435.
- Fot**, Anglais, officier de la marine, sa mort de la main du séraskir 20, 182.
- Fourman**, 588.
- Fouché**, ministre de police, 85.
- François I**, roi des Deux-Siciles, fils de Ferdinand IV, 580, sa réponse au roi son père 595, 612.
- François II**, archiduc d'Autriche, puis empereur, mort de sa première femme 135, 288, 302.
- Frank**, le plus fameux médecin de Vienne, 218.
- Frédéric II**, landgrave de Hesse, père de Guillaume IX 129.
- Frédéric II**, roi de Prusse, 58, 129, assiége Olmütz en 1758 142, 143.
- Frédéric-Auguste III**, électeur de Saxe (et depuis 1806 roi de Saxe), crée deux comtes 124.
- Frédéric-Guillaume II**, roi de Prusse 114, ses intrigues en Hongrie contre l'empereur Joseph II, 134, le menace d'une invasion 135, 137.
- Frédéric-Guillaume III**, roi de Prusse 448, 449, son ambassadeur à Londres en 1820, 569.
- Frédéric-Guillaume Charles**, grand duc de Wurtemberg, 288.
- Fries**, maison de banque, 431.
- Frimont** 621.
- Fronsac**, duc de, voy. Richelieu.
- Galitzine**, prince Serge, sa mort 302.
- Galitzine**, prince Alexandre Nicolaewitch, ministre de l'instruction publique 496, 538.
- Gamba**, chevalier, 635.
- Gardana**, général de, son voyage en Perse 293.
- Garde**, M. de la, proposition de l'envoyer à Madrid en qualité de ministre de France 601, 624.
- George III**, roi d'Angleterre, 249, son ministre de la guerre en 1809 285, son ambassadeur en Perse en 1810 293, son ambassadeur 317.
- George IV**, roi d'Angleterre, son avènement au trône 100, 537.
- George**, conspirateur, 598.
- Gilet**, M., instituteur du jeune comte Boutourline, est proposé par M. Nicolle, comme instructeur des classes supérieures au lycée d'Odessa 435.
- Gilly**, général, sa persévérance criminelle 440.
- Giulay**, comte, officier, ami et compagnon d'armes du duc de Richelieu 23.
- Gneisenau**, général prussien, son influence sur l'armée et le cabinet, son dessein de conserver une grande armée sur le bas Rhin, dont il sera le commandant 449.
- Goertz**, comte de, ministre de Prusse 121.
- Golowkine**, comte Juri Alexandrowitch, ambassadeur de Russie à Vienne 536.
- Gortchakow**, prince André Ivanowitch, 321.
- Gortchakow**, prince Alexandre Ivanowitch, ministre de la guerre, 376, 402.
- Gouïdanne** (sic), M. de, on parle de son ambassade 297.
- Grey**, lord, 595.
- Grimm**, baron Melchior, V.
- Grollmann**, général prussien, son influence sur l'armée et le cabinet 449.
- Groschlag**, baron de, sa famille et son amabilité 120.
- Goltz**, comte de, ministre de Prusse à Paris 449, remplace M. de Humboldt pendant son séjour à Francfort 450, 486, son consentement à diminuer

- l'armée d'occupation 500, ses instructions 509.
- Goudowitch**, Jean Wasiliewitch, général, puis comte et maréchal 152, 155, 160, reçoit l'ordre du prince Potemkin de prendre le commandement des forces russes dans le Kouban 166, 167, devient maréchal 265, 274.
- Gouriew**, comte Dmitri Alexandrowitch, ministre des finances, 309, 329, 487, 502, 503, 504, 505, 517, 533, 543, lettres adressées au comte Gomriew par le duc de Richelieu 318, 329, 396, 442, 487, 494, 496, 504, 505, 518, 520, 635.
- Gouriew**, comtesse Prascowie Ivanowna, née comtesse Salticow, 443, 488, 495, 496, 505, 518, 533.
- Gudenhofen**, M-lle de, comtesse, fait chez l'électeur de Mayence Charles de Dalberg les fonctions de premier ministre 121.
- Gueray**, sultan de la famille de, prisonnier russe 20.
- Guillaume I**, roi des Pays-Bas 475, 476, 477, 487, sa lettre à l'Empereur Alexandre 577.
- Guillaume IX**, landgrave de Hesse, ensuite électeur de Hesse sous le nom de Guillaume I, imite le roi de Prusse Frédéric II 128, sa richesse, l'idée qu'il se forme de sa puissance 129.
- Gustave III**, roi de Suède, détruit la flottille russe commandée par le prince de Nassau 21.
- Gustave IV**, roi de Suède, sa noble conduite 254.
- Hardenberg**, prince de, chancelier d'état de Prusse, 486, 536.
- Hautefort**, la mère du duc de Richelieu, III, 2, 79.
- Hédouville**, général, 224, son obligeance pour le duc de Richelieu, lui apporte la radiation 228.
- Henri IV**, son amour pour la noblesse 380, 385, 598.
- Hilliers**, général d', remet à Bonaparte une lettre du duc de Richelieu 7.
- Hohenlohe**, prince, général autrichien, 23.
- Hohenthal**, M. de, est créé comte par l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste III 124.
- Hohenthal**, M-me, 124.
- Houdobachew**, M. (Худобашевъ), devient membre de la direction des colonies en Bessarabie 519.
- Hubsch**, M. de, 292, ses mauvaises qualités 297, 298, 303, 306.
- Hubsch**, M. de (fils) 302, son arrivée de Constantinople 305.
- Humboldt**, M. de, ministre de Prusse à Paris, sa mission à Francfort 450.
- Iefremow** (Ефремовъ) 258.
- Inzow**, général-lieutenant, premier président du comité de tutelle pour les colonies méridionales de la Russie 514.
- Italinsky**, M. d', lettre adressée à M. Italinsky par le duc de Richelieu 375.
- Jean**, archiduc, fils de Léopold II, 126.
- Jeannin**, consul de France en Perse, sa triste position, sa disgrâce 292, 293.
- Joseph II**, empereur, IV, sa bienveillance et son intérêt pour le duc de Richelieu 11, accueille avec distinction le duc de Richelieu 80, ses qualités et ses défauts 130, 131, sa conversation avec le duc de Richelieu sur le voyage de l'Impératrice Catherine, son voyage avec l'Impératrice et leur projet d'écraser les Turcs en une campagne 132, le mécontentement du peuple contre lui pour la guerre avec les Turcs 133, ne suit pas les con-

- seils sages de Marie-Thérèse, confie le commandement de son armée contre les Turcs au maréchal Laudon 134, sa maladie et sa mort, perd sa nièce, épouse de l'archiduc François, donne au médecin Brambilla, qui lui annonça qu'il était sans espérance, un présent et une pension 135, 136, 139, 140, 144.
- Joseph-Antoine**, archiduc, fils de Léopold II 126.
- Jumilhac**, marquis de, époux de la sœur du duc de Richelieu 220, 221, sa loyauté et sa délicatesse 225, 229, 231, 409.
- Jumilhac**, marquise Simplicie de, sœur du duc de Richelieu, 220, 223, 225, 229, 230, 231, 276 ses fils 638 lettres adressées à la marquise de Jumilhac par le duc de Richelieu 220, 224, 408.
- Jumilhac**, Odet de, neveu du duc de Richelieu, reçoit après sa mort son nom et sa pairie 111, 638.
- Kalageorgy**, Jean, conseiller d'état actuel, vice-gouverneur de Kherson 318, son départ, sa confiance en M. Tchorba 394.
- Kalitchew**, M. de, ambassadeur de Russie, 8, 220, 221.
- Kamensky**, comte Michel Fedotowitch, maréchal, 241.
- Kamensky**, comte, fils du maréchal 301.
- Kantemir** 241.
- Karnéew**, M., 290.
- Karomsky**, marquis, son séjour au quartier général du général Bouchowden 238.
- Kaunitz**, prince de, son estime pour le duc de Richelieu 12, ses services à la maison d'Autriche, ses manies et ses ridicules 140.
- Kelesch-Bey**, ses négociations avec le duc de Richelieu 239.
- Khanicow**, lieutenant-général, ministre de Russie à Dresde, 305.
- Klokatschew**, M., reçoit un reserit 286, reçoit une lettre du comte Roumianzow 304.
- Knesebeck**, général, son départ de Paris et sa conversation avec le comte Pozzo di Borgo sur les affaires de Prusse 448, 449.
- Konovnin**, général 271.
- Korostowzew**, conseiller d'état, vice-gouverneur d'Astrakhan, 371.
- Kosadowlew**, Joseph Pétrowitch, ministre de l'intérieur 314, 336, 520, ses lettres au duc de Richelieu 514, 519.
- Kotchoubey**, comte, premier membre des affaires étrangères, puis ministre de l'intérieur, son amitié avec l'Empereur Alexandre et le comte Razoumowski 219, 238, 241, présente à l'Empereur un mémoire 242, 245, 247, 249, 256, proposition qu'il sera remplacé par le prince Alexis Kourakin 264, 265, son désir de s'éloigner de la cour et de vaquer à ses affaires et à sa santé 259, 261, reçoit de l'Empereur la promesse de lui donner sa démission les premiers jours de septembre 1807, ses projets de voyage en Ukraine 263, son projet de voyage en Russie et à l'étranger après sa démission 268, 272, son séjour à Paris 274, projet de lui confier la négociation avec les Turcs 274, 288, 465, devient ministre de l'intérieur 533, 534, 543, ses lettres au duc de Richelieu 235, 239, 242, 245, 249, 256, 259, 262, 264, 265, 266, 269, 270, 286, 296, 633.
- Kotchoubey**, comtesse de, femme du ministre de l'intérieur, son séjour à Paris, ses qualités 275, 298.
- Kourakin**, prince Alexis Borissowitch, vice-chancelier, parle à Duroc du duc de Richelieu 221, 222, 299.
- Kourakin**, prince Alexis Borissowitch, ministre de l'intérieur, proposition qu'il sera successeur du comte Kotchoubey

- 244, son départ de Tchernigow 268, son arrivée à St.-Pétersbourg 269, 270, 299, 306, son arrivée à Kremenezck 368, ses mesures contre la peste 374, les arrangements qu'il a faits pour les postes 375, suspend de ses fonctions le maître de police Touthkow 393, 395, sa prohibition de faire sortir les marchandises d'Odessa après la peste 396, sa lettre au duc de Richelieu 393, lettres du duc de Richelieu adressées au prince Alexis Kourakin 371, 402, 403.
- Koutousow**, général-major, puis prince et généralissime des armées russes, 156, 169, est commandant de la 6-ème colonne pendant l'assaut d'Ismaël 174, 188, 189, 192, son adresse aux Allemands 375.
- Labdan**, abbé, précepteur du duc de Richelieu, IV, son attachement pour le duc d'Enghien, son élève, 2, sa mort 10, il reçoit en quittant le duc d'Enghien de très-beaux présents et une pension 219.
- La Ferronnays**, comte de, ambassadeur de France à St.-Pétersbourg, XVII, 533, 542, 550, il est associé au marquis de Caraman 555, il reçoit les instructions et les pouvoirs pour assister aux conférences de Troppau 562, son opinion particulière sur le mémoire autrichien 564, 574, sa conversation avec l'Empereur Alexandre 586, 596, ses services à la France, ses qualités 597, il a su obtenir l'estime et la confiance de l'Empereur Alexandre 605, remet au duc de Richelieu la lettre de l'Empereur Alexandre 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, bruits ridicules auxquels son arrivée à Paris a donné lieu 618, 619, revient à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur 621, son séjour à Modène 622, 623, 627, 639.
- Laffite**, M., 431.
- Lainé**, comte, pair de France 1, sa notice sur le duc de Richelieu 79, il devient ministre de l'intérieur après M. de Vaublanc, il porte avec le duc de Richelieu à la Chambre des Députés une loi pour régler les rapports entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique 104, 471, il consent à s'associer à M-rs de Corbière et Villèle 560.
- Lajarre**, M. de, accompagne le général Gardana en Perse, ses qualités, il se décide à essayer s'il ne sera pas mieux reçu que M. Jeamin 293.
- Lally-Tollendal**, comte de, pair de France, demande que le roi soit supplié d'accorder au duc de Richelieu une récompense 99.
- Lambert**, M. de, 208, rend au duc de Richelieu quelques services à Pétersbourg 209.
- Langeron**, comte de, IV, XII, XV, XIX, XX, sa notice sur le duc de Richelieu 9, il va servir comme volontaire dans l'armée russe 13, mort de sa femme, son départ pour la Russie 14, il est attaché avec le duc de Richelieu, comme officier russe, à l'état-major de l'armée autrichienne et chargé de rendre compte des événements de la guerre à l'Impératrice Catherine 22, son voyage pour la Russie avec le duc de Richelieu en 1795, il est nommé vice-colonel du régiment des grenadiers de la Petite Russie 23, son retour de Vienne à l'armée russe avec le prince Charles de Ligne et le duc de Richelieu 142, 146, 184, 209, sa conversation avec M. Zoubow 211, il est bien reçu par l'Impératrice Catherine 213, son séjour à Loutzk 215, sa lettre au sujet de notre flanc gauche 341, 404, il est informé par le duc de Richelieu de la confiance que l'Empereur Alexandre voulait placer

- en lui 441, 442, l'Empereur lui écrit une lettre, il part pour Varsovie pour y rejoindre l'Empereur 453, il se trouve dans un embarras 487, 503, 504, 508, 517, son départ, sa femme 542 ses plaintes contre Tregoubow, sa mauvaise santé 635.
- Lannes**, 244.
- Laschkarew** (Лашкаревъ), conseiller privé, est choisi comme négociateur avec les Turcs 262, 266.
- Lascy**, maréchal de, son estime pour le duc de Richelieu 12, aide de ses conseils l'empereur Joseph II 132.
- Lascy**, Maurice Pétrowitch, général-major, commandant de la 2-de colonne de terre pendant l'assaut d'Ismaël, sa rencontre avec le duc de Richelieu 18, cite le duc de Richelieu au général Souvorow avec les plus grands éloges 19, 174, 179, 182.
- Latour-Maubourg**, Marie-Victor-Fay, marquis de, ministre de la guerre en 1819, charge Caulincourt d'obtenir la permission d'extraire des ports de la Russie les grains pour satisfaire au besoin des Français à Constantinople 303, 305, 532.
- Laudon**, maréchal, reçoit le commandement de l'armée contre les Turcs 134, sa mort 137, 143.
- Lauriston**, général, affirme que la garde royale est excellente 461, il est chargé d'un commandement important en Bretagne 555.
- Laudzemann**, chirurgien français à l'armée russe, 162, arrive à Ismaël après l'assaut et sauve la vie à une grande quantité de gens 195.
- Laval**, comte de, ambassadeur de France à Madrid, supposition que le plan qu'il s'est tracé ne lui a pas été indiqué par son cabinet 616, projet de le remplacer par M. de la Garde 624.
- Laval**. 231.
- Léopold II**, grand-duc de Toscane, roi des Romains, puis empereur d'Allemagne, IV, son couronnement 3, 114, 122, son arrivée à Aschaffenburg 123, li est proclamé empereur et roi 124, son amabilité, maison qu'il occupait à Francfort 126, 127, il fait 4 princes et un feld-maréchal 129, ses mesures contre les Pays-Bas, état du trésor à l'époque de son avènement, son économie en Toscane 136, envoie le baron de Spielmann pour tenter les moyens de rétablir la paix avec les Prussiens 137, sa sagesse 138, 139, 140, accorde au prince Charles de Ligne la permission d'aller assister au siège d'Ismaël 142, 143.
- Lesterpt** (sic), membre de l'Assemblée Nationale, 198.
- Lichnowsky**, princesse, née comtesse de Thun 230.
- Lieven**, comte (ensuite prince) Cristophe Andréewitch, ambassadeur de Russie à Londres, 536, 554, 566, ses efforts à Londres pour lever les obstacles qui retarderaient les décisions du cabinet anglais sur les premiers résultats des travaux de Troppau 569, 590.
- Ligne**, prince de, père du prince Charles, IV, son amitié pour le duc de Richelieu 12 les adieux avec son fils 14, 141.
- Ligne**, prince Charles de, ami du duc de Richelieu, IV, part avec lui pour assister au siège d'Ismaël 3, 14, reçoit une balle dans le genou gauche 16, 17, sa blessure 18, propose au duc de Richelieu d'aller assister au siège d'Ismaël 141, part pour Presbourg pour y demander à l'empereur Léopold II la permission d'aller assister au siège d'Ismaël, obtient cette permission et part pour Ismaël 142, donne au duc de Richelieu une lettre de recommandation au prince Potemkin 146, 149, il est chargé du commandement de l'avant garde de la

- flottille et court de grands dangers 158, 167, reçoit l'ordre du général Souvorow de conduire une partie des travaux de la construction de nouvelles batteries 170, 171, 172, 173, reçoit le commandement de deux bataillons de chasseurs 174, 176, 177, reçoit une blessure dans le genou 178, 179, 182, 184, sa blessure 194, son arrivée à Bender 195, son séjour en Moldavie, où il commandait un corps d'Autrichiens 196, il est comblé de marques de bonté et d'intérêt du prince Potemkin, son départ de Jassy et son arrivée à Vienne 197, reçoit l'ordre de St.-Georges de la 3-ième classe 198.
- Liverpool**, lord, la manière dont il a traité l'affaire de la Sicile 595.
- Lobanow**, prince Dmitri Iwanowitch, colonel du régiment d'Apschéron, dans la suite général en chef, chevalier de St. André et ministre de la justice 17, il est chargé de pleins-pouvoirs pour entamer des négociations pour un armistice avec Bonaparte 257.
- Loeben**, comte de, ministre de Saxe, 121.
- Lombard**, chevalier, officier de la marine, sa bravoure, ses aventures, sa mort 167.
- Losovich**, M., 305.
- Louis XIII**, roi de France, III.
- Louis XIV**, roi de France, l'éclat de son siècle 380, 382, 383, sa mort 384.
- Louis XV**, roi de France, 385.
- Louis XVI**, roi de France, IV, V, est prévenu par le duc de Richelieu à Versailles de l'arrivée de la garde nationale 3 son départ pour Varennes 4, il donne la permission au comte de Langeron d'aller servir comme volontaire dans l'armée russe 13, donne permission au duc de Richelieu (alors duc de Fronsac) de se rendre à Vienne 80, l'assemblée, d'une voix unanime, a résolu d'éloigner de la France ceux qui avaient voté sa mort 460.
- Louis XVIII**, roi de France, XIII, XV, XVI, XVII, XX. 5, 79, 81, donne la chartre 84, forme un ministère présidé par le prince de Talleyrand, nomme le duc de Richelieu ministre des affaires étrangères et président du conseil 85, donne une ordonnance qui déclara que la Chambre des Députés était dissoute 89, 91, 97, demande aux Chambres leur concours pour repousser les principes, pernicieux, accepte la démission du duc de Richelieu 98, fait présenter un projet de loi portant création en faveur du duc de Richelieu d'un majorat de 50,000 fr. de revenus 99, choisit le duc de Richelieu pour aller en son nom féliciter Georges IV sur son avènement 100, ses instances pour engager le roi de Naples à venir à Laybach 107, transmet le nom et la pairie du duc de Richelieu à un de ses neveux 111, 208, son séjour à Vérone 209, sa proclamation 375, 385, 429, 430, 431, 432, 435, son second retour dans la capitale 439, destine une place au duc de Richelieu 445, sa conversation avec l'empereur Alexandre 446, 448, son désir que le duc de Richelieu prenne la place du prince de Talleyrand 453, 456, 459, écrit une lettre à S. M. I. l'Empereur Alexandre 468, 469, repousse la doctrine des amendements 471, 472, 482, sa résolution de dissoudre la Chambre des Députés 485, 486, 490, 491, ses mesures pour rallier à lui la majorité de la nation 497, 500, 501, 515, ses bienfaits pour le général Pozzo di Borgo 522, accorde au comte Nesselrode la décoration qui porte la médaille d'Henri IV, 523, 528, 529, 531, 535, 545, 565, 566, 570, 572, 573, 577, les circonstances qui ont accompagné son départ 579, 590, 596, 602, 603, son affection pour M. Decazes, il montre

- du courage et de l'énergie 607, il juge nécessaire, d'envoyer le maréchal Victor commander sur la frontière de la Savoie 611, il sent la nécessité de l'éloignement de M. Decazes, son désir d'écrire une lettre de sa main à Ferdinand IV pour l'engager à se presser de retourner chez lui et pour lui prêcher l'union avec son fils 612, 615, 618, 626, 639, son ministre à Berlin en 1816 486, son ministre en Espagne en 1820, 548, lettre du duc de Richelieu adressée à Louis XVIII, 402.
- Lubomirska**, princesse, 556.
- Ludolph**, comte de, ministre de Sicile à Constantinople, reçoit la lettre du duc de Serra Capriola 323, sa lettre au duc de Serra Capriola 328.
- Lvwow**, Serge Lavrentiewitch, général-major, commandant de la 1-re colonne de terre pendant le siège d'Ismaël 174.
- Macdonald**, maréchal, est chargé du commandement de Paris 102.
- Mafredini**, marquis de, instituteur des fils de l'empereur Léopold II, 126.
- Mahmud II**, sultan, 283, 317, 337, 632, 634, son capitain pacha en 1811, 324, son grand vizir en 1809, 287.
- Maisonfort**, marquis de, lettres du duc de Richelieu 230, 428.
- Maisons**, comte de, Français, inspecteur et chef direct des tartares Nogais 44.
- Mallet**, conspirateur, 598.
- Maret**, 6.
- Marie Féodorowna**, Impératrice, née princesse Sophie-Dorotheë de Wurtemberg, 135, reçoit une lettre de l'Empereur Alexandre dans laquelle il lui mande, qu'il est très-content de l'ordre qui règne en son armée et de l'esprit de ses troupes 248.
- Marie-Thérèse**, impératrice, ses sages conseils à l'empereur Joseph II 134, 138.
- Marie-Antoinette**, reine de France, V.
- Marie-Thérèse Charlotte**, fille de Louis XVI, son mariage avec le duc d'Angoulême 89.
- Marie-Louise-Joséphine**, reine de France, épouse de Louis XVIII, ses cadeaux à l'abbé Labdan 219.
- Marie-Caroline**, reine de Naples, son arrivée à Aschaffembourg 123, son amabilité 126, son arrivée à Vienne et son alliance avec Murat 400.
- Maria-Ludovica Beatrix** de Modène, ensuite épouse de l'empereur François II, se retire avec la famille impériale en Hongrie 281.
- Marie-Louise**, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François II, son mariage avec l'empereur Napoléon 293, 401.
- Markow**, Hercule Ivanowitch, brigadier, ensuite général et comte 16, reçoit une balle qui lui fracasse le pied 17, 157, 158, 161, 165, commande la 1-re colonne de la flottille pendant l'assaut d'Ismaël 174, reçoit un coup de fusil 179, 215.
- Markow**, Arcadi Ivanowitch, ensuite comte, son conseil au duc de Richelieu, parle de lui à M. Zoubow 211, son obligeance 212, 213, 214, perd ses places 216, 221, les services qu'il a rendus au duc de Richelieu 222.
- Maximilien**, François - Xavier - Joseph, électeur de Cologne et évêque de Münster, archiduc d'Autriche, grand maître de l'ordre teutonique, son beau château, sa richesse 117, son impolitesse envers les Français 121, 122, reçoit M. d'Andlau comme chevalier de l'ordre teutonique 127.
- Maximilien I**, roi de Bavière, 288.
- Mazarin**, cardinal, 168.
- Meerfeld**, 232.
- Meknob**, Théodor Ivanowitch, général-major, commandant de la troisième colonne de terre pendant l'assaut d'Ismaël 19, 174, 182.

- Melville**, lord, devient ministre de la marine 249.
- Menageout**, peintre français, 118.
- Merfeldt**, comte, officier, ami et compagnon d'armes du duc de Richelieu, 23.
- Mertvago**, M., demande son congé, il a reçu arende, place de gouverneur, presque double traitement et cordon 234, 245, il est destiné à devenir le chef du département des vivres 265.
- Merveldt**, M., 253, 254.
- Merveidt**, M-me, 254, 270.
- Messin**, 225.
- Mestchersky**, prince, 241, 259, refus de l'Empereur d'en faire un chambellan et son désir de le faire ministre 269, son départ pour Odessa 270.
- Mestchersky**, M-me la princesse, 259.
- Metternich**, comte de, collègue du comte de Bartenstein 121, son riche costume 123.
- Metternich**, prince de, 536, son mémoire 550, 554, 555, 556, 558, 618.
- Meyendorff**, général, opinion de lui du comte Kotchoubey 244, 266.
- Michelson**, général, XII, 237, 241, 244, 246, il n'est pas bien avec le prince Ipsilanty 251, 255, reçoit un rescrit de l'Empereur Alexandre relativement à la сѣчь Усть-Дунайская 261, 262.
- Michnewitch**, Joseph, inspecteur du lycée d'Odessa XV.
- Miklachevsky**, brigadier, 214.
- Milaschewitch**, sénateur, est averti de faire garder la rive droite du Dniester contre la peste 345.
- Miloradovitch**, 244.
- Miller**, général, sa mort d'un coup de fusil dans la poitrine 152.
- Minveu**, colonel, chef de l'école militaire pour les enfants des soldats de Kher-son 76.
- Mocenigo**, comte Dimitri, conseiller privé, ministre de Russie à Turin, 608.
- Monpesat**, de, employé sous les ordres du duc de Richelieu à Odessa, reçoit 6,000 roubles 337.
- Montaigne**, 317.
- Montcalm**, marquise de, sœur du duc de Richelieu 444, sa lettre à l'Empereur Alexandre 636, lettre de l'Empereur Alexandre à la marquise de Montcalm 638, lettres qui lui ont été adressées par le duc de Richelieu 227, 291, 299, 317, 326, 408.
- Montcalm**, marquis de, beau-frère du duc de Richelieu, est renommé commissaire du roi à Montpellier 440.
- Montesquiou**, M. l'abbé, propose à la Chambre des Députés sa loi sur la liberté de la presse 438.
- Mordvinow**, amiral 327.
- Moreau**, 598.
- Mortier**, maréchal de France, duc de Trévise, il est poursuivi par la garnison de Stralsund 254.
- Mouchafi**, pascha, devient prisonnier après la prise d'Ismaël 186.
- Mounier**, ses talents et ses capacités 626.
- Moussaye**, de la, son arrivée de Pétersbourg à Paris, l'audience que l'Empereur Alexandre a daigné lui accorder, sa conversation avec le comte Capo d'Istria 478, 479.
- Muller**, ses engagements avec le gouvernement 238.
- Murat**, 270, son alliance avec la reine de Naples Marie-Caroline 400, sa chute 432, 559.
- Murray**, chevalier, son mauvais succès sur les côtes de Catalogne 376.
- Mussot**, chirurgien français à l'armée russe, 162, arrive à Ismaël après l'assant et sauve la vie à une grande quantité de gens 195.
- Mustapha IV**, sultan, son grand vizir 257, 266.
- Napoléon Bonaparte**, premier consul, puis empereur, VI, XII, XIII, 6, 7, son désir d'être bien avec la Russie 8, son avènement au consulat et le rapprochement entre la Russie et la

France qui en fut le résultat 24, 82, 87, 92, 218, 227, 228, 229, 236, 241, sa position avantageuse 244, mauvais état de son armée 246, les Piémontais désertent de son armée 248, livre aux Russes la bataille à Friedland et charge Berthier d'entamer des négociations avec le prince Lobanow pour un armistice 257, son intimité avec l'Empereur Alexandre 260, 270, 281, 288, sa lettre à S. M. I. l'Empereur Alexandre 290, sa désapprobation formelle à Jeannin et à toute sa mission d'être sorti de Perse 292, son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise 293, son projet d'envoyer ses armées aux Indes 296, son mariage 300, il comble de prévenances et de bonté M. de Tschernischew 301, son amitié pour l'Empereur Alexandre 302, ses promesses à la Porte 320, sa position critique 346, il attaque les Russes par Kowno 337, 341, son séjour dans les environs d'Erfurt 374, 386, l'état de son armée et son échec contre le maréchal Blücher 401, 414, 431, 432, 448, 455, ses injustices 482, 546, 548, 586, 598, 626, 635, son chargé d'affaires à Constantinople en 1811, 328, son consul à Odessa 74, en 1810, 294.

Napoléon II, roi de Rome et puis duc de Reichstadt 401.

Narischkin, M, bruits ridicules auxquels son arrivée à Paris a donné lieu 618.

Narischkin, M-me, son voyage en Crimée 319, 325, 326.

Nassau, prince de, amiral au service de Russie, vainqueur des Turcs de la mer Noire en 1788 et des Suédois de la Baltique en 1789, commandant de la flottille russe détruite par le roi de Suède Gustave III, VI, présente à l'Impératrice le duc de Richelieu 21.

Nassau-Usingen, prince de, est promu

au rang de feld-maréchal par l'empereur Léopold II 129.

Néron, 387.

Nesler, M-me de, née Hautefort, sœur de la mère du duc de Richelieu III, 2.

Nesselrode, comte Charles Wassiliewitch, secrétaire d'état, XIV, 451, 508, 522, 528, remet à l'Empereur Alexandre la lettre du duc de Richelieu et lui rend en même temps compte de toutes les circonstances qui ont amené et accompagné la retraite du duc de Richelieu du ministère 530, 543, il est chargé par l'Empereur Alexandre d'envoyer au duc de Richelieu un billet qui a été intercepté et retenu à la poste de Pétersbourg 589, 590, 596, sa lettre au comte Pozzo di Borgo 25, ses lettres au duc de Richelieu 465, 508, 529, 541, 543, 589; lettres adressées au comte Nesselrode: par le comte Pozzo di Borgo 448, par le duc de Richelieu 516, 532, 598.

Nesselrode, comtesse Marie Dmitriewna, née comtesse Gouriew, fille du ministre des finances, épouse du secrétaire d'état 496, 517, 533, ses couches 543.

Nevsky, conseiller de la cour, maître de poste de Nicolayew, 255.

Ney, maréchal, son jugement par la cour de pairs 88, 241, 456, son exécution 458, 471.

Nicolas, Grand Duc, son voyage dans la Nouvelle Russie 404, 484, 487.

Nicolle, abbé, 1, 8, 230, 436, 465, la méthode d'éducation qu'il propose pour le lycée d'Odessa 504, 508, son voyage à Pétersbourg 533, 538, son départ pour Paris 542, reçoit en sa faveur une indemnité pour ses voyages 543, sa lettre au duc de Richelieu 433.

Noailles, comte de, se rend à Pétersbourg comme ambassadeur 468, 490, 507, 508.

- Nodier**, littérateur français, l'engagement contracté avec lui 525.
- Novicoff**, chargé d'affaires de Russie à Paris 200.
- Onis**, M., supposition qu'il a été agent de la révolution à Naples et dans le Piémont 624.
- Orange**, prince d', 477, 486, motifs qui l'avaient porté à se rendre à Varsovie, son langage noble et loyal 577, 578.
- Orlandini**, officier, ami et compagnon d'armes du duc de Richelieu 23.
- Orlow**, brigadier, commande la 4 colonne de cosaques pendant l'assaut d'Ismaël 174, 187.
- Oudinot**, sa mort 346.
- Ouvaroff**, comte Serge Semenowitch, conseiller d'état actuel et curateur et ensuite ministre de l'instruction publique 465.
- Pasquier**, baron Etienne Denis, reste ministre des affaires étrangères 100, mémoire qu'il a promis au cabinet de Russie 546.
- Paul I**, Empereur, VI, sa bonté envers le duc de Richelieu, puis son mécontentement, sa mort 6, ses réprimandes au duc de Richelieu 24, ôte au duc de Richelieu son régiment et lui défend de se présenter dans la capitale 81, 135, disgrâce du duc de Richelieu auprès de S. M. 216, 217, 257, revenu de la ferme d'eau-de-vie dans la Nouvelle Russie et des salines de Pérékop sous son règne 369, 388.
- Pepin**, M., employé français en Perse, son inconduite 315.
- Perregaux**, M., 431.
- Pétroulin**, 431, 426.
- Pichzewitz**, dirigeant en chef dans le district d'Alexandrie, sa conduite inconvenable envers ses chefs et sa démission 394.
- Pictet**, se loue des bontés du duc de Richelieu et se plaint amèrement des princes Kourakin 299.
- Pictet**, M., le père, se trouve auprès de l'Empereur Alexandre 401.
- Pictet**, M., fils, 401.
- Pie VII**, pape, ses négociations avec le ministère français 105, 558, 559.
- Pierre-le-Grand**, 28, 277, 388, 423.
- Pingaud**, Léonce, professeur, XIX, XX.
- Piré**, M. de, désir de l'Empereur Alexandre qu'il soit rayé de la liste sur laquelle il a été placé 512.
- Pitt**, M., ses promesses aux catholiques d'Irlande sans le su du roi 249.
- Platow**, brigadier, commande la 5-ème colonne des cosaques pendant l'assaut d'Ismaël 174, 187.
- Plutarque**, 575.
- Polignac**, 213, 214.
- Portalis**, comte, fut envoyé en 1817 à Rome pour seconder l'ambassadeur de France, le comte de Blacas 105
- Potemkin**, prince Grégoire Alexandrowitch, IV, sa lettre au prince de Ligne (père) 14, ses qualités; reçoit le prince Charles de Ligne, comme le fils d'un ancien ami, et le duc de Richelieu, comme le mérite son nom et sa réputation 15; son quartier général à Jassy 21, sa lettre au général Souworow concernant la prise d'Ismaël 80, 132, la maison qu'il habitait à Bender 146, 147, ses qualités, ses défauts, sa richesse, sa puissance, reçoit le duc de Richelieu à Bender d'une manière très-distinguée mais avec une réserve froide 148, 149, ses sentiments pour la princesse Dolgorouki 150, donne ordre d'attaquer Ismaël et écrit au comte Souworow de prendre le commandement général de toutes les

- forces russes rassemblées sous la forteresse d'Ismaël, donne ordre au général Goudowitch de prendre le commandement des forces russes dans le Kouban 166, 167, son estime pour le comte Souvorow 168, 189, son sang-froid et sa confiance dans le succès de l'assaut d'Ismaël 194, reçoit à Bender le duc de Richelieu et le comte de Damas avec beaucoup de bonté 195, comble le duc de Richelieu, le comte de Damas et le prince de Ligne de marques de bonté et d'intérêt, son projet de composer de la Moldavie et de la Valachie une souveraineté indépendante que l'Impératrice lui aurait donnée pour lui et sa postérité 197, sa maladie 240, 262, 388.
- Potemkin**, comte Paul Sergewitch, général-lieutenant, 155, 160, 167, 172, commande 3 colonnes de terre pendant l'assaut d'Ismaël 174.
- Potocky**, comtesse, reçoit à Toulchin la visite du duc de Richelieu 275, 287, la peste se déclare dans son village 349.
- Potocky**, comte Sévérin Ossipowitch, sénateur, 254, 258, 263.
- Pozzo di Borgo**, comte Charles Ossipowitch, général aide-de-camp, ministre de Russie à Paris, reçoit une lettre du comte Nesselrode accompagnée d'une notice de M. Sicard sur la vie du duc de Richelieu à Odessa 25, 250, 452, 456, 458, 459, 465, 467, 468, 472, 475, 479, transmet au cabinet de France par les ordres de l'Empereur Alexandre les réclamations du ci-devant duché de Varsovie 481, 482, 483, 486, 490, 500, 509, 511, parle au duc de Richelieu du désir qu'aurait l'Empereur Alexandre de voir M. de Piré rayé de la liste, sur laquelle il a été placé 512, les bienfaits dont Louis XVIII veut l'honorer 522, 523, 530, 532, 534, 535, 536, 540, 546, 549, 550, 552, 553, 554, 555, 564, 577, 590, 592, son voyage en Italie 595, son nomination, son neveu 596, 597, 605, reçoit de l'Empereur Alexandre une marque de confiance et d'estime 606, 608, 619, 627, 638, ses lettres: au comte d'Artois, frère de Louis XVIII, 572, au comte Capo d'Istria 429, au comte Nesselrode 448; lettres adressées au comte Pozzo di Borgo par le duc de Richelieu: 557, 581, 585, 606, 612.
- Prévost**, M. de, 566, 570.
- Prochniensky**, vieux serviteur, sa mort 406.
- Prozorowsky**, prince de, maréchal, 233, la milice sous ses ordres est mise en campagne, ses plaintes que les dépôts ne veulent pas lui fournir de la poudre 252, 262, devient maréchal et obtient en même temps le commandement de l'armée de Moldavie 265, 266, 267, est élevé à la dignité de maréchal 274, 283.
- Ptinzew** (Птинцевъ), lieutenant-général, commandant à Tiflis et sur la côte d'Asie, 375, sa dépêche au duc de Richelieu 376.
- Quinsonnas**, comte de, sous-lieutenant au service de France et colonel au service de la Russie, sa bonne conduite, sa maladie 212, 213, 225.
- Rainaud**, Jean, agent de commerce de France à Odessa 400.
- Ramand**, 375.
- Ramel-Nogaret**, membre de l'Assemblée Nationale, 198.
- Rastiguat**, comte Charles de, cousin du duc de Richelieu, son départ pour Pétersbourg 7.
- Rastiguat**, de, née Hautefort, sœur de la mère du duc de Richelieu, III, 2.
- Razoumowski**, comte André Kirillowitch,

- ambassadeur à Vienne, son amitié avec le comte Kotchoubey 219, son chagrin à cause de la mort de sa femme 240, lettres adressées au comte Razoumowski par le duc de Richelieu 208, 210, 213, 214, 215, 216, 232, 451.
- Razoumowski**, comtesse Elisabeth, née comtesse Thun-Hohnstein, épouse du comte André, 209, 214, 215, 217, sa mort 240.
- Razoumowski**, comte Alexis Kirillovitch, ministre de l'instruction publique, approuve le plan du lycée d'Odessa et consent de le proposer à la sanction de l'Empereur 434, 435, 465.
- Razoumowski**, comte Léon, frère de l'ambassadeur à Vienne, témoigne au duc de Richelieu beaucoup de bonté pendant son séjour à Moscou 215.
- Renier**, archiduc, fils de Léopold II, 126.
- Repnin**, prince, 262.
- Reuilly**, XVIII.
- Reuss**, comte de, est créé prince par l'empereur Léopold II, 129.
- Rézanow**, sa mort à Krasnoyarsk 249.
- Ribas**, général (dans la suite amiral) Joseph Michailowitch, IV, 15, 150, 152, 154, son projet de l'assaut d'Ismaël 160, il tente de déterminer les généraux de terre à une attaque de vive force 164, 165, il envoie un courrier au prince Potemkin, la joie que lui cause l'ordre du prince Potemkin de prendre Ismaël 166, 167, 169, son plan de l'attaque d'Ismaël 173, il commande la flottille et les trois colonnes qui devaient faire les descentes 174, 176, 179, 186, 191, 193.
- Ribas**, Emmanuel, colonel, frère de l'amiral, parlementait avec les Turcs pendant l'assaut d'Ismaël 21, 155, il est chargé de faire la capitulation 185.
- Richelieu**, cardinal de, fondateur du collège du Plessis, III, 79, 82, 110.
- Richelieu**, duc de, maréchal, grand-père du premier ministre de Louis XVIII et du gouverneur général de la Nouvelle Russie, III, son héritage 2. sa mort au mois d'août 1788 3, ses créanciers 82.
- Richelieu**, duc de, fils du maréchal, père du premier ministre de Louis XVIII, III, porte le nom de duc de Fronsac jusqu'à la mort de son père, son héritage, ses infirmités 2, 79, ses créanciers 82.
- Richelieu**, duchesse de, belle-mère du duc de Richelieu, ministre sous Louis XVIII, 5, 7, sa mort 408, lettres adressées à la duchesse de Richelieu par le duc de Richelieu 218, 219, 221, 222, 225, 227, 231, 274, 275.
- Richelieu**, Armand, Sophie, Septimanie, duc de, et de Fronsac, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, ensuite grand veneur, ministre des affaires étrangères et président du Conseil des ministres, lieutenant-général au service de Russie, gouverneur militaire de la Nouvelle Russie, chef de la ville d'Odessa, des cosaques de la mer Noire et de ceux du Bong, chevalier des ordres de St.-André et de St.-Louis, fils du duc de Fronsac et de M-lle de Hautefort, petit-fils du maréchal de Richelieu; le duc de Richelieu porta le nom de comte de Chinon jusqu'à la mort du maréchal en 1788; ensuite celui de duc de Fronsac jusqu'à la mort de son père, arrivée en 1791; reçoit la place de premier gentilhomme de la chambre du roi, son mariage avec M-lle de Rochechouart 2, 11, prévient le roi à Versailles de l'arrivée de la garde nationale 3, reçoit de l'Impératrice Catherine la croix de St. Georges et une épée en or, sa bonté pour le prince de Ligne 4, donne sa démission à l'Empereur Paul, trouve la bienveillance et l'amitié de l'Empereur Alexandre, reçoit le grade de lieutenant-général, son arrivée à Paris le 2 janvier 1802 après sa ra-

diation, il est chargé par l'Impératrice Catherine de porter des secours à l'armée de Condé 6, écrit une lettre à Bonaparte, part pour Pétersbourg le 7 mai 1802 avec Ernest d'Aumont et le comte de Rastignat 7, il est chargé par l'Empereur Alexandre de négocier le mariage de sa sœur avec le duc de Berry, sa ressemblance avec son grand-père 9, ses qualités et ses capacités 10, 11, 12, part de Paris à Versailles pour se ranger aux pieds du roi avec les défenseurs du trône 13, se présente chez le prince Potemkin et part pour le Danube pour servir sur la flottille sous les ordres de l'amiral Ribas; son courage 15, reçoit une balle qui traverse son bonnet 17, remplit les ordres du général Lascey pendant l'assaut d'Ismaël 18, reçoit une seconde balle qui lui déchire sa tunique 20, reçoit de l'Impératrice Catherine la croix de St. Georges de la 4-ème classe et une épée en or avec l'inscription «à la bravoure», sauve une jeune fille pendant l'assaut d'Ismaël, est présenté par le prince de Nassau à l'Impératrice, reçu dans son intimité et admis dans les petites réunions de l'ermitage, reçoit le grade de colonel, revient à Vienne 21, est envoyé par l'Impératrice Catherine pour porter au prince de Condé 60,000 ducats d'or, fait la campagne de 1792 avec le corps d'émigrés, rassemblé par le prince de Condé, fait à l'armée autrichienne les campagnes de 1793 et 1794, assiste aux sièges de Valenciennes, de Condé, de Quesnoy, de Dunkerque, de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Tourcoing, de Tournay, de Fleurus, au combats du camp de César, de Giffeld, de Lesserinkonke, de Rosentalt, revint à Vienne et fut attaché à l'état-major de l'armée au-

trichienne et chargé de rendre compte des événements de la guerre à l'Impératrice Catherine 22, part pour la Russie avec le comte de Langeron au printemps 1795, son séjour à Tachane chez le maréchal Roumianzow; est nommé colonel en second du régiment des cuirassiers de l'ordre de St. Georges 23, obtient par son rang d'ancienneté en 1797 le grade de général-major et le régiment des cuirassiers de l'Empereur, devient lieutenant-général en 1799, sa disgrâce auprès de l'Empereur Paul, renonce au service de Russie, se fixe à Vienne, fait un voyage à Paris après l'avènement de Napoléon au consulat 24, son amitié avec le Grand Duc Alexandre, devient en 1803 gouverneur d'Odessa, notice sur sa vie à Odessa 25, est nommé en 1805 gouverneur militaire et civil des gouvernements de Kherson, d'Ekaterinoslaw et de Tauride et chargé de l'inspection des troupes cantonnées dans ces contrées, du commandement des cosaques du Boug et de ceux de la mer Noire 35, apporte à Louis XVI à Versailles des détails sur le danger qui le menaçait le 5 octobre 1789, sa blessure pendant l'assaut d'Ismaël, obtient la permission du roi de se rendre à Vienne et se rend auprès du prince Potemkin 80, reçoit le grade de colonel dans l'armée russe, est nommé général-major et puis devient lieutenant-général 81, est nommé gouverneur d'Odessa au commencement de 1803, dix-huit mois après il devient général-gouverneur de toute la Nouvelle Russie 82, reçoit en 1818 le cordon de l'ordre de St. André, devient membre de la Chambre des pairs et retrouve auprès du roi la charge de premier gentilhomme de la chambre 84,

devient ministre du roi, le 26 septembre 1815 le roi le nomme ministre des affaires étrangères et président du conseil 85, signe le 20 novembre 1815, en qualité, de plénipotentiaire du roi de France, un traité 87, arrive le 26 septembre 1818 à Aix-la-Chapelle 96, sa retraite 97, il est supplié de ne pas abandonner le gouvernement de l'administration, prie le roi d'agréer sa démission et le roi l'accepte 98, reçoit du gouvernement un majorat de 50,000 fr. de revenus et consacre le produit tout entier à la fondation d'un hospice à Bordeaux; fait un voyage au midi de la France, en Italie, Suisse et Hollande, reçoit le cordon de l'ordre du St. Esprit, devient ministre d'état et quelques mois après grand veneur 99, est choisi par le roi pour aller en son nom féliciter George IV sur son avènement au trône se trouve pour la seconde fois (20 février 1820) président du conseil des ministres 100, porte avec M. Lainé à la Chambre des Députés une loi pour régler les rapports entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique 104, quitte la présidence du conseil pour la seconde fois à la fin de 1821; sa mort le 16 mai 1822, 109, ses qualités 110, il est nommé membre de l'Académie française, journal de son voyage en Allemagne en 1792, 111, son arrivée à Vienne, il se décide d'assister à l'assaut d'Ismaël 141, part de Vienne pour se rendre à l'armée russe avec le prince Charles de Ligne et le comte de Langeron 142, sa visite au capitain-isprawnik de la Hertza 145, est reçu par le prince Potemkin à Bender d'une manière très-distinguée mais avec une réserve froide 148, un coup de fusil l'atteint au genou sans le blesser 182, son arrivée à Bender avec le

comte de Damas; ils sont reçus par le prince Potemkin avec beaucoup de bonté 195, il est comblé de marques de bonté et d'intérêt du prince Potemkin, son départ de Jassy et son arrivée à Vienne 197, reçoit l'ordre de St. Georges de la 4 classe avec une épée d'or 198, présente à l'Impératrice Catherine un mémoire détaillé sur le désir de la noblesse française de venir chercher un asile en Russie 204, sa visite à M. Zoubow 211, sa reconnaissance pour les bontés de l'Impératrice Catherine 209, il prend congé de l'Impératrice Catherine, il est reçu à merveille par S. M., son départ pour Moscou 213, sa disgrâce auprès de l'Empereur Paul 217, il reçoit en arrivant à Pétersbourg en 1802, par ordre de l'Empereur, 10,000 fr., une terre de près de 12,000 livres de rente et 17,000 fr. pour son voyage à la mer Noire 227, écrit à Napoléon pour lui demander l'autorisation de continuer de servir en Russie 228, succès de ses négociations avec Kelesch-Bey 239, confie, selon l'ordre de l'Empereur, pendant sa maladie l'exercice de ses fonctions au marquis de Traversey et se retire à Toulitchin 247, reçoit du ministre de la guerre, M. Wiasmitinow, les ordres de l'Empereur relativement à la dislocation des troupes 264, sa visite à la comtesse Potocky à Toulitchin, et son entrevue avec M. d'Aragon 275, sa notice sur Taganrog 276, reçoit la décoration de l'ordre de St. Alexandre en diamants 296, recommande à la protection du comte Gouriew pour un avancement les vice-gouverneurs de Crimée et de Kherson et demande le titre de conseiller de commerce pour le golowa de Kherson 318, propose au prince Gortchakow des arran-

gements 321, son voyage avec M-me Narischkin 326, envoie à M. Kozodawlew les détails de sa justification au sujet du vol commis au comptoir des colonies 336, prévient le comte de St.-Priest et le sénateur Milaschewitch de prendre des mesures contre la peste 345, son mémoire sur Odessa 369, supplie le prince Alexis Kourakin de lever le cordon qui ferme Odessa 372, son mémoire sur la Russie 387, il est forcé par Louis XVIII et l'Empereur Alexandre de prendre la place du prince de Talleyrand, remet au comte de Langeron une lettre de l'Empereur 453, porte aux Chambres, le lendemain de l'exécution du maréchal Ney, la loi de l'amnistie 458, consacre le produit de la pension que lui a accordée l'Empereur à faire élever 20 jeunes gens de la Nouvelle Russie dans la maison d'éducation d'Odessa 488, reçoit un rescrit de l'Empereur 504, prie l'Empereur Alexandre de permettre que les grains que les Français achèteront à Pétersbourg et à Réval pussent être embarqués sur l'escadre qui viendra embarquer les troupes russes qui doivent retourner de France en Russie par mer 506, reçoit le 1 juin 1818 l'ordre de St. André 516, envoie à l'Empereur Alexandre un mémoire concernant le commerce étranger par la mer d'Azof 519, prie l'Empereur d'accorder à M. Albrandt, maire de Kherson, une terre qu'il sollicite dans le voisinage de Kherson 527, quitte le ministère pour la 1 fois 528, demande à l'Empereur de lui permettre d'aller visiter les bords de la mer Noire 529, devient pour la seconde fois premier

ministre de France 534, son projet que le pape Pie VII prenne le rôle de médiateur entre les puissances alliées et le peuple napolitain 558, prie le comte Capo d'Istria de demander en son nom à l'Empereur un congé indéfini pour le colonel Stempkowsky 563, annonce le projet de faire entrer dans le conseil des ministres M-rs Villèle et Corbière 572, son désir que le roi de Naples Ferdinand IV soit placé en arrivant à Laybach dans la position de médiateur entre les souverains alliés et son peuple 579, son désir que M. de Villèle ait un département 627, ses parents et proches: sa sœur Armandine 218, 219, 220, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 231, 274, 276, la baronne 230, Casimir 221, princesse Christiane 233, 240, Ernest 220, 221, 224, Gabrielle 222, Maxence 222, 223, 226, 230, Rose 219, 222, 231, Thérèse 233, maladie de sa sœur 585, 587, ses lettres: à l'Empereur Alexandre 233, 293, 306, 319, 321, 323, 325, 327, 335, 338, 339, 340, 345, 347, 367, 407, 412, 441, 451, 454, 458, 460, 467, 470, 475, 479, 485, 491, 497, 500, 506, 515, 524, 528, 609; au comte Capo d'Istria 478, 482, 490, 508, 511, 534, 553, 562, 578, 594, 600, 605, 617, 621; au comte Nesselrode 516, 532, 598, 612; au comte Pozzo di Borgo 557, 581, 585, 606; au comte Gouriew 318, 329, 396, 442, 487, 494, 496, 504, 505, 518, 520; au comte Razoumowski 208, 210, 213, 214, 215, 216, 232; au comte de St.-Priest 374, 400, 404; au prince Kourakin 371, 402, 403; au gouverneur d'Odessa *) 409, 426, 427,

*) Le duc de Richelieu, à son départ d'Odessa, le 27 septembre 1814, confia l'exercice des fonctions de gouverneur d'Odessa au général-major Cobley et le commandement des troupes au lieutenant-général Borozdin. Ses lettres, «au gou-

- 430, 432, 437, 447, 448, 453, 456, 462, 465, 483, 488, 493, 495, 499, 502, 503, 546, 557, 588; à M-r Sicard 512, 513, 531, 532, 533, 536, 620, 627, 629, 630, 632, 635, 636, à la duchesse de Richelieu 218, 219, 221, 222, 225, 227, 231, 274, 275; à la marquise de Montcalm 227, 291, 299, 317, 326, 408; à la marquise de Jumilhac 220, 224, 408, à Louis XVIII 402; au prince de Talleyrand 445, 446; au marquis de Maisonfort 230, 438, au général Wiazmitinow 273; à l'amiral Tchitchagow 341, 343; à M. d'Italinsky 375, lettres adressées au duc de Richelieu: par l'Empereur Alexandre 217, 234, 239, 322, 337, 407, 463, 469, 473, 507, 516, 530, 534, 608, 614; par le comte Capo d'Istria 464, 522, 535, 538, 543, 547, 550, 551, 563, 564, 566, 569, 570, 574, 577, 593, 596, 602, 615, par le comte Nesselrode 465, 508, 523, 529, 541, 543, 589; par le comte Kotschoubey 235, 239, 242, 245, 249, 256, 259, 262, 264, 265, 266, 269, 270, 286, 296 633; par le comte Roumianzow 247, 281, 282, 285, 289, 292, 295, 300, 302, 303, 304, 315, 316; par le prince Kourakin 393; par l'abbé Nicolle 433; par M. d'Aragon 437; par le prince de Talleyrand 443; par M. Kosodawlew 514, 519, par le comte Tolstoy 406.
- Richelieu**, Rosalie Sabine duchesse de, née Rochechouart, IV, sa note sur le duc de Richelieu 1, son mariage 2, 11, 80, 109, 199, 200, son neveu et sa mère.
- Rivière**, 208.
- Rivière**, marquis de, son intimité avec le baron Stroganow 494.
- Rochechouart**, M-lle de, voy. Richelieu, Rosalie Sabine, duchesse de.
- Rochechouart**, de, père de l'épouse du duc de Richelieu, sa mort 4.
- Rochechouart**, comte Louis de, officier de l'état-major, est envoyé et établi par le duc de Richelieu chez les cosaques de la mer Noire 47.
- Rodofinikin**, M., ne se prête pas aux demandes de rendre les transfuges 255.
- Rogerson**, médecin, cite l'exemple du prince Potemkin 240.
- Rohan**, prince Ferdinand de, archevêque de Cambrai, tâche d'être élu régent de Liège 115.
- Rosemansow** (sic), agronome, 288.
- Rosemberg**, grand-chambellan de Léopold II, comte de, est créé prince par l'empereur Léopold II 129.
- Roumianzow**, comte Pierre Alexandrowitch, maréchal, héros de la guerre de 1770 contre les Turcs, vainqueur de Kahoul, VI, propose au duc de Richelieu la place de colonel en second de son régiment de cuirassiers de l'ordre de St. Georges et nomme le comte de Langeron à celle de vice-colonel de son régiment des grenadiers de la Petite Russie 23, 146, reçoit la lettre de son fils 209, 213, sa mort 215, 262.
- Roumianzow**, comte Nicolas Pétrowitch, ministre du commerce et puis chancelier d'état, VIII, 51, 249, il reçoit le portefeuille des affaires étrangères 265, 266, 267, travaille avec M. Tchitchagow à retablir le port de Balacava 268, 269, 270, annonce au duc de Richelieu qu'il a plu à l'Empereur de le charger du ministère des A. E. jusqu'au retablesse-

verneur d'Odessa» pouvaient être adressés ou au général Cobley, ou au comte de Langeron (qui fut nommé général-gouverneur le 18 novembre 1815), ou enfin à M. Sicard, avec lequel le duc était intimement lié.

- ment de M. de Bulberg 274, sa visite à la duchesse de Richelieu, belle-mère du duc de Richelieu 275, 284, 286 transmet au duc de Richelieu un rescrit de l'Empereur 285, 288, 293, 296, 300, 301, 303, 304, 306, 316, 317, ses lettres au duc de Richelieu 247, 281, 282, 285, 289, 292, 295, 300, 302, 303, 304, 315, 316.
- Roumianzow**, comte Michel Pétrowitch, reçoit la place de grand-échanson 274.
- Rouvier**, 238.
- Roy**, M. de, ministre des finances, 107.
- Rudzewich**, général, sa valeur 328.
- Ruffo**, prince, 595.
- Saalfeld**, M., est reçu par le duc de Richelieu avec amitié, son étrange conduite à Odessa 329.
- Saldanha**, commandeur, sa commission secrète 592.
- Salis**, M, envoyé de la part de quelques familles suisses au duc de Richelieu pour savoir si elles trouveraient avantage à venir s'établir dans la nouvelle Russie 305.
- Salm**, prince de, colonel, 117, reçoit le duc de Richelieu avec cordialité et bonhomie 119.
- Salm**, comte de, est créé prince par l'empereur Léopold II 129.
- Salmon**, M. de, chargé d'affaires d'Espagne à Pétersbourg, 616.
- Salomon**, roi d'Iméretie, devient prisonnier et se trouve traité avec bonté 306.
- Saloz**, vétérinaire des bergeries de Novoi Lancy, ses mesures contre la peste 349, 350, 351, 352, 353.
- Sankow**, porte-enseigne, est chargé du paquet où était le rescrit de l'Empereur et les marques de l'ordre de St. Alexandre en brillants, accordés au duc de Richelieu 303.
- Samoïlow**, comte Alexandre Nicolaewitch, lieutenant-général, neveu du prince Potenkin, commandant des 3 colonnes de terre pendant l'assaut d'Ismaël et puis ambassadeur extraordinaire à Constantinople, reçoit le duc de Richelieu à Kilia avec beaucoup de politesse 150, 151, 156, 174.
- Sancie**, M. de la, son séjour à Varsovie 549, 551.
- Savary**, général, arrive à St.-Pétersbourg avec une commission particulière de Napoléon 261.
- Scalkowsky**, A., XIX, 249.
- Schönfeld**, M. de, est créé comte par l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste III 124.
- Schostac**, Andre Iliitch, conseiller d'état, vice-gouverneur de Crimée 265, 318.
- Schouvalow**, comte 542.
- Schvarzenberg**, prince Charles, officier, ami et compagnon d'armes du duc de Richelieu 23.
- Schöeder**, André Andréewitch, conseiller de l'ambassade russe à Paris., 594, 598, 600.
- Schœnburg**, comte de, fut créé prince par l'empereur Léopold II 129.
- Sebastiani**, 244.
- Séгур**, M. de, 226.
- Seïd-Ali**, capitain-pascha, 282, 283, 284.
- Selicow**, M., 437, 448.
- Selim III**, sultan, son pascha à Akkerman 73.
- Serra Capriola**, duc de, remet à l'Empereur Alexandre une lettre pour le comte Ludolph, ministre de Sicile à Constantinople, 323, 324, réponse du comte Ludolph 328.
- Serre**, M. de, garde des sceaux, 542, sa maladie 584.
- Sicard**, Charles, conseiller de commerce et chevalier de plusieurs ordres, auteur d'une notice sur la vie du duc de Richelieu à Odessa, X, XVII, XVIII, 25, 26, ses observations sur le nouveau tarif des douanes et sur la prohibition du transit 358, 504,

- devient consul général russe à Livourne 512, l'heureuse influence qu'a eu sur sa santé le séjour de Livourne 513, lettres adressées à M. Sicard par le duc de Richelieu 512, 513, 531, 532, 533, 536, 620, 627, 629, 630, 632, 635. 636.
- Siméon**, comte, ministre de l'intérieur, prépare un travail sur la navigation intérieure 106.
- Siniavin**, 250, 341.
- Smolianinow**, K., XIX.
- Souvorow**, Alexandre Wassiliewitch, comte d'Italie, prince de, généralissime des armées russes, IV, 15, 16, 18, 80, 154, son camp à Burlat 164, il reçoit l'ordre du prince Potemkin de prendre le commandement général de toutes les forces russes, rassemblées sous Ismaël 166, 167, son arrivée à Ismaël, sa manière de vivre, ses singularités 168, 169, donne ordre au prince Charles de Ligne de se charger de la conduite d'une partie des travaux de la constructions de nouvelles batteries 170, 172, choisit un kourgane pour s'y tenir pendant le siège d'Ismaël 176, 177, il attribue au général Ribas la plus grande partie de l'honneur du succès de la prise d'Ismaël 193.
- Spéransky** (Сперанский), 264, son opinion sur le duc de Richelieu 298.
- Spielmann**, baron de, est envoyé par Léopold II, pour tenter les moyens de rétablir la paix avec les Prussiens 137.
- Spieß**, Wassili Ivanowitch secrétaire de l'ambassade russe à Paris, son départ de Paris pour Pétersbourg 532, 534.
- Stackelberg**, comte de 451, reçoit un rescrit de l'Empereur Alexandre 566, 570.
- Stanislas-Auguste**, roi de Pologne 135.
- Stempkowsky**, colonel au 43 régiment des chasseurs en quartier dans le gouvernement de Kherson, XVIII, sa notice sur les travaux administratifs du duc de Richelieu 36, reçoit la permission de l'Empereur Alexandre de rester quelque temps auprès du duc de Richelieu après sa retraite 530, 533, 537, sa maladie de poitrine 563, reçoit, grâce au duc de Richelieu, un congé indéfini 564.
- Steven**, conseiller d'état, son désir de faire un voyage en Italie et en France afin d'en rapporter différentes espèces de végétaux 528.
- Stewart**, lord, 569, 590.
- Stieglitz**, Nicolas, donne 200,000 r. pour la construction d'un lycée à Odessa, son voyage pour réclamer une faveur de l'Empereur 433, 434, 465, sa mort, ses qualités 541, 542.
- St.-Joseph**, Antoine de, XVIII.
- St.-Priest**, comte François-Emmanuel de, père du gouverneur, ses recommandations des prisonniers français au duc de Richelieu 375, l'état de sa santé, sa surdité, son séjour à Lyon avec son fils Louis 405.
- St.-Priest**, comte Charles de, gouverneur de Podolie et puis de Kherson, il est élevé à la dignité de conseiller d'état actuel 301, il est prié par le duc de Richelieu de prendre des mesures contre la peste 345, 348, il présente à l'Empereur Alexandre un mémoire sur les travaux publics à Kherson 527, lettres qui lui sont adressées par le duc de Richelieu 344, 346, 374, 400, 404.
- St.-Priest**, comte Emmanuel de, frère du gouverneur, sa contusion 346.
- St.-Priest**, comte Louis de, frère du gouverneur, sa blessure à la main 346, son séjour à Lyon avec son père 405.
- Strogonow**, baron, son séjour à Constantinople et son intimité avec le marquis de Rivière 494, ses notes énergiques 629.

- Stuard**, chevalier, communique au cabinet de France les instructions qu'il envoie à Vienne et à Naples 562.
- Stuart**, sir Charles, ministre d'Angleterre à Paris 486, son consentement de diminuer l'armée d'occupation 500.
- Sully**, 63.
- Talleyrand**, prince de, XV, désire que le duc de Richelieu accepte l'amnistie ou du service 7, 8, sa présidence au ministère formé par Louis XVIII à son avènement 85, 223, 229, 297, 444, 494; Louis XVIII et l'Empereur Alexandre forcent le duc de Richelieu de prendre sa place 453, lettre du prince de Talleyrand au duc de Richelieu 443, lettres adressées au prince de Talleyrand par le duc de Richelieu 445, 446, son intrigue 626.
- Tauenzien**, général prussien, proposition de le faire commandant du contingent destiné à rester en France, son opposition avec l'état-major du prince Blücher 450.
- Tayar**, son entremise pour les négociations du duc de Richelieu avec Kesch Bey 239.
- Tchépéga**, brigadier, commande la 2 colonne de la flottille pendant le siège d'Ismaël 174, 189.
- Tchernichew**, M. de, porte une lettre de l'Empereur Alexandre à l'empereur Napoléon; il est comblé de prévenances et de bontés de Napoléon et de ses ministres 301.
- Tchitchagow**, amiral Paul Wassiliowitch, ministre de la marine, 240, accompagne l'Empereur pendant son voyage en Finlande 271, 337, 338, 339, 340, il travaille avec le ministre du commerce à rétablir le port de Balaclava 268, lettres adressées à l'amiral Tchitchagow par le duc de Richelieu 341, 343.
- Tchorba**, maréchal du gouvernement de Kherson, remplit les fonctions de dirigeant en chef dans le district d'Alexandrie 394, 395.
- Théroigne**, M-lle, 113.
- Thiele**, général prussien, 449.
- Timanowitch**, Anton Ivanowitch (Тима-новичъ), conseiller de collège, est recommandé par le duc de Richelieu au comte Gouriew comme digne d'être vice-gouverneur 443.
- Tolstoy**, comte, Pierre Alexandrowitch, général-lieutenant et puis général d'infanterie, ambassadeur de Russie à Paris en 1808, 339, 374, sa lettre au duc de Richelieu 406.
- Tolstoy**, Anne Ivanowna, comtesse, née princesse Bariatinsky, 435.
- Tolstoy**, comte Emmanuel, fils du comte Nicolas Alexandrowitch, maréchal de la cour, et de la comtesse Anne Ivanowna, née princesse Bariatinsky, né en 1802 mort en 1825, 339.
- Tormasow**, général, commandant de notre armée en Perse 286, ses négociations pour un armistice avec la Perse 287, 292, soumet de nouveau l'Iméretie 306, 337, son intimité avec le duc de Richelieu 338, 339, 345.
- Toutchkow**, maître de police, est suspendu de ses fonctions par le prince Kourakin 393.
- Traversey**, marquis Jean Ivanowitch de, gouverneur militaire de Nicolayew et de Sébastopol, amiral, XII, devient par l'ordre de l'Empereur commandant des troupes de Crimée 233, remplace le duc de Richelieu, selon son désir, pendant sa maladie 239, 241, 242, remplit les fonctions du duc de Richelieu pendant sa maladie 247, son projet avec le duc de Richelieu d'une entreprise sur Anapa 251, 252, 255, 256, 259, 267, 300, 302.
- Tregoubow**, plaintes contre lui du comte de Langeron, sa démission 635.
- Troschinsky** (Трощинскій), Dmitri Pro-

- kofewitch, conseiller privé actuel, ministre de la justice 469.
- Tschewkin**, Wladimir Ivanowitch, gouverneur de Podolie, conseiller d'état 255.
- Tzizianoff**, général, son assassinat par les Persans 49.
- Valdec**, prince de, général autrichien 23.
- Vaublanc**, M. de, ministre de l'intérieur, son éloignement du ministère, il est remplacé par M. Lainé 471.
- Vécarisch**, capitaine ragusain, 305.
- Vicence**, duc de, voy. Caulincourt.
- Victor**, duc de Bellune, maréchal de France, reçoit l'ordre de Louis XVIII de commander sur la frontière de la Savoie, son dévouement 611.
- Victor-Emmanuel**, roi de Sardaigne et puis roi des états Sardes, 622.
- Vignerot**, René, III.
- Vignerot**, Françoise, née Du Plessis, épouse de René, soeur du cardinal de Richelieu, III.
- Villemain**, M., académicien, XVIII, répond à l'éloge du duc de Richelieu prononcé dans la séance du 28 novembre 1822 à l'Académie par M. Dacier 111.
- Villèle**, M. de, est nommé ministre secrétaire d'état et appelé au conseil 104, sa démission 106, il est introduit au conseil des ministres 560. projet de le faire entrer au conseil des ministres 572, supposition qu'il aura un département 627.
- Villequier**, de, sa démission 3.
- Vincent**, baron, ministre d'Autriche à Paris 486, son consentement de diminuer l'armée d'occupation 500.
- Vincent**, M. de, général autrichien, son origine française 219.
- Volkonsky**, prince Pierre Michaelowitch, général aide-de-camp, général d'infanterie, chef de l'état-major 564.
- Volkonsky**, prince Dmitri Pétrowitch, lieutenant général, général-intendant, ne veut pas envoyer de l'argent au duc de Richelieu 253.
- Volkonsky**, princesse Sophie, 543.
- Vomina**, 297.
- Wartemberg**, comte de, possesseur du bourg de Mettenheim 119.
- Weiss**, employé à la douane d'Odessa, ses services pendant la peste 399.
- Wellington**, duc de, se rend à Paris 93, ses paroles sur le duc de Richelieu 110, sa victoire 376, montre sa loyauté et sa parfaite bienveillance pour la France 459, 461, 472, son départ de Paris 477, 481, son consentement de diminuer une partie de l'armée d'occupation, sa promesse d'en écrire au prince Hardenberg 486, 487, refuse au cabinet de France de consentir à la réduction dans l'armée d'occupation 490, sa lettre au duc de Richelieu 491, 492, 498, donne parole à Louis XVIII de faire une réduction de 30,000 hommes dans son armée 500, 501, 511, 515.
- Wenewitinow**, M. de, 247.
- Wiazmitinow**, général, ministre de la guerre, présente un mémoire à l'Empereur 242, 253, 255, 258, reçoit un rescrit de l'Empereur qui lui écrit qu'il ne pouvait pas lui donner congé parce que ses services étaient nécessaires à l'état et à Sa Majesté 261, fait passer au duc de Richelieu les ordres de l'Empereur, relativement à la dislocation des troupes 264, accompagne l'Empereur pendant son voyage en Finlande 271, lettre adressée au général Wiazmitinow par le duc de Richelieu 273.
- Wittgenstein**, général, est renforcé de 15,000 hommes venus de Pétersbourg 346.

Ypsilanti, prince, il n'est pas bien avec M. Michelson 251, 632.	de recevoir du monde en faisant sa toilette, son impolitesse envers le duc de Richelieu 211, sa méfiance et sa paresse 212, mentionné comme gouverneur de la Nouvelle Russie 388.
Zoubow, Platon Alexandrowitch, prince de, aide-de-camp général 204, 208, reçoit le duc de Richelieu à Péters- bourg avec amitié 210, sa coutume	

Errata.

Page	23, 19 ligne:	Tarchan, <i>lisez</i> Tachane.
»	80, 25 »	tour, <i>lisez</i> tous.
»	93, 34 »	an, <i>lisez</i> au.
»	174, 34 »	2-me, <i>lisez</i> 1-re.
»	180, 15 »	généraj, <i>lisez</i> général.
»	233, 22 »	1806, <i>lisez</i> 1807,
»	234, 33 »	1806, <i>lisez</i> 1807.
»	274, 4 »	1808, <i>lisez</i> 1807.
»	339, 17 »	amiral R, <i>lisez</i> amiral T.
»	340, 9 »	amiral R, <i>lisez</i> amiral T.
»	426, 26 »	Petroulin, <i>lisez</i> Pétroulin.
»	428, 25 »	1815, <i>lisez</i> 1818.
»	516, 30 »	Capo d'Istria <i>lisez</i> Nesselrode.
»	523, 7 »	Capo d'Istria, <i>lisez</i> Nesselrode.
»	532, 19 »	Capo d'Istria, <i>lisez</i> Nesselrode.
»	569, 1 »	Capo R' stria, <i>lisez</i> Capo d'Istria.
»	566, 9 »	1828, <i>lisez</i> 1820.
»	579, 34 »	es, <i>lisez</i> et.
»	593 et les suivantes:	
	N ^o N ^o 230, 231, 232, etc.	<i>lisez</i> N ^o 228, N ^o 229 etc.
»	625, 5 »	Tout, <i>lisez</i> tout.

СОДЕРЖАНІЕ

ПЕРВЫХЪ ПЯТИДЕСЯТИ-ТРЕХЪ ТОМОВЪ СБОРНИКА

Императорскаго Русскаго Историческаго Общества.



Томъ I. Уставъ Русскаго Историческаго Общества. — Рескрипты и письма им. Екатерины II на имя графа А. Г. Орлова. Сообщ. кн. Н. А. Орловымъ и изд. подъ наблюденіемъ А. Θ. Бычкова. — Бумаги изъ дѣла о самозванкѣ Таракановой. Сообщ. изъ Государственнаго Архива К. К. Злобиннымъ. — О мемуарахъ герцога Карла Фридриха, отца им. Петра III. Барона М. А. Борфа. — Письма им. Екатерины II къ принцу Пассау-Зигентъ. Сообщ. княземъ Н. А. Вяземскимъ. — Бумаги изъ дѣла о генераль-прокурорѣ Глѣбовѣ и о собирекомъ слѣдователѣ Крыловѣ. — Письма им. Екатерины II къ г-жѣ Жоффренъ. Сообщ. А. Θ. Гамбургеромъ. — Переписка по дѣлу объ открытіи въ Вѣлорусіи Іезуитскаго новиціанта. Князя М. А. Оболенскаго и пр. Цѣна 2 руб.

Томъ II. Дипломатическія сношенія между Россією и Швецією въ первые годы царствованія имп. Александра I. Статья К. К. Злобина. — Новые документы по дѣлу Новикова. Сообщены А. Н. Поповымъ. — Записка графа Поцо-ди-Борго о немъ самомъ. Сообщено К. К. Злобиннымъ. — Денени графа Литты, посланника мальтійскаго ордена въ С.-Петербургѣ. Сообщены А. Θ. Бычковымъ; примѣчанія князя Н. П. Вяземскаго. — Выписки о государственныхъ учрежденіяхъ, основанныхъ им. Екатериной II съ 1762 по 1769 годъ. Сообщ. графомъ А. С. Уваровымъ. — Извлеченіе изъ бумагъ графа Г. Г. Орлова. Сообщ. княземъ Н. А. Орловымъ. — Записка барона Т. Димсделя, о пребываніи его въ Россіи и пр. Цѣна 2 р.

Томъ III. Записка Дмитрія Прокофьевича Троицкаго о министерствахъ. Сообщена А. Н. Поповымъ. — Записка графа I. Канодистрія о его служебной дѣятельности. Сообщ. изъ Государственнаго Архива въ С.-Петербургѣ. — Отвѣтное письмо графа I. Канодистрія Петро-Бею. вождю Спартанцевъ. — Инструкція, данная им. Екатериною II фонъ-Рейндеру. Сообщ. А. Х. Бекомъ. — Письма имп. Александра I къ княгинѣ З. А.

Волконской. Сообщ. княземъ А. Н. Волконскимъ.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи въ XVIII ст. Сообщено изъ дѣлъ саксонскаго государственнаго архива въ Дрезденѣ, профессоромъ Э. Германомъ. Цѣна 3 р.

Томъ IV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и приведенныя въ порядокъ Д. В. Полѣновымъ. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ V. Письма имп. Александра I и другихъ особъ царствующаго дома къ Ф. Ц. Лагарпу. Сообщено Е. И. В. Государемъ Наслѣдникомъ Цесаревичемъ.—Проектъ кн. М. И. Волконскаго о лучшемъ учрежденіи судебныхъ мѣстъ, поданный имп. Екатериной II въ 1776 г. Сообщено А. Н. Поповымъ.—Бумаги кн. Н. В. Репнина. Сообщено изъ семейнаго архива кн. Н. В. Репнинымъ.—Государственные доходы и расходы въ царствованіе им. Екатерины II. Сообщено А. Н. Буломзинымъ.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. Сообщено изъ дѣлъ саксонскаго государственнаго архива, въ Дрезденѣ, Э. Германомъ. Письма гр. Петра Ив. Панина къ сыну гр. Никитѣ Петровичу. Сообщено гр. В. Н. Панинымъ. Цѣна 3 р.

Томъ VI. Письмо адмирала Чичагова къ имп. Александру I. Сообщено М. И. Богдановичемъ.—Бумаги графа П. И. Панина о пугачевскомъ бунтѣ. Сообщено гр. В. Н. Панинымъ.—Государственные доходы и расходы въ царствованіе им. Екатерины II. Сообщено А. Н. Буломзинымъ.—Бумаги кн. Н. В. Репнина. Сообщ. кн. Н. В. Репнинымъ.—Записка князя А. А. Чарторижскаго имп. Александру I, 26 іюня 1807 года.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. Сообщено изъ саксонскаго государственнаго архива Э. Германомъ. Цѣна 3 р.

Томъ VII. Бумаги императрицы Екатерины II, хранящіяся въ Государственномъ архивѣ министерства иностранныхъ дѣлъ. Собраны и изданы, съ Высочайшаго соизволенія, по предначертанію Е. И. В. Государя Наслѣдника Цесаревича, академикомъ Пекарскимъ (здѣсь помѣщено болѣе 400 преимущественно собственноручныхъ бумагъ Императрицы съ 1744 по 1764 г. включительно). Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ VIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и приведенныя въ порядокъ Д. В. Полѣновымъ. Часть II. Цѣна 3 р.

Томъ IX. 1) Бумаги изъ архива дворца въ г. Павловскѣ 1782 г. Сообщен. кн. П. А. Вяземскимъ; документы эти напечатаны съ разрѣшенія Е. И. В. Великаго Князя Константина Николаевича. 2) Перениска относительно несостоявшагося брака Густава-Адольфа IV съ Великою Княжною Александрою Павловною. 3) Перениска гр. П. А. Румянцова съ гр. Н. И. Панинымъ въ 1765 и 1771 гг. 4) Письма кн. А. А. Чарторижскаго къ Н. И. Новосильцеву. 5) Изъ бумагъ Ивана Ивановича Шувалова (Письма Апраксина, Румянцова, Бутурлина и Салтыкова къ Н. И. Шувалову). Цѣна 3 р.

Томъ X. Бумаги имп. Екатерины II, хранящіяся въ Государственномъ архивѣ м. и. д., съ 1765—1771 г. Собраны и изданы съ Высочайшаго соизволенія академикомъ Пекарскимъ. Часть II. Цѣна 3 р.

Томъ XI. Письма, указы и замѣтки Петра I, доставленные кн. П. Д. Волконскимъ и П. В. Калачевымъ, и извлеченные изъ архива Прав. Сената. Всѣхъ документовъ свыше 600. Изданы академикомъ А. Ф. Бычковымъ. Цѣна 3 р.

Томъ XII. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1762 по 1769 г. включительно. Сообщено изъ Англійскаго Госуд. архива и архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть I. . . . Цѣна 3 р.

Томъ XIII. Бумаги имп. Екатерины II, хран. въ Госуд. архивѣ м. п. д., съ 1771—1774 г., изданы академикомъ Я. К. Гротомъ. Часть III. Цѣна 3 р.

Томъ XIV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и изданныя Д. В. Полѣновымъ. Часть III. Цѣна 3 р.

Томъ XV. 1) Бумаги изъ архива дворца въ г. Павловскѣ. 2) Донесеніе барона Мардефельда, прусскаго посланника при Петрѣ Великомъ. 3) Бумаги князя Репнина за время константинопольскаго посольства. Цѣна 3 р.

Томъ XVI. Бумаги кн. Н. В. Репнина за время управленія его Лифвою, изд. Н. П. Костомаровымъ. Цѣна 3 р.

Томъ XVII. Переписка имп. Екатерины II съ Фальконетомъ. Цѣна 3 р.

Томъ XVIII. Донесеніе графа Мерси д'Аржанто императрицѣ Маріи Терезіи и государственному канцлеру, графу Кауницу-Ритбергу, съ 5-го января новаго стиля 1762 года по 24 іюля нов. ст. 1762 года, и переписка гр. Мерси съ русскимъ министерствомъ. Изданы Г. Θ. Штендманомъ. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ XIX. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при Русскомъ дворѣ съ 1770 по 1776 г. включительно. Сообщено изъ Англійск. Госуд. архива и архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть II. . . . Цѣна 3 р.

Томъ XX. 1) Дипломатическіе матеріалы сборнаго содержанія, относящіеся къ царствованію Петра Великаго. 2) Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. 3) Переписка императрицы Екатерины II съ королемъ Фридрихомъ II. Сообщено Имперскимъ Канцлеромъ Княземъ Бисмаркомъ и Госуд. Канцлеромъ Княземъ А. М. Горчаковымъ. 4) Собственноручныя письма Великой Княгини Маріи Ѳеодоровны (впослѣдствіи императрицы) къ барону Карлу Ивановичу Сакену, посланнику при датскомъ дворѣ. 5) Письма Великаго Князя Павла Петровича (впослѣдствіи императора Павла I) къ барону Карлу Ивановичу Сакену, посланнику при датскомъ дворѣ. 6) Проектъ императрицы Екатерины II объ устройствѣ свободныхъ сельскихъ обывателей. 7) Записка Государственного секретаря А. Н. Оленина о заведеніи Государственного Совѣта, по полученіи извѣстія о кончинѣ императора Александра I. 8) Отчетъ о годичномъ собраніи Императорскаго Русскаго Историческаго Общества, происходившемъ 17-го марта 1877 г., въ Анчюковскомъ дворцѣ подъ предсѣдательствомъ Его Императорскаго Высочества Государя Великаго Князя Наслѣдника Цесаревича. 9) Сотрудничество Екатерины II въ «Собесѣдникѣ» княгини Дашковой. Сообщено академикомъ Я. К. Гротомъ. Цѣна 3 р.

Томъ XXI. 1) Донесенія А. П. Чернышева имп. Александру I, 1810 и 1811 гг. 2) Донесенія А. П. Чернышева канцлеру графу Н. П. Румянцеву, 1811 г. 3) Письма А. П. Чернышева канцлеру графу Н. П. Румянцеву, 1809 г. 4) Донесенія имп. Александру I кн. А. В. Куракина, 1811 и 1812 гг. 5) Донесенія кн. А. В. Куракина канцлеру Н. П. Румянцеву, 1811 и 1812 г. 6) Письмо графа П. А. Шувалова имп. Александру I, 1811 г. 7) Донесенія бар. Сухтелена имп. Александру I, 1812 г. Сообщено А. Н. Поповымъ изъ дѣлъ Госуд. архива въ С.-Петербургѣ. 8) Отчетъ о

дѣлахъ 1810 г., представленный имп. Александру I М. М. Сперанскимъ. Сообщ. А. Θ. Бычковымъ. Цѣна 3 р.

Томъ XXII. Дипломатическая переписка прусскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ. 1) Донесеніе гр. Сольмса Фридриху II и отвѣты короля, съ 1763 по 1766 г. 2) Шесть приложений въ донесенію гр. Сольмса королю отъ 15 (26) октября 1766 г. Сообщено изъ Берлинскаго Госуд. архива. Документы изданы подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ XXIII. Письма имп. Екатерины II барону Мельхіору Гримму. Сообщ. изъ Госуд. архива мин. ин. дѣлъ въ С.-Петербургѣ. Изд. академикъ Я. К. Гротомъ. Ц. 3 р.

Томъ XXIV. Донесенія нидерландскихъ посланниковъ о ихъ посольствѣ въ Швецію и Россію въ 1615 и 1616 гг. Сообщ. изъ Нидерландскаго Государственнаго архива. Изданы А. Х. Векомъ. Цѣна 3 р.

Томъ XXV. Переписка и бумаги гр. Бориса Петровича Шереметева (1704—1722 гг.). Съ портретомъ имп. Петра Великаго. Изданы гр. С. Д. Шереметевымъ. Ц. 3 р.

Томъ XXVI. Канцлеръ кн. Александръ Андреевичъ Безбородко въ связи съ событіями его времени. Н. П. Григоровича. Съ гравюрою и снимками почерковъ. 1747—1787 г. Томъ I. Цѣна 3 р.

Томъ XXVII. Бумаги имп. Екатерины II, хранящ. въ Госуд. архивѣ мин. иностр. дѣлъ, съ 1774 по 1788 г. Собраны академ. Я. К. Гротомъ и напеч. подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана. Часть IV. Цѣна 3 р.

Томъ XXVIII. Финансовыя документы царствованія импер. Екатерины II. Собраны и изданы А. Н. Буломзинымъ. Т. I. Цѣна 3 р.

Томъ XXIX. Канцлеръ князь Александръ Андреевичъ Безбородко въ связи съ событіями его времени. Н. П. Григоровича. Съ 2-мя гравюрами и планомъ 1788—1799 гг. Т. II. Цѣна 3 р.

Томъ XXX. Годы ученія Его Импер. Высочества Государя Наслѣдника Цесаревича Александра Николаевича. Т. I. Цѣна 4 р.

Томъ XXXI. Годы ученія Его Импер. Высочества Государя Наслѣдника Цесаревича Александра Николаевича. Т. II. Цѣна 4 р.

Томъ XXXII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напеч. подъ наблюд. проф. В. П. Сергѣевича Часть IV. Ц. 3 р.

Томъ XXXIII. 1) Письма барона Мельхіора Гримма къ импер. Екатеринѣ II съ приложениями. 2) Письма Эрнеста-Юганна Бирона посланнику Герману Кейзерлингу. 3) Письма Дидро къ импер. Екатеринѣ II, съ примѣчаніями, напеч. подъ наблюденіемъ Я. К. Грота и Г. Θ. Штендмана. Цѣна 3 р.

Томъ XXXIV. Донесенія французскихъ посланниковъ и повѣренныхъ въ дѣлахъ при Русскомъ дворѣ и отчеты о пребываніи русскихъ пословъ, посланниковъ и дипломатическихъ агентовъ во Франціи, съ 1681 по 1718 годъ. Сообщено изъ архива мин. иностр. дѣлъ въ Парижѣ. Напеч. подъ наблюд. А. А. Половцова, А. Θ. Бычкова и Г. Θ. Штендмана. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ XXXV. Памятники дипломатическихъ сношеній древней Россіи съ Польшею въ царствованіе Вел. Кн. Ивана Васильевича, съ 1482 года. Напеч. подъ наблюд. Г. Θ. Карпова. Цѣна 3 р.

Томъ XXXVI. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ проф. В. П. Сергѣевича. Часть V..... Цѣна 2 р.

Томъ XXXVII. Дипломатическая переписка прусскаго короля Фридриха II съ гр. Сольмсомъ, посланникомъ при Русскомъ дворѣ. Сообщено изъ Берлинскаго Государственнаго архива. Издано подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана, Часть II. Цѣна 3 р.

Томъ XXXVIII. Документы, касающіеся сношеній Россіи съ Англіею съ 1581 по 1601 г. Документы эти получены изъ Московскаго архива Мин. Инос. Дѣль Ю. В. Толстовымъ и начаты печатаніемъ подъ его надзоромъ; послѣ же его смерти изданіе окончено проф. Бестужевымъ-Рюминимъ..... Цѣна 3 р.

Томъ XXXIX. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1704—1708 г. Сообщено изъ Англійскаго госуд. архива министерства иностранныхъ дѣль. Часть III..... Цѣна 3 р.

Томъ XL. Донесенія французскаго консула въ С.-Петербургѣ Лави и полномочнаго министра при русскомъ дворѣ Кампредона съ 1719 по 1722 г., изданы подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана. Часть II..... Цѣна 3 р.

Томъ XLI. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Крымскою и Нагайскою ордами и съ Турціей. Т. I (съ 1487 по 1533 г.). Напеч. подъ наблюд. Г. Θ. Карпова..... Цѣна 3 р.

Томъ XLII. Бумаги имп. Екатерины II, хранящ. въ Госуд. архивѣ мин. иностр. дѣль, съ 1788 по 1796 г. Собраны академ. Я. К. Гротомъ и напеч. подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана. Часть V..... Цѣна 3 р.

Томъ XLIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Коммисіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ проф. В. П. Сергѣевича. Часть VI..... Цѣна 3 р.

Томъ XLIV. Письма барона Мельхиора Гримма къ имп. Екатеринѣ II. Напечат. подъ наблюденіемъ члена совѣта Я. К. Грота..... Цѣна 3 р.

Томъ XLV. Финансовые документы царствованія имп. Екатерины II, императоровъ Павла I и Александра I. Собраны и изданы А. Н. Куломзинимъ. Т. II. Ц. 3 р.

Томъ XLVI. Донесенія графа Мерси д'Аржанто императрицѣ Маріи-Терезіи и государственному канцлеру, графу Кауницу-Ритбергу. Изданы Г. Θ. Штендманомъ. Часть II..... Цѣна 3 р.

Томъ XLVII. Бумаги посланника Я. П. Булгакова, съ 1779—1798 г. Рескрипты императрицы генераламъ Коховскому и Кречетникову и донесеніе ихъ императрицѣ. Собраны и изданы Н. Ф. Дубровскимъ..... Цѣна 3 р.

Томъ XLVIII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1762—1764 г. Ч. I. Томъ изданъ барономъ Ф. А. Бюллеромъ, при содѣйствіи магистра В. А. Ульяницкаго..... Цѣна 3 р.

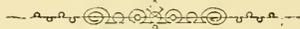
Томъ LIX. Донесенія французскаго консула въ С.-Петербургѣ Лави и полномочнаго министра при русскомъ дворѣ Кампредона, съ 1722 по 1724 г. Изданы подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана. Часть III..... Цѣна 3 р.

Томъ L. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ 1708 — 1712 г. Сообщено изъ Англійскаго Госуд. архива министерства иностранныхъ дѣль. Часть IV..... Цѣна 3 р.

Томъ CI. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1764—1766 г. Часть II. Томъ издавъ барономъ Ф. А. Бюллеромъ, при содѣйствіи магистра Уляницкаго.....Цѣна 3 р.

Томъ CII. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ Кампредона, съ 1723—1725 г. Томъ издавъ подъ наблюденіемъ Г. Θ. Штендмана. Часть IV. Цѣна 3 р.

Томъ CIII. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Польско-Литовскимъ, съ 1533—1558 г. Томъ издавъ подъ наблюденіемъ Г. Θ. Карпова.....Цѣна 2 р.





BOSTON PUBLIC LIBRARY



3 9999 06561 489 1

Boston Public Library
Central Library, Copley Square

Division of
Reference and Research Services

The Date Due Card in the pocket indicates the date on or before which this book should be returned to the Library.

Please do not remove cards from this pocket.

(Dec., 1888, 20,000)

BOSTON PUBLIC LIBRARY.

One volume, allowed at a time, and obtained only by card; to be kept 14 days (or seven days in the case of fiction and juvenile books published within one year) without fine; not to be renewed; to be reclaimed by messenger after 21 days, who will collect 20 cents besides fine of 2 cents a day, including Sundays and holidays; not to be lent out of the borrower's household, and not to be transferred; to be returned at this Hall.

Borrowers finding this book mutilated or unaccountably defaced, are expected to report it; and also any undue delay in the delivery of books.

**No claim can be established because of the failure of any notice to or from the Library, through the mail.

The record below must not be made or altered by borrower.

11/5
AUG 18

